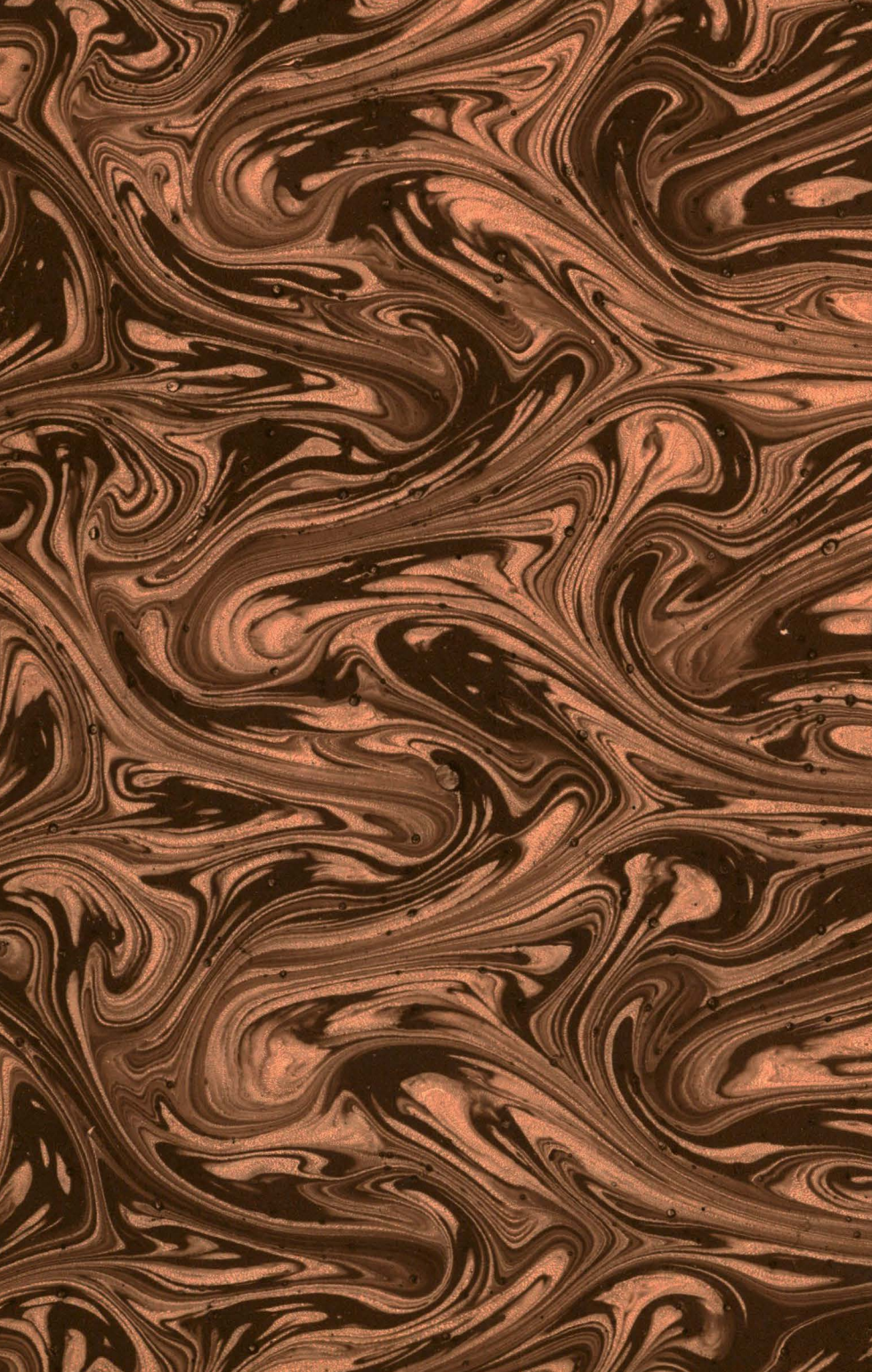

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1919

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1919

## TARIF DES TIRÉS A PART

### POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 10 | centimes |
| » velin | 16 | » |
| Couverture non imprimée | 5 | » |
| » imprimée | 10 | » |

*Titre et faux-titre:*

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 10 | centimes |
| » velin | 16 | » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 4 | centimes |
| » Encartage des planches: par planche | 4 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN

# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1919

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1919

# ANNÉES 1914-1919

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 7 JUIN 1914

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *président*.

Sont présents : M.M. Donnet, *secrétaire* ; Geudens, *trésorier* ; Stroobant, Dr Van Doorslaer, Willemsen, Van der Ouderaa, membres.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 6 avril 1914 ; il est apppouvé.

Il est procédé au vote pour la nomination de deux membres titulaires.

MM. Dilis et Coninckx sont élus.

Pour remplacer ceux-ci six candidatures sont présentées. Elles sont soumises au poll.

Après divers scrutins MM. Van der Essen et l'abbé Philippen sont nommés membres correspondants regnicoles.

Pour remplacer M. Geudens en qualité de trésorier, M. Dilis est désigné. Le président se faisant l'interprête de l'Académie remercie chaleureusement M. Geudens pour les services rendus par lui au cours de l'exercice de son mandat.

Il est décidé à l'unanimité que pour parer à l'insuffisance de ressources resultant surtout de l'augmentation des frais de publication, le montant de l'abonnement annuel sera porté de 10 à 15 francs. Celui-ci est obligatoire pour tous les membres titulaires et correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire,* — FERNAND DONNET.

*Le Président,* — Vte DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

## SÉANCE DU 7 JUIN 1914

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *président*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire* ; Dilis, *trésorier* ; Geudens, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Willemsen, Van der Ouderaa, Coninckx, membres titulaires.

MM. Van Heurck, commandant de Witte, De Decker, Hasse, membres correspondants regnicoles.

M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Bergmans, *vice-président* ; Saintenoy, dom Berlière O. S. B., Comhaire, Casier, Soil de Moriamé, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 1914, est lu et approuvé. Il est donné lecture de lettres de M. le ministre Poullet, de M. le baron Gaston van de Werve et de Schilde et de M. le comte Th. de Renesse, qui remercient l'Académie pour leur récente nomination.

La commission formée en vue de rédiger le *Corpus inscriptionum belgicarum*, demande que l'Académie nomme un délégué pour participer à ses travaux. M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck est désigné à cet effet.

Le comité de *The Panama Pacific International Exposition* émet le vœu que l'Académie se fasse représenter par un délégué à cette manifestation scientifique. M. le baron de Borchgrave accepte cette délégation. Sont encore désignés comme représentants de l'Académie : M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck au congrès de la Société française d'Archéologie, et M. Soil de Moriamé à la réunion des *Rosati* d'Arras.

Il est ensuite donné connaissance d'une lettre de l'Académie impériale des sciences de Vienne qui annonce la mort de son président M. le Dr Eduard Suess.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à l'Académie et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront insérées au bulletin.

M. Coninckx communique un travail relatif aux Hals de Malines, leurs tenants et leurs aboutissants. Il établit l'orgine malinoise fort probable du peintre Frans Hals.

M. le Dr Van Doorslaer expose la biographie détaillée de l'organiste et maître de musique Herry Bredemers.

Ces deux mémoires seront imprimés dans les Annales.

M. Hasse fournit de nombreuses indications sur un aqueduc mis au

jour à Deurne, sur deux barques exhumées à Hoevenen et sur quelques objets anciens découverts à Borgerhout, au Steenenbrug.

M. Stroobant décrit la nécropole préhistorique de Casterlé et en compare les légendes et la toponomie avec celles des autres lieux de sépulture de la Campine.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,* FERNAND DONNET.

*Le Président,* Vte DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

---

## SÉANCE DU 2 AOUT 1914

A l'heure fixée par la convocation étaient présents dans le local ordinaire des séances:

MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Dilis, *trésorier;* Stroobant et Geudens, membres titulaires.

MM. l'abbé Philippen et Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyk d'Elsegem, président, s'était excusé par dépêche, le soin de présider comme bourgmestre aux opérations de la mobilisation, le retenant au village d'Elseghem.

M. Fris avait également envoyé une dépêche pour faire connaître que la convocation de la garde civique rendait sa présence indispensable à Gand.

M. Willemsen devant offrir l'hospitalité chez lui à plusieurs officiers et soldats prévient qu'il ne peut quitter St-Nicolas.

S'excusent également de ne pouvoir prendre part à la réunion MM. Coninckx, Casier, Soil de Moriamé, Dr Van Doorslaer, dom U. Berlière.

Il est donné connaissance de lettres par lesquelles MM. Dilis et Coninckx remercient pour leur promotion comme membres titulaires et M. Van der Essen pour sa nomination de membre correspondant regnicole.

Des événements inattendus et d'une gravité exceptionnelle ont

subitement répandu l'inquiétude dans le pays. La patrie est en danger. Chacun doit répondre à son appel. En présence de cette situation les membres décident de lever la séance.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

---

## SÉANCE DU 6 AVRIL 1919

---

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Paul Bergmans, *président*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire ;* Dilis, *trésorier*.

MM. De Ceuleneer, Willemsen, Stroobant, Saintenoy, Geudens, membres titulaires.

MM. Bilmeyer, Fris, Van Heurck, Sibenaler, abbé Philippen, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, le chanoine van den Gheyn, Soil de Moriamé, Pirenne, dom Berlière O. S. B., Casier, Hulin de Loo, de Pauw, Matthieu, Coninckx, Destrée, Comhaire, membres titulaires.

MM. Tahon, Dubois, Visart de Bocarmé, membres correspondants regnicoles.

M. le baron G. van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

En ouvrant la séance, M. le président souhaite la bienvenue aux membres et se rejouit, après tant d'épreuves et une si longue interruption, de pouvoir présider à la reprise des travaux de l'Académie. Il regrette toutefois que le vicomte de Ghellinck ait été empêché par l'état de sa santé de continuer l'exercice de ses fonctions présidentielles.

Il considère comme un devoir, avant de passer à l'ordre du jour, de payer un hommage de reconnaissance et de dévouement au Roi, à la Reine, à l'armée belge et à tous ceux qui ont contribué à sauver la patrie de l'étreinte ennemie.

La dernière partie du discours du président est écoutée debout par l'assemblée, qui, par ses applaudissements unanimes, témoigne de l'union entière de ses sentiments avec ceux qui viennent d'être exprimés.

Le secrétaire donne lecture d'un projet d'adresse à envoyer au Roi pour témoigner de l'admiration et de la reconnaissance de la Compagnie. Ce projet, dont copie suit, est adopté :

Anvers 9 avril 1919.

SIRE,

Réunie pour la première fois en séance plénière, l'Académie royale d'Archéologie de Belgique considère comme un devoir de vous exprimer ses sentiments de respectueuse gratitude et d'entier dévouement.

Elle se rappelle les accents si nobles par lequels, vous faisant l'interprète éloquent de la nation entière, vous repoussiez avec indignation les propositions honteuses d'un ennemi puissant, qui se préparait à violer la foi des traités et à envahir le sol sacré de la patrie.

Elle a avec admiration assisté aux phases de cette lutte sanglante pendant laquelle, sans faillir un instant, vous avez, à la tête de la vaillante armée belge, résisté à tous les efforts des envahisseurs et contribué d'une manière si efficace à la victoire des troupes alliées.

La Belgique a contracté envers Votre Majesté une dette sacrée; elle ne peut mieux l'acquitter qu'en coopérant à cette œuvre de réparation et de reconstitution à laquelle aujourd'hui vous présidez avec une si inlassable autorité. Dans la faible mesure de ses moyens, l'Académie Royale d'Archéologie, met entièrement à la disposition de la patrie le dévouement tout entier de ses membres.

Elle serait heureuse si ces efforts pouvaient contribuer à atteindre ce but et à prouver ainsi, en même temps que son amour pour la patrie, la reconnaissance et l'admiration qu'elle professe pour Celui qui a si puissamment contribué à son salut.

C'est dans ces sentiments, Sire, que nous osons nous dire de Votre Majesté les très fidèles et très dévoués sujets.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
PAUL BERGMANS.

M. Bergmans prend ensuite la parole pour développer le thème formant le sujet de son allocution inaugurale : *La restauration artistique de la Belgique.*

Il rappelle qu'avec une rage barbare, les allemands ont grandement compromis le patrimoine artistique de la Belgique. Ils ont pillé, volé, incendié, saccagé. Les œuvres d'art de tous genres sont irrémédiablement perdues. Il faut que ces dommages soient reparés. Si l'on peut remédier à des ruines ou restaurer des monuments, il est impossible de reconstituer les tableaux, les bibliothèques, les archives, les collections numismatiques qui ont été enlevés ou détruits. Une indemnité pécuniaire serait insuffisante pour acquitter cette dette. Une seule solution est possible et s'impose, c'est l'abandon par l'ennemi d'œuvres d'art d'une valeur équivalente. Il faut des compensations. Cette thèse a été défendue déjà dans diverses enceintes et rencontre chaque jour de plus nombreux partisans. Les volets du polyptique de l'Agneau mystique, les tableaux provenant des couvents des jésuites supprimés en 1773, les collections bibliographiques des grandes bibliothèques allemandes, la Bible bourguignonne de la bibliothèque de Breslau, le fanion prussien provenant du musée de Gand, nombre d'autres œuvres précieuses, d'origine belge, conservées actuellement en Allemagne ou en Autriche, peuvent rentrer dans cette catégorie. L'orateur adresse un appel éloquent à tous ceux qui s'intéressent au patrimoine artistique national, pour qu'ils collaborent à cette œuvre de restitution et usent de toute leur influence pour que les droits que la Belgique peut justement faire valoir, soient établis et acquis. Le discours du président paraîtra dans le Bulletin.

M. Saintenoy se rallie aux idées émises. Il signale encore divers objets qui pourraient justement être réclamés, telles les archives de l'armée autrichienne enlevées au dépôt de Nivelles, et celles des provinces des Pays-Bas qui furent transportées à Vienne.

M. Paris rappelle que le bibliothécaire de Breslau, lorsque l'ennemi escomptait encore la victoire, fut envoyé dans le pays pour faire une inspection artistique; il s'agissait sans doute du choix à faire parmi les œuvres d'art dont on aurait exigé l'envoi en Allemagne.

M. Fris signale l'article que M. Dirr a publié pendant l'occupation dans une revue ennemie le *Belfried.* Il y développait les raisons qui, d'après lui, autoriseraient l'enlèvement des œuvres d'art. Il est donc

rationnel d'appliquer aujourd'hui au détriment des vaincus les mesures que ceux-ci préconisaient.

M. Donnet donne lecture des procès-verbaux des séances des membres titulaires du 7 juin 1914, de la séance générale du même jour et de celle du 2 août 1914. Ils sont approuvés.

La Société belge d'Etudes géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie », à Seraing, annonce le décès de son président M. le Dr P. J. Donceel.

M. Gielens, archiviste de l'état à Anvers, sollicite de l'Académie le don de certains fascicules des annales et des bulletins en vue de compléter les collections du dépôt des archives. Cette demande est accordée.

L'imprimeur de l'Académie envoie échantillons des divers papiers dont il peut aujourd'hui disposer et fait connaître ses prix actuels d'impression. Il est fait choix d'un papier et décidé de continuer la publication des annales et bulletins.

M. Donnet donne lecture du rapport de sa gestion en qualité de secrétaire et bibliothécaire pendant les années 1914 à 1919. Ce document est adopté et sera imprimé dans le bulletin.

M. Dilis, trésorier, présente le compte rendu de la situation financière de l'Académie. Les recettes se montent à . . . fr. 7285,49
les dépenses comportent . . . . . » 6989,80
constituant au 31 décembre 1918 un solde de . . . fr. 295,69

Le président félicite le trésorier de son heureuse gestion.

Il est décidé de distribuer aux membres les derniers fascicules des annales et bulletins, et de leur réclamer en même temps leur cotisation de l'année 1914. Celle-ci sera portée à fr. 20,—.

Des démarches seront faites auprès du Gouvernement, de la Province et de la Ville pour obtenir la continuation de l'octroi des subsides dont l'Académie jouissait avant la guerre.

Considérant les malheurs inénarrables qu'a subis la Belgique par suite d'une guerre injuste et sanglante, considérant que tous les ressortissants des pays ennemis se sont rendus complices, au moins moralement, des crimes de tous genres qui ont été commis au cours de cette lutte atroce, les membres, à l'unanimité, décident que tous

les membres étrangers, appartenant aux pays ennemis, seront rayés des listes de l'Académie.

Une plainte est également déposée contre un membre correspondant regnicole qui sous l'occupation aurait pactisé avec les complices de l'ennemi. Il lui sera demandé des explications sur sa conduite et une décision sera prise ensuite à son sujet dans la prochaine séance.

Au sujet de l'échange des publications avec les sociétés établies en pays ennemi, il est décidé de surseoir provisoirement à une décision définitive et dans l'entretemps de suspendre les expéditions.

La rédaction des articles nécrologiques en souvenir des membres défunts, est confiée pour M. Rooses à M. Bergmans; pour M. Van der Ouderaa à M. Van Heurck; pour le baron de Borrekens à M. Donnet; pour M. Van Kuyck à M. Van Heurck; pour M. Kurth à M. Fris; pour M. de Witte à M. Saintenoy; pour M. Grandgaignage à M. Dilis; pour M. le chanoine Van Caster à M. l'abbé Philippen; pour M. Blomme à M. Saintenoy; pour M. van der Haeghen et le chanoine Balau à M. Fris; pour M. Lonchay à M. Paris, pour M. Schollaert à M. Bergmans; pour le baron du Sart à M. Saintenoy; pour le comte de Borchgrave à M. de Behault de Dornon; pour MM. Dechelette, Maspero et Mgr. Brom à M. Fris; pour le chevalier de Steurs à M. Donnet. La biographie de M. Freson est réservée.

Il est décidé en présence du grand nombre de vacatures qui se sont produites dans les rangs des membres de l'Académie, de tenir des séances pour les membres titulaires, suivies de séances ordinaires, les premiers dimanches des mois de mai et de juin.

Les candidatures pour les places vacantes seront présentées et discutées en mai; le vote pour les nominations aura lieu en juin.

Les séances bi-mensuelles reprendront ensuite leur cours régulier.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

*Le Secrétaire*, FERNAND DONNET.

*Le Président*, PAUL BERGMANS.

# Discours

DE M. PAUL BERGMANS, PRÉSIDENT,

*prononcé en séance du 6 avril 1919*

---

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

En rouvrant, après une si longue interruption, les travaux de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, je n'ai pas à rappeler les terribles événements qui nous obligèrent à suspendre nos séances, cette guerre formidable et effroyable qui a été un nouveau combat et une nouvelle victoire du droit contre la force, de la civilisation contre la barbarie. Notre pays a été au premier rang dans le combat ; il est aussi au premier rang dans la victoire. Nous pouvons en être légitimement fiers, et, si quelques traîtres odieux ont pactisé avec l'ennemi, la grande masse de la population belge s'est attiré les éloges du monde par sa fière résistance. Elle y puisera une ardeur nouvelle pour poursuivre la réalisation de son idéal de progrès matériel et moral.

Mais avant de reprendre la tâche, des devoirs s'imposent, d'abord celui de saluer les principaux artisans de la victoire : le Roi, symbole vivant de la patrie, incarnation radieuse de l'honneur et de la bravoure, la Reine, en qui se personnifient les plus belles qualités féminines, la bonté, la charité, l'esprit de sacrifice et d'abnégation ; — les soldats héroïques qui ont soutenu les premiers chocs, qui ont arrêté puis refoulé les hordes allemandes ; enfin les morts, tous nos morts glorieux, qu'ils soient tombés sur les champs de bataille, devant les pelotons d'exécution ou dans les camps de concentration. Que leur souvenir et leur exemple soient toujours présents à notre mémoire !

Vous estimerez avec moi que le premier acte de notre Compagnie doit être l'envoi d'une adresse à nos Souverains.

Vous me permettrez aussi de rendre un hommage particulier à la noble attitude de deux de nos confrères, qui ont payé, d'une longue déportation en Allemagne, le crime d'avoir affirmé leur patriotisme, d'avoir eu foi dans la destinée de la Belgique et d'avoir refusé toute compromission avec l'occupant. MM. Paul Fredericq et Henri Pirenne sont l'honneur du monde scientifique belge, et notre Académie, dont ils font partie depuis longtemps, est fière de leur condamnation autant que des hautes récompenses décernées à leurs vertus civiques.

Enfin, je suis certain d'être votre interprète en adressant des remercîments à mon prédécesseur, le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, qui a présidé nos travaux en 1914, avec la courtoisie et la compétence que nous lui connaissons et qui lui valent notre affectueuse estime. La faculté ne lui a pas permis de venir à Anvers pour assister à cette séance. L'occupation a été particulièrement douloureuse pour notre confrère, et les épreuves qu'il a dû subir avaient compromis sa santé. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il se remet peu à peu, et nous espérons le revoir bientôt parmi nous.

Au cours des quatre années et demie de la plus dure des occupations étrangères, notre Compagnie a éprouvé des pertes cruelles que notre secrétaire vous rappellera tantôt.

Et cependant, avant de combler les vides, nous allons vous proposer d'en créer de nouveaux. Pratiquant une des vertus caractéristiques de notre peuple, dont l'accueillante hospitalité est proverbiale, nous avions largement ouvert nos rangs aux savants étrangers, heureux de leur témoigner l'estime que nous avions pour leur personne et leurs travaux.

Vous savez comment l'Allemagne a répondu à la confiance des Belges, et comment, en particulier, une soi-disant élite intellectuelle a osé contresigner un manifeste où la Belgique est calomniée de la façon la plus abominable, où Caïn cherche à noircir Abel, suivant la forte expression d'un littérateur suisse. Nous ne pouvons oublier ces calomnies, pas plus que les massacres et les destructions, et notre devoir est tout tracé. Notre admirable reine l'a dit : «Un rideau de fer est tombé pour toujours entre les Allemands et nous». Aussi vous proposerons-nous la radiation de tous nos membres étrangers, honoraires ou correspondants, appartenant aux empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, aujourd'hui écroulés dans leur ignominie.

Dans nos rangs mêmes, nous aurons á procéder à une épuration pénible, mais indispensable.

* * *

Les traditions exigeraient que je prononce aujourd'hui devant vous un discours inaugural sur un sujet d'érudition. Il m'a semblé que les circonstances ne permettaient pas de me conformer à cet usage. Trop de sujets d'actualité, d'un intérêt vital pour nous, réclament notre attention. Je me contenterai donc de vous dire quelques mots sur un de ces sujets, celui de la restauration artistique de la Belgique.

Si la reconstitution économique du pays est au premier plan des préoccupations de tout Belge soucieux de l'avenir de sa patrie, il importe cependant de ne pas perdre de vue les intérêts de notre patrimoine artistique.

Celui-ci a souffert et beaucoup. Chacun de nous frémit en prononçant les noms de Dinant, Louvain, Lierre, Termonde, Dixmude, Ypres, Nieuport. Dans l'abominable martyre infligé à la Belgique, la rage des barbares teutons s'est acharnée sur nos monuments, qu'elle a détruits ou ravagés, sur nos œuvres d'art, qu'elle a anéanties ou volées, sur nos bibliothèques et nos archives, qu'elle a incendiées ou pillées. Il est difficile en ce moment d'établir la liste exacte de tout ce que nous avons perdu, dans nos collections publiques ou particulières. J'espère que le Gouvernement s'occupera de faire dresser cette liste qui sera longue et sinistre. Déjà pendant la guerre, le voyageur suédois Sven Hedin, un germanophile avéré, écrivait : « Quand on visite la Belgique, il convient d'endurcir son cœur. »

Maintenant que les Vandales sont vaincus, il faut qu'ils réparent le dommage causé.

Les puissances centrales ont d'ailleurs accepté les principes de Wilson. Elles doivent indemniser et restaurer complètement la Belgique, et ces principes s'apliquent au domaine artistique comme en matière économique, au grand Musée d'art qu'était notre pays aussi bien qu'à l'outillage des usines.

Il faut que les villes et les châteaux soient relevés, que les monuments soient reconstruits ou restaurés, que les œuvres d'art soient rendues ou compensées, que des dédommagements soient accordés pour les pertes

de nos bibliothèques et de nos dépôts d'archives, car nous devons étendre également à ces établissements, qui ont à la fois un caractère scientifique et artistique dans le sens le plus étendu du mot, le droit à la réparation.

Notre Académie d'archéologie ne saurait se désintéresser de trésors comme les archives d'Ypres ou la bibliothèque de Louvain.

Mais comment le dommage sera-t-il réparé? Suffit-il de payer les restaurations, de verser une indemnité pour tous les souvenirs de notre glorieux passé qui ont disparu par le fait d'une soldatesque dont un chef disait: « Nous ne laisserons aux vaincus que leurs yeux pour pleurer »; suffit-il, en un mot que l'Allemagne s'acquitte en argent?

La réponse à cette question ne saurait être douteuse, et elle a été formulée par l'Allemagne elle-même, peu de temps avant la guerre.

Lorsqu'en 1910, la Bavière fut sollicitée de prêter certains tableaux de la Pinacothèque de Munich à l'exposition rétrospective de l'Art belge au XVII^e^ siècle, organisée à Bruxelles, elle déclara par la voix d'un de ses ministres: «Les œuvres d'art des grands maîtres ne se paient pas avec de l'argent; elles peuvent seulement se remplacer par des œuvres d'art équivalentes. La perte d'un de nos tableaux, s'il était envoyé à Bruxelles, doit nous donner le droit d'en prendre d'autres, d'un mérite égal, à choisir dans les musées de la Belgique. »

La thèse est d'une justesse évidente. Elle doit recevoir son application dans le présent. *L'Adoration des mages* de Jordaens, à Dixmude, ne saurait être remplacée que par un autre chef-d'œuvre de l'art belge, à choisir dans les musées de l'Allemagne, de même que les bibliothèques allemandes devront fournir l'équivalent des manuscrits précieux consumés dans l'incendie exécrable de la bibliothèque de Louvain.

Ce qu'il faut, ce sont des compensations. Cette théorie des compensations artistiques a déjà été exposée à diverses reprises: ici même à la Société des Amis du Musée d'Anvers, dans un excellent rapport de M. Jacobs-Havenith; à Bruxelles, à la Chambre des représentants, dans un discours de M. Jules Destrée, accueilli par des applaudissements unanimes de l'assemblée; à l'Académie royale de Belgique, dans d'éloquents mémoires de MM. Fernand Khnopff et Georges Hulin de Loo. Nos délégués à la Conférence de la paix en sont saisis.

Parmi les œuvres que réclament les défenseurs de la théorie des

compensations artistiques, il en est une que je me permets de citer parce qu'elle me touche de plus près, comme Gantois. Ce sont les volets berlinois du polyptyque de l'Agneau mystique des frères van Eyck. Il faut qu'ils figurent en tête de la liste des tableaux à exiger de l'Allemagne, comme «à valoir» sur la créance artistique de la Belgique. Une fois rentrés à la cathédrale Saint-Bavon, il ne sera pas difficile d'obtenir la restitution des deux volets actuellement à Bruxelles, et l'œuvre admirable sera enfin reconstituée dans la ville où elle a été créée. Comme M. Vandervelde le disait à Londres dès 1916: «Le jour où elle aura réalisé son unité radieuse, la Belgique délivrée y verra le symbole de son martyre et de sa rédemption.»

Une autre compensation me tient particulièrement à cœur, qui, je crois, n'a pas été indiquée jusqu'ici. Vous savez avec quel élan généreux le monde entier a répondu à l'appel en faveur de la reconstitution de la bibliothèque de Louvain. De partout affluent les dons et il est permis d'espérer que l'université sera dotée d'un outillage livresque en rapport avec les besoins de son enseignement. Mais si les livres modernes peuvent se remplacer, et même dans une certaine mesure les livres anciens, comment suppléer à la perte des nombreux manuscrits qui constituaient une collection d'une valeur si considérable? Il s'agit de trouver une contre-valeur, dans le même ordre d'idées. Or elle existe: l'Allemagne et l'Autriche possèdent un grand nombre de manuscrits précieux d'origine belge. Parmi ceux qui pourraient être réclamés pour Louvain, je citerai le célèbre exemplaire de l'œuvre de notre grand chroniqueur Froissart, en quatre volumes, provenant de la bibliothèque d'Antoine de Bourgogne, et conservée dans la bibliothèque de Breslau. Lors de la prise de cette ville par les Français, en 1807, un article spécial de la capitulation stipula que le Froissart ne serait pas enlevé, ce qui n'empêcha pas le commissaire du gouvernement français de le réclamer pour la bibliothèque nationale à Paris. Les Allemands sont très fiers d'avoir joué alors le commissaire français en lui répondant qu'il y avait déjà à Paris un exemplaire du manuscrit, tout aussi bien calligraphié; ils avaient soin de ne pas faire mention des admirables miniatures, dues principalement à deux des grands artistes qui ont travaillé pour la cour des ducs de Boulogne vers le milieu du XV^e^ siècle: Loyset Liédet et le maître de la Toison d'or, qu'il faut peut-être identifier avec Philippe de Mazerolles. Ce Froissart

de Breslau est un trésor belge ; en le remettant à la bibliothèque de Louvain qu'elle a incendiée, l'Allemagne ne réparerait pas son crime, mais elle offrirait du moins un certain dédommagement.

Déjà certains esprits vont plus loin. Ils ne se contentent plus de compensations ; ils font valoir aussi des revendications. Ici encore, ils se basent sur l'exemple donné par l'Allemagne elle-même.

Dans une requête adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts par M Alph. van Werveke, conservateur des musées d'archéologie de la ville de Gand, celui-ci demande que l'on réclame à l'Autriche les tableaux qu'elle a enlevés à la Belgique à la fin du XVIII^e^ siècle, notamment lors de la suppression des Jésuites sous le règne de Marie-Thérèse, et d'autres couvents sous le règne de Joseph II. M. Van Werveke se base sur les rapports documentés publiés naguère sur la question par Charles Piot. Et il invoque à l'appui de cette revendication le fait qui s'est passé à Gand, au début de l'occupation allemande. Le Musée d'archéologie possédait un fanion brodé pris à un corps de cavalerie prussien par les Autrichiens à la bataille de Maxen, en 1759. Cet objet avait été cédé au Musée par la confrérie gantoise de Saint-Georges, qui l'avait reçu elle-même du général autrichien de Saint-Ignon.

Or les Allemands ont enlevé le fanion du Musée en décembre 1914 et l'ont transporté au Musée de la guerre à Berlin, en déclarant qu'entrés à Gand en vainqueurs, ils reprenaient par la force ce qui leur avait été enlevé par la force. Bien d'autres exemples pourraient être cités : la remise au Musée de Cassel de certains tableaux de l'Ermitage, etc.

Aujourd'hui les vainqueurs sont les Alliés, et la logique la plus élémentaire interdit aux Allemands, et à leurs complices, de nous contester le droit de reprendre aussi par la force ce qui nous fut enlevé par la force, de réparer ainsi les illégalités commises à notre égard. Déjà l'Italie est entrée dans cette voie.

Les juristes nous apprennent qu'il n'y a pas de prescription pour le vol. Aussi remonterai-je jusqu'au XVI^e^ siècle, pour vous signaler un chef-d'œuvre de l'art national que nous pouvons légalement réclamer. Il s'agit d'un des plus importants tableaux de Memling, le triptyque du *Jugement dernier* de Dantzig. Ce tableau était transporté en Angleterre, en 1473, sur une galère du consul florentin de Bruges, Thomas Portinari, quand le navire fut attaqué dans la mer du Nord

par un corsaire de Dantzig, Paul Beneke, qui profita de la guerre existant alors entre la Hanse du Nord et l'Angleterre pour s'en emparer. Les commanditaires de Beneke, sans doute pour remercier le Ciel de la riche prise qui leur était échue, car la cargaison était abondante et précieuse, offrirent à l'église Ste-Marie de Dantzig le triptyque Ils avaient sans doute adopté la devise blasphématoire de Guillaume II et de ses soldats : « *Gott mit uns !* »

Mais je m'arrête, Messieurs. Il m'aura suffi d'appeler votre attention sur un sujet d'une actualité brûlante, puisque nous sommes à la veille des préliminaires du traité de paix. Chacun de nous est persuadé, j'en suis certain, de la justice et de la nécessité de la restauration artistique de la Belgique. Collaborons à cette œuvre dans la sphère de nos spécialités respectives, et ne perdons aucune occasion de faire valoir nos droits.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 MAI 1919

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Saintenoy, *conseiller*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire ;* Dilis, *trésorier*.

MM. le président Blomme, Soil de Moriamé, Kintsschots, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Casier, Willemsen, Geudens, chanoine Laenen

Il est procédé à l'élection de cinq conseillers en remplacement de MM. Alphonse de Witte, chanoine Van Caster, Rooses, L. Blomme et baron de Borrekens, décédés.

M. Dilis, en qualité de trésorier, devant faire partie du conseil, est élu par acclamation.

Il est procédé au vote pour l'attribution des quatre autres sièges. Treize membres prennent part au scrutin. MM. Pirenne, Casier, Destrée et Hulin de Loo sont nommés.

Le mandat de tous les autres conseillers est confirmé.

Un nouveau scrutin est ensuite ouvert pour la nomination d'un vice-président. M. Pirenne est désigné en cette qualité.

MM. Donnet et Dilis sont réélus respectivement en qualité de secrétaire et de trésorier.

En vue de l'élection qui aura lieu au mois de juin prochain, il est arrêté pour les neuf places vacantes de membre titulaire, une liste de dix-neuf candidats. Pour les douze places de membre correspondant regnicole trente candidatures sont, après discussion, définitivement adoptées.

La séance est levée à 3 heures.

*Le Secrétaire,* — FERNAND DONNET.

*Pr le Président,* — PAUL SAINTENOY.

## SÉANCE DU 5 MAI 1919

La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, *conseiller*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire ;* Dilis, *trésorier*.

MM. Soil de Moriamé, Kintsschots, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Casier, Destrée, président Blomme, chanoine Laenen, Willemsen, Geudens, membres titulaires.

MM. Fris, Bilmeyer, Paris, Van Heurck, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Bergmans, président ; De Ceuleneer, dom Berlière, de Behault de Dornon, chanoine van den Gheyn, Matthieu, Destrée, Comhaire, membres titulaires ; Naveau, membre correspondant regnicole.

Par la voie du « Moniteur belge » du 16 avril 1919, les souverains belges ont transmis à l'Académie leur gratitude pour le témoignage de loyauté qu'elle leur avait offert.

M. Geudens donne connaissance du travail qu'il a consacré à l'analyse d'un document de 1338, rappelant l'accord intervenu, par devant le Magistrat d'Anvers, entre le chapitre de l'église Notre-Dame et les habitants dont les propriétés avaient été nouvellement incorporées dans l'enceinte de la ville d'Anvers à la suite de l'agrandissement de 1298 à 1314. Les arbitres nommés pour apaiser ce différent énumèrent la nature des propriétés soumises à la dîme. Il est permis ainsi d'obtenir des renseignements précis sur la topographie des nouveaux quartiers et sur le genre de culture auquel les habitants se consacraient.

M. le chanoine Laenen fait remarquer que le droit de percevoir des dîmes sur les terrains extra muros appartenait très anciennement déjà au chapitre ; il suppose que le différent en question a peut-être été soulevé par suite de la réclamation de payement de petites dîmes dues par suite de changements dans le mode de culture ; il voudrait que l'origine du conflit fut éclairci davantage.

M. Fris demande que lors de l'impression du travail de M. Geudens, le document lui-même soit reproduit intégralement.

M. le chanoine Laenen croit pouvoir introduire un élément nouveau

dans le problème de l'origine des villes du moyen-âge. Il n'est pas persuadé que celles-ci soient toujours le résultat d'un travail économique. A cette époque on peut constater dans les villes naissantes l'existence de deux églises. Leur origine est facile à établir. Dans les *villae* au VIIIe et IXe siècles des édifices sont construits par les propriétaires pour les besoins religeux des habitants de leur bien ; un prêtre est attaché à ces oratoires. Ce fut l'origine de la paroisse. Celle-ci continua à faire partie du domaine, se vendit, se légua, se transmit avec lui. La propriété en passa dans la suite à l'évêque et au curé, puis aux communautés de paroissiens qui remplacèrent les fabriciens. A côté de ces églises domaniales s'érigèrent des oratoires relevant uniquement de l'autorité ecclésiastique. La prospérité de ceux-ci s'augmenta bientôt au point de dépasser l'importance de l'église primitive. Il en résulta l'établissement simultané de deux domaines distincts, constitués par l'église libre et l'église domaniale, dont relevaient des populations jouissant d'un régime juridique différent. Cette situation se constata à l'origine dans la plupart des villes de l'archevêché de Malines. Pour étayer sa thèse, M. le chanoine Laenen cite les diverses villes des provinces d'Anvers et du Brabant et démontre l'existence sur leur territoire de ces deux églises distinctes.

M. Fris félicite l'orateur pour sa communication dont il souligne l'importance. Il croit toutefois devoir établir sur ce point une distinction entre la formation des villes flamandes et brabançonnes.

Le travail de M. le chanoine Laenen étant destiné à une publication étrangère, les membres émettent le vœu qu'il réserve à l'Académie une ampliation de ce travail qui pourrait ensuite paraître aux annales.

Vu l'heure avancée, la lecture de la communication de M. Donnet est remise à la séance de juin.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Pr le Président*,
PAUL SAINTENOY.

# Rapport du Secrétaire sur l'exercice 1914-1919.

MESSIEURS,

Le 2 Août 1914 l'Académie était régulièrement convoquée et devait tenir sa séance bi-mensuelle. Six membres seulement répondirent à l'appel. Beaucoup d'autres s'étaient excusés. Notre président, retenu par ses fonctions officielles, ne pouvait quitter la commune dont il était le chef; d'autres confrères avaient télégraphiquement motivé leur absence; le devoir les empêchait de se rendre à Anvers. Des nouvelles d'une gravité extrême étaient en effet soudainement venu troubler la tranquillité confiante et le calme heureux de la patrie belge. Un voisin puissant, au mépris des traités les plus sacrés, méconnaissant toutes les lois de la justice et de l'équité, menaçait notre existence. Bientôt passant des menaces aux faits, il violait lâchement nos frontières. Dès lors les évènements se précipitèrent, et le pays terrifié fut pendant de longs mois, pendant plusieurs années, la proie de la plus sanglante des guerres, de la plus barbare des persécutions, d'abominations telles qu'il faudrait remonter bien haut dans les fastes de l'histoire pour en retrouver l'équivalence. D'autre part notre vaillante armée, conduite par le plus courageux des chefs, par le roi Albert, défendit avec un héroïsme sans pareil le sol sacré de la patrie, jusqu'au jour où le droit et la justice devaient enfin avoir raison de la barbarie, et rejeter loin de nos frontières l'ennemi vaincu et humilé. Pendant cette longue période de deuil et d'angoisse, nous fûmes contraints au silence. D'autres devoirs plus urgents nous réclamaient. Ce mauvais rêve à enfin pris fin. Fasse le Ciel qu'il ne se renouvelle pas et que la paix solidement établie nous permette d'augurer une ère de reconstitution et de prospérité.

Après cette longue interruption, c'est pour nous tous une joie bien vive que de pouvoir reprendre nos travaux. Que notre premier devoir soit d'adresser aujourd'hui un hommage ému aux confrères que si nombreux nous avons perdus pendant cette interminable période d'épreuve. Neuf vides se sont produits dans les rangs de nos membres titulaires. Successivement nous avons eu a déplorer la perte de M. *Max Rooses*, décédé

à Anvers le 15 Juillet 1914. Il était né dans cette même ville le 10 février 1839 et faisait partie de notre compagnie depuis 1881 ; il consacra la plus grande partie de son existence aux études artistiques, et dans ce domaine étudia surtout l'œuvre de Rubens qu'en de nombreux ouvrages, il reconstitua et décrivit dans tous ses détails. Dans nos publications nous retrouvons les études qu'il consacra à *La maison de Rubens*, au *Plus ancien fac-simili d'un manuscrit* et à *l'Edition Plantienne des œuvres de Hubert Goltzius*. Il y fit aussi insérer *la notice biographique et bibliographique de Henri Hymans*.

M. P. Van der Ouderaa se consacra à la peinture. Son pinceau habile produisit de multiples œuvres artistiques consacrées surtout à des sujets historiques. Il dirigea pendant de nombreuses années un des ateliers de peinture de figure à l'Institut supérieur des Beaux-Arts. Ses convictions artistiques étaient ardentes et sincères ; à maintes reprises il en prit la défense par la plume dans des journaux ou des revues. Il était entré dans notre compagnie en 1891 et en devint membre titulaire en 1904. Il est mort à Anvers le 5 janvier 1915, dans sa soixante-treizième année.

C'est aux études généalogiques que M. le baron C. de Borrekens consacra une bonne partie de son existence. En cette matière si délicate son érudition était sûre et pleine d'autorité. D'une complaisance inlassable et d'une courtoisie rare, il se plaisait à communiquer à ceux qui avaient recours à ses lumières le fruit de ses laborieuses recherches. Diverses généalogies dues à sa plume érudite ont paru dans « l'Annuaire de la noblesse de Belgique ». Ce sont celles notamment des familles van den Werve, van den Berghe, Ullens, Muytinckx, van Gindertaelen, Goubau, d'autres encore. M. le baron de Borrekens, qui était né à Anvers le 6 août 1836, décéda en exil à La Haye le 7 mars 1915. Membre correspondant de notre compagnie depuis 1893 ; il fut promu titulaire en 1894 ; il faisait également partie du Conseil héraldique.

Echevin des Beaux-Arts de la ville d'Anvers, M. Fr. Van Kuyck a présidé pendant de nombreuses années à toutes les manifestations artistiques qui y furent organisées. Leur succès lui est en grande partie dû, car son activité était inlassable, et c'est ainsi qu'il s'est à bon droit acquis la reconnaissance de ses concitoyens. Entré dans notre compagnie en 1889, il fut promu membre titulaire en 1896.

Depuis 1877, Godefroid Kurth faisait partie de l'Académie comme

membre correspondant regnicole, et depuis 1886 comme membre titulaire. Dans le domaine historique sa supériorité s'est affirmée d'une manière si prépondérante qu'il serait superflu d'énumérer ici les droits qu'il s'est acquis à la reconnaissance de ses compatriotes. Les études historiques en Belgique lui doivent leur renaissance et leur épanouissement, et ses œuvres témoignent incontestablement d'une érudition et d'une supériorité intellectuelle que nul n'a songé à contester. Dans nos publications il fit paraître son *Etude critique sur Saint Lambert et son premier biographe.* Né à Arlon le 11 mai 1887, il est décédé à Assche, le 3 janvier 1916.

A diverses reprises M. Alphonse de Witte a rempli parmi nous les fonctions de vice-président et de président. Depuis qu'il a pris place dans nos rangs en 1888, il se dévoua à la prospérité de l'Académie et lui rendit d'incontestables services. C'est à la numismatique surtout qu'il se consacra et il s'acquit par la richesse de ses collections et par la sûreté de ses connaissances une érudition qui s'affirma surtout par les très nombreuses études qu'il publia. Pour ne citer que celles qu'il confia à nos publications, je vous rappellerai, en parcourant nos annales ou bulletins des études relatives à une *Requête de François-Jean Moretus en 1758, Les médailles des Statues de neige, Un tableau inconnu de Gilles Smeyers, La médaille religieuse en Belgique, Cent ans d'histoire de la médaille en Belgique, La marque monétaire d'une monnaie française, Un triens inédit du monétaire Theudegilus, Philippe-le-Bon, plomb satirique, Les places décimales du corps des monnayeurs brabançons, Les développements de la Science numismatique en Belgique, etc.* Enfin faut-il que je fasse encore mention de son *Histoire Monétaire du Brabant*, travail témoignant de recherches approfondies et qui rendit à tous les collectionneurs, à tous les archéologues des services inappréciables. Né à Ixelles le 28 mars 1851, Alphonse de Witte termina ses jours dans la même commune le 1 août 1916.

C'est dans un concours institué par notre Académie que M. Edmond Grandgaignage vit couronner le travail qu'il avait consacré à *l'Histoire du Péage de l'Escaut.* A la suite de ce succès, il entra en 1868 dans notre compagnie pour être promu membre titulaire en 1870. Lorsqu'il mourût le 30 janvier 1917, il était le doyen d'âge de notre compagnie. Pendant de nombreuses années il avait rempli les fonctions

de directeur de l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers et de président du Cercle Artistique

A diverses reprises M. le chanoine Van Caster occupa la présidence de notre Académie. Il compta toujours parmi nos membres les plus dévoués, assistant régulièrement à nos séances, participant activement à nos travaux. Reçu membre correspondant regnicole en 1888, il devint membre titulaire en 1891. A maintes reprises nous accueillîmes ses communications dans nos publications; qu'il me suffise de vous rappeler les notices qu'il consacra aux : *Appareils d'éclairage au moyen âge et à la renaissance*, ses *Quelques remarques sur les constructions élevées par Luc Fay d'Herbe*, son *Etude sur la restauration de l'Hôtel-de-Ville de Malines* et celle sur *La dentelle à Malines*. Dans une discussion pleine d'intérêt relative à la peinture décorative, il combattit une thèse soutenue parmi nous par M. Helbig, et publia à ce sujet une première notice dans laquelle il affirmait que *Les peintures murales n'étaient pas exécutées d'après un plan d'ensemble dans nos contrées* ; d'autres communications étaient consacrées à une *Replique à M. Helbig*, puis à une *Conclusion sur la peinture murale dans nos contrées*. Il fit aussi connaître son *Appréciation sur l'histoire du grand Conseil de Malines*.

Né dans cette dernière ville, M. le chanoine Van Caster pendant sa longue existence, prit une part importante à toutes les manifestations artistiques ou archéologiques qui y furent organisées; il se consacra inlassablement à fouiller ses fastes historiques, à étudier ses monuments et ses institutions. Sa riche bibliothèque, ses collections graphiques et autres, se distinguaient presqu'entièrement par ce même caractère local. Notre regretté confrère, terrassé par une longue maladie, termina ses jours dans sa ville natale le 7 mai 1918; il y avait vu le jour le 26 août 1836.

M. Léonard Blomme était un architecte de grand talent. Pendant de longues années il remplit avec un zèle inlassable les si importantes fonctions de directeur de l'atelier de sculpture de l'Institut supérieur des Beaux Arts. Il était aussi membre de l'Académie de Belgique et vice-président de la Commission royale des Monuments et des sites. Les monuments nombreux qu'il éleva : églises, hôtels-de-ville, édifices particuliers, témoignent de la valeur de ses conceptions artistiques. Né à Anvers le 2 mai 1840, il mourut dans la même ville le 23 juillet

1918. Il était entré comme membre correspondant dans notre compagnie en 1896 et en était devenu titulaire en 1901.

Depuis notre dernier rapport nous avons aussi eu à déplorer le décès de trois membres correspondants regnicoles.

Ce fut d'abord le 3 mai 1916 celui de M. Victor van der Haeghen, que nous avions reçu parmi nous en 1900. Archiviste de la ville de Gand, il mit à contribution le riche dépôt confié à ses soins éclairés pour en extraire la matière de nombreux travaux relatifs à son passé historique et artistique. C'est dans ce domaine que chacun put surtout apprécier les recherches si sûres qui lui permirent de reconstituer les origines de l'ancienne école de peinture de sa ville natale. Dans nos publications nous retrouvons deux notices dues à sa plume, notamment celle relative à *La conspiration pour délivrer Gand et la Flandre de la domination espagnole en* 1631, et ensuite celle qu'il consacra à narrer les péripéties *d'Un pari engagé à Gand au sujet du chiffre de la population d'Anvers.*

Pendant la même année 1916, nous avons eu le regret de perdre M. le chanoine Sylvain Balau qui avait été élu membre correspondant en 1911. Il est mort à Liége le 10 juillet 1915 et il avait vu le jour le 12 juin 1854 à Cortil Noirmont. Il collabora à de nombreuses revues et publia aussi des ouvrages dont la valeur fut justement appréciée; nous citerons: *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique*, *La Belgique sous l'empire*, *Les sources de l'histoire du pays de Liége au moyen âge*, *Chroniques liégeoises*, etc.

Enfin M. Henri Lonchay, professeur à l'Université de Bruxelles, qui était entré dans nos rangs en 1911, est décédé à Schaerbeek le 13 décembre 1913; il était né à Liége le 10 avril 1860.

Historien de grande valeur, il publia des travaux qui furent accueillis avec une faveur méritée. Dans les publications de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, il multiplia les communications. Parmi ses ouvrages nous nous bornerons à citer son histoire de *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas.* Rappelons aussi son étude relative à *La principauté de Liége, la France et l'Espagne aux Pays-Bas* — et celle dans laquelle il étudie *L'attitude des Souverains des Pays-Bas à l'égard du Pays de Liege au XVI^e siècle.*

M. François Schollaert est trop connu comme homme d'Etat pour

que nous devions insister longuement sur les services signalés qu'il a rendus au pays au cours de sa carrière politique.

Son dévouement resta acquis au gouvernement pendant les années désastreuses de la guerre, et c'est sur le sol hospitalier de la France qu'il continua à consacrer son activité aux affaires politiques et à s'occuper des mesures à prendre pour sauver la patrie souffrante.

Il est mort au Havre, le 29 Juin 1918. Il avait été nommé membre d'honneur de notre compagnie en 1898, pendant qu'il remplissait les hautes fonctions de Ministre des Sciences et des Arts.

Nous avons aussi eu à constater avec regret le décès de trois membres honoraires regnicoles. Ce sont:

M. le baron Raoul du Sart de Bouland, reçu dans notre compagnie en 1907. Il avait vu le jour à Tournai, le 20 décembre 1857; il est mort au château de Moustier-au-Bois, le 9 juillet 1915. Pendant plusieurs années il remplit les hautes fonctions de gouverneur du Hainaut. Il se signala surtout par le zèle avec lequel il s'appliqua au règlement des questions sociales parfois si importantes qui agitaient de plus en plus les masses populaires. Ses efforts furent unanimement appréciés, et c'est à juste titre qu'il acquit une autorité devant laquelle ses adversaires même s'inclinaient. Homme de goût, collectionneur avisé, il s'attacha surtout à l'étude des ex-libris. Dans ce domaine il publia plusieurs brochures de grand intérêt.

M. Jules Fréson, magistrat distingué, remplit pendant de longues années les fonctions de conseiller à la Cour d'appel de Liége. Fervent d'archéologie et d'histoire locale, il collabora activement à divers journaux et revues dans lesquels il publia d'intéressantes chroniques et de nombreuses notices. Il était né à Huy, le 30 décembre 1827; il mourut à Liége, le 1 mai 1916.

M. J. Freson avait été nommé membre honoraire en 1889.

Le baron Emile de Borchgrave faisait depuis longtemps partie de notre compagnie; en 1909 il fut promu membre honoraire. Assidu à nos séances, il porta toujours le plus vif intérêt à nos travaux et à diverses reprises voulut bien représenter l'académie à l'étranger. Comme diplomate il remplit une carrière excessivement brillante et rendit à sa patrie des services qui furent justement appréciés.

Dans le domaine scientifique il acquit également d'incontestables mérites; qu'il me suffise de citer parmi les travaux qu'il publia, son

*Histoire des Colonies Belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle*, que suivirent bientôt d'autres études consacrées également aux *Rapports qui existaient dans les siècles passés, entre nos provinces et l'empire d'Allemagne*. Né à Gand, le 27 décembre 1837, il mourut à Bruxelles, le 19 septembre 1917.

Le 1 juillet 1916 s'éteignait à Paris, où il était né en 1846, un de nos plus anciens membres honoraires étrangers, M. Gaston Maspero. Il était entré dans notre compagnie en 1884. Professeur au collège de France, il quitta son pays, pour pouvoir remplir en Egypte les fonctions de directeur de la mission archéologique française au Caire, puis de directeur du musée de Bulaq.

Au point de vue de l'Egyptologie, les services qu'il rendit furent incalculables Les fouilles qu'il dirigea furent pour les sciences archéologiques des plus fructueuses. Il réussit à déchiffrer les textes les plus obscurs ; il parvint en quelque sorte à faire revivre la littérature égyptienne et à reconstituer sa grammaire.

Les hiéroglyphes n'avaient pour lui pas de secrets. Grâce à d'intelligentes restaurations il put sauver de la ruine maints monuments précieux. Enfin ses ouvrages, tels *L'histoire ancienne des peuples de l'Orient* et son *Manuel d'archéologie égyptienne*, lui permirent de résumer et de répandre les notions artistiques qu'il avait pû si heureusement reconstituer.

Sévèrement séparés pendant ces quatre années et demie de guerre du monde entier, il nous a été impossible de conserver nos relations avec les sociétés étrangères. Des vides se sont produits pendant ce temps dans les rangs de nos membres correspondants étrangers. Il nous a été donné d'avoir connaissance de plusieurs de ceux-ci, mais en ce moment, les difficultés de communication était encore très grandes, on voudra bien nous excuser si involontairement nous commettons des omissions.

Le 7 février 1915 décédait à Utrecht, à l'âge de 51 ans, Mgr Gisbert Brom, qui avait été reçu en 1913 dans notre compagnie. Depuis 1906 il remplissait à Rome les fonctions de directeur de l'Institut historique Neerlandais. Les nombreux travaux historiques dont il était l'auteur l'avaient à juste titre désigné pour ces importantes fonctions. Parmi ceux-ci signalons *Bullarium Trajectense*, le *Guide aux archives vaticanes*, les *Archivalia*, sans compter maintes autres études ayant trait

à l'histoire de sa patrie, qu'il prodigua dans nombre de revues et de recueils spéciaux.

Le chevalier Victor de Stuers avait été élu correspondant en 1900 ; il est mort à La Haye le 21 Mars 1916. Toute son existence fut consacrée au culte des arts. Il fut placé en 1875 à la tête de l'administration des arts et des sciences nouvellement créée au ministère de l'intérieur. A ce titre il présida à toutes les manifestations artistiques qui se produisirent en Hollande, et surtout dirigea avec intelligence la restauration des monuments anciens. On doit à sa plume érudite nombre d'articles de revues et de journaux, dans lesquels il préconisait ou exposait ses opinions en matière d'art ou d'archéologie.

Malgré sa situation, malgré son âge, M. Jean Dechelette n'hésita pas, lorsqu'il vit sa patrie en danger, à prendre les armes pour la défendre. Une mort glorieuse devait consacrer cet acte d'héroïsme et il périt de la mort des braves en 1914 ; il était né à Roanne le 8 janvier 1862.

Tous nous nous associerons à l'hommage que la France a rendu à ce citoyen d'élite. Son trépas fut aussi pour la science une perte bien grande On connait son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine* qui fut reçu dans le monde savant avec une si unanime faveur. Il est aussi l'auteur de la belle publication si richement illustrée relative aux *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine.* Il publia encore le résultat des *Fouilles du Mont Beuvray*, ainsi qu'au moins une centaine de mémoires et de notices relatifs à l'archéologie préhistorique, celtique, gallo-romaine et médiévale.

Des biographies spéciales, consacrées à la mémoire de nos confrères défunts doivent être rédigées, afin que leur souvenir reste vivace parmi nous et qu'une trace reconnaissante perpétue dans nos publications les indéniables services qu'ils ont rendus à notre compagnie.

Après avoir payé à ces morts tant regrettés l'hommage qui justement leur est dû, je faillirais à ma tâche, si je ne rappelais aussi brièvement les services que plusieurs de nos membres ont, pendant les années néfastes de l'occupation, rendus à leur patrie ou les sévices qu'ils ont eu à souffrir de la part d'un ennemi devant lequel ni la valeur intellectuelle, ni l'âge, ni le caractère ne trouvaient grâce.

Ce fut d'abord notre confrère le major de Witte qui, chargé de la défense du fort de Waelhem, arrêta par son héroïque résistance la ruée allemande dirigée contre la place d'Anvers.

Pressé par des forces cent fois supérieures, accablé par les moyens de destruction irrésistibles, il fut contraint de se rendre à l'ennemi lorsque presque seul il n'eut plus pour retraite que les ruines informes du poste qu'il avait si vaillamment défendu.

Ce furent encore nos confrères MM. Fredericq et Pirenne qui, avec un irréductible courage, s'opposèrent aux exigences du pouvoir occupant et refusèrent noblement de se rendre complices des mesures anti-nationales qu'il s'efforcait de mettre en pratique, grâce au concours d'un groupe de traîtres salariés. Leur haute situation, leur science universellement admise, ne purent trouver grâce devant les envahisseurs; un long et cruel exil fut la récompense de leur fidélité à leur patrie souffrante.

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces noms celui de notre président sortant, le vicomte de Ghellinck. Premier magistrat de la commune d'Elseghem, il resta courageusement à son poste, se dévouant à chaque minute aux intérêts de ses administrés, et ne s'éloigna, que lorsqu'aux alentours, la bataille faisait rage et que les projectiles s'abattaient sur le château qu'il habitait. Aujourd'hui, le contre-coup de ces émotions s'est fait sentir et la maladie l'éloigne de nous. Vous vous joindrez, j'en suis persuadé, à moi, pour lui souhaiter une prompte et entière guérison. .

D'autres confrères encore eurent à subir l'inépuisable rigueur de l'ennemi. Je vous citerai MM. Fris, Stroobant, Saintenoy; j'en oublie peut être, et si je n'avais peur d'être trop personnel, j'y ajouterais le nom de votre secretraire; quelques uns furent emprisonnés, mais tous au moins furent soumis au régime odieux des perquisitions, des arrestations, des amendes et de ces sévices sans nombre en honneur chez ce peuple criminel, qui pourtant vantait si haut sa culture intellectuelle!

Accordons encore un symphatique et compatissant souvenir à quelques confrères qui eurent particulièrement à souffrir des rigueurs de la guerre, et spécialement au vénérable président Blomme, qui eut l'atroce douleur de devoir apprendre la destruction complète de sa riche et si hospitalière bibliothèque; le feu qui dévasta la ville de Termonde n'épargna pas ces précieuses richesses bibliographiques.

Cette même épreuve fut encore réservée au major de Witte; les rigueurs de la captivité furent pour lui singulièrement aggravées par l'incendie de son domicile familial à Malines, et la destruction complète

de sa bibliothèque et surtout des précieux documents, recueillis pendant de nombreuses années de recherches et de travail, et destinés à des études dont on attendait avec impatience la publication.

D'autres membres de notre compagnie, contraints par l'envahissement de leurs foyers, durent chercher asile à l'étranger et passer en exil ces longues années d'épreuves et de misère.

Comme bien on pense, pendant cette période si troublée, pendant ces heures de deuil et d'angoisse, l'activité de notre compagnie fut nulle. Nos séances forcément furent suspendues, et ce ne fut pas un des moindres supplices pour ceux qui durent subir les rigueurs barbares de l'occupation, que la suppression totale de toute vie intellectuelle, que l'interruption absolue de toutes relations avec les sociétés savantes, dont avant la guerre les publications et communications d'un si haut intérêt, régulièrement nous parvenaient de toutes les contrées du monde.

Et quant à nos bulletins et annales, il ne put plus être question d'en continuer la publication. Nous nous bornâmes à achever l'impression du volume LXVI de nos annales, alors en cours, et du Bulletin de l'année 1914. Et encore fallut-il que l'impression fut exécutée en secret, car nul travail de ce genre ne pouvait se faire sans être soumis à la censure de l'ennemi, et l'emploi de la langue française était sévèrement prohibé. Aucun patriote n'aurait consenti à se soumettre à pareil régime d'arbitraire et de tyrannie.

Les listes que nous publions plus loin vous montreront que pendant cette même période les envois reçus par notre bibliothèque furent pour ainsi dire nuls. Nous profitâmes de nos loisirs forcés pour faire classer et mettre complètement en ordre nos collections bibliographiques.

Nous nous sommes fait un devoir d'offrir au comité, constitué en vue de reconstituer la bibliothèque de l'université de Louvain, reduite en cendres par les armées allemandes, la série de nos annales et bulletins. Nous avons été heureux de pouvoir contribuer à cette œuvre de réparation et de protestation. Ce fut du reste dans nos locaux que furent rassemblés tous les envois destinés à l'Alma Mater louvaniste. Près de vingt deux mille volumes, dont beaucoup de grande valeur, ont jusqu'ici pu être réunis à Anvers et dirigés ensuite vers leur nouvelle destination

Actuellement un problème se présente à notre attention, et demande une prompte solution, c'est celui de l'impression de nos publications.

Le prix de la main d'œuvre atteint des taux inconnus jusqu'ici, la matière première, notamment le papier, est de qualité médiocre et d'une rareté persistante. Dans ces conditions, en présence de la modicité de nos ressources financières, il y aura lieu d'examiner quelles sont les mesures à prendre sans délai pour parer à cette crise. De nombreuses communications sont annoncées et seront produites en nos prochaines séances ; il faudrait que leur impression fût garantie et que la série interrompue de nos publications puisse être reprise le plus tôt possible

Il serait à souhaiter aussi que nous adressions un appel à toutes les sociétés étrangères avec lesquelles nous étions en relations d'échange, afin d'obtenir que les publications parues pendant les années de la guerre nous soient envoyées.

MESSIEURS,

La terrible épreuve que nous avons dû subir est terminée. La victoire a couronné la valeur des armées alliées, et Dieu aidant, le droit et la justice ont triomphé de la barbarie et de l'injustice. Mais notre patrie a énormément souffert ; sa prospérité, autrefois si grande, est mise en péril ; l'avenir parfois semble encore être menaçant. Une grande tâche est dévolue à tous les citoyens. L'œuvre de reconstitution et d'apaisement ne peut s'achever que par le concours de tous les dévouements, de toutes les bonnes volontés. Dans notre modeste domaine, nous pouvons coopérer à ce but régénérateur. Que tous nos efforts tendent à contribuer au réveil moral de notre patrie si éprouvée. L'Académie royale d'archéologie de Belgique s'est toujours tenue au premier rang des organismes scientifiques du pays. Cette fois elle ne faillira pas non plus à sa tâche.

Vous avez à pourvoir au remplacement de nos confrères défunts, à la reprise de nos relations scientifiques, à la continuation de nos publications, au réveil de notre vie intellectuelle. Je suis persuadé que tous vous unirez vos efforts dans ce but et que notre compagnie pourra bientôt, au sein de la patrie apaisée et reconstituée, reprendre le cours laborieux et fécond de ses travaux et de ses succès.

*Le Secretaire et bibliothécaire,*

FERNAND DONNET.

Anvers, 6 avril 1919.

# NOTICE NÉCROLOGIQUE
SUR
# M. PIERRE VAN DER OUDERAA,
MEMBRE TITULAIRE.

M. Pierre Van der Ouderaa, artiste-peintre, est mort à Anvers le 5 janvier 1915, dans sa soixante-treizième année, à la suite d'un refroidissement contracté lors de l'évacuation d'Anvers, en octobre 1914. Il s'était appliqué à la peinture d'histoire profane et se consacra, à la suite d'un voyage en Terre Sainte, presque exclusivement, à la peinture religieuse. On possède de lui aussi quelques bons portraits, notamment ceux des peintres David Col (Musée d'Anvers) et Constant Cap, celui du ministre d'Etat Paul Segers et le sien propre, offert par l'artiste au Musée des Académiciens d'Anvers.

Pierre Van der Ouderaa, né à Anvers le 13 janvier 1841, était par ses parents d'origine hollandaise. Son père était de Bergen-op-Zoom, sa mère de Roosendaal; ils appartenaient à la petite bourgeoisie et résidaient déjà à Anvers lors de la proclamation de l'indépendance belge.

Après des études primaires qui ne furent guère brillantes, notre regretté confrère entra à l'âge de quinze ans à l'Académie d'Anvers où il étudia successivement sous la direction de J. Jacobs, Van Lerius et N. De Keyser. En 1865, ayant pris part au concours de Rome, il fut proclamé, à l'épreuve préparatoire, premier avec Hennebicq, et n'obtint, à l'épreuve définitive, à la suite de certains désaccords entre les membres du jury, qu'un second grand prix, ce qui lui permit cependant de voyager pendant trois ans aux frais du Gouvernement, de la province et de la ville d'Anvers. Van der Ouderaa partit pour l'Italie au mois de juillet 1866. L'année précédente, en compagnie d'Albert Cogels, il avait visité Alger, Tunis, Oran et l'Espagne. A Rome, où il demeura pendant 18 mois, il se livra avec ardeur à l'étude approfondie du corps humain. De Belgique, où il était revenu en 1869, le peintre se

rendit en Hollande et y épousa le 5 juillet 1869 sa cousine, Melle Jeanne Van der Ouderaa, de Bergen-op-Zoom. Il avait mis à profit sa présence à Rome pour demander au pape la dispense d'usage. De retour à Anvers, il produisit des fantaisies romantiques ; puis, insensiblement, il entreprit l'exécution des grandes compositions dramatiques, touchant le plus souvent à l'histoire de sa ville natale, qui établirent sa réputation.

C'est ainsi qu'il peignit *Le Prêche de Tanchelin* (1870), *Philippe van Artevelde proclamé Ruwaart de Flandre* (1875), acheté d'abord pour le Musée d'Anvers mais remplacé, en 1879, par *La Réconciliation judiciaire, à la cathédrale d'Anvers, dans la chapelle de saint Joseph*, œuvre qui date de la même année ; *La veuve d'Egmont présentée au Magistrat d'Anvers* (1876), *La Réception officielle de Charles-Quint au Jardin de la Vieille Arbalète* (1876), *La Distribution des Roses* (1877), *Marguerite Harstein ou En route pour le supplice* (1880), *Une Réparation judiciaire* (1883), *La Joyeuse Entrée d'Anne d'Autriche* (1886), le triptyque *Exposition du corps de Jean Berchmans* (1890), don de la famille Legrelle à la cathédrale d'Anvers ; *La Peine du Parjure* (1887) et *Nul ne peut être soustrait à son juge naturel* (1898), deux sujets imposés qui ornent la salle de la Cour d'Assises au Palais de Justice d'Anvers. On sait que c'est sur la proposition de M. Théo. Smekens, président honoraire du Tribunal d'Anvers et membre honoraire de notre Académie, que la salle de la Cour d'Assises a été décorée de grandes compositions picturales. Feu notre confrère M. Pierre Génard, l'éminent archiviste anversois, a fourni à l'artiste les indications historiques et archéologiques nécessaires à l'exécution d'un grand nombre de ces tableaux, dont quelques-uns ont été popularisés par la gravure.

Sous l'influence d'un voyage entrepris en Egypte et en Palestine en 1893, Van der Ouderaa se consacra presque exclusivement à la peinture de sujets empruntés à l'histoire sainte. C'est alors qu'il produisit *Le Massacre des Innocents* (1896), *Le Retour du Calvaire* (1905), au Musée d'Anvers ; *Consummatum est* (1909), *La Mère des Douleurs* (1909), *La Madeleine touchée par la grâce divine* (1909), *Pour le bien de l'Humanité* (1910), *La sainte Famille* (1911) et enfin *Saint François au début de sa vocation* (1913), œuvre pour laquelle il entreprit, à

l'âge de 70 ans, un voyage d'études à Assise et qui a été aussi la dernière grande composition du maître.

Van der Ouderaa est représenté aux Musées d'Anvers, de Bruxelles *(Le dernier refuge)* et de Termonde *(Une Réparation judiciaire)*. Il obtint la médaille d'or à Anvers (1879, *La Réconciliation judiciaire)*, à Amsterdam (1883, *Marguerite Harstein*) à Lyon (1885, *Les Correcteurs du Musée Plantin*), à Berlin (1896, *Le Massacre des Innocents)*; la médaille de première classe à Anvers en 1894, la médaille de deuxième classe à Anvers en 1885 et à Bordeaux en 1895; une médaille d'argent à Sydenham en 1874 et à Lyon la même année

Promu chevalier de l'ordre de Léopold en 1881, il fut élevé au rang d'officier dix ans plus tard. Il était membre effectif du Corps académique et, depuis 1886, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers. A la mort de Nicaise De Keyser, on offrit à Van der Ouderaa la place de directeur de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers ; il la déclina en faveur de Verlat. Mais lorsque ce dernier vint à mourir, cette direction, qui revenait de droit à notre confrère, fut confiée à Albrecht de Vriendt. Ce fut là, m'a-t-on dit, la grande déception de sa vie. En 1872, la direction de l'Académie de Prague lui avait été proposée, mais comme il ne désirait pas quitter sa ville natale, il refusa. Jean Swerts, le peintre de fresques, à qui elle fut offerte ensuite, accepta.

Van der Ouderaa avait été élu membre correspondant de notre compagnie en 1891, membre titulaire en 1904.

En même temps qu'il maniait les pinceaux, Van der Ouderaa s'était adonné à des études littéraires qui correspondaient à ses goûts. Il collabora à diverses publications et donna même quelques conférences sur les beaux-arts, et sur les voyages qu'il avait entrepris.

Notre confrère laisse deux enfants, un fils, M. Norbert Van der Ouderaa, médecin oculiste, et une fille, Madame Théo van Dormaal, qui cultive avec un appréciable succès la peinture des fleurs.

Le peintre Van der Ouderaa, fréquemment fêté par le public, fut-il un grand artiste? Nous ne le pensons pas. Ce fut certes un maître habile, consciencieux, un peintre honnête comme il fut, dans toute l'acception du mot, un honnête homme. Académicien et traditionnaliste irréductible, il resta étranger et hostile aux grands courants rénovateurs de l'art moderne. Sa peinture savante, correcte et froide

est loin d'évoquer le passé dont il n'a pas compris l'esprit. Ce sont surtout ses tableaux religieux qui montrent à l'évidence qu'il n'est pas du nombre de ces maîtres qui font le grand renom de notre école flamande. Si beaucoup de ces compositions s'imposent par l'éclat de leur coloris, la perfection de leur dessin, c'est cependant en vain qu'on cherche dans l'œuvre de ce parfait chrétien quelque sentiment religieux. Aussi nous considérons comme une grande erreur de sa part d'avoir abandonné la peinture d'histoire profane pour s'adonner à un genre qui exige un génie que l'artiste ne possédait pas. Cependant son souvenir ne périra point et son nom marquera dans l'histoire de l'école de peinture flamande.

EMILE H. VAN HEURCK.

# Le Baron de Borchgrave

## Diplomate et historien

Emile-Jacques-Yvon-Marie de Borchgrave naquit à Gand, le 27 décembre 1837, d'Yvon de Borchgrave, avocat, chevalier de l'Ordre de Léopold, qui reçut des Lettres de noblesse au port des anciennes armoiries de sa famille, en 1873, et de Marie Amelot de Waereghem. Il appartenait à l'une des plus antiques familles de la noblesse flamande, descendant des châtelains-vicomtes de Vyve-Saint-Eloy, signataires, comme témoins, des Chartes des comtes de Flandre, dès le XII[e] siècle.

Emile de Borchgrave fit ses humanités au Collège Ste-Barbe, à Gand; sa philosophie au Collège de Vaugirard, à Paris; son droit, à l'Université de Gand, où il fut reçu docteur en 1861. Il suivit, en 1862 et 1863, des cours de littérature française, à Paris.

A peine rentré en Belgique, il conçut l'idée de se rendre en Allemagne, dans le but d'y étudier l'intéressante question historique de la fondation des colonies belges dans ce pays, au moyen-âge, projet qu'il fit connaître à Rogier, alors Ministre des Affaires Etrangères, en même temps que son vif désir de servir son pays dans le Corps diplomatique. L'illustre homme d'Etat l'approuva et l'encouragea vivement, insistant sur ce fait indiscutable que l'histoire est un auxiliaire utile à la diplomatie. Il remit au jeune de Borchgrave une lettre personnelle pour le baron Nothomb, alors Ministre de Belgique à Berlin, et lui promit sa nomination prochaine d'attaché de Légation.

Arrivé en Allemagne, Borchgrave reçut pour accomplir sa tâche d'historien, toutes les facilités désirables et, c'est à partir de cette époque, que commencent à se dessiner l'orientation qu'allait prendre et tout l'éclat qu'allait atteindre, un jour, une carrière faite toute d'honneur et de travail, où l'on verrait marcher parallèlement et avec un égal succès, l'étude des questions diplomatiques les plus délicates

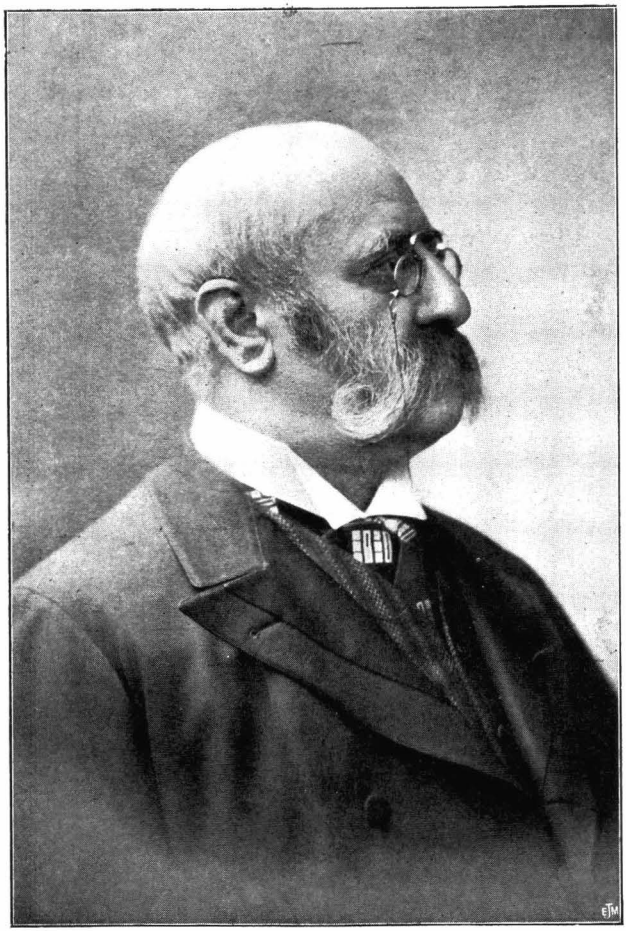

**Le Baron de BORCHGRAVE**

DIPLOMATE ET HISTORIEN

1837 - 1917

et celles des problèmes historiques les plus ardus. Ce fut, du reste, la caractéristique dominante de cette laborieuse existence.

E. de Borchgrave fut nommé attaché de Légation le 25 octobre 1863, et subit, peu de temps après, avec distinction, l'examen diplomatique. De 1863 à 1866, il remplit ses fonctions comme Secrétaire de Légation (1) à La Haye. Pendant son séjour aux Pays-Bas, se produisirent pour lui, deux événements également heureux : le premier fut son mariage, en 1865, avec Mˡˡᵉ Slicher de Dombourg, fille du Membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, et d'Emilie Hesser (2) ; le second fut de voir couronner, par l'Académie royale de Belgique, son *Histoire des Colonies belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle*, succès qui devait être suivi de tant d'autres pour lui, au sein de cette illustre assemblée.

En 1866, de Borchgrave fut envoyé à Francfort, comme Chargé d'Affaires. Il eut à passer dans cette localité, des heures émotionnantes suscitées par la déclaration de guerre de l'Autriche à la Prusse et l'occupation de la ville par les troupes du général de Falkenstein.

Il fut désigné en 1887, pour le poste de Berne, d'où il fut rappelé à Bruxelles, pour y occuper à l'Administration centrale, en 1867 et 1868, les fonctions de rédacteur à la Direction Politique. Il avait été nommé Secrétaire de Légation de 1ʳᵉ classe, le 26 novembre 1868. De 1870 à 1875, il remplit celles de Chef du Cabinet du baron d'Anethan et du comte d'Aspremont-Lynden, ministres des Affaires Etrangères. Il obtint le 14 juin 1874, le grade de Conseiller de Légation. Il rendit à cette époque, les services les plus appréciés, entre autres comme secrétaire de la *Conférence de Bruxelles de 1874 pour règler les droits de la guerre* et comme délégué du Gouvernement belge au *Congrès international de Géographie à Paris en 1875*.

C'est en 1870, que le baron de Borchgrave fit son entrée à l'Académie royale de Belgique, après avoir publié dans les *Mémoires* de cet Institut, deux nouvelles études historiques très remarquées : *Histoire*

(1) Il fut nommé Secrétaire de Légation de 2ᵐᵉ classe le 27 avril 1865.

(2) De cette union naquirent : 1° Jeanne de Borchgrave, qui épousa Alphonse de Peñaranda de Franchimont ; 2° Yvonne de Borchgrave mariée à Georges de Hemptinnes ; 3° Roger de Borchgrave, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges, Chef du Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, qui épousa sa cousine, Laure de Borchgrave.

*des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne, depuis la dissolution de l'empire carolingien jusqu'à la révolution française*, (travail couronné par l'Académie et honoré du Grand Prix de Stassart) et *Essai historique sur les Colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie, pendant les XI^e^ et XII^e^ siècle* (mémoire couronné par l'Académie).

En avril 1871, le baron de Borchgrave eut la douleur de perdre sa jeune épouse, huit jours après la naissance de son fils. La mort de cette compagne, qui promettait d'être une femme d'élite, le fit se rejeter, de plus en plus, vers l'étude des questions historiques où il cherchait, mais en vain, quelque soulagement à sa tristesse.

Par arrêté royal du 20 mai 1873, il fut élu Membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, où son activité n'avait cessé de se révéler par la lecture d'un grand nombre de travaux. Mais les capacités du jeune diplomate devaient, dans l'intérêt du pays, être mises à profit, par les dirigeants de l'époque, dans des sphères plus elevés où son intelligence et son tact, allaient le placer au premier rang.

En 1875, il partit pour Berlin, où il occupa le poste de Conseiller de Légation. En juin 1878, par suite d'un congé du chef de la Mission, il fut accrédité en qualité de Chargé d'Affaires et mêlé aux questions épineuses que soulevèrent le *Kulturkampf* et le Congrès de Berlin.

Le 20 décembre 1878, il fut promu au grade de Ministre Résident. Il quitta Berlin en 1879, pour se rendre, comme Consul Général et Ministre Résident, à Belgrade, poste nouvellement créé où tout fut organisé par le titulaire, au mieux des intérêts du monde industriel et commercial de la Belgique.

Le 18 octobre 1884, il fut élevé au grade d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre Plénipotentiaire. Il publia, après un long voyage d'exploration commerciale à travers la Serbie, une étude très approfondie intitulée : « *Serbie administrative, économique et commerciale.* »

En 1884, il écrivit un mémoire historique très intéressant sur *l'Empereur Etienne Douchan de Serbie et la Péninsule balkanique du XIV^e^ siècle* et en donna lecture à l'Académie royale de Belgique. Il profita de sa présence en Serbie, pour y approfondir diverses questions historiques locales. (1)

(1) Voir la bibliographie *in fine*.

Le 23 mars 1885, le baron de Borchgrave quitta Belgrade pour se rendre à son nouveau poste, Constantinople.

Au moment où il arriva dans cette ville les esprits y étaient très préoccupés par des questions politiques d'une gravité exceptionnelle : la Bulgarie et ses idées d'expansion ; la Crète et ses visées de réunion à la Grèce ; la situation en Macedoine ; les vues de l'Italie sur la Tripolitaine ; les aspirations de la Bosnie et de la Serbie ; l'Egypte avec les prétendants au Khédiviat ; la question arménienne ; l'occupation anglaise en Orient et bien d'autres. On le voit, ce programme était très chargé et l'avenir se dessinait très noir à l'horizon.

D'un autre côté, quelles richesses inépuisables se dressaient en Turquie devant de Borchgrave, au point de vue de l'histoire et de l'archéologie ! Et pourtant, l'ont peut dire qu'en présence d'un tel ensemble de travaux s'offrant à sa double activité de diplomate et d'historien, il dût se réjouir profondément, car rien ne pouvait décourager cet homme d'élite, rompu au travail dès sa plus tendre jeunesse.

L'idée qu'il pût se faire, à Constantinople, de la question d'Orient et du monde turc, lui permit, plus tard, à Vienne, d'éclairer les hommes d'Etat et les publicistes qui venaient, nombreux, lui demander son avis et ses conseils. En Turquie, où tant d'ingénieurs et d'entrepreneurs belges déployaient leur activité, Borchgrave, pendant sept années, contribua puissamment aux progrès des intérêts de notre pays.

En 1890, il fut nommé, à Constantinople, coarbitre dans un différend entre l'Italie et la Perse et joua un rôle considérable dans la campagne diplomatique et de presse, soulevée à l'occasion de la *Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles*.

Il fit, en 1891, une exploration commerciale en Epire, en Albanie et au Monténégro et y puisa des éléments pour la publication de ses impressions sur Patras et l'Archaïe, dans la *Révue générale* de 1895.

Il quitta Constantinople, en 1892, pour prendre possession du poste de Vienne par lequel, pendant 17 ans, il devait dignement couronner sa carrière diplomatique.

Le Gouvernement belge dut se féliciter hautement du choix qu'il avait fait. Personne, en effet, mieux que le baron de Borchgrave, n'aurait pu représenter plus dignement, plus brillamment, la Belgique auprès du Gouvernement autrichien. L'expérience que l'éminent diplomate avait acquise au cours d'une résidence de plusieurs années, dans

les pays d'Orient, où les questions les plus épineuses et les faits économiques les plus intéressants convergaient avec ceux des pays du centre, désignait tout naturellement le baron de Borchgrave pour la direction du poste élevé de Ministre Plénipotentiaire, devenu vacant à Vienne. Il fut à la hauteur des nombreux problèmes qui surgirent au cours de sa mission. Avant tout, il se dévoua là comme ailleurs, avec zèle et un réel succès, aux intérêts belges.

Borchgrave ne fut pas un diplomate de la vieille école, mais un homme moderne, qui accorda toute son attention à l'expansion commerciale et industrielle de son pays. C'est ainsi que pendant sa présence à Vienne, un Traité de commerce fut conclu entre l'Autriche et la Belgique et qu'il sut, par son savoir et son autorité, applanir les difficultés sans nombre qui s'élevèrent au cours des négociations et les mener à bonne fin. Avec le plus grand dévouement, il s'occupa aussi, en Autriche, des intérêts artistiques de sa patrie.

A cette époque, âgé de 71 ans et après un demi siècle de la plus intense activité dans la carrière diplomatique, de Borchgrave demanda sa mise à la retraite, motivée par l'état de sa santé, mais non, pour jouir d'un repos où préside l'inactivité, car l'intelligence chez notre éminent diplomate était restée complète et vivace. C'est ainsi qu'avant de prendre sa retraite, il partit encore, le 25 juin 1908, pour Raguse, afin d'y faire une inspection consulaire; il revit, en passant, Sarajevo et arriva à Patras, d'où il rayonna dans l'Archaïe. Il en profita pour rassembler de nombreuses notes en vue de la rédaction du second volume qu'il comptait donner à son ouvrage sur les *Croquis d'Orient*, *Patras et l'Archaïe*. Il descendit ensuite à Athènes et enfin, il alla revoir, une dernière fois, Constantinople!

Vers la fin de juillet, il rentra à Bruxelles, pour un mois et repartit pour l'Autriche à la fin du mois d'août. Il visita l'Exposition de Prague et arriva à Vienne pour la célébration du 60e anniversaire de François-Joseph. A la fin de janvier 1909, il remit ses Lettres de rappel au souverain austro-hongrois. Inutile d'ajouter que ses adieux furent sensationnels, tant à la Cour impériale et la haute société viennoise, que dans le Corps diplomatique, dont il était, depuis plusieurs années, le Doyen.

La lettre suivante, écrite en 1909, par le prince Ghika, ancien ministre de Roumanie, montre la haute estime en laquelle était tenu le baron de Borchgrave, à Vienne :

« Vous aurez un successeur qui, quels que soient ses mérites, ne pourra vous remplacer auprès du Corps diplomatique, dont vous étiez le Doyen et le mentor, car chacun, du plus grand au plus petit, savait qu'en faisant appel à votre longue expérience et à la sureté de votre jugement, il trouverait toujours un excellent conseil en même temps que des renseignements certains, puisés à la meilleure des sources, sur la marché des affaires, dans le domaine de la politique internationale aussi bien que dans le décevant et constant *imbroglio* de la politique intérieure de la monarchie. A l'avenir, en jouissant d'un repos bien mérité, vous allez vous consacrer aux joies de la famille entre vos filles et votre fils qui n'a qu'à s'inspirer des traditions paternelles pour conserver aux sommets de la diplomatie belge, le nom respecté et indiscutable que vous avez illustré. »

S. M. Léopold II, qui déjà en 1896, avait créé Emile de Borchgrave, baron, pour services éminents rendus au pays, l'éleva en 1908, à l'occasion de sa retraite, au rang de Grand Cordon de l'Ordre de Léopold. En 1910, il fut nommé président de l'Académie royale de Belgique et directeur de la Classe des Lettres et Sciences morales et politiques, et c'est à ce titre que lui incomba l'honneur de prononcer, le 11 janvier 1910, un discours, conformément à l'usage établi lors de l'inauguration d'un nouveau règne, à LL. MM. le Roi Albert et la Reine Elisabeth. Ce fut encore lui qui harangua le Roi à l'occasion du nouvel an, le 1r janvier 1911.

Il fut désigné pour représenter l'Académie Royale de Belgique au XVIIIe Congrès international des Américanistes de Londres en 1912 et rendit compte à la docte assemblée de sa mission, le 5 août 1912.

Il représenta également l'Académie belge à la IXe session du Congrès préhistorique de France, à Lons-le-Saumier, en 1913.

Il fut chargé de représenter l'Académie Royale de Belgique aux *Congrès de l'Association internationale des Académies*, en 1910 à Rome, et en 1913 à Saint-Petersbourg. Il reçut la mission de l'Académie belge, de voter à cette dernière assemblée, les deux propositions de l'Académie russe : 1° de publier une refonte du Dictionnaire de Du Cange ; 2° de publier un Corpus métrologique du moyen-âge et des temps modernes. Il avait aussi été chargé de représenter l'Académie à la session qui devait avoir lieu à Berlin, en 1914....!

Il fut aussi membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, de la Société des Beaux-Arts et de littérature de Gand, du Cercle archéologique et

historique d'Audenarde, de la Société d'études coloniales de Bruxelles, de la Fédération historique et archéologique de Belgique, de la Société d'études celtiques, de la Société d'études et d'expansion à Liége, etc.

Il avait obtenu, à l'étranger, des distinctions honorifiques hautement méritées par une carrière où son travail et son mérite l'avaient fait justement estimé. Il était Grand Cordon des Ordres de la Couronne de fer, de Takovo, de St. Sava, du Nedjidié, du Lion et du Soleil; il portait la plaque des Ordres de St. Stanislas de Russie et du Faucon blanc de Weimar; il était Grand'Croix de Léopold d'Autriche et de l'Osmanié, Officier de l'Instruction publique, Commandeur des Ordres d'Isabelle la Catholique, de St. Grégoire le Grand, de l'Aigle rouge, de la Couronne de Chêne, etc., etc.

Terminons cette courte biographie par ces mots bien sentis du comte d'Arschot Schoonhoven, Chef du cabinet du Roi, qui succéda au baron de Borchgrave en qualité de Président de la Ligue belge d'expansion artistique, le 5 janvier 1918.

« Quand il prit sa retraite, on put voir mieux que jamais l'homme qu'était le baron de Borchgrave. Rentré en Belgique, au lieu de vivre avec le regret de sa belle carrière, au lieu de souffrir de la disparition de ses préoccupations coutumières, on le trouva toujours curieux de la vie intelligente du monde, ayant simplement un peu changé la direction de son activité... Le regretté diplomate qui en 1915, publiait encore un article sur Raguse, aurait enlevé à n'importe qui la crainte de vieillir; si l'on devait se souvenir de son âge, quand on recourait à lui, il vous le faisait oublier quand il vous obligeait, car quoiqu'il nous ait quitté alors qu'il avait près de 80 ans, on peut dire de lui qu'il est mort alors que sa jeunesse était encore là. »

Nous ajouterons que le 4 octobre 1916, à la salle Ravenstein, le baron Borchgrave donna encore une conférence du plus haut intérêt sur *La part des Belges dans la Hanse teutonique.*

Ce fut la dernière fois que l'on eut le bonheur de l'entendre... Les événements qui plongèrent notre Patrie dans le deuil et la désolation, l'impressionnèrent vivement. Comment en eût-il pu être autrement? Il fut un grand patriote, un belge illustre qui aima toujours ardemment sa Patrie et s'appliqua avec fierté, à faire revivre le passé glorieux des races de son pays tant sur le sol natal qu'à l'étranger. Ses vieux jours furent aussi attristés par la perte cruelle qu'il fit de son petit fils, Edouard de Hemptinnes, mort au champ d'honneur, et, peu de temps après, de la

mère éplorée du jeune héros, Madame de Hemptinnes, double séparation qui lui brisa le cœur ; malgré son grand âge, il se rendit à Gand, pour assister aux funérailles de sa fille bien-aimée. Quels coups pour le noble vieillard !

Le baron de Borchgrave s'éteignit pieusement à Bruxelles, le 19 septembre 1917, dans l'entière plénitude de ses facultés. Sa fin fut douce et sereine, parce qu'il avait toujours fidèlement servi Dieu pendant sa vie ; parce qu'il avait donné l'exemple de l'amour du travail, du dévouement le plus absolu, du plus pur patriotisme et de la plus grande noblesse de sentiments.

A tous ces titres, le Baron de Borchgrave restera, dans l'histoire une des plus grandes figures dont la Belgique ait le droit d'être fière.

Armand de Behault de Dornon.

# Bibliographie.

---

Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

MÉMOIRES COURONNÉS ET MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS :

Histoire des colonies belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle. (t. XXXII, 1864 1865, VIII-373 pages et une carte explicative) Mémoire couronné le 9 mai 1864.

Histoire des rapports de droit public, qui existèrent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne depuis la dissolution de l'empire carolingien jusqu'à la révolution française. (t. XXXVI, 1871, IV-422 pages). Mémoire couronné le 10 mai 1869. Grand prix de Stassart.

Essai historique sur les colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie pendant les XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles (t. XXXVI, 1871, VIII-126 pages). Mémoire couronné le 11 mai 1870.

BULLETINS.

Marie de Brabant, duchesse de Bavière (1256). (39^e^ année, 2^me^ série, t. XXX, 1870, pp. 397-414) Ce travail est resté inachevé.

Rapports sur deux notes de M. Varenbergh : 1° sur les relations extérieures de la Flandre au moyen âge. (40^e^ année, 2^e^ série, t. XXXI, 1871, pp. 76-77 et 41^e^ année, 2^e^ série, t. XXXIII, 1872, p. 334).

2° Sur un voyage au XIII^e^ siècle. (41^e^ année, 2^me^ série, t. XXXIV, 1872, pp. 72-76).

Le logement de Madame de Lorraine à Gand, 1646 (42^e^ année, 2^me^ série, t. XXXVI, 1873, pp. 571-586).

Note sur *l'Histoire d'Oudenbourg* par MM. Feys en van de Casteele, (43^e^ année, 2^me^ série, t. XXXVII, 1874, pp. 565-466).

Les premières relations diplomatiques entre la Belgique et les Etats-Unis, d'après des papiers inédits. (43e année, 2me série, t. XXXVII, 1874, pp. 731-770).

L'empereur Etienne Douchan de Serbie et la Péninsule balkanique au XIVe siècle. (53e année, 3me série, t. VIII, 1884, pp. 264-292, 416-445).

Traduit en Serbe, MITROVITZ, 1886, et cité dans GRIMALDI, *Origine et storia degli Angelo-Commeno.* — FIRECEK. *Serbien Grossmacht Literatur.* — PADIGLIONE. *La dinastia imperiale.* — ST. BACHKOVITCH, *Revue Internationale de Florence.* — HENRI GRÉGOIRE. *Syllabus. Histoire de Byzance.*

Discours prononcé aux funérailles d'Emile Baning. (68e année, 3me série, t. XXXVI, 1898. pp 209-210).

Discours prononcé aux funérailles d'Alphonse Rivier. (68e année, 3me série, t. XXXVI, 1898, pp. 211-212).

Note bibliographique sur le livre de M. Hanns Schlitter : *Geheime Correspondenz Joseph II mit seinen Minister en den Œsterreichischen Niederlanden Ferdinand Grafen, Trauttmansdorf.* (Année 1903, p. 515).

Quelques mots sur la science américaniste au début du XIXe siècle. (Année 1910, pp. 241-226 et 394).

Du roman historique en Belgique, à propos d'un livre récent. (Année 1910, pp. 422-431).

Discours prononcé le 11 janvier 1910, devant LL. MM. le Roi et la Reine des Belges, à l'occasion de l'inauguration de leur règne, à la réception solennelle de l'Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts de Belgique, au Palais de Bruxelles. (Année 1910, pp. 63-64).

Discours prononcé le 1e janvier au Roi, comme président de l'Académie, à l'occasion du nouvel an. (Année 1911, pp. 1-3).

Rapport sur la mission dont la Classe des Lettres avait chargé le baron de Borchgrave à la Réunion de l'Association internationale des Académies à St. Petersbourg en 1913. (Année 1913, p. 201-204).

Note bibliographique sur l'ouvrage de M. Djuvara : *Cent projets de partage de la Turquie.* (Année 1914, pp. 195-199).

## ANNUAIRE

Notice nécrologique sur George-Henri Pertz. (Année 1878 p. 255-276).

## BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Henri de Flandre empereur de Constantinople (1206-1216) et le roi Etienne Ier Némanié de Serbie. (Cinqième série, t. 25, 1895, pp. 360-372).

## BIOGRAPHIE NATIONALE.

Daniel de Borchgrave, magistrat, homme politique et négociateur. (T. IV, 1873, col. 820-824).

François Xavier de Feller, prêtre et publiciste. (T. VII, 1880-1883, col. 3-8).

Ferry de Clugny, évêque de Tournai, négociateur. (T. VII, 1880-1883, col. 41-44).

Simon de Fourmelles, négociateur. (T VII, 1880-1883, col. 214-217).

Jean-Henri Comte de Frankenberg, cardinal, archevêque de Malines. (T. VII, 1880-1883, col. 276-282).

Les Sires de Gavre. (T. VII, 1880-1883, col 530-534).

Charles-Emmanuel-Joseph, prince de Gavre, marquis d'Ayseau. (T. VII, 1880-1883, col. 534).

François-Joseph Rasse, prince de Gavre. (T. VII, 1880-1883, col. 535).

Charles-Alexandre-François Rasse, prince de Gavre, (T. VII, 1880-1883, col. 535-536).

Jean Gérardi ou Geerts, abbé de Tongerloo, négociateur. (T. VII, 1880-1883, col. 656-658)

Thierry Gherbode, homme d'église et d'État. (T. VII, 1880-1883, col 712-715).

Guillaume de Glymes de Berghes, baron de Grimberghe, évêque d'Anvers, archevêque de Cambrai, négociateur. (T. VIII, 1884-1885, col. 309-312).

Guillaume de Loo ou d'Ypres, homme de guerre. (T. VIII, 1884-1885, col. 436-439).

Julien Kleerhaghe, homme de guerre. (T. X, 1888-1889, col. 778-779).

Louis de Flandre, seigneur de Praet, homme d'État et négociateur. (T. VII, 1880-1883, col. 82-96).

Arnoul de Maldeghem, homme d'église et philanthrope. (T. XIII, 1894-1895, col. 205-206. Voir aussi *Errata* et *addenda*, col. 945).

Jean-Dominique, comte de Maldeghem, homme d'État et de guerre. (T. XIII, 1894-1895, col. 206-209).

Philippe de Maldeghem, homme de Cour et poëte. (T. XIII, 1894-1895, col. 209-213).

Robert de Maldeghem, seigneur de Grimarez, historiographe. (T. XIII, 1894-1895, col. 213-216).

Salomon de Maldeghem, croisé. (T. XIII, 1894-1895, col. 218-219).

Marie d'Autriche, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. (T. XIII, 1894-1895, col. 673-685).

Marie de Brabant, reine de France. (T. XIII, 1894-1895, col. 704-710).

Marie de Brabant, duchesse de Bavière. (T. XIII, 1894-1895. col. 697-704).

Charles-Gustave-Ghislain-Marie comte de Marnix, diplomate et homme de Cour. (T. XIII, 1894-1895, col. 774-775).

Jacques de Marnix, homme de guerre et négociateur. (T. XIII, 1894-1895, col. 775-778).

Mathilde de Hainaut, duchesse d'Athènes. (T. XIV, 1897, col. 56-67).

Florent ou Floris de Montmorency, baron de Montigny, homme politique. (T. XV, 1899, col. 187 194).

Engelbert, comte de Nassau, homme de guerre. (T. XV, 1899. col. 473 480).

Jean Ier de Naves. (T XV, 1899, col. 492-497).

Jean II de Naves. (T. XV, 1899, col. 498-503).

Nicolas I^er^ de Naves. (T. XV, 1899, col. 503-505).

Jean Navigheer. (T XV, 1899, col. 515-516).

Engelbert de Neuforge. (T. XV, 1899, col. 632-634).

Jean de Neyten ou Neyen, réligieux. (T. XV, 1899, col. 654-656).

Jean de Noircarmes, guerrier (T. XV. 1899. col. 780-784).

Philippe de Sainte Aldegonde, seigneur de Noircarmes (T. XV. 1899, col. 784-789).

Jean-Baptiste, baron Nothomb, homme d'état et diplomate. (T. XV. 1899, col. 909-934).

Alexandre-Olivier Oexmelin, voyageur (T. XVI. 1901, col 85).

Alphonse-Albert-Henri, comte O'Sullivan de Grass, baron de Séovand, diplomate et négociateur. (T. XVI. 1901. col. 351-355).

Jean-Patrice O'Sullivan de Grass, administrateur. (T. XVI 1901, col. 355).

Charles-Nicolas-Alexandre, comte d'Oultremont, premier évêque de Liége. (T XVI, 1901, fol. 387 392).

Guillaume de Pamele, président du Conseil de Flandre. (T. XVI, 1901, col. 526-528).

Pepin de Landen, maire du Palais (T. XVI, 1901, col. 897-900).

Pepin de Herstal, dit le Gros, maire du Palais (T. XVI. 1901, col. 900-905).

Pepin le Bref, maire du Palais. (T. XVI, 1901, col. 905 916).

Etienne Perret. (T. XVII, 1903, col. 66-68.

Philippe IV d'Espagne. (t. XVIII, 1903. col. 296-300).

Philippe V d'Espagne. (t. XVIII, 1903. col. 300-308).

Philippe I^er^ de Namur. (t. XVIII, 1903, col. 316-319).

Philippe II de Namur. (t. XVIII, 1903, col. 319-320).

Philippe III de Namur. (t. XVIII, 1903, col. 320-321).

Philippe de Saint-Pol. (t. XVIII, 1903, col. 321-324).

Pierre de Gand, écrivain. (t. XVIII. 1903, col. 443).

Pierre de Gand, missionnaire. (t. XVIII, 1903, col. 443-458).

Pierre-Martin Pirquet, dit de Mardaga, homme de guerre. (t. XVIII, 1903, col. 660-664).

Gérard de Plaines, magistrat et négociateur. (t. XVIII. 1903, col. 700-706)

Thomas de Plaines, magistrat, homme d'Etat. (t. XVIII, 1903, col. 703-706).

Augustin-Eugène van den Poel, poète flamand. (t. XVIII, 1903, col. 847-848).

Jacques Reingout, homme politique. (t. XIX, 1907, col. 1-4).

René de Nassau, prince d'Orange. (t. XIX, 1907, col. 89-93).

Renier de Trith, croisé. (t. XIX, 1907, col. 119-123).

Théodore-Lambert-François de Reul, fonctionnaire. (t. XIX, 1907, col. 176-177).

Robert de Courtenay (Robert de France ou de Namur), 4^e^ empereur latin de Romanie. (t. XIX, 1907, col. 422-425).

Robert de Liège, évêque de Weszprim, archevêque de Gran. (t. XIX, 1907, p. 474-479).

Philippe Roose, homme politique du XVI^e siècle. (t. XX, 1008-1910, col 48 49).
Adrien Savarin, réformateur. (t. XXI, 1911-1913, col. 393-397).
Arnold Sasbout, conseiller de Charles-Quint. (t. XXI, 1911-1913, col. 424-425).
Albert III de Saxe dit le Valeureux. (t. XXI, 1911-1913, col. 527-533).
Louis van Schoor, conseiller du Grand Conseil de Malines. (t. XXI, 1911-1913, col. 938-946).
Sybille d'Anjou, comtesse de Flandre, 1107-1167. (t. XXII, 1914, col. 375-378).
Amédée Jean-Victor-Marie, chevalier, de Schouteete de Tewarent, historien, 1835-1891. (t. XXII, 1914, col. 21-24).

## BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

Rapport sur l'échange du Bulletin de l'Académie (2^me série, 1860-1874, p. 394).
Coup-d'œil sur les colonies belges qui s'établirent en Angleterre pendant le moyen âge. (2^me série, 1864-1874, p. 744)
Les précurseurs de la nationalité belge. (2^me série, 1864-1874, p. 843).

## RECUEIL CONSULAIRE BELGE

La Serbie administrative, économique et commerciale. (T. 45, 1883 p. 3 à 75) 74 pages.
Compte-rendu d'une exploration commerciale en Bosnie et en Herzégovine. (T. 104, 1899, p. 25 57) 32 pages.

## REVUE BELGE ET ÉTRANGÈRE

P J. de Borchgrave, sa vie et ses œuvres, 1758-1812. (Tome XII, 1861 pp. 520-550 et 669-690).
Un dévouement. (Tome XII, 1861, pp. 322-344, 440-462 et 577-594.)
Leibnitz, édition complète du Dr Klopp. (Tome XIV. 1862, p. 628-633).

## MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES

Bibliographie linguistique. (Année 1863, p. 393-318).
Les manuscrits flamands conservées à la Bibliothèque impériale de Paris. (Année 1869, pp. 135 147).
La Bulle d'or de Brabant (Année 1875. pp 79-96).

## REVUE GÉNÉRALE.

Un projet de croisade au XVII^e siècle Leibniz et Louis XIV. (T. III, 1866. p. 358-371, 423-433, 529-541).

La guerre des Stédingiens 1234. (T. VI, 1867, p. 287-298)

Patras et l'Achaïe (T. LXII, 1895, p 20-28).

Hommes d'État et guerriers. (T. LXX, 1899, p. 234-255).

Ianina et l'Épire, réminiscence de voyage et d'histoire (T. LXXIII, 1901, p. 376-386, 580-605).

Un essai de marine et de colonisation belges au XVIII^e siècle. La Compagnie d'Ostende (T. LXXVI, 1902, p. 903-917)

La colonisation au XIX^e siècle. Théories et applications. (T. LXXVII, 1903, p. 529-569).

Profils celtiques. Flamands et Gallois. (T. XCI, 1910, p. 155-176).

Le docteur Karl Lueger. (T. XCI, 1910, p. 597-514).

Flandre et Chine au XVII^e siècle Ferdinand Verbiest. (T. XCIV, 1911, p. 843-859).

La «Rovenska». Une croisière balkanique en faveur du Pacifisme. (T. XCVI, 1912, p. 801-824).

Malte et Belgique (T. XCVII, 1913, p 398-411).

L'Évolution Balkanique, 1453-1913. (T. XCVII, 1913, p. 161-181).

Albanie et Albanais. (T XCIX, 1914, p 28-71)

Maurice Trubert. Impressions et souvenirs d'un diplomate. Paris 1913. (T. XCIX, 1914, p. 479).

Une République de l'ancien régime Raguse, 663-1808. (T. XCX, 1915, pp. 11-41)

La part des Belges dans la Hanse teutonique (sous presse). Conférence donnée à la Société belge d'Economie sociale, le 4 octobre 1916.

## CONGRESS OF AMERICANISTS.

La Flandre et le Groenland au IX^e siècle (International Congress of Americanists procedings of the XVIII^e session. London 1912, T. II, p. 433).

Description de trois plaques d'or trouvées dans la Colombie. (Collections de la Bibliothèque du Vatican) (Même Congrès, T. II. pp. 249-250, avec deux planches.)

## DIVERSES.

Scènes intimes. Paris. 1862. -333 pages.

Nouvelles historiques de l'ancienne Flandre. Tournai, Paris, 1864, 216 pages.

Saint Willibrord, apôtre des Pays-Bas. (Annales de philosophie chrétienne, 33^e année, 5^e série, t. VII, Paris, 1863, pp. 377-396 et t. VIII, Paris, 1863, pp. 12-54.)

Etudes philologiques (Annales de la société royale des Beaux-Arts et de littérature de Gand, t. IX, 1863-1864, pp. 373-397).

Fréderic II, roi de Prusse et la nation allemande, par Onno Klopp. Traduit par Émile de Borchgrave, avec une préface et un appendice, 1866-1870, 2 vol., in-8°.

Une ambassade de Philippe d'Artevelde en Angleterre, en 1382. (Le Héraut d'armes. Revue internationale d'histoire et d'archéologie, t. Ier, 1re série triennale. Années 1868-1869, pp. 87-100).

Daniel de Borchgrave, procureur général au Conseil de Flandre, premier secrétaire d'Etat des Provinces-Unies (1550-1590). Notes historiques et généalogiques. Gand-La Haye, 1899, gr. in 8°. — 342 pages.

Supplément à ce travail — Gand-La Haye, 1911. — 77 pages.

Mesures prises en Autriche et en Hongrie pour favoriser l'expansion économique à l'étranger. (Compte-rendu du Congrès international d'Expansion économique mondial de Mons, en 1905. Rapports. VIe section. Moyens et Agents d'expansions. 1905 ; pp. 693-706). — 13 pages.

Croquis d'orient. Patras et l'Achaïe. In 8° de 430 pages, illustré de 24 planches hors texte. Bruxelles 1908. (1)

I. L'Achaïe antique. — II. L'Achaïe romaine. — III. L'Achaïe byzantine. — IV. L'Achaïe franque ou féodale. — V. L'Achaïe redevenue byzantine. — VI. L'Achaïe ottomane. — VII. L'Achaïe vénitienne. — VIII. L'Achaïe redevue turque. — IX. L'Achaïe hellénique.

Souvenirs diplomatiques de quarante ans (1863-1903). Extraits et fragments imprimés comme manuscrit. Bruxelles, 1908. — 560 pages.

I. La Haye (1863-1866). — II. Francfort (1866). — III. Berne (1866-1867). — IV. Bruxelles (1867-1875). — V. Berlin (1875-1879). — VI. Belgrade (1879-1885). — VII. Constantinople (1885-1892) — VIII. Vienne 1892-1908).

Etudes protohistoriques. L'Egypte ancienne, l'Europe septentrional et les Pays-Bas. Notes et fragments (Fédération archéologique et historique de Belgique. — Annales du XXIIe congrès. Malines 1911. Rapports et Mémoires, T, II (supplément) pp. 7-50).

Préface du « Bulletin de la Société d'Expansion Belge vers l'Espagne et l'Amérique latine ». T. I, 1912.

Un épisode de la guerre de Flandre de 1667. Louis XIV à Helchin (Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde, T. IV, 1913, p. 233)

La part des Belges dans la fondation de l'Etat de New-York. (Bulletin de la Société belge d'Etudes coloniales, 20e année, 1913, pp. 878-922).

Rapport sur l'Association Internationale des Académies, sur son organisation et ses travaux (Congrès International des Associations internationales, 2me session, Gand-Bruxelles, 15-18 juin 1913, organisé par l'Union des Associations internationales. Acte du Congrès. Documents préliminaires, n° 53, Bruxelles, 1913, pp. 551-555).

ARMAND DE BEHAULT DE DORNON.

---

(1) Les éléments nécessaires à la publication d'un second volume à cet ouvrage avaient été réunis par l'auteur, mais n'ont pas été coordonnés.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Séance des membres titulaires du 7 juin 1914 . . . . 5
Séance du 7 juin 1914 . . . . . 5
Séance du 2 août 1914 . . . . . 7
Séance du 6 avril 1917 . . . . . 8
*Discours de M. Paul Bergmans, président*, prononcé en séance du 6 avril 1919 . . . . . 13
Séance des membres titulaires du 5 mai 1919 . . . . 20
Séance de 5 mai 1919. . . . . 21
Rapport du secrétaire sur l'exercice 1914-1919, par FERNAND DONNET . . . . . 23
*Notice Nécrologique sur M. Pierre van der Ouderaa, par* EMILE H. VAN HEURCK . . . . . 34
*Le Baron de Borchgrave, diplomate et historien*, par M. ARMAND DE BEHAULT DE DORNON. . . . . 39
*Bibliographie*, par M. ARMAND DE BEHAULT DE DORNON . 46


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1919

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1919

# TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | |
|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1919

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1919

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 JUIN 1919.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire. Dilis, trésorier. MM. Saintenoy, Dr Van Doorslaer, de Behault de Dornon, Stroobant, Geefs, Geudens, Casier, Destrée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 mai 1919, qui est lu et approuvé.

A l'unanimité sont nommés membres d'honneur de l'académie : S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines et Mgr. Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain.

Dans les mêmes conditions sont proclamés membres honoraires regnicoles : M. le baron Delbeke, ancien ministre, M. Verlant, directeur général des Beaux-Arts et M. Lagasse de Locht, président de la commission royale des monuments et des sites.

Il est procédé au vote pour la nomination de neuf membres titulaires. Onze membres prennent part à ces opérations. Après divers scrutins et ballotages, sont proclamés membres titulaires : MM. le chanoine Maere, Fris, Bilmeyer, Van Heurck, le major de Witte, Paris, le chanoine Jansen, Cloquet et Heins.

Le scrutin est ouvert pour la nomination aux treize places vacantes de membre correspondant regnicole. Après divers tours de scrutin sont élus : MM. Bautier, Buschmann, le comte d'Arschot, Bernard, Holvoet, Poupeye, De Bruyn, Dr Ramaeckers, baron Verhaegen, Fierens-Gevaert et Mgr. Lamy.

L'élection des membres correspondants étrangers est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 3 heures.

*Le Secrétaire,* FERNAND DONNET.

*Le Président,* PAUL BERGMANS.

## SÉANCE DU 1er JUIN 1919

La séance s'ouvre à 3 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier. MM. Saintenoy, Dr Van Doorslaer, de Behault de Dornon, Stroobant, Geefs, Geudens, Casier, Destrée, membres titulaires.

MM. Bilmeyer, Visart de Bocarmé, abbé Philippen, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. De Ceuleneer, chanoine Van den Gheyn, Soil de Moriamé, Willemsen, Kintsschots, Matthieu, membres titulaires.

MM. Hasse, Fris, Tahon, Coninckx, membres correspondants regnicoles.

M. le président donne connaissance des nominations qui ont été faites en séance des membres titulaires.

L'Académie de Metz ayant organisé une séance solennelle qui aura lieu le 12 juin prochain pour fêter la délivrance de la Lorraine en même temps que le centenaire de sa propre existence, invite l'Académie royale d'archéologie à se faire représenter à cette commémoration. M. Paul Saintenoy veut bien accepter cette mission.

Le comité des Malmédiens et Liégeois réunis ayant adressé une requête au Ministre des Sciences et des Arts en vue d'obtenir la restitution par l'Allemagne des archives de la principauté de Stavelot Malmedy, détenues à Berlin, Dusseldorf, Bamberg et Hanau, demande à l'Académie d'appuyer cette revendication. Il est décidé d'écrire en ce sens au Ministre.

L'Académie d'Hippone désirant reserrer les liens qui l'unissent à notre compagnie se propose de nommer le secrétaire membre correspondant. Elle demande l'avis de l'Académie ; les membres approuvent ce projet.

Il est donné connaissance du programme des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Il est décidé de porter l'abonnement annuel des publications à fr. 20.— et de faire des démarches auprès du Gouvernement, de la

province et de la ville pour obtenir la liquidation des subsides habituels, et si possible l'octroi de ceux qui auraient dû être accordés pendant les années de l'occupation.

M. Van Heurck donne lecture de la biographie de M. Van der Ouderaa, membre titulaire, décédé. Elle sera imprimée dans le bulletin.

M. de Behault de Dornon a consacré un travail à la mémoire du baron de Borchgrave, membre honoraire, décédé en 1917. Il étudie le rôle que celui-ci a joué tant comme diplomate que comme historien, et enumère les nombreuses publications dont il est l'auteur. Cette biographie sera également insérée dans le Bulletin.

M. Donnet résume les principaux passages d'une étude qu'il a consacrée aux imprimeurs Trognesius. Il rectifie leur généalogie et fait connaître les particularités les plus saillantes de leur carrière. Il fournit aussi une liste des publications sorties de leurs presses. Ce mémoire paraîtra dans les annales.

M. Paul Bergmans a réuni une nouvelle série d'études, consacrées à l'histoire ancienne de la musique dans nos provinces. Il fait connaître notamment l'abbé de St-Trond, Gontrand, qui fut un virtuose de grand talent et mourut en 1095 ; il retrace une série d'épisodes de la vie du compositeur Stockem, ami de Tintoris ; il analyse une série de documents relatifs au carillon de Poperinghe, et retrace enfin diverses phases de la carrière artistique d'une artiste du XVIII^e^ siècle, M^elle^ de Walkiers, auteur d'un opéra en vers et de plusieurs œuvres musicales qui eurent à cette époque un grand succès.

M. Saintenoy fait observer que concernant cette dernière on pourrait probablement découvrir des indications complémentaires aux archives générales du royaume dans deux collections manuscrites d'un puissant intérêt : les fardes relatives à la chapelle de la Cour et les carnets du prince Charles de Lorraine.

La communication annoncée par M. Destrée est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire*, FERNAND DONNET.

*Le Président*, PAUL BERGMANS.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 AOUT 1919.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier. MM. Stroobant, Casier, Dr Van Doorslaer, major de Witte, Van Heurck, Coninckx, Kintsschots, Geefs, Bilmeyer, Destrée, chanoine Van den Gheyn, De Ceuleneer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 1 juin 1919 est lu et approuvé.

M. Pirenne élu vice-président en la séance précédente, remercie l'Académie de cette nomination ; toutefois en ce moment il regrette de ne pouvoir l'accepter et demande de lui accorder un sursis jusqu'à l'expiration du mandat de recteur de l'Université de Gand qui vient de lui être conféré. L'assemblée s'incline devant ce désir. Il y a donc lieu de proceder à une nouvelle élection pour la désignation d'un vice-président. Quinze membres prennent part au vote. Le dépouillement du scrutin fait connaitre que M. Joseph Casier à obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En conséquence M. Casier est proclamé vice-président.

Celui-ci remercie ses confrères de leur choix et assure que l'Académie peut compter sur tout son dévouement.

Sont ensuite nommés membres correspondants étrangers M. Timothée Welter, notaire à Metz et M. J. Lalane, chef d'escadron à Nancy.

D'autres candidatures sont produites. Il est décidé de faire pour la prochaine séance imprimer la liste de tous les candidats et de l'envoyer aux membres. L'élection aura lieu en cette réunion.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire,* FERNAND DONNET.

*Le Président,* PAUL BERGMANS.

## SÉANCE DU 3 AOUT 1919.

La séance s'ouvre à 2 1/2 h. sous la présidence le M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : M. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier, MM. Stroobant, Casier, Dr Van Doorslaer, major de Witte, Van Heurck, Coninckx, Kintsschots, Geefs, Bilmeyer, Destrée, chanoine Vanden Gheyn, De Ceuleneer, chanoine Jansen, membres titulaires.

MM. Visart de Bocarmé, Bernard, Mgr Lamy, abbé Philippen, Buschmann, membres correspondants rignicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Blomme, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé, Comhaire, Saintenoy, Geudens, Cloquet, Tahon, Paris, membres titulaires. MM. abbé Crooy, Fierens-Gevaert, baron Verhaegen, Bautier, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

En ouvrant la séance le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et se déclare heureux de pouvoir compter sur leur collaboration.

Il fait part à l'assemblée du decès de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, et se fait l'interprète des regrets unanimes que provoque cette perte Il rappelle les grandes services qu'il a rendus à la compagnie et les rapports si cordiaux qu'il entretenait avec tous ses confrères.

Une lettre de condoléances sera adressée à la famille. M. Casier est chargé de rédiger la notice biographique du défunt.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 1 juin 1919 ; il est approuvé.

Il est donné connaissance du décès de deux membres correspondants étrangers : M. Heron de Villefosse, mort à Paris en juin 1919, et Ambrosetti à Buenos-Ayres en 1917.

M. le président, en quelques mots, adresse collectivement les félicitations de l'académie aux nombreux membres qui viennent d'obtenir des nominations ou des promotions dans les ordres nationaux ou étrangers.

De nombreuses lettres de remerciment sont parvenues à l'académie à la suite des dernières élections. Elles émanent de MM. Heins, Van Heurck, chanoine Jansen, Fris, chanoine Maere, Cloquet, major de Witte, Paris, promus membres titulaires.

de MM. Buschmann, Mgr. Lamy, Holvoet, Laurent, Bautier, comte d'Arschot, Poupeye, abbé Crooij. Bernard, Fierens-Gevaert, nommés membres correspondants regnicoles.

de Mgr. Ladeuze nommé membre d'honneur ; de M. Lagasse de Locht nommé membre honoraire regnicole.

M. Gielens conservateur des archives de l'état à Anvers, remercie pour le don de publications consenties au dépôt qu'il dirige.

Le gouverneur de la province d'Anvers et l'administration communale annoncent que les subsides annuels habituels sont accordés à l'Académie.

La société d'émulation de Cambrai, par suite de l'incendie de son local, a perdu sa bibliothèque et tout ce qu'elle possédait. Elle adresse un appel à l'Académie en vue d'obtenir son aide pour la reconstitution de ses collections. Il est décidé de lui faire don d'une série aussi complète que possible des bulletins et annales.

La société « De Scalden » adresse une lettre à l'Académie pour provoquer son intervention en vue de sauver la maison de Rubens ; elle demande qu'une démarche soit faite auprès des autorités compétentes afin de les décider à provoquer l'achat de cet immeuble historique. Il sera fait droit à ce vœu.

Il est décidé d'organiser une séance publique au mois d'octobre prochain. Le bureau est chargé de ce soin.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant la période 1914-1919 et analyse les principaux d'entre eux. Ce compte rendu sera inseré au bulletin

M. De Ceuleneer donne lecture de son travail relatif à la « Charité Romaine ». Il expose la double version de cette légende, répandue en Grèce et à Rome. Il cite les divers auteurs qui depuis l'antiquité développèrent ce thême et fait connaître les principales œuvres artistiques qui lui furent consacrées. Il décrit le motif sculpté qui orne le fronton de l'ancienne prison communale de Gand et qui y fut placé au XVII[e] siècle. C'est encore une fois une manifestation figurée interessante, quoique de mince valeur artistique, de cette

même legende, à laquelle la peuple gantois a décerné le sobriquet savoureux de de Mamelokkers.

M. le président remercie M. De Ceuleneer de son érudite communication ; elle sera imprimée dans les Annales.

M. Destrée présente deux coffrets recouverts de cuir estampé et datant du XVI^e siècle ; il les considère comme étant de fabrication anversoise. Des motifs décoratifs, parmi lesquels les armoiries d'Anvers, et la comparaison de certains détails avec ceux d'autres œuvres emanant de relieurs anversois, prouvent une identité d'origine.

M. Visart de Bocarmé signale deux gaines en cuir du même genre qui existent encore dans des collections brugeoises.

M. le chanoine Jansen soumet deux manuscrits des XV^e et XVI^e siècle renfermant le nécrologe du Chapitre de Turnhout. Il souligne l'importance de ces documents au point de vue de l'étude de la langue, de celle des noms de familles et des prénoms, de la connaissance des monnaies, des propriétés et des lieux dits.

M. le président remercie l'orateur de sa communication, et émet le vœu de la voir imprimer dans les annales de l'Académie dès que les circonstances le permettront.

M. Donnet analyse une note dans laquelle, il fait connaitre quelques œuvres artistiques dues au chanoine Comperis et en même temps fournit des détails relativement à un second chanoine de la Cathédrale d'Anvers qui s'adonnait à la peinture et qui avait nom François de Cock Cette note paraitra au bulletin.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président.*
PAUL BERGMANS.

# Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant la periode 1914-1919

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS

**(Août-septembre 1914)**

PAUL SAINTENOY. Gustave Hagemans 1870-1908.
A. HEINS. Un vieux portulan hollandais du XVI[e] siècle.
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications Avril 1914.
Dr MIGUEL DE LEONISSA. Muscideos e Culicideos as myiasis.
ID. A. Vida. A morte apparente e a morte real.
H. CONINCKX. Les Hals à Malines.

**(Octobre-novembre 1914).**

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications Juin 1914.
ID. Un artiste ecclésiastique : le chanoine Comperis.

**(Mai 1915).**

EMILE H. VAN HEURCK. L'onguent armaire et la poudre de sympathie dans la science et le folklore.

**(Novembre 1915).**

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications Août 1914.
EMILE DILIS. Jean et Philippe Moermans, orfèvres ciseleurs anversois.
FERNAND DONNET. Les anciennes cloches d'Eename.
ID. Pierre Ernest Garnier, abbé d'Eename.

**(Décembre 1915).**

Vte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Le livre de raison de Jeanne de Busleyden.

**(Juin 1916).**

EMILE VAN HEURCK. Guirlande de saints.

**(Avril 1917)**

OTTO GRANTOFF. Emile Male Studien über die Deutsche Kunst.

**(Juillet 1917).**

J. E. JANSEN. Bibliographie de la Campine anversoise.

**(Décembre 1918)**

PAUL BERGMANS. Rapport sur les travaux de la commission des monuments de Gand en 1915.

ID. Commissie der praalgebouwen. Verslag 1916.

**(1919).**

JUEGAS FLORALES organezadas par la direccion general delas bellas artes para commemorar el CVI aniversario dela independencia national Mexico.

FÉLICIEN LEURIDANT. Le vieux château et la « Cense du Parc » à Beloeil.

ID. La Dendre et sa navigation en 1747.

ID. Un pélèrin belge à Notre Dame de Lorette au XVIIe siècle.

ID. Une ambassade du prince de Ligne en Angleterre en 1660.

THOMAZ DE MELLO BREYNER. Arsenicais e sifilis.

Dr D. G. DALGADO. The climate of Portugal and notes on its health resorts.

FÉLICIEN LEURIDANT. Inventaire sommaire des archives du château de Beloeil.

ID. Deux actes d'administration du prince Charles Joseph de Ligne.

ID. Un nouvel ancêtre du comte de Fortsas : le prince de Ligne.

ABBÉ PHILIPPEN. De begijnhoven.

G MATTHIEU. Commission royale des monuments et des sites Comité du Hainaut. Rapports 1916 et 1917.

DE BEHAULT DE DORNON. Un hanap en vermeil offert à Gilles de Busleyden.

ID Du « Kuunre » en Frise en 1396.

DE BEHAULT DE DORNON ET WAGEMANS. Guillaume de Gortter dit Sombeke.

PAUL BERGMANS. La biographie du compositeur Corneille Verdonck.

ID. In memoriam Victor van der Haeghen.

CHANOINE MAERE. L'église St-Nicolas à Gand.

ID. Description sommaire de l'ancienne collégiale de Bréda et de quelques monuments de la Campine anversoise.

Cte DE CAIX DE ST-AYMOUR. Autour de Noyon. Sur les trace des Barbares.

ID. La marche sur Paris de l'aile droite allemande.

— La bibliothèque de Louvain. Séance commémorative de 1e anniversaire de l'incendie.

J. DEWEERT. Biographie athoise.

## 2o ÉCHANGES.

**(Mars 1915).**

ANVERS. Antwerpsch Archievenblad.
XXVIIIe deel, 1e en 2e afl.

(**Juin 1915**).

ID. XXVIII^e deel, 3^e afl.

(**Septembre 1915**).

ID. XXVIII^e deel, 4^e afl.

(**Janvier 1916**).

ID. XXIX^e deel, 1^e afl.

(**Juin 1916**).

ID. XXIX^e deel, 2^e afl.

(**Septembre 1916**).

ID. XXIX^e deel, 3^e afl.

(**Janvier 1917**).

ID. XXIX^e deel, 4^e afl.

(**Août 1918**).

ID. XXX^e deel, 1^e afl.

BRUXELLES. Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin, Vol. IX, fasc. 10. Vol. X, fasc. 1 et 2.
Receuil des anciennes coutumes de la Belgique. Pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres.
Bulletin, XXXVIII^e année, n° 2.

ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin, 53^e année. n^os 1, 2 et 12.

(**1919**).

Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et classe des Beaux Arts.

Tables générales des Bulletins 1899 à 1910 et 1911 à 1914.
Tables générales des mémoires.
Tables des notices biographiques.
Biographie nationale. Tome XXII, 1r fasc.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
Bulletin, 1914 nos 5-12, 1919 nos 1-3.

BRUXELLES. Classe des Beaux Arts.
Bulletin, 1919 nos 1-3.
Annexe aux bulletins de la classe des Beaux Arts.
Communications présentées à la classe en 1915-1918.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
Mémoires, 2e série, tome VI, fasc. 2 et tome VII, fasc. 1.

ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel, 21e année, janvier-mars 1919.

ID. Société royale de numismatique de Belgique.
Revue belge de numismatique, 1914 4e livr. et 1919 1r et 2e livr.

ID. Académie royale de médecine.
Bulletin IVe série tome XXVII nos 6 et 7, tome XXIX nos 1 et 2.
Mémoires couronnés, collection in-8e tome, XXI, 5e fasc.

ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel, 21e année, avril, mai, juin, juillet 1919.

**(Août-septembre 1914).**

HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. tome XVIII 3e livr.

BRECHT. Geschied en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. Tijdschrift 1914 II.

BRUGES. Société d'émulation.
Annales. tome IXIV fasc 2-3.

(1919).

ATH. Annales du cercle archéologique d'Ath et de la région. Tome II 1913. Tome III 1914.

ISEGHEM. Neerlandia franciscana.
Vol I nº 4. Vol II nº 1. 2.

MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXIV.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juni, Juli, Augustus 1914.
Vergadering 26 Februari 1919.

ID Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin 23e, 24e, 25e, 26e années nº 1.

PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 8e année, tome V.
Bulletin. 3e trimestre 1917.

AIX-EN-PROVENCE. Université. Annales de la Faculté des lettres.
Tome VI nos 3-4, tomes VII, VIII, IX tome X nos 1-2.
Annales de la Faculté de droit.
Tome VI nos 3-4, tome VII nos 1-2.
Nouvelle série nos 1 et 2.

DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXXII. Sect. C. Nº 10 & 11.

LONDON. Transactions of the royal historical Society.
IVe séries. Vol. I.

MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome LIV 1918.
Tomes L, LI, LII et LIII.

ALMERIA. Sociedad de estudios almerienses.
Revista. Tomo IX. Cuaderno 2-12 Tomo X Cuaderno 1-2 & 5.

MADRID. Revista. de archivos, bibliotecas y museos.
Año XVIII. Mayo-Jemio de 1914.

VALLADOLID. Sociedad castellana de excursiones.
Bulletin. Ano XII. num. 1 10.

STOCKHOLM. Fornvännen middelanden frau Kungl. vitterhets historie och antikuitets akademien 1914, 1915 & 1916.

ID. Kungl vitterhets historie och antikuitets academien Antikuarisk teidskrift för Sverige. 20 D. 1 & 2 H. 21 D. 1 H.

GOTENBOURG. Eranos. Acta philologica Suecana. Vol XIV. fasc. 3.

LISBONNE. Académia das siencias de Lisboa. Primeira série. Vol I fasc. 3-4. Vol XV. fasc 1-4. Vol XIV fasc 1-4.

Boletim bibliografico. Segunda série. Vol I fasc. 3.
Boletim da segunda classe. Vol VII & VIII.
Jornal de sciencias matematicas, fisicas e naturas. terceira série. tomo I nº 1 & 2.
Acta das assembleias geras. Vol III.
Sessão publica. 1909 & 1913.
Centenarios de Ceuta e de Afonso de Albuquerque.

**(Août 1914).**

NURENBERG. Naturhistorischen gesellschaft.
Abhandlungen XIX band IV.
Mitteillungen V jahrg. nos 1-2, VI & VII jahrg. nos 1-2.

**(Octobre 1915).**

Jahresbericht 1914.

**(Décembre 1915).**

IENA. Verein fur thüringische geschichte und alterstumskunde Zeitschrift Band XXII heft 1-2. Band XXIII heft 1-2.

**(Avril 1917).**

ID. Regesta diplomatica nec non epistolaria historiæ Thuringiæ B. III T. 2.

BONN. Provinzialkommission fur die denkmalpflege in der Rheinprovinz.

Berichte 1912-1913, 1913-1911 & 1914-1916.

ID Verein von altertumsfreunden im Rheinlande.

Bonner jahrbücher Heft 123, I & II, heft 124.

TREVES. Gesellschaft fur nützliche forschingen zu Trier

Trierer jahres berichte VII & VIII 1914-1915.

RIO DE JANEIRO. Archivos do museu nacional, volume XXI.

(**Décembre 1918**).

PESHAWAR. Archeological survey of India. Frontier Circle. Annual report 1913-14.

MADRAS. The South Indian research. October 1918, n° 3

(**1919**).

ALLAHABAD. Annual progress report of the superintendent. Mahammadan and british monuments, archæological survey of India. Northern circle, till march 1918.

BOMBAY. Progress report of the archæological survey of India. Western circle. Archæology, till March 1917. id. till March 1918.

LAHORE. Government of the Pinjab. Public works department. Archæological report, till March 1917.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten Wetenschappen Verhandelingen. Deel LXI 3e en 4e stuk.

**3e Catalogues et Journaux**

LONDON Georges. Short list of british periodical literature 1919.

ULM. Heinrich Kerler. Antiquariatskätalog Nr 131. Die entente staaten. I Belgiën.

# Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août à Décembre 1919

## 1° HOMMAGE D'AUTEURS

JOSEPH CASIER. Les orfèvres flamands et leurs poincons.

E. J. JANSEN, C. O. P. Monseigneur Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur.

PAUL BERGMANS. Rapport sur les travaux de la Commission de la biographie nationale.

ID. Discours prononcé en séance du 6 avril 1919.

Cte D'ARSCHOT SCHOONHOVEN Epitaphier de la famille d'Arschot.

D. R. BHANDARKAR. Lectures on the ancient history of India.

F. LEURIDANT. A propos de la première anthologie du prince de Ligne.

FERNAND DONNET. Rapport du secrétaire sur l'exercice 1911-1919.

ID. Les imprimeurs Trognæsius et leur famille.

DE BEHAULT DE DORNON. Le baron de Borchgrave, diplomate et historien.

EM. VAN HEURCK. Notice nécrologique sur Pierre Van der Ouderaa.

NAP. DE PAUW. Commission royale d'histoire. Discours de rentrée.

Dr PERES DE ALMEIDA. L'instruction publique au Brésil.

Cte DE CAIX DE St AYMOUR. Les Boulongne.

AURELIO DE LLANO ROZA DE AMPUDIA. El libro de Caravia.

ID. La eglesia de San Miguel de Lillo.

H. CAUSENS. Bijapur and its architectural remains.

A. M. TALLGREN. Collection Toovstine. Chapitres d'archéologie Sibérienne

ID. Suomen esihistorialliset ja ajaltaan epamaaraiset künteat muinais jaanrakset.

H. SCHÜCK. Nagra anmarkninga till Antonio Tempesta's urbis Romæ prospectus.

ANT. TEMPESTA Urbis Romæ prospectus 1593.

## 2° ÉCHANGES.

ANVERS. Société royale de géographie.
Bulletin, Tome XXXVIII, 1-2 fasc.

BRUXELLES. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin 53e année, nos 3 à 11 & 54e année nos 1-8.

ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. Août, septembre, octobre, novembre, décembre 1919.

ID. Société royale d'archéologie.
Annales. Tome XXVIII.

ID. Académie royale de Belgique.
Bulletins de la classe des Beaux Arts 1919 nos 4-6.
Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques 1919, nos 4-5-6.

ID. Catalogue onomastique des accroissements de la bibliothèque. Beaux Arts 1890-1914. Lettres et sciences morales et politiques 1887-1914.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin IVe série, tome XXIX, nos 3-4-5.

ID. Inventaire des archives de la Belgique.
Chartes et cartulaires du Luxembourg, Tomes II III & IV.
Inventaire des archives de l'Université de l'Etat à Louvain.
Chambre des comptes de Flandre et de Brabant. Comptes en rouleaux.
Inventaire général des archives du Brabant. Tome II.
Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg, 1e partie, tomes VI et VII.
Archives de l'Etat à Mons. Inventaire du fonds de la Cour des Mortemains.
Chambre des comptes de Lille. Catalogue des chartres du sceau de l'audience. Tome I.

ID. Sociéte royale de numismatique.
Revue belge de numismatique 1919, 3e et 4e livr.

ATH. Cercle archéologique d'Ath et de la région.
Annales. Tomes IV et V.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Akademie.
Verslagen en mededeelingen. Maart-Juli-Augustus.
ISEGHEM. Neerlandia franciscana.
II. nos 3 & 4.
ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLIX.
MERCHTEM. De Brabander.
1e jaarg. nr 1.
PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. 2e série, tome LXXX, 2e 3e 4e 5e 6e livr et tome LXXXIX, 1e livr, 2e 3e.
Partie technique. 2e série, tome XL, 8e 9e 10e 11e & 12e livr et tome XLV, 7e 8e 9e livr.
ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin 4e trim. 1917, 1e et 2e trim. 1918
Mettensia VII.
PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Perigord.
Bulletin 1914, n. 4-6, 1915, n. 1-6, 1916, n. 1-6, 1917, n. 1-6, 1918. n. 1-6, 1919, n. 1-5.
DUBLIN. National museum of science and art. Report 192-1918.
ID. Royal Society of Antiquaries of Ireland
Journal, série VI, vol. IX, part. 1.
Proceedings sect. B, part. 1-2. Sect. C., part. 1-8.
TURIN. Societa piémontese de archeologica e belle arti.
Bollettino-Anno I, n. 1-4. Anno II, 1-4.
Atti. Vol. ottavo n. 3-4-5. Vol, nono n. 1.
ALMERIA. Sociedad de estudios almerienses.
Revista. Tomo X, cuarderno III, IV, VI & VII.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti Gener-Juliol-ayost-setembre de 1919.
MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos
Tercera epoca, ano XXIII, julia-octubre de 1919.
COPENHAGEN. Konglige nordiske oldskrift selskab.
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.
Société royale des Antiquaires du Nord,
Memoires 1914-1915 et 1916-1917.
Nordiske fortidsminder, II Bind 2 hefte.

HELSINGFORS. Suomem Nuinaismuistoyhdistys
Finska fornminnes forennigues. Protokoll II.
Finska fornminnes forennigues tidskrift XXVII et XXXI.
Finskt museum, asialuettelo sakregister
Suomen museo. Finskt museum XVI, XXII, XXIII, XXIV.
Id. Referate XXII, XXIII, XXIV.

UPSALA. K. Humanistika vetenskap.
Skrifter. Band 15, 16, 17, 18, 19.

LUND. Lunds Universitet.
Festskrift in 4°, I & II.
id. in 8°, I & II.
Acta Universitatis lundensis in 4°, IX, X, XI, XII, XIII.
id. in 8°, IX, X, XI, XII, XIII.

CINCINNATI. Museum association.
Annual exhibition of french furniture.
Annual report. 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.
Advance copy.
Frank Duveneck.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel LII, LIII, LIV, LV, LVI, LVII, afl. 1.
Rapporten 1913, 1914, 1915.
Verhandelingen. Deel LXI, 1e, 2e, 5e & 6e stuk.
Oudheidkundig verslag, 1914, 2e, 3e & 4e kwartaal. — 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.
Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LVI, afl. 3-6. Deel LVII, afl. 3-5-6. Deel LVIII, afl. 1-6. Deel LIX, afl. 1.
Statuten en reglementen.

RIO DE JANEIRO. Museu nacional.
Archivos. Volume XX.

LAHORE. Annual progress report of the superintendent.
Hindu and Buddhist monuments. Northern circle till 31st March 1918.

MADRAS. The South Indian research.
February 1919 vol. I n° 7.

IENA Verein für Thüringische geschichte und altertumskunde
Zeitschrift. n. f. Band XXIV heft 1.

**3e CATALOGUES & JOURNAUX.**

BERLIN. Mayer & Muller.
Antiquariatskatalog nr 299.

---

## Compte-rendu analytique des publications parvenues à la Bibliothèque pendant la période 1914-1919.

---

MESSIEURS,

Me voici après cinq ans de silence encore une fois appelé à vous rendre compte des publications parvenues à notre bibliothèque pendant cette longue et néfaste période.

Inutile de vous répéter, que depuis le jour où l'ennemi eut violé nos frontières jusqu'à celui-ci, où honteusement battu, il dût précipitamment abandonner sa conquête, les accroissements de notre bibliothèque furent pour ainsi dire nuls.

Les sociétés scientifiques étaient réduites au silence, et bien rares, et c'est une constatation consolante, furent ceux de nos compatriotes qui consentirent à se soumettre à la censure ennemie pour faire éditer quelque ouvrage.

Ce fut en vérité une des suites les plus pénibles de l'occupation que cette cessation de toute vie intellectuelle, que cette privation complète de communications avec les sociétés scientifiques, avec les savants ou les écrivains du monde entier.

Aujourd'hui, grâces à Dieu, cet état de choses à pris fin. L'ennemi est vaincu, la paix est signée, et de toutes parts les relations anciennes se renouent et se resserrent. Déjà bon nombre de publications nous sont parvenues. Dès que le service des échanges internationaux sera retabli, il est à présumer que ce mouvement prendra une grande intensité.

Ce fut à la fin de l'année 1894, que l'Académie pria son bibliothécaire de lui rendre régulièrement compte des publications qui seraient reçues par la bibliothèque. Il y aura donc prochainement un quart de siècle que je me suis acquitté de cette tâche. La guerre l'a interrompue. Cette épreuve qui me fut particulièrement cruelle n'influencera pas trop, je l'espère, la nature du travail que vous m'avez confié. Dans tous les cas, c'est en faisant appel à votre indulgence que je me décide à entreprendre cette nouvelle série de comptes-rendus analytiques.

Qu'il me soit permis de vous faire connaître ici les principales publications qui récemment nous sont parvenues.

Le souvenir des jours néfastes que nous avons vécus devait naturellement avoir un écho dans la littérature de tous les pays. Des publications scientifiques et archéologiques nombreuses furent consacrées à la description des irréparables dommages que les hordes barbares de l'ennemi firent subir aux monuments les plus précieux que nous avait légués le génie de nos pères, aux œuvres d'art inestimables qui furent systématiquement volées ou détruites.

Il n'entrait pas dans notre rôle ni dans nos usages de collectionner ou d'acquérir des ouvrages. Toutefois certains d'entre eux nous sont parvenus. Et c'est ainsi que tout d'abord je vous signalerai un volume dont le général Rouquerol, chef de la mission militaire française près de l'armée belge avait mis quelques exemplaires à la disposition du roi Albert. Le cabinet du roi nous a fait la faveur de nous en faire parvenir un ; il porte pour titre : *La bibliothèque de Louvain. Séance commémorative du 4e anniversaire de l'incendie.* C'est le compte rendu de la séance solennelle tenue au grand théâtre du Havre le lundi 26 août 1918, au cours de laquelle des personnalités éminentes du monde des lettres et des sciences se réunirent, comme le disait M. le ministre Poullet, pour poser les assises d'une œuvre internationale de solidarité scientifique de la Belgique dans la personne de la plus ancienne des universités. Les discours prononcés à cette occasion, les lettres d'adhésion envoyées de divers pays, confirment tous le sentiment d'unanime reprobation soulevé dans le monde entier par l'acte d'inqualifiable barbarie perpetré par les hordes allemandes, et la ferme volonté de contribuer par tous les moyens à la reconstitution des richesses intellectuelles détruites par le feu.

Dans ce même ordre d'idées qu'il me soit permis de citer encore le beau volume qui nous a offert notre confrère M le comte de Caix de Saint-Aymour. *Autour de Noyon. Sur les traces des barbares.* Tel est le titre de cet ouvrage auquel l'Académie Française vient d'attribuer le prix Monthuyon et qui constitue un irréfutable requisitoire permettant « de suivre les traces des barbares dans ce petit coin de France, auquel ils se sont si longtemps accrochés comme la partie de leur front la plus rapprochée de Paris ». Cette région, comme le prouve l'auteur, ils l'ont ravagée indignement, fusillant et massacrant ceux qui ne se soumettaient pas à leur bon plaisir, déportant les hommes, torturant les vieillards, mutilant les enfants, enlevant les jeunes filles à leurs mères, condamnant au supplice de la faim les populations paisibles qu'ils tenaient sous leur joug, ruinant les monuments de l'art, abattant les forêts, pillant méthodiquement maisons, fermes, châteaux et chaumières, profanant les tombeaux, détruisant ce qu'ils ne pouvaient pas emporter, et rasant villes, bourgs et villages avec une rage tellement atroce que les habitants de certaines localités ne retrouvent même plus dans les décombres l'emplacement de leur foyer familial à jamais disparu.

Cette situation qui du reste se reproduisit invariablement dans toutes les régions occupées, est ici soulignée par nombre de photographies, reproduisant simultanement la vue des monuments ou des sites habités, avant la guerre, et leur état après le passage des troupes ennemies. Les dommages sont considérables. Au point de vue artistique, les pertes sont irréparables.

L'Académie royale de médecine, dans son Bulletin (IVe série, tome XXIX, n° 1, p. 129) nous apporte un mémoire de MM. les docteurs van der Velde et Cantineau dans lequel ils s'occupent de *la déportation des civils flamands en 1916*. Jamais les populations restées au pays n'oublieront les scènes pénibles qui se produisirent dans nos villes et nos campagnes, quand l'ennemi, au mépris de toutes les conventions, arracha à leur foyer des milliers de citoyens belges pour les envoyer en Allemagne ou à l'arrière du front, travailler dans les tranchées, dans les mines, dans les usines. La barbarie du traitement imposé à ces malheureux exilés, les privations inouïes qu'ils durent subir, eurent pour eux des conséquences mortelles. Nombre d'entre eux périrent misérablement à l'étranger, d'autres plus nombreux encore furent renvoyés dans leur patrie

dans un état d'épuisement et de délabrement sans pareil. Ce furent plusieurs centaines de ces malheureuses victimes que les docteurs van der Velde et Cantineau eurent à soigner dans les hôpitaux bruxellois Ils ont consigné leurs observations médicales dans leur mémoire. Leurs procès-verbaux, le résultat de leurs enquêtes impartiales et précises, permettront une fois de plus de dénoncer au monde entier les tortures physiques et morales qu'un gouvernement barbare a infligées sans pitié à des malheureux innocents et sans défense.

A son tour, l'Académie royale de Belgique a voulu apporter sa contribution à la littérature de guerre, contribution pleine d'intérêt et constatation officieuse, ajoutée à tant d'autres, du vandalisme barbare dont fit preuve partout ce peuple qui vantait si hautement sa culture intellectuelle. Dès le début de l'occupation, le palais des académies fut converti en lazaret et l'accès en fut sévèrement défendu. Dans l'*Annexe aux bulletins de la classe des Beaux arts*. M. Lenain, secrétaire ff. de l'académie, a publié un rapport illustré exposant les conséquences de cette situation. L'ameublement a été pillé, des livres, des manuscrits, des œuvres d'art ont été volés ou détruits, le médaillier a disparu, le local tout entier a été réduit à un état de délabrement et de saleté indescriptibles. Des photographies servent de preuves irrécusables à cette situation déplorable. Pendant que ces méfaits se perpétraient, les membres de l'Académie se réunissaient dans les locaux de la Bibliothèque royale et y tenaient des séances discrètes. Le texte des conférences faites au cours de ces réunions a été imprimé et on le trouvera également dans le même bulletin spécial.

C'est dans le même édifice, dans le Palais des Académies, que la Société royale de numismatique de Belgique jouit d'un local. Ici les déprédations furent si possible encore plus importantes. Une précieuse collection numismatique était conservée dans de nombreux médailliers. Ceux ci furent forcés et toutes les médailles, toutes les monnaies, à part quelques rares exemplaires sans valeur en fer ou en plâtre, furent volées. Les livres de la bibliothèque furent arrachés des rayons et jetés pêle mêle dans les greniers. Dans le dernier fascicule de la *Revue belge de numismatique* (1919 1e & 2e livr. p. 155), le secrétaire de la société, M. Tourneur rend compte d'une façon très vivante de toutes les démarches qu'il entreprit,

sans succès du reste, pour empêcher les pillards allemands d'accomplir leur œuvre de spoliation.

Lors de la dernière séance notre confrère, M. l'abbé Philippen nous a fait hommage d'un nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître et qui mérite à plus d'un titre d'attirer votre attention. *De Beggijnhoven* constituent une étude complète et très documentée dans laquelle l'auteur s'attache à établir l'histoire des béguinages dans nos provinces. Successivement il passe en revue l'origine de ces instituts religieux en analysant l'opinion des divers auteurs qui s'en sont antérieurement occupés ; il fait connaître les transformations que leur statut constitutif a éprouvées, il fournit d'amples détails sur les habitantes de ces pieuses maisons, sur leurs occupations, l'organisation de leur vie journalière, les offices qu'elles remplissent, sur les œuvres auxquelles elles se dévouent. Dans une série d'annexes l'auteur reproduit les réglements des principaux béguinages de Belgique, et enfin dans une dernière partie, il présente une bibliographie très fournie d'ouvrages se rapportant à son sujet. Cette œuvre condense avec clarté les théories et les opinions si diverses qui jusqu'ici s'étaient produites au sujet des béguines et de leur institution ; il permet de se rendre facilement compte des phases si intéressantes de leur origine et de leur développement à travers les siècles.

La bibliothèque royale possède deux beaux manuscrits dont l'un constitue une collection de «chronogrammes, sonnets, ballades, etc. décrivant la représentation des costumes, armes etc. qui ont servi pendant les troubles des Pays-Bas » et le second un receuil de «cartes de batailles du XVI^e^ siècle». Leur illustration est du plus grand intérêt ; ils renferment notamment des plans, des vues de villes exécutées avec une grande apparence de fidélité et avec un incontestable brio artistique. Quelques auteurs avaient attribué ces œuvres à un malinois, le poëte Guillaume de Gortter. Notre confrère M de Behault de Dornon et M. Wagemans, dans un travail qu'ils consacrent à *Guillaume de Gortter, dit Sombeke, rhetoricien de Malines et les deux manuscrits de la bibliothèque royale qui lui sont attribués*, ont étudié la question. Après avoir reconstitué la biographie de de Gortter qui, à Malines, comme poëte, comme facteur de la chambre de rhétorique *de Peoene*, prit une part active au mouvement littéraire du milieu du XVI^e^ siècle, les auteurs sont d'avis que ces beaux manuscrits, s'ils lui ont appartenu, n'ont pas toutefois été

illustrés par lui. L'illustration en est en grande partie antérieure, mais aucun indice ne permet cependant d'identifier son auteur.

Un certain nombre de chevaliers Hennuyers prirent part à l'expédition militaire qui eut lieu en 1396 en Frise. Dans une précédente publication, M. de Behault de Dornon avait déja fait mention de ce fait de guerre, en se basant sur une publication moderne faite en 18[e]9. Celle-ci contenait des erreurs. Grâce aux renseignements fournis par M. le comte du Chastel de la Howarderies, M. de Behault a réussi à les rectifier, et ce sont ces corrections qu'il fait connaître par la brochure nouvelle qu'il consacre au « *Kuunre* » *en Frise en 1396.*

Qu'il nous soit permis à ce propos d'ajouter un détail qui ne manque pas d'intérêt et qui pourrait se rapporter à la même expédition quoiqu'il soit daté de l'année 1397. C'est dans les registres scabinaux de la Ville d'Anvers que nous le puisons. Le dimanche 30 juin et le lendemain, les guerriers du Hainaut se réunirent en effet dans cette ville, et après y avoir passé quelques jours, prirent place le jeudi suivant à bord de bâteaux qui les conduisirent en Frise. Voici comment s'exprime ce texte :

*Tsond optē lesten d vājūn soe quamē de goede liede vut Heneg tantūpē deel en tsmaend d na en bleve tot sdond savonds dat sij dmees, sceepten te reysen waert van dē Vriesen en sbrd d na soe scepten oeceen d. anno XCVIII.*

Du reste il est a présumer que les anversois s'associèrent à cette expedition, car presqu'au même moment, le 17 juin, les chevaliers et les guerriers de la commune d'Anvers se dirigèrent vers la Gueldre. Un second texte nous apprend en effet que :

*Anno XCVIII XVII d jun sal troecken onse ridden en goede liede vand stat t reysen waert in Ghelderland en andē som vore en cort daer nae.*

A maintes reprises la priorité de la découverte de l'Amérique a été contestée à Christophe Colomb. Le mérite de son aventureux voyage n'a pas, en quoique ce soit été contesté, mais de nombreux auteurs persistaient à affirmer l'arrivée et même l'établissement dans le nouveau monde d'Européens qui sans doute ne se rendirent pas compte de l'importance de leur découverte, et qui dans tous les cas, ne surent pas en user de manière à en établir la permanence. M. Jules Leclercq dans une note insérée dans le bulletin de la

classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-arts de l'Académie royale de Belgique (1914 n° 5, p. 249) affirme catégoriquement *la découverte de l'Amérique par les Islandais*. Un voyage qu'il fit autrefois en Islande lui permet de rappeler que les Islandais colonisèrent le Groenland dès le X^e^ siècle. Puis ce fut la prise de possession du Vinland, les explorations poussées jusqu'en Virginie, l'érection au XII^e^ siècle par le pape Pascal II d'une juridiction ecclésiastique. Au XVI^e^ siècle toute relation cesse entre les colons et la mère patrie. Si donc Colomb, conclut M. Leclercq, ne visita pas le premier l'Amérique, il faut lui reconnaître le mérite, sinon de l'avoir découverte dans le sens étroit du mot, du moins de l'avoir révélée et fait connaître à l'Europe.

Les controverses que suscitèrent depuis longtemps la découverte du nouveau monde, se reproduisent non moins nombreuses au sujet de la disparition d'un autre monde, de *l'Atlantide*. Une révolution formidable de l'écorce terrestre aurait provoqué sa destruction. Mais ce continent a-t-il réellement existé? Depuis l'antiquité, de nombreux auteurs l'ont affirmé ; d'autres non moins nombreux l'ont nié ou en ont douté. A son tour, M. Paul Gaffarel, dans les annales de la faculté des lettres d'Aix (tome VIII n^os^ 3-4) reprend ce problème et l'étudie minutieusement. Il examine d'abord le témoignage de tous les auteurs qui depuis Solon et Platon se sont, en sens divers, occupés de cette question et croit pouvoir conclure que puisque la tradition et la science s'accordent pour reconnaître l'existence de l'Atlantide, il ne faut plus hésiter à se ranger parmi ceux qui croient à l'authenticité du récit Platonnien. Ce principe étant admis, l'auteur recherche quelle était la position du continent disparu et accepte le bien fondé de l'hypothèse qui le retrouve dans l'Océan Atlantique. Enfin, dans la dernière partie de son travail il s'efforce, au moyen des traditions et des vestiges archéologiques que l'on retrouve parmi les peuplades africaines et américaines, de reconstituer l'histoire des peuples qui auraient jadis habité ces terres aujourd'hui submergées et oubliées.

Les archives malinoises sont fort sobres de renseignements au sujet des fabricants d'instruments de musique qui jadis exercèrent leur métier dans cette ville. Un travail général sur cette matière ne sera possible que lorsque des monographies, des biographies, des études particulières permettront de constituer un ensemble

sûr et complet. C'est pour contribuer à cette tâche que M. Van Acrde a publié dans le bulletin du cercle archéologique de Malines (tome XXIV, p. 13) la biographie des *Tuerlinckx, luthiers à Malines.* Grâce à des documents inédits, il a réussi à fixer la généalogie de cette famille, à reconstituer les faits principaux de l'existence de ses membres et surtout à faire connaître en détail les particularités les plus intéressantes de leur carrière artistique. Originaires d'Aerschot, les Tuerlinckx s'établirent à Malines vers 1780. Jean Arnold entreprend un commerce de lutherie auquel son fils Corneille devait donner un grand essor; ce dernier, musicien habile et instrumentiste de talent, devait également se distinguer par ses compositions musicales. Des instruments fabriqués par les Tuerlinckx existent encore dans divers musées et collections; ils témoignent de l'habileté professionnelle de ces artistes.

Avec la gilde de St-Luc, notre confrère, M. le chanoine Maere a visité les principales localités de la Campine anversoise et des territoires adjacents qui autrefois faisaient partie du marquisat du St-Empire A la suite de cette excursion il a publié une *Description sommaire de l'ancienne collégiale de Bréda.* Dans ces parages subsistent encore d'autres monuments religieux importants dignes d'étude. Ce sont, sans parler de l'ancienne collégiale Notre-Dame ou Sainte Barbe à Bréda, construite aux XV^e^ et XVI^e^ siécles en style brabançon, les églises de St-Léonard et de Hoogstraeten, exemples remarquables des édifices ogivaux dans la construction desquels, s'harmonisent, si parfaitement les briques et les pierres blanches, l'église inachevée de St-Waudru à Herenthals, et enfin les deux églises si intéressantes de Gheel, dédiées respectivement à St-Dymphne et à St-Amand.

On connait le rôle important que joua à la fin du XVIII^e^ siècle le comte de Mercy-Argenteau dans la diplomatie européenne. Ambassadeur d'Autriche à la Cour de France, il fut au milieu des évènements de cette époque si agitée le confident et le conseil de l'infortunée reine Marie-Antoinette. Envoyé plus tard en mission aux Pays-Bas, il resta en rapports avec celle-ci par le canal de Blumendorf, secrétaire d'embassade demeuré à Paris jusqu'à la déclaration de guerre entre la République et l'Autriche en 1792. Ce sont trente sept lettres de ce fonctionnaire que M. E, Hubert a trouvées dans les archives impériales de Vienne et qu'il reproduit

avec commentaires dans les mémoires de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, classe des Beaux Arts (collection in 4°, 2e série, tome VII, fascicule 1). Ces dépêches sont d'un haut intérêt ; elles fournissent nombre de renseignements importants et inédits sur la situation si troublée de la France, sur les hommes qui occupaient alors le pouvoir et sur les évènements qui se précipitèrent au cours des neuf premiers mois de l'année 1792 et furent le prélude de la lutte de la France contre l'empire autrichien.

M Felix Leuridant nous a fait hommage de diverses brochures parmi lesquelles je me permettrai de vous signaler celle qu'il consacre à *une Ambassade du prince de Ligne en Angleterre 1660.*

Charles-Lamoral de Ligne, après avoir d'abord, en qualité d'officier dans les armées de sa majesté catholique, remporté des succès importants, fut désigné en 1660 comme ambassadeur pour féliciter Charles II à la suite de son retablissement sur le trône de ses pères, après la mort de Cromwell. Son ecuyer, le sieur de la Neuville, a noté au jour le jour les incidents de cette mission. Il y est fait mention de toutes les fêtes auxquelles le prince participa ; on y trouve également énumerées les preuves nombreuses de faveur et d'amitié que lui prodigua le souverain anglais. Des souvenirs de cette ambassade furent conservées au château de Beloeil. Ce sont entre autres deux tableaux de Van der Meulen et de Gonzalès représentant l'entrée du prince de Ligne à Londres et sa réception par le roi Charles II, puis encore les portraits de Jacques I et de la reine, attribués à van Dyck et qui lui furent donnés par le souverain anglais.

A signaler dans les publications de la «Société historique et archéologique dans le Limbourg, à Maestricht», (tomes LI, LII, VLIII) société à laquelle on veut aujourd'hui imposer la traduction de son nom, la série d'études que publie M. Flament, archiviste de l'état dans le Limbourg. Quand on parcourt cette série de renseignements puisés dans les archives locales, on peut s'apercevoir facilement combien étaient intimes, dans tous les domaines, les relations qu'entretenaient les habitants de cette région avec la principauté de Liège et les provinces belges. A tous les points de vue leurs intérêts, leurs coutumes, leur histoire étaient connexes, et rien de les rattachait à ces voisins auxquels ils devaient il y a trois quarts de siècle, être malgré eux politiquement rattachés.

Il est intéressant de parcourir les *Fornvännen* qu'a publiés pendant

ces dernières années les «K. Vitterhets historie och antikuitets akademien» de Stockholm. La majeure partie en a été consacrée aux trouvailles préhistoriques toujours si fructueuses dans les régions septentrionales de l'Europe. Mais pour ceux qui ont la bonne fortune d'être initiés aux langues scandinaves, il y aura maintes indications pleines d'intérêt à glaner dans plusieurs communications artistiques parmi lesquelles je signalerai les notices illustrées de M. Lindblom sur l'influence méridionale qui imprégna les œuvres picturales dans le Nord pendant la période gothique, et sur les relations artistiques qui existèrent entre Cologne et le Gottland; de celles-ci on retrouve surtout la trace dans des œuvres sculpturales encore existantes aujourd'hui. M. Roosval étudie les fonts baptismaux des romans du début du XII^e^ siècle et leur intéressante ornementation sculptée tandis que M. Romdahl s'attache à faire connaître les ferronneries si curieuses surchargeant les portes et les bahuts; au milieu d'entrelacs, de motifs géométriques ou floraux se déroulent des scènes de chasse, des représentations religieuses, d'autres figures encore dans lesquelles persistent ces caractères normands, qui malgré l'influence des siècles où les ingérences étrangères, ont constitué pendant si longtemps la caractéristique la plus remarquable de l'art des pays scandinaves.

C'est dans la même catégorie d'études que nous placerons la partie d'un travail de M. Montelius intitulé *Boning, grav och tempel* que nous apporte l'«antikuarisk tidskrift de la Kungl. Vitterhets historie och antikuitets akademien» de Stockholm. On y trouvera l'histoire copieusement illustrée et fort curieuse de l'habitation principalement dans les régions du Nord. L'architecture locale puisait les principaux élements de construction dans le bois, mais réussissait toutefois dans l'emploi de cette matière à obtenir des résultats remarquables au point de vue pittoresque et pratique Depuis les cités lacustres jusqu'aux bourgades modernes, malgré les modifications apportées par les siècles on retrouve la perdurance de certains élements qui donnent à ces constructions un cachet spécial et très caractéristique.

M. Jules Dewert publie dans les «Annales du cercle archéologique d'Ath et de la région (tome II, 1913) une série de *mélanges sur Belœil*. Parmi ceux-ci nous citerons l'inventaire des meubles du château de Belœil en 1559 dans lequel on peut puiser d'intéres-

santes indications au sujet des tapisseries, des étains, des tableaux et autres œuvres d'art qui ornaient cette demeure princière. Un second inventaire dressé en 1791 par le commissaire de la République A. J. Ledoux est beaucoup plus sommaire. Il est à présumer que le prince de Ligne avait eu le temps de transporter en lieu sûr les objets les plus précieux. Au point de vue de la généalogie et de la toponymie locale sont également à signaler les analyses d'actes scabinaux de Belœil de 1293 à 1397.

Dans les mêmes annales (tome III, XX), M. Boulmont décrit la découverte faite au mois d'avril 1914 dans un appartement dépendant d'une boucherie à Ath, de deux toiles, qui lors de l'occupation française avaient été dissimulées d'une façon ingénieuse contre les murailles et recouvertes adroitement de papiers peints Ce sont des portraits qui ont heureusement pu être identifiés. Le premier représente Barbe Cabero de Espinosa, 30e abbesse de Ghislenghien, et a été exécuté en 1662; le second porte l'effigie de dom Malachie Hacquart ancien directeur spirituel de la même abbaye et est daté de 1779. Cette dernière toile porte la signature de Saint Aubert, peintre cambraisien ; il est de valeur relative. Quant à la première toile, dont l'exécution est bien supérieure, elle n'est pas signée. C'est évidement l'œuvre d'un maître et quelques amateurs ont cru pouvoir l'attribuer à Murillo, ce qui resterait à prouver.

On se souviendra sans doute de l'empressement que mettaient au cours de la guerre les allemands à aller pieusement planter un clou dans la gigantesque statue de leur généralissime, le maréchal Hindenburg. Ce geste qui nous parut alors peut être puéril rappele cependant une tradition déjà bien lointaine. Dans les «Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France», (8e série, tome V, p. 43). M. Toutain consacre une étude détaillée au *rite de la plantation du clou étudié principalement dans l'antiquité romaine.* Tite Live affirme, qu'au IVe siècle avant Jésus-Christ, les autorités romaines, desespérées de voir se succéder une série de fléaux que rien ne pouvait conjurer, se rappelèrent une coutume ancienne, et solennellement procédèrent à la plantation d'un clou afin d'obtenir la cessation des calamités. Depuis lors cette cérémonie se reproduisit à diverses reprises, et à cette époque il est fait mention d'un *dictator clavi figendi causa.* De l'ensemble des renseignements his-

toriques il résulte que la plantation du clou était un rite expiatoire célébré dans des circonstances exceptionnelles, et qu'il avait pour but de sauver la cité menacée par un fléau jugé extraordinairement redoutable. Dès lors cette pratique persista et se répandit ; aujourd'hui encore on en constate la survivance parmi les peuplades africaines aussi bien que chez les paysans de certaines provinces allemandes, australiennes ou écossaises. Etudiant la signification réelle de ce rite M. Toutain y voit non un acte religieux, mais plutôt une opération magique dont actuellement le sens et le mécanisme sont devenus inintelligibles. Le clou jouait un rôle dans la magie antique, dans les enchantements, jusque dans la sorcellerie médievale. Il est à présumer que cette antique coutume a perdu aujourd'hui toute efficacité car les nombreux clous dont on a adorné les effigies des grands guerriers allemands ou autrichiens n'ont pas eu la vertu de leur rendre la victoire propice.

*La tapisserie de Bayeux* a été de multiples fois décrite et étudiée M. Levé, dans la même livraison que nous venons de citer des Mémoires de la Société des antiquaires de France (p. 23), lui consacre encore une fois un nouveau travail. L'examen de tous les éléments d'ornementation et d'exécution l'amènent à conclure qu'elle fut exécutée au lendemain de la conquête de 1066, probablement pour être offerte en 1077 à la cathédrale de Bayeux lors de sa consécration ; par sa conception et son exécution picturale, elle est une œuvre complètement française ; et enfin son exécution matérielle est bien normande.

Je m'arrête, Messieurs, ne voulant pas abuser plus longtemps de vos moments. Il m'a été agréable de pouvoir vous faire part, après un si long repos forcé, du résultat des travaux des savants et des sociétés avec lesquels nous entretenons des rapports. Les circonstances nouvelles que consacre la paix nous permettrons, je l'espère, de les rendre encore plus intimes et plus fructueux.

FERNAND DONNET.

Anvers, 3 août 1919.

## Compte-rendu analytique de quelques unes des publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois d'août à décembre 1919.

---

MESSIEURS,

Parmi ceux, qui sous l'occupation allemande se distinguèrent par l'ardeur de leur patriotisme et rendirent à leurs compatriotes le plus de services, il faut sans conteste, aux premiers rangs, citer *Monseigneur Thomas Heylen, évêque de Namur*. Sans repos, par ses démarches énergiques, par sa plume vaillante, il s'opposa aux mesures oppressives de l'ennemi, et se posa en défenseur de ses diocésains. Les avanies, les persécutions, les insultes ne lui furent pas épargnées. Elles ne purent ni le décourager, ni ralentir son zèle. Lors de la déportation des ouvriers, lors des multiples poursuites et condamnations, quand il fut question de l'enlèvement des cloches ou de la séparation administrative, toujours il s'entremit, s'efforçant d'arracher les victimes aux bourreaux, se faisant un devoir de combattre des mesures iniques, relevant les courages abattus et traçant à tous la voie du devoir et du dévouement. C'est cette existence si méritante que vient de décrire en un volume nouvellement publié notre confrère, M. le chanoine Jansen. Une courte biographie nous apprend à mieux connaître l'évêque de Namur, cet enfant de la Campine, qui après de brillantes études était entré dans la milice de St-Norbert, et avait ensuite été appelé à diriger l'importante abbaye de Tongerloo, d'où le choix de Rome devait l'arracher pour le placer à la tête d'un diocèse. De nombreuses lettres, des mandements, des documents, se rapportant tous à la période 1914-1918, ajoutent à l'intérêt du volume.

*L'épitaphier de la famille d'Arschot* dont notre bibliothèque a été gratifiée d'un exemplaire que nous a offert notre collègue

M. le comte d'Arschot Schoonhoven, constitue un important recueil de documents généalogiques et archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire des familles d'Arschot Rivière et d'Arschot Schoonhoven. Toutes les sources ont été mises à profit. Les pierres sépulcrales, les vitraux, les documents manuscrits ou imprimés, les monuments de tous genres, voire même les obits ont été étudiés et leurs inscriptions soigneusement relevées et reproduites. De nombreuses planches illustrent le texte et apportent aux renseignements graphiques une certitude et une assurance d'exactitude appréciables. L'épitaphier de la famille d'Arschot, constitue non seulement un mémorial précieux pour l'histoire de cette maison mais aussi une œuvre de conservation indéniable, assurant la préservation ou la connaissance de maints monuments anciens dont l'oubli ou la négligence auraient pû menacer l'existence.

Qu'il me soit permis de signaler en même temps l'importante introduction que M. A De Ridder a écrite pour cet ouvrage. L'auteur, dont la compétence en la matière est indiscutable, dresse un tableau plein d'intérêt des abus qui, sous l'ancien régime, règnaient en matière héraldique. Il dénonce les falsifications et les usurpations qui abondaient. Il souligne surtout le rôle joué par les rois d'armes qui se faisaient en ces matières les complices complaisants et intéressés de tous ces méfaits. Il fait connaître en même temps les poursuites que le pouvoir judiciaire fut si souvent contraint d'exercer. L'étude de M. De Ridder, parsemée d'exemples fort suggestifs, constitue au point de vue des règles héraldiques, de leur usage et de leur observation, un tableau d'une précision remarquable et d'un grand intérêt instructif. Il fournit en même temps grand nombre de détails sur l'emploi des pierres sépulcrales et sur leur illustration.

Les occasions qui nous sont offertes de prendre connaissance des ouvrages édités en Espagne sont plutôt rares. Nous n'en apprecions que mieux l'hommage que nous a fait de deux de ses publications archéologiques M. de Llano Roza de Ampudia. Dans *el libros de Caravia*, l'auteur nous offre une monographie trés complète des diverses sections qui forment la ville côtière de Carava. Il nous en fait connaitre les sites si pittoresques ; il nous décrit ses agrestes monuments. Son travail est complèté par divers chapitres dans les-

quels il étudie le passé historique, le folklore. les traditions et aussi la situation économique de cette ancienne localité. Dans un second ouvrage, *la Iglesia de San-Miguel de Lillo,* M de Llano décrit une des plus curieuses et des plus typiques églises des environs d'Oviedo. De nombreuses planches permettent d'étudier les parties anciennes de cet édifice sacré et les vestiges décoratifs si intéressants qui décelent encore ça et là l'époque romane. Des chapitres complémentaires nous permettent de constater la haute antiquité du site au milieu duquel s'élève l'église. Des fouilles fructueuses ont mis au jour dans les environs de nombreux objets appartenant à la préhistoire et au haut moyen-âge.

On nous excusera si dans ce compte-rendu nous multiplions quelque peu les indications se rapportant aux pays septentrionaux. Les publications éditées dans ces parages, accumulées pendant la guerre, nous sont parvenues en telle quantité, qu'on comprendra la difficulté d'une analyse trop succincte, d'autant plus que l'intérêt de nombre de travaux commande au moins un moment d'attention. Nous l'avons dit déjà, c'est la préhistoire qui forme le sujet de la majorité des études imprimées dans les annales des sociétés du nord de l'Europe. Cette science, malgré son importance et la richesse des documents qu'elle a délaissés dans ces parages, mérite une étude approfondie. Nous en relevons encore une preuve dans les ouvrages que nous envoie M. A. M. Tallgren et parmi lesquels nous nous bornerons à citer, la *Collection Tovastine, chapitres d'archéologie Sibérienne.* Cette collection recueillie dans la région de Minoussink, dans la Sibérie centrale, est conservée aujourd'hui au musée d'Helsingfors. Elle est d'une grande richesse et d'un puissant intérêt. Les nombreuses illustrations et la description succincte des objets les plus précieux, permet de se rendre compte de leur technique, de leur valeur artistique et décorative, et prouvent combien les ouvriers des périodes du bronze et du fer avaient, en ces parages, acquis une habileté grande, et à quel degré de civilisation relativement développée les peuples qui habitaient ces contrées reculées étaient parvenus.

Lors de notre dernière séance ordinaire, notre vice-président M. Joseph Casier nous a fait don d'une publication nouvelle qu'il

avait fait éditer sous les auspices de la Commission locale des monuments de Gand On vous a dit alors les difficultés très grandes que l'éditeur avait dû surmonter pour obtenir des reproductions fidèles des plaques métalliques qui constituent l'illustration de ce volume consacré aux *Orfèvres flamands et leurs poinçons*. Qu'il me soit encore un instant permis d'insister sur la valeur de l'ouvrage lui-même et sur la grande utilité que présentera, pour les chercheurs la publication exacte de ces tableaux de signatures professionnelles. Ces documents n'étaient pas inconnus mais ils n'avaient pas toujours été lus avec une exactitude complète. Aujourd'hui ceux qui s'intéressent aux œuvres d'orfèvrerieanciennes, ceux qui étudient le passé des corporations artistiques gantoises, trouveront, grâce à la publicafion faite par M. Casier, des indications précises et des renseignements d'une incontestable valeur.

Aux XVI[e] siècle, Anvers constituait un centre musical d'une grande activité. Des hommes remarquables s'y produisirent. Parmi ceux-ci il faut citer Corneille Verdonck. Les écrivains d'art ne l'ignorent pas. Toutefois les particularités de son existence et de sa carrière musicale étaient imparfaitement connues. Notre président M. Bergmans a pris à tache de les élucider et de les compléter. *La biographie du compositeur Corneille Verdonck* (1563-1623) qu'il a présentée à l'Académie de Belgique (Bulletins. Classe de Beaux-Arts 1915-1918) repond entièrement à ce but Après analyse, au point de vue critique, des renseignements fournis par les biographes antérieurs, il reconstitue au moyen de documents sûrs, les évènements certains de son existence, étudie les œuvres musicales dont il est l'auteur, et en terminant, émet le vœu de voir ces dernières éditées d'une manière moderne et pratique afin de pouvoir ainsi en pleine connaissanse de cause apprécier l'importance de l'activité artistique du compositeur.

Le fabuliste autrefois l'a dit : c'est double plaisir de tromper le trompeur. Jamais la vérité de cet axiome ne s'est plus clairement manifestée qu'au cours des négociations suscitées pendant l'occupation ennemie à la suite de la disparition du polyptique de l'Agneau mystique. Les procédés allemands n'étaient que trop connus ; le vol, le pillage étaients chez eux érigés en système. D'autre part les théories annexionistes ouvertement défendues par

nombre de partisans de la « Kultur », telles celles qu'expose le Dr Schæffer et que reproduisit complaisamment un journal hollandais dés le début de la guerre, n'étaient pas faites pour apaiser les inquiétudes des propriétaires d'œuvres d'art. Notre confrère M le chanoine Van den Gheyn, crut donc faire œuvre prudente en enlevant de la cathédrale de St-Bavon le chef d'œuvre de Van Eyck Aidé par quelques collaborateurs sûrs, il réussit, sans attirer l'attention à dérober les panneaux et à les déposer en une retraite jalousement cachée. Une lettre ministérielle devait adroitement donner à cet enlèvement l'apparence d'un exode vers d'autres parages. Et ni les enquêtes les plus subtiles, ni les interrogatoires les plus rigoureux ne purent percer le mystère de cette opération dont le succès fut complet. Ce sont les péripéties de cet évènement et de l'enquête qui s'en suivit que nous narre le chanoine Van den Gheyn dans la communication que nous apportent les annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XV p. 125) sous le titre de *l'Agneau mystique sous l'occupation allemande à Gand*.

Lorsque les légions romaines se furent emparées des régions qui plus tard devaient constituer la Belgique actuelle, les conquérants s'efforcèrent, tout en combattant la barbarie intérieure, d'introduire dans leurs nouvelles provinces leurs lois et leurs coutumes et d'y faire regner leur civilisation. Il est d'un intérêt capital de connaître quelles furent les mesures qu'ils prirent pour mettre leur projet à exécution. C'est le problème que M. Franz Cumont étudie dans les Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (tome XXVIII). Il examine la question sous toutes ses faces, et en puisant ses indications dans tous les domaines, il nous apprend *comment la Belgique fut romanisée*. Ce fut d'abord le pays lui même que les Romains transformèrent ; ils y établirent cet admirable réseau de routes qui le sillonnaient dans tous les sens ; les villas, les exploitations agricoles partout s'élèvent et rapidement se multiplièrent ; la commerce prit une extention considérable. Leur influence se manifesta dans le domaine artistique : l'architecture, l'ameublement, la sculpture, l'orfèvrerie subirent l'empreinte prépondérante du génie romain. Des écoles s'ouvrirent, l'emploi du latin se généralisa, le culte des dieux de Rome s'implanta et s'établit à côté des religions indigènes Cet âge d'or, « cette paix romaine »

devait avoir une brusque fin Les barbares, en franchissant les frontières de l'Empire, réussirent à repousser vers le midi les forces romaines et à prendre possession des régions si prospères que celles-ci avaient colonisées. La barbarie franque succéda à la civilisation romaine. Toutefois des traces vivaces en restèrent subsister, et quand, au IV^e^ siècle, les missionnaires catholiques evangélisèrent nos provinces, ils n'eurent pas de peine à faire revivre leur romanisation. « Rome devenue chrétienne, maintint et imposa l'unité exclusive qui existait avant sa conversion et elle continua le travail d'assimilation qu'elle avait accompli païenne dans les provinces barbares soumises à son influence ». Du temps de la conquête et de l'occupation romaine, de nombreux témoins ont subsisté ; on les retrouve dans les monuments antiques, dans les multiples objets de tous genres, receuillis dans les tumuli, dans les tombes, dans les fouilles exécutées sur tous les points du territoire. Tous témoignent du génie artistique des conquérants et de la perfection de leurs travaux. Mais d'autres semences furent jetées dans ce sol fécond ; elles purent résister à toutes les vicissitudes ; depuis elles se sont épanouies et les fleurs immortelles qu'elle produisirent, illustrèrent plus tard la civilisation, les tendances artistiques et l'opulente industrie des communes flamandes et wallonnes.

Van Mander dans son histoire des peintres, en énumérant les élèves de Frans Floris, avait cité le nom de *Georges VanderStraeten* qui plus tard s'expatria et devint peintre des cours d'Espagne et de France Ce sont les seules indications que l'on possédait au sujet de cet artiste. Dans une communication faite à la Société Nationale des Antiquaires de France (Bulletin 1917, 235) M. L. Dimier a fait connaître certains documents qui complètent heureusement la biographie de ce peintre flamand. En 1556 George d'Estrata est à la Cour de Portugal ; diverses sommes lui sont payées par la reine Catherine d'Autriche, sœur de Charles-Quint pour avoir exécuté les portraits de Don Antonio, son neveu et de Don Sébastien son petit fils. Plus tard on le retrouve en France, où il porte le titre de peintre de la reine. Il figure dans les comptes officiels en 1572 pour services rendus, et en 1578 pour avoir exécuté le portrait du duc de Nevers. Ainsi se complètent les renseignements donnés par Van Mander ; ils mettront peut être sur la voie d'autres documents

qui permettront de reconstituer entièrement la biographie d'un de ces artistes flamands qui à cette époque s'expatrièrent pour travailler en grand nombre à l'étranger.

Elle est d'un grand intérêt local la note qne M. Vannerus consacre au *maître monnayeur Falcon de Lampagne à l'atelier d'Anvers* dans la Revue belge de numismatique (1919 p. 327). L'intérêt en est d'autant plus grand que les renseignements relatifs à l'histoire d'Anvers au XIVe siècle sont loin d'abonder. Maître Falcon de Pistoie nommé Lampagne, maître de la monnaie ducale à Anvers avait reçu antérieurement à l'année 1311 le privilège de frapper des écus d'or qu'on nommait des «faucons Schilde». Il habitait une vaste propriété appelée «Falconbroeke», située au Clapdorp. Celle-ci comprenait un château avec chapelle, jardin, vignoble, etang, fossés, etc. Il édifia dans le voisinage une chapelle dédiée aux Onze mille Vierges près de laquelle il réunit quelques pieuses tertiaires qui adoptèrent la vie commune. Peu après, celles-ci émigrèrent longue rue neuve, mais en 1421 elles reussirent à racheter le Faucons hof.

Ce fut l'origine de la « Godshuys van Fauconsdale » dont les pieuses habitantes dans la suite furent connues sous le nom de Falcontines ou plus couramment de Faucons. Falcon de Lampagne mourut un peu avant le 30 avril 1351. Diverses fondations témoignent encore de son opulence et de sa libéralité. Aujourd'hui son souvenir n'est plus rappelé que par d'imprécises appellations qu'on retrouve dans la plaine, le canal et la caserne Falcon.

Dans la même livraison de la Revue belge de numismatique M. Victor Tourneur achève son étude sur *Jehan de Candida.* Celui-ci attaché au service de la maison de Bourgogne à la fin du XVe siècle, rendit de nombreux services comme scribe et même comme diplomate. Il se fit aussi connaître comme médailleur et, dans cet art, quoiqu'il ne fut qu'un amateur, il acquit une grande perfection. Inspiré par l'étude des médailles romaines, il exécuta sous cette influence une série de portraits de ses amis, de ses maîtres, de seigneurs de la cour ducale. Ces effigies métalliques sont vivantes; ces portraits permettent de se faire une idée fidèle, de mieux connaître nombre de personnages qui ont illustré les règnes de Charles le téméraire et de Marie de Bourgogne, M. Tourneur reconstitue heureusement la biographie de Jehan de Candida, de

cet artiste diplomate, énumère ses œuvres connues, et fait preuve d'une grande ingéniosité dans l identification des modèles qui lui servirent pour le modelage de ses médailles.

Aux Indes anglaises, dans la présidence de Bombay, est située l'antique cité de Bijapur. Elle appartint autrefois à une dynastie puissante et fut le centre de nombreux exploits guerriers; son opulence fut jadis très grande, et des traces multiples en subsistent encore dans les nombreux et importants monuments qui jalonent encore son territoire. Beaucoup de ceux-ci malheureusement, ont énormement souffert ; quelques uns ont récemment été restaurés ; d'autres le seront prochainement. C'est à la description de ces œuvres architectoniques que M. Henry Cousens, à consacré un volumineux ouvrage, illustré de nombreuses planches, Celles-ci permettent de se rendre compte des caractères et des particularités de style qui ont présidé à l'édification de ces édifices. Partout règnent des galeries ogivales, s'élèvent des dômes volumineux flanqués de minarets élancés ; partout aussi est prodigué avec profusion une ornementation surchargée qui donne à tous ces monuments un aspect si particulier et si somptueux.

De Copenhague nous parviennent les volumes de mémoires *Aarboger*, que la « Kongelige nordiske oldskrift selskab » a fait paraitre pendant ces dernières années. Dans ces publications nombre d'études sont consacrées aux trouvailles préhistoriques ou à la découverte d'objets du haut moyen-âge. Au Danemarck ces exhumations ont toujours été spécialement fructueuses et les collections locales, sous ce rapport, sont d'une grande richesse.

D'autres études toutefois rentrent davantage dans le domaine archéologique. Plusieurs d'entre elles s'occupent des anciens monuments religieux qui sont encore conservés en grand nombre dans les diverses provinces danoises. Parmi celles-ci nous citerons celle de M. Mackeprang sur les *Sanderjyllands middelalderlige landsbykirker*. La grande majorité de ces temples, en général de modestes proportions, appartient à la période romane ; leur ornementation sculpturale est sobre ; ordinairement ils sont couverts de tuiles. Le même auteur, dans une seconde notice, fait connaître *en romansk teglstenskirkegruppe vendsijssel*. Ces églises se signalent par une nef unique, un chœur de propotions moindres que celle-ci et

une ornementation extérieure très simple formée de pilastres réunis par une série de petites arcatures en plein cintre. Puis, dans un troisième travail, M. Mackeprang s'occupe d'une série de monuments intéressants : l'église de Spandet dont une inscription lapidaire semble fixer la fondation en 1523, les églises romanes de Vejby et Eljy avec leurs tympans sculptés. Dans un autre volume (1918) M. Jensen, sous le titre de *Lilleheudigé, storehedinge og karise* étudie les curieuses églises conservées dans ces localités ; celles-ci se distinguent par une ornementation sculpturale plus développée et surtout par des hauts pignons à redents se rapprochant du type que nous sommes habitués à voir dans nos contrées

Dans le but de faciliter l'emploi et la divulgation de ses publications la « Société royale des antiquaires du Nord » à eu l'heureuse inspiration d'y joindre parfois une traduction ou un résumé en langue française. C'est ainsi que la grande édition illustrée du *nordiske fortidsminder* (II Bund 2 hefte) comporte une traduction résumée du travail de M. Nordman qui décrit les *nouvelles fouilles de « chambres de géants » en Danemark*. En plusieurs localités ces curieuses enceintes en pierres qui encerclent ou surmontent de vastes chambres précédées d'un couloir, ont été systématiquement étudiées et leur mobilier consistant surtout en armes de pierres ou en poteries curieusement ornées, précieusement recueilli et classé.

Deux fascicules de mémoires (nouvelle série 1914-1917) renferment la traduction des articles que M Sophus Muller à consacrés à *l'âge de la pierre en Slesvig* et à *l'âge du bronze en Slesvig*. Il en résulte que ce pays riche en souvenirs a conservé des documents préhistoriques à la fois instructifs et faciles à identifier, et qu'à l'âge du bronze il se produisit en ces parages un développement de civilisation très supérieur au niveau général des autres pays.

Une autre étude artistique intéressante nous est encore apportée par les publications d'une des sociétés appartenant aux pays scandinaves. C'est en effet dans les « Skritter », que nous envoit la « Kungl humanistika vetenskaps » d'Upsala que nous trouvons la série de travaux de M. August Hahr, consacrés à la *nordisk renassanskonst* (Bum. 15). Il nous fait connaître d'abord les œuvres d'un sculpteur malinois Willem Van der Blocke auquel fut confié l'exécution du monument funéraire de Jean III, actuellement placé dans

la cathédrale d'Upsala ainsi que de celui du duc Albert qui, quoiqu'excécuté à Anvers, fut erigé vers 1570 dans la cathédrale de Königsberg. L'auteur prouve, que pour l'exécution de ces œuvres l'artiste s'est directement inspiré de l'art de Cornelis Floris. Dans un autre chapitre consacré à l'hôtel de ville d'Emden et au château de Vadstena, M. Hahr, en analysant de nombreux documents anciens, demontre le souci constant que Gustave Wasa eut d'attirer en Suède et Danemark des artistes étrangers, parmi lesquels il faut citer Dominique Verwilt, Lambert Ricx, Pierre de la Roche, le malinois Guillaume Boy, que nous avons déjà fait connaitre, Hans Steenwinkel et d'autres encore. D'autres études nous faut connaître la dynastie des architectes Pahr dont le talent a évidemment été influencé par l'art francais.

Dans un volume subséquent de la même revue (Band 18), le même auteur, en une étude abandamment illustrée, s'occupe plus spécialement de l'architecture et analyse les caractères des monuments que la renaissance à prodigués dans l'Europe orientale ; il démontre l'influence italienne et française qui interviennent dans leur conception, il en détaille les principaux caractères et fait connaitre les artistes, dont plusieurs étaient originaires de nos provinces, qui en ont dressé les plans et présidé à leur construction.

Enfin pour terminer ce compte-rendu, je me permettrai d'attirer encore votre attention, sur la reproduction de *l'urbis Romae prospectus* que Tempesta publia en 1593. L'université d'Upsala en un bel album a fait fidèlement éditer ces plans d'une facture si artistique et si pleine d'enseignement pour la connaissance de la Rome antique. Une notice explicative due à la plume de M. Schück souligne les particularités les plus intéressantes de cette reconstitution archéologique.

FERNAND DONNET.

Anvers, 7 décembre 1919.

# Une Œuvre Artistique du chanoine Comperis

## Un second artiste ecclésiastique : le chanoine de Cock

Dans le LXVI[e] volume des Annales de l'Académie royale d'Archéologie (1914), nous avons publié une note relative à « *Un artiste ecclésiastique : le chanoine Comperis* ». Des documents inédits nous permettaient d'établir que cet ecclésiastique, sur la famille duquel nous fournissions des renseignements précis, s'était adonné à la peinture, et que lors de son décès, il avait légué à ses héritiers un nombre assez important d'œuvres picturales dues à son pinceau. Malheureusement de celles ci il n'était resté nulle trace. Notre communication avait pour but, en attirant l'attention sur cet artiste inconnu, de provoquer de plus amples recherches et d'obtenir peut-être des indications complémentaires concernant son œuvre artistique.

Nous ne supposions pas alors que nous aurions été le premier à répondre à cet appel, et à fournir dans ce sens quelques renseignements.

En effet, dans un manuscrit du XVIII[e] siècle, nous avons relevé la note suivante : (1)

(1) Bibliothèque royale de Belgique. Section des manuscrits, n° 5272. J. P. F. Verbruggen. Description des tableaux de la cathédrale d'Anvers. f° 17, v°.

*Over vele jaeren heeft door versoek van heer vant magistraet van Antwerpen, den seer eerw. heer Carolus Comperis, canonick ende tresorier der Cathedrale gemaeckt een schoone modelle van eenen autaer van marber voor de selve capelle de welcke van een ieder een is goet gekeurt geweest, ende begonst het werck door Henrick Verbruggen, belthouwer ende architect binnen Antwerpen, waer van alreeds een ofte twee capiteelen van witten marbel voor die pilasters hebben gemaeckt geweest, daar naer is dit werck onderbleven dogh lang naer date heeft het magistraet gedecreteert dien op te bouwen, ende is door den belthouwer Van Papenhoven voltrocken ende is opgerecht inden jaer 1721, den eersten steen is geleyt door den hr Jan Carel van Hove, buyten borgemeester, den tweeden door dhr Franciscus Hieronymus Gansacker, binnen borgemeester, ende den derden door hr Paschr Ignace Augustijn vander Cruyce, heer van Aertselaer, als tresorier generael: in het frontispicium vanden selven siet men in goude letteren dese woorden:*

*Deo homini*
*Circumcisio erectum 1721.*

Voilà donc le magistrat d'Anvers qui, désireux de placer dans la chapelle de la Circoncision à la Cathédrale, chapelle dont il avait la jouissance, un nouvel autel, s'adresse pour en faire composer le modèle, au chanoine Comperis. Il fallait que la réputation artistique du trésorier du Chapitre fut assez généralement établie, et que son talent fut assez favorablement jugé, pour qu'en pareille circonstance, quand tant d'artistes travaillaient à Anvers, on songea, pour une commande officielle, à faire appel à son concours.

On sait que cette chapelle, dont le magistrat réclamait la propriété et dans laquelle il faisait célébrer en certaines circonstances les cérémonies religieuses officielles auxquelles, il prenait part *in corpore*, était appelée chapelle de la Circoncision, à cause de la relique du St-Prépuce, qui y était conservée et qui y aurait été déposée à l'époque des Croisades. Plus tard elle fut dédiée aux SS. Rois Mages, et de nos jours à Saint Antoine.

C'est sur son autel que fut placé le magnifique triptyque de Quinten Massys, représentant l'ensevelissement du Christ, que l'on peut encore admirer aujourd'hui au Musée d'Anvers. Exécuté en 1508

pour compte de la corporation des menuisiers, il échappa au pillage des iconoclastes en 1566 et fut acheté en 1577 par le magistrat qui le fit placer dans sa chapelle.

Au sujet de l'autel lui même les historiens ne nous fournissent aucun détail. Nous ignorons également quels furent les motifs qui décidèrent le magistrat, au début du XVIII[e] siècle, à le remplacer par un nouveau.

Quant à l'œuvre exécutée d'après les dessins du chanoine Comperis, elle a disparu lors des déprédations commises dans l'église par les républicains français en 1798.

Les historiens locaux, tels Papenbrochius, Mertens et Torfs, et d'autres encore, affirment que cet autel fut placé en 1727. Van Lerius est plus précis encore ; nous lisons dans sa description de la cathédrale qu' « en 1727 Alexandre Van Papenhoven termina sur les dessins d'Henri Verbruggen, l'autel de cette chapelle commencé par ce dernier artiste ». (1)

La note que nous avons trouvée dans le manuscrit de Verbruggen permet d'établir l'inexactitude de ces renseignements. Le sculpteur Henri Verbruggen ne fut pas l'auteur du modèle de l'autel du Saint Prépuce ; il se borna à entreprendre la partie sculpturale qu'il devait exécuter d'après les dessins du chanoine Comperis. Nous ignorons quels furent les motifs qui l'empêchèrent d'exécuter cette tâche, tout au moins de l'achever, mais peu après, le travail fut confié au sculpteur Alexandre Van Papenhoven qui le termina entièrement.

Car dès le 29 août 1719, le magistrat avait décidé de confier l'exécution ou l'achèvement de l'autel à cet artiste, et dans ce but il concluait avec lui un contrat qui fut signé le 1 octobre de la même année. Les comptes de la ville nous fixent d'une manière certaine à ce sujet, et pendant bon nombre d'années, à partir de 1719, nous y voyons figurer un poste attribuant au sculpteur le payement d'un acompte annuel de 600 livres Artois sur la somme qui lui avait été accordée ainsi que la bonification des

(1) Notre-Dame d'Anvers avant la seconde invasion française en 1794. p. 23.

intérêts à 3 %, sur le solde restant à payer. Ce poste était invariablement rédigé comme suit : (1)

*Aen Alexander Van Papenhoven, beldthouwer, de somme van sesse hondert ponden Arthois ende dat voor ende in voldoeninge vān de... betaelinge oft payement op rekeninge van het maecken van nieuwen marmern steenen authaer inde cappelle van de heyligh besnydenisse inde cathedrale kercke deser stadt ingevolge de resolutie collegial van den 29 Augusti 1719 ende het contract daer oppegevolghe den eersten October daer naer.*

Malgré nos recherches nous n'avons pas réussi à découvrir ni la résolution collégiale, ni le contrat dont il est question dans l'extrait ci-dessus.

Le sculpteur Henri-François Verbruggen, qui naquit à Anvers en 1685, était fils de Pierre Verbruggen, le vieux, et frère de Pierre Verbruggen, le jeune, tous deux également sculpteurs de talent. Il fut élève de son père et exécuta quantité d'œuvres pour un grand nombre d'églises (2). Parmi celles-ci on pouvait retrouver, avant la spoliation des édifices religieux à la fin du XVIII^e siècle, dans la cathédrale d'Anvers, le tabernacle de la chapelle du St-Sacrement qui existe encore, le monument commémoratif de l'évêque Capello, et diverses statues, telles celles de l'Eglise triomphante et de l'Eglise militante, de St-Eloi et d'autres encore. Il travailla aussi pour les églises de Ste-Walburge et de St-Jacques, pour les chapelles des couvents des Augustins, des grands Carmes et de Val-Notre-Dame (Facons), pour l'hôtel de ville, le refuge de l'abbaye de Tongerloo et le calvaire du couvent des Dominicains. On lui devait aussi diverses figures sculptées ornant l'église du couvent de St-Bernard à Hemixem. Il fut en outre l'auteur du banc de communion de l'église Ste-Walburge à Bruges, des chaires de vérité des SS.-Pierre & Paul à Malines et de Ste-Gudule à Bruxelles, d'un autel à St-Bavon à Gand, des fonts baptismaux de St-Michel de la même ville, des confessionnaux et de statues ornant les stalles de l'église abbatiale de Grimbergen; etc. Il mourut le 12 décembre 1724.

(1) Archives Communales d'Anvers. Stadsrekeningen 1917 et sequen.

(2) Chr Edm. Marchal. La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges.

Quant à Alexandre van Papenhoven, il naquit à Anvers le 14 juillet 1688 et décéda le 15 février 1759, après avoir rempli en 1741 les fonctions de directeur de l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale. Élève d'Arnould Quellyn, le jeune, il travailla pendant de nombreuses années à la Cour royale de Danemarck, ce qui explique la rareté relative de ses œuvres dans les églises de sa ville natale. On fit néanmoins appel à son ciseau pour l'exécution de diverses œuvres sculpturales dans l'église des Jésuites, au calvaire des Dominicains, et dans la chapelle de la Vierge, à la Cathédrale. On lui doit aussi le banc de communion de l'église St-Pierre, à Louvain.

Il serait malaisé de fournir aujourd'hui une description exacte de l'autel que Verbruggen et su tout van Papenhoven exécutèrent d'après les dessins du chanoine Compéris. Descamps dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (1) se borne à décrire le triptyque de Quinten Matsys qu'il qualifie de « tableau curieux et beau dans ses détails, mais toujours froid et sec comme les ouvrages de ce temps » ! Puis il ajoute : « L'autel de cette chapelle, de beau marbre fut achevé en 1721 par le sculpteur Papenhoven, sur les dessins d'Henri Verbruggen, sculpteur habile. » C'est donc à cet écrivain qu'il faut attribuer l'erreur relative à l'auteur du modèle et à la date d'achèvement de l'autel de la Circoncision.

L'imprimeur Spanoghe, dans les derniers guides qu'il imprima, insèra une note conçue dans le même sens. En effet nous lisons dans *den Leydsman der vremdelingen door de Stad Antwerpen* cette brève mention : *In 't jaer 1727 werd den marmeren autaer, langen tijd van voords begonst zijnde door Alexander van Papenhoven voltrokken, volgens een teekening van Henricus Verbruggen.*

L'édition française de ce guide présente le même passage textuellement traduit de celui que nous venons de reproduire.

Par contre Berbie est mieux-renseigné. Il reproduit littéralement le texte que nous avons trouvé dans le manuscrit de Verbruggen ;

(1) Page 134.

(2) Beschrijvinge van de bezonderste schilderijen ende autaeren, glazen, beeldhouwerijen en andere rariteyten dewelke te zien zijn in de kerken, kloosters... binnen Antwerpen.. p. 27. Une édition française de ce guide existe également.

il se borne à en améliorer quelque peu l'ortographe, à ajouter le prénom de Van Papenhoven et à modifier dans l'inscription finale les chiffres arabes de la date en chiffres romains. Lui au moins rend justice au chanoine Comperis en lui restituant la paternité d'une œuvre qui, par inadvertance ou par oubli sans doute, avait été attribuée à un autre artiste.

Voici donc encore une fois découvert un renseignement qui amplifie quelque peu la biographie artistique du chanoine Comperis. L'œuvre qu'il conçut a malheureusement aussi disparu. Espérons que d'autres trouvailles complèteront celles que nous avons receuillies, et que cette fois elles permettront mieux de se rendre compte du talent de cet artiste aujourd'hui oublié.

* * *

Dans le même guide de Berbie que nous venons de citer, nous trouvons encore une indication qui, peut-être, pourrait également mettre sur la trace d'une coopération artistique du chanoine Comperis. Décrivant la salle du Chapitre de la Cathédrale, cet éditeur affirme : *dit is eene schoone zaele geambouseert met schoon wageschot zijnde groote pilasters van de corinthiaensche ordre in zeer schoone verkiezinge van de zeer Eerw. heeren Franciscus De Cock canonick ende cantor, ende Carolus Comperis canonick ende tresorier der zelve kerk, de directie van dit werk heeft gehad Henricus Verbruggen in den jaere 1696.*

Le chanoine Comperis est-il encore une fois ici l'auteur des dessins de ces lambris en bois d'ordre corinthien que le sculpteur Henri Verbruggen exécuta en 1696 ? Le texte ne nous permet pas d'émettre sur ce point un avis positif, toutefois la chose est possible. Il nous suffira donc pour le moment de simplement l'indiquer.

Nous nous permettrons toutefois de faire observer que le nom de Charles Comperis est ici accolé à celui d'un de ses confrères du Chapitre, le chanoine François De Cock qui lui aussi devait être artiste. C'est du moins ce que l'on pourrait présumer en parcourant dans la même publication la description du tabernacle de la chapelle du Saint-Sacrement dans la cathédrale dont on compare les bases et les chapiteaux de certains pilastres qui l'ornaient avec ceux

qui décoraient l'autel de Saint Bavon à Gand et qui furent exécutés par Henri Verbruggen d'après le modèle conçu par François De Cock : *geinventeert vanden heere cantor Franciscus De Cock als mede Henricus Verbruggen.*

Cette double indication nous a incité à poursuivre nos recherches, et si le résultat de celles-ci ne nous permet pas jusqu'ici de reconstituer la biographie du chanoine de Cock, elles nous suffisent toutefois pour établir avec certitude que lui aussi était artiste, et que comme son collègue le chanoine Comperis, il a joué un rôle intéressant, rôle absolument ignoré ou oublié aujourd'hui et qu'il y aurait intérêt à faire revivre.

C'est dans les divers testaments que successivement il passa, que nous avons recueilli les indications qui nous permettront d'esquisser cette tâche. (1)

Et d'abord il est possible qu'il intervint dans l'exécution d'un autre travail encore qui fut à cette époque élaboré dans l'église cathédrale. Il s'agit de la restauration et de la décoration de la coupole qui surmonte le transept de l'église. Dans son premier testament, le chanoine De Cock déclare en effet renoncer en faveur de l'église à la somme de 240 florins qui lui était due du chef d'avances faites pour l'exécution de ces travaux. Il stipulait encore, que sans tenir compte de tout le travail et de la peine que lui ont causés la réparation, la restauration et la décoration de la lanterne de la coupole, il léguait de plus à l'église une somme de 100 florins. Voici le passage de l'acte notarié qui précise ces stipulations :

*Item soo remitteert, geive ende maecht den he testateur aende vrs. cathedrale kercke de twee hondert viertich gl. salvo justo die hy boven allen synen arbeyt int repareren, herstellen, ende ciereur vanden lanterne der selver cathedrale heeft verschoten ende gedebourseert int vergulden der selver ciraden van ditto lanterne, laetende boven den voorschreven synen arbeyt ende het voerschrevene verschil tot behoeft vande selve cathedrale voor een memoriael de somme van een hondert gl. eens in gelde.*

On sait que la toile de Corneille Schut qui représente l'Assomp-

(1) Archives communales d'Anvers. Minutes du notaire Jean Ph. Van der Meeren. Testament 13 janvier 1706. Idem. 2 juillet 1709. Codicille. Même date.

tion de la Vierge fut placée dans la coupole en 1617 ou peu après. Il est possible que les travaux de décoration dont il est question dans le testament du chanoine De Cock furent exécutés vers cette époque pour compléter l'ornementation de cette partie de l'église.

Nous avons donc constaté pour divers travaux l'intervention du chanoine De Cock ; nous le voyons présidant à leur exécution et fournissant plusieurs fois même le modèle devant servir à leur conception. Nous pouvons donc présumer qu'il était artiste. Nous allons prouver que cette supposition était exacte.

Par son testament il ordonne, que pour acquitter les legs qu'il a constitués, on vendra ses tableaux : *alle sijne goederen ende schilderijen te vercoopen.* Mais le texte manque de précision ; il peut être question de toiles peintes par le testateur, ou simplement d'œuvres d'art lui ayant appartenu.

Toutefois il est à présumer qu'il s'agit bien ici d'œuvres dues à son propre pinceau, car plus loin, dans le même acte, il lègue à l'un de ses exécuteurs testamentaires, l'archidiacre Paul van Halmale, deux tableaux, représentant des vases, sans doute, avec fleurs que lui même avait exécutés, et qui ornaient la hotte des cheminées de deux salons de l'habitation de ce dernier : *twee schilderijen vaezen sijnde schoudoecken staende deen op de groote camer aen den hoff ende dander inde tweede camer aende plaets van den selver H Archidiaken beyde bij den testateur geschildert.*

A son second exécuteur testamentaire, le prêtre Charles Leers, il lègue également, dans les mêmes conditions, deux tableaux de cheminée : *een scoudoeck in sijn camer ende een boven schoudoeck op de boven camer oock onder hem berustende.*

Enfin, à un ami ou parent : *Mijn heere Mertens*, une toile qu'à cette époque il peignait à son intention. Il stipule que si la maladie ou la mort l'empêchaient de parfaire son œuvre, qu'elle serait confiée pour être achevée à un artiste de tendance semblable à la sienne : *het stuck schilderije tgene den h. comp tegenwoordichlijck voor hem in handen heeft ende incas nyet volmaeckt en ware het tselve ter coste van den comp sterfhuys volmaeckt sal worden door eenen meester van de selve hant.*

Le doute n'est donc plus possible. Le chanoine François De Cock, lui aussi, était artiste, était peintre. Malheureusement nous n'avons

jusqu'ici pu recueillir sur sa personne que fort peu de renseignements. Nous ne savons pas d'où il était originaire, quoique nous le supposions natif des Flandres. Ses dispositions testamentaires nous font connaître quelques uns de ses parents.

Et d'abord il ordonne que son corps soit déposé dans la cathédrale, dans la chapelle de St-Thomas, dans le caveau de la famille Van der Veken, dont il descend : *inde cathedrale Kercke, inde cappelle van den H. Thomas onder den sarck vande Vander Vekens alwaer des testateurs voorouders begraven liggen.*

Il existait en effet en cet endroit de l'église un caveau, et sur la pierre qui le recouvrait était gravée une inscription rappelant le souvenir de François Vander Veken, marchand pelletier, natif d'Anvers, mort le 13 septembre 1617 et de ses deux femmes Catherine Lessueur et Catherine Behaghel, décédées respectivement le 5 août 1610 et le 5 septembre 1617 (1).

Le chanoine De Cock avait prescrit qu'en face de la chapelle serait placé son portrait entouré d'un cadre sculpté en marbre noir, et que l'inscription qui y serait jointe pour rappeler son souvenir ne pourrait porter que son nom, la date de son décès et les seuls mots : *Requiescat in pace.*

Ailleurs, dans son testament, il est encore fait mention des quatre enfants orphelins de Pierre De Cock, de ses nièces ou cousines Jacobi et de *suster* Françoise, religieuse dominicaine à Tamise, peut-être sa sœur. Il nomme encore d'autres personnes sans faire mention d'un degré de parenté quelconque.

C'est ainsi, qu'après avoir constitué de nombreux legs en faveur de diverses chapelles et confrèries de la cathédrale, de la Sodalité des Jésuites, des pensionnaires de la *Corael huys* de la même cathédrale, de plusieurs religieuses et servantes, il attribue des sommes d'argent à la femme et aux quatre enfants de l'avocat Van Can.

Il distribue de plus quelques souvenirs intéressants : à sa nièce Jacobi un reliquaire de la Ste-Croix en or et en émail, dont le revers était orné d'une figure de l'Espérance : *reliquar van t'h. Cruys met goud becleet in emael van achter gemalieirt met expressie van hope ;* à la sœur de la précédente une médaille en or représentant cinq

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers I. 76.

saints et qui lui avait été donnée par le pape Innocent XI : *een goude medaillie exprimeerde vyff heyligen* ; à la femme de l'avocat Van Can, un reliquaire en or orné des armoiries émaillées du pape Alexandre VII ; *een reliquaer becleet van gout op travers staende de wapen van Alexander den 7^en* ; à l'avocat Van Can un verre en cristal avec monture et couvercle en argent : *een cristalyne gelas met silver vergult beslech met silveren decxsel* ; au sieur Mertens une grande médaille d'argent représentant sans doute le Colisée : *eenen grooten silveren penninck waer op staet geexprimeert het colose*. Ces détails font présumer que le chanoine De Cock avait visité la Ville Eternelle.

Les archives de la cathédrale sont muettes au sujet de la date à laquelle le chanoine De Cock obtint la jouissance de sa prébende.

En 1690 nous le voyons comparaître en certains actes en qualité de chanoine et de chantre ; il était aussi licentié en l'un et l'autre droit ; il fit abandon de ses diverses charges en 1705, et eût pour successeur le chanoine Goos. C'est sans doute son état de santé qui le força à prendre cette décision, car déjà dans son premier testament de Janvier 1706, il est fait mention de son état maladif.

Il mourut le 18 juillet 1709 dans la maison qu'il habitait rue Vénus. Les registres de la cathédrale font mention, au lendemain de cette date, dans le doyenné Nord, du service funèbre du défunt : *19 Julius 1709 R D. Franciscus Coeckxs*.

Voilà donc encore une fois tiré de l'oubli le souvenir d'un second artiste ecclésiastique. Il est assez curieux de trouver en même temps, en la même église, deux chanoines s'occupant d'art, s'y adonnant eux-mêmes, et ayant assez de talent pour obtenir non seulement la direction de travaux artistiques, mais d'être à même d'en concevoir les plans ou les esquisses. Comme pour le chanoine Comperis, les œuvres du chanoine De Cock nous sont inconnues. Nous ne pouvons que renouveler le vœu que nous formions au sujet du premier, et espérer, que nos indications aidant, l'on puisse retrouver quelque jour l'une ou l'autre toile signée par ces peintres.

*
* *

Dans notre premier travail relatif au chanoine Comperis nous avons fourni quelques renseignements au sujet de sa famille. Nous

avons en même temps reconstitué sa généalogie dont nous avons fourni un extrait, nous bornant à faire connaître son ascendance directe. Depuis lors nous avons retrouvé quelques documents qui ne manquent pas d'intérêt et qui compléteront notre première esquisse.

C'est d'abord une pièce officielle, un certificat de roi d'armes. Il eut été étonnant que ce fonctionnaire n'eût pas usé de son office pour certifier des faits fantaisistes ou inexacts. Voici d'abord la pièce; c'est la copie certifiée conforme par le secrétaire Valckenisse, d'un acte antérieur dressé le 19 avril 1653, par le roi d'armes (1).

« Je soussigné roy d'armes ordinaire et heraut de Brabant pour » sa Mat^té^ certifie et atteste à tous quil appartiendra que la famille » de Comperis (originaire de ceste province) est très ancienne et » honorable et porte de temps immémorial pour armes un escu » d'argent chargé de cincq merlettes de sable 3. 2. selon que icy » trouve dans les livres et registres de mon office et spécialement » dans les recueils d'armoiries de l'an 1590 ayant cy devant appar- » tenu à ceux de van den Lecke de Bruxelles etc. au feuillet trente » et comme il est raisonnable de donner tesmoignage de la vérité icy » donne et pūt sous ma signature et le seal de mon office à la requi- » sition du s^r^ Compéris d'Anvers pour luy servir à valoir à que de » raison. Fait à Bruxelles le 19 cour d'avril 1653 estait cachetté » d'un cachet avec armoiries de Brabant avec une inscription roy » d'armes de Brabant. »

« Collæctum cum originale concordat »
« A. de Valckenisse »
(dessin blason).

Nous nous demandons comment dans un recueil d'armoiries, datant de 1590, on a pu insérer un blason ayant été employé par des membres de la famille Comperis dont nous avons fait connaître la modeste origine, et qui à cette époque exercaient encore très honorablement de père en fils la commerce de toiles, de « canifasses ». Quant à la composition même de ce blason nous en avons montré la forme première en décrivant le sceau de l'échevin Henri Comperis qui, décédé au début du XVIII^e^ siècle, n'avait pas encore adopté les merlettes qui peu après meublèrent les armoiries de ses descendants.

(1) Archives communales d'Anvers. Manuscrit Van Valckenisse III. 35.

Nous avons dit que Jean Comperis «canifassier» que nous considérons comme le premier auteur de la fortune de cette famille, habitait Grand' Place. Ce fut en effet le 28 avril 1579 que Jean Comperis et sa femme Anna Viruli achetèrent de Adrien Van Brueseghem, marchand d'étoffes de soie, et de sa femme Marie de Meere, un terrain situé en cet endroit. La maison qui autrefois s'y élevait avait été incendiée lors des sinistres journées de la furie espagnole et des ruines calcinées seules en subsistaient ; c'était suivant l'acte d'achat : *d'erve van den affgebranden huyrse geheeten de Violette gestaen aen de Groote Merckt tusschen derve van de affgebrande huysinghe ghenaempt den Olifant en derve vande affgebrande huyrse geheeten Deenoren*. Ce fut donc Comperis qui construisit le nouvel immeuble.

Ses affaires commerciales s'étaient sensiblement développées et même s'étendaient à l'étranger, et c'est ainsi que peu après sa mort, nous voyons son fils, qui de concert avec sa mère les avait continuées, conclure le 21 octobre 1595 un contrat avec Adam Tooveneth, marchant de La Motte en Lorraine. Celui-ci s'engageait à lui « envoyer et faire livrer toutes et quelsconcques les kanifasses ou boroisses champineulles qu'il pourra et scaura recouvrer jusque 1596 ». Le prix ce ces toiles fut fixé de commun accord à 22 1/2 florins, le florin calculé à raison de 20 patars de Brabant, pour 100 aunes d'Anvers. (1)

Un peu plus tard, le 31 janvier 1599, Jean Comperis *coopman canifassier*, qui avait contiuué ses relations en Lorraine, accusait réception d'une somme de 21 livres 7 sous et 2 deniers que Raoul et Henry van Immersele, marchands de Malines, lui avaient payée pour compte de Nicolas Gyssart, marchant d'Ablain en Lorraine (2)

Nous pourrions multiplier ces détails et fournir d'amples indications complémentaires pour la généalogie de la famille Comperis. Mais ce serait perdre notre but de vue. Nous nous sommes proposé de tirer del'oubli le nom d'un artiste, qui semble d'après les documents que nous avons fait connaître, ne pas avoir été dépourvu de valeur.

(1) Archives communales d'Anvers. Minutes du notaire J. Ketgens, 1595, f° 1087.

(2) Id. f° 319.

Par une étrange coïncidence, nos recherches nous ont permis de recueillir des renseignements concernant un second artiste, dont la carrière offre avec celle du premier de nombreux points d'analogie. Tous deux étaient prêtres, tous deux étaient chanoines de la cathédrale d'Anvers, tous deux ont coopéré aux travaux artistiques exécutés dans cette église, tous deux étaient peintres. Des œuvres qui existaient lors de leurs décès, aucune ne nous est jusqu'ici connue. Espérons qu'un heureux hasard permettra quelque jour d'en retrouver l'une ou l'autre, et qu'il sera ainsi possible d'émettre un jugement sur leur valeur artistique.

FERNAND DONNET.

*Octobre 1918.*

# Le centenaire de l'Académie de Metz.

Pour la première fois depuis 1870, l'Académie de Metz s'est réunie en une assemblée solennelle publique à l'hôtel de Ville messin, le 12 juin 1919. Elle a tenu à s'entourer des délégués des Académies, des corps savants de France et de l'ancienne Lotharingie, et c'est à ce titre que notre compagnie y a envoyé un de ses membres pour s'associer à cette fête de la Science.

Fête de la science, mais aussi fête de la constance patriotique, hommage de la fidélité française de l'illustre académie qui n'a pas voulu s'assembler en présence des représentants officiels du pouvoir occupant sous la contrainte d'une loi détestée, jamais acceptée, et toujours contestée, fête, enfin, commémorative de sa renaissance en 1819 alors que la révolution française l'avait supprimée en 1793. Car l'Académie de Metz date en réalité du 22 avril 1757, date de sa première réunion sur la convocation de Dupré de Geneste, C'était alors « la Société d'étude des sciences et des arts ». L'esprit encyclopédique guidait ses premiers pas et, chose à noter, il s'y retrouve de nos jours intact et inchangé avec les mêmes tendances qu'au siècle de Diderot, d'Alembert et de Jean-Jacques, la même curiosité scientifique et des aspirations semblables à l'universel savoir. Un joli trait de ses fondateurs est à rapporter. Ils avaient à leur tête un *modérateur* et non pas un président, ce qui a fait souhaiter à Mr. Mirman « que les sociétés humaines puissent elles aussi se plier » aisement aux règles de leurs modérateurs ».

Pour les académiciens d'alors, ces corps savants étaient des espèces de temples – je copie le texte de dom Jean-François, doyen de Saint Symphorien, à l'assemblée du 22 mai 1757, — « des espèces » de temples que le dieu même du goût se bâtit pour y tenir son

» tribunal et où les muses se plaisent à départir leurs faveurs et à » échauffer du beau feu de l'émulation, les esprits privilégiés » destinés à décorer l'empire des lettres, de même que dans ces » miroirs dont nous admirons les effets prodigieux se rassemblent » les rayons épars de la lumière et y forment un faisceau brillant » qui dissipe l'obscurité des études particulières et mets dans un » plein jour les routes sûres qui conduisent à la Gloire ».

La société d'étude fut bientôt florissante, puis les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie en firent « l'Académie Royale des Sciences et des Arts». Après avoir salué les prémisses de la Révolution en 1789, l'Académie fut la victime de la Convention qui la supprima comme toutes les autres, par décret du 11 août 1793. La Restauration la fit renaître en 1819, résurrection qui retrouva intact l'esprit de ses fondateurs. Sa vie savante se continua. Signalons en passant par un pieux hommage de sympathique souvenir et d'affection la mémoire de notre compatriote le comte François van der Straten-Ponthoz, dont le nom fut cité avec honneur parmi les modérateurs de l'Académie messine, ainsi qu'il fut à la tâche au milieu de nous, toujours avec le même zèle et une semblable ardeur. Ses collègues et lui entretinrent dans ce foyer de science, suivant l'expression de M. Petit, doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Nancy, « tout ce qui était français dans ce beau pays messin, coutumes et traditions, monuments, le sol même et ses produits, aussi bien que la langue, notre belle langue, disaient-ils, avec ce qu'elle incarne et personnifie, la pensée même et comme l'âme indestructible d'un peuple. » Celle-ci s'est manifestée à la séance pendant les discours du maire Mr. Prevel, du préfet Mr. Mirman, de l'illustre écrivain Mr. Brieux, qui représentait avec le comte d'Haussonville l'Académie française, tandis que Mr. le comte Paul Durrieu, le savant si érudit y était à titre de membre de l'Académie des inscriptions, et de tant d'autres, parmi lesquels M. Millerand, commissaire-général de la République en Alsace-Lorraine, qui nous a gratifiés d'une harangue hautement éloquente,

A cette fête de la pensée française, retrouvant un foyer de culture latine resté vivace malgré la plus dure des oppressions, il n'a rien manqué puisque M. le baron de la Chaise y a fait figurer un excel-

lent discours sur les prix de vertu et l'abbé Barthélémy, une histoire de l'Académie en alexandrins.

Ce qui légitima pour l'Académie de Metz le salut de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse par l'organe de M. Gabriel de Peyre. Toute modeste qu'était la délégation belge, votre délégué eut cependant à cœur de dire en votre nom les quelques mots que voici :

Messieurs,

Je me lève de grand cœur à l'appel que Monsieur Mirman vient de faire à ma patrie.

Seul représentant ici des des Académies et Sociétés savantes de Belgique, au nom de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique et de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, qui m'ont délégué à votre centenaire, je vous apporte le cordial et sympathique salut d'une nation amie et alliée.

France et Belgique, nous avons versé ensemble notre sang sur les champs de bataille, pour le plus noble but, le triomphe de la Justice, nous avons entre nous des liens qui ne s'effaceront plus. Certes, nous serons unis dans l'avenir, mais tous nous aurons dans nos cœurs le sentiment de l'indépendance de nos deux nations. C'est pour elles que nous nous sommes battus, c'est avec la volonté de rester libres et indépendants que nous avons conduit nos soldats au combat, et, maintenant que la victoire est venue couronner nos héroïques armées, souvenons-nous devant le danger qui reste menaçant, de la devise nationale des Belges.

J'ai entendu citer tout à l'heure la devise des Pays-Bas, *Je maintiendrai;* permettez-moi, Messieurs de vous rappeler la grande leçon qui est dans le nôtre — *l'Union fait la force* —. Restons unis dans l'indépendance respective de nos nationalités et nous resterons forts. *(Applaudissements).*

Et pour terminer ce petit discours, laissez-moi crier du plus profond de mon cœur, vive la France, vive la Lorraine ! Ce qui fut accueilli par des applaudissements prolongés.

Le lendemain, nous avons, sous la conduite de savants comme Mr Lalance, chef d'escadron, commandant le dépôt du 8 R. A. C. Thimothée Welter, le savant archéologue, le commandant Huber,

Mr Henri Lerond, en compagnie de MM. Jules Martha, le savant éminent et éloquent professeur de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Mr Jules Beauchereau, de la Société française d'Archéologie, de Mr Henri Sagnier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France, de Mr Roger Clement, directeur de la Bibliothèque municipale, nous avons visité les monuments de la très intéressante cité.

La cathédrale que nous a décrite Mr l'architecte inspecteur des monuments historiques de Lorraine, la Bibliothèque et le Musée, les Halles, monuments précieux du moyen-âge, de nombreuses églises, nous ont successivement et très vivement intéressés.

Et enfin la visite du fort de Frédéric-Charles nous a fait connaître ces fameuses fortifications du camp retranché messin qui, naguère semblaient imprenables et qui ne sont plus que des vestiges d'un passé que le règne de la Justice et du Droit effacera pour jamais des annales de l'humanité.

PAUL SAINTENOY.

Bruxelles, le 15 novembre 1919.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Séance des membres titulaires du 1 Juin 1919 . . . . . 5
Séance ordinaire du 1 Juin 1919 . . . . . 6
Séance des membres titulaires du 3 Août 1919 . . . . . 8
Séance ordinaire du 3 Août 1919 . . . . . 9
Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant la période 1914-1919 . . . . . 12
Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant les mois d'Août à Décembre 1919 . . . . . 20
Compte-rendu analytique des publications parvenues à la bibliothèque pendant la période 1914-1919, par M. FERNAND DONNET . . 24
Compte-rendu analytique de quelques unes des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Août à Décembre 1919, par M. FERNAND DONNET . . . . . 36
*Une Œuvre Artistique du chanoine Comperis*, par M. FERNAND DONNET . . . . . 46
*Le centenaire de l'Académie de Metz*, par M. PAUL SAINTENOY . . 59


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1919

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1920

# TARIF DES TIRÉS A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* | par feuille | 10 centimes |
| » | Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1919

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1920

# Séance publique

DU

## 6 octobre 1919

La séance s'ouvre à 11 h. dans la salle des mariages de l'hôtel de ville d'Anvers.

Au bureau siègent MM. Bergmans, président ; Casier, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; le lieutenant-général Drubbel, commandant de la 2e division d'armée ; le comte de Caix de St-Aymour, membre correspondant étranger.

Sont présents : MM. Kintsschots, Fris, Willemsen, Van Heurck, Soil de Moriamée, major de Witte, Saintenoy, Geefs, Dr Van Doorslaer, De Ceuleneer, Paris, Coninckx, chanoine Laenen, membres effectifs.

Abbé Philippen, comte Le Grelle, Holvoet, Bernard, Bautier, membres correspondants regnicoles.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. Destrée, Blomme, Geudens, Matthieu, Comhaire, Stroobant, de Behault de Dornon, Pirenne, Hasse, Cloquet, Tahon, chanoine Van den Gheyn, de Pauw, membres titulaires ;

Mgr Lamy, Sibenaler, abbé Crooy, Visart de Bocarmé, comte d'Arschot, Buschmann, Fierens-Gevaert, Dubois, membres correspondants regnicoles ;

Baron G. van de Werve et de Schilde, comte de Renesse, membres honoraires regnicoles ;

P. Vitry, membre correspondant étranger.

Un public nombreux a répondu à l'appel de l'Académie et occupe toutes les places disponibles.

M. Paul Bergmans, en ouvrant la séance souhaite la bienvenue à l'auditoire. Il se félicite de voir siéger à ses côtés au bureau un représentant de la vaillante armée belge et un confrère étranger appartenant aux nations alliées. Puis, dans une allocution très documentée, il établit quelle est aujourd'hui, au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, la situation des hautes études en Belgique. Il émet le vœu de voir celles-ci mieux connues et plus suivies, ce qui aiderait à leur donner un nouveau développement.

M. Paul Saintenoy étudie le mouvement artistique qui florissait sous le règne des archiducs Albert et Isabelle ; il passe en revue les artistes si nombreux qui furent à cette époque encouragés par ces princes et auxquels ceux-ci eurent recours pour de multiples et importants travaux.

A son tour M. le Dr Van Doorlaer fournit des renseignements biographiques concernant divers artistes, la plupart malinois, et appartenant à la famille Vredeman. Ils se distinguèrent dans différents domaines, tels la peinture, la musique.

Enfin, M. Fernand Donnet présente une esquisse de la vie d'Isabelle de Bourbon, seconde femme de Charles-le-Téméraire. Il décrit le monument qui lui fut élevé à Anvers dans l'église de l'abbaye St-Michel et fait connaître les nombreux avatars que cette belle œuvre d'art eût à subir au cours des siècles.

Avant de clôturer la séance, M. le président Bergmans félicite les orateurs des communications qu'ils ont présentées et remercie encore le public et tous ceux qui ont contribué au succès de la réunion.

La séance est levée à 1 heure.

# L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les universités belges.

DISCOURS

*prononcé à l'assemblée publique annuelle de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, Anvers, le 5 octobre 1919,*

par

PAUL BERGMANS,
professeur à l'université de Gand,
président de l'Académie.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce nous est une profonde joie de pouvoir reprendre aujourd'hui, après cinq ans d'interruption, une tradition chère aux membres de l'Académie, et de tenir, dans cette belle salle de l'Hôtel de ville, notre assemblée publique annuelle. Nous estimons que l'histoire et l'archéologie ne sont pas de simples passe-temps d'érudits, de purs jeux intellectuels, mais qu'elles ont, au contraire, une véritable importance sociale. C'est sur le passé que s'édifie l'avenir, c'est par son étude intelligente et raisonnée que se développe l'amour du progrès, que se fortifie aussi l'amour de la patrie.

Permettez-moi de rappeler qu'à cette même place, M Soil de Moriamé vous entretenait précisément en décembre 1913 du patriotisme et de l'archéologie. Par une sorte de prescience vraiment extraordinaire, notre très distingué confrère éprouvait le besoin d'affirmer notre foi dans les destinées de la Belgique.

Il proclamait que les archéologues étaient essentiellement des patriotes, et les événements ne devaient pas tarder à donner à cette assertion une éloquente confirmation, puisque parmi nos héros

figurent plusieurs membres de notre Compagnie. Il faisait remarquer aussi combien la conscience nationale s'exalte par l'étude du passé du pays, et en particulier de ses monuments.

Quelques mois plus tard éclatait la terrible guerre européenne, ou plutôt mondiale. Une nouvelle invasion de barbares vint dévaster nos provinces, décimer nos populations. Ces barbares furent plus cruels encore et plus odieux que les barbares des premiers siècles de l'ère chrétienne, car ils dissimulaient sous le vernis d'une soi-disant culture le raffinement de leur perfidie et de leur cruauté. Et certes, s'ils nous firent atrocement souffrir, une des plus douloureuses des blessures qu'ils nous infligèrent, fut la destruction irrémédiable d'une partie importante de notre patrimoine artistique.

En ouvrant nos travaux, au mois d'avril dernier, j'ai rappelé l'étendue de nos pertes et j'ai indique les indemnités et les compensations qui nous sont dues. Je n'y reviendrai pas, mais je voudrais appeler aujourd'hui votre attention sur quelques points, qui ne sont pas sans importance si l'on se préoccupe d'assurer la conservation de ce que nous possédons encore.

Nous ne disposons pas en Belgique d'une loi assurant la conservation des monuments. C'est là une lacune qui devrait être comblée par nos législateurs.

Bien plus, et si incroyable que cela puisse paraître, nous n'avons pas encore un inventaire complet et scientifique de nos richesses d'art. Sans doute, des efforts ont été tentés : dans quelques provinces, les comités des correspondants de la Commission royale des monuments ont commencé la publication d'inventaires régionaux ; certaines villes aussi sont entrées dans la même voie, telle Gand, où la Société d'histoire et d'archéologie a pris l'initiative d'un *Inventaire archéologique* déjà assez avancé. Mais tous ces travaux ont été entrepris sans plan d'ensemble, sans programme méthodique, et plusieurs, il faut bien le reconnaître, sont réalisés d'une façon qui ne satisfait pas complètement aux exigences de la science contemporaire.

C'est que si nos archéologues sont animés d'un esprit excellent, d'une activité inlassable, il leur manque souvent la préparation nécessaire ; les méthodes critiques et comparatives ne leur sont pas suffisamment familières. Il leur faudrait une base que seul l'enseigne-

ment supérieur peut fournir. L'histoire occupe une large place dans les programmes de nos universités ; elle est enseignée par des maîtres éminents qui ont doté la Belgique d'une école historique dont le renom s'est rapidement et solidement établi. Ces programmes ont accueilli aussi l'archéologie, mais l'enseignement de cette science ne correspond encore ni à son degré d'avancement, ni à son importance, tandis que dans d'autres pays cet enseignement est depuis longtemps en honneur.

Dès le milieu du XIX^e^ siècle, l'archéologie figure au programme de l'université de Liége, parmi les « matières non comprises dans les examens » de la faculté de philosophie et lettres. Mais les titulaires successifs, Léon de Closset et Alphonse Le Roy, absorbés par leurs cours à examens, ne paraissent pas s'être souciés de faire des leçons qui n'auraient guère eu d'auditeurs. Il en fut de même à Gand, où le programme porta, également pour la forme, un cours d'archéologie confié de 1860 à 1873 à Joseph Roulez, connu par ses travaux sur les vases grecs peints. Cependant Alphonse Le Roy fit à Liége un cours d'esthétique, qui fut repris en 1880 par Camille Renard, sous le titre élargi d' « esthétique et histoire de l'art ». En 1877, notre confrère M. Adolphe de Ceuleneer ouvrit à l'université de Liége un cours d'archéologie classique (1), qu'il continua à Gand, à partir de 1883 lorsqu'il eut été attaché à cette université, et jusqu'à son émérita en 1912 ; il l'avait transformé, en 1890, en « histoire de l'art ».

Depuis 1908, M. Hulin de Loo fait à Gand un cours spécialement réservé à l'histoire de la peinture flamande du XV^e^ siècle. L'année suivante vint s'ajouter un cours d'histoire de la sculpture grecque, donné pendant deux ans par M. Frantz Cumont, puis par M. Paul Graindor. En 1912 fut institué un cours d'histoire de la musique qui me fut confié ; la même année, M. de Ceuleneer eut pour successeur M. Leo van Puyvelde, qui a dans ses attributions un cours d'histoire générale de l'art, se subdivisant en leçons théoriques et en exercices historiques et pratiques. Il en résulte que l'université de Gand possède actuellement cinq cours d'histoire de l'art donnés par

(1) Sa leçon d'ouverture, *De la nécessité des études d'archéologie classique*, a été publiée dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XX, 1877, pp. 189-206.

quatre titulaires et il ne faudrait pas de grands sacrifices pour organiser un enseignement artistique complet, d'autant plus que l'on pourrait utiliser le cours d'histoire de l'architecture existant à l'Ecole spéciale du génie civil annexée à la Faculté des sciences.

L'université de Liége possède, elle, cet enseignement complet. Lorsque Camille Renard fut admis à l'éméritat en 1902, son enseignement fut partagé entre deux chargés de cours, MM. Capart et Laurent ; l'année suivante, la nomination de M. Fierens-Gevaert et la collaboration de M. Charles Michel permirent à M. de Trooz, qui présidait alors aux destinées de l'instruction publique en Belgique, d'instituer un programme intégral et méthodique d'études artistiques et archéologiques, et de le couronner par la création des grades scientifiques nouveaux de candidat, de licencié et de docteur en art et en archéologie. Constituant d'abord un groupe dans la Faculté de philosophie et lettres, les cours liégeois furent en 1910 érigés en *Institut supérieur d'art et d'archéologie* (1).

Il vous intéressera sans doute d'avoir une notion sommaire de cette organisation. La candidature (deux années d'études) comprend 1° l'histoire de l'art : *a)* les origines de l'art ; *b)* l'art oriental ; *c)* l'art grec et l'art romain ; *d)* l'art du moyen âge ; *e)* la Renaissance ; *f)* l'art moderne, et 2° l'esthétique et la philosophie de l'art. Les matières de la licence (une année d'études) sont : 1° l'histoire de l'architecture ; 2° l'histoire de la sculpture ; 3° l'histoire de la peinture ; 4° l'histoire des arts appliqués ; 5° l'histoire de la musique, et 6° l'esthétique et la philosophie de l'art. Indépendamment de ce dernier cours, deux de ces matières doivent faire l'objet d'un examen approfondi. La spécialisation ainsi commencée s'achève pendant l'année de doctorat, consacrée principalement à l'élaboration d'une thèse sur une des matières ayant fait l'objet de l'examen approfondi pour l'obtention du grade de licencié ; à la dissertation doctorale doivent être ajoutées cinq thèses annexes se rattachant aux matières de la licence. Depuis 1903, l'université de Liége a délivré deux diplômes de docteur en art et en archéologie.

Cette institution fut immédiatement imitée à Bruxelles, où l'initiative privée créa les cours d'art et d'archéologie de la salle Patria,

(1) H. Fierens-Gevaert, *l'Enseignement de l'art en Belgique* dans la *Revue de synthèse historique*, t. XXVIII, n° 82, février 1914.

exactement calqués sur le programme de Liége. Leur succès fut très encourageant et se maintient à l'heure actuelle.

Il est souhaitable que le Gouvernement ne tarde pas à profiter des cours existant à l'université de Gand pour y créer également un Institut supérieur pouvant délivrer les diplômes de candidat, de licencié et de docteur en art et en archéologie.

Il me faut encore mentionner à Bruxelles les cours d'archéologie classique et d'histoire de l'art professés à l'université libre par MM. Emile Boisacq et A. Vermeylen, le cours d'histoire de la musique fait par M. Ch. Van den Borren à l'université nouvelle, et les cours organisés aux Musées royaux du Cinquantenaire. A Louvain, le cours d'archéologie chrétienne a été donné successivement par MM. les chanoines Reusens et Maere ; il est venu s'y joindre des cours d'archéologie classique et d'histoire de l'art, confiés à M. F. Mayence, et un cours de philosophie de l'art confié à M De Wulf.

En somme il suffirait de quelques développements à Gand et à Louvain pour que tous nos centres intellectuels offrent les moyens de se livrer à l'étude scientifique de ces branches de haute culture. Mais, pour assurer la vitalité de cet enseignement, il faudrait que la curiosité du public éclairé, et en particulier des amateurs d'art et d'archéologie se porte davantage vers lui. C'est, en effet, un préjugé propre à notre pays que celui qui considère les Universités uniquement comme des officines où s'obtiennent des diplômes de médecins, d'avocats ou d'ingénieurs. Elles sont aussi, et même essentiellement, des foyers de haute culture, et, à ce titre, elles accueillent tous ceux qu'anime le désir de développer leur horizon intellectuel ; elles sont ouvertes à tous ceux qui veulent écouter la parole des maîtres de la science ou se mettre à la hauteur de telle matière intéressante. C'est par ignorance surtout que l'on s'abstient en Belgique de profiter de cette possibilité pour tous les esprits cultivés de se perfectionner et d'enrichir leurs connaissances. Nos universités devraient entrer davantage en contact avec le public et lui dire ce qu'elles peuvent offrir à sa soif de savoir. A notre époque de démocratisation intense, la science aussi doit être accueillante pour tous, et il en est ainsi tout particulièrement pour les cours d'archéologie qui seraient encore bien plus suivis dans nos grandes villes s'ils étaient mieux connus.

Mais à côté des auditeurs libres, il faut aussi à ces cours, pour assurer leur entier rendement et leur vitalité, des élèves réguliers, et ici le Gouvernement devrait intervenir pour assurer l'avenir pratique de ceux qui affrontent les épreuves conduisant aux diplômes scientifiques. Il n'est que naturel que les pouvoirs publics imposent la possession de ces diplômes à ceux qui sont appelés à enseigner l'histoire de l'art dans nos académies, dans nos écoles normales, et dans les autres établissements où l'histoire de l'art est ou sera inscrite aux programmes. Et ne devrait-elle pas l'être dans les classes supérieures de nos athénées et collèges ?

Ensuite il faudrait réserver aux porteurs de ces diplômes les fonctions de conservateurs de nos grands musées, car ceux-ci se ressentent trop souvent du manque d'un personnel scientifique. Et ici, je reviens au point que je soulevais tout à l'heure, car ces conservateurs scientifiquement formés seraient à même de nous doter de bons inventaires de nos recherches artistiques, de même que nos conservateurs d'archives, pour lesquels on exige, depuis quelques années, une préparation scientifique spéciale, ont entrepris le catalogue de nos richesses historiques et ont déjà publié une série respectable d'inventaires.

Je me borne aujourd'hui à lancer quelques idées, car je m'en voudrais d'abuser du privilège que j'ai de prendre ici la parole en premier lieu. Il me suffira d'avoir attiré votre attention sur une question qui intéresse non seulement l'avenir des études archéologiques, mais le développement intellectuel de la Belgique et par conséquent son développement général, car une nation ne saurait être grande et forte si elle ne possède pas le culte du beau. Rappelons-nous ce que disait il y a quelques années un membre éminent de l'Institut, M. Croiset :

« Je ne sais si l'on songe assez, en général, à l'importance de » cette source de joie qu'est l'aptitude à goûter le beau sous toutes » ses formes, et aux heureuses conséquences qui en découlent pour » toute la vie. Une allégresse saine est pour l'être tout entier un » repos qui retrempe ses forces et qui les accroit Rien n'est plus » désirable qu'une source de joie qui soit pure, qui soit aisément » accessible, où tous aient la liberté de puiser sans risquer de la » tarir jamais, dont l'usage seul soit l'équivalent d'une véritable

» possession. Or, il en est justement ainsi de la beauté littéraire ou » artistique. Le véritable possesseur d'une belle œuvre d'art, c'est » celui qui sait la comprendre et en jouir. Chaque fois qu'il la voit, » son plaisir se renouvelle. Les pauvres comme les riches peuvent » admirer Notre-Dame ou visiter le musée du Louvre. Et chaque » fois que ce genre de plaisir s'éveille dans une âme, celle-ci en est » réconfortée. L'homme qui vient d'admirer un chef-d'œuvre a » élargi sa vie ; il a ouvert son esprit à de nouvelles idées, son cœur » à de nouvelles émotions ; il a communié avec l'âme de l'artiste » et s'est rapproché de ceux qui partagent son admiration. Il peut » revenir plus allègre, et par conséquent plus dispos et plus fort, » au sillon interrompu »

Méditons ces belles paroles, Mesdames et Messieurs. Inspirons-nous-en surtout pour défendre, pour développer les études qui nous sont chères, et qui peuvent contribuer à la grandeur de notre patrie.

# L'art et la contre réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles.

MESDAMES, MESSIEURS,

Sur la prière de notre savant Président — il joint l'érudition profonde au caractère aimable, la science à la bonté, au point qu'on ne peut rien lui refuser — j'ai accepté de parler devant vous, à cette séance, la première après une guerre odieuse.

Il m'a semblé que j'avais un devoir patriotique à remplir en acceptant d'y faire figurer un sujet d'Archéologie.

Car si nous aimons la Patrie, c'est dans le mirage glorieux du passé ; si nous la chérissons, c'est au travers des tombes de nos aïeux, de leurs églises, de leurs maisons, de tout ce qui a été à eux, a constitué leur vie, leurs aspirations, de tout, enfin, ce qu'ils ont aimé, chéri et vénéré.

C'est ainsi que l'Archéologie aide à son culte et l'entretient dans le cœur de tous.

« Ce qui fait la Patrie » a dit Anatole France « ce sont les Autels » des Dieux et les tombeaux des Ancêtres. On est concitoyen par » la communauté des souvenirs et des espérances » (1).

* * *

C'est pourquoi l'Archéologie devait avoir sa place dans cette séance, la première depuis le crime, le plus grand crime de l'histoire, celui qui ne sera jamais oublié !

Après l'armistice, la vie a repris, la renovation patriale se fait jour, la reconstitution triomphante de la Nation libérée et indépendante à jamais, s'annonce complète et splendide !

C'est le moment d'évoquer devant vous le renouveau de la Patrie

(1) Anatole France. Thaïs, p. 156.

belge à partir du 11 février 1596, à l'avènement de l'Archiduc Albert qui, bientôt uni à Isabelle, allait présider à notre résurection.

Nous l'envisagerons au seul point de vue de l'Art et des Artistes à la Cour royale de Bruxelles.

Après la lugubre période des troubles produits par l'impolitique Philippe II, l'avènement des archiducs devenant, par la volonté du Roi sous la tutelle de l'Espagne, Souverains des Pays-Bas, apparaît comme le signal d'une ère d'apaisement relatif et de tranquillité.

Aprés la prise d'Ostende, le pouvoir d'Albert d'Autriche et de sa femme Isabelle, Claire, Eugénie d'Espagne se sent raffermi et rassuré. Il appelle à son aide, les ressources de l'Art. Celui ci en retour, sauva leur mémoire de l'anathème dans lequel la Belgique confond le roi Philippe II et ses lieutenants. (1)

Ce fut pour le Palais de Bruxelles, le début d'une période brillante.

Le Concile de Trente avait produit ses effets.

L'Art, que la Contre-Réforme avait fait adopter par les pouvoirs ecclésiastiques et princier de tous les Etats catholiques et romains et qui allait, dans nos provinces, se montrer par le génie des Rubens, par sa suite d'admirables artistes, par le talent des architectes Cobergher et Francquart, était en tout, conforme aux enseignements de l'Eglise.

Le Concile de Trente venait de finir (1563) après avoir tenu depuis 1545, vingt cinq sessions.

Avec lui finissait la renaissance, « c'est-à-dire

» Cette période d'enthousiasme qui fit revivre

» Ce langage sonore aux douceurs souveraines,

» Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines,

cette littérature d'Athènes et de Rome dont la rénovation commence à Pétrarque et à Boccace et finit au Concile de Trente qui réagit contre ses excès. (2)

Celui-ci marque le commencement de l'époque héritière des principes qui y furent émis et promulgués et qui s'étend depuis les décrets apostoliques de 1546 et de 1563, jusqu'au XVIIIe siècle (3),

(1) A. J. Wauters. *La Peinture Flamande.* Paris, Quantin, p. 194.
(2) P. Arsène Cahours, S. J. Des études classiques. Paris 1852. p. 111.
(3) Idem. p. 112.

depuis les règlements du Concile jusqu'à l'Encyclopédie méthodique de d'Alembert, de Diderot, de Condorcet et à la Révolution française.

Le Concile confirma ce que, dès 787, avait dit le second Concile de Nicée, à savoir que la composition des images religieuses n'est pas laissée en entier à l'initiative des artistes ; l'art, seul, est à eux, l'ordonnance et la disposition appartiennent aux Pères. (1)

On n'a pas assez compris la haute influence du Concile de Trente sur le développement de l'art au XVII[e] siècle. Celui-ci n'est pas l'héritier direct de la Renaissance. Il est l'art de l'église catholique romaine triomphante de la réforme.

Après avoir passé par la période des Pères de l'église (I[r] au V[e] siècle), la période des écoles monastiques jusqu'au XI[e] siècle, puis par celle de la théologie scolastique créée par les Universités dont la réaction réaliste produisit l'art de la fin du moyen-âge jusqu'à l'éclosion de la renaissance, l'église catholique romaine reconnaissant les excès de celle-ci proclame au Concile de Trente, les principes de l'art que le siècle de Rubens se chargea d'appliquer.

A l'art réaliste des XIV[e] et XV[e] siècles, le Concile entendit mettre un terme par cette décision. Car, bien plus que la renaissance, c'est lui qui mit fin à l'art médiéval des imagiers réalistes, à tout l'art né des représentations des mystères, à tout l'héritage plastique du moyen-âge.

Lisez l'interrogatoire du Véronèse par la Sainte Inquisition (2) et vous en serez convaincu, vous verrez que c'est l'art réaliste des derniers temps du XV[e] siècle que le Concile entend supprimer et avec lui « les mystères » qui en avaient été les inspirateurs.

Aussi, un des premiers soins des Archiducs fut-il de promulguer une ordonnance, le 15 mai 1601, interdisant les jeux et comédies indécents ou qui portent atteinte à la religion. (3)

On voit très bien, en le lisant, à quels abus il s'attaque et ce qu'il s'agissait d'empêcher : d'une part, le réalisme des représentations des Saints, sur le théâtre des mystères dont la mise en scène avait

(1) Em. Male. *L'Art rel. du XIII.* S. Fr. Paris. 1910. P. 455.

(2) Publié par Armand Baschet ; voir André Pératé, *La peinture italienne dans la 2[e] moitié du XVI[e] s.* dans André Michel, *Hist. de l'Art*, Tome V. p. 543.

(3) *Archives de Lille.* Reg. 1836. Somm. III. p. 443.

ses exigences et, d'autre part, l'introduction dans le spectacle religieux, des Dieux de l'Antiquité que la renaissance avait répandu partout.

Dans sa 25e session, le Concile avait decidé que toute image religieuse doit être approuvée par l'Evêque. Il veut qu'on évite toute impureté, qu'on ne donne pas aux images des attraits provoquants. (1)

Le commentaire — j'emprunte le mot à M. Emile Mâle qui a admirablement mis ce fait en lumière — c'est d'abord le livre de Jean Molanus, professeur à l'Université de Louvain qui, dès 1570 fait paraître *de picturis et imaginibus sacris liber unus* (2) qui devint, en 1594, *de historia sanctarum imaginum pro vero earum usu contra abusus* (3), c'est le *discorso intorno alle imagini sacre e profane* du cardinal Paleoti (1582), c'est le *traité catholique des images* de René Benoist (1564), c'est, enfin, en 1577, Saint-Charles Borromee, cardinal de Milan, publiant ses *instructorium fabricæ ecclesiasticæ* (4) qui formaient le traité complet de la construction, de la décoration et de l'ameublement des églises.

Parlant du haut de la *cathédra* de Milan, autorisé par sa situation métropolitaine, entouré d'une juste réputation de sainteté et de science, le prélat a fait un traité – le premier du genre — qui est resté jusqu'à nos jours le manuel de l'art chrétien. C'est lui qui a une large part dans la naissance de l'art baroque, de l'art de Rubens, de tout l'art du XVIIe siècle. C'est un fait sur lequel on ne peut trop insister. La Contre-Réforme voulut tracer les règles de l'édifice religieux et de l'iconographie chrétienne dans lesquels rien ne doit être laissé au caprice ou à la fantaisie. Les artistes du XVIIe siècle n'eurent qu'à obéir aux instructions de l'église de Rome.

On voit par là, quelle injuste appréciation de la réalité des choses

(1) Em. Male, idem. de la fin du moyen-âge. 1908. p. 529.

(2) Louvain, Iher. Wellaens 1570. in 32. 366 p. Il reproduit un discours prononcé, en 1568, contre les briseurs d'images Il expose ensuite d'une manière méthodique et complète l'usage des images, attaque les abus provenant de l'ignorance et de la négligence des catholiques et décrit le mode de représenter les Saints. Alph. Wauters. Biog. Nat. XV. p. 49.

(3) E. Male, Idem. p 534 et suiv.

(4) Milano 1577 in 12, reproduit par Van Drival. 1855. in 12. 340 p.

est celle de notre temps qui veut rejeter de nos églises tout l'art architectural du XVII[e] siècle et qui s'acharne à remplacer ses œuvres par des pastiches, des copies ou des répliques médiévaux. L'art profondément catholique et romain de la Contre-Réforme est ainsi proscrit à cause de son soi-disant caractère païen.

Que diraient les Saint Charles Borromée et les Jean Molanus, s'ils voyaient l'incompréhensible proscription qui frappe ces œuvres inspirées par leur foi profonde, par l'orthodoxie des docteurs de la Contre-Réforme, autorisées par les Evêques et sanctionnées par l'exemple du Saint-Siège ?

C'est en s'en inspirant qu'Albert et Isabelle, de leur Palais de Bruxelles, centre de la Contre-Réforme aux Pays-Bas, promulguèrent des « *reiglements* » *pour la réparation des églises* (1) dévastées par la guerre civile.

On comprend, en les lisant, combien la Contre-Réforme se sentait triomphante et à quel point, un sang nouveau avait été infusé à l'art religieux d'alors.

En Italie, une réaction violente se marquait contre l'Art des premiers Renaissancistes et contre l'Art des Bramante jusqu'à celui des Raphaël. Le mouvement s'étendit à toute la catholicité. En Belgique, l'Église rassurée par les victoires de l'Espagne, répara les églises dévastées par les troubles et couvrit nos provinces de nouveaux sanctuaires. On sent que le mouvement est tellement intense que les Archiducs sont amenés à dire dans le « *Reiglement* » « *bien* » *entendu, touttefoiz, que les margliseurs ou aultres ne commen-* » *ceront tel ouvraige sans le sceu et participation des dits intéres-* » *sez, sans le consentement desquelz on ne pourra aussi excéder* » *ou changer la forme première ou ancienne des églises* ».

Cela prouve que l'on détruisait les monuments médiévaux.

Dans les édifices ainsi conçus ou restaurés,un Art nouveau se montre. Profondément catholique et romain, les Papes et les

(1) Schoy. Hist. de l'Infl. etc., p. 239.
Voir notamment, celui du 2 octobre 1613 pour la Flandre.
Idem. p. 242, et la dépêche des Archiducs A. et I. à l'archevêque de Malines sur le fait de la conservation des églises, hôpitaux, tables des pauvres, etc.. (17 mars 1606). Recueil de quelques pièces intéressantes. Arch. de la Ville de Brux. vol. E. p. 73.

religieux de tous ordres, confondus dans un même enthousiasme pieux, croyaient y trouver l'idéal le plus profondément chrétien. (1)

L'imitation de l'Art antique n'est plus le seul but des artistes, l'Art de Rome n'est plus cultivé avec le soin pieux qu'avaient, pour lui, les *cinque centisti* (2). Il perd de sa prédominance, les artistes libérés de ses modèles innovent avec la fougue d'une imagination surexcitée et débridée et l'Eglise catholique romaine fait concourir toute la pompe des Arts plastiques à l'ensemble de l'édifice chrétien de la Contre-Réforme.

L'évolution de l'Art des Pays-Bas était en ce moment complète.

« *Nous voyons* », dit Rubens, en 1622, « *des hommes de goût* » *introduire au grand honneur et embellissement de la Patrie, cette* » *architecture (Italienne) qui possède la vraye symétrie, celle qui* » *se conforme aux règles établies par les anciens Grecs et Romains* » Et le grand artiste se réjouit de « *voir avec plaisir vieillir et dispa-* » *raître peu à peu ce style d'architecture que l'on nomme barbare ou gothique.* » (3)

Les hommes de goût dont il parle, les ennemis de l'Art médiéval

(1) De nos jours, c'est au cri de « Place à l'Art chrétien » qu'on détruit ces monuments, croyant chasser le paganisme des églises.

(2) M. Rocheblave a constaté ce fait sans en donner d'explication, ni sans en trouver les causes. Autour de 1600, dit-il, pendant que nos poètes puisaient à la véritable antiquité, nos peintres et nos sculpteurs puisaient à la fausse. Il croit que ce fut une méprise pour la France, mais tout aussitôt, il constate que cette « erreur » fut flamande, allemande, italienne, donc européenne.

Il ne comprend pas comment les littérateurs français demandent leurs modèle à Homère, à Euripide, à Virgile, à Tite Live ou à Cicéron et comment les artistes négligent Leonard et Michel Ange, Le Titien et Raphaël pour s'incliner devant l'art des Carrache, des Académies, de l'éclectisme et du maniérisme.

Il constate que l'Art de Poussin conduit l'art français dans de nouvelles voies.

Voir S Rocheblave, Le goût en France, les arts et les lettres, Paris Armand Colin, 1914, p. 14,15.

(3) P. P. Rubens. *Palazzi di Genoa.* Antwerpia 1622, Préface.

Cette opinion du grand peintre n'était pas isolée. Carel Van Mander, dans la biographie de Pieter Koeck, dit que c'est de l'Art de Rome que « procède la » vraie manière de bâtir et l'adoption du style moderne. Il est seulement » regrettable que l'on tente d'introduire l'ordurier style moderne à l'alle- » mande (sic) dont nous nous débarrasserons difficilement, mais que les

de nos provinces, les protagonistes de l'Idéal artistique, religieux et catholique que Rome patronait triomphalement et qui était comme le *surge et ambula* que les Papes donnaient aux artistes, c'étaient les architectes Wensel Cobergher, le père d'Aguilon, le frère Huyssens, de la Compagnie de Jésus, Jacques Francquart, c'étaient tous ceux qui avaient, chez nous, le goût des formes et des proportions plantureuses de la Contre-Réforme. Ils ont largement puisé aux mamelles de l'Art Italien; le goût des décors amples et guidés par les enseignements de l'église de Rome, par les exemples des Papes, par les règles du Concile de Trente, ils répudièrent le passé médiéval pour adopter les enseignements nouveaux.

Mais ils le firent sans perdre leur personnalité ; ils restent des artistes Celto-Germains sensibles, certes, aux spéculations philosophiques, mais aimant les réalités plantureuses et la solidité robuste d'un art sain et réaliste.

En adoptant l'Art de l'Italie, ils se montrent suivant la juste expression de Taine, capables de manier la forme sans servilité et la couleur sans barbarisme.

Au Romanisme des flamands du XVI[e] siècle, ils opposent un Art qui prouve la puissance de leurs aptitudes originelles. Leur génie plein de force et de santé aime la vie plantureuse, les agapes somptueuses de l'existence. Ils répudient les figures tristes, douloureuses, écrasées par le poids de la conscience ou le remords du péché qu'affectionnait l'Art médiéval.

Comme leurs figures divines et saintes revêtent la santé et la joie de vivre, leur thème architectural et décoratif participe à cette fête éblouissante de la vie.

« Italiens n'adopteront jamais ». Van Mander. *Le livre des Peintres*. Trad. annotée par Henry Hymans avec tant de science et d'érudition. I. p. 187.

M. Michel André. Histoire de l'Art. *Conclusions sur la renaissance*, V. p. 497. a fort bien mis en lumière l'attraction qu'exerçait Rome sur les artistes de ce temps, *Rome, l'incomparable reine des cités, la séductrice* tant ornée d'œuvres d'art qu'on la dirait créée pour les peintres. Il nous montre les artistes flamands allant quand même en Italie, Hubert Goltzius, à l'insu de sa femme, sous prétexte de se rendre à Cologne, un autre à cause de ses charges de famille, ne pouvant y aller, tombant dans une noire mélancolie, l'enthousiasme du turbulent Van Orley pour l'Art Italien... etc.

Ainsi que le sang abondant et riche que l'on voit couler sous les carnations de Rubens, la sève circule ample et féconde dans leurs décors. Ils amplifient la force, la joie de cet art vigoureux et les débordements de la chair libérée marquent avec les guirlandes de fruits et de fleurs, les mascarons et les amortissements, la mâle et vigoureuse vigueur de la race. (1).

Aux éblouissantes fêtes de la couleur données par Rubens, Van Dijck et tutti quanti, Coebergher, Francquart et leurs élèves ou émules ; les Cortvriendt, les Faidherbe, les Gerbier, les de Witte, les Van Nerven, les Voorspoel opposent leurs décors truculents.

A la blancheur neigeuse des chairs, aux rouges éblouissants des draperies, aux miroitantes harmonies des soieries froissées, à tout le débordement des couleurs s'opposant en un tout harmonique et en un plantureux régal de tons, nos architectes répondent par leurs compositions où le marbre rouge royal se marie au noir de Dinant, aux bleus belges et aux Sainte Anne, où le Saint-Remy et le Rance opposent leurs tons admirables à la blancheur du Carrare que le temps recouvre d'une patine dorée.

Tous ces artistes sont lettrés, savent les langues anciennes, sont curieux de science ; ils ont le rêve de l'Italianisme, mais la race en eux toute puissante les fait créateurs d'un Art qui, quoique méridional d'origine, est bien à eux et constitue l'éternelle gloire de nos pays fortunées. C'est parmi ces artistes admirablement doués pour ces réussites des Arts et de la Beauté que les Archiducs se forment une cour qu'ils complètent par des savants (2), des lettrés et qui fit

(1) L'art de ce temps est, suivant l'expression si juste de M. Pirenne, tout à la recherche de l'expression ; le sentiment l'emporte sur la raison, l'emphase et la fougue de la décoration marquent cette époque de restauration monarchique et religieuse. La grande figure de Pierre Paul Rubens donne à ce mouvement sa plus haute expression et tout le cortège de grands élèves ou admirateurs du Maître contribue à la splendeur de cette époque hors pair. Le Maître est nommé peintre des Archiducs dès l'année de son retour d'Italie. (Janvier 1609). Les lettres patentes de sa dignité sont du 23 septembre 1609. Voir Gachard. Partic. et doc. inédits sur Rubens. Brux. 1842. Michiels. Rubens et l'ec. d'Anvers. Paris. 1854 p. 102.

(2) Ils font venir d'Augsbourg, Georges Muller en 1603, pour construire une machine hydraulique, puis en 1605, Wolf Reinart, également hydrauli-

du palais de Bruxelles, un grand centre de production artistique de par le monde !

Faut-il voir dans les pages qui précèdent l'expression d'une admiration sans bornes pour les œuvres de cette époque ! Certes non !

Les temps étaient passés des œuvres si étonnamment expressives de la mystique médiévale et de la Renaissance. L'Art de la Contre-Réforme ne peut être mis sur le même rang.

Certes, des œuvres prestigieuses virent le jour, mais malheureusement, le brillant, le pompeux et le grandiloquent du décor enlèvent à l'élément architectural, son rôle logique et rationnel. La structure même de l'édifice n'est plus conçue en raison, mais seulement en vue du rôle décoratif que le goût du temps fait prédominer sur la vérité de la conception architecturale.

L'architecte flamand, dans ce milieu, perdit les qualités de robuste logique des constructeurs de sa race. Il en rapporta le goût du brillant et de l'emphatique, où le sens du décor masque mal l'indigence de la conception.

C'est ce qui explique la répulsion très justifiable de certains esthètes pour l'Art de ce temps, comme Pierre Gauthiez, par exemple, qui le passe sous silence et a écrit à son sujet, des pages outrancières parce qu'il l'a vu sous l'angle de vision du mysticisme de Saint-François d'Assise, de Sainte-Catherine de Sienne, de Saint-Bernardin et de Jérôme Savonarole. (1)

cien. Henne & Wauters. Hist. de Brux. vol. III. Ces auteurs disent à tort que Georges Muller vint en 1601. Ses lettres patentes sont du 30 décembre 1603. Avis en finances. Liasse 609.

(1) Pierre Gauthiez, dans « Milan » (Villes d'Art célèbres). Paris H. Laurens, écrit: (p. 112):

« Il faudrait... parler du genre baroque. Je ne puis, ni ne veux le faire dans » un livre qui traite d'Art. Aille voir, revoir qui voudra ces temples du Borro- » minisme! Pour moi, je ne saurais toucher à ces infamies architecturales » (sic), admirées par les Allemands de Krähwinkel qui les envient à l'Italie. » Carcasses de feu d'artifice, thèmes rabachés d'école en décrépitude, buffets » macabres et qui seraient les pires de toutes si telle eglise verte et blanche, » à Venise, n'existait point ou tels sanctuaires de Rome!

» O temples du pharisaïsme et du paillon, lieux de brocante et de parade, » asiles de ceux que Jésus chassait à coups d'étrivière, nous nous souvenons » par bonheur que nous entrons dans le pays de Saint-François d'Assise, etc. »

Voilà l'erreur de M. Gauthiez qui voit avec un esprit prévenu, sous un angle différent de l'esprit du XVII^e siècle, l'Art issu du Concile de Trente.

Ce n'est pas là de la saine critique historique. Que dirait-on d'un biologiste qui, sous prétexte que certains êtres le dégoûtent, ne porterait pas sur eux les investigations de la science ?

Le catholicisme de Saint-Charles Borromee doit être vu par les historiens de l'Art avec l'impartialité que veut l'appréciation d'un temps qui a produit des Rubens et des Bernin, sans compter les autres géants de l'Art dont le génie veut être respecté.

Nous avons dit le désir des Archiducs de s'entourer d'une Cour d'artistes, de savants, de lettrés venant se grouper autour des princes et de leur Chroniste et Historiographe Juste Lipse dont les lettres patentes sont du 11 décembre 1595 et (1) par conséquent antérieures à leur régne.

Citons Antonio de Vane (2), brodeur, qu'il ne faut pas confondre avec Anthoine van Varen qui broda les côtes pour le roy d'armes et les hérauts à la Joyeuse Entrée d'Albert et d'Isabelle (3), François Pourbus (1600) (4) Libert Waterloos (5)

(1) La place de Chroniste et d'Historiographe fut faite pour JUSTE LIPSE, le 14 décembre 1595. Il eut comme successeur ERICIUS PUTEANUS, de 1612 à 1646; GASPAR GEVAERTS, de 1644 à 1666; PIERRE GALART du 18 décembre 1676; le P. BERNARD DESIRANT, Augustin du 11 avril 1689; GÉRARD KERCKHERDERE du 20 juillet 1708 à 1742. Le poste resta vacant, puis LÉON NATALIS PAQUOT, à partir de 1762. Etat et Audience liasse 1249[4].

(2) La commission de brodeur avec pension de 3 patars par jour pour de Vane, brodeur, est du VII septembre 1598. Papiers d'Etat et de l'Audience, Liasse, 1153.

(3) Anthoine Van Varen, brodeur, fait les 5 côtes pour les Roy d'armes et quatre héraults de LL. AA. SS. auz armes de celles-ci de Bourgogne Brabant, Flandre, Artois (1597) et la côte aux armes de feu l'Archiduc Ernest (1600), que l'on mit sur son tombeau. f° 73 1195. Etat et Audience.

(4) Le 27 juin 1600, les Archiducs donnent à Franchois Pourbus, 620 livres de 40 gros *pour paincture qu'il nous a faict.*

Idem. publié par Alex. Pinchart.

(5) Libert Waterloos était le neveu de Jacques Jongelinex. Il était orfèvre à Bruxelles et reçut des lettres patentes pour l'aider le 31 août 1600.

Etat et Audience 1249[4].

(1600), orfèvre, Henri Meerte (1601) (1) Mathieu et Silvain Boullin (1603) (2) Colyns de Nôle (1601) (3) Salomon de Caus (1605) (4) dont nous mentionnons les travaux dans le parc de Bruxelles, Wenceslas Cobergher (1605) Octavio Van Veen (Otto Venius (5) peintre, Jean Baptiste Gramaye, historiographe, Henry van de Putte (Ericius Puteanus) historiographe (1612), Jean Moretus-Plantin (1600) imprimeur, Denis Van Alsloot (6)

(1) Henri Meerte était, depuis 1601, directeur des ouvrages de la Cour des Archiducs. C'est lui qui eut à appliquer le mode d'exécution des travaux de la Cour de Bruxelles que nous avons trouvé dans les archives de la Cour brûlée. - à Henri Meerte, directeur des ouvrages de la Court des archiducqz en la ville » de Bruxelles, au pays des villes frontières de Leurs Altesses et de tous aultres » lieulx et places ou besoing et commande luy en sera faite et en la part d'I- » celles mesmes aussi en l'art de géométrie, la somme de trois cents livres. (Livre des gages, f° 244) Reg 45.872. Arch gén. du Royaume. f° 255. Cour des Comptes. Reg. 45 872. Voir aussi Arch. gén. de Lille VI. p. 33.

En 1594, Henri Meerte, sculpteur à Anvers, avait présenté, avec Pierre Lepoivre de Mons et Corneille Floris un projet de jubé pour Sainte-Gudule à Bruxelles. Voir De Bruyn. Les Eglises de Bruxelles, 1882. p. 53.

Des lettres patentes de Bruxelles, 27 juin 1616, accordent à Henri Meerte, architecte, 500 l. de Flandre pour services qu'il nous a faict.

Papiers d'Etat et d'Audience, Liasse 283.

(2) En 1603, le 18 novembre, les Archiducs nomment Sylvain Boullin à la charge *d'assistant à la direction des ouvraiges de la Cour en la ville de Bruxelles aux gaiges de 220 livres de Flandre* par an.

Papiers d'Etat et de l'Audience, liasses 1165/66.

Sylvain Boulin, *ingéniaire à Bruxelles*, fait en 1606/7 *le pourtraict exactement la copie du modèle de bois de la navigation de Vitry à Douay*.

p. 122. Invent. des Arch. de Douai.

(3) En 1604, ils nomment le 24 mars, Robert Colyns de Nôle, sculpteur et tailleur de marbre, allebâtre, bois et semblables matières de notre hôtel. Papiers d'Etat et de l'Audience Liasse 1166, Pinchart. Arch des Arts. II p. 303. Ce grand statuaire avait fait le maître-autel de l'Eglise Saint-Bavon à Gand, tout en marbre, orné d'un grand nombre de figures d'anges, de sept grandes figures. Acheté en 1721 par l'Eglise St-Gommaire de Lierre, il a été démoli de nos jours, sans souci de l'illustration de son auteur! Voir, sur cet artiste, la notice de Génard. Rev. d'hist et d'archéol. I. p. 326 et dans la Dietsche Warande. 1896.

(4) Voir Duvivier op cit.

(5) Audience, correspondance, liasse 451. Duvivier, op. cit. p. 441. Arch. de Lille, V p 382.

(6) Invent. des arch. de Lille VI. p. 86.

peintre, de Clerck (1) peintre, Jehan Breughel peintre (1610) (2) Pierre Lepoivre (1610) architecte, artiste et géographe (2bis) Michel Zirck ou pirck. peintre et ingéniaire (3) Arnoul Florent Van Langren, sphérographe (1611) On les voit aussi subventionner Aboudk-Dkakn, du Caire (4) devenu Joseph Barbatus ou Abudacnus S. J. qui enseigna les langues orientales à Louvain. (1595-1616). Pierre, Paul Rubens (1609) (5), Jean, Jacques Chifflet, médecin botanographe ou herbiaire (1616), Jacques Francquart (1619) (6). sans oublier le peintre Michel de Bordeaux dont aucun biographe ne fait mention et qui fournit les peintures de la chapelle de Mariemont en 1616. (7).

Ce qui marque le caractère de ces nominations ce sont les renseignements que les archiducs demandent, à propos de Wensel

(1) Invent. des arch. de Lille VI. p. 86.

(2) Audience. correspondance, liasse 451 publiée par Ch. Duvivier. Revue d'hist. et d'archéol. II. p. 440 Il s'agit de Breughel de Velours (1568-1625). Voir H. Hymans, Van Mander, dans le *Livre des peintres*. I. p. 305.

(2bis) Pierre Lepoivre, né à Mons (1546 - 1626) fut nommé maître artiste du Roi le 1er juillet 1610, comme artiste et géographe. Il avait succédé dans ce poste, le 20 octobre 1593, à Jacques du Breuck. Il dressa les plans du Parc royal de Mariemont et ceux de l'hôtel de Croy-Arschot à Bruxelles. Arch. d'Aremberg. Biogr. Nat. XI. p. 890

(3) Michel Zirch ou Pirch, peintre et ingénieur demande, le 9 juin 1626, un supplément à sa pension de 50 Florins.

C. de la Faille appuie sa demande Papiers d'Etat et d'Audience, liasse 1635.

(4) Joseph Barbatus, natif de Memphis, autrement le « grand Caire », dit qu'il fut nommé à Louvain en 1595. Papiers d'Etat et de l'Audience, liasse 1636, contiennent une curieuse requête dressée par lui et montrant l'étendue de son savoir linguistique.

(5) Arch. de Lille. VI. p. 53. au traitement de 500 Livres, depuis le 23 septembre 1609, le grand peintre entrait au service de LL. AA. Pinchart, *Arch. des Arts. Sc et Lettres*. II. p. 170. dit que c'est en 1610, c'est à tort. Gachard. *Hist. pol. et dipl. de P. P. Rubens*. Bruxelles. 1877, donne la date du 23 septembre 1609.

(6) Voir notre notice sur Francquart (en préparation).

(7) Je, Michel de Bordeaux painctre, confesse avoir receu de Ambroise van Oncle, Conseillier et Receveur général des Finances des Archiducqx, la somme de 312 Livres du prix de 40 gros m. de Fl. la livre, que à l'ordonnance de LL. AA. il m'a baillé et délivré comptant en diverses espèces d'or et d'argent, selon la permission de LL. AA. et ce, pour l'achat de moy faict de certaines

Cobergher ou Van Obergen à leur ministre auprès du Saint-Siège, Philippe de Mortau. (1)

Car Cobergher est l'aîné de tous les artistes que les archiducs vont employer ; car il a acquis, en Italie, une telle réputation d'artiste et d'archéologue que sa gloire a retenti jusque sur sa terre natale, car c'est lui qui sera l'inspirateur artistique de leur Cour jusqu'à l'arrivée de Rubens et même après son influence perdurera. Il y a plus : c'est à Cobergher que l'ordre de Jésus devra la transformation de son architecture. (2)

Cobergher est né vers 1560, tandis que les naissances du Père d'Aiguilon (1 janvier 1567), du Frère Huyssens (6 juin 1577) de Jacques Francquart (1577), de P. P. Rubens (29 juin 1577) du Fr. Guillaume Hesius (11 juin 1601) sont de beaucoup postérieures.

Lorsque Cobergher revient de Rome, en 1601, ses émules sont de tout jeunes gens et il arrive avec tout le prestige que lui valaient ses succès en Italie et la science acquise pendant le long séjour qu'il y avait fait. On comprend alors, comment les ordres religieux augustin et jésuite se hâtent d'appeler le novateur à la construction de leurs édifices. On peut même expliquer de cette façon la transformation du style des édifices de la Société de Jésus qui se marque entre l'architecture gothique du frère Hoeimaker à Tournai, Mons, Gand, etc., du frère Johannes du Blocq à Luxembourg, Arras, Saint-Omer, etc et l'architecture en style baroque des églises de Jésus à Bruxelles, Anvers, Louvain, Liège, Namur, Malines, Cambrai, etc... (3)

Admettons tout au moins que l'influence de Cobergher y a été

pièces de painctures pour servire en la chapelle de LL. AA. à Mariemont à l'Aultel de leurs domestiques.... tesmoing mon seing manuel est mis le quatriesme jour de juillet 1616

Michel de Bordeaux.

L'ordonnance de paiement, signée Albert (d'Autriche), contresignée de Noyelles, de Robiano, de Ayala et d'Ennetierres est du 25 juin 1516 en faveur de *notre painctre résident en notre ville de Bruxelles.*

Papiers d'Etat et d'Audience, nº 1235.

(1) Voir Pinchart. Arch. des Arts, Sciences et Lettres Art. Cobergher.

(2) Duvivier. Revue d'hist. et d'archéol. II, p. 101.
Arch. de Lille VI p. 127, 131, 169, 204.

(3) Braun, Op. cit. p. X.

pour quelque chose et que Rubens, revenu dans sa patrie en 1609, fait allusion à la transformation amenée par son aîné lorsqu'il constate le chargement des idées artistiques

Pendant son séjour en Italie, Cobergher a travaillé sous l'inspiration des architectes alors en honneur là-bas Il a dû admirer les œuvres de ses contemporains, Carlo Maderna (1556-1629)Scamozzi (1551-1610), Onorio Lunghi (1561 1619), Girolamo Rainaldi (1570-1655) et Flaminio Ponzio (1575-1620).

Au Palais de Bruxelles, il succèdera à un autre architecte puisqu'il ne revint en Belgique qu'en 1604. Ce n'est, en effet, pas Cobergher que nous trouvons à la direction des travaux d'architecture du Cardinal Archiduc Albert au début de son règne.

En 1598, c'est un *ingéniaire*, Harduin ou Harduino qui dirige ses travaux (1) à titre d'architecte, puisque c'est lui qui fait les plans et conduit les ouvriers sous le contrôle des Seigneurs du Conseil des Finances.

Cobergher n'arrivera que six ans plus tard.

Mesdames et Messieurs,

Je m'arrête. Je vous avais annoncé une page de l'histoire artistique du Palais Royal de Bruxelles. Pour vous la présenter, je vous ai — et je m'en excuse — promené dans le maquis de l'érudition, parmi les lianes de la documentation que donnent, avec abondance, nos archives de l'Etat.

Il est temps de m'arrêter, mais, cependant, laissez-moi vous rappeler quelle grande leçon nous donne cette résurrection de notre Patrie après les guerres civiles du XVI^e^ siècle, quelle admirable éclosion d'art et de science suivit cette période sombre et dépressive. Le siècle de Rubens a succédé à celui du duc d'Albe.

(1) D'autres ingéniaires travaillaient pour le Cardinal Albert, à ce moment, notamment Thiery de Mol, dont la *commission* est du 28 mars 1597 au faict des fortifications, desseingz, pourtraictures et patrons (Papiers d'Etat et de l'Audience, Liasse 1150) et Passio de Passy qui reçoit le 6 juillet 1598, un don de «mil livres» pour dix ans de travail, ce qui indique que sa nomination datait de 1588. (Idem. Liasse 1153).

Augurons que l'avenir vaudra, à notre chère et bien-aimé Patrie un pareil et semblable renouveau ! Espérons que le siècle commencé par le crime de Guillaume II se terminera par le triomphe du Droit, par le Culte de l'Art, par l'éclosion de tout un monde nouveau, d'une humanité régénérée ayant, dans le cœur, la vraie notion de la vérité, de la beauté et de la justice.

# De Toonkunstenaars der Familie Vredeman

Ieverige wetenschap en kunstbedrijvigheid heerschte te Mechelen, tijdens de eerste helft der XVI^de^ eeuw, onder de wakkere aansporing van de landvoögdes Margareta van Oostenrijk.

Vlaamsche, Fransche en Latijnsche scholen schoten op en kwamen tot vollen bloei ; rechts- en medecijngeleerden stroomden er samen met betrachting naar hoogere kennis ; goud- en zilverdrijvers, tapijtwevers, klok-, kanon- en geelgieters, schilders en beeldhouwers, toonkundigen wedijverden om ter meest in hunne wederzijdsche vakken. Kortom de Brabandsche stad was toen een brandpunt van kunst- en geestesontwikkeling.

Daarhenen dan ook voëlden zich getrokken de uitgelezen geesten der eeuw evenals de vlinders naar den verwarmden zonnestraal.

Onder de bevoorrechte kunstzonen die zich te dien tijde te Mechelen vestigden was den welbekende schilder-bouwmeester Hans Vredeman de Vriese, die er, naar wij vermeenen, omtrent 1542 zou aangeland zijn.

Deze vermoedens steunen op de berekening van het geboortejaar van Sebastiaen Vredeman de Vriese, te Mechelen geboren, over wien wij verder handelen en die wij, ten aanziene van zijnen naam, denken te mogen aanschrijven als een zoon van den schilder.

Tengevolge van deze veronderstelling zou de geboortedatum van Hans Vredeman, door zijne biografen opgegeven als zijnde 1527, iets wat moeten verschoven worden.

Om deze zienswijze te staven kunnen wij eene akte uit het Mechelsch archief aanhalen, waaruit blijkt dat *Jan Vredeman*

*de Vriese*, op 11 Februari 1564 voor schepenen compareerd, om te verklaren dat hij, gezamenlijk met zijne vrouw, Johanna van Muysene, op 3 October 1563, een testament gepasseerd heeft voor notaris, wiens naam niet vermeld wordt. (1)

Eene volgende akte in hetzelfde schepenboek ingeschreven, maakt gewag van een schilder, Gielis van Muysene met zijne zusters, waaronder Johanna van Muysene, welke dan ook wel de vrouw zou kunnen zijn van Jan Vredeman de Vriese.

Dewijl dezes naam, vóór 1563, niet op te speuren is in het Mechelsch archief, is daarentegen die zijner echtgenoote zeer verspreid in Mechelen tijdens de 15e en de 16e eeuw. Daaruit blijkt dan dat zijn huwelijk te Mechelen moet geschied zijn, en diensvolgens kan Sebastiaen Vredeman de Vriese, die zich Mechelaar noemt, uit dezen echt gesproten zijn.

De naam van **Sebastiaen Vredeman** wordt vermeld, als toonzetter, in den Latijnschen titel van twee boekdeelen muziekcompositiën voor cither, in de jaren 1568 en 1569 te Leuven verschenen. Hij zelf stelt zich daarin voor als geboren Mechelaar, « Mechliniensis ». (2)

In eene optelling der inwoners van Sint-Romboutsparochie, op 1n November 1574, vindt men « *Sebastiaen de Vriese Vreedtman* » in de Ste Cathlijnestraat tegen aan de Hondsbrug gevestigd. (3)

Er valt op te merken dat de benaming *de Vries* die van *Vreedtman* vooraf gaat, waarschijnlijk omdat hij als *de Vriese* gekend was door den oorsprong zijns vaders.

In het Impostenboek van « den tienden en twintigsten penninck » voor het jaar 1578, berustende op het stedelijk archief, vindt men,

(1) Deze inschrijving in het schepenboek geeft, zoomin als voor den naam van den notaris, eenige inlichting over den inhoud van het testament. De protocollen van de notarissen van dien tijd, die op het Mechelsch archief berusten, bevatten dit testament niet. Spijtig genoeg; waarschijnlijk zou daarin wel familiebijzonderheden te vinden zijn, aangezien die akte gepasseerd werd, op het tijdstip dat Sebastiaan, zijn vermoedelijke zoon, moet getrouwd zijn. Deze inlichting is ons welwillend medegedeeld door den heer H. Coninckx, secretaris van den oudheidskundigen kring van Mechelen.

(2) Zie de lijst zijner werken.

(3) In ons bezit.

insgelijks in de Cathlijnestraat, dezelfde aanteekening, maar ditmaal enkel in den vorm van *Sebastiaen Vreedman* zonder de bijgevoegde benaming *de Vriese*. (1)

Onwaarschijnlijk is het dat, in Mechelen, op één en hetzelfde gegeven tijdstip, twee verschillende personen van zulken zeldzamen naam en voornaam zouden gewoond hebben, zoodat wij ten rechte mogen beweren, dat de Mechelsche toonzetter van 1568 de persoon is die, in 1574 en in 1578 de S^te^ Cathelijnestraat bewoonde.

Door den datum van het huwelijk zijns zoons, Michiel, in 1586 te Leiden in Holland aangegaan, kunnen wij beramen dat hij omtrent 1542 moet geboren zijn.

De opvoeding van Sebastiaen in de muziekleer, gebeurde wellicht in de alsdan vermaarde choraalschool der S^t^ Romboutskerk. Hij kon, volgens toenmalig gebruik, daarin aangenomen worden, op den ouderdom van zeven of acht jaar, 't zij omstreeks 1550, toen aldaar Jan van den Sriecke als choraalmeester doceerde.

Aangaande Sebastiaens jeugdige jaren weten wij niets. Voorzeker genoot hij, als kunstenaarskind, eene zorgvuldige en grondige kunstopvoeding, wat overigens bevestigd wordt door het voortbrengen van de muzikale gewrochten hierna vermeld.

Onmogelijk is het ons de kunstwaarde dezer muziekwerken te beoordeelen. Slechts een enkel exemplaar van elk is thans bekend. Beide berusten in de Staatsbibliotheek te Weenen. Er werd niets van uitgevoerd en geene kunstkritiek geeft er oordeel over noch ontleding van. Zij zijn geschreven voor cither, een thans verwaarloosd instrument dat men te zijnen tijd veel bespeelde.

Wellicht legde hij zich toe op eene loopbaan van menestreel of toonkunstenaar, maar daarover bezitten wij geene inlichtingen.

Zijne zonen, Jacques en Michiel zijn geboren in 1563 en 1564, zoodat hij voor dat tijdstip moet gehuwd zijn geweest.

De Engelsche troepen van Colonel John Norrits met degene van den Tempel hielden de stad Mechelen bezet van 1580 tot 1585, ruim zoo lang als dit pas gebeurd is, voor dezelfde stad, door de Duitsche troepen.

Door droevige ondervinding hebben onze landgenooten kunnen

(1) Registre des Impôts. S. III. n° 1, f° XVI v°. Sebastiaen Vreedman huerdt syn huys van Clara Crabbe voor XVI £ tjrs.

vaststellen hoe weinig eene vijandelijke bezetting de gemoederen stemt voor muzikaal leven.

Dat zijn nare tijden voor allen, maar niet het minst voor hen die begeestering en brood van de muze verwachten. Zielsverdrukking en stoffelijk lijden jaagt de begaafde zonen uit den lande ; zoo ging het toen met den Mechelschen kruidkundige, doktor Rembert Dodoens zoo met den toonkundige Sebastiaen Vredeman en menigvuldige andere.

Na in de nabijheid van zijn heimat rondgezworven te hebben, te Brussel, te Antwerpen, en de overtuiging te hebben opgedaan dat daar nergens een veilig toevluchtsoord was te vinden, besloot hij den grooten stroom te volgen in de ballingschap naar het noorden, de geboortestreek zijner vaderen.

Het zal wel te Utrecht geweest zijn dat hij aanlandde, want in 1583 verwierf zijn zoon Michiel daar het burgerschap, van waar de vader Sebastiaen naar Leiden zal zijn vertrokken, alwaar wij hem in 1586 gevestigd vinden.

Daar werd hij gunstig gewaardeerd, want op 12 Mei 1589 werd er tusschen hem en het stadsbestuur eene overeenkomst aangegaan, waardoor hij zich verbond, gedurende vijf jaren, op het torenuurwerk « alle maents zo wel 't geheele als 't halve uyr te versteecken te weten : d'eene XIIII dagen 't halve uyr, daerop stellende een psalm musikaal off ander bequaem liedeken nae den eysch des tyts,... ».

Overigens moest hij de muziekstukken in een boek schrijven, te bewaren door Geryt Claesz., stadthuysbewaarder, dewelke hem moest bijstaan in zijn verstekwerk en ook moest onderwezen worden « in 't steecken componeren ende 't afstallen der psalmen ende liedekens ». (1)

De schrijver van het dokument beweert dat Sebastiaen van Brussel afkomstig is, wat onjuist blijkt door dezes eigene verklaring in de titels zijner werken. Wellicht, zooals menige banneling in deze laatste jaren heeft moeten doen, zworf hij rond van de eene stad naar de andere en misschien beproefde hij het eerst een tijd

(1) Het bedrag van dat accoord is hierna afgedrukt, volgens copy, dat de stadsarchivaris, de heer Overvoorde, ons welwillend heeft medegedeeld.

lang te Brussel alvorens naar Holland uit te wijken, doch geboortig van Brussel is hij voorzeker niet.

Zijn zoon, Michiel, trouwt een meisje van Antwerpen en een ander zijner zonen, Jacques, zou in Antwerpen hebben gewoond, waaruit dan ook kan opgemaakt worden, dat Sebastiaen na zijne vlucht uit Mechelen, tijdelijk ook in Antwerpen zou vertoefd hebben.

Het Leidsche archief is verder stilzwijgend over het wedervaren van den Mechelschen componist, zoodat wij nopens zijn afsterven niet het minste licht hebben bekomen.

Zijn handteeken staat onder aan de Leidsche overeenkomst geschreven. Dezelfde spelling wordt door zijnen zoon gevolgd, daarom hebben wij dan deze aangenomen. Wij hebben het hier nagedrukt.

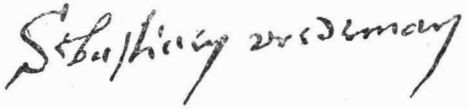

**Michiel Vredeman,** zoon van Sebastiaen, te Mechelen geboren, zooals het blijkt door zijne huwelijksakte te Leiden aangeschreven, wordt in 1592 te Utrecht geboekt als « burger en instrumentmaker so fiolen als cithers » oud zijnde 28 jaren. (1)

Hij is dus in 1564 geboren. Uit zijne kinderjaren is niets aan het licht gebracht. Mechelen ontvlucht zijnde met zijn vaders huisgezin kwam hij, na eenig zwerven, te recht in Utrecht, waar hij reeds in 1583, volgens het stedelijk « Buurspraekboek » als burger aangenomen werd, (2)

Drie jaren nadien, trad hij op 5n April in het huwelijksbootje, te Leiden, met Tanneken Pieters dochter, van Antwerpen. Zijn vader, Sebastiaen, was bij deze blijde gebeurtenis tegenwoordig, en het werd alsdan aangeteekend, dat Michiel te Mechelen geboren was en te Utrecht woonde (3).

Dat hij Tanneken had leeren kennen of in Leiden of in Antwerpen is niet te ontwaren.

(1) Zie lijst der geraadpleegde boeken, nº 7.

(2) Welwillend medegedeeld door M. Schuylenburg, stadsarchivaris.

(3) Deze inlichtingen werden ons met de grootste welwillendheid verschaft door den Heer Overvoorde, stadsarchivaris.

Mogelijk vond hij zijne toekomende bruid in Antwerpen zelf, nadat hij Mechelen was ontvlucht, zooniet heeft hij ze ontmoet op zijnen weg naar de stad Leiden waar zij wellicht, evenals Vredeman's huisgezin, aangeland was.

Na zijn huwelijk trok hij terug naar Utrecht, waar hij sinds 1583, werkzaam was bij het vervaardigen van violen en cithers.

Hij moet daarin een ervaren vakman zijn geweest, aangezien hij in 1612 een muziekbundeltje uitgaf, waarin hij handelt over het bespelen dezer instrumenten. (1)

Klaarblijkend is het, dat hij het bespelen der cither aangeleerd had onder de leiding van zijn vader, die daarover eene leerwijze uitgaf.

Zijn overlijden is te Utrecht aangeboekt als volgt : « 12 Januari 1629. Michiel Vredeman bij de Schalckwycxbrug, nalatende zijn huysfrouw met collaterale erffgenamen sonder onmundige erffgenamen. St. Claes ».

Hij woonde dus aan de Nieuwe Gracht en werd begraven in St. Nicolaaskerk.

Zijne vrouw, Tanneken Peters, overleed, insgelijks te Utrecht, den 8n Januari 1638 en werd eveneens in St. Nicolaaskerk begraven.

Zijn handteeken dat wij hier laten nadrukken komt voor onder eene akte van 20 Januari 1601 in het protocol van notaris Jacob Van Herwaarden bij welke akte hij als getuige optrad. (2)

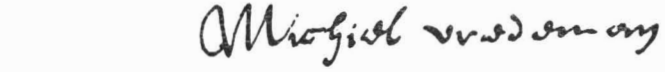

Een koraal met name **Jacus Vreedman** wordt in de Mechelsche stadsrekeningen op twee achtereenvolgende jaren 1575-76 en 1576-77 vermeld, met eene vergoeding vergund voor bewezene diensten op Lichtmisdag.

Vermoedelijk is hij een der twee koralen, met name Jacus, die samen dienst deden, in St. Romboutskerk, tijdens den inval der Geuzen van 1572, en die, na den afloop van den overval, hunne verklaring kwamen afleggen over de hun ontstolen goederen.

Steunende op den ouderdom, dien hij, als koraal, kon bereikt

(1) Zie bijvoegsel : lijst hunner werken.

(2) Alle deze bijzonderheden zijn ons uit Utrecht welwillend medegedeeld door stadsarchivaris M. Schuylenburg.

hebben in 1572 en in 1577, zou men het tijdstip van zijne geboorte moeten stellen omtrent het jaar 1563.

Ten aanzien van naam en van ouderdom mogen wij hem dus voegen bij de Friesche familie, waarvan de naam de eenige soortgelijke was in de stad Mechelen. Diensvolgens zou hij een zoon zijn van Sebastiaen en een oudere broeder van Michiel.

Met Sebastiaen's huisgezin uit Mechelen gevlucht, ging hij na eenig wedervaren in Brussel en in Antwerpen, ook in Holland aanlanden.

De bijzonderheden van zijne muzikale opvoeding en van zijne aankomst in Holland, laten ons toe in **Jacques Vreedman**, die later zich onderscheidde als toonzetter in de stad Leeuwaarden, den ouden koraal van Mechelen te bespeuren.

Na, zooals het blijkt, uit Antwerpen overgekomen te zijn (1) en na wellicht tijdelijk, verbleven te hebben in zijns vaders huis te Utrecht of te Leiden, vestigde hij zich later te Leeuwaarden, zijns grootvaders geboorteplaats, alwaar hij in 1588 het burgerrecht verkreeg.

Hij was toen 25 jaar oud, en het was met jeugdige drift en vastberaden moed, dat hij zich aan het werk zette om zich, door middel zijner geliefde kunst, eene roemrijke toekomst te bereiden.

Hij voelde zich daartoe duchtig gewapend door het grondig muzikaal onderwijs dat hij te Mechelen had genoten in de St Rombautskerk, onder de leiding van den bekwamen meester, Georg de la Hele.

Zijn moedig streven en zijn aangeboren aanleg, lieten weldra kunstgewrochten verschijnen, waarvan de frischheid en de oorspronkelijkheid de aandacht op hem riepen van bevoegde beoordeelaars en hem de goedkeuring van het publiek verwierven. Hij genoot weldra de gunst, verkozen boven anderen, tot officiëele ambten geroepen te worden, waar hij vrijen teugel kon geven aan zijne muzikale neiging.

In 1603 verscheen een zijner werken voor meervoudige stemmen. Het wordt vermeld zonder aanduiding van drukplaats of bewaarplaats. Wij hebben het dus niet verder kunnen naspeuren (2).

(1) Zie in de lijst der geraadpleegde boeken, n° 15.

(2) Zie bijvoegsel : lijst zijner werken, alsook de lijst der geraadpleegde boeken, n° 4.

« *Le livre septième des chansons vulgaires de diverses autheurs à quatre parties* » in 1608 te Amsterdam verschenen, bevat vijf van zijne compositiën, waaronder een op Franschen tekst : « *Helas mon Père* », daardoor bewijs gevende van zijne kennis in de Fransche taal.

Zijn officieel leven is ons ter kennis gebracht door den titel van zijne werken waarin hij zichzelf opgeeft als muziekmeester der Stad Leeuwaarden.

Zijn « *Isagoge Musicæ* » te Leeuwaarden verschenen in 1618, bevat eene opdracht tot Burgemeester en Schepenen der Stad Leeuwaarden, waarin hij zegt reeds « seer lange jaren alhier het *Collegium Musicorum* te hebben onderhouden, onder veel treffelyck Edele persoonen, Doctoren en Borgeren die haer hebben van my laten institueren ».

Dit zeer oorspronkelijk werkje behelst een onderricht zeer duidelijk en in 't kort voorgedragen van de verschillende modos door de vroegere muziekschrijvers gebruikt, alsook de aanduiding om aan de toenmalige muzieknoten hunne tijdwaarde te geven.

Om het oude muziek in moderne maatverdeeling te vertalen is dit bundeltje van het grootste nut.

Deze aanteekeningen waren zooals hij zelf zegt : «noyt te vooren int licht gheweest». Zijne verdiensten zijn er dus zooveel grooter om, bijzonder omdat het verscheen in een merkwaardig overgangsperiode van het muziekstelsel.

Zijne melodien uit den *Friesche Lusthof* van 1621 (1) verwierven zulken bijval, dat het werk wel zesmaal werd herdrukt.

Dit laatste gewrocht was zijn zwanezang, want in den loop van het zelfde jaar werd hij als voorzanger in de kerk vervangen.

Zijn afsterven geschiedde in de maand September, als blijkt uit de notulen van de magistraat van Leeuwaarden, waarin op 29 September 1621 aangeteekend staat, nevens de benoeming van zijnen opvolger — dat «aan de weduwe van Mr Jacques Vredeman het tractement zal worden uitgekeerd tot Lichtmis naestkomende incluys.» (2)

(1) Zie de lijst zijner werken.

(2) Deze inlichting werd ons welwillend medegedeeld door den achtbaren archivaris, R. Visscher, te Leeuwaarden.

Buiten zijne weduwe, wier naam wij niet kennen, liet hij ook een zoon achter, met name Gerart, die de kunst van glasschilder uitoefende en alzoo onder eenen anderen vorm de kunstfaam der familie Vredeman voortzette.

Daartoe beperken zich de inlichtingen die wij konden opdelven met betrekking tot de toonkunstenaars der familie Vredeman.

Daaruit hebben wij kunnen vaststellen, wat tot heden onbekend was, namelijk dat zij allen tot één geslacht behooren.

Sebastiaen, de toonzetter, te Mechelen geboren van Hans Vredeman, de schilder, vindt zich verplicht, te midden van het oorlogsrumoer, dat in Zuid en Noord alle kunstinsting verdooft, zijne geboortestad te verlaten. Na een dwalen van stad tot stad, is hij teruggeweken naar Holland, het oorspronkelijk gewest zijner familie, en weet er in zijne begaafdheid het genot te putten hoog gewaardeerd te worden.

De twee zonen van dezen laatste, Jaak en Michiel, ook te Mechelen geboren, de eerste een hoogaangeschreven toonzetter; de tweede een behendig instrumentmaker, weten zich ook, in Holland, een verdienstelijk bestaan te verschaffen.

Door hun gezamenlijk streven hebben deze verdienstelijke toonkunstenaars een pereltje meer gesnoerd aan de kunstkroon van hun aangenomene vaderland.

Terwijl, Mechelen's muziekfaam, ten vaste lande, gehandhaafd werd ten Zuiden door *de Rore*, ten Oosten door *de Monte*, gingen deze verdienstelijke mannen naar het Noorden het vruchtbarende zaad verspreiden, tot meerdere roem van hunne kunstminnende geboortestad.

Dr G. VAN DOORSLAER.

# Bijvoegsels

## A. LIJST HUNNER WERKEN.

### SEBASTIAEN VREDEMAN.

1. Nova longeque elegantissima cithara ludenda carmina, cum gallica tum etiam germanico, Fantasiae item, Passomezi, Gailliarde, Branles, Almandes etc. Nunc primum ex musica in usum citharae traducta per Sebastianum Vreedman, Mechliniensem. Hic accessit luculenta quœdam et perutilis institutio qua quisque citra alienjus subsidium artem chitarisandi facillime percipiet Lovanii, excudebat Petrus Phalesius, typographus juratus. Anno 1568.

Klein in 4°, 52 bladzijden.

Op de keerzijde van het titelblad een vers: «Ad Lectorem», op het tweede blad: «In usum citharae Introductio», op de derde en vierde bladzijden: «De Tempore et Pausis».

2. Carmina quœ Cythara pulsantur, Liber secundus, in quo selectissima quœque et jucunda carmina continentur: ut Passomezi, Gaillardes, Branles, Alemandes, et alia ejus generis permulta quœ sua dulcedine auditorum animos mire oblectant. Nunc primum summa qua fieri potuit facilitate in tyronum usum per Sebastianum Vreedman, Mechliniensem, composita. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius, typographus juratus. Anno 1569.

Klein in 4°, 46 bladzijden.

Deze twee werkjes vindt men in de Hofbibliotheek te Weenen.

(Geraadpleegde boeken n° 7).

### MICHIEL VREDEMAN.

Der violen cyther mit vijf snaren en niewe sorte melodieuse inventie, twe Naturen hebbende, vier Parthyen spelende, licht de leeren, half violens, half cyther,... ettelikhen Musick stucken opgesett, ende in Tablatuer ghebracht, tot Arnhem, 1612, bij Jan Janssen.

In 4°.

(Geraadpleegde boeken n°s 1 en 4).

## JACQUES VREDEMAN.

1. Di Giacomo Vredeman, musica miscella, cive Mescolanza di Madrigali, Canzoni & Vilanelli, in lingua Frisica à quarto & cinque voci. In officina Cornelii Nicolai, anno 1603.

In 4°.

(Geraadpleegde boeken n° 4).

2. LIVRE / SEPTIEME DES / CHANSONS VVLGAIRES DE / DIVERSES AVTHEVRS A QVATRE PARTIES, / CONVENABLES ET VLTILES A LA JEVNESSE, TOVTES / MISES EN ORDRE SELON LEVRS TONS./

A la requeste d'aucuns amateurs avons adjousté certaines chansons, comme de Maistre, Jean Pietersen Swellinck, organiste à Amsterdam, Maistre Jaques Vredeman, Maistre / Musicien de la ville de Leeuwarden, & Maistre Gerard Jansen / Schagen, Maistre Musicien de la ville d'Alemar. / Avec une Brieve & facile Instruction pour / bien apprendre la Musique / TENOR. / (Vignette) / On les trouve chez Cornille Claessen, Imprimeur / des livres à Amsterdam. M. DC VIII.

30. Cupidon cleen.
31. Om te versinnen.
31. Wanneer ick slaep.
32. Schoon kint V lieflijck.
33. Helas, mon Père.

Te Londen, (British Museum), bezit men *Tenor* en *Basse* (de Baspartij is onvolledig ; het ontbrekende deel bevindt zich in de bibliotheek van de «Royal College of music», in dezelfde stad).

3. *Isagoge Musicæ.* Dat is corte, perfecte, ende grondighe Instructie van de Principale Musycke, soo die in allen collegien der selver const Ghebruyckt werden, ende in de vertreffelycke groote Schole der stadt Leeuwarden gheleert wert. Noyt te vooren int licht gheweest. Seer profytelyck voor den genen die dese const beminnen, enz. Met Privilegie Ghedruckt tot Leeuwarden by Abraham van den Rade, 1618.

In 4°, 64 bladzijden.

Opgedragen aan Burgemeesteren, Schepenen, Raden en de Curator des seer beroemden Gymnasii D. Joh. de Veno. J. V. D. Met twee latynsche lofverzen van Herm. Rassius, Med. et Philosophus, en Edo Neuhusius, S. L. Rector, en een nederlandsch sonnet of lied van Joach. Petri.

Een exemplaar berustende in de stadsbibliotheek van Leeuwaarden, schijnt datgeene van den schrijver geweest te zijn. Behalve ms. kantteekeningen bevat het eene uitbreiding van 17 bladzijden. De eerste zeven daarvan schijnen berekeningen te zijn der muziekschalen van *Stevin* en *Metius* en zijn in 1642 geschreven, de volgende in 1644, deze bevatten regels voor het stellen van de snaren op den «Chiter». (Lijst der geraadpleegde boeken, n° 15.)

Wordt ook bewaard te *Brussel*, (Koninklijke Bibliotheek) en te *Amsterdam*, (Maatschappij tot bevordering der Toonkunst). 2e editie 1645.

4. A. FRIESCHE LUST-HOF, / Beplant met verscheyde stichtelyke / Minneliedekens, Gedichten, ende Boer- / tige kluchten. / DOOR / IAN IANSZ. STARTER. SS. LL. ST. / met schoone kopere figueren verciert; ende by alle onbekende wysen, / de noten, ofte musycke gevoecht, / Door / Mr IAQVES VREDEMAN, Musyck-Mr der Stadt Leeuwarden. / T'AMSTELREDAM. / Gedruckt bij Paulus van Ravesteyn Anno 1621. / Voor Dirck Pietersz : Voscuyl, Boeckverkooper bij 't Bos-huys in den witten Engel, / ofte in syn Cas onder het Stadthuys. 1621.

In 4°. 178 bladzijden.

Wordt bewaard te Londen,(British Museum), 2 exemplaren; te Leeuwaarden, (Stadsbibliotheek)en te 's Gravenhage (Koninklijke Bibliotheek).

B. Eene tweede uitgave van dat werk zonder jaartal (1623 ?) verscheen te Amsterdam bij wed. D. P. Voscuyl.

In 4°, 201 bladzijden

Wordt bewaard te 's Gravenhage, (Bibliotcek D. F. Scheurleer).

C. Een derde uitgave zonder jaartal (1624 of 1625 ?), werd by de zelfde weduwe gedrukt.

In 4°, 206 bladzijden.

Wordt bewaard te Londen, (British Museum).

D. Eene vierde uitgave, werd te Utrecht gedrukt bij Amelie Jansz. 1626. Kl, in 8° obl. M.

Wordt bewaard te Haarlem (Gemeentebibliotheek).

E. Den vierden druck op nieuws vermeerdert... Amstelredam, door Hessel Gerritsz. 1627.

In 4° obl. M. 207 bladzijden.

Wordt bewaard te 's Gravenhage, (Koninklijke bibliotheek) en te Leeuwaarden (Gemeentebibliotheek).

F. Den vijfden druck.. Amstelredam, Broer Jansz. 1634.

In 4° obl. M.

Wordt bewaard te Amsterdam, (Bibliotheek der Vereeniging voor Noord-Nederl. muziekgeschiedenis).

G. Den sesden druck ... Amsterdam,... Hessel Gerritsz. Zonder jaartal (c. 1630 ?)

In 8°, obl.

Wordt bewaard te 's Gravenhage, (Koninklijke Bibliotheek).

H Friesche Lusthof beplant met verscheyden stichtelycke minneliedekens gedichten. 6e druk. Met inleidinge en aanteekeningen van J. Van Vloten. Utrecht. 1864. In 8°.

Wordt bewaard te 's Gravenhage, (Koninklijke bibliotheek) en te Leeuwaarden, (Gemeentebiblioteek). (Geraadpleegde boeken n° 21).

## B. GERAADPLEEGDE BOEKEN.

1. Rob EITNER. Biographisch-Bibliographisches Quellen-Lexikon der musiker und musikgelehrten.... Leipzig 1902.

2. EDM. VAN DER STRAETEN. La musique aux Pays Bas avant le XIX^me^ siècle. Bruxelles.

3. ERN. LUDW. GERBER. Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkunstler. Leipzig, 1790.

4. GEORGIUS DRAUDIUS. Bibliotheca classica. Francofurti ad Moenum. 1625

5. G. VAN DOORSLAER. Coup d'œil sur le régne de Margueritte d'Autriche. Malines. 1907.

6. G. VAN DOORSLAER. Notes sur les jubés et maîtrises de Malines. Malines. 1906.

7. Vereeniging voor Nederlandsche Muziekgeschiedenis. Bouwsteenen. T. II. Amsterdam.

8. ANT. SCHMID. Ottaviano dei Petrucci da fossombrone. Wien 1845.

9. PAUL BOLDUANUS. Bibliotheca philosophica. Yenæ 1656.

10. F. J. FETIS. Biographie universelle des musiciens. Bruxelles. 1864.

11. A. J. VAN DER AA. Biographisch Woordenboek der Nederlanden. Haarlem. 1874.

12. ED. G. J. GREGOIR. Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas. 1861.

13. W. BARCLAY SQUIRE. Catalogue of printed music published between 1487 and 1800, now in British Museum. 1912. 2 Tom.

14. W. BARCLAY SQUIRE. Catalogue of printed music in the library of the royal college of music. London.

15. W. EEKHOFF. Bloemlezing uit den Friesche Lusthof van J. J. Starter. Leeuwarden. 1862.

16. W. EEKHOFF. De Stedelijke bibliotheek van Leeuwarden. 1870.

17. De NAVORSCHER. 1862.

18. JOH. GOTTFRIED WALTHERN. Musicalischen Lexicon. Leipzig. 1732.

19. Catalogus van de bibliotheken der Maatschappij tot bevordering der Toonkunst en der Vereeniging voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis. Amsterdam. 1884.

20. H MENDEL - A. REISSMANN. Musikalisches Conservations-Lexikon. Berlin. 1877.

21. D. F. SCHEURLEER. Bijdragen tot een repertorium der Nederlandsche Muziekliteratuur. Amsterdam. 1902. Deel I. bl. 30.

22. Catalogue de la Bibliothèque Fétis à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Paris. 1877.

## C. OVEREENKOMST MET SEBASTIAEN VREDEMAN.

Op huyden den XII^n^ Mey anno XV^c^ Lxxxix hebben Burgemeesteren ende gerechte, omme voortsaen goet regardt genomen te werden op het uijrwerck, ende dat zulex niet en werde overlasticht met eenige zwaere wercken, buyten 't vermogen van 't zelven aengenomen ende geaccordeert mit eenen Sebastiaen

Vredeman van Bruyssel, gelijck dezelve oock bekent aangenomen ende mit Burgemeesteren ende Gerechte geaccordeert te zijn op de naervolgende voorwaerden:

Eerstelick dat de voors. Mr Sebastiaen gehouden zal wezen alle maents zo wel 't geheele als 't halve uijr te versteecken, te weten: d'eene XIIII dagen 't geheele, ende d'ander XIIII dagen 't halve uijr, daarop stellende een psalm, musikael off ander bequaem liedeken naeden eysch des tijts ende zulex hem oock by burgemeesteren ende gerechte in der tijt zal werden belast.

Welcke liedekens off psalmen alzoe daer op gesteecken, gecorrigeert ende zulex volcomelicken correct gegaen off gespeelt hebbende, hij ooc gehouden zal zijn te scrijven in alzulck bouck als daertoe Gerijt Claesz, stadthuysbewaerder, belast es te maecken eer ende alvoorens hij hem vervorderen zal aen ander daer op te stallen.

In vougen nochtans dat hij hem niet en zal vervorderen 't voors. werck te beswaeren boven tvermogen ende zulex niet anders daerop stellen dan 't halve werck perfect ende bequamel. zal verdragen ende speelen connen.

Ende ingevalle hem bij yemandt van Burgemeesteren ofte Gerechte tot vermaeckinge van eenige potentaten ende heeren van de lande, belast zal werden het eene oft ander musikael psalm ofte liedeken binnen den voors. tijt opt voors uijrwerck te steecken, zal hij tzelve gehouden zijn te doen (gelijck hij belooft bij dezen) ende insgelijex daer van copie int voors. register perfectelicken alsvoren (ende eer hij een ander zal opzetten) scrijven.

Dat hij oock de voors. Gerijt Claesz 't steecken componeren ende 't affstallen der psalmen ende liedekens, die hij alsvooren zal steecken, mitsgaders ooc 't corrigeren van dien volcomelicken zal onderwijzen ende leeren, gelijck hij hem oock tzijnen huyse zal doen, ten eynde de voors. Gerrit Claesz. oock daer inne te beter werde geouffent tzijnen verlichtinge.

Ende omme alle dingen bij hem Sebastiaen te liehtelicker en de bequamelicker te werden gedaen, hebben Burgemeesteren ende Gerechte voors. belast den voors. Gerijt Claesz. hem int steecken te assisteren ende tzijn bevele ten dienste te staen, zo int aenschroeven als anderssints, zonder dat hij Gerijt tselve zal mogen weygeren, veel min naerlaten ende tzelve bij hem geweygert zijnde Burgemeesteren ende Gerechte te kennen geven, opdat alsdan daer inne zal mogen werden voorsien als naer behoren.

Ende tot welcker tijt de voors. Sebastiaen zoe om te steecken, corrigeren alsoock omme eenige faulten te beteren, die hem dickwils naer eenich verloop van tijt eerst openbaren, zal begeren boven op den toorn bij 't uyrwerck ende hij oock ten fijne om yet te veranderen ofte verzetten zal gereet zijn, zal hij den voorn. Gerijt Claesz aenspreecken ende zulex tijt setten om alsoe tsamen boven te gaen den anderen te helpen, ende zulex alles ten bijzijn van Gerijt Claesz doen gelijck 't behooren zal, altoos gehouden blijvende Gerijt voors. te onderwijzen van alles, gelijck den voorn. Gerijt nu voor dan en dan voor nu belast werdt hem te assisteren, zonder eenige jegenseggen ofte eenichsins hem te laten beyden ofte wachten.

Alles geduyrende den tijt van vijff aen een volgende jaeren, waer van 't 't eerste innegaen zal op huyden datum van dezen.

Voor alle welcke voors. diensten, moeyte ende verleth van tyde by de voorn. Burgermeesteren ende Gerechte uijten naeme ende van wegen dezer stede de voors. Sebastiaen Vredeman toegevoucht ende belooft es jaerlicx een somme van twee en de tzeventich guldens van XL groten den gulden, die hem op vier termijnen van den jaere by den Tresorier ordinarijs, die nu es ende namaels wezen zal, betaelt zullen werden onder zyne quytantie gelijck de voorn. Trezorier dezelve betalinge in uytgeven zijnder reeckeninge zonder eenige zwaricheyt geleden zullen werden, mits by hem voor d'eerste reyse overbrengende desen ofte copie auctentijck van dien ende voorts telckens alleenlicken quijtantie.

Tot onderhoudenisse ende volcommen van 't geene voors. es hebben de voorn. Burgemeesteren en de Gerechte verbonden ende verbinden by desen alle dezer stede imposten ende exchysen ende voors. meester Sebastiaen alle zijne goederen, roerende en onroerende, jegenwoordige en toecomende, geen uytgesondert ofte buyten gehouden, dezelve ende de vruchten keure van dien gelijckelicken onderwerpende 't verbant ende bedwang van allen 't 's Heeren rechten ende rechteren. Ende hier van zijn gemaect twee alleensluydende contracten, daervan de presente altijts, bij zo verre een van beyden mocht comen verloren te werden, gehouden zal werden van waerden, in schijn off die beyde voor oogen waeren.

Dewelcke 't eenen oirconden bij den Secretarijs dezer stede van 't Stadtswegen ende by de voors. Sebastiaen voor hem zelven zijn onderteyckent ten daege ende jaere voorscreven.

w. get. J. Van Hout. Sebastiaen Vredeman.

my prnt ter getuyge
J. Andries.

Uit: Eerste Stads Dienaars Aanneem-Boek begonnen 1532, fol° 104 berustende in 't Gemeente archief te Leiden.

# Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne.

« L'an de grâce mil quatre cent LIIII, le penultièsme jour « d'Octobre, après ce que la dispense de cour de Rome fust venue, « par le commandement du duc Philippe de Bourgogne, lequel avoit « envoyé icelle dispense contenant comment le pape dispensoit « Charles, comte de Charollois, fils du duc Philippe, et lui donnoit « congié de prendre a femme et espouse Catherine de Bourbon, sa « cousine germaine, enfans de frère et soeur, en la ville de L'Isle lez « Flandres, icelluy Charles espousa ladite Catherine de Bourbon. »(1)

C'est en ces termes qu'un contemporain, Jacques du Clercq, licencié en droit, conseiller du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, « en la chastellenie de Douay, Lille et Orchies » annonçait le mariage du comte de Charolais avec sa cousine germaine Isabelle de Bourbon, à laquelle le chroniqueur par erreur donne le prénom de Catherine.

Le comte de Charolais, mieux connu dans les fastes historiques de notrepatrie sous le nom de Charles-le-Téméraire, était veuf depuis l'année 1446 de Catherine de France, fille du roi Charles VII dont il n'avait pas eu de descendance.

Philippe-le-Bon avait hâte de voir son fils conclure une nouvelle alliance afin d'assurer l'avenir de sa dynastie. Il jeta les yeux sur la

(1) Mémoires de J. Du Clercq sur le règne de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. II 200.

princesse Isabelle, fille de sa soeur Agnès de Bourgogne et de Charles I, duc de Bourbon. Les négociations furent entreprises sans delai. Quelques difficultés furent dès l'abord soulevées au sujet de la dot. Le Conseil royal de France s'opposait en effet que dans celle-ci fut comprise la seigneurie de Château-Chinon qui constituait un fief masculin, mais le duc pressé d'éviter toute remise et tout retard, prit la résolution de faire procéder aux cérémonies nuptiales, quitte à régler plus tard cette question litigieuse. Car l'opposition à la Cour de France ne capitulait pas, et même après que l'union eut été contractée, le roi Charles VII écrivait encore au duc de Bourbon et d'Auvergne pour lui déclarer qu'il lui était défendu de céder la seigneurie et terre de Château-Chinon au duc de Bourgogne. Celui-ci fut forcé de confirmer cette opposition à Philippe-le-Bon. Mais le duc qui avait atteint le but désiré, s'empressa de mettre fin aux négociations, consentant à ce que d'autres domaines fussent substitués à cette seigneurie. (1)

Les liens de parenté constituaient un autre obstacle, mais celui-ci fut promptement aplani. Les dispenses nécessaires furent sollicitées à Rome; l'évêque d'Arras fut dans ce but dépêché vers la ville éternelle. La Cour papale s'empressa de déférer aux désirs du duc de Bourgogne. Elle accorda l'autorisation nécessaire. (2)

Toutefois dans la famille ducale même certaines oppositions se firent jour. La duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal, eut souhaité pour son fils une autre alliance. Mais elle céda bientôt aux désirs du duc, la princesse de Bourbon avait passé une grande partie de sa jeunesse à la cour bourguignonne et sa tante lui portait une vive affection.

Quant au principal intéressé, le comte de Charolais, il n'avait jusqu'ici pas eu voix au chapitre, et quand on lui fit part des intentions du duc, son père, il ne montra guère un bien grand enthousiasme. Du Clercq nous affirme que le comte de Charolais était très peu partisan de ce mariage « pour autant que c'estoit sa cousine; et

(1) Gachard. Rapport à Monsieur le ministre de l'intérieur sur les documents concernant l'histoire de la Belgique qui existent dans les dépôts littéraires de Dijon et de Paris. Dijon p. 78.

(2) De Barante. Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois II 202.

aussy que la duchesse sa mère et Anthoine le bastard, son frère, et aultres, le induisoient fort a soy marrier en Angleterre a la fille du duc d'Yorc, lequel duc disoit appartenir à lui le royaume d'Angleterre» (1)

Charles-le-Bon fit appeler son fils, et en présence de la Cour assemblée, lui tint un discours peu amène : « J'ay entendu, lui dit-il, que tu fais enuis le marriage que je veux que tu fasses, je ne scay qui te meult, sinon qu'on m'a dit que tu te marrirois vollontiers en Angleterre a telle ; je veux bien que tu saches, que combien que j'ay eu grandes allianches aulx Anglois ; et pour vengier la mort de mon père, je me sois pièça allié a eulx, sy ne fust oncques mon cœur et mon courraige anglois, et veux bien que tu le saches ; si je cuidois que tu le feis et que tu te volsisse allier, je te bouteray hors de tous mes pays, ne jamais de seigneurie que j'ay tu ne joyrois, et encoires plus, si je cuidois que mon fils bastard, que voilà présent, te le conseillat ne aultres, je le ferroi mectre en ung sacq et noyer, et touts ceulx qui te conseilleroient de toutes ces choses. Je m'en attends a ce qu'il en est, toutes voyes, comme dit ay. »

Après pareil discours, toute hésitation, toute opposition devenait impossible. Il ne restait au comte de Charolais qu'à se soumettre aux ordres paternels.

Et pour être certain que nulle nouvelle difficulté ne vint contrarier cette union, le duc ordonna que celle-ci fut contractée le jour même, et quelque peu indiscret, le chroniqueur Du Clercq ajoute que : «par le commandement très exprès du duc, Charles coucha icelle nuict avecq sa femme ».

Désormais il n'y avait plus à revenir sur le fait accompli. Toutefois, on ne doit pas s'imaginer que le comte de Charolais garda rancune de la violence qui lui fut faite et qu'il resta quelque trace de ses hésitations ou de son opposition ante nuptiales. Il devint un mari modèle. C'est du moins ce qu'encore une fois Du Clercq nous affirme, et on peut l'en croire car il fut historiographe véridique. En parlant de la nouvelle mariée il affirme que Charles dès lors «l'aima tant, que c'étoit belle chose de la belle vie touchant marriage qu'ils menaient, et disoient pour vray, que pour rien icelluy

(1) Du Clercq. Loc. cit II 202.

Charles n'eust allé à aultre femme que la sienne; car lors c'estoit grande pitié que le pechié de luxure regnoit moult fort et par espécial es princes et gens marriés ».

En vérité, la femme du comte de Charolais était en tout digne de l'amour de son mari. Nous en avons pour preuve divers portraits de la princesse qui existent encore.

Dans les collections de la bibliothèque royale de Copenhague, est conservé un précieux manuscrit, un livre d'heures, qui a appartenu à Charles-le-Téméraire. La principale miniature représente celui-ci et sa femme, agenouillés au premier plan d'un paysage agreste et montagneux ; une rivière serpente entre des collines boisées ; dans le lointain un château barre l'horizon de ses tourelles élancées. Le prince, tête nue, et les mains jointes, est revêtu d'une riche houppelande damassée et bordée de fourrures. Quant à la princesse, elle porte une robe à longue traine couverte d'ornementations fleuries ; un hennin, auquel est rattaché un voile blanc, recouvre sa tête ; elle tient en mains un livre ouvert. Sa physionomie est gracieuse, brillante de jeunesse. Dans le haut de la composition se déroule un voile sur lequel est figurée la tête souffrante du Christ. (1)

Cette miniature est de grande valeur. Le comte de Laborde, est d'avis qu'elle mérite l'attention, qu'elle est précieuse par la finesse d'exécution avec laquelle on a représenté le comte de Charolais et sa femme agenouillés sous le suaire. Les portraits, ajoute-t-il, sont miscroscopiques et grands à la fois ; ils se détachent sur un fond de paysage digne du maitre. Quant à l'auteur de cette belle œuvre, il est resté inconnu. (2)

D'autres portraits existent encore de la princesse. Ce sont notamment un dessin dans le recueil d'Arras, une miniature dans la genéalogie des comtes de Flandres qui appartient au grand séminaire de Bruges, et un portrait peint à la fin du XV$^{e}$ siècle et conservé au Musée des Beaux-Arts de Gand. Ce dernier, quant à la ressemblance, offre de gands points de similitude avec la miniature de Copenhague.

(1) Dr. Osw. Rubbrecht. L'origine du type familial de la maison de Habsbourg. p. 56.

(2) Comte de Laborde. Les ducs de Bourgogne. II$^{e}$ partie. Tome I. p. LXXXVI.

La statue du monument funéraire d'Anvers, nous le verrons bientôt, semble aussi constituer un véritable portrait.

Toutes ces œuvres témoignent de la grâce et des aimables attraits de la jeune épousée.

Malheureusement, cette union qui avait débuté sous des auspices si heureux, ne devait pas être de longue durée. Le comte de Charolais, dont le caractère bouillant, ne trouvait de satisfaction que dans le métier des armes, guerroyait de tous côtés, parcourant sans relâche les domaines du duc son père, à la tête des armées bourguignonnes. Rien ne l'arrêtait, ni ne parvenait à imposer un frein à sa fougue infatigable. Et c'est ainsi, qu'au mois de Septembre 1464, nous le trouvons en Hollande, à Gorcum. Peu après il est signalé à Rotterdam, puis à La Haye. En octobre il réside à Gand; puis passe les derniers jours de la même année à Lille. Au mois de mars 1465 il est à Bruxelles; peu après il rejoint les armées à Fontaine-au-Pire et séjourne au camp jusqu'au 19 août. Quelques jours plus tard on le signale à Conflans où il réside assez longuement. (1) Pendant tout ce temps sa jeune femme delaissée, périssait d'ennui, et s'il faut en croire les historiens, se consumait d'amour.

Quoiqu'il en soit, au mois de septembre 1465, la princesse Isabelle de Bourbon résidait à Gorcum. Etait elle récemment arrivée dans cette localité, ou bien y était elle restée depuis une année quand, nous l'avons vu, son mari était signalé dans la même ville ? Nous l'ignorons. Elle y devint dangereusement malade, et bientôt même l'état de sa santé inspira des inquiétudes sérieuses.

Dans sa chronique, Laurent van Haecke, fait mention de cet événement fâcheux : *te wyle Charel in Vranckryk was*, écrit-il, *soo viel Isabella syn huysvrouwe tot Gorcum in een groote ende sware sieckte, wt oorsaecke (als eenige hebben willen seggen) om die groote begeerte haers mans, die doen absent was* (2).

Barlandus est du même avis : *uxor Ysabella mariti sui longe*

(1) Edg. de Marneffe. Itinéraire de Charles le Hardi, comte de Charolais puis duc de Bourgogne. p. 26.

(2) Laurens van Haecke Goidtsenhoven. Cronicke van de hertoghen van Brabant. p. 78 V°

*amàtissima Gorici oppidulo Hollandiae, in morbum incidit contractum nimio Caroli desiderio.* (1)

Quelque fut l'origine de cette maladie, les médecins ne parvenaient malheureusement pas à l'enrayer. La situation même bientôt devint inquiétante.

On crut alors qu'une diversion pourrait peut-être produire une réaction favorable. La princesse en effet, le 13 février 1457, avait donné le jour à Bruxelles à une fille. Cette enfant, Marie de Bourgogne, qui plus tard avec son mari le duc Maximilien d'Autriche devait régner sur nos provinces, avait alors huit ans. Elle était élevée à Gand. Les médecins crurent que la présence de la jeune princesse pourrait peut-être faire oublier à sa mère son chagrin, et que par suite le mal dont celle-ci souffrait pourrait être enrayé. Il fût décidé de transporter la princesse à Gand.

*Men dede geleerde medecynen comen*, nous apprend encore une fois Van Haechte, *die den raedt ghaven dat men haer wt Holland in Vlaenderen voeren soude, hopende dat sy daer int aenschouwen haers dochters, die daer te valsteren bestelt was, terstont gesontheyt vercrygen soude.*

Le voyage fut entrepris sans délai. Il fallait passer par Anvers. Arrivé dans cette ville, le cortège princier reçut l'hospitalité à l'abbaye St-Michel. On sait qu'en vertu d'une servitude fort ancienne, les chanoines de St-Norbert, devaient loger en leur abbaye les souverains ou les personnages princiers pendant leur séjour dans la capitale du marquisat du Saint Empire. Le *Prinsenhof* compris dans l'enceinte conventuelle, offrait sous ce rapport aux hôtes des religieux un asile somptueux et généreux.

Toutefois la santé de l'auguste malade ne s'améliorait pas. Bien au contraire, le mal fit de tels progrès que bientôt la situation devint critique. Il ne pouvait plus être question de continuer le voyage; il fallut forcément prolonger le séjour à Anvers.

La population mise au courant du danger que courait la vie de la princesse, témoigna en ces critiques circonstances d'une vive sollicitude. Des prières publiques furent organisées, et l'autorité religieuse

(1) Adr. Barlandus. Rerum gestarum a Brabantiae ducibus historia. Cap. C. VII. p. 164.

décida que le jeudi 22 août une cérémonie solennelle de propitiation serait célébrée à l'église Notre-Dame pour obtenir du Ciel la guérison de la malade. Une procession spéciale, dans laquelle furent portées les insignes reliques de la Circoncision, parcourut les rues principales de la ville.

Le mal toutefois ne cédait pas, et le 13 septembre 1465, la jeune princesse décédait à l'abbaye St-Michel, loin de cet époux dont l'absence lui avait été si cruelle.

Des funérailles solennelles furent célébrées dans l'église abbatiale, et à l'issue de cette cérémonie funèbre, les restes de la princesse furent ensevelis dans un caveau ménagé sous le chœur du temple conventuel, au pied du maître autel.

De ces tristes evênements il nous est resté un témoignage contemporain. Un poëte que l'on peut préjuger avoir appartenu à l'entourage immédiat de la princesse et qui assista à ses derniers moments, exhala sa douleur en une longue et diffuse complainte (1). Dans cette pièce qui est restée manuscrite nous pouvons glaner quelques détails intéressants au sujet des derniers moments d'Isabelle de Bourbon. C'est ainsi que nous apprenons, que sentant sa fin approcher, elle se soucia avant tout d'assurer le sort de ses proches. A la dame de Crèvecœur elle confia spécialement sa sœur la princesse Germaine de Bourbon ; à la duchesse de Bourgogne, mère du Téméraire, elle recommanda chaleureusement tous ceux qui étaient attachés à sa personne. Puis, ne s'occupant plus que du salut de son âme, elle reçut en pleine connaissance les derniers sacrements, et comme elle percevait l'approche de la mort, elle se fit lire des textes pieux qui pussent la mieux préparer à ce redoutable moment. Et c'est ainsi qu'au milieu de ferventes prières, pendant qu'elle appelait à son aide la Vierge Sainte et qu'elle embrassait le Crucifix, qu'elle rendit le dernier soupir. Le désespoir de son entourage fut immense. Les personnages de sa Cour aussi bien que ses serviteurs, à l'envi pleurèrent ce trépas et se complurent à faire l'éloge de celle qui avait réussi à provoquer parmi tous les siens un devouement si complet et une affection si vive. Et on ne peut que se rallier au vœu

(1) Cette pièce manuscrite, inédite jusqu'ici, fait partie d'un manuscrit appartenant aux collections du British Museum à Londres. Nous la reproduisons en annexe.

du poëte du XVe siècle, quand après avoir décrit le service religieux célébré pour la défunte qui *fu miz en terre à sainct Michel d'Anvers*, il souhaite pieusement que *sy pris à Dieu qui luy face pardon*.

Ce ne fut pas seulement l'entourage de la princesse qui pleura son trépas; la population toute entière partagea ces sentiments. On se rappelait la charité de la défunte, sa piété, ses nombreuses vertus.

Les historiens aussi sans exception louèrent sa mémoire, et c'est ainsi, que pour ne citer qu'une appréciation, qui pourrait les résumer toutes, nous rappelerons cet éloge concis que Barlandus exprima en son histoire des ducs de Brabant :

*Fuit haec mulier Christo deditissima. Struunt alias magnificas ædes in quibus omni delitiarum genere fruantur. Isabella pauperibus impendit omnia. Legitur sæpius paucis comitibus, inopum circuisse tuguria, quibus illorum sublevàdæ egestati occultè pecuniam intulerit, eximio prorsus atque omni ævo memorabili exemplo* (1).

Le bn Le Roy dans sa *Notitia marchionatus sacri romani Imperii* fait sien cet éloge en le copiant littéralement, ainsi que les commentaires plus étendus qui l'encadrent (2).

Les restes d'Isabelle de Bourbon reposaient depuis plusieurs années dans le caveau de l'abbaye de St- Michel, quand la princesse Marie de Bourgogne, résolut d'ériger au dessus de cette tombe un monument rappelant la mémoire de sa mère.

C'est en 1476 que ce projet fut mis à exécution. Les Bollandistes, dans la notice qu'ils consacrent à l'abbaye St- Michel, à la suite de leur biographie de saint Norbert, témoignent de cet évenement en termes concis:

*Cui (Isabellae) deinde in choro ante altare, ex nigro marmore monumentum grande erigi fecit Maria filia, quale hodiernum superest.*

Une reproduction gravée du monument accompagne la description qui l'explique. Cette estampe est du reste identique à celle que donne Le Roy dans sa *Notitia* et dans son Theâtre sacré. Elles sont toutes trois postérieures aux dévastations que subit la tombe au XVIe siècle.

(1) Barlandus. *Loc-cit.*
(2) Le Roy. *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperii* p. 34,

De l'état primitif du monument il ne subsiste aucun souvenir graphique. Ce sont les gravures que nous venons de citer qui depuis lors furent invariablement reproduites en leurs ouvrages par de nombreux auteurs, tels Papebrochius, Mertens et Torfs, Genard, les *Grafschriften*, la *Vlaamsche School* et d'autres encore.

Le soubassement en marbre noir en forme de parallélogramme supportait une large dalle sur laquelle était couchée la statue en bronze de la défunte. Nous la décrirons plus loin. Tout autour de la dalle se déroulait une bande de cuivre sur laquelle était gravée une inscription rappelant les titres et les qualités de la princesse. Contre la base étaient placées vingt-quatre statuettes en bronze représentant la princesse défunte et son mari ainsi que leurs ancêtres.

A chaque extrémité du monument se voyaient les armoiries de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche entourés de leur ornementation héraldique Enfin aux deux côtés du chœur, à la naissance de la voûte, étaient suspendus les blasons de Bourbon et de Bourgogne que soutenaient des anges.

Quant aux statuettes, divers auteurs ont voulu spécifier et ont affirmé qu'elles représentaient Jean de Bourgogne et Marguerite de Bavière, Philippe-le-Hardi et Marguerite de Flandre, Albert duc de Bavière et Marguerite de Brigue, Jean roi de Bohême et Elisabeth de Bohême, Louis comte de Flandre et Marguerite de Brabant, Louis de Bavière roi des Romains et Marguerite de Hainaut, Beralt comte de Foreste et Jeanne comtesse d'Auvergne, Pierre de Bourbon et Isabelle de Valois, Jean d'Armagnac et de Bourges et Jeanne de Perigueux, Louis de Bourbon et Anne d'Auvergne, Charles de Bourbon et Agnès de Bourgogne.

Ils ont puisé ces renseignements dans un manuscrit de Le Boucq qui donne un croquis plus ou moins exact du monument funéraire en l'accompagnant d'une description succinte dans laquelle il en décrit l'ornementation héraldique et enumère en les identifiant les statuettes qui étaient logées dans la base Il est à remarquer que si ces figures représentaient réellement les personnages indiqués, que

(1) *Conradus Janningus. De Sancto antistite Norberto fundatore ord. can. praemonst in Gallia, apostolo civium anterpiensum in Belgo, archiepiscopo Magdeburgensum in Germania.* p. 944. Volume de Juin.

l'auteur de l'œuvre se serait borné à choisir dans la généalogie du comte de Charolais et d'Isabelle de Bourbon leurs ascendants directs. Les statuettes feraient en quelque sorte l'office de quartiers. (1).

Toutefois il n'y aurait pas trop lieu de s'étonner de trouver ici cette figuration d'ancêtres. Comme le fait remarquer M. Emile Male (2), au moyen âge le sentiment de la famille va loin. Jamais plus qu'alors les hommes n'ont cru à la vertu du sang. C'est pourquoi plus d'une fois, le mort voulut avoir rangés autour de son tombeau tous ceux de sa race. Cette famille qui n'a pas seulement la puissance, mais qui a ses traditions de générosité, d'honneur, de courage, voilà ce qui a soutenu celui qui est couché sur le tombeau, voila ce qui a fait sa force pendant qu'il vivait. Il est donc naturel qu'il ait près de lui ceux à qui il doit tant.

Cette ordonnance se rencontre dans de nombreux tombeaux dès le XIII^e^ siècle, tels ceux de Thibaut de Champagne à Troyes, de Marie de Bourbon à Braisne, de Louis de Male à Lille, d'autres encore. Il ne serait donc pas étonnant si l'artiste, auteur du monument d'Isabelle de Bourbon, avait observé la même tradition.

Quant à l'inscription gravée sur la lame de cuivre qui contournait la pierre sur laquelle reposait la statue, son texte nous a été conservé par Sweertius, (3)et c'est d'aprés sa version que cette épitaphe a été rapportée plus ou moins exactement, dans tous les ouvrages subséquents. Elle était conçue comme suit :

*Hic iacet nobilissima Isabellis, ut subscripta utriusque parentis demonstrat progressio, Karoselii comitissa, Karoli ducis Borbonii filia devotissima, domini Karoli, illustrissimi principis Philippi Dei gratia Burg. Lotharingaæ. Brab. Limburgi ducis. Fland. Artesiæ, Burg. Palatini. Hann. Holl. Zeland. Namurci comitus, S. Imperii marchionis. Salinarum & Mechliniæ Domini, uuici filii, coniux charissima, quæ Mariam unicam ex illustrissimo marito relinquens filiam, in florida aetate decessit, Ann. Dominicæ incarnationis M. CCCC. LXV. Die Septemb.*

*In Christi pace requiescat.*

(1) Le Boucq. Collection d'épitaphes. mss. f° 168.

(2) Emile Male. L'art religieux à la fin du moyen âge en France p. 447.

(3) Franciscus Sweertius. *Monumenta sepulcralia et inscriptiones publicæ privataeque ducatus Brabantiæ* p. 129.

Marie de Bourgogne ne se borna pas à élever à la mémoire de sa mère ce monument somptueux. Elle voulut encore que pour l'avenir l'entretien de ce mémorial fut assuré, et qu'à date fixée, chaque année, des services propitiatoires fussent célébrés pour le repos de l'âme de la défunte. Dans ce but elle créa une fondation en faveur de l'abbaye St-Michel. Elle lui lègua une somme de 700 livres, calculées à 40 gros la livre, dont le payement, devait être garanti par les revenus de deux fermes situées aux portes d'Anvers dans la paroisse de St-Georges. Au moyen de cette somme les religieux Norbertins s'engageaient à célébrer une messe quotidienne ainsi qu'un service solennel annuel le 26 septembre. A l'issue de cette dernière cérémonie de généreuses aumônes devaient être distribuées aux pauvres.

Ce fut le 8 février 1477 que les restes de la princesse furent transportés dans le nouveau monument. Quelques années plus tard il fut réouvert et on y plaça le cœur de Marie de Bourgogne qui était morte prématurément à Bruxelles le 5 avril 1482, agée de 25 ans, et qui fut ensevelie à Bruges, dans l'église Notre-Dame, dans le riche sépulcre qu'on peut encore y admirer.

Les restes des deux princesses reposèrent en paix dans le monument de l'abbaye St-Michel pendant près d'un siècle. En 1566 une première catastrophe devait l'atteindre. Des désordres d'une gravité exceptionnelle avaient éclaté dans nos provinces. Les protestants s'étaient attaqués à l'autorité royale et surtout à la religion catholique. Ils envahirent partout les églises et les couvents et s'y livrèrent à la plus complète des dévastations. Ni les chefs d'œuvres de l'art, ni les trésors religieux, que la piété de nos pères avaient accumulés dans nos temples, ne trouvèrent grâce devant la rage des iconoclastes. Ce fut un désastre sans pareil.

L'église St Michel n'échappa pas à ce pillage général, et la tombe d'Isabelle de Bourbon eût à subir une première profanation. Son ornementation métallique, ses attributs héraldiques, furent arrachés et enlevés. Et aujourd'hui encore on peut distinguer sur la figure de la gisante du tombeau la trace des coups, que dans leur rage aveugle, les hérétiques lui prodiguèrent.

Lorsque cette effroyable crise fut passée, on put recupérer trois des vingt-quatre statuettes qui autrefois ornaient la base du monument funéraire. Elles furent remises en leur place primitive. Les

gravures auxquelles nous avons fait allusion plus haut nous les montrent.

Ce sont deux figurines de femmes et une d'homme. Elles portent le costume si caractéristique en usage au XV^e^ siècle, et pour autant qu'on puisse en juger par ces reproductions faites deux siècles plus tard, elles sont étroitement apparentées à ces statuettes de provenance flamande qu'on peut admirer aujourd'hui encore au musée d'Amsterdam, ou qui ailleurs sont conservées sur certains monuments religieux ou dans divers musées. Toutes sont l'œuvre de ces sculpteurs, de ces fondeurs, qui sous l'égide de la dynastie bourguignone produisirent ces chefs d'œuvre qui commandent une admiration si justifiée et si universelle.

Au milieu du XVII^e^ siècle le monument devait subir une nouvelle profanation au sujet de laquelle on trouve bien peu de renseignements Seul, le biographe de S^t^ Norbert, dans la collection des Bollandistes en fait mention brièvement en ces termes :

*Manus vero truncatas suppleri novis aptatis curavit D. Paschalis van Gestel, loci sacrista et meus olim discipulus* (1)

Il résulte de ce texte que la statue d'Isabelle de Bourbon à la fin du XVII^e^ siècle était amputée, et que de nouvelles mains furent coulées et appliquées à cette époque au corps de la gisante. On pourrait croire que ce dommage avait été perpetré un siècle plustôt par les iconoclastes et que jusqu'ici on n'y avait pas remèdié. Il semble que la chose se soit passée d'une toute autre manière. C'est du moins ce qu'on pourrait conçlure d'un passage du journal qui fut redigé vers le milieu du XVII^e^ siècle par le baron George Fred d'Eulenburg et qui fut publié il n'y a pas bien longtemps. (2)

Le chroniqueur nous apprend que pendant que le gouverneur militaire, qu'il ne nomme pas, avait reçu l'hospitalité à l'abbaye St- Michel, qu'un soldat s'était introduit dans l'église, avait brisé et enlevé les mains de la statue d'Isabelle de Bourbon. Il fut condamné à mort pour ce méfait.

Voici reproduction de ce curieux passage : *Drittens die Michaelsabten der Prömonstratenter, wo der gubernator pflegt zu lo-*

(1) Conr. Janningus. Loco. cit.
(2) Revue historique, Lötzen 1912.

*gieren ; im kirckenchor ist ein monumentum von schwartzen stein, worauf Isabella Borbonia, Caroli pugnaci, hertogs van Burgund gemahlin van messing, und ist deis in bilde die hand abgehauen van einen soldaten, der desswegen strangulirt.*

A partir de cette époque jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, bien rares sont les mentions que nous pouvons découvrir dans les ouvrages contemporains et qui se rapportent à notre monument.

Le 10 septembre 1631, Marie de Médicis visitait la ville d'Anvers et y était reçue en grande pompe par le magistrat et par la population. L'historiographe de France, le sieur de la Serre, qui l'accompagnait, nous a conservé la description des fêtes qui furent organisées à cette occasion. En mentionnant les particularités qui attirèrent le plus son attention à l'abbaye St Michel, il signale qu' « outre les plus remarquables antiquités qui se treuvent dans l'église de cette abbaye, celle du tombeau de feu dame Isabelle de Bourbon, espouse de Charles le Hardy duc de Bourgongne, y paroist au milieu ; dans un funeste esclat, comme enrichy d'une magnificence effroyablement superbe où la mort s'est faict peindre de tous costez ». (1)

L'auteur anonyme de l'histoire de l'évêché d'Anvers se borne à une courte mention sans grand intérêt qu'il parsème du reste d'erreurs de date : (2)

*Visitur in medio chori tumba Isabellae Borboniae Carolesii comitissae, uxoris Caroli Audaci, Brabantiae ac Burgundiae ducis, quae in hoc monasterio obiit die 13 septembris anno 1463 (sic). Mausoleum ejus anno 1576 (sic) per iconoclastas turpiter foedatum fuit* :

Enfin dans une publication hebdomadaire qui paraissait au XVIII[e] siècle à Louvain, nous trouvons dans le volume de 1774, une description de l'église de l'abbaye St Michel dans laquelle il est question du tombeau d'Isabelle de Bourbon en des termes qui ne

(1) Dela Serre. Histoire de l'entrée de la reine-mère du roi très chrestien dans les villes des Pays-Bas, dans les provinces unies des Pays Bas et dans la Grande Bretagne.

(2) Historia episcopatus antverpiensis. p. 151.

nous fourniront guère d'indications complémentaires. Nous-y lisons en effet : (1)

*In 't midden van den choor is de graf tombe van Isabella van Bourbon, gravinne van Charolais gemalinne van den hertog van Bourgoindien en Braband, Carel den Stouten de welke in dat abdije is overleden 13 September 1463 (sic.)*

Nous voici arrivés à la fin du XVIII^e^ siècle. Nos provinces étaient tombées sous le joug des Sans-Culottes français. Il serait inutile de rappeler ici les persécutions et les déprédations de tous genres qu'eurent en ces tristes jours à subir nos malheureuses populations. L'exercice du culte catholique avait été prohibé ; les églises avaient été fermées. En l'année 1796, sous la direction du fameux Dargonne, cet histrion qui pendant cette période tragique exerça dans l'administration locale de notre ville un pouvoir pour ainsi dire discrétionnaire, il fut procédé à l'expulsion de tous les religieux et religieuses, et à la destruction ou à l'enlèvement du mobilier qui garnissait les églises et chapelles monastiques.

Le tour de l'abbaye St-Michel était arrivé ; rien ne pouvait sauver l'antique monastère norbertin du sort néfaste qui l'attendait. C'est le 26 Frimaire an V que les religieux qui tous s'étaient refusés à quitter volontairement leur sainte retraite, en furent expulsés par la violence. Le même jour en dressant procès-verbal de cette exécution, le citoyen Dargonne constatait qu'une grande partie du mobilier religieux, tels les cloches, des tableaux, d'autres objets encore avaient été enlevés et avaient disparu. Dans ce cas se trouvaient aussi, d'après cette pièce, « les lames et l'épitaphe qui décoraient la tombe d'Ysabel de Bourbon. » Peu après il fut décidé de faire enlever de l'église, les œuvres d'art qui s'y trouvaient encore. La statue en bronze de la princesse avec la base en pierre sur laquelle elle était fixée, fut emportée. Le tombeau lui même fut ouvert.

C'est alors qu'un jeune homme anversois appartenant à une famille patricienne, Charles Bertina, poussé sans doute par un zèle pieux, résolut de soustraire à la profanation les restes de la comtesse de Charolais. De nuit, accompagné de deux domestiques, il réussit à s'introduire dans les bâtiments couventuels et à s'emparer

(1) *Wekelijks nieuws uyt Loven*. N° 14, 2 October 1774, p. 215.

du corps momifié de la défunte. Il se proposait de transporter ces lugubres restes dans la campagne que ses parents possédaient hors des portes, près de la citadelle, à la frontière du *Marcgraveley*, et de les y cacher. Toutefois, arrivé aux remparts, il fut arrêté par les veilleurs de nuit. Ceux-ci conduisirent Bertina et ses domestiques à l'amigo et confisquèrent leur précieux dépôt. Le lendemain les coupables furent relachés, néanmoins le jeune Bertina dût promettre de garder les arrêts dans la maison paternelle.

Mais dans l'entretemps la nouvelle de cette tentative nocturne s'était ébruitée, et Dargonne en avait été averti. Immédiatement il s'adressa à l'accusateur public pour lui demander des explications. « Plusieurs individus, écrivait-il, se sont permis de pénétrer dans l'asyle des morts et d'enlever du caveau de S[t] Michel, les restes troués du squelette d'une princesse, Ysabelle de Bourbon. » Trois individus, ajoutait-il, arrêtés avec le cercueil de plomb qui les contenait, ont été conduits à l'amigo et relachés le lendemain par le juge de paix Mellerio. » En terminant sa missive, il insistait pour que des poursuites sévères fussent exercées contre les coupables et ordonnait que « le cerceuil de plomb soit deposé en tout autre lieu que celui dans lequel il se trouve maintenant, puisque ce cerceuil devient pièce de conviction. »

Le lendemain, l'accusateur public se hâtait d'assurer qu'il avait ordonné des poursuites sévères contre les coupables dont il desapprouvait l'élargissement et faisait remarquer en même temps que « le cerceuil doit necessairemcnt rester ou à l'amigo ou dans un autre endroit de la maison communale, pour servir de pièce de conviction, parcequ'il est impossible de le transporter d'un endroit à un autre, sans inconvénient. »

A la suite de cet échange de lettres, Charles Bertina fut arrêté derechef chez ses parents, qui habitaient longue rue de l'hôpital, par l'huissier Willebords accompagné de quatre gendarmes. Il fut enfermé dans la prison communale, *'t tughthuys*, et y resta prisonnier pendant deux mois. Le 29 janvier 1797 il fut relaché. Cette macabre aventure n'eut pas d'autres suites.

Quant aux restes mortels d'Isabelle de Bourbon, on ignore quel fut leur sort. Aucun indice ne permet de retrouver leur trace, et il faut les considérer comme définitivement perdus.

C'est dans le précieux journal manuscrit d'un contemporain, de Pierre Goetbloets, que nous avons puisé les détails de cette tentative d'enlèvement. Notre concitoyen a illustré sa relation de deux curieuses aquarelles du plus grand intérêt. La première nous montre la scène de l'arrestation du jeune Bertina ; elle offre au point de vue de la reconstitution de la physionomie de la longue rue de l'hôpital à la fin du XVIII[e] siècle des détails d'une précision remarquable. Dans la seconde scène on aperçoit le coupable conduit dans la prison. Celle-ci s'élève non loin de l'enceinte, au bord du fleuve. Encore une fois elle nous permet de nous former une idée exacte de la disposition des lieux à cette époque. (1)

Cependant les restes du tombeau d'Isabelle de Bourbon gisaient au milieu des décombres et des débris qui remplissaient l'église St Michel. On sait qu'à cette époque troublée, le peintre Herreyns qui dirigeait l'Ecole centrale installée dans les locaux du couvent des Carmes déchaussés, au prix des plus grands dangers, parcourut les églises et les couvents dévastés et réussit à sauver nombre d'œuvres d'art qu'il arracha au marteau des vandales et des exploiteurs pour les faire transporter à son école, sous prétexte de les faire servir de modèles à ses élèves.

C'est ainsi qu'il préserva d'une destruction certaine les fragments épars de la tombe de la princesse bourguignonne. Le 7 juillet 1797 le citoyen J. B. Dubois, chargé du transport des objets sauvés au couvent des petits Carmes, transmettait à l'administration centrale du département des Deux-Nethes, l'état des salaires des ouvriers qu'il avait employés à cette besogne. Il signale dans cette pièce le transport «dans le dit couvent de la statue de cuivre de Marie-Louise de Bourgogne (sic), la démolition et transport du tombeau sur lequel la dite statue était couchée.»

Cinq jours plus tard, le même Dubois qui prenait cette fois le titre de «Commissaire pour le transport des objets d'art et de science provenant des couvents supprimés» transmettait à la même administration un procès-verbal, dans lequel il affirmait que d'accord avec l'architecte communal Blom et le commissaire du

(1) Bibliothèque royale de Bruxelles. Section des manuscrits. Goetbloets. Supplément des *Tijds-gebeurtenissen*, Vol. V. p. X.

directoire Dargonne, il avait effectué de l'abbaye St Michel à l'école centrale le transfert de la statue de cuivre et de la pierre sur laquelle elle était couchée.

Ces œuvres d'art et d'autres encore furent entassées dans la cour de l'école. Elles y restèrent quelque temps car nous avons retrouvé une lettre, au plutôt un brouillon de lettre d'Herreyns au préfet d'Herbouville Ce document date de l'année 1800 ou 1801. Dans cette lettre nous relevons le curieux passage suivant (1) : « Cependant Monsieur, quoique je fasse et malgré les ordres que j'avais donnés, je n'ai pu empêcher qu'on enlevat ces jours ci la pierre portant l'épitaphe d'Ortelius, géographe d'Anvers, qui se trouvait placée dans la cour avec d'autres pierres faisant partie du monument sépulchral d'Ysabelle de Bourbon. J'ai écrit à M. Mallouët pour le prier d'ordonner aux ouvriers de la marine de remettre cette pierre où ils l'ont prise. Vous jugerez sans doute convenable, Monsieur le préfet, que je fasse transporter en lieu sûr celles qui sont encore dans la cour. Je vous prie, Monsieur, de me faire connaître vos intentions à cet égard. On pourrait, si vous le trouvez convenable, transporter le monument entier d'Isabelle de Bourbon dans la grande église. »

Cette requête n'eût pas de suite et il fallait attendre encore quelque peu avant de voir le vœu d'Herreyns realisé et la statue transportée à la cathédrale.

Quoiqu'il en soit, l'Ecole centrale fut fermée le 22 Décembre 1802. Les cours artistiques qui s'y donnaient furent peu après transferés à l'académie des Beaux-Arts qui avait rouvert ses portes en 1804, et dont Herreyns accepta la direction. L'empereur Napoléon, un peu plus tard, mit à la disposition de la ville d'Anvers pour y installer l'académie les bâtiments de l'ancien couvent des Récollets. L'inauguration de ce nouveau local eut lieu le 6 Septembre 1811.

Tous les objets d'art qui avaient été réunis à l'Ecole centrale furent transportés à l'académie.

Le sort de la statue d'Isabelle de Bourbon ne fut guère meilleur dans ce nouvel asile. C'est encore une fois dans la cour de cet établissement, qu'elle fut déposée. Elle y resta livrée à toutes les

(1) Archives de l'Académie royale des Beaux Arts d'Anvers.

intemperies, à toutes les vicissitudes pendant bon nombre d'années.

En 1841 l'académie des Beaux Arts était réorganisée, des améliorations étaient apportées aux locaux, et un plan d'appropriation des jardins était soumis aux autorités communales. Un des membres du conseil, le comte H. B de aillet, en la séance du 4 Décembre 1841, fit une interpellation. Il décrivit la triste situation dans laquelle étaient conservés les restes du tombeau d'Isabelle de Bourbon ; il fit valoir la destination primitive de ce monument et insista, vu son caractère religieux, pour qu'il fut transferé soit dans l'église St André, puis que l'abbaye St Michel était autrefois située sur le territoire de cette paroisse, soit à l'église Notre-Dame.

Les journaux de l'époque, sans malheureusement fournir de plus amples détails nous apprennent, qu'à l'appui de sa demande, le comte de Baillet produisit une notice genéalogique et historique de la maison de Bourbon dans laquelle il affirmait que la princesse Isabelle fut inhumée en 1463 à l'abbaye St-Michel et que ce ne fut que longtemps après la destruction de ce monastère que le monument a été transporté au musée. Nous supposons que ces inexactitudes sont le fait du journaliste qui, fit le compte-rendu de cette interpellation. Quoiqu'il en soit, nous regrettons de n'avoir pu retrouver jusqu'ici le mémoire du comte de Baillet, il nous aurait peut-être apporté quelques renseignements inédits. Nous connaissons toutefois les conclusions de ce travail qu'il avait resumées en trois points : 1° Le sentiment religieux et les souvenirs historiques qu'éveille le monument funèbre d'Isabelle de Bourbon, semblent reclamer en sa faveur une place plus convenable que le jardin du musée et exiger la translation dans une église. 2° le monument ne parait pas offrir assez grand mérite artistique pour que sa présence au musée offre un bien grand intérèt. 3° il ne faut pas craindre que la translation demandée puisse constituer un antécédent dangereux pour l'avenir.

Le conseil communal prit en considération la proposition du comte de Baillet; il résolut toutefois de s'entourer de renseignements complémentaires afin d'être à même de se prononcer définitivement. (1)

(1) Archives communales. Procès-verbaux des séances du conseil communal, et journaux locaux.

Ce fut au Conseil d'administration de l'Académie que ces renseignements furent demandés. Celui-ci chargea deux de ses membres, le baron Jules de Vinck et M. Ernest Buschmann de lui faire un rapport sur la question. (1)

Les rapporteurs s'efforcèrent de répondre aux trois arguments qu'avait développés le comte de Baillet dans son interpellation.

Et d'abord ils faisaient observer qu'il ne subsistait du monument primitif qu'une statue en bronze. Les restes mortels de la princesse qui seuls auraient pu éveiller un sentiment de religieuse vénération, avaient disparu sans qu'il eut été possible de les retrouver. L'église elle même qui avait abrité la tombeau n'existait plus.

Sur le second point ils affirmaient que bien que la statue « ne soit peut-être pas d'une perfection remarquable de travail, elle présente néanmoins un grand intérêt pour le musée, pour les élèves de l'academie et les visiteurs, en ce sens qu'elle est l'expression de l'art à une certaine époque ».

Enfin, quant au troisième point, ils exprimaient la crainte que, contrairement aux assertions du comte de Baillet, cette cession ne constituât un dangereux antécédent et serait l'origine et la source dans l'avenir d'incessantes difficultés.

Ce rapport fut approuvé par la commission de l'Academie qui en transmit le résumé à l'administration communale par sa lettre du 15 février 1842, ajoutant qu'il entrait dans ses intentions de fournir à la statue un asile plus décent soit dans le vestibule, soit dans une des salles du musée dès que l'état des constructions, auxquelles alors on travaillait, le permettrait.

Cette lettre fut communiquée au conseil communal en séance du 12 mars 1842. Il fut décidé que le monument resterait à l'académie mais qu'on insisterait toutefois pour qu'une place plus convenable que celle où il avait été reléguée jusqu'alors, lui fut donnée.

Il fut tenu compte de cette recommandation et un peu plus tard la statue fut placée dans la vestibule du musée.

Ce déplacement attira, sans doute, sur elle l'attention des amateurs d'art, car nous trouvons que le 30 mai 1845, le peintre Wappers fut autorisé à faire mouler la statue pour compte du roi des

(1) Archives de l'Académie royale des Beaux Arts.

Français, Louis-Philippe. Nous ignorons quelle fut la destinée de ce moulage.

L'année suivante il fut question de restaurer le monument. On proposa de replacer autour de la pierre qui servait d'assise à la statue une lame de cuivre, et d'y faire graver l'ancienne inscription funéraire. On fit toutefois remarquer que s'il fallait rétablir ce texte en lettres gothiques, les frais seraient trop considérables, qu'il suffirait d'employer des caractères romains, ce qui comporterait déjà une forte dépense, soit 600 francs. Un membre du conseil de l'Académie se fit fort de retrouver l'inscription. Il fut prié de faire les recherches nécessaires. Celles-ci n'aboutirent, sans doute, jamais, car non seulement l'inscription ne fut pas reconstituée, mais la lame de cuivre elle même ne fut jamais placée.

En 1860, le peintre Nicaise De Keyser, fut chargé d'orner de peintures monumentales les murailles de la salle d'escalier du musée de peinture, travail considérable qu'il entreprit deux années plus tard et qu'il termina en 1872. A diverses reprises il s'était plaint à la commission de l'Académie et à l'administration communale de la présence dans ce local du tombeau d'Isabelle de Bourbon et en réclama l'enlèvement. On chercha vainement dans les bâtiments de l'Académie un local où il put favorablement être transféré. C'est alors, que d'accord avec les autorités académiques, le conseil communal reprenant les idées qu'avait exposées en 1841 le comte de Baillet, décida de faire don à l'église Notre-Dame de la statue en bronze de la comtesse de Charolais. Cette offre n'eut pas l'heur d'enthousiasmer dès l'abord le conseil de fabrique, qui objectait le manque de place et les dépenses qu'entrainerait l'érection du monument.

Il fallut en quelque sorte que la ville fit violence à l'église. Elle lui fit don du monument en se mettant d'accord avec elle sur l'emplacement et en s'engageant à payer tous les frais de transport et d'installation.

Le 20 Juillet 1872 le collège échevinal faisait en effet officiellement connaître à la fabrique d'église que le conseil communal avait décidé de faire don du monument à la cathédrale et de prendre à sa charge les frais d'érection. Ce fut l'architecte communal, Mr Henri Dens qui fut officiellement chargé de ce travail par la ville.

A la même date le collège, qui était alors representé par l'échevin J. F. Van den Bergh-Elsen et par le secretaire communal J. De Craen, faisait part de cette décision au conseil d'administration de l'académie.

Ce fut derrière le maître-autel, à l'ombre de l'immense retable qui encadre d'une part l'Assomption de Rubens et d'autre part la mort de la Vierge d'Abraham Matthysens que le tombeau fut reconstitué. Il s'y trouve encore.

Il est vrai que la majorité des anversois l'ignore, et que pour les visiteurs étrangers il est bien difficile de le retrouver. Il faut être averti pour le découvrir dissimulé dans la pénombre qui règne dans cette partie du déambulatoire. D'autre part il faut pour l'examiner gravir les quelques degrés qui encerclent la base du maître-autel et enjamber la balustrade qui la contourne entièrement.

On nous en voudra peut être qu'après avoir narré en détail les nombreuses périgrinations de la statue d'Isabelle de Bourbon, nous préconisions pour ce monument un nouveau et dernier déplacement. Il est en effet inadmissible que pareil chef-d'œuvre reste en quelque sorte celé à la vue des fidèles et à l'admiration des fervents des choses de l'art.

Non pas que nous soyions d'avis qu'il faille placer la statue bien en évidence, en claire lumière et en un endroit bien apparent Bien au contraire, pareille exposition ne lui conviendrait en aucune manière. Il faut lui créer une ambiance sympathique, un encadrement justement approprié. Il ne serait pas impossible de trouver dans les chapelles du déambulatoire, dans le fouillis des nefs quelque emplacement propice. Il faudrait, d'après les anciennes gravures, aussi fidèlement que possible reconstituer le monument et l'ériger quelque peu à l'écart, à l'abri des foules ; il se présenterait ainsi à l'admiration des visiteurs, baigné dans une atmosphère de religieuse sentimentalité qui ne pourrait que contribuer à rehausser et à faire valoir cette admirable œuvre d'art.

Car en vérité la statue d'Isabelle de Bourbon vaut qu'on l'étudie, qu'on l'admire. N'en déplaise aux juges académiques de 1812, c'est mieux qu'une simple impression d'art d'une certaine époque.

En 1903 fut organisée à Dinant une exposition d'œuvres d'art en cuivre, de dinanderies, produits d'une industrie qui autrefois était

si florissante dans ces parages. Le moulage, habilement teinté, du monument d'Isabelle de Bourbon y fut exposé. Il figura à la place d'honneur dans la salle gothique. Ce fut une révèlation. Les visiteurs s'extasièrent sur le mérite de l'œuvre ; les critiques d'art à l'envi en célébrèrent la perfection. Notre confrère, Mr. Jos. Destrée dans une étude qu'il lui consacra, en résume l'origine et en décrit la composition. (1)

La face de la gisante, écrit-il, se distingue par un grand front, des yeux petits taillés en amande, le nez droit, la lèvre supérieure élevée, le menton petit et rond. Cette physionomie calme et sereine s'inscrit dans un ovale assez grand qu'encadre une chevelure abondante qui s'épand librement sur les épaules ; elle est couronnée d'une sorte de tortil formé d'un bandeau rehaussé sur les bords d'une rangée de perles, et de motifs de pierreries cantonnés dans des compartiments de forme oblique. Il y a dans cette effigie je ne sais quoi de poétique et même d'idéalisé qui, si j'en excepte certains détails du bas de la figure, me ferait difficillement adopter l'hypothèse d'un portrait au sens rigoureux du mot. »

Notre concitoyen, M. Jean De Bosschere, dans une intéressante publication consacrée à l'ancienne sculpture anversoise, est quelque peu plus explicite. (2) Il parle en poète et en poète enthousiaste. Il célèbre tout le charme qui se dégage du monument dans sa cachette derrière le maître-autel, au sein d'une ambiance mystique, à peine éclaircie par une lumière douce et discrète. Nous lui concédons volontiers la vérité de ce tableau ; le rêveur, le fervent des choses de l'art, s'ils sont conduits par quelque guide avisé, et s'ils sont assez ingambes pour franchir les obstacles qui dissimulent la statue, pourront jouir du spectacle unique qu'il magnifie. Mais cette belle œuvre d'art mérite mieux. Sans devoir affronter les foules et une lumière éclatante, elle peut être placée de manière à satisfaire la curiosité et la piété des visiteurs et des fidèles.

Car nous le repêtons, l'œuvre en vaut la peine et sur ce point nous ne pouvons trouver de meilleur juge que M. De Bosschere.

On constate, dit-il, que l'œuvre fut imaginée dressée, drapée en

(1) Jos. Destrée. Le monument d'Isabelle de Bourbon.
(2) Jean De Bosschere. Sculptures anciennes à Anvers. p. 18.

conséquence, entièrement conçue comme les vierges de pierre aplaties du dos, afin de permettre de les coller aux murs des temples. Puis, avant le moulage, le modèle fut couché et retouché dans la position que la statue devait occuper dans l'avenir ; quelques draperies notamment indiquent la nécessité où fut alors le maître de faire choir des plis autour des pieds, pour donner l'apparence d'une gisante à l'effigie. Les autres plis se maintiennent raides comme si la figure était encore dressée.

Ces constatations sont curieuses, mais n'entachent en rien la valeur de l'œuvre Celle-ci a trouvé en M. De Bosschere un admirateur enthousiaste et convaincu.

Quelques années avant la guerre une campagne fut entreprise dans certains organes de la presse locale afin d'amener le transfert de la statue d'Isabelle de Bourbon au musée des Beaux-Arts. Cette tentative étayée sur des renseignements en grande partie inexacts, n'eût guère de succès.

Le monument d'Isabelle de Bourbon a subi assez d'avatars pour commander aujourd'hui le respect et la stabilité. Le musée jadis s'en est dessaisi ; l'administration communale en a cédé la propriété à l'église Notre-Dame. C'est son ultime retraite ; ce serait presqu'un sacrilège que de l'en arracher.

Le comte de Baillet le disait déjà au conseil commuual en 1811, c'est un monument religieux, conçu et exécuté expressément en vue d'être placé dans une église et d'y remplir un rôle de piété et de souvenir.

Rien n'est plus funeste pour les œuvres d'art que cette modification d'ambiance qui en fausse complètement le caractère et le but. Récemment encore, M. Champion, dans une revue parisienne constatait cette conséquence fatale. (1) Il déplorait la présence au musée de Colmar d'œuvres picturales de maîtres médievaux. « Les chefs d'œuvre ne se transplantent pas, écrit il. Ils ne sont pas à leur place dans une salle cirée, froide et morne de musée ; destinés à un monastère, ils doivent réintégrer le cadre qui leur convient. » Et décrivant plus loin une figure de madone que représente une de ces œuvres : Elle n'est pas faite, ajoute-t-il, la douce figure, pour satis-

(1) Revue hebdomadaire n° 30, Claude Champion. Grunewald et Schaugauer.

faire la veule curiosité de badauds ignorants, pour servir de thème aux discussions pédantes de grimauds incompréhensifs, pour demeurer exilée dans une galerie de musée dont l'éclairage brutal l'offusque ; elle est faite pour miroiter doucement dans la pénombre d'un vieux sanctuaire, pour dispenser ses grâces à ses vrais fidéles, les poëtes et les artistes, pour consoler ceux qui souffrent, ceux qui croient, ceux qui prient

On dirait ces lignes écrites pour défendre notre statue. Plus heureuse que les œuvres du musée alsacien, elle a trouvé enfin une retraite appropriée dans notre antique église Notre-Dame. Il ne peut plus être question de l'en arracher. Mais qu'on lui donne une place plus digne de son mérite artistique, de son rôle religieux.

Les artistes pourront admirer dans son cadre judicieusement reconstitué l'œuvre insigne du sculpteur inconnu du XV[e] siècle, auteur de la figure de bronze. Les fidèles pourront accorder un souvenir pieux, un memento fervent à la jeune princesse dont l'image gît sur la pierre de marbre. Ce sera une faible contribution consentie au legs de piété filiale que Marie de Bourgogne avait crû assurer à perpétuité en faveur de sa douce mère, et que l'œuvre néfaste des révolutions et des iconoclastes devait si brutalement interrompre.

FERNAND DONNET.

*5 octobre 1919.*

# Annexe I.

(Un brief et utile traitté du conseil compilé au commandement de mon très redoubté seigneur Charles, le duc de Bourgogne, par le rev$^{d}$ père en Dieu Guillaume. evesque de Tournay.
Manuscrit du XV$^{e}$ siècle. British museum. S. 4397.) (1)

Cy aprez commence la complainte de très haulte et virtueuse dame madame Yzabel de Bourbon contesse de Chariolois.

Maulditte mort mordant le gendre humain
patron dorreur, miroir dexploit vilain
ennemie des euvres de nature
comme esgare de mal angoisseux plain
fondant en pleurs de ta rigeur me plain
prest de morir en grant mesaventure
puis que ton dart a mis en pourriture
pour nous mener de fertille pasture
a u parcq de dueil ou riens ne croist de bon
lexcellent corps dyzabel de bourbon
Quy te mouvoit tel exces entreprendre
dune dame tant assouvie prendre
pour tourmenter la maison de Bourgoingne
ou les longtains arrivent pour apprendre
quierent secours se viennent amiz rendre
car lealle est son renom le tesmoigne
honneur y maint et chūn la ressongne
excepte toy qui las miz en besoingne
a lamenter en plours et plaintes dures
le corps perdu du chief des creatures
Mauvaise mort po$^{r}$ ton fait a riens mettre
se Dieu voloit hōme humain te permettre
ton despit court fineroit en tristresse
car les vaillans on verroit entre mettre
a toy grever et du monde desmettre

(1) Copie d'après une reproduction photographique du document prise à notre demande au Britisch Museum.

pour tost vengier nostre bonne maistresse
qui jadiz fu de charrolois contesse
et lors quelle montoit en grant haultesse
pour nous aidier a meilleur devenir
tu las destruitte et a riens fait venir
Sans te chaloir du grant dueil excessif
ne des regres dont tu es le motif
que le bon duc de Bourgoingne fera
quant beau corps dont il fu nutritif
par toy deffait mue et transitif
en contre ceur infection sera
car il congnoist que Dieu sy fort lama
et tant de biens et de vertuz lui donna
qua tousiours mais soit yver ou este
on vauldra mieulx de ce quelle a este
Pas il nest nul qui pourroit du tout croire
quant son trespas au vray sera notoire
de charolois le conte la douleur
qui tost aprez triumphant victoire
de mont hery ou acquis il a gloire
merite es cieulx et ce monde honneur
luy est venu sy tresamer malheur
davoir perdu du siècle la meilleur
telle en affect cõme preuve sa fame
que iamais mieulx ne trouvera en feme
Quy oyr veult de pleurs et plains gñt noise
aille veoir la maison Bourbonnoise
et la ligne de son estoc partie
et il verra que perte damiz poise
et que la mort na pas este courtoise
dainsy faire de son sancg departie
car bien seoit en ce monde sa vie
et elle la en son printemps ravie
par ung grief mal qui trois mois luy duira
quen Dieu loant humblement lenduira
Lors la dame de grant foiblesse plaine
veans sa fin sans remede prochaine
par la bonne dame de crieveceur
recõmanda Jehanne sa sœur germaine
qui vault tresbien que pour elle on se pame
a son espeux et tresleal seigneur
et puis ses gens qui pour elle ont douleur
recõmanda tres fort de tout son ceur
en luy chargant puis quelle va soubz lame

de lui dire qu'il prie Dieu pour son ame
Pareillement à la noble ducesse
de Bourg^ne qui plouroit de destresse
pour le declin dun si virtueux corps
récōmanda la parfaite princesse
expressement toute sa grant noblesse
comme dames et chevalliers alors
et tous aultres disant que nulz remors
a delaissier le monde navoit fors
quelle navoit es grans et es moyens
a son gré fait en son temps plus de biens
Dieu scet quel paine fut son inspire trespas
auquel raison ne labandonna pas
aussi ne fist sa bonne intellective
car en gre prinst de la mort le dur pas
et si rechut en gre pour son final repas
ses sacramens en congnoissance vive
et a chascun dun amour perfective
affin destre sans faillir possessive
de paradiz qui tant est desire
en général requist miserere
Puis lire fist ung livre qui contient
la manière cōment lennemy vient
homme tempter a son heure mortelle
et disoit lors des motz bien men souvient
telz pour lame que ie croy quil convient
quen paradiz soit en joye immortelle
tousiours de Dieu grant souvenance eut elle.
Et requeroit pour le bien de son ame
souventeffois layde Nostre Dame
La sainte croix devotement baisoit
et oroisons de cœur contrit disoit
priant mercy a chascun et a chascune
et lymaige nre Dame advisoit
puis de sa mort a chascun devisoit
sans regreter chose mondaine aucune
ainsi la dame france lors de rancune
ayant raison en tel cas non cōmune
rendy lesperit par aspre mort despite
es mains de Dieu pour recevoir merite
Ses serviteurs en la veant morir
piteusement se prenoient a gemir
et a faire lamentacions maintes
et les dames foibles a soustenir

Sy doloureulz et cruel desplaisir
furent pour lors palies et destaintes
car il nestoit nouvelles que de plaintes
souspirs cuisans langoureuses complaintes
criz angoisseux effusions de larmes
venans du pays de leurs voulois enfermes
Chascun avoit pour joye desplaisance
pour douly maintiens piteuse contenance
pour plaisans riz tristesse lacrimeuse
en lieu desbatz de douleur maniance
pour trouver mieulx bien petite esperance
pour grant sante langueur maladieuse
pour sesiouyr perte maleureuse
a supporter trop pesant et peneuse
et nestoit lors sy asseure voloir
qui fort ne fust enclin a se douloir
Et disoient ellas or est passe
et par la mort malgré nous trespasse
des loz de loz des chois le chois du monde
ou Dieu avoit tant dhonneur entasse
qui par son corps nagaires effacé
on congnoissoit de leaulte la bonde
ce maintenant convient quen cendre habonde
dont il nest nul qui en larme defonde
car fortune na mye le povoir
de nous faire telle maistresse avoir
Fas a ses gens elle estoit amiable
et amoit Dieu dardant ceur veritable
et ung chascun de bonne vie et sainte
aux indigens tousiours fut pourffitable
et les chartriers d'un voloir charitable
Secretement revy estoit sans fainte
bien peu faisoit'en adversité plainte
de pacience estoit paree et tainte
de par toy mort le monde en est delivre
car trop bonne se monstroit por y vivre,
Ou prendrons nous exemple desormais
dhumilite ne des virticeulx fais
puis que cassee est du miroir la glace
ou en mirant les nobles imparfais
devenoient valereux et parfais
pour seulement se sentir de sa grace
et lors au point quelle venoit en place
pour hault monter en bas lenchace

et en terre la envoye descendre
pour devenir entre vermine cendre
Ellas a qui sera nostre recours
qui nous fera contre noz maulx secours
puis que mors est nre espoir nre atente
se nous avons de tout veul le rebours
riens ne sera envers les grans dolours
que soustenons pour sa perte presente
car tant estoit valereuse et prudente
quil nest nulz biens qui jamais nos contente
ne quil face telle dame oublier
dont pour lame devons tousiours prier,
Ses gens doulans ainsi de dolousoient
et de leurs yeuls larmoians sarousoient
en faisant dueil bien piteable à veoir
et de crier et de plourer ne cessoient
puis la rigeur de la mort maudissoient
qui prins avoit des bonnes le miroir
faisans tousiours pour lame to devoir
car aprez pleurs on met en non chaloir
combien quassez on sen lamente et deult
ung corps transy que ravoir on ne peult
O male mort qui toutes gens devoure
mort despite nullui ne scet leure
mort au riche hme cme au poure diverse
tu as destruit ce que le monde pleure
et dont chascun a lamenter labeure
plaingnant le corps qui gist à la reverse
mort oultrageuse à nature perverse
ta cruaulte maintz corps a terre verse
et est force que tous les corps humains
pour une fois se passent par tes mains
Mors se nature à mon ceur vouloit plaire
elle feroit a ses œuvres dueil faire
pour avec moy en larmes se plongier
car la terre qui nous est debonnaire
et a vivre mere bien necessaire
ne nous donroit fors quamer a mengier
et si feroit son vert en noir changier
sans nulz arbres de odonras fruis chargier
et dorties chardons et espinettes
seroit vestue ou lieu de ses flourettes
Les elemens par las de temps ioyeulz
de son trespas seroient socieulx

sans riens faire qui a plaisir sortisse
et des oiseaulz le chant melodieux
se changeroient en crys frenesieux
ne desormais riens ne seroit propice
tous instrumens par artifice
pour son ame feroient le service
ny est chose des œuvres de nature
qui ne fist dueil pour celle creature
Les humains corps languiroient en dueil
aians tousiours larmes fresches a lueil
pour la mort delle incessaument plourer
chascun vouldroit pour son mieulx le sercueil
les nobles gens seroient sans recueil
sans faire fais dignes de hault louer
jamais nullui on ne verroit iouster
lances nescuz pourles dames porter
car nouvelles se seroit que de plains
et souspirs par montaignes et par plains
Pardonnez moy se iay mauvais desir
car ce me fait angoisseulx desplaisir
quy me constraint a desirer folye
je suis doulant et ne vueil nul plaisir
puis quainsi est que la mort dessaisir
nous a voulu de la plus assouvye
dont heureuse sera la bonne vie
de ceulx qui lont loyaument servie
car soit en terre ou la hault es sains cieulx
ung temps viendra qui leur en sera mieulx.
Or est morte le plourer ny prouffitte
la nature pour ma douleur
nen cessera sa labeur ordonnee
aller nous fault celle voye despite
et estre brief de tos biens mondains quitte
cōme la fleur qui passe sans duree
car mē fait nest que tendre geslee
qui par challeur est a cop consommee
et peu a peu diminue son ombre
pour retourner a riens ainsi que lombre.
Dont pour concluire aprez deuil je conseille
quen priant Dieu chascun veille
se lui sera large et misericors
car pour gemir jamais la non pareille
ne revendra fol est qui sen traveille
morir la vis ien suis assez recors

et aprez ce quon eut garde le corps
en plains en pleurs et en grans desconsors
fut emporte par gens a ce propice
a lesglise pour faire le service
Trop long seroit son obseque descripre
il ne se peut si parfait qui fut dire
on en pourra par tout le vray scavoir
car se du monde elle eust tenu lempire
se devoit bien le service souffire.
combien que digne estoit de mieulx avoir
dun fin drap dor borde de velours noir
estoit couvert son corps a dire voir
le quel pour estre habandonne aux vers
fu miz en terre a sainct michel danvers
Sy prie a Dieu qui luy face pardon
et de mercy si luy plaist habandon
se desia nest des sains cieulx citoyenne
et qui luy domst sa grant grace en pur don
affin davoir le bien heureux guerredon
quelle a gaignie la bonne xrienne
et que pour moy si bien elle moyenne
que mon ame soit mise empres la sienne
et a tousiours pour recouvrer ma joye
se cest mon bien ame de moult je soye.

Cy fine la complainte de treshaul
te et virtueuse dame Ma Dame
Yzabel de Bourbon contesse de
Charrolois.

# Annexe II.

## UN JETON D'ISABELLE DE BOURBON.

En 1905, des travaux de restauration exécutés à Gand, dans une maison de la rue de la Monnaie, non loin du château des comtes de Flandre, fit découvrir entre une poutre et un des corbeaux en pierre qui soutenaient le plafond d'une chambre, une pièce de cuivre. (1) Celle-ci évidemment avait été intentionnellement deposée en cet endroit, car placée exactement au milieu du corbeau elle n'avait pu être introduite après la construction, et encore moins y tomber accidentellement. Du reste d'innombrables couches de couleur recouvraient tous les joints.

Quoiqu'il en soit, on se trouvait ici en présence d'un jeton remarquable, d'une conservation parfaite et dont on ne connait pas d'autre exemplaire.

D'un module de 28 millimètres, il porte au droit un écu en losange, parti de Bourgogne et de Bourbon d'Auvergne. Tout autour une légende inscrite entre des cercles composés de grenetis porte cette inscription en élégantes lettres ogivales : ✣ *Geltoirs* : *a* : *ma* : *dame* : *de* : *Charolois.*

Au revers se voyent les deux lettres C et Y réunies par un lacs d'amour, autour desquelles se déroule, dans les mêmes conditions qu'à l'avers, la légende suivante : ✣ *qui* : *bien* : *jettera* : *le* : *compte* : *trouvera.*

Ce jeton est d'un grand intérêt; il a sans conteste été frappé pour le service de la jeune femme du comte de Charolais, et il est même probable, comme le présume M. Le Roy, qu'il a été émis à l'occasion de ses noces, ce qui expliquerait la présence des deux initiales jointes par un lacs d'amour.

Un numismate gantois, M. G. Brunin, attaché au Cabinet des médailles de l'Université, possède une petite pièce en argent d'un module de 22 mm. en très bon état de conservation Elle porte à l'avers un agneau pascal à gauche. Tout autour s'inscrit la légende :

*Agnus . Dei : qui tolis . pe*

Au revers se voit la lettre Y surmontée d'une couronne fleurdelisée; puis en exergue, se continue l'inscription :

✣ *ccata . mund . miserere n .*

(1) H. Le Roy. Un jeton d'Isabelle de Bourbon comtesse de Charolais. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand 1906 (XIV) p. 303.

Or, chose curieuse, la lettre Y est entièrement conforme à celle qui figure sur le jeton que nous avons décrit plus haut. La forme en est identique, et le jambage inférieur se termine également par la même ornementation en forme de trèfle.

Nous nous demandons si encore une fois cette initiale ne rappelle pas le souvenir d'Isabelle de Bourbon. Cette supposition nous paraît d'autant plus plausible, que la lettre Y est surmontée d'une couronne formée de fleurs de lys. Ce détail héraldique s'appliquerait parfaitement à une princesse de la famille de Bourbon dont le blason est meublé de fleurs de cette espèce

Peut être cette petite pièce a elle été frappée en souvenir du décès de la princesse. Décédée à la fleur de l'âge, dans de tristes conditions, n'a-t elle pas pu paraître à ses familiers comme une tendre victime enlevée prématurément à leur affection? Cette supposition expliquerait l'allusion que semble indiquer sur la pièce la présence de l'agneau pascal.

# Annexe III.

Rapport présenté en février 1842 au Conseil d'administration de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, par MM. Jules de Vinck et Ernest Buschmann.

Rapport de la Commission chargée par le conseil d'administration de l'Académie royale d'Anvers, d'examiner la demande de translation à l'église de St-André ou à celle de Notre-Dame, du mausolée d'Isabelle de Bourbon, actuellement placé dans le jardin du Musée.

Les membres de la commission chargée d'examiner la demande transmise par le Conseil communal d'Anvers au Conseil d'administration de l'Académie, relativement à la « translation du monument d'Isabelle de Bourbon, » après avoir mûrement étudié la portée de cette demande et s'être entourés des documents qui pouvaient les guider, soumettent au conseil de l'Académie les considérations suivantes :

La proposition formulée par M. le comte H. de Baillet et appuyée par le Conseil communal, dans sa séance du 4 décembre dernier, renferme dans ses développements, ces trois points principaux :

1° Le sentiment religieux et les souvenirs historiques qu'éveille le monument funèbre d'Ysabelle de Bourbon, semblent reclamer pour ce monument une place plus convenable que le jardin du Musée, et exiger en conséquence sa translation à l'une de nos églises..

2° Le monument ne parait pas offrir un assez grand mérite artistique, pour que sa présence au Musée soit d'un bien haut intérêt.

3° Il ne faut pas craindre que la réalisation de ce projet de translation, devienne un antécédent dangereux pour l'avenir.

La commission a fait sur ces trois points les observations ci-après :

1° Il ne subsiste du monument primitif d'Isabelle de Bourbon, qu'une statue en bronze ; les restes mortels de la princesse ont disparu sans qu'il ait été possible de les retrouver. Or, ce sont surtout ces dépouilles qui pourraient éveiller un sentiment de religieuse vénération et exiger pour le monument l'ombre pieuse d'une église En second lieu, non seulement, les restes ont disparu, mais l'église, elle-même, qui les protégeait, n'existe plus. Il semble donc que la première considération in-

voquée à l'appui de la translation du monument, considération si puissante en d'autres circonstances, ne saurait dans le cas présent présenter l'importance qu'on lui donne quant à son objet.

Toutefois s'il était permis à la commission de sortir un instant du cercle précis qui lui est tracé, elle émettrait le vœu que le monument soit transporté ou dans le vestibule ou dans l'une des salles du Musée, dès que l'état des constructions le permettrait.

2e Sur le deuxième point, la commission observe que bien que la statue d'Isabelle de Bourbon ne soit peut-être pas d'une perfection remarquable de travail, elle présente néanmoins un grand intérêt pour le Musée, pour les élèves de l'Académie et les visiteurs, en ce sens qu'elle est l'expression de l'art à une certaine époque et qu'à ce titre, sa perte serait infiniment regrettable.

3o Enfin, la commission ne peut partager la sécurité exprimée par M. de Baillet au sujet des conséquences que pourrait avoir l'antécédent qu'établirait un acquiessement à la demande faite au Conseil. Elle le peut d'autant moins qu'elle a appris qu'une ou plusieurs réclamations plus ou moins semblables, ont surgi depuis qu'il a été question de la translation du monument d'Isabelle de Bourbon, et qu'elle a tout lieu de prévoir que cet antécédent en ferait naitre immédiatement de nouvelles, et pourrait devenir aussi bien pour l'administration communale elle même, que pour l'Académie, une source d'incessantes difficultés

En conséquence de ce qui précède, la commission est d'avis que le conseil d'administration de l'Académie doit se refuser autant qu'il est en lui à la translation demandée.

Jules de Vinck.
Ernest Buschmann.

# Annexe IV.

Lettre de l'administration communale d'Anvers au Conseil d'administration de l'Académie royale des Beaux Arts.

Gemeentebestuur
van
Antwerpen
—
Voorwerp :
Graftombe van
Isabelle de Bourbon

Antwerpen, 20 Juli 1872.

*Het Collegie van Burgemeester en Schepenen aan het Bestuur der Academie.*

Mijnheeren,

Het is U bekend dat, met betrek tot zijne muurschilderingen der trapzaal van 't Museum. de heer De Keyser verlangde dat de graftombe van Isabelle de Bourbon verplaatst wierd.

Wij hebben het genoegen U te berichten dat het kerkmeestersbureel van O. L V. er eene plaats heeft voor ingeruimd achter het hoog altaar.

Wij gelasten den H^r^ Dens, stadsbouwmeester, die verplaatsing te doen op stadskosten`

Gelieft de uitvoering te vergemakkelijken en aanvaardt intusschen, Mijnheeren, de verzekering onzer bijzondere hoogachting.

*De Secretaris*,
J. De Craen.

*Het Schepen collegie*,
J. F. Van den Bergh-Elsen

# Annexe V.

Lettre de l'administration communale d'Anvers à la fabrique de l'église Notre Dame.

Gemeentebestuur van Antwerpen

—

Voorwerp : Graftombe van Isabelle de Bourbon.

Antwerpen, 20 Juli 1872.

*Het Collegie van Burgemeester en Schepenen aan het Kerkmeesterbureel van O L V. Kerk*

Mijnheeren,

Als gevolg op uwe brieven van 15 Juni en 7 dezer, hebben wij het genoegen U te berichten dat de gemeenteraad er heeft in toegestemd U de graftombe van Isabelle de Bourbon af te staan om, op onze kosten, in de hoofdkerk geplaatst te worden achter het hooge altaar.

Wij gelasten den heer Dens, stadsbouwmeester, zich met Ued. te verstaan voor de uitvoering.

Aanvaardt, Mijnheeren, de verzekering onzer bijzondere hoogachting.

Ter ordonnancie,
*De Secretaris,*
J. De Craen.

*Het Schepen collegie.*
(g.) J. F. Van den Bergh-Elsen.

# TABLE DES MATIERES

PAGES.

Séance publique du 6 octobre 1919 . . . . . 5

*L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les Universités belges*, par M. PAUL BERGMANS . 7

*L'art et la contre réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles*, par M. PAUL SAINTENOY . . . . . 14

*De Toonkunstenaars der familie Vredeman*. par M. le Dr G. VAN DOORSLAER . . . . . 29

*Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne* par M. FERNAND DONNET . . . . . 44

**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1920

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

# TARIF DES TIRÉS A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* | par feuille | 10 centimes |
| » | Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN

# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1920

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1920

## SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1919.

La séance s'ouvre a 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier ;

MM. le chanoine Maere, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Kintsschots, Geefs, Willemsen, Geudens, chanoine Laenen, membres titulaires ;

MM. l'abbé Philippen, Mgr. Lamy, Hasse, Buschmann, membres correspondants regnicoles ;

M. le comte de Caix de St-Aymour, membre corréspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Blomme, Matthieu, Soil de Moriamé, chanoine Jansen, Coninckx, chanoine van den Gheyn, de Behault de Dornon, Stroobant, Destrée, Comhaire, membres titulaires

MM. Bautier, De Bruyn, Bernard, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

M. le président en ouvrant la séance adresse au nom de l'Académie ses félicitations à tous les membres qui depuis la dernière séance ont obtenu une nomination honorifique dans les ordres nationaux et spécialement au secrétaire qui vient d'être promu officier de l'ordre de Léopold.

M. Donnet se déclare très touché de cette attention et remercie tous ses collègues de leurs cordiales félicitations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 1919. Celui-ci est adopté sans observations.

Depuis la dernière séance la Compagnie a eu le regret de perdre divers de ses membres ; ce sont :

M le baron van der Bruggen, ancien ministre, membre d'honneur, décédé à Gand le 30 septembre 1919 ;

M. le comte Ch. Lair, membre honoraire étranger, mort à Blou le 13 octobre 1919 ;

et parmi les membres correspondants étrangers :

M. le comte Charles de Beaumont, tué accidentellement à Piégut, en octobre 1918 ;

M. Victor de Swarte, mort le 24 juin 1917 ;

et M. l'abbé Grob, curé de Bivingen-Berchem, (Luxembourg) le 7 septembre 1915.

Il est donné lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Mercier qui remercie l'Académie pour sa nomination de membre d'honneur

L'Académie royale flamande fait parvenir la liste de ses divers concours.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance, ainsi que le compte-rendu analytique de quelques uns d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

MM. Van Heurck et Casier donnent respectivement lecture des notices biographiques qu'ils ont consacrées à la mémoire de M. Frans Van Kuyck et du vicomte de Ghellinck d'Elseghem. Ces travaux seront insérés dans le bulletin.

M. Willemsen donne connaissance d'une notice très documentée qui constitue le résumé d'un important travail consacré à la technique et à l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI[e] siècle. Cette étude fort complète apporte une contribution de grande valeur au point de vue économique à l'histoire d'une industrie constituant autrefois pour toutes nos provinces une source puissante de prospérité et de richesse.

M. Hasse a surveillé soigneusement les fouilles qui ont été exécutées récemment à Anvers à la place de Meir, pour la construction d'une banque anglaise, et un peu plus loin pour celle d'un second immeuble. Sans parler des constatations intéressantes qu'il a faites au point de vue géologique, il a pu relever les restes des fondations de l'ancienne église des grands Carmes, assister à l'ouverture des caveaux et recueillir un grand nombre d'objets appartenant

à toutes les époques, telles que débris de bronze. monnaies, poteries en grés, tuiles spéciales, fragments de sculptures, etc.

M. Hasse résumera le résultat des constatations qu'il a faites en une étude qui paraîtra dans le Bulletin.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire*, FERNAND DONNET.

*Le Président*, PAUL BERGMANS.

---

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 7 DÉCEMBRE 1919.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine Maere. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Kintsschots, Geefs Willemsen, Geudens, chanoine Laenen, membres.

Lecture est faite par le secrétaire du procès-verbal de la séance du 3 août 1919 ; il est adopté sans observations.

Il est procédé à l'élection d'un vice-président pour 1920 ; onze membres prennent part au vote.

M. Soil de Moriamé est élu à l'unanimité.

Il est donné connaissance de la démission de M. le chanoine Warichez. La présentation de candidats pour sa succession sera faite en la séance de février 1920.

Sont ensuite nommés membres correspondants étrangers :

MM. J. G. Prod'homme, musicologue 9, rue Lauriston, Paris ;

Dr Johanny Roosval professeur à l'université d'Upsala, 24, Novi Melarstrad, Stockholm ;

Aurelio de Llano Roza de Ampudia, délégué royal provincial pour les Beaux-arts à Oviédo ;

Fr. Deshoulières, directeur adjoint de la Société française d'archéologie, Paris, rue de la tour, 49 ;

Noël Thiollier à St-Etienne (Lyon) ;

M. F. F. Urquhart, professeur d'histoire, Balliol collège, St-Gilles, Oxford ;

MM. Robert Blair, secrétaire de la société des Antiquaires à Newcastle, (South shields) ;

Maurice Bauchon avocat à Valenciennes ;

Maurice Prou, directeur de l'école des Chartes, rue Madame, 75, à Paris ;

R. Cagnat, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, 96, Boulevard Montparnasse, Paris ;

Salomon Reinach, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, 16, avenue Victor Hugo, Boulogne s/ Seine (Paris) ;

Robert Coltman Clephan, Tynemouth (Northumberland) ;

Baudi di Vesme, 4, via Academia delle sienze, Turin ;

Dr Lorenzo Rovere, 52, Corso Montevecchio, Turin ;

Jules Martha, professeur à la Faculté des lettres de l'Université 16, rue de Bagneux, Paris (VIe) ;

Jules Blanchereau, trésorier de la Société française d'archéologie, 6, quai Barentin, Orléans;

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire*, FERNAND DONNET. — *Le Président*. PAUL BERGMANS.

---

## Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920.

### 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

A. SLUYS. Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België.

ALF. DE GROOTE. Belgische militaire strafrechtspleging.

K. DE FLOU. Woordenboek der toponymie.

COOPMAN & BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd.

VERDEYEN & ENDEPOLS. Tandalu's visioen en St-Patricius' vagevuur.

PAUL BERGMANS. Notice sur Adolphe Pauli.
ID. Notice sur Florimond van Duyse.
FERNAND DONNET. Un médecin limbourgeois, magistrat d'Anvers
ID. Les origines d'une entreprise commerciale anversoise aux Canaries au XVI^e siècle.
JOS. BERTHELÉ. Les villes militaires du Bas-Languedoc.
Dr J. W. MULLER. Van den vos Reinaerde.
N. DE PAUW. Middelnederlandsche gedichten en fragmenten.
ABBÉ J. PAQUAY. Province de Limbourg. Inventaire archéologique.
ID. Tongres. Guide illustré.
J. GESSLER. Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz

## 2° ÉCHANGES.

ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
XXX^e deel. 2^e & 3^e afl
ID. Société royale de Géographie.
Bulletin. Tome XXXIX. 3^e & 4^e fasc.
BRUXELLES Académie royale de médecine.
Bulletin IV^e série, tome XXIX, n° 6.
ID. Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-arts de Belgique.
Annuaire 1915-1919.
ID Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel 1920 n° 1.
GAND Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. September, October, November 1919.
Jaarboek 1914.
Uitgaven 5 vol.
ISEGHEM Neerlandia franciscana
III, n^os 1-2.
PARIS. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXLVII, 2 livr.
Partie littéraire. Tome CXLVI, 4^e livr.
ID. Musée Guimet.
Annales, tomes XXVI & XXVII.

PARIS. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique 1913, livr. 2 & 3 ; 1914, 1 & 3 ; 1915, 1 & 2 ; 1916, 1 & 2 ; 1917, 1 & 2 ; 1918, livr. 1.
Bulletin philologique et historique. Années 1913, 1914, 1915, 1916, 1917.
Section des sciences économiques et sociales. Années 1911, 1912, 1913/1915.
Congrès des sociétés savantes de 1911, 1912, 1913, 1914.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 78e vol , nos 1 & 2.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires. Tome LXIII.

CHAMBERY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes LIII & LIV.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome VI.

BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc et de Commercy.
Mémoires. Tome 11.
Bulletin mensuel 1913.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin 188 à 204e livr.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires Tomes XVI, XVII. XVIII. XIX et XX.

TOULOUSE. Société archéologique du midi de la France.
Bulletin Nouvelle série no 41.

MACON. Académie de Macon.
Annales. 3e série, tomes Y, XV (2e partie) et XIX.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel, Tom. XVIII, 4e trim. et tom. XIX, 1 à 4.

BÉZIERS Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. Vol. XLII, 1e livr.

BEAUNE. Société archéologique.
Mémoires. Années 1912, 1913, 1914/15, 1916.

ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux, 1912/13.

MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn & Garonne.
Bulletin archéologique, historique et artistique.
Tome XLI, 1 à 4 trim., tome XLVI

CAEN Société des antiquaires de Normandie
Bulletin Tomes XXVIII & XXIX.
Mémoires 1913, 1914, 1915, 1916-17.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel Année 1913, 4e trim. ; 1914, 1-4 ; 1915, 1-4 ; 1916, 1-4 ; 1916, 1-4 ; 1917, 1-4
Mémoires. Tome VIII.
Bibliothèque. Catalogue des manuscrits.

ROUBAIX Société d'études de la province de Cambrai.
Mémoires. Tome XX.
Bulletin mensuel, Janvier à décembre 1913.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge & d'Aunis.
Tome XXIII. 6e livr. ; tome XXIV, 1-3 livr. ; tome XXXVIII, 6e livr.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3e serie, tome III, nos 1-2.

SAINT-OMER Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Année 1913 (3e. & 4e fasc.) ; année 1914 (1e & 2e fasc.) ; année 1914 (juin) 1918.

LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications, 1912, 1-4 trim.

AIX-EN-PROVENCE. Académie des sciences, agriculture, arts et lettres.
Séance publique 1912, 1913, 1916, 1917.
Bibliothèque. Rapport 1915, 1916, 1917, 1918.
ID. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome VI, nos 1-2
Faculté des lettres. Annales. Tome VI, nos 1-2.

GRENOBLE. Académie Delphinale
Bulletin. 5e série, tome X.

BESANCON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires 1912-1913.

EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Recueil des travaux. 7e série, tome I.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI, n° 205.

ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires, 2e série, tomes XLIII & XLIV.

LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Mémoires. 3e série, tome XIV.

LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXIII, 2e livr. ; tome LXVI, 2e livr. ; tome LXVII.

NIMES. Académie de Nimes.
Mémoires. 7e série, tome XXXIV.

DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'or.
Mémoires. Tome XVI, 3e fasc.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
Bulletin. Tome IV. 1e livr., table des tomes II & III.
Mémoires. Tome III, 3e livr.
Statistique monumentale, tome IV, 1e & 2e livr.
Epigraphie. Tome I, supplément. Tome III, 3e fasc., tome IV. 7e fasc., tome VI, 2e fasc.

MILAN. Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Série II, vol. XLVI, fasc. X.6-20, vol XLVII, fasc. 1 à 20 ; vol. XLVIII ; fasc. 1 à 20 ; vol. XLVIX, fasc 1 à 20 ; vol. L, fasc. 1 à 20 ; vol. LI, fasc. 1 à 20.
Mémorie. Vol. XXIII, fasc. 1 à 11 ; vol. XXIV, fasc. 1

TURIN. Societa piémontese di archeologia e belle arti.
Bolletino. Anno III. nos 1-2

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verhandelingen. Deel XIV. nos 2-6. Deel XV. n°
Deel XVI, nos 1-5. Deel XVII, nos 1-4. Deel XVIII, n° 1.
Jaarboek 1913, 1914 1915, 1916.

ID. Verslagen en mededeelingen. 4e reeks. Deel XII.
5e reeks. Deel I & VII.
Prijsvers. 1914, 1915, 1916, 1917.

UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. 35e Deel.
MIDDELBURG. Zeeuwsch Genootschap der wetenschappen.
Archief. 1915, 1916 1917, 1918, 1919.
CALCUTTA. Archaeological survey of India.
Memoirs. N° 1.
PESHAWAR. Archaeological survey of India. Frontier Circle.
Annual report 1918-19.
WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of american ethnology. 32e annual report. List of publications.
Bulletin 46, 55, 57, 62.
WASHINGTON. Publications 2300 2302, 2305, 2345, 2351, 2388, 2398, 2399, 2466, 2470.
United States national museum. Report till june 30. 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.
PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LIII, n° 223 & 214.
BERKELEY. University of Californie.
Publications. Vol. X, n° 6 & vol. XI, n° 2.
BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. L, nos 1, 2, 3.
NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and science.
Mémoirs. Vol. VI.
AUGSBURG. Historische verein für Schwaben und Neuburg.
Zeitschrift. 44. band.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

FRIBOURG EN BRISGAU. B. Herder. Catalogue de livres.
LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Kunst Katalog nr 475.

## Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920.

MESSIEURS,

Après une longue interruption, les services des échanges internationaux ont repris leur activité. Le premier envoi, une caisse pesant cent kilos, m'est parvenu apportant à notre bibliothèque l'importante série des publications de nombreuses sociétés, surtout françaises, qui pendant la guerre n'ont pas suspendu le cours de leurs travaux. C'est vous dire que je ne pourrais vous donner qu'un bien faible aperçu des richesses archéologiques et historiques que récèlent ces multiples recueils. Les limites de ce modeste compte rendu ne me permettent pas d'analyser aussi complètement que je le voudrais tant de travaux certainement remarquables et qui, en d'autres circonstances, commanderaient au moins une mention.

Dans les domaines de la musicologie ou de l'histoire locale gantoise, personne plus que notre président, M. Paul Bergmans. n'est qualifié pour rappeler les travaux de ceux qui se sont adonnés à ces sciences. Aussi faut-il signaler la notice biographique si complète et si documentée qu'il consacre à *Florimond van Duyse* qui, comme écrivain et comme compositeur, remplit pendant un quart de siècle un rôle dont l'importance s'affirme sans conteste, puis une seconde *Notice sur Adolphe Pauli*, architecte, dont le talent fut mis à contribution pour l'érection dans sa ville natale de nombre de constructions importantes.

M. A. Brédius ne se lasse pas de fouiller les sources d'archives pour y découvrir les documents relatifs aux anciens peintres hollandais ; il a réussi à recueillir dans celles de Dordrecht d'intéressants documents permettant de compléter quelque peu la biographie d'un certain nombre de peintres originaires de cette ville. Dans son étude intitulée *Een en ander over Dordtsche schilders*, que publie le *Koninklijke Akademie van Wetenschappen* d'Amsterdam dans ses *Verslagen en mededeelingen* (Afdeeling letterkunde, 4e Reeks,

12e deel, bl. 115), il fait connaître le résultat de ses recherches. Les indications relatives à Albert Cuyp, tout au moins au point de vue artistique, sont moins importantes qu'on aurait pu le désirer. Par contre un peintre anglais, Richard Farrington, établi à Dordrecht, peut-être élève de Cuyp, semble avoir joui d'un talent plus marquant que celui qu'on aurait pu attendre d'un amateur. La date du décès de Paul Weyts peut être avec sûreté établie en 1618 ; Jean Olis, dont le musée de Bruxelles possède une œuvre, s'établit à la fin de sa vie à Heusden où il décéda en 1676. Rembrandt comptait à Dordrecht plusieurs élèves et non des moindres ; c'étaient Nicolas Maes, au sujet des œuvres duquel, maints détails inédits se retrouvent dans les protocoles des notaires locaux, Samuel van Hoogstraten dont un inventaire dressé après décès fait connaître diverses œuvres aujourd'hui perdues, Jacques Levecque qui a certains moments parvint à imiter étonnamment la manière de peindre de son maître, et Arent De Gelder, plus amateur que peintre de profession. D'autres mentions intéressantes fournissent encore une contribution précieuse à la biographie de nombre d'artistes dordrechtois, parmi lesquels nous citerons encore Isaac van Duynne, peintre de poissons ; celui-ci exécuta nombre d'œuvres qui plus d'une fois furent par erreur attribuées à Van Beyeren.

Grâce à l'évolution progressive de l'architecture, la sculpture obtint au XIIe siècle, en Bourgogne, un large accès dans l'art monumental. Une plastique nouvelle trouva son emploi dans la décoration des églises. Dans son travail qu'il consacre à *Cluny centre et foyer artistique de la sculpture bourguignonne au XIIe siècle.* (Annales de l'Académie de Macon, 3e série, tome XV, 2e partie), M. Victor Terret prouve que ce fut «l'ordre de Cluny qui inaugura ou du moins remit un honneur dans sa grande église abbatiale, l'enseignement synthétique par l'image » enseignement qui trouva son développement dans ces innombrables motifs sculptés qui enrichissent les tympans des portes, les chapitaux des colonnes et tant d'autres parties de la basilique de St.-Hugues. Beaucoup de ces œuvres ont disparu dans la tourmente révolutionnaire qui sévit en France à la fin du XVIIIe siècle. Les vestiges qui en subsistent, complétés par quelques documents descriptifs, permettent de se rendre compte de leur valeur; ils établissent aussi l'influence de la ten-

dance artistique que l'école de Cluny introduisit dans la décoration de tant d'autres églises qui étaient sous la dépendance directe de la grande abbaye ou qui furent construites dans son voisinage plus au moins immédiat.

Parmi ces édifices sacrés, s'élevait au moins depuis le XII^e siècle, à Berzé-la-ville, une chapelle qui dépendait du château des moines de Cluny (Loc. cit. p. 218). Elle existe encore et se signale par les peintures murales du plus grand intérêt qui la décorent entièrement. Comtemporaines ou peu postérieures de la construction des bâtiments, ces œuvres sont homogènes ; on y retrouve une remarquable image du Christ qui domine toute la décoration et qu'entourent de nombreuses figures d'apôtres, de saints, des scènes religieuses soulignées par une décoration florale très riche. La rareté de documents de ce genre appartenant à l'époque romane augmente encore la valeur de ces œuvres dans lesquelles on retrouve toutes les qualités et les défauts de cet « art byzantin aux types conventionnels et aux règles hiératiques qui depuis le IX^e siècle était devenu en Europe, comme le dit M. Léonce Lex qui les décrit, à proprement parler l'art chrétien ».

Notre confrère d'Amiens, M^r Pierre Dubois, fit au début de l'année 1912 une conférence à l'hôtel de ville du Havre sur *Les beffrois et les hôtels de ville de la Belgique, du Nord de la France et de la Normandie.* (Receuil des publications de la société havraise d'études diverses 79^e année, 1^r trim. 1912 p. 65). Les provinces actuelles du Nord de la France placées au XV^e siècle sous l'obéissance des mêmes souverains que les provinces belges, unies à celles-ci par les liens économiques et artistiques les plus étroits, devaient nécessairement subir l'influence de cette vie commune. Il n'est donc pas étonnant que des monuments, tels le beffroi d'Arras et l'hôtel de ville de S^t-Quentin aient été directement inspirés par des édifices existant à Gand ou à Bruxelles. Afin de prouver cette thèse, M. Dubois étudie successivement les deux séries de monuments qui forment en quelque sorte l'emblême des groupes urbains et des communes. Le beffroi constituait en effet une démonstration de la liberté conquise; si les ressources manquent pour l'édifier, on fait servir à cet usage une tour d'église. Sa valeur est essentiellement symbolique Les hôtels de ville sont de construction plus récente; les plus

anciens datent du XIII[e] siècle; ils servent essentiellement de lieu de réunion aux bourgeois; ils constituent en quelque sorte le temple de la cité. De nombreuses particularités, que détaille l'auteur, contribuent à mettre en relief le rôle de ces monuments et les usages qui résultaient de leur emploi.

Des liens trop étroits existent entre l'histoire des invasions Normandes dans nos provinces et dans les territoires Normands et Anglais pour que nous ne signalions pas l'étude critique que M. Henri Printout consacre dans les mémoires de l'Académie nationale des siences, arts et belles-lettres de Caen (1915) à *Dudon de Saint-Quentin et son histoire des princes ducs normands*. Celui-ci fut le premier des historiens Normands ; c'est dans ses œuvres que tous les auteurs postérieurs ont puisé leurs renseignements. Le problème de sa véracité était donc d'une importance capitale. L'auteur établit d'abord que Dudon s'est servi de diverses sources; il tâche de les identifier, et conclut qu'il a constitué non une œuvre d'histoire, mais une œuvre apologétique. Pour le prouver il analyse longuement son ouvrage *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* ; il étudie sous toutes leurs phases les biographies d'Hasting, de Rollon, de Guillaume-longue-épée et de Richard I. Les chapitres qu'il leur consacre sont des plus intéressants. L'origine danoise ou norvégienne des chefs normands qui s'établirent en France y est discutée avec autorité, les principaux exploits geurriers qui parsemèrent leur carrière y sont exposés aux certitude. Et de la comparaison de ces faits historiquement prouvés avec les assertions de Dudon, on est forcé de conclure que la valeur de l'œuvre de celui-ci est bien faible; il s'efforce d'exagérer l'ancienneté de la puissance normande, et lui prête des antecédents sans fondement. Empruntant en un curieux amalgame aux sources annalitiques et aux traditions orales, il a tenu avant tout à constituer une apologie des ducs de Normandie, et pour atteindre ce but, s'est plutôt montré rhétoricien, hommes de lettres et chanoine de cour qu'historien impartial et critique avisé.

La ville d'Abbeville a autrefois donné le jour à toute une pléiade de graveurs. Les principaux d'entre eux ont trouvé un historien averti en M. Emile Delignières. La mort le surprit quand il travaillait à la biographie de deux artistes qui s'adonnèrent également

au travail de taille douce, c'étaient *Les Macret.* M. Macqueron a complété l'étude entreprise par M. Delignières et vient de publier son travail dans les mémoires de la société d'émulation d'Abbeville (tome VI). Charles François Macret, né en 1751, s'établit à Paris où il mourut en 1783, délaissant un œuvre important et remarquable; ce sont des portraits, des planches destinées à l'illustration d'ouvrages littéraires, des estampes historiques. Son jeune frère Jean-César Macret ne fut pas doué de qualités aussi brillantes que celles de son ainé; toutefois il fut l'auteur de quelques travaux dignes de mention. M Macqueron fournit un ample catalogue descriptif et raisonné qui complète fort heureusement la biographie des frères Macret.

A diverses reprises nous avons attiré l'attention sur les monuments anciens qui existent encore si nombreux dans l'Inde. Les publications que nous recevons directement, nous permettaient de nous initier quelque peu aux particularités les plus saillantes de l'un ou l'autre d'entre eux. Toutefois il nous manquait, pour approfondir cette étude, un guide qui put nous permettre de nous initier quelque peu aux règles, et aux traditions artistiques qui présidèrent à l'érection de ces monuments antiques, de spécifier plus au moins l'époque de leur construction. Cette lacune vient d'être en partie comblée par les deux volumes qui M. Jouveau-Dubreuil à consacré dans les Annales du Musée Guimet (Bibliothèque d'études. Tomes XXVI et XXVII) à l'*Archéologie du Sud de l'Inde.* Dans son ouvrage l'auteur étudie systématiquement l'architecture et l'iconographie du pays Dravidien, occupé par les populations de langue tamaule et s'étendant le long de la côte de Coromandel depuis l'embouchure de la Pennar jusqu'au cap Comorin. Dans ces parages les monuments religieux sont excessivement répandus ; on peut souvent en déterminer l'âge par les inscriptions dont ils sont couverts. A défaut d'indications de ce genre il faut recourir aux particularités architectoniques et décoratives. Celles-ci permettent d'établir une succession de styles bien déterminés, chacun d'eux correspondant à une époque distincte. Diverses influences importées ont contribué à la constitution du style Dravidien, mais celui-ci n'est pas resté immuable; il a évolué. Au moyen de nombreux exemples appuyés par une illustration copieuse, M. Jouveau-Dubreuil détermine les diver-

ses évolutions qu'a éprouvées le style Dravidien, établit les caractéristiques de chaque époque et détermine les modifications que l'ornementation des monuments a éprouvées dans chacune d'elles.

Le volume consacré a *l'Iconographie du Sud de l'Inde* n'est pas d'un intérêt moindre; l'illustration en est toute aussi abondante. Cette iconographie est presqu'entièrement hindouiste.

Les dieux et les scènes religieuses ont toujours été représentés d'une manière invariable, car sur ce point des canons excessivement sévères et précis ont reglé cette représentation. L'âge de ces sculptures ne peut en quelque sorte être établi que par celui des monuments dont elles font partie. Quant a leur interprétation, elle ne peut être déchiffrée qu'en ayant recours aux productions littéraires locales. Ces problèmes divers l'auteur les résoud heureusement et sur ce point son ouvrage constitue un guide précieux.

Tous nous connaissons au musée de peinture d'Anvers, le tableau, (n° 255) faisant partie de la collection van Ertborn et qui représente la Vierge portant son divin Enfant, debout dans une vaste église ogivale. Ce panneau qui faisait partie d'un triptyque, daté de 1490, a été autrefois attribué à Memling. Il existe d'autres repliques de la même œuvre, notamment dans la galerie Doria à Rome, dans celle de Pozoni à Crémone, et au Musée de Berlin, sans compter les trois dessins, copies du XVI[e] siécle. Une autre replique de la même œuvre était conservée il y a quelques années à Nantes dans la collection de l'architecte et archéologue Nau. Plusieurs critiques d'art ont prétendu que ce tableau serait le même qui après avoir fait partie de la galerie Suermondt à Aix-la-Chapelle, aurait été acquis par le Musée de Berlin. M. Salomon Reinach dans une note sur *Un tableau du XV[e] siècle à retrouver*. que publie le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts de Paris (année 1908, p. 69) prouve qu'aucune identité ne peut exister entre le tableau de Berlin et celui de Nantes. D'une enquête faite par M. Reinach dans la famille de M. Nau, il résulte que le panneau que celui-ci possedait a été, après son décès, vendu à Paris de la main à la main par son fils. Depuis lors le chef-d'œuvre a disparu ; on en perd la trace. C'est dans le but de le retrouver que M. Reinach a redigé la note que nous signalons ici.

Dans le même fascicule, le même auteur s'occupe du *Maître de Flémalle*. On connait les différentes tentatives d'identification qui ont été faites depuis qu'en 1887, M. Bode suivant une suggestion d'Henri Hymans proposa de grouper autour d'un triptyque de la collection de Mérode une série d'œuvres picturales du XV^e^ siècle, attribuées jusqu'alors à divers artistes connus et de leur donner un auteur commun qui serait à découvrir. Depuis lors au sujet de cette attribution diverses tentatives furent faites dans ce sens. Tour à tour les historiens d'art ont crû reconnaitre dans le maître de Mérode, devenu plus tard le maître de Flémalle, Rogier Van der Weyden, Jacques Daret, Robert Campin, Rogier de Bruges, Hubert Van Eyck et d'autres encore. M. Reinach discute ces multiples attributions et les conteste. Procédant ensuite à l'analyse comparative des diverses œuvres groupées autour du triptyque de Mérode, étudiant les documents d'archives et groupant quelques faits historiquement établis, il émet l'opinion que ces peintures seraient les œuvres de jeunesse de Rogier Van der Weyden. Elles auraient été créées quand l'artiste « jeune, ardent, épris du violent et du colossal n'avait pas encore subi l'influence des Van Eyck et travaillait en élève des sculpteurs gothiques plutôt qu'en peintre». Toutefois il ne veut rien affirmer définitivement et se borne à former le vœu qu'un document d'archives, un extrait de compte, vienne dévoiler d'une façon incontestable le véritable auteur du triptyque, dit de Flémalle, et des autres œuvres qui lui sont apparentées.

Du Limbourg nous sont parvenues deux contributions. Ce sont celles d'abord de M. le curé Paquay. Il est l'auteur d'un *Guide illustré de Tongres* qui renferme le nombreuses photographies et fournit des renseignements concis et précis sur l'histoire et les monuments de l'antique *Atuatuca Tungrorum*. Il a également rédigé le premier fascicule de l'*Inventaire archéologique* de la province de Limbourg. Cette publication qui depuis longtemps aurait dû voir le jour et qui, sans retard devrait être continuée renferme la description succinte des œuvres d'art intéressantes que renferment encore les édifices publiés des petites communes du canton de Tongres. C'est ensuite M. Gessler qui étudie dans une récente brochure *Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz*. Ces privilèges datent du XV^e^ siècle ; ils furent importants et nombreux. Les mon-

nayeurs jouissaient en effet du droit exclusif de fabriquer la monnaie du comté ; agréaient eux-mêmes les membres de leur corporation ; étaient affranchis de toute prestation militaire ; jouissaient d'immunités judicaires étendues ; béneficaient d'un minimum de salaire et étaient dispensés du payement des accises et gabelles. Toutefois cette dernière faveur ne leur fut concédée qu'au début du XVI[e] siècle.

Il nous resterait à signaler dans diverses publications, d'intéressantes contributions à l'histoire de la tapisserie, mais ce serait étendre outre mesure les limites de ce rapide compte-rendu. Nous réservons ces renseignements pour une courte annexe que nous joignons à ce rapport.

Vous serez d'avis avec moi, j'en suis persuadé, Messieurs, que si la guerre a suspendu pendant trop longtemps le service d'échanges de notre Compagnie, que les publications qui nous parviennent de nouveau en si grand nombre, ne le cèdent pas en intérêt à celles qui nous étaient antérieurement envoyées. Dès aujourd'hui les accroissements de notre bibliothèque ont repris leur cours normal. Plaise au Ciel qu'à l'avenir, elle n'ait plus à passer par pareille épreuve.

Anvers, 1 février 1920

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

# Note bibliographique sur les Tapisseries.

De peur d'allonger outre mesure le compte-rendu analytique habituel des principaux ouvrages parvenus à la bibliothèque de l'Académie au cours des mois de décembre 1919 et janvier 1920, j'ai crû bien faire en condensant en une note additionnelle les renseignements relatifs aux tapisseries que j'avais relevés dans ces ouvrages.

L'importance artistique qui s'attache aux tapisseries, à leur histoire, à leur description, s'accentue sans cesse. Elles jouissent d'une faveur incontestable Je n'en veux pour preuve que l'âpreté avec laquelle les tentures de choix ont été disputées lors des dernières enchères publiques. Les tapisseries flamandes surtout bénéficent de cette vogue. Et c'est ainsi, que pour ne citer qu'un exemple, et je choisis le plus récent, lors de la vente publique organisée à Paris, à la galerie Petit, les 8 et 9 décembre derniers, des collections de M. le pasteur Goulden, il fut offert aux amateurs une série de tentures que les comptes-rendus désignent comme tapisseries flamandes du temps de Louis XII. C'était une suite de pièces dont les deux principales représentant, la première, un tournoi, et la seconde une présentation à la Cour, furent adjugées respectivement à frs. 213.000 et à frs 220.100. Au dessus de la tête de deux des personnages figurant sur la première pièce, se remarquent brodés les noms de Leziale et de Perseus, qui constituent sans doute une indication relative aux personnages représentés. Ces deux pièces pour autant que nous puissions en juger d'après une photographie, sont d'une grande richesse de composition. La scène du tournoi

surtout est débordante de vie. Deux chevaliers richement armés, montés sur des coursiers revêtus de housses somptueuses. combattent avec ardeur. tandis que la groupe des spectateurs occupe une estrade dressée à l'une des extrémités du champ clos La seconde pièce qu'on intitule : présentation à la cour, est conçue dans un style plus calme. De nombreux seigneurs et dames richement accoutrés. se promènent, se reposent, ceuillent des fleurs dans un jardin, ou bien semblent présenter leurs hommages à quelques hauts personnages. (1)

Pour les autres pièces de la collection, les indications fournies par les catalogues sont malheureusement fort rudimentaires. Le plus souvent on se borne à spécifier qu'elles constituent une suite à la précédente. Pour quelques unes cependant, certains détails complémentaires apportent une légère précision. C'est ainsi qu'une de ces pièces qui fut payée frs 140.000 comportait de nombreux personnages et était encadré d'une bordure illustrée de fleurs et de fruits. Les autres tentures furent disputées à des prix moindres, quoiqu'encore fort respectables, tels par exemple sept petits panneaux agrémentés de personnages et animaux qui furent adjugés à frs 27.200.

Dans la même vente figurent encore quelques pièces flamandes dignes d'attention. Je me bornerai à citer celle que le catalogue date de l'époque de la Régence et qui représente l'adoration du Veau d'Or. La bordure est composée de feuillages parsemés de coquilles Cette œuvre obtint frs. 75 100; elle portait la marque de Bruxelles. Au même atelier appartenait une autre pièce payée fr. 60.000 et signée Van der Borght. Elle représentait, d'après un carton de Teniers, l'été ou la moisson.

Cette tenture faisait sans doute partie d'une suite représentant les mois de l'année, ou bien les quatre saisons. sujets que les hautelisseurs bruxellois se plurent à reproduire à maintes reprises. Les Van der Borght constituent une lignée de tapissiers, qui depuis le dernier quart du XVII[e] siècle se succédèrent à Bruxelles. Faute de renseignements suffisants, on ne peut ici préciser ni savoir de quel membre de cette famille il est question. Remarquons qu'à une

(1) Photographie dans la Chronique des Arts, livraison d'octobre-décembre 1919.

expositition ouverte il y a quelques années à Orléans, figurait une pièce de tapisserie, designée comme étant « un Teniers » et signée par Jacques Van der Borcht. Elle appartenait à M. Martellier (1).

Enfin trois tapisseries et cinq fragments consacrés à la représentation de scènes mythologiques extraites des métamorphoses d'Ovide, sujet qui du reste était très en vogue dans les ateliers flamands, trouvèrent acheteur par accumulation à fr. 116.100.

Dans une vente qui fut organisée dans le même local quelques mois plus tôt, j'ai relevé la mention de certains lots intéressants. Je me bornerai à citer cinq pièces tissées à Bruxelles au XVI^e^ siècle et représentant l'histoire de Scipion. Dans les bordures se remarquaient des paysages agrémentés d'animaux parmi lesquels on pouvait retrouver Jupiter, entouré des oiseaux du ciel et Neptune accompagné des poissons de la mer. Ces pièces obtinrent respectivement 12.200, 12.300, 14.000, 15.600 et 19.000 francs.

Une seconde tenture bruxelloise, datant du XVII^e^ siècle, signée et datée Gill. Van Leefdael 1684, fut adjugée à fr 21.000. On y voyait le Temps enchaîné par l'amour, entouré de génies, de petits amours et de blasons.

Cette fois nous pourrons peut être arriver à une identification plus précise. Dans son ouvrage sur les Tapisseries bruxelloises (p. 331), Alphonse Wauters en parlant de Guillaume van Leefdaele, rapporte que M. Michel Eufrussi possède de lui de charmantes pièces dont le sujet principal consiste en une armoirie timbrée d'une couronne ducale, au dessus de laquelle on voit le Temps enchainé par l'amour ; le fond représente un tapis à fleurs et une guirlande que des amours soutiennent par les coins. Elle est doublement signée : d'une part *D. Teniers inv. fec. 1684* et d'autre part *Guillelmus van Leefdael fecit*.

La signature, la date, et les détails de la composition concordent parfaitement ici avec les indications sommaires que fournit le catalogue de la vente parisienne.

Enfin une troisième pièce, adjugée à fr. 31.100, avait été fabriquée à Bruxelles au XVII^e^ siècle, d'aprés des cartons de Rubens, et était consacrée à la glorification de la foi catholique triomphant de la

(1) ALPH. WAUTERS. Les tapisseries bruxelloises, p. 344.

philosophie et de la science. Cette pièce était complètée par une seconde tenture, représentant le triomphe de l'Eglise sur l'ignorance et l'aveuglement, qui obtint le même prix.

Ces deux tapisseries appartiennent manifestement à une de ces suites de compositions qui sont connues sous le nom de Triomphes de la foi ou de Triomphes de l'Eglise et dont Rubens peignit les cartons Ces œuvres jouirent en leur temps d'un grand succès et furent exécutées en de multiples exemplaires. Plusieurs séries plus ou moins complètes en existent encore, notamment au couvent des religieuses déchaussées à Madrid, à l'église S[t] Pierre à Gand et dans diverses collections françaises et anglaises (1).

D'autres ventes de date récente provoquèrent des résultats identiques. Nous croyons inutile de les citer avec plus de détails; ceux-ci ne pourraient que confirmer davantage la vogue meritée dont jouissent les tapisseries et surtout celles qui furent exécutées dans les ateliers établis dans nos provinces.

On nous excusera si nous croyons devoir donner un peu plus de développement aux renseignements puisés dans les publications diverses qui récemment sont parvenues à notre bibliothèque.

Dans une précédente communication, qu'antérieurement nous avons déjà analysée (3 août 1919) M. le commandant Lefebvre des Noëttes étudiant un certain nombre d'éléments, relevés sur la célèbre tapisserie de Bayeux, avait conclu que cette œuvre d'art n'avait probablement pu être exécutée avant le début du XII[e] siècle. M. Levé ne s'était pas rallié à cette solution; il lui opposait diverses objections dont la principale était relative à l'escrime des cavaliers. M. Lefebvre des Noëttes ne se déclara pas convaincu par les documents produits par M. Levé, il les discuta dans de *Nouvelles remarques sur la date probable de la tapisserie de Bayeux*, que publie le Bulletin monumental, organe de la société française d'archéologie (Vol. LXXVIII, N° 1—2, p. 129). Il fait remarquer que les chevaux de tous les cavaliers ont pour frein le mors de brides à longues branches qui ne domine dans les monuments figurés que dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Autres caracteristiques du XII[e] siècle : les chevaux sont ferrés, tous les

(1) Max Rooses. L'œuvre de Rubens, I. 53.

cavaliers sont coiffés du casque à nasal, les boucliers sont plus longs et plus effilés vers la pointe, les broignes protègent la gorge et la nuque des cavaliers. Une partie de ceux-ci est armée avec des lances généralement munies d'un pennon ; ils les tiennent sous le bras et pour charger prennent la position du lancier moderne, ce qui les éloigne indubitablement du XI[e] siècle. Mais à ces documents sont encore mêlés des éléments qni tendent à rapprocher la tapisserie de ce dernier siècle. C'est pourquoi M. Lefebvre des Noëttes persiste à rattacher l'origine de la tapisserie à une époque de transition, et à la dater du commencement du XII[e] siècle. L'examen détaillé des figures prouve qu'il n'existe parfois pas de concordance entre celles-ci et les textes qui les accompagnent et qu'en diverses scènes les cavaliers en combattant portent la lance en arrêt sous le bras comme cela se fit généralement au XIII[e] siècle. Cette constatation ferait tomber les objections soulevées par M. Levé.

Parmi les nombreuses et précieuses tapisseries qui sont exposées au musée d'art religieux installé dans les bâtiments de l'ancien évêché d'Angers et qui, en grande partie, appartiennent à la cathédrale de cette ville, se remarque une suite de quatre pièces, représentant la Passion de Notre Seigneur. Elles furent léguées le 16 mai 1505 par le trésorier général des finances Pierre Morin à l'église Saint Saturnin de Tours. Le chanoine Thiéry précédemment les avait étudiées et avait eu la perspicacité de découvrir inscrites sur la bordure des vêtements de certains personnages deux signatures : celle de l'auteur des cartons et celle du hautelisseur qui les exécuta. Le premier n'est autre que Jean van Roome ou Jean de Brussel, peintre de la gouvernante Marguerite de Savoie, qui dessina les cartons de nombreuses tentures, telles celles du Crucifiement et de l'histoire de David, appartenant au Musée du Parc du cinquantenaire, et d'autres que l'on retrouve à Madrid dans les collections de la couronne, à Trente, en Italie, en Angleterre, à Saumur, ailleurs encore. Quant à Pierre van Aelst, il dirigeait à Bruxelles un atelier qui fut en pleine vogue sous le règne de Philippe-le-Beau et c'est dans cette ville qu'il exécuta entre 1495 et 1505 la tenture de la cathédrale d'Angers. Mais celle-ci est incomplète, On ignorait ce que les pièces disparues représentaient. On avait à ce sujet emis diverses hypothèses.

Il est possible aujourd'hui de donner à ce problème une solution

définitive. Dans son étude consacrée à *La tapisserie de la passion d'Angers et la tenture brodée de Saint Barnard de Romans*, que nous trouvons dans le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'instruction publique et des Beaux Arts à Paris, (Année 1917, 1e livraison, p. 54) M. le chanoine Ch. Urseau, nous apprend que l'église Saint Barnard de Romans (Drôme) possède une suite non de tapisseries, mais de tentures brodées qui indubitablement ont été exécutées en prenant pour modèle soit les tapisseries d'Angers, soit les cartons mêmes de de Room. Cette suite comprend huit panneaux ; ils furent brodés en 1555, probablement dans une communauté de femmes. Ce ne sont pas des tapisseries, mais des broderies, c'est à dire un travail dans lequel le dessin, au lieu de faire partie intégrante du tissu comme dans les tapisseries, s'applique sur le tissu déja existant. Certaines parties délicates, telles les figures et les mains, ont été peintes sur toile et appliquées sur le fond. Grâce à ces broderies, il est possible de se rendre compte de l'ensemble que constituait autrefois la tapisserie d'Angers. On ne pourra que d'avantage regretter qu'une partie de cette remarquable œuvre d'art soit perdue ou égarée.

Nous ne quitterons pas le musée d'Angers sans dire un mot d'une autre tenture de tapisserie qui y est également conservée. Il s'agit de trois pièces seules subsistantes d'une série plus nombreuse qui fut consacrée à retracer l'histoire de Saint Saturnin, archevêque de Toulouse. Leur valeur n'est pas bien grande, car leur style semble médiocre et le coloris a pris par suite du temps des teintes grises et terreuses. C'est du moins ce que constate M. Saché dans une *Note sur le tapisserie de Saint Saturnin (1649) conservée au Musée de l'évêché d'Angers*, que nous trouvons dans les mémoires de la Société Nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (5e série. Tome XVI. p 461). Mais ce qui constitue l'intérêt de cette communication, c'est la reproduction de l'acte de commande de ces tapisseries qui a été retrouvé dans le minutier d'un notaire angevin. Ce document nous apprend que le 22 mars 1649, les délégués du chapitre de la collégiale de Saint Mainbeuf à Angers conclurent un accord avec René Jouanneaux, marchand tapissier à Angers et François Celerier, exerçant la même profession à Busson (Haute

Marche). Ceux-ci s'engagaient à faire « dix-sept aulnes de tour sur une aulne et demye de hault de tapisserye d'estain en fil double rehaussée de layne de Paris ». Les chanoines fournissaient aux hautelisseurs les cartons qu'ils devaient suivre et leur donnaient des indications exactes au sujet des divers blasons qui devaient figurer sur les tentures.

Cette suite avait déjà été décrite à diverses reprises au milieu du XIXe siècle, dans une brochure qui se vendait au profit de la restauration des tapisseries d'Angers et dans laquelle M. Barbier Montault (plus tard Mgr Barbier de Montault) fournit des détails au sujet de la composition et de l'ornementation des huit tableaux qui composent ces trois pièces. Lui aussi juge que le style en est médiocre, le dessin assez pauvre et les nuances fades. (1)

Malgré des destructions nombreuses et déplorables l'Anjou a conservé encore un grand nombre des tapisseries remarquables. M. de Farcy qui passe rapidement en revue les principales de ces œuvres d'art, étudie spécialement une d'elles qu'il a eu la bonne fortune de pouvoir identifier. Dans les greniers du château de Brezé, appartenant à M. le marquis de Dreux-Brezé a été découvert une riche tenture qui restaurée à figuré à la dernière exposition de Gand. C'est grâce à un document reposant dans les registres de comptes conservés aux archives de Lille, que M. de Farcy a pu connaître l'origine de cette tapisserie. Ce document constate un payement de 781 livres et 16 sols effectué par le trésorier de Philippe-le-Beau à Jehan Grenier, tapissier, demeurant à Tournai. Pour ce prix celui-ci s'engageait à exécuter « 436 aulnes de riche tapisserie, bien richement faicte, à la manière de Portugal et Indie ». Or, ce Jean Grenier, fils de Pasquier Grenier, tapissier, que notre confrère M. Soil de Moriamé a amplement fait connaître dans son ouvrage sur « les tapissiers de Tournai », travailla maintes fois pour Philippe-le-Bon et achèva notamment en 1501 la tenture « à la manière de Portugal et de Indie ». Cette manière de « Portugal et de Indie », dont il est ici question, indique le sujet de la tapisserie dans laquelle on voit figurer des Portugais et des Indiens. Elle représente en effet

(1) Les tapisseries du sacre d'Angers, classées et décrites selon l'ordre chronologique.

l'arrivage à Anvers en 1502 des Portugais qui y importèrent des bêtes rares capturées aux «Indes Nouvelles». On trouvera de cette riche tenture une description plus détaillée dans le même volume de mémoires de la société d'Angers (p. 307), sous le titre de *Une tapisserie tournaisienne en Anjou.*

Le bulletin de la société archéologique et historique du Limousin (tome LXIII[e], 2[e] livraison, p. 454) nous apporte à son tour une communication relative à l'histoire de la tapisserie, dans laquelle M. J. Bouland reproduit un contract notarié passé le 22 octobre 1737 à Limoges, au palais épiscopal, en vertu duquel demoiselle Catherina-Anne de Lisle de Gast place en apprentissage chez Paul Chastelier, maître tapissier à Limoges, son filleul Louis Bonnaud, originaire de la paroisse de Larry, dans l'archevêché de Sens. Cette période d'instruction durera trois ans, pendant lesquels l'apprenti promet d'obéir en tout à son patron et de soigner ses intérêts. Par contre celui-ci «s'engage de nourrir à son pot et feu le dit apprentif, de le blanchir et coucher dans sa maison et de luy montrer et enseigner bien et fidèlement son dit art et métier dont il se mêle». La marraine complétait sa libéralité, en faisant insérer dans ce *Contract d'apprentissage du métier de tapissier*, l'engagement de payer à M[e] Chastelier la somme de deux cents livres pour le dédommager de ses soins et de ses peines.

Dans le bulletin archéologique et historique de l'Orléanais (tome XVI, n[os] 205, p. 173) M. le D[r] Garsonnin, au sujet des *Tapisseries de la préfecture du Loiret*, fournit des détails concernant un curieux procès qui se déroula en 1670 à Orléans. Pour indemniser les religieux augustins dont le couvent, situé dans le faubourg du Porteneau, aurait à diverses reprises été pillé et démoli par les Anglais ou les Huguenots, les rois de France leur avaient concédé la chapelle de St-Louis avec une petite maison et des dépendances situées dans l'enceinte du Châtelet. Après la reconstruction de leur monastère, ils continuèrent à jouir de cette propriété. Or au mois de mai 1570, «Messieurs du Présidial de leur autorité privée et par la facture des portes du jardin de Saint-Louis» avaient installé dans le pavillon du portail, dans les galeries et le jardin deux ouvriers tapissiers venus d'Anbusson et qui avaient nom Pierre Parade et Pierre du Moulin. L'un d'eux était protestant. Les religeux outrés

de cette violation, pénétrèrent la nuit dans le local, brisèrent les métiers des tapissiers et jetèrent les débris à la rue. D'où procès que perdirent les Augustins ; ils furent condamnés à une amende et durant laisser les nouveaux venus jouir du local que l'autorité municipale avait mis à leur disposition. Si celle ci avait fait venir ces tapisseurs à Orléans c'était pour leur confier, la tâche d'exécuter des tentures destinées à la décoration des salles de l'Auditoire.

On a voulu reconnaitre ces tapisseries dans les trois pièces qui ornent aujourd'hui les panneaux de la salle à manger de la préfecture du Loiret. Celles-ci, qui représentent des scènes mythologiques se déroulant au milieu de paysages antiques, rappellent la facture des ateliers de la Marche et ont une grande valeur artistique. L'une d'elles porte la date de 1680. Dès lors il est inadmissible de les identifier avec celles qui furent commencées dans l'enclos des Augustins d'Orléans en 1670. A cette époque les tapissiers travaillaient avec une remarquable rapidité et n'auraient pas mis dix ans pour exécuter pareille tâche. De plus rien ne prouve que les tapisseries appartenaient au palais de justice d'Orléans, qui les possèdait avant leur passage au Présidial. Du reste dans les mêmes locaux il existe encore n'autres tentures de la même époque et rien ne permet de préciser quelles étaient parmi toutes ces œuvres celles qui furent exécutées en 1670 par Parade et Du Moulin.

M. Garsonnin suppose que l'œuvre des deux hautelisseurs d'Aubusson devait être des verdures ou des modèles courants susceptibles d'êtres exécutés rapidement par les ouvriers habiles sans avoir besoin de cartons.

L'importance des renseignements puisés dans les publications diverses que je viens de citer, justifiera, je l'espère, l'adjonction de cette notte spécialement consacrée aux tapisseries et à leur histoire.

Février 1920. FERNAND DONNET.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En prenant possession des fonctions présidentielles que je dois à vos bienveillants suffrages, j'ai le devoir de vous remercier pour ce témoignage de sympathie ; il m'honore trop pour que je n'appréhende pas la comparaison avec mes distingués prédécesseurs ; leur réputation, leur science et leurs travaux ont procuré à l'Académie royale d'Archéologie un renom incontesté.

Mon distingué prédécesseur n'occupe pas une des moindres places dans cette pléiade de savants ; et tous, nous rendons un sincère hommage à l'autorité comme à la courtoisie dont M. Bergmans a donné de multiples preuves au cours de sa présidence ; je crois répondre à vos sentiments de gratitude en lui exprimant les remerciments de l'Académie.

Si cette succession lourde et périlleuse me cause des appréhensions légitimes, je prends néanmoins conscience de la mission qui m'incombe et du devoir à accomplir. En acceptant celle-là, j'entends remplir celui-ci dans la mesure de mes forces.

« Fais ce que dois, advienne que pourra » ; inspirée par un des professeurs de ma prime jeunesse, cette devise devint la règle de ma vie ; je ne songe pas à l'écarter au déclin de mes jours; je veux y être fidèle en ce moment, en vous assurant de ma bonne volonté. Souffrez que je sollicite votre concours pour maintenir l'Académie au rang qu'elle occupe depuis plus de 75 ans. Parmi nous, siège un homme qui incarne depuis longtemps notre compagnie ; il unit la loi et les traditions de l'institution ; il sera mon mentor comme il est depuis longtemps un ami dévoué. Les présidents passent ; notre collègue Donnet est le secrétaire perpétuel et dévoué sur lequel s'appuient tous ceux que vos suffrages appellent à l'honneur de diriger temporairement les travaux de l'Académie.

Parmi mes prédécesseurs, il en est un dont le souvenir est resté vivant parmi nous; le Père Van den Gheyn a rendu à la science comme à notre compagnie des services signalés. Sa mémoire vivra par ses œuvres. En nous parlant en 1906, de l'Art et du Livre, notre regretté collègue terminait son intéressante communication en disant que, pour être menés d'une façon complète et produire tous leurs résultats, les études archéologiques requièrent de ceux qui veulent s'y livrer avec fruit, non seulement des connaissances suffisantes de la technique des arts dont ils examinent les monuments, mais encore un goût affiné d'esthète, l'expérience du critique d'art et surtout la conscience d'un historien.

Qui ne souscrirait à ce programme? Il précise excellement les conditions requises pour faire œuvre scientifique ; il faut apporter dans cette étude des dispositions désintéressées, sans idées préconcues, mais aussi avec la préparation nécessaire.

Pour goûter pleinement la joie qui nait du contact intime avec l'œuvre d'art, il faut posséder les éléments d'appréciation ; trop nombreux sont ceux qui abordent l'archéologie avec le seul bagage du *dilettante*; il ne faut pas chercher ailleurs la cause des erreurs dont fourmillent tant de publications qui se réclament de l'archéologie ; si le sentiment artistique et le goût de l'esthète comme le flair du chercheur contribuent incontestablement au succès de cesétudes, ils sont insuffisants pour solutionner notamment les nombreux problèmes de symbolisme ou d'iconographie que soulève l'étude des monuments, des peintures, des sculptures ou des vitraux du moyen-âge.

Faute de préparation suffisante, il en est qui accumulent les hypothèses les plus invraisemblables pour tenter de résoudre des problèmes élémentaires ; que n'a-t-on pas dit à propos d'iconographie? Tel voit des rois de France là où s'alignent les ancêtres du Christ, les rois de Juda ; tel autre entrevoit des diableries dans la représentation des patriarches de l'Ancienne Loi ; tel autre, ignorant la Bible, ne reconnait pas Samson dans la représentation de l'homme musclé et chevelu qui porte les portes de Gaza.

Beaucoup ignorent le charme qui se dégage des études iconographiques ; les approches de ce monde du symbolisme sont semées d'écueils ; longtemps on n'y vit que l'expression de la piété

populaire abandonnée à tous les caprices comme aux élans de la foule ; on connaissait la Bible et parfois la Légende dorée : on ignorait d'autres sources, telles notamment le *Speculum humanæ salvationis* ou le *Miroir universel* de Vincent de Beauvais, qui donnent la clef de nombreux problèmes.

Les travaux de Didron, de Schreiber, de Cahier et Martin, de Barbier de Montault, les monographies des grandes cathédrales, les traités de Springer, de Rohault de Fleury, les études de Lambin sur la flore médiévale, de Dom Guéranger sur la liturgie catholique ont ouvert la voie aux chercheurs ; d'autres recueils fournissent des éléments précieux, notamment les *Annales archéologiques*, peut être trop imprégnées de romantisme, le *Bulletin Monumental* et la *Revue de l'Art Chrétien*, qui sont des mines inépuisables pour les études iconographiques. On doit à Lutz et Perdrizet un travail important sur le *Speculum humanæ salvationis*, l'une des meilleurs sources pour la typologie et l'étude des concordances symboliques entre l'Ancien et le Nouveau Testament ; cette étude étendue dénote un profond savoir, nonobstant les réserves très justifiées faites par notre collègue, M. Maere, dans une notice consacrée à ce savant ouvrage.

Tous ces travaux ont fait pénétrer la lumière dans les mystères du symbolisme médiéval ; mais à ces études éparses, il manquait une coordination que tenta Emile Mâle ; il voulut écrit-il dans l'une de ses préfaces, donner une forme systématique aux recherches de ses savants prédécesseurs. De cette pensée sont sortis les deux volumes estimés des iconographistes : *L'art religieux du XIII^e^ siècle en France* et *L'art religieux de la fin du Moyen-âge*.

Quelques'unes des théories de M. Mâle ont rencontré des contradicteurs ; on ne tente pas pareil travail sans susciter des discussions ; mais la somme de travail produite, les découvertes intéressantes, les rapprochements ingénieux, souvent heureux, méritent l'admiration de tous les iconographistes

Etudier l'art du moyen-âge sans s'attacher aux sujets, c'est tenter de les juger sans comprendre ce qu'ils ont voulu faire. « Le moyen-» âge», dit Mâle avec raison, «a conçu l'art comme un enseignement. » Tout ce qu'il était utile à l'homme de connaître, l'histoire du » monde depuis sa création, les dogmes de la religion, les exemples

» des saints, la hiérarchie des vertus, la variété des sciences, des » arts et des métiers, lui était enseigné par les vitraux des églises » ou les statues des porches. La cathédrale eut mérité d'être appelée » de ce nom touchant qui fut donné par les imprimeurs du » XV^e^ siècle à un de leurs premiers livres : la Bible des Pauvres ».

« L'histoire de l'iconographie est celle des rapports de l'art avec » la pensée chrétienne ». — Il est merveilleux de constater avec quelle fidélité l'art médiéval reflète les aspects successifs du Christianisme ; serein et dogmatique avec les théologiens, il devient passionné, ému et simple avec François d'Assise et les ordres mendiants

Dans son voyage en Italie. Taine, mis en présence des églises romaines, songeait à la cathédrale de Strasbourg ; vous connaissez ses pages émues dans lesquelles il exalte le symbolisme de la cathédrale gothique ; il signale « toute l'histoire sacrée scintillant » en révélations appropriées à la pauvre nature humaine.» Telle est bien la caractéristique de l'iconographie médiévale que je vous propose de considérer brièvement dans ses aspects généraux.

***

L'iconographie est la science et la description des images ; son objet principal, c'est l'interprétation de leur language ; elle est liée au symbolisme qui est la représentation d'une idée au moyen d'une image interposée entr'elle et l'esprit. C'est le signe matériel d'une idée, ou, suivant Cartier, « l'expression visible des choses invisibles ».

Au moyen-âge le symbolisme imprégnait toute l'iconographie. Celle-ci est une langue qu'il faut apprendre ; doctrine curieuse pour un chacun, elle est une science nécessaire pour l'archéologue.

L'iconographie chrétienne prit naissance aux premiers siècles du Christianisme ; timide au début et influencée par le paganisme encore puissant, elle devint plus claire et plus vivante à la sortie des Catacombes.

Le choix du sujets comme l'esprit qui les anime s'inspirent de la pensée chrétienne interprètée par les docteurs ; « c'est à la culture et à la philosophie du temps, a-t-on dit, qu'elle doit sa sève vivifiante. »

Ce travail lent d'élaboration va en se perfectionnant; il atteint un haut degré à la période romane; mais son expression complète et la splendeur de son apogée ne sont atteintes que dans l'art du XIII^e^ siècle; à ce moment, l'esprit scholastique de la théologie et la littérature religieuse sont la règle de l'art. notamment de la sculpture; les imagiers, maitres d'une technique admirable, interprêtent ces données et produisent des œuvres d'une suprême beauté.

Mais pour les comprendre, il faut parfois « recourir à ces traités qui expriment la foi et la science du moyen âge » tel notamment le *Speculuum majus* de Vincent de Beauvais, dans lequel ce contemporain de saint Louis expose les connaissances acquises de son temps sur la nature, la science, la morale et l'histoire.

Le XIII^e^ siècle se distingue par son esprit encyclopédique; la doctrine catholique est coordonnée par saint Thomas d'Aquin dans sa somme théologique; toute la liturgie est résumée par Guillaume Durand; et la légende dorée du dominicain Jacques de Varazze, archevêque de Gênes (1230 à 1298) réunit, avec une naiveté charmante, les récits vrais ou faux à propos des fêtes catholiques ou des vies des saints.

C'est à ces sources principales qu'il faut recouvrir pour élucider la plupart des problêmes iconographiques.

L'esprit du XIII^e^ siècle est plus clair, plus logique, plus humain et plus vivant que celui de la période antérieure; cela ressort à toute évidence des productions de l'art.

Je n'en veux pour preuve que la représentation du Christ ; elle est inconnue dans l'art des Catacombes, bien que cette figure soit le centre de la religion chrétienne.

Dans l'art roman primitif, le Christ est placé sur une croix faite d'or et de gemmes : les yeux sont ouverts ; la tête haute porte la couronne royale ; parfois le corps est revêtu de la pourpre impériale ; c'est le Sauveur triomphateur auquel s'applique l'invocation liturgique : *Salve rex gloriæ Christe !*

Moins dogmatique et plus humain, l'art du XIII^e^ siècle pend le Christ au gibet de bois ; la tête inclinée porte la couronne d'épines; les yeux sont fermés ; à part le perizonium, le corps est nu ; on voit les clous aux mains et aux pieds ; le côté est percé. Pas d'atti-

tude convulsée comme on en verra à la période suivante ; mais un sentiment accentué vers l'attendrissement.

* * *

L'iconographie du XIII^e^ siècle semble d'une lecture difficile au premier aspect ; pour l'initié, elle est admirablement logique ; le fouillis de groupes, de statues ou figures qui s'étalent aux façades, aux ébrasements comme aux voussures et aux tympans des portails, sur les vitraux des hautes et basses nefs, ce fouillis s'éclaire et rayonne à la lumière du programme tracé dans les traités.

C'est tout d'abord le récit de la création de l'univers, de la chûte originelle et de ses conséquences, la mort et la loi du travail, rançon du péché ; travail manuel comme travail de l'esprit, le premier rythmé, suivant la jolie expression de M^me^ Louise Pillion, par la succession des signes du Zodiaque ; le second figuré par les Arts libéraux aussi variés que nombreux.

A l'humanité tombée, un Rédempteur est promis ; les prophètes l'annoncent ; il est préfiguré par les patriarches et par les figures et les évènements de l'histoire du peuple hébreu ; ici se montre toute la typologie, élément important de l'iconographie chrétienne ; ce sont, pour n'en citer que quelqu'uns, la Reine de Saba et Salomon rapprochés de l'Enfance de Jésus pour préfigurer l'Adoration des mages ; le sacrifice d'Isaac, l'histoire de Joseph trahi par ses frères et devenant leur Sauveur, le serpent d'airain et tant d'autres figures du Christ ; ailleurs, c'est la toison de Gédéon, le buisson ardent, l'arche de l'alliance qui symbolisent la virginité de la Mère de Dieu.

La vie du Christ occupe une place importante dans le programme iconographique ; mais remarquez toutefois qu'elle est limitée à quelques scènes principales, telles que l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Mages, le Baptême, les Noces de Cana, le Calvaire, la Mise au tombeau ; il faudra attendre le XV^e^ siècle pour introduire la légende et l'intérêt émotionnel dans le cycle de la vie du Christ.

Ce programme se complète par le jugement dernier, aboutissement final de la vie chrétienne avec les conséquence heureuses ou malheureuses ; ce thême impressionnait vivement les imagiers du XIII^e^ siècle ; on le retrouve au tympan de l'un des porches de presque toutes les grandes cathédrales.

Mais aux yeux de la doctrine chrétienne, la vie est une lutte constante entre le vice et la vertu; les saints ont connu ces épreuves et en ont triomphé; et voici que ces théories fournissent aux artistes les éléments de figuration des vices et des vertus, avec leurs luttes et leurs triomphes, des saints et saintes avec toute la naiveté et la variété de leurs légendes.

Tel est, esquissé à grands traits généraux, le programme dont s'inspiraient les imagiers, sculpteurs. peintres ou verriers, dans la décoration du temple catholique. Sa réalisation la plus complète se voit à cette admirable cathédrale de Chartres, le sanctuaire où, suivant un écrivain français, on sent le mieux palpiter l'âme ardente et tendre du plus beau moyen-âge et respirer l'atmosphère que font à un monument des siècles de prière et de foi. Et le thême se retrouve, moins développé il est vrai, à Reims, à Laon, à Amiens, à Bourges, à Strasbourg, à Bamberg et ailleurs.

A qui s'est assimilé le thême de Chartres, la lecture des sculptures des autres églises devient moins laborieuse

Au surplus (et ceci est un second caractère que manifeste l'art médiéval) l'iconographie obéit comme l'architecture à ce que Mâle appelle « les règles d'une sorte de mathématique sacrée ». Il y a symétrie, pondération, hiérarchie, souci de l'ordonnance, voire une croyance à l'importance et au symbolisme des nombres. Aux douze apôtres s'opposent autant de patriarches: les quatre évangélistes sont rapprochés des quatre grands prophètes, notamment au transept méridionnal de l'église de Chartres dans le célèbre vitrail, dénommé « la belle verrière », ou au portail latéral de la grandiose cathédrale de Bamberg, où se retrouve manifestement l'influence d'un imagier champenois ou d'un sculpteur allemand formé sur les chantiers de Reims

L'ordonnance se manifeste encore par le souci d'adapter l'ornementation du cul de lampe ou du socle à la statue qu'ils portent : sous Abraham, un bêlier a les cornes prises dans les branches d'un arbuste ; sous Noé, on voit une arche voguant ou une colombe portant un rameau dans son bec , sous saint Pierre, un coq chantant ; sous saint Paul, un vase d'où sortent des flammes ; sous Moïse, le serpent d'airain.

Faut-il enfin insister sur le symbolisme du nombre 3 (la Trinité, les trois vertus théologales) ou 7, le chiffre mystique chez le peuple

hébreu, en Grèce à Rome, comme au moyen-âge ; rappelez-vous seulement les sept arts, les sept ordres de la hiérarchie, les sept sacrements, les sept dons de St-Esprit, les sept pèchés capitaux, les sept heures canoniques, les sept paroles du Christ mourant, les sept œuvres de miséricorde et d'autres

***

Ces considérations m'amènent à insister sur la principale caractéristique de l'art du moyen âge au XIII^e^ siècle, j'entends le symbolisme de son iconographie. Il trouvait sa source dans le culte et la liturgie ; quiconque s'est familiarisé avec celle-ci, a compris tout ce qu'elle renferme de pensées hautes et artistiques. On l'a dit avec raison : la liturgie est une perpétuelle figure ; « le symbo- » lisme du culte familiarisait le peuple avec le symbolisme de l'art ». Inutile sans doute d'insister sur les vêtements liturgiques dont l'iconographie vous est familière, sur le nimbe simple ou crucifère, sur les emblêmes des Evangélistes, sur les pieds nus du Christ,des anges et des apôtres, sur le livre des docteurs, sur l'agneau, le pélican ou le lion de Juda, sur la manne, le serpent d'airain, l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches ou la table portant les pains de proposition.

Vous connaissez la belle et profonde pensée qui se dégage de la représentation de Dieu assis sur l'arc-en-ciel, les pieds posés *super aspidem et basiliscum*, suivant les termes du cantique de David (Ps. 90) ; les lettres alpha et omega indiquent qu'il est le principe et la fin de toutes choses ; de part et d'autres de la bouche, sortent l'épée de la justice et le rameau d'olivier de la miséricorde ; la main droite levée fait le geste de bénédiction ; la gauche tient le livre de la sagesse.

Et si je pouvais vous décrire le symbolisme iconographique des vertus des vices, des animaux, des plantes, des éléments, des saisons, quel monde je découvrirais à vos yeux ; pour tracer ce tableau, il suffirait de lire les pages de ce livre précieux,écrit par les artistes sur les murs et les vitraux des églises.

Tout cet enseignement était plutôt de nature dogmatique, tout au moins dans la première période de l'art du XIII^e^ siècle ; c'est ainsi qu'au début les Apôtres n'avaient qu'un livre pour attribut, afin

d'attester avant toute autre, leur qualité de témoins de la doctrine évangélistique; ce n'est que dans la deuxième moitié du XIII^e^ siècle que la préoccupation d'individualiser les Apôtres s'accentua par l'adjonction, dans leurs mains, de l'instrument de leurs supplice ou d'un emblème plus spécial, comme les clefs pour saint Pierre, le bâton de pélerin pour saint Jacques, l'équerre pour saint Thomas.

Mais vers la fin de cette période féconde pour l'art, une tendance plus humaine se manifesta ; moins soucieux des idées supérieures de dogme, plus enclin à trouver des protecteurs dans des êtres sortis de son sein, le peuple s'abandonna plus largement au culte des saints ; leurs emblèmes se multiplièrent ; chaque patron eut le sien ; corporations, métiers, associations, villes, bourgs, paroisses, diocèses, tous eurent leur protecteur avec attribut spécial. Saint Eloi était le patron des orfèvres et des maréchaux; la légende de saint Christophe, si populaire au moyen-âge, justifiait le choix des portefaix; les médecins invoquaient les saints Cosme et Damien en souvenir des soins charitables que ceux ci avaient donnés aux malades; le martyre de saint Barthélemi apôtre le désignait à la dévotion des tanneurs, parce que ses bourreaux lui auraient arraché la peau ; les servantes ne pouvaient trouver un meilleur modèle que la sœur de Lazare, l'humble Marthe, chargée du soin du ménage de l'ami du Christ ; les marchands de parfums choisirent pour patronne la pécheresse repentante Marie-Madeleine, parce qu'elle oignit les pieds du Sauveur ; le choix n'était pas toujours basé sur des motifs aussi patents ; je n'en veux pour témoin que le choix de sainte Anne par les menuisiers, parce qu'elle aurait porté dans son sein le premier tabernacle dans lequel se cacha la divinité du Christ.

Je crois inutile de multiplier les exemples de l'iconographie en cette fin de l'art du XIII^e^ siécle ; il me parait plus intéressant d'esquisser en quelques traits la transformation du type marial depuis le début de l'ère chrétienne ; la considération de cette transformation m'amènera ensuite à vous indiquer les caractéristiques du symbolisme du XV^e^ siècle.

On trouve des figurations de la Vierge dans l'art primitif des catacombes ; le type est celui de l'Orante ou Vierge médiatrice tenant les bras levés dans l'attitude de l'imploration ; ce geste est conservé lorsque plus tard l'Enfant divin est représenté avec sa mère;

mais il convient de noter que Jésus est placé dans l'axe du giron maternel; la Vierge est généralement assise; mais il est des cas où l'Enfant occupe cette place, notamment dans des mosaïques, alors que sa mère est debout.

Ce type a perduré longtemps dans l'art; on le retrouve dans toute la période romane et jusqu'au XIII^e^ siècle dans les centres éloignés des foyers d'art. Cette figuration s'inspire d'une haute pensée dogmatique; Dieu supérieur à la créature devait, dans la pensée de ces temps de foi, occuper une place prééminente à celle de sa mère; celle-ci sert de trône à la sagesse éternelle, *sedes sapientiae;* l'église de Tongres possède un type très intéressant de cette conception iconographique.

Au XIII^e^ siècle, cette pensée dogmatique ne répondait plus aux élans de la piété populaire; celle-ci préférait s'attacher au caractère maternel du type; les artistes y firent droit en plaçant l'Enfant-Dieu sur l'un des bras de sa mère; il suffit de citer la Notre-Dame de la cathédrale de Paris l'admirable Vierge du portail doré au transept méridionnal de l'église d'Amiens, la Vierge du porche de la cathédrale de Tournai.

Mais ce type se modifie sans cesse en s'inspirant d'un sentiment réaliste; au XIV^e^ siècle, l'enfant joue avec sa mère; il la caline ou la caresse; insensiblement l'attitude générale se transforme; elle perd en grandeur ou en majesté ce qu'elle gagne en grâce et en humanité,

Le côté intime et maternel de la Vierge s'impose de plus en plus aux artistes épris de réalisme; rien n'arrêtera plus cet élan qui, à travers des péripéties diverses, aboutira un jour à ravaler le type marial à celui d'une jolie paysanne allaitant ou emmaillotant son poupon.

Je ne veux pas insister plus longuement sur cette transformation et la suivre à travers les écoles de peinture et de sculpture jusqu'à nos jours. j'ai présenté ailleurs cette étude.

Il m'a suffi de vous amener à ce moment de profonde transformation de l'iconographie religieuse qui caractérise le XV^e^ siècle. L'évolution, pour lente et successive fût-elle, marque une trop grande modification des tendances précédentes, pour qu'on ne soit pas tenté d'en rechercher les causes.

A la fin du XIVe siècle, sous Charles VI, la transformation se précipite : « un nouveau moyen-âge commence, a-t-on dit, moins noble peut-être, mais plus passionné. » La disposition des sujets change ; on constate plus d'humanité dans les attitudes, plus de sentiment dans les physionomies, une recherche plus accentuée de réalisme et de pittoresque dans l'ordonnance. Il suffit de considérer la scène de la Nativité pour justifier ces considérations ; songez à son ordonnance au tympan des porches des grandes cathédrales françaises ou allemandes du XIIIe siècle et au tableau célèbre de Van der Weyden ; là, la Vierge contemple son fils couché sur une table en manière d'autel; ici, le jeune mère, agenouillée dans la pauvre étable, considère et adore son enfant nu étendu à terre ; là, c'est la préoccupation de la divinité cachée dans l'Enfant ; ici, c'est une scène toute simple, toute naturelle et toute empreinte de charmante intimité.

Au XVe siècle, se répand le thème de la Sainte famille cher aux peintres ; que de variantes n'ont-ils pas produites à propos de cette scène qui met en relief la grâce de l'enfant et la tendresse de la mère. C'est en effet ce sentiment profondément humain qui caractérise l'art de cette époque ; il l'exalte en quelque sorte dans ce type séduisant de la Vierge dans tout l'éclat et la grâce de sa jeune maternité.

A ce caractère de tendresse, l'art du XVe siècle en joint un autre plus poignant et, peut être, plus significatif.

Le XIIIe siècle ne détaillait pas la Passion du Christ ; quatre ou cinq épisodes les plus marquants et peu de personnages lui suffisaient pour enseigner au peuple le drame sacré. Au XVe siècle le nombre des scènes augmente ainsi que la figuration ; on insiste sur les chutes de la voie douloureuse, sur la rencontre de Véronique, sur les incidents tragiques du crucifiement et de la mort du Christ, sur la déposition du croix ; un cortège nombreux accompagne le Sauveur jusqu'au Calvaire ; il ne pend plus au gibet entre la Vierge, saint Jean, l'Eglise et la Synagogue; il est entouré d'une foule qui l'insulte ou le prend en pitié ; les soldats jouent sa robe aux dés ; la Vierge se pâme dans les bras des saintes femmes ; des anges recueillent le sang qui coûle de ses plaies ; la mise en scène est amplifiée ; le sentiment est surexcité ; bref un élément nouveau, le pathétique, s'est imposé aux artistes.

C'est lui qui popularise, dans l'iconographie, les Christ de pitié, les Messes de saint Grégoire, Dieu le Père portant le Christ meurtri et mort, la Vierge des sept douleurs ; songez aux Christ de pitié de Riemenschneider, à la Mère affligée de Quinten Metsys dans la Mise en tombeau d'Anvers, à l'émotionnante *Pietà* passée de Villeneuve-lez-Avignon au musée du Louvre.

Ah ! certes, vous trouverez des types plus nobles, plus surhumains ou plus hiératiques dans l'art du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle ; vous n'en trouverez pas d'aussi empreints d'humanité, en un mot d'aussi pathétiques.

C'est à cette inspiration sentimentale que l'Iconographie doit et la Fontaine de vie, et le Pressoir mystique et tant d'autres figurations qui se pressent dans mon souvenir et sous ma plume.

N'est-ce pas ce sentiment pathétique qui caractérise les mises au tombeau et crée cette figuration du Christ pleuré ou enseveli, si chère au peuple ; vous en connaissez d'admirables et de médiocres ; partout elle émeut et attire les âmes simples ou meurtries ; la conception vulgarisée au XV^e^ siècle s'est répandue dans tous les pays et s'est maintenue aux siècles suivants ; qui ne connait le chef d'œuvre de l'abbaye de Solesmes et celui de l'hôpital de Tonnerre, sans parler de ceux d'Italie, d'Espagne, de Belgique ?

Mais ce n'est pas seulement dans les souffrances du Christ ou de sa Mère que se manifestent les nouveaux caractères de l'iconographie au XV^e^ siècle. De cette période datent également les types de la Vierge protectrice, de la Vierge au rosaire, de l'Immaculée conception entourée de ses emblèmes, de la Vierge au manteau ; la priorité de cette dernière figuration est réclamée par plusieurs ordres religieux ; l'intérêt trop spécial de cette question d'iconographie m'interdit de m'y arrêter en ce moment.

Le XIII^e^ siècle avait connu les ancêtres de la Vierge et représenté les rois de Juda à la façade des cathédrales ; si je ne m'abuse, ce n'est qu'à la fin du XIV^e^ siècle et plus spécialement au XV^e^ que les imagiers ont popularisé l'Arbre de Jessé avec ses multiples rameaux sortant de la poitrine de l'ancêtre de Marie et portant les figures des aïeux de la Vierge, avec une fleur terminale d'où émerge la jeune Mère et son divin Enfant ; n'est-ce pas la pitto-

resque traduction graphique du texte sacré : *Et egredietur virga de radice Jesse ?*

C'est la même pensée qui met, dans les mains de sainte Anne, une tige fleurie qu'entoure une banderolle avec la même inscription.

Avec une modalité différente, c'est encore cette préoccupation de la parenté, de l'affection familiale qui a donné naissance à ces peintures, retables et sculptures diverses, qui ont pour sujet la Famille de sainte Anne ; ce thème s'est longtemps maintenu ; vous connaissez le joli retable appartenant aux Musées Royaux et qui a figuré à l'Art Ancien de 1913 ; plusieurs peintres se sont inspirés de cette même idée au cours des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Le culte des saints a pris dans l'iconographie du XV^e^ siècle, des aspects nouveaux ; les patrons de confréries militaires ou pieuses, de métiers ou de gildes se multiplient ; à cet égard, il y aurait un intérêt folklorique à préciser les caractéristiques spéciales qu'ils revêtent dans les divers centres où fleurit leur culte ; mais ce sont, avant les autres les patrons invoqués contre la peste, les maladies, la mort subite, que favorisa la piété populaire et que répandit l'art du XV^e^ siècle; sainte Barbe, saint Adrien, saint Antoine, saint Roch ; le culte des quatre premiers remonte fort loin ; mais leur privilège de défendre contre les maladies contagieuses ne s'est fixé que vers le XV^e^ siècle.

Aux flèches criblant le corps du martyr par excellence, le peuple reconnaissait le patron des archers et le céleste médecin qui guérit de la peste.

Le chevalier saint Adrien s'appuie sur une enclume et s'accompagne d'un lion que le Père Cahier et d'autres considèrent, probablement à tort, comme une indication d'origine du saint, la Flandre. N'est-ce pas plutôt l'emblême du courage manifesté héroiquement par ce martyr ?

Le culte de saint Roch et de saint Barbe se retrouve dans tout l'occident, avec une iconographie identique; la crainte de la peste assurait la clientèle du premier comme le désir d'une félicité éternelle attirait les foules aux pieds de la patronne de la bonne mort. L'art du XV^e^ siècle a élargi l'ancien symbolisme ; aux prophètes et aux apôtres, il ajouta les Sybilles ; en cela se manifeste l'influence italienne qui suivant le mot d'un écrivain, « enrichit le vieux symbo-

« lisme en annexant l'antiquité au Christianisme. » A cet égard, l'étude de l'iconographie des vices et des vertus offre un vif intérêt; le mode de figuration s'écarte absolument des données du haut moyen-âge; des poussées se manifestent tantôt du Nord, tantôt du Sud; c'est du Midi que viendra la conception qui prévaudra; au début du XV^e^ siècle, il est vrai, le symbolisme est presque nul dans la représentation des vices et des vertus; mais dès le milieu du siècle, une poussée d'emblèmes extravagants se manifeste: bientôt intervient une réaction qui ramène l'iconographie dans des bornes mieux raisonnées.

* * *

Mais il ne tarde de signaler, dans l'art du XV^e^ siècle une recherche très marquée de rapprochements figuratifs entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

L'influence du *Speculum humanæ salvationis* sur l'art médiéval est manifeste pendant la période antérieure au XV^e^ siècle ; le principe générateur des grandes compositions iconographiques émanait d'une pensée dogmatique. L'artiste, guidé par le clerc qui traçait le programme, cherchait à instruire, à manifester la doctrine.

Aux XV^e^ siècle et suivant, on veut émouvoir ou faire preuve de science ; delà, ces rapprochements difficiles à déchiffrer, parfois rebelles aux plus patientes recherches, entre l'Ancien et le Nouveau Testament ; les tapisseries comme les vitraux fournissent à cet égard de nombreux sujets d'étude ; plusieurs problèmes seraient insolubles sans le secours des sources, telles que le *Speculum humanae salvationis* ou la *Biblia pauperum*, les mystiques ou les hagiographes, parfois les sermonaires.

La concordance figurative de l'Ancien Testament à l'égard du Nouveau ne se présente pas toujours avec toute la clarté de l'évidence ; les types reçus et connus de la période antérieure sont parfois détournés de leur signification traditionnelle ; parfois aussi la relation n'existe que dans la pensée d'un auteur à l'esprit subtil ; l'artiste qui s'en inspire établit alors un rapprochement indéchiffrable jusqu'au jour où un heureux chercheur découvrira, dans un livre ou chronique ignorée, la page inspiratrice.

Il semble établi que la *Biblia pauperum* daterait de la fin du XII^e^ siècle, sinon du milieu du siècle suivant. « L'auteur y raconte la » vie de Jésus-Christ à la manière du XIII^e^ siècle, c'est à dire en » insistant de préférence sur l'Enfance et la Passion ; il ne s'occupe » guère de la vie publique ; l'œuvre se termine par le second » avènement du Christ, le Jugement dernier. » Chaque scène est mise en parallèle avec deux faits de l'Ancien Testament considérés comme figures de la composition principale.

L'action de la Bible des pauvres date surtout de sa diffusion par la xylographie vers le milieu du XV^e^ siècle. D'après MM. Lutz et Perdrizet, il existerait plus de 220 manuscrits du *Speculum humanae salvationis* ; l'auteur y expose typologiquement, en 42 chapitres, l'histoire de la chute de l'homme et de la Rédemption ; chaque chapitre traite d'un fait évangélique auquel sont rattachées trois préfigures. Le texte y tient plus de place que dans la Bible des pauvres; chaque chapitre compte environ cent lignes rimées ; dans les exemplaires illustrés, un chapitre remplit deux pages, à raison de deux colonnes de vingt-cinq lignes par page, avec une illustration en tête de chaque colonne.

Des divergences de figuration existent entre ces deux sources ; ainsi, le baptême du Christ par Jean-Baptiste dans le Jourdain est figuré, dans la *Bible des pauvres*, par le passage de la Mer rouge et par les envoyés de Moïse rapportant les raisins de la terre promise ; l'auteur du *Speculum* ajoute au passage de la Mer rouge, le mur d'airain près duquel les Israëlites se purifiaient par l'eau avant d'entrer au temple de Jérusalem, ainsi que les sept ablutions du lépreux Naaman dans le Jourdain.

La mort du Christ est rapprochée de la mort d'Absalon et des imprécations de Michol contre David dans le *Speculum* alors que la *Bible des pauvres*, fidèle à la tradition, rappelle le sacrifice d'Isaac et le serpent d'airain.

M. Perdrizet, qui a longuement étudié ces deux recueils, note « que » s'ils sont des ouvrages congénères, ils présentent également des » différences qu'il faut relever. Dans le *Speculum*, les images » ont moins d'importance que le texte, tandis que la *Biblia pauperum* » est avant tout, un recueil d'images... A plusieurs égards, la » *Biblia* parait supérieure. Toutes ses préfigures sont prises dans

» la Bible ; les fables rabbiniques et l'histoire profane n'en ont » fourni aucune.... La *Biblia pauperum* est, dans sa typologie, plus » traditionnelle, plus conservatrice. On est étonné.... de ne pas » retrouver dans le *Speculum humanæ salvationis* des préfigures » qu'ont peut appeler classiques. .. par exemple le Sacrifice d'Isaac, » l'ascension d'Hénock, les Israélites marqués du tau, eux et leurs » maisons, la femme de Sarepta tenant deux bois croisés, le serpent » d'airain ».

Si je ne craignais d'abuser de votre bienveillante attention, je poursuivrais ce parallélisme plein de renseignements intéressants ; mais je dois forcément limiter ces considérations à un aperçu général de l'iconographie médiévale.

Les artistes puisaient aux deux sources principales que je viens de vous rappeler, comme à d'autres moins importantes. Ils variaient leurs inspirations en s'attachant tantôt à l'un recueil, tantôt à l'autre. C'est la conclusion qui ressort notamment de l'étude iconographique des célèbres tapisseries de la vie de la Vierge de la cathédrale de Reims ; elles datent des premières années du XVI[e] siècle et sont peut-être d'origine tournaisienne.

Dans la deuxième tapisserie, on voit, en ordre principal, Anne et Joachim renvoyés du temple; une préfigure est puisée dans le *Speculum* : Adam et Ève chassés du Paradis terrestre; l'autre ne se trouve ni dans le *Speculum* ni dans la *Biblia* : le grand prêtre Elie chassant du temple la future mère de Samuel ; dans son étude sur les tapisseries de Reims, M[me] Sartor croit trouver l'origine de cette préfigure dans un livre d'heure remois vers 1500.

Dans la huitième tapisserie, le sujet principal, le Mariage de la Vierge, est rapproché des épousailles de Tobie et de Sara ainsi que d'Isaac et de Rebecca, d'après la *Biblia* et le *Speculum*.

Dans la 10[e] tapisserie, la naissance de Jésus Christ est figurée par le Buisson ardent d'après la *Biblia pauperum* ainsi que par la verge fleurie d'Aaron dont le rapprochement se trouve à la fois dans le *Speculum* et la *Biblia*.

Dans la recherche de l'origine des inspirations préfiguratives, l'intérêt n'est pas limité à l'identification des scènes représentées ou de la source où l'imagier a puisé ; mais il y a encore profit à rechercher le motif du rapprochement ; un premier examen ne relève sou-

vent ni analogie, ni concordance, voire aucun lien entre la scène réelle et ses préfigurations.

Je n'en veux pour exemple que le rapprochement établi par le *Speculum humanae salvationis* entre le Buisson ardent et l'Annonciation. Voulant insister sur la conception sans souillure du Christ dans le sein virginal de Marie, l'auteur invoque le texte de l'Exode *Dominus apparuit Moysi in flamma ignis de medio rubi; et videbat* [*Moyses*] *quod rubus arderet et non comburetur.* Le buisson reste vert bien qu'enflammé par la présence divine; de même, la virginité de Marie reste intacte malgré sa maternité, à cause de la présence divine dans son sein.

* * *

Il y aurait encore maintes observations générales à faire valoir pour caractériser les tendances qui ont successivement inspiré l'iconographie médiévale; l'étendue du sujet m'oblige à y renoncer pour rechercher très brièvement les causes auxquelles on peut attribuer la transformation qui s'annonce dès la fin du XIVe siècle, celle qui, d'un art aux tendances doctrinales, a fait un art empreint de sentiment, de pathétique, de réalisme, de tendresse, moins grave et moins profond sans doute, mais plus populaire parce que plus humain.

Négligée pendant longtemps, solutionnée ensuite superficiellement, cette question est encore débattue; les uns, à la suite de M. Louis Mâle, attribuent une part prépondérante au théâtre religieux; sans méconnaître les sources écrites, ils voient, dans les mystères, l'agent principal de la révolution que subit l'iconographie médiévale. A leurs yeux, les thèmes nouveaux apparaissent en même temps dans la peinture et au théâtre; M. Mâle affirme que la mégère forgeant les clous destinés à la crucifixion du Christ parait dans un manuscrit au moment où un mystère la mit en scène; on a également signalé les relations entre des sculptures de la cathédrale Saint-Jean à Bois-le-duc et des libretti de représentations scèniques.

D'autres auteurs répudient cette influence et s'attachent exclusivement soit aux sources écrites, soit aux transformations de la pensée artistique, soit enfin à la mentalité populaire influencée par les prédications et la vie des ordres mendiants de saint François et de saint Dominique.

En cette matière comme en bien d'autres, il y a, semble-t-il, un part de vérité et d'exagération dans ces diverses théories. Suivant que leurs auteurs ont étudié plus spécialement soit le théâtre, soit l'histoire de l'art, soit les sources écrites de l'hagiographie, soit la littérature, soit même l'histoire politique des peuples, ils sont tentés d'attribuer à l'objet de leurs travaux préférés une part d'influence qu'ils exagèrent involontairement.

Le cadre de ce discours ne me permet pas de remontrer les différentes théories dont l'exposé comme la discussion ont fait l'objet d'études développées. D'un examen attentif de celles-ci, résulte à mes yeux la conviction que les causes de la révolution iconographique sont multiples.

Commencée en Italie, la transformation se fit ensuite aux Pays-Bas dans l'école flamande ; on méconnait les faits en attribuant le changement au théâtre seulement.

C'est méconnaitre tout d'abord la transformation des idées qui progressent sans cesse ; la vie sociale n'était pas figée au XV^e^ siècle, pas plus qu'au XIV^e^ et qu'elle ne le fut dans la suite ; la mentalité générale se faisait plus pratique, moins spéculative ; cette conception pénétrait les arts comme la vie ; elle transformait les idées religieuses ; la prospérité des affaires en Flandre créait une vie plus large et plus luxueuse, au détriment des préoccupations du dogme ; or, suivant le mot de Taine, l'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes ; les clercs, dans l'élaboration des programmes, comme les artistes, dans leurs œuvres, subissaient l'influence du milieu social. Les peintres et sculpteurs s'efforcaient de mettre à la fois plus de vérité et de vie dans leur vision des vérités éternelles et des scènes évangélistiques.

Cette préoccupation, fruit du progrès général, devait susciter de nouveaux symboles et mettre plus de vérité dans l'expression de la vie ; à de nouvelles vues devaient logiquement répondre de nouvelles dispositions.

Si je ne m'abuse, le mysticisme remplaça le dogmatisme dans la pensée populaire comme dans les ordres religieux ; on s'attacha plus au sentiment qu'au dogme ; l'esprit franciscain trouva un champ propice pour ses prédications dans cette mentalité générale transformée insensiblement. Celle-ci se laissa attirer par les prédications

et les écrits des diciples du *poverello* d'Assise que charmaient la beauté de la nature et les sentiments pathétiques.

En se répandant avec rapidité dans toute l'Europe occidentale, l'ordre franciscain exerça une énorme influence sur la piété populaire; par les *Meditationes vitæ Jesu Christi* attribuées erronément à saint Bonaventure, l'iconographie italienne s'enrichit considérablement de nombreuses scènes bien faites pour émouvoir les foules; le théâtre y trouva sans doute matière à des thèmes nouveaux.

La poésie et les prédications franciscaines ont-elles créé le théâtre italien? Thode hésite à le croire d'autant plus qu'il se déclare favorable à une origine française des mystères. Mais cet auteur observe sagement, semble-t-il, que si les *Meditationes* n'ont pas été la source inspiratrice immédiate des œuvres d'art, les artistes ont subi l'influence des conceptions générales répandues alors dans le peuple par les poésies et les prédications des ordres mendiants.

Les *Meditationes* sont célèbres; ce livre s'adresse avant tout au cœur; il ajoute une foule de détails inconnus dans les Evangiles, scènes parfois dramatiques souvent empreintes d'une grâce charmante ou d'une douce intimité; les formules pittoresques y abondent, notamment à propos de l'Annonciation, de la Naissance du Christ, de l'Adoration des Mages, de la Présentation au temple, de la Fuite en Egypte, des adieux de Jésus et de Marie à Béthanie; les péripéties du drame de la Passion sont décrites avec maints détails et une émotion pénétrante.

En se répandant hors d'Italie, les franciscains coopérèrent à créer l'atmosphère nouvelle déjà signalée; vouloir leur attribuer exclusivement la cause de la transformation, c'est méconnaître les faits; mais leur part d'influence sur l'art peut être évaluée à la mesure de celle qu'ils exercèrent sur la mentalité réligieuse.

Puisant dans les *Meditationes* les thèmes de leurs prédications, on se peut s'étonner de retrouver, dans l'iconographie, l'influence des franciscains.

Ces nouveaux éléments pittoresques ne pouvaient laisser insensibles les tempéraments d'artistes, clercs auteurs de mystères ou de thèmes iconographiques, artistes sensibles au pathétique comme à l'originalité.

Et de là naquit sans doute une influence réciproque que corroborrent les faits.

Mais une remarque s'impose ; les arts plastiques sont plus lents à se transformer que la poésie ou le drame. Cette constatation n'explique-t-elle pas pourquoi les mystères ont présenté plus tôt que les peintures ou les sculptures, les éléments pittoresques ou pathétiques répandus par les *Meditationes* et les prédications franciscaines?

Les partisans de l'influence prépondérante du théâtre sur l'iconographie médiévale n'apportent pas de preuves décisives en faveur de leur thèse ; mais si la pensée initiale est ailleurs, on ne peut méconnaître que les Mystères furent des agents de vulgarisation ; ainsi limité, leur rôle n'est pas dénué d'intérêt ; ou leur doit même des détails nouveaux, notamment les costumes ; peut-être pourrait-on assigner cette origine au costume de Dieu le Père vêtu de la chape et coiffé de la tiare, sorte de Dieu pape et empereur, tel qu'il apparait au registre supérieur de l'*Agneau Mystique* des Van Eyck.

Les mystères, a-t-on dit, ont poussé l'art à s'attacher à la réalité plutôt qu'au symbole ; il serait plus exact de dire qu'en cherchant plus de vérité ils s'efforçaient de faire écho aux pensées des foules, en un mot à cet état d'esprit social que je signalais plus haut comme étant peut-être la cause profonde de la révolution iconographique du XV^e^ siècle. Avec les moyens dont on disposait, les Mystères ne pouvaient offrir aux artistes la sensation de la réalité ; leur influence semble devoir être limitée au choix de sujets ou de costumes ; au demeurant, cette matière ne s'accommode pas exclusivement de considérations générales; la science réclame des faits précis ; chaque cas doit être examiné séparément et objectivement.

Si en dehors des motifs d'ordre général que j'ai signalés, on veut s'attacher à une source plus précise, il semble qu'on doive donner la préférence à la pensée écrite.

Où l'artiste puisait-il le programme de son œuvre? était-il livré à sa seule inspiration? Des exemples nombreux démontrent que des clercs instruits étaient chargés de dresser les thèmes imposés aux peintres ; il me suffit de citer le cas de Bouts auquel deux professeurs de l'université de Louvain indiquèrent la disposition de la célèbre *Cène*.

A cette époque, les artistes traduisaient par le pinceau ou le

ciseau soit la pensée populaire, soit le programme des clercs. Au surplus, leur principale préoccupation était d'instruire et d'édifier.

Et lorsqu'une conception artistique nouvelle tentait leur esprit, c'est aux livres, aux lumières des théologiens qu'ils recouraient. Ceux-ci devenaient ainsi les inspirateurs et des peintres et des écrivains, auteurs des mystères dont les clercs étaient les régisseurs ; ils puisaient leurs thèmes dans Vincent de Beauvais, Comestor, Jacques de Voragine, Honorius d'Autun et le pseudo-Bonaventure.

Cette conclusion se rapproche de la pensée de notre savant et regretté collègue, le Père Van den Gheyn qui estimait que « presque » toute l'iconographie du XV^e^ siècle s'explique par un livre. »

Aussi bien M. Mâle reconnait-il que le théâtre n'explique pas tout : « les artistes n'inventent rien, ajoute-t-il ; ils traduisent dans » leur langue les idées des autres. Pour expliquer une œuvre d'art » du XV^e^ siècle. les fines remarques de l'amateur, ses vues les plus » ingénieuses ne sont d'aucune secours. Il ne sert à rien d'essayer » de deviner ; il faut savoir et trouver le livre que l'artiste a eu sous » les yeux ; ou, tout au moins, si l'on ne peut nommer le livre, il » faut comprendre de quel grand travail de la pensée religieuse son » travail est sorti ».

Ces quelques considérations sur les causes de la transformation de l'iconographie médiévale n'offrent peut-être pas toute la précision que souhaitent les partisans d'une solution formelle et tranchée.

En cette matière, je me méfie d'une règle trop absolue ; j'ai crû pouvoir signaler les éléments les plus marquants de la question ; mais on ne peut vouloir adapter les faits à des règles générales et absolues ; il convient d'examiner chaque cas douteux en lui-même et sans parti pris.

Après avoir considéré les caractères de l'iconographie médiévale aux deux époques principales, il y aurait peut être quelque intérêt à envisager sa disparition ; j'y renonce parce qu'il faudrait considérer longuement les conséquences des décrets du Concile de Trente et rechercher dans quelle mesure les reproches adressés à Molanus et à saint Charles Borromée sont justifiés.

Ce serait étendre outre mesure ce discours et lasser votre patience, dont j'ai peut-être abusé. Mon exposé, beaucoup trop court pour

l'ampleur du sujet, est déjà trop long pour ce qu'il était possible de comprendre sous une forme aussi réduite.

En coordonnant ces considérations générales sur l'iconographie médiévale, je n'ai pas eu l'illusion de vous présenter des découvertes; ma seule pensée a été de signaler et l'importance de cette question dans le domain de l'archéologie et l'intérêt qu'elle offre au chercheur.

En terminant son beau livre sur les *Sculpteurs français du XIIIe siècle*, Mme Louise Pillion livre à ses lecteurs une pensée que je m'applique en manière de conclusion : « Je sais que le meilleur de » ce que j'aurais voulu dire est resté inexprimé C'est le privilège de » certaines œuvres d'art d'atteindre, chez eux qui les goûtent, quel- » que chose de plus personnel que l'intelligence, de plus secret que » le sens de la beauté » . . . . . l'iconographie médiévale « est de cet » ordre; on peut la comprendre par l'esprit; on peut l'admirer par » le jugement esthétique; on la sent avec le cœur; et pour qui » demeure attaché à l'idéal qu'elle sut revêtir de beauté, une nuance » spéciale de gratitude se mêle à l'émotion qu'elle inspire. »

# Le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck

## 1851-1919

L'Académie m'a fait l'honneur de me demander une notice biographique de son ancien président, le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.

Cette mission répond aux sentiments de longue amitié qui me liait à ce collègue érudit.

Condisciples au Collège Sainte-Barbe à Gand, nous nous sommes retrouvés à l'Université de Louvain ; jamais une ombre n'a voilé, même passagèrement, notre amitié basée sur une communauté de goûts et de convictions ; elle s'est maintenue, à travers les vicissitudes de la vie, pendant 56 ans, *magnum œvi spatium !*

J'éprouve une vive satisfaction en louant à la fois devant vous l'ami d'enfance, le condisciple de collège, le camarade d'université, le collègue de nombreuses sociétés archéologiques ; sa haute situation de naissance et de fortune aurait pu l'éblouir et détourner son esprit de l'observation de la loi du travail, qui s'impose à chaque homme.

Dès sa jeunesse, Amaury de Ghellinck comprit le devoir des classes favorisées par le sort ; chacun, il est vrai, peut suivre sa voie d'après ses goûts, ses aptitudes, sa situation et le milieu qui l'entoure ; mais à tous s'impose l'obligation du labeur manuel ou intellectuel, si l'on veut mériter de vivre ; dès le Collège, notre regretté collègue fut fidèle à cette loi ; le travail fut la base de sa vie ; pour lui, le mâle dicton : « *Noblesse oblige* » ne fut pas lettre morte.

Amaury-Joseph-Charles-Marie-Colette-Ghislain, vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, naquit à Gand, le 30 Janvier 1851, d'Ernest-Auguste-Marie-Ghislain, chevalier de Ghellinck d'Elseghem, comte du Saint-Empire romain, et de Prisca-Ernestine-Joséphine de Vaernewyck d'Augest, dernière descendante de la branche aînée de cette famille intimement liée à l'histoire de Gand. Elle comptait, parmi ses ancêtres, le célèbre Marcus van Vaernewyck, l'écrivain des *Beroerlijcke tijden*; nombreux furent les Vaernewyck qui, au cours des siècles, occupèrent les fonctions scabinales de la Keure ou des Parchons dans la cité d'Artevelde.

Amaury de Ghellinck recueillit de ses ancêtres un patrimoine d'honneur qui lui était cher ; mais. mieux que d'autres, il comprit que l'honneur d'une race se maintient par le travail et le dévouement; si le souci du pain quotidien est écarté de la préoccupation d'un homme, l'honneur sainement compris lui impose des devoirs plus étendus et d'un ordre plus élevé. Ces sentiments guidèrent notre regretté collègue durant toute sa vie.

Il fit ses études d'humanités au Collège Sainte-Barbe à Gand ; il y subit l'influence du Père Joseph De Backer, professeur éminent, plus tard collaborateur des Bollandistes. Dès cette époque, Amaury de Ghellinck prit goût aux livres ; la bibliothèque paternelle consacrée à l'histoire et à l'héraldique attirait l'attention du jeune élève de cinquième latine. Il voulut avoir *ses* livres; à leur achat, il consacrait toutes les disponibilités de son budget de collégien ; il guettait les occasions favorables et fit plus d'une escapade pour satisfaire sa passion naissante; les « anciens » de Sainte-Barbe se souviennent de sa disparition, inaperçue tout d'abord, au cours d'une promenade collective ; une heure plus tard, il rentrait au Collège ; une mesure disciplinaire lui fut appliquée ; le bibliophile néophyte estima n'avoir pas payé trop cher la satisfaction d'avoir acquis, au cours de son équipée le volume qu'il convoitait.

A la sortie de rhétorique, il entra à l'Université de Louvain pour y suivre les cours de philosophie et lettres ; il y consacra ses heures libres à sa passion des livres ; il suivait les ventes et furetait sans cesse à la recherche d'éditions rares ou de belles reliures ; après deux ans de vie universitaire. il abandonna les études commencées.

A sa passion des livres, il joignit bientôt celle des archives ; il

pouvait y donner libre cours dans la maison fraternelle : les documents relatifs à la famille de Ghellinck embrassent une période s'étendant du VIII^e siècle jusqu'à nos jours ; les archives des Vaernewijck remontent jusqu'au X^e siècle.

Le classement et le dépouillement de ces nombreux documents absorba, pendant plusieurs années, l'attention de notre regretté collègue. Ses longues, patientes et fructueuses recherches lui fournirent les éléments d'une importante publication sur les Vaernewijck.

Amaury de Ghellinck se préoccupa sans sesse de compléter le dépot familial et de dresser l'inventaire de ces précieuses archives ; au fond héréditaire, s'ajoutèrent peu à peu de nouvelles acquisitions, notamment des séries importantes de matrices de sceaux depuis le XIII^e jusqu'au XVIII^e siècle.

Ses recherches à l'étranger et ses relations avec les libraires importants de Belgique, de France et d'ailleurs furent fructueuses et judicieuses. Aux grandes ventes, il disputa souvent une édition rare ou une reliure de choix aux amateurs attirés par l'attrait de numéros sensationnels. C'est ainsi qu'au prix d'importants sacrifices, il s'assura une admirable série de reliures à la vente Borghèse ; je garde le souvenir de l'arrivée des caisses au château d'Elseghem ; je fus témoin de la joie du bibliophile au déballage des précieux livres ; il m'en fit valoir les qualités d'art et de rareté ; il les contemplait *con amore,* en collectionneur convaincu.

Mais les accroissements ininterrompus réclamèrent bientôt des locaux plus spacieux ; c'est alors que le vicomte de Ghellinck construisit, au-dessus de l'orangerie du château d'Elseghem, cette belle et spacieuse bibliothèque qu'admirèrent tous ceux qui eurent la joie de la visiter.

Au centre, des vitrines abritaient les manuscrits, matrices de sceaux, volumes rares ; dans les rayons, s'alignaient les livres, les chartes et documents de tous genres.

Beaucoup de précieuses reliures étaient rangées dans le cabinet de travail, à l'intérieur du château.

Le vicomte de Ghellinck ne limita pas son activité à la formation de son importante bibliothèque ; il entreprit des recherches généalogiques en vue de publications importantes, telles que le *Cartulaire de la famille de Diesbach* paru en 1889, ainsi que la Généalogie de

Sarrasyn d'Artois et celle des familles de la Vacquerie et Tauvel, dite de la Vacquerie, parues en 1891 sous le nom de vicomte d'Angest.

En 1899, il publia le tome I du *Cartulaire de la famille de Vaernewyck*, suivi quelques années plus tard du tome II. Un troisième volume consacré à la généalogie de la famille, existe en manuscrit.

C'est vers cette époque que notre collègue joignit les études archéologiques à ses recherches généalogiques et héraldiques ; il s'intéressa spécialement aux monuments et aux anciennes institutions du pays d'Audenaerde; il devint membre de la plupart des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Belgique.

Nommé, en 1891, membre correspondant de notre compagnie, il en devint membre titulaire en 1895. Assidu aux séances, travailleur constant, collègue affable, tel vous l'avez toujours connu, profondément dévoué à l'Académie, il se préoccupait sans cesse de la faire apprécier et d'étendre sa sphère d'influence; il ambitionnait, pour ses travaux, une publicité plus étendue, un théatre plus vaste.

Il occupa deux fois le fauteuil de la présidence, en 1901 et en 1914; suspendues par la déclaration de guerre en août 1914, ses fonctions présidentielles ne prirent fin qu'en 1919 ; il les remplit toujours avec une aimable courtoisie et une distinction parfaite.

Il représenta l'Académie et fut délégué du Gouvernement belge aux congrès de la Société française d'Archéologie, depuis 1898 jusqu'en 1913 ; chacune de ces réunions scientifiques fut de sa part l'objet d'un rapport détaillé et documenté, dont témoignent les Annales de l'Académie. La societé française d'Archéologie l'avait inscrit parmi ses membres d'honneur, en témoignage de haute estime et pour le remercier de son assiduité aux assises annuelles de cette florissante association.

Outre ces rapports, Amaury de Ghellinck publia, dans les Annales de l'Académie, plusieurs travaux sur des sujets divers : *une visite à Cluny*, *un livre de raison anversois du XVI^e siècle*, *un complot contre le duc d'Albe en 1568*, *la Reliure flamande au XVI^e siècle*, *le livre de Raison de Jeanne de Busleyden*, *l'ordre de la Toison d'or et l'Exposition de Bruges de 1908*.

Son activité ne fut pas limitée aux travaux de l'Académie ; avec Paul Raepsaet, bourgmestre et sénateur d'Audenarde, il fonda, en 1905, le Cercle Archéologique et Historique d'Audenaerde dont il

devint immédiatement et resta toujours le président zélé et hautement apprécié. Les Annales du Cercle témoignent de son activité et de son labeur; il y publia plusieurs travaux importants, notamment sur *les Epitaphes et pierres tombales d'Audenaerde*, sur *le Vieux rentier du couvent de Sion* dans la même ville, sur *les Fouilles de Calmont ;* sur *Mullem, son église et sa seigneurie ;* il s'intéressa vivement à l'abbaye Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem ; il en publia l'obituaire, la liste alphabétique de ses religieuses, ainsi que des notes généalogiques au sujet de plusieurs de ces moniales.

En 1910, Amaury de Ghellinck devint membre effectif du Conseil héraldique ; sa haute situation et sa compétente reconnue en la matière le désignaient pour remplir ces fonctions délicates ; il siégeait également, depuis 1905, au comité provincial de la Flandre Orientale en qualité de membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Les sociétés d'Emulation de Bruges, des Bibliophiles Liégeois, des Bibliophiles montois, des Bibliophiles flamands, des Bibliophiles et iconophiles de Belgique, ainsi que la Société royale de Numismatique comptaient également notre distingué collègue parmi leurs membres ; il était correspondant de la Société des Antiquaires de France

Bibliophile, héraldiste, archéologue, le vicomte de Ghellinck fut également un patriote dévoué à la chose publique ; bourgmestre d'Elseghem pendant 43 ans, il géra avec sollicitude les intérêts de sa commune ; on lui doit la restauration du chœur de l'église paroissiale faite sous la direction de l'architecte Valentin Vaerwyck ; ce travail important fut achevé peu de temps avant la guerre ; hélas ! une partie a été gravement endommagée au cours de l'offensive finale des alliés victorieux.

Pendant la majeure partie de l'occupation allemande le vicomte de Ghellinck resta à son poste de bourgmestre d'Elseghem, veillant sans cesse aux nombreux intérêts qui lui étaient confiés, luttant sans cesse jusqu'à épuisement ; dès le début de l'invasion allemande, il accepta vaillamment l'engagement de trois de ses fils dans les rangs de l'armée belge.

L'accomplissement de ce devoir patriotique atteignit douloureu-

sement son cœur paternel ; ainsi qu'il me l'écrivit plusieurs fois pendant l'occupation teutone, deux sentiments luttaient dans son âme : la fierté patriotique née de la conscience du devoir accompli et la crainte constante pour la vie d'êtres aimés. Ces préoccupations ébranlèrent gravement sa santé, nonobstant les soins dévoués de Mme la vicomtesse de Ghellinck.

Pendant cette période troublée, parfois angoissante, notre collègue termina l'inventaire complet des archives du château d'Elseghem. Un premier volume est tiré à très petit nombre d'exemplaires reservés à la famille ; il sortit de presse pendant la guerre et concerne la famille de Ghellinck depuis le XIIIe siècle jusqu'au 1757 ; le second volume, en épreuves corrigées, a pour titre le *Chartier des Vaernewyck du Xe siècle jusqu'en 1870.*

Vers la fin de l'occupation allemande, le vicomte et la vicomtesse de Ghellinck, contraints d'abandonner le château, rentrèrent à Bruxelles en songeant avec angoisse au sort de leurs œuvres d'art, souvenirs de famille, de l'admirable bibliothèque.

Ces préoccupations brisèrent l'énergie du vicomte de Ghellinck.

En novembre 1918, il succéda, en qualité de sénateur pour Audenaerde, à Paul Raepsaet, mort peu avant le bombardement de cette ville, dont il fut longtemps le bourgmestre. Mais déjà notre collègue était gravement atteint par la maladie qui devait l'enlever à sa famille et à ses nombreux amis ; c'est avec peine et non sans danger pour sa vie qu'il se traina à quelques unes des séances de la haute assemblée.

Dès l'armistice, il apprit successivement les dégats causés à l'église et au chateau d'Elseghem, les vols d'objets précieux, les déprédations dont sa belle bibliothèque avait été l'objet : caisses éventrées, livres lacérés, chartes et documents éparpillés, la presque totalité des matrices de sceaux disparue. C'était l'effondrement de toute une vie de labeur scientifique. Amaury de Ghellinck en ressentit vivement le contre-coup ; retenu à Bruxelles par le soin de sa santé, il n'eut, il est vrai, pas la douleur de voir les effets de la *Deutsche Kultur ;* mais il souffrait profondément de l'immobilité que réclamait impérieusement l'ébranlement de sa santé.

Je l'ai visité pendant cette douloureuse période, et recueilli avec une amicale émotion les sentiments intimes de ce cœur dévoué ; en

face de la mort qu'il voyait s'approcher, il était chrétiennement résigné ; mais il souffrait de la séparation prochaine des siens et pensait à notre Compagnie, à ses collègues.

La mort le frappa presque inopinément le 28 juillet 1919. A sa famille comme à ses amis, le vicomte de Ghellinck laisse le souvenir d'un homme profondément attaché à ses convictions religieuses et patriotiques, exemplaire dans la pratique des vertus familiales, et travailleur persévérant; l'Académie royale d'Archéologie perd en lui un collègue distingué et hautement estimé.

* * *

Le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck avait épousé à Bruxelles, le 15 mai 1879, la baronne Marie-Sophie-Charlotte-Eléonore de t'Serclaes, née à Bruxelles le 27 juillet 1856. Le 15 avril 1900, le Roi l'autorisa à relever le titre de vicomte et le nom des Vaernewyck dont sa mère était la dernière descendante ; il fut également autorisé à écarteler ses armes de Ghellinck et de Vaernewyck.

Il portait: Ecartelé aux 1 et 4, d'or à la fasce d'azur chargée de 3 besans surchargés chacun d'une croisette de gueules et accompagné en chef de 2 têtes de lion de sable arrachées, affrontées et lampassées de gueules, et, en pointe, d'une tête de léopard de sable arrachée, affrontée et lampassée de gueules qui est *Ghellinck* : aux 2 et 4 de sable à trois lions d'argent posés 2 et 1 qui est *Vaernewyck*.

Supports : Deux léopards lionnés d'or.

Devise : *Laet vaeren nijdt, Vaernewyck*.

Il était : chevalier de l'ordre de Léopold (1902) ; décoré de la Croix civique de 1re classe, de la médaille commémorative du règne de Léopold II (1906) et de la médaille de mutualité de 1e classe (1914) ; commandeur de l'ordre de Saint Grégoire le Grand (1902) ; officier d'Académie de France (1902) ; membre du Sénat de Belgique pour les arrondissements d'Audenaerde et Alost ; bourgmestre d'Elseghem (1876) ; membre correspondant pour la Flandre orientale de la Commission Royale des monuments et des sites (1905) ; membre du Conseil héraldique (1910) ; membre de la Sint Mauritsgilde d'Elseghem (1886) ; membre des comices agricoles de l'arrondissement d'Audenaerde (1887) ; fondateur et président de la Société

historique et archéologique d'Audenaerde (1905) ; membre titulaire (1895) et ancien président (1901 et 1914) de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique ; président de la Commission des Sites et des Restaurations de la Ville d'Audenaerde (1919) ; membre de la Société d'Emulation de Bruges ; membre de la Société des bibliophiles flamands ; membre de la Société royale belge de numismatique ; membre de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique ; membre de la Société des bibliophiles liégeois ; membre de la Société des bibliophiles montois ; membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles ; membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand ; membre des Sociétés ou Cercles Archéologiques de Mons, Malines, Saint Nicolas, Tournai, etc. ; membre d'honneur de la Société française d'Archéologie ; membre correspondant étranger de la Société des Antiquaires de France.

JOS. CASIER.

# BIBLIOGRAPHIE


Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu à Petegem. 1er fasc. Bruges, 1894.

Cartulaire de la famille de Diesbach, Gand, Siffer, 1889.

Chartes et Documents concernant la famille de Vaernewyck. T. I (1200 à 1400). — T. II (XVe siècle). 2 vol. in-folio ; Gand, Siffer 1899 à 1906.

Généalogie des Sarrazin d'Artois par le vicomte d'Angest. — Gand, 1891.

Généalogie des familles de la Vacquerie et Tauvel dite de la Vacquerie par le vicomte d'Angest — Gand, 1891.

Inventaire des Archives du chateau d'Elseghem. T I La famille de Ghellinck (XIIIe s. à 1757) T. II. Le Chartrier de Vaernewyck (Xe s. à 1870). Audenaerde, 1919.

Le Comte de Marsy. Notice nécrologique dans la Revue belge de Numismatique, Bruxelles 1900

Rapports publiés dans les Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique au sujet des congrès de la Société française d'Archéologie :

| | | |
|---|---|---|
| 67e | Session : Bourges | (1898) |
| 68e | session : Agen et Auch | (1901) |
| 69e | session : Troyes et Provins | (1902) |
| 70e | session : Poitiers | (1903) |
| 71e | session : Le Puy | (1904) |
| 72e | session : Beauvais et Compiègne | (1905) |
| 73e | session : Carcassonne et Perpignan | (1906) |
| 74e | session : Avallon et Auxerre | (1907) |
| 75e | session : Caen | (1908) |
| 76e | session : Avignon | (1909) |
| 77e | session : Saumur et Angers | (1910) |
| 78e | session : Reims | (1911) |
| 79e | session : Angoulême | (1912) |
| 80e | session : Moulins et Nevers | (1913) |

Travaux parus dans les publications de l'Académie Royale d'Archéologie :

Un complot contre le duc d'Albe en 1508. Anvers, 1901.

La reliure flamande au XVe siècle. Anvers, 1902.

Un livre de raison anversois au XVIe siècle ; les van Halmale. Anvers, 1904.

L'ordre de la Toison d'or et l'exposition de Bruges. — Anvers 1908.

Le livre de raison de Jeanne de Busleyden. — Anvers, 1915.

Travaux parus dans les Annales du Cercle Archéologique et historique d'Audenaerde :

Une lettre du duc d'Alençon au seigneur de Ryhove et le siège d'Audenaerde en 1582. — 1906.

Les épitaphes et les pierres tombales des églises d'Audenaerde.— 1907-1910.

Le vieux rentier du couvent de Sion à Audenaerde. — 1907-1910.

Les fouilles de Calmont. — Audenaerde, 1908.

Carnet de voyage d'un érudit venu visiter Audenaerde en 1872. — 1911.

L'obituaire de l'abbaye Sainte-Claire, dite Beaulieu, à Peteghem-lez-Audenaerde. — 1912.

Liste alphabétique des religieuses de l'abbaye de Beaulieu depuis la fondation jusqu'à la suppression, d'après le manuscrit du *British museum*. — 1912.

Notes généalogiques sur les religieuses de Beaulieu. — Audenaerde, 1912.

Mullem, son église et sa seigneurie. — 1913 et 1914.

# Notice nécrologique sur M. Frans Van Kuyck,

## membre titulaire.

M. Frans Van Kuyck, artiste-peintre et échevin des Beaux-Arts de sa ville natale, est mort à Anvers le 31 mai 1915, dans sa soixante-troisième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie. Il mania surtout le crayon avec une rare habileté et fut un créateur fécond et incomparable d'art appliqué et public.

François-Pierre-Louis Van Kuyck était né à Anvers le 9 juin 1852. Dès l'âge le plus tendre, il montra de si brillantes dispositions pour le dessin que son père, Louis Van Kuyck, peintre animalier de mérite, lui permit, quand il eut quinze ans, de quitter l'Athénée royal pour suivre les cours de l'Académie royale des Beaux Arts d'Anvers, où il étudia, notamment avec Jan Van Beers, sous la direction de Baufaux et de Van Lerius. Quatre années plus tard, il entra dans l'atelier paternel. A la mort de son père, en 1871, le jeune peintre passa dans l'atelier de son oncle, le grand paysagiste François Lamorinière. Au salon d'Anvers, en 1873, il exposa pour la première fois ; ses deux tableaux, le *Repos des Moissonneurs* et *Un demi-rayon de Soleil*, attirèrent sur lui l'attention publique.

Après avoir épousé à Anvers, le 11 novembre 1875, Mademoiselle Marie Anne-Mathilde de Hert, née dans la même ville le 2 août 1852, il alla se fixer à Buggenhout, sur le chemin de fer de Malines à Termonde, village renommé pour ses beaux bois. Il y étudia sur le vif, en compagnie de son ami le peintre Isidore Meyers dans des compositions simples et bien ordonnées, le poème éternel et toujours attirant de la vie rustique. Quelques années plus tard, en 1879, ayant été nommé professeur à l'école normale de Hoboken, il alla s'établir

dans cette commune. En 1880, il est à Anvers professeur à l'école normale des garçons et à l'école professionnelle pour jeunes filles. De retour dans sa ville natale en 1885, il y organise, chez lui, un cours de dessin, de peinture et d'art appliqué pour jeunes filles, qui donna de si heureux résultats que le gouvernement décida de créer un cours semblable à l'Académie des Beaux-Arts (1889). Van Kuyck en fut le premier titulaire.

Comme paysagiste et peintre de figures, l'artiste choisit de préférence ses sujets aux bords de l'Escaut, au dessus d'Anvers, dans les grasses et riantes prairies des Polders, ou dans les sites désolés et ingrats de la Campine anversoise. Parmi ses tableaux, on peut mentionner *la Fenaison* (1879), *la Moisson* (1880), *Famille de Bûcherons en Campine* (1888), celui-ci appartenant au Musée d'Anvers, *Halle en Campine*, *Ferme campinoise avec verger* (1892), *les Bûcherons* (1905), *Dunes à Calmpthout* (1910).

Son œuvre de dessinateur, qui est considérable, témoigne de l'incessante activité et du grand talent de l'artiste. Il illustra, notamment, l'Album de la chambre de rhétorique *De Olijftak*, un livre de nouvelles, *Bij de Avondlamp*, de Douwa, un autre des sœurs Loveling, les *Kermesses* de Georges Eekhoud et la superbe publication, *Le Vieil-Anvers*. Il dessina des diplômes, des adresses, des menus, des affiches ; il projeta des décorations de rues, des chars, des costumes, des bannières, des objets d'art industriel de tout genre, d'une exécution toujours originale, bien souvent remarquable. Il fut encore un aquafortiste distingué.

Mais il est bien probable qu'il ne serait jamais entré dans les intentions de notre Compagnie d'honorer l'artiste en l'appelant au nombre de ses membres, s'il n'avait produit que les tableaux que nous venons de signaler plus haut. Le nom de Frans van Kuyck est intimement lié à toutes les grandes manifestations d'art, à toutes les solennités publiques dont sa ville natale a été le théâtre en ces trente dernières années. Sa première manifestation d'art dans la vie publique fut l'organisation, en 1875, à l'âge de 23 ans, du cortège de la chambre de rhétorique *De Olijftak*, où il figura dans le groupe des artistes avec ses amis Jan van Beers, Piet Verhaert, Joors et tant d'autres. Peu après il dessina les planches d'un grand album consacré à ce beau cortège.

FRANS

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, voulant remémorer en 1892 le cinquantenaire de sa fondation, décida de célébrer cet événement avec splendeur. Elle fit reproduire, au mois d'août de l'année 1892, avec le concours de quinze sociétés et de nombreux particuliers, le plus féerique cortège qui, dans les siècles passés, traversa les rues de notre métropole commerciale, celui de l'Entrée à Anvers, en 1561, des chambres de rhétorique se rendant au concours poétique du Landjuweel, organisé par la chambre de la Giroflée, *De Violiere*, fondée au sein de la gilde de Saint-Luc. Frans Van Kuyck fut un des principaux organisateurs de cette inoubliable manifestation d'art, qui fit affluer à Anvers des centaines de milliers de curieux.

Mais ce fut la création, avec la collaboration de nos confrères l'architecte Eugène Geefs et feu Max Rooses, du quartier du Vieil Anvers, à l'Exposition universelle d'Anvers, en 1894, qui établit au loin la réputation de notre artiste. En voyant se dérouler à travers les rues de notre antique cité la pompe prestigieuse du cortège du Landjuweel, un de nos concitoyens, M. Jan Adriaensen, conçut le projet de renouveler le cortège à l'occasion et dans l'enceinte de l'Exposition universelle de 1894. Il s'en ouvrit à trois des principaux organisateurs du Landjuweel, M.M. Van Kuyck, Auguste Possemiers, secrétaire communal et Max Rooses, qui décidèrent de faire revivre non seulement le Landjuweel, mais encore les Joyeuses Entrées de nos Princes, les cortèges annuels de l'ancienne ville, de donner des représentations de théâtre, d'organiser des danses et des concerts, dans le périmètre de l'Exposition, dans un quartier reconstruit du vieil Anvers. Les bâtiments, les meubles, les tables, les bancs, les chaises, les moindres ustensiles, tous les costumes, tant ceux des divers cortèges organisés dans l'enceinte du Vieil Anvers que ceux du grand tournoi, une collection incomparable d'enseignes en fer forgé furent exécutés d'après les dessins de notre regretté confrère. Eugène Geefs assista celui-ci pour les dessins d'exécution de la partie architecturale. Est-il bien nécessaire de rappeler le succès éclatant qu'obtint cette pittoresque et merveilleuse évocation du passé qu'on chercha souvent, dans la suite, à imiter, sous d'autres noms, dans d'autres villes, mais qui ne fut jamais même égalée ?

Nous aimons aussi à consacrer quelques lignes à une autre manifestation plus intime et plus touchante, la fête des mères, dont Van Kuyck fut le promoteur. Cette idée de la création d'une fête de famille nouvelle, la plus tendre qui soit, était venue, paraît-il, presque en même temps à notre échevin et à un député américain, M. Heflin, qui tout de suite avait fait voter par le Congrès, en témoignage de son affection et de son respect pour la mère du Président, que tous les représentants officiels du Gouvernement, porteraient un œillet blanc, ou quelque autre fleur le dimanche 11 mai, pour la célébration du jour des mères. « Si nous voulons consolider l'ordre social trop ébranlé et restaurer pleinement la dignité de la famille, disait Van Kuyck, soulignons de tout notre pouvoir la grandeur du rôle que la mère de famille doit jouer dans notre société, quelle que soit d'ailleurs sa condition sociale ; faisons comprendre aux enfants quelle dette de reconnaissance et d'amour ils ont contractée envers elle ; glorifions la tâche qu'elle remplit envers les siens et envers la patrie. La mère personnifie l'idéale bonté. C'est pour la remercier de tant de souffrances, de tant de privations supportées pour nous sans murmures, de tant d'abnégation et de dévoûment prodigué, que je voudrais lui voir consacrer un jour de l'année où dans toutes les familles on fêterait la Maman ». Plus heureux dans son choix que le Congrès Américain, Frans Van Kuyck avait adopté le jour de Marie, le 15 août, pour celui de la fête des Mères. Il désirait qu'à cette occasion, dès le matin, au sortir de sa chambre, la mère trouvât sa porte enguirlandée et ornée d'un cartouche avec des vers de circonstance, que dans la chambre où ses enfants l'attendraient pour déjeuner, sa chaise ou son fauteuil fût garni de fleurs et de rubans, que le pain de ce jour affectât une forme spéciale, peut-être celle d'un cœur. Le père offrirait un bijou qui aurait la forme d'un cœur rayonnant, symbole de l'amour maternel, où les noms des enfants se trouveraient gravés et à chaque nouvelle naissance celui du dernier venu viendrait s'y ajouter. Enfin, les enfants devraient réciter des poèmes en l'honneur de leur mère et le gâteau de la mère figurerait au dîner. Cette fête charmante fut réalisée en 1913, puis en 1914 ; mais les horreurs de l'occupation et la disparition de son promoteur l'ont fait depuis tomber en désuétude.

Toutes les forces vives que la nature a mises au cœur de l'homme,

Van Kuyck les dépensait au profit de sa ville natale et de la chose publique. Nous ne pouvons que rappeler brièvement les services éminents qu'il a rendus à la ville d'Anvers. Ancien membre du Conseil provincial (1888-1891), il fut élu conseiller communal le 31 décembre 1890 et appelé à remplir les fonctions d'échevin des Beaux-Arts le 16 décembre 1895. Il était président de la Commission administrative des Musées du Steen et du Vleeschhuis (1910), du Musée de Folklore flamand (1907), du Musée Plantin-Moretus, du Théâtre flamand et de l'Opéra lyrique; membre agrégé du Corps Académique d'Anvers depuis le 13 août 1894 et membre effectif depuis le 8 novembre 1902. Il fut nommé membre correspondant de notre Compagnie en 1891, membre titulaire en 1896.

Il était officier de l'ordre de Léopold, titulaire de la médaille commémorative du règne de Léopold II, officier du Mérite civil de Bulgarie, chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de la Couronne de Roumanie.

Sur le terrain édilitaire, il semblait s'être prescrit un double devoir : embellir sa ville natale et rendre plus imposantes les cérémonies civiles. Parmi les projets conçus et exécutés, et les travaux réalisés à son initiative, nous énumérons les suivants : Opéra flamand, Fêtes Van Dyck (Cortège et Exposition), Exposition Jordaens, Fêtes Henri Conscience, Joyeuse Entrée de la Famille royale, Acquisition du Parc des Rossignols, Cortèges aux lumières, L'Art dans la Vie publique, Fondation des Musées de Folklore flamand et Vleeschhuis, Nouveau cimetière du Schoonselhof, Institution d'un Livre d'Or communal, Nouvelle école industrielle, Rue Leys, Restauration des façades de la Grand'place, Décoration florale de la ville, Plantations communales, Décorations murales dans les écoles, Peintures du vestibule de l'Hôtel de ville, Concours de chansons populaires, Cérémonial du mariage, Salle des fêtes, place de Meir, Monument Peter Benoit, Fête patriotique du 21 juillet, Fête des arbres.

Le lendemain du centenaire de Conscience, les amis et les admirateurs de Van Kuyck prirent la décision de fêter brillamment le magistrat et l'artiste. Le 20 octobre 1912, celui-ci fut reçu solennellement à l'Hôtel de ville et dans la grande salle du Cercle royal artistique. Max Rooses, ce magicien du verbe, célébra en termes

enthousiastes et vibrants les services rendus par le héros de la fête à la chose publique et dit la gratitude de la population anversoise pour celui qui avait consacré le meilleur de sa vie à l'embellissement de la cité. A cette occasion, on lui offrit son portrait, œuvre remarquable du peintre H. Luyten.

On peut compter Frans Van Kuyck parmi les victimes de la grande guerre. A l'annonce de l'invasion allemande qui allait semer dans notre malheureux pays tant de deuils et détruire tant de monuments historiques, cette âme d'artiste, ce créateur fécond, cet ardent patriote, ressentit plus vivement que beaucoup d'autres l'immensité de la catastrophe et craignit l'anéantissement de l'œuvre de beauté à laquelle il avait donné les meilleures années de sa vie. Le siège et la reddition d'Anvers ébranlèrent profondément sa santé et furent le début d'une longue agonie morale et physique. Il s'éteignit quelques mois plus tard, le 31 mai 1915, et son enterrement eut lieu dans l'intimité, le 3 juin suivant, au nouveau cimetière communal du Schoonselhof, dont l'artiste avait étudié l'aménagement. Par un cruel caprice du destin, il fut le premier à y être inhumé. Sa dépouille mortelle y fut conduite dans le corbillard dont il avait lui même fait le dessin trente-cinq ans auparavant.

Notre confrère laisse deux enfants. Son fils Walter, ingénieur-architecte distingué, né à Anvers le 30 juillet 1876, a fait ses études à l'Ecole spéciale du Génie civil annexée à l'Université de Gand. Sa fille Marthe, artiste peintre, a fait ses études artistiques sous la direction de son père et a épousé M. Walter Van der Ven, le photograveur anversois bien connu.

Les regrets causés dans la population anversoise par la disparition de Frans Van Kuyck furent unanimes. L'érudition du défunt était étendue et variée, ses relations des plus agréables, sa bienveillance envers tous proverbiale, son dévoûment à ses amis sans borne. Il se plaisait avec le peuple ; il était compris et apprécié de lui. Il a connu les joies les plus hautes auxquelles l'artiste puisse prétendre car il lui a été donné de réaliser les conceptions puissantes de ses rêves, de l'idéal de beauté qui remplissait son âme. Il fut, au figuré comme au physique, un représentant de ces grandes et fortes natures de l'âge héroïque de notre race, et son nom restera attaché à l'histoire de sa ville natale qu'il aima d'un filial amour. EMILE H. VAN HEURCK.

# Les nécropoles à incinération de Casterlé (Anvers)

*Historique des découvertes*. 1830. En défrichant la *Rulheide* on mit à jour les ossements d'un *partisan* qui s'était suicidé vers 1700 et qui fut suspendu dans une fourche patibulaire (*mike*) et ensuite enterré dans un monticule appelé depuis, *Partisaenenberg*.

Ce monticule servait donc au début du XVIII[e] siècle, de gibet.

Le bourgmestre Vissers (1), résolut de donner une sépulture plus convenable aux restes du malheureux partisan et au cours des travaux qui furent exécutés à cette occasion on découvrit dans le même *Partisaenenberg* une urne cinéraire. Elle fut conservée pendant longtemps à la maison communale de Casterlé et a été déposée récemment, à l'intervention du Bourgmestre et de son beau-fils M. De Ceuster, au musée de la Société *Taxandria*.

Disons à ce propos qu'il n'est pas rare de rencontrer en Campine des urnes cinéraires dans les collines du gibet ou *galgenbergen*. C'est notamment le cas pour Raevels, Maeseyck, Oostmalle, Meerhout et Bladel.

Ce fait provient de ce qu'anciennement les victimes sacrificatoires étaient suspendues à l'arbre sacré, le frêne Ygdragsill, planté dans le *lucus* ou bois sacré. Après l'introduction du christianisme on continua par tradition, à situer au même endroit, la potence qui remplace sous une forme méprisable, l'arbre sacré du paganisme.

1844 — En août 1844, Prosper Cuypers, de Bréda, se rendit à Casterlé à la recherche de la fameuse idole apocryphe dont il a été plusieurs fois question dans les bulletins de « Taxandria » (2). Il y vit l'urne trouvée au *Rulheide* ou il explora trois tombelles. La première

(1) Voir la relation inédite de cette découverte aux annexes.
(2) F. Donnet, *La statuette de Casterlé*.

contenait une petite urne de 10 c. m. de diamètre, accompagnée d'ossements et de charbons de bois. La seconde ne contenait que des ossements. La troisième contenait un objet en bronze ayant servi comme ornement de tête (?). Ces objets furent offerts par Cuypers à l'Académie d'Archéologie de Belgique. Nous ignorons ou ils se trouvent actuellement (1)

1863. — En 1863, Frans Gijs trouva près de la Rulheide au lieu dit *Koningshoven*, ferme ou Cour du roi, une urne peut-être cinéraire, qui est perdue.

1864. — Vers cette année, en établissant la chaussée de Casterlé à Lichtaert, on exhuma a environ dix minutes de marche de Casterlé, cinq urnes qui furent détruites.

1902. — En 1902, accompagné de quelques membres de la Société Taxandria, dont notre ami E. Surincx, directeur de l'école de dessin de Turnhout et ayant pour guide la notice de Cuypers, nous fîmes quelques fouilles au *Rulheide*.

M. De Ceuster, instituteur à Casterlé, voulut bien s'interesser à nos recherches et nous donna de précieuses indications toponymiques.

Au *Partisaenenberg* nous découvrimes quelques tessons d'urnes mal cuites en terre et sans ornementation, de couleur rouge-jaune.

La même espèce de tessons fut rencontrée en grande quantité à côté du *Duivelskuil*, trou du diable.

1913. — Au *Venusberg* découverte d'une urne cinéraire à col droit (cassée). Nous y récoltons une belle lame en silex gris taillé.

Depuis 1902 nous avons fait de fréquentes excursions archéologiques à Casterlé, dont les sites pittoresquement accidentés peuvent compter parmi les plus beaux de la Campine.

Il y existe notamment une chaîne de dunes élevées aux cotes 28 à 32, excellents postes d'observation, d'où l'on embrasse toute la vallée de la petite Nèthe qui se trouve à la cote 13 et 15. Le *grooten mauw* est une colline plus élevée que les dunes avoisinantes, d'où l'on jouit d'une vue admirable et qui, pour cette raison même peut avoir servi d'habitat aux populations dont on a retrouvé les sépultures.

(1) Prosper Cuypers. Note sur une fouille faite durant le mois d'août 1844, à Casterlé, province d'Anvers, (avec carte) in *Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, année 1845, p. 169.

## LE CASTRUM

*Casterlé* semble signifier *lé*, passage, près du *Castrum*. Cependant les graphies anciennes comme *Kasterlo*, en 1186, et *Casterla*, en 1180, révèlent une désinence *lo* qui est *lucus*, bois sacré, en flamand *looi*. Casterlé signifierait donc le castrum ou *le chateau* du lucus, *du bois sacré*.

Nous avons recherché sur le terrain où aurait pu exister ce *Castrum* et nous *supposons* qu'il s'agit du moulin à eau sur la Nèthe appelé *het fort*, le Castrum ou le gué *? (de voorde)*. C'est une presqu'île située dans une boucle presque fermée de la Nèthe (N° 3 sur le plan) et située immédiatement à l'endroit où le diverticulum Turnhout-Gheel traverse le gué Il peut y avoir existé un poste de péage. Le choix topographique et stratégique de ce poste, probablement romain, semble donc des plus judicieux. Il correspond étrangement à la situation du Castrum de Grobbendonck, qui est placé dans des conditions identiques, c'est à dire dans une presqu'île formée par le confluent de l'Aa et de la Nèthe à l'endroit où un diverticulum traverse ce cours d'eau (1).

La tradition veut qu'au *fort*, il se trouvait jadis un couvent, *klooster*, de templiers. Ils ont disparu mystérieusement tous ensemble, certaine nuit, après avoir ferré leurs chevaux à l'envers pour dépister leurs poursuivants.

Près du *fort*, mais dans la direction de Gheel, nous trouvons un *Frankenbosch*, bois des Francs.

Ce qui semble confirmer l'existence du *Castrum* (2) au fort, est

(1) Louis Stroobant. *Découverte d'une villa romaine à Grobbendonck*, dans le *Bulletin de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, 1909 (avec plan).

(2) Voici quelques autres Castra situés en Brabant :

*Castre* lez Hal (Brabant Belge) où on a trouvé de nombreux objets romains et où Baert situe le camp de Q. Cicéron. *Castris*, île en face de Maestricht où se serait trouvé un camp romain. *Kessel* (Limbourg Hollandais) qui est le *Castellum Menapiorum* ; *Castelré*, hameau de Baarle-Nassau, près du château de Hoogstraeten, qui est probablement le *Castrum* visé ; *Castenray* près de Oirlo où on a trouvé des urnes ; *Caster* (Limbourg Hollandais) où se trouve un Castrum antique. *Casteren* (Brabant Hollandais) appelé *Kyrcasterle* en 1173, où on a trouvé des monnaies romaines.

l'antique relais que nous rencontrons à 200 m. au Nord du fort. C'est une très ancienne auberge appelée den *Kleinen Doorenboom*, la petite aubépine, (?) ou mieux le petit arbre de Thor. Le *rijstal* encore existant peut abriter un régiment de cavalerie et la chambre réservée aux officiers s'appelle encore *de Hussardskamer*.

Le *Castrum* (?) de Casterlé se présente de nos jours sous l'aspect d'un moulin à eau très vétuste et pittoresque. On n'y a jamais fait de fouilles.

L'identification reste cependant douteuse : *het fort*, fort ou Castrum, peut aussi signifier *de voorde*, le gué (sur la Nethe).

## LE DIVERTICULUM

C'est très vraisemblablement un *diverticulum* cette *oude baan*, *oude heirbaan*, *van Parijs naar Amsterdam*, où l'on prétend que passaient les charrois venant de Paris et se rendant à Amsterdam. Nous l'indiquons au pointillé par la lettre C, sur la carte au 40.000e. Elle est presque parallèle à la route pavée de Gheel à Turnhout et passe du S. au N. sur le territoire de Casterlé par le gué sur la Nèthe, le Castrum (?) le relais den *Kleinen Doorenboom*, le hameau *Hautum*, qui semble avoir été habité très anciennement et que nous traduisons par *heim* dans le *bois* (?). A la chapelle de St. Roch un chemin se dirigeant vers le *loo*, lucus, plus tard, château du Baron van der Gracht de Rommerswael, se détache du diverticulum. Celui-ci se poursuit vers le nord, passe à côté du *heinenberg*, colline du diable (?), à l'O. d'*Isschot* et la *Groote Cluys*.

## LA TOPONYMIE

La toponymie de Casterlé est des plus intéressantes pour le protohistorien. A la nécropole à incinération nous trouvons d'abord groupées, sur la limite de Lichtaert, le *galgenberg*, potence, le *Kattenberg*, colline des chats (voués à Hellia) le *Venusberg*, colline de Venus, dans le *Koningsbosch*, bois du roi, le *Duivelskuil* trou du diable à légendes relatées plus loin, le tout situé dans le *Boschhoeve*, probablement pour *Boschhove*, cour au bois, voisin du Looi, *lucus*, bois sacré.

Ce groupement toponymique si caractéristique confirme ma thèse exposée à plusieurs reprises (1), dans laquelle je prétends que la toponymie, les légendes et la topographie des nécropoles à incinération sont non seulement contemporaines, mais qu'elles sont la résultante d'un système voulu qui se répète aux diverses nécropoles.

A Casterlé, encore une fois, nous trouvons la nécropole près d'un cours d'eau, *sur la limite* de deux communes ; la potence, le mallum, la nécropole, se trouvent près d'une voie antique et dans le voisinage nous trouvons une mare légendaire à cloche ayant servi à un usage rituel (*duivelskuil*) près de la colline de Venus (Freya ?) Le tout s'appelle de *Boschhoeve* ou *Boschhof*, cour au bois, dans le loo, *lucus*.

C'est presque une redite de rappeler qu'à Grobbendonck la nécropole à incinération se trouve au hameau *Boschhoven*, qu'à Baarle-Nasseau, la nécropole à incinération se trouve à *Boschhoven*, qu'à Luiks-Gestel, elle se trouve au *Boscheind*, qu'à Alphen nous la trouvons à *Boschhoven*, à Weert au hameau *Boschhoven*, à Riethoven au hameau *Boschhoven*, à Turnhout au *Hofeinde*, etc.

Toutes ces nécropoles livrent des urnes cinéraires presque identiques, à col droit ; les groupements toponymiques qu'on y rencontre rappellent l'existence ancienne dans le *loo*, lucus bois sacré ou dans la *cour au bois*, *boschhof*, d'un lieu où l'on rendait justice, *mâl*, près duquel nous trouvons un arbre légendaire, souvent remplacé par une chapelle, une mare légendaire dans laquelle on entend sonner une cloche à minuit, au solstice d'hiver, un champ de mars ou champ de mai ou se tenaient des réunions populaires. Les légendes que nous y notons sont identiques aux diverses nécropoles et trouvent leur origine dans la mythologie scandinave.

A Casterlé d'autres lieux-dits méritent d'être commentés. Nous y trouvons *de tempels* les temples (?) – *de dellen*, *de beckebergen*, *Eersels*, *Vorselsche akkers*, champs de l'ante cella (?) *Hinnekensberg*, *de putten*, *schransbemden*, *het schrans* qui se trouve au *oosteneynd* en face de la *Kattestraatje*, ruelle des chats (synonyme de sorcière) C'est un retranchement entouré de fossés ou les habi-

(1) Louis Stroobant. *Quel est l'âge des tombelles de la Campine*, in *Congrès archéologique de Gand*, 1910.

tants du hameau *Houtum* cachaient leur bétail en temps de guerre. *De Heesvelden*, champs de Hees, *Roodeakker*, champ rouge, *Kauwelsberg*, colline boisée appartenant à M. le Baron vander Gracht de Rommerswael, d'où l'on domine la vallée de la Nèthe et où nous récoltons des silex taillés. *De Holebergen*, collines creuses(?) *Den Hallenberg*, colline de Hal ou de Hellia (?) *Den Hukkelberg*, colline de formation volcanique (?) où l'on trouve des fossiles en abondance dans du minerai de fer.

*Den Heinenberg*, peut être de *heidensberg*, colline des païens, mais peut être aussi colline de *Hein*, qui est un surnom donné au diable. *De Boschdellen*, *Pluymsberg*, *Cluysberg*, colline de l'hermitage, *Heesberg*, *Isschot*, *Theeland*, *Koningsbosch*, *Koningshoven*, curtis du roi, au hameau *Goor*, *Kwaedevelden*, *Witgoor*, *Kleynhagen*, près du *Haenenberg*, colline du coq, peut-être du soleil, *De Stockheide*, bruyère de l'*ustrinum (?) Heeregoor*, *Waelheide*, bruyère des wallons ou des romains (?) *de lijkweg*, le chemin des cadavres qui se trouve *à côté du duivelskuil*, trou du diable.

*Terloo*. — Le château de *Terloo*, au *loo*, *lucus*, bois sacré, appartenant au Baron F. van der Graecht de Rommerswael, a été démoli à la fin du XVIII[e] siècle. On en voit encore les fossés et les enceintes au sud du château moderne de M. van der Graecht.

Les lieux-dits *Opper* en *Neerhoff van Terlo*, que nous rencontrons dans les actes de vente de ce bien seigneurial permettent de supposer que c'est une ancienne cella de chef Frank qui se trouvait dans le *lucus* à côté du diverticulum de Turnhout à Gheel.

Le château de Terloo est peut être l'antique *Castrum* visé dans le mot *Casterlo*. Terloo est possédé au XIV[e] siècle par les de Beer et les van Lier qui furent écoutètes de Turnhout. Jean van Lier, seigneur de Terloo à Casterlé, de Berchem et de Noorderwyk était fils de Wautier (décédé en 1411) et d'Elisabeth de Renesse (1).

Il est curieux de constater l'existence très ancienne, d'habitations entourées de fossés au milieu des *loo*, *lucus* campinois C'est le cas notamment pour Alphen, Turnhout, Baerle et Merxplas ou nous trouvons l'ancienne cure au centre de la nécropole à inciné-

(1) L. Stroobant, *Les Sires d'Oostmael*, (Anvers), in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1920.

ration ce qui peut faire conjecturer que les premiers prêtres chrétiens auraient occupé les habitats des prêtres païens au milieu du bois sacré.

## LE LIT DE LA NÈTHE

A Casterlé, pour expliquer les méandres multiples dessinés par la Nèthe, les bonnes gens disent que le bon Dieu lorsqu'il a tracé à la charrue le lit de la Nèthe, y a attelé deux bœufs et deux chevaux aveugles. Aux endroits où ils sont tombés se voyent des gouffres :

*God heeft de Neeth geploegd*
*met twee blinde ossen en*
*twee blinde peerde,*
*Overal waar ze vielen*
*Daar waren het wielen.*

Il existe un cours d'eau, *Nèthe* en Saxe.

Une légende presque identique se raconte aux bords de la Dendre qui très anciennement séparait le Comté d'Alost de celui de Bruxelles, comme la Nèthe séparait la Taxandrie de la Mensuarie.

A *Bruystel* au confluent de la petite Nèthe et du ruisseau *de Wampe* existait l'antique moulin dépendant de *Ter-Loo* à Casterlé.

Entre le *Goor* et *het Vaerenbroek,* où aurait existé un passage d'eau, se trouvent le *Koningshoven*, le *Hanenberg* et *Kleinhagen*. Au Sud du Goor dans une ancienne boucle de la Nèthe encore existante, se trouve le *Schans*, retranchement caché ou les habitants du Goor réfugiaient leur bétail en temps de guerre.

*Les Schansen* de la Campine rendirent de grands services au cours des guerres du XVI^e^ siècle. Mais leur existence est bien plus ancienne. Ce sont les anciens *oppida* cités par Tacite et ils devraient faire l'objet d'une étude spéciale. Presque chaque commune possédait son *Schans* ayant des règlements sévères édictant de fortes peines contre ceux qui indiquaient leur existence à l'ennemi.

## CASTERLÉ. — L'ASCHBERG OU KABAUTERBERG

A gauche de la route de Turnhout à Gheel, avant d'arriver à Casterlé, à hauteur du *Zwarten Molen*, moulin noir, se remarquent

une série de dunes très irrégulières, couverte de bruyère et en partie de sapins. La plus élevée de ces collines s'appelle *l'aschberg*, colline des cendres, ou *Kabauterberg*, colline des cobolts ou nutons.

Aucune fouille méthodique n'y a été faite jusqu'à ce jour. Des habitants des environs y ont bien fait quelques sondages à la recherche de la caisse de guerre, *Krijgskist* des Kabauters, qu'ils croient fermement y être cachée, mais la colline a conservé son secret. Ce qui est certain disent-ils, c'est que *l'aschberg* contient des souterrains compliqués dans lesquels plus d'un ouvrier a failli trouver la mort à la suite d'éboulements qui se produisaient sans cause apparente. On l'appelle de *Kabauterberg*, colline des nutons, parcequ'anciennement ceux-ci en habitaient l'intérieur. Ils avaient une vache qu'ils avaient confiée à la garde d'un petit vacher de Casterlé qui se trouvait aux environs. Le soir, lorsqu'il ramena la vache, les *Kabauters* étaient occupés à faire des crêpes, *Koekkebakken* ; il en reçut une pour sa peine et s'en alla tout joyeux. Mais à peine sorti du *Kabauterberg* il vit la crêpe se changer en bouse de vache.

Déjà en 1844, le poëte Eugène Stroobant. a mis en vers une autre légende populaire relative au Kabauterberg.:

*Niet ver van Turnhout waer de weg*
*Naar Casterle geleidt,*
*Ter plaetse waer de grauwe hei,*
*Onmeetbare schrale woesteny,*
*Heur droeve naektheid spreid,* (1)

. . . . . .

Il y est question d'un jeune homme qui habitait dans le voisinage du *Kabauterberg* et qui

*door het schaedlijk dwergenras*
*Het hemd van 't lijf geplonderd was...*

Sa situation misérable est cause qu'un riche paysan lui refuse sa fille. Désespéré il projette d'aller se noyer dans la Nèthe lorsqu'il se décide à aller implorer les *Kabauters*. Ceux-ci touchés par sa peine, décident de constituer une dot au jeune homme qui épouse la fille du riche paysan.

(1) E. Stroobant. *Een winteravond in de Kempen. Drie berijmde volkslegenden*, Antwerpen, K. Oberts, 1844. bl. 15.

## CASTERLÉ. — LÉGENDE DE « KABAUTERS »

Il y a longtemps, lorsque les *Kabauters* habitaient encore Casterlé, les paysans n'avaient presque rien à faire. Tous les gros ouvrages étaient exécutés la nuit par des légions de *Kabauters*. Il suffisait de leur commander le soir, à haute voix, la tâche à accomplir pour trouver le matin les ordres exécutés. La rétribution était une pièce de monnaie en rapport avec l'importance du travail, que l'on déposait bien en évidence. Lorsqu'on plaçait la monnaie sur la barette, les *Kabauters* comprenaient qu'il sagissait de baratter. Toutes ces besognes s'accomplissaient mystérieusement car personne ne sut se vanter d'avoir vu les *Kabauters* à l'œuvre.

Un jour, un paysan s'avisa de forer un trou dans le plancher de l'étage d'où il espionna les travailleurs nocturnes. Le lendemain il était borgne.

## CASTERLÉ — LA S^t^ MARTIN.

Le soir qui précédait la S^t^-Martin les jeunes gens de Casterlé allumaient autrefois un grand feu sur la colline *den Hoogen mauw* : Jeunes filles et garçons se réunissaient au hameau du *Looy*, lucus, d'où ils partaient précédés d'un ménétrier pour le *Hoogen mauw*. Cette coutume s'appelait *S^te^ Merten Stoken*. On s'en allait de cabaret en cabaret en dansant et en chantant.

Le scandale causé par ces promenades licencieuses fut tel qu'à plusieurs reprises les autorités durent intervenir. Ce ne fut qu'à la suite de défenses réitérées que cette coutume prit fin il y a une cinquantaine d'années.

On invoque à Casterlé le 26 août S^t^-Bernard, abbé, pour les maladies du bétail.

On dit :

Als het Kastel Kermis is
Eeten de boeren lijk beesten
Veel beenen en weinig vleesch
Pompoenepap 't allermeesten.

## LICHTAERT — LA St MARTIN.

A Lichtaert le feu de St-Martin s'allumait la veille à dix heures du soir. Filles et garçons apportaient chacun une brassée de bois au *Stompenberg* dans la *Steene straat*. De cette élévation on pouvait voir dans la nuit les feux allumés dans les villages environnants. Ces réunions étaient très courues car on s'y amusait ferme. Un soir au milieu des chants et des danses apparut un chien noir — que l'on dit avoir été un loup garou *(Weerwolf)* —; il se précipita dans le brasier qu'il dispersa. On vit rouler le chien comme une boule enflammée jusqu'au bas de la colline ou il disparut. (1)

## CASTERLÉ.
## TROUVAILLE D'URNES AU « DUIVELSKUIL »

Le « *Duivelskuil* », trou du diable, se trouve au S. O. du village de Casterlé dans le massif de bois indiqué sur le carte au $\frac{1}{40000}$ sous le nom de *Bosch Hoeven*, dans l'angle formé par les chemins de terre de Casterlé à Goor et de Lichtaert à Rethy. A proximité se trouve une chaîne de collines élevées dont le *Hooge Mauw*, d'où l'on domine tout le pays environnant et particulièrement la vallée de la Nèthe. La mare du diable avait anciennement un diamètre d'environ 40 mètres ; elle a été comblée en partie et ne forme plus actuellement qu'un rectangle d'environ 10 mètres de côté. Autour de la mare sont plantés quelques chênes. Loin de toute habitation, ce coin de la Campine a conservé un aspect sauvage et les habitants de la contrée évitent de passer par le *Duivelskuil*, au sujet duquel on raconte des histoires peu rassurantes. On y a accès par le *lijkweg*, chemin des cadavres, qui rappelle peut-être la nécropole dont nous avons relevé des traces. En fouillant, en mars 1901, en société de l'intelligent instituteur de Casterlé, M. De Ceuster, nous exhumons immédiatement à côté de la mare, quantité de tessons très épais en terre cuite bleus et rouges et entremêlés de petits cailloux roulés et provenant sans aucun doute d'urnes funéraires, semblables à celles

(1) Ceci rappelle la roue enflammée que l'on fait rouler d'une montagne, la nuit du solstice dans certaines contrées.

que nous avons trouvées à Ryckevorsel, à Weelde, à Baerle, à Raevels, à Luiksgestel, à Bergeik et ailleurs en Campine. Mais aucune urne ne se retrouve en place. Ce ne sont que des tessons dispersés lors des plantations de sapins, faites à deux reprises à cet endroit.

## CASTERLÉ.
## TROUVAILLE D'UNE URNE PRÈS DU VENUSBERG.

A 3 à 400 mètres du *duivelskuil* se trouve une colline portant le nom caractéristique de *Venusberg* qui anciennement faisait partie du *Koningsbosch*, bois du roi. A proximité du Venusberg, dans une parcelle récemment défrichée et appartenant à la Ve De Ceuster, mère de M. l'instituteur de Casterlé, on a trouvé en février 1904 une urne contenant des cendres et des ossements calcinés. Cette urne, malheureusement brisée se trouve chez M. De Ceuster. Elle est à col droit et semblable à toutes celles de l'époque d'Hallstadt découvertes en campine. Aucune ornementation ne s'y remarque. En parcourant la parcelle en question nous recueillons encore quelques tessons d'urnes — rares cependant — qui nous font croire à l'existence ancienne de plusieurs tombelles à cet endroit. Actuellement tout le terrain est nivelé et transformé en champ de pommes de terre. Le *Venusberg* et le *duivelskuil* se trouvent aux endroits renseignés sous les Nos 116A et 118A section E. du hameau de Goor du plan cadastral de Casterlé.

## CASTERLÉ — LA MAISON DES TEMPLIERS.

Au hameau de *Hautem* (1) à proximité de la très ancienne voie de Gheel à Turnhout par Casterlé, se trouve un antique moulin à eau ayant appartenu à l'abbaye de Tongerloo. La tradition place à cet endroit une commanderie de Templiers qui étaient « religieux le matin et laïcs le soir » suivant une définition recueillie à Casterlé

(1) *Hautem* = *Hout-hem* ou *heim* (habitation) située dans le hout (bois) Cf. Houthem lez Ypres, Houthem lez Furnes, Denderhautem, Letterhoutem, Houtem lez Vilvorde, Houtain le Val, Houthem lez Beersel, etc.

même. Ils ferraient leurs chevaux en argent. Ils sont partis tous ensemble en une nuit et on n'a jamais su de quel coté ils s'étaient dirigés parcequ'ils avaient pris la précaution de ferrer leurs chevaux à l'envers. La tradition confond souvent les Kabauters avec les Templiers. Les Templiers de Casterlé auraient possédé un temple à Hautem dont on montre les substructions chez le meunier Biermans. La tradition dit qu'au *Nutsenberg* à Hautem-Oosteind lez Casterlé auraient habité les Kabauters. On y a peur des revenants.

## CASTERLÉ — DÉCOUVERTE DE FOYERS DANS LA RULHEIDE.

La « *rulheide* » s'étend au S. O du village Voir Carte II, nº 10).

Une ancienne route – *de heirbaan* — aujourd'hui abandonnée, mais dont on nous montre des vestiges, traversait jadis la *rulheide*. Il s'y serait livré il y a trés longtemps une grande bataille....

De tous côtés se remarquent des tertres parfaitement circulaires, hauts de un à deux mètres ayant toute l'apparence de tombelles. C'est en vain que nous en fouillons plusieurs jusqu'au sol primitif : nous n'y rencontrons que du sable non remanié, preuve évidente qu'il sagit d'accidents de terrain de formation éolienne. M. Van Ballaer fils, de Casterlé nous ayant affirmé avoir rencontré á plusieurs reprises au cours de travaux de défrichement au rulheide, des traces de foyer d'où on retirait des morceaux de fer, nous explorons attentivement les parties non encore défrichées, ou de légers renfoncements d'environ soixante centimètres de diamètre attirent notre attention.

Dans plusieurs d'entre eux nous trouvons à environ trente centimètres de profondeur une couche de charbon de bois ainsi que de nombreux clous forgés ayant subi l'action du feu et adhérant à d'autres concrétions ferrugineuses. Dans l'un de ces foyers nous découvrons un fragment de grès orné du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle. Cet indice permet-il de voir dans ces foyers — encore fort nombreux — les vestiges d'un camp de troupes Espagnoles ? Le voisinage de la bruyère de Thielen, dans laquelle la cavalerie de Maurice de Nassau défit les Espagnols commandés par Varax en 1597, rend

cette hypothèse possible. La présence de tant de clous et d'autres morceaux de fer dans ces foyers n'en reste pas moins énigmatique.

## LICHTAERT. — UN REPAS DIABOLIQUE.

Un soir de kermesse, vers 1805, Raemaekers, bourgmestre de Lichtaert, se rendit seul au hameau Goor pour s'assurer de la fermeture des cabarets. Arrivé près d'un bois de sapins, il aperçut quatre individus en train de festoyer. Ils rôtissaient des poulets et des lapins et débouchaient des bouteilles de vin. Le bourgmestre qui était très brave, s'approcha et les interpella, leur demandant la raison du choix insolite du lieu de leur festin. Les convives inconnus l'invitèrent à prendre un verre de vin, mais le bourgmestre mis en défiance s'y refusa. — A la fin, ne pouvant s'y soustraire, il se décida à boire en disant «*Om Gods naam*» Aussitôt tout disparut.

## LICHTAERT. — HISTOIRE DE "KABAUTERS".

Il y a bien des années les *Kabauters* ont habité le *Stompenberg in de Steene straat* à Lichtaert. Ils y pénetraient par des trous à lapins et n'en sortaient que la nuit pour travailler. Les cultivateurs des environs se bornaient à placer leur fumier en tas et y déposaient dix centimes. Le lendemain tout le fumier était éparpilé, *was het mest gebroken*. Les Kabauters allaient voler des pommes de terre mais ne prenaient que le strict nécessaire à leurs besoins. On n'a jamais pu en voir un seul.

## CASTERLÉ — DE WALLEN.

A Casterlé les grosses levées de terre, *wallen*, (de *Vallum*) qui nous ont déjà préoccupé ailleurs parce qu'elles enclosent des nécropoles préhistoriques, délimitent les bruyères franches, *vrijheden*. On appelle *vrijheden* des bruyères appartenant à des particuliers et qui sont situées au milieu des vaines patures. (Communaux.) C'est probablement l'origine du *Schot*, (Bloemenschot, Kinsschot, Beerschot, etc.) qui signifie enclos, franc alleu ne relevant que de Dieu et du soleil.

## CASTERLÉ — LE TUMULUS "DU PARTISAANENBERG"

Après quelques recherches nous retrouvons dans la *rulheide* le tumulus fouillé en 1829 par M. De Visser et où aurait été découverte l'urne funéraire conservée à la maison communale. C'est une élévation circulaire, plantée de sapins, d'environ vingt pas de diamètre sur une hauteur de deux mètres au centre. Tout autour se remarque encore une rigole caractéristique presque nivelée, qui révèle une tombelle.

Les fouilles auxquelles nous procédons livrent des débris de charbon de bois et quelques ossements calcinés. L'urne provenant de ce tumulus et qui nous a été montrée à la maison communale a environ 30 c. m. de haut. Elle est en terre fine moulue et recouverte d'une espèce d'engobe lustré qui révèle la connaissance des techniques employées par les potiers indigènes imitant les vases samiens. Elle n'est ni néolithique, ni romaine, ni Saxonne, ni mérovingienne. Elle appartient à la famille des vases Hallstattiens par son profil et son col droit. Mais pour les motifs exposés ailleurs nous ne pouvons la dater comme les vases Hallstattiens de 8 à 10 siècles avant le Christ. Nous sommes persuadés qu'elle appartient à une des peuplades barbares qui viennent s'agglomérer en Campine pendant l'occupation romaine et notamment à une tribu Salienne antérieure à l'introduction du Christianisme. La tradition dit que le *Partisaenenberg* est la sépulture d'un prêtre, suivant d'autres, d'un chef. Autrefois, me dit le vieux paysan que je questionne, tous les soldats devaient apporter une pelletée de terre aux nombreux tertres qui se trouvent dans la *rulheide*. Plus le chef était élevé en grade et plus le tertre était élevé. C'est par tradition que le paysan déclare connaître ce fait et non pas à la suite de lectures.

## LE CHARRETIER ET LA SORCIÈRE

Mon arrière grand père, me conta le vieillard, était charretier et se rendait chaque semaine à Turnhout. Il avait un bon chien de garde qu'il attachait sous sa charrette et qui lui avait déjà rendu bien des services dans de facheuses rencontres. Un jour, qu'il faisait son voyage hebdomadaire il vit au loin un feu très vif et s'ima-

gina qu'une ferme était en feu. C'était bien autre chose. Une forte odeur de souffre se répandit bientôt sur le chemin et son chien tomba mort. Le cheval s'était arrêté en soufflant avec force lorsqu'une sorcière flottant au dessus du sol les dépassa. Reconnaissant une habitante de son village il lui demanda ou elle allait. — « C'est encore trop tôt pour rentrer » répondit-elle et elle disparut. C'était une *heks* qui revenait du Sabbat car elle avait son bonnet à l'envers.

## LE CHRIST ET LE VIEUX MENDIANT.

Près de Louvain il y avait un jour un vieux mendiant qui se rendait en pélérinage à Montaigu. Il se trouvait assis au bord de la route très découragé car il avait faim et soif. Survint un étranger qui lui demanda : *Wie zal u laeven?* qui vous donnera à boire? Qui êtes vous demanda le mendiant? Alors l'étranger mit le doigt en terre d'ou jaillit aussitôt une fontaine : « Je suis le maitre des maîtres ; Vous me voyez mais vous ne me reverrez que lorsque je viendrai vous prendre. » C'était Jésus en personne que le mendiant avait rencontré.

## POEDERLÉ.
## LA SORCIÈRE DE LA KIKESTRAAT.

La *Kikestraat* de Poederlé doit son nom à une singulière aventure. Un habitant de ce village se rendait à pied à Bruxelles pour y prendre service. En chemin il fit la rencontre d'un chat noir qui se mit à le suivre en miaulant. Bientôt le chat se rapprocha du voyageur et lui sauta sur les épaules. Ayant cherché en vain de s'en débarrasser il lui porta finalement un coup de canne qui lui crèva un œil. Arrivé dans son auberge à Bruxelles il ne songeait plus à cette rencontre lorsqu'une femme entra ayant un œil ensanglanté. D'où venez vous la mère? lui demanda-t-il? De Poederlé, répondit la femme ou j'ai perdu un œil « *mijnen eenen kik* ». Cette femme était une sorcière *eene hekx* qui savait se changer en chat.

## CASTERLÉ.
## LE COUTEAU PLANTÉ DANS LA TABLE.

Un trait de mœurs, assurément fort ancien, persiste chez certains batailleurs des environs de Casterlé. Aux kermesses ils se rendent dans les cabarets les plus courus et s'écrient d'un air de défi « *Wie durft er* » qui ose ? en plantant leur coutelas dans la table. Celui qui touche au coutelas est censé relever le défi et accepte le duel — souvent tragique.

Un usage analogue subsistait chez les paysans des environs de Ninove qui, tout en jouant aux cartes, tenaient à portée de la main leur couteau ouvert, piqué sous la tablette en bois de la table.

## THIELEN. — LE TRÉSOR DE MAZEL

Au lieu dit *Rithaag*, à *Mazel*-lez Thielen (Anvers) on a trouvé un trésor renfermé dans des pots. A cet endroit se montrent des apparitions terribles. On y a vu des festins diaboliques nocturnes.

Au Sud de *Mazel* se trouve l'antique *Thielen-Kapel*. A l'Est de celle-ci nous trouvons entre la *Molenberg* colline du moulin et le village de Thielen, les prairies de *Balderyr balderijbeemden* — peut-être de *Balder heide*, bruyère de Balder ou du Soleil.

Au hameau *Prysstraat* existe un ancien pélérinage à *O. L. V. van bijstand*. N. D. de bon secours. La statuette jadis attachée à un piquet fut volée par des habitants de Lille. Elle fut retrouvée dans un taillis de chênes, les voleurs frappés de cécité n'ayant pu la transporter plus loin. (Cf. *Ons Volksleven*, 1894, p. 154).

## THIELEN.
## DÉCOUVERTE D'UNE URNE FUNÉRAIRE

Il existe au musée du Steen à Anvers (n° 141 du catalogue) une urne à anse, en terre noire, trouvée en 1846 dans la bruyère de Thielen.

A l'Ouest du village, près du moulin et sur la limite vers Gierle nous trouvons le lieu dit *Loozijde*, qui signifie côté du lucus. La nécropole à incinération doit avoir existé plus au Nord, au *Rithaag*,

au hameau *Mazel*. C'est un endroit très suspect à cause des revenants et des fantômes que l'on y a vu. On raconte que deux passants attardés y virent une table somptueusement servie entourée de convives qui les invitèrent à prendre place. Ayant accepté cette aimable invite l'un des deux passants dit « Dieu soit loué » et à l'instant tout disparut. D'autres y ont vu un carosse diabolique (le char de Hellia !) Il y a existé une ville. On y a découvert des trésors, etc., etc., (Cf. FRANS ZAND in *Ons Volksleven*; 1893, p. 117).

D'autres lieux — dits de Thielen intéressent la protohistoire. Ce sont le *Hensberg* peut être de *Heidensberg* ou colline des païens. La *Balderij* citée plus haut. Le *Molenberg* à côté du ruisseau — limite *de Klein Cale*, la petite Cale ; les *Callen* sont des nymphes aquatiques. A Thielen il y a des vestiges d'un très ancien château dont l'histoire est inconnue. *De Walraevens*, *de wael*, wallons pour romains (?) et *raven*, morts (?) *raventuin* signifie doodentuin au jardin des morts.

## VLIMMEREN — LE TERTRE "HET KASTEELTJE".

Le tertre, dit "*Het Kasteeltje*", est une élévation complètement entoureé d'eau. La tradition y place un ancien castel dont il ne reste plus aucun vestige. A peu de distance de ce tertre se trouve le lieu-dit "*Het wetschot*" qui a donné son nom à une ferme voisine. Dans le bloc du *Wetschot* se trouve un lieu dit *Het fort* (1).

Un coin réprouvé de la commune de Vlimmeren est le *Paardskerkhof* (cimetière des chevaux) qui se trouve *in den Aerd* près de la limite de la commune de Beersse à proximité du lieu dit *Hondsmortel.*

On raconte qu'anciennement le *brandende herder* (le berger incandescent) venait s'accouder sur la demi-porte de la ferme de Wetschot à Vlimmeren. Il ne causait aucun préjudice, mais à chacune de ses visites les chevaux transpiraient et tremblaient.

(1) Vlimmeren perantiquus est pagus, si sana est interpretatio Godefride Wendelini, qui illum olim *Flemere* nuncupatum autumat, inque es Francorum Saliorum tempestate, Malbergium habitum *Le Roy*, *Notitia Marchienatus S. B. I.* Lib. VIII cap. XIII

*Wetschot* signifie *enclos* de la *loi*.

## POEDERLÉ — HISTOIRES DE SORCIÈRES

Un vieillard de Vlimmeren nous raconte qu'un de ses ascendants passant à minuit près du lieu-dit *den eik* (le chêne), y vit un chat noir se chauffant à un feu de bois.

Il fit à haute voix la réflexion :

*Arm Katje*
*Warmd u gatje.*

A peine eut il prononcé ces mots qu'une multitude de chats sortirent du fourré et se mirent à danser autour du feu « *Poot aan poot* » en chantant :

*Pierke Pemen*
*Arm Katje*
*Warmd u gatje.*

Ce Pemen était natif de Turnhout.

Ce *eik* de Poederlé a d'ailleurs été hanté de tout temps. C'est là qu'une paysanne des environs se rendant au Sabbat, sous la forme d'un chat, eut un œil crèvé par un passant qu'elle voulait entraîner. Depuis cette aventure on lui appliqua ce dicton

*Te Poederle aan den eik*
*Heb ik verloren een Kijk.* (1)

C'était d'ailleurs chose commune à cette époque de voir des sorcières se transformer en chat

C'est ainsi qu'un charretier de Turnhout, arrivant un jour à Vlimmeren, s'entendit interpeller par une commère qui lui demanda des nouvelles de son fils, ajoutant qu'elle avait plus d'une fois mangé de la *suipepap* (Soupe à la bière) avec sa femme.

Cette demande intrigua d'autant plus le charretier qu'à sa rentrée au logis, il apprit que sa femme venait d'accoucher d'un fils. Il questionna tout le monde afin de savoir si une personne étrangère était venue chez lui ce jour ou si quelqu'un avait pu colporter la nouvelle à Vlimmeren. On ne put le renseigner. Seul un petit garçon se rappela avoir vu un chat noir qui avait retiré un tison de l'âtre et

(1) Nous avons entendu une variante de ce conte à Lichtaert.

s'était enfui. C'était clair : la femme de Vlimmeren était une sorcière qui s'était rendue au sabbat avec sa femme.

## LILLE LEZ POEDERLÉ — LE GALGEN BERG.

Il se trouve au S. du village de Lille un groupement toponymique intéressant qui nous fait supposer l'existence d'une nécropole à incinération. *Le galgenberg*, colline de la potence. *Moleneynde*, extrêmité du moulin, le *Schrans*, refuge *hexenstraatje*, ruelle de la sorcière, y sont groupés sur les limites ou les trois territoires de Lille, de Poederlé et de Vorsselaer se réunissent. C'est ce coin campinois que nous avons été reconnaître en Mai 1908 accompagnés de M. Ch. Flameng et M. De Doncker instituteur principal à Lille.

De *Schrans* appelé aussi *château Schrans* est un bâtiment carré élevé, à toiture pointue à double versant. Un des murs latéraux porte la date de 1635, mais l'ensemble entouré d'eau de toutes parts est évidemment beaucoup plus ancien. La tradition dit que c'est un ancien couvent. On raconte de singulières choses sur les caves, très vastes, du schrans ou il se passerait des événements diaboliques.

Près de là, ou se trouve la *hexenstraatje*, au *Moleneynde* se remarquent des dunes d'aspect très sauvage partiellement plantées de sapins.

A côté de grosses levées de terre, évidemment de formation artificielle, nous ramassons des tessons d'une poterie grise assez mince dont un bord de profil saxon.

Nous avons appris par M. Goetschalckx, bourgmestre de Lille que dans ces environs on aurait découvert il y a une vingtaine d'années (vers 1888 (?) des poteries et des monnaies romaines. A proximité de l'endroit ou nous découvrons ces tessons de poteries, existe la chapelle de *O.L.V. van Bijstand*. Derrière la chapelle se trouvent sept stations de sept joies et sept douleurs de St Joseph, dans un jardinet d'aspect assez sauvage. Plusieurs cierges brulent devant la petite chapelle ou personne n'est visible Ce lieu de prière dans un endroit aussi isolé où l'on n'aperçoit à perte de vue que des dunes, des sapins et des bruyères a un aspect plein de grandeur et de mystère. La procession du St Sacrement s'y rend annuellement

de Lille. Les pélerins y sont nombreux en hiver, surtout le soir. Non loin de là, dominant toute la contrée, s'élève le *galgen berg*. C'est une grande colline de 25 à 30 m. de haut d'où on aperçoit tous les clochers des environs.

A la *molenheyde*, nulle trace de moulin, mais on nous montre une élévation où se serait élevé jadis le plus ancien moulin à vent en bois de la contrée. A proximité, au centre d'une clairière de bois de sapins, s'élèvent les perches des deux très anciennes sociétés de tir à l'arc de Lille.

Dans l'ensemble le groupement toponymique de Lille nous a mis sur la trace d'une nécropole protohistorique que nous nous proposons d'explorer à nouveau. Ceci confirme nos théories relatives à la corrélation qui existe entre la toponymie, les légendes et les anciens lucus. A Lille la parcelle où nous trouvons des tessons à profil saxon se trouve dans le voisinage immédiat de la chapelle de O. L. V. van Bijstand. Celle-ci nous apparaît comme une survivance du bois sacré voisin de la nécropole, et il s'y sera probablement, comme en beaucoup d'autres endroits, élevé jadis un arbre à vertus curatives, christianisé par la suite. On expliquerait d'ailleurs difficilement d'une autre manière l'existence d'une chapelle dans un endroit aussi désert. Le *galgenberg* à proximité de la nécropole est une constante en Campine. Qu'il nous suffise de citer Ryckevorsel où la nécropole à incinération est près de la potence de *Galgevoort*; Broeckhem (Limbourg Hollandais) dont le cimetière ou *galgendries* sert comme lieu de supplice à l'époque féodale ; Cuyck ou la colline de la potence recelait une nécropole antique ; Maeseyck ou l'on trouve des urnes cinéraires au *Symkensheuvel* qui est l'ancien gibet ; Heerlen ou l'on a découvert des urnes romaines au *Heeserberg*, ci-devant lieu de supplices ; à Montgautier (Namur) ou l'on découvre en 1856 une nécropole à incinération près du lieu-dit *à la justice ;* à Montenaeken où les juges siégeaient aux trois tombes, sur la tombe du milieu ; à Curange (Limbourg) ou le *Meelberg* (colline du mallum) se trouve situé au lieu-dit *Tombveld* (champ des tombes); à Vlijtingen près de la potence existait une nécropole romaine (?) ; etc., etc.

Dans tous ces endroits nous trouvons la potence sur les limites des territoires des communes. Nous pouvons donc avancer que la potence constituait une dépendance du *lucus* près duquel se tenaient

les réunions judiciaires. Il est d'ailleurs curieux de constater que c'est encore à cet endroit que se réunissent les très antiques ghildes des archers. Il y a la une tradition qui s'est perpétuée à travers les siècles. Mais il est une autre constatation à faire que nous expliquerons plus difficilement. C'est la présence d'un moulin à vent à la plupart de nos nécropoles, Citons Santhoven (Anvers) où l'on trouve des urnes à col droit au *Moleneind*. Grobbendonck (Anvers) où l'on découvre des urnes à col droit au *Moleneynde*. Casterlé (Anvers), urnes au *Molenstraat*. Si l'on tient compte que les premiers moulins à vent ne furent introduits dans nos contrées que vers 1080, il faut bien supposer que l'on à choisi de préférence d'anciennes nécropoles parceque celles-ci se trouvaient généralement sur des champs élevés.

## LILLE SOUS POEDERLÉ — LE DUIVELSHOEK

Le *duivelshoek*, coin du diable, était anciennement hanté. Au *drij schrans*, il y avait une mare gardée la nuit par des chiens noirs. A plusieurs reprises on y a trouvé des noyés que les chiens y avaient entrainés. Depuis qu'un moine de Tongerloo a exorcisé le *Schrans* il n'y vient plus de chiens. Au *trulleken* entre Beersse et Lille on a noyé un prince en temps de guerre. Le surnom de *Krawaten* ou *Kraten van Lille* proviendrait de cet événement (?).

## LICHTAERT – DE SABBAT.

Le Sabbat se tenait jadis entre le village et la Nèthe dans la *steenstraat*. Il s'y trouve actuellement une chapelle et un grand tilleul.

## HERENTHALS — HEXSCHEN THOREN.

A Herenthals se trouvait autrefois près de l'hôtel de ville une tour appelée den *hexschen Toren*. Cette tour a été démolie au XVIII[e] siècle. Il s'y trouvait une potence en fer avec un cabestan par lequel on laissait descendre dans un puits qui se trouvait en dessous les femmes soumises à l'épreuve de l'eau. Celles qui surnagaient étaient réputées innocentes, celles qui allaient au fond étaient coupables (1).

(1) Cf. *Van Gorkom*, *Beknopt Denkbeeld*, Brussel. 1789 p. 244 en note.

Cette curieuse mention des ordalies en Campine nous remet en mémoire un article de M. R. Cirilli -- publié dans le nº du 7 mars 1912 de la *Société d'anthropologie de Paris* — relatif au *"Jugement du Rhin et la légitimation des enfants par ordalie"*.

Il y cite le 46e chant des *Dionysiaques*, dans lequel Nonnus raconte l'épisode de Penthée qui ne veut pas croire que Bacchus est fils de Jupiter... Bacchus s'indigne et répond ainsi — "J'envie les lois qui régissent les Etats barbares des Celtes". Là, pour témoigner l'origine de l'enfant qui vient de naitre, le Rhin, arbitre d'une paternité que rien ne manifeste, proclame l'illégitimité d'un sang inconnu... mais il ne condamne (le Rhin) que le fruit des couches mystérieuses. Il ne perd que des générations illégitimes.

Aristote (Politica VIII, 15 (17), 2) avait déjà écrit que les Celtes plongaient les enfants à leur naissance dans les eaux d'un fleuve. Julien (Orationes II. Epist. XVI, 383) confirme Nonnus "on dit que les Celtes possèdent un fleuve arbitre en dernier ressort de la légitimité de leur descendance.

Ces textes et d'autres que cite également M. Cirilli, doivent faire admettre l'existence ancienne de cette coutume barbare qui dut se pratiquer chez les Galates d'Asie comme chez les Celtes de Gaule et de Germanie et les Celtibères d'Espagne.

Cette espèce d'ordalie consistait donc à confier au fleuve le nouveau né placé sur un bouclier. Le bouclier portant un enfant légitime surnageait.

M. Pirelli rapproche cette coutume de celles des semites. Le roi Sargon l'Ancien n'aurait pas connu son père et aurait été déposé dans une corbeille goudronnée et jeté dans l'Euphrate. Le roi est sauvé par le Dieu du fleuve et s'en fait gloire. De même Moïse (sauvé de l'eau) aurait subi une épreuve analogue.

L'antiquité grecque aurait également connu la pratique de l'ordalie par eau pour assurer la légitimation des enfants de naissance problématique. Le mythe de Persée, née des amours de Danæ et de Jupiter, semble le prouver. La fable d'Ion raconté par Euripide, dit que Créuse accoucha d'un fils qu'elle déposa *comme s'il était voué à la mort* dans les flancs arrondis d'une corbeille d'osier.

Enfin le conte de Sylvia, prétresse de Vesta et violentée par Mars, nous apprend que le roi Amalius ordonna de noyer les deux enfants

(Remus et Romulus). Mais on se borna à déposer le berceau dans l'eau, que le courant charria jusqu'à l'antre de Lupercus. M. Cirilli nous rappelle en passant que d'après Mommsen (*Die Remus legende*, Hermes XVI p. 1) la légende dans sa forme primitive, ne connaît qu'un seul fondateur de Rome.

Romulus aurait été sauvé par ordalie, le dieu reconnaissant ainsi sa descendance. Cette légitimation découlerait de la croyance italiote qui tient ses oracles des fleuves et des sources.

Valère Maxime (VIII, I, 5) raconte que la Vestale Tuccia ayant été accusée d'avoir manqué à son vœu de chasteté transporta dans un crible l'eau du Tibre jusqu'à la maison de Vesta, au Forum.

La Vestale Claudia après avoir puisé l'eau du Tibre et avoir pris le ciel à témoin, fait franchir, à l'aide de sa seule ceinture (emblème de sa chasteté) la barre du Tibre au navire qui transportait le simulacre de Cybèle.

Enfin dans la fable d'Eumathios « *De Hysmines et Hisminiae Amoribus* » (Livre VIII, 7) les protagonistes du récit arrivent à une île, où ils trouvent une fontaine « *Quem Artijcomis jactat sibi esse quod Celtis flumen Rhenus* ». Si des doutes naissent sur la chasteté d'une femme, on la fait plonger dans cette fontaine, la tête couronnée de laurier. Une statue de Diane chasseresse veille sur ces eaux. Si la jeune fille est réellement chaste, Diane ne bande pas son arc, l'eau reste tranquille et la vierge sort de la fontaine avec la couronne. Mais si elle a menti ; si sa virginité n'est plus qu'un souvenir, Diane bande son arc et lance une flèche contre la femme qui se baigne. Terrorisée, celle-ci plie la tête, alors les eaux de la fontaine, tourbillonnant lui enlèvent la couronne et la dénoncent ainsi comme impudique.

Cette dernière fable serait la survivance (en plein XIII^e siècle) d'une coutume préhistorique.

Disons cependant que déjà Michelet (*Origines du droit Français*, chap. I *L'enfant. — Exposition. — Adoption.*) avait établi les rapprochements développés par M. Cirilli. « .... il était rare, dit Michelet, qu'ils se décidassent à tuer leur enfant eux-mêmes. — Ils l'exposaient plutôt, dans la pensée que les dieux voudraient qu'il vécut et sauraient bien le sauver. C'était comme un jugement *de Dieu* sur la destinée de l'innocente créature. On peut croire que le

cœur des mères trouvait bien des moyens d'influer sur ce jugement. Mais la mère eut-elle manqué, la nature s'émouvait et prenait des sentiments maternels. *L'eau refusait d'engloutir l'enfant ;* les bêtes farouches l'allaitaient. Voyez, les histoires de Cyrus et d'Œdipe, exposés dans une forêt ; celles de Persée, de Moïse et de Romulus, abandonnés sur la mer ou sur un fleuve. La pitié, dit Shakespeare, sous figure d'enfant nouveau né.... »

## GIERLE — LE GALGENBERG.

La colline de la potence est une dune peu élevée, plantée de sapins en 1911, qui se trouve à l'extrémité S. du territoire de Gierle. Immédiatement à côté se trouvent les *galgevennen*, mares de la potence et de *galgeakkers*, champs de la potence. A quelques mètres au S. du *galgenberg*, au milieu de l'antique chemin du hameau Beck sous Lille, à Thielen, nous retrouvons un gros caillou en quartzite blanc qui marque les limites des territoires de Gierle, de Thielen et de Lille. A l'E. du *galgenberg* passe une *oude baen*, ancienne route que Huybrights renseigne comme un tronçon du *diverticulum* de Oolen, Herenthals, *zielestraat* sous Poederlé, *galgenberg*, *Veenzijde* et le village de Gierle, puis entre Emeldonck et Loozijde sur Beersse, par les *Wolfsputten* par le village de Merxplas, derrière le *Hofeinde* par le *Drijhoek* sur Zondereygen et Baarle-Duc, vers le Nord.

Les environs du *galgenberg* sont sauvages et déserts. La seule habitation que l'on y rencontre est une masure misérable habitée par Wils dit *Kemel Sus*. Ce fruste habitant de la bruyère ne sait rien au sujet du *galgenberg*. On n'y a jamais rien découvert et aucune légende ne se raconte à son sujet. Les champs avoisinants s'appellent de *Fransche akkers*, les champs des Francs (?) mais ce nom provient, dit-il, d'une famille Fransen.

Il nous raconte qu'à *Mazel* près de la *Thielen Kapel* se trouve la *Riethaag*, bois des joncs (?) qui est reputé pour ses apparitions diaboliques La nuit des passants ont été forcés à participer à un banquet au milieu des bois. Mais le tout s'est évanoui en invoquant le Seigneur. A la *Thielen Kapel* on se rend en pélérinage le 8 Septembre à la *Kapellekes kermis*, pour les maux de tête.

D'après M. van Roey, curé de Gierle, il aurait existé à proximité

du *galgenberg* une *malheide*, bruyère du mallum, un *dingberg* colline du tribunal, un *alvenberg*, colline des *alven* ou nutons. Mais ces lieux-dits notés dans les archives locales sont difficiles à retrouver dans ces immenses biens communaux et ne sont pas renseignés sur les plans cadastraux. Au S. du *Broekzijde* et de la chaussée de Lille à Gierle se trouve le lieu-dit *de Mortels* ou Mortzele que nous retrouvons toujours dans le voisinage des nécropoles à incinération.

Notre conclusion est que des défrichements ultérieurs feront très probablement découvrir une nécropole avec urnes à col droit, entre les *Mortels* et le *Galgenberg*.

Voici quelques autres lieux — dits de Gierle : *Emeldonck*, peut-être tertre ou élévation du ciel (?) *Loozijde* côté du lucus, du bois sacré. *Rondtuyn*, jardin circulaire. *Royen*, le défrichement. *Venzijde*, le côté de la mare. *Putakker*, champ du puits. *Dindongen*, peut-être pour *Dingdongen*, de *Thing*, *Mallum*. *Lilsenpael*, la borne de Lille. *Rechtenboom*, arbre droit ou arbre du droit, du jugement *De Borght*, le château, ou ancienne cure près de la chapelle de Royen. *Drijhouters*, *Zeeschot*, *in de Haag*. *Heieerselbosch*, *Uilebergen*, *Raffedongen*. *Goorheide*, *Grooten doorsteek*, *Vonderbeemd*, *Nachtraven*, *in de Dort* (Thor ?), *Kerkevelden*, *Hemeldonckbrug*, *Schavenbeemd*, *op de grielens*, *De zeven velden*, *in Zweepen*, *in vellekens*. *Osseneersels*, *Kwaadveld*, *de Haag*, *de Leend*, etc. Notons que près de la *Oude heirbaan* sont groupés les *dingdongen* (mâl) les *mortels* peut-être le mortarium et le *Heksenberg* ou *Alfsberg*, colline des sorcières ou des nutons, près du *loozeide*, (lucus).

Gierle est connu par son antique forêt, dite *het groote hout*, qui s'étend vers Vosselaer. C'est probablement une partie du bois de Thor qui donne son nom à Turnhout et où les ducs de Brabant viennent chasser dès le XI^e^ siècle.

A Gierle on sonne chaque soir la cloche à 9 heures. On dit qu'un marchand perdu dans le *Groote hout* entendit sonner l'heure à la tour de Gierle et heureux d'avoir ainsi pu s'orienter, il fit une fondation obligeant le sonneur de sonner chaque soir à 9 heures.

## LÉGENDES ENTENDUES A BAARLE NASSAU.
(BRABANT HOLLANDAIS)

Le *langewapper* est un géant que l'on a rencontré *in de huisvennen* sur la route de Baarle à Chaam. Dans cette direction, vers *Ulecoten* entre la *Schoorscheheide* et *Strumpt* est un lieu dit *de Hel* qui semble être une nécropole. A cet endroit se raconte la légende bien connue de l'homme qui avait déplacé la borne et que l'on rencontre la nuit portant la pierre en disant d'une voix lamentable :

Waar moet ik hem leggen
Waar zal ik hem laeten

« Reportes-le là où tu l'as pris » lui riposte un soir un passant éméché. C'était la réponse que l'ombre attendait pour être délivrée. Depuis on ne l'a plus revu.

Au hameau de *Loveren*, sous Baarle se trouve *het Kasteeltje*. C'est une ancienne ruine contenant des caves spacieuses où l'on prétend que les *Kabauters* ont habité.

## WORTEL-MERXPLAS LA BORNE « DE WITTE KEY ».

Les cartes du département de la guerre renseignent au Nord du hameau de Stackheuvel sous Wortel dans le voisinage du pont de Baerle (Baerlesche Brug) à l'extrême limite N. de la frontière Belge un lieu-dit *de Witte key*. Soupçonnant l'existence de quelque mégalithe nous avons recherché dans l'immense bruyère qui sépare les hameaux de Castelré et de Ginhoven, le caillou blanc quasi inconnu dans la contrée.

A l'extrémité d'un chemin de terre partant du heykant sous Merxplas, sur une petite élévation appelée de *Kiewitsberg* dans le voisinage des prairies de la Mark supérieure, loin de toute habitation, se remarque un bloc en grès blanc planté verticalement dans le sol. Il semble avoir été brisé à une époque déjà ancienne et ne dépasse la terre que d'environ trente centimètres. Ses autres dimensions sont d'environ 15 × 12 centim. Quelque chasseur y a gravé ses initiales sans autre trace d'ornementation. C'est une antique borne qui marque le point d'intersection des frontières de Baerle Nassau,

Wortel et Merxplas. Entre la borne, que l'on dit exister depuis des siècles et le textre du *Vosenberg* sous Ginhoven — textre que nous, considérons comme une ancienne motte féodale, se trouve *de toerstraat* qui rappelle le *circumducere*, *peragrare*, *cavallicare*, chevauchée des vieillards pour la visite et le renouvellement des bornes. Ces circonstances spéciales ainsi que le voisinage du rivelet la Marck (*limes*) et du village de Merxplas source de la Marca, nous font accepter la tradition qui attribua une très haute antiquité à ce petit monument.

Copie d'un manuscrit du Notaire F. Vissers
Conservé à la maison Communale de Casterlé.

—

# Over de Urnen of lykpotten te Alphen en elders ontdekt.

(Ziet Heylen 1793, te Mastricht gedrukt.)

---

1° naar gevoelen van Wendelinus bestond Alphen reeds ten jare 422. echter is het bewezen dat dit dorp ten jar 711 aen den H. Willibrordus, door Engelbertus wird geschonken : het Christen geloof was daar reeds in voegen.

2° annis 1770 en 1792 zyn er te Alphen, tusschen de Pastory en windmolen negen urnen ontdekt; de grootste 1 ½ voet hoog en omtrent 1 voet breed was begraven in eenen berg 6 a 7 voeten hoog en 200 voeten in den omtrek : het zyn aardepotten van geel kleur, slegt gebakken. te Alphen vind men nog overblyfsels van een Romynsche Steenbaan komende van Bavay, gaande ter regter zyde nevens Bergen (: Mons : door Belian, St Denis Cauche notre Dame, latende Enghien lings door Asch, Ruisbroek, over de Rupel, Antwerpen Hoogstraten etc. na welk in twee armen de eene lydende naar Utrecht de andere naar Dordrecht.

3° de heer Heylen verneemt dat de ontdekte potten niet van de Romynen maar wel van onze oude hydensche voorvaderen zijn, ja dat deze ouder zyn dan de inrukking der Romynen en dus zoude deze van voor de geboorte Christi bestaan : hy geeft voor reden, onder andere, – dat de lykpotten der Romynen by dewelke de konsten bloeiden, van net fatsoen, boven enger als in het midden, van goede aarde of kly, wel bewerkt en gebakken en met hun open naar den Hemel geplaatst, in regelmatige opgeworpene tomben of hoogtens zich bevinden, terwyl onze voorvaderen tot aan de vierde eeuw : (later by de salische en andere wetten verboden), hunne dooden ook verbranden, en de asch en beenderen in slegt bewerkte, oneffen, gehult en gebulte potten, van boven breeder

als van onder en met het open naar beneden geplaatst, begraafden, in kleine tomben onregelmatig met aarde of russen opgeworpen : alzoo waeren de ontdekte potten te Alphen die enkel met asch en verbrande beenderen gevuld waeren, daar men by de Romynsche veelmalen vind een steene lamptie, een traanflesje, eene waterkan voor het lichaam te lijken gediend hebbende, eene Ciborie of steene schoteltje, een kleine degen of lance, eenen penning en eenige perels of ander lyf ciraet.

4° Voor en omtrent 1790 zyn er ook lykpotten ontdekt te Rethy, Desschel, Moll, Baelen, Meerhout, Gheel, Oolen en Grobbendonck : in Meerhout zyn *Romijnsche* Urnen herkend onder de ontdekte, te Meerhout in zekeren zandberg, den *Alven berg* genaamd : Alven waren de zoo gezegde *Klabautermannetjes :* zouden men meer als vyftig Urnen gevonden hebben, meest alle ongengt, in stukken geslagen. Soortelijke bergen genaamd *Alven*, *Alf*, *Alster*, en *Alsberg*, bevinden zich te *Rethy*, *Moll*, *Baelen*, *Casterlé* en *Westerlo* bij den windmolen.

Woensdag 23 Juni 1830 is er te Casterlé westwaerts de Rulle 8 ellen van de scheilinie met Lichtaert, circa 100 ellen noordwaarts het rullegat, 22 ellen westwaarts den Rulloop, van het punt daar thielenvoetweg over den loop kruist en 22 ellen van het einde der midde dreef op een hoogte bygenaamd Partizaans berg, van circa 1 1/2 El boven grond, houdende in middelyn omtrent 17 Ellen of 50 Ellen in omkring, Eene *Urne*, lykbus of pot gevonden, gevuld met asch en verbrande Beenderen : eenige hout kolen bevonden zich in de nabeiheid van den pot beide circa 5 palmen onder aarde : de pot is van zwart of hoogdonker kleur, breed in ronde aan den voet 300 strepen, aan den middebuik 1000 strepen of een Elle, hoog van den voet tot op den midde buik 200 strepen, boven de midde buik 50 strepen ; ronde, boven den midde buik tot aan den tweedenlyst 780 strepen -- Op het breedste van den middenbuik, daar de vermindering begint, vertoont zich als een uitspringende kant, van welken de ronde, op eene hoogte van 5 duimen of 50 strepen zich vermindert van 100 tot 78 —, dan vertoont zich wederom een uitspringende kant, naar welken de pot by vorm van vaas schynt op te gaan, maar dit boven deel was verduurt en is in stof vervallen, de pot schynt van goede kly gemaakt, is effen, wel gebakken, en als met een donker vernis of verlootzel bekleed : de stof onder het vernis, is wit ; de plaatzing was, in het middepunt van den Berg, met het open naar den hemel.

VERHAAL der wijze op dewelke boven aangeduide Urne ontdekt is geworden.

— Naar de overlevering van hunne voorzaten verhalen onze ouderlingen dat zekeren persoon, bijgenaamd *Partizaan*, van Lier geboortig, ter oorzake van zijn ongepast huwelijk, in wanhoop vervallen, omtrent het jaar 1700 à 1710 zich krankzinnig door den strop smoorde, in het huis thans behoorende aan Cornelis Van Ballaer, staande schuins over de nieuwe school in de Zuid lyn der straat : een kruis in den Gevel, op

den zolder van gemeld huis, tot gedagtenis van het geval geplaatst, bestaat heden nog.

naar het gebruik /: hatelijker memorie :/ der Eeuw, weigerde men alsdan de begraafplaats aan de *Eigenmoorders* ; deeze werden tot afkeer, op een sledde geleyd en langs alle de bewoonde deelen van het dorp rond geslepen, dan in een mik gehangen en tot aas der Roofvogels en andere vleeszugtige dieren verlaten.

Op dezelfde wijs wird onzen treurlottigen partizaan behandeld, men heeft het dood Lichaam op het beroepen bergje omtrent het rullegat, nabij de scheid lyn met Lichtaert, in een mik gehangen (1), edoch, by bezondere gunste, door geld gekogt, is het dood Lichaam, korts er na, by de mik mogen begraven worden, maar de mik is ter plaatz moeten blijven staan. Men heeft de grafstede later genaamd *Partizaans Berg.*

—. Als men in Juny 1830, het westdeel der Rulheide, langsheen de scheidlyn met Lichtaert, voor rekening der gemeente Casterle bewerkte, om in mast te bezaden, ontdekte men op bovengenaamde grafplaatze, met de overgeblevene beenderen, het onder Eind / : een dik stuk Eikenhoud : / van de vlekkige mik.

Om aan de grafstede van den ongelukkigen Partizaan een meer bewyzende geheugen te laten, dede ik de overblyfsels verzamelen om in het middenpunt van den Berg begraven te worden, ik gaf bevel van den berg, met een gragt in cirkel te omgraven, ik bezaayde denzelven met eene vremde soort mastzaad, in het midden punt, voor de begraafplaats der Beenderen afgeteekent, ontdekte men in het uitgraven den bewusten lykpot of Urne die men zoo ten aanzien van het maaksel als door de wyze der plaatzing, oordeelt eene Romeinsche lykbus te zijn.

daar het eene oudheid aanduid en dat de traditie nog het menschen geheugen ons geene ontdekking van Urnen in Casterle, Lichtaert, Thielen, Lille, Gierle &a doen geheugen, heb ik den pot bestemd om ter Secretarye van Casterle bewaard te worden. Gaarne zoude ik, tot dubbele geheugenis, eenen treurwillig, ter plaatze planten, maar den slegten grond doet verdagten dat hy er niet zal groeien ; dus ben ik voornemens in het aanstaande yroeg jaar den treurwillig te doen vervangen door Een *Accazia* of door een *Asdoorn*, beide hier weinig bekend.

de ontgraving der *Urne* is in myn tegenwoordigheid, ten bywezen van Francis Agemans, Secretaris der gemeente, door Jan B$^{t}$ Stappaerts, winkelier, opziener van het werkvolk, Henrik Melis en Frans Smeyers, daglooners, geschied.

(1) Ce naïf récit qui date de vers 1820, nous démontre une fois de plus que le gibet s'élevait sur un tumulus à proximité de la limite du territoire.

## PARTIZANEN

Men noemde Partizanen, de gelukzoekers of waaghalsen, die genen, welke de fransche, Pruissische of andere krygbendens, omtrent 1700 hier heerschende, vrywillig, ten einde van eenige stoute daden, in dienst volgden.

den 8e July 1830 de circulaire gragt romdom den bewusten partizaansberg gravende, heeft men nog in dezelve ontdekt eenige stukken van eene gebroke Urne; de stoffe en de vorme schynende dezelve als die der urne, edoch slegter uitgewerkt; men heeft geene Beenderen by de stukken ontdekt, en deeze zyn verzameld en by de urne geplaatst.

Een ander Bergje circa 40 Ellen west noordwaarts van het voorgaende by de scheilyn, op den grond van Lichtaert gelegen dede ik doorgraven; men ontdekte in hetzelve eene partye boskolen maar niets anders: dit laatste Bergje ook in ronde opgeworpen is kleiner als den bewusten Partizaansberg. (1)

## VAN EENEN TWEEDEN OPSTELLER (ander geschrift):

ten Jaere 1844 den 5 Augusti wird de volgende ontgraeving gedaan ter streke in de tegenwoordigheid van B. Meses, schepenen, van Frans Pullemas, veldwagter, door den heer Prosper Cuypers, corresponderend lid van de Accademie van oudheidkunde van België, van de Koninglyke societyd van Oudheidkunde van het Noorde, van Koppenhagen, van Bonne, etc. etc.

N° 1. – Rulheide wyk F N° 480, 34 meters oostwestwaerts den Rullenloop op den voetpad naer Thilen een klyne van aerde gebakke *Urne* naer forma van een groot zoutvat met de opening naer het zuidwesten 50 centimeters onder den grond, veele boskolen veele beenderen, tumulus hoog 50 centimeters op eenen afstand van 73 meters van de in 1830 bevonden *Urne*.

N° 2. — Tumulus hoog 50 centimeters 12 meters afstand in de noordwestelijke rigting van N° 1, veele beenderen en boskolen zonder *Urne*.

N° 3. — in de noordwestelyke rigting van N° 1, 8 meters afstand van

(1) Opgesteld door Martin-François Vissers, geboren te Wachelderzanden den 15 Maart 1773 overleden te Casterlé den 27 July 1834, notaris te Turnhout en Burgemeester van Casterlé.

N° 2, tumulus hoog 25 centimeters op eene diepte van 50 centimeters, veele asch boskolen en beenderen zonder *Urne*, waer tusschen eene gebroke kruiswegs over elkander gelegen kopere hoofdciraed gevonden is. (get. Vissers.

Louis STROOBANT.

*Merxplas, Décembre 1915.*

# Balthasar Mathysens

## peintre anversois du XVII[e] siècle.

En 1913 je publiai dans les *Arts anciens de Flandre* une étude sur la Dernière Cène de Balthasar Mathysens, conservée dans la Bibliothèque de la Soperga. C'est une grande toile de 5 m. de largeur sur 2 m. de hauteur, peinte en 1657 pour l'Ermitage de Turin, dit alors di Pecetto (Eremo di Camaldolesi) laquelle fut payée à l'artiste 545 lire et 10 soldi. L'artiste s'est inspiré de la Dernière Cène peinte par Rubens en 1632 pour l'autel de la Confrérie du Saint Sacrement de l'Eglise St. Rombaut de Malines, conservée actuellement au Musée Brera de Milan.

A l'occasion de mon étude, M. le Comte Baudi di Vesme, directeur de la Pinacothèque de Turin, me fit l'honneur de compléter mon travail en faisant connaitre divers documents inédits relatifs à Mathysens et en attribuant au peintre anversois deux tableaux. Il publia sa notice dans les Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino.(1) Les Atti ne se trouvant pas dans toutes les mains, j'ai cru utile de résumer en peu de mots les résultats obtenus par les savantes recherches de M. Baudi di Vesme

Mathysens appartient à ce groupe assez nombreux de peintres flamands du 16[e] au 18[e] s. qui séjournèrent et travaillèrent en Italie et dont le premier fut Juste de Gand (Joos Van Wassenhove) lequel vécut à Urbino et y peignit, entre autres, de 1472 à 1474 la célèbre Dernière Cène, conservée au Musée du palais ducal d'Urbino (2). Souvent leur nom seul nous a été conservé dans les

(1) *Baldassare Mathieu, pittore di Anversa*. Atti, vol. 49. 1914.

(2) Cf. mon étude Justus Van Gent, publiée en 1910 dans Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, p. 503—578. . 8°. Je l'ai traduite en français et publiée dans les Arts anciens de Flandre en 1911 avec un appendice par Morton H. Bernath, fol. de 60 p. 5 phot. dans le texte et 9 pl. Je compte publier sous peu un supplément à cette étude.

*Liggeren* sans qu'aucune de leurs œuvres ne nous soit connue, d'autrefois leur nom même ne nous est pas parvenu et leurs tableaux restent classés dans les catalogues des musées de l'Italie sous l'indication de *scuola fiamminga*. Aussi suis-je convaincu que des recherches faites dans les archives de la Péninsule nous feraient connaître plusieurs artistes flamands inconnus jusqu'à ce jour et permettraient d'identifier un certain nombre de leurs œuvres. Je ne saurais assez le dire : c'est en Italie et en Espagne que se trouvent les éléments pour compléter l'histoire de notre art national.

Balthasar Mathysens, connu à Turin sous le nom de Mathieu — plusieurs de nos peintres en effet transformèrent leur nom flamand pour le rendre plus facile à prononcer par les Italiens, - fut reçu maitre de la Gilde de S[t] Luc d'Anvers en 1647 et fut *wynmeester*, c'est à dire fils de maitre, et s'établit à Turin vers l'année 1650 où il fut nommé le 30 janvier 1651 peintre de la cour du duc Charles Emmanuel, fonction qui lui valait un traitement annuel de 2000 livres d'argent. A sa mort arrivée en 1658 il fut remplacé comme peintre de la cour par Jean Miel, originaire des environs d'Anvers, lequel mourut en 1664 à Turin. Balthasar dût bientôt être considéré comme un peintre éminent car l'*Archivio della Compagnia di San Luca in Torino* nous apprend que en 1658 il était *priore* de la *Compagnia* et qu'il mourut l'année de sa présidence.

Il ne travailla donc que pendant huit ans à Turin et mourut à un âge peu avancé. Supposons qu'il ait eu 30 ans lorsqu'en 1647 il fut reçu maitre de la Gilde de St-Luc à Anvers, on peut placer la date de sa naissance vers les années 1617 et il sera mort à peine âgé de 41 ans.

En dehors de la Cena peinte pour l'Ermitage de Turin, des documents reproduits par M. Baudi di Vesme nous renseignent sur d'autres œuvres de notre maître. C'est ainsi qu'il peignit en 1655 pour le duc deux grands tableaux pour lesquels il obtint la somme de 675 livres; seulement le document de l'*Archivio Camerale* ne nous apprend ne pas ce qu'ils représentaient.

Pour l'Ermitage il peignit en 1657 deux tableaux représentant Saint-Benoit et Saint-Rombaut pour lesquels on lui paya le 19 septembre 1657 la somme de 97 lires 15 sous. Ils furent probablement mis aux enchères lors de la vente du mobilier du couvent en 1809.

La même année 1657 le prince Emmanuel Filibert de Carignano lui paya 25 doublons pour un portrait équestre du duc Charles Emmanuel II. Seulement l'on ignore ce que ces œuvres sont devenues.

On peut lui attribuer aussi, comme le propose M. Baudi di Vesme, deux grands tableaux placés aux côtés de chœur de l'Ermitage de Cherasco. Ayant travaillé pour les Frères ermites de Turin il était tout naturel que d'autres ermitages, et notamment celui à Cherasco, aient fait des commandes à Mathysens.

Il y a encore heureusement d'autres œuvres existantes que la Cena de la Soperga, qu'avec grande probabilité on est en droit d'attribuer à notre maître anversois.

Dans le palais de chasse du duc Charles Emmanuel II *(Venaria reale)* il y avait un salon dit *Reggia di Diana* dans lequel étaient appendus aux murs dix grands tableaux représentant des cavaliers et des amazones en costume de chasse. Ils ont été gravés sur cuivre par Giorgio Tasnière et ces gravures sont reproduites dans un livre sur la *Veneria reale* de 1672 que cite M. Baudi di Vesme.

Sous chaque gravure se lisent le nom du personnage représenté et, en abrégé, celui du peintre qui a exécuté le portrait. D'après ces indications un des dix tableaux fut l'œuvre de Jean Miel, ce peintre des environs d'Anvers qui remplaça Balthasar comme peintre à la cour et deux furent exécutés par Mathysens.

Le château ayant été saccagé et en partie incendié par les troupes de Catinat, comme nous l'apprend une lettre du 2 octobre 1693, tout ce qu'on put sauver fut emporté à la hâte à Turin. Après la guerre les dix tableaux finirent par être déposés au château de Moncalieri, où, par suite de certaines circonstances, relatées par M. Baudi di Vesme dans sa notice, il n'en reste actuellement plus que six. De ces six un est un travail de Mathysens, si l'on s'en réfère aux indications fournies par les gravures de Tasnière. Il représente les marquises di Caluso et di Rodi. Cette identification est corroborée par une comparaison avec la Cena de la Soperga. On y reconnaît aisement le faire d'un même artiste. Les ressemblances sont nombreuses et l'on constate que le peintre réussit mieux à draper les personnages qu'à exécuter leurs portraits. Le

portrait semble avoir été le côté faible de notre artiste alors qu'il réussit fort bien à peindre les chiens qui sont des plus vivants et admirablement bien rendus.

L'autre tableau de Mathysens, reproduit par le graveur Tasnière, représentant le duc Charles Emmanuel II et sa mère Christine de France, ne se trouve plus à Moncalieri et l'on ignore ce qu'il est devenu. Il se fait donc que de Mathysens nous possédons deux tableaux, la Cena de la Soperga et les portraits des deux marquises de Moncalieri. Un troisième tableau ne nous est plus connu que par la gravure de Tasnière. L'examen de ces œuvres prouve que Mathysens était un artiste de mérite dont les œuvres furent fort estimées à Turin. Quoique mort bien jeune, il donna des preuves nombreuses de son talent artistique et de sa grande et consciencieuse activité.

ADOLF DE CEULENEER.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Séance du 7 décembre 1919 . . . . . 5
Séance des Membres titulaires du 7 décembre 1919 . . . . 7
Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque, pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920 . . . . . 8
Compte-rendu annalytique des principales publications parvenuues à la bibliothèque, pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920. par M. FERNAND DONNET . . . . . 14
*Note bibliographique sur les Tapisseries*, par M. FERNAND DONNET. . 22
*Discours* par M. JOS. CASIER . . . . . 31
*Le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck*, par JOS. CASIER. . . . . 53
*Notice nécrologique sur M. Frans Van Kuyck, membre titulaire*, par M. EMILE H. VAN HEURCK . . . . . 62
*Les nécropoles à incinération de Casterlé (Anvers)*, par M. LOUIS STROOBANT . . . . . 69
*Balthasar Mathysens, peintre anversois du XVII^e Siècle*, par M. ADOLF DE CEULENEER . . . . . 101


**La correspondance adressée à l Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs.** par an — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

II

NINOVE
IMPRIMERIE ANNEESSENS

1920

# TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte : La feuille de 16 pages :* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 | centimes |
| » velin | 30 | » |
| Couverture non imprimée | 10 | » |
| » imprimée | 20 | » |

*Titre et faux-titre :*

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 | centimes |
| » velin | 30 | » |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Brochage :* | par feuille | 10 | centimes |
| » | Encartage des planches : par planche (sans engagement) | 10 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

II

IMPRIMERIE ANNEESSENS

NINOVE

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 FÉVRIER 1920.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Fris, Soil de Moriamé, Kintsschots, Van Heurck, Coninckx, Stroobant, Destrée, Hulin de Loo, Blomme, Saintenoy, Willemsen, De Ceuleneer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 7 Décembre 1919 est lu et approuvé.

Pour remplacer M. Cloquet, membre titulaire décédé, sont présentés les candidatures de trois membres correspondants regnicoles.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole vacantes pour suite du décès de M. Combaz, de la démission de M. l'abbé Warichez et de l'élection qui aura lieu pour pourvoir au siège de M. Cloquet, neuf candidatures sont présentées.

M. Soil de Moriamé fait remarquer que le prix excessif des moyens de transport et de la vie d'hôtel justifierait en vertu d'un article du réglement, l'octroi aux membres d'un jeton de présence. Cette proposition soulevant des objections, il est décidé que le bureau examinera la question et fera connaître son opinion dans la prochaine réunion.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
PAUL BERGMANS.

## SÉANCE DU 1 FÉVRIER 1920.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Fris, Soil de Moriamé, Kintsschots. Van Heurck, Coninckx, Stroobant, Destrée, Hulin de Loo, Blomme, Saintenoy, Willemsen, De Ceuleneer, membres titulaires.

MM. abbé Philippen, Visart de Bocarmé, Bautier, Buschmann, Bernard, De Bruyn, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Comhaire, Matthieu, de Behault de Dornon, de Pauw, Geudens, membres titulaires ;

MM. Tahon, comte d'Aerschot, membres correspondants regnicoles ;

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 Décembre 1919 ; il est approuvé sans observations.

Il est donné connaissance de lettres de MM. Prou, Thiollier, Clephan, Banchereau, Prod'homme, Reinach, Deshoulières, Blair, Rovere, Martha, Cagnat, Lalance, Urquhart, de Llano, Welter, Baudi di Vesme, Roosval, Bauchoud, qui remercient l'Académie pour leur nomination de membre correspondant étranger.

*The Society of antiquaries of Newcaste upon Tyne* envoie un extrait imprimé du rapport de son bureau pour 1919.

M. de Behault de Dornon fait connaître qu'en dressant la bibliographie jointe à la biographie du baron de Borchgrave, il avait omis une communication faite en 1915 à l'Académie royale et portant pour titre : *Les origines de l'état indépendant du Congo*. Pris pour notification.

L'Académie Arabe à Damas demande l'échange de ses publications contre celles de notre Compagnie. Cette proposition est acceptée.

Le président fait connaître que depuis la dernière séance l'Académie a eu le regret de perdre deux de ses membres : M. L. Cloquet, membre titulaire, décédé à Gand le 11 Janvier 1920 et M. P. Combaz, membre correspondant regnicole,

mort à Bruxelles le 9 Janvier 1920. Il fait en termes émus l'éloge des défunts et exprime les regrets unanimes que cause leur mort.

M. Bergmans prend ensuite la parole pour remercier tous ceux qui pendant son année de présidence l'ont aidé dans sa tâche. Il se félicite d'avoir pour successeur M. Joseph Casier qui par son caractère et son érudition était en tout point digne de diriger en 1920 les travaux de l'Académie.

M. Joseph Casier prend place au fauteuil présidentiel. Il remercie M. Bergmans des paroles qu'il vient de lui adresser. A son tour il se fait l'écho de tous ses confrères pour exprimer la reconnaissance qu'unanimement tous ressentent pour la courtoisie et l'érudition dont M. Bergmans a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

M. Casier donne ensuite lecture du travail qu'il a consacré à l'*Iconographie médiévale*. Il pose pour principe que dans les questions d'art les connaissances techniques seules sont insuffisantes, qu'il faut être pénétré de conscience historique, que le diletantisme doit être absolument négligé pour faire place à des éléments d'appréciation solides et justifiés. Même dans les questions en apparence les plus faciles, les hypothèses ne peuvent être admises, il faut chercher la solution en utilisant des guides sûrs et fidèles. Dans cet ordre d'idées les ouvrages que M. Male a consacrés à l'art religieux en France au XIII^e^ siècle et à la fin du moyen-âge sont précieux. On peut y étudier l'art médiéval reproduisant les aspects successifs du christianisme, s'initier au symbolisme de l'iconographie, suivre les transformations diverses du culte. M. Casier énumère quelques-unes de ces évolutions les plus typiques, telles la représentation de la figure du Christ, le culte marial, les attributs des saints, d'autres encore. Il développe les causes de ces transformations et remonte à leurs sources. La mentalité populaire, l'influence du théâtre religieux, en collaboration avec certaines sources manuscrites et avec l'action sentimentale provoquée par l'ordre franciscain, les éclaire et les explique. L'iconographie médiévale bien comprise provoque indubitablement l'émotion idéale, et une admiration profonde. Le discours du président sera publié dans le bulletin.

M. Casier donne ensuite lecture de l'ordre du jour voté par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand préconisant la reconstruction à leur ancien emplacement des halles et

de l'église de St Martin d'Ypres détruites par les allemands. Il demande à l'Académie de s'associer à ce vœu.

Cette proposition soulève une discussion à laquelle prennent part en sens divers MM. Saintenoy, Hulin de Loo, Fris, Bergmans, Stroobant, De Bruyn, Bernard, Buschmann. L'assemblée décide finalement à une forte majorité d'adresser une lettre à M. le Ministre de l'Intérieur pour appuyer la proposition de la société de Gand.

M. De Ceuleneer fait connaître quelques tableaux qui existent encore en Italie et qui sont attribués à un artiste flamand appelé Mathieu et qui n'est autre que l'anversois Abraham Matthyssen qui s'établit à Turin vers 1650. Quoiqu'il mourût jeune, son œuvre est cependant considérable ; malheureusement bon nombre de toiles dues à son pinceau ne sont plus connues que par des documents d'archives et devraient encore être recherchées et identifiées. Cette communication sera imprimée dans le bulletin.

M. Destrée soumet une série de reproductions photographiques des pages principales d'un vieux manuscrit conservé à Barcelone. Son origine flamande est indubitable. Il s'apparente par son illustration à ces œuvres qui furent exécutées à Bruges où à Gand, tels le bréviaire Grimani, les miniatures des Horrebouts. Certaines pages semblent même trahir une main féminine et feraient songer à l'intervention de Suzanne Horrebauts. Le livre d'heures de Barcelone a été exécuté pour Henri VIII dont le monogramme et le blason figurent sur certaines pages. Il serait à souhaiter que ce précieux manuscrit puisse entrer dans une collection officielle belge.

M. Bautier présente la biographie d'un des quatre peintres Horemans, de Jean-Jacques Horemans II, né en 1714 et mort en 1790. Nombreuses sont les toiles qu'il exécuta ; elles sont consacrées à la représentation d'anecdotes bourgeoises, de scènes de galantes compagnies dans le genre de Palamedes, de portraits et de groupes de famille. Son talent, sans être transcendant, est agréable et dénote une certaine facilité, comme le prouvent les nombreuses photographies que M. Bautier fait circuler et qui représentent des toiles conservées dans certains musées et dans des collections particulières du pays et de l'étranger.

La séance est levée à 5 1/4 heures.

*Le Secrétaire*, FERNAND DONNET.

*Le Président*, JOSEPH CASIER.

# *Le Carillon d'Eename*

En 1914, nous avons publié dans les Annales du Cercle archéologique et historique d' Audenarde une notice sur *Les anciennes cloches d'Eename.* On croyait généralement que le carillon de l'abbaye d'Eename près d'Audenarde avait été détruit à la fin du XVIII^e^ siècle, et les écrivains qui relataient sa disparition la déploraient, car les nombreuses cloches qui en faisaient partie constituaient une des œuvres les plus parfaites de l'atelier des frères Hemony, les célèbres saintiers lorrains qui s'établirent au XVII^e^ siècle dans les Pays-Bas.

La perte n'est toutefois pas aussi complète qu'on le présumait. Déjà en 1898, M. Jos. Berthelé, dans une brochure consacrée à *La cloche italienne de Charly et les cloches hollandaises de Saulchery,* signalait la présence dans cette dernière localité de trois cloches qui avaient appartenu au carillon d'Eename et qui portaient la signature de P. Hemony, accompagnée de la date de 1660. L'une de celles-ci, la plus grosse, avait été refondue en 1886.

Grâce à des renseignements qui nous furent fournis par M. Tartière, auteur d'un travail sur *Un joli coin de la Champagne viticole — Saulchery, Le Pont, Monthoisel,* nous pûmes consigner dans notre notice imprimée à Audenarde, des renseignements précis au sujet de ces trois cloches.

Elles avaient été achetées en l'an XII à Paris, chez un marchand de vieux métaux, par la municipalité de Saulchery. La plus grosse, dédiée à la Vierge, portait, outre quelques images pieuses, les blasons de l'abbaye d'Eename et de l'abbé Antoine De Loose. La seconde, appelée S^t^ Jean-Baptiste, était ornée des mêmes blasons accompagnés de devises et du nom de Ferdinand Sersanders. Une décoration identique, suivie cette fois des noms de Louis Sersanders et du percepteur De Greert, était inscrite encore une fois sur la plus petite cloche.

Dans son ouvrage : *Cloches et fondeurs de cloches,* M. Louis Regnier signalait également deux cloches portant le nom de P. Hemony et la date de 1677, qui appartiennent à l'église

de Toutainville (Eure) et qui proviennent évidemment du même carillon.

Voici maintenant que le même auteur, dans un récent ouvrage : *L'église de Marais-Vernier, son vitrail du XVI^e^ siècle, sa cloche épave du carillon d'Eename,* nous apporte l'intéressante description d'une cloche qui encore une fois a appartenu à Eename.

Cette cloche, qui a un diamètre de 88 centimètres, est ornée autour du cerveau, d'une double frise : l'une composée d'élégants rinceaux au milieu desquels s'aperçoivent de gracieux angelots, qui jouent de divers instruments, l'autre formée de palmettes juxtaposées. Sur les flancs ont été coulés les deux blasons que nous avons déjà rencontrés sur les autres cloches ; ils sont encerclés dans une couronne de feuillage coupée de quatre roses. Le premier est celui de l'abbaye, portant le pélican dans son aire, nourrissant ses jeunes de sa chair ; il est sommé d'une mitre et d'une crosse, et accompagné de la devise : *Diligite alterutrum. Eename.*

Le second blason, également sommé d'une mitre et d'une crosse, est celui de l'abbé De Loose. Cette fois les billettes qui le meublent sont disposées 5.4.5.4. Sur un listrel se lisent ces mots : *Caute nec dolose.*

Au-dessus du cimier, à l'intérieur de la couronne, se retrouvent les lettres *A. E. M. — S. S. E.* que nous n'avons pu déchiffrer et que très judicieusement M. Louis Regnier a pu lire comme suit : *Abbas exempti monasterii Sancti Salvatoris Eenamensis.*

La cloche porte une longue inscription qui se déroule autour du cerveau ; en voici le texte :

† *Ave et vive Joseph fili David juste vir Mariæ Virginis de qua natus est Jesus. Sancte Joseph pater Jesu Christi ora pro Antonio De Loose peccatore nunc et in hora mortis suæ. P. Hemony fec : A° 1677.*

Cette cloche n'appartient à l'église du Marais-Vernier que depuis 1804 ; elle lui avait été offerte par les habitants qui l'avaient acquise. Il fut sans doute procédé à cette occasion à un nouveau baptême, car il lui fut donné un nouveau nom, comme l'atteste l'inscription suivante qui fut gravée au pointillé sur les flancs :

† *Ie été donnée à leglise par les habitans de la paroisse du Marais en 1804*

*ie porte le nom d'Adelaïde nommée par Mr Victurnien Bonnavanture Victor*

*de Rochechouart de Mortemart et par Md Adelaide Marie Cel ste de Nagu de*

*Mortemart. Mr Lenormant desservans actuelle. Glatigny Maire Pivain.....* (reste illisible.)

Cette cloche n'est pas la seule dans ces parages, qui provienne de l'abbaye d'Eename. Dans son travail, M. Louis Regnier en cite encore cinq autres. Elles se trouvent : deux à Toutainville, une à Saint-Symphorien, une à Notre Dame de Pontoise et une à Massy près de Palaiseau (Seine et Oise).

Nous croyons intéressant d'emprunter à M. Regnier, le texte des inscriptions qui furent coulées sur ces deux cloches.

La cloche de Massy, que M. de Guilhermy avait déjà fait connaître (1), porte l'inscription suivante :

† *Ave et vive Jesu salvator mundi miserere et salva Antonium De Loose abbatem hujus monastérii sancti Salvatoris Eenamensis.*

*P. Hemony fecit Amstelodami.*

Aº 1677.

La cloche de Toutainville, qui en diamètre mesure o$^{m}$79, est pourvue d'une inscription conçue comme suit :

† *Inter natos mulierum non surrexit major castissimo Joanne Baptista. Ora pro nobis. P. Hermony fec* :

Aº 1677

A Saint-Symphorien, la cloche ne mesure que o$^{m}$73 ; sur sa robe peuvent se lire ces mots :

† *Gloria filio qui redimit Ant. Deloose. Abb. 39 hujs exemp. monriis. Salvato. Eenamen 1660.*

Toutainville possède encore une cloche de même provenance, comme le prouve l'inscription :

† *S. S. Maria Magdalena, Barbara, Apollonia, Cœcilia et Babiana. Orate pro nobis. P. Hemony f.*

Aº 1677.

Diamètre o$^{m}$70.

Enfin, sur la cloche de Notre-Dame de Pontoise, qui mesure o$^{m}$62, se déroule une légende concue comme suit :

† *S. Trinitas unus Deus miserere animæ auto : DeLoose abb. S. Salvato. Eenamen, 1660.*

(1) Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris (III 532.)

Existe-t-il encore d'autres cloches de même provenance en France ? C'est possible. Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons ici en présence d'un fait presque unique, au moins dans son importance, c'est celui d'un carillon tout entier enlevé à ses légitimes propriétaires, échappant à la destruction générale des cloches à la fin du XVIII[e] siècle, racheté par un marchand de vieux métaux et revendu en détail après un certain nombre d'années à diverses églises étrangères.

Aujourd'hui disseminées, ces cloches rappellent encore par leur stextes métalliques le souvenir de la vénérable abbaye d'Eename et témoignent du talent des frères Hemony à qui elles doivent l'existence.

FERNAND DONNET.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 11 AVRIL 1920.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; Van Heurck, Dr Van Doorslaer, Fris, Kintsschots, chanoine Vanden Gheyn, Coninckx.

Le procès-verbal de la séance du 1 Février 1920 est lu et approuvé.

Il est procédé à la discussion des candidatures présentées.

a) pour remplacer Mrs Cloquet et Vte de Ghellinck, décédés.

b) pour occuper les six sièges de membres correspondants regnicoles vacants par suite du décès de MM. Combaz, Fredericq, Naveau, de la démission de M. l'abbé Warichez, et de l'élection de deux membres titulaires en remplacement de M. Cloquet et Vte de Gellinck.

Sont définitivement admises deux candidatures pour les sièges de membres titulaires et dix pour celles de membres correspondants regnicoles.

La proposition de M. Soil de Moriamé d'attribuer aux membres étrangers un jeton de présence payable soit en espèces, soit en volumes disponibles des publications de l'Académie, n'est pas admise. Par contre il sera loisible aux membres qui désirent compléter leur collection des Annales ou Bulletins, de les obtenir, en cas de disponibilité, à prix réduit.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
JOSEPH CASIER.

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 1920.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, président.

Sont présents MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; Van Heurck, Dr Van Doorslaer, Fris, Kintsschots, chanoine Vanden Gheyn, Coninckx, membres titulaires.

MM. l'abbé Philippen et Visart de Bocarmé, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Bergmans, Destrée, de Behault de Dornon, Hasse, De Ceuleneer, Soil de Moriamé, Comhaire, Geudens, membres titulaires ; Mgr. Lamy, MM. Bautier, Buschmann, membres correspondants regnicoles ;

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 1 Février 1920 est lu et approuvé.

Le président annonce le décès de deux membres correspondants regnicoles : M. Léon Naveau, décédé le 7 Mars 1920 et M. Paul Fredericq, le 30 Mars 1920. Il paye un juste tribut d'éloges à leur mémoire et s'associe aux regrets que leur mort a unanimement causés.

Le Nederlandsche Oudheidkundige Bond de La Haye insiste pour que l'Académie réponde au questionnaire qu'il lui a envoyé et qui vise à faire des propositions afin de compléter la Convention de La Haye, de manière à ce qu'une protection efficace soit accordée en cas de guerre aux monuments et œuvres d'art. Il sera répondu que l'Académie juge inutile de faire des propositions dans ce sens, attendu que les prescriptions de ce genre n'auraient aucune chance d'être respectées par un ennemi impregné d'une mentalité semblable à celle dont les Allemands ont fait preuve ; ceux-ci ne tiendraient aucun compte de la parole donnée ou des engagements les plus sacrés.

M. le Ministre de l'Intérieur accuse réception de la lettre de l'Académie lui transmettant le vœu relatif à la reconstruction des halles et de l'église d'Ypres. A ce sujet M. le chanoine Vanden Gheyn rend compte de l'audience qu'il a

eue chez le Ministre en même temps que les délégués d'autres institutions scientifiques. Le bourgmestre d'Ypres a affirmé la volonté de ses administrés de reconstituer leurs foyers et a insisté sur la possibilité de restaurer les monuments ruinés, vu que l'on possède tous les éléments nécessaires, et que l'œuvre de reconstruction étant purement architectonique, serait donc aisée. La discussion engagée à ce sujet n'a provoqué aucune décision, et la question reste ouverte.

Sur la proposition du président, il est décidé de tenir la prochaine séance à Bruxelles, le 13 Juin, dans les locaux de l'Académie royale mis aimablement à notre disposition.

Au mois d'Octobre, dans le but de rappeler le 75e anniversaire de la fondation de l'Académie que les circonstances n'ont pas permis de commémorer en 1917, et de profiter de la coïncidence des fêtes de l'Olympiade, on organisera une séance publique et solennelle.

Le programme de ces deux réunions sera arrêté par le bureau.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au bulletin.

M. Dilis décrit un méreau gravé à Anvers pour la confrérie de Notre-Dame-du-bon-Succès qui avait son siège à l'église Ste Walburge. Il explique la présence sur cette pièce d'une Vierge des Sept Douleurs en rappelant qu'elle fut frappée pour l'usage de la fondation que fit Corneille Vander Gheest en 1638 et qui devait être exonérée en partie dans la chapelle dédiée sous ce vocable dans l'église du Bourg.

Cette communication sera inserée au bulletin.

M. le Dr Raymaekers décrit un ex-libris de Dominique de Gentis, évêque d'Anvers et un fer de reliure employé par Pierre Scribs, abbé de Vleerbeek. Il fournit des renseignements sur ces deux prélats et complète son étude par des notes biographiques relatives au graveur Fruytiers et des détails concernant la bibliothèque monastique de Vleerbeek.

Cette notice paraîtra également dans le bulletin.

En un travail sévèrement documenté, M. Fris remontant aux sources, fait le procès de la légende de l'origine d'Anvers. En analysant les documents anciens, il établit que l'incendie du castrum d'Anvers et l'existence d'un monastère bénédictin à Deurne, sont des fables et que le testament de Rohingus

est apocryphe. On ne sait rien de certain au sujet de l'histoire d'Anvers antérieument à l'année 1108.

L'impression de ce travail aux Annales est voté.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
JOSEPH CASIER.

# Liste des publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

FÉLICIEN LEURIDANT. Le prince de Ligne, Madame de Staël et Caroline Murray.

ABBÉ J. COENEN. Le tympan historié de Gand et la chapelle funéraire de saint Trudon.

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications parvenues à la Bibliothèque de l'Académie 1914-1919.

id. Une œuvre artistique du chanoine Comperis.

JOS. BERTHELÉ. Anciens textes campanaires de l'Herault I.

V. RANGACHARYA. A topographical list of the inscriptions of the Madras presidency. 3 vol.

ERNEST MATTHIEU. Nos libertés communales. Les origines de la commune de Mons.

LOUIS REGNIER. L'église de Marais-Vernier.

H. LAMY. L'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1263.

ID. Une alerte nocturne à l'abbaye de Tongerloo.

EDM. GEUDENS. La mi-carême aux « enfants trouvés » à Anvers en 1813.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 22e Année, nos 2-3-4.

ID. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin IVe série, tome XXIX, nos 7-8-9-10.

ID. Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Annuaire 1920.

id. Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Bulletins 1919, nos 7-8.

PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. 2e série, tome LXXXIX, 5e et 6e livr. et tome XC, 1e livr.
Partie technique. 2e série, tome XLV, 11e-12e livr. et tome XLVI, 1e livr.
EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure.
Recueil des travaux, VIIe série, tome VI.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin tome XLVI, 6e livr.
LONDRES. Royal historical Society.
4th series, vol. II.
MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Anno XXIII. Octubre a Deciembre de 1919.
BARCELONE. Bibliografia.
Anô I, num. 5.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Novembre-Desembre de 1919.
MILAN. Nuova rivista storica.
Anno III, fasc. 2.
TURIN. Societa piémontese di archeologica e belli arti.
Atti. Vol. IX. fasc. 2.
MILAN. Nuova rivista storica.
Anno IV, fasc. 1.
LISBONNE. Academia das sciencias.
Sessao publica em 2de junho de 1918.
Boletini da segunda classe. Vol. IX-X.
Boletini bibliografico 1a serie, vol. II, fasc. 1-2a serie, vol. II, fasc. 1.
Jornal de sciencias matematicas, fisicas e naturais 3a serie, tomo I, no 3-4-5.
MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome LV.
LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap « De Nederlandsche leeuw ».
Maandblad XXXVIIIe jaargang, no 1-2-3.
LUXEMBOURG. Institut grand-ducal du Luxembourg.
Section historique. Publications. Vol. LIX.
UPSALA. Kungl. humenastika vetenskap samfundet skrifter. Band 20.

RANGOON. Archeological survey of Burma.
Epigraphia Birmanica. Vol. I, part. I.
ALLAHABAD. Archæological survey of India. Northern circle, Muhammadan and Britisch monuments.
Annual progres report, till 31 March 1919.
NEW-HAVEN. The Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions, vol. 23, p. 109-158.
BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië.
Oudheidkundig verslag 1919.
Notulen van de algemeene en directie vergaderingen.
Deel LVII, afl. 2-3.
BONN. Altertumsvereine der Rheinprovinz.
Berichte der provinzialmuseum zu Bonn und Trier.
1916-1918.
Jahrbücher der vereins von altertumsfreunden im Rheinland. Heft 125.
TRÊVES. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
Trierer jahresberichte, IX, 1916.
BONN. Rheinische provinzialmuseum zu Bonn und Trier.
Jahresberichte 1916-1917.

## 3° CATALOGUES & JOURNAUX.

BRUXELLES. Le pays Belge.
2e Année, n° 3.
LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Katalog 476. Géographie und volkerkunde.
HALLE. Max Niemeyer. Etruskische Malerei.

# Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920.

MESSIEURS,

La série si importante déjà des publications que M. Jos. Berthelé a consacrées à l'histoire des cloches, vient de s'enrichir d'un ouvrage nouveau, d'un intérêt non moindre. Il nous a en effet fait parvenir le premier volume des *Anciens textes campanaires de l'Hérault*. Comme l'auteur le dit lui-même en débutant, « les anciens textes campanaires que nous avons recueillis depuis vingt ans et plus dans le département de l'Hérault, apportent à l'histoire du Bas-Languedoc et à la campanographie une contribution née du hasard heureux de recherches, brèves pour certaines localités, étendues pour d'autres, plutôt que la publication méthodique, canton par canton, commune par commune, 1° des inscriptions de toutes les anciennes cloches encore existantes ; 2° des documents se rapportant à ces cloches et à celles qui les ont précédées ou accompagnées. » Et en fait, ce que M. Berthelé qualifie modestement de simple contribution, constitue en réalité une mine inépuisable de renseignements de tous genres : contrats d'achats de cloches, délibérations d'autorités civiles et religieuses, comptes-rendus de différends judiciaires, biographies de saintiers, notes épigraphiques, etc., etc. Les chercheurs, les curieux, pourront récolter dans cette remarquable publication un aliment pour leur curiosité, des documents précieux pour leurs travaux et leurs études.

Nous ne quitterons pas la campanologie sans signaler l'ouvrage que nous envoie M. Louis Regnier et qui porte pour titre : *L'église de Marais-Vernier, son vitrail du XVI^e^ siècle, sa cloche, épave du carillon d'Eename.*

L'église Saint Laurent de Marais-Vernier forme un assemblage de constructions, datant de diverses époques. Le chœur avec son chevet plat appartient encore au temple primitif qui fut dédié en 1129 ; par contre la construction de la nef fut entreprise vers la fin du XV^e^ siècle et se poursuivit

jusqu'en 1530 ou 1540, tandisque la tour et la chapelle du rosaire datent sans conteste aussi du XVI^e^ siècle. L'ensemble des bâtiments, dominés par la tour disproportionnée, recouverte d'une flèche lourde et quelque peu barbare, complétés par le chœur archaïque et modeste, quoique assez héteroclyte, ne manque cependant pas d'intérêt. Toutefois, c'est parmi les vestiges conservés de l'ancien mobilier religieux qu'il faut chercher le principal mérite de l'église. Nous citerons surtout une grande verrière polychrome, dont il ne subsiste malheureusement plus qu'une moitié ; elle date du XVI^e^ siècle et représente, en ses divers compartiments, les principaux événements de la vie de Saint Jean-Baptiste. Enfin, dans le clocher a trouvé asile depuis 1804 une intéressante cloche, qui jadis appartint au carillon de l'abbaye d'Eename près d'Audenarde, et qui fut fondue en 1677 par Pierre Hemony.

M. Ernest Matthieu, dans une récente brochure, a étudié *les origines de la commune de Mons*. On ne possède, il est vrai, aucune charte de franchise ou de liberté concédée à la population de Mons ; toutefois divers documents permettent de constater très anciennement déjà l'existence incontestable dans cette ville de la commune. C'est ainsi qu'une charte de 1164 dénote la présence à Mons d'un maire qui possédait des pouvoirs déjà étendus à la tête d'un domaine qui ne relevait non pas du comte de Hainaut, comme beaucoup d'écrivains l'ont cru erronément, mais bien du monastère de Sainte Waudru dont il formait un alleu, et si au XIII^e^ siècle le comte de Hainaut nommait un mayeur et des échevins à Mons, ce ne fut pas comme souverain mais bien comme abbé du monastère. Ce fut donc à l'abbaye de S^te^ Waudru que Mons fut redevable de l'origine de sa commune. Ce fut au monastère aussi que doit être attribuée l'institution du marché du Vendredi et de la foire de la Toussaint qui obtint une franchise dès la fin du XIII^e^ siècle. Du reste à cette époque déjà la commune de Mons possédait deux cloches dans le beffroi de S^t^ Germain, témoignage certain de son existence et de son autorité. Autre preuve non moins péremptoire, c'est la possession d'un sceau communal dont on a retrouvé un exemplaire appendu à un acte de 1218. De ces derniers témoignages et d'autres encore que l'espace ne nous permet pas d'énumérer, il résulte que si déjà dès le début du XI^e^ siècle on peut apercevoir un germe d'organisation locale, qu'avant le milieu du XII^e^ siècle, on peut

affirmer à l'évidence l'existence de la commune de Mons.

*Le droit de procuration ou de gîte* est la transformation en coutume d'un acte libre de charité ou de courtoisie à l'égard de personnes constituées en dignité, à l'occasion de visites qu'elles faisaient dans l'exercice de leurs fonctions, ou bien à l'égard de bienfaiteurs en reconnaissance de leurs donations. C'est en ces termes que dom Ursmar Berlière O. S. B. définit une ancienne coutume qu'il étudie dans une communication insérée dans les Bulletins de la Classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique (1919, nos 7-8, p. 509). Les bénéficiaires de ce droit étaient nombreux. C'étaient d'une part, dans les limites de leur juridiction, le pape, ses légats et leurs mandataires, les archevêques et évêques, les doyens ; d'autre part, les rois et les princes ou leurs officiers, les seigneurs, les avoués et même les bienfaiteurs d'église. Ils étaient en droit de réclamer l'hospitalité et un entretien convenable. D'aucuns en abusèrent. La plupart en usèrent dans des conditions telles que les établissements religieux qui devaient subir cette obligation étaient maintes fois réduits à la gêne, voire même à une situation des plus obérées. Ces abus provoquèrent la réglementation de cet usage, et des modérations y furent apportées. De nombreuses indications puisées dans les documents du XIIIe siècle permettent de se rendre compte de l'application en divers pays de ce droit, et des difficultés que bien souvent il suscita.

Par une étrange coïncidence, nous trouvons d'intéressants détails sur une application précise du droit de procuration en Angleterre, au début du XIVe siècle. Nous les puisons dans une étude de miss Rose Graham dans les « Transactions de la royal historical Society de Londres » (Fourth series, volume II, p. 59) sous le titre de *The metropolitical visitation of the diocese of Worcester by archbishop Winchelsey in 1301*. L'archevêque Boniface de Savoy avait visité les divers diocèses de sa province, exigeant partout le payement des procurations. Des protestations avaient été élevées par les évêques diocésains. Le différend fut porté en Cour de Rome, et le pape Innocent IV, en 1251, précisa sur ce point le droit de l'archevêque, mais en même temps établit une limite maximum aux procurations exigibles des églises et monastères. Au concile de Lyon en 1274, Grégoire X protesta contre le payement de procurations en espèces et défendit qu'elles fussent réclamées quand la visite n'avait pas

eu lieu. Ce fut peu après, en 1301, que l'archevêque de Canterbury, Robert Winchelsey, entreprit une visite de plusieurs mois dans la partie centrale du diocèse de Worcester. Le résultat de l'enquête qu'il fit a été conservé ; on y trouve trace des réformes à opérer, des abus à redresser, des conseils qu'il donna, des mesures qu'il conseilla, et en même temps des plaintes qui partout s'élevaient contre les procurations exagérées.

Dans la même publication anglaise, (p. 150) M. Omond étudie *the question of the Netherlands in 1829-1830.* L'auteur passe en revue la situation politique de l'Europe pendant le premier quart du XIXe siècle. La France, grâce aux alliés, avait vu la reconstitution du régime monarchique, mais il fallait lui rallier les faveurs populaires. Les ministres de Louis XVIII et de Charles X crurent que le meilleur moyen à employer pour obtenir ce résultat serait d'adopter une politique de revendications exterieures. Dans ce but il fut décidé de préconiser une marche sur le Rhin. Ce projet fut discuté en 1828 et 1829 entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Le général Sebastiani affirmait que la franchise du Rhin était indispensable à la sécurité de la France et que celle-ci devait aussi s'installer à Landau et Sarre-Louis. Aussi longtemps que l'Angleterre s'opposerait à la réalisation de ce but, une alliance effective serait impossible entre les deux pays. Le ministre Polignac étendit encore davantage ses prétentions et réclama bientôt la possession de la Belgique, qui devait, d'après ses plans, servir de garantie et protéger la France contre toute invasion ultérieure. En compensation de la perte de nos provinces, la Hollande aurait reçu une partie du Hanovre. Polignac affirmait : nous devons avoir Anvers ; notre sécurité l'exige et, aidés par la Russie, la Prusse et la Bavière, nous saurons forcer l'Angleterre à se soumettre à ces conditions. Pour amadouer cette dernière puissance, on finit par lui proposer d'annexer les colonies hollandaises. Une propagande, organisée par le ministère français, fut instaurée en Belgique pour préparer l'opinion publique à l'état de choses désiré, mais n'eut guère grand succès. Quand soudainement un coup de théâtre se produisit. Pendant les journées de Juillet 1830 le trône des Bourbons fut renversé et Louis-Philippe proclamé roi des Français. Ce fut la ruine du ministère Polignac et de sa politique annexioniste. Toutefois le nouveau régime n'avait pas abandonné

l'espoir de réunir la Belgique à la France. Un grand nombre d'agents venus de Paris intriguaient dans nos provinces pour tâcher de provoquer un soulèvement révolutionnaire. Celui-ci finit par aboutir, et éclata à Bruxelles à la fin du mois d'août 1830. Toutefois les événements ne devaient pas prendre la tournure qu'espérait la dynastie de Juillet ; les patriotes belges prirent rapidement la place des agitateurs d'outre Quiévrain et la révolution devint franchement et entièrement nationale. Les évènements qui suivirent sont trop connus pour que nous les rappelions plus en détail. Bornons-nous à signaler que M. Omond insiste sur l'opposition désespérée que le Luxembourg et le Limbourg firent à leur séparation de la patrie belge. Ces questions, malgré la marche du temps, n'ont guère perdu de leur importance. La France regrette toujours pour sa sécurité de ne pouvoir se couvrir de la barrière du Rhin ; la Belgique déplore non moins amèrement la violence faite à des populations qui vainement souhaiteraient de reprendre leur place séculaire dans la famille belge.

Filiale de l'abbaye de S[t] Michel à Anvers, l'abbaye de Tongerloo fut fondée à une date qu'on ne saurait exactement préciser, mais qui probablement est antérieure à 1130. Un habitant de Tongerloo, nommé Gislebert, offrit une partie de son domaine pour l'établissement d'un monastère. Son offre fut agréée ; lui-même entra dans la nouvelle fondation en qualité de frère convers Le premier abbé de Tongerloo s'appelait Henri ; on sait fort peu de choses au sujet de son existence ; tous les détails qui constituent sa biographie actuelle furent forgés au XVII[e] siècle. Sur les débuts et les premières années d'existence de l'abbaye on n'est guère beaucoup mieux documenté. Il est probable que le travail de constitution du domaine forma l'objet principal de l'activité des religieux. Ce n'est guère qu'à partir du XIV[e] siècle que l'existence et l'action de Tongerloo se précisent. Dès lors des documents nombreux et véridiques jettent une lumière certaine sur son histoire. C'est pour parer à la lacune que l'on constate dans l'histoire des premiers temps du monastère, que Mgr. Lamy, prélat de l'abbaye, lorsqu'il n'en était encore que l'archiviste, en 1914, a publié son important travail consacré à *l'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1263*. Puisés à des sources sûres, les renseignements que fournit l'auteur permettent de se faire une idée exacte des difficultés que l'abbaye rencontra dans la première période

de son existence, difficultés de divers genres, qui furent heureusement surmontées grâce au zèle des supérieurs qui se consacrèrent surtout au maintien de la discipline intérieure et à la gestion financière de la fondation norbertine.

Puis sont examinées les questions relatives aux pouvoirs de direction que conserva pendant longtemps sur la nouvelle fondation l'abbé de Saint-Michel, le *pater-abbas*, et à l'immunité dont elle jouissait vis à vis des évêques. La question si importante de l'immense domaine dont l'abbaye devint propriétaire est étudié en détail ; on constate sa formation lente, son augmentation par suite de donations de diverses natures et de certaines acquisitions, les contestations nombreuses qui surgirent au sujet de l'exercice des droits qui y étaient afférents, les relations avec ses protecteurs religieux et civils, et enfin sa mise en valeur qui fut la source de la grande prospérité matérielle dont jouit si longtemps l'abbaye. Quant au régime religieux du monastère, il est étudié dans l'ouvrage de Mgr. Lamy avec non moins de soin. On peut ainsi s'initier à la vie canoniale qu'au début menaient les religieux en observance des prescriptions de S[t] Norbert, leur fondateur. On y trouve retracé le détail des exercices religieux, des manifestations cultuelles auquels les religieux étaient astreints ; on apprend à connaître les austérités de la règle Norbertine qui comportait deux éléments primordiaux : l'étude et le travail manuel. Plus tard, ce fut sur le terrain paroissial que s'accomplit surtout le ministère des Prémontrés. Tongerloo administra un grand nombre de paroisses dans les archidiaconés d'Anvers, du Brabant et de Campine, et aujourd'hui encore dans nombre de villages de la Campine et du Brabant Septentrional on remarque les cures si pittoresques, entourées de fossés pleins d'eau, que l'abbaye édifiait avec un réel goût artistique pour y loyer ses religieux.

Jacques Vanden Broucke fut en 1770 nommé intendant général du prince Charles-Joseph de Ligne. Il s'agissait pour lui d'apporter quelqu'ordre dans une situation passablement obérée. L'opération n'était guère aisée avec un maître qui ne connaissait pas la valeur de l'argent et qui dépensait sans compter. Il en résulta entre le prince et son intendant une longue série de négociations, des rapports discontinus pendant de nombreuses années, dont la trace se retrouve dans quantité de *lettres et billets inédits du prince de Ligne et*

*de ses familiers,* aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'Université de Gand. M. Leuridant les a consultés et en a extrait nombre de renseignements curieux et intéressants qu'il publie dans les Annales du cercle Archéologique d'Ath et de la région (tome IV). On pénètre ainsi dans l'intimité du prince et de son entourage ; mille petits faits, des traits de tous genres et maints menus détails permettent de se rendre un compte plus exact de leur mentalité, de leur manière de vivre, d'intéressantes particularités inédites de leur existence. En certains points ces documents épistolaires provoquent des constations inattendues, et, comme le dit M. Hubert, on peut y puiser quantité de détails excessivement suggestifs, de véritables révélations au point de vue des mœurs et des habitudes des temps et mainte indication précieuse pour l'histoire économique et politique des Pays-Bas et de la France.

Quoique la période de pénitence quadragésimale vienne de se cloturer, on ne nous en voudra pas si nous attirons un instant encore l'attention sur une plaquette que notre confrère M. Geudens a consacrée à *La Mi-Carême aux enfants trouvés à Anvers en 1813.* A propos d'un manuscrit que récemment l'Administration des Hospices a acquis et dans lequel sont reproduites des pièces de circonstance et des chansons qui furent composées en 1843 pour fêter la Mi-Carême, M. Geudens étudie l'origine de cet usage séculaire et son etymologie. D'aucuns ont voulu voir dans le *Greef*, appellation sous laquelle au pays flamand cette fête était désignée, une corruption du mot *Greep* qu'aurait rappelé le geste des enfants tâchant de saisir, *grijpen*, au vol les friandises qui leur étaient lancées en ce jour de liesse. M. Geudens est d'avis que *greef* est simplement l'équivalent de *graaf* et rappelle le souvenir du personnage folklorique qui jouait le principal rôle en cette journée légendaire. Quoiqu'il en soit, cette coutume séculaire est encore fêtée régulièrement à Anvers où on a eu l'excellente idée d'en faire bénificier les orphelins, pensionnaires des hospices civils. Puissent-ils longtemps encore à la veille de cette festivité joyeuse pouvoir entamer le refrain joyeux de la curieuse chanson locale que M. Geudens rappelle en terminant :

*Ja de greef*
*uwe neef*
*die zal morgen komen.*

Anvers, 11 Avril 1920. FERNAND DONNET.

# *Les pensionnats de jeunes filles en Hainaut*

## AU XVIII^e^ SIÈCLE

Plusieurs communautés religieuses du Hainaut, spécialement les congrégations franciscaines dites du Tiers-Ordre et connues sous le titre de Sœurs-Grises ou de Sœurs-Noires, organisèrent des pensionnats pour les jeunes filles, au moins dès le XVIII^e^ siècle.

Le gouvernement général des Pays Bas s'intéressa, en 1784, à ces institutions et, par dépêche du 18 Août, demanda à Papin, avocat fiscal du Hainaut, des propositions en vue d'y instituer une inspection gratuite. Le rapport qu'il adressa (1) fournit les renseignements suivants sur les maisons d'éducation de filles établies dans vingt localités.

Les élèves étaient réparties en pensionnaires, demi-pensionnaires et externes. La demi pension ne comportait que le logement et la boisson, les parents apportaient les provisions pour la nourriture.

A Mons, cinq communautés religieuses possédèrent, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, des écoles avec pensionnats pour jeunes filles. L'enquête faite par l'avocat Papin nous renseigne à ce sujet :

1. Les Ursulines « ont un pensionnat fort renommé où elles ont régulièrement 36 à 40 pensionnaires de différens païs, quelques flamandes, hollandaises et même des françoises ; elles y enseignent tout ce qui convient à des jeunes demoiselles bien élevées. Les pensionnaires y sont très bien nourries et très proprement entretenues ; on y pratique tous les exercices de piété convenables. »

» Outre ce, elles ont cinq classes pour les filles de différens âges qui y sont au nombre de 400 environ, à qui elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arith-

(1) Archives générales du Royaume, à Bruxelles, secrétairie d'Etat et de guerre, n° 1997.

métique, un peu d'histoire et de géographie. Treize religieuses sont occupées pour le pensionnat et pour les classes d'externes, les unes à enseigner, d'autres à surveiller. »

Les religieuses Ursulines, venues à Mons dès 1633, ne furent autorisées par le gouvernement à s'y fixer définitivement qu'en 1648. Elles se consacrèrent dès lors à l'enseignement et organisèrent un pensionnat (1).

2. Les Bénédictines « ont un pensionnat très-considérable, outre des demoiselles d'un certain âge qui ne sont plus dans le cas de fréquenter les classes, des demoiselles et des veuves en chambre.

» On y enseigne le catéchisme, on y apprend à lire et écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricoter, etc. Il y a 50 pensionnaires régnicoles et une parisienne, elles y sont bien nourries et entretenues proprement. Six religieuses sont destinées à l'enseignement et à la surveillance. »

Les Bénédictines, venues de Liège, en 1638, érigèrent un monastère sous le nom d'abbaye de la Paix Notre-Dame, dans le quartier du Béguinage de Cantimpré, à Mons. Elles se consacrèrent à l'instruction des jeunes filles. Le prix de la pension était de 300 livres ; en 1787, on n'accusait plus que 28 pensionnaires. En 1781, les religieuses furent priées d'ouvrir une école journalière pour les enfants du voisinage. (2)

3. Les Sœurs Noires « tiennent un pensionnat pour les filles moïennées et surtout celles de la campagne, à qui elles apprennent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, à coudre, broder, rassarcir, tricoter, à faire des dentelles, etc. Les religieuses ne sont que 19, dont plusieurs très-âgées et infirmes ; quatre pour le pensionnat, et d'autres vont aux malades en ville, quand on les demande ; il y en a toujours qui sont auprès des malades.

» Les pensionnaires y sont à 52, toutes régnicoles, bien nourries à proportion du prix qu'elles donnent et y sont entretenues proprement. Il y a quelques demoiselles en chambre. Elles enseignent aussi par charité plusieurs enfans de la ville. »

---

(1) Voir C. ROUSSELLE, *Notice historique sur le monastère des Ursulines de Mons*, Mons, 1876, in-8°, de 66 p. — *Annales du cercle arch. de Mons*, t. XIII.

(2) Voir C. ROUSSELLE, *L'abbaye de la Paix Notre-Dame ou des Bénédictines de Mons*. Mons, 1878, de 20 p. — *Annales du cercle arch. de Mons*, t. XV. — Dom BERLIÈRE, *Monasticon belge*. t. I, p. 325-327.

La communauté des Sœurs-Noires, installée en 1498, dans un couvent, rue des Juifs, fut la première à donner l'instruction aux filles. En 1593, Marguerite Masselot, âgée de 10 ans, fréquentait leur école. Le prix de la pension n'excédait pas six liards par jour (1).

4. Les religieuses de la Visitation de sainte Marie « depuis un an enseignent les filles de la ville gratuitement, elles ont environ 50 écolières, quatre à cinq religieuses sont occupées à cet enseignement qui procure l'éducation à la classe la moins moïennée et dans un emplacement éloigné des autres écoles. Elles se proposent aussi de tenir un pensionnat. »

Les Visitandines possédèrent un établissement à Mons dès 1650 où elles ouvrirent des classes et un pensionnat ; en 1689, elles comptèrent 26 pensionnaires, et l'année suivante, elles admirent comme élève la fille de la princesse de Ligne. Le manque de ressources ne leur permettant d'agrandir leurs locaux, ces religieuses se désistèrent quelque temps d'enseigner (2). D'après le rapport transcrit ci-dessus, c'est en 1783 qu'elles reprirent l'enseignement, mais spécialement pour les enfants pauvres.

5. Les filles de la Congrégation de Notre-Dame « ont un pensionnat et régulièrement 40 pensionnaires environ, dont actuellement une hollandaise, 3 liégeoises ; elles ont souvent des hollandaises et des flamandes. Elles tiennent six classes pour les filles non pensionnaires, dans chaque classe desquelles il y a ordinairement plus de 60 écolières ; ces demoiselles quasi-religieuses sont au nombre de 32, dont 17 sont occupées au pensionnat et aux classes. Elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe et l'arithmétique, et les pensionnaires à coudre, broder, faire des dentelles et autres petits ouvrages des mains ; elles s'acquittent parfaitement de tous leurs devoirs et enseignent à la satisfaction génerale du public. »

Cette institution, créée en 1613, avait pour but de donner l'instruction aux filles ; elle ne cessa de prospérer jusqu'à sa suppression en 1796 (3).

---

(1) L. Devillers, *Notice sur le couvent des Sœurs-Noires de Mons.* — *Annales du Cerle Arch. de Mons,* t. XII.

(2) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut,* p. 195-196.

(3) Voir C. Rousselle, *La Congrégation des Filles de Notre-Dame à Mons.* Bruxelles, 1880, in-8° de 40 p. — *Précis historiques.* 1880. — G. Decamps, *Cahier d'une pensionnaire des filles de Notre-Dame à Mons au XVIII^e siècle,* dans *Annales du Cercle arch. de Mons,* t. XXIV, p. 200.

*Ath.* Les filles de la Congrégation de Saint-Joseph, dites Sionnes, « sont sept toutes occupées à enseigner à lire et à écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, faire des dentelles, des blondes, etc. ; elles ont jusqu'à 80 et quelques fois 100 écolières externes ; elles enseignent gratuitement huit enfans de soldats et ont des pensionnaires, surtout des camé-ristes, c'est-à-dire des filles à qui les parents envoient le principal de la nourriture, jusqu'au nombre de 30 et quelques fois de 36. Il n'y a pas de réforme à faire dans cette maison, mais elle est fort petite, malsaine, sans jardin, avec une petite cour irrégulière, le quartier mal bâti et très incommode ; les demoiselles qui y demeurent et se chargent de cet en-seignement n'ont que le simple nécessaire, la maison n'étant pas fondée et n'aiant pour tout revenu que 120 florins de rente. »

L'organisation de cette institution scolaire datait de 1678. L'école ne cessa d'être bien fréquentée.

Un autre établissement d'enseignement pour les filles fut ouvert en 1713, par les sœurs de la congrégation de Saint François de Sales dites Maroles. « Elles sont au nombre de quatre et enseignent les mêmes choses que les précédentes ; elles ont un petit pensionnat où elles ont souvent 8 jeunes filles et 40 écolières externes, elles n'ont pas plus que les autres, aucun revenu et dépendent des évènemens et d'un petit secours qu'elles tirent de leurs consœurs de Leuze qui est pour ainsi dire la chef-maison de cet institut, avec laquelle elles sont en congrégation et dont elles sont en quelque façon dépendantes ; elles satisfont et édifient les habitans qui désireroient qu'on leur procureroit un emplacement plus commode et quelque secours pour y attirer des sujets propres à l'éducation du sexe. » (1).

*Beaumont.* Des religieuses Récollectines, dites Sœurs Grises, avaient été admises à fonder un couvent en cette ville en 1453. Le *Besoigné* de 1608 rappelle que ces religieuses instruisaient les jeunes filles antérieurement à cette date, dans une place de leur maison spécialement affectée à une classe. Elles avaient au moins au XVIII^e^ siècle un pensionnat.

Le rapport de 1784 constate qu'elles « tiennent des pensionnaires et en ont régulièrement dans certaines saisons 30

(1) Voir E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 357-359.

à 40, tant à pleine table qu'à demi-pension ; elles ont deux écoles, l'une pour les pensionnaires, l'autre pour les externes ; à chaque de ces classes, il y a deux religieuses préposées à l'enseignement, elles leur apprennent le catéchisme, à lire, écrire, à coudre, broder, faire des dentelles, etc. Elles sont très pauvres, sans quoi elles tiendroient d'avantage de pensionnaires. »

En 1787, le produit moyen du pensionnat était évalué à 392 florins par an (1).

*Binche*. Les Sœurs Noires « tiennent des pensionnaires, elles en ont six et quelquefois plus, elles sont régnicoles. Ces religieuses ont deux écoles et y enseignent à la jeunesse du sexe le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, à coudre et tricoter ; elles ont 84 écolières ; il y a une maîtresse et quelquefois deux dans chaque classe ou école.

» Elles ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun bien destiné à cette fin. »

Ce couvent de Sœurs Noires devait sa fondation à Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne, en 1498. Les religieuses se consacrèrent au soin des malades et à l'instruction de la jeunesse. Leur école est mentionnée dès 1697 ; mais son organisation paraît devoir être reportée à l'origine de cet établissement religieux (2).

*Blicquy*. Les Sœurs Grises « tiennent école et des pensionnaires, il y a deux maîtresses destinées à l'enseignement, elles instruisent leurs écolières des principes de religion, leur apprennent à lire et écrire, à coudre, broder, etc. Elles vont aux malades quand on les demande, elles ne tiennent point d'hôpital chez elles.

« On désireroit dans ces religieuses, qui sont très pauvres, plus de talens pour enseigner à écrire et l'ortographe, tout le reste est sur un bon pied. »

La communauté des sœurs de Saint-François avait été fondée en 1527, les religieuses avaient ouvert une école pour les jeunes filles dont on évaluait le produit, en 1787, à 320 livres annuellement ; deux enfants pauvres y étaient admis gratuitement (3).

---

(1) E. MATTHIEU, *Le besoigné de Beaumont*, p. 123. Mons, 1880. — *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 249.

(2) *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 258-259.

(3) Voir E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 118. — C. DE BRUYCKER, *Histoire de Blicquy*, p. 169-178, Leuze, 1911.

*Braine-le-Comte.* Les Récollectines « tiennent des pensionnaires qui pendant l'hiver sont quelques fois au nombre de 40 ; elles paient de pension 112 florins ; elles sont servies et logées proprement, ont feu et lumières ; celles qui sont à demi pension ne payent que 28 florins l'an, on leur fournit outre le logement, la soupe, la petite bière et les braises pour leurs chauffrettes. Ces religieuses enseignent le catéchisme, à lire et écrire, l'arithmétique, l'ortographe, à coudre, broder et autres ouvrages ; deux religieuses sont occupées à l'enseignement et quelques fois trois. Ces écoles ne sont visitées que par le Père Visitteur des Récollets, je crois qu'il conviendrait que le curé en ait de tems en tems l'inspection. Elles tiennent aussi un hôpital. »

Les filles de Saint-François de Sales dites Maroles « sont au nombre de sept, tiennent des pensionnaires et trois écoles différentes, y enseignent toutes sans relâche à la jeunesse du sexe, le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, filer et à faire des dentelles ; elles ont quelques fois pendant l'hiver jusqu'à 40 et même 50 pensionnaires y compris celles à demi-pension, ces pensionnaires y sont proprement, paient, tant pour l'enseignement que pour la pleine table, 106 florins par an et, pour la demi table seulement, 24 florins par année. Les écolières tant internes qu'externes pendant l'été sont ordinairement à 90 et pendant l'hiver à 170. Ces filles ou quasi religieuses ne sont pas fondées et ont assez de peine pour vivre, elles ne jouissent que d'un revenu de 50 livres par an que la ville de Braine-le-Comte leur fait païer tous les ans pour enseigner gratuitement les pauvres filles qui sont quelques fois en grand nombre. La fondatoin de Leuze d'où cet établissement est tiré leur procure annuellement un soulagement de 300 livres environ, sans lequel elles ne scauroient subsister ; il seroit à désirer qu'un établissement si utile et où on assure que les maîtresses donnent des soins continuels seroit un peu favorisé. »

La communauté des Sœurs Grises ou Récollectines s'était installée dès 1528 et peu après leur arrivée elles ouvraient une école pour « fillettes ». La congrégation de Saint-François de Sales s'établit en 1734 (1).

(1) E. MATTHIEU, *L'Enseignement à Braine-le-Comte,* 1890, in-8°. — C. DUJARDIN, *La paroisse de Braine-le-Comte,* p. 202-223. — *Annales du cercle arch. d'Enghien,* t. II, p. 276-278.

*Brugelette.* Les Sœurs Grises « ont une école et un pensionnat, ce pensionnat est formé pour 52 filles et, régulièrement en hiver, il est rempli, et, en été, il y en a 20 à 24. Il y a deux religieuses, exemptes des offices, préposées à l'école et l'enseignement qui consiste dans les devoirs de religion, dans la lecture, l'écriture, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, rassarcir, broder, tricoter, filer ; ces pensionnaires y sont bien, tant pour la propreté que les besoins de la vie et l'entretient. »

La fondation de ce couvent datait de 1406 et était due à Quentine de Jauche de Mastaing. On comptait en 1787 29 élèves externes ; le prix de la pension était de 260 livres.

Ces religieuses possèdent dans leur couvent un quartier affecté aux femmes âgées, infirmes ou folles ; en 1784, il y avait 5 folles, 2 en état d'imbécilité, 2 dames en chambre. « Ces religieuses en ont un soin particulier, les entretiennent très proprement, les nourrissent bien, les consolent et emploient toutes sortes de moïens pour leur rendre le calme et dissiper leur ennui ou leur fureur, et quelquefois, avec une patience incroïable, elles réussissent » (1).

*Chièvres.* Les Sœurs Grises « tiennent un pensionnat et des écoles, en hiver elles ont 25 à 30 pensionnaires et 50 à 60 écolières, y compris des petits garçons de 5, 6 à 7 ans qu'elles instruisent en même tems. Elles enseignent à lire, écrire, l'ortographe et le catéchisme.

» Elles ne tiennent pas d'hôpital, mais elles vont aux malades, quand on les en requiert, elles sont exactes et assidues à leurs devoirs. »

Ce couvent de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François avait été fondé en 1435, par Quentine de Jauche. En 1740, la communauté composée d'ordinaire de 30 religieuses se consacrait à l'éducation de la jeunesse et aux soins des malades (2).

*Ellignies-Sainte-Anne.* C'est en cette localité que Jean-François Baudescot, président du séminaire de Tournai à l'université de Douai, jeta en 1700 les bases d'une communauté séculière de maîtresses d'école qui devint la congrégation des sœurs de Saint-François de Sales et fixa son centre à Leuze.

(1) E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 126.
(2) Archives générales du Royaume à Bruxelles, chambre des comptes n° 845, f° 162.

La situation de cette école en 1784 est ainsi exposée : « Il n'y a que des filles de Saint-François de Salles dites Maroles, au nombre de trois, qui tiennent des pensionnaires au nombre de 10 à 12 en hiver et de 40 à 50 écolières ; elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe et l'arithmétique. Elles vivent du produit de l'enseignement et ce qu'elles tirent de la maison de Leuze avec laquelle elles sont en congrégation ; encor enseignent-elles les filles du village et d'Aubechies gratis ; elles sont très pauvres, très assidues et très exemplaires et très utiles dans ce quartier. » (1)

*Enghien.* A dater du XVII[e] siècle, les religieuses Conceptionistes dites de Nazareth possédèrent une école pour jeunes filles et y annexèrent même un pensionnat. Le bailli et les échevins se plurent à attester, le 8 juin 1782, les services rendus à la population par cette communauté, en tenant depuis un temps immémorial une école et un pensionnat qui sont fréquentés par la jeunesse de la ville et des environs tant de la Flandre que du Brabant.

Les rapport de 1784 constate que ces religieuses avaient dû susprendre la tenue d'une classe d'externes faute de sujets instruits. Les Conceptionistes « tiennent un pensionnat et ont régulièrement 20 pensionnaires et plus, à qui elles apprennent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, la langue françoise et différens ouvrages des mains ; il y a deux ou trois maîtresses pour les enseigner, selon le nombre des pensionnaires. Elles ne tiennent pas d'école pour les externes, mais elles se proposent d'en ouvrir une d'abord qu'elles auront un nombre suffisant de religieuses en état d'enseigner, ce qu'elles ne sçauroient faire pour le présent, à cause qu'elles ont six jubilaires, beaucoup d'infirmes et pas beaucoup de sujets assez instruits pour enseigner les autres. » (2)

*Fontaine-l'Evêque.* Les Récollectines « ont un pensionnat et en hiver environ 40 pensionnaires tant en pleine table qu'en demi pension ; celles en pleine pension paient par ans 34 couronnes et les autres 36 pattars par mois. Les religieuses sont occuppées à quatre pour les surveiller et

(1) E. Matthieu. *La Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales de Leuze*, p. 8, 17. Bruxelles, 1887.

(2) E. Matthieu. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 142.

les enseigner ; elles y donnent beaucoup de soin et les habitans en sont fort contens ; on leur apprend la doctrine chrétienne, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre et broder.

« Ces religieuses n'ont que 300 florins environ de rentes, leur maison est fort petite, ce qui est cause que les pensionnaires couchent quelques fois à deux ou trois dans le même lit, et qu'il y a sept ou huit lits dans la même chambre, ce qu'il conviendroit de réformer, si ces religieuses avoient des ressources pour faire une augmentation de bâtimens ; elles peuvent à peine entretenir leur petite maison. »

Ces religieuses pénitentes étaient venues, en 1629, de Philippeville, pour se vouer à l'instruction ; elles ouvrirent un pensionnat qui fut bien suivi. Elles enseignaient les jeunes filles « de la noblesse et principaux du pays », lorsqu'en 1635 les approches des armées de France et de Hollande les obligèrent à se réfugier au couvent des sœurs grises de Thuin. Elles ne rentrèrent définitivement à Fontaine-l'Evêque que vers la fin de 1655 (1).

*Frasnes-lez-Buissenal.* Les Sœurs Grises « ont un pensionnat où il y a 16 pensionnaires et quelques fois plus ; elles tiennent école pour les externes et ont régulièrement en hiver 30 à 40 écolières et presque pas en été. Il y a deux maîtresses préposées à l'école et aux enseignemens qui consistent à apprendre le catéchisme, à lire et écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricotter, etc.

» Elles n'ont pas d'hôpital, mais elles vont soigner et veiller les malades, quand on les demande, et vont d'elles-mêmes les visitter et les consoler quand ils sont à portée de leur couvent....

» Il conviendroit dans cette maison d'avoir des bonnes maîtresses, mais il se présente si peu de sujets, qu'on a du mal de servir le public. »

Ce couvent de sœurs grises du Tiers-Ordre fut fondé, en 1522, sur un terrain attenant à l'hôpital de Notre-Dame, à proximité de l'église. La maison conventuelle, construite sur trois journels et cinquante verges, comprenait une école pour

(1) A. G. Demanet, *Recherches historiques sur la ville et la seigneurie de Fontaine-l'Evêque (Mémoires de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5 série, t. VI, p. 312). — E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 298.

les jeunes filles. Les sœurs, venues de la maison de Flobecq, se consacraient au soin des malades et à l'enseignement. Suivant une déclaration de la supérieure du 28 juillet 1786, chaque pensionnaire ne payait que cinq patards chaque jour y compris l'instruction, la demi-pensionnaire 32 patards chaque mois et l'externe 5 patards si elle apprenait à écrire et 4 dans la négative (1).

*Ghislenghien.* L'abbaye bénédictine du Val-des-Vierges, fondée dans le premier tiers du XII[e] siècle, posséda dans son enclos un local spécial pour la tenue d'une école. Les comptes du monastère renseignent des travaux effectués à ce local en 1594, 1595 et en 1634. Marie de Lalaing, élue abbesse en 1648, avait été maîtresse d'école auparavant. Le rapport de 1784 relate la reprise de l'enseignement par les religieuses :

« Les dames de cette maison tiennent école depuis le commencement de 1782, elles s'étaient encor occuppées autrefois de cette besogne, mais depuis cinquante ans et plus elles l'avoient abbandonnée et désisté de tenir des pensionnaires ; actuellement elles ont repris cette occupation et on m'assure qu'elles ont 30 à 40 écolières des environs de chez elles » (2).

*Hal.* Les religieuses Sœurs Grises, de l'ordre de Saint-François, au nombre de 12, « ont un pensionnat et tiennent écoles publiques, il y a quelquefois jusqu'à 50 pensionnaires, dont le nombre est à présent fort diminué, environ 30 écolières. Il y a trois maîtresses pour le pensionnat et l'enseignement qui consiste à instruire la jeunesse du sexe dans les principes de religion, à lire, écrire, coudre, broder, faire des dentelles, etc. Il seroit bon de veiller qu'elles ne reçoivent au moins pour la pluspart que des filles instruites et en état d'enseignement, le défaut de bons sujets cause la décadence du pensionnat.

« Elles remplissent exactement leurs devoirs, ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun revenu qui y seroit destiné, mais elles vont aux malades, quand on les demande, à la rétribution de six pattars par jour ».

Cette communauté était venue de Grammont, en 1556, s'installer à la demande du magistrat communal.

---

(1) E. MATTHIEU. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 376.
(2) E. MATTHIEU. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 377.

*Hautrage.* Les Sœurs Grises « tiennent des pensionnaires jusqu'au nombre de 50 et quelquefois plus, toutes régnicoles. Elles se chargent en outre des vieilles personnes, des infirmes et des imbécilles et en ont en certains tems sept ou huit, et actuellement elles ont encor trois demoiselles qui sont dans cet état fâcheux et qui occupent différens quartiers dans la maison destinés à donner des secours à celles ainsi affligées.

» Au surplus, elles ont une école externe où elles ont 40 à 50 écolières ; trois ou quatre maîtresses sont occupées au pensionnat, trois ou quatre autres à l'école et trois ou quatre autres à rendre services, jour et nuit, aux vieilles demoiselles infirmes, imbéciles ou folles et maniaques. Elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricotter, etc.

» Ces religieuses ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun bien ni revenu destiné à cette fin, mais, selon le rapport des maire et échevins, elles visitent assiduement les malades dudit village d'Hautrage et de Sirault, village contigu, et donnent aux pauvres malades le bouillon et autres choses nécessaires pour les soulager dans leurs maladies, le curé leur rend le même témoignage pour les pauvres dudit Hautrage »,

Ce couvent de Sœurs Grises devait sa fondation à Jean Hanot, en 1509 ; les religieuses s'adonnaient aux œuvres de charité et donnaient l'instruction aux jeunes filles (1).

*Lessines.* Les Sœurs Noires « tiennent écoles et pensionnat. Elles ont 40 à 60 pensionnaires et 40 à 50 externes environ qui fréquentent les écoles. Trois maîtresses les dirigent, leur apprennent les principes de religion, à lire, écrire, l'ortographe, la langue françoise, l'arithmétique et tout ce qui concourre à former une bonne mère de famille, comme le travail des mains, à coudre, broder, etc. Elles n'ont point d'hôpital, elles vont aux malades, quand on les demande, à la rétribution de cinq pattars par jour ».

Cette communauté de religieuses Augustines était venue de la maison de Mons en 1527 ou 1530 ; par un accord intervenu avec le magistrat, elle fut établie dans les anciens bâtiments du béguinage, à charge d'aller soigner les malades et d'instuire la jeunesse.

---

(1) Abbé PETIT. *Le couvent d'Hautrages. Annales du cercle arch. de Mons,* t. IV, p. 87 et ss.

L'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, révisa leurs constitutions, en 1628, et y mentionna l'obligation d'enseigner.

Le produit de leur pensionnat était estimé, en 1787, à 900 florins annuellement (1).

*Leuze.* Le siège de la Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales fut transféré, en 1733, d'Ellignies-Sainte-Anne à Leuze. Le rapport de 1784 signale que ces sœurs « ont 12 pensionnaires toutes régnicoles ; elles ont 140 écolières à qui elles enseignent les principes de religion, à lire, à écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, à filer, à broder, etc. Elles tiennent trois écoles différentes, selon les âges et les instructions. Elles sont à Leuze au nombre de 7 ou 8, s'appliquant avec le plus grand zèle et la plus constante activité à l'éducation de la jeunesse ; elles ne perdent jamais de vue leurs pensionnaires et se comportent avec toute la décence et l'honnêteté possibles. (2) »

*Mesvin.* L'abbaye de Bélian « est scituée à une demi lieue de Mons, on y tient quelques demoiselles âgées ou veuves en chambre sous une pension fort raisonnable, on y enseigne la jeunesse, depuis quelque tems, à lire, écrire, l'ortographe et les petits ouvrages des mains ; cette école sera bien avantageuse aux lieux circonvoisins de cette abbaïe, qui en manquoient pour les jeunes personnes du sexe qu'il paroissoit qu'on avait perdu de vue en tournant tous les soins vers la capitale ; elles ont environ 50 écolières depuis à peu près huit mois qu'elles ont donné un enseignement public et dont profitent six à sept paroisses du voisinage. »

Des documents citent l'école des pauvres de Bélian en 1521 et 1546. Les lignes que nous venons de transcrire indiquent que l'abbaye de Bélian avait désisté un moment de maintenir une école dont l'utilité était cependant bien reconnue (3).

*Le Rœulx.* Une communauté de Sœurs Noires de l'ordre de Saint-Augustin fut acceptée, en 1625, par Claude, comte du Rœulx, l'abbé de Saint-Feuillien et les échevins, pour

(1) E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 388-389. — V. GUIGNIES, *Histoire de Lessines*, p. 243. Mons, 1861.

(2) E. MATTHIEU, *La Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales de Leuze*. Bruxelles, 1887. — *Précis historiques*, 1887.

(3) G. DECAMPS, *L'abbaye de Bethléem ou de Bélian à Mesvin-lez-Mons*, p. 126-128. *Annales du Cercle Arch. de Mons*, t. XXXII.

desservir l'hôpital de Saint-Jacques et enseigner « le cathéchisme aux jeunes petites filles pauvres de la ville, pour l'amour de Dieu et gratuitement, et à celles qui ont des commodités moyennant quelque salaire modique, leur montrant aussi toute autre chose convenable à leur qualité, nécessité et capacité ». Cette mesure était motivée sur ce que « ladite jeunesse va toujours croissant en sa très grande et déplorable ignorance et demeure mal instruite, par faute d'être bien catéchisée et conduite ». Un quartier spécial pour l'école fut construit en 1681.

Dans une attestation du 22 août 1686, Barthélemy Mahelart, curé, constate que cette communauté comptait 22 religieuses ; « comme elles sont aussy admises pour enseigner les fillettes pauvres à lire, escrire, coudre et autres, ce qui est un bien inestimable, n'ayant d'autre escole dans la ville ; elles s'en acquittent avec tant de louange que leurs escoles regorgent, estant importunée de tout le voisinage pour y mettre leurs enfants, qu'il est nécessaire d'y mettre quatre religieuses pour enseigner ». Cette affluence d'élèves nécessita des adjonctions au couvent primitif.

En 1784, selon notre rapport, les Sœurs Noires « enseignent et tiennent pensionnat ; elles ont 20 à 30 pensionnaires toutes régnicoles et, outre ce, 30 à 40 écolières externes ; elles ont deux écoles et deux maîtresses qui enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, et aussi à tricotter, coudre et autres ouvrages à l'éguille ; les pauvres y sont enseignées gratuitement et les autres paient une modique rétribution. Ces religieuses tiennent aussi un hôpital ».

*Saint-Ghislain.* Les Sœurs Grises « tiennent une école publique pour la première jeunesse du sexe, à qui elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, coudre et tricotter, elles s'acquittent de ce devoir et autres avec zèle et assiduité. Ces religieuses n'ont pas de pensionnat à cause du peu d'étendue de leur maison, mais elles tiennent un petit hôpital[1] ».

Cette communauté avait été formée, en 1595, en vue de soigner les malades à l'hôpital de la ville. Dès 1601, ces religieuses tenaient une école et même y recevaient des enfants en pension. Elles continuèrent à enseigner, ainsi

(1) E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 222. — LEJEUNE. *Recherches historiques sur le Rœulx*, p. 77-78. — *Annales du cercle arch. de Mons*, t. XXII, p. 173-174.

que les statuts arrêtés par l'archevêque de Cambrai, le 10 juillet 1696, leur en faisaient un devoir jusqu'en 1796. A la fin du XVIII[e] siècle, elles ne recevaient plus de pensionnaires (1).

*Soignies.* Les sœurs grises « tiennent un pensionnat où elles ont environ 65 pensionnaires, les unes à pleine table, d'autres à petits dépens, c'est-à-dire à qui on fournit le logement, feu, lumières, la souppe, la petite bière et l'enseignement pour cinq liards environ par jour. Outre cela, elles tiennent plusieurs demoiselles et veuves en chambre. Elles ont une école publique où il y a plus de 75 écolières en hiver, dix religieuses sont occupées au pensionnat et aux écoles ; elles y enseignent à lire, écrire, l'ortographe, à coudre et tricotter.

« Elles ont un hôpital à soigner où deux religieuses sont toujours occupées et quelquefois quatre et même six » (2).

Ces religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François s'étaient établies à Soignies à la fin du XV[e] siècle et se vouèrent, dès le siècle suivant, à l'enseignement des jeunes filles.

*Solre-sur-Sambre.* L'abbaye de La Thure, de l'ordre de Saint-Victor, avait été fondée en 1244. Les religieuses se consacrèrent à l'instruction de la jeunesse ; leur école et le pensionnat y annexé recrutèrent un bon nombre d'élèves ; en 1750, on comptait 26 pensionnaires. Le rapport de 1784 fournit des renseignements plus détaillés : l'abbaye tient depuis de très-longues années un pensionnat fort reputé et très utile pour les gens qui ne sont pas doués de fortune, et qui doivent trouver des couvens à bon marché. Elles ont 30 à 40 pensionnaires, tant de Bruxelles, d'Anvers, que du comté de Namur, de Mons et des environs de cette abbaïe, tant du pais de la domination de S. M., que de celle du roi de France.

« Elles enseignent à leurs pensionnaires les principes de notre religion, à lire, à écrire, l'arithmétique, la rhétorique des Dames, un peu de géographie et enfin ce qu'une jeune personne doit sçavoir proportionement à son âge et condition pour se produire dans le monde, elles leur apprennent aussi les ouvrages des mains. Trois ou quatre maîtresses et quelquefois plus sont préposées à l'éducation et à l'enseignement de ces pensionnaires » (3).

(1) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 228.
(2) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 235.
(3) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 338.

Le rapport de l'avocat fiscal du Hainaut que nous venons de faire connaître, accuse, comme on le voit, le développement pris au XVIII^e^ siècle par un système d'éducation, soustrayant les jeunes filles à la direction familiale, pour les placer sous l'autorité de maîtresses chargées de leur formation. A cette époque, les écoles de filles étaient organisées d'une manière très-rudimentaire, surtout dans les communes rurales ; malgré les efforts du clergé, l'école mixte prédominait ; la séparation des sexes n'était guère observée, les maîtresses d'école restaient peu nombreuses. On conçoit dès lors l'utilité et le succès de ces pensionnats, tenus par des communautés religieuses, pour les jeunes filles (1) ; ils recrutaient leurs élèves surtout dans la bourgeoisie et ils contribuèrent pour une large part à la formation de la jeunesse féminine. Les services qu'ils rendirent à la société, à raison du développement que ces institutrices donnèrent à l'enseignement, furent appréciés et le fait du gouvernement de vouloir organiser l'inspection de ces établissements atteste leur importance et leur utilité.

ERNEST MATTHIEU.

---

(1) Ce n'était pas seulement en Hainaut que s'introduisirent de semblables institutions scolaires. Un renseignement inédit nous fait connaître qu'en 1783, à l'époque où Joseph II voulait supprimer un certain nombre de couvents de religieuses, l'abbaye de Roosendael demanda de pouvoir tenir un pensionnat d'une douzaine de demoiselles pauvres qu'elle en chargerait d'élever ; le chiffre proposé fut réduit ensuite à 7. A l'occasion de l'élection d'une nouvelle abbesse, en 1789, ce monastère s'offrit à convertir le pensionnat en une école publique pour tous les enfants des villages voisins. Un décret du 22 juillet de cette année, nomma abbesse Thérèse de Coninck, sous l'obligation de rétablir le pensionnat gratuit pour 12 jeunes filles pauvres et d'ouvrir une école publique pour les enfants du voisinage. — Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, n° 766. Archives générales du royaume, à Bruxelles.

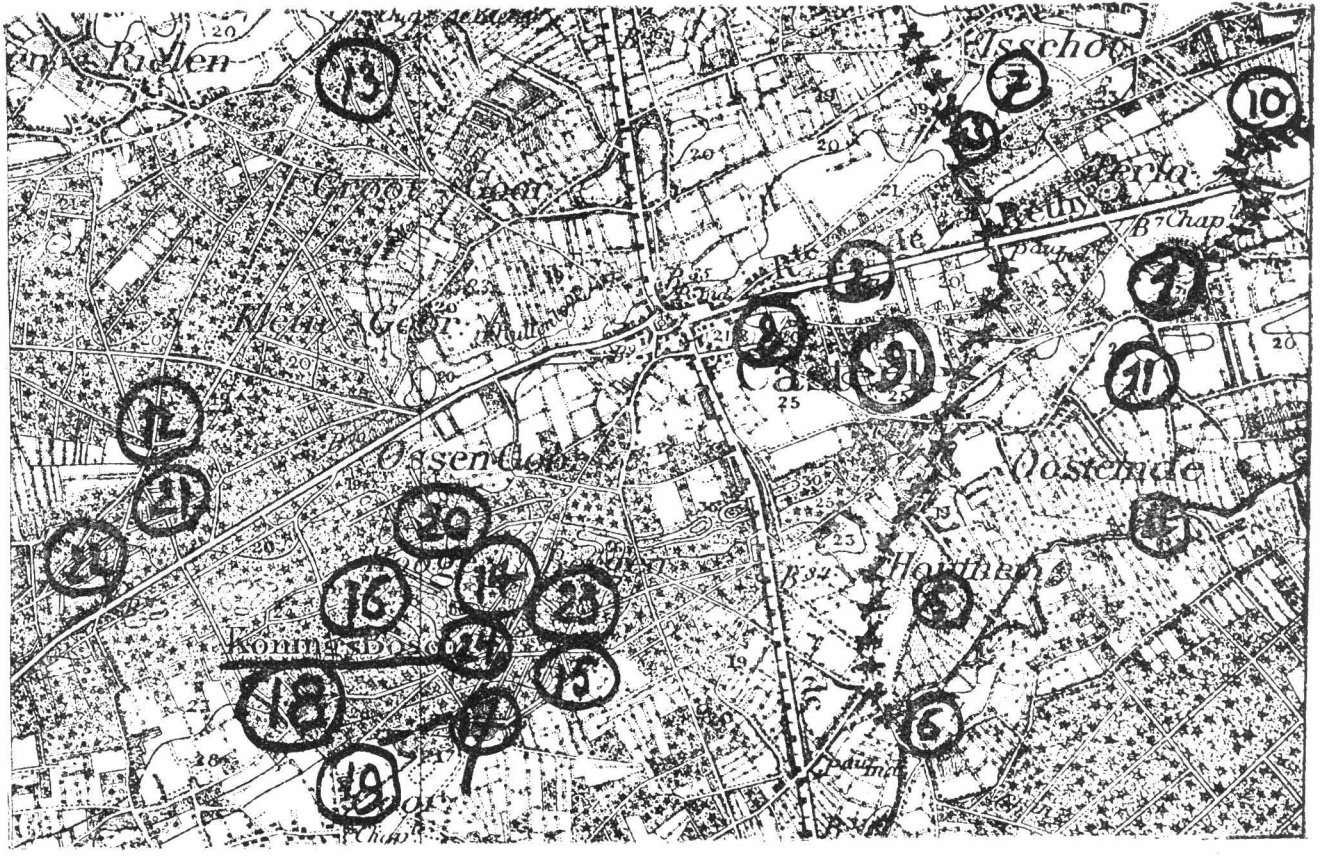
Isschot
Groot Goor
Klein Goor
Ossen Goor
Oostende
Houthem
Koningspoort
13
7
10
9
8
11
12
21
22
20
16
14
23
24
15
18
17
19
6

Carte au 40.000e, planchette de Lierre, village de Casterlé. 1 château de Ter-Loo. 2. *kerkenberg*, colline de l'église, (au moulin). *Dolheiberg* ou *heidenberg*, (colline des païens), silex taillés. ×××××× *diverticulum* dit route de Paris à Amsterdam et passant par Turnhout et Gheel. 4. *schrans*, retranchement près de la Nethe. 5. *houthem*. 6. het *fort* ou *voorde* (castrum ou gué) défendant le diverticulum au passage de la Nethe. 7. *Hel*. 8. den *helvuurhond*, la chienne du feu d'enfer. 9 ancien tir à l'arc, arbre légendaire (?) 10. - - - - - *heirbaan*, antique chemin du château de Ter-Loo vers Corsendonck. 11. *de nutsenberg*. colline à nutons et à revenants. 12. *partisaanenberg*, ancien gibet et tumulus sur la limite (urnes). 13. *dolheiberg*, collines à légendes près de la chapelle de Rielen. 14 *duivelskuil*, gouffre du diable. 15 *Venusberg*, colline de Vénus (urnes). 16. tessons d'urnes à col droit 17. *lijkweg*, chemin des cadavres. 18 *koningsbosch*, bois du roi. 19. *boschhoven*, cour au bois. 20. *hooge mauw*, jadis potence (?) 21. *ruiheide*, nécropole à incinération fouillée en 1847 par Cuypers. 22. *gemeenteberg*, 23. *groote duivelskuil*, grand gouffre du diable (mare légendaire à cloche, urnes). 24 Très nombreux tessons d'urnes.

# TABLE DES MATIÈRES


| | PAGES |
|---|---|
| Séance des membres titulaires du 1 Février 1920 | 5 |
| Séance du 1 Février 1920 | 6 |
| *Le Carillon d'Eename*, par M. FERNAND DONNET | 9 |
| Séance des membres titulaires du 11 Avril 1920 | 13 |
| Séance ordinaire du 11 Avril 1920 | 14 |
| Liste des publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920 | 17 |
| Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920, par M. FERNAND DONNET | 20 |
| *Les pensionnats de jeunes filles en Hainaut au XVIII^e siècle*, par M. ERNEST MATTHIEU | 27 |


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la Bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux ***Annales*** est de ***20 frs. par an*** — au ***Bulletin*** de ***10 frs.***, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | |
|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1920

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1921

# Séance publique du 3 octobre 1920

## PROCES-VERBAL.

La séance s'ouvre à 10 heures dans la Salle des mariages à l'Hôtel de ville d'Anvers, en présence d'un public nombreux qui a répondu avec empressement à l'invitation de l'Académie.

Au bureau siègent : MM. Jos. Casier, président ; Soil de Moriamé, vice président ; Fernand Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; comte Paul Durrieu, F. de Mély et sir Fordham, membres correspondants étrangers.

Aux premiers rangs prennent place :

MM. le chanoine Vanden Gheyn, major de Witte, Kintsschots, Van Heurck, Geefs, chanoine Maere, Fris, Visart de Bocarmé, Destrée, Coninckx, Paris, Stroobant, Geudens, Comhaire, Dr Van Doorslaer, membres titulaires.

MM. Sibenaler, abbé Philippen, Bautier, Brassine, baron Verhaegen, Brunin, Fierens-Gevaert, Van Bastelaer, Vander Essen, Buschmann, Hasse, Vander Borren, comte Le Grelle, membres correspondants regnicoles.

Les membres suivants se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Willemsen, Matthieu, de Behault de Dornon, de Pauw, Bergmans, Van Overloop, Errera, membres titulaires.

MM. l'abbé Crooy, Holvoet, Mgr. Lamy. Maeterlinck, Capart, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. vande Werve et de Schilde, comte de Renesse, Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

MM. le comte de Geloes d'Eysden, Vitry, comte de Caix de St-Aymour, membres correspondants étrangers.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à l'appel de l'Académie et prononce l'allocution suivante :

Mesdames,
Messieurs,

Fondée le 4 octobre 1842 et définitivement constituée le 10 janvier suivant, l'Académie royale d'Archéologie de Belgique aurait pu fêter, en 1917, les soixante-quinze années d'une existence féconde : *magum aevi spatium !*

Mais à ce moment, nos pensées étaient concentrées sur la patrie en deuil; au mépris des engagements les plus sacrés, l'ennemi foulait son sol et s'y installait en maître ; nos soldats, unis à ceux de nos alliés, défendaient à l'Yser le dernier lambeau libre du sol patrial ; ils étonnaient le monde par leur vaillance et leur endurance; la mort fauchait sans cesse leurs rangs ; les ambulances se remplissaient de blessés.

Les réquisitions d'hommes endeuillaient nos villes et nos campagnes; nos populations souffraient de la faim et du froid; aux privations physiques s'ajoutaient les tortures morales à la vue de cette poignée de traîtres. Judas vendus à l'Allemagne, plus soucieux de leurs intérêts personnels que de l'honneur, de l'indépendance et de l'union de la patrie martyrisée.

Le pillage et l'incendie systématiquement organisés avaient raison du courage et de la résistance de nos villes et villages ; Visé, Andenne, Dinant, Louvain, Aerschot, Termonde, Dixmude, Nieuport, Ypres marquaient quelques-unes des étapes du douloureux chemin de la croix parcouru par notre patrie pendant la guerre mondiale,

Des trésors d'art disparaissaient dans la tourmente; des monuments et des sites, parure et gloire de la terre patriale, étaient anéantis pour jamais.

Au milieu des ruines morales et matérielles, il n'y avait place en 1917, année aux chiffres rouges, écrite avec du sang dans les fastes

du monde, il n'y avait place ni pour une fête, ni pour un regard sur le passé; le présent et l'avenir absorbaient les préoccupations, les énergies.

Il fallait vaincre; et, pour libérer la patrie belge, il fallait aller jusqu'au bout. Ainsi que l'écrivait, en 1917, un poète-moine, aller jusqu'au bout, c'était

l'espoir des soldats
Que tient dans le sang la lutte des mondes,
Qui, depuis trois ans, vont, la mort au bras,
Et pensent aux leurs dans les nuits profondes.

Mais, ô jour mille fois béni, celui de la délivrance fut celui de la victoire.

La paix, il est vrai, n'a pas pansé toutes les blessures; le monde souffre — et pour combien de temps? — de la secousse effroyable, déclanchée par un impérialisme en délire. Et si l'on se reprend au travail, on songe aux ruines accumulées et aux moyens de guérir la société ébranlée.

Dans cette période de travail et de restauration morale ou matérielle, les sociétés d'art et d'archéologie ont une mission à remplir, mission parfois délicate, mais fructueuse.

Dès l'armistice, l'Académie, s'inspirant de ces motifs, a repris ses travaux; elle a également estimé devoir à son passé de commémorer le souvenir des vingt-cinq dernières années de son existence, en lui consacrant l'assemblée solennelle de ce jour.

Malgré les deuils de la patrie, malgré les incertitudes de l'avenir, notre compagnie ressent une joie très vive à la pensée de l'œuvre réalisée depuis sa fondation. « Un grand bonheur, a écrit Guizot, » est une lumière dont le reflet se prolonge sur les espaees mêmes » qu'elle n'éclaire plus; quand Dieu et le temps ont apaisé les vio- » lents soulèvements de l'âme contre le malheur, elle s'arrête et se » complait encore à contempler, dans le passé, les biens charmants » qu'elle a perdus. »

Je ne songe pas à me faire en ce moment le *laudator temporis acti*; je laisse au temps la mission d'apprécier le travail accompli et de distribuer les louanges.

Les souvenirs que commémore l'Académie et le sentiment qu'éprouvent ses membres ne sont pas la satisfaction égoïste de celui

qui, dans un regard en arrière, constate que son œuvre a vécu. Mais ce qu'elle ambitionne et ce que vous dira le rapport de notre secrétaire, c'est que notre institution ne s'est pas contenté de vivre, mais qu'elle a joué un rôle et exercé une influence, qu'elle a travaillé et lutté, et que ces labeurs comme ces luttes ont produit des résultats utiles à la Science et à la Patrie.

L'Académie fut une des premières institutions qui, en Belgique, attira l'attention de l'opinion publique sur le passé artistique du pays, sur ses monuments, ses œuvres d'art; elle coopéra à ce mouvement sans cesse croissant de recherches scientifiques et d'études archéologiques; elle fut secondée par les sociétés d'histoire et d'archéologie fondées dans plusieurs villes belges.

Quoique pénible, l'effort fut tenace et persévérant; sarcastique au début, l'opinion publique devint peu à peu attentive; les découvertes et la mise en valeur des monuments finirent par s'imposer à l'attention des plus sceptiques.

Au début du XIX^e^ siècle, la disparition d'édifices importants, leur démolition ou leur transformation laissaient l'opinion publique indifférente, si elle n'applaudissait pas à ces opérations. On ne se préoccupait pas de l'état d'abandon des souvenirs du passé; d'aucuns les méprisaient. Et ce fut alors, dans le domaine du mobilier, un exode d'œuvres d'art qui amoindrit considérablement le patrimoine artistique belge.

Et voici que, durant le cours de la guerre, la destruction de nos monuments émotionna douloureusement non-seulement une élite, mais l'opinion publique.

Quand on apprit la destruction des halles et de la bibliothèque de l'Université de Louvain, la stupéfaction et l'horreur pour ce crime furent générales.

Quand les halles et la collégiale Saint-Martin d'Ypres succombèrent sous les obus allemands, chacun s'émut et pleura la ruine de ces éléments de beauté à l'égale d'une catastrophe mondiale.

Quand la France apprit l'incendie de la cathédrale de Reims, tous les cœurs se serrèrent; le monde entier, écrivit M. Mâle, s'émut de ce crime; on sentit qu'une étoile avait pâli, que la beauté avait diminué sur la terre.

Songez d'une part à l'indifférence qui accompagna la vente des

volets de l'*Agneau mystique* des Van Eyck à l'aurore du XIX^e^ siècle, et de l'autre, à l'éclat qui entoure le retour de ces chefs-d'œuvre à la suite du traité de paix et à la joie d'avoir soustrait le célèbre polyptique aux convoitises allemandes; la fête que la Société d'histoire et d'archéologie de Gand prépare pour demain, sera une apothéose que ratifiera la foule.

Ces sentiments ne sont pas ceux d'une élite intellectuelle, d'un cénacle de fervents admirateurs; ils trouvent un écho dans la masse; c'est cette transformation de l'opinion publique qui a favorisé le sauvetage de tant de monuments et leur restauration.

Songez à ce qu'étaient nos villes, grandes et petites, il y 50 ans et voyez les progrès accomplis; elles n'ont cessé, et c'est justice, de se développer, de s'embellir, d'augmenter leurs moyens de communication, de se hisser au niveau des nécessités modernes; je ne puis méconnaître que parfois ces travaux furent menés sans souci suffisant de conservation des vestiges du passé. Mais combien d'autres ont eu pour résultat de restituer au trésor national des éléments de beauté.

Faut-il vous citer l'hôtel de ville et les maisons de corporation d'Anvers, la Grand'place de Bruxelles, le Quai aux herbes, le château des comtes et la cuve de Gand, les quais de Bruges, les églises de Tournai, de Liège, de Soignies, de Saint-Hubert et d'autres; les hôtels de ville d'Audenaerde, de Bruxelles, de Mons, de Bruges, etc. Que de musées fondés ou réorganisés! Que de maisons sauvées de la démolition et restaurées sous la pression des sociétés archéologiques, avec l'assentiment de l'opinion publique!

Aurait-on, il y 60 ans, mis à l'ordre du jour d'une assemblée délibérante la conservation d'un paysage? Il a fallu batailler longtemps pour faire triompher la cause de la beauté et de l'intégrité d'un site national, zône sacrée interdite au mercantilisme.

Cette question du droit des paysages au respect et à la vénération est tout à fait nouvelle; pour décider le législateur, au début du XX^e^ siècle, à légiférer contre le vandalisme et en faveur des sociétés protectrices des sites, il a fallu les persistants efforts des amis de l'art et de l'archéologie; mais, reconnaissons-le avec Georges de Montenach, l'éloquent défenseur du *Visage aimé de la Patrie*, l'affichage insolent et scandaleux de réclames éhontées, apposées dans les sites

enchanteurs, a provoqué une réaction salutaire. « Il y a longtemps, » ajoute cet écrivain, que l'on aurait dû reconnaître que certains » lieux produisent, sur l'homme, la même impression, le même » plaisir que l'œuvre d'art la plus parfaite et méritent en consé- » quence des égards identiques » Que ce morceau de nature soit l'œuvre du Créateur ou qu'il soit dû à une fusion de l'élément naturel et de la main de l'homme, on ne peut y toucher qu'avec tact et prudence; ces situations privilégiées sont très sensibles; si fragile est parfois le charme qui les enveloppe qu'à la moindre étreinte un peu brutale, il se brise à jamais; un arbre coupé, une maison malencontreusement placée ou modifiée, une démolition intempestive suffisent pour détruire les lignes et l'harmonie d'un paysage rural ou urbain.

L'intérêt que prend parfois la foule à ces débats prouve qu'il y a quelque chose de changé et que nous sommes entrés dans une ère nouvelle; on sent croître, de ci de là, un sentiment esthétique ignoré naguère... Sans doute, il ne faut pas se laisser aller à crier victoire. Le vandalisme, a dit un propagandiste d'esthétique sociale, a pour lui parfois des intérêts puissants, voire légitimes. Pour le tenir à distance ou modérer ses appétits, l'union des associations artistiques ou archéologiques a été nécessaire; leur propagande ne combat ni la science ni le progrès; elle s'efforce de concilier les intérêts en apparence divergents; heureusement l'opinion publique se montre de plus en plus sympathique aux efforts qui ont pour but de sauver les vestiges du patrimoine esthétique du pays. Elle a appris à « ouvrir les yeux », a-t-on dit.

Les vôtres, mes chers collègues, sont ouverts depuis longtemps; plusieurs parmi vous ont mené le bon combat et remporté des victoires importantes. Votre présence à cette assemblée, Mesdames et Messieurs, ainsi que l'activité de plusieurs des sociétés d'archéologie de Belgique, attestent l'importance qui s'attache aux études inscrites à notre programme.

Les progrès réalisés ne sont pourtant pas définitifs; chaque jour se posent de nouveaux problèmes dans le domaine de l'archéologie; et voici que la guerre et ses bouleversements en ont fait surgir de nouveaux dont l'importance n'a pu vous échapper; il me suffira

d'évoquer notamment les noms de Dinant, Louvain, Ypres, Nieuport, Dixmude.

La mitraille y a fait son œuvre dévastatrice ; des monuments sont gravement compromis; faut il maintenir les ruines comme un témoin de la barbarie teutone ? faut-il les consolider ? faut-il restaurer ? et dans quelle mesure ? Questions ardues et compliquées dont la solution peut assurer le salut ou consommer la ruine d'une ville, de son charme, de sa beauté, de sa prospérité.

Vous n'ignorez pas les divergences de vues au sujet de ces problèmes ; artistes, ingénieurs, architectes, esthètes. urbanistes les envisagent différemment ; il en est qui feraient aisément table rase du passé, oubliant cette pensée de John Ruskin que le respect des pierres de la terre natale doit être la grande préoccupation du patriote ; c'est avec le passé qu'on fonde l'avenir ; comme la plante ou l'arbre puisent dans le sol la sève qui fera éclore la fleur et mûrir le fruit, ainsi nos sociétés doivent s'inspirer des leçons du passé, des annales de leur histoire, pour fonder l'avenir et assurer les progrès nécessaires.

Je vous convie tous, Mesdames et Messieurs, vous surtout, mes chers collègues, à vous inspirer toujours des leçons de notre histoire et à garder jalousement les traditions qui sont notre honneur et notre gloire. Ne laissons jamais entamer notre patrimoine artistique ; mais contribuons tous, chacun dans sa sphère et suivant son tempérament, à l'agrandir et à le faire connaître.

C'est la résolution que je propose à cette assemblée à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire de la fondation de l'Académie royale d'Archéologie.

Le champ à labourer est vaste ; les moissonneurs consciencieux trouveront toujours des épis à faucher ainsi que des gerbes à engranger.

Puisons, Messieurs et chers collègues, dans cet anniversaire non une vaine gloire, mais un sentiment profond du devoir à accomplir.

Livrons-nous plus que jamais aux recherches scientifiques comme à la défense du patrimoine artistique de la patrie, nons appliquant cette devise dont s'inspirait Christophe Plantin dans la bonne comme dans la mauvaise fortune : *Constantia et labore.*

*
* *

Avant de donner la parole à notre dévoué et infatigable secrétaire, permettez-moi de signaler l'heureuse coïncidence de cet anniversaire avec un évènement artistique qui réjouit les cœurs belges et ceux de nos amis et alliés, j'entends la rentrée en Belgique et la reconstitution du célèbre polyptique des Van Eyck dans la cathédrale Saint-Bavon de Gand. La joyeuse rentrée au bercail des volets de Berlin a été, il y a quelques jours, l'occasion d'une manifestation devant le portail de la cathédrale gantoise; le soleil était de la fête; le drapeau tricolore flottait à toutes les façades sur le chemin parcouru par les précieux panneaux ; les cloches du carillon égrenaient le chant national et toutes les cloches de la ville faisaient écho à celles du vieux beffroi; les applaudissements de la foule accompagnèrent l'enlèvement des caisses du camion et leur rentrée dans l'église choisie par Josse Vydt pour y placer le chef d'œuvre d'Hubert et de Jean van Eyck.

La victoire des alliés vaut cette bonne fortune à l'art belge; mais elle a été préparée par l'un de nos collègues, M. le chanoine Van der Gheyn, avec l'aide de quelques peintres gantois; en cachant pendant l'occupation allemande, avec une extrême habileté, les panneaux demeurés à Gand, notre confrère et ses aides ont frustré nos ennemis d'un butin de choix. Je les félicite au nom de l'Académie et les remercie du service rendu à l'art ; le chanoine du XX$^{e}$ siècle a bien réparé l'erreur de ses devanciers.

Il a surtout été heureusement inspiré en éveillant l'attention de M. le ministre d'Etat Van den Heuvel sur la possibilité de récupérer, après la victoire, les volets de Berlin et d'arriver ainsi à la reconstitution complète du retable.

L'ancien ministre de la justice n'hésita pas à adopter cette suggestion ; avec l'habileté, la courtoisie et la persévérance d'un diplomate avisé, il parvint à faire inscrire, dans le traité de Versailles, l'obligation pour l'Allemagne, de céder les volets exposés au Friedrichs's Museum de Berlin.

M. Van den Heuvel a rendu un service signalé que j'avais le devoir de souligner ; je demande à mes collègues de l'Académie comme à l'assemblée qui m'écoute d'autoriser le bureau d'adresser en leur nom à l'honorable ministre d'Etat les plus chaudes félicitations.

Gand fêtera demain le retour complet du polyptique de l'Agneau

mystique; la Société d'histoire et d'Archéologie a convié tous les amis de l'art à se rejouir avec elle de cet évènement considérable pour la cité d'Artevelde. Notre 75e anniversaire trouve, dans cette heureuse coïncidence, un éclat qui réjouit l'Académie.

Les deux fêtes se complètent et nous valent des adhésions infiniment précieuses La présence à cette séance de MM. le comte Durrieu, membre de l'Institut de France, et de Mély, vice-président de la Société des Antiquaires de France, constitue pour l'Académie un gage précieux de flatteuse sympathie et un honneur dont elle apprécie l'importance.

Quiconque s'occupe de l'histoire de l'art et plus spécialement de la miniature de manuscrits connait les études du comte Durrieu ; sa publication sur les Heures du duc de Berry et tant d'autres attestent une érudition supérieure. Tous les amis de l'art lui rendent un hommage auquel l'Académie est heureuse de se joindre.

L'actif de M. de Mély est aussi chargé de mérites ; qui ne connait ses travaux sur les signatures des primitifs et son ouvrage sur l'Art chinois couronné par l'Académie des Sciences (prix international) ; au cours de la guerre, notre savant collègue a mis son château de Normandie à la disposition des blessés ; nombre de Belges y ont été cordialement hébergés.

L'Académie sait gré à ces deux savants d'avoir consenti à prendre la parole dans cette assemblée ; ce geste courtois nous prouve que nos illustres correspondants étrangers désirent maintenir, dans le domaine scientifique, ce coude à coude fécond qui constitua la force de nos armées aux jours sombres de la guerre ; voilà l'entente cordiale sur un terrain pacifique et fécond.

Je me fais l'écho des mêmes sentiments envers Sir George Fordham ; il représente parmi nous l'Angleterre, notre puissante alliée, qui n'hésita pas à se placer aux côtés de nos soldats pour rester fidèle à la parole donnée en faveur de l'intégrité de la Belgique.

Merci, Messieurs ! Mes collègues et moi, nous vous savons gré de votre présence, et vous exprimons, plus encore par le cœur que de bouche, notre profonde reconnaissance.

M. Fernand Donnet, en un rapide rapport, passe en revue les faits les plus saillants qui ont signalé l'existence de l'Académie pen-

dant les années 1842 à 1917. Il s'applaudit des résultats obtenus et paye un juste hommage aux membres que la mort a enlevés pendant ces vingt-cinq années.

Le comte Durrieu esquisse avec autorité l'histoire de la miniature flamande pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Entre deux enlumineurs célèbres, Laurent d'Anvers qui travaillait en 1366 et Georges d'Anvers qui florissait à la fin du XVI^e^ siècle, s'échelonnent nombre d'artistes dont l'orateur fait connaître les travaux et analyse les tendances.

M. Vander Essen, utilisant un document qui repose aux archives du royame, fournit d'abondantes indications au sujet des relations commerciales qui existaient, sous le règne de Charles-Quint, entre l'Espagne et nos provinces. Il énumère les marchandises diverses que nos contrées exportaient, fait connaître leur provenance et leur valeur.

Enfin M. de Mely, s'occupant surtout de l'époque pendant laquelle l'art flamand, se délivrant des formules iconographiques léguées par le moyen-âge, emprunte à la nature une tendance plus réaliste et plus libre, montre combien les artistes originaires de nos provinces exercèrent alors en Italie surtout une influence prépondérante. Quelques uns de ces peintres sont connus. D'autres en plus grand nombre avaient, croyait-on, gardé modestement l'anonymat. Toutefois en étudiant minutieusement les œuvres de ces derniers, M. de Mely est parvenu à découvrir déjà nombre de signatures adroitement dissimulées. Il résume en terminant les principaux résultats de ses découvertes.

Avant de lever la séance, le président remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la séance jubilaire : les orateurs qui y ont exposé leurs travaux, les membres qui se pressaient nombreux dans la salle, le public qui a si favorablement accueilli les diverses communications, la presse enfin qui, avec tant de sympathie a prêté son appui et contribué au succès de la journée.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

*Le Secretaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
JOSEPH CASIER.

# 75e Anniversaire de la fondation de l'Académie (1892-1917)

## RAPPORT

Mesdames et Messieurs,

Le 10 janvier 1843 se constitua à Anvers l'Académie d'Archéologie de Belgique. Un demi siècle plus tard, au mois d'Août 1862, elle célébra le cinquantenaire de son existence. A cette occasion, le président alors en fonctions, le lieutenant-général Wouwermans, en un mémoire fort détaillé, rappela les travaux auxquels pendant cette période déjà longue l'Académie avait présidé, et les succès fort nombreux qu'elle avait remportés. Notre Compagnie résolut de commémorer cet anniversaire par des fêtes qui pussent avec éclat en perpétuer le souvenir. Elle organisa le « Landjuweel ». Et si je crois aujourd'hui devoir rappeler ces fêtes inoubliables qui, au point de vue archéologique, sans rappeler l'incontestable succès qu'elles obtinrent dans d'autres domaines, constituèrent une si parfaite reconstitution de la vie et des mœurs de nos anciennes Chambres de rhétorique, c'est que le rôle qu'en ces circonstances solennelles l'Académie a joué, a quelque peu été oublié ou méconnu. On se plait en maintes occasions à réveiller le souvenir de ces festivités dont la réussite fut si complète. Mais on semble parfois tenté d'en attribuer le succès à telle ou telle personnalité, à l'une ou l'autre administration ou association. Je me crois quelque peu autorisé à rétablir la vérité des faits. A cette époque, il y a plus de 28 ans, l'Académie

était dirigée par un bureau qui comptait dans son sein comme président le lieutenant-général Wauwermans, comme vice-président le général Henrard, comme secrétaire le baron de Vinck de Winnezeele, comme trésorier M. Theunissens. J'avais l'honneur moi-même de remplir les fonctions de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire. Hélas ! les quatre premiers ne sont plus là pour célébrer avec nous l'anniversaire jubilaire que nous rappelons aujourd'hui. Seul survivant du bureau de 1892, je me crois donc autorisé d'affirmer le rôle que notre Compagnie a si brillamment rempli à cette époque. Certes, nous avons alors trouvé dans toutes les administrations une aide puissante et généreuse. Je reconnais que nous avons rencontré des dévouements nombreux et précieux; que des personnalités éminentes pendant tout le cours de la préparation des fêtes commémoratives, nous ont mis à même de compter sur leur entière coopération et sur l'aide de leurs connaissances inépuisables. Je serai le dernier à méconnaître les services éminents qu'ils nous ont rendus et dont nous leur sommes restés profondément reconnaissants, mais il n'en est pas moins vrai et incontestable, que c'est l'Académie qui a eu l'idée première de ces fêtes, qui en a rédigé dans ses moindres détails le programme, et qui depuis le premier moment jusqu'au jour du succès final, a présidé et dirigé le travail tout entier de son organisation et de son exécution.

Il me semble qu'en cette journée il m'incombait de préciser ce point qui déjà appartient à l'histoire, et qui restera pour l'avenir un des titres les plus brillants des fastes de notre Compagnie.

Dans le rapport auquel je faisais allusion en débutant, le passé de l'Académie se trouve divisé en quatre périodes : 1e période d'organisation et de succès, 2e période d'incontestables progrès scientifiques. 3e période pendant laquelle le zèle et l'activité des membres semblent quelque peu se ralentir; enfin 4e période dans laquelle l'acalmie s'accentue encore davantage.

Il semble que les fêtes jubilaires de 1892 furent le stimulant bienfaisant auquel on doit le réveil qui dès lors se manifesta dans l'existence de l'Académie.

Ceux de nos membres, et il en est heureusement encore un bon nombre, qui assistèrent aux fêtes jubilaires de notre cinquantenaire, se souviendront sans doute des modestes séances dans lesquelles à

cette époque quelques confrères, bien peu nombreux, se réunissaient tous les deux mois dans une salle de l'Hôtel de ville mise obligeamment à notre disposition, des ordres du jour aux communications clairsemées, de nos publications si difficiles à compléter, de notre bibliothèque, dont tant de publications devaient se perdre et s'égarer, accumulée dans un coin des greniers de la Bibliothèque communale de la place Conscience, de nos archives si riches en manuscrits et autographes précieux dont nous devions un peu plus tard voir les pièces les plus rares, sans que nous puissions nous y opposer, dispersées au feu des enchères et débitées par des bouquinistes étrangers.

Et si maintenant on veut comparer notre situation actuelle à celle dont je viens d'esquisser le mélancolique tableau, on pourra facilement se rendre compte des progrès accomplis depuis un quart de siècle.

Je ne puis mieux le prouver qu'en esquissant à larges traits les évènements principaux qui pendant cette période ont jalonné notre existence académique. C'est une tâche ingrate que de produire un rapport. Qu'il me soit permis de faire appel à votre indulgence. Vous voudrez bien comprendre que nous tenons à opposer aux dernières appréciations décennales quelque peu défavorables du rapporteur de 1892, une note plus optimiste, des constatations plus satisfaisantes. Et sans mentir à notre passé, nous pourrons le faire en toute vérité. Un rapide coup d'œil sur les travaux de l'Académie pendant le dernier quart de siècle vous permettra d'en juger.

Il est un fait qui prédomine pendant cette période. Au mois de décembre 1896, Sa Majesté le roi Léopold II, voulut bien accorder à notre association le titre d'Académie royale. Cette haute faveur constitua pour notre Compagnie une consécration éclatante de l'œuvre à laquelle elle se dévoue et la reconnaissance de la part prédominante qu'elle avait prise pendant tant d'années déjà au mouvement scientifique national. C'était pour tous un encouragement précieux et le gage de succès nouveaux

Ce fut vers cette époque aussi, pendant l'été de 1895, que les membres décidèrent de se réunir désormais à l'Académie royale des Beaux-Arts, dans le local de notre Bibliothèque. C'était pour nos séances un cadre approprié offrant de multiples avantages. Nous

n'abandonnâmes toutefois pas entièrement l'Hôtel de Ville, car ce fut à la fin de la même année qu'il fut décidé de solliciter encore des autorités scabinales l'hospitalité des somptueuses salles de la maison communale pour y organiser une séance publique. Dès lors, chaque année cette cérémonie se renouvela, et l'affluence du public qui veut bien répondre à notre invitation, témoigne de l'intérêt qu'il prend à nos travaux. Au mois d'octobre 1899 furent organisées à Anvers des fêtes destinées à commémorer le troisième centenaire de la naissance de l'illustre peintre Van Dyck. Un cortège et une exposition des œuvres de l'immortel artiste signalèrent brillamment cet évènement. L'Académie tint à s'associer à ce mouvement, et le 8 octobre elle consacra une séance solennelle à la glorification du peintre, à l'histoire de sa vie, à l'analyse de ses œuvres.

Plus tard, en 1905, dans un mouvement unanime de reconnaissance et de fierté patriotique, la nation belge célébra le 75e anniversaire de la fondation du royaume. Encore une fois, l'Académie considèra comme un impérieux devoir de prendre part à ce mouvement général et de prouver hautement son patriotisme. Elle organisa une journée archéologique dont le succès fut éclatant. Des représentants des principales sociétés archéologiques du pays et de l'étranger répondirent à son appel. Une séance solennelle au Cercle artistique, des visites archéologiques aux monuments de la ville, un banquet auquel participèrent une centaine de convives, une soirée à laquelle voulut bien nous convier Mme Osterrieth en son hôtel si artistique, constituèrent le programme de cette fête patriotique. Mais le souci de l'organisation de solennités telles que celles que nous venons de rappeler ne distraiaient pourtant pas les membres de l'Académie de la tâche scientifique à laquelle ils se consacraient. Dans ce domaine il suffira de rappeler en premier lieu l'organisation de la Fédération des sociétés d histoire et d'archéologie de Belgique. C'est au sein de l'Académie qu'elle prit naissance grâce à l'initiative du général Wauwermans et de ses collaborateurs ; soucieuse de cette mission elle s'appliqua à en favoriser l'organisation définitive et à participer en toutes occasions à ses travaux et à ses congrès.

L'intervention de l'Académie ne fit du reste pas défaut chaque fois qu'elle trouva l'occasion de préconiser une œuvre archéolo-

gique intéressante, de défendre une cause artistique digne d'appui. Faut-il rappeler les efforts multiples qu'elle tenta pour obtenir ou encourager, soit la restauration, soit surtout la conservation de monuments que menaçaient la pioche des démolisseurs, l'incurie des propriétaires ou le zèle intempestif de restaurateurs trop ardents ?

Nous ne pourrions fournir de meilleure preuve de l'activité scientifique des membres de l'Académie qu'en énumérant les travaux que ceux-ci présentèrent pendant cette longue période de 25 années, et qui aux séances ordinaires, régulièrement tenues tous les deux mois, figurèrent toujours nombreux à l'ordre du jour. Mais cette tâche serait trop laborieuse. Il suffira de parcourir les publications que nous avons éditées pendant ces cinq lustres. Car chaque année nous avons fait paraitre un volume d'annales et plusieurs fascicules du bulletin sans compter les Annales in 4° dans lequelles notre confrère M. Alphonse de Witte publia sa magistrale histoire monétaire du Brabant. Ceux qui voudront feuilleter ces publications avec attention pourront facilement se convaincre que les multiples travaux qui y figurent, non seulement par leur nombre témoignent de l'activité des membres, mais qu'au point de vue scientifique ils justifient la faveur par laquelle ils ont partout été accueillis. Dans tous les domaines, les membres ont poursuivi leurs études et leurs investigations : l'archéologie, l'histoire, la préhistoire, l'art, le folklore, l'art héraldique ont provoqué des études, qui toutes ont contribué pour une large part au mouvement scientifique qui s'est développé en ces derniers temps dans le pays et à l'étranger.

Pour coordonner ces travaux, pour diriger ce concours d'efforts et ces manifestations diverses, l'Académie a eu la bonne fortune de pouvoir compter sur la science et sur l'autorité des divers présidents qui pendant ces 25 années ont annuellement été désignés.

Le lieutenant-général Wauwermans avait occupé pendant les fêtes du cinquantenaire le fauteuil présidentiel. Après lui jusqu'en 1917, seize présidents se sont succédés. Neuf d'entre eux nous ont déjà été enlevés par la mort cruelle. C'est pour nous un filial devoir, en cette journée jubilaire, de rendre un éclatant hommage à leur mémoire et de rappeler les inoubliables services, qu'à des titres divers, ont rendu à notre Compagnie ces regrettés confrères : le général Henrard, MM. Arthur Goemaere, Alphonse de Witte, le baron de Vinck de

Winnezeele, Henri Hymans, le chanoine Van Caster, le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, Paul Cogels et le R. P. Van den Gheyn S. J.

Pendant la même période, le secrétariat, au début a été occupé par le baron de Vinck de Winnezeele ; tous nous avons souvenance des services qu'il rendit à notre Compagnie. Depuis lors les fonctions de secrétaire ont été exercées par un même titulaire auquel est dévolu en même temps, depuis 1891, le soin de la bibliothèque.

D'autre part, la tâche ingrate de gérer les modestes finances de notre Compagnie a été confiée successivement à MM. Theunissens, Geudens et Dilis.

Je viens de parler de notre bibliothèque. Celle-ci, depuis 25 ans, a subi d'heureuses transformations. La convention qui avait été conclue avec la ville d'Anvers fut, de commun accord, annulée en 1894, et bientôt nos collections bibliographiques furent transférées du grenier de la Bibliothèque communale dans les locaux spécialement emmenagés en sa faveur à l'Académie royale des Beaux-Arts. Peu après nos archives, qui étaient déposées dans les bureaux de l'administration provinciale, furent jointes à la bibliothèque. Celle-ci, depuis 1892, a bénéficié d'accroissements considérables. Le service d'échanges entretenu avec les sociétés savantes de tous les pays du monde s'est régularisé et considérablement accru; les hommages d'auteurs excessivement nombreux témoignent de la haute estime que professent à notre égard les écrivains du pays et de l'étranger.

En 1891, sur la proposition de M. Henri Hymans le bibliothécaire a été chargé de présenter à chaque séance le compte-rendu des principales publications entrées à la bibliothèque Depuis lors, il s'est acquitté sans interruption de cette tâche.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, brièvement résumés, les principaux événements qui ont jalonné la vie académique pendant le troisième quart de siècle de notre existence.

En 1917 nous devions célébrer, et la chose avait été antérieurement déjà décidée, le 75e anniversaire de notre fondation. Divers projets avaient été élaborés, mais en 1914 une catastrophe épouvantable devait brusquement mettre fin à ces préparatifs.

Le 4 août de cette année, nous devions tenir notre séance bi-

mensuelle. Mais des événements imprévus et d'une gravité extrême étaient soudainement survenus. La patrie était menacée. De nombreux membres, retenus par le devoir patriotique, s'excusèrent télégraphiquement, et la séance dut être levée. Dès lors, les événements se précipitèrent et quelques heures plus tard la frontière était violée au mépris des engagements les plus formels Il ne m'appartient pas de rappeler ici les misères de tous genres qui signalèrent les années 1914-1918. Le martyre de la patrie belge, l'héroïsme de son Roi, la vaillance de son armée, les angoisses de l'occupation, la joie de la victoire, sont encore trop présents à toutes les mémoires.

L'Académie dut suspendre ses travaux. Il ne pouvait être question de se réunir avec l'agrément d'un ennemi abhoré et de se soumettre à sa censure tyrannique. Du reste, nos membres étaient dispersés sous tous les cieux, certains d'entre eux durent subir l'internement en pays ennemi, d'autres furent emprisonnés, frappés d'amendes, tous eurent à souffrir des angoisses de la patrie et de l'incertitude de notre situation. L'anniversaire que nous devions célébrer en 1917 fut remis à des jours meilleurs

Toutefois, il nous a semblé que le devoir nous incombait de rappeler aujourd'hui cette date jubilaire. Si les circonstances ne nous permettent pas comme en 1892 de souligner cet événement si heureux pour notre Compagnie par des fêtes brillantes, nous pouvons toutefois avec une juste satisfaction nous enorgeuillir des résultats acquis depuis 25 ans et constater les progrès scientifiques si importants accomplis par notre Compagnie pendant ce quart de siècle.

En 1943 l'Académie devra célébrer son centenaire. Plaise au Ciel que d'ici là l'atmosphère politique se rassérène, que la paix et la fraternité revivent sincères et définitives entre les peuples, que les horreurs de la guerre soient à jamais condamnées. Plaise aussi que l'Académie dans ces conditions poursuive avec un succès toujours constant l'activité de ses travaux et la série de ses succès.

Anvers, 3 octobre 1920.

*Le secrétaire et bibliothecaire,*

FERNAND DONNET.

# *TABLEAU GÉNÉRAL DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADEMIE DE 1892 à 1917.*

| Années | PRÉSIDENT | VICE-PRÉSIDENT | SÉCRETAIRE | TRÉSORIER | BIBLIOTHÉCAIRE | SÉCRETAIRE ADJOINT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1893 | Général Henrard | Arthur Blomme | Bon de Vinck de Winnezeele | Theunissens | Fernand Donnet | Fernand Donnet |
| 1894 | Arthur Blomme | Arthur Goemaere | " " | " | " | " |
| 1895 | Arthur Goemaere | Alphonse de Witte | " " | " | " | " |
| 1896 | Alphonse de Witte | Bon de Vinck de Winnezeele | Fernand Donnet | " | " | |
| 1897 | Bon de Vinck de Winnezeele | Henri Hymans | " | " | " | |
| 1898 | Henri Hymans | Fernand Donnet | Bon de Vinck de Winnezeele | " | " | " |
| 1899 | Fernand Donnet | Chanoine Van Caster | " " | " | " | " |
| 1900 | Chanoine Van Caster | vicomte de Ghellinck | Fernand Donnet | " | " | |
| 1901 | vicomte de Ghellinck | Bon de Vinck de Winnezeele | " | " | " | |
| 1902 | Bon de Vinck de Winnezeele | Chan. Van den Gheyn | " | " | " | |
| 1903 | Chan. Van den Gheyn | Paul Cogels | " | " | " | |
| 1904 | Paul Cogels | Eugène Soil | " | " | " | |
| 1905 | Eugène Soil | R. P. Van den Gheyn | " | " | " | |
| 1906 | R. P. Van den Gheyn | Paul Saintenoy | " | " | " | |
| 1907 | Paul Saintenoy | Henri Hymans | " | " | " | |
| 1908 | Henri Hymans | Arthur Blomme | " | Ed. Geudens | " | |
| 1909 | Arthur Blomme | Alphonse de Witte | " | " | " | |
| 1910 | Alphonse de Witte | Chan. Van den Gheyn | " | " | " | |
| 1911 | Chan. Van den Gheyn | Alph De Ceuleneer | " | " | " | |
| 1912 | Alph. De Ceuleneer | Soil de Moriamé | " | " | " | |
| 1913 | Soil de Moriamé | Vte de Ghellinck-Vaernewyck | " | " | " | |
| 1914 | Vte de Ghellinck-Vaernewyck | " " | " | Em' Dilis | " | |
| 1915 | " " | " " | " | " | " | |
| 1916 | " " | " " | " | " | " | |
| 1917 | " " | " " | " | " | " | |

# La miniature flamande du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle.

Laissez-moi d'abord m'acquitter d'un juste devoir de gratitude en vous disant combien j'ai été sensible à l'honneur que vous m'avez fait en m'agrégeant jadis à votre Académie et à celui que vous me faites aujourd'hui en m'ayant invité à venir dire quelques mots dans cette réunion, où vous célébrez la longue activité de votre Compagnie, toujours si brillante.

Et comment aussi pourrais-je prendre la parole devant un auditoire comme le vôtre sans vouloir, en débutant, vous exprimer les sentiments qui, dans la France, mon pays, font battre tous les cœurs d'admiration et de reconnaissance pour votre héroïque Belgique !

J'ai grand plaisir, d'autre part, à me trouver non-seulement auprès de vous, mes chers et savants collègues de l'Académie d'archéogie, mais aussi dans cette ville d'Anvers, où des faits d'ordre intellectuel peuvent si vivement toucher un Français comme moi. N'était-ce pas un de mes compatriotes auquel vous rendiez hommage il y quelques semaines, en commémorant le souvenir de Christophe Plantin ? Et la plus grande gloire d'Anvers dans l'histoire de l'art, Rubens, n'a-t-il pas travaillé pour la France en exécutant, sur la commande de la reine Marie de Medicis, cette magnifique suite de tableaux que le Musée du Louvre est si fier de pouvoir exposer aujourd'hui d'une manière digne du maître et de son œuvre.

Je sais que je ne dois pas abuser de vos moments ; je serai donc très bref en effleurant devant vous un sujet que j'ai choisi parce que l'on peut le présenter comme encadré en quelque sorte entre des souvenirs anversois, l'histoire, dans une esquisse extrêmement ré-

sumée, de la miniature flamande à travers un peu plus de deux siècles.

Un des plus anciens monuments qui existe pour les débuts de cette histoire, avant même mon véritable point de départ que je fixe au XV^e^ siècle est un missel achevé en 1366, et dont j'ai étudié l'original au Musée Westreenen de la Haye. Ce missel porte la signature, depuis très longtemps connue, d'un enlumineur d'Anvers, le prêtre Laurent. Mais ce prêtre Laurent d'Anvers nous dit lui-même qu'au moment où il terminait le missel, il demeurait à Gand Il a donc accompli, d'Anvers à Gand, le même trajet que refera aujourd'hui votre éminent président, M. Joseph Casier. M. Casier sait depuis longtemps la haute estime et l'attachement que j'ai pour lui Il était déjà mon président en 1913, à Gand, pour les fêtes de l'inauguration du monument Van Eyck, où je suis venu représenter officiellement l'Institut de France. Il m'est particulièrement doux, je tiens à le lui dire, de me retrouver de nouveau sous sa présidence.

De 1366, année où Laurent d'Anvers peignait son missel, transportons-nous tout à fait à la fin du XVI^e^ siècle. Nous trouvons un autre maître dans l'art d'enluminer qui, si on avait encore employé pour lui la vieille coutume si fréquente de désigner des artistes par leurs prénoms, suivis de l'indication de leurs lieux de naissance, aurait pu s'appeler — et je ne sais pas si on ne l'a pas effectivement quelquefois nommé ainsi : — Georges d'Anvers.

Entre ces deux termes extrêmes, l'art de l'enluminure et de la miniature s'est épanoui de la façon la plus brillante dans les pays qui forment aujourd'hui le royaume de Belgique. Dès la seconde moitié du XIV^e^ siècle des maîtres éminents dans cet art, très supérieurs même à Laurent d'Anvers, se sont révélés en Flandre, tels, par exemple, que Jean ou Hennequin de Bruges, devenu peintre en titre du roi de France Charles V, et Jacques Coene de Bruges, qui vint se fixer à Paris, où il conquit avant 1399 une grande réputation Mais alors des centres brillants attiraient plus au sud les artistes des pays belges. C'étaient les cours du roi de France et des princes de sa famille. C'était Paris, dont l'éclat, sous le règne de Charles VI, a été si vivement dépeint par un Flamand, de Grammont en Belgique, ce

Guillebert de Mets, dont M. Victor Fris a su si bien élucider la véritable identité.

Au XV^e^ siècle, au contraire, les choses changèrent avec les ducs de Bourgogne qui vinrent établir leur principale résidence dans vos régions Philippe le Bon, Charles le Téméraire, et la fille de celui-ci, Marie de Bourgogne. C'est pour la Cour de Bourgogne qu'ont travaillé les maitres les plus en vue du XV^e^ siècle, dont les archives flamandes donnent les noms : Guillaume Vrelant, Dreux Jehan, Jean le Tavernier, Loyset Lyedet, Jean Hennecart, Simon Marmion. Parmi ces maîtres se place aussi, tout à fait au premier rang par la supériorité de son talent délicieux, un Français de naissance, immigré en Flandre, Philippe de Mazerolles. Le 21 avril 1467, le futur Charles le Téméraire, portant alors, son père vivant, le titre de comte de Charolais, accorda à Philippe de Mazerolles, qui avait déjà travaillé pour lui comme enlumineur, le rang si prisé par les artistes de « Valet de chambre de Monseigneur ». En 1469, Philippe de Mazerolles se fit inscrire dans la gilde de St-Jean de Bruges. C'est à Bruges qu'il mourut en 1479 ou 1480. Mais jusqu'à la fin de sa vie il conserva sa situation politique de sujet du roi de France; et avant de venir en Flandre, il avait d'abord habité Paris, où un document de l'époque, découvert par M. Henri Stein, nous le montre dans le courant de 1454 en relation avec le roi de France Charles VII.

Vers le commencement du dernier quart du XV^e^ siècle on voit se manifester une rénovation dans l'art de traiter les miniatures, que l'on appelait au moyen âge des « Histoires ». Les personnages sont dessinés avec une échelle de proportion plus forte qu'auparavant, permettant, les têtes étant plus grandes, d'y faire mieux sentir le reflet des sentiments moraux. Ce que recherchent les artistes imbus de ces tendances nouvelles, c'est la grâce unie à la liberté de la touche. Comme leurs devanciers, ils ont un respect profond pour la nature, mais ils aiment une nature plus souriante, plus aimable, plus épanouie, respirant plus la joie et l'abondance. En même temps se produit un changement très caractéristique dans la disposition des bordures qui encadrent les pages. La vieille tradition, appliquée précédemment, consistait à faire courir sur le fond du parchemin, laissé à sa teinte naturelle, des tiges chargées de fleurettes, celles-ci peintes

avec beaucoup de délicatesse et de vérité, mais beaucoup plus petites que la réalité et sans relief par suite de l'absence d'ombre portée. Le nouveau système, au contraire, dont l'éclosion paraît s'être manifestée à peu près entre 1470 et 1480, montre, sur des fonds dorés ou teintés qui les mettent en valeur, des imitations parfaites de fleurs, de fruits et même d'insectes et d'oiseaux, ou encore de joyaux, de pièces d'orfèvrerie, de vases de faïences, de médailles et monnaies, motifs tous copiés rigoureusement sur la nature et surtout peints à l'effet, avec une remarquable science du modelé et du clair obscur, de manière à former trompe-l'œil et à donner l'impression d'objets réels se détachant en saillie. Cet effet d'illusion du relief obtenu par l'habileté du modelé est également recherché dans un autre thème décoratif qui est employé concurremment avec les semis de fleurs et de fruits, et qui consiste dans des encadrements simulant un ensemble d'architecture, dont le style, après avoir été d'abord celui du gothique fleuri, tourne peu à peu aux formes de la Renaissance à mesure que l'on descend dans l'échelle du temps.

L'étude des documents atteste que c'est principalement à Gand et à Bruges que les principes de la nouvelle Ecole se sont affirmés de la manière la plus brillante pendant la première moitié du XVI[e] siècle. A Gand et à Bruges ont vécu notamment les familles des Horebout et des Bening qui ont fourni des dynasties de brillants artistes. Aussi ai-je proposé en 1891 d'employer, pour désigner l'école nouvelle, prise dans son ensemble, le qualificatif d'Ecole « Ganto-Brugeoise ».

L'œuvre la plus célèbre de l'école Ganto-Brugeoise est le *Breviaire Grimani* conservé à la Bibliothèque Marciana de Venise. Ce breviaire est ainsi appelé parce qu'il a appartenu au cardinal Domenico Grimani qui l'avait acheté, peu avant 1520, semble-t-il, d'un certain Antonio Siculo ou Siciliano, tout différent, en dépit d'une opinion qui a eu cours autrefois, du peintre Antonello de Messine.

Relativement au *Breviaire Grimani* on possède un texte célèbre écrit vers 1521 et qui a été maintes fois reproduit. Ce texte émane d'un Italien que l'on a d'abord appelé, faute de mieux, du nom du premier éditeur du texte : l'« Anonyme de Morelli » ; mais que l'on sait aujourd'hui avoir été Marc-Antonio Michiel, habitant Venise.

Pour qui a pu feuilleter, comme moi, le manuscrit de la Marciana.

il saute aux yeux que le *Breviaire Grimani* est l'œuvre collective de plusieurs artistes différents, et ne semblant même pas appartenir exactement à la même génération. Or, Michiel dit justement qu'il y aurait dans le breviaire des miniatures de Memling, de Gérard de Gand et de « Liévin d'Anvers ». Je laisse de côté l'assertion relative aux noms de Memling et de Gérard de Gand, qui nous entrainerait trop loin, je ne retiens que « Liévin d'Anvers ».

A lire les textes imprimés, il semblerait que l'ancien « anonyme de Morelli », c'est à dire Michiel, ait nommé simultanément les trois artistes. Mais un excellent érudit italien, qui a très bien étudié la question, le docteur Giulio Coggiola, a eu l'idée de se reporter au manuscrit autographe de Marc-Antonio Michiel, et il a constaté que le nom de Liévin d'Anvers n'avait été introduit qu'après coup par Michiel sur le manuscrit. Dans le premier état de choses, Michiel ne mentionnait pas Liévin d'Anvers.

Que conclure de ceci ? Deux explications sont possibles, toutes deux malheureusement hypothétiques, et se contredisant même l'une l'autre.

Première explication : Si Michiel avait d'abord omis de parler de Liévin d'Anvers, c'est que le nom lui paraissait peu sûr et peu intéressant à recueillir. Seconde explication : Si Michiel a rajouté le nom de Liévin d'Anvers c'est qu'il a eu après coup des renseignements précis sur ce maître et sur la part qu'il avait pu prendre au *Bréviaire Grimani* et que ces renseignements lui ont paru assez importants pour qu'il ait voulu en faire état. La question reste ouverte.

D'autre part, qu'était-ce que ce Liévin d'Anvers ?

On a beaucoup discuté ; ce qui est certain, c'est qu'un auteur du premier tiers du XVI^e^ siècle, Jean Le Maire de Belges, a parlé de lui dans son poème de la *Couronne Margaritique*, composé en l'honneur de Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint, antérieur par conséquent à la mort de cette princesse survenue en 1530.

Faisant défiler devant nous les grands peintres, depuis Jean Van Eyck, Roger Van der Weyden, Hugo Van der Goes et le Français Jean Foucquet, il nous dit :

» Encore y fut Jacques Lombart de Mons
» Accompagné du bon Liévin d'Anvers. »

On a voulu reconnaître, dans « Liévin d'Anvers », le peintre

de Gand Liévin de Witte, mais il y a une question de date qui s'y oppose : Liévin de Witte est trop récent. Une autre opinion qui serait plus vraisemblable consisterait à identifier Liévin d'Anvers avec Liévin van Lathem, dont parlent les *Liggeren* d'Anvers, admis en 1462 dans la gilde de St-Luc à Anvers, mort au plus tard en 1492 ou 1493.

A l'époque où s'épanouit pleinement l'école de miniature gantobrugeoise, une révolution capitale s'était cependant produite dans l'industrie du livre et de l'image. L'imprimerie avait été inventée et aussi la gravure. Dès l'année 1457, semble indiquer un texte curieux et qui n'a peut-être pas été assez remarqué, les estampes, dont les plus vulgaires étaient rehaussées souvent d'une enluminure à la main, commençaient à affluer par grandes quantités dans le commerce de Belgique. Au XVI^e^ siècle, naturellement, l'imprimerie et la gravure triomphaient de plus en plus Cependant il y avait encore des amateurs qui voulaient avoir des livres, spécialement des livres de prière, exécutés suivant les vieilles coutumes, c'est à dire copiés et illustrés entièrement à la main. Parmi ces amateurs se rangeait, à la fin du XVI^e^ siècle, l'archiduc d'Autriche Ferdinand de Tyrol, second fils de l'Empereur Ferdinand I^r^.

Christophe Plantin avait édité à Anvers, en 1570, un superbe *Missale Romanum*, conforme aux décrets du Concile de Trente. L'archiduc Ferdinand désira posséder un exemplaire du texte de ce missel ; mais, au lieu d'acquérir tout simplement l'imprimé de Plantin, il fit recopier ce texte sur parchemin par un calligraphe de profession et demanda à un miniaturiste, alors très réputé, de décorer sa copie au moyen d'ornements peints à la main. Ce miniaturiste était précisément ce Georges d'Anvers dont je vous ai parlé en commençant, de son vrai nom Georges Hoefnagel ou Hufnagel. Vous pourrez trouver des détails sur la vie de Hoefnagel dans divers ouvrages, notamment dans la *Biographie générale de Belgique*. Je rappelle seulement qu'il était né à Anvers à une date pour lequel on hésite entre 1543 ou 1545 ; 1543 étant l'année la plus probable. Dès le début de sa carrière, Hoefnagel fit de grands voyages à travers l'Europe. Tout jeune, il débuta par la France. Passant par Poitiers, il s'amusa, ainsi que plusieurs de ses compagnons, à graver son nom, avec la date de 1561, sur une pierre dite druidique qui se trouve

à deux kilomètres de la ville française. Plus tard il traversa l'Espagne, l'Italie et finit par venir mourir en Autriche, à Vienne, dans le courant de l'année 1600.

C'est en 1582 qu'il commença à orner pour l'archiduc Ferdinand de Tyrol le missel manuscrit copié sur l'imprimé de Plantin. Il y travailla huit ans et le termina en 1590.

Ce missel est à la Bibliothèque impériale de Vienne où je l'ai eu entre les mains. J'ai pu admirer avec quelle perfection Georges Hoefnagel avait accompli sa tâche et comment il s'était encore inspiré des traditions de l'Ecole ganto-brugeoise tout en introduisant un caractère plus moderne dans beaucoup de détails. On connait aussi de Georges Hoefnagel une Vue de Séville, formant tableau, qui est à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et j'ai vu de lui une belle miniature à sujet mythologique chez un amateur de Paris. Quoiqu'on puisse lui reprocher peut-être un peu de sécheresse dans la touche, Hoefnagel compte parmi les maitres dans son art.

Après lui le goût des livres enluminés à la main ne s'éteignit pas. J'ai rencontré dans une bibliothèque d'Italie un très curieux livre d'Heures où sont encore appliqués les principes décoratifs de l'Ecole ganto-brugeoise, et qui cependant ne m'a pas paru plus ancien que le 18me siècle.

Toutefois ce sont là des cas de survie exceptionnels, des fantaisies occasionnelles d'amateur, et l'on peut dire que, dans l'ensemble, la grande lignée des miniaturistes flamands, dont le prêtre Laurent d'Anvers, demeurant à Gand, a été un des représentants au XIVe siècle,et qui est une des gloires artistiques de votre cher pays de Belgique, s'arrête véritablement à la fin du XVIme siècle avec cet autre enfant d'Anvers que fut Georges Hoefnagel.

Le comte PAUL DURRIEU.

# SIGNATURES DE PRIMITIFS

## Les Van Eyck et la Renaissance

MESDAMES,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Mes premiers mots seront ma reconnaissance à l'Académie pour l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant, il y a déjà douze ans, membre correspondant de son illustre Compagnie ; puis mes remerciements à son si distingué président et à son érudit secrétaire perpétuel qui, avec tant de bienveillance, m'ont demandé de vous parler, dans cette séance solennelle, des Primitifs et de leurs signatures.

Dans nul endroit, je ne me suis senti plus heureux de célébrer la gloire des Primitifs flamands qu'aujourd'hui, dans le milieu artistique d'où ils sont partis si nombreux, dès les âges les plus reculés, pour porter au loin des théories et des connaissances, dont ils eurent, de très bonne heure, la géniale compréhension.

Si loin, en effet, qu'on remonte dans l'histoire de l'art ponentais, on ne saurait faire un pas sans rencontrer un artiste flamand, soit qu'il œuvre dans son pays, soit qu'il se dirige vers Paris, foyer intellectuel intense, soit qu'il descende en Italie, dont le soleil l'attire et où il est, du reste, aussi chaleureusement appelé que triomphalement reçu.

Et c'est ainsi que l'influence des peintres d'Anvers, de Gand, de Bruges est si intéressante à étudier au début de la Renaissance.

Je viens, par exemple, d'employer un terme que tout le monde connait, mais qui, cependant pour chacun, a un sens différent.

Permettez-moi de vous demander d'accepter, tout au moins pour un instant, ma définition.

La Renaissance dont je parle, est le moment où un heureux regard jeté sur la nature, a libéré l'artiste des formules iconographiques léguées par les guides traditionnels.

Comme la sculpture a toujours précédé la peinture, pour le sculpteur ce sera la fin du XII^e^ siècle, pour le peintre le commencement du XIII^e^, dont malheureusement bien peu de vestiges sont parvenus jusqu'à nous. Je puis, pourtant, vous signaler une fresque admirable, exécutée par un de vos grands artistes, Johannes Gallicus Wale, qui a peint, signé et daté, en 1246, dans le Dôme de Brunswick, une ***Danse de Salomé***, qui nous révèle à ce moment une technique insoupçonnée jusqu'ici et déjà bien savante.

Pendant bien longtemps, et maintenant encore du reste, les meilleurs historiens d'art ont écrit que les Van Eyck étaient nés dans une nuit profonde, comme une génération spontanée d'un genre nouveau.

Nul n'est plus que moi l'admirateur passionné de ces deux grands artistes, de leur génial talent qui les a si justement placés au premier rang des maîtres les plus illustres de toutes les époques ; mais n'est-ce pas un peu oublier les excellents travaux de vos savants, qui fouillant patiemment depuis trois quarts de siècle vos archives, mettant en lumière les livres des Gildes, cataloguant des noms innombrables, publiant des marchés, que d'affirmer que les Van Eyck n'ont pas eu de précurseurs ? (1)

Ces précurseurs, il me semble bien cependant qu'on peut les voir, au XIV^e^ siècle commençant, partant en France, comme Jean de Gand, Pierre de Bruxelles, Jean de Locre, qui, dès 1316, travaillent pour Amedée V, au château de Gentilly, près Paris, avec les peintres italiens, Bizuti, Giovanni Fornerio, Pierre d'Aquin et, au château de Conflans, pour Mahaut d'Artois, où ils peignent une scène de croisades des plus vivantes. Malheureusement, si ces rapports, nous les trouvons continus pendant le XIV^e^ siècle, on ne peut guère parler de leurs influences, puisque les monuments dont il est question

(1) Voir à ce sujet le dernier travail de M. L. Maeterlinck, *Hubert Van Eyck et les peintres de son temps.*

sont aujourd'hui disparus. Il nous faut arriver à la fin du XIVe siècle pour être mieux renseignés.

Nulle part l'art flamand n'a été plus apprécié qu'en Italie. Archerius, à ce moment, emmène à Milan votre Jacques Coesne, rencontré à Paris, pour travailler au Dôme, alors que Pietro di Giovanni Tedesco, qui était de Brabant, exécutait depuis 1386, à Florence, pour Sainte-Marie des Fleurs, des statues, dont l'influence sur Donatello et Ghiberti est si nettement évidente. Et dernièrement, quand j'étudiais les admirables *Très riches Heures du duc de Berry*, où les influences italiennes sont si impressionnantes, j'apportais un document bien curieux. Salmon, un des familiers du Duc, voyageant en Italie, lui annonce en 1408 qu'il lui envoie de Sienne « un ouvrier souverain » : c'est Dominico del Coro l'auteur des mosaïques et des marqueteries du Dôme. Et voilà que rentrant dans sa patrie en 1414, il exécute, pour la Chapelle de la Signoria, cette *Nativité*, si exactement copiée sur une page flamande. Je poursuis. A Florence, au couvent Saint-Marc, où Fra Angelico travaillait de 1436 à 1445, la célèbre petite *Adoration des Mages*, me laissait, il y a quelques quinze ans, tout-à-fait rêveur, tant je la trouvais proche parente de l'art flamand. Il m'a fallu étudier le *Martyre de Saint-Denis*, de 1400 à 1416, où je trouve les sigles de Malouel, de son neveu Herman Rust et d'Henri Bellechose, pour saisir réellement les sources de l'influence réaliste de la Flandre sur l'Italie, même sur l'Angélique, pourtant si profondément lyrique.

Mais comment a-t-elle pris une place si prépondérante ? Comment dans le pays du soleil, des souvenirs de Rome retrouvés à chaque instant, la Flandre, plutôt sombre, vivant sur elle même, s'est-elle imposée, et pourquoi les Van Eyck, car nous voilà parvenus à leur temps, ont-ils pris dans l'histoire de l'art une situation aussi lumineuse ?

C'est d'abord, je crois, qu'ils arrivent avec une formule nouvelle pour les portraits. Les visages de profil de Piero della Francesca, de Pisanello, inspirés des médailles, ils les remplacent par des figures de face, à mi corps, où le modèle calme, tranquille, regarde posément son portraiteur. Et ce n'est pas une mince révolution : c'est l'esprit d'analyse des Flamands, qui, dans un pays embrumé, gris, avaient tendu leur art vers le détail. Puis, alors qu'en Italie les

fresques, dans leurs grandes masses claires, couvraient les murailles de larges plans sur des fonds dénudés, arides, les Van Eyck apportaient une conception nouvelle de la représentation de la vie réelle. Au milieu des premiers plans, pleins d'observations fines, sur des fonds de campagne ou de villes reconnaissables, les foules se pressaient vivantes, tel l'*Agneau mystique*, et tout cela représenté sur des panneaux faciles à placer dans les palais, si transportables, que Cosme de Médicis en faisait venir par ses correspondants de Flandre, que Ferdinand Ier de Naples l'imitait, et envoyait en plus ses artistes en Flandre pour se familiariser avec les secrets de l'Ecole.

Et comme ce sont les Van Eyck qui, les premiers, opérèrent cette géniale transformation, il s'en suivra, et c'est très humain, qu'ils synthétiseront l'école flamande et qu'on leur attribuera toutes les découvertes, même celle de la peinture à l'huile, connue cependant et employée couramment depuis plus d'un siècle.

Telle fut donc l'immense gloire des Van Eyck : la conception d'une composition réaliste, absolument nouvelle, au service de laquelle ils purent mettre les traditions techniques d'une école formée par une siècle d'admirable pratique. Et si Vasari, dans un opuscule spécial, nous cite cent quatre-vingt-cinq peintres flamands, objets de l'admiration de l'Italie, Michel Ange dans ses Confidences, nous en donnera le motif : « La peinture flamande plaira généralement plus à tout dévot qu'aucune d'Italie, car celle-ci ne lui fera jamais verser une larme, celle de Flandre, au contraire, lui en fera verser abondamment. »

Mais tout cela est le côté philosophique de l'histoire de l'art : le côté objectif demeure à constituer.

Nous voilà à l'Exposition des Primitifs de 1904 : une révélation. On ne parle, cependant, que de cinq ou six grands artistes flamands : les Van Eyck, Roger Van der Weyden, Memling, Thierry Bouts, Petrus Christus, Hugo Van der Goes, Matsys. En eux se synthétise toute l'Ecole. Mais, pourtant, que de tableaux, de manières, de faires différents. Comment s'y reconnaître ? On baptisera, il est vrai, les artistes inconnus de maître de la Mort de Marie, maître de Flémalle, maître aux banderolles, maître aux chairs emplumées. On arrivera à plus de cent-vingt maîtres ainsi découverts. Mais, vraiment, est-ce une solution ? Aussi Lafenestre, devant l'ensemble

impressionnant, se sentant incapable de faire un classement méthodique, réclama-t-il aux archivistes, des documents, pour avoir des certitudes. Mais, ne savons-nous pas par les procès, par les comptes, combien les pièces, même les plus authentiques, peuvent nous enduire en erreur, puisqu'elles nous révèlent des collaborateurs, des élèves, employés par les maîtres qui se contentent souvent de surveiller les travaux qu'ils ont entrepris ; les Van Eyck eux-mêmes travaillent ainsi. Dès lors, comment déterminer la part et le faire de chaque artiste ?

Je venais de terminer l'impression de mes *Lapidaires Chinois*. J'avais encore les yeux tout remplis de ces caractères idéographiques dont le moindre détail, le plus petit trait, change complètement la signification. Là, je m'étais inconsciemment façonné à la fréquentation des caractères orientaux. Aussi, quand je me trouvai devant la *Vierge Bancel* du Louvre, dont le tapis, disait le catalogue, est orné de caractères hiéroglyphiques — en langage archéologique, hiéroglyphique veut dire sans signification, — je ne fus pas peu surpris de voir que ces caractères, purement décoratifs, étaient au contraire, cinq lettres hébraïques. *iod*, *pi*, *alef*, *taf*, *tsadé*, signifiant J. P. 1490. Comme dans le tableau on retrouvait, en lettres romaines I. P., qu'il était attribué à Jehan Perréal, par conséquent à la fin du XV^e^ siècle, il ne pouvait y avoir d'hésitation.

Mais alors, que devenaient l'humilité, l'ignorance des artistes du Moyen-Age, le mépris qui leur interdisait de mettre dans leurs œuvres le moindre signe qui permit de révéler leur personnalité ? C'était là la véritable énigme. Aussi, rentré chez moi, je me mis à reprendre la section de mes fiches de miniaturistes, de peintres, de sculpteurs et, à ma surprise extrême, je ne tardai pas à réunir rapidement plus de quatre cents signatures de ces prétendus anonymes, soigneusement relevées par de savants archéologues, mais qui, chaque fois qu'ils en publiaient une, ne manquaient pas d'ajouter, comme s'ils avaient commis quelque méfait professionnel, qu'ils ne la relevaient qu'à cause de son insigne rareté, et parce qu'elle était certainement unique.

La chose devenait ainsi fort curieuse, puisqu'en présence de l'affirmation de l'anonymat obligatoire, d'ailleurs purement subjectif, se dressait l'objectivité indiscutable de signatures vues de tous. Et

j'apportai alors, un jour, à mes confrères des Antiquaires, une liste de quatre-cent-onze signatures d'artistes, mais, je l'avoue, un peu confuse : il y avait là des architectes, des verriers, des sculpteurs, des orfèvres, des miniaturistes, des peintres, de tous les siècles du Moyen-Age et de tous les pays.

L'accueil fait à ma communication fut, je le déclare, plutôt froid : c'était tellement inattendu ! Cependant, la séance du 9 novembre 1904, ne fut pas sans m'apporter un scientifique appui. Comme nous nous séparions, je vois encore le comte R. de Lasteyrie s'arrêter, puis se retourner, et très posément : « Eh bien, dit il, c'est très simple, tout est à refaire. » Devant la parole d'un tel maître, il ne me restait qu'à poursuivre ma tâche.

Prenant alors la question sous ses différents aspects, miniaturistes, peintres, sculpteurs, architectes, essentiellement ponentais, c'est-à-dire, français et flamands, je commençai mon travail qui, après avoir subi toutes les épreuves de la critique la plus serrée, à la suite de cinquante articles parus dans les recueils les plus officiels, *Mémoires de l'Academie des Inscriptions, des Antiquaires de France, Gazette des Beaux Arts, Revue archéologique, Revue de l'Art*, aboutit à mon volume des *Primitifs, les Miniaturistes*, qui, paru en Juin 1914, a passé naturellement un peu inaperçu. Cependant, en 1916, l'Académie des Inscriptions et de Belles-Lettres, lui attribuait le grand-prix Fould. Les peintres devaient venir ensuite, puis les architectes ; mais, à la suite d'un article de *La Revue des Deux Mondes* de novembre 1918, sur les prétendus maîtres d'œuvres anonymes de nos grands basiliques françaises, les architectes, au nombre de plus de neuf cents, du XI^e^ au XVI^e^ siècle, paraissent en ce moment dans *La Revue archéologique*. C'est le développement d'une communication qui a paru en 1919 dans les *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions*, sur les dynasties des maîtres d'œuvre qui se succèdent à travers les âges, sur leurs procédés de famille, sur la parenté des monuments et alors, naturellement leur filiation objective, qu'on recherchait jusqu'ici dans des hypothèses savantes et ingénieuses ; elles deviennent ainsi bien faciles à déterminer.

Mais je ne veux pas terminer sans vous montrer que ce qu'on pou-

vait, au début, supposer des illusions, repose cependant sur de bien évidentes réalités.

Une fois la chose mise au point, quand pénétré des conseils de Roger de Bacon, après avoir bien étudié les jugements condamnant des artistes du XV^e^ siècle, qui avaient omis de marquer leurs œuvres, on examine minutieusement les miniatures, les tableaux, les monuments eux-mêmes, on voit bien souvent se détacher, d'ailleurs dans une place presque toujours identique, dans un vêtement, mais bien visible, un nom en clair, au milieu de caractères bizarres, que j'ai d'ailleurs retrouvés dans les soixante-douze alphabets cabalistiques du volume dédié par le Fr. Hepburne d'Ecosse, au Pape Paul V, pour la Sacrée Congrégation de l'Index ; c'est la *Virga aurea*, dont peut-être je suis le seul à posséder actuellement un exemplaire. Et ces noms, je les ai photographiés, souvent dans des conditions bien difficiles ; car s'ils sont toujours visibles pour l'œil humain, la plaque photogénique de l'appareil photographique ne les peut toujours saisir. Telle cette signature de Weyden, du célèbre tryptique du Louvre, que j'ai dû faire d'abord en couleur, dans la demi-obscurité du Musée.

Voici au IX^e^ siècle, le *Codex aureus* de Charles-le-Chauve à Saint-Emméran de Ratisbonne, aujourd'hui cod. 1400 de la Bibliothèque de Munich, signé ainsi :

« En Beringarius, Liuthardus, nomine dicti »

On peut, du même temps rappeler le célèbre *flabellum* de Tournus, aujourd'hui à Florence, dont la photographie donne : « Iohel me fecit in honore Mariæ ».

Du XI^e^ s., le ms. lat. 11751 de la Bibliothèque nationale nous donne : « Hunc Ingelardus decoravit » et Heldricus, signe l'*Exposition d'Haimont sur Ezéchiel* (ms. lat. 12302 de la Bibl. Nat.) :

« Hoc pater Heldricus, quod pinxerat ipse volumen
Summo Pontificum Germano rite dicavit. »

Un peu plus tard, le *Mater Verborum* de la Bibliothèque de Prague, nous montre, au commencement du volume, la scribe et l'enlumineur agenouillés. Au dessous de l'écrivain on lit : « Ora pro scriptore Vacerado », sous le peintre « Ora pro illuminatore Mirozlao. A. MCII ».

En 1187, Pierre Ferrand de Furnes signe une bien intéressante *Bible* de la Bibl. d'Amiens.

Au passage je rappellerai l'*Album* de Villard de Honnecourt, le célèbre architecte du XIII^e^ s., qui commence ainsi :

« Vilars de Honecourt cil qui fut en Hongrie, vous salue. »

Mais je crois qu'on ne saurait trop admirer cette page si réaliste de la Bibl. de Wurzbourg, véritable portrait, signé bien en évidence « Henricus Pictor » comme aussi le feuillet de la *Bible moralisée* de saint Louis, signée Fortin Mais plus encore, il faudra examiner dans tous ses détails, la remarquable fresque de Brunswick, signée par Johannes Gallicus, dont l'orgueilleuse inscription se termine par un chronogramme qui nous donne la date de 1246.

De 1285 est un *Recueil hagiographique* (ms. fr. 412 de la Bibl. Nat.), qui se termine ainsi :

Icis livre ici finit,
Bonaventure ait qui l'escrit,
Henri ot nom l'enlumineur,
Dex le garde de deshonneur,
Si fu fait l'an mil CCIIII^xx^ V.

A la Bibliothèque de Petrograde se trouvent les *Heures de la reine de Bourgogne*. En voici la souscription :

« Ces Heures furent escriptes et d'ymaiges aournées p^r^ très grand » et très doulce dame Madame Jehanne Comtesse de Bourgogne, » femme du roi Philippe nostre sire, par Frère Gilles Mauléon, » moyne de St-Denis, l'an N^re^ Seigneur Jesus-Christ MCCCXVII, » Laus Deo. Pax Vivis et Requiem defunctis. Amen. »

Un très beau portrait d'Urbain V, pape à Avignon de 1362 à 1370, porte le signature bien apparente : « Symon fecit » ; d'ailleurs comme cette Vierge de Sienne, qu'on pourrait croire italienne parce qu'elle est signée Michelino da Besozzo, mais ce nom, est le simple doublet de Michel de Vesoul, qui a changé ainsi son nom, en changeant de ciel.

J'arrive au seuil du XV^e^ siécle avec les *Très riches Heures du duc de Berry*. La merveilleuse *Adoration des Mages* est signée Filippus. La première Syllabe F i, avec F, doit la faire attribuer a un Italien : mais les nombreux monogrammes M, HR, HB, qu'on trouve semés dans plusieurs des miniatures sur les vêtements, doivent nous faire

penser également à Herman Rust, à Malouel, à Henri Bellechose, dont les mêmes initiales se trouvent dans le *Martyre de Saint Denis* du Louvre, que nous savons l'œuvre de ces trois collaborateurs.

Est-il besoin de parler des Van Eyck ? Ne connaissons nous pas tous l'inscription de l'*Agneau* ; puis voilà *Timothée*, si précieux pour l'histoire du portrait en Flandre, qui nous a conservé le signature de Jean. Et voici Petrus Christus, qui signe sur les marches du trône de la Vierge : Martinus opifex, qui inscrit son nom dans l'*Histoire de Médée* de la Bibliothèque de Vienne. Au premier aspect, ce dernier ne semblerait guère important, s'il ne paraissait proche parent du « *Jour de la saint André* » de Leipzig, qu'on attribue à un « Maître aux banderolles », parce qu'on n'en connait pas le nom.

Et combien d'autres ! Nicolas Froment, le peintre du roi René, qui signe, derrière le cadre, *la Résurrection de Lazare* des Offices de Florence, d'inspiration si flamande, Roger van der Weyden, le Maître de Flémalle détriplé. Weyden, Kuhn. Bernard ; Undelot, de Copenhague, Rubeus et Vermeio, Vreland, Cornelitz, Jean de Rome, Matsys, Lemaire de Belges, Corneille de Lyon, Marinus, enfin ce signe cryptographique du haut du portrait d'*Un Membre de la famille de Croy*, de votre Musée, attribué à Weyden et qui n'est autre que la ligature des lettres du prénom d'Hugo Van der Goes.

J'ai été bien long, vous m'excuserez. Je me suis laissé entraîner à vous montrer plus de signatures que je n'aurais peut-être dû le faire. Mais elles me font espérer que vous entreverrez dans cette orientation des horizons nouveaux pour l'histoire archéologique de nos deux pays, naguères aussi intimement unis dans leurs gloires artistiques, qu'aujourd'hui dans les plis radieux de leurs couleurs indissolublement alliées.

21 Septembre 1920.

F. DE MÉLY.

# Contribution à l'histoire du port d'Anvers et du commerce d'exportation des Pays-Bas vers l'Espagne et le Portugal à l'époque de Charles - Quint (1553 - 1554).

Anvers, il est superflu de le rappeler, connut à l'époque de Charles-Quint une prospérité sans égale. Succédant à Bruges comme métropole commerciale et comme grand centre financier des Pays-Bas, la ville devait son essor considérable à deux facteurs principaux : la liberté commerciale que favorisait la bonne politique du magistrat anversois, l'abondance extraordinaire de capitaux qu'y offraient marchands et banquiers étrangers. (1)

L'importance économique du commerce d'Anvers à cette époque, c. à. d. le mouvement du port et les statistiques d'importation et d'exportation, n'est guère connue que dans ses grandes lignes : les détails manquent pour pouvoir s'en faire une idée suffisamment précise.

Pour l'importation, nous possédons les chiffres donnés par Ludovico Guicciardini ; ils ne sont, évidemment, qu'approximatifs, mais l'on peut déjà s'estimer heureux de les trouver chez ce témoin par-

(1) Cfr Ludovico Guicciardini, *Belgicae sive superioris Germaniae descriptio*, éd. Amsterdam, chez Blaeu, 1625, p. 225 et svv. — Voir aussi R. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*. Iena, 1896 ; A. Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, éd de 1866, t. iv. p. 247 et svv. Bruxelles-Paris ; H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. iii. p. 261 svv. Bruxelles, 1907.

ticulièrement bien informé. D'après Guicciardini, l'importation se chiffrait annuellement à Anvers à 31.870.200 florins carolus. (1)

Quant à l'exportation, des données nous sont fournies par un seul document officiel, le compte de l'impôt du 100e denier levé en 1543-1544 sur toutes les marchandises sortant des Pays-Bas par Anvers. Cette pièce fixe à 29.911.530 florins carolus la valeur totale des expéditions à l'étranger. (2)

Cette somme représente les 8/10 de l'exportation totale du pays.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, en comparant la valeur des importations et des exportations, on trouve pour l'Anvers de Charles-Quint une « balance du commerce » remarquablement normale.

* * *

Telles sont les données statistiques que nous possédons sur l'importance économique du port d'Anvers, pour l'importation et pour l'exportation. Il nous est possible aujourd'hui de fournir plus de précision en ce qui concerne le dernier point. Sans doute, il ne s'agit pas de l'exportation vers tous les pays qui étaient en rapports commerciaux avec les Pays-Bas, mais le document que nous avons trouvé, et qui est inédit, nous renseigne jusque dans les moindres détails sur l'exportation du port d'Anvers vers l'Espagne et le Portugal, deux pays qui figurent en très bonne place dans la statistique du mouvement économique de la métropole anversoise.

Dès le moyen âge (3), nos provinces avaient entretenu des relations de commerce avec la péninsule hispanique. Ces rapports vont se consolider et s'étendre considérablement le jour où le fils de Jeanne la Folle prend en mains le gouvernement des « pays de par deça ».

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. citée, p. 243-245. En additionnant la somme d'importations qu'il donne pour chaque pays, on arrive au total de 15.935.000 écus, soit 31.870.200 florins carolus.

(2) G. Schanz. *Englische Handelspolitik gegen Ende des Mittelalters*. t. I, p. 45. Leipzig, 1880-1881. Voir aussi A. Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, éd. 1866, t. IV, p. 219, où les chiffres, tirés du même document, sont calculés d'une façon différente.

(3) Voir J. Finot, *Etude sur les relations commerciales de la Flandre avec l'Espagne au moyen âge*. Paris, 1899.

Les liens politiques qui uniront désormais la Belgique aux Habsbourgs d'Espagne expliquent le développement de cet intercours commercial, mais il faut y ajouter, comme raison toute particulière, la pauvreté industrielle de l'Espagne, qui est obligée d'importer en grande quantité toutes sortes d'objets manufacturés.

* * *

Le document, que nous allons maintenant faire connaître au cours des pages qui suivent, est inédit. Nous l'avons trouvé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, dans le fonds de la *Chambre des Comptes*, série *cartons* (dossiers), carton n° 326 (Anvers).

C'est un cahier grand in-8, dont la reliure en vélin a été arrachée. Il contient 152 folios, couverts d'écriture, où nous distinguons deux mains différentes. La première se sert de l'écriture commerciale espagnole, assez difficile à déchiffrer, la seconde emploie au contraire une écriture flamande très lisible. Sur le plat extérieur, le cahier porte, comme titre : *Cuaderno enel qual estan sentadas todas mercaderias que an salido de la villa de Enveres para España e Portugal e otras partes e an pagado dos por ciento. Empreça desde prymero de Enero de 1552 estilo de Brabante acaba en fyn de Junyo de 1553.*

Cet intitulé est suivi de la traduction française, tracée par une main plus récente : « Cahier qui contient une liste de toutes les marchandises sorties de la ville d'Anvers pour l'Espagne, le Portugal et d'autres endroits et qui ont payé deux pour cent, depuis le premier janvier 1552 (1) jusqu'à la fin de juin 1553. »

Au f° 1er du cahier, le titre est repris, mais avec des ajoutes importantes, que nous croyons nécessaire de reproduire ici, puisqu'elles nous renseignent mieux sur le contenu et la portée du document : *1553. Relacion de las mercaderias que se an cargado en esta villa de Enveres para Bizcaya, Portugal e Andaluzia, Canaria e ysla de la Madera e otros partes e de los nonbres de*

(1) Le traducteur a oublié ici la mention très importante : *Style de Brabant*, qui figure dans l'intitulé espagnol. Le document porte sur l'année 1553-1554.

*maestres de naos e charrueros en que se cargaron e de lo que rrecabio del valor dellos del dos por ciento Gherart Gramay rrescibidor general de lo ynpuesto del dos por ciento loqual comiença desde primero de Henero año del nascimiento de Nuestro Rredentor Jhesu Christo de 1553... En libras de gruesos moneda de Flandes e las dichas multiplicadas en lo que montan en libras tornesas.*

L'économie générale du document se présente comme suit. En haut de la page est mentionné, bien en évidence, le nom du maître de navire ou du voiturier qui charge et transportera les marchandises. Vient ensuite la mention des noms des différents marchands dont les envois sont chargés dans le navire ou le chariot cité. Sous le nom de chaque marchand s'aligne la liste des objets exportés, leur qualité et leur poids, leur prix, etc., en marge, le produit de l'impôt du 2 % levé sur leur valeur totale, calculé d'abord en livres de gros de Flandre, et réduit ensuite en livres tournois.

A la fin du cahier, f^os 150^vo — 152^vo, nous trouvons une déclaration, en espagnol, du vérificateur des finances, l'Espagnol Rodrigo Perez, qui, en reprenant plus ou moins textuellement l'intitulé du cahier même, finit par indiquer la somme globale que le receveur général Grammaye a touchée par application de l'impôt du 2 %.

On peut entrevoir, par la description qui précède, toute l'importance du document. Il nous reste à la mettre en lumière pour les principaux points d'information qui concernent le sujet.

* * *

La statistique porte sur une année et demie, du 1^er janvier 1553 à fin juin 1554. D'autre part, ce sont les mêmes marchands dont les noms reviennent sous la plume de l'agent des finances et la même sorte de marchandises qu'ils exportent. C'est dire que le genre d'information que contient le document est de nature à autoriser des conclusions générales, des vues d'ensemble.

Il semble bien, d'après certains indices, que l'impôt de 2 % sur des marchandises était levé au moment où celles-ci étaient chargées sur les navires ou sur les chariots. A plus d'une reprise, la mention des marchandises exporteés est suivie de la remarque suivante : *Los*

*quales se tornaron a cargar y pagaron el dos por ciento.* Les termes mêmes et la construction de cette phrase nous paraissent indiquer une corrélation nécessaire entre l'acte du chargement et la perception de l'impôt.

Il semble aussi que les annotations faites dans la statistique qui nous occupe sont empruntées directement aux lettres de charge ou de voiture, probablement rédigées en flamand lorsqu'il s'agissait d'un envoi de marchands des Pays-Bas, c. à d. non étrangers mais natifs de nos provinces. Ainsi nous rencontrons dans les statistiques des mentions comme celles-ci : BARRILES DE BLECK (barrils de métal blanc), CUBRECAMAS VAN DORNICQUE (couvres-lits de Tournai). Ce mélange d'espagnol et de flamand ne nous semble pouvoir être expliqué que par le fait de la hâte ou de la distraction du rédacteur de la statistique, copiant directement certaines mentions se trouvant sur la lettre de charge ou de voiture lui présentée par l'expéditeur, et rédigée en flamand.

Enfin, il est intéressant de noter que plusieurs pages du cahier portent des ratures, des surcharges et des corrections, faites de la main du vérificateur Rodrigo Perez, commis à l'examen de la statistique et chargé d'en contrôler les éléments.

* * *

Le document nous fait connaître, d'abord, le nombre et le nom des marchands espagnols, portugais, italiens, allemands et natifs des Pays-Bas, qui s'occupent, à Anvers, du commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal.

Ludovico Guicciardini nous apprend, dans sa description d'Anvers vers 1560, que la ville comptait à cette époque plus d'un millier de marchands étrangers (1), non compris les Français (2). Ces derniers ne faisaient à Anvers que des apparitions fugitives, pendant les trêves que concluaient Habsbourgs et Valois à cette époque de guerre franco-espagnole.

(1) LUDOVICO GUICCIARDINI, *o. c.* éd. citée, p. 225 : « inveniri e sex praecipuis illis gentibus, quibus scilicet fixae, tam pace, quam bello, Antverpiae sedes sunt ... ., mille et amplius mercatores ».

(2) *Ibid.* : « praeter etiam plurimos mercatores Gallos, tempore pacis eam quotidie frequentantes ».

De ce millier de marchands étrangers, le document que nous étudions nous fait connaître les noms d'environ *trois cent vingt*, soit près de trois cents Espagnols et Portugais, dix-sept Italiens, deux Allemands. C'est dire qu'il étend considérablement notre connaissance des colonies étrangères établies à Anvers à l'époque de Charles-Quint, et dont Ludovico Guicciardini nous dit « que le nombre des hommes mariés et pères de famille y était grand et qu'elles conservent les mœurs et les habitudes de leur pays natal, étant donné la grande liberté que leur laisse le magistrat anversois». (1)

Voici les noms de ces marchands étrangers qui font le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal. (2)

**Espagnols et Portugais.**

Alonso de Abreo
Alvaro de Abreo
Luys Alonso
Martin Alonso
Antonio Alvarez
Juan de Aranda
Miguel de Aranda
Diego Alvarez
Gaspar Alvarez
Salvador Andres
Francisco Diaz
Juan de Doypa
Geronimo de Espinosa
Antonio Fernandez
Juan Fernandez
Diego Fernandez
Henrique Fernandez
Ambrosio de Fleytas
Zacones de la Franca
Cristoval Garcia

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. cit, p. 226.

(2) Pour l'identification de beaucoup d'entre eux, voir nos études *Episodes de l'histoire religieuse et commerciale d'Anvers dans la seconde moitié du XVI^e siècle* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1911, t. CXXX, p. 4 - 44) et *Progrès du Luthéranisme et du Calvinisme dans le monde commercial d'Anvers et l'espionnage politique du marchand Philippe d'Auxy, agent secret Marguerite de Parme, en 1566-1567.* (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 1913, t. XII, p. 153-254). Voir aussi P. Génard, *J. B. Ferrufini et les assurances maritimes à Anvers au XVI^e siècle (Bulletins de la Société royale de Géographie d'Anvers, 1882)*; H. Thimme, *Der Handel Kölns am Ende des XVI. Jahrhunderts und die internationale Zusammensetzung der Kölner Kaufmannschaft* (Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1912, p. 389-472) Ajoutez Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, Iena, 1896 ; W. Sarmenhaus, *Die Festsetzung der niederländischen Religionsflüchtlinge im 16. Jahrhundert in Wesel und ihre Bedeutung für die wirtschaftliche Entwicklung dieser Stadt.* Wesel, 1913.

Juan Angelo de Ononi
Francisco Estevan
Angel de Aranda
Juan de Atricada
Franciso de Avyla o Dias
Diego de Ayala
Christoval Belzar
Juan Battista et Francisco Balde
Juan de Saldaria
Juan Camarena
Fernando Lopez del Campo
Diego Ortega de Carrion
Afonso Castim
Antonio de Castro
Gonzalo de Chabarri
Juan Cortis
Juan de Cuellar
Andres Diaz
Ortuno de la Rea
Diego de Lerma
Lorenzo de Lerma
Miguel de Libano
Alvaro de Lima
Antonio Lopez
Jorge Lopez
Martin Lopez de Herrera
Martin Lopez de Lisarra
Fernand Luys
Antonio de Magellanes
Manuel Alfonso
Andres Manrique
Juan Martinez
Andres Marts (?)
Juan Masiel
Ortega de Melgosa
Diego Mendez
Ruy Mendez
Bonaventura Miguel
Juan de Monsel
Diego Lopez Montero
Francesco de Montesa
Pablo Nores
Bernal Nuñez
Juan Nuñez
Juan Garcia
Juan de Gaula
Fernando de Gerita
Antonio Gomez
Gonzalo Gomez
Martin Gomez
Ruy Gomez
Alonso Gonzales
Christobal Gonzales
Pedro Gonzales
Simon Gonzales
Tomé Gonzales
Henrique de Goyar
Antonio et Thomas de Guzman
Pedro Fernandez de Herrera
Pedro de Horosco
Juan Ivara
Antonio Jorge
Salvador Nuñez
Juan de Oyachola
Andres de Oyardo
Diego de Osma
Antonio Pablos
Christobal Paez
Rodrigo Paez
Alonso de Palma
Diego de Palma
Juan de Palma
Antonio Paris
Domingo Paris
Francisco Paris
Benedito de Parmento
Francesco Perera
Francesco Perez
Pedro de Poca
Antonio de Polanca
Nuñez de Porto
Pedro de Ramires
Fernando de Rebolledo
Geronimo Revelasco
Antonio del Rio
Nuñez de Rituerto
Antonio Rodriguez
Cosme Rodriguez

Marcos Nuñez (o Mallar)
Duarte Rodriguez
Fabian Rodriguez
Gaspar Rodriguez
Juan Rodriguez
Nicolas Rodriguez
Alonso Ruiz
Antonio Ruiz
Simon Ruiz
Alonso Sanchez
Francisco Sanchez
Geronimo de Salamanca
Diego de Santa Cruz
Martin de San Urse
Gonzalo de Siebra
Bastian de Suleta
George de Suri
Martin de Tardajos
Domingo de Torraspe
Alonso de la Torre
Enrique de Tovar
Gonçalo Vaes
Cristobal de Valençia
Diego de Vides
Diego de Villegas
Pascual de Villamonte
Sancho de Villamonte
Miguel de Viterta
Juan de Vittorio
Miguel de Vuesela
Rodrigo de Xerez
Francisco Ximenez
Andres de Yserardi
Juan Marsyses
Juan de Vazella
Francisco de Aguilar
Francisco Servente
Pedro de Ynerri
Juan de Marge
Vincente de Huraço
Francisco de Merris
Ortuño de Stuniga
Ortuño de Bilbao
Pedro de la Mata
Pedro de Ysunsa
Daniel Yedar
Juan de la Çama
Gaspar de Zamora
Miguel de Zuzaya
Juan de Tardajos
Antonio de Fonseca
Gomez Perez
Fernando de Matanca
Juan Lopez de Ayala
Juan del Hoyo
Geronimo Corseco
Michel de Sant Martel
Fernando Diaz
Martin de la Carbonera
Francesco de San Vitores
Alonso Perez
Juan de Liçama
Juan de Goyas
Gomez Perez
Juan et Domingo de la Torre
Juan de Villaviziosa
Juan de Goiri
Juan de Salinas
Gregoire de Reconeyta
Gregoire de Escanabusa
Jacop Vizcayno
Jacques de Aguinabra
Martin Francesco de Sarra
Gregoire de Escalante
Leonardo Espinosa
Juan Zerezo
Luis Alonso Medina
Francisco de Baños
Andres de la Pena
Gaspar Zapata
Francisco de Bejar
Sancho de Ugarte
Juan de Very
Andres de Losyre
Martin de Plaze
Jaspar de Rias
Pedro de Bilbao
Fernando de Orsina

Mathias de Aldani
Pedro Olivari
Domingo de Arrioba
Miguel de Cardona
Juan de Amasaruay
Esteban de Percasi
Laurencio de Monreal
Pedro Bostudoy
Fernan Lopez Gallo
Fernando de Matute
Sebastian de Busorina
Aparizio
Juan Duarte
Juan Raetes
Sebastian del Puerto
Juan de Leya (?)
Domingo de Aky
Francisco de Arrieta
Inigo de la Rea
Fernando Yanes
Fernand Inees
Sancho de Incarry
Martin de Ufligerra
Jacques de Synara
Martin de Barroby
Benedito Rodriguez
Diego de Camargo
Martin de Urtau
Antonio de Vergara
Les héritiers de Francesco Montesa
Martin de Abueta
Manuel Caldera
Pero Gomez
Bernardo Garcia
Bernardo de Galdanes
Santos de Anaya
Augustin de Prata
Bras Fernandez
Luis Sanchez
Luis de Sevilla
Luis de Quesada
Guillen de Ysasti
Antonio de Vides
Juan de Vazur
Juan Perez de Oa
(San) Juan de la Rea
Martin de Casalla
Cristobal Calvete
Francisco de Ugarte
Rodriganens (?)
Rodrigo, Alonso et Antonio Yanez
Antonio Estevan
Gonzales Perez
Alvaro Bras
Juan Lopez de Ayala
Pedro de Areste
Juan de Areste
Pedro de Xeres
Juan de Sonate
Jaspar de Zorrita
Juan Gonzales Rascon
Miguel de Modoya
Alonso Jorge
Alvaro Yanes Paris
Francisco Pieselde
Manuel Avares
Lorenzo Mendez
Jop Vola (?)
Melchior de Gamburca
Juan de Yrun
Juan de Alquarint
Martin de Galaça
Pedro de Arbieto
Hieronimo Lopez
Juan Perez de Returbio
Juan de Ayala
Antonio de Avyla
Francisco de Tranco
Pedro Sanchez
Baltasar Nuñez
Pero Fernandez
Vincent Grimal de Duraçe
Luys Lopez
Pedro Jaymez el Moço
Estevan Albo
Francisco Bueno
Juan de Vousel

**Italiens.**

Bonvisi
Juan Battista Affaitadi
Francesco Cachopin
Juan Albert Camosyn
Benedetto Capriano
Juan Battista Gondi
Juan Battista Grimaldi
Jacques Vedone
Vincenzio de Grimaldi
Galeotto Magalotti
Gregorio Pita
Leonardo de Spindola
Giovan Antonio de Grimaldi
Antonio Bugiro
Silvestre Cataneo
Duarte Cardoso
Marco Antonio Tarafe

Quant aux marchands de nationalité *allemande*, nous trouvons signalés le nom des Fugger et celui de Bonaventure Bodecker.

Chose plus intéressante encore, la statistique que nous étudions nous fournit le nom d'environ *cent quatre-vingt-dix* marchands natifs des Pays-Pas, qui, d'Anvers, exportaient de la matière première et des produits manufacturés vers l'Espagne et le Portugal. Guicciardini nous parle de ces Anversois qui s'occupent de commerce, «revera strenui et industrii mercatores», très riches, très cultivés, et qui parlent trois, quatre, parfois jusque sept langues (1). Tel n'était sans doute pas le cas de tous les marchands dont les noms vont suivre, mais quelque modestes que devaient être beaucoup d'entre eux, ils méritent d'être connus à l'égal des marchands étrangers.

**Marchands des Pays-Bas.**

Jan Andries
Jacop Anenon (2)
Guillaume Rubin
Magdalena Adriaenssen
Willem Bart
Jacques Bernuy
Hans Boudaen
Michel Breedestam
Pieter Brielman
Roger le Buque
Nicolas Carrete
Alexis Grimel
Henrick de Hane
Willem de Hane
Pieter Hansmans
Dierick Henricks
Jacques Henricks
Juan Jakes
Jan Jacops
Nicolas Lapostole
Jacques Lenert
Bartolomé Lins

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. cit., p. 223.
(2) Haneron ?

Gérard de Chièvres
Anteunis Claessen
Charles Cockier
Aert Coggen
Gerard Corbau
Olivier Corbau
Gérard Corbet
Dierick Deyns
Jan Deyns
Jaspar de Escart
Laurent Foquette
Jacques Fanam (1)
Cornelis Ghijsbrechts
Frans Gillis
Jacop Gilles
Balthasar de la Rue
Henrick de Runen
Beltram de Rute
Schetz
Pieter Scurfvoete (2)
Juan de Selle
Walfranc Smerpont
Jan Snoeck
Gilles de Sorbrecht
Pieter de Sorbrecht
Willem De Spaerpot
Hans Struyve
Jean de Terreus
Hans Sunders
Robrecht van Aken
Michiel van Aramuyen
Gheert van Brugge
Pieter van der Linde
Hans van der Quertborne
Joseph van Dorne
Jacop van Espen
Joris van Gemal
Robert van Haften
Willem van Immerseel
Willem van Kielsdam
Jacques van Lyke

GasparLoscart
Nicolas Mahu
Louis Malapert
Gérôme et Gaspar Menart
Jean Menart
Pierre Monel
Michel Mulier
Jacop Pels
Jacques de Persijn
Erasmus le Petit
Hector Pinson
Jacques le Prieur
Nicolas Provost
Jan de Ridder
Lancelot de Robiano
Joris van Surke
Jacques van Tongerloo
Henrik van Vissel
Henrik van Ylissinghe
Jorge van Wasen
Gilles van Winden
Henrik Viringhes
Henrik de Wale
Aert Wickman
Jacques Molenart
Joris Estequer
Dirik Regal
Aert Aruzart
Willem van Huque
Lieve de Slagemule
Nicolas Dumas
Pieter Dames
Pauwel Gheertssen
Joseph van Aken
Jacques Brun
Michel Breksteen
Willem Ullense
La veuve de Pieter Arnouts
Jan Andries
Willem Arbau

(1) Van Ham ?
(2) ou Scorhoot.

Jacop van Pee
Hannes van Pele
Arnaud de Amiens
Willem van Smaldonck
Henrik de Pan
Huch Cornelis
Jacques Van Laet
Casyn de la Bocant
Jan Matheeus
Hendrik van Aken
François Stevenart
Wichman Harmans
Jehan de Moir
Jan van den Put
Henrick Hetmans
Hector le Moine
Jacop Carele
Jan van Bassa
Laurent Mulier
Gaspar Mosel
Frans Hughens
Jan Trovier
Gerard de Aquiens
Jacop Stercke
Cornelis van den Brande
Jan Cole
Jacques Ballinck
Joseph de Vrancke
Aert Beniquema
Jan de Wynt
Joris van Gemende
Jacques van Oosterwyck
Hubrecht de Bruyne
Martin de Louvaye
Henrik van Halle
Jan de Broke
Arïaen van Pontram
Charles de Cuyper
Jacques de Hasa
Jennin de Beaulieu
François Codijn
Nicolas Antoine
Jan van Rikelberge
Henrik van Onse
Simon Roxe
Jacop Denys
Pieter van den Water
Jaspar Roquetes
Charles de Cordes
Lenart Broke
Jan van den Broecke
Lucas Debre
Balthasar Charles
Jan Aelbrechts
Herman Janssen
Joos Helegeert
Frans Wouters
Nicasius Venant
Gilles Henricks
Jan Moreau
François Man
Jan Turier
Hendrik De Decker
Claes Bouwens
Claes de Nieuwelandt
Pedro de Armentières
Gilles Raet
Hans Beernaertshuysen
Gomer Van Aken
Augustin Gentil
Cornelis de Mayere
Giles Hockx
Gaspar Conete
Bartholomé Du Boijs
Willem Jacops
Cornelis Ghijsbrechtssen
Adam Ariaenssen
Hans van Loon
Willem Janssen
Steven van den Hove
Veuve Salvador Fenix
Pedro de Nieulijv
Jacques de Priel
Herman Pieters

En présence de cette liste, on peut se poser la question : ces personnes sont-elles toutes des marchands? La réponse ne fait point de doute pour certaines d'entre elles comme Schetz, Willem van Immerseel, Lancelot de Robiano, Hendrik van Onse, etc., qui représentent le patriciat commercial d'Anvers à cette époque. Quant aux autres, il faut aussi les considérer comme marchands, établis probablement à Anvers même. Tout d'abord, on pourrait voir en certains d'entre eux des chefs de comptoirs, établis dans la métropole commerciale par certaines firmes industrielles ou certains grands producteurs de l'intérieur du pays. On sait qu'Anvers comptait, à l'époque de Charles-Quint, un grand nombre de dépôts de ce genre. (1)

Mais le fait que nous voyons tous ces marchands cités dans la liste donnée ci-dessus expédier vers la péninsule ibérique les objets les plus divers, et des objets qui souvent n'ont aucun rapport entre eux, nous force à admettre qu'il s'agit non de représentants de telle firme industrielle spécialisée, mais bien de véritables marchands exportateurs, fixés à Anvers en vue de cette exportation.

D'ailleurs, dans la déclaration faite par le vérificateur Rodrigo Perez au dernier folio du document, nous lisons : *E ansi mismo esta aqui asentado lo que an pagado los a quien los dichos mercaderias perteneçian.*

L'impôt de 2 % sur la valeur des marchandises a donc été payé par les *propriétaires* de ces marchandises, c. à. d. par les marchands exportateurs, dont les noms sont donnés dans la liste, en tête du compte dressé par les gens des Finances.

Certes, il y a des exceptions à signaler. La statistique des marchandises ou des objets exportés signale en quelques endroits des objets d'usage personnel, chargés sur les navires pour le compte de certain particulier, à titre d'envoi amical ou de cadeau. Ainsi le capitaine espagnol Velasco profite du départ d'un navire pour expédier en Espagne un lot d'armes et d'habits ; le régent Figueroa confie à un autre bâteau une tente de campagne ; Don Sancho de Leyva envoie dans une occasion analogue des objets d'usage militaire.

(1) H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 223 et 269. Qu'on se rappelle le «Tapissierspand» que la ville fit construire pour le dépôt, l'exposition et la vente des tapis.

Mais ce sont là des exceptions, qu'il est facile de distinguer au milieu des envois qui constituent de la véritable exportation commerciale.

Il importe d'appeler l'attention sur la proportion entre le nombre de marchands espagnols et portugais et celui des marchands natifs des Pays-Bas qui s'occupent d'exportation vers la péninsule ibérique. Dans l'ensemble, les marchands espagnols et portugais figurent pour deux tiers.

Cette constatation permet, dès lors, de rejeter comme inexacte l'affirmation d'après laquelle le commerce entre l'Espagne et les Pays-Bas fut, de plus en plus, monopolisé par les marchands flamands, ceux d'Espagne se consacrant presque exclusivement au commerce des Indes. (1) Le document que nous étudions montre au contraire que le commerce hispano-flamand est, à l'époque de Charles-Quint, encore toujours pour la plus grande partie monopolisé par les marchands de la péninsule ibérique établis à Anvers.

D'autres affirmations sont aussi à corriger. Ainsi, il a été dit que l'échange des marchandises, en tant qu'il s'agit des Pays-Bas, se faisait le plus souvent directement entre les marchands appartenant à des nations étrangères et fixés à Anvers, sans participation des marchands anversois. (2)

Le chiffre de près de deux cents marchands des Pays-Bas fixés à Anvers, s'occupant d'exporter des matières premières et des produits manufacturés, est là pour montrer que les commerçants flamands prenaient une part très active et très importante dans ce commerce d'échange.

L'on a affirmé aussi que, dans le commerce des Pays-Bas à l'époque de Charles-Quint, le placement des produits nationaux se faisait quasi uniquement par l'intermédiaire des marchands flamands. La statistique que nous étudions révèle, au contraire, qu'un grand nombre de produits des Pays-Bas étaient exportés par des marchands étrangers, et notamment par les Espagnols et les Portugais.

(1) Voir p. ex. F. Rachfall, *Wilhelm van Oranien und der niederländische Aufstand*, t. I, p. 296. Halle, 1906.

(2) P. ex. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, I, p. 363.; Rachfall, *o. c.*, t. I, p. 323.

Et veut-on des exemples ? Voici un marchand espagnol d'Anvers, qui figure dans la liste comme grand exportateur : Andres Diaz. Il charge sur les navires qui quittent Anvers pour la peninsule ibérique des retables d'autel, de la serge d'Arras, des corbeilles de fileuse, de la toile de Hainaut, de la toile d'Audenarde, de la serge de Lille, de la futaine, de la mercerie, des tapis ou carpettes de Saint-Trond, de la toile de Brabant, du fil de Brabant, du lin brut, des « tyken » flamandes. Ce sont bien là des produits essentiellement indigènes.

En voici un autre, Espagnol lui aussi : Martin Alonso. Il embarque à Anvers de la tapisserie de Tournai des nappes et des serviettes de Courtrai, de la toile d'Audenarde, de la toile de Hainaut, des carpettes de Saint-Trond, de la « tripe », des carpettes ou tapis de Diest.

Voici maintenant un Portugais, Diego Fernandez, de Lisbonne. Il exporte des draps de Lille, de Hondschoote, de la toile de Brabant, d'Audenaerde, de Neuve-Eglise, de Malines, de « l'ultrafine » (drap), de la serge, des clefs, des balles de jeu de paume, de la couperose, des carpettes de Saint-Trond, tous produits essentiellement indigènes.

Nous pourrions multiplier ces exemples, à l'infini.

* * *

Le document nous fait aussi connaître — et c'est peut-être là le point le plus important — les objets exportés. Un examen minutieux de toutes les données statistiques nous a permis de dresser la liste aussi complète que possible des matières premières et des objets manufacturés chargés à Anvers en destination de l'Espagne et du Portugal.

Nous avons d'abord les DRAPS. (1)

Vient d'abord le drap indigène, avec toutes ses variétés, depuis

(1) Voir l'intéressante étude de G. WILLEMSEN, *La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI^e siècle*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1920, t. LXVIII, p. 5—69 (à suivre).

le drap très fin *(outrafines)* (1) jusqu'au drap de qualité inférieure *(paños baxos)*. Voici maintenant les spécialités : le drap appelé «dosijnkes», en espagnol *aules*, *paños de aul*, *medios paños aules que llaman dosynkes* ; le drap à fil de lisière bleu appelé «blau liste» ; le drap noir ; le drap appelé «tripe» *(tripa)* ; le drap de Malines (medias Malinas) ; le drap «flamand», rarement cité ; le drap bleu *(paños de blu)* de Flandre ; des «frisettes» (carizeas), dont il y en a appelés «moyennes», d'autres qualifiés de «frisettes du Nord» ; le drap appelé *baro*, étoffe lâche à demi frappée, de couleur jaune ; le drap à fil de lisière rouge (2).

Souvent cité est le drap de Neuve-Eglise, le drap «moyen» de Tournai. On exporte aussi des chanteaux d'étoffe, et, en très grande quantité, le camelot, fabriqué avec du poil de chèvre mélangé à de la laine, de la soie, etc. Les draps de Hollande, de Leiden, de Haarlem, de Rotterdam, figurent en très bonne place. Moins fréquent est l'envoi de drap de Hoorn et de «frisé» de Delft.

Quant au drap étranger, Anvers exporte de très grandes quantités de drap anglais, dont le drap commun, le drap jaune et le « drap de Londres » ; du drap écossais, du drap de Rouen, et du drap commun d'Oostland ou Allemagne. Le bougran figure aussi en bonne place dans les statistiques.

La futaine (*bombazijn* en flamand), étoffe de coton, est exportée dans des quantités prodigieuses. Il y a de la futaine de Bruges, mais c'est surtout la futaine étrangère que l'on trouve mentionnée : de Gênes, de Rouen, de Crémone. Celle d'Augsbourg et d'Ulm l'emporte de loin.

La statistique nous signale encore un genre d'étoffe appelé « paternosters » *(nuevas fustedas que llaman paternosters)*, et dont d'autres spécialités sont étoilées : il en y a qui vient de Lille.

Citons ensuite le velours, surtout le velours de coton, et la serge, avec toutes les spécialités : serge de Hondschoote, d'Arras, de Lille, de Bruges, ainsi que la sayette de Lille.

Il est fort intéressant de constater que le tableau qui précède réflète exactement la situation de la draperie, telle qu'elle a été

(1) Voir GUICCIARDINI, *o. c.*, éd. cit., p. 238 : «pannos nostrates, quales ii qui Gallis *outrefins* nuncupantur».

(2) Est-ce ainsi qu'il faut traduire «paños roxolistas» ?

dépeinte, pour les débuts du XVI[e] siècle, par M. Henri Pirenne dans son étude *Une crise industrielle au XVI[e] siècle.* (1) En effet, nous constatons l'envahissement des produits de la draperie nouvelle (la draperie rurale) et la redoutable concurrence de la draperie anglaise.

Passons maintenant à la TOILE, aux produits de l'industrie linière. Voici les spécialités exportées : « Impératrice » (Emperadores) de Lille, toile de Brabant (blanche et crue), toile de Hainaut, toile d'Audenarde, toile de Gand (peu représentée), toile de Hollande, toile de Rotterdam, toile de Haarlem, toile de Bois-le-Duc, (peu fréquente), de la toile crue du pays. Comme toiles étrangères, signalons celle de Rouen et celle d'Augsbourg. Nous n'avons pu identifier la « toile de Bagiscote ». La matière première, le lin, s'exporte en assez grande quantité, à l'état brut, et aussi prêt à être peigné *(para rastillar)*.

L'on sait d'ailleurs que, dès le début du règne de Charles-Quint, le lin russe fut importé en grandes quantités aux Pays-Bas (2). La statistique d'exportation nous signale aussi toutes sortes de fil : du fil d'Audenarde, de Gand, de Brabant (souvent cité), du fil de Perse, du fil de couleur, du tissu de fil coloré et non coloré, du tissu de fil de Brabant, du fil de laine coloré, du fil pour agrès de navires, du fil d'emballage, du fil pour arbalètes, du tissus de fil d'Hérenthals et de Gand, du fil écru, et celui qu'on appelle « hilo de cartas ».

On exporte encore en très grande quantité des corbeilles de fileuse et des épingles. La mercerie proprement dite est bien représentée : on distingue celle d'Oostland, de Nuremberg, et celle qui est appelée « mercerie de madrigal ». N'oublions pas les coussins, dont « coussins à roses » et « coussins à figures », des couvertures, des nappes et des serviettes en quantités énormes, des instruments pour carder la laine, enfin des bonnets d'ecclésiastiques et des couvre-chefs de toute nature.

La TAPISSERIE est particulièrement bien représentée dans le commerce d'exportation hispano-flamand. Voici les spécialités men-

(1) *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1905, p. 489 et svv.

(2) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 240-241.

tionnées. En tête vient la tapisserie de Nukerke (près d'Audenarde), puis celle de Tournai, celle de Bruxelles, celle d'Enghien, celle de Diest. Il est très souvent question de *tapiceria de Sint-Truiden*, tapisserie de Saint-Trond. Sans doute ne faut-il point songer ici à la tapisserie de hautelisse, mais bien à de petits tapis, des carpettes, ou des tapis de table. La mention répétée de *verdura de Sint Truyden*, *tapiceria de verdura*, nous fait croire qu'il s'agit ici de tapis de table verts, et non pas de véritable tapisserie d'art. Les statistiques distinguent la tapisserie commune, fine et les gobelins. Il est fait mention de tentures et de portes en tapisserie, et de petits tapis destinés à couvrir des bancs ou des chaises *(bancales)*. Ceux-ci viennent surtout de Tournai. Nous ne savons ce qu'il faut entendre par « puertas de verdura ».

N'oublions pas les couvre-lits, dont quatre spécialités sont signalées, les couvre-lits verts *(de verdura)*, ceux de Saint-Trond, ceux de Tournai, et les couvre-lits en tapisserie commune. Le canevas pour tapisserie est aussi mentionné, et il est même question de tapis usés. A ce propos, on peut toutefois se demander s'il ne s'agit pas d'envois personnels, faits par quelque particulier.

Cette série d'objets d'exportation sera épuisée, lorsque nous aurons encore mentionné le satin et la soie.

Passons maintenant à d'autres domaines de l'industrie : les LIVRES. Il n'est pas étonnant de voir figurer en très bonne place l'exportation ou l'envoi de livres. Déjà avant Plantin, Anvers comptait une colonie respectable d'imprimeurs (1). Certains marchands semblent s'être fait une spécialité de l'envoi de livres, et il nous paraît intéressant de les mentionner ici : Diego Ortega de Carrion, Vernal Nuñez, Alonso Ruyz, Aert Wikmann, Lorenzo Mendes, Pedro Fernandez de Herrera, Antonio et Tomas de Guzman, Cristoval Garcia, Benedetto Capriano, Nicolas Rodriguez, Francisco Diaz, Martin Van Onse, Hans Boudaen, Pedro Ramirez, Diego Mendez, Gomez Perez, Juan de Aranda, Francesco de Montesa,

(1) Voir M. SABBE, *La typographie à Anvers avant et après Plantin*, dans *Fêtes données en 1920 à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin. Discours et séances.* Anvers, édition du Musée Plantin-Moretus [1921].

Geronimo de Salamanca, Aert Beniquema, Marco Antonio Tarafe, Diego Lopez Montero, Laurenço de Monreal, Gaspar de Zamora, Fernando Rebolledo, Juan Martines, Diego de Ayala, Alvaro de Lima, Juan de Vousel, Fernan Lopez Gallo, Fernando Diaz, Luis de Sévilla, Juan Angelo de Ononi, Bonvisi, Alonzo de la Torre, Guillaume Rubin, Pero Rodrigez. En tête de liste, pour la quantité de livres exportés, viennent Antonio del Rio et Pieter Brielman.

On n'exporte pas seulement des livres, mais aussi du vieux papier et du matériel d'imprimerie, ainsi que des mappemondes et des cartes géographiques.

Passons maintenant à un ordre d'objets tout différent.

La statistique que nous étudions nous parle souvent de PEAUX et de CUIRS : il y a des peaux de cerf, de buffle, de mouton, des cuirs de vache, de bœuf, et des peaux de mouton teintes, destinées à la reliure de livres. Peaux fraîches, séchées, salées sont mentionnées fréquemment, ainsi que du cuir destiné à la fabrication de chaussures et du cuir brut, en morceaux. Après la matière première, les objets manufacturés : des ceinturons, des baudriers, des ventrières, des harnachements de chevaux, des bottes, des souliers, et, quelquefois, des outres de cuir destinées à conserver le vin du Rhin.

Après les cuirs, les MÉTAUX. Sur la liste d'exportation figurent le fer, le métal blanc (*blek*), l'étain, le plomb, l'acier, tant à l'etat brut que travaillé. C'est le cuivre qui est exporté en plus grande quantité, à l'état brut, en feuilles en morceaux, de même que le laiton ; il faut y ajouter de l'or et de l'argent en feuilles, du vieux fer ou de la ferraille.

Quant aux objets de métal, citons des fers de cheminée et de foyer, des lustres-couronnes, des chandeliers, des lampes, de petits coffrets en fer, des chaudrons de toutes dimensions, des serrures, des poids, et surtout, en très grande quantité, des clefs.

Les envois comprennent aussi des poëles, surtout des poëles de Bruges, des poëles et des pots en cuivre, des crochets, des ciseaux, des fers pour crosses de fusil, des clous, du fil de fer et du fil de cuivre, des couteaux, des appareils à aiguiser, des pots et des aiguières en étain, des grils, des balances, des robinets (fabriqués surtout à Malines), des cuillers, de petites écuelles pour faire la collecte dans les églises, des vases servant à rafraîchir le vin, des boîtes à con-

serves. Certains navires emportent aussi du métal pour couler des cloches, et des armes : épées, hallebardes, cornets à poudre, lames d'épées, etc.

Nous classons sous la rubrique MEUBLES ET USTENSILES DE MÉNAGE les objets que voici : batterie de cuisine, pots de terre et de grès, des nattes de jonc, des paravents, de petits moulins pour épices. D'autre part, on exporte des tables, des secrétaires, des pendules, des horloges, des glaces, des bancs, des brosses.

Le VERRE et le BOIS sont aussi objet d'exportation. Citons les verres à vitre, des vitraux, des verres à boire. On trouve du bois industriel et du bois travaillé : bois de charpente, du « claphout », du bois à brûler, des coffres et des caisses, de la mortaise, des bois sciés en planches, des axes de chariot, des caisses à sucre, ces dernières fréquemment citées dans la statistique. Les navires emportent aussi vers la catholique Espagne des chapelets et des grains de chapelet, en bois et en verre.

Il importe d'appeler surtout l'attention sur les objets en BOIS SCULPTÉ, tels que des statues de saints et des retables d'autel. L'envoi de retables d'autel est fait régulièrement, presque à chaque départ des navires, par les marchands espagnols qui s'appellent Antonio de Castro, Bras Fernandez, Gaspar de Zamora, Estevan Albo, Miguel de Susaya et surtout par Gomez Perez. Les pendules sculptées semblent aussi appréciées dans la péninsule ibérique.

Il se fait aussi un trafic régulier d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, tels que clavecins, orgues, clavicordions, luths, archets, trompes.

Un des items qui reviennent le plus souvent sous la plume du rédacteur de la statistique, ce sont des TABLEAUX. On devait en exporter des quantités très considérables. Ce fait ne doit pas nous étonner. Il ne s'agit probablement pas ici d'œuvres d'art de grande valeur, du moins dans la plupart des cas : la quantité des *pinturas* signalée est trop élevée pour qu'on puisse l'admettre

Il devait s'agir de ces tableaux peints, nous dirions aujourd'hui en séries, par des peintres besogneux, qui mettaient le produit de leur art en vente au «marché de tableaux» de l'époque, à la *Kerkplaats* d'Anvers. C'est par certaines que les toiles se débitaient là. (1)

(1) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 269.

Le document signale aussi, pas très souvent il est vrai, des *niños Jesus*, des «enfants Jésus» : nous ne savons si l'on veut désigner par là de petits tableaux, des statuettes, des images populaires ou des ex-votos.

Signalons ensuite les OBJETS DE LUXE ou ce que nous considérons comme tels : des plumes, des perles, des bracelets, des masques, des balles de jeu de paume, des faucons.

Il est assez souvent question de PAPIER, exporté en balots, en feuilles et en rames. Rattachons-y les cartes à jouer, les images de dévotion, exportées en gros, des images mortuaires, des images représentant l'Enfant Jésus, des plumes pour écrire.

Nous groupons sous la rubrique MATIÈRES VÉGÉTALES et DROGUES ce qui suit : de la graisse, du saindoux, de l'huile de navet, (1) de l'huile pour cuire le pain, de l'alun, de l'ambre, de la gomme, des colorants comme de la garance, de l'écarlate, du vert-de-gris, etc., de la noix de gale, de la chenevière, de la prêle, de la thériacle (composé d'opium, d'aromates et de plantes fortifiantes), d'autres drogues encore. Nous pouvons ajouter à cette énumération de la colle, frabriquée avec de la farine et de l'eau (engrudo) ou avec du pain (cola de pan), et du savon.

Une matière exportée en quantités considérables, c'est la CIRE, qui se présente en rouleaux ou en pains.

A côté de la cire figurent les chandelles et les mèches de flambeaux. Enfin, la série se clôt par des COMESTIBLES : fruits secs, noix, noisettes, poisson séché, viande, hâchis, (des ceps de vigne du Rhin sont aussi cités,) et par des objets requis pour l'entretien et le montage des navires : de la poix, du goudron (en très grande quantité), des câbles et de l'étoupe.

* * *

Le commerce d'Anvers à l'époque de Charles Quint a souvent été représenté, dans son ensemble, comme un commerce de transit.

Le document que nous étudions nous permet d'examiner de près la valeur de cette théorie. Nous connaissons, par ce qui a été dit

(1) La culture du navet se généralise en Belgique à l'époque de Charles-Quint.

ci-dessus, quels sont les objets exportés vers l'Espagne et le Portugal. Ces objets sont-ils, en majorité, des objets importés de l'étranger qui ne font que passer par Anvers, ou bien s'agit-il avant tout d'objets et de produits indigènes ?

Ludovico Guicciardini nous fait connaître en détail quels sont les objets et les produits importés des pays étrangers (1). D'autre part, nous savons quelles industries étaient établies aux Pays-Bas dans la première moitié du XVIe siècle (2).

Il est dès lors facile de distinguer, dans le commerce d'exportation, tel que nous l'avons décrit, ce qui est produit indigène et ce qui est importé.

On peut considérer comme étant, en majorité, produits ou objets importés : le velours de coton (venant d'Italie), la futaine (d'Allemagne), le satin et la soie (d'Italie), les ustensiles de ménage (d'Allemagne), le bois scié en planches et le bois de charpente (de Scandinavie, de Russie, des pays baltiques, de France), l'alun (d'Italie), l'ambre (des pays scandinaves, de Russie, de l'Allemagne septentrionale), les peaux, le cuir, l'étain et le plomb (d'Angleterre), le cuivre (des pays baltiques, de Russie, d'Allemagne), le métal pour fondre des cloches (d'Allemagne), la cire et les fruits (de France).

Ce qu'il faut considérer comme objets ou produits essentiellement indigènes, c'est le drap, la sayette, la toile, le lin, le fil, les rubans, les tentures, les coussins, le nécessaire de table, la mercerie, la tapisserie, le verre, le sucre, les objets en bois sculpté, les instruments de musique, les tableaux, les objets de luxe, comme les perles ; le papier, les livres, le métal travaillé et les objets de métal, les armes, le savon, la colle, la plupart des matières colorantes, l'étouppe et tout ce qui sert au montage des navires. (3)

(1) Guicciardini, *o. c.*, éd. cit. p 231 et svv.

(2) Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, éd. 1866, t. IV, p. 269 svv ; H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t III, p. 233-260 ; F. Rachfall, *Wilhelm von Oranien* ..., t. I, p. 291-323

(3) Comparez avec Guicciardini (*o. c.*, éd. cit., p. 223-224) : «Primum enim aedificatur hic omne genus navigia ; conficientur varii generis panni : cujusvis pretii lintea, tapetes et peristromata Turcica ; fustanei, armaturae et quae praeterea requirentur in usum belli, coria, picturae, tincturae, colores, inauraturae, supellex argentea, maxima multitudo vasorum e vitro, adfabre,

Un examen minutieux du document que nous étudions révèle que ce sont surtout les objets et les produits de la seconde catégorie, originaires des Pays-Bas, qui sont exportés vers la péninsule ibérique Ce sont principalement des produits manufacturés et des objets de luxe.

Cela se comprend. Ludovico Guicciardini fait lui-même la remarque : « Pour résumer, une bonne partie de l'Espagne dépend largement de notre commerce d'exportation. pour ce qui concerne ces choses qui sont le produit de la manufacture quotidienne et de l'industrie et du travail humains. C'est que les Espagnols de classe inférieure sont très rebelles au travail et redoutent tout effort, du moins dans leur patrie ». (1)

Il résulte donc de l'examen auquel nous nous sommes livré, que le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal consiste pour la plus grande partie en objets et produits des Pays-Bas, et que les objets importés et réexportés sont en minorité.

Cette branche particulière du commerce des Pays-Bas, le commerce hispano-flamand, constitue donc avant tout un véritable commerce d'exportation et non un commerce de transit. Il s'ensuit que les historiens ne pourront plus généraliser l'affirmation d'après laquelle le commerce d'Anvers à l'époque de Charles-Quint était principalement un commerce de transit.

Il est aussi opportun de signaler, comme nous l'avons déjà fait entrevoir plus haut, que les produits indigènes sont exportés aussi bien par les marchands étrangers que par ceux natifs des Pays-Bas. Il n'existe donc pas de spécialisation, de monopole des produits quant à leur exportation. Une seule exception est à signaler : les Fugger d'Anvers paraissent avoir à peu près monopolisé l'exportation du cuivre. (2) Cette exception se comprend, cette matière provenant surtout des pays baltiques et allemands.

et ad Venetam normam elaboratorum ; omnis generis merces ex auro, argento, serico, filo, lana, et quocumque metallo, aliaeque innumerabiles res. Conficientur praeterea non unius generis panni e serico. Et quid amplius? Conficitur opera bombycum, etiam sericum ipsum, etsi exigua copia. »

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd cit. p. 241.

(2) Pour les Fugger, voir Ehrenberg. *Das Zeitalter der Fugger*, déjà cité, et R. Haepke, *Der deutsche Kaufmann in den Niederlanden*, Leipzig, 1911.

Pour le reste, un même marchand exporte les matières et les produits les plus hétéroclites, comme le montrent les exemples suivants.

Le marchand espagnol Diego de Santa Cruz exporte de la garance, de la toile de Hollande, de la serge de Lille, de la toile de Rouen, de la mercerie, du lin, de la toile de fil crue, des nappes et des serviettes, des rubans de soie, des tapis d'Audenarde, de la futaine d'Augsbourg.

Alonso de la Torre charge à Anvers des lames d'épées de Milan, des clavicordions, des toiles crues, de la tapisserie, des draps «outrefin», de la toile d'Audenarde, de la futaine de Rouen, des livres, des nappes et des serviettes, de l'étain, de la toile de Hollande, du fil de fer, des clefs, des orgues, de la mercerie.

L'Italien Giovanni Battista Affaitadi envoie dans la péninsule ibérique des cuirs de vache, de la toile, du drap, du laiton, des coffres remplis de vêtements, de l'étain, des chandelles, du camelot, de la toile de Brabant et de Hollande, etc.

Le marchand flamand Hendrik Van Onse envoie de la toile de Brabant, des corbeilles de fileuse, de la mercerie, des pendules, des lames d'épée de Milan, du fil, de la colle, du lin.

L'Anversois Willem Van Immerseel expédie de la toile d'Audenarde, de la futaine de Bruges, des chaudrons, des feuilles d'or et d'argent battu, des ustensiles de cuisine.

* * *

Un dernier point à envisager, c'est la forme du transport des marchandises. Le document que nous étudions distingue nettement les *maestres de naos*, les capitaines de navires, et les *charrueros*, les voituriers ou conducteurs de chariots. La plupart des voituriers semblent avoir eu pour destination ultime la ville de *Ramua*, c'est-à-dire Armuyden, le port bien connu de Walcheren. (1) L'on n'ignore pas le rôle de port de transit que jouent, dans le commerce vers l'Espagne, les villes de Walcheren dès le XV^e^ siècle. (2)

(1) Ludovico Guicciardini (*o. c.*, ed. cit., p. 182) dit: «Arnemudam Itali et Hispani *Ramua*, Belgae *Armuyden* vulgariter nuncupant».

(2) Voir Z. W. Sneller, *Walcheren in de XV^e^ eeuw*. Utrecht, 1917. L'auteur, archiviste aux archives de l'Etat à La Haye, a eu la grande amabilité de

Plusieurs des *charrueros* cités dans le document habitent Armuyden et à plusieurs reprises nous voyons apparaître, à côté de la liste des marchandises exportées, la mention : *para Ramua*.

La plupart des maîtres de navires et des voituriers sont natifs des Pays-Bas. Sur les quelque cent et quinze *maestres de naos* et *charrueros* cités nommément, environ quatre-vingt-dix sont néerlandais, une vingtaine seulement espagnols et portugais, cinq sont anglais.

Une douzaine sont *anversois*, *de Anberes ;* d'autres sont originaires de Middelbourg et d'Amsterdam. La plupart, semble-t-il (1), sont zélandais ou hollandais, ce qui correspond à ce que nous savons de la navigation à cette époque.

* * *

Le document se termine par l'indication du produit total de l'impôt du 2 % levé sur les marchandises chargées en destination de la péninsule ibérique.

nous signaler que les archives de l'Etat à Bois-le-Duc conservent le «coopmansboek» de Jaspar van Bell (+ 1566), qui exportait d'Anvers en Espagne, *via Walcheren*. Cfr GUICCIARDINI, *o. c.*, éd. cit., p. 182-184.

(1) Nous disons : *semble-t-il*, en nous inspirant de la physionomie des noms : Ariaense, Dieriesen, Jacopse, Pietersen, Ghysbrechts, Cornelissen, etc. Voici d'ailleurs la liste complète des maîtres de navires et de voituriers :

*Espagnols et Portugais :* Manuel Diaz (de Villa de Conde, Portugal), Juan Yanez Paris, Andres Alvarez, Juan Nuñez (de Zurara) L. Manuel Bras, (de Zurara), Antonio Vaez, Juan Vicente (de Villa de Conde), Manuel Bras (de Poba), Manuel Gonzalez (de Zurara), Juan Diaz (de Tabira), Antonio de Riques, Joan de Anneta, Juan de Villaviziosa, Juan Miguel de Arrieta, Pedro Ianes (de Viana, Portugal), Manuel Carnero, Juan de Veriasca, Pedro de Licarraga (de Fuentarabia), Juan de Galatar (de Carenteria).

*Néerlandais* : Cornelis Matis (qualifié de « courrier de Zélande »), Pierre Laurens (de Lillo), Paul Pieters (d'Armuyden), Giles Hugo (« voiturier » d'Armuyden), Fernand Struyve (d'Anvers), Bernard Struyven, Jan Doorne (d'Anvers), Martin Ariaenssen, Cornelis Jacops (d'Armuyden), Antheunis Diericsen (d'Anvers), Lenart Janse (« de Danfer » [Anvers ?]), Cornelis Brant (de Middelbourg), Jan Layrens (de Middelbourg), Pieter Antonis (d'Anvers), Willem Janse, Lenart Filippe (d'Armuyden), Mathys Jansse (d'Anvers), Jan Rique (d'Anvers), Lambrecht Ullens (d'Armuyden), Pieter Jacopse, Ariaen Pieters (d'Anvers), Johan Antruen (d'Amsterdam), Humbloc (d'Anvers), Jacop Michelis (Anvers), Anton Ariaense, Henri Cornelis, Josse Parmentier,

D'après la déclaration du vérificateur Rodrigo Perez, le trésorier Grammaye à retiré de cet impôt. pour la durée d'une année et demie, la somme de 30.791 livres, 12 sous, en livres de 40 gros monnaie de Flandre. Dix ans auparavant, l'exportation *totale* vers tous pays avait représenté pour une année 4.990.255 livres de gros, monnaie de Flandre. (1)

Il résulte de la comparaison de ces deux chiffres — les seuls éléments de comparaison que nous possédons — que le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal représentait à l'époque de Charles-Quint une part importante du mouvement commercial général du port d'Anvers (2).

Louvain. LÉON VAN DER ESSEN.

---

Tibaut Janse, Juan Brecpot. B. Cornelis, Jan Andries (de Middelbourg), Pieter Janssen (d'Armuyden). Frans Gillis, Eeuwe (Edouard) Janssens. Sebastien de Port, Andries Ariaenssen (d'Armuyden), Martin Lenaerts (d'Armuyden), Cornelis Andriessen (de Middelbourg), Jan Cornelissen (d'Anvers), Thomas Fiers (de Malines), Lambrecht Willems, Jacop Cluyt Aert Cornelis (d'Anvers), Pieter Vlut (de Middelbourg), Cornelis Machiels, Adriaan Govaerts, Dierik Janssen, Juan Adries (d'Armuyden), Cornelis Antheunis, Gomer Back, Meerten Willems, Jacop Joris, Cornelis de Wit (d'Armuyden), Meerten Ariaenssen, Anton Vaertens, Juan Block, Henrik Cornelis, Jacop Claes, Cornelis Aelbrechts, Rombout de Peiser (de Malines), Evert Janssen, Cornelis Cornelissen, Willem Lodewijckx, Jacop Michielsen Jacop Janssen, Jan Van den Velden, Jan Lubbeeks (d'Armuyden), Henrik de Vala, Rombout Lansheere (de Malines) Willem Gans (de Roosendael), Cornelis Marinus, Hubert Claes (d'Anvers), Cornelis Mathijssen, Jop Marinus, Anton Martens, Ysebrant Ghysbrechts (d'Amsterdam), Coppe Lem, Ariaen Hieronymus, Hendrik Claes, Jop Joris (de Middelbourg) Bartholome Cornelis, Gilles Reyme (de Middelbourg), Jan Laureys, Meerten Lenaerts, Evart Janssen, Merten Claes (d'Armuyden), Pauwel Pietersen.

*Anglais :* William Ritsars, Juan Sont, Cornelis de Heldernesa, Joan Medelen, Tomas Adel.

(1) Voir plus haut, p. 40.

(2) Nous nous faisons un plaisir de remercier ici M. Hubert Nelis, des Archives Générales du Royaume, qui a attiré notre attention sur le document.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Séance publique du 3 octobre 1920 Procès-verbal . . 5

*75e Anniversaire de la fondation de l'Académie (1892-1917)* Rapport par M. FERNAND DONNET . . . . . 15

*La miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe siècle,* par M. le comte PAUL DURRIEU . . . . . 23

*Signatures de Primitifs. Les Van Eyck et la Renaissance,* par M. DE MÉLY. . . . . 30

*Contribution à l'histoire du port d'Anvers et du commerce d'exportation des Pays-Bas vers l'Espagne et le Portugal à l'époque de Charles-Quint (1553-1554)* par M. LÉON VAN DER ESSEN . . . . . 39


---

**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

---

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

---

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

IV

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRES A PART

### POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » velin | 30 | » |
| Couverture non imprimée | 10 | » |
| » imprimée | 20 | » |

*Titre et faux-titre:*

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » velin | 30 | » |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Brochage:* | par feuille | 10 | centimes |
| » | Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1920

IV

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

# PROCÈS-VERBAUX.

## SÉANCE TENUE A BRUXELLES LE 13 JUIN 1920.

Les membres se réunissent à 11 heures dans les locaux de l'Académie royale de Belgique, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier,

MM. Saintenoy, vicomte de Jonghe, de Behault de Dornon, Errera, Paris, Matthieu, Coninckx, Van Heurck, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Destrée, Bergmans, chanoine Maere, Hulin de Loo, membres titulaires.

MM. Tahon, comte d'Arschot, Capart, Sibenaler, major de Witte, Van Bastelaer, Visart de Bocarmé, Fierens Gevaert, baron Verhaegen, Bautier, Laurent, De Bruyn, Poupeye, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. De Ceuleneer, chanoine Vanden Gheyn, membres titulaires ; Holvoet, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles ; Deshoulières, membre correspondant étranger.

En ouvrant la séance, M. le Président, au nom de la Compagnie, remercie l'Académie royale de Belgique, de bien avoir voulu prêter ses locaux pour la tenue de cette séance. Il fait part du résultat des élections qui ont eu lieu en séance des membres titulaires et félicite les nouveaux élus.

M. Visart de Bocarmé remercie pour sa promotion comme membre titulaire et assure qu'il continuera à consacrer à l'Académie toute son activité.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 1920 qui est approuvé sans observations. Il donne ensuite

connaissance d'une lettre du comité chargé d'organiser à Anvers, le 9 août prochain, la commémoration du 4e centenaire de la naissance de Christophe Plantin, qui demande à l'Académie de désigner un délégué, pour la représenter au cours de ces festivités. Le président M. Jos. Casier est désigné à cet effet.

La Société des Antiquaires de Picardie annonce l'ouverture d'une exposition d'iconographie et de bibliographie de la cathédrale d'Amiens qui aura lieu dans cette dernière ville du 21 juin au 21 juillet prochain et invite les membres de l'Académie à la visiter. Pris pour notification.

M. Tahon, par motion d'ordre, demande que l'Académie émette un vœu pour engager le gouvernement belge de ne pas signer la convention hollando-belge.

M. Hulin de Loo est d'avis qu'un pareil vote aurait une portée trop politique et qu'il faudrait le modifier en indiquant que ce vote est émis dans le but d'assurer la sécurité des frontières et d'empêpêcher ainsi à l'avenir de nouvelles destructions d'œuvres d'art.

M. Laurent, à son tour, trouve que l'Académie sortirait de son rôle en émettant un vote politique; il demande que le vœu soit modifié de manière à établir clairement qu'il est émis uniquement pour empêcher le renouvellement des désastres artistiques dont notre patrie a souffert.

Le vœu est modifié dans ce sens et le texte proposé est adopté à l'unanimité.

MM. le comte d'Arschot et de Behault de Dornon déclarent s'abstenir pour motifs personnels.

M. le chanoine Maere fait connaître le projet de reconstruction de l'église de Wavre-Notre-Dame qui aurait pour conséquence la démolition de la base romane de la tour; il demande qu'une requête soit adressée au ministère pour obtenir la conservation de cette partie de l'édifice.

M. Donnet rend compte d'une entrevue qu'il a eue à ce sujet avec M. le ministre Renkin et dans laquelle il a plaidé la conservation de la tour. Des avis favorables dans ce sens ont aussi été donnés par le haut commissaire royal pour la province d'Anvers et par le comité diocésain des monuments.

La motion de M. le chanoine Maere est adoptée. Celui-ci émet

un second vœu tendant à voir désigner pour la restauration des monuments abîmés par la guerre des architectes choisis avec discernement et ayant fait un apprentissage spécial de ce genre de travaux.

M. Bergmans demande que dans cette motion on pose uniquement le principe et qu'on évite soigneusement de lui donner la moindre apparence personnelle. L'assemblée se déclare d'accord.

M. le chanoine Maere donne ensuite connaissance de son travail relatif au retable de Haekendover. Il fait d'abord connaître la légende de la fondation de l'église, légende que le sculpteur a traduite dans son œuvre. Il esquisse ensuite l'histoire du retable qui longtemps occupa le maître-autel et qui subit diverses restaurations et mutilations. Enfin il étudie au point de vue iconographique et artistique les divers groupes et figures qui forment la composition sculptée en faisant connaître son opinion sur l'époque à laquelle ce travail a été excécuté et l'école à laquelle appartenait l'artiste qui le sculpta.

M. Hulin de Loo signale l'existence à Londres d'un tableau qui peut avec certitude être attribué à Jean Mostaert. A cette occasion il fournit des précisions au sujet de l'œuvre de cet artiste et mentionne quelques fausses attributions dont on a voulu le faire bénéficier. Le sujet du tableau de Londres constitue une rareté au point de vue iconographique. Il représente Eve et ses trois enfants. M. Hulin voudrait qu'on lui signale s'il existe d'autres tableaux consacrés à la représentation du même sujet.

M. de Behault de Dornon s'applique a reconstituer l'histoire à travers les siècles du chateau de Vilvorde. Il en décrit la physionomie ancienne et fait connaître les faits les plus intéressants dont il fut témoin, ainsi que les diverses destinations auxquelles il a servi.

Ces trois études seront imprimées dans les annales.

Il est décidé que la séance du mois d'octobre sera exclusivement consacrée à la célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'Académie. Le bureau est chargé de la composition d'un programme qui sera discuté dans la réunion du mois d'août prochain.

La séance est levée à 1 heure.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
JOS. CASIER.

## SÉANCE DU 1 AOUT 1920.

La séance s'ouvre à 2 1/2 h sous la présidence de M. Willemsen, conseiller. Sont présents MM. Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier. MM. Geudens, Visart de Bocarmé, Van Heurck, Hulin de Loo, chanoine Laenen, chanoine Maere, membres titulaires ; l'abbé Philippen, Bautier, membres correspondants regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Jos Casier, président ; Soil de Moriamé, vice-président : de Behault de Dornon, Stroobant, de Pauw, Destrée, Bergmans, Dr Van Doorslaer, chanoine Vanden Gheyn, membres titulaires.

MM. Tahon, Fierens-Gevaert, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole

M. le cte de Caix de St Aymour, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 juin 1920 ; il est adopté sans observations

Il est donné connaissance de lettres de MM le baron de Loë et Visart de Bocarmé qui remercient pour leur promotion comme membres titulaires.

MM. Hocquet, Brunin, Macoir, abbé Paquay, Brassine et Vander Borren, récemment nommés membres correspondants regnicoles, envoyent également des lettres de remerciment.

La Société d'émulation de Cambrai remercie pour l'envoi de la série des publications de l'Academie destinées à sa bibliothèque entièrement détruite pendant la guerre.

Il est décidé que la séance commémorative du 75e anniversaire de l'Académie aura lieu le premier dimanche d'Octobre et ne comportera qu'une journée. Le bureau est chargé de son organisation.

A la suite de sollicitations adressées au président par de nombreux membres, il est admis, sur sa proposition, qu'une nouvelle séance aura lieu à Bruxelles au mois de Décembre.

Sur la proposition du secrétaire, M. F. Miquet, président de l'Académie florimontane à Annecy, est nommé membre honoraire étranger.

En l'absence de M. Stroobant, le secrétaire donne lecture de la note qu'il a rédigée au sujet de poteries de la têne trouvées à Vosselaer près de Turnhout. Elle sera insérée au Bulletin.

M. l'abbé Philippen fait connaître la légende de Ste Dymphe, legende qui a pour auteur Pierre, chanoine de Cambrai, et qui fut redigée entre les années 1236 et 1247 en se basant sur des traditions orales plus anciennes. Cette légende n'est que l'adaptation d'une tradition populaire appartenant à un cycle connu. Les restes du sarcophage de la sainte, d'après ses caractères épigraphiques, peuvent être attribués au IXe siècle. Une seule chose est certaine, c'est qu'une sainte dont le nom et la personnalité sont inconnus, a réellement existé et qu'elle a déjà, à l'époque carolingienne, été honorée d'un culte public. Ce culte est donc justifié. Quant à sa legende, elle n'a aucun fondement ; les titres qu'on lui donne ne sont aucunement prouvés.

Le travail de M. l'abbé Philippen sera imprimé dans les annales

M. Van Heurck reprenant la légende de la fondation de l'église de Haeckendover développée à la séance précédente par M. le chanoine Maere, prouve que celle-ci n'est pas unique et qu'on en retrouve d'équivalentes dans les annales de nombreuses églises de nos provinces

M. Donnet donne lecture du compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance.

Ces deux dernières communications paraitront au Bulletin.

M. Donnet fait encore connaître qu'à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec le haut commissaire de la province d'Anvers, il a été heureux d'apprendre que la base de la tour de l'église de Wavre-Notre-Dame et le chœur de l'église de Duffel, seront conservés.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
JOS CASIER.

## Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920.

### 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

G. R. KAYE. A guide of the old observatories at Delhi, Jaepur Ujpin, Benares.

PAUL SAINTENOY. L'hôtel de Nevers à Bruxelles (XV^e siècle).

JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica XIV.

ID. La grande campane de l'église de Vanoscen 1728.

DANIELS et PAQUÉ. Inventaire archéologique. Canton de Tongres II & III.

EM. VAN HEURCK. Les Harrewyn.

JOSEPH BRASSINE. Etudes liégeoises.

ID. Les paroisses de l'ancien évêché de Saint-Rémacle.

ID. Analecta Leodiensia.

ID. Annexe au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Liège.

ID. La première histoire de Huy.

ID. Deux poèmes inédits de Robert Quercentius.

ID. Contribution à l'étude des gesta abbatum Trudonensium.

ID. Les recueils de chansons de la collection Wittert.

ID. L'argenterie de Georges d'Autriche.

ID. Notes sur quelques découvertes d'antiquités.

ANDRES F. PONTE. Bolivar y otros enrayos.

L. GERMAIN DE MAIDY. Note sur l'origne de la croix de Lorraine.

D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Namur, IV.

FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises (Famille van Wyneghem).

### 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel n^os 5, 6, 7, 8, 9, 1920.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1919, nos 7, 12, 1920, nos 1-3.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 1919, nos 9-12, 1920 nos 1-3.

ID. Académie royale de médecine.
Bulletin IVe série, tome XXX nos 1, 2, 3, 4.
Mémoires couronnés et autres mémoires. Coll. in 8°, Tome XXI, 6e et 7e fasc.

ID. Annales prince de Ligne.
Tome I, n° 1.

ID. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. Années 1941-1919, 3e fasc.

ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique 72e année, 1 et 2e livr.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. December 1919. Januari Februari, Maart 1920.

TIRLEMONT. Hageland, Geschied- en Oudheidkundige Kring.
Gedenkschriften. Xe Jaargang.

MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXV.

MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tomes XLIII & XLVI.

ISEGHEM. Neerlandia franciscana.
Vol. III n° 3.

PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire 2e série. Tome XC 2e & 3e livr., tome CXLVIII. 4e, 5e & 6e livr.
Partie technique 2e série. Tome XLVI. 2e & 3e livr., tome CL. 4e, 5e & 6e livr.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 3e & 4e trim. 1918.

ID. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques,
Section des sciences économiques et sociales.
Bulletin. Années 1916-1917.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. Année 1919. Livr. 205 & 206.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
Mémoires. 5e série. Tome XXI.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1918, Année 1918. 1e & 2e trim. Année 1919. 3e & 4e trim.
Fondation Ledieu. Dictionnaire historique et archéologique de Picardie III.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis.
Vol. XXXIV 4-6e livr. XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIIIe vol. 3-5e livr XXXIX 1e livr.

CHAMBERY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tom. LVIII.

MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. 5e série. Tomes V. VI. VII.

TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. 11e série. Tomes II. III. IV. V. VI.
Album iconographique.

ROUBAIX. Société d'émulation.
Mémoires. 5e série. Tome II.

PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Perigord.
Bulletin, tome XLVII. 1e & 2e livr.

LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. Années 1913. 1914. 1915. 1916, 1917.
Commémoration du IVe centenaire de la fondation du Hâvre.

ORLEANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin Tome XVIII. Nrs 206 à 216.
Mémoires. Tome XXXIV.
Table des mémoires et bulletins. 1894-1916.

AIX. Université d'Aix-Marseille.
Annales de la faculté de droit d'Aix. Nouvelle série. Nrs 3-4-5.

GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome IV, livr. 2 à 6.

Mémoires & documents. Tome XXXIII. Id. série en 4°, Tome V.
Mémorial des années 1888 à 1913.

PALMA Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Gener-Febrer-Marc-Abril-Maig-Juny de 1920.

MADRID Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Anó XXIV. Enero a Marzo de 1920.

BARCELONE Bibliografia.
Anno II. Num. 6.

NAPLES Reale Accademia di archeologia, lettre e belle arti.
Atti Nuova serie. Vol. III.
Rendiconto delle tornate e dei lavori. Nuova serie. Anno XXVIII.

COPENHAGUE. Kongelige nordiske oldskrift Selskab. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie.
1919 III Raekke 9 Bind.

GOTENBOURG. Goteborgs och Bohusläus fornminnes foremings Goteborgs och Bohuslaus fornminnen, IX 1.
Tidskrift 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

STOCKHOLM. Kung. vitterhets historie och antikuitets Akademien Antikuarisk tidskrift for Sverige XXI.3-XXIII,123.

CHRISTIANIA. Bibliothèque de l'Université.
Foreningen til norske fortidsmindesmaerkers bevaring. Aarsberetning for 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.

DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal. Series VI vol. IX part. II.

ID. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXXII-10-21-vol. XXIII-2-6,9-19. vol. XXXIV 1-11.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw. Maandblad XXXVIIIe jaarg. n° 4, 5, 6, 7.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and science· Transactions. Vol. 19, pages 1-10 vol. 20. 133-144 242-399, vol. 21, p 145-313, 315-442. Vol. 22 p. 249-467, vol. 23, p. 211-241,

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LVIII n° 1-5.

WASHINGTON. Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin 59, 69, 63, 64, 65, 60, 70.
Annual report. nos 29, 30, 31.

BOSTON. American Academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. 14, n° 12 Vol. 50, n° 4-13. vol. 51 n° 1-14. Vol. 52, n° 1-13, vol. 53, n° 1-10, vol. 54, n° 6, val. 35, 1.

CAMBRIDGE. Harward University. Peabody Museum 53th Report.

BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van kunsten en wetenschappen. Oudheidkundige dienst. Verslag 1919. 3e kw.
Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX afl. 3.

RIO-DE-JANEIRO. Archivos do museu nacional.
Volume XXII et XVI.

MADRAS. Archaeological department. Southern Circles.
Annual report 1918-1919.

CALCUTTA. Memoirs of the archaeological survey of India.
N° 2 (Varieties of the Vishnu image).
N° 4 (The archaeological remains at Nagari).
N° 5 (Archaeology and Vaishnava tradition.).

### 3° CATALOGUE ET JOURNAUX.

PARIS. F. De Nobele. Livres anciens et modernes.
N° 5.

LEIPZIG. Verslag von B. G. Teubner.
Ausgaben grieschischer und lateinischer schriftsteller.

VIENNE. Franz Malata.
Katalog 99 Zeitschriften.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Katalog 478. Kunst.

## Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920.

MESSIEURS,

Il a existé à Bruxelles un hôtel de Nevers, mais jusqu'ici on ignorait sa situation exacte. Et cependant ses propriétaires étaient personnages d'importance. Jean de Bourgogne, comte de Nevers et d'Etampes, qui s'établit à Bruxelles, était petit-fils de Charles-le-Hardi et beau-fils de Philippe-le-Bon. Il eut pour héritier sa fille unique, femme du duc de Clèves. L'hôtel appartint successivement à celle-ci, à la maison de Gonzague, puis, après 1567, au secrétaire Grimaldi Morosana. Ces détails étaient connus, mais jusqu'ici rien ne permettait de préciser, avec certitude, la situation de la demeure seigneuriale qui leur appartint. M. Paul Saintenoy a trouvé des documents qui éclairent ce problème topographique. Une contestation juridique, au sujet de la propriété et de l'usage des tours et galeries de l'ancienne enceinte de la ville, qui servait de clôture mitoyenne aux jardins du palais royal et de *l'Hôtel de Nevers à Bruxelles* (XVI^e^ siècle), prouve que ce dernier était situé près du cimetière de Saint-Martin, à front de la rue de la Chancellerie, et que son jardin atteignait les remparts en un endroit où aujourd'hui s'élève l'hôtel de la Société générale.

*Les Harrewyn* étaient connus comme graveurs. Toutefois une certaine confusion règnait au sujet de leur généalogie et de l'attribution de leurs œuvres. Grâce à un manuscrit du XVIII^e^ siècle, dont M. Em. Van Heurck a eu connaissance, des rectifications et des précisions ont pu être apportées à ces données inexactes. Jacques Harrewyn, né à Amsterdam en 1660, s'établit à Anvers. Il est l'auteur de nombreuses planches, dont beaucoup servirent à l'illustration d'importantes publications, telles la *Topographia*, de Le Roy, les *Castella Brabantiae*, du même, le *Luyster van Brabant* et d'autres encore. Il décéda à Bruxelles en 1727. Deux de ses fils suivirent la carrière paternelle. Ce fut d'abord Jacques Gérard Har-

rewyn (1692 + 1715). Son œuvre n'est guère considérable, la mort l'ayant enlevé à la fleur de l'âge. FrançoisHarrewyn (1700 + 1764) également fils de Jacques Harrewyn, est mieux connu. Non-seulement il grava de nombreuses planches : portraits, compositions héraldiques, ex-libris, etc., mais fut encore nommé en 1726 graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles et un peu plus tard graveur des sceaux de l'Etat. C'est à ce titre qu'il est l'auteur d'une série de jetons commémoratifs et de divers sceaux officiels. Son fils Jean Baptiste (1722 + 1782) succéda à ses charges et fut comme lui graveur de l'Hôtel des monnaies et graveur des sceaux. Les derniers descendants de cette famille d'artistes habitent aujourd'hui aux environs d'Anvers.

En un volume illustré qu'il intitule *Etudes liégeoises* : *Histoire, Archéologie, bibliographie*, M. Joseph Brassine a réuni un certain nombre d'études parues dans diverses publications artistiques ou historiques. Qu'il me soit permis d'en citer quelques unes. La Bibliothèque nationale de Paris possède une série fort intéressante de quatre estampes xylographiques, d'origine liégeoise. Elles ont antérieurement déjà été décrites et étudiées ; on avait cru devoir leur attribuer une haute antiquité, les dater de la première moitié du XV^e^ siècle et les attribuer à l'art français. M. Brassine établit que ces images, qui par leur grossièreté d'exécution, ont pu tromper le jugement des critiques, ont été avec certitude exécutées entre les années 1521 et 1538 ; ce sont des produits d'un art encore incertain et hésitant, des images populaires que l'on répandait dans le peuple après les avoir coloriées.

L'étude de deux précieuses miniatures, que le baron Wittert a léguées à la Bibliothèque de l'Université de Liége, démontrent que, vers le milieu du XII^e^ siècle, l'école de miniature mosane, à laquelle, souvent, sont attribuées ces œuvres d'art, s'est fortement inspirée de l'orfèvrerie. Dans certains détails de dessin et de composition, dans l'emploi de quelques motifs bien caractéristiques, on retrouve des emprunts évidemment faits par les miniaturistes mosans à ces œuvres d'orfèvrerie qu'exécutaient, à cette époque, avec une maîtrise admirable, les artistes qui travaillaient dans les ateliers des bords de la Meuse.

Enfin, dans une autre étude, M. Brassine présente une série

de notices destinées à mieux faire connaître des peintres, des verriers, d'autres artistes encore appartenant à la principauté de Liége et dont l'existence et les travaux étaient, jusqu'ici, peu ou pas suffisamment connus.

L'espace nous fait défaut pour analyser comme elles le mériteraient les autres études dont M. Brassine a bien voulu nous envoyer des exemplaires. Toutes ont, pour ainsi dire, rapport à l'histoire ecclésiastique de l'ancien pays de Liége. Bornons-nous à citer l'ouvrage qu'il consacre aux *paroisses de l'ancien concile de St-Remacle à Liége*. Afin de parfaire ses investigations sur les saints patrons d'églises, il entreprend de rechercher au préalable l'origine et le degré d'ancienneté des diverses églises, ce qui lui permet en même temps de réunir de nombreux documents, précieux pour l'histoire de l'introduction du christianisme et de la civilisation dans ces parages, pour la colonisation du sol et son défrichement, pour la géographie historique et le régime économique des domaines d'anciens.

Dans les *Analecta Leodiensia*, M. Brassine a recueilli nombre de documents relatifs aux églises de l'ancien diocèse de Liége, parmi lesquels il y a lieu de citer un important pouillé du XVIII^e^ siècle, des fragments d'un autre pouillé du XIII^e^ siècle, des procès-verbaux de visites archidiaconales, des détails intéressants pour l'histoire de l'abbaye de St-Trond, etc.

Une trouvaille dont jusqu'ici il n'y avait pas encore eu de similaire en Belgique, a été faite dans l'Escaut, entre Wichelen et Schellebelle. Des dragages ont amené au jour un grand nombre d'objets appartenant à l'époque du bronze. Ce sont des haches, des fers de lance, des poignards, des pointes de flèches, des hameçons, des bijoux, la plupart en état de conservation parfaite. M. J. Maertens qui a recueilli la majeure partie de ces importantes reliques préhistoriques, les décrit dans une notice qu'il consacre aux *objets en bronze trouvés dans l'Escaut en Flandre Orientale*, dans le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. (27^e^-28^e^ années n° 2).

Pour commémorer le quatrième centenaire de la mort de Léonard de Vinci, l'Academie royale de Belgique avait confié à l'un des siens, M. E. Verlant, la tâche de lui rappeler la carrière de l'immortel artiste et de caractériser son œuvre. Et c'est en termes

excellents, que celui-ci traduisit son admiration pour *le génie de Léonard de Vinci.* (Bulletin de la classe des Beaux-Arts 1919. nos 7-12, p. 201). Le trait le plus frappant de ce génie c'est l'orginalité ; tous les arts, toutes les sciences sont l'objet de ses recherches, de ses essais ; il y consacre un travail obstiné, une application indomptable ; il y fait preuve de dispositions mentales, d'essence exclusivement latine, pour ne pas dire grecque. En peinture, s'il se rattache aux primitifs, dont il a hérité des traditions les plus parfaites, par son art épris de la nature, du mouvement et de la vie, il se range sans conteste sous la bannière de la Renaissance qui alors s'implantait victorieusement en Italie. Les œuvres de Léonard de Vinci témoignent de cette tendance, soit qu'on considère sa grande composition de la Cène, dans laquelle il réussit à donner au Christ ce caractère de résignation, de complète beauté et de clairvoyance suprême, qui imprègnent son humanité divine, soit encore qu'on étudie cette énigmatique figure de la Joconde dans laquelle, par suite d'un phénomène d'ordre psychique l'artiste, a en quelque sorte transmis quelque peu de son être propre, pour créer une espèce de féminin de sa personnalité, un être que domine non la tristesse ou la désillusion, mais qui dénote une haute joie intérieure, l'orgueil de comprendre, l'esprit dominateur et caché.

D'aucuns ont voulu découvrir dans la vie de Saint Syméon Stylite et de ceux qui après lui imitèrent son genre de vie, une survivance païenne. Récemment encore un auteur avait tenté de rattacher ces pratiques ascétiques à des rites qui se célébraient à Hierapolis, dans la temple de la déesse syrienne Atargatis ou Derketo. Le R. P. Delehaye combat cette thèse, et dans la notice qu'il consacre à *l'origine des Stylites*, il rétablit le caractère exact des pratiques de pénitence que suivit Symeon. Celles-ci n'eurent rien de commun avec celles auxquelles se livraient les visiteurs du temple d'Hierapolis qui, en escaladant un phallus de pierre, tâchaient de se rapprocher le plus près possible de la divinité pour lui transmettre leurs vœux et leurs prières. Les stylites, au contraire, dont Syméon suivit l'exemple, étaient avant tout des ascètes ; ils passèrent leur vie sur une colonne, ayant pour unique but de faire pénitence et aussi d'échapper au contact immédiat des foules. Les circonstances de la vie de Syméon, les phases successives et diverses de son exis-

tence extraordinaire, prouvent à l'évidence qu'il ne put avoir aucune connaissance de pratiques païennes vaguement similaires, et que celles-ci dans tous les cas n'ont en rien pû influencer les pénitences religieuses auxquelles il se soumit. La similitude que l'on a voulu établir entre ces deux genres de faits ne découle, d'après le P. Delahaye, que de l'abus de l'exégèse a priori substituée à l'étude critique des textes historiques. (Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1920 - nos 1-3. d. 67).

Dans la même livraison, M J. Lameere consacre quelques pages à l'exposition *d'un chapitre de l'histoire du prêt à intérêt dans le droit Belgique* (p. 77.) Dans les temps anciens, au moyen-âge, le prêt à intérêt était interdit ; l'Eglise, se basant sur les principes évangéliques, le prohibait. Il était qualifié d'usure Il fut toutefois exercé en contrebande par des juifs, puis, plus tard, par les Lombards. Le taux des prêts qu'ils consentaient était fantastique. A maintes reprises le pouvoir séculier dut intervenir pour réprimer les abus de tous genres que créaient ces pratiques coupables. Bientôt cependant, malgré les entraves sévères, l'usage de prêter l'argent à intérêt se répandit de plus en plus; ilfallut le réglementer, y apporter des entraves La sauvegarde des parties en cause, la régularisation des transactions financières s'imposait de plus en plus. Une jurisprudence spéciale spécifie les obligations et les devoirs des prêteurs et des emprunteurs. Il fallut de nombreuses années et des efforts considérables pour assurer aux prêts d'argent une sécurité de nature à en favoriser l'essor et pour obtenir la légitimité de leur emploi. L'Eglise, les jurisconsultes résistaient, tâchaient d'accumuler les barrières et les obstacles. Leur résistence ne put perdurer ; le courant commercial toujours grandissant, la prospérité économique, la multiplication des opérations de crédit et de banque,provoquèrent un mouvement irrésistible de liberté. Enfin, en 1540, Charles-Quint autorisa le prêt à intérêt de la part des commerçants. moyennant des conditions de durée et de taux.

M. de Mély avait, dans une communication antérieure, parlé du *peintre brugeois Jacques Coesne*, qui en 1399 fut appelé à Milan, pour y travailler à l'œuvre du Dôme. Il était accompagné de deux de ses élèves français. Jean Mignot de Paris, et Jean Campaniosus.

L'identification de ce dernier était douteuse. De nouvelles indications permettent d'établir qu'il s'appelait en réalité Campaniosus et qu'il était originaire de Normandie. Il aurait pris son nom au petit pays de Champinousse qui au XV^e^ siècle dépendait de Gournay-le-Guerin. Nous trouvons la note qui nous apporte ces précisions dans le Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France (3^e^ et 4^e^ trimestres 1918. p. 208).

Dans le même fascicule (p. 216), M. Henri Stein fournit quelques précisions au sujet du *peintre Philippe de Mazerolles*, dont le comte Durrieu avait déjà signalé l'intervention dans des travaux artistiques telles les miniatures du manuscrit de la Toison d'Or, appartenant à la Bibliothèque nationale et un livre de prières, peint pour Charles-le-Téméraire. Philippe de Mazerolles est inscrit en 1469 dans la Gilde St-Jean à Bruges Quelques années plus tôt il avait séjourné à Paris où il vendait en 1454 à Charles VII « ung beau tableau d'or garny de IX balaiz et XVIII perles ». En 1466 il entra au service de Charles le Téméraire et mourut en 1480 en terre flamande.

La personnalité du *maître de Flemalle* a suscité un nouvel essai d'identification. (Même fascicule p. 250). Parmi les œuvres qu'on lui attribue se remarque « l'Histoire de la Vierge » du Prado. Un agrandissement photographique a permis à M. F. de Mély de déchiffrer, sur les galons du vêtement du grand prêtre, dans le « Mariage de la Vierge », le mot WIYdEN, inscription identique à celle qui a été retrouvée sur le chapeau de la Madeleine du retable du Louvre, attribué avec certitude à Roger van der Weyden. Par contre, une inscription qu'on peut lire sur la « Crucifixion» de Berlin, également attribuée au Maître de Flemalle, porte la signature « Bernhardus ». Des indications, déduites de la composition du titre de la croix de ce même tableau, permettent du reste de présumer qu'il n'est pas d'origine flamande, mais très probablement qu'il est l'œuvre d'un peintre allemand. Dans l'Annonciation de Mérode, qui a donné son nom au maître de Mérode ou de Flémalle, on remarque au fond du tableau deux vases. Dans l'ornementation de l'un d'eux peuvent se déchiffrer ces mots KUhN LUD. Kuhn est un nom connu ; il paraît même à diverses reprises dans l'histoire de l'art. Quant au mot *Lud*, il se retrouve inscrit de la même manière après l'initiale W, signature de vander Weyden, dans l'Adoration des bergers,

de Munich. C'est probablement une abréviation, dont le sens doit encore être fixé. Quoiqu'il en soit, M. de Mély est d'avis que l'œuvre, attribuée au problématique maître de Flémalle, doit être revisée. On a inscrit parmi ses travaux des œuvres qui ne concordent ni par la même conception, ni par le même idéal, qui évidemment n'émanent pas du même pinceau et qui portent des traces d'identification absolument disparates.

L'Université de Christiana nous fait parvenir les volumes d'*Aaarsberetning*, qu'elle a publiés pendant les années 1914 à 1918 Ils sont d'un intérêt capital pour l'art et l'archéologie norvégiens. Ils sont, en effet, composés d'une succession copieuse de notices abondamment illustrées, consacrées à des biographies d'artistes, à des études relatives à des œuvres de peinture ou d'architecture, à des descriptions d'églises anciennes et à l'inventaire des œuvres d'art qu'elles renferment. Ils constituent une source précieuse de renseignements de tous genres. Il me serait difficile de les signaler ici avec quelque précision ; l'énumération serait trop abondante. Je me permets de renseigner cette publication à ceux de nos confrères qu'intéresserait l'histoire artistique des pays du nord de l'Europe.

L'horlogerie et l'orfèvrerie n'ont nulle part joui d'une vogue et d'une renommée aussi grande et aussi justifiée qu'à Genève. On leur doit, pendant deux siècles, la majeure part de l'activité économique de cette ville. Il est déjà fait mention de l'art des orfèvres genévois au XIII^e^ siècle ; celui-ci se développe d'une manière sensible au siècle suivant pour s'établir définitivement et gagner une importance fort grande au XV^e^ siècle. C'est aux foires si fréquentées de Genève que se débitaient alors les produits de cette industrie artistique. Désormais celle-ci devait continuer à prospérer et à se perfectionner. Ce sont les phases successives de ces développements que M. Antony Babel expose dans son *Histoire comparative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, que publie dans ses mémoires et documents la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (tome XXXIII). Cette étude est de grand intérêt, car non seulement elle fournit de nombreuses indications historiques au sujet de cette importante industrie locale, mais encore au point de vue économique, elle réunit des données nombreuses sur la réglementation des métiers, l'organisation du travail, l'introduction de l'action

mécanique dans les ateliers, les maîtrises, la production et l'exportation des produits fabriqués.

Parmi les questions que M. Louis de Farcy pose dans les mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (tome XXI p. 142). il en est une qui a pour but d'établir *d'où venaient la plupart des ouvrages de bronze décorant les églises françaises au moyen-âge*. A cette question M. de Farcy lui-même donne une première réponse. Après avoir rappelé les livraisons de dinanderies faites par des ateliers belges à des églises françaises et antérieurement déjà signalées par MM. Soil de Moriamé, Cloquet et de la Grange. il fournit quelques nouvelles indications du même genre. Il s'agit notamment du moule que le tailleur d'images Perrin Bonneveu fournit en 1388 pour les anges destinés aux colonnes de l'autel des Chartreux de Dijon, du marché fait en 1399 entre Jean du Bois de Dinant et l'église Notre-Dame de Rouen, pour l'exécution d'un aigle de lutrin pareil à celui du chœur de l'église de Paris, de la livraison en 1536 par Mathys de Hooft, de Tournai de huit piliers en laiton pour le maître-autel de l'abbaye St-Amand, de la commande faite par Jean Silvestre, doyen de la Cathédrale de Tours, au fondeur Lambert Hardouin, de Liège, d'un aigle de cuivre.

Ce fut au cours de la guerre, avec la simplicité que comportaient les circonstances angoissantes de l'heure, que fut célébré le 7 février 1917, *le quatrième centenaire de la fondation du Hâvre*. Cette solennité offrait pour nous d'autant plus d'intérêt que l'hospitalière cité abritait alors sur son territoire le gouvernement belge et de nombreux exilés de nos provinces. Plus heureux que tant d'autres villes, Le Hâvre connait avec précision les circonstances de sa naissance. Ce fut, en effet, François Ier qui, par charte royale du 7 février 1516 (1517), enjoignait à l'amiral Bonnivet d'établir un grand port à l'estuaire de la Seine. Les travaux furent poussés avec activité et étaient terminés en 1520. La ville, peu à peu, se forma aux alentours des établissements maritimes, et de progrès en progrès, rapidement développée, finit par constituer la florissante cité commerciale que nous connaissons aujourd'hui. Diverses études, des conférences, des discours rappelèrent, en ces jours commémoratifs, les

phases successives de cette fondation et de l'histoire à travers quatre siècles, de la ville et de la population hâvraises. Le récit de cette manifestation a été condensé en un volume que nous a fait parvenir la Société hâvraise d'études diverses.

Le musée d'Orléans possède plus de 350 taques recueillies dans cette ville ou dans le voisinage et provenant de fonderies parfois éloignées. Les comparant avec celles que renferment d'autres collections, M. le Dr Garsonnin a tenté d'établir une classification basée principalement sur la forme et l'ornementation de ces pièces. Dans sa notice sur *La collection de taques du musée d'Orleans. Essai de classification*. (Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin tome XVIII nº 215. p. 245), il estime que les plus anciennes taques datent du dernier quart du XVe siècle, et remontant le cours des âges, il propose d'établir six périodes, dont il décrit les caractéristiques. Cet essai est intéressant et mériterait d'être généralisé.

Une nouvelle revue a vu le jour à Bruxelles ; elle est entièrement consacrée au prince de Ligne. C'est à la suite des fêtes qui furent organisées au mois de juillet 1914 à Belœil, que la création de cette publication spéciale fut décidée. Le premier fascicule des *Annales Prince de Ligne*, qui a été adressé à notre bibliothèque, malgré l'uniformité de son sujet, est d'une intéressante diversité. On y trouvera la reproduction de quelques lettres et pensées pleines d'imprévu et de galanterie, découvertes à la bibliothèque de Berlin, par M. De Backer. Des études sont consacrées à diverses publications du prince de Ligne, telle ses « Lettres à Eugénie sur les spectacles », dont M. Charlier analyse la réimpression, et diverses pièces historiques, ou legères en prose ou en vers, extraites des archives de Belœil. M. Leuridant à qui l'on doit l'initiative et l'organisation de la nouvelle revue en une intéressante chronique, rappelle tous les faits récents de quelque intérêt pour l'œuvre qu'il a entreprise. Il évoque le souvenir de tous ceux qui, par leurs travaux, ont étudié quelque bribe de l'histoire du prince de Ligne et que la mort a fauchés pendant les années de guerre, de ceux qui ont témoigné de leur intérêt aux mêmes études en les propageant par leurs conférences et leurs récents écrits.

Parmi les nombreuses publications que nous adressent les sociétés

ou Universités américaines, il en est un grand nombre qui sont consacrées à l'ethnologie, à la description des vestiges de divers genres qui subsistent encore en si grand nombre dans toutes les parties du nouveau monde et qui fournissent tant d'indications au sujet de l'histoire, des mœurs et de la civilisation parfois fort avancée des populations qui florissaient dans ces parages avant la conquête. C'est ainsi que dans les Bulletins du *Bureau of American ethnology* du *Smithsonian Institution* nous relevons,entre bien d'autres, le travail que MM. Kidder et Guernsey consacrent aux *Archeological explorations in north-eastern Arizona* (Bulletin 65) où. dans les anciennes ruines, les cavernes, les sépultures, on a pû recueillir une si grande quantité d'armes, de poteries, de bijoux, de dessins qui sont d'un vif intérêt pour la reconstitution de la physionomie exacte des anciens habitants du district de Kayenta. De même M. Gann (Bulletin 64), grâce à des études et à des fouilles dont il condense le résultat dans *The Maya Indians of southern Yucatan and northern british Honduras* s'applique avec succès à refaire l'histoire du passé et à constater la situation actuelle des populations qui, depuis si longtemps, occupent les territoires situés à la frontière des possessions mexicaines et anglaises. De nombreux éléments iconographiques et archéologiques permettent de fixer le caractère, les mœurs, les habitudes si curieuses et si persistantes qui les distinguent.

D'autre part, dans les *Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences* de New-Haven, nous trouvons un travail de M. Ainsworth Means constituant *A Survey of ancient Peruvian Art* (vol. 21 pag. 315-142), c'est-à-dire une brève étude consacrée à l'histoire de l'art précolombien au Pérou. L'auteur établit dans celle-ci différentes périodes, différents types. Les plus anciens sont ceux qu'on a baptisés Tiahuanco I et III ; le premier se distingue par les constructions mégalithiques, le second brille dans les sculptures, les poteries, les étoffes, les métaux, par la perfection du dessin et la richesse de la forme. D'autres types sont plus locaux ; ils furent en honneur dans certaines régions déterminées, parmi certaines peuplades séparées. Enfin apparaissent les types Inca primitif et perfectionné, qui évoluent dans leurs manifestations depuis les productions artistiques les plus simples jusqu'aux produits de tous genres que

l'on doit admirer pour la perfection de la forme et la supériorité infiniment variée de la décoration. De nombreuses planches rendent plus aisée l'étude comparative des œuvres appartenant à ces diverses catégories artistiques.

Dans les Proceedings de la American philosophical Society de Philadelphie nous relevons encore l'étude qui a pour auteur M. Edwin Swift Balch et qui porte pour titre *Evolution and mystery in the discovery of America* (vol. LVIII n° 1). L'auteur considère la découverte de l'Amérique comme un incident intéressant, mais qui ne constitue que la conséquence d'une longue suite d'événements qui la préparèrent et la rendirent possible. Les relations entre l'ancien et le nouveau continent se perdent dans la nuit des temps. Ils remontent aux migrations des peuples primitifs, aux investigations géographiques, aux expéditions commerciales dont plusieurs sont fort anciennes. C'est ainsi qu'on a souvenir d'établissements Phéniciens entre les années 1000 et 500 avant Jésus-Christ. Vers cette dernière époque, ce fut le tour des Carthaginois. Puis vint le voyage de Pythias vers 350 ans avant l'ère chrétienne. Plus tard se succédèrent les Normands, les Islandais. Ce fut l'époque des établissements du Greenland et du Vinland. Enfin se produisirent les tentatives des Portugais. Tous ces événements oubliés ou très peu connus constituèrent cependant un mouvement, une atmosphère, qui préparèrent et provoquèrent en quelque sorte l'expédition de Christophe Colomb et les événements qui en furent la conséquence.

*Anvers, 1 août 1920.*

FERNAND DONNET.

# Poteries de la Tène trouvées à Vosselaer, lez Turnhout.

Il y a quelques années, au cours de fouilles opérées sur le territoire de Vosselaer, accompagné de l'échevin Jespers et de mes fils, j'ai mis à jour, à environ 60 cm de profondeur, une certaine quantité de tessons d'urnes dont une, que j'ai donnée au musée du Cinquantenaire, a pu être reconstituée par le restaurateur du musée de la Belgique ancienne. Au même endroit j'ai trouvé une lame de rasoir, ainsi qu'une fusaïole en terre cuite.

Aucun dépôt funéraire n'accompagnait cette trouvaille ce qui me fait supposer qu'il s'agit d'un fond de cabane et non d'une sépulture. L'endroit exact de la découverte se trouve sur les limites de Vosselaer et de Turnhout entre le hof-einde et la nécropole du Looi (Lucus) de Turnhout.

Ainsi qu'on pourra le voir par la photographie ci-jointe la forme de l'urne reconstituée est particulièrement originale. C'est une espèce de coupe en terre glaise à fond circulaire plat, dont la paroi extérieure a reçu en guise d'ornementation une série de cavités formées à l'aide d'un bâtonnet. Les bords de la coupe ont été rabattus vers l'extérieur en arc de cercle. Ce type très spécial est unique à ma connaissance. Quantité de tessons qui accompagnaient cette urne appartenaient à des parois de vases non ornés. Mais quantités de bords d'urnes avaient, dans leur épaisseur, une série de cavités que l'on voit reproduites dans la photographie ci-jointe.

L'ensemble de la découverte offre de grandes similitudes avec celle de M. de Puydt dans la bruyère de *Neerhaeren*, commune de Reckheim. (1)

M. de Puydt, dans la discussion de l'âge des gisements de *Neer-*

(1) De Puydt. *Les emplacements d'habitations proto-historiques de la bruyère de Neerhaeren, commune de Reckheim*, en Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, Tome 27, 1908, CCLXXIII.

*haeren*, est d'avis qu'ils appartiennent incontestablement à l'âge du métal. La comparaison des planches qui accompagnent son étude permettent d'affirmer la quasi-comtemporanéité avec le gisement de Vosselaer. Nous basant sur l'examen conparatif des produits des nécropoles à incinération de la Campine, nous pensons pouvoir classer cette découverte dans les produits de l'époque de la Tène. D'après la thèse de von Sacken (2) la civilisation si remarquable de Hallstatt aurait appartenue, dans le Sud de l'Europe centrale à des tribus Gauloises qui, dans le Sud et en France. sont arrivées rapidement, sous l'influence d'une nouvelle civilisation, connue sous le nom de la Tène.

Sans nous prononcer sur cette question encore obscure, remarquons que le genre d'ornementation céramique qui consiste dans le piquetage de la paroi extérieure de manière à produire des protubérances plus au moins régulières, se remarque surtout dans les poteries proto-Germaniques et proto-Saxonnes. C'est ce qu'a constaté le Dr. J. H. Holwerda Jr. (3) Le groupe d'urnes Proto-Germaines et Proto-Saxonnes est contemporain avec le groupe des urnes Gallo-Germaines et daterait de vers la naissance du Christ. Si d'autre part nous considérons que la période de la Tène date de 2 ou 3 siècles avant la naissance du Christ, nous proposons de considérer notre découverte de Vosselaer comme une survivance de la Tène et de la dater du début de notre ère.

Cependant, nous trouvons encore une fois à Vosselaer, aux environs immédiats de l'endroit de notre découverte, une quantité de lieu-dits nettement flamands rappelant l'existence ancienne d'un Lucus ou bois sacré où se racontent d'ailleurs des légendes incontestablement dérivées de la mythologie Scandinave. Le *Berken mey* (le bouleau du mai (?) semble indiquer l'existence ancienne d'un arbre légendaire. Ce terrain est enclos de levées de terre (wallen) et se trouve à proximité du *Katten spoel*, (Mare de chats). Près du Breem (genêt) se trouve le *Katten straatje* (ruelle des chats) où l'on a vu certaines nuits, tantot de dames blanches, tantôt des chats dansant en

(2) Von Sacken. *Das Gräbenfeld von Hallstatt*, et Reinecke, *Lüneburger Museumblätter*, 1912.

(3) J. H. Holwerda Jr. *Nederland's vroegste beschaving. Proeven van een archeologisch systeem.*

rond. Au *Boschkant*, lisière du bois, on voyait chaque soir un grand chien noir qui inspirait la terreur parce qu'on croyait que c'était le diable. Sur la limite, entre Vosselaer et Turnhout, se trouve le *Galgeneind*, terminus de la potence, le *Galgenbeek*, ruisseau de la potence en het *galgenhuis*, maison de potence. Au *Kolleheide* sont cachés des trésors et lorsqu'on y enlève de souches ou des arbres, on y est généralement très attentif et très prudent dans l'espoir de rencontrer le trésor. Près du Looi (Lucus) se trouvait jadis den *rechtenboom* que l'on tenait en grand honneur. Près du *konijnenberg* se trouvait une petite mare circulaire, comblée il y a une cinquantaine d'années. La veuve van Peer, âgée de plus de quatre-vingt ans nous raconte que lorsqu'elle était petite fille on n'osait pas passer près de cette mare appelée *Klokkenkuil*, mare de la cloche. Il s'y trouvait toujours de l'eau, hiver comme été. Le *Klokkenkuil* recèle une cloche que l'on avait négligé de baptiser. Au moment ou elle sonna le dernier coup de minuit, le diable l'arracha de la tour de Vosselaer et la précipita *in de hel*, c. a. d. dans le domaine de Hellia par la mare en question. Un jour, un paysan de Vosselaer fit des sondages et sentit la cloche au bout de son bâton ; il y attela deux bœufs, mais sentant une grande résistance il s'écria en colère «puisque je ne sais pas l'avoir que le diable la retire». Au même moment il sentit que la cloche s'enfoncait plus profondément et c'est en vain que depuis on a essayé de repêcher la cloche engloutie.

C'est près du *Klokkenkuil*, sur le *konijnenberg*, qu'on allumait jadis les feux de la Saint-Martin. Vosselaer qui semble signifier *Laer*, du bas Saxon *Lari*, Vide, terrain vague du *Vos*, renard, est depuis des temps immémoriaux l'objet d'un pélérinage à la statue miraculeuse de la vierge que la tradition dit avoir été trouvée sur le *konijnenberg*.

Une légende dit qu'un emplacement avait été choisi pour bâtir l'église, mais qu'un matin on trouva les matériaux à l'emplacement actuel de l'église, comme si la vierge avait voulu faire connaître que son image devait rester à cet endroit.

Les malades, les fous et surtout les herniaires se rendent en foule à la procession qui sort le 2 juillet et qui se rend de Turnhout à Vosselaer.

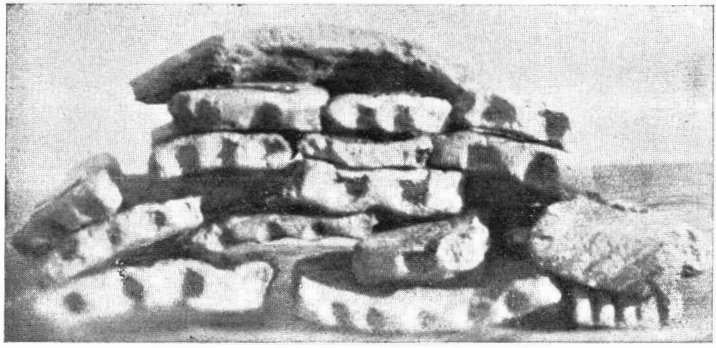

Tessons d'urnes de Vosselaer, ayant dans l'épaisseur du bord des séries de petites cavités.

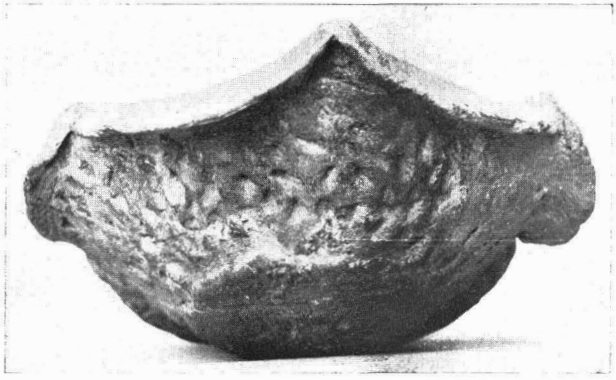

Urne trouvée à Vosselaer (Cam pine)

C'est également au *konijnenberg* que l'ancien sécrétaire communal de Vosselaer, M. Van Meerbeek a trouvé une superbe hache polie en silex brun, malheureusement cassée, et qui est conservée au musée de Taxandria, à Turnhout.

LOUIS STROOBANT.

MERXPLAS, 25 juillet 1920.

# Fer de reliure aux armes de Pierre Scribs,

## 33e Abbé de l'Abbaye des Bénédictins de Vlierbeek près de Louvain. (1627-1653).

---

Au mois de janvier 1914, Mr. R. R., membre de la Société Française des Collectionneurs d'ex-libris demandait par la voie des Annales de cette association à ses collègues mieux documentés que lui de bien vouloir déterminer le fer de reliure ci-joint représenté et acheté dans le Nord de la France.

Quatre mois plus tard, Mr. R. B. communiquait à la société que les armoiries à trois écrevisses pouvaient se rapporter aux familles Boucher, Pioger, Thyard de Bissy et Antoine. Tout d'abord, nous avions peu de chances de réussir à identifier ce fer de reliure en nous servant du procédé classique. Nous avons eu recours à notre collection de fiches à devises. C'est ainsi que nous avons pu réunir les renseignements ci-après concernant les porteurs de la devise : *Pededentim*.

Martin Eskens, Avocat près du Grand Conseil de Malines, décédé en cette ville le 24 août 1557 — et époux d'Anne Wasteel, morte le 27 février 1603. — (Voir Monuments funéraires de la Province d'Anvers, t. 8 (Malines) p. 157 ; reproduction de l'épitaphe mentionnée dans Provincie Stad ende district van Mechelen, Brussel, 1770, t. I, p. 99.).

Hans van Liesvelt, imprimeur anversois. (16e siècle.) Voir van Havre. Marques et imprimeurs anversois, t. I, p. 287.

Jean Robeerts, jurisconsulte, 1er Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1638.

[Dugniolle t. 3. p. 278-279, N° 3940.]

[Van Loon, t. 2, édit. franç. p. 244.]

[Revue belge de Numismatique 1905, t. 61, p. 322, pl. X.]

Benjamin Natley Foote, ex-libris de 1743; (d'après Gelli et Egerton Castle, English Book-Plates-London 1892, p. 76-77. fig.

Famille Foote. (Burke).

La Famille Voets. (Dielitz, p. 237 et Rietstap.)

Henri de Busegnies, 40e abbé de l'abbaye St Adrien à Grammont, et y décédé le 24 septembre 1623. (voir de Portemont, Recherches historiques sur la ville de Grammont, t. 2, p. 230.)

Pierre Scribs, 33e abbé de l'abbaye de Vlierbeek, mort en 1653. (A. Sanderus, Chorographia Sacra Brabantiae. 1726, t. I, p. 55-68-69.

Abbaye de Cysoing, près de Lille. Revers du jeton de 1661. (In Dugniolle, t. 3, 1877, p. 341. N° 4180.

Ensuite, procédant par exclusion, nous sommes arrivés à une identification complète.

Pierre Scribs, né à Douai vers 1592 et se destinant à la vie religieuse, entra en 1610 comme novice au couvent des Bénédictins établi à Louvain, rue de Malines. Il y prit l'habit de l'Ordre devant l'Abbé Godefroid Lemmens. Cinq ans plus tard, il fut ordonné prêtre et s'occupa de l'instruction de ses frères en religion. Ses qualités d'esprit et son dévouement aux intérêts de la communauté appelèrent sur lui l'attention du prélat qui en fit en 1624 son coadjuteur. A la mort du chef survenue le 26 mars 1627, le chapitre conventuel appela le père Scribs à la dignité abbatiale et ce choix fut favorablement accepté par l'Archiduchesse Isabelle. Il fut solemnellement reconnu 33e abbé avec le cérémonial habituel le 6 octobre 1630. En 1641, il céda pour la somme de 34,000 florins les bâtiments de son couvent aux Pères de l'Oratoire et installa sa communauté dans le Refuge de l'Ordre, rue de Diest, vis-à-vis des Frères-Mineurs. Entretemps, l'abbé Scribs s'occupa à faire reconstruire l'abbaye de son Ordre, située à Vlierbeek, à une demi-lieue de Louvain et qui avait été à peu près complètement réduite en cendres, le 25 septembre 1572 par les troupes du Prince d'Orange. Cette reconstruction traina en longueur et fut seule-

ment achevée en 1642. Les Bénédictins se réinstallèrent alors dans un site qui leur rappelaient des souvenirs et une histoire datant de près de 6 siècles. Aprés avoir conservé la direction abbatiale durant plus d'un quart de siècle, Pierre Scribs mourut le 23 septembre 1653, âgé de 61 ans et eût pour successeur, Robert Garesta. Ses restes furent inhumés dans le caveau des prélats de l'Ordre. Ses armoiries étaient de *sable à trois écrevisses d'or*, 2-1. (1) La devise : *Pedetentim* (pas à pas, insensiblement), rappelle les longs travaux de réfection de l'ancienne abbaye incendiée. Le fer en question a donc été façonné entre les années 1630 et 1653.

Les lettres *P. S. A. V.* sont les abréviations de *Petrus Scribs, Abbas ou Abbatia Vlierbacensis.*

La bibliothèque de l'abbaye ne parait pas avoir été détruite en totalité dans l'incendie et le sac de 1572. — Vu les ressources réduites de la communauté, la reconstitution de cette collection dut se faire péniblement. Dans le cours du 18e siècle, les Bénédictins de Vlierbeek, qui jusqu'alors s'étaient paisiblement appliqués à l'étude, se lancèrent pour la plupart dans le Jansénisme, révolution spirituelle plutôt d'ordre politique que religieux. En France, le mouvement était dirigé contre le Gouvernement de Louis XIV ; en Belgique, il s'attaquait à celui de Charles VI soutenu par les Jésuites. Feu Edouard Van Even, l'historien de Louvain, s'étend longuement au sujet des troubles qui secouèrent la Communauté et dont le prélat, Pierre Paradaen, fut le *Deus ex machina.* L'attitude de cet abbé fut considérée, dit-il, comme un danger pour l'unité religieuse et la paix de l'Eglise en Belgique. D'Espinosa, Evêque d'Anvers, agissant au nom de l'Eglise et soutenu par Marie-Elisabeth, Gouvernante des Pays-Bas, intervint énergiquement et le prélat, après une enquête longue et incidentée, fut emprisonné et envoyé en exil à l'Abbaye de Gembloux. L'abbé Paradaen refusa avec la dernière énergie de reconnaître la bulle *Unigenitus* et

(1) La présence des écrevisses comme meubles dans ce blason est une allusion au nom du prélat. Les Allemands désignent ces animaux sous le nom de Krebs. Les Familles *Krebs*, *Krebser*, *Krebsberg*, *Kreeten*, *Krevet*, *Crevet*, *Crevit*, *Krieff* ont l'écrevisse comme meuble dans leurs armoiries (de Renesse).

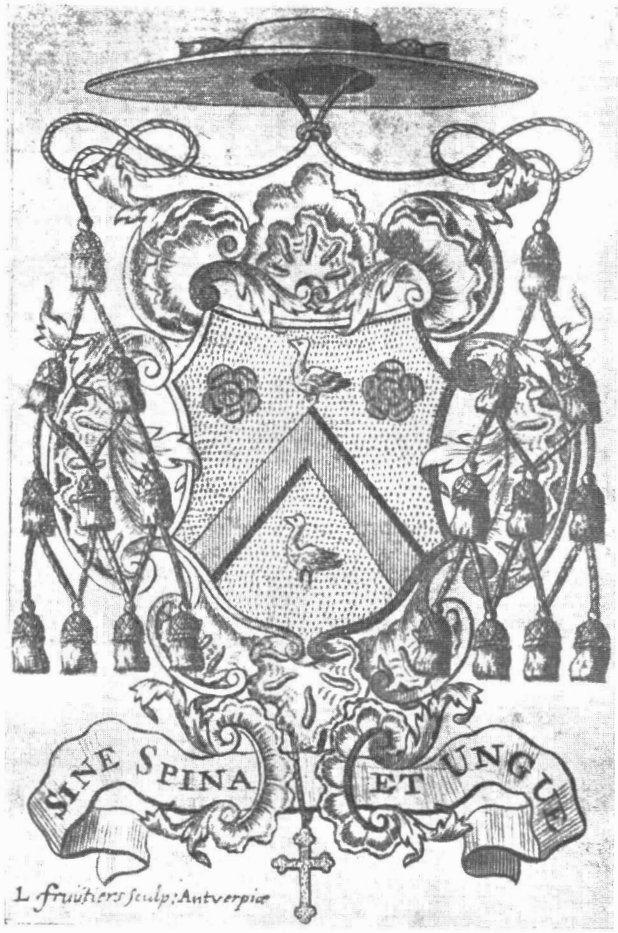


Ex-libris de D. Gentis, 15e Evêque d'Anvers. (1749-1758.)

Fer aux Armes de Pierre Scribs, 33e Abbé de l'Abbay de Vlierbeek.
(1627-1653.)

de souscrire au formulaire d'Alexandre VII. (1) Sous le règne de Marie-Thérèse le Jansénisme anéanti par le Cardinal d'Alsace était définitivement mort. L'autorité du pape et celle des Evêques fut respectée par tout le clergé et toute discussion en matière religieuse supprimée. La paix spirituelle ayant donc ramené le calme, les Bénédictins revinrent à leurs études et enrichirent leur bibliothèque qui renfermait de nombreux manuscrits des 12e et 13e siècles. — On y conservait une Bible de 1202 sur velin et écrite par un des pères de Vlierbeek. — De même, on y voyait une histoire manuscrite du couvent et qui fut d'un grand secours à Molanus, l'historien de Louvain.

Dans la seconde moitié du 18e siècle, l'étude de l'histoire, de ses sources et des sciences en général amena dans les bibliothèques des couvents une affluence de livres interessants et précieux. Au reste, le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentaire de Marie-Thérèse, avait engagé les abbés à former ou à compléter les bibliothèques de leurs abbayes et à encourager les études au sein de leurs communautés respectives. Ses conseils furent suivis et en peu de temps les bibliothèques se multiplièrent ou s'enrichirent par de nombreuses acquisitions. Aussi, pendant la révolution française, lorsque ces communautés furent dissoutes, le nombre de livres vendus publiquement fut impressionnant.

(1) Au sujet de ses démêlés avec l'autorité ecclésiastique, on peut consulter les *Arrêts du grand Conseil de Malines*, recueillis par le Comte de Coloma, Malines 1781-t2. p. 166-171. — Voir également les mémoires des trois derniers abbés de Gembloux par B. Lefèvre paru dans le Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t 37-1911- pp. 11-12. (en note.)

Né à Turnhout vers 1653, l'abbé Pierre Paradaen mourut à l'Abbaye de Gembloux,le 18 septembre 1728.

Armoiries : *Un cerf sous un arbre et en chef, trois abeilles.*

Devise : *Sicut Cervus desirat umbram.*

Biographie : Batavia Sacra. Bruxellis, 1714.

— Janssen. Turnhout in het verleden en in het heden, t. 2-1905. bladz. 138.

— Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, t. 28-1872 p. 547.

— Necrologium Sweertii p, 120.

— Synopsis Acta Eccl. Antv. p. 74.

— Encyclopédie théologique. Dictionnaire des hérésies, publié par l'abbé Migne, 1847-t 12-p. 727.

La Bibliothèque de Vlierbeek participa à la loi commune et fut dispersée. Les archives de l'Abbaye restèrent cachées dans une partie du monastère. En 1842, le dernier religieux en fit don à son décès au curé de Kessel-Loo. — Croyant que ces liasses de papiers renfermaient des écrits jansénistes, cet ecclésiastique à l'esprit inquiet et étroit, les brûla durant trois jours dans un four. L'histoire d'une abbaye, une des plus anciennes du pays, disparaissait en fumée et en cendres. — En 1125, lors de sa fondation, le monastère de Vlierbeek ne formait qu'un prieuré sous la dépendance de l'abbaye d'Affligem. Il quitta cette tutelle en 1173 et le Pape Alexandre IV en 1257 par une bulle confirma son autonomie.

En 1518, sous l'abbatiat de Jean de Langrode, l'abbaye de Vlierbeek adopta la coutume disciplinaire et reformatrice de la Congrégation de Bursfeld. — Notre Collègue, le Révérend Dom Ursmer Berlière a bien voulu nous donner quelques renseignements bibliographiques concernant Pierre Scribs — qu'il reçoive ici nos sincères remerciements.

Le sceau de l'Abbaye de Vlierbeek représente la Vierge assise entre le soleil et la lune.

—

## SOURCES DE DOCUMENTATION

—


— Archives de la Société Française des Collectionneurs d'ex-libris. t. 21, janvier et avril 1914, p. 12 et 63.
— J. Dielitz. Die Wahl und Denksprüche. Frankfurt, 1884. p. 237.
— Les Armoiries des abbés des trois anciennes abbayes de Louvain, par Ed Van Even, in Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, t. 27, 2e série, tome 8, Anvers, 1872, p. 546 547, Pl. I. N° 31.
— Geschiedenis van Leuven geschreven in de jaren 1593 en 1594 door Willem Boonen en uitgegeven door Edw. Van Even. tweede deel, Leuven, 1880. (Aanteekeningen van Pelckmans).
— Edw. Van Even. Louvain monumental. Louvain, 1860 p. 241 à 244.
— Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas., etc., tome V.
— Parisiis 1731, p. 52-53
— Ant. Sanderus. Chorographia Sacra Brabantiae. Tomus Primus, Hagae Comitum. 1726. p. 55-68-69.
— Joannis Molani. Historiae Lovaniensium libri XIV — pars prima, (éditées par de Ram.) Bruxellis, 1861. p. 183-189.

— Het Schouwburg der Nederlanden, enz. Eerste deel. 't Antwerpen. M. Spanoghe. 1785. p. 253.
— Le Roy. Groot Kerkelyk tooneel des Hertogdoms van Brabant. 's Gravenhage, Christiaan van Lom. 1727. p 55, et planche représentant l'abbaye, gravée par J. Harrewyn.
— Edw. Van Even. Louvain dans le passé et dans le présent. Louvain, 1891. p. 452 et suiv.
— Van Gestel. Hist. Sacra et profana archiepiacopatus Mechliniensis. t. I p. 1725 et suiv.
— Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I. 1864 p. 357 et suivi. t. 23, 1892. p. 129. t. 37, 1911. p. 11, en note.
— Guill. Simenon. Chronique de Servais Fullon Liège MCMX. p. 95 et 98.
— Goetschalckx. Bydragen voor de Geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant. 1902 t. I blz 195.
— Ch. Piot. Le règne de Marie-Thérèse en Belgique. p. 202.
— Abbatum Vlierbacensium series. (Catalogue des Manuscrits de la Bibl. Royale de Belgique. 1906. t. 6, p 134. N° 3797 (13553.)
— U. Berlière. L'ordre bénédictin en Belgique et ses réformes aux 15e et 16e siècles, in Revue Bénédictine. t. XI 1894. p. 1 à 16.
— Revue belge de Numismatique. t 4. 1848 p. 400.
— J. B. Gramaye. Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae. 1708. Cap. Lovanium. p. 32.

Dr. RAEYMAEKERS.

# Un ex-libris de Dominique Gentis,

## 15e Evêque d'Anvers et 3e issu de l'Ordre des Dominicains

## (1749-1758)

**Gravé par L. J. Fruytiers. (1713 + 1782).**

---

Armoiries : *D'or au chevron de gueules accompagné en chef et en pointe d'une canette d'argent et de deux quinte-feuilles de gueules placées aux cantons dextre et senestre.*

Chapeau d'évêque et 4 rangées de houppes. (1) Au bas de l'écu, une croix pectorale.

Devise : *Sine Spina et Ungue.* (Allusion aux quinte-feuilles et aux canettes du blason).

Né le 10 mars 1695 à Erkelenz, localité du duché de Juliers, Dominique Gentis commença ses études dans sa ville natale. Après avoir terminé ses humanités à Juliers, il prit une inscription à l'Université de Cologne et finit avec succès la philosophie à peine âgé de 16 ans. Ayant pris l'habit religieux au couvent des Dominicains de la même ville, il continua ses études et devint licencié en théologie. Vers 1720, il fut appelé aux fonctions de préfet des études au couvent de son ordre dédié à la Sainte-Croix, et ne cessa de se perfectionner dans le domaine religieux. C'est ainsi qu'en 1724, il publia

(1) Le nombre de houppes est variable. Pour les évêques, il est de dix posées sur 4 rangs ; toutefois cette règle souffre de nombreuses exceptions. Les Evêques Van Susteren et de Castillion pour le diocèse de Bruges, les Evêques Triest et d'Allamont pour le diocèse de Gand ont 3 rangs de houppes sur leurs méreaux. Il en est de même pour les méreaux des Evêques Van Beughem (Anvers) et Van der Noot (Gand). de Béthune. Méreaux des familles brugeoises, p. 63-299. — Van Loon. t 3, édit. franç. p. 325.

chez Otto Steinhausen, imprimeur à Cologne, l'ouvrage ayant pour titre : *Suprema Dei potestas inviolota, illibata per praedestinationem physicam modernorum Thomistorum, quae et antiquorum necnon divi Thomae exhibitora Dominico Gentis.* — Coloniae, 1 volume in-8.— 12 ans plus tard, il obtint le bonnet de docteur en théologie.

Se conformant à un ordre du Général des Dominicains, il se rendit à Rome et fut chargé de la direction de la Bibliotheca Casanata (1) installée au couvent de la Minerve. En qualité de consulteur près du tribunal de l'Inquisition, il eut l'occasion de faire preuve d'aptitude etde talents de diplomate. C'est ainsi qu'il devint successivement le chargé d'affaires près de la Cour Romaine des Princes-Evêques de Wurtzbourg et de Leutmeritz, du Prince Clément, Auguste de Bavière, électeur de Cologne et de S. M. l'Impératrice Marie-Thérèse. Dans un consistoire des cardinaux tenu le 5 mai 1749 sous la présidence de Benoit XIV, il fut élu évêque et le 11 du même mois, sacré dans l'église de Notre Dame de la Paix. Ce furent le cardinal Charles Guidoboni Cavalchini assisté de Joseph-Marie Ferroni, archevêque de Damas et de Ferdinand Marie de Rubais qui présidèrent la cérémonie. Afin de récompenser le diplomate des services rendus à la Maison d'Autriche, Marie-Thérèse appela l'Evêque Gentis au siège d'Anvers devenu vacant par suite de la mort de Mgr: Joseph-François Anselme Werbrouck et lui conféra les fonctions de Conseiller d'Etat. Le 18 septembre 1749, il arriva en cette ville, et le 15 octobre suivant, il fut reconnu solemnellement avec le cérémonial usuel. Il dirigea son diocèse durant près de 9 ans et mourut le 5 juillet 1758, âgé de 63 ans. (2)

Il fut le 15e Evêque du siège d'Anvers et eût pour successeur Henri-Gabriel Van Gameren, ancien Primus de l'Université et chanoine de l'église St. Pierre à Louvain.

Mgr. de Ram, l'historien des évêques d'Anvers, nous fait connaî-

(1) Fondée par le Cardinal Casanate. elle est une des plus riches de Rome par le nombre des ouvrages imprimés qu'elle renferme.

(2) Il laissait un frère, Martin Gentis, Echevin de la ville d'Erkelenz ; une belle-sœur, veuve de Thomas Gentis ; une sœur en religion S. Bonaventure au Couvent de Sion à Maeseyck ainsi que des neveux et des nièces.

tre son administration ainsi que ses lettres pastorales et autres qu'il envoya à son personnel diocésain. Chrétien de Trazegnies, organiste du chapitre d'Anvers, étant décédé en septembre 1757, Mgr. Gentis fit des instances près de son collègue de Gand Mgr. Maximilien, Antoine Van der Noot pour faire revenir dans son diocèse et y occuper la place vacante le licencié es-droit Dieudonné Raaick ou de Ryck, (1) compositeur renommé attaché à la Cathédrale de St Bavon. Le 12 juin 1758, devant le Notaire P. Schepmans, assisté de ses deux clercs comme témoins, Mgr. Gentis fit son testament. Des legs et des cadeaux sont faits à son camérier, à son secrétaire, à sa famille et à ses familiers; des gratifications à ses domestiques; des messes à son intention à l'égliss des Dominicains à Anvers. Comme volonté personnelle, il demande à être enterré dans le caveau du chœur de la cathédrale avec le cérémonial usité pour les évêques, ses prédédesseurs. Un peu avant de mourir, il a du prendre d'autres dispotions concernant ses funérailles attendu que Mgr. de Ram ajoute qu'elles se firent : *Nulla comitatus pompa aut oratione funebra ut extremis tabulis praescripserat.* Le même auteur décrit la maladie qui l'emporta dans la tombe de la façon suivante : *lenta tabe sensim exhautus naturae debitum solvit.* Mgr. Gentis serait donc mort des suites d'une phtisie lente. Dans la grande sacristie de la cathédrale d'Anvers, on peut voir son portrait. L'Evêque assis dans un fauteuil porte l'habit de son Ordre et par dessus le rochet, l'aumusse noire doublée d'hermine et de pourpre; la croix sur la poitrine. Dans la main droite, il tient une lettre portant l'inscription : *A sa Grandeur Monseigneur F. Dominique de Gentis, Evêque d'Anvers et Conseiller d'Etat de S. M. l'Impératrice Reine et ici.* Il y a quelques années, ce portrait a été rentoilé par les soins de Monsieur Paul Claes, restaurateur à Anvers. Le même artiste nous a assuré qu'il existe un second portrait du même personnage et qui a fait partie de la collection de feu Monsieur Maillard, peintre-restaurateur à Anvers. D'après Monsieur Claes, ce dernier serait une œuvre originale et le portrait de la cathédrale n'en serait qu'une copie agrandie et exécutée vers la même époque. La toile a la même

(1) Celui-ci mourut à Anvers le 30 novembre 1764 et fut enterré au cimtière de Notre-Dame le 2 décembre suivant.

structure mais l'exécution de l'original est meilleure et plus soignée. L'ex-libris de Mgr. Gentis, assurément fort-rare, a été exécuté par Louis Fruytiers. (1)

Hauteur : 120 millimètres ; Largeur : 81 millimètres, environ.

Ainsi qu'il a bien voulu nous l'écrire, notre collègue et Secrétaire de l'Académie, Monsieur Fernand Donnet possède également un ex-libris du même évêque gravé par L. Fruytiers, daté de 1750 et avec les mêmes armoiries. Vainement, nous avons recherché celles-ci dans les Monuments funéraires de la province d'Anvers et dans d'autres ouvrages que nous avions à notre disposition. Les Archives de la province d'Anvers ne possèdent aucune pièce concernant l'Evêque Gentis ou reproduisant son blason.

Monsieur Fernand Donnet, a bien voulu attirer notre attention au sujet des pièces de circonstance imprimées à l'occasion de l'installation de cet Evêque. A la Bibliothèque de l'Université de Gand, dans la section des Belles-lettres, nous avons trouvé de bons éléments d'identification pour les armoiries de Gentis. Ainsi le Bl. 9062/9 est une pièce de circonstance faite par le gymnase des Augustins d'Anvers pour célébrer l'installation de l'évêque Gentis. Imprimée chez Martin Verdussen, cette plaquette montre 6 allégories dont les encadrements en style Louis XV sont surmontés d'un blason correct avec la devise : *Sine Spina et ungue.* L. Fruytiers en est l'auteur.

Le Bl. 9062/10 est également une poésie faite à l'occasion de la même installation par le gymnase des Jésuites d'Anvers. Elle contient une planche avec le blason correct et avec la même devise ; gravée par Pièrre Balthazar Bouttats et au dessus, on voit les armoiries de l'Ordre des Dominicains : Le chien passant et tenant dans la gueule une torche enflammée. (2) Au milieu des flammes un

(1) Un exemplaire est signalé dans le *Journal of the Ex-libris Society* de Londres (1898). — Un autre provenant de la Collection A. de Remacle fut vendu le 4 décembre 1912 à l'Hôtel Drouot (voir le Catalogue de vente p. 23. N° 2966.)

(2) L'ordre des Dominicains ou des Frères-Prêcheurs fut fondé à Toulouse en 1205 par Dominique de Guzman, religieux espagnol. Les Dominicains furent toujours considérés comme les plus fidèles et vigilants défenseurs de

globe crucifère. La brochure en question imprimée, chez la veuve Jacques Bernard Jouret, contient une vue de l'Escaut, de la ville et de Notre-Dame d'Anvers dont la tour est penchée. Dans le ciel, des pièces d'artifice assez nombreuses s'épanouissent en élégantes rosaces.

Enfin, le Bl. 9058/27 montre des armoiries non correctes de Gentis ; d'argent avec un chevron d'or ; en chef, deux roses de gueules et deux canettes d'argent et au dessus, le blason des Dominicains avec le chien passant sur terrasse. La plaquette que les contient fourmille d'anagrammes, passe-temps à la fois laborieux, frivole et dans les goûts des religieux de l'époque. Elle a été imprimée par la Veuve Pierre Jouret, typographe de la ville et de l'evêché. J. F. Aerts est l'auteur de la gravure. (1)

Par sa lettre du 6 novembre 1919, Monsieur l'Archiviste Laenen, de l'Archevéché de Malines, a bien voulu nous donner les renseignements qui suivent concernant les mêmes armoiries et trouvées dans un manuscrit : *Belgica Christiana*, de J. F. Foppens, le continuateur des *Opera Diplomatica* de Miraeus. Dans le tome I de cet ouvrage, déposé aux Archives de l'Archevéché, Gentis blasonne dans le texte ; *d'or au chevron de gueules accompagné de deux roses et de deux merlettes de même.* Le dessin qui accompagne le

la religion du Christ. *(Domini Canes).* Armoiries : *Argent chapé de sable.* Plus tard, ce blason fut completé la façon suivante en pointe : *un stipe de palmier et une branche de lis posés en sautoir dans une couronne ouverte et sur le tout une étoile d'or à 8 rais.* Ces armoiries subirent d'assez nombreuses variantes de détail. A titre d'exemple, nous citerons l'ex-libris du Monastère des Dominicains de Ratisbone, gravé au 18e siècle par J. A. Friedrich. (Voir à son sujet, Karl Emich Count zu Leiningen-Westerburg, German Book-Plates. London 1901, page, 309-310) Dans la composition des armoiries susdites, le chien rappelle le songe de la mère de St. Dominique ; de même, l'étoile rayonnante est une allusion au baptème de son fils. Voir à ce sujet : Acta Sanctorum. (Belgii) Antverpiæ. 1733. t 1 p. 380. (De Sancto Dominico, Confessore.) Cahier, Caractéristiques des Saints. Voir Chien, p 216.

(1) J. F. Aerts, né à Anvers vers 1730, fut admis dans la Corporation de St. Luc, en 1752. Il grava les ex-libris de l'Evêque Van Gameren et de Baudouin de Meulenaere etc ; ainsi que des images religieuses dont une offrande à St. Sevère par les Tisserands d'Anvers et des sujets allégoriques. Nous lui connaissons d'autres armoiries pour des pièces de circonstance.

texte est correct parce que les merlettes sont d'argent. Dans le dépôt de Malines, il existe également des sceaux plaqués de cet évêque mais ils ne sont pas assez distincts pour en déterminer les émaux.

Dans le *Vlaamsche School* de 1869, nous trouvons une série d'articles signés F. V. et donnant une courte biographie des Evêques d'Anvers avec la description de leurs armoiries. Le blason Gentis broche la croix fleur delysée de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Toutefois, l'auteur ajoute en note que les armoiries de cet évêque sont parfois surmontées de celles de l'Ordre des Dominicains.

En 1758 et peu de temps après son décès, la bibliothèque de Mgr. Gentis fut vendue publiquement à Anvers et eût les honneurs d'un catalogue. Les bibliothèques des Universités de Liège et de Gand ne possèdent pas cette brochure. Nous l'avons trouvé mentionnée dans la nombreuse série des opuscules de vente de livres de la collection de J. L. Massau, livrée aux enchères à Bruxelles en mars 1848. Nous ignorons le nom de l'acheteur de cette importante réunion de documents assurément intéressants.

—

## SOURCES DE DOCUMENTATION.

—

Biographie Nationale - t. 7 - 1880.— 83 p. 609 et suivantes.

P. F. X. de Ram-Synopsis auctorum Ecclesiæ Antverp. etc., Bruxellis. 1856. — P. 80-81-82.

Analectes pour servir à l'histoire écclésiastique de la Belgique. t. 5. - 1868 P. 51. - t. 15. 1878 P. 256 à 261.

Pius B. Gams. - Séries episcoporum ecclesiæ catholicæ-Ratisbonæ 1873. P. 247.

Inscriptions funéraires et monumentales de la Province d'Anvers. 1er volume, Anvers, Eglise Cathédrale. 1865. P. 57-326 ; tome 4. P. 147 ; tome 5, P. 132.

Lod. Torfs. Nieuwe Geschiedenis van Antwerpen. Antwerpen, 1866-Blz. 387.

F. H. Mertens en K. L. Torfs. Geschiedenis van Antwerpen. Vierde deel, Antwerpen, 1848. - Blz. 626.

J. N. Paquot. Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des vingt-sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège et de quelques contrées voisines. - Louvain, Librairie Académique - 1768. - Edit. in fol, tome 2. P. 515 et suiv.

Chronyke van Antwerpen enz. versierd met 54 copere plaeten - 'TAntwerpen, de Roveroy, - 1775 blz. 42.

J. F. Foppens. - Chronologia sacra Episcoporum Belgii etc., Bruxellis apud Antonium d'Ours - 1761 P. 36.

Renseignements fournis par M. Brunin, membre de la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand, par Mr. Fernand Donnet et par Mr. le Chanoine Laenen.

de Ram. Nova et absoluta collectio synodorum episcopatus Antverpiensis. Lovanii, 1858, tomus tertius p. LXIX etc. p. 403 et suiv.

De Vlaamsche School, Antwerpen - 1869 - bladz 89-90.

Van Elewyck-Mathias Van der Gheyn et le célèbre fondeur de cloches de ce nom, Louvain - 1862 - P. 66 - 67.

Vreugde Viering ter Solemnele onthaeling van Syn Hoogweerdigheid Jacobus Thomas Josephus Wellens, XVII[e] Bisschop der Stad Antwerpen op den 9[e] September 1776 agtervolgt van den levensloop van alle de Bisschoppen van Antwerpen sedert desselfs erectie in het jaer 1599 tot het tegenwoordig jaer 1776 - Tot Loven, by Jacobs, enz. 1776.

Journal of the Ex-libris Society London 1898 - t. 8. p. 155.

*Henri Tausin.* Supplément au dictionnaire des devises historiques et héraldiques - 1895 - t. 2 - p. 478.

*idem.* Dictionnaire des devises ecclésiastiques - 1907 - p. 186. N° 1874.

* * *

Louis-Joseph Fruytiers, fils de Pierre et d'Anne-Marie Grangé, naquit à Malines le 21 février 1713 et fut tenu sur les fonts baptismaux de l'Eglise St-Rombaut par Henri Charlier et Marie-Isabelle Grangé. M. H. Coninckx, Secrétaire du Cercle Archéologique, Littéraire et Artistique de Malines a retrouvé le nom de Fruytiers en cette ville jusqu'en 1539 sans toutefois pouvoir établir une filiation quelconque. Il est probable que L. Fruytiers reçut des leçons de dessin et de gravure d'un professionnel installé à Malines ; tels Antoine Opdebeeck, Joffroy. Nous avons des raisons de croire qu'il produisit quelques œuvres en coopérant notamment à l'illustration du livre consacré à l'Immaculée N.-D. d'Hanswyck par P.-Siré. A l'âge de 37 ans, il fut reçu le 18 décembre 1750 à la Corporation de St Luc à Anvers. (1) En 1753,

(1) Dans l'ouvrage de Mr. B. Linnig, la *Gravure en Belgique*, nous avons pris soixante noms de graveurs au sujet desquels on connait la date de naissance et l'année de l'admission au sein de la Corporation de St. Luc. Une

il devint doyen de cette institution artistique et figure dans les Liggeren comme *plaetsnyder*. Dans la rue des Peignes, il avait

première série composée de 30 graveurs a été établie pour les artistes d'origine anversoise ; la seconde comprenant ceux nés hors de cette ville ou en pays étranger.

| Age | Série I nés à Anvers | Série II nés hors de la ville d'Anvers |
|---|---|---|
| 13 ans | 2 | |
| 14 | | |
| 15 | 1 | |
| 16 | 2 | |
| 17 | | |
| 18 | 2 | |
| 19 | 3 | |
| 20 | 4 | 2 |
| 21 | 2 | 1 |
| 22 | 3 | 1 |
| 23 | 2 | 2 |
| 24 | 1 | |
| 25 | 1 | 1 |
| 26 | 2 | |
| 27 | 1 | 3 |
| 28 | | 2 |
| 29 | | 1 |
| 30 | 1 | 2 |
| 31 | | 3 |
| 32 | | 1 |
| 33 | | 3 |
| 34 | 2 | |
| 35 | | |
| 36 | | |
| 37 | 1 (1) | 2 |
| 38 | | |
| 39 | | 1 |
| 40 | | 1 |
| 41 | | 2 |
| 42 | | 1 |
| 43 | | |
| 44 | | 1 |
| Totaux | 30 | 30 |
| Moyenne arithmétique | 22 ans | 30,7 ans |

Observations : (1) Henri Causé favorablement connu comme graveur avant son entrée à St. Luc.

ouvert un commerce d'estampes. Il mourut le 22 février 1782 à l'âge de 69 ans et fut inhumé au cimetière de Notre-Dame. Ce fut un artiste laborieux qui travailla durant de longues années et au sujet duquel nous avons tenu à receuillir dans le cours de nos lectures des notes au sujet de son œuvre, D'un talent très inégal, il a laissé des gravures bonnes au point de vue de l'arrangement des sujets et de leur exécution à côté d'autres mal ordonnés et d'un dessin lourd. Dans cette seconde catégorie, nous rangeons beaucoup de ses images religieuses volantes. (1) Ses premières productions sont signées : *L. J. Fruytiers,* et dans la suite, il inscrit au bas de ses gravures. *L. Fruytiers* ou *L. J.* ou *L. Fruytiers f. Ant·* ou *Antverpiae* et avec ou sans indication de l'année.

Dans *Hanswyck ende het wonderdadigh beeldt van de alderheylighste beeldt ende Moeder Godts Maria eertyds buyten nu binnen Mecheten voorgestelt door Petrus Siré. Tot Dendermonde, by Jacobus Ducaju. 1738.* (2) Nous trouvons 4 gravures signées ; les autres sont anonymes et probablement ont été exécutées par Joffroy, Jean-Baptiste, historien, peintre et graveur à Malines. (1669 + 1740).

Fruytiers donne des vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'église Notre-Dame d'Hanswyck, ainsi que les gravures des deux

Dans la Première série, on voit le maximum des admissions à l'âge de 19 à 20 ans et la moyenne générale est à 22 ans.

Dans la seconde série, réservée aux étrangers, on le trouve à 27, 31 et 33 ans et la moyenne générale est à 30 ans révolus.

L'Académie de St. Luc juissant d'une grande réputation, il est compréhensible que les jeunes étrangers avant de demander leur inscription à cette corporation artistique s'initiaient près d'un maître installé dans leur ville natale. L'Ecole était pour eux un centre de perfectionnement de leur art et de protection de leurs privilèges professionnels.

(1) Nous en excepterons toutefois une S^te^ Marie-Magdeleine imprimée sur parchemin et coloriée. Les collections de feu M^r^ Louvau, rue du Puy à Honfleur contenaient en 1915 une bel exemplaire de cette impression.

Nous ne pouvons en dire autant de celle intitulée : *Myn ziele is bedroeft totter doodt.* Math. 16 et inserée dans *De geestelycke Bruyt oft de Godtminnende ziel,* enz. *t'Antwerpen by de Weduwe van Antonus I. Du Caju, by de Borse, 1754.* (Bibl. U, de Gand. Bl. 8667^3^).

(2) Exemplaire de la bibliotèque de l'Université de Gand. Hi. 4944 ou Hi 95794.

beaux bas-reliefs en terre cuite de Luc. Faydherbe représentant l'une, la chute du Christ sous la croix et l'autre, l'enfant Jésus dans l'étable de Bethléem.

Pour la *Chronycke van Antwerpen. Antwerpen by Rooveroy, 1775*. il fit les armoiries de Jean-Augustin Van den Cruyce, Bourgmestre d'Anvers et Trésorier-Général de cette ville. Il est fort probable qu'il fut l'auteur des encadrements de cet ouvrage.

*L'Histoire des Hosties miraculeuses qu'on nomme le Très-Saint Sacrément du Miracle, qui se conserve à Bruxelles depuis 1378* et *dont on célèbre tous les cinquante ans l'année jubilaire*, à Bruxelles. J. Van den Berghen, 1770, in-12 avec frontispice, renferme également ses productions. Dans l'édition de 1820 de B. Le Francq. libraire à Bruxelles, rue de la Madeleine, il y a 27 gravures signées et une anonyme. Il s'agit de la planche 16, page 79.

Il fit le portrait (avec armoiries et inscription) de Henri-Gabriel van Gameren 26e Evêque d'Anvers. (1700-1775). Le cuivre original se trouve dans les collections du Musée du Steen à Anvers. Nous signalerons parmi une nombreuse série d'images religieuses, une offrande à St-Sévère par les Tisserands d'Anvers. deux Stes Lucie mal dessinées et gravées ; une gravure représentant l'Enfant Jésus portant un gâteau de nouvel an. Il aborda également le genre satirique et une bonne dizaine de gravures environ dans ce domaine lui sont attribuées. Il fut l'auteur d'une vue de l'Escaut pris par la glace en 1776. Au Musée Plantin-Moretus, son nom rappelle une liste de modèles de planches de modes de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

A la bibliothèque de l'Université de Gand, nous avons trouvé des armoiries et des allégories exécutées par cet artiste et par d'autres pour des plaquettes de poésies de circonstance (inaugurations, thèses, théâtres etc.,) dédiées à des évêques, à des chanoines et à des abbés. En ce qui concerne notre graveur, nous rangerons ses productions par ordre de date.

1749. Bibl. Université de Gand. Bl. 9062[9]. Armoiries de Dominique de Gentis 15e Evêque d'Anvers — poésie de circonstance faite par le Gymnasium des Augustins d'Anvers, pour célébrer l'installation en 1749 de l'Evêque. La plaquette con-

tient encore 6 gravures allégoriques avec encadrements surmontés du blason correct de Gentis. Imprim. Martin Verdussen.

Bl. 9070[24]. Armoiries de Jean, Chrysostôme Sammels, abbé de St-Michel à Anvers — pour *Theses Theologicæ de Sacramentis in genere et tribus prioribus* etc. par R D. Gabriel Raeymaekers, chanoine de la même Abbaye. Impr. Joann. Grangé. Antverpia, 1749.

1754. Bl. 9063[15]. Armoiries de Jacques Thomas, abbé de l'Abbaye des Prémontrés à Anvers — poésie de circonstance avec la date du 3 avril 1754 et imprimée à Anvers chez J. François de Roveroy.

1759. Bl. 6191[13]. Bl. 9062[11]. Armoiries de Henri-Gabriel Van Gameren, 16e Evêque d'Anvers. Vie.
Pièce jouée au Théâtre du gymnase des Augustins de cette ville.

1762. Bl. 9063[4]. Armoiries d'Antoine Varendonck, 51e abbé de St-Michel à Anvers — pièce de circonstance pour son installation le 17 Septembre 1762. Imprimée à Anvers, sans date et sans nom du typographe.

1763. Bl 6191[18]. Armoiries de Louis-Marie Herry, un protecteur des Jésuites à Malines — pièce de théâtre, imprimée chez Jean-François Van der Elst à Malines et représentée les 29 et 30 Août 1763 en cette ville.

1770. Bl. 6191[20]. Armoiries de Hyacinthe-Jacques-Jean de Partz, chanoine gradué. *In Baasa delens stirpem Jeroboam in scenam dabitur a studiosa juventute Gymnasii Societatis Jesu Mechiliniæ* die *31 Aug. et 1 Sept. 1770. Mechliniæ, J. J. Van der Elst.*

Bl. 9057[20]. Armoiries de Norbert Bruyndonck, abbé de l'Abbaye de St-Bernard près d'Anvers — poésie de circonstance. (1-VI-1770.) Impr. à Anvers, Jean Pierre De Cort.

1772. Bl. 9057[23], 9057[27], 9063[15], 9063[5], 9066[10] ; Armoiries de Marcellus Devos, 52e abbé de l'Abbaye de St-Michel à Anvers. — poésie de circonstance pour son installation le 30-4-1772. Anvers. Imprim. Jean-Godefroid-Joseph de Roveroy — et J. P. De Cort.

Bl. 9066. Armoiries de Gisbert Halloint, Abbé de l'Abbaye d'Averbode — poésie de circonstance pour le 10 octobre 1773.

1776. Bl 6191[23], 9062[13], Armoiries de Jacques, Thomas, Joseph Wellens, 17e évêque d'Anvers — poésie faite par les Augustins de cette ville. Dans la première plaquette, il y a 12 gravures allégoriques par Fruytiers, avec encadrements surmontés des armoiries de l'évêque. Le burin est moins incisif et l'exécution peu vigoureuse.

A la Bibliothèque de l'Université de Gand, Bl. 1981[8], g. 2775, g. 2776, g. 3021, une image allégorique : *Rendez Justice. — Le Souvenir* dans *Den Vreugd en vruchtwekkenden Theater van Apollo ofte Invallende gedachten op den levensloop van den mensch enz. door M. D. W. Tot Gend by C. J. Fernand 1778 5 deelen.*

Enfin dans le monde des collectionneurs d'ex-libris belges, il est connu par les pièces suivantes :

1740. J. G. Michiels, Capitaine de l'Amirauté et bibliophile anversois.

F. A. E. Bruyninckx, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, mort le 7 avril 1791, (2) et dont nous connaissons une impression en noir et en vert.

Louis Bosch, curé à Tamise et prêtre de l'Oratoire, assis dans une bibliothèque. (+1764 ) C'est un des plus beaux ex-libris de la seconde moitié du 18e siècle.

Jacques-Albert Dormer (1736-1776).

Jean-Baptiste Nieles Avocat et Echevin d'Anvers. (1710-1764). Deux grandeurs, en noir.

Ignace Antoine Van Heurck, Juge de la chambre de Tonlieu à Anvers. (1711-1742); non signé et avec doute.

1761. Henri, Gabriel van Gameren, Evêque d'Anvers (1770-1775) Godefroid van Paffenrode. (1740-1788) Impressions en noir, en bleu et en rouge, 2 grandeurs.

1765. Joseph, Antoine, Marie Meyers. (1726+1806).

(2) Pour son *Curriculum vitæ*, consulter les analectes pourservir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t 21, 1888, p. 143.

Jacque, Thomas, Joseph Wellens, Evêque d'Anvers. (1726+ 1784). Impressions en noir et en bleu. 2 grandeurs.

Jean Augustin Van den Cruyce, Bourgmestre de la Ville d'Anvers. (1721-1796).

1782. Pierre, François Hermans, en religion Frère Godefroid Hermans, né le 19-XI-1725. 44e abbé de l'abbaye de Tongerloo ; + 13-VII-1799.

Van Paffenrode, riche bibliophile, décédé à Anvers en 1792. Impression en noir et en bistre.

Pour compléter cette série, nous citerons sous bénéfice d'inventaire, celui d'un membre de la famille Molinet d'Hardemar. Catalogue de la vente d'ex-libris français héraldiques des 30-31 mai 1910 (Collection A. de R. p. 35, nº 688). Cette famille originaire de l'Ile de France blasonne d'argent à trois anilles de sable (Rietstap). Il y a lieu de remarquer que les Asdonck, Van Cattenburch, Van Hersel, Houbraken de Meulenaer, Van Vlierden, Yden, Van der Eyck etc. tous noms de consonnance flamande ont les mêmes meubles et émaux. Fruytiers a pu graver un ex-libris pour l'un de ceux ci.

Dans son dictionnaire des dessinateurs et graveurs, Wiggishoff renseigne d'après A. Esquieu et Fernand Henry un ex-libris pour V. Mols. (1915, p. 256).

Pour Jean Van Bouchout, bibliophile anversois mort en 1767, L. Fruytiers dessina et grava un bel ex-libris, style Louis XV, avec des amours dans une bibliothèque. Impression en noir et en bistre. Une variante montre à la portie inférieure de la gravure une banderole avec l'inscription : *Ex bibliotheca Joannis van Bouchout.*

M. Louis Fruytiers est fort rarement cité dans les dictionnaires artistiques. C'est ainsi que Le Blanc et Immerseel ne le mentionnent pas. La Biographie nationale est muette à son regard. W. Drugulin, Lager Katalog Leipziger Kunst Comptoir, I Atbheilung nº 59, p. 28 renseigne la mise en vente de deux portraits fort rares du chevalier de Pangey, seigneur espagnol, gravés par L. J. Fruytiers. Ch. Kramm, De Levens en Werken der Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders, enz., tweede deel, Amsterdam 1858, bladz. 517 et Frédéric Muller, Beschrijvende Catalogus van

7000 portretten van Nederlanders, enz. Amsterdam 1853. bz. 245-246, citent le portrait de J. Van der Steen, un dignitaire de l'Eglise Réformée de Hollande et pasteur de Haarlem (1) († 1748.) Fruytiers a buriné ce portrait d'après le vivant en 1745 à Malines. La disposition du modèle et l'arrangement du milieu rappellent l'ex-libris exécuté vers 1740 par le même pour l'abbé Bosch, curé à Tamise. Vainement, on chercherait des renseigements le concernant dans le grand catalogue de Van Hulthem-de Bremaeker. Waagen, Treasures, II. p. 268, mentionne une gravure fort rare signée *L. Fruytiers*, représentant une paysanne près d'un berceau et entourée de trois enfants. Dans son dictionnaire biographique, Van der Aa (5e vol. Haarlem 1859. p. 266) consacre au même graveur quelques lignes. Par contre. Bryan semble ignorer son existence. Von Wurzbach cite trois de ses œuvres signalées plushaut Benezit se borne à le ranger dans l'Ecole hollandaise, sans autres détails. Dans son Recueil d'Autographes, Anvers 1846, Bogaert nous donne un fac-simile de sa signature : Ludovicus Fruytiers. 1754.

(1) Il est à remarquer qu'à la fin du 17e et dans le courant du 18e siècle, il y a eu des Van der Steen à Malines. Parmi les pasteurs hollandais du 18e siècle, on rencontre assez bien de belges

DR. RAEYMAEKERS.

# TABLE DES MATIERES


PAGES

Procès-Verbaux

Séance tenue à Bruxelles le 13 juin 1920 . . . . . 5

Séance du 1r août 1920 . . . . . 8

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920 . . . . . 10

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920 . 15

*Poteries de la Tène trouvées à Vosselaer, lez Turnhout*, par M. Louis Stroobant . . . . . 26

*Fer de reliure aux armes de Pierre Scribs*, par M. Dr Raeymaekers. 30

*Un ex-libris de Dominique de Gentis*, par M. Dr Raeymaekers . . 36


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1921

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

# TARIF DES TIRÉS A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* | par feuille | 10 centimes |
| » | Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 1 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1921

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

# PROCÈS-VERBAUX

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 DÉCEMBRE 1920.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures à Bruxelles dans les locaux de l'Académie royale de Belgique, sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Blomme, vicomte de Jonghe, Paris, Saintenoy, baron de Loë, Destrée, Bergmans, Errera, de Behault de Dornon, Hulin de Loo, membres.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président pour l'année 1921.

M. Saintenoy est élu. Le président le félicite du résultat du scrutin qui lui permettra de présider encore une fois aux destinées de l'Académie et de lui consacrer son activité et sa science.

M. Saintenoy remercie les membres de l'honneur qui vient de lui échoir.

Trois places de conseiller sont vacantes. Le scrutin est ouvert en vue de pourvoir à ces vacatures.

Il en résulte que MM. le vicomte de Jonghe, Van Doorslaer, le lieutenant-colonel de Witte sont proclamés conseillers, respectivement pour les séries sortant en 1928, 1925 et 1922.

M. Dilis, trésorier sortant, est réélu par acclamation.

Deux places de membre titulaire sont vacantes par suite du décès de MM. Bilmeyer et Willemsen.

En vue de les remplacer, cinq candidatures de membres correspondants sont présentées.

Pour succéder éventuellement aux deux membres correspondants

regnicoles qui seront promus titulaires, sont présentées sept candidatures qui seront discutées dans la séance du mois de février prochain.

La séance est levée à 11 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
JOS. CASIER.

---

## SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1920

La séance s'ouvre à 11 heures sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents MM. Soil de Moriamé, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Blomme, vicomte de Jonghe, Paris, Saintenoy, baron de Loë, Destrée, Bergmans, Errera, de Behault de Dornon, Hulin de Loë, membres titulaires.

MM. Brunin, Tahon, Macoir, Sibenaler, Poupeye, Bautier, Van Bastelaer, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

En ouvrant la séance, le Président s'adresse à M. le Président Blomme qui, il y a cinquante ans, a été reçu membre de l'Académie et lui adresse l'allocution suivante :

Cher Collège,

Depuis un demi-siècle, vous siégez à l'Académie royale d'archéologie ; le 27 novembre 1870, vous avez été élu membre correspondant ; depuis 1889, vous êtes membre titulaire de notre Compagnie ; vous êtes notre doyen d'âge vénéré et aimé.

A l'occasion de ce jubilé, vos collègues ont tenu à vous exprimer leurs sentiments de gratitude pour les services rendus et leur admiration pour une carrière vouée entièrement au service du droit et au culte de la science.

Comme magistrat, vous avez brillé par l'intégrité et l'indépendance de votre caractère ; vous avez fait la part équitable à la justice,

à la sévérité comme à la bonté, prenant toujours conscience de la grandeur de votre mission; votre extrême droiture a imposé silence aux critiques inévitables; vous avez été le président respecté et estimé du tribunal de Termonde : avec un doigté reconnu vous y rendiez la justice avec une impartialité dont le souvenir n'est pas effacé ; dans votre retraite vous avez emporté l'estime générale.

Dans les loisirs que vous laissait l'exercice de vos hautes fonctions, vous avez étudié le passé du pays natal, de ses monuments, de ses coutumes. Vous fûtes le fidèle soutien des sociétés archéologiques de la Flandre ; et, lorsque celles-ci se lièrent entr'elles par le lien d'une fédération provinciale, c'est vous qui, d'un accord unanime et aux acclamations de tous vos confrères, elles appelèrent au fauteuil présidentiel.

Au sein de l'Académie, vos communications ont toujours été marquées au coin d'une belle érudition, notamment votre travail sur *l'Egyptologie en Belgique* et sur *Les carreaux cérames épigraphiques.*

En 1901, vous avez exercé avec autorité les fonctions présidentielles de notre Compagnie.

Au cours d'une longue carrière, vous aviez réuni une importante bibliothèque et des dossiers précieux pour un travailleur de votre trempe.

Vos chers livres étaient à la fois la joie et le délassement de votre vie, comme aussi la nourriture de votre esprit toujours en quête de connaissances plus étendues.

Hélas ! le pillage et l'incendie systématiquement organisés par les hordes allemandes, dans les premiers mois de la guerre de 1914, détruisirent vos précieux instruments de travail ; votre bibliothèque partage a le sort de la pittoresque cité de Termonde; ce déastre vous atteignit douloureusement ; il émut vos nombreux amis.

Mais comme le sage chanté par Horace, vous avez accepté courageusement l'épreuve ; on peut dire de vous : *Impavidum ferient ruinae.*

Sans doute, à ce moment critique du naufrage de votre bibliothèque, avez-vous rejeté toute pensée d'égoïsme et songé à tant d'autres victimes de la guerre, à vos concitoyens, à vos compatriotes

éprouvés comme vous ; et mieux encore, je le sais et je veux vous en louer, vos pensées se tournaient vers la Belgique martyrisée, saccagée, pillée, broyée par un ennemi aussi dénué d'honneur que de cœur. Vous étouffiez votre peine, en présence du deuil national.

C'est dans l'épreuve qu'on apprécie la trempe des caractères. S'il est vrai que la souffrance possède une vertu rédemptrice, vous avez pour votre part, cher et vénéré collègue, fait pencher la balance de la Justice éternelle en faveur de notre chère patrie et hâté la venue du jour béni de la libération.

En témoignage de l'affection de vos collègues, comme à titre de souvenir de vos noces d'or avec l'Académie, je vous prie d'accepter ce diplôme sorti des presses Plantiniennes.

Suivant l'antique usage, je résume les vœux et les félicitations de vos collègues en vous disant, très confraternellement, au nom des présents comme des absents : *Ad multos annos !*

En terminant, M. Casier remet au jubilaire un diplôme commémoratif spécial imprimé au moyen de caractères de l'imprimerie Plantin, et lui donne l'accolade.

Toute l'assemblée acclame le sympathique jubilaire.

Celui-ci, en termes émus, remercie ses collègues de la manifestation qu'ils ont organisée en son honneur ; il assure qu'il en conservera un souvenir reconnaissant et regrette que l'émotion qu'il ressent ne lui permette pas d'exprimer plus longuement les sentiments de gratitude dont il est pénétré.

M. le Président adresse encore ses félicitations au nom de la Compagnie aux divers membres qui, récemment, ont obtenu des promotions ou des nominations dans les ordres nationaux.

Le procès verbal de la séance du 1r août 1920 est approuvé.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion :

MM. Geudens, Kintsschots, De Ceuleneer, Comhaire, chanoine Maere, Coninckx, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. abbé Philippen, Capart, abbé Croöy, vanden Borren, membres correspondants regnicoles.

M. le baron van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

M. Vitry, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne encore connaissance de nombreuses lettres émanant de membres récemment élus qui accusent réception du diplôme qui leur a été envoyé.

Il donne également lecture d'une lettre du Ministre des sciences et des arts qui annonce que le subside annuel dont bénéficie l'Académie, est porté de 1200 à 1800 fr.

M. le chanoine van den Gheyn expose dans quelles circonstances le panneau central de l'Agneau mystique des frères van Eyck fut enlevé en 1794 par les Français. Malgré de pressantes démarches faites auprès de Napoléon, on ne put en obtenir la restitution. Ce ne fut qu'après Waterloo que, grâce à l'énergique intervention du roi Guillaume, que le tableau put, au mois d'octobre 1815, rentrer à Gand. M. le chanoine vanden Gheyn étudie toutes les péripéties de cet événement et analyse tous les documents qui s'y rapportent. Il conclut en affirmant qu'il s'agit dans l'espèce non d'un placement en dépôt mais bien d'une restitution dans laquelle l'église a été officiellement reconnue comme propriétaire.

M. Errera fait remarquer qu'une question de propriété ne peut être tranchée au moyen d'avis de fonctionnaires ou de documents privés ; qu'il s'agit ici d'une question de droit très ardue dans la solution de laquelle devraient intervenir des arguments d'ordre juridique.

M. Tahon détaille l'histoire de la chapelle Ste-Anne à Auderghem. Il en rapporte l'origine au X^e^ siècle et parcourt les diverses phases de son existence Il en fait aussi connaître la récente restauration et, à l'appui de sa dissertation, distribue aux membres des reproductions illustrées de l'intérieur et de l'extérieur du monument.

M. Saintenoy émet des doutes au sujet de l'époque de fondation de la chapelle. Il est d'avis que celle-ci devrait être reportée au XII^e^ siècle.

M. Lagasse de Locht fait remarquer que toutes les restaurations ont été faites au moyen de matériaux trouvés sur place dans une carrière qui avait déjà été utilisée par les premiers constructeurs de la chapelle.

M Bergmans décrit un missel d'une haute valeur artistique qui

fut exposé à Gand, à l'Exposition de *l'Art ancien dans les Flandres*, en 1913 ; ce manuscrit appartient à la Bibliothèque de l'Université de Gand et fut exécuté pour Pierre van Eetvelde. XXII[e] abbé de Baudeloo. vers la fin du XV[e] siècle ; il contient un très grand nombre de miniatures d'une rare perfection, notamment un Calvaire, en pleine page.

Le sanctoral renferme une illustration des plus abondante et fournirait matière à une intéressante étude d'iconographie. L'auteur est inconnu ; toutefois M. Bergmans se demande si l'on ne pourrait songer à Alexandre Benning; deux pages du manuscrit seront reproduites dans le tome II du *Mémorial de l'art ancien dans les Flandres ;* il serait souhaitable que pareille œuvre d'art fût publiée in-extenso, avec un commentaire iconographique.

M. Bergmans signale également un *Livre d'heures* (Horae beatae Mariae virginis) qui fut exposé par le baron Léon de Pélichy à *l'Art ancien dans les Flandres* et y attira l'attention des connaisseurs ; ce précieux manuscrit, d'une admirable conservation. contient 50 miniatures en pleine page (12 pour le calendrier et 38 scènes évangilistiques ou figures de saints) ; il fera également l'objet d'une notice dans le tome II du *Mémorial de l'art ancien dans les Flandres ;* ses auteurs, MM. Casier et Bergmans, attribuent l'exécution des miniatures à un maître de l'école ganto-brugeoise, vers la fin du XV[e] siècle ; le manuscrit a vraisemblablement été exécuté pour un seigneur anglais, Thomas Southe,dont les armes ont été reproduites deux fois par l'artiste. — Son propriétaire ayant reçu une offre considérable de l'étranger et pris conseil de M. Casier, autorisa ce dernier à négocier la vente au profit d'un dépôt public belge. Ces pourparlers viennent d'aboutir ; le précieux manuscrit restera en Belgique grâce aux démarches de M. Casier, secondé par M J. Stainier directeur de l'Office de la restauration de la bibliothèque de l'Université de Louvain. On sait que cette commission mixte est chargée de choisir les livres, publications ou manuscrits que l'Allemagne doit livrer, à titre de réparation, pour l'incendie de cette bibliothèque par ses troupes, en 1914.

M. Destrée confirme la haute valeur artistique de ce précieux manuscrit et félicite vivement M Casier pour le succès de cette négociation.

M. Paris demande l'appui de tous les membres en faveur de l'œuvre dont a été chargée une commission spéciale instituée en vue de dresser la liste de tous les incunables qui existent dans les collections publiques ou privées du pays

M. Casier appelle l'attention sur l'état déplorable dans lequel se trouvent les restes des bâtiments ruraux ayant appartenu à l'ancienne abbaye d'Herckenrode Ces restes sont importants et remarquables. Il propose que des lettres soient adressées au Ministre des sciences et des arts et à la Commission royale des monuments en faveur d'une prompte intervention dans le but de sauver de la destruction. Ces remarquables vestiges architectoniques et sculpturaux.

M. Destrée appuye la proposition de M. Casier et confirme à son tour la valeur de ce monument.

M. Lagasse de Locht affirme que dans cette affaire on peut compter sur l'entier appui de la Commission royale des monuments et des sites.

Il se fait aussi l'interprète de cette institution pour féliciter cordialement M. Blomme, qui en est un des plus anciens membres correspondants.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
JOS. CASIER.

## Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'Octobre 1920 à Février 1921.

### 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| NAP DE PAUW. | A propos des van Eyck. |
| FERNAND DONNET: | Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne. |
| ID. | Compte-rendu analytique des publications. Déc. 1919. janv 1920. |
| ID. | Id. Février. Mars 1920. |
| ID | Le carillon d'Eename. |
| ID. | Jean-Baptiste Smits. |
| ID. | Note bibliographique sur les tapissiers. |
| PAUL SAINTENOY. | L'art et la contre réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles. |
| Dr G. VAN DOORSLAER. | De toonkunstenaars der familie Vredeman |
| ID. | Henry Vieuxtemps. |
| PAUL BERGMANS. | L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les Universités belges. |
| ID. | Rapport sur les travaux de la Commission de la biographie nationale. |
| ID. | Quatorze lettres inédites du compositeur Philippe de Monte. |
| ID. | Notice sur Julien Gabriel Leclercq. |
| LOUIS MAETERLINCK. | Hubert van Eyck et les peintres de son temps. |
| F. DE MÉLY. | La Vierge au donateur du Louvre et la ville de Lyon. |
| ID. | Signature des primitifs. Le retable de Roger Van der Weyden au Louvre. |
| ID. | Le peintre Joannes Gallicus à Brunswick. |
| ID. | L'abbé Migne. L'homme et l'œuvre. |

| | |
|---|---|
| L. STROOBANT. | Les sires d'Oostmael. |
| ID. | Les nécropoles à incinération de Casterlé. |
| J. GESSLER. | Les fondations Strauwen, Goermans et autres. |
| ID. | Offerstock ende erfgift. |
| ID. | De oorsprong van den plaatsnaam Mechelen. |
| ID. | Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz. |
| ID. | Le Langeman ou le Géant hasseltois. |
| ID. | Le droit de bourgeoisie de Bocholt. |
| GERMAIN DE MAIDY. | Le maure qui trompe. |
| ID. | La pierre tombale d'Ornes. |
| ID. | Sur le sens primitif du mot "danse„. |
| ERNEST MATHIEU. | Rapport annuel du Comité provincial de la Commission rurale des monuments. |
| — | University of London. The calender for the year 1916-1917. |
| JOHN MARSHALL. | A guide to Sanchi. |
| ID. | A guide to Taxila. |
| ID. | Indian archaelogical policy 1915. |
| J. COGGIN BROWN. | Catalogue of prehistorical antiquities in the Indian museum. |
| SOMERSET PLAYNE. | Southern India. Its history, people, commerce and industrial resources. |
| G. R. KAYE. | The astronomical observations of Jai Singh. |
| B. LEWIS RICE. | Coorg inscritpions. |
| RAO SAHIB H. KRISHNA SASTRA. | South Indian inscriptions II. |
| RAFFAELE CASIMIRI. | Orlando di Lasso. |
| EDM. GEUDENS. | De Keizerkapel met eenige schetsen uit de jaarboeken van het droogscheerdsambacht. |
| EMILE VAN HEURCK. | Notice nécrologique sur M. Frans Van Kuyck. |
| ID. | Le merveilleux dans la légende d'Hacken- |

| | |
|---|---|
| JOS. CASIER. | Le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck. |
| ID. | L'iconographie médiévale. |
| CHANOINE MAERE. | Le retable d'Hackendover. |
| G. MACOIR. | La salle des armures du Musée de la Porte de Hal. |
| ID. | Note sur un sabre d'honneur décerné au comt van Haverbeke. |
| | Les épées et les pommeaux d'épée. |
| ID. | La bardiche. |
| ID. | Une collection de décorations et de médailles. |
| ID. | Un musée de l'armée. Une collection documentaire. |
| ID. | Platines à rouet du XVII[e] siècle. Armes |
| ID. | anciennes des collections d'Arenberg. |
| ID. | Un fusil de chasse du XVIII siècle. |
| ID. | Fourchette de mousquet du XVII[e] siècle. |
| | Musée de la Porte de Hal. Nouvelles installations. |
| ID. | La collection Georges Titeca. |
| ID. | Les souvenirs du lieutenant-général baron Ghigny. |
| ID. | Amorcoirs d'arquebusier. |
| P. G. DE MASSCHALCK. | Deux plaques tumulaires en cuivre. |
| ID. | De kapel en confrerie van het H. Kruis te Dendermonde. |
| ID. | De collegiale kerk van Dendermonde. |
| ID. | De collegiale kerk van Dendermonde. Tweede studie. |
| ID. | Klokkenagie van het arrondissement Dendermonde. |
| ID. | Une pierre tumulaire de l'ancienne église de Termonde. |
| ID. | Josse Veydt, le donateur de l'Agneau mystique. |

P.G DE MAESSCHALCK. La seigneurerie de Ter Elst à Elversele.
ID. Over het karakter en zeden der Dendermondenaars.
ID. Restes d'architecture au pays de Waes.
ID. Une charpente sculptée.
ID. Oud Dendermonde. Termonde au temps jadis
J. L EZERMAN. Beschrijving van den Koan Jem tempel. Tiao-Kak-Sie te Cheribon.
V. C. SCOTT O'CONNOR. An eastern library.
FÉLICIEN LEURIDANT. Le tribunal de première instance d'Ath en 1887.
— Hoofdbibliotheek der stad Antwerpen. Systematische lijst der aanwinsten. 1915-1916. 1e Deel.
CH. VAN DEN BORREN. Orlando de Lassus,
ID. Les débuts de la musique à Venise.
ID. Origines et développement de l'art polyphonique vocal au XVIe siècle.
ID. Les origines de la musique à clavier en Angleterre.
ID. L'esthétique expressive de Guillaume Dupay.
J. DE WERT. Les toiliers d'Ath. L'apprenti dans les corps de métiers.
DR. HOLWERDA. Saksiche burchten in Nederland.
DEWERT & LEURIDANT. Le Cercle archéologique d'Ath pendant la guerre.

**2° ÉCHANGES.**

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1920 nos 4/5 6/7. 8 9/10.
Mémoires in 8°. tome I. fasc. 1.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Bulletin 1920 nos 4/5, 6-7/8, 9/10. |
| | Id. Mémoires collection in 8° 2e série tome XI fasc. 2, 3. 4, tome XII. tome XIII fasc. 1. |
| | Collection in 4°, tome VII fasc. 2. 3. |
| ID. | Académie royale de médecine de Belgique. |
| | Bulletin IVe série, tome XXX nos 6, 7, 8, 9, 10, 11. |
| ID. | Société royale d'archéologie. |
| | Annales tome XXIX. |
| | Société royale belge de géographie. |
| | Bulletin 44e année, fasc. 1. |
| ID. | Missions belges de la Compagnie de Jésus. |
| | Bulletin mensuel 22e année, nos 10, 11, 12. 23e année nos 1, 2. |
| ID. | Archives de l'Etat en Belgique. |
| | Annuaire 1914-1918. |
| ID. | Société royale de numismatique. |
| | Revue belge de numismatique 72e année 3e en 4e livr. |
| GAND. | Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. April, Mei, Juni, Juli, Augustus, September, October, November. |
| | Jaarboek 1914-1918. |
| VERVIERS. | Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. |
| | Bulletin XIVe vol., tomes 1 et 2. |
| LIÈGE. | La vie wallonne. |
| | Specimen. |
| ARLON. | Institut archéologique du Luxembourg. |
| | Annales, tome I. |
| ISEGHEM. | Neerlandia franciscana. |
| | III no 4 1920. |
| | IV no 1. |

| | |
|---|---|
| TURNHOUT. | Taxandria Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.<br>Gedenkschriften. 12e jaargang. |
| NAMUR. | Société archéologique.<br>Annales, tome XXXIII. 1 et 2e livr. |
| LIÈGE. | Institut archéologique liègeois.<br>Chronique archéologique du pays de Liège. 11e année nos 2 et 3. |
| ST-NICOLAS. | Cercle archéologique du pays de Waes.<br>Annales, tome XXXIII. |
| ATH. | Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région, tome VI 1920. |
| PARIS. | Polybiblion.<br>Partie technique, tome CL 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e livr.<br>Partie littéraire, tome CXLIX, 1e, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livr. |
| ID. | Société française d'archéologie.<br>Bulletin monumental 79e volume, fasc. 1-2. |
| ID. | Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.<br>Comité des travaux historiques et scientifiques.<br>Bulletin archéologique. Année 1918, 2e livraison. |
| ID. | Répertoire d'art et d'archéologie.<br>Fasc. 22. 2e trim. 1914-1915. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique du Perigord.<br>Bulletin tome XLVII, 3e 1e, 5e livr. livr. |
| SAINT-OMER. | Société des antiquaires de la Morinie.<br>Bulletin historique 69e année, 252e livr. |
| AIX-EN-PROVENCE. | Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres.<br>Mémoires, tome XX.<br>Séances publiques 1915, 1919. |

| | |
|---|---|
| AIX-EN-PROVENCE. | Rapport sur le prix Mignet.<br>Règlement du Musée bibliographique et archéologique.<br>Rapport sur le musée Arbaud. |
| NANCY. | Société d'archéologie lorraine et du musée archéologique lorrain Mémoires, tome LXIV. |
| CHERBOURG. | Société nationale académique.<br>Mémoires vol. XX. |
| ROUEN. | Académie des sciences, belles lettres et arts.<br>Précis analytiques des travaux 1918. |
| TOURS | Société archéologique de Touraine.<br>Mémoires tome I. |
| TOULOUSE. | Académie de sciences, inscriptions et belles-lettres<br>Mémoires IIe série, tome VII. |
| NANCY. | Académie de Stanislas.<br>Mémoires 6e série, tome XVI. |
| LE HAVRE. | Société havraise d'études diverses.<br>Recueil 85e année, 1, 2, 3, 4 trimestres. |
| BAR-LE-DUC. | Société des lettres, sciences et arts.<br>Bulletin. Année 1920, nos 1, 2, 3, 4. |
| SAINTES. | Société des archives historiques.<br>Revue de Saintonge et d'Aunis, XXXIXe vol 4e livr. |
| DUBLIN. | Royal Irish Academy.<br>Proceedings vol. XXXV, Section 3 nos 9-12. |
| GENÈVE. | Société d'histoire et d'archéologie.<br>Mémoires et documents, série in 4°, tome IV. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliotecas y museos.<br>Tercera epoca ano XXIV. Julio a Septiembre de 1920. |
| BARCELONE. | Bibliografiia.<br>1920 Mayo-Junio-Julio-Agosto Sept.-Oct. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana. |

Bolleti Juliol-Agost-Setembre-Octubre de 1920.

TURIN. Societa piemontese di archeologia e belle arti.
Bollettino Anno III n. 3-4.

LISBONNE. Academia das Sciencias de Lisboa.
Boletine da segunda classe.
Volume XI, 1916-1917.
Actas das assembleas gerais, vol. IV.
Jornal de sciencias matematicas, fisicas e naturais.
Terceira serie, tomo II nº 6.

ID. O Archeologo portugues.
Vol. XXII et XXIII.

ID. Associacao das archeologos portuguezes.
Boletim, tomo XIII. 5ª serie nº 3 et 4.

HELSINGFORS. Suomen muniarsmitstay hdistys.
Finska foruminnesföreninges. Tidskrife XXVIII ; XXX.
Suomen museo. Finske museum XXV. XXVI.

STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliothek.
Accesions Katalog 28, 29, 30, 31, 32, 33.
Tivars register 1 & 2.

COPENHAGUE. Société royale des antiquaires du Nord.
Mémoires, nouvelle série 1918-1919.

LUND. Lunds Universitets artskrift.
Forsta Avdelningen XV.
Andra Avdelningen XV.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap «de Nederlandsche leeuw». Maandblad, XXXVIIe jaarg. nº 8/9, 10/11, 12, XXXIX nº 1.

UTRECHT. Historisch Genootschap.
Bijdragen en mededeelingen, 36, 37, 38, 39, 40e deel.

Werken, 2e série nrs 3442.
Regels voor het uitgeven van historische bescheiden.
Verslag van de algemeene vergadering der leden

MIDDELBOURG. Zeeuws Genootschap der wetenschappen. Gedenkboek 1769-1919.

BOIS-LE-DUC. Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Bijdragen 1918 I-V.
Nieuwe catalogus der oorkonden, 1e supplement.
Oorkonden betreffende Rixtel.
Verhaal van 't geen te Breda is voorgevallen.
Handelingen 1909-1915,
Catalogus der archaeologische verzameling.

LEIDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1914, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.
Levensberichten 1914, 1915, 1916.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verslagen en mededeelingen. Afdeeling letterkunde. Ve Reeks 3e deel.
Verhandelingen. Afdeeling letterkunde. Deel XVIII nr 2 en Deel XIX no 1.
Jaarboek 1997.
Prijsvers 1918.

NEW-HAVEN. The Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. XXIII p. 383-416.
Memoirs. Vol. VII.

WASHINGTON. Smithsonian Institution. Report 1917 p. 609-617.
Report of the National Museum till June 30 1919.
Bûreau of American ethnology.
Bulletin 68, 69, 71.
33th annual report.

PHILADELPHIA. American philosophical Society.
Proceeding. Vol. LIII nr 215. Vol. LIV nrs 219, 220. Vol. LV nrs 2, 4, 8. 5, 6. Vol. LVI, nrs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Vol. LVII, nrs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Vol. LVIII nrs 6, 7. Vol. LIX nrs 1, 2.
Transactions, New series. Volume XXII part. 3. 4/3, 4.
The list of the American philosophical Society.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. 55 nrs 2. 3, 4, 5, 6, 7.

CAMBRIDGE. Harvard University. Peaboby museum.
Report 50, 51, 52.

ID. Peabody museum of American archaeology.
Papers. Vol. VII & vol. VIII nr 1.

MADISON. State historical Society of Wisconsin.
Proceedings 1919.

RIO-DE-JANEIRO O Museu nacional.
Relatorio 1919.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen en directievergaderingen. Deel LVII afl. 4.
Penoendjoek Djalan.
Dagh-register. Anno 1681.
Oudheidkundige dienst. Oudheidkundig verslag 1919-1920, 4e kw.

Tijdschrift voor indische taal, land en volkenkunde. Deel LIX afl. 4.

Gids van de ethnographische verzamemeling. Zaal A Sumatra, Java.

Id. Zaal B. Bali en Lombok.

BATAVIA. Korte Gids voor de archaeologische verzameling.

Populair wetenschappelijke serie nr II

MADRAS. Government of Madras. Public department.

Epigraphy 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

ID. Southern circle Annual report of the archeological department 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

CALCUTTA. Archaeological survey of India.

Annual report 1913, 1914, 1916.

Annual report of the archaeological survey 1911, 1915, 1916, 1917.

LAHORE. Hindu and Buddhish monuments Northern cercle.

Annual progress report of the superintendent till March 1919.

PESHAWAR. Archaeological survey of India. Frontier circle 1919 1920.

MANDALAY. Archaeological survey of Burme.

Epigraphia Birmanica vol. I part. II.

BOMBAY. Progress report of the archaeological survey of India. Western Circle-Archaeology, till 31 March 1919.

## 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| BRUELLES. | Van Oest & Cie. Catalogue d'un choix de livres d'étrennes. |
| LONDRES. | Macmillan & Co. Catalogue. |
| LEIPZIG. | Karel W. Hierseman. Katalog 479. Belgien. |
| HALLE. | Max Niemeyer. Etruskische malerei. |
| BERLIN. | Verlag D. Joachim. Stem. der Sammler 10 jahrg. nr 51. |
| LEIPZIG. | Buchhandlung Gustaf Fock. Volkertypen. |

# Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'octobre 1920 à janvier 1921.

---

MESSIEURS,

La coïncidence de notre séance publique du mois d'octobre dernier et de notre réunion tenue en décembre à Bruxelles ne m'ont pas permis de vous donner connaissance des accroissements de la bibliothèque pendant ces derniers temps.

Je serai bref autant que le permettra l'importance des publications de tous genres dont, pendant cette période, nos collections se sont enrichies. Sur ce point, du reste, les listes que je joins à mon rapport, vous prouveront combien grand a été le nombre des envois. Beaucoup mériteraient d'attirer votre attention. Les limites de ce compte-rendu me forcent à n'en citer que quelques-uns.

Jean-Philippe de Limbourg, chevalier de l'Empire, docteur en médecine et maître de forges, fut un de ceux qui contribuèrent, pour une grande part, à la prospérité de la station thermale de Spa. Il joua aussi un rôle intéressant dans les événements politiques qui se déroulèrent pendant les dix dernières années du XVIII[e] siècle. C'est ainsi qu'il fut mêlé au mouvement révolutionnaire qui éclata en 1790 à Theux et dans la principauté de Liège. Trois de ses filles, qui n'avaient pas suivi en émigration les autres membres de la famille, restèrent à ses côtés pendant toute cette période. Ils échangèrent, à cette époque, entre eux et avec nombre de personnages importants, une correspondance suivie. Ces lettres ont été conservées ; elles présentent de l'intérêt, car elles constituent, en quelque sorte, une chronique au jour le jour des principaux épisodes de la Révolution

et relatent maints détails curieux au sujet des personnages qui, à titres divers, y furent engagés. C'est à M. le chevalier Philippe de Limbourg que l'on doit aujourd'hui la publication de ces documents épistolaires. Ils sont consignés dans les deux derniers volumes (XIVe volume, tomes 1 et 2) du bulletin de la Société Verviétoise d'histoire et d'archéologie, sous le titre de *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise.*

Dès le début, dans nos comptes-rendus nous avons donné connaissance des études artistiques, publiées par notre confrère français M. F. de Mély. Contrairement à l'opinion qui autrefois avait cours et qui affirmait que les peintres primitifs n'avaient cure de signer leurs œuvres et de découvrir leur personnalité, il soutint que ceux-ci, au contraire, pouvaient et même en certains cas devaient identifier leurs travaux. Le tout était de découvrir ces signatures. Cette théorie suscita d'abord quelqu'incrédulité et même de vives contradictions. Toutefois, cette opposition peu à peu s'apaisa. C'est que dans ses publications M. de Mély apportait à l'appui de ses affirmations, des précisions, des exemples, chaque fois plus nombreux et plus décisifs. Dans cette voie il ne s'est pas arrêté et après les nombreux travaux qu'il a consacrés à ce sujet, au fur et à mesure des découvertes nouvelles, il les consigne en des communications complémentaires. Parmi les dernières qu'il a fait imprimer et dont il a bien voulu offrir des exemplaires à notre bibliothèque, je citerai, sous le titre générique de *Signatures de primitifs*, deux brochures. La première se rapporte au *retable de Roger van der Weyden au Louvre.* Cette œuvre admirable, entrée au Louvre en 1913, avait été attribuée à divers auteurs. A la suite de procédés photographiques perfectionnés, M. de Mély est parvenu à reproduire une inscription, presque invisible à l'œil et dissimulée autour du turban qui coiffe la figure de Madeleine. Parmi les quatre mots qui forment cette inscription se lit le mot Wiyden que M. de Mély considère comme la signature de Roger van der Weyden, d'autant plus que dans «le Mariage de la Vierge», que conserve le Musée du Prado, se retrouve, sur la manche du grand-prêtre, une inscription en pointillé, dans laquelle se retrouve le même mot Wiyden, constituant une reproduction exacte de celle du Louvre.

C'est également au moyen de procédés photographiques spéciaux,

appliqués à la reproduction des importantes fresques du dôme de Brunswick, que M. de Mély a pu découvrir dans la composition consacrée au festin d'Hérode et la danse de Salomé, d'abord un chronogramme qui donne la date de 1216, puis sur la bordure du vêtement d'un des assistants et, dans une inscription en vers, le nom de l'artiste : *le peintre Johannes Gallicus*. Des considérations érudites au sujet de l'iconographie de cette œuvre d'art et spécialement de la scène du banquet d'Hérode, établissent la filiation et les développements successifs de la représentation artistique de cet épisode biblique.

Les écrivains d'art ont étudié sous toutes ses faces le précieux panneau que possède le Louvre : *la Vierge au donateur*, et qui est attribué à Jean van Eyck. Un paysage urbain occupe tout l'arrière-plan du tableau. De nombreux auteurs s'étaient appliqués à l'envi à identifier la ville ainsi représentée. Tour à tour on avait cru y découvrir Bruges, Londres, Liège, Maestricht, Marmande, La Réole, Bazas ou Lyon. Grâce à d'anciens plans et gravures, M. de Mély, après avoir réuni en une autre brochure des documents comparatifs, est d'avis qu'il faut reconnaître dans le fond de la «Vierge au donateur» la ville de Lyon, «vue ou du moins repérée comme dans toutes les vues cavalières, d'un point élevé, supposé ici au-dessus de l'abbaye d'Ainay».

Dans le domaine des peintres primitifs, je crois encore devoir appeler votre attention sur la brochure que nous a fait parvenir M. Louis Maeterlinck et qui porte pour titre : *Hubert van Eyck et les peintres de son temps*. Cet ouvrage constitue une étude préliminaire destinée en quelque sorte à annoncer une publication plus importante dans laquelle, comme le dit l'auteur, " il compte apporter plus de lumière sur quelques problèmes qui obscurcissent encore l'histoire des débuts de la peinture flamande. Le chef-d'œuvre de van Eyck ne peut pas être considéré comme une œuvre unique ou spontanée, mais celle-ci a été le résultat d'un mouvement artistique fécond, dont on retrouve des productions antérieures ou contemporaines ». Ce sont ces dernières que M. Maeterlinck s'applique à faire connaître. Dans cette catégorie il range non-seulement les peintures de fresques ou de manuscrits, mais encore les pierres tombales et les sceaux. Cette étude lui permet d'affirmer qu'antérieure-

ment à van Eyck, il fut produit des œuvres peintes de grande valeur. Toutefois, il croit pouvoir déduire de cette même étude que toutes ces œuvres provenaient d'une seule et même école et que celle-ci n'étant à cette époque ni à Bruges, ni à Anvers, ni à Bruxelles, ni à Tournai, il faut la chercher ailleurs. Et c'est à Gand qu'il croit retrouver cette école unique et pour le prouver il se base sur des détails d'ornementation architecturale et sur d'autres indices pour attribuer à cette école gantoise les plus belles œuvres primitives dont s'enorgueillissent les plus grands musées et les plus importantes collections. Pour juger avec impartialité cette thèse, il faudra attendre l'ouvrage que M. Maeterlinck nous annonce. Mais, dès maintenant, je me demande à quelle école il rattachera les artistes si nombreux : peintres, sculpteurs, orfèvres, etc., dont on retrouve trace dans les documents anversois antérieurs aux listes de la gilde St-Luc de 1553 ?

Parmi les nombreuses brochures que nous a offertes M. Jean Gessler, il s'en trouve quelques unes que je tiens à vous signaler. Dans *les fondations Stauwen, Goemans et autres à la chapelle Notre-Dame et à l'église St-Quintin*, il refait l'histoire économique de deux organismes charitables, fondées à Hasselt respectivement en 1476 et 1525 et qui avaient pour but la distribution de nourriture ou de vêtements aux indigents. Ces institutions, au cours des siècles, furent enrichies de nombreux legs et fondations et rendirent de signalés services à la classe nécessiteuse.

Comme beaucoup de cités belges, la ville de Hasselt possédait un géant. Son origine est fort ancienne. Dès 1497 des documents d'archives permettent de constater l'existence du *langeman ou géant hasseltois* Au cours des siècles, il subit diverses restaurations ou améliorations et même de complètes modifications, car ainsi en 1633 l'ancien colosse fut remplacé par une figure nouvelle. Celle-ci, à son tour, dut disparaître pour faire place en 1662 à un successeur. Ce dernier, moins heureux que son moderne collègue anversois, qui se borne à perdre la tête, fut dévoré par les rats. Ce fut, toutefois, l'Antigone anversois qui servit de modèle, sous l'Empire, au nouveau géant que commanda la Chambre de rhétorique hasseltoise à un élève de David, le peintre Melchior Tielemann. Il prit le nom ronflant de don Christophe et vit encore.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'éthymologie du nom de Malines. Antérieurement sur ce point, de nombreux avis ont été émis. Dans les derniers temps, deux travaux surtout ont été consacrées à l'étude de cette question. D'après M. de Marneffe, l'origine du nom serait germanique et dériverait de la forme Machelina. d'où serait provenu Machlinas. Serrure, d'autre part, émet l'opinion que la plus ancienne forme connue du nom de Malines, Maalinas, proviendrait de Magalinas. qui serait formé du mot latin d'origine carthaginoise Magalia, signifiant maison de campagne, accompagné de deux suffixes. l'un germain, as, et l'autre latin, in, inum. M. Gessler n'adopte pas ces hypothèses et dans la brochure qu'il consacre à *de oorsprong van den plaatsnaam Mechelen*, il émet l'avis que le nom de Malines provient d'un prototype germanique Maghinloon, dérivant de la racine indo-européenne magh, qui signifie avoir force, être très grand. C'est cette forme primitive qui, passant par diverses formations phonétiques et autres, aurait donné naissance au nom définitif.

*Les sires d'Oostmael.* Tel est titre d'un ouvrage dans lequel M. Stroobant a entrepris la tâche difficile de résoudre la question de savoir quels furent les premiers seigneurs d'Oostmael. Tour à tour on trouve la seigneurie en possession de familles importantes : les de Bie, les Berthout, les Berchem, les de Renesse et d'autres encore. Aujourd'hui, le château d'Oostmalle. dernier vestige de l'important castel féodal disparu, est rentré par les du Bus en possession de la famille de Renesse. C'est à l'histoire de cette dernière famille qu'est principalement consacré l'ouvrage de M. Stroobant. D'importantes sources d'archives, des publications antérieures, lui ont permis de recueillir de multiples documents. Il les a a coordonnés et a réussi ainsi à présenter une généalogie complète de cet ancienne et importante famille. Des annexes sont consacrées à des crayons généalogiques de deux familles patriciennes anversoises : les van Berchem et les van Ranst qui seraient issues des Berthout.

Personne mieux que M. le chanoine van den Gheyn n'était qualifié pour s'occuper du retable de l'Agneau mystique. Il dirigea, sous l'occupation, le sauvetage du chef-d'œuvre, il travailla à la récupération des parties aliénées. Ainsi se comprendra l'intérêt qui s'attache au travail qu'il vient de publier dans les Annales de la

société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XVI, 1e fascicule, page 56) et dans lequel il présente *L'interprétation du retable de St-Bavon à Gand : l'Agneau mystique des frères van Eyck.* La valeur artistique du polyptique étant incontestée et incontestable, il s'est proposé de mettre « mieux en relief l'idée théologique qui a servi de thème à l'exécution du tableau ». L'artiste s'est évidemment inspiré de la scène de l'Apocalypse, mais il a développé cette idée et il s'est appliqué à représenter « l'universel hommage rendu au Christ par l'humanité rachetée au prix d'une immolation, qu'au ciel Dieu lui-même voulut ratifier ». C'est en se basant sur cette conception générique, que M. le chanoine vanden Gheyn décrit et interprête successivement toutes les scènes qui se déroulent sur les panneaux du polyptique. Il en analyse tous les détails et interprête la plupart des inscriptions qui s'y lisent. Ce travail ne peut que contribuer à la glorification de l'œuvre géniale des frères van Eyck.

C'est, encore une fois, une biographie que nous fait parvenir M. Paul Bergmans et c'est de nouveau à un musicien qu'elle est consacrée. Récemment la ville de Verviers commémorait le centenaire de la naissance d'un de ses illustres enfants : *Henry Vieuxtemps.* Le moment était donc bien choisi pour rappeler les circonstances principales de la vie et de la carrière musicale du grand musicien. M. Bergmans s'acquitte de cette tâche avec succès. Il nous montre le jeune Vieuxtemps recevant les premières leçons de son père, puis confié à des mains plus expertes. Ses progrès furent tels qu'à l'âge de huit ans, il put déjà se faire entendre dans diverses villes. Plus tard, il continua ses études à l'étranger et obtint partout d'éclatants succès. Il finit par se fixer aux environs de Francfort et ne rentra dans sa patrie que pour être chargé, lors de la réorganisation du Conservatoire de Bruxelles, de la direction de l'enseignement du violon. Il mourut le 6 Juin 1881, laissant comme virtuose et comme compositeur une réputation que peu d'artistes atteignirent. Ce fut un chef d'école, un artiste complet, et essentiellement belge.

Dans une autre brochure, M. Bergmans fait connaître *quatorze lettres inédites du compositeur Philippe de Monte.*

Ces lettres, écrites de 1585 à 1593, furent adressées au célèbre

botaniste Charles de l'Ecluse. Elles constituent des documents pleins d'intérêt relatifs à certains événements, à certains personnages célèbres de cette époque, mais elles prouvent surtout par les détails intimes qu'elles dévoilent, que l'illustre musicien était « un homme de cœur, essentiellement bon, très dévoué à ses amis et heureux de leur rendre service quand la chose était possible, charitable, de caractère amène et enjoué, et aussi d'une grande franchise. »

Un point intéressant de jurisprudence ecclésiastique vient d'être développé particulièrement par dom Ursmer Berliere O. S. B., dans les Mémoires de l'Académie royale de Belgique. (Classe des lettres. Collection in 8°, 2e série, tome XI) ; il y étudie *Les fraternités monastiques et leur rôle juridique*. Au moyen-âge, la majeure partie des monastères bénédictins, par suite de l'autonomie dont ils jouissaient, était privée, en cas de conflit intérieur, d'un droit de recours en appel à une autorité supérieure. Pour parer à cet inconvénient, il se forma entre divers monastères des alliances, des conventions, dont les actes furent inspirés par une sorte de droit coutumier que l'usage, petit à petit, créa. Déjà en 1074 un conflit survenu entre deux abbayes d'Angers, est jugé par les abbés des cinq principaux monastères de l'Anjou. Les anciennes fraternités pieuses, qui existaient déjà au XIIe siècle, se transformèrent dans le même sens, tout en établissant pour leurs membres des droits et des avantages puisés dans la fraternité qui les unissait. A la fin du XXe siècle le concept de la confraternité s'élargit et son action s imposa aussi dans le domaine temporel. Des tribunaux d'arbitrage s'établirent ; ils eurent leur composition, leur rôle, leur action parfaitement définis. Il naquit ainsi une jurisprudence, qui rendit dans le domaine religieux, des services signalés et qui persista, dans l'ordre bénédictin, jusqu'au jour où les monastères se constituèrent en congrégrations régulières, pourvues d'organismes capables de porter des décrets et de prononcer des jugements.

La ville de Mons vient de célébrer le IXe centenaire de la naissance de Roland de Lassus. Elle avait adopté, pour fixer cet anniversaire la date que la tradition fixait comme étant celle de la naissance de l'illustre musicien. Toutefois, cette date ne fut pas acceptée par tous. Divers écrivains, tels notamment MM. Vanden Borren et

Boghaert-Vaché, la contestèrent. Ils faisaient observer que l'année 1520 n'est mentionnée que dans les publications du XVII^e^ siècle, tandis que l'ami et le biographe de Lassus, le médecin anversois Quikelberg, indiquait la date de 1530 et que les inscriptions, gravées sur les portraits de l'artiste, doivent la faire rechercher entre les années 1530 à 1532. Une récente découverte devait donner raison à ces contradicteurs. Le maître de chapelle de la basilique de Latran, à Rome, Mgr Raffaele Casimiri, a, en effet, mis au jour un document prouvant que Lassus fut nommé maître de chapelle de la même église en 1553, tandis que les soutiens de la thèse montoise avaient toujours soutenu que cette nomination avait été faite en 1541, ce qui aurait rendu impossible sa naissance en 1532. On trouvera résumés les arguments par lesquels Mgr Casimiri intervient dans cette intéressante controverse, dans la brochure que nous venons de recevoir et qui porte pour titre : *Orlando di Lasso di cappella al Laterano nel 1553.*

Les fêtes jubilaires de Mons provoquèrent encore l'apparition de diverses autres publications de circonstance, parmi lesquelles il faudra, en premier lieu, citer l'importante biographie que M. Vanden Borren a consacrée à *Orlande de Lassus* Lui aussi n'admet pas la date de naissance de 1520 ; il est d'avis qu'il faut accepter celle de 1532. Mais c'est surtout l'œuvre musicale du grand artiste qu'il décrit et analyse. Après avoir passé en revue les divers genres dans lequel celui ci s'essaye, il conclut que le motet est celui dans lequel il fait preuve de l'inspiration la plus haute et la plus personnelle, celui qui plus que tout autre, témoigne de ce genre altier et pénétrant, qui fait de lui l'un des sommets de l'histoire musicale.

Outre l'ouvrage, consacré à Lassus, M. Vanden Borren veut bien nous offrir encore une série d'autres publications, qui toutes ont rapport à l'art musical. Je me bornerai à citer son étude sur *les Origines de la musique de clavier en Angleterre*, et surtout celle qu'il consacre aux *Origines de la musique de clavier dans les Pays-Bas*. Déjà à la fin du XV^e^ siècle, et pendant le XVI^e^ siècle, les instruments à corde jouissent d'une vogue incontestable dans nos provinces. A la Cour de Charles-Quint, à celle de ses sœurs, ils furent en grand honneur. Certains fabricants, tels surtout les Ruckers, acquirent une réputation européenne. Mais ce fut surtout

au XVII[e] siècle, sous l'influence d'un organiste d'Amsterdam, Jan Sweelinck, que l'engouement artistique pour les instruments d'orgue et de clavier, fut à son apogée. Le grand artiste hollandais, « synthèsisant par sa conception de la forme musicale et les particularités de sa technique, les conquêtes réalisées par les Italiens et les Anglais en matière de musique de clavier, par son talent, par ses œuvres, acquit une influence qui dépassa les frontières de sa patrie et qui s'imposa en Allemagne surtout et plus loin même, dans la plupart des contrées voisines.

Il nous serait impossible d'analyser toutes les publications que notre confrère M. Georges Macoir a bien voulu offrir à notre bibliothèque. La plupart se rapportent aux riches collections d'armes et d'armures du Musée de la Porte de Hal, dont il est l'érudit conservateur ; toutes, du reste, offrent un indéniable intérêt. Je me bornerai à citer l'ouvrage qu'il consacre à *La Bardiche*. Cette arme terrible, en usage surtout en Suède et en Russie jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, était formée d'un fer de hache à tranchant cambré, dont la pointe supérieure servait à fournir le coup d'estoc. L'arme, en question, à travers les siècles, a subi diverses transformations, que M. Macoir étudie successivement, en appuyant sa nomenclature d'une copieuse illustration ; il permet ainsi de se rendre compte où et quand cette arme fut employée, et pourquoi elle ne peut pas être confondue, comme l'ont fait certains auteurs, avec d'autres armes parfaitement distinctes.

On trouvera de nombreux détails sur les épées et les poignards, et surtout sur les si multiples transformations que subirent diverses de leurs parties, dans le compte-rendu illustré que M. Mucoir présente de deux ouvrages importants : le catalogue de la collection *d'épées et pommeaux d'épées*, de M. von Schwerzenbach et l'*Histoire de l'épée et du poignard*, par M. le D[r] Forrer. Enfin, je crois encore devoir signaler le très pratique catalogue de *la Salle des armures du Musée de la Porte de Hal* qui constitue, pour les non initiés, un guide facile, leur fournissant des indications sures et résumées sur les collections exposées, le tout parsemé d'illustrations particulièrement réussies.

A son tour, M. De Maesschalck, secrétaire du Cercle archéologique du Pays de Waes, nous a fait hommage d'une série de publica-

tions dignes d'attention. La plupart se rapportent à l'histoire de Termonde et de ses monuments, telles ses notices sur *de Collegiale kerk, de Klokkenagie, het Karakter en de zeden der Dendermondenaars,* d'autres encore, et surtout son grand ouvrage, *Oud Dendermonde, Termonde au temps jadis,* offrant aujourd'hui d'autant plus d'intérêt que beaucoup de sites reproduits, de monuments décrits, ont disparu lors des incendies allumés par les Allemands.

Enfin, dans une brochure d'actualité, M. De Maesschalck étudie la personnalité de *Josse Vydt, le donateur de l'Agneau mystique.* Il fournit des détails biographiques sur le mécène auquel est due la commande du chef-d'œuvre des frères van Eyck et fournit de nombreuses indications généalogiques sur les membres de sa famille, son ascendance et la descendance de ses proches parents.

Plusieurs ouvrages nous sont parvenus par le canal officiel des gouvernements des Indes anglaises. On en trouvera la nomenclature dans la liste ci jointe des hommages d'auteur. Il est, cependant, un volume parmi ceux-ci, que je tiens spécialement à signaler à cause de ses mérites typographiques. Il porte pour titre *An eastern library,* et a pour auteur M. V. C. Scott O'Connor. C'est une description des nombreux manuscrits orientaux, que possède la *Patna oriental public library.* Parmi ces précieux recueils il en est qui sont illustrés d'une manière remarquable. On pourra s'en rendre compte en étudiant les reproductions si délicieusement coloriées qui parsèment le livre de M. Scott O'Connor.

Dans les Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, (tome XXIX), M. Paul Saintenoy constitue la biographie de Servandoni, peintre et architecte, qui naquit à Florence en 1695, mais qui dès 1724 se fixa à Paris. Il exécutait de nombreux décors pour les théâtres français et d'autres peintures décoratives. Il séjourna également en Belgique, et c'est cette circonstance de sa carrière artistique qui surtout nous intéresse. Car, outre des décors d'opéras qu'il exécuta pour le théâtre de Bruxelles, on lui doit les plans de monuments importants, tels une partie du palais d'Arenberg, à Bruxelles, les châteaux d'Enghien, de Hingene, de Haeren, de Sterrebeek et d'autres encore On trouvera d'intéressants détails sur

ces travaux artistiques dans l'étude que M. Saintenoy a consacrée à *Servandoni, sa vie et son séjour en Belgique.*

Dans la même publication, nous devons encore signaler la première partie d'un travail dû à la plume de Mlle Devigne et dans lequel elle étudie la vie et les œuvres des *frères Jean, Guillaume et Nicolas de Wespin dits Tabaguet et Tabachetti, sculpteurs dinantais.* Guillaume Tabaguet, sculpteur et architecte, collabora entre autres à l'exécution du jubé de l'abbaye de St-Bertin, qui fut entrepris en 1619. Mais le plus célèbre des artistes de cette famille fut, sans contredit, le frère de Guillaume, Jean Tabaguet. Celui ci s'expatria en 1587 et se fixa en Italie. Dès la fin du XVIe siècle, il exécuta des statues religieuses pour les sanctuaires de Crea (Montperrat) et de Varallo. Son chef-d'œuvre est certes l'immense composition connue sous le nom de «la Montée au Calvaire» et qu'on retrouve au couvent de Sainte-Marie des Grâces, de cette dernière ville. Il a réussi à disposer sur «un vaste espace», de nombreuses et grandes statues, de les faire toutes concourir à la représentation d'un thème, rassassi depuis toujours, et de donner à l'ensemble ainsi réalisé, de l'accent, une apparence de vie, de vérité et même de nouveauté.» Cet illustre enfant de Dinant, qui avait pris le nom italianisé de Tabachetti, mourut prématurément, probablement à Varallo, vers 1615.

Je ne veux pas abandonner les Annales de la Société bruxelloise sans appeler l'attention sur l'article dans lequel M. Schweisthal réveille le souvenir de *Marie Vander Eycken et des ancêtres belges du Roi.* Marie Vander Eycken, fille d'un patricien bruxellois, épousa en 1591 le margave Edouard-Fortuné de Bade. Ce dernier eut à subir de nombreux déboires avant de pouvoir faire reconnaître cette union Quoi qu'il en soit, une des petites-filles de Marie Vander Eycken, Auguste-Marie de Bade, épousa en 1724, Louis duc d'Orléans, fils du régent qui fut trisaïeul de Louis-Philippe, dont le roi Albert, de par sa grand'mère, est l'arrière petit-fils. Avant de terminer son étude, M. Schweisthal fait encore connaître quelques autres ancêtres belges du Roi, notamment Jean de Loquenghien, bourgmestre de Bruxelles qui, par les van der Linden, les Bruce, les de Hornes et les de Salm, prend place parmi les ascendants de S. A. R. la comtesse de Flandres; puis Evrard de t'Serclaes, le libérateur de Bruxelles qui, par les de Grimberghe, les vander Noot,

les Bougiais, furent les ancêtres du même Jean de Locquenghien.

S'il avait voulu continuer à signaler les liens qui existent entre la famille royale de Belgique et les anciennes familles du pays, M. Schweisthal aurait encore pu rappeler qu'un membre de la plus belle des familles anversoises, le chevalier Henri vanden Werve, mort en 1477, eut une petite-fille, Marguerite vanden Werve, qui épousa Henri van Berchem ; celle-ci, par son second mari, Jacques de Maldere, fut mère de Louise de Maldere qui devint la femme de Jacques Thezaro. Les descendants de ces derniers, par leurs alliances avec les familles Rhin Graff, Salm-Kyrbourg, Hohenzollern-Sigmaringen, deviennent les ancêtres du comte de Flandre et du roi Albert.

Puisque nous nous occupons de généalogie, nous citerons encore le travail de M. Vannerus, que nous trouvons dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, (tome L), et qui reconstitue l'histoire de la famille *des comtes de Salm-en-Ardenne*, depuis le XI^e^ jusqu'au XV^e^ siècle. Cette branche cadette de la famille de Luxembourg, qui règna à Salm de 1163 à 1415, n'avait pas encore eu d'historien spécial. L'auteur, mettant à contribution des travaux incomplets antérieurement publiés, comble cette lacune et, après avoir réfuté les données inexactes autrefois admises, établit l'origine exacte de la maison de Salm-en-Ardenne et en poursuit la filiation.

Dans une note, que nous trouvons dans le bulletin de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, (1920 n° 8), M. Jules Brunfaut préconise *la restitution de l'Assomption de J. B. de Champaigne du Musée de Bruxelles à l'autel de la Vierge de l'église des SS. Michel et Gudule*. Cette toile est actuellement conservée au Musée de Bruxelles dans des conditions telles que l'effet en est malheureux. D'autre part, la place qu'elle occupait autrefois au-dessus de l'autel de la Vierge, dans l'église Sainte-Gudule, sert de cadre à une représentation pieuse qui ne s'harmonise en aucune manière avec le style et la conception de l'autel. Il est évident que la restitution de l'état de choses existant avant la fin du XVIII^e^ siècle serait, sous tous les rapports, désirable et il est à souhaiter que le vœu, émis par M. Brunfaut, provoque à bref délai une solution favorable.

Cette reconstitution d'une situtation, qui violemment avait été

boulerversée, constitue un principe hautement louable. Récemment, dans le même ordre d'idées, des décisions importantes ont été prises et exécutées. Ce sont la restitution à l'Italie du plafond de Veronèse et la reconstitution dans l'église de St-Bavon à Gand, du polyptique des van Eyck. Et à l'occasion de la cérémonie, organisée pour fêter ce dernier événement, le Ministre des Beaux-Arts a été unanimement applaudi quand, dans la séance qui eut lieu à cette occasion à l'Université, il affirmait le principe de la reconstitution, dans leur milieu primitif et dans leur intégrité première, des œuvres d'art qui avaient été, par suite de circonstances diverses, démembrées ou dénaturées. Il est évident que maintes œuvres d'art ont été créées par des artistes qui les ont exécutées en vue d'être placées dans un local déterminé, de bénéficier d'une lumière spéciale, de répondre à un vœu ou à une détermination expressément définie. Arrachées de cette ambiance, elles sont transportées dans des galeries de musées. Accumulées dans des salles bondées d'œuvres diverses, elles perdent une grande partie de leur valeur à la suite de voisinages avec lesquels elles ne s'harmonisent pas ou qui même leur sont défavorables, d'un éclairage peu en rapport avec celui pour lequel on les avait conçues, de conditions, enfin, qui ne correspondent en rien avec le but ou les circonstances qui avaient commandées leur exécution.

C'est encore dans les publications de l'Académie royale de Belgique que nous trouvons une communication que M. Carton de Wiart a faite à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, (Mémoires, collection in 8°, dernière série, tome XIII, fascicule I), et qui expose *La vie et les voyages d'un ouvrier foulon du pays de Verviers au XVIII^e siècle.* En général, les biographies, les mémoires, qui virent le jour à cette époque, se rapportent ou ont eu pour auteurs des personnages haut placés, des individualités appartenant aux classes aisées de la Société ou au monde officiel. Cette fois, les notes si intéressantes que publie M. Carton de Wiart, émanent d'un modeste ouvrier, Henry-Joseph Delelez, né à Pépinster en 1745. Après de durs débuts, il apprit le métier de foulon. L'exercice de cette profession, lui permit de gagner sa vie à l'étranger et de visiter tour à tour Rome et l'Italie, la Carinthe, Vienne et l'Autriche, la Moravie. Ses notes de voyage sont pleines d'intérêt. On y recueille foule de renseignements, non-seulement sur

les contrées qu'il parcourut, sur les aventures qui lui advinrent, mais encore sur le régime auquel alors étaient soumis les ouvriers et sur les idées d'indépendance et de liberté qui, dès lors, peu à peu se faisaient jour. Ayant pris femme à Brunn, Delilez revint au pays natal et se fixa à Ensival. Il finit par y exercer les fonctions d'instituteur et de secrétaire communal. La seconde partie des notes qu'il délaissa, se rapportent surtout aux événements qui se succédèrent pendant la Révolution et sous l'Empire. Il les relate au point de vue local et pour autant qu'ils eurent quelque écho dans le pays liégeois. Il mourut en 1816.

Nous avons, dans nos précédents rapports, signalé les déprédations de tous genres qu'eurent à subir en Belgique, les institutions scientifiques de la part des Allemands qui, pourtant, vantaient si haut leur prétendue culture intellectuelle. Dans l'Annuaire des *Archives de l'Etat de Belgique pendant la guerre*, l'archiviste général du royaume, M. Joseph Cuvelier, nous montre les soudards ennemis, brûlant les chartes et les cartulaires des archives de Liège, pillant les bureaux et usant de précieux documents pour d'infâmes usages. Mêmes vexations et mêmes pillages à Arlon. A Namur et à Gand, ce furent les fonctionnaires mêmes qui eurent à pâtir et furent privés de leurs fonctions. Malgré la gravité des circonstances, malgré les difficultés matérielles, et de multiples dangers, M. Cuvelier est pourtant parvenu à sauver en grande partie, l'intégrité de l'administration qui lui était confiée et à lui conserver son activité. Des donations et des acquisitions, dont on trouvera le détail dans l'Annuaire, ont même, pendant cette période, pu apporter dans diverses sections, un contingent nouveau de documents importants et intéressants.

M. Vidal a signalé au Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère des Beaux Artts de France, une *plaque de cuivre gravée en taille douce des environs de l'année 1500*. Dans le Bulletin archéologique de cette institution (année 1918 p. 208), M. le comte Paul Durrieu commente cette étude et fournit des renseignements au sujet de l'enquête à laquelle il s'est livré. Cette plaque de cuivre gravée sur les deux faces, a sans conteste, servi à l'impression Il est évident qu'il s'agissait ici d'images de dévotion, d'estampes populaires de piété, dans le genre de celles qui eurent

une si grande vogue dans la seconde moitié du XV^e^ siècle et au commeneement du XVI^e^ siècle. Le graveur a représenté, d'une part, la messe de St-Grégoire et, d'autre part, la parenté de la Vierge, mieux connue, dans nos parages, sous l'appellation de la généalogie de Ste-Anne. La gravure est d'apparence assez grossière, mais toutefois pleine d'intérêt M. le comte Durrieu conclut nettement qu'il s'agit d'un travail exécuté en France, à moins peut-être que ce ne soit dans les provinces qui ont formé la partie méridionale de la Belgique. Nous ne songeons pas à contester ces conclusions, mais nous nous permettons de faire remarquer que, si la messe de St Grégoire a souvent inspiré nos imagiers flamands, qu'à plus forte raison la légende de Ste-Anne a eu une vogue extraordinaire parmi les artistes flamands et que de nombreuses compositions picturales, avec des données presqu'identiques, représentent ce pieux sujet. Je n'en veux, pour exemple, à part bien d'autres, que le tableau de Quinten Massys au Musée de Bruxelles ou le Tryptique de Maria-Ter-Heyden, qui a été peint à Tongerloo.

Depuis quelque temps les savants des pays scandinaves se sont plus à étudier plus particulièrement le passé artistique de ces contrées On comprendra quel intérêt offrent pour nous ces travaux, quand on se souviendra des rapports intimes qui existaient autrefois, au point de vue artistique, entre nos provinces et le nord de l'Europe. Nos artistes s'y établirent et y firent école ; les œuvres d'art de nos sculpteurs et de nos peintres y furent importées en grand nombre et s'y retrouvent encore aujourd'hui. C'est, cette fois, dans les «Lunds Universitets artskrift», (XV, 1919), que nous trouvons une intéressante étude, que M. Hans Wahlin intitule *Bedrag tell pritabildens historia* et dans laquelle une abondante illustration nous permet de suivre la représentation et le développement du groupe si souvent conçu par nos artistes médiévaux de la Mater dolorosa contemplant le cadavre de son divin Fils qui, détaché de la croix, vient d'être déposé sur ses genoux.

Dans le même volume, M. Isidor Zetterberg publie une étude qui porte pour titre *Nagra skanska rokelsekar* et dans laquelle il étudie les brûle-parfums et les encensoirs, dont il existe encore tant d'exemplaires dans les musées suédois. Ce sont d'intéressants ustensiles religieux d'apparence fort archaïque et dans lesquels l'in-

fluence ogivale des débuts, et même celle de l'art roman, persistent avec une fidélité remarquable.

A plusieurs reprises, nous avons déjà fait connaître les importants travaux que M. le Dr Holwerda consacre à la préhistoire. Dans une nouvelle étude, publiée dans les « Oudheidkundige mededeelingen in s' Rijksmuseum van oudheden te Leiden », (nieuwe reeks 1[2]), il étudie spécialement les *Saksische burchten in Nederland*. Après avoir rappelé les fouilles si intéressantes qu'il fit en 1918 à Montferland, à l'emplacement d'un château fort carolingien, et dont il découvrit, à cette occasion, les annexes construites au XI[e] siècle il décrit les recherches faites en divers endroits, notamment à Twente, à Uddelermeer et qui lui fournirent des preuves péremptoires de l'origine saxone ou franque des établissements qui, autrefois, y existaient.

En 1789, le gouvernement français prévenait les ministres de Joseph II qu'un complot s'élaborait dans les provinces belgiques, dans le but de provoquer un soulèvement et de reconstituer l'ancien cercle de Bourgogne. Ces avis ne rencontrèrent à Bruxelles que de l'incrédulité Toutefois, il fallut se rendre à l'évidence quand au mois d'Octobre de cette année, la police finit, à la suite de dénonciations, par se rendre compte de la réalité des renseignements. Les membres de l'association *Pro aris et focis* furent arrêtés, et la réalité de leurs projets fut établie d'une manière indéniable, à la suite de la main-mise sur les documents dans lesquels se trouvaient relatés tous les détails de leur entreprise. Une enquête rigoureuse fut ouverte ; des incidents de tous genres la signalèrent. Toutefois, cette affaire, si bruyamment entamée, n'eut guère de suites, et tous les inculpés bénéficièrent de l'amnistie générale du 25 novembre 1789. Les documents, relatifs à cet épisode, existent encore aux archives de Vienne ; ils ont servi à M. Eugène Hubert pour rédiger la notice que l'Académie royale de Belgique a insérée dans ses Mémoires in 4° (2[e] série, tome VII, fascicule 3) et qui porte pour titre : *Les préliminaires de la Révolution brabançonne. Un complot politique à Bruxelles, Octobre 1789.*

Un envoi considérable de publications vient de nous parvenir de la part du gouvernement impérial des Indes-Anglaises. Elles sont toutes d'un grand intérêt, car elles sont pour la plupart consacrées

aux fouilles et à la restauration des monuments. De nombreuses illustrations permettent de se rendre compte de l'intérêt des découvertes faites lors des recherches opérées sur tous les points de l'immense territoire Indien et de l'importance des monuments qui, de toutes parts, ont été dégagés et reconstitués. Pour l'architecture et la sculpture surtout, ces travaux méritent d'attirer l'attention. Ils fournissent des indications sur cet art mystérieux et opulent qui, pendant tant de siècles, se développa et prospéra en ces parages éloignés. D'autres publications sont d'une nature plus générale. Tel est le luxueux ouvrage que M. Somerset Playne consacre à *Southern India, Its history, people commerce and industrial resources.* On y trouvera, soulignées par de multiples planches, des indications détaillées sur le passé de l'Inde-Méridionale, sur son histoire, sur les peuples qui l'habitent, sur les monuments anciens qu'elle possède et sur sa vie économique et sociale actuelle.

Si l'on veut plus particulièrement étudier la préhistoire indienne on pourra, avec grand fruit, consulter les planches qui illustrent le *Catalogue of préhistoric antiquities in the Indian museum at Calcutta.* On sera évidemment frappé par les nombreux points de ressemblance qu'offrent les objets recueillis dans les tombes de cette époque avec ceux que l'on retrouve dans les fouilles de l'ancien continent.

Sur beaucoup de points, la même remarque peut se faire pour les vestiges, appartenant à la civilisation primitive de certaines peuplades américaines. Et c'est ainsi que des arguments de grande valeur confirment ces données dans les rapports illustrés que publie le Bureau of American ethnology de la Smitsonian Institution de Washington et notamment le *Thirty-third annual report* de 1911-1912.

Je m'arrête, Messieurs, l'importance des publications de tous genres, dont notre bibliothèque s'est enrichie pendant les mois derniers, mériterait certes des analyses plus nombreuses et des indications plus détaillées. Ce serait abuser de votre temps que de les produire ici. Les ouvrages annoncés sont inscrits sur la liste ci-jointe. Il vous sera loisible de les consulter et, mieux que moi, de vous rendre compte de leur valeur et de leur intérêt.

FERNAND DONNET.

6 Février 1921.

# Rapport sur l'exercice 1919-1920

MESSIEURS,

En terminant le rapport que j'avais l'honneur de vous présenter en séance du 6 Avril 1919, je résumais la tâche qui incombait à notre Compagnie, après la période d'épreuves qu'elle venait de traverser ; elle consistait, notamment, à pourvoir au remplacement des membres défunts, en la reprise des relations scientifiques, au réveil de notre vie intellectuelle, et partant à la continuation de nos publications. Ces buts divers, je crois pouvoir affirmer que nous les avons atteints, et qu'à la clôture de cet exercice que nous consignons aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction les résultats acquis.

Nous avons dû pourvoir d'abord aux vacatures qui s'étaient produites dans les diverses listes de conseillers. Pour combler les vides, le scrutin a désigné MM. Pirenne, Casier, Destrée, Hulin de Loo et Dilis.

Il fallait également remplacer les membres décédés au cours des années de guerre. Vous avez, à cet effet, promu comme membres effectifs, nos confrères MM. le chanoine Maere, Fris, Bilmeyer, Van Heurck, major de Witte, Paris, chanoine Jansen Cloquet et Heins.

Pour remplacer ceux-ci, votre choix s'est porté sur MM. Pierre Bautier, Paul Buschmann, le comte d'Arschot, Charles Bernard, le président Holvoet, Poupeye, Edmond De Bruyn Dr Ramaeckers, baron Verhaegen, Fierens Gevaert et Mgr Lamy qui, à la suite de divers scrutins, ont été élus membres correspondants regnicoles.

D'autre part, S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines,

et Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain, ont été proclamés membres d'honneur, tandis que le titre de membre honoraire regnicole, était octroyé au baron Delbeke et à M. Lagasse de Locht.

La liste des membres étrangers a été complétée à la suite de l'élection, comme membre honoraire, de M. Fr. Miquet, à Annecy ; et comme membres correspondants, de MM. Welter, à Metz; Lalance, à Nancy, Prod'homme, à Paris, Dr Roosval, à Upsala; de Llano, à Oviedo; Deshoulières, à Paris; Thiollier, à St-Etienne; Urguhart, à Oxford ; Blair, à Newcastle ; Bauchon, à Valenciennes; Prou, Cagnat, Reinach, à Paris ; Clephan, à Tynemouth ; Baudi di Vesme et Dr Rovere, à Turin ; Martha, à Paris ; Blanchereau, à Orléans.

Quatre nouveaux décès sont venus endeuiller notre Compagnie.

Le 28 Juillet 1919 décédait à Bruxelles le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck. Il était né à Gand le 30 Janvier 1851, Reçu membre correspondant de notre Compagnie en 1891, il fut promu membre titulaire en 1895. A deux reprises, il occupa le siége présidentiel, notamment en 1900, et pendant les années de guerre de 1913 à 1918. Sa collaboration à nos travaux fut des plus actives, et c'est ainsi que, dans nos publications, on retrouvera les études si pleines d'intérêt et d'érudition qu'il consacra à *un complot contre le duc d'Albe en 1508, à la reliure flamande au XVI^e siècle, à un livre de raison anversois du XVI^e siècle, à l'Ordre de la Toison d'Or à l'Eposition de Bruges et au livre de raison de Jeanne de Buysleyden*.

Il représenta l'Académie avec un indéniable prestige dans de nombreuses occasions et notamment aux derniers congrès de la Société française d'archéologie. Ses rapports, si consciencieux et abondamment illustrés d'après les clichés que lui-même prenait, se retrouvent dans nos Annales. Ils y consacrent le souvenir des congrès de Bourges, Agen et Auch, Troyes et Provins, Poitiers, Le Puy, Beauvais et Compiègne, Carcassonne et Perpignan, Avallon et Auxerre, Caen, Avignon, Reims, Angoulème, Moulins et Nevers.

Rarement perte nous fut aussi sensible. Par sa graude aménité,

par sa courtoisie, il s'était attiré le respect, l'amitié de tous ses confrères. Son souvenir vivra toujours parmi nous.

M. Louis Cloquet était membre titulaire de l'Académie depuis le 1r juin 1919; il y était entré en 1899 comme membre correspondant. Né à Feluy le 10 janvier 1819, il est mort à Gand le 11 Janvier 1920. Architecte et ingénieur, professeur à l'Université de Gand et à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, il s'adonna surtout à l'étude de nos anciens monuments. Dans cet ordre d'idées, il publia un très grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'une profonde érudition. Dans nos publications, nous relevons trace de diverses communications qu'il fit dans nos séances et qui furent consacrées notamment à l'abbaye d'Aulne et au château de Gy.

Le 13 Juin 1920 décédait à Berchem (Anvers) M. Jules Bilmeyer, qui était né à Anvers le 4 Novembre 1850. Comme architecte, d'abord avec son associé M. Van Riel, puis seul après le décès de celui-ci, il fut l'auteur ou le restaurateur de nombreux édifices religieux, parmi lesquels nous citerons surtout ici à Anvers l'église du collège Notre-Dame de la Compagnie de Jésus, l'église St-Antoine, le couvent des filles du Cœur de Jésus (Basilique), etc. etc. Reçu dans notre Compagnie en 1894, comme membre correspondant, il en devint membre titulaire le 1 Juin 1919.

Nous avions reçu parmi nous, en 1903, M. Gustave Willemsen, qui devint membre titulaire en 1908. Né à Anvers le 9 Juillet 1858, il mourut à Malines le 16 Octobre 1920. Il portait à nos travaux un grand intérêt et peu de membres étaient aussi assidus à toutes nos réunions. A maintes reprises il y participa d'une façon active, en nous confiant le fruit de ses recherches et de ses études. C'est ainsi que nous trouvons dans nos publications, de nombreuses études dues à sa plume érudite, notamment *l'inventaire d'un fabricant de draps de soie anversois en 1629. Une association industrielle rurale en Flandre au XVIIIe siècle Notes sur les fouilles effectuées à Thielrode. Étude sur la démographie d'une commune du plat pays de Flandre aux XVIIe et XVIIIe siècles. Autour d'un projet de canal d'Anvers à la mer à travers le pays de Waes au XVIIe siècle. La réorganisation de la noble confrérie de St-Hubert de Malines en 1750* et, avec la collaboration de M. de Pauw, un

travail relatif aux *puits romains du pays de Waes et les puits roumains en bois.*

La mort le surprit au moment où il corrigeait les premières épreuves de son grand travail, relatif à *la Technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI^e siècle.*

Depuis notre dernier rapport nous avons également eu le regret de perdre trois membres correspondants regnicoles.

Ce fut d'abord M. Paul Fredericq, qui était des nôtres depuis 1883. L'exil et la captivité qu'il dut subir en Allemagne, pendant les dernières années de la guerre, hâtèrent sa fin. Il est mort à Gand le 30 mars 1920 ; il était né dans cette ville en 1850. Toute son existence fut consacrée à l'étude et à l'enseignement des sciences historiques. Ses cours, d'abord à l'Université de Liège, puis à celle de Gand, eurent une grande influence sur la rénovation de l'enseignement historique. Ses travaux, qui tous dénotent une profonde érudition, furent fort nombreux. Parmi les plus importants, il faut citer surtout ceux qui se rapportent aux luttes religieuses du XVI^e siècle dans les Pays-Bas.

M. Paul Combaz, décédé à Bruxelles le 9 Janvier 1920, dans sa 75^e année, était depuis 1992 membre de notre Compagnie. Après avoir quitté l'armée, où il avait obtenu le grade de major du génie, il était entré comme professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il s'adonna, toujours avec succès, à l'archéologie ; ses communications, toujours intéressantes, se retrouvent dans maintes publications scientifiques.

En 1894, nous avions élu membre correspondant regnicole, M. Léon Naveau de Marteau. Si, dans les derniers temps, l'état de sa santé ne lui permit plus d'assister à nos séances, il s'intéressa cependant toujours à nos travaux. C'est vers la numismatique que ses goûts le portèrent surtout et, dans diverses notices, il fit connaître quelques-unes des pièces les plus intéressantes et les plus rares de sa collection. Il mourut le 7 Mars 1920, au château de Bommershoven, où il avait vu le jour le 30 Septembre 1864.

Dans les rangs de nos membres étrangers, quelques vides se sont également produits. Toutefois, l'irrégularité des communications

ne nous a pas permis d'obtenir à leur sujet que des renseignements souvent tardifs et incomplets.

Le comte Charles Lair qui, depuis 1896, avait été reçu membre correspondant étranger et qui, en 1900 avait été promu au même titre membre honoraire, est décédé à Angers le 13 Octobre 1919. Il habitait en Anjou, au château de Blou. C'était un des fidèles de toutes nos réunions et de tous nos congrès. Il avait su se ménager parmi nous de sincères amitiés et une unanime sympathie.

Nous avons appris tardivement le décès survenu le 7 Septembre 1915 de M. l'abbé Grob, curé de Bivingen-Berchem qui, en 1900, avait été reçu membre correspondant étranger. L'archéologie et l'histoire du grand-duché de Luxembourg lui doivent plus d'une étude intéressante.

En 1900 nous avions élu membre correspondant M. Victor de Swarte. Il est mort à Paris au mois de Juin 1917. Publiciste de talent, il collabora également à un grand nombre de revues. On lui doit aussi, dans le domaine artistique, diverses études, notamment celles dans lesquelles il exposa la vie et l'œuvre de Rembrandt, de van Dyck, de Frans Hals, etc.

Un douloureux accident de voiture, survenu vers la fin du mois de Septembre 1919, à Piegut, dans la Dordogne, causa la mort du comte Charles de Beaumont, qui habitait au château de Chantigny, près de Fondettes, dans l'Indre-et-Loire. Nous l'avions nommé membre en 1899. Il avait certes mérité ce titre par les nombreux travaux qu'il publia et qui se rapportent surtout à l'archéologie artistique et à l'histoire locale.

Le 8 Décembre 1845 naissait à Paris, M. Heron de Villefosse, qui succomba dans la même ville le 15 Juin 1919. Après avoir terminé ses études à l'Ecole des chartes, il fut attaché en 1869 à la section des antiques du Musée du Louvre ; il devait en 1886 en devenir conservateur. La même année il entrait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui confia aussi la direction des études d'épigraphie latine et d'antiquités romaines à l'Ecole pratique des hautes études. Il publia un nombre considérable de travaux qui, en majeure partie, se rapportent aux antiquités romaines. Il collabora activement à nombre de revues importantes, telles le Bulletin monumental, la Gazette archéologique, les Mémoires de la Société des

antiquaires de France, la Revue archéologique, et d'autres encore. Il était depuis 1900 membre de notre Compagnie.

Depuis le rapport que nous vous avons présenté au mois d'Avril 1919, la présidence de notre Compagnie a été successivement occupée en 1919 par M. Paul Bergmans, et en 1920 par M. Joseph Casier. Tous deux ont rempli ces hautes fonctions avec une courtoisie, avec une compétence auxquelles vous serez unanimes à rendre hommage. Et si nous avons pu constater une si rapide reconstitution de notre activité scientifique, c'est à eux surtout que nous en sommes redevables.

Cette activité s'est signalée principalement par la reprise de nos travaux, par les séances que, régulièrement, nous avons tenues tous les deux mois et auxquelles chaque fois les membres assistaient en grand nombre, y apportant le tribut de leurs recherches et leurs communications.

Dans ce domaine il y a lieu de signaler une innovation importante. Pour répondre au vœu émis par de nombreux membres, l'Académie, à deux reprises, en 1920, le 13 juin et le 5 Décembre derniers, s'est réunie à Bruxelles. Au point de vue règlementaire rien ne s'opposait à cette dérogation aux usages habituels, car lors de la création de l'Académie, la chose avait été prévue, l'art. 2 des statuts stipulant que le siége de la Compagnie est déterminé par elle ». Cette mesure nouvelle a été couronnée de succès, car rarement un nombre de membres plus grand répondit à notre appel.

Depuis le dernier rapport, nous avons tenu aussi deux séances publiques à l'Hôtel-de-Ville d'Anvers. La première date du 6 Octobre 1919. Le président M. Bergmans y fit connaître comment est organisé *l'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les Universités belges*. M. Paul Saintenoy fournit des détails sur *l'art et la contre-réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles*. M. le Dr Van Doorslaer y présenta la biographie des *toonkunstenaars der familie Vredeman*. Enfin, M. Donnet fit le récit détaillé des *Aventures posthumes d'une princesse bourguignonne*.

La seconde séance publique, qui eut lieu le 3 Octobre 1920, eut une importance spéciale. Il avait été, en effet, décidé de fêter ce jour le 75e anniversaire de la fondation de l'Académie. Cette solennité aurait dû avoir lieu en 1917. Les circonstances dans lesquelles se

débattait en ce moment le pays, ne le permirent pas. D'autre part, il n'était plus possible de donner à ce jubilé tout l'éclat qu'il aurait comporté en des temps normaux, ni d'organiser des fêtes commémoratives dans le genre de celles qui furent célébrées avec tant de succès en 1892. Il fallut simplement souligner cet événement par un rapport détaillé rappelant les faits les plus saillants qui jallonèrent cette dernière période de 25 années. Le secrétaire s'acquitta de cette tâche après que le président, M. Jos. Casier, eût au préalable, souhaité la bienvenue au public et aux membres, particulièrement à ceux qui avaient tenu à venir de l'étranger pour prendre part à cette séance jubilaire.

M. le comte Durrieu parla ensuite de *la miniature flamande du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle* M. Vander Essen présenta une étude sur *de Antwerpsche uitvoerhandel naer Spanje, ten tijde van Keizer Karel naer onbekende bescheiden*. Pour finir, M. F. de Mély donna connaissance d'un travail relatif à *l'influence de l'art flamand sur la renaissance italienne du début du XV^e siècle et l'importance des signatures d'artistes*.

L'année 1920 devait être signalée encore par un événement heureux. Il y a cinquante ans, en effet, que M. Arthur Blomme est devenu membre de notre Compagnie. Pendant cette longue période il s'est signalé par son assiduité à nos séances et par la part importante qu'il prit à nos travaux. Il n'eut jamais avec ses confrères que des rapports de la plus grande cordialité. Aussi le président, M. Casier, en lui remettant en la séance du 5 Décembre dernier, un diplôme spécial imprimé sur les presses plantiniennes, fut-il l'interprète applaudi de tous les membres de l'Académie en félicitant le vénérable jubilaire des services qu'il a rendus à notre Compagnie, et en lui présentant les vœux unanimes et chaleureux de tous ses collègues.

Si nous pouvons nous applaudir d'avoir vu renaître d'une manière si prompte et si complète l'activité de notre Compagnie, activité de l'importance de laquelle on pourra juger si on se rappelle combien l'assistance des membres aux réunions a été nombreuse et combien les travaux, présentés à ces séances, ont été importants, il existe toutefois une ombre à cette satisfaction.

La publication de nos Annales et de nos Bulletins, nous devons

l'avouer, a laissé à désirer. Ce n'est pas que nous ne nous soyions employés de tous nos efforts à remédier à cette situation. Mais nous nous sommes heurtés non-seulement à des obstacles d'ordre matériel, mais encore, de la part de notre imprimeur, à une inertie que nous n'avons pas réussi à vaincre entièrement. Nous nous sommes même vus contraints de nous adresser à un second imprimeur, pour tâcher de rattraper le temps perdu. De cet état de choses regrettable, il résulte qu'en 1919 nous n'avons pu distribuer qu'un double fascicule des Annales et deux fascicules du Bulletin. Pour 1920 nous en avons déjà distribué tout autant, et nous avons encore à l'impression un double fascicule d'annales et deux bulletins.

Du reste, je suis heureux de le constater : de la part de notre imprimeur habituel il y a amélioration sérieuse et à part un certain retard, nous pourrons pour 1921, rétablir la situation normale d'avant la guerre.

Dans les publications qui ont été imprimées depuis la reprise de nos travaux, vous aurez pu dans les annales prendre connaissance de l'étude de M. De Ceuleneer, *Sur la Charité romaine dans la littérature et dans l'art*, ainsi que des *Variétés musicologiques*, colligées par M. Bergmans. *Le recensement horticole à Anvers en 1338*, de M. Geudens, y a trouvé place ainsi que le travail de M. le chanoine Maere, *Sur le retable d'Haekendover*, suivi de la note de M. Van Heurck, dans laquelle il s'est attaché à rappeler *le Merveilleux dans la légende d'Hackendover*. Enfin, dans les mêmes annales ont encore paru l'étude de M. Donnet, *Sur les imprimeurs Trognaesius et leur famille*, ainsi que le travail que M. Willemsen avait consacré à *La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI^e^ siècle.*

D'autre part, dans les divers bulletins, à la suite des procès-verbaux, des rapports annuels, des discours présidentiels et des comptes-rendus des publications, quelques études moins importantes ont également trouvé place. Parmi celles-ci, nous citerons celle de M. Matthieu, ayant trait aux *Pensionnats de jeunes filles en Hainaut au XVIII^e^ siècle*, de M. Stroobant sur *les nécropoles à incinération de Casterlé*, de M. De Ceulener, sur *Balthazar Mathysens, peintre anversois du XVII^e^ siècle*, enfin de M. Donnet, une communication sur *Le carillon d'Eename*, une *Note biblio-*

*graphique sur les tapisseries* et quelques détails au sujet *d'Une œuvre artistique du chanoine Comperis.*

Dans les Bulletins ont aussi été recueillies des notices nécrologiques destinées à commémorer le souvenir de membres défunts ; nous citerons celles que M. Van Heurck consacra à *M. Pierre Van der Ouderaa* et à *M. Frans Van Kuyck.* M. de Behault de Dornon au *Baron de Borchgrave* et M. Casier au *Vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.*

Enfin, M. Paul Saintenoy a bien voulu résumer en un rapport qui figure aussi aux bulletins, le compte-rendu des fêtes qui furent célébrées le 12 Juin 1919, pour commémorer *Le centenaire de l'Académie de Metz*, fêtes aux cours desquelles il avait bien voulu représenter notre Compagnie.

Il me reste encore, Messieurs, en ma qualité de bibliothécaire, à vous dire un mot de la situation de notre bibliothèque. Pendant la guerre celle-ci a, évidemment, beaucoup souffert. Heureusement, à cette situation regrettable il a déjà, en grande partie, été remédié. Les sociétés étrangères qui, plus heureuses que nous, avaient pu, pendant la crise, continuer l'impression de leurs publications, se sont empressées à l'envi de nous les faire parvenir. Aujourd'hui nous pouvons constater que le service d'échanges a repris son activité antérieure et qu'il ne reste plus trace de l'interruption forcée qu'il a dû souffrir. Il est deux points sur lesquels je veux, cependant, arrêter un instant votre attention. Ils sont caractéristiques et témoignent de la haute estime dont jouit notre Compagnie parmi les savants et les organismes scientifiques du monde entier.

Jamais les hommages d'auteurs n'ont atteint un tel nombre et une telle importance. La liste, que j'ai eu l'honneur de déposer aujourd'hui sur le bureau, vous prouvera que, dans ces derniers mois surtout, cette multiplicité s'est même accrue d'une manière tout-à-fait extraordinaire.

Quant aux échanges, un phénomène digne de remarque s'est produit. Ceux-ci, tout en gardant leur importance avec les sociétés européennes, se sont cependant développés d'une manière spéciale avec les sociétés des autres continents. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis le nombre des organismes, qui ont demandé à nouer des relations avec notre Compagnie, s'est accru dans des proportions dignes de

remarque, et qu'aux Indes britanniques, grâce à la générosité du gouvernement local, nous recevons aujourd'hui les publications archéologiques qui paraissent régulièrement dans les diverses villes de cet immense empire.

Quant à l'importance scientifique des nombreuses publications qui parviennent à notre bibliothèque, je ne puis mieux faire que de vous prier de jeter un coup d'œil sur les comptes-rendus, dont j'ai repris la publication et qui régulièrement, à chaque séance, vous permettent d'apprécier la nature des principaux ouvrages que, succintement, je vous fais connaître.

J'arrête ici notre bilan. Je suppose que vous ne me taxerez pas d'optimisme, si je conclus en constatant que l'actif dépasse sensiblement le passif. Notre vie scientifique a repris sa vigueur d'avant-guerre ; celle-ci est même en sensible progrès. Je suis persuadé que 1921 permettra d'en régulariser tous les facteurs, et que bientôt il ne restera plus trace des jours terribles que nous avons vécus et de la longue inactivité qui nous a été imposée.

*Le Secrétaire et Bibliothécaire,*

FERNAND DONNET.

Anvers, 6 Février 1921.

# La vente d'Adam et Eve

## — en 1861 —

L'heureux retour en la cathédrale St-Bavon des volets représentant *Adam et Eve*, cédés en 1861 à l'Etat belge par l'administration fabricienne a coïncidé avec la remise des six panneaux de Berlin. Ainsi a pu se reconstituer, dans sa merveilleuse intégralité, l'œuvre géniale des frères van Eyck.

Des recherches aux archives de l'évêché de Gand nous ont permis de glaner quelques détails inédits concernant cette vente de nos premiers parents. Les divers éléments, que nous sommes parvenu à recueillir, nous paraissent ajouter un chapitre nouveau à l'histoire si mouvementée du fameux retable.

Dès le 2 Mars 1835 des négociations furent entamées par le Gouvernement avec l'évêché, pour l'achat éventuel d'*Adam et Eve*, au profit de l'Etat belge. Le vicomte Vilain XIIII, gouverneur de la Flandre Orientale, fut choisi en vue de tâter le terrain auprès de Mgr Van de Velde, XX^e^ évêque de Gand. « Le Gouvernement, écrit-il au prélat, ayant appris que deux tableaux des frères van Eyck, représentant *Adam et Eve*, se trouvent à cause de la nudité du sujet, relégués dans les greniers de la cathédrale de St-Bavon, désirerait en faire l'acquisition ». Le Gouvernement serait disposé à donner un bon prix — le chiffre n'est pas autrement spécifié — et une partie de cet argent « pourrait être employé au renouvellement du pavé de l'église».

L'évêque envoya sa réponse le 30 Mars. Il fit, avant tout, observer que « les dits tableaux ne se trouvent nullement relégués dans les greniers de la cathédrale ». A bon droit, il proteste contre ce reproche à peine dissimulé d'incurie, et qui d'ailleurs, à diverses occasions et avec la même légèreté, sera répété par maints auteurs, parce

qu'ils ignorent combien sont importantes et bien aménagées les dépendances de St Bavon. Ils parlent soit de greniers, soit de combles alors qu'il s'agit de salles de la maison dite du Chapitre, et dont la plupart sont voûtées.

Ces volets, explique Mgr Van de Velde, « sont conservés dans une place *ad hoc* et enfermés à ne pouvoir être montrés à tout venant, mais aux connaisseurs ». Il insiste ensuite sur l'opposition que font valoir les chanoines-marguilliers de St-Bavon contre la vente projetée et conclut dans les termes suivants : « Si ce n'était pas de cette circonstance, qui est majeure pour un évêque, il me ferait plaisir de me prêter au désir du Gouvernement et d'avoir trouvé le moyen d'ajouter à la beauté de la cathédrale de St Bavon ». Néanmoins l'évêque, au cours de son exposé, avait fait remarquer que le motif « de tirer sa cathédrale de son état de malaise et de pauvreté » ne lui paraissait pas suffisant pour justifier l'aliénation de ces œuvres d'art.

Cette première tentative n'eut pas le moindre succès. Vingt ans plus tard, on reprendra les négociations, mais on en modifiera le point de départ. En effet, le 9 décembre 1856, le président de la commission royale des monuments, comte de Beauffort, croit devoir signaler à M. le Ministre de l'intérieur, l'état précaire dans lequel se trouvent trois tableaux de la cathédrale de St-Bavon. Il s'agissait de l'*Agneau mystique*, du *St-Bavon distribuant ses biens aux pauvres*, par Rubens et du *Christ en croix*, de Gérard vander Meer. Des réparations s'imposent et ne souffrent point de retard.

La dépense totale est évaluée à huit mille francs. « La cathédrale n'a pas de ressources, constate la lettre au Ministre, mais le conseil de fabrique reconnait l'urgence des travaux que nous proposons et, pour se procurer les fonds nécessaires, il est disposé à céder à l'Etat les deux tableaux représentant *Adam et Ève* qui, autrefois, faisaient partie des volets du tableau de *l'Agneau mystique* ».

Ainsi donc il n'est plus question du dallage de l'église ; on conseille la vente à l'effet de couvrir les frais qu'entrainera la restauration éventuelle de la partie centrale du retable.

Longue et ardente fut la controverse suscitée par cette question de restauration entre les divers intéressés : d'une part l'évêque d'alors, Mgr Delebecque avec l'administration fabricienne, et d'autre part

la commission royale des monuments, appuyée par la commission locale de la ville de Gand. Nous en avons fait le récit détaillé à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Contentons-nous d'en retenir ici ce qui se rapporte plus spécialement à la vente d'*Adam et Eve*.

Le 15 Janvier 1858, le gouverneur de la Flandre Orientale insiste auprès de l'autorité diocèsaine sur les soins que réclame le tableau de van Eyck ; puis le 16 septembre il précise l'objet de sa demande, à la suite d'une dépêche ministérielle qui lui était parvenue le 4 août. Pour faire face aux dépenses qui résulteront de la restauration admise comme urgente, écrit-il, la fabrique est-elle disposée à céder à l'Etat les tableaux représentant *Adam et Eve* ?

On semble donc ne pas être entièrement fixé sur les intentions des marguillers de St-Bavon, quoiqu'en ait pensé en 1856 le président de la commission des monuments, à moins qu'on ne désirât maintenant en avoir la confirmation officielle.

Que fera l'évêque devant cette mise en demeure ? La réponse en date du 15 Octobre 1858, est plutôt évasive. Il commence par insister sur la valeur des volets en question « Ils sont, déclare-t-il à bon droit, aussi précieux que ceux qui se trouvent au Musée de Berlin ». Il cite à ce propos l'opinion des directeurs de différents musées royaux étrangers qui, ajoute-t-il, et non sans malice peut-être, « ont même insinué que leur Gouvernement serait disposé à les acquérir pour une somme considérable, s'ils étaient à vendre ».

Dans sa lettre au Ministre la commission des monuments avait indiqué, comme seul capable de restaurer la polyptique, l'artiste bruxellois Etienne Leroy. Ce détail est relevé dans la missive épiscopale d'une façon incidente, car le prélat constate simplement que la restaurateur des tableaux de la cathédrale — il n'est pas autrement désigné — pourrait également être chargé des soins à donner aux van Eyck, puisqu'il a parfaitement restauré les tableaux de Pourbus et d'Otto Venius.

Dans la suite il écartera formellement la proposition de vente qui lui a été faite, car il écrira au gouverneur de la Flandre Orientale qu'il espère pourvoir à la dépense au moyen de souscriptions à recueillir dans la paroisse.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire observer que le Ministre

de l'intérieur, Ch. Rogier, semblait avoir quelques scrupules à s'engager dans la voie qui lui était tracée. Il crut néanmoins pouvoir les lever en disant . « Si cette œuvre remarquable existait encore en son entier, je croirais qu'il faudrait s'opposer à tout prix à ce qu'elle fût scindée. Mais, comme quelques-uns des volets ont déjà été aliénés et se trouvent même déposés dans un musée étranger, j'estime que la mesure indiquée par la commission royale des monuments pourrait être pratiquée ».

L'affaire demeura sans suite, par le fait que l'évêque, s'en tenant à son idée, fit restaurer le retable en dépit des protestations de la commission des monuments tant royale que locale, par l'artiste de son choix. Celui-ci d'ailleurs s'acquitta si bien de sa mission, que le Ministre lui-même n'hésita pas à lui adresser des félicitations.

En 1861 se produit un fait nouveau. L'administration communale de Gand est avertie par la commission royale des monuments, que la copie des volets du retable exécutée en 1557-59 par Michel Coxie, est à vendre. Ouvrons ici une parenthèse. On sait que pour mettre fin aux instances de Philippe II, qui désirait l'original, le Chapitre de S[t] Bavon permit à Coxie de faire la copie du polyptyque de l'Agneau, et que cette copie alla dans la suite orner la chapelle du palais royal à Madrid. Lors de la guerre d'Espagne, au temps du 1[er] empire, le Général Belliard la fit transporter en France. Puis vers 1820 on procéda en Belgique à la vente des divers panneaux.

*Le Père éternel* et l'*Adoration de l'Agneau* furent achetés par le roi de Prusse et allèrent rejoindre les volets originaux à Berlin. *La Vierge et S. Jean* furent acquis pour la galerie du roi de Bavière à Munich.

Les six volets passèrent en plusieurs mains. D'abord ils furent cédés à MM. Dansaert-Engels, et ensuite à Nueman-Latour. Celui-ci en 1823 les revendit au prince d'Orange (plus tard Guillaume II). A sa mort la collection royale tout entière fut mise aux enchères, mais les volets de Coxie ne trouvèrent pas acquéreurs à 2100 fl. des Pays-Bas. Représentés en 1851 à la vente de la 2[de] partie de la collection, ils durent de nouveau être retirés, car on n'en offrait plus que 1725 florins. Ils furent alors cédés à l'amiable avec un autre lot d'œuvres non vendues à Van Nieuwenhuyse. C'était le fils de ce

brocanteur, qui en 1816 s'était fait adjuger pour 3000 florins les volets originaux.

Dix ans après ce marché, Van Nieuwenhuyse essaiera d'en tirer profit. Il offre les copies dont il est devenu l'acquéreur, à la ville de Gand pour la somme de 18.000 francs. Aussitôt qu'elle eut été par Commission royale des monuments informée «de l'occasion unique de pouvoir compléter l'œuvre des Van Eyck», l'administration communale se mit en mouvement, et dès le 2 février elle s'adresse au Gouverneur pour le déterminer à agir. Car à son avis, l'affaire doit être menée soit par le Chapitre de la cathédrale, soit par l'autorité provinciale. Le concours du gouvernement leur sera acquis.

Rendons hommage au zèle si empressé des édiles gantois qui n'avaient en vue que la reconstitution intégrale du chef d'œuvre hélas ! jadis si lamentablement scindé. Ils auront soin d'y insister eux-mêmes : il n'y a pas d'autre moyen d'aboutir à ce résultat «en l'absence des panneaux originaux que l'on ne peut plus espérer de recouvrer à aucun prix».

Si leurs démarches ne furent pas tout-à-fait vaines, elles auront néanmoins une suite qu'ils n'avaient pas prévue. Ils escomptaient, oui la généreuse intervention du gouvernement, mais ils ne soupçonnaient pas quel en serait le prix. Le 19 avril 1861 on apprend qu'une convention a été arrêtée «entre M. De Jaegher, gouverneur de la Flandre Orientale et M. Ed. Romberg, directeur général des Beaux-Arts, Lettres et Sciences, agissant au nom et en vertu des pleins pouvoirs de M. le Ministre de l'Intérieur représentant le gouvernement belge et MM. le Chanoine Van Crombrugge, grand Chantre du Chapitre de la cathédrale St-Bavon et le Chanoine Stauthamer, trésorier de la dite cathédrale, agissant au nom et en vertu des pleins pouvoirs du Conseil de fabrique de l'église Cathédrale de St-Bavon à Gand.»

Or l'article 1er de cette convention était libellé comme suit : « Le conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand cède, en » pleine propriété, au Gouvernement Belge, pour le Musée de l'Etat, » à Bruxelles, les deux volets représentant *Adam et Eve*, peints par » Hubert van Eyck, et qui se trouvent actuellement dans la » sacristie de la dite Eglise. Cette cession se fait aux conditions ci- » après détaillées. »

Parmi ces conditions figurait entre autres la remise gratuite à la cathédrale des volets de Coxie.

Le sort en est jeté : *Adam et Eve*, convoités depuis de si longues années par le gouvernement, vont cette fois être définitivement sacrifiés, en vue de la reconstitution, approximative du moins, du retable. Combien légitime fut l'indignation que souleva cette décision dans les milieux officiels et artistiques Gantois.

Dès le 24 Avril le bourgmestre Ch. de Kerchove envoya une longue lettre de protestation au gouverneur de la Province : on en retiendra à Bruxelles certains considérants pour justifier la mesure qui a été prise.

« Nous savons, écrivait le premier magistrat de Gand, que soustraits comme ils le sont aujourd'hui à l'admiration et à l'étude même des connaisseurs les plus accrédités, les panneaux représentant *Adam et Eve*, peuvent être considérés comme perdus pour l'art, et n'existant pas plus pour la ville de Gand que pour toute autre localité.

« Nous croyons savoir aussi qu'il n'y a plus d'espérance que ces panneaux, représentant des figures nues et de grandeur naturelle, soient replacées dans l'église dont ils ont été exilés depuis près de 80 ans, par suite de scrupule religieux. »

On approuve l'idée de placer ces peintures si justement réputées dans un musée, mais on a hâte d'ajouter : « nous devons déclarer en même temps que ce ne serait qu'avec un profond sentiment de regret que notre population verrait une partie essentielle du chef d'œuvre de Van Eyck ne sortir de l'obscurité que pour quitter notre ville ».

On insiste donc pour qu'Adam et Eve soient confiés au Musée de Gand. « où la proximité des autres parties de la grande composition de Van Eyck donnerait à ces panneaux un intérêt plus grand encore que partout ailleurs et où leur présence constituerait pour les visiteurs un centre permanent d'attraction ».

A ce plaidoyer, malgré son éloquence, le 15 mai (1861) M. le Ministre Ch. Rogier ne devait opposer qu'une fin de non recevoir.

« Le Gouvernement, écrivait le Ministre au Gouverneur de la Province, s'est mis en rapport, il y a trois années déjà avec le Chapitre de St-Bavon, afin de l'amener à céder à l'Etat une des

œuvres les plus intéressantes du maître brugeois, qui était soustraite depuis longtemps à l'admiration des connaisseurs et à l'étude des artistes. Dans sa pensée la destination de cette œuvre ne pouvait être que le Musée royal de peinture, où sa place est marquée au premier rang de la collection de l'Ecole flamande primitive que le Gouvernement s'attache à compléter et à rendre digne de nos anciens maîtres».

D'ailleurs on se trouve en présence du fait acquis : la convention du 19 avril a été ratifiée par arrêté royal du 22 du même mois. De plus les copies de Coxie ont été acquises au profit de la cathédrale ; de cette manière « la ville de Gand conserve les parties centrales du chef d'œuvre de van Eyck, dont l'ensemble va être reconstitué dans des conditions aussi satisfaisantes que les circonstances le permettent ».

Pour en arriver là, l'Etat a dû s'imposer des sacrifices, dont il est juste qu'il soit dédommagé. Ainsi seront conciliés tous les intérêts. Le Ministre reprend alors pour son compte et dans les mêmes termes la considération émise par l'administration communale de Gand, qui a reconnu elle-même le service que le gouvernement rend à l'art « en restituant à la lumière une œuvre remarquable, qui n'existait pas plus pour la ville de Gand que pour toute autre localité ». La déception que les édiles gantois éprouveront à la lecture de cette lettre, il croit la calmer par une promesse. « Le Gouvernement, déclare le Ministre en terminant, saisira volontiers toutes les occasions favorables qui pourront se présenter de témoigner l'intérêt qu'il prend au développement du Musée de la ville de Gand ».

Nous l'avons déjà dit, dans les milieux artistiques l'agitation aussi avait grandi. On décida de réunir, de convoquer en assemblée plénière, les membres de la commission des monuments de Gand avec ceux de la société royale des Beaux-Arts, de la société royale pour l'encouragement des arts et du Cercle artistique. Mais au jour fixé pour la séance protestataire, la vente avait déjà eu lieu. Néanmoins on adressa une lettre à l'administration communale, contenant l'expression sincère de la profonde douleur des esthètes gantois. La missive se termine ainsi : « Notre mission doit donc se borner aujourd'hui d'abord à émettre devant vous les doutes qui

sont nés dans notre esprit sur la validité d'une vente dont les conséquences logiques nous paraissent incalculables par le précédent qu'elle pose, et ensuite à vous exprimer notre reconnaissance pour la déclaration faite au conseil de la commune, que vous espériez que les négociations que vous aviez entamées, réussiraient à conserver parmi nous ces admirables panneaux ».

L'arrêté royal approuvant la vente et que le Ministre de l'intérieur disait avoir été pris le 22 Avril, ne parut que le 22 Juin. Il est daté de Londres et contresigné par le Ministre de la Justice, Victor Tesch.

# ANNEXE.

*Arrêté royal du 22 Juin 1861 approuvant la vente* d'Adam et Eve.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Cathédrale de Gand

CESSION D'OBJETS D'ART
A L'ETAT BELGE

Léopold, Roi des Belges.
A tous présents et à venir, Salut.

Vu la convention arrêtée le 19 Avril 1861, entre les délégués de Notre Ministre de l'Intérieur et ceux du Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand, convention ainsi conçu :

Art 1er. Le Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand cède, en pleine propriété, au Gouvernement Belge, pour le musée de l'Etat, à Bruxelles, les deux volets représentant *Adam et Eve*, peints par Hubert Van Eyck, et qui se trouvent actuellement dans la sacristie de la dite Eglise. Cette cession se fait aux conditions ci-après détaillées :

Art. 2. *a)* Le Gouvernement acquerra et remettra gratuitement à la cathédrale de Gand, les six panneaux peints par Michel Coxie, d'après Hubert Van Eyck, qui se trouvent actuellement en la possession du Sr Nieuwenhuys, à Bruxelles.

*b)* Il fera exécuter dans les six mois, par un artiste dont le choix sera convenu entre le département de l'intérieur et le Conseil de fabrique une copie des panneaux, conforme à l'original, des tableaux représentant *Adam et Eve* et de leurs revers, avec les modifications qui seraient indiquées par le Conseil de fabrique de la cathédrale auquel cette copie sera également cedée gratuitement.

*c)* Le gouvernement fera adapter, à ses frais, les huit panneaux susdits au tableau principal, ces panneaux seront munis des gonds et des serrures nécessaires.

*d)* Le Gouvernement interviendra jusqu'à concurrence d'une somme de 50.000 frs. dans les frais d'exécution de vitraux peints à placer dans les croisées au-dessus du maître-autel de l'Eglise, dans les deux grandes

croisées du transept, etc., ou dans la dépense d'autres travaux d'art à exécuter dans l'intérieur de la cathédrale. Les plans de ces vitraux ou autres objets seront soumis à l'approbation préalable du Conseil de fabrique et de la Commission Royale des monuments. Le Gouvernement s'engage à affecter cette somme de 50.000 frs, à la dite destination, dans un délai de cinq ans, par annuités de 10.000 frs. Toutefois ce délai pourrait être porté à huit ans, au plus, si les exigences du budget le rendaient nécessaire et les annuités seraient échelonnées en conséquence.

Art. 3. Le Conseil de fabrique remettra au Gouvernement, pour être transportés au Musée d'Etat, à Bruxelles, les deux panneaux représentant *Adam et Eve*, aussitôt qu'il se trouvera en possession des six panneaux peints par Michel Coxie.

Vu la délibération, en date du 22 Avril 1861, par laquelle le Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand, approuva convention dont le texte précède.

Vu les avis de Mr l'Evêque du diocèse de Gand et de la Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre orientale, datés respectivement des 22 et 27 Avril 1861.

Vu l'arrêté royal du 16 Août 1824 ; de l'avis de Notre Ministre de l Intérieur et sur la proposition de Notre Ministre de la Justice.

Nous avons arrêté et arrêtons :

*Article unique.* La convention ci-dessus mentionnée est approuvée.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Par le Roi.
*Le Ministre de la Justice*,
(signé) Victor Tesch.

Donné à Londres, le 22 Juin 1861.
(signé) LEOPOLD.

# Un ancien acqueduc dans le polder d'Oorderen

En vue d'agrandir le port d'Anvers et de terminer le bassin Canal dans l'Escaut au Kruisschans dans le polder d'Oorderen et le Schorre de Wijtvliet, on a entrepris de creuser une gigantesque écluse ; au cours des premiers travaux de déblai et de creusement on a mis à jour au mois d'octobre 1920 des vestiges intéressants pour l'art primitif de l'ingénieur hydraulicien.

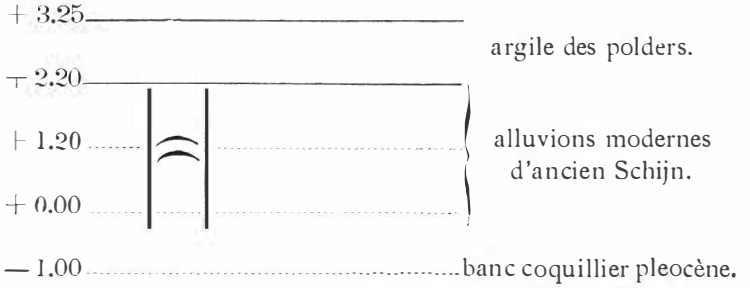


Sous un mètre d'argile des polders, à environ 200 m. de l'Escaut et plantés dans les alluvions modernes d'un ancien cours d'eau furent retrouvés cinq pilotis, supportant une double couche de briques.

Les pilotis étaient en chêne et mesuraient tous environ 2.25 m. de long et 20 à 22 centimètres de diamètre l'un rond (1), les autres carrés (4) de section, terminés vers le bas par une forte pointe très régulièrement taillée ; les briques étaient larges de 8 et longues de 19 centimètres disposées en deux couches superposées et réunies par du mortier, soutenues par des pilotis.

Nous nous trouvons ici devant un ouvrage intéressant : 1° parce qu'il est antérieur à 1640 puisque entièrement recouvert par l'argile des polders datée par des pièces de monnaie retrouvées ; 2° parce que il constitue un témoin curieux d'une époque 14e et 15e siècle, où les travaux s'exécutaient sans que des dessins complets fussent faits pour accompagner un devis et 3° parce que nous avons ici plusieurs hypothèses à envisager quant à son utilisation : s'agit-il de vestiges d'un aqueduc ou s'agit-il d'un chemin maçonné supporté par des pilotis et ayant servi pour une plateforme de pêche, toutes deux sont admissibles.

Si nous examinions le gisement, nous remarquons que l'ouvrage se trouve sous un mètre d'argile des polders et sous un mètre de dépôts modernes d'alluvions, nous référant aux études faites et publiées sur les couches géologiques, nous (Soc. de Géologie, Soc. d'antheopologie) pouvons reporter son âge archéologique entre le 14e et 15e siècle.

Ces quelques notes sont peut-être trop courtes pour présenter actuellement un intérêt assez grand, mais nous espérons qu'elles seront suivies d'autres et qu'elles pourront former un jour le noyau d'une étude sur nos travaux hydrauliques anciens dans la partie basse de la Belgique soit les provinces d'Anvers, du Limbourg et des Flandres.

Je tiens en terminant à rendre hommage à la bienveillance et au souci scientifique qui guident M. l'Ingénieur-Directeur Bonnet et M. l'Ingénieur Dauwe en m'assistant dans mes recherches dans les fouilles et les en remercier bien sincèrement.

GEORGES HASSE.

# PROCÈS-VERBAUX

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 FÉVRIER 1921.

La séance s'ouvre à 2 hs sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine vanden Gheyn, Kintsschots, Hulin de Loo, Van Heurck, Visart de Bocarmé, Geefs, De Ceuleneer, Fris, membres.

Le procès-verbal de la séance du 5 Décembre 1920 est lu et approuvé.

Il est procédé à la discussion des candidatures proposées pour les deux places vacantes de membre titulaire. Quatre présentations sont définitivement arrêtées.

Pour remplacer éventuellement les deux membres correspondants qui seront promus titulaires, sont, après discussion, admises quatre candidatures.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Pr le Président
*Le Vice-Président*,
PAUL SAINTENOY.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

## SÉANCE DU 6 FEVRIER 1921.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine vanden Gheyn, Kintsschots, Hulin de Loo, Visart de Bocarmé, Geefs, De Ceuleneer, Fris, membres titulaires.

MM. Hasse, abbé Philippen, Buschmann, membres correspondants regnicoles

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Geudens, Stroobant, Coninckx, de Behault de Dornon, Bergmans, Comhaire, membres titulaires.

MM. l'abbé Crooij, Bautier, Tahon, comte d'Arschot, vander Borren, Macoir, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 Décembre 1921; il est approuvé sans observations.

Il donne également connaissance des souhaits de nouvelle année, envoyés par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, sous forme de vers latins ;

de la liste des prix institués de 1921 à 1926 par la « Koninklijke Vlaamsche Académie » ;

du règlement du concours ouvert par la province du Hainaut en vue de la publication d'un ouvrage établissant le rôle du Hainaut dans l'évolution de la patrie belge.

La Société de l'école des Chartes de Paris invite l'Académie à se faire représenter à la cérémonie solennelle, qui aura lieu dans cette ville pour célébrer le 22 Février prochain, le centenaire de sa fondation. M. Soil. de Moriamé accepte éventuellement cette mission.

M. le président se fait l'interprète de la Compagnie pour féliciter M. de Witte qui vient d'être promu lieutenant-colonel, et divers confrères qui ont obtenu une nomination dans les Ordres nationaux, notamment M. Van Ortroy, promu commandeur et Destrée, officier de l'Ordre de Léopold, ainsi que M. Bergmans, qui a été autorisé de surcharger la décoration qu'il porte d'une palme d'or.

M. le président propose encore d'insister pour qu'une décision intervienne dans la question du rachat des bâtiments ruraux de l'abbaye d'Herkenrode. Une nouvelle démarche sera faite dans ce sens.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport dans lequel il résume les travaux de l'Académie pendant les années 1919 à 1921 et indique la situation de la bibliothèque. Ce rapport sera inséré au Bulletin.

Le trésorier, M. Dilis, présente la justification de sa gestion pendant la même période. Si, à la suite de la réduction involontaire des publications, les comptes des années 1919 et 1920 clôturent par un boni, par contre, il prévoit pour l'exercice 1921 un déficit d'au moins 3000 fr. Pour remédier à cette situation, il est décidé de faire des démarches auprès des administrations provinciale et communale en vue d'obtenir une augmentation de subsides.

M. Casier, président annuel, dont le mandat échoit aujourd'hui, remercie l'Académie de l'honneur qu'on lui a fait et de la confiance qu'on lui a témoignée. Il adresse également l'expression de sa reconnaissance au secrétaire pour l'aide qu'il lui a procurée. Il remet ensuite ses pouvoirs au nouveau président, M. Soil de Moriamé, l'assurant que le vote, qui l'a appelé à la tête de l'Académie, constitue pour lui le plus bel éloge de ses mérites ; il est persuadé que, sous sa direction, la Compagnie ne peut que prospérer.

M. Soil de Moriamé remercie cordialement son prédécesseur et le félicite des résultats féconds acquis pendant son année de présidence. Il est d'avis que l'Académie, qui jouit d'un double régime, une présidence annuelle et un secrétariat permanent, continuera, grâce à ce système, à enregistrer de nouveaux succès. Pour sa part, il tâchera d'y contribuer de tout son pouvoir.

Le président décrit et analyse un précieux manuscrit, appartenant à la bibliothèque de Tournai et contenant le « miroir des histoires du monde ou la légende dorée ». C'est un de ces nombreux volumes consacrés à l'œuvre de Jacques de Voragine, qui jouit autrefois d'une vogue si extraordinaire. Les nombreuses miniatures qui l'illustrent sont pleines d'intérêt ; elles sont importantes pour l'iconographie et pour l'étude des costumes et des détails de la vie

médiévale. M. Soil de Moriamé estime que ce manuscrit a été exécuté entre les années 1350 et 1360.

Cette communication sera insérée dans le bulletin.

M. Hubin de Loo n'est pas d'accord sur la date d'exécution du manuscrit. Il peut avoir été copié sur un exemplaire plus ancien, mais tel qu'il est, à en juger par l'écriture et les détails de l'exécution des miniatures, il ne peut être antérieur au dernier tiers du XV^e^ siècle

M. Fris abonde dans le même sens. Il fournit d'intéressants détails sur les publications de tous genres et surtout sur les incunables qui furent consacrés à la légende dorée et estime que le manuscrit de Tournai doit certainement être postérieur à l'année 1410 et peut-être même n'avoir été exécuté qu'à la fin du XV^e^ siècle.

M le chanoine vanden Gheyn fait connaître les diverses péripéties qu'eurent à subir les panneaux du polyptique de van Eyck, représentant *Adam et Eve* et qui aboutirent à la vente de plusieurs d'entre eux. Dès 1835, le gouvernement avait engagé des négociations avec l'évêque de Gand, dans le but d'acquérir ces panneaux, mais sans succès. En 1856, la commission des monuments signalait l'état dans lequel se trouvait le polyptique et en préconisait la restauration. En vue de couvrir les frais de ce travail, les marguilliers se montrèrent alors disposés à céder les deux panneaux, afin d'obtenir ainsi les ressources nécessaires. Les négociations perdurèrent jusqu'en 1861 quand, brusquement, la fabrique d'église céda les deux panneaux à l'Etat pour le Musée de Bruxelles, en échange des copies anciennes de Coxie, qui lui permettaient ainsi de reconstituer l'aspect primitif de l'œuvre de van Eyck. Malgré les protestations générales cette aliénation resta acquise.

M. De Ceuleneer, dans une note complémentaire, fait connaître encore quelques œuvres picturales et sculpturales, consacrées à la représentation de la charité romaine. Il estime que cette nouvelle contribution à sa première étude, prouve une fois de plus de quelle vogue a joui cette intéressante légende.

Les deux travaux précédents seront publiés dans les annales.

M. Hasse fournit quelques renseignements au sujet d'une découverte faite dans les fouilles exécutées en vue du creusement du bassin-canal au Kruisschans. Il s'agit de pilotis et de débris de maçonnerie,

provenant d'un aqueduc ou d'un ponton établi sur un cours d'eau peu abordable. Ce travail, d'après l'étude du terrain et d'après les objets recueillis dans le voisinage, doit être antérieur à 1640 et a été exécuté probablement au XV^e^ ou XVI^e^ siècle.

Cette note paraîtra au bulletin.

Avant de terminer la séance, le secrétaire se déclare heureux de pouvoir annoncer qu'un membre généreux, qui désire garder l'anonyme, met à la disposition de l'Académie, une somme de 1000 fr., pour parer en partie au déficit prévu pour l'exercice 1921. Il se fait l'interprète de la Compagnie pour témoigner au donateur la reconnaissance de tous pour cette générosité.

La séance est levée 5 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Vice-Président,*
PAUL SAINTENOY.

# Rapport à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique sur le Centenaire de l'École des chartes de Paris

## (1821-1921).

---

MESSIEURS,

Avec raison, vous avez voulu être représentés au centenaire de l'Ecole des Chartes que la France célébra le 22 février dernier. Vous désiriez qu'aux côtés des délégués de nos Universités, MM. Leclère, Pirenne, Terlinden et Wilmotte, de l'Ordre des Bollandistes, le R. P. Delehaye, votre Compagnie savante fût présente à cette fête de la science française.

En effet, il s'agissait de commémorer les érudits successeurs de Dom Mabillon, l'auteur du *de Re diplomatica* (1681), de Montfaucon, de Luc d'Achery, de Ruinart, des bénédictins de St Maur, *de la Gallia Christiana* et de *l'histoire littéraire de la France*, en un mot la création de l'école des Chartes, fondée par arrêté royal du 22 février 1821.

Et c'est ainsi qu'à la Sorbonne, non loin de l'Abbatiale de St-Germain des Prés où s'établit la communauté de St Maur, en 1618, le 22 février 1921, nous allâmes fêter ce centenaire avec nos amis et alliés français réunis sous la présidence effective de M. Millerand, président de la République assisté de M. Bérard, grand maitre de l'Université.

A leurs côtés, se trouvaient le comte Paul Durrieu, président de la Société de l'école des Chartes, Maurice Prou, directeur, l'auteur

du *Manuel de paléographie* devenu justement classique, Serbois, son doyen d'âge et directeur honoraire, Lefevre-Pontalis, professeur à l'école, directeur de la Société française d'Archéologie, Gabriel Hanoteau, ancien Ministre des Affaires étrangères qui vient de consacrer à l'école, un lumineux article dans la *Revue des Deux Mondes*, de nombreux membres de l'Institut parmi lesquels M.M. de la Bande, de l'Université, aux rangs desquels nous avons reconnu avec plaisir notre savant membre étranger M. Jules Martha, professeur d'antiquités romaines, M. Revillod, professeur à la faculté protestante, M Camille Enlart, conservateur du Musée du Trocadéro, et combien d'autres qui sont l'honneur de la science française et dont les noms appartiennent non seulement à la France, mais à l'humanité entière.

Dès le 19 avril 1807, pendant la campagne d'Iéna, le génie de Napoléon avait prévu ce que devait être l'Ecole, mais il était réservé au comte Siméon, ministre de Louis XVIII de la réaliser. Il s'agissait d'amasser des matériaux pour les historiens de la France et de préparer l'histoire de la grande nation. Un peu du romantisme ambiant perce dans les termes de l'arrêté et on y voit une teinte de gallicanisme s'opposer au romanisme excessif à l'humanisme alors régnant.

L'œuvre naquit. Ses professeurs enseignèrent aux élèves à distinguer dans les Chartes, le *protocole* initial comprenant l'invocation, la suscription, l'adresse et le salut, du *texte*, avec son préambule, sa notification, son exposé, ses dispositifs et ses clauses et enfin *l'eschatocole* ou protocole final qui donnait la date, l'appréciation et les signes de validation.

Mais il fallait d'abord lire les chartes. La paléographie vint enseigner aux élèves, aux futurs chartistes, les moyens de les déchiffrer, d'en débrouiller les abréviations et d'en lire le texte.

Et parmi les professeurs éminents qui se chargèrent de cette branche capitale, citons au tableau d'honneur Léon Gautier et Maurice Prou, tous deux savants érudits qui ont bien mérité de la science archéologique et de l'initiation historique, Anatole de Montaiglon dont M. Hanoteau a pu dire qu'il était une bibliothèque vivante, d'Arbois de Jublainville qui fut un maître de la critique. Jules Lair, l'historien de Mlle de la Valière, Héron de Villefosse

dont nous nous souvenons avoir entendu la parole érudite et autorisée, dans les Congrès de la Société française d'Archéologie.

Les chartes des relations étrangères de la France furent inventoriées et analysées, tout un monde de renseignements sortit de ce vaste ensemble jusque là fermé aux historiens par l'immensité de la tâche à accomplir.

La France du moyen-âge, de la Renaissance de Louis XIV et de Napoléon apparut par cette vaste analyse magnifiée par la plus belle des synthèses historiques.

540 volumes d'inventaires d'archives départementales et 273 volumes d'archives communales ou hospitalières furent successivement publiés.

Mais il ne suffisait pas de cataloguer, il fallait analyser. La diplomatique représentée par des hommes comme Natalis de Wailly Benjamin Guerard, Quicherat, Léopold Delisle, Paul Meyer de Mas-Latrie s'opposa triomphante par la clarté unie à la précision à la science tudesque des Th. de Sickel et des H. Bresslau, enfin elle vint se fixer dans le beau traité d'Arthur Giry, son *manuel de diplomatique* (1894), monument de critique et d'érudition éclairée.

Le philologie personnifiée par la haute science d'un Gaston Paris vient analyser les termes de ces vénérables documents et l'étude des langues romanes reçut ainsi une recrudescence d'intérêt en fixant l'histoire de la formation de la langue française, du bas latin, du latin médiéval, provençal, des dialectes picards, champenois, lorrains, de tous ces parlers qui ont fixé la pensée française à travers son histoire.

Mais le cadre des études s'élargit encore. Aux archives écrites, l'école voulut joindre l'étude de la pierre sculptée, du monument, de ses enseignements, de sa documentation, jugeant excellement que la lettre n'était que le développement de cette gestation du monde médiéval dans sa recherche de la beauté plastique. Les travaux de Quicherat, de Robert de Lasteyrie, d'Eugène Lefevre-Pontalis sont venus savamment éclairer les arcanes de la science archéologique monumentale de la France et l'énigme qu'elle présentait en 1821.

L'œuvre se continue, et dans tous les dépôts d'archives, dans toutes les Bibliothèques, des Chartistes élaborent ce labeur immense et fécond.

Leur exemple fut suivi.

Dans les toutes dernières promotions de jeunes femmes sont venues conquérir le diplôme d'archiviste paléographe, voulant elles aussi contribuer aux recherches qui ont le but généreux et patriotique de magnifier la France, de la faire aimer, d'en montrer le magistral développement intellectuel, la haute culture et la civilisation.

Telle est l'œuvre.

Notre Academie Royale a été heureuse de s'associer aux nombreux savants étrangers qui sont venus applaudir tant de travail patient et désintéressé, un siècle entier de recherches qui n'ont eu qu'un but, l'amour de la vérité et le culte de la Patrie.

PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1921.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| F. LEURIDANT. | Les collations de cures et de bénéfices de la maison de Ligne. |
| FERNAND DONNET. | Jean van Wavere, peintre ou sculpteur malinois ? |
| ID. | 75e anniversaire de la fondation de l'Académie. |
| COMTE DURRIEU. | La miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe siècle. |
| F. DE MÉLY. | Signatures de primitifs : Les van Eyck et la Renaissance. |
| L. VANDER ESSEN. | Contribution à l'histoire du port d'Anvers à l'époque de Charles-Quint. |
| C. A. NORDMAN. | Anglo-Saxon coins found in Finland. |
| L. MAETERLINCK. | Autour du retable de l'Agneau mystique. |

## 2° ÉCHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Bibliographie de Belgique. Bulletin mensuel des publications belges, 47e année n° 1. |

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Commission royale des monuments et des sites. |
| | Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. |
| | Vol. 54, 58, 59, 60, 61. |
| ID. | Académie royale de médecine de Belgique. |
| | Bulletin, V^e série, tome I, n^os 1 et 2. |
| ID. | Académie royale de Belgique. |
| | Annuaire 1921. |
| | Classes des lettres et des sciences morales et politiques. |
| | Mémoires in-8°, 2^e série, tome XIII. |
| | Bulletin 1920 n° 11-12 et 1921 n° 1. |
| | Classe des Beaux-Arts. |
| | Bulletin 1920 n^os 11-12. |
| | Mémoires in-8° tome, I fasc. 2. |
| | Mémoires in-4°, tome, I fasc. |
| | Biographie nationale, tome, XXII 2^e fasc. |
| ID. | Missions belges de la Compagnie de Jésus. |
| | Bulletin mensuel, 23^e année n^os 3 et 4. |
| ID. | Société royale belge de géographie. |
| | Bulletin, 41^e année fasc. 2. |
| ISEGHEM. | Franciscana. |
| | IV n° 2. |
| LIÉGE. | Institut archéologique liégeois. |
| | Chronique archéologique du pays de Liège 11^e année. |
| PARIS. | Société nationale des antiquaires de France. |
| | Bulletin 1919. |
| ID. | Polybiblion. |
| | Partie technique, tome CLIII 1^e livr. |
| | Partie littéraire, tome CLI 1^e livr. |
| ID. | Société française d'archéologie. |
| | Bulletin monumental, 78^e vol. |
| ID. | Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts. |

| | |
|---|---|
| PARIS. | Comité des travaux historiques et scientifiques. |
| | Bulletin archéologique, année 1919 1e livr. |
| | Bulletin philologique et historique. année 1918. |
| ID. | Bulletin de la section des sciences économiques et sociales, année 1918. |
| ID. | La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 2e année, n° 2, 3e année, nos 13/12, 4e année, n° 2. |
| MONTAUBAN. | Société archéologique de Tarn-et-Garonne. |
| | Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLVII. |
| BESANÇON. | Société d'émulation du Doubs. |
| | Mémoires, 8e série, vol. IX. |
| LIMOGES. | Société archéologique et historique du Limousin. |
| | Bulletin, tome LXVIII. |
| ANGERS. | Société nationale d'agriculture, sciences et arts. |
| | Mémoires, 5e série, tome XXII. |
| MONTPELLIER. | Société archéologique. |
| | Mémoires, tome VIII, 1 fasc. |
| DIJON. | Académie des sciences, arts et belles lettres. |
| | Mémoires, 4e série, tome XII, 5e série, tome I. |
| ORLEANS. | Société archéologique et historique de l'Orleanais. |
| | Mémoires, tome XXXV. |
| | Bulletin, tome XVIII, n° 217. |
| SAINTES. | Société des archives historiques. |
| | Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIXe vol., 2e et 3e livr. |
| BEAUNE. | Société d'archéologie. |
| | Mémoires, années 1917, 1918, 1919. |

| | |
|---|---|
| AMIENS. | Société des antiquaires de Picardie.<br>Bulletin trimestriel, année 1919, 1/2 trim. année 1920, nrs 1 et 2. |
| SAINT-OMER. | Société des antiquaires de la Morinie.<br>Bulletin historique.<br>Tome XIII, années 1919 à juillet 1920. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.<br>Bulletin, année 1920, 207, 208 et 209 livr. |
| AIX-EN-PROVENCE. | Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres. Séance publique 1920.<br>Rapport sur le Musée Arbaud 1920. |
| TOURS. | Société archéologique de Touraine.<br>Bulletin trimestriel, tome XXI, 1917-20. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique du Perigord.<br>Bulletin, tome XLVII, 6e livr. |
| LA HAYE. | Genalogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw ».<br>Maandblad, XXXIXe jaarg. no 2/3. |
| LONDRES. | Royal historical Society.<br>Transactions IVta series vol. III. |
| STOCKHOLM. | Kungl. Bibliotek.<br>Accessions Katalog 31. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana.<br>Bolleti Nov.-Dec de 1920. Gener-Febrer-Mare de 1921. |
| BARCELONE. | Bibliografia.<br>Anó II. Num. 10. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliothecas y museos.<br>Anó XXIV Octobre a Diciembre de 1910. |
| TURIN. | Societa piemontese di archeologia e belle arti. Bollettino. Anno IV no 1-4. |
| BERKELEY. | University of California.<br>Publications in American archaeology and ethnology. Vol. XVI, nrs 1-5, vol. XV, nrs 1 et 2, vol. XVI nrs 1-3. |

| | |
|---|---|
| BOSTON. | American Academy of Arts and Sciences. Proceedings, vol LV nrs 8 et 9. |
| WASHINGTON. | Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin nº 67. |
| CALCUTTA. | Archaeological survey of India. Annual report 1914-15, 1917-18. Memoirs nº 3. |
| MADRAS. | Archaeological survey of India. New imperial series, vol. XXIX. Home (education) department. Epigraphy nº 985. |
| BATAVIA. | Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen. Register op de verhandelingen en het tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX, afl. 5. Oudheidkundig verslag 1920, 2e kwartaal. |

### 3º CATALOGUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| PARIS. | Librairie Letouzey & Ané. Catalogue. |
| ID. | Librairie Hachette. Publications nouvelles. Le monde antique. |
| LEIPZIG. | K. F. Koehler. Neuerwerbungen. Heft 17, 19 & 20. |
| ID. | Karel W. Hiersemann. Katalog 489. Archaeologie des klassischen altertums und klassiche philologie. |

# Compte-Rendu analytique

## des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1921.

MESSIEURS,

Je suis heureux, au début de ce nouveau compte-rendu, de pouvoir vous annoncer que j'ai obtenu du Ministère des Beaux-Arts de France, l'envoi régulier à notre bibliothèque d'un certain nombre de revues artistiques. Cette décision constitue pour nos collections une réelle faveur que, j'en suis persuadé, vous apprécierez d'autant plus qu'elle nous est consentie par une nation amie et alliée, à laquelle des années de lutte commune nous ont unis par des liens intimes.

Comme premier effet de cette décision nous avons reçu les livraisons parues depuis la guerre, de la belle revue qui s'édite à Paris sous le titre de *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe*. Cette publication contient mensuellement des monographies, des biographies, des études artistiques dues à des écrivains de talent. Des illustrations abondantes ajoutent à l'intérêt de ces notices. D'autre part, des correspondances régulières, des comptes-rendus nombreux permettent de s'initier aux manifestations artistiques qui se produisent dans tous les pays.

Les découvertes, qui ont été faites dans les derniers temps, jettent une lumière inattendue sur certaines phases des temps préhistoriques. Des populations, que l'on considérait comme dépourvues de toutes tendances intellectuelles, se révèlent au contraire, sous beaucoup de rapports, comme des initiateurs féconds. Les peintures, les sculptures, mises au jour lors des fouilles pendant ces dernières années ont révélé, au point de vue artistique, des documents étonnants. Dans d'autres domaines encore, des constatations du plus haut intérêt, ont été faites. Telles sont celles que M. Van Wetter

étudie dans le mémoire qu'il consacre aux *Origines de la parure aux temps préhistoriques* et dans lequel il prend à tâche de démontrer que, malgré les sombres nécessités et les luttes premières, on peut à toute évidence se rendre compte des « tendances qui ont fait accomplir à l'homme ses plus lointains efforts artistiques et ses premiers progrès intellectuels. » Une abondante et fort intéressante illustration permet d'apprécier les formes si diverses que la parure a empruntées et successivement développées pendant les périodes historiques. On trouvera le travail de M. Van Wetter dans la collection in 4° des mémoires de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique (tome I, fasc. II).

Dans une nouvelle étude qu'accueille «La Gazette des Beaux-Arts» M. Maeterlinck, sous le titre d'*Autour du retable de l'agneau mystique*, résume encore une fois la thèse qu'il avait déjà développée dans des travaux antérieurs. Il pose en principe que le chef-d'œuvre des van Eyck n'est pas une œuvre unique, marquant les débuts d'un mouvement artistique sans antécédents, mais qu'au contraire, il existait au XIVe siècle et au début du XVe siècle, à Gand, une école artistique très active et que même le retable de St-Bavon n'est pas l'œuvre exclusive des van Eyck. Ceux-ci auraient eu des collaborateurs et se seraient trouvés à la tête d'un atelier d'art très complet. Par des extraits d'archives et des comparaisons d'œuvres artistiques anciennes, M. Maeterlinck s'efforce d'attribuer à cette école gantoise primitive, de multiples productions qu'il signale dans diverses collections du pays et de l'étranger.

De nombreuses découvertes ont permis de recueillir, en Finlande, une grande quantité de monnaies anglo-saxonnes. M. C. A. Nordman les a classées et les étudie minutieusement dans un mémoire qu'il consacre au *Anglo-Saxon coinsfound in Finland*. Ces pièces remontent à une haute antiquité ; la plupart datent des Xe et XIe siècles et ont été émises par Edward Aethelred, Cnut et leurs successeurs jusqu'au règne d'Harold. Ce dernier souverain, cependant, n'est pas représenté dans ces trouvailles. Sans parler de l'intérêt que ces nombreuses monnaies présentent au point de vue artistique, elles témoignent aussi de l'activité commerciale qui règnait en ces temps reculés entre les Iles Britanniques et le nord du Continent européen.

Peu de saints bénéficiairent d'un culte aussi ancien et aussi répandu que Saint-Roch En Flandre et en Italie surtout, il jouissait d'une vogue très grande. Son intercession était invoquée pour obtenir la guérison de certaines maladies et surtout de la peste. L'image du saint se retrouvait honorée en de nombreux endroits ; elle était placée sur les autels des églises aussi bien que dans les niches pratiquées dans les façades d'habitations particulières. L'art sous tous ses formes : la peinture, la sculpture, la gravure, se sont plues à reproduire les traits de ce puissant intercesseur. Et chose remarquable, les caractéristiques de ces représentations figurées, se sont toujours distinguées par une similitude qui n'a guère varié. Nous en trouvons la preuve dans une *Esquisse d'une iconographie de Saint-Roch*, que publie M. Emile Bonnet dans les mémoires de la Société archéologique de Montpellier (tome VIII, 1r fascicule p. 6). St-Roch est toujours représenté revêtu du costume de pèlerin : long manteau d'étoffe grossière, tunique rouge, aux jambes des molletières d'étoffes, sur la tête un chapeau à larges bords, la main armée du bâton traditionnel, un sac de toile porté en bandouillère. D'une main le saint relève son vêtement et montre sur sa cuisse une plaie que la peste y a produite. Ce costume est bien celui que les plus anciens biographes du saint ont spécifié : *habitu peregrino induitur, caput pileo tegitur, de humeris bulga pendet, baculus perigrinalis dextram duxit.*

La plus ancienne statue du saint que l'on connaisse, œuvre du XIVe siécle, appartient au musée de Grenoble Elle répond, comme toutes celles qui furent exécutées plus tard, au signalement si concis de l'auteur du manuscrit de Belfort.

Souvent le saint est représenté accompagné d'un ange qui, au moyen d'un baume, guérit la plaie de sa jambe. Déjà une curieuse gravure de 1495, qui illustre le frontispice d'un ouvrage imprimé à Mayence, consacre ce type. D'autres particularités encore sont à remarquer dans la reproduction des scènes de sa vie, scènes qui ont eu pour interprètes, au cours des siècles les plus grands artistes. Les illustrations qui parsèment le travail de M. Bonnet en fournissent de judicieux exemples.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon s'attache surtout à l'étude de la vie et des actions des anciens ducs de Bourgogne. N'oublions pas que les derniers de ceux-ci étaient aussi nos

souverains C'étaient Jean sans Peur, Philippe-le-Bon, Charles-le-téméraire. Les particularités inédites, relatives à ces princes, sont donc faites pour également nous intéresser. Et c'est à ce titre que je signalerai, dans les mémoires de cette société, quelques rectifications historiques. C'est d'abord une note au sujet du lieu de naissance de Philippe-le-Bon. (IVe série, tome XII p. 2 XIV). Une plaque commémorative, appliquée contre la façade du palais ducal à Dijon, affirme qu'il y est né le 3 juin 1396. Or Chastellain, historiographe de la maison ducale, affirme qu'«il fut né à Rouvre-lez-Dijon en une maison de plaisance». Mais, d'autre part, le prince lui même, défendant l'immunité du palais de Dijon contre les entreprises de la justice municipale, écrit en 1460 que le palais est «le lieu de notre nativité». La question reste donc douteuse. Autre point également contesté : la plaque affirmative affirme que le prince naquit le 30 juin, tandis que Chastellain, encore une fois, fixe cet évènement à la nuit du 31 Juillet au 1 août.

Quant à la mort de Philippe-le-Bon, elle est généralement attribuée à une congestion cérébrale. Or, un serviteur du duc Pally Bullant, se trouvant alors avec son maître à Bruges écrit aux mayeur et échevins de Lille (Loc. cit p, III), pour leur fournir des détails sur les derniers moments de sa vie et sur les résultats de l'autopsie de son corps. Il en résulte que le prince a succombé à une pneumonie, compliquée peut être d'œdème aigu du poumon. Cette épitre établit de plus que, contrairement à une tradition généralement admise, il n'avait nullement, à son lit de mort, été abandonné par ses serviteurs.

Un travail plus important est consacré dans la même publication (p.) par M. Picard à *la Dévotion de Philippe-le-hardi et de Marguerite de Flandre*. Les comptes, tenus par les trésoriers et receveurs généraux des «deniers baillés à Monseigneur et Madame pour faire leurs volontés» fourmillent de détails qui permettent de se rendre compte de la vie religieuse intime de ces princes On les suit pas à pas dans leurs multiples déplacements ; on apprend en quels lieux de pèlerinages, en quelles églises et chapelles ils ont journellement donné cours à leur devotion, les largesses de tous genres dont ils étaient coutumiers. En même temps il est permis de s'initier aux nombreuses coutumes pieuses, aux pratiques liturgiques

aujourd'hui disparues, de spécifier les reliques qui étaient le plus honorées, les œuvres qui jouissaient de la plus grande popularité. Mais, d'autre part, ces menus comptes ainsi que la note qui les complète et qui fournit des *extraits des inventaires dressés après décès de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre* renferment, au point de vue artistique, des renseignements du plus grand intérêt. Ils rappellent des commandes faites à des peintres, à des sculpteurs, à des orfèvres surtout ; celles-ci témoignent de la prospérité incomparable et de la richesse d'exécution dont bénéficiaient les œuvres artistiques à la fin du XIV^e^ et au commencement du XVI^e^ siècles.

Un bel anneau pastoral armorié, après avoir passé par diverses collections, est aujourd'hui devenu propriété de M. de Pas, secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie. Celui-ci le décrit dans une note que nous trouvons dans le bulletin historique de cette société (tome XIII, 253 livraison, p 469). Sans nous occuper de la composition matérielle de ce bijou, nous croyons intéressant de signaler que les armoiries, qui sont gravées sur le châton, ont permis d'établir qu'il n'était autre que l'anneau pastoral de François de St-Omer Wallon Cappel 2^e^ évêque de Namur. Ce prélat, qui appartenait à une famille audamaroise, faisait partie de l'ordre des Frères mineurs quand, sur la présentation de Philippe II, il fut nommé à l'évêché de Namur le 5 mai 1579. Il occupa ce siége jusqu'à sa mort, survenue le 18 septembre 1592. On ignore à la suite de quelles circonstances l'anneau pastoral de ce prélat est parvenu dans le cabinet archéologique d'un habitant de St-Omer.

*Les albâtres anglais du XVI^e^ siècle au musée de Rouen* ont donné lieu à une étude due à la plume de M. Léon de Vesly et publiée dans le dernier Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (année 1919, 1^e^ livraison. p. 48). Les albâtres du musée de Rouen sont au nombre de vingt neuf. Ils proviennent d'églises de localités qui étaient en rapports avec le port de Dieppe et appartiennent à l'art du XVI^e^ siècle. Nous avons, à maintes reprises, signalé ces œuvres caractéristiques qui faisaient partie de retables d'autels et que l'on retrouve en si grand nombre encore en France et dans nos provinces. Leur provenance a été discutée. M. de Vesly n'hésite pas à les attribuer à l'art anglais et

suppose qu'ils furent importés en France pendant l'occupation anglaise, sous les règnes de Henri V et de Henri VI (1417-1453). Toutes ces sculptures présentent une technique semblable et paraissent provenir d'un même atelier, que l'auteur affirme être Nottingham. Il nous semble que cette conclusion est trop affirmative et qu'il est imprudent d'attribuer l'origine de toutes les œuvres de ce genre à un atelier unique et même à un pays trop exclusivement désigné. De nombreuses publications, tant en Angleterre qu'en France, se sont déjà attachées à résoudre cet intéressant problème artistique, sans réussir à provoquer une conviction unanime.

Dans la même livraison du Bulletin archéologique M. le chanoine Chartraire a étudié les *Statues de la Vierge-mère* (p. 41). Il s'agit d'une figuration qui, au moyen-âge, fut très populaire, mais dont les exemplaires sont devenus relativement rares à la suite des exigences du rigorisme janseniste ou du purisme contemporain. Ces statuts représentent «la Vierge pressant sur son sein son divin Enfant et s'adonnant, radieuse, à l'un des devoirs de la maternité en le nourrissant de sa substance» Les représentations de ce sujet eurent une grande vogue aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. L'auteur décrit quelques statues datant de cette époque. Mais ces œuvres d'art avaient un caractère naïf, elles traduisaient des sentiments d'une douce et tendre dévotion que le naturalisme de la Renaissance ne pouvait plus comprendre. Ces représentations furent méconnues, défigurées ou en grande partie détruites. A ce sujet peut se rattacher la légende qui rappelle que Saint-Bernard, dont le culte pour la Vierge-mère fut si ardent, la vit un jour qu'il était prosterné aux pieds d'une de ses statues, se pencher vers lui et lui dispenser quelques gouttes de son lait. Ce sujet a servi de thème à nombre d'œuvres d'art. Nos musées en possèdent encore quelques exemplaires remarquables, tels le tableau de la Chartreuse de Dijon, du musée Mayer-Van den Bergh et la toile provenant de l'abbaye de Nazareth, actuellement conservée au Musée de peinture d'Anvers.

Les évènements terribles qui se déroulent en Russie et qui ont provoqué la ruine de cet immense Empire, appellent l'attention sur une étude que Miss Mildred Wretts-Smith a publiée dans les «Transactions of the royal historical Society» de Londres, sous le titre de *The English in Russia during the second half of the six-*

*teenth century* (fourth series, vol. III p. 72). Une charte royale avait constitué en 1555 la «Muscovy Company», pour permettre d'exploiter les concessions commerciales que Richard Chancellor, le pilote en chef de la flotte anglaise, qui avait pénétré dans la mer Blanche, avait obtenues du Tsar de Moscou. Des marchands s'employèrent à exploiter les ressources du pays. Des marchandises nombreuses : draps, étain, papier, soies, munitions etc.. furent importées d'Angleterre ; par contre, les produits divers de la Russie étaient en retour embarqués sur les navires anglais. Bientôt les établissements commerciaux se multiplièrent ; de nombreux Anglais s'établirent et même prirent femme dans ces parages. Des architectes, des médecins, réclamés par le souverain, jouirent d'une réelle influence. Les détails que fournit Miss Wretts sur la vie des colons anglais et sur les évènements auxquels ils furent mêlés, sont pleins d'intérêt.

Le Musée de Troyes possède un petit tableau représentant *Une piété de notre Seigneur*. Il fut attribué à Jean Malouël qui, de 1397 à 1415, fut peintre en titre des ducs de Bourgogne. Cette pièce offre une particularité matérielle spéciale. Son cadre, pris dans la masse du panneau de bois et faisant corps avec la surface peinte, porte des traces qui prouvent qu'il a autrefois été enrichi de pierreries ou d'ornements métalliques. Cette particularité incite le comte Durrieu à reconnaître dans cette œuvre une peinture sur bois qui a fait partie des collections du duc Jean de Berry, frère du roi Charles V, et qui figure en 1402 dans les inventaires ducaux. Entre 1402 et 1407, le duc de Berry fit enlever les ornements du cadre pour offrir l'or et les pierreries qui en provenaient, à la Sainte chapelle de Bourges. Quant à la peinture, le duc en fit don à un certain Guillaume de Compugne, qui pourrait être un artiste. La note qui fournit ces explications, a été imprimée dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France (1919, p. 135).

Dans la même publication nous relevons, entre plusieurs autres, deux communications de M. F. de Mély. C'est d'abord une étude récapitulative sur les *Inscriptions cryptographiques dans les tableaux primitifs* (page 157). Il rappelle comment ses premières découvertes de signatures furent accueillies avec hésitation, mais combien aussi, depuis lors, de multiples constatations sont venues renforcer ses conclusions premières et lui ont permis de répondre

aux objections qu'on lui suscitait. Des mots qui paraissaient sans aucun sens, des caractères qui semblaient de pure fantaisie, ont livré leur secret. Les hypothèses qu'il émettait se sont réalisées et aujourd'hui les maitres de la philologie, en dehors de toute considération artistique, semblent, à leur tour, adopter les conclusions qu'il avait défendues.

Dans une seconde communication (p. 212), M. de Mély reprend les études qu'antérieurement il avait déjà faites au sujet du célèbre anneau que M. de Farcy a autrefois découvert dans le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers au XII[e] siècle. Le joyau portait une inscription en apparence indéchiffrable. Cette formule, en réalité, est conçue en hébreu et prouve qu'elle se rapporte à la pierre qui l'ornait, qui était considérée comme un remède souverain contre la goutte. De plus, la pierre est entourée d'une série de lettres séparées par des points. Ces lettres constituent un cryptogramme que M. de Mély est parvenu à déchiffrer ; il y a reconnu un texte de la Bible ; c'est un verset d'Isaïe, précédé du titre de l'évêque Ulger.

Les communications relatives aux tapisseries se multiplient dans les ouvrages envoyés à notre bibliothèque. L'intérêt qu'elles offrent nous engage à en développer quelque peu les extraits et à les condenser dans une nouvelle note séparée qui suivra notre compte-rendu.

FERNAND DONNET.

# La Charité romaine dans la littérature et dans l'art.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Dans mon étude de l'an dernier sur la Charité romaine, j'ai examiné la valeur artistique de celles des œuvres de peinture et de sculpture, représentant cette légende, que j'étais parvenu à connaître. Depuis lors, d'autres sont venues à ma connaissance ; et, quoique aucune ne soit supérieure à celles que j'avais déjà étudiées, je crois cependant utile d'en faire le relevé, afin que mon travail soit aussi complet que possible. Mon collègue, M. P. Bergmans, eut l'amabilité de me signaler deux sculptures, reproduites dans un ouvrage de MM. Witkowski et Nass. (1) La Bibliothèque de notre Université possédant cet ouvrage ainsi qu'un autre de Witkowski du même genre, (2) je trouvai, dans ces deux écrits, quantité de ren-

(1) Le nu au théâtre. Paris. 1909, p. 233, 402

(2) Les seins dans l'histoire, Paris, 1903, p. 135-141. L'auteur y rappelle (p. 136, note 2) qu'il a dressé une liste des œuvres d'art, représentant la légende dans ses Curiosités médicales, littéraires et artistiques sur les seins, pages 57, 162 à 164, et dans ses Anecdotes historiques et religieuses sur les seins et l'allaitement, p. 55. Nous n'avons pu consulter ces deux travaux. Nous devons, du reste, faire remarquer qu'il convient de ne pas exagérer la valeur des données fournies par M. Witkowski car, à la page 149 de son écrit sur les seins dans l'histoire, il fait de G. Van Honthorst et de Gherardo della (dalle) Notti deux peintres différents, alors que dalle Notti est tout simplement le nom que les Italiens donnent à Van Houthorst.

seignements qui me permirent de faire de nouvelles recherches. M. Witkowski reproduit en gravure un tableau d'une représentation des plus simples d'un maître inconnu, conservé au Musée de Naples, ainsi qu'une autre, sans indication précise ni d'artiste ni de provenance, où un gardien observe la scène à travers les barreaux de la cellule. Il reproduit aussi un Dominicain. Je ne suis pas parvenu à savoir où il est conservé ; mais la gravure me fait l'effet d'une œuvre de grande importance artistique. L'expression de la tête du père est d'une réelle beauté. Il cite aussi une Charité romaine du peintre munichois J. K. Loth, qui passa la plus grande partie de sa vie en Italie (1632 † Venise 1698) qui se trouverait à Gènes, une autre de l'artiste gènois, Dominique Piola, (1628-1703) conservée au Palazzo Spinola à Gènes et une de la fin du 18e siècle, d'Alexis Jegorieff. Le Musée d'Angers possède deux Charités romaines, l'une est de Lebel, l'autre du si fécond Dominique Féti (Rome 1589 † 1624 . Elle se distingue, comme du reste toutes les œuvres de ce peintre, par la force et la chaleur du coloris, propre aux maitres vénitiens. Au Musée de Dresde (n° 577) on peut en voir une du Vénitien Francesco Miglori (1681 † 1734) où un gardien casqué regarde à travers les barreaux de la lucarne.

Certains artistes, se souvenant de l'indication fournie par Pline, (1) disant que la fille venait d'avoir un enfant, la représentent tenant un enfant par la main. Le peintre hollandais Adrien Van der Werff Kralingen près de Rotterdam, 21 janvier 1659 † Rotterdam (12 nov. 1722) a donné de la scène une fort belle représentation. M. P. Haverkorn-Van Rijsewijk. dans sa Notice descriptive des tableaux et sculptures du Musée de Rotterdam (1892) la décrit en ces termes, n° 309, employant les noms Cimon et Pera au lieu de Myco et Pero : « Cimon, vêtu de rouge, est agenouillé et courbé sur un banc, les mains chargées de chaines. Il soulage la faim au au sein de sa fille, debout devant lui. la tête couverte d'une toile jaune, vêtue d'une robe bleue à reflets violets, sous-manches blanches, et d'un manteau vert-gris. A droite sur le sol, l'enfant de Pera ; au fond des piliers et une fenêtre grillée. » L'enfant suce le pouce. Le célèbre graveur William Dickinson (1764 † 1823) a fait

(1) H. N. VII, 36.

de ce remarquable tableau une gravure en manière noire qui est une de ses meilleures œuvres. M. Haverkorn ajoute : « Ce tableau a été peint encore sous l'influence d'Eglon Van der Neer ; il a traité ce sujet plus d'une fois ; on le trouve au palais de Buckingam ; à la collection Gsell 1872, à Sans-Souci, n° 136 ». Au Musée de Vienne (n° 542) on voit un tableau du Bolonais Carlo Cignani (1628 + 1719 à Forli) où l'enfant, assis sur un genou de la mère, regarde dans le vide et semble ne prendre aucun intérêt à la scène qui se passe entre sa mère et son grand père. Sur un groupe en majolique polychromée de 0.350 de hauteur, du Museo Civico Gaetano Filangieri de Napels, l'enfant est aussi représenté ; mais, jouant au premier plan avec un chien (1) tandis que sur le relief de Jean Cornu (Paris 1650 + 1710), qui servit de morceau de réception en 1681 à l'Académie royale de peinture et de sculpture, Myco a le bras levé retenu par un anneau et c'est entre ses jambes qu'est couché l'enfant qui suce un doigt (2).

Au Musée du Hâvre se trouve un plâtre de la Charité romaine, dû à Hippolyte Moulin, élève du célèbre animalier Barye. Sur le revers d'une médaille, frappée pour célébrer la charité du Pape Clément X (1670-1676), se trouve une représentation de la légende gravée par Hameranus en 1672.

Bien curieux sont les deux médaillons que l'on rencontre au bas du frontispice des Opera Caroli Molinaei franciae et germaniae jurisconsulti de l'édition de 1612. Sur l'un médaillon on voit la fille qui nourrit sa mère, sur l'autre la fille qui nourrit son père. Le graveur a donc réuni les deux légendes rapportées par Valère Maxime. C'est le seul exemple que j'en connaisse.

M. Witkowski rappelle des scènes analogues traitées par des artistes. Ainsi (p. 52, 141) le tableau de Lallemand, où une Ancônitaine nourrit un soldat mourant de faim, pendant le siège d'Ancône, fait par Frédéric Barberousse en 1174. De même, le tableau de Louis Hersent (Paris 1777 + 1860) et le groupe en terre cuite du sculpteur espagnol moderne Dolores Blanco, représentant une jeune

(1) Catalogo, Napoli, 1888, p. 430, n° 1731.

(2) Witkowski. *Le nu au théâtre*, p. 323. A la page 402, fig. 251, il reproduit aussi un beau groupe de Myco et l'ero, sans en citer l'auteur.

Indienne nourrissant le malheureux évêque de Chiapa, le célèbre Bartholomée de las Casas. J'ignore si le fait est prouvé, je ne le trouve mentionné ni par Burmstarck ni par Weijers, dans leur histoire du défenseur des Indiens ; mais historique ou non, le rapprochement n'a rien de commun avec la légende laquelle veut établir comment l'amour et le dévoûment filials sont récompensés.

Notre savant confrère M. le comte de Caix de Saint-Aymour a eu l'obligeance de me signaler un tableau de la Charité romaine de Louis Boullongne, dont il a parlé dans son si érudit mémoire sur *Les Boullongne.* (1) Louis Boullongne (Paris, 18 juillet 1609 + juin 1674) était le fondateur de cette dynastie d'artistes qui, pendant près d'un siècle, produisit des peintures d'une réelle valeur ; malheureusement on les a oubliés quelque peu de nos jours, malgré l'importance de leurs œuvres lesquelles, d'après le catalogue dressé par l'auteur, se montent à 588 toiles religieuses, historiques, mythologiques, portraits, gravures et dessins.

Le tableau de la Charité romaine fut donné, en 1649, par Louis Boullongne, à l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont il fut un des fondateurs, en 1648, comme morceau de réception, car l'Académie exigeait de chacun de ses membres le don d'une de leurs œuvres. On ne sait ce que le tableau est devenu. Louis Boullongne en fit lui-même la gravure et on la considère comme une belle œuvre. M. de Caix de St-Aymour la décrit comme suit (p. 202) : « La fille de Cimon est assise sur une pierre à gauche, tournée à droite. Elle semble regarder, à la fois avec des sentiments divers, très habillement exprimés, son père à qui elle offre le sein, et son jeune enfant qui, placé sur ses genoux, pleure et veut aussi têter. »

Enfin, dans ces derniers temps, j'ai pu me procurer la photographie d'une Charité romaine conservée au Musée d'Arlon. Elle me paraît être une œuvre flamande du 18e siècle. L'expression du père est fort bonne ; celle de la fille est plus faible.

M. Corbisier, de Soignies, possede un tableau de la Charité romaine que je daterais aussi du 18e siècle et le considèrerais comme une œuvre flamande. Deux gardiens regardent la scène à travers les barreaux de la lucarne de la cellule. Le père, couché sur de la paille,

(1) Paris, Laurens. 1920, XI 337 p., p. 14 et 201.

a le bras droit enchaîné. Ici, aussi, son expression douloureuse est fort bien rendue. Celle de la fille me plait moins.

Si parmi les œuvres que je viens de signaler, il y en a plus d'une d'une véritable valeur artistique, il n'y en a cependant aucune que l'on puisse comparer au tableau de Govaert Flinck, du Palazzo Corsini de Rome, que j'estime être un travail de première valeur.

Dans ma première étude, j'avais énuméré parmi les travaux antiques, deux groupes en terre cuite et trois peintures; et parmi les œuvres modernes, 32 peintures et gravures, 2 miséricordes et 1 tableau, 4 groupes sculptés et 2 vignettes de livre. Dans cette note additionnelle, j'ai pu appeler l'attention sur 18 nouvelles peintures et gravures, 4 sculptures, une médaille et une vignette de livre, soit donc en tout soixante-dix œuvres reproduisant la légende de la Charité romaine.

Je ne crois pas qu'aucune légende, même parmi les plus populaires, ait été représentée aussi souvent dans des œuvres d'art. (1).

ADOLF DE CEULENEER.

(1) Dans ma première étude (p. 28) j'ai attribué le tableau de la Villa Albani à Anselmo Fiammingo, alors que le Catalogue de 1870 n° 11 le dit être une œuvre de son maître Luca Giordano (1652-1703). — Conformément au Catalogue du Musée d'Anvers, j'ai dit (p. 24) que le groupe en marbre blanc de 0.80 de haut de ce musée était de Willemsens. Seulement sur le piédestal se trouve que c'est un travail de son maître Quellin l'ancien (1609-1668).

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Procès-Verbaux.
Séance des membres titulaires du 5 décembre 1920 . . . . 5
Séance du 5 décembre 1920 . . . . . 6
Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'octobre 1920 à février 1921 . . . . . 12
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'octobre 1920 à janvier 1921, par M. FERNAND DONNET . . . . . 24
Rapport sur l'exercice 1919-1920, par M. FERNAND DONNET . . . 41
*La vente d'Adam et Eve en 1861*, par M. LE CHANOINE VAN DEN GHEYN. 51
*Un ancien acqueduc dans le polder d'Oorderen*, par M. GEORGES HASSE. 61
Procès-Verbaux.
Séances des membres titulaires du 8 février 1921 . . . . . 63
*Rapport à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique sur le Centenaire de l'Ecole des Chartes de Paris (1821-1921)*, par M. PAUL SAINTENOY . . . . . 68
Bibliothèque.
Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de février et mars 1921 . . . . . 72
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de février et mars 1921 par M. FERNAND DONNET . . . . . 77
*La Charité romaine dans la littérature et dans l'art*, par M. ADOLF DE CEULENEER . . . . . 85


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1921

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

# TARIF DES TIRES A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

*Texte; La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | |
|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1921

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1921

# PROCÈS-VERBAUX

—

## SÉANCE DU 3 AVRIL 1921.

—

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Saintenoy, vice-président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier, MM. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Stroobant, Kintsschots, lt-colonel de Witte, Destrée, Geefs, membres titulaires.

MM. Buschmann, abbé Philippen, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Soil de Moriamé, président ; Casier, Coninckx, Geudens, chanoine vanden Gheyn, de Behault de Dornon, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Bautier, vander Borren, De Bruyn, comte d'Arschot, Sibenaler, Tahon, Brunin, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février 1921. Il est approuvé sans observations.

M. le président annonce la mort du comte de Caix de St-Aymour, membre correspondant étranger, décédé subitement à Paris, le 31 janvier 1921. Il paye un juste tribut de regrets à sa mémoire.

M. Saintenoy fournit quelques détails au sujet de la fondation universitaire et des subsides qu'elle accorde aux publications des sociétés nationales. Il est décidé d'adresser une demande à cet organisme en vue d'obtenir que les publications de notre Compagnie puissent bénéficier des subsides qu'elle distribue.

M. Donnet donne connaissance d'une lettre de M. le Ministre Destrée qui voudrait voir les sociétés d'archéologie organiser des

cours destinés aux instituteurs afin de leur enseigner des notions succintes d'archéologie et d'histoire, les mettant à mèmes de passer un examen sur ces matières et de fournir à leurs élèves des renseignements sur les monuments et les collections qu'ils visiteraient avec eux.

L'Académie décide de répondre aux désirs du Ministre et de collaborer à l'œuvre qu'il veut créer. Les membres anversois seront chargés d'organiser et de diriger les cours. Pour donner ceux-ci elle proposera trois de ses membres MM. Buschmann, abbé Philippen et Hasse, auxquels serait adjoincts M. Delen, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, et M. Cornette, avocat et professeur au Conservatoire.

M. Saintenoy qui a representé l'Académie aux fêtes jubilaires de l'école des Chartes à Paris, donne lecture du rapport dans lequel il résume le résultat de sa mission. Ce document sera inséré dans les bulletins.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque ainsi que le compte-rendu des principaux d'entre eux. Ces pièces seront également insérées dans les bulletins.

M. Hasse expose les constatations qu'il a faites dans le polder d'Ettenhoven, au cours des travaux pour les nouvelles installations maritimes. Diverses digues ont été coupées. Sous l'une d'elles, à une profondeur assez grande, a été découverte une double digue consolidée au moyen de pilotis et de fascinages. D'après les dépôts fluviaux et les indices tirés du terrain, on peut conclure que ces travaux sont antérieurs au XVII$^{e}$ siècle sans qu'il soit possible de leur donner avec certitude une date exacte.

La note rédigée à ce sujet par M. Hasse paraîtra dans les Bulletins.

M Jos. Destrée résume les recherches qu'il a faites au sujet des anciennes miniatures flamandes. Il appelle l'attention sur l'immense valeur des manuscrits illustrés que possède la Bibliothèque royale. Dans le classement de ces œuvres on reconnait diverses périodes, notamment celle du XII$^{e}$ au XIV$^{e}$ siècle ; celles qui correspondent aux règnes de Charles VI, de Charles VII et du Duc de Berry ; celle des Van Eyck ; celle des ducs de Bourgogne Il décrit les caractères les plus saillants de chacune de ces périodes et énumère les œuvres

les plus remarquables qu'elles ont vu éclore. Il s'attache ensuite plus particulièrement à l'étude de l'œuvre de divers miniaturistes, notamment de Roger de la Pasture, de Vrelant, de Philippe de Mazerole, de Simon Marmion, de Memling, d'autres encore.

M. le lt-colonel de Witte fournit quelques détails sur le projet élaboré par la Société des bibliophiles de Belgique en vue de la publication des miniatures les plus intéressantes de nos collections nationales. Il présente quelques planches qui permettent de se rendre compte de la perfection des reproductions en couleur qui seront exécutées. Il explique aussi quelles seraient les conditions de cette publication.

Vu l'heure avancée, les communications annoncées de MM. Casier et Donnet sont remises à la réunion du mois de Juin.

La séance est levée à 11/2 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
G. SOIL DE MORIAMÉ.

# LISTE DES PUBLICATIONS

parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1921.

—

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| VAN SASSE VAN YSSELT. | Afbeeldingen van kerken, kasteelen en gebouwen in oostelijk Noordbrabant. |
| Chan J. E. JANSEN. | La Belgique Norbertine I. |
| Sir H. GEORGE FORDHAM. | Note on a series of early french atlases. |
| ID. | The earliest french itineraires. |
| F. LEURIDANT. | Quelques épisodes de l'émigration dans le pays d'Ath. |
| FERNAND DONNET. | Compte-rendu analytique des publications. Avril-Juillet 1920. |
| Chan. VANDEN GHEYN. | Le retour de l'Agneau Mystique en 1815. |
| Dr RAEYMAEKERS. | Fer de reliure aux armes de Pierre Scribs. Un ex-libris de Dominique Gentis. |
| L. STROOBANT. | Poteries de la tène trouvées à Vorsselaer, lez Turnhout. |
| VICTOR TAHON. | La chapelle Sainte Anne à Auderghem. |
| LARS TYNELL. | Skänes medeltida dopfuntar. |

## 2° ECHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin Ve série, Tome I, nos 3 et 4. |
| ID. | Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 1921. Nos 2 et 3. |
| | Mémoires. Coll in 8°. 2e série. Tome XV. fasc. 1. |

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Classe des Beaux-Arts.<br>Bulletin 1921. N^os 1-3.<br>Mémoires. Coll. in 8°. Tome I fasc. 3. |
| ID. | Les Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 23e année, N^os 5-6 |
| CHARLEROI. | Société royale paléontologique et archéologique. Documents et rapports, tome XXXV |
| LIÈGE. | Institut archéologique liégois. Chronique archéologique du pays de Liège. 12e année n° 2. |
| GAND. | Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. December 1920 en Januari 1921. |
| HUY. | Cercle hutois des Sciences et beaux-arts. Annales tome XIX. |
| ATH. | Cercle archéologique d'Ath et de la région. Annales tome VII. |
| MALINES. | Mechlinia. Chronique mensuelle. 1e année, n°1 |
| PARIS. | Polybiblion.<br>Partie technique, tome CLIII, 2e, 3e et 4e livr.<br>Partie littéraire, tome CLI, 2e, 3e et 4e livr. |
| ID. | Société française d'archéologie.<br>Bulletin monumental. 79e vol. |
| ID. | Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Journal des Savants. 18e année n^os 1-12. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin, tome XLVIII. 1e et 2e livr. |
| TOULOUSE. | Société archéologique du midi de la France. Bulletin. Nouv. série. N^os 42, 43, 44, 45. |
| POITIERS. | Société des Antiquaires de l'Ouest.<br>Bulletins années 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 1919 et n^os 3 et 4 de 1920.<br>Mémoires 1913/14, 1915, 1916/17, 1918. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch Genootschap «de Nederlandsche leeuw». Maandblad. XXXIXe jaarg. N° 4. |

| | |
|---|---|
| BOIS-LE-DUC. | Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant. Uitgaven 1e stuk. |
| STOCKHOLM. | K. Vitterhets historie och antikvitets akademien Fornvannen 1917. Antikvarisk tidskrift för Sverige XXI 4. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana. Bolleti. Abril de 1921. |
| BARCELONE. | Bibliografia. Indice general 1919-1920. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano XXV. |
| AGRAM. | Arheoloskoga odjela narodnoga muzeja o Zagrebu Vjesnik hervatskaga arheoloskoga drustva. Nove serije sveska XIII & XIV. |
| DUBLIN. | Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal, vol L. part. 2. |
| DAMAS. | Academie arabe. Revue 1921. Nos 1-2-3. |
| BATAVIA. | Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen. Verhandelingen Deel LXII & LXIII 1e stuk. |
| PHILADELPHIA. | American philosophical Society. Proceedings. Vol LIX. Nos 5 & 6. |
| WASHINGTON. | Smithsonian Institution. Publications. 2570, 2572, 2573, 2574, 2575. |
| CAMBRIDGE. | Peabody Museum of american archaeology and ethnology. 54th Report. |

—

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| LEIPZIG. | Karl W. Hiersemann. Katalog 491. Architektur. |
| ID. | H. J. Koehler. Neuerwerbungen. Heft 24, 25, 26, 27. |

# COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

## des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921.

—

MESSIEURS,

Parmi les grandes familles monastiques qui, autrefois, s'établirent dans nos provinces, l'ordre Norbertin, certes, joua un rôle d'une incontestable importance. Au point de vue religieux, au point de vue économique, il constitua un des éléments les plus actifs de la constitution morale et matérielle de notre patrie. La province d'Anvers surtout, se ressentit de son influence. Les grandes abbayes de St-Michel, à Anvers, de Tongerloo, d'Averbode, contribuèrent, pour une large part, au rétablissement et à la diffusion de la religion catholique, en même temps qu'au défrichement et à l'exploitation des terres incultes, s'étendant sur la majeure partie de son territoire. C'est à l'histoire de cet ordre religieux que s'est consacré notre confrère, M. le chanoine Jansen. Dans le premier volume, qu'il vient de nous offrir de son ouvrage sur *la Belgique Norbertine*, il s'applique, après avoir narré le séjour à Anvers de St-Norbert et sa lutte contre l'hérésiarque Tanchelin, à exposer le but et l'esprit de l'ordre nouveau qu'il fonda. Il nous fait connaître toute son organisation, ses travaux et ses développements. Des chapitres spéciaux sont consacrés à décrire le rôle qu'il joua dans les arts et les sciences, dans le service paroissial, sans oublier de souligner son action prépondérante dans le domaine de l'agriculture. Des notices biographiques, consacrées aux Prémontrés illustres : saints, martyrs, savants, artistes, etc., termine ce premier volume, que deux autres

suivront, et qui constitue un travail d'ensemble fort complet, ayant surtout pour but de démontrer les services que les fils de Saint-Norbert ont rendu, au cours des siècles, en Belgique, à l'Eglise, à la Société et à la Patrie.

Notre confrère Sir H. George Fordham, consacre deux nouvelles plaquettes aux études de bibliographie géographique auxquelles, depuis longtemps déjà, il s'intéresse si vivement. Dans *The earliest french itineraries*, il décrit, en soulignant son texte de reproductions intéressantes, les divers guides qu'éditèrent, entre 1552 et 1591, Charles Estienne et Théodore de Mayerne Turquet, « pour aller et revenir par tous les pays et contrées du royaume de France ». Quelques atlas, qui furent également édités en France, de 1594 à 1637, sont, à leur tour, analysés dans une *Note on a series of early french atlases*. L'un d'eux, le « Théâtre français », édité à Tours, par Maurice Bougereau, a été gravé par un artiste flamand, qui n'était autre que Gabriel Tavernier, appartenant sans doute à la famille anversoise de ce nom, dont un des membres, Melchior Tavernier, travaillait déjà, à cette époque, à Paris.

Notre confrère M. F. de Mély, continue la campagne qu'il a si vaillamment entreprise contre ce qu'il appelle la légende de l'anonymat obligatoire des primitifs. Dans de précédentes publications il s'est appliqué à faire connaître les signatures de peintres et de sculpteurs. Cette fois il s'occupe des architectes, et dans son nouveau travail, qu'il intitule: *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre*, il reproduit les inscriptions, les signatures qu'il est parvenu à découvrir et à déchiffrer, ce qui lui permet de tirer de l'oubli, les noms d'artistes, qui ont dirigé ou collaboré à la construction de grand nombre d'églises de France. Trente-six cathédrales et de multiples temples plus modestes, figurent dans cette énumération. Ces données ne sont pas seulement intéressantes au point de vue de l'histoire artistique, mais elles permettent aussi de faire certaines constatations, qui ne seront pas sans valeur pour la filiation des monuments religieux anciens. Une unité de conception ou des similitudes d'exécution trouveront parfois leur explication rationnelle dans une unité de direction ou dans des relations d'école ou de famille,

La dernière livraison (XXXIX^e jaargang. April 1921) de la

"Maandblad„ de la Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche leeuw», nous apporte quelques renseignements intéressants au sujet de familles qui eurent des rapports avec Anvers. On y analyse une brochure, récemment parue et renfermant la généalogie de la famille Sterck. Celle-ci prétend être issue de la famille du même nom, qui florissait à Anvers au XVI^e siècle, et qui serait, à son tour, originaire de Gand et Termonde. Ces deux assertions sont tout-à-fait sujettes à caution et ne reposent que sur des renseignements fournis par De Launay.

C'est ensuite une enquête, dirigée par M. Beelaerts van Blokland, au sujet de l'origine de la famille Teixera de Mattos. Il semble résulter des documents étudiés, que celle-ci appartenait à une de ces familles juives, d'origine portugaise-espagnole, qui au XVII^e siècle, simulèrent leur conversion au catholicisme, ce que contestent les représentants actuels de cette famille. Nous relevons, à Anvers, de nombreux exemples de ces procédés. Des juifs hibériques dissimulèrent leur identité sous des noms pompeux. Beaucoup, à leur décès, reprenaient leur identité réelle et étaient enterrés, à l'étranger, sous leur nom primitif et d'après les rites israélites. Quelques uns, par contre, persistèrent dans leur camouflage et devinrent la souche de familles largement titrées, dont il serait presque impossible aujourd'hui de deviner l'origine réelle, sous des apparences devenues légales et partout acceptées.

Dans une note, que publia il y a quelque temps la revue «Onze Kunst», notre confrère M. Paul Buschmann, décrivait un amortissement de cheminée sculpté, faisant partie des collections du musée Cluny, à Paris. Grâce aux motifs décoratifs qui l'ornent, grâce surtout à un blason, portant des instruments de travail accostés des lettres C. F., il parvint à établir que cette œuvre intéressante provenait de la maison que Corneille Floris acheta à Anvers, en 1550, rue Everdy.

Cette identification sert d'argument à M. F. de Montremy, pour affirmer que le nom de Hugues Lallemand, que l'on trouve gravé sur les jambages de l'une des deux cheminées, qui proviennent d'une maison de Châlons et que l'on retrouve également aujourd'hui au musée Cluny, est celui non pas d'un sculpteur, mais bien du propriétaire de l'immeuble. Il existait, en effet, dans cette ville, au

XVI[e] siècle, des personnages appartenant à une famille portant le même nom et habitant dans le voisinage de la maison, dont proviennent les cheminées. Et pourtant la lecture de ce nom, avait suscité, chez divers auteurs, l'opinion qu'on se trouvait en présence d'une signature d'artiste. Partant de ce faux point de vue, on parvint à forger à celui-ci une biographie et à lui attribuer des œuvres diverses. Et c'est ainsi que se créa *la légende de Hugues Lallemand, sculpteur châlonnais*, qui a trouvé place, aujourd'hui, dans plus d'un ouvrage artistique. La note de M. de Montremy a été insérée dans le « Bulletin monumental », organe de la Société française d'archéologie (79[e] volume, p. 250).

Depuis que l'attention a été attirée sur les œuvres artistiques, exécutées par l'homme préhistorique, les découvertes se sont multipliées. Le bulletin de la Société archéologique du Midi de la France (nouvelle série n° 42), nous apporte l'intéressant compte-rendu de deux d'entre elles. C'est, d'abord, le comte H. Begouen, qui décrit *les statues de bisons du Tuc d'Andoubert* (p. 61). Dans les fouilles de grottes, que le ruisseau le Volp a creusées dans la base d'une colline calcaire, on a découvert des vestiges de l'époque paléolithique, notamment une statuette de bouquetin en bois de renne. Les parois des galeries sont, en maints endroits, illustrées de gravures au trait, représentant des chevaux, des bisons, des rennes, ou encore des entrelacs multiples et complexes. Dans la salle terminale se dressent deux bisons en argile modelée, un mâle suivant une femelle, tandis qu'un troisième individu est ébauché en quelque sorte dans le sol.

L'autre série de découvertes est due à l'abbé Breuil et au comte Begouen ; elle consiste en *peintures et gravures préhistoriques dans la grotte du Mas d'Azil* (Ariège) (p. 139). Ce sont surtout des représentations d'animaux, peintes en rouge ou en noir. Mais de l'examen attentif de ces cavernes, on peut se rendre compte, à quel point les hommes préhistoriques se servaient des formes naturelles des rochers, des jeux de la nature, si fréquents dans les concrétions stalagmitiques, pour obtenir des illusions de sculpture. Des applications de peintures, des traits gravés, des retouches sculptées achèvent de donner aux morceaux de rocs ou aux stalagmites, des apparences d'animaux ou même de figures humaines.

Elle est pleine d'intérêt la biographie *d'un capitaliste du XIV^e siècle,* que M. Joseph Cuvelier a fait imprimer dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, de l'Académie royale de Belgique (1921, n° 2, p. 46).

Il s'agit de Guillaume, surnommé Snikkeriene, fils bâtard de Philippe de Duvenvoorde, bailli du Kennemerland, et d'une campagnarde quelconque, qui vit le jour vers 1290, aux environs de Haarlem.

Grâce à l'intervention de Thierry vander Waek, majordome de Guillaume d'Avesnes, comte de Hainaut et de Hollande, beau-frère de son père, le jeune Guillaume fut admis à la Cour comtale, où en 1311, il remplit les fonctions d'ecuyer. Il obtint rapidement les faveurs de son maître, qui finit par le nommer chambellan à vie. En 1325, il épousa l'héritière d'une famille illustre mais appauvrie, Helwige de Vianen. A cette époque déjà, il avait pris le nom de Duvenvoorde et en 1329, il fut légitimé par l'empereur Louis de Bavière. L'année précédente il avait été créé chevalier.

Sa fortune, grâce à des opérations financières et à des prêts d'argent, devint bientôt considérable. Il achète partout des maisons, des biens-fonds, des rentes viagères et des hypothèques. En Hollande et en Brabant, il devient propriétaire de quantité de terres, fermes, moulins, dimes, cens, etc., et notamment des seigneuries d'Oosterhout et de Breda. On évaluait les revenus de sa fortune à 70,000 florins qui, aujourd'hui, vaudraient 5 millions de francs.

Au point de vue politique, il défendit fidèlement les intérêts de Guillaume I^r et de ses successeurs et fut, en grande partie, l'artisan des alliances matrimoniales entre les maisons de Brabant et de Hainaut. Il décida Guillaume II à adhérer, en 1339, à l'alliance entre la Flandre et le Brabant.

Il mourut à Bruxelles dans le manoir qu'il s'était construit au bas du Coudenberg, en face des Escaliers des Juifs. Il ne laissait pas de descendants légitimes, mais un bon nombre de bâtards. Par son frère Jean de Polanen, dont la petite fille épousa le comte Englebert de Nassau, il jeta les bases de la fortune de cette lignée royale. Un grand nombre de familles illustres s'honorent, du reste, d'appartenir à sa descendance.

A signaler dans les publications de la «Royal Society of antiqua-

ries of Ireland» (Journal vol. L, part. II, p. 128), une étude, qui a pour auteur Dom Louis Gougaud O. S. B., et qui porte pour titre *the earliest irish representations of the crucifixion*. Ce travail offre surtout un intérêt iconographique considérable. On y trouve un grand nombre de reproductions de la scène du Calvaire, empruntées aux manuscrits du moyen-âge ou exécutées en sculptures ou en plaquettes métalliques. Chacune de ces illustrations est accompagnée d'une courte description et de quelques notes d'identification. Il serait à désirer que ces œuvres si caractéristiques, produit d'un art qui s'est cantonné en Irlande, donnent lieu à une étude d'ensemble, qui permette d'en établir les origines et les caractéristiques et qui, en même temps, en fasse connaître les développements successifs. Pareil travail serait d'autant plus aisé que ces reproductions du sacrifice divin du Calvaire ont, au cours des siècles, conservé presqu'intact une unité de conception et des tendances artistiques, qui les distinguent si complètement d'œuvres du même genre, exécutées dans les contrées limitrophes.

Les deux volumes de «Vjesnik», édités par la «Arheoloskoga odjela noradnogamuzeja» d'Agram, renferment les inventaires descriptifs d'un grand nombre d'églises et de chapelles de Croatie. Ils sont rédigés par M. Szabo Duro. A notre grand regret, la langue dans laquelle ils sont imprimés, ne nous permet pas d'en comprendre suffisamment le texte ; toutefois, grâce aux nombreuses illustrations qui les parsèment, nous sommes à même d'apprécier suffisamment le caractère général et la valeur artistique des édifices décrits. Ce sont des bâtiments d'une grande simplicité, aux murs blanchis et percés ordinairement de baies rectangulaires. Ils sont flanqués de tours, généralement peu élevées, de forme carrée et parfois surmontées de flèches à doubles bulbes, d'aspect oriental. Souvent l'entrée est précédée d'un narthex, composé de trois arcades en plein cintre, soutenant une toiture à pans aigus. Par-ci par-là, la modestie intérieure de ces bâtiments religieux est corrigée par des peintures décoratives. En général, toutefois, c'est contre des murailles dégarnies que sont appliqués les autels ou monuments commémoratifs. Les chœurs, bas et étroits, servent uniquement d'encadrement au maître-autel. Le style, aussi bien de l'ameublement que des objets du culte, appartient à cette renaissance qui fut qualifiée de baroque. La profusion

d'ornementation, tourmentée et mesquine, accentue et efface toutes les lignes sous les reliefs. Dans leur ensemble, ces diverses œuvres sont intéressantes et caractérisent une tendance qui, pendant le XVIII^e^ siècle, s'est généralisée dans ces régions et qui, à défaut de pureté de style, se signale au moins par sa richesse et sa somptuosité.

Nous venons de recevoir de la « Kungl vitterhets historie och antikuitets Akademien », de Stockholm, les 2^e^, 3^e^ et 4^e^ livraisons de la magistrale publication, que consacre M. Lars Tynell aux *Skanes mideltida dopfuntar*, c'est-à-dire aux fonts baptismaux du moyen-âge, conservés en Suède. Les monuments de ce genre sont encore nombreux en ces parages et ils offrent le plus grand intérêt, car non seulement ils remontent aux périodes romanes les plus reculées, mais encore cette antiquité est relevée par le caractère spécial de l'art scandinave ancien qui, par son aspect immuable, par son respect complet des traditions primitives, est empreint d'une expression spéciale qui semble encore en reculer l'origine et en augmenter l'âge. Au point de vue iconographique, au point de vue liturgique, des renseignements précieux pourront être déduits de l'étude de ces monuments vénérables.

FERNAND DONNET.

# RAPPORT DE M. G. MACOIR

*sur le travail de M. J. Gessler.*

—

Monsieur le Secrétaire et Cher Collègue,

J'ai lu avec attention le travail de M. Gessler, professeur à l'Athénée de Hasselt, ayant pour titre la «Confrérie des Arbalétriers de Hasselt».

Cette étude constitue la mise au point d'un chapitre d'un travail plus étendu sur les anciennes Gildes ou Compagnies militaires de Hasselt, publié en 1897 par MM. le Dr C. Bamps et Em. Geraets, dans le tome X, 4e série, des Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Ainsi que l'établit M. Gessler, Hasselt possédait, à la fin du XVe siècle, quatre confréries armées :

1) les Arbalétriers de St Sébastien.
2) » de St. Georges.
3) les Archers de Ste Catherine.
4) » de St. Quentin.

La plus ancienne corporation armée de Hasselt serait celle des Arbalétriers de St-Sébastien, dont l'origine remonte à la première moitié du XVe siècle. Plus tard apparut la Gilde des Arbalétriers de Saint Georges qui partageait le même local que la Confrérie de St-Sébastien, voisinage qui facilita, au XVe siècle, la fusion de ces peux gildes.

M. Gessler établit par un document inédit, tiré des Archives de Hasselt et daté de 1499, que les Magistrats de la Ville instituèrent alors une chambre unique d'Arbalétriers, composée de 50 membres et placée sous le patronage de St Georges et de St-Sébastien.

La date de 1499 que porte ce document a été barrée sur l'original et remplacée par celle de 1505, ce qui semble indiquer que c'est à cette date que le règlement entra en vigueur.

L'année suivante (1506), fut instituée à Hasselt une société d'Ar-

quebusiers, placée sous le patronage de St-Quentin et composée de 40 tireurs assermentés, aux gages de la Ville.

MM. Bamps et Geraets, dans leur étude citée, en publièrent le règlement.

La prépondérance prise à cette époque par les armes à feu amena, en 1521, au sein de la Confrérie des Arbalétriers, la création d'un corps d'Arquebusiers (*arbalétriers armés de l'arquebuse*, ainsi que les désignent les comptes communaux).

En 1545, le prince évêque Georges d'Autriche réorganise la confrérie des Arbalétriers, placée alors sous le patronage de St-Quentin et, trois ans après, le conseil de Hasselt décide la création au sein de cette confrérie, d'une section d'Arquebusiers qui finit par remplacer définitivement la Gilde des Arquebusiers, dont elle ne conserva que le nom.

Au début du XV^e^ siècle, après 1506, Hasselt possédait trois confréries militaires :

1) la Gilde des Archers, placée sous le patronage de Ste-Catherine;
2) celle des Arbalétriers, sous le vocable des Sts-Georges et Quentin ;
3) celle des Arquebusiers. ayant pour patron St-Quentin.

Voilà, en résumé, l'étude de M. Gessler, qu'il faut féliciter d'avoir apporté un peu de clarté dans l'exposé assez confus fait jadis de la question par MM. Bamps et Geraets, dont M. Gessler a, du reste, relevé un certain nombre d'erreurs.

Tel qu'il est, le travail de M. Gessler, bien documenté, est une excellente contribution à l'étude des confréries militaires de Hasselt et il a sa place toute indiquée dans les Annales de l'Académie Royale d'Archéologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

G. MACOIR.

# La Confrérie des Arbalétriers de Hasselt

En 1897, deux historiens hasseltois ont publié, dans les Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, un article sur *les Anciennes Gildes ou Compagnies militaires de Hasselt* (1).

Leur notice, déparée par des affirmations gratuites et de multiples erreurs (2), est suivie de deux pièces justificatives du XVIe siècle, dont la première est particulièrement intéressante. Malheureusement, le texte imprimé est si mauvais qu'il devient absolument incompréhensible par endroits. Les éditeurs s'en sont excusés en alléguant que « l'original est fort mal écrit et difficile à déchiffrer. Il est, de plus, rédigé en un flamand très abâtardi comme la plupart des actes officiels de Hasselt à cette époque». On ne peut s'empêcher de sourire en lisant cette dernière assertion, et il est impossible de contrôler la première, l'original en question ayant disparu depuis des années. Par bonheur, il existe aux archives de Hasselt une pièce plus ancienne, qui a probablement servi de modèle à celle de 1506, comme on pourra la constater par comparaison. Il s'agit des privilèges accordés aux Arbalétriers hasseltois en 1499, tandis que le texte imprimé concerne les Arquebusiers.

En publiant ici ce document inédit — suivi de deux autres, qui

(1) Par C. Bamps et Em. Geraets. Cfr Annales 1897-98, p. 21 et 214.

(2) Les auteurs font remonter au XVe siècle l'existence de la chambre des *Jongmans*, malheureusement sans donner la moindre preuve ; c'est à tort qu'ils attribuent (p. 32 du tirage séparé) une erreur de date à Mantelius ; enfin le séjour de Vondel à Hasselt, affirmé catégoriquement, est plus que problématique. Quant à leurs erreurs, redressées dans les pages qui suivent, elles sont assez nombreuses pour justifier le présent travail.

en forment le complément — nous faisons connaître le règlement le plus ancien qui nous soit parvenu (1), et nous mettons les historiens et les philologues à même de redresser les erreurs et de combler les lacunes du texte édité antérieurement.

Ne pouvant songer à refaire en entier l'article précité, nous débuterons simplement par quelques notes rectificatives, dans l'intérêt de la vérité et de l'historiographie locale.

*
* *

D'après nos archives, la plus ancienne corporation armée de Hasselt serait celle des Arbalétriers (et non des Archers) placée alors sous la protection de St-Sébastien — et non de St-Quentin, comme le prétendent nos prédécesseurs (2). Son existence pendant la première moitié du XV^e^ siècle, affirmée plus ou moins gratuitement

(1) A ceux qu'intéresse l'histoire des anciennes corporations armées, nous signalerons une bibliographie sommaire, d'ailleurs incomplète, concernant les *Limburgsche Schutterijen* dans la nouvelle revue *Limburg* I (1920) p. 163. Pour le XV^e^ siècle, l'auteur ne cite ni le règlement des Archers de St-Trond (1465), ni un acte de 1444 concernant la Confrérie de St-Sébastien, à Zonhoven. Le premier a été publié par STRAVEN, *Inventaire des Archives de St-Trond*, II, p.7 ; l'autre, par l'abbé POL. DANIËLS, dans l'*Ancien Pays de Looz* I (1896-97) p. 11. — Voir encore pour Saint-Trond : PAQUAY, J., *Limburgsche Schuttersgilden* dans *Limburg* II (1921) p. 176, et mon article sur Helchteren dans le *Bull. de la Soc. Scient. et Litt. du Limbourg*, XXXV (1920) p. 212.

(2) Voyez le premier document publié en annexe. — Lors de la reconstitution des Arbalétriers en 1545, leur confrérie fut placée sous l'invocation de St-Quentin, comme il conste par l'acte reproduit ci-après (Annexe II).

Bamps et Geraets ont confondu les patrons des confréries avec une légèreté inconcevable, ce qui nuit à la clarté de leur exposé. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple frappant, ils disent dans leur notice (p. 40 du tirage séparé) que la Chambre des Arquebusiers fut placée le 7 décembre 1506 sous le patronage de St-Georges, alors que le texte publié par eux-mêmes indique clairement St-Quentin comme patron (p. 54).

Dans la suite de cet exposé, nous ne reproduirons plus qu'exceptionnellement une erreur commise par nos devanciers ; les relever toutes, serait fastidieux. Il suffira d'ailleurs de comparer les notes qui suivent avec leur article pour se rendre compte des fautes et des lacunes de celui ci.

(1) est établie avec certitude par l'acte suivant : le 12 mars 1450, Jean Weynen paraît devant les échevins de la justice interne de Hasselt, et reconnaît que la maison qu'il occupe a été grevée *autrefois* d'un cens d'un griffon, monnaie de Hasselt, au profit des *bruederen* de St-Sébastien (2).

Un autre acte scabinal, de la même date, contient quelques détails sur l'organisation de la confrérie : celle-ci était gouvernée par deux *maîtres*, dont l'acte a conservé les noms, et elle avait sa chapelle propre, consacrée à St-Sébastien, dans l'église paroissiale (3).

L'acte ainsi réalisé a pour objet une donation pour l'entretien du luminaire en la dite chapelle. En raison de son importance, nous le reproduisons dans son texte original.

**Die Schutteren van Sinte Bastiaens op Meister Henrick Borremans.**

Int jair ende dage vors. (12 mars 1450) is comen voer ons Meister Henrick Borremans ende heeft opgedragen in des scoutiten hant 1/2 pont erf hessels ceyns vallende tehalf merteaen ende op Meister Henrix vors. huys met synder toebehoorten, geleghen tusschen Gherit vanden Bogarde ende Lemmen Heyloven, ende heet dar af vertegen in behoef Arnts van Hilst ende Jans Vander Hoeven als meisters der scutters des vors. Ste Bastiaens, ende dar syn sy in 't 1/2 pont onderpant vors. ten hulpe

(1) Dans leur notice, les historiens des gildes hasseltoises ne mentionnent pas de texte remontant plus haut que 1486, mais l'un d'eux, dans une article paru antérieurement et cité dans la notice, avait signalé «un très intéressant travail de M. Joseph Demarteau, qui nous apprend qu'il existait déjà dans la première moitié du XV^e siècle une société d'arbalétriers à Hasselt», Bamps C., *Sceau et Médailles-insignes des anciennes corporations armées de Hasselt*, extrait de la *Revue belge de Numismatique* 1896 p. 4 n. 1.

Voici le passage auquel le Dr. Bamps fait allusion : «En juin 1441, la cité liégeoise organise des joutes d'arbalète : les tireurs de Hasselt, de Maestricht, de Tongres et de Bilsen, y viennent, avec les Hutois, enlever la plupart des prix». Demarteau, J., *Le flamand dans l'ancienne principauté de Liège*, dans les *Conférences de la Soc. d'Art et d'Histoire de Liège* I p. 50. Liège, 1888.

En l'absence de toute indication de source, il eût été intéressant de rechercher où J. Demarteau avait puisé ses renseignements. Comme nos prédécesseurs n'y ont pas songé, nous l'avons fait à leur place : M. Demarteau résume un passage de Jean de Stavelot, que nous reproduirons plus loin.

(2) *Echevins de Hasselt : Œuvres, droit de Liège* n° 221, fol. 178.

(3) Cfr Vandenstraeten, C., *De Sint-Quintinus kerk of hoofdkerk van Hasselt*, dans les *Limburgsche Bijdragen* VIII (1910) p. 63.

den gelucht Ste Bastiaens gegheven ende gegoet na onsen banc recht, beheltelick mallix rechte, an argelist (1).

Dès avant cette époque, la société possédait un jardin de tir, mentionné pour la première fois en 1447. Il était situé hors de la porte de Curange, près des remparts de la ville (2). Un chemin spécial y conduisait (3). Il fut agrandi quelque temps après (4).

Comme on le voit par ce qui précède, la confrérie des Arbalétriers avait acquis une certaine importance ; elle pouvait dès lors contribuer, par sa présence, à l'éclat des cortèges et autres solennités publiques. Malgré l'excessive rareté des documents à cette époque, il nous est cependant possible d'en citer plus d'un exemple intéressant. Nous savons par Jean de Stavelot qu'ils assistèrent au tournoi d'arbalète, organisé à Liège en 1441, au mois de juin (5) ; un ancien

(1) *Echevins de Hasselt*, loc. cit. — Le donateur mourut sans hoirs en 1457. Cfr (Baron de Borman), *Le Livre d'or de la famille de Borman*, p. 27. Liège, 1906.

(2) *Echevins de Hasselt*, volume cité, fol. 84 v°.

(3) ... « huys buten die Curinxporten, reengenoet die straete gaende ter Schutterhoeve weirt » *Ibidem*, fol. 152.

(4) « In 't jaer vors. (1453) in Junio 18 dage heet Theus Vetters geghicht Lemmen Heyloven den Scutterhof tot behoef der scutteren vanden voetbogen te Hasselt mit eener weye van vier voeten breet, liggende aan syn duyfhuys, om totten hove te comen, behalven dat die scutteren op hommen cost een porte doen hangen sullen... Ende oft Theus geliefde, so mach hy eynen slotel vander porten doin maken omme dair doir tot sinen hove te gaen ». Reg. 222 fol. 9 v°.

(5) « Et cely jour meisme (17 juin 1441) vinrent à Liège les compaingnons des abalstriers des bonnes villes de Liège et de Locz por traire, et par especial furent ches de Tongre bien environ de 1400 personnes d'onne livrée Et après y vinrent de part Huy, Dynann, Tuwien, Sain-Tron, Treit, *Haske*, etc. Le 19e jour de rusailhe trayrent cheaux de Sain-Tron, et après dyneir cheaux de Tongre et cheaux de Cyney. *Et le 20e jour à matien cheaux de Haske, et wangnont le vien contre cheaux de Liège ;* et après-dyneir cheaz de Dynaut et cheaux de Herke .. Et cely jour (23 juin) cheaux de Liège wangnont le wien contre toutes les deseurdites bonnes villes, excepteit *Haske* et Treit. » *Chronique de Jean de Stavelot*, publiée par AD. BORGNET, p. 455-456 Bruxelles, 1861. — Voir aussi le chapitre : « Les tirs des arbalétriers et les joutes des chevaliers », dans DARIS, J., *Histoire... de Liège pendant le XVesiècle*, p. 221. Liège, 1887.

compte de Hasselt — le premier de l'importante collection des Bouwmeesters ou comptes communaux — nous apprend que, dix ans plus tard, en 1451, ils participèrent en armes à la réception du cardinal-légat Nicolas de Cusa, et que la ville leur accorda un subside pour couvrir les dépenses extraordinaires faites à cette occasion (1).

Le registre qui contient ces renseignements, renferme aussi la plus ancienne mention d'une autre société, celle des Archers à main, auxquels la ville offrit un vin d'honneur à l'occasion de leur concours de tir (2).

La prise de Hasselt par Charles le Téméraire mit fin à l'existence des deux corporations, comme il résulte des conditions imposées en 1467 par l'impitoyable vainqueur (3).

La mort du duc vindicatif termina le régime d'oppression qui terrorisait nos contrées. Bientôt les communes refleurirent avec leurs libertés et leurs institutions spéciales. Il en fut de même pour les confréries armées. Voici ce que nous savons sur leur rétablissement et leur développement à Hasselt.

En 1475, l'évêque de Liège vint consacrer l'autel de Ste Catherine, à l'église paroissiale de Hasselt, et dans la chapelle du même nom (4). Or, Ste Catherine était la patronne des Archers à main, que nous retrouvons un peu plus tard dans les comptes de la ville :

(1) « Item getaelt den scutten van Sinte Bastejaens aangesyen dat sy groette kost hadden van kerssen, van vœyrpannen ende anderen kost, 24 bodd. »
(Compte communal de 1451-52 fol. 5).

Le registre précité renferme d'intéressants détails sur la visite de Nicolas de Cusa, publiés dans le *Leodium*. XIV (1921) p. 61 ss., comme supplément à l'excellente notice de l'abbé J. Paquay, sur la mission du cardinal-légat, parue en 1904, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

(2) « Item getaelt te Geryts vanden Bogaerde van den handbogscutter wyne op onsen heeren opvaert dach : 9-2 ». *Ibidem*. fol. 7 v°.

(3) Les articles 2 et 12 stipulent « qu'ilz metteront jus leurs bannieres » et « bailleront aussi à mon dit seigneur le duc toute l'artilerie et armures »... Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 412.

(4) Voir un article de Djef Anten, sur *la Chapelle de St-Servais* dans l'*Ancien Pays de Looz XII* (1908) p. 70.

d'abord en 1486, à propos de leur jardin de tir «den hantbogenhoiff» (1), puis en 1497, au sujet de leur concours (2).

Dix années auparavant, en 1487, la ville avait octroyé la première charte ou *Schuttersbrieff*. Ce document est malheureusement perdu : son existence ne nous est connue que par une annotation du receveur communal (3). Par bonheur, un autre acte de la même époque, égaré depuis de longues années, a été retrouvé dernièrement (4). Nous aurons l'occasion d'en parler bientôt.

A la fin du XV^e^ siècle, il y avait à Hasselt quatre corporations armées, tant d'Arbalétriers que d'Archers, à savoir : les anciens arbalétriers de St-Sébastien ; ceux de St-Georges ; les archers de Ste Catherine ; enfin, ceux de St-Quentin, déjà mentionnés ailleurs (5).

Entre les Arbalétriers d'une part, et les Archers de l'autre, il n'y avait pas seulement une différence d'armement : les premiers seuls étaient aux gages de la ville ; ils touchaient annuellement 80 florins, répartis par moitié et provenant du produit de deux accises déter-

(1) »Item quarta Septembris anno 1486 die strate gemaect aen den hantbogen hoiff, Wouter Knapen, Tiel Goermans ende Willem Roesters dry dage, des daichs 2 stuver, maken tsamen 18 st.»

(*Bouwmeester* 1486 — 87 fol. 28).

(2) »Item by Peter van Musel den bode gerekent.... doen Sint Kathelynen gesellen op tselve jair tschietspeel hadden, gewaict 15 nacht : 1 1/2 Rg.»

(*Bouwmeester* 1497 — 98 fol. 33).

(3) »Item aen negen vel franchyns betaelt te Thoniskens huys, te weten twee vel tot den schutterbrieve : 18 st.

(*Bouwmeester* 1487 — 88 fol. 31).

(4) Nous devons la connaissance de cette pièce importante à M. l'abbé P. Daniëls, archiviste de la ville, que nous nous empressons de remercier pour son inépuisable obligeance.

(5) Bamps et Geraets, art. cité, p. 11. — Voici le texte auquel ils font allusion :

»Item Sint Quintens schutteren betailt dat sy mynen genedigen heer halpen inhalen doen hy van den Roemschen koninck uut overlant quaem : 25 st.»

(*Bouwmeester* 1496 — 97 fol. 11).

nées (1) De plus, ils avaient droit à une aime de vin, lors de leur fête, à la Pentecôte. (2)

Les deux chambres de l'arbalète avaient le même local : d'abord à la Rose (3) au coin de la rue Haute et la rue de la Chapelle, en attendant leur installation définitive en 1507 dans la plus belle maison de la Grand'Place, appelée die *Hoechbrugge* ou *Voetbogecamer* (4). Quant à leur jardin de tir, situé maintenant à l'intérieur des remparts, (5) il est mentionné dès 1520 dans les comptes de la ville (6).

Le fait d'un local unique n'a sans doute pas été étranger à la fusion des deux chambres d'arbalétriers, qui s'opère au début du XVI^e^ siècle. Il ressort de la première pièce, que nous publions en annexe, que les magistrats de Hasselt ont institué alors une chambre unique d'arbalétriers, comprenant cinquante membres, et placée sous l'invocation des Saints Georges et Sébastien. L'acte était primi-

(1) „Item betailt uut handen Gerit Duefkens, Nys soen, uit den corenmerct St-Bastiaens schutteren in handen Gerits van Millen ende Willem Cupers : 40 Rg.

Item den schutteren van St-Joris betailt uut handen Mertten Bosse uut den lintmerct : 40 Rg. „

(*Bouwmeester* 1491 — 92 fol. 12 et comptes suivants)

(2) „Betailt aen Willem Gontiers als meester vanden schutteren van Sint Joris kameren hon gagie van den jaer 1500....ende op honnen schietdach van denselven jaer voer hoen aeme wyns betailt : 16 Rg. 5 st.„

La même dépense est inscrite plus loin pour les „schutteren van Sint Bastiaens. (*Ibidem* 1500-01 fol. 20 et 26).

(3) „Item Lemmen Custyns in die Rose doen beide die schutteren-kameren een kamer gemaict waert, hem van zolre hoeren betailt : 6 Rg.„

(*Ibidem* fol. 8)

(4) „Item van Tielman Duefkens als meester van den voitboige schutteren ontfangen die kamerhuere op die Hoichbrugge van enen halven jair gevallen 1507 : 6 Rg.„

(*Idem* 1508 — 09 fol. 5).

(5) Bamps et Geraets, art. cité, p.32, d'après Mantelius, *Hasseletum* p. 168. Louvain, 1663.

(6) „Item den armen betailt in handen Jan Schilders 26 1/2 st. als ceyns van een jaer ( 520) van des Lantermekers huse ende hove dwellick nu Schutterhoiff is in die Coetelstrate : 26 1/2 st.„

(*Idem* 1520-21 fol. 15)

tivement daté de 1499, mais il semble bien qu'il n'ait pas été mis en vigueur de suite (1) ; aussi la date primitive a-t-elle été barrée, et remplacée par celle de 1505, qui correspond mieux, quant à l'érection de la nouvelle gilde, aux annotations des comptes communaux (2).

L'année suivante fut fondée, à Hasselt, une société d'arquebusiers, sous le patronage de St-Quentin : elle comprenait 40 tireurs assermentés, aux gages de la ville (3). Leur *caerte*, datée du 7 décembre 1506, et publiée par Bamps et Geraets, s'est inspirée de privilèges accordés aux Arbalétriers l'année précédente (4).

La nouvelle compagnie s'accrut rapidement (5), grâce à la protection des magistrats, qui fournissaient les munitions (6) et accor-

(1) De 1499 à 1505, la ville continue à payer annuellement 80 fl. aux deux sociétés d'Arbalétriers «als hon gagie». Voir les comptes de 1500-02 fol. 10v°; 1501-02 fol. 15v°; 1503-04 fol. 14v° et 1504-05 fol. 23.

(2) Pour la première fois, dans le compte suivant, il n'est fait aux Arbalétriers qu'un seul paiement, s'élevant à 50 florins :

«Den gesworen schutteren uut den lentmaret : 50 Rg.»

(*Bouwmeester* 1505-06 fol. 10v°)

(3) Pour la première fois, on lit dans le *Bouwmeester* de 1506-07, fol. 17 : «Item den clovenier schutters op hon gaige betoilt van honnen eersten jair 35 Rg.

Le vérificateur des comptes communaux a écrit en marge de ce poste : «Men sal visiteren den daet van honnen brieve».

(4) Cfr l'annexe I au présent article et chez Bamps et Geraets — La comparaison des deux documents permettra de corriger toutes les erreurs commises par ces derniers dans leur publication.

(5) De 35 florins qu'ils reçurent d'abord, les Arquebusiers en touchèrent bientôt 55 (*Bouwmeester* 1508-09 fol. 43) et plus tard 60 (*Idem* 1521-22 fol 14).

A l'augmentation des gages, correspond un accroissement adéquat des membres, qui sont au nombre de 60 en 1521.

(6) «Item men is den clovenieren des jairs sculdich te leveren van der stat wegen 250 pont zalpeters». (*Idem* 1510 — 12 fol. 16 v°).

daient annuellement des prix pour encourager le tir à l'arquebuse(1). Cette faveur s'explique par l'importance de cette arme à feu, qui devint si prépondérante, qu'il se constitua en 1521, au sein de la chambre des Arbalétriers, un corps d'arquebusiers, qui ne tarda pas à se développer. Nos prédécesseurs en ont parlé, là où ils opposent des *cloveniersschutters* aux *haeckebusschutters*, d'après le compte de 1529-30, mais sans expliquer la distinction qu'ils établissent entre ces deux appellations, absolument identiques d'ordinaire : les premiers — au nombre de 60 — constituent la gilde des Arquebusiers ; les autres sont des Arbalétriers armés de l'arquebuse, d'abord au nombre de 13, puis de 25, comme il ressort des comptes communaux (2).

L'importance de l'arme nouvelle allait sans cesse croissante. Le 21 avril 1545, le prince-évêque Georges d'Autriche avait réorganisé la confrérie des Arbalétriers, placée maintenant sous l'invocation de

(1) Voici, à propos des concours de tir, quelques extraits des comptes communaux qui ne paraissent pas dépourvus d'intérêt :

*Bouwmeester* 1514-15 fol. 12 : »Item aen dry tenen schotelen daer die haeckbusschutters om schoten, betailt : 21 st.-

*Idem* 1527-28 fol. 8 : »Item aen Joris Kanghieters gecocht 6 1/2 pont teenen wercks tot prijsen op te hangen om der stat haeckbusschutters ende andere daer nae te doen leren schieten, betaelt voor ellick pont 6 st. 1 ort, maiet 2 Rg 2 1/2 ort. Noch aen den selven Joris gecocht 6 pont teenen wercks half stoffs tot prijsen voer die haeckbusschutters voer tpont betailt 24 st., maiet 24 st. Noch van den berch te maken om daer op te schieten, den gesellen gegeven 2 st. Somma 3 Rg. 6 st. 2 1/2 ort.«

*Idem* 1528-1529 fol. 11 : »Gecocht aen Joris Kanghieters 6 p. teenen wercks als voer vier prijsen tot den haeckbusschutteren om des densdaechs na l'enxten op te schieten : 24 st.«

(2) Bamps et Geraets, art. cité, p. 42.— Il est à remarquer toutefois que ce corps spécial d'Arquebusiers, formé au sein de l'ancienne confrérie, se trouve déjà mentionné dans les comptes de 1521-22 fol. 14 et v°. Il se compose alors de 13 membres. Voyez de plus la deuxième citation de la note précédente, où il est question de prix »om der stat haeckbusschutters *ende andere* daer nae te doen leren schieten«. Or, aucune indication ne permet de supposer qu'il s'agisse ici de sociétés étrangères à la ville. Citons enfin l'extrait suivant du *Bouwmeester* 1548-49 fol. 24 :

»Item, totten haeckbusschutten der voetboegecamer gelevert 24 pont teens om metter bussen op prijs te schieten : 10-16.«

St-Quentin (1), et trois années après, le conseil de Hasselt décida la création — au sein de cette chambre — d'une section de 40 arquebusiers (2). L'accord fut définitivement conclu l'année suivante, pour un terme de six ans (3). Il fut renouvelé le 27 octobre 1554 aux mêmes conditions (4).

De fait, devant le discrédit jeté sur leur engin et la prépondérance sans cesse croissante des armes à feu, les Arbalétriers se transforment en arquebusiers : de leur ancienne gilde, ils ne conservent plus que le nom. (5) Cette évolution s'est d'ailleurs produite un peu partout (6).

Pour la période postérieure, nous renvoyons au travail de nos devanciers. Nous avons simplement voulu compléter et rectifier les données de celui-ci pour l'histoire primitive de nos corporations

(1) Voir pièces justificatives n° 2 — Ce document important a été très mal analysé par B. et G. (p. 25-26) Un exemple suffira : Chaque année les membres éliront leurs chefs, qui prêteront le serment habituel et «seront reconduits en cérémonie, lors du retour du champ de tir» *(sic !)* Il faut lire : «et feront rentrer les cotisations et amendes».

(2) Pièces justificatives, n° 3.

(3) En date du 3 juin 1549. — Une bandelette de papier, collée sur la date primitive, donne celle du nouvel accord : 27 octobre 1554 Une note de cet accord indique la situation du local de la nouvelle institution : d'abord *een camer*, puis la maison entière, louée 8 florins, «dat wylen Jan Druegen waes, in die Alde straete staende».

(4) En voici les principales stipulations :

I. La charte de 1545 octroyée aux Arbalétriers reste en vigueur.

II. Ils seront sous les ordres des Arquebusiers (*cloeverscutters*) «ende dy selve halden ind kennen voer hon naeste oeverhoeft».

III. Ils feront le guet avec ceux-ci, ou à l'appel de l'écoutète ou du magistrat.

IV. Ils auront, pour le guet sur les tours, deux *blancken* par nuit.

V. Les différentes tours seront réparties entre eux et les arquebusiers.

VI. Ils prendront part «in harnas» aux processions.

VII. Ils jouiront des mêmes gages et privilèges que les autres.

VIII. Ils participeront à deux concours de tir par an, pour lesquels la ville fournit deux prix de 12 livres d'étain chaque, et une livre de poudre et autant de plomb par concurrent.

IX. En cas d'accident involontaire, il n'y aura pas de poursuite.

(5) D'après le compte de 1639-40, p. 107, il y a 50 voetboge schutters et 70 cloveniers ofte St-Sebastiaens camer.

(6) Cfr POULLET, E., *Histoire politique nationale*, II p 85. Louvain, 1892.

armées. Au début du XVI^e^ siècle, — après 1503 — celles-ci sont au nombre de trois, à savoir :

La gilde des *Archers* sous le patronage de S^te^ Catherine;
celle des *Arbalétriers*, sous le patronage des S^ts^ Georges et Sébastien ;
celle des *Arquebusiers*, sous le patronage de S^t^-Quentin.

A cause de l'exposé confus de nos prédécesseurs, il importait de terminer par cette synthèse.

Disons enfin qu'un document de l'époque donne quelques détails intéressants sur l'équipement de nos arbalétriers (1), dont on trouvera les privilèges et les règlements aux annexes.

JEAN GESSLER.

(1) « Item noch so laet ick den schutteren van Sinte Joris allen myn harnass ende geweer, dat ick achter laet, te weten eenen stalen boge met synen getuge, een yseren pansier, eenen crage, een borstplaet, harnasch op die erme, een hellebarde ende een swert. »

Testament de Josse Kangieters, du 17 février 1500. Registre VI de la fabrique d'église de St-Quentin (1686) p. 162 (Archives paroissiales).

Il y a quelques années, H. VAN NEUSS a publié, dans *l'Ancien Pays de Looz*, V (1901), p. 27 : *Le Testament d'un bourgeois armé de Hasselt*. Cette pièce intéressante appartient au commencement du XIV^e^ siècle. Je n'ai pas osé en faire état pour prouver l'existence d'une confrérie armée à cette époque.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

## I

### Reconstitution des Arbalétriers de Hasselt.

11 Août 1499.

Wij Burgermeestere, Gesworen, Rait ende ganse Gemeynte der Stat Hasselt, doen kont ind kenlich allen denghenen die dese opene letteren sien oft horen sullen onsen vruntlicken groet.

Want wij dan van onser eren wegen ind om bewaersamheit der vurs. Stat gemeynlick. qualick aff sijn mogen der gesselschappen van den twee eirbaren kameren van den gesworen schutten van den voitboge der vurs. stat ind oick daermede gesiert ind verwaert te sijne, gelijck onsen lieven geminden mebruederen den anderen eïrbaren steden der ande van Ludick ind van Loon, om in der stat hulde ind ede te staen, ind hon geselschap gebruederlick te halden ind alle usagien ind manieren den boge behorende; so sijn wij guetlicken overcomen met een dele eirbaren, vromen gesellen, als tot gesworen schutten van den voitboge, om wederomme van nuwes en vordane die geselschappe ind minlicke bruederschap in die ere Godes almechtichs ind der twee heiligen merteleren Sint Joris ind St-Sebastiaens stentlick in eren te halden op alsullige renten, vryheide, vorwarden ind manieren hier nabescreven :

Voerane is geordineert dat tot vijfftich vrome gesellen toe sijn ind blijven sullen tot den gesworen voitboge; ind oft ymants van den gesellen tot eniger tijt dar toe onabel, werrechtich ind discordie makende bevonden wurde, die sullen die hoiftman, meestere ind koninckstafel, bij den meesten gevulge van den gesellen, mogen van hon scheiden ind afsetten uuter geselschappen. Desgelijcken were ymans oich onder hon, dien gelusde uuter geselschappen te scheiden, die sall geven der geselschappen enen Ingelschen nobel ind sijnen besten boge, ind daertoe gehalden sijn een jair lanck daerna schutter te blijven ind gelijck den anderen gesellen der stat te dienen oft zijs noet hedde, ind alsoe na dien jaer sijns eedts eerst verlaten sijn ; ind wanneer bij afsterven, uutgaen oft affscheiden der selver geselschappen, enige geselle gebreke, dan sullen sij te samen gaen ind met de hoiftman, meesteren ende Conincks-

tavel hon getael vurs. vervullende, enen oft meer gebrekende, daertoe vrome ind nuts sijnde aennemen ind kiesen, ind alsullige voer Burgemeestere en de Raet presenteren ind doen hulden ind eeden.

Enegelick van den vijftich gesellen sall vordane desen eedt doen :

*Ic swere bij God almechtich ind allen synen lieven heiligen, dat ic van deser uren vort sal hout ende getruwe sijn mijnen genedigen here van Ludick, nu sijnde, ende vort hout ende getruwe sijn der stat van Hasselt ende der selver Stat truwelicken dienen met den boge als een gesworen schutte loeffelick ende wael, den tijt sij des te done steet, na mijner bester macht ende mogenthe it, in.t gelijck hier na sall vercleert staen; ind dat ic sall gehoirsam sijn onzen hoiftman, meestere ind koninckstavel, ende mijnen gesworen geselle getruwe ende hemelick sijn in saken der vurs. Stat dienstaengaende. So help mich God ind al sijn heiligen.*

Voert meer dat nijmants van der vurs. gesworen geselschappen vordane op sondage nocht op heilige dage op der geselschappen kamer comen en sall, Goids dienst ende hoichmesse en zij t' eerst uut ende gedaan, ten were dan dat sullix bij den deken, meestere ende coninexstavel geconsenteert wurde, oft dat die vurs. gesworen geselschap eer, om treffelicke noitsaken der vurs. stat oft der gemeynre geselschappen aengaende, bijeen geboden were geweest met honnen knape, der wellich bennen der hoichmessen ter bequemer tijt op die kamer comen mach, sijn gescheften aldaer bereet te maken tegen dat hoichmesse ind Goids dienst uut sijn sal, hierin uutgescheiden den dach als sij honnen vogel schieten ende die twee processiedage hier onder genoemt.

Is vort te weten dat die vurs. gesworen geselschap gehalden sal sijn ter Stat eren alle jair in twee omgengen, te weten : op den heiligen Sacramentdach, eerlick metten clederen, ind als men onse lieve Vrouwe omdreicht, sierlick int harnassche, behalven bennen desen eersten jair daervan ongevort te sijne anderen raet en beneemt dan. Ind alst gemeyn wake is, so en sullen sij neit dorven waken, mer wanneer dats noet is ind die Burgermeestere ende Raet selver waken, om eniger vreesen oft meren wille, ind den vurs. schutteren daer van versuchten, so sullen sij sculdich sijn te waken.

Item sij sullen alle jair honnen papegay schieten, ind honnen hoiftman, meestere ind koninckstavel kiesen, op sullicken betemelicken dach als geordineert sall werden; ende ter tijt sij honnen vogel schieten ende geschoten sullen hebben, sullen sij hon eerlicken, staetlicken ende met alle zedelicker manierlicheyt bijeen halden, so goiden, eirbaren, statigen mannen, toebehoirt, sonder enige pomperye (oft onbillicheyt) vort te stellen, als van peeckvaten te bernen, danserye te halden — ten sij der deken, meestere ende coninckstavel des orloff geven — mer in egheenre manieren onsedelicken 's nachts te braken, den Koninck oft die een den den anderen te baden oft bestermen, als leider hier voermaels plach te geschieden, vele quaets daer uut spruytende, daer der almechtich God groetlicken bij vertornt ende die zalicheyt der gemeynre stat zeer bij

vermindert waert, dwellich der barmhertich God all vergeven wille

Vort meer oft geviel — dat God verhuede — dat enich van den gesellen op die schietramen schoete, quetsde, leemde of ter doet brecht enigen minsche met ongevalle sonder argelist, die sall daer van ongevexeert sijn van der stad wegen.

Vort meer sullen die vurs. gesellen gevrijt zijn allsullige wapen ind geweer te mogen dragen als Scoutit, Burgermeestere ind Raet dragen mogen, sonder calengeren, beheltelick dat sij des orloff hebben metten meesten verdrage der selver geselschappen, ind oich des aff te staen alst hon van der geselschappen wegen verboden were.

Item alst gevielt dat Burgermeestere ind Raet ofte enige van den Rade versucken die hulpe ende bijstant vander gansser geselschappen, van een dele oft van sommige van den schutten, nadat die sake dan vallen ind gelegen sall syn om in der stat noetsaken bij te staen oft enege te vangen na der stat recht, so sullen die vurs. schutten die daraff versoicht weren, sculdich sijn den Raitsluyden dar in bijstendich te sijne ind te done gelyck dien van den Rade. Ind weert sake dat der schutter enich hinder oft last crege van dien helpen ind bijstaen, dien sal hon die stat sculdich zijn aff te done ind zij daer aff scadeloes te halden. Weert sake oick dat hon om des bijstaens wille mespreken oft mesdaen wurde, dat sal hon oick gecorrigeert werden gelijck dien van den Rade. Oft oich geviele dat enich van hou gesellen tegen der stat kueren inhibitie worpe ende exequeren dede, die sall alsdan der selver geselschappen gepriveert ind affgesatt sijn sonder enich verlaet.

Item vort verlenen wij hon dat die deken, meester ende koninckstavel sullen macht hebben van allen scheltworden, onverdrage ind vuestslegen, die onder hon in honnen schietkamer oft solre gevallen, te peysen ind daar aff te verenigen, ind daer aff vander stat wegen, all weert geclaicht, geen brueken te heisschen nocht te nemen. Ind die dat claicht, sall verbueren aen die geselschap, also deck alst gevilt, sesse boddregers.

Item oft enich schutte, die nu is oft namaels bij hon opgenomen wurde, neit wael versien en were van boge ende harnassche, die sal sculdich sijn bennen enen jair na sijn aencomst hem redelicken te versiene van boge met der gereetschappen ind oich van harnassche, also dat hij neit begrepen en zij ind gelijck den boge schutterlick toebehoirt. Ind om hon geselschap aldus t' onderhalden, sullen sij alle jair van ons hebben die somme van vyftich assyse-cronen als nu ter tijt lopen, die wij hon aen den lentmerct overwijsen : gulde he min, so sall die stat toe doen ; gulde he meer, dat sall der Stat dienen ; ind hon sall, so deck des noet is, der stat recht geschieden over die assyser. Daertoe sullen sij jairlix van ons hebben op honnen maeltijt, als sij honnen papegay geschoten hebben, anderhalve ame van den besten wijne die dan bennen der stat ten tappe gaen sall ; hon knape sall oick van ons hebben t' allen twee jaren enen eirsamen rock ind capruyn, oft vier gulden daervoer, ind daertoe vrij

sijn bennen der stat van allen waken ende schettingen ind ongels, mer sall graven bij sijn ambacht alst vilt(1). Ind weert sake dat die vurs. gesworen schutten van der stat wege versoicht wurden buten te trecken, gewapent ind met honnen bogen, daer die stat harer behoiffde, so sulde hon die stat wagenen ind perde doen om hon harnassche, bogen ende gereetschappen daer op te vueren. Ind weert dat over dry dagen lijden sulde, so solde die stat hon gemoede crijgen, in redelicken saken. gelyck men t' Sintruden ind in anderen steden pleecht. Ind alst gevilt dat d'lant gemeynlick uutreede, ind die stat met den clockslage ind standart volchde, so sullen die vurs. schutten der stat gereet sijn, ind des sal hon die vurs. stat op dat jair hon rente dobbeleren, te weten voer die vyftich cronen te hebben hondert assysecronen als vurs. staen, betaelt te werden van der stat anderen assysen ind incomeningen (2) in der manieren vurs. Oick sal die stat vortsane die schutten vurs. gehalden sijn in alle dese poenten, te weten : hon te leveren vier wagenen met perden ofte meer, om hon gereetschap, harnassche ind bogen dar op te vueren.

Vort meer sall hon die stat dan leveren garen tot honnen peysen ind geschutt. Ind oft dan geviel dat enich van den gesellen in die noet den anderen affvlue, die sall ewelich uut der Stat ind vrijheit van Hasselt gebannen werden, ind daertoe verbuert ind verloren hebben sijn harnassche, boge met der gereetschappen, der selver geselschappen aen te slaen.

Gevilt oich — daer God voer zij — dat enich van hon schutten op storme, strijde ind diergelijken uutsynde te versucke van der stat, geschoten oft gequetst wurden, so sal die stat dien doen helen ind erseteren op haren cost ; wurde he geleemt, neit beroeft sijn broet te winnen, so sall die stat aan hem versien in redelicker manieren, nadat die leemde gelegen sall sijn ; wurde hij geleemt ind beroeft synre lede, waerbij hij sijn broet neit gewennen en conde, so sall die stat sculdich sijn dien man te halden op haren cost na sijnen stade.

Item der boichmecker sall hon gereet sijn buten ind bennen, in orloge oft op schietspele, daer's sy's te done hebben sullen.

Item die vurs. gesellen sullen sculdich sijn te halden alsulke gewoenten van reynicheiden als den boge toebehoirt.

Vort meer sullen die vurs. gesellen op Goensdach in die Penxtweek, quatertemper synde, den Maendach te voren — nadat sij honnen papegay geschoten sullen hebben — mogen met eenre wayen in der vurs. stat grave honnen eydtvissche vangen vor eenen maeltijt, den sij met

(1) « Item den schutterknape Gielis Baerts na inhalt der schutterbrieve voer syn cledinge betaelt : 4 Rg. *Bouwmeester* 1509-10 fol 22 v°.

(2) *Le texte porte :* incomelingen.

malckanderen op honre cameren des vurs Goensdach snoenens verteren sullen in redelicken manieren. (1)

Alle wellige poenten, vrijheiden ind vorwarden vurs. staen ende gedueren sullen enen tijt van sesse jaren na datum deser letteren. Indes gevorwardt, oft den vurs. schutten alsdan gelieffden aff te staen, so sullen sy metten meesten verdrage dat aeffgesproken ind opgeseet hebben een jaer te voeren voer Burgermeestere ende Raet dan wesende. Ind desgelycken mach die stat alsdan oich in derselver manieren opseggen of't haer gelieffden, doch verstanden dat die verbonden ind alle vorwarden vurs. altijt een jair na den opseggen gelycker maeten gedueren sullen ind all des.

In orkonde der waerheit, so hebben wij, Burgermeestere, Gesworen ende Raet ende ganse gemeynte der stat van Hasselt onsen ziegel hieronder doen aenhangen des elffde daichs der maent van Augusti in den jaer ons heren Jhesu Christi doe men screeff dusent [vierhondert negen ind negentich] vyfhondert en vijve (2).

[*Original sur parchemin* (3) *aux archives communales de Hasselt*].

(1) Quelquefois la ville rachetait ce privilège. Ainsi nous lisons dans le compte de 1508-09, fol.43 : « Item den gesworen voetboigen hon gaige betailt: 50 Rg. Noch hon betailt doen sy opwarts schoeten, dat sy neit in den grave visschen en souden : 2 Rg.

(2) Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la première date, indiquée ici entre crochets, a été barrée sur l'acte et remplacée par la suivante.

(3) Le parchemin, de très grand format, a servi de couverture à un compte communal. On lit au dos : *Reckeninghe Art Jonckeren 1515-14.* On pourrait en conclure que l'accord n'a pas été en vigueur pendant bien longtemps.

II

## Réorganisation des Arbalétriers de Hasselt

—

24 avril 1545

—

Wij, Georgius van Oestenryck, busscop tot Ludick, hertoch tot Bulioen ende grave tot Loen, etc. ende wij, Burgemeester, geswoeren ende gansen raet der stadt van Hasselt, groyt in onsen Here met kennisse der waerheyt.

Doen kondt eenen iegelijcken met desen oepenen brieff want, overmits eenen verdraghe, goeden wille ende eendrachtige deliberatie geraemt, gemaect ende geordineert is een geselscap ende broederscap van Sinte Quintijns gesellen, portere ende ondersaten der vurs. stadt van Hasselt oft ander goede mannen te haldene, gelyck in andere goede steden gewoenlic is te halden, totten getale van vertich oft vijftich gesellen, voetboeghe scutteren. Ende omdat orbarlic ende profitelyck syn sal gelyck den boege wael toebehoert die vurs. geselscap te bescudden ende te verhueden van onredelycken ende ontamelycke dingen van discordie, die onder hen in tocomende tijde bij avontueren vallen oft gescieden mocht, eenen goeden wech van bescuddenisse daer tegen te suecken metten welcken die vurs. geselscap ende ghebroederscap volcomelyk met vreden hon geselscap houden ende volbrengen moegen, soe ist dat wij, Georgius van Oestenryck, busscop tot Ludic, etc. ende wij, Burgemeesteren, Geswoeren ende Raet vurs. der voerg. geselscap ende gebroederscap geven ende verlenen, gegeven hebben ende verleent hebben dese nabescreven poenten van ordinantien tot onsen wederroepen te houden, opdat die onsedige ende ongehoersame te baet ghecorrigeert moeghen werden van honder mesdaden ende bruecken in der manieren nae bescreven. Dat is te weten dat die voerg. broderscap alle jaer, op den dach dat sij honnen papegay gescoeten sullen hebben, kiesen sullen, metten meesten verdraghe van hen, eenen deken, twee meesters ende vier coninestavele die welcke onder hen eenen eedt doen sullen als honder geselscap toebehoert die broecken van den boeghe trouwelick in te brenghen met pendinghen mits deicken, meesteren ende coninckstavelen als van den boege comen sal. Ende wy daerteghen rebel waer,

die zoude verboeren een boet van 12 stuyveren, ende dieghene die by vader ende moeder woenen in honnen cost. oft niet pandich en waren, als die alsdan geboeden werden te coemen op die camer, dat sij alsdan terstont comen sullen ende betalen, oft des deickens, meesteren ende coninckstavelen moet te gecrijghen. Ende wy daer contrarie teghen waer, dat die oeck verboeren die grote boete. Ende alsdan van versuecke des dekens oft meesteren. soe sal der scoltet vurs. van onsen wegen hon eenen geswoeren boede verlenen om die alsdan te panden ende gehoersam te maken.

Voert meer soe sullen die gebroederscap sculdich sijn te vieren alle jaer die heijlige vierdagen ende die te houden, dat is als men opwaert schiet ende als men dat heilige sacrament ende ons lieve vrouwe omdraecht, sullen sij eerlyck in die processie ende omganck gaen, chierlijck in hon clederen, op een boet van 12 stuveren, ende op Sinte Quintens dach ter kercken ende ten offer gaen op een boet van 2 stuveren. Voert ten dage als sy opwaerts scieten sullen, soe sullen sij een iegelyck eenen tabbart van eender cledingen maken bij den meisten verdraghe, ende so wy daer gebrekelic in ware, die sal verbueren 6 stuveren. Ende soe wy daertegen rebel ware ende niet gelden en wolde, die solde verboeren 12 st. en daer toe hon geselscap moeten derven ende alsdan metten meisten verdraghe eenen anderen broeder te kiesen. Ende die tabbarden sullen sij maecken metten meesten verdrage als hem dat gevuegen sal.

Voertmeer als die cnaep van beveele des deickens, meesteren, coninckstavelen geboeden wert om te gaen van wat saecken dat sij die geselscap ter cameren, scietramen oft ten anderen gedeputeerden steden te comen ende die rebel waer ende niet en quaem, die sal verbueren 1 st. beheltelic hare node. Ende of't der cnaep verg heite, soe sal hij verbueren 1/2 stuiver.

Voert soe wye gecoeren wert totter officien te houden metten meesten verdrage ende aenneempt te houden (1), die sal die houden een jaer lanck. Ende wy daer tegen rebel waer ende niet houden en wolde, die sal verboeren 10 st., nochtans geselscap niet moegen derven, hij en sal ten eersten betalen totter andere bruecken 12 st.

Voert sullen sij ghemeenlijcken halden allen anderen ordinantien, den boege toebehoerende, die deicken, meesters, coninckstavelen metten meisten verdrage ordineren ende setten sullen, een iegelijc op sijn bruecken ende penen, toe te comen altoes van den groeten boeten een derdedeel den scoltet van wegen ons genedigen heeren, dat ander deel der stadt ende dat derde deel der broederscap Ende oft geviel, dat eynich van den gesellen, hon devoyr gedaen hebbende op die scietramen, scoeten, quetsden oft leempden eynigen man oft persoen oft soe hij weer sonder argelist, die sal daervan van den Scoltet van wegen mijns G. H. ende stadt quyt zijn.

*(1) Les quatre derniers mots ont été ajoutés en marge par une autre main.*

Voert verlenen wij hon dat die deicken, meesteren en de coninc-stavelen sullen macht hebben in alle sceldende worden, onverdrage ende tot zijpende wonden toe, die onder hen in hennen scietramen oft camere gevallen mochten ende hen daeraff te verenigen ende daervan van den scoltet vanwegen ons genedigen heren ende stadt quyt zijn, al wert geclaecht, egeen bruecken te eysschen oft te nemen ; ende soe wy dat claechde, solde verbueren aen die gesellen 5 rinsgulden.

Dese vurs. ordinantien hebben die vurs. broederscap in goeder trouwen wael ende volcomelick geloeft te halden ongebrokelic, op die bruecken, boeten ende penen vurs. ende die in te brengen sonder argelist.

In orconde der waerheyt, soe ist dat wij, Georgius van Oestenrijck, busscop tot Ludic, hertoch etc. onsen properen ziegel hebben hier aen doen hanghen ; ende wij, burgermeesters, geswoeren ende gansen raet der stadt van Hasselt vnrs. hebben onsen zieghel van saecken desen vurs. openen brieve bij den ziegel ons G. H aenghehangen.

Gegeven ende verleent int jaer ons Heeren duysent vyffhondert ende vijff ende veertich, den vier ende twintichsten dach in den Aprille.

[*Original sur parchemin aux archives communales*].

III

## Création d'une section d'Arquebusiers au sein des Arbalétriers.

—

1548

—

Wy burgermeesters, gheswoeren ende dy gansen Raet der stadt Hasselt, groet in Onsen Here met kennisse der waerheit. Doen kont eenen yegelyken met desen openen brief, want overmits eenen verdraghe, goeden wille ende eendrachtige deliberacie geraemt, gemaect ende gheordineert is een geselscap uut den voetboghe scutteren, dy met der haecken sullen scieten tot bescherminge (1) ende sterckheit onser stadt, nochtans niet crenckende noch afnemende haeren brieff oft carten de voetboeghe aenghaende, haer voermaels verleent ende ghegeven synde, des sal dit voorscreven gheselscap sterck syn totten getale van veertich gesellen, ondersaten ende poerters der voers. stadt Hasselt ; des sullen dese voors. gesellen der stadt Hasselt eenen eedt doen, hulde ende trouwe te syn aan craut ende loet te bewaren ende haer laeten te vinden een yegelyck tot synder geoerdeneerden plaetsen (2) als eenich allarm quaem ende altos te doen tot profijt ende sterckyt onser stadt voers., altijd swerende eenen toest van ses jaren durende, ende binnen dese ses jaren dy voetboghe camer nochtans niet te verlaten : Soe ist dat wy, burgermeesteren, ghesworen ende raet voers. der voers. geselscap geven ende verlenen, gegeven hebben ende verleent hebben dese naebescreven poenten.

Inden eersten, sullen sy hebben alle jaer veertich hornsgulden voer haer gayge oft solt, ende eenen hornsgulden voor haren knape, maect tsamen 41 hornsgulden, vallende altijt op haren feestdach vanden voetboge. Voert meer haer camerhuer vrij ende haer feestbier als sy den

(1) *Le texte porte* beserminge.
(2) *On lit dans l'acte* geordeneeden plaesen.

vogel scieten van axsies vrij. Voertmeer alle jaer zal men haer geven tweemael prysen om te leren scieten, elcken prys van tweën swaer synde 12 pont teens.

Voertmeer als sy waken elck des nachts eenen stuyver brabants voer haren loen ende ghevryt te syn in de gebuerwacht als sy moeten waken met der haecken. Ende voertmeer oft geviel — daer 't Godt voer bewaren wille — dat enich geselle ongeval crege in den storm, oft in den dienst onser stadt gequetst oft gewont worde van den bussen, waerbij dat hij geen broet gewinnen en mocht, soe sal hij een redelyck onderhalt hebben van onser stadt nae synen staet.

Voert meer haeren berch gevrijt, oft plaetse dy wy haer verlenen sullen ghelyck ander ghesworen scutteren-bergen.

In orconde der waerheyt, soe ist dat wy, burgermeesteren, ghesworen ende den gansen Raet der stadt Hasselt voersc. hebben onsen ziegel van saken desen voers. openen brieve hier aen ghehangen.

Gegeven ende verleent int jaer ons Heeren dusent vyfhondert ende achtenvertich.

[*Original sur papier aux archives communales.*]

# PROCES-VERBAL.

## SÉANCE DU 5 JUIN 1921.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures, à Bruxelles, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Tahon, président Blomme, Kintsschots, Stroobant, lieutenant-colonel de Witte, vicomte de Jonghe, baron Holvoet, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Coninckx, Destrée, Casier, Paris, dom. Berliere O. S. B., membres titulaires.

MM. Capart, Sibenaler, Vander Borren, Terlinden, Bautier, Poupeye, Van Bastelaer, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Geudens, baron de Loé, de Behault de Dornan, De Ceuleneer, Hulin de Loo, chanoine Vanden Gheyn, Comhaire, Bergmans, membres titulaires.

MM. Brunin, Des Marez, Buschmann. Hasse, abbé Philippen, De Bruyn. Gessler, Macoir, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. vande Werve et de Schilde et Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 avril ; celui-ci est adopté sans observations.

Il est donné connaissance de lettres par lesquelles MM. Tahon et le baron Holvoet, ainsi que MM. Terlinden et Gessler, remercient respectivement pour leur nomination de membres titulaires ou correspondants regnicoles.

Lecture est faite d'une lettre de la Fondation universitaire, qui annonce que la Commission des publications a accordé à l'Académie un subside de 5000 francs pour la publication de ses annales pendant l'année 1921.

L'assemblée adresse de chaleureux remerciements à M. le vice-président Saintenoy, grâce à l'intervention duquel ce succès a été obtenu.

MM Saintenoy et Donnet sont désignés pour représenter l'Académie au prochain Congrès de la Fédération des sociétés d'archéogie à Tournai

M. Saintenoy est également délégué au même titre au Congrès de la Société française d'archéologie, à Limoges.

M. le président adresse, au nom de l'Académie, des félicitations aux divers membres qui, récemment, ont été honorés de promotions ou de nominations dans les Ordres nationaux, notamment : dans l'Ordre de Léopold, grand-officier M. Pirenne; commandeur, M. le Dr Jacques ; officier, MM. Errara et chanoine Zech ; chevalier. MM. Terlinden et vander Essen. Dans l'Ordre de la Couronne, commandeur, M. Hulin de Loo et officier, M. le chanoine Maere. M. Stroobant a été autorisé de surcharger de rayures d'or la décoration dont il était porteur.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste de publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921 ; il donne également lecture du compte-rendu analytique des principaux de ces ouvrages. Ces documents seront insérés dans les bulletins.

M. Jos. Casier, utilisant les indications qu'il a puisées dans des documents manuscrits que possède la bibliothèque de l'abbaye de Bornhem, décrit et fournit des indications d'origine, concernant les meubles qui, autrefois, étaient conservés dans l'abbaye de St-Bernard sur l'Escaut. Presque tous appartiennent à l'art des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Beaucoup d'entre eux existent encore, disséminés dans diverses églises belges et étrangères. Tel est le cas. entre autres, pour la chaire de vérité, qu'on retrouve dans l'église Notre Dame, à Anvers, et surtout pour les stalles qui sont conservées aujourd'hui dans l'église de Wouw, localité située entre Roosendaal et Bergen op Zoom. M Casier décrit ces œuvres d'art et étudie en détail les sculptures qui les ornent.

L'étude de M. Casier trouvera place dans les Annales.

M Donnet résume un travail dans lequel il fait connaître une spéculation immobilière à laquelle présida, au XVII^e^ siècle, un membre de l'ancienne famille patricienne des van Berchem. Un

terrain, appelé le *Paepen moer*, situé sur le territoire de la seigneurie de Berchem, aux portes d'Anvers, fut morcelé et coupé par diverses avenues. Les terrains furent vendus en lots et achetés par des personnages qui tous, jouèrent à cette époque, à des titres divers, un rôle intéressant. Ce furent notamment le graveur Liefrinck, le chanoine Beyerlinck, le docteur Lazare Marcquis, et enfin Christophe Plantin. Des détails topographiques et historiques complètent l'exposition de cette spéculation financière.

M. Paul Saintenoy, grâce à ses recherches dans les archives de Vienne, a pu reconstituer, dans tous ses détails, les moindres circonstances de l'incendie du palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, pendant la nuit du 3 au 4 février 1731. Foule de détails suggestifs permettent de se rendre compte des principaux incidents de ce tragique événement. Heureusement des œuvres d'art, d'un prix inestimables, tels les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, les tapisseries, les orfèvreries religieuses de la chapelle, le trésor de la Toison d'Or, purent être sauvés. C'est à la suite de cette catastrophe qu'une partie de ces richesses artistiques fut transportée en Autriche. Aujourd'hui, à juste titre, le gouvernement belge en réclame la restitution.

Les communications de MM. Donnet et Saintenoy figureront dans les Annales.

M. Destrée fait part du décès de M. de Farcy et rappelle les services qu'il a rendus à l'érudition par la publication de ses travaux archéologiques, notamment de son grand ouvrage sur la broderie, de ses études sur la cathédrale d'Angers, sur les tapisseries et sur maints autres sujets encore.

M. Paris appelle l'attention sur le projet d'impôt que le ministre des finances se propose de présenter aux Chambres. Parmi les objets mobiliers, que l'impôt frappera, se trouvent spécifiées les œuvres d'art, les antiquités et les livres. Il serait nécessaire qu'une différence soit faite entre les objets de ce genre, qui peuvent être rangés dans la catégorie d'objets de luxe et ceux qui doivent être considérés comme instruments de travail. Ces derniers devraient absolument être exemptés de l'impôt. Si cette loi devait entrer en vigueur, elle aurait pour conséquence non seulement de paralyser l'action scientifique, mais de provoquer la vente et l'exportation à

l'étranger des richesses artistiques et intellectuelles du pays. M. Paris propose d'écrire une lettre dans ce sens au ministre.

MM. le baron Holvoet et Destrée appuyent cette proposition qui est adoptée par l'assemblée.

Le secrétaire fournit quelques détails au sujet de l'organisation des cours d'histoire et d'archéologie, dont M. le ministre des sciences et des arts a confié la direction pour Anvers, à l'Académie. Ces cours s'ouvriront prochainement, sous la présidence de M. Donnet et seront donnés par MM. Buschmann, Hasse, abbé Philippen, Cornette et Delen.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
JOS. CASIER.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1921.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| TORRES. | Noticia sobre la ceramica de Paterna. |
| EM. VAN HEURCK. | La therapeutique des couronnes en fer forgé. |
| — | Vlaamsche van Eyck dag. |
| JENKIN LLOYD JONES. | An artilleryman's diary. |
| JOSEPH BRASSINE. | Les déprédations allemandes à l'Université de Liège. |
| ID. | Lucien Renard Grenson. |
| RAYMOND BONAFAUS. | Henri de Kleist. Sa vie et ses œuvres. |
| GESSLER & VARDERSTRAETEN. | Algemeen repertorium der Hasseltsche ordonnantieboeken. |
| E. TEIXERA DE MATOS. | Laster met bedrog. |
| FERNAND DONNET. | Compte-rendu analytique. Octobre 1920. |
| ID. | Compte-rendu analytique, Février-mars 1921. |
| CHAN. VANDEN GHEYN. | Retable de l'Agneau mystique. La vente d'Adam et Ève en 1861. |
| PAUL SAINTENOY. | Rapport sur le centenaire de l'Ecole des Chartes. |

AD. DE CEULENEER. La charité romaine dans la littérature et dans l'art.

L. STROOBANT. La nécropole à incinération de Ryckevorsel.

G. HASSE. Un ancien aqueduc dans le polder d'Oorderen.

PAUL BERGMANS. Note bibliographique. Em. Dony. François Duquesnoy.

ID. Rapport sur les travaux de la commission de la biographie nationale.

ID. Rapport sur le mémoire du Dr Van Doorslaer.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin 44e année, fasc. 3.

ID. Académie royale de Belgique.
Classes des lettres et des sciences morales et politiques.
Bulletin 1921 nº 4, 5 en 6.
Mémoires, collection in 8°, 2e série, tome XIIIV, tome XVI fascs.
Classes des Beaux-Arts.
Bulletin 1921 nos 4-5.
Exposition d'œuvres d'académiciens décédés, Catalogue.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin Ve série. tome I nos 5 et 6.

ID. Missions belges dela Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel, 23e année nos 7 et 8.

ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique et de sigillographie 73e année, 1e et 2e livr.

GAND Koninklijke Vlaamsche Académie voor taal- en letterkunde.
Verslagen en mededeelingen Febr.-Maart.

MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXVI.

MONS. Cercle archéologique.
Annales, tome XVI.

TURNHOUT. Cercle historique et archéologique de la Campine. Taxandria.
Annales 1921 n° 1.

ISEGHEM. Franciscana.
IV n° 3.

PARIS. Polybiblion. Revue bibliographique universelle.
Partie littéraire. tome CLI 5e et 6e livr.
Partie technique, tome CLIII 5e et 6e livr.

ID. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique, année 1919, 2e livr.

ID. La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 4e année, 1, 2, 3, 4, 5.

ID. L'amour de l'art. 1re année 1 à 8, 2e année 3, 4.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental, vol. LXXX, n° 1-2.

ID. Université de Paris. Bibliothèque d'art et d'archéologie.
Répertoire d'art et d'archéologie. Index alphabétique.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin Mai à Décembre 1920.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintongue et d'Aunis, XXIXe vol., 5e et 6e liv.

AIX-EN-PROVENCE. Université d'Aix.
Faculté des lettres. Annales, tome X nos 3-4.
Faculté de droit. Annales nouvelle série n° 6.

| | |
|---|---|
| AIX-EN-PROVENCE. | L'Université d'Aix aux étudiants alliés. |
| SAINT OMER. | Société des antiquaires de la Morinie. |
| | Bulletin historique 255e livraison. |
| | Mémoires, tome XXXII. |
| AMIENS. | Société des antiquaires de Picardie. |
| | Mémoires, 4e série, tome IX. |
| CAEN. | Académie nationale des sciences. arts et belles-lettres, mémoires 1918-20. |
| NANCY. | Académie de Stanislas. |
| | Mémoires, 6e série, tome XVII. |
| LE HAVRE. | Société havraise d'études diverses. |
| | Recueil des publications 1920, 3e et 4e trim. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. |
| | Bulletin, 210e livraison. |
| MONTPELLIER. | Société archéologique. |
| | Bibliothèque. Catalogue des manuscrits. |
| DIJON. | Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. |
| | Mémoires, tome XVI 4e fasc. tome XVII, 1e 2e 3e et 4e fasc. |
| POITIERS. | Société des antiquaires de l'Ouest. |
| | Bullettin, 1r trim. 1221. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche leeuw ». |
| | Maandblad XXXIXe jaarg. no 5-6. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana. |
| | Bolleti, Marg-Juny de 1921. |
| ROME. | R. Accademia Nazionale dei Lincei Annuario 1921. |
| CAMBRIDGE. | Antiquarian Society. |
| | Proceedings no LXX. |
| BERKELEY. | University of California. |
| | Chronicle and official record, vol. XXII, nos 1, 2, 3, 4. |

| | |
|---|---|
| CAMBRIDGE. | Peabody museum of american archeology and ethnology. Papers vol. VI n°2. |
| WASHINGTON. | Smithsonian institution. |
| | Report for 1918 p. 493-526. |
| | Report of the U.-S. National Museum 1920. |
| | Bureau of American ethnology. Annual report 29, 30, 31. |
| BOSTON. | American Academy of arts and sciences. |
| | Proceedings. Vol. LV, n° 10. Vol. LVI, n°s 1, 2, 3, 4. |
| MADISON. | State historical Society of Wiscousin. |
| | Proceedings. 1912, 1913, 1914. |
| | Original papers, n° 8. |
| NEW-HAVEN. | Connecticut Academy of arts and sciences. |
| | Transactions. Vol. XXV. pages 1-92. |
| DAMAS. | Académie arabe. |
| | Revue n°4. |
| CALCUTTA. | Archaeological survey of India. |
| | Memoirs n° 8. |
| MANDALAY. | Archaeological survey of Burma. |
| | Epigraphia Birmanica. Vol. II, part. I. |
| BATAVIA. | Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen. |
| | Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX. afl. 6. |
| | Oudheidkundig verslag 1920, 3e en 4e kw. |
| TOKYO. | The Tokyo imperial University. |
| | Calendar 2580 à 2581. |

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| PARIS. | Librairie Hachette.<br>Catalogue. |
| POONA. | The oriental book supplying agency.<br>History and mediaeval. |
| LEIPZIG. | Karl. W. Hiersemann.<br>Katalog 493. Kunstgeschichte. |
| ID. | K. F. Kœhler.<br>Neuerwerbungen, hefh. 33, 34, 35. |

# BIBLIOTHÈQUE.

## COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1921.

—

MESSIEURS,

Dans mes précédents comptes-rendus j'ai déjà signalé, à diverses reprises, au fur et à mesure de leur publication, les rapports dans lesquels étaient consignés les dégâts commis dans nos provinces par les Allemands. Ces dégâts affectaient surtout les centres intellectuels, les établissements d'enseignement universitaire, les organismes scientifiques. Une nouvelle preuve de cette «culture» barbare, nous est apportée par M. Brassine. Dans un album, récemment publié, il a réuni une série de documents, prouvant à l'évidence *Les déprédations allemandes à l'Université de Liège.* Les locaux universitaires furent pillés et saccagés, les laboratoires furent dévastés, les médailliers furent vidés de leur contenu, les locaux furent déshonorés par une saleté indescriptible. Des photographies attestent, sans erreur possible, la réalité de ces brigandages et, détail piquant, bon nombre de ces reproductions sont faites d'après des clichés que les ennemis eux-mêmes avaient pris et qu'ils ont abandonnés lors de leur fuite. Aucune négation n'est donc possible.

En 1519, le 10 août, une flotte composée de cinq navires, commandés par Magellan, appareilla à Séville, pour se rendre à la recherche d'un passage aux Molusques, dans la zône accordée à l'Espagne, par le pape Alexandre. A bord de ces vaisseaux, plusieurs Belges avaient pris place. Ils étaient originaires de diverses localités : de Bruges, de Menin, de Bruxelles, d'ailleurs encore. Le matelot Antonio Flamenco était natif d'Anvers, ainsi que Juan Flamenco et Pedraies. Les uns étaient bombardiers, les autres matelots. Tous à peu près eurent un sort funeste, et aucun ne revit sa patrie. Si le rôle qu'ils jouèrent dans cette expédition ne fut pas prépondérant, il est toutefois intéressant de constater cette *Participation au premier voyage de circumnavigation*. C'est la tâche dont s'acquitte M. Alfred Gumma y Marti, dans une communication accueillie dans le Bulletin de la Société royale belge de Géographie de Bruxelles (14 année, fascicule 3).

Il est *Une tradition d'atelier chez les van Eyck*, qui constitue en quelque sorte, une preuve d'authenticité. Elle consiste en la reproduction sur les moulures des cadres des tableaux à sujets de piété, d'un texte d'édification pouvant être lu par les fidèles, de longues inscriptions à tendances théologiques, tracées en lettres capitales. M. le comte Durrieu, qui étudie cette question dans une notice que publie le «Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques» (année 1919, 2e livraison, p. 304), est d'avis qu'on ne trouve pas cette tradition appliquée avec le même degré caractéristique d'ampleur, ailleurs que dans l'atelier des van Eyck. Pour prouver cette affirmation, il cite diverses exemples caractéristiques, tels le polytique de l'Agneau mystique, le triptyque du musée de Dresde, le double volet du musée de l'Ermitage, la Vierge du chanoine vander Paele du musée de Bruges, etc. D'autres inscriptions étaient encore employées avec prédilection par les van Eyck ; elles étaient inscrites sur certaines parties de leurs œuvres, sur les vêtements des personnages qu'ils représentaient. Ces textes étaient souvent en tout ou en partie composés de lettres grecques. L'une de ces inscriptions, répétée sur plusieurs œuvres, est flamande. Ce sont les mots : «Als ick Kan», que M. Durrieu présume avoir été la devise personnelle de Jean van Eyck.

Entre Diest, Tirlemont, Louvain et Arschot s'étend cette partie

de la province de Brabant, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Hageland. Contrée essentiellement agricole, parsemée de bosquets d'arbres, elle est habitée presqu'exclusivement par des cultivateurs et des ouvriers. Elle offrait donc des éléments intéressants pour ceux qui voulaient étudier la situation actuelle des populations rurales. C'est à cette tâche que se sont consacrés MM. Vleerbergh et Ulens, dans leur ouvrage *Het Hageland*, que publie l'Académie royale de Belgique dans ses Mémoires in 8° (2e série, tome XIII, fasc. III). Leur enquête a été minutieuse et approfondie. Ils ont étudié, avec soin et avec un grand luxe de détails, la situation de la population pendant le XIXe et le commencement du XXe siècle. On trouvera dans ce travail des indications nombreuses, au sujet du régime de la propriété, de l'état matériel des fermiers et de leurs domestiques ou ouvriers, ainsi que sur la situation économique et intellectuelle de cette population rurale.

Dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques (1921, n° 5, p. 150), le R. P. Delehaye S. J., examine quel fut le régime religieux des soldats chrétiens dans l'armée romaine et quel sort leur était réservé en certaines périodes de crise, notamment pendant *La persécution dans l'armée sous Diocletien*. En temps ordinaire, les soldats chrétiens n'étaient astreints à aucun acte religieux ; le danger d'idolâtrie n'était pas bien grand. Sous Diocletien, cette situation devait se modifier. L'empereur réorganisa le cérémonial officiel : il y introduisit un acte d'hommage, qui constituait, en quelque sorte, l'adoration de la personne impériale. Mais ce n'est, toutefois, pas ce point qui fut l'origine de la persécution. Celle-ci naquit à la suite du refus de participer aux sacrifices, participation qui constituait l'épreuve choisie, imposée aux officiers chrétiens. Cette persécution aboutit à faire chasser de l'armée un grand nombre d'entre eux, «mais fit relativement peu de martyrs dans le sens strict du mot».

Le tombeau de Philippe le Hardi, à Dijon, par Jehan de Marville, fut continué après sa mort en 1389, par Claus Sluter, mort en 1405 et achevé par son neveu Claus de Werve, en 1411. On connait, d'après d'anciens dessins, la série complète si typique de deuillants ou de pleurants qui en peuplaient les arcatures. Ces précieuses figures étaient en parties perdues. L'une d'elles vient d'être retrouvée

et identifiée sans conteste M. Chabeuf la décrit et en fournit une belle reproduction dans les Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Cette figurine correspond exactement à la description que M. le colonel Andrieux a donné dans son intéressant ouvrage : « Les pleurants aux tombeaax des ducs de Bourgogne» de l'une de celles dont il constatait la disparition. Sa filiation est bien établie ; c'est donc encore un disparu, heureusement retrouvé. (Tome XVII p. c. CXLIX et CCCXXXII).

Courajod avait écrit que «la sculpture bourguignone est flamande d'origine». Il semble qu'un mouvement se produise actuellement dans le but d'infirmer cette thèse. On n'est pas encore parvenu à prouver sa fausseté, mais on tâche de l'affaiblir par des attaques de détail. C'est ainsi que dans la même publication que nous venons de citer (vol. XVI p CLXVI) M. Drouhot fait observer que l'atelier de Champmol, que Mgr Dehaines avait qualifié d'atelier flamand, comprenait, en réalité, deux Hollandais, un Aragonais, un Dauphinois ou un Provençal. Claus Sluter et Claus de Werve sont les deux sculpteurs que l'on désigne comme Hollandais, qualification qui nous paraît bien moderne pour cette époque et qui semble faire état de frontières qui, en réalité, n'existaient pas alors. Quant à Jean de Marville, divers auteurs lui avaient attribué une origine wallonne ou tout au moins mosane. Aujourd'hui, des archéologues lorrains voudraient établir qu'il est originaire du village de Marville, dans le département de la Meuse. Il est probable que, faute de documents précis, les partisans de ces diverses thèses, continueront à produire des conclusions en sens contraire, sans parvenir toutefois à obtenir une certitude.

*La bataille de 507 entre Clovis et Alaric*, devait avoir pour la civilisation, pour l'avenir de la France, les conséquences les plus décisives. Les Goths y furent definitivement vaincus et les Francs purent désormais jouir en sécurité de l'empire qu'ils avaient créé en deça du Rhin. Toutefois, l'endroit précis, où la bataille s'était livrée, n'était pas établi avec certitude. Divers auteurs avaient étudié la question, sans pouvoir aboutir à une solution unanime. A son tour, M. le commandant Lecointre reprend le problème, après avoir scruté tous les textes primitifs qui mentionnent l'événement et dont le plus ancien, celui de Grégoire de Tours, semble encore le

plus circonstancié et le plus exact, après s'être entouré de toutes les indications que pouvaient offrir la topographie des sites du Poitou, et faisant état des probabilités que justifient les règles de la tactique militaire en usage à cette époque, l'auteur reconstitue les mouvements stratégiques des deux armées, stipule leurs itinéraires respectifs et conclut en affirmant que la lutte finale se livra à environ dix lieues gauloises de Poitiers, sur les bords du Clain, le long de la voie romaine et à proximité du village de Voulon. Les Francs y eurent le triple avantage du nombre, du terrain et de la surprise ; leur victoire fut écrasante. (Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin du 3e trimestre de 1918, page 423).

Dans la même publication (3e série, tome IV, nos 1 et 2 p 176) M. Chauvet étudie *Les tombeaux percés d'une fenêtre* Bon nombre de tombes, munies soit sur le couvercle, soit sur le côté, d'une ouverture, ont été découvertes dans diverses provinces françaises. D'autres se signalaient par un orifice ou cheminée qui permettent les communications avec l'urne funéraire et pouvait livrer passage aux libations. M. Léon Maitre, qui avait précédemment étudié la question était d'avis qu'on se trouvait en présence d'une conséquence des croyances à l'immortalité de l'âme, répandue par l'Evangile. D'autre part, M. Barbier de Montaul signalait cette particularité dans des tombeaux gallo-romains. D'autres auteurs ont établi que même les peuplades préhistoriques, dans leurs sépultures aménageaient des communications permettant aux vivants d'atteindre les restes des morts. M. Chauvet, en réunissant ces constatations diverses, pense que les ouvertures des tombeaux du moyen-âge, sont l'expression d'un long passé religieux, difficile à préciser, à peine entrevu, antérieur au christianisme, établissant des rapports entre les vivants et les morts. Ces manifestations ont paru neuves parce que l'on n'a pas tenu compte ou pas connu les intermédiaires.

Un groupe d'écrivains d'art ont, par leurs études abondamment illustrées, constitué une livraison spéciale de «La Renaissance de l'art français et des industries de luxe», entièrement consacrée à *Ingres*, à l'occasion de l'exposition de ses œuvres, récemment organisée à Paris Henry Lapauze, qui a consacré déjà tant d'ouvrages à la louange de ce grand artiste, récapitule en préface les motifs de son admiration. Un douzaine d'études, signées de noms autorisés,

analysent ensuite diverses œuvres du maître, expliquent ses tendances, exposent certaines circonstances de sa vie, communiquent les appréciations de ses élèves, résument le rôle qu'il a joué et l'influence qu'il a exercée sur l'art français. Il est intéressant de s'initier aux phases diverses d'une période picturale qui, sans être guère bien éloignée de nous, diffère toutefois tant par sa physionomie spéciale, des conceptions qui, aujourd'hui, règnent en maître dans certaines sphères artistiques.

Une autre revue française, «L'amour de l'art», nous apporte aussi quelques articles qui, entre beaucoup d'autres, méritent d'attirer l'attention. Voici, par exemple, ceux que M. Zoudman consacre à *La photographie et radiographie des tableaux*. La nouvelle méthode de radiographie, appliquée aux œuvres d'art, a provoqué des résultats déconcertants. Non seulement ce procédé scientifique a permis de déceler des retouches habilement dissimulées, des restaurations plus ou moins anciennes, mais a fait encore découvrir des signatures, des inscriptions, des monogrammes que le caprice de l'artiste avait semés sur la toile vierge, et que la peinture qui les recouvrait, avait rendus absolument invisibles à l'œil nu. Cette découverte, appliquée aux œuvres anciennes des musées français, a permis de faire des attributions justifiées.

M. Percy Brown a étudié *Les miniatures indiennes* qui, depuis quelque temps, ont pu systématiquement être classées Au moyen âge, elles ont été influencées par deux grandes écoles ; c'est, d'une part, la peinture purement indigène, mystique, religieuse et domestique et, d'autre part, l'art matérialiste, éclectique des empereurs mughals. Chacune de ces écoles possède ses tendances propres, ses œuvres distinctes, quoiqu'ayant travaillé parallèlement, elles devaient, dans beaucoup de cas, voir la démarcation qui les séparait, fortement atténuée. La peinture médiévale aux Indes jusqu'ici n'avait guère été étudiée ; elle ne méritait pas ce dédain ; les miniatures qu'elles a produites militent largement en sa faveur et prouvent qu'elles sont dignes, à plus d'un titre, d'attirer l'attention.

Au milieu du XV^e^ siècle, une peinture essentiellement française, florissait en diverses provinces, en Bretagne, en Provence, en Auvergne, ailleurs encore, tandis que déjà les œuvres de certains

artistes, trahissaient des influences italiennes. Telle est la thèse que développe M. Lachartre dans ses *Notes sur la naissance de la renaissance en France*. De nombreuses œuvres artistiques : peintures, tapisseries, fresques, témoignent de la vigueur et de la perfection de l'art français. Si celui-ci s'est, à cette époque laissé peu à peu dominer par les influences italiennes, ce n'est pas à cause d'épuisement, mais uniquement par engouement pour le génie classique, par cette passion de l'antiquité qui imprégnait alors la littérature et qui lentement s'infiltra dans l'art qu'il finit par dominer entièrement.

Les polémiques qu'ont récemment suscitées certaines œuvres artistiques, dans lequelles un sentiment religieux extrême s'extériorisait presqu'entièrement au détriment de la forme, et des formules traditionnelles, donnent de l'intérêt aux *Notes sur Mathias Grünewald*, que publie M. Mourey. Huysmans avait déjà, dans ses «Trois primitifs», analysé et magnifié le polyptique du musée de Colmar. Sa parenté, son influence sont évidentes dans les productions de certains de nos peintres modernes. D'autres œuvres de ce grand artiste, commandent aussi l'admiration. Ce fut, sans conteste, un précurseur. Avec une virtuosité sans pareille, une fantaisie intarissable, il s'applique à spiritaliser ses sujets, et tout en restant réaliste, il réussit « à peindre immatériellement des êtres immatériels, à introduire dans ses compositions des éléments d'irréalité absolue, des figures surnaturelles ».

En 1908, des fouilles exécutées en Espagne, dans le voisinage de la petite ville de Paterna, près de Valence, mirent à jour les restes de fours d'une antique fabrique de faïences. De nombreux débris, même bon nombre de pièces antiques, purent être recueillies. Ces restes sont d'un grand intérêt. Par leur ornementation, par leur décoration et leur coloration, elles appartiennent à cette riche céramique espagnole, dont les œuvres dénotent un sens artistique et un goût opulent intenses. D'après les détails de l'ornementation de ces pièces, on peut estimer qu'elles datent des XII^e^ et XIII^e^ siècles et même du début du siècle suivant. Ce sont les résultats de ces fouilles heureuses que M. Joaquim Folchi i Torres a consignés dans l'ouvrage qu'il intitule *Noticia sobre la ceramica de Paterna*. Une illustration en couleur permet de se rendre compte de la richesse et

de la valeur artistique des précieuses pièces de céramiques si heureusement retrouvées.

Il semble que les événements de ces dernières années ont eu pour conséquence le réveil, en Amérique, de passions guerrières, dont l'écho se retrouve dans les publications historiques. Ce ne sont pas, comme on pourrait le présumer, des récits de la récente campagne à laquelle prirent part, sur le continent, des contingents américains, que l'on y relève, mais bien des réminiscences de la guerre d'indépendance, des combats contre les tribus aborigènes. Ces récits sont imprégnés d'une passion, que l'on s'étonne de retrouver si vive après le cours de tant d'années, et des liens d'alliance et d'amitié, qui ont succédé aux inimitiés de jadis. C'est ainsi que, dans les «Proceedings» de la «State historical society of Wisconsin» M. Worthington Chauncey Ford, s'occupe de *The treaty of Gent and after*. Il rappelle les circonstances qui provoquèrent la révolte des colonies anglaises et celles qui amenèrent la réunion du Congrès de Gand. Les Américains s'y trouvèrent isolés, seuls contre les nations coalisées, privés presque de toute communication avec leur gouvernement. Les détails de leur séjour dans la capitale de la Flandre, ne manquent pas de piquant. Ils offrirent même, au grand dépit des Anglais, un bal aux autorités et à la population. Dans le jardin illuminé figurait un arc de triomphe qui portait, au milieu de motifs décoratifs, la curieuse inscription que voici :

Gand voudroit dans ses murs
voir, par un désir sincère,
régler les destins futurs
de l'Amérique et l'Angleterre.
Puisse enfin l'arbre de Pallas
fleurir sur les deux mondes,
Ah ! sur la terre et sur l'onde,
repose-toi, Dieu des combats !

Il est heureux que les qualités diplomatiques des envoyés de la jeune république américaine aient été plus solides que leur talent poétique, car il est peu probable que, dans ces circonstances, le naïf concours de la muse ait pû leur être de quelque secours. Les négociations, toutefois, continuaient. Des paris nombreux, dont les côtes sont soigneusement rappelées, augmentaient chaque jour

l'anxiété des parieurs des deux continents. Enfin, le 27 décembre 1814, la signature de la paix fut officiellement annoncée. Les ennemis d'alors sont devenus depuis de sincères amis et un siècle après les événements de Gand, les petits-fils des diplomates d'alors, combattirent côte à côte sur les champs de bataille de l'ancien continent.

Dans la même publication, d'autres communications commémorent divers incidents de la guerre civile américaine, de la lutte avec les peuplades indiennes. Nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Toutefois, nous citerons encore dans les «Original papers», de la Wisconsin history commission (n° 8), le volumineux journal dans lequel, sous le titre de *An artillery man's diary*, M. Jenkins Lloyd Jons raconte en détail les péripéties diverses de la guerre civile, qui se déroula de 1861 à 1865 sur le territoire des Etats Unis. La vie des camps avec tous ses détails y est rappelée avec minutie C'est le réveil de jours qui paraissent déjà lointains et d'événements qui semblent aujourd'hui, au milieu d'une situation complètement modifiée, constituer en quelque sorte un réel anachronisme.

Anvers, 7 août 1921.

FERNAND DONNET.

# Rapport sur le Congrès archéologique de France.

—

**LIMOGES — BRIVE.**

**13-21 Juin 1921.**

—

MONSIEUR LE MINISTRE,

Messieurs et Chers Confrères,

Vous avez voulu, à juste titre, être représentés au Congrès archéologique et historique de Limoges-Brive-Tulle, tenu du 10 au 21 juin dernier, sous la direction de la Société française d'archéologie et des sociétés historiques du Limousin et du Quercy (22).

S'il y avait un agréable hommage à rendre à la Nation amie et alliée, à la Science française, il y avait aussi un intérêt scientifique puissant, à étudier les méthodes architecturales d'une contrée qui a marqué dans l'Art du Moyen-âge, par toute une série de monuments admirablement construits et ordonnés.

Voici le discours qui fut prononcé à la séance d'ouverture :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Messieurs,

J'ai l'honneur de prendre la parole parmi vous, comme représentant du Gouvernement belge et ma première parole, au nom de ce pays qui a le bonheur de posséder à sa tête, le Roi-chevalier, symbole

du Devoir, du devoir qu'il sut accomplir au nom de la justice et du droit, (*applaudissements*) sera une parole de profonde gratitude. Une parole de gratitude et de remerciements pour l'accueil et l'hospitalité que le département de la Haute-Vienne a réservé aux malheureuses populations de la Belgique en fuite devant l'invasion teutonne. Au nom de mon pays, au nom de son gouvernement et de ses enfants, je vous crie du plus profond du cœur : « Merci à la » France généreuse, à la nation amie et alliée, à ce département » qui a accueilli nos nationaux comme des frères et leur a donné » le plus hospitalier des asiles ». *(Applaudissements).*

Ma seconde parole sera une parole de félicitations pour la Science française, pour son érudition et ses recherches historiques.

Nous allons constater les merveilleux résultats des travaux de cette vaillante Société française d'archéologie, de son savant directeur et des membres de son Conseil, organisateurs de ce Congrès auquel le gouvernement belge s'est fait un devoir d'être représenté.

En son nom, de toute la force que me donne une profonde et intime conviction, je vous convie, messieurs, à crier avec mes amis de Belgique : « Vive la France ! ». *(Applaudissements prolongés et répétés).*

L'Art du Limousin n'est pas celui du Languedoc, l'architecture y conserve encore quelque chose des Ecoles de l'Est et de l'Ouest, mais tout cela ajoute du charme et de l'intérêt à son étude.

En effet, le Congrès honoré de la présence de Monsieur Blanchet, membre de l'Institut, délégué du grand-maître de l'Université, avait ceci de particulièrement attractif qu'il avait comme siége le Limousin et une partie de la Guyenne, le Quercy, située comme on le sait, à la conjonction des Ecoles monumentales de l'Auvergne, du Poitou et du Périgord. C'était, en plus, le berceau de l'art magistral des *Magister Limosini* qui s'étendait à toute la France et dont l'expansion a dû avoir son influence réflexe sur l'architecture du pays d'origine, tout en répandant au loin les méthodes des constructions limousines.

Celles-ci se comprennent fort bien à l'examen des églises romanes et ogivales de la contrée. Elles sont construites en assises admirablement appareillées, bien dressées et d'une régularité constructive très remarquable. La matière est du granit rosé ou jaunâtre d'une

dureté très grande à la taille, tout en se dérodant à l'air, une fois posée Cela lui donne une patine fort belle mais un peu dure, qui fait, à l'ensemble, un caractère par trop uniforme comme dans les flèches de la cathédrale et de Saint-Michel-des-Lions à Limoges.

Les montagnes de la Marche du Limousin et des premières assises du massif central des monts du Cantal le produisent en abondance. Elles sont, en effet, composées de roches éruptives et de schistes cristallins avec dans le haut Quercy, des affleurements des terrains triasiques et jurasiques.

Cette obligation de tailler des pierres dures avant la pose, sur le chantier de taille, a forcé le maçon limousin à une grande précision d'appareil et cela a dû lui donner une habileté manuelle très grande qui explique sa réputation. Il ne s'agissait pas, avec de semblables matériaux, de faire du ragréage et du ravalement après pose. L'ébousinage achevé, il fallait faire l'épannelage très précis du bloc, toute retouche sur place devant être, autant que possible, évitée. Aussi, les marques de tacherons sont-elles nombreuses sur les libages. Il apparaît que l'adjudication des assises à la criée publique, a pu s'y faire, comme en Brabant, au XV^e^ siècle, par un certain nombre de pieds de hauteur, à la chandelle consumée, suivant tracés faits, au préalable, sur aisselles.

Les pierres fournies et amenées sur chantier par les valets des maîtres tailleurs de pierre après examen du syndic du métier, étaient alors posées par des maîtres maçons qui, parfois, mêlaient les «cailloux» pour la plus parfaite perfection de la maçonnerie.

C'est ce qui explique comment, au milieu de pierres marquées d'un sigle, on en trouve tout à coup d'une autre marque. Il serait, à cet égard, extrêmement intéressant d'étudier l'organisation d'un chantier limousin et c'est une suggestion que je me suis permis d'énoncer à l'actif et savant président de la Société archéologique et historique de Limoges, M. de Martial, qui a bien voulu l'accueillir avec beaucoup de bienveillance.

Il est très important de connaître la technique constructive d'un pays pour bien en apprécier les œuvres architecturales et cette remarque a dû frapper aussi, l'esprit si subtil de M. René Fage dont j'ai entendu avec le plus grand intérêt, les exposés si méthodiques et si bien ordonnés. Avocat, il le faisait en homme habitué à la critique

des textes et des faits d'où surgissaient, avec la précision d'un théorème, ses inductions et ses déductions d'une logique convaincante.

Ce furent, pendant le Congrès, des heures vraiment attachantes que celles où il nous fut permis d'entendre cette parole convaincue évoquant, ainsi, l'histoire architecturale de la contrée natale, surtout qu'elle fut toujours soulignée par le verbe érudit et vraiment scientifique du maître professeur qu'est M. Eugène Lefèvre-Pontalis. Celui-ci met en lumière tous les problèmes d'un édifice, avec un soin et une conscience auxquels on ne peut assez rendre hommage

En Limousin, sa tâche lui était particulièrement difficile et ardue. Les «reprises» des maîtres limousins sont presqu'imperceptibles et nous vîmes des ajoutes du XVIII^e^ siècle qui prouvent la persistance des méthodes médiévales. On voit par ce fait, à l'église de St-Martin à Brive, combien il y a lieu d'être prudent et j'ai admiré à quel point le savant directeur de la Société française d'archéologie mettait de perspicacité et de soin à ne pas exagérer l'âge d'un édifice de cette contrée. Les «campagnes» se marquent à peine et c'est vraiment un travail minutieux qu'il faut, pour observer dans un nef, une coupure dénotant une reprise... Tout cela prouve, évidemment, l'excellence du travail des maîtres limousins et le traditionnalisme qui fut leur.

Il est clair qu'ils furent influencés par les voûtes en berceaux des églises de Provence, par les constructions clunisiennes de l'abbaye de Grandmont et par les coupoles sur pendentifs de Saint-Etienne de Périgueux, de la cathédrale de Cahors, de Saint-Front de Périgueux. Ils ne négligaient pas, cependant, de persister sur leurs bas-côtés très peu développés, à placer des voûtes d'arrêtes et semblent — tout au moins aux débuts de la période ogivale — avoir manié la voûte sur nervures (avec ou sans liernes), avec quelque lourdeur ou timidité. On sent que ce fût là une mode de bâtir, importé de l'Ile de France, qui devait faire son chemin et que ne maniaient pas sans hésitation, les maîtres limousins. L'apprentissage était à faire et il fut fait, si on en juge pas les belles voûtes de l'église de Martel, de Gourdon, de Saint-Barthélémy de Cahors dans le Lot, de St Yrieix dans la haute Vienne.

Tout cela prouve que l'école architecturale médiévale de la contrée est mixte ayant puisé dans son propre fond et ailleurs. Courajod

a dit : « en résumé, l'école romane d'Auvergne est une école héréditaire de maçons ». Cela peut être vrai pour les Arvernes, mais ne peut être appliqué à leurs voisins du Limousin.

Nous avons vérifié ce fait en visitant les églises de Bénévent (XII[e] siècle), de la Souterraine dans la Creuse, d'Aubazinne, d'Uzerche, dans la Corrèze, de Brive, de Beaulieu, de Rocamadour dans le Lot et surtout de l'abbaye de Solignac, du Dorat (XII[e] S.), de Saint-Junien (consacrée en 1100) de St-Léonard, église et baptistère (XI[e] S.), la cathédrale de Limoges, l'église de Saint-Yrieix, tous édifices romans extrêmement intéressants.

Des parties de l'église Saint-Martin de Brive, de la cathédrale de Tulle, de l'église de la Souterraine, de celle de Saint-Junien nous ont dévoilé les essais des maçons limousins en voie de quitter les pratiques romanisantes pour adopter les méthodes ogivales.

Ces efforts conduisirent à des résultats que nous avons constatés dans le chevet de Saint-Junien (vers 1230), dans la Cathédrale de Limoges, commencée en 1273, achevée de 1357 à 1370, dans l'église de Saint-Yrieix (1180-83 et XIII[e] S.) et dans l'église de la Souterraine.

L'architecture ogivale secondaire ne nous a été montrée que dans l'église Saint-Michel-aux-Lions, commencée à Limoges, en 1364 avec un clocher de 1383, restauré en 1584 et dans la belle église de Martel.

Nombre de ces édifices présentent des dispositifs défensifs, l'église devenant contre les bandes guerrières, le refuge de la population.

A ce propos, j'ai relevé dans l'église de Saint-Eulalie d'Uzerche, l'inscription suivante :

« J'ai été bâtie en 1031 par Edme, Vicomtesse
« de Limoges, détruite en 1177, par les Braban-
« çons, reconstruite... etc... »

Cette souvenance restée légendaire, est encore vivace dans la contrée.

Le Limousin était, alors, le théâtre de la guerre que faisait Henri Court Mantel au Roi son père, Henri II d'Angleterre.

Les Mercenaires employés par le Prince anglais portaient les noms de *routiers*, de *cottereaux* ou de *Brabançons*. Licenciés, ils se réunirent en bandes et désolèrent les campagnes. Cela suscita

les *chaperons blancs* qui, sous la conduite du charpentier de Puy, entreprirent d'en purger le pays. C'est ainsi que naquirent les *frères de la paix....* qui, après avoir défait les Brabançons devinrent encore plus redoutables au pauvre peuple Limousin !

Le remède devenait pire que le mal !

Mais abandonnons ce sujet et et parlons des émaux de Limoges !

Dans beaucoup de ces édifices, au Musée de Limoges, au Cercle de cette ville, au Musée de Guéret, nous avons pu les étudier.

Monsieur de Martial dans une conférence applaudie les a fait connaitre avec érudition. Chacun connait la châsse de Saint-Bonnet-Avalouze, le Trésor d'Aubazine, la châsse de Gimel, celle d'Ambazac, les orfèvreries de l'Abbaye de Grandmont maintenant dispersées. Tout cela nous fut montré par la science du Marquis de Fayolle et de Monsieur et Madame Banchereau, celle-ci, auteur d'un intéressant mémoire sur les stalles de Saint-Benoit sur Loire, que je suis heureux de vous signaler. C'est une curieuse étude d'iconographie religieuse.

D'importants vestiges des châteaux médiévaux de Chalusset dont les restes datent du XII^e^ siècle au XV^e^ siècle, de Castelnau de Bretenoux, jadis aux évêques de Limoges et présentant des constructions du XII^e^ siècle au XV^e^ siècle, nous furent aussi montrés.

Mentionnons encore : les maisons du XIII^e^ siècle vues à Rocamadour, à Saint-Ciré, à Martel, à Saint-Junien, à Saint-Léonard, à Limoges, à Saint-Yrieix, etc. Et je n'oublie pas l'Hôtel de ville de Martel, gracieux et curieux édifice du XIV^e^ siècle qui mérite, mieux que l'abandon et la ruine ou on le laisse s'abîmer !...

Signalons encore, adossée à l'église de St-Léonard, une chapelle à quatre absidioles dont les archéologues français, particulièrement compétents : Robert de Lasteyrie, C. Enlart, Eug. Lefevre-Pontalis et René Fage, dénient le caractère baptismal et l'antériorité à l'église voisine. Cet édifice, devrait être l'objet d'une nouvelle critique approfondie — car j'avoue à-priori et sans autre documentation — avoir été impressionné en sens affirmatif par ses dispositifs et par l'affirmation d'un membre du Conseil de fabrique qui a appris au Congrès, l'existence à son centre, d'une piscine circulaire. Ce sont des indices, mais il n'y a pas de pertinence.

Une cuve baptismale bien importante est celle du Dorat. Elle

rappelle les fonds monolithes également, du Musée de Constantinople (Tchinli Kiosk) et ceux de l'église de Saints Pierre et Marc dans la même ville de Byzance et qui ont été figurés par Van Millinghen. Dans cette même église du Dorat, il y a des fonts margelliformes à 20 lobes ayant, à la base, un tore fort accussé et pouvant remonter au XI[e] siècle.

Il y a également des fonds margelliformes dans les églises de Compaignac avec cupule circulaire peu profonde et d'Uzerche, avec cupule. C'est un ancien chapiteau du XII[e] siècle orné richement de feuillages noués avec traces du couvercle et un écoulement pour l'eau lustrale. L'église de Saint-Martin à Brive a des fonts margelliformes avec bourrelet à la base, des flancs ornés de canaux giratoires et de trois figures, la colombe, le lion et l'ange.

Dans un autre ordre d'idées, signalons au Musée de Guéret, des fragments de tapisseries de XVI[e] siècle et dont la provenance bruxelloise est indéniable et une grande tapisserie portant l'inscription :

S. BARBARAE
F. P. L. CONFRERES
FINET PINXI H. G. E.
1678

Elle est réputée être venue d'Aubusson (vers 1840) être de la fabrication de cette ville ou de Telletin : mais qu'en sait-on dans la pénurie de faits connus sur ces fabriques ?

Cependant, ce Finet était peintre à Aubusson Il est certain qu'il fut influencé par les Arts du Nord. Les archéologues locaux croyent, d'ailleurs, qu'Aubusson a souvent travaillé d'après des cartons flamands.

Le savant archiviste de Guéret, M. Autorde, conservateur du Musée de cette ville, renseignera les chercheurs auxquels je signale le fait.

Un autre problème bien captivant est celui du jubé de la cathédrale de Limoges et du tombeau de Jean de Langeac, évêque de cette ville de 1533 à 1541, ami de François I[r], mort à Paris le 22 mai 1541 et qui remplit des missions diplomatiques en Pologne, au Portugal, en Hongrie, en Suisse et à Rome. Le prélat fit son entrée à Limoges le 22 juin 1533. Cette même année est gravée sur

le jubé en même temps que 1531. On a pensé que la première date marque la mise en chantier du monument et la seconde, son achèvement.

Mais l'érudit archiviste de la Haute Vienne, M. Auguste Petit, a découvert un texte par lequel, le 9 avril 1536, M. Jean Arnaud, imagier de la ville de Tours, s'engage à sculpter moyennant 100 livres, six images des six vertus pour les clefs pendantes du jubé.

Voilà toute la documentation connue par les archéologues locaux. L'étude iconographique du monument présente, pour les Belges, un intérêt très grand que j'ai signalé au Congrès. C'est la très proche parente des panneaux décoratifs du stylobate avec ceux du portail de l'Hôtel de ville d'Audenarde par Paul Van der Schelden. Ce fait avait été reconnu, d'autre part, par M. Paul Laurent Courtot, artiste peintre à Limoges. Il s'est donc vérifié. Mais il y a plus : les bas-reliefs représentent les travaux d'Hercule placés entre ces panneaux, sont exécutés d'après des gravures d'Albrecht Dürer venu aux Pays-Bas en 1521.

Le jubé de Limoges et le Tombeau de Jean de Langeac seraient-ils dus à un Flamand ?

Si nous examinons, d'autre part, le portail de la Chambre des Echevins d'Audenarde, nous voyons que son contrat d'exécution est du 17 février 1531. Il a été sculpté par Paul Van der Schelden, moyennant 586 livres parisis. Cette somme fut payée à la veuve de ce dernier, avant 1535.

Paul Van der Schelden faisait partie d'une famille d'artistes qui travaillèrent aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, à Audenarde et à Arras.

Lui-même inscrit dans les registres de la bourgeoisie en 1511, exécuta un cadran pour la Chambre des Echevins, en 1525 et, la même année, le jubé de Beveren.

En 1528, il sculpta des armoiries pour l'Hôtel de ville, en 1529, douze statuettes d'enfants pour ses lucarnes, en 1534, les figures allégoriques des planètes, en 1536, une statue de la Vierge pour la porte de Tournai et un ange pour l'Hôtel de ville les statues de Philippe le Beau et de Charles Quint.

En 1542, il fit un Christ pour l'église d'Avelghem.

Dans ces conditions, peut-on lui attribuer une part dans le jubé de Limoges ? Faut-il rattacher celui-ci et le portail d'Audenarde à

un prototype italien dont le maître de Limoges et Paul Van der Schelden se seraient inspirés ? Faut-il conclure de l'absence de renseignements où nous sommes sur Van der Schelden. de 1534 à 1536, qu'il a pu aller à Limoges exécuter ou, tout au moins, travailler au jubé ?

Ce sont là toutes questions que de minutieuses recherches dans les archives peuvent élucider et que soumettons à l'érudition éclairée de M. Auguste Petit et des savants chercheurs du Limousin.

Le Congrès a pris fin par la visite du château de Montal dans le Lot. en présence de M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat et de M. Brisard, préfet du Lot et après un lunch offert par l'érudit propriétaire de ce merveilleux manoir, M. Maurice Fenaille, membre de l'Institut, auteur de beaux travaux sur l'histoire des hautes lisses des Gobelins.

L'hospitalité que nous réservèrent M. et Mme Fenaille fut princière et nous leur devons tous nos remerciements pour cette merveilleuse évocation des splendeurs du XVIe siècle.

Leur manoir fut bâti par Jeanne de Balzac, fille de Robert de Balzac qui fut gouverneur de Pise pour Louis XII et époux de Lancie Fabri, fille d'un gonfalonier de Venise, d'un père français qui écrivit *La nef des batailles*, traité d'art militaire et le *Chemin de l Ospital*, recueil de maximes, et d'une mère italienne, Jeanne de Balzac, veuve d'Amaury, baron de Montal, qui fit « édifier ceste œuvre l'an 1523 ». Dépécé par les marchands d'antiquités, vers 1880, il y a trente ans, Montal a été restitué pièce par pièce par la munificence de M. Fenaille qui a racheté tous les morceaux aux musées du Louvre et de Berlin, à différents collectionneurs et a fait don du château renové à la France !

Que ce noble exemple en inspire d'autres en nos pays ! fut le cri qui sortit de notre cœur en portant à la France et à M. et Mme Fenaille et aux femmes de France, lignes descendantes de la femme spirituelle et lettrée que fut Jehanne de Balzac, le toast suivant :

*Monsieur le Ministre,*
*Monsieur le Préfet,*
*Madame et Monsieur,*
*Monsieur le Directeur,*
*Mesdames et Messieurs,*

Au risque de paraître me répéter, c'est encore une parole de remerciements que j'ai à vous adresser et je crois pouvoir parler au nom de tous les étrangers invités à ce Congrès; nos amis anglais, espagnols, italiens me pardonneront, car ils seront d'accord avec moi.

Cette parole de remerciements s'adresse au gouvernement français, dont nous avons l'honneur d'avoir les représentants à nos côtés, à Mme et M. Fenaille *(applaudissements unanimes et répétés)*. Oui, à moi, Belge, la consigne ne s'applique pas et je puis les citer et les remercier en votre nom, du don magnifique qu'ils ont fait à la France et de leur fastueuse réception

Mme Fenaille *(applaudissements prolongés)* voudra bien me permettre de joindre à son nom, toutes les femmes de France, ces femmes dont nous avons admiré le profond dévouement à la patrie, l'endurance et l'esprit de sacrifice en même temps que leur inépuisable foi dans les hautes destinées de la France et de lever mon verre à la femme française, aux compagnes de tant de héros qui ont combattu avec les nôtres, le noble combat pour la justice et pour le droit ! *(Applaudissements prolongés)*.

Et ce fut une douce et patriotique émotion que d'entendre en réponse, M. Maurice Colrat, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, magnifier la Belgique, son Roi et sa Reine, aux applaudissements répétés de tant de savants, d'érudits et de chercheurs distingués.

1r juillet 1921. PAUL SAINTENOY.

# Le Congrès archéologique et la Cathédrale de Tournai.

—

Votre Académie royale d'archéologie de Belgique a bien voulu me déléguer pour la représenter au 24e Congrès d'archéologie et d'histoire, tenu à Tournai par la Fédération des Sociétés belges d'archéologie et d'histoire du 30 juillet au 4 août 1921.

Cette initiative vous a été inspirée, sinon dictée par les monuments remarquables et imposants, les vestiges nombreux du passé historique de l'antique *Civitas regalis*, tout comme par l'intérêt très réel et très vigilant avec lequel vous prenez part aux travaux de nos Compagnies d'archéologues et d'historiens. Vous avez le souci de concourir à ceux-ci en vous associant à leurs efforts pour l'étude et la conservation de nos monuments nationaux. Votre intervention bienfaisante et qui doit toujours être conservatrice, a été hautement appréciée dans cette ville si fière de son auréole de ville d'art, si impressionante par les souvenirs qui s'y pressent. Les apôtres du christianisme en nos contrées depuis Saint-Piat, Saint-Eleuthère, Saint-Amand. les débuts de la monarchie française avec Clovis, Childéric, Frédégonde, Louis le débonnaire. Charles le chauve, jusqu'à Philippe-Auguste qui lui donna sa Charte communale en 1187 en même temps que le droit de cloche et tout un passé d'art et d'industrie tout à fait remarquable au Moyen-âge et à la Renaissance, vous la rendent particulièrement attractive.

Votre délégué a été appelé à la présidence de la Section d'archéo-

logie et d'histoire. C'est ce qui vous expliquera comment c'est uniquement sur les travaux de celle-ci que porte ce rapport, qui négligera les œuvres du Congrès en matière de préhistoire et d'histoire.

C'est d'ailleurs dans la section d'archéologie que s'est concentré l'intérêt principal de la réunion Sauf la pierre de Brunehaut à Hollain et quelques vitrines du Musée de Tournai, la préhistoire du Tournaisis est jusqu'ici peu importante. Il n'en est pas de même pour son passé gallo-romain qui a donné matière à nombre de communications intéressantes, notamment par notre membre correspondant M. Huybrigts de Tongres, qui a parlé d'un admirable vase à haut-relief déterré par lui, en Limbourg.

La deuxième section s'est occupée de nombreuses questions. Citons celles qui intéressent nos travaux sur la personnification civile des sociétés archéologiques et l'exonération de l'impôt sur les œuvres d'art et les bibliothèques des écrivains, des savants et des artistes. Rien de plus juste. Ce sont pour eux des outils de travail, et on ne comprend pas plus que l'impôt les frappe que s'il s'étendait à l'outil de l'ouvrier ou du commerçant. Le Congrès a eu, certes, raison d'attirer l'attention du gouvernement sur cette angoissante question qui si elle n'était pas résolue négativement, viendrait paralyser le travail intellectuel de notre patrie. Une bibliothèque est pour nous un instrument de travail et non pas un luxe !

Nous arrivons à la Section d'archéologie, d'histoire de l'art et, en particulier, d'histoire monumentale.

Le gouvernement français y était représenté par M. Babelon, conservateur à la bibliothèque nationale, membre de l'Institut ; Camille Enlart, conservateur du Musée du Trocadéro, Eugène Lefebvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, professeur à l'école des Chartes et Henri Stein, conservateur des archives nationales. D'autres savants, le marquis de Fayolle, Jules Banchereau, Amédée Boinet, Charles Legrand. Louis Serbat, Emile Théodore, sans oublier les Valenciennois. Bauchaud et Doutriaux s'étaient joints à cette éminente délégation auprès de la 3e section.

M. Babelon lui a apporté des remarques très importantes sur la trouvaille de la tombe de Childéric, près de l'église Saint-Brice, à Tournai, le 27 mai 1653. Cette question non pas seulement tournaisienne, mais d'intérêt général, a été traitée avec la grande érudition

que l'on connaît à l'éminent membre de l'Institut. Il a établi d'abord que c'est la pierre angulaire de l'archéologie des races royales françaises et a examiné l'authenticité de ces objets qu'il affirme ne pouvoir être suspectée. Il s'est appuyé sur tous les commentateurs, le médecin Chifflet, Poutrin, du Mersan, Cochet, Molinier, et a examiné les données connues sur les objets volés en 1831 et détruits, sur ceux qui sont conservés au Cabinet des médailles à Paris. Il a commenté la présence du second crâne humain en dehors du cercueil du Roi cerclé de fer, la tête de cheval, le talisman figurant une tête de bœuf. La trouvaille fut commencée par la main droite tenant la bourse et dont un doigt portait l'anneau royal. C'est un indice très important. Rien dans les objets ne convenait à une femme. C'est donc bien de la tombe d'un roi qu'il s'agit et puisque l'authenticité de l'anneau portant *Chiderici Regis* et la figuration du Roi, ne peut être mise en doute, c'est bien de Childéric qu'il s'agit.

Quant à la fibule conservée à Tournai dans l'église de Saint-Brice, elle ne date que du XVII^e^ siècle. C'est une supercherie que l'examen critique, fait par le savant M. Babelon, a complètement dévoilée.

Une marque d'orfèvre, datant du 1^er^ empire français, y a été appliquée, mais cela n'implique pas cette date comme vérifiée.

M. Amédée Boinet s'est occupé des manuscrits de Tournai conservés jusqu'à nous à la Bibliothèque nationale de Paris et provenant de l'abbaye de Saint-Martin et de celle de Saint-Amand, et actuellement à la Bibliothèque de Valenciennes, à Cheltenham et à la Bibliothèque royale de Belgique.

Un membre de notre Société d'histoire et d'archéologie, M^lle^ Devigne, s'est occupée d'une collection ayant existé à Tournai, au début du XVII^e^ siècle, celle de Denis de Villers, chanoine chancelier du chapitre de Notre-Dame. Elle y a retrouvé un portrait de Jacqueline de Bavière, reproduit dans le manuscrit de Succa à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et des portraits des derniers ducs de Brabant. De celui de Bonne d'Artois, elle n'a pas trouvé trace, non plus que de l'effigie d'Isabelle de Portugal, tout en émettant l'hypothèse que Van der Weyden pourrait avoir fait un portrait d'elle à la fin de sa vie et qu'il serait reproduit dans l'album de Succa.

Un autre de nos collègues, M. Destrée s'est occupé de l'influence exercée par Rogier Van der Weyden sur les imagiers tournaisiens.

Il souhaite qu'un *corpus* soit formé de leurs œuvres datées, nombreuses dans le Pas de Calais, dans la Flandre, le Hainaut, et signale les imitations qui en furent faites dans les ateliers de Mons et du Brabant. Ces bas-reliefs étaient rehaussés de peinture. L'alliance des deux arts y était complète. Il conclut à la réalité de l'influence attribuée à Van der Weyden, sur les ateliers des peintres et des sculpteurs du Tournaisis et de la Flandre.

Nos collègues et amis Van den Borren et Marcel Laurent se sont occupés, avec leur grande compétence, l'un de la date de naissance de Roland de Lassus, l'autre, de trois bas-reliefs romans de la collection de Maredsous, et Mlle Devigne des différences de présentation et de style entre les tombes mosanes et tournaisiennes.

M. Boinet, conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, a entretenu le Congrès des richesses d'art des bibliothèques, de leurs inventaires et de leur mise en valeur. Il demande dans chacune d'elles, la création de réserves pour incunables, pour les raretés bibliographiques et cela pour les cas d'incendie et pour leur sauvegarde en tout temps. Il préconise la publication d'inventaires de spécialités comme ceux qui ont été publiés chez nous par M. Bacha, Hissette, etc., pendant la guerre et dont il vante la méthode.

Il condame les expositions de ces précieux vestiges du passé, qui leur sont néfastes. C'est la destruction des manuscrits et des livres. La pousssière et la lumière abîment les manuscrits. Il ne faut admettre que des exhibitions d'un mois au plus dans des vitrines exposées à la lumière vive.

M. Hocquet a fait remarquer qu'à Tournai, en 1911, un inventaire pareil a été dressé et l'assemblée approuve les conclusions des deux savants orateurs.

M. le baron van Zuylen van Nyevelt rappelle ensuite qu'à Bruges, on a employé beaucoup de pierre de Tournai.

M. le baron Pierre Verhagen a étudié la question de la reconstruction des Halles d'Ypres. La restitution de cet édifice dans son intégrité, tel que les siècles nous l'avait légué, s'impose d'après lui.

M. Lefebvre-Pontalis s'attache à démontrer les dangers de pareilles restitutions si les données archéologiques sont négligées. Après des observations conformes de votre délégué, le vœu de le voir recon-

struire fut adopté à l'unanimité, cette opinion étant généralement admise par tous les gens de science.

Le Congrès a voté ensuite, un autre vœu relatif au grattage des façades anciennes de la ville, ce qui a été préconisé par la Commission royale des monuments et des sites pendant la guerre et a produit de si heureux résultats, grâce au zèle déployé par M. Octave Leduc, président des hospices de Tournai.

M. Wybo a demandé que des mesures soient prises pour la conservation des vitraux anciens, notamment par des inventaires et des clichés trichromés. Il signale à Loo, la disparition de trois verrières du XVII[e] siècle à la suite des faits de guerre des armées boches.

Le Congrès avait réservé pour la dernière et plus importante de ses séances, les questions multiples que suscite la majestueuse cathédrale de Tournai. Chacun se les posait et toutes les minutes disponibles parmi l'horaire chargé de la réunion, furent consacrées à leur étude individuelle en attendant la visite d'ensemble et la discussion. Celle-ci fut ainsi méthodiquement préparée. Il nous resta un regret. C'est de ne pas y avoir entendu notre confrère Sonneville, éloigné du Congrès par son état de santé et dont les études sur la cathédrale verront le jour dans un avenir prochain. En son absence, M. Jules Wilbaux, architecte à Tournai, a exposé en résumé, des observations sur la cathédrale de Tournai et a terminé en demandant qu'un vœu réclame la recherche de la crypte. M. Lefebvre-Pontalis serait d'avis d'étendre les recherches à la forme de l'abside romane. Des fouilles s'imposent dans le chœur de 1242.

M. Soil de Moriamé dit que le vœu doit être étendu au dérochage d'au moins une travée de la nef et du transept et M. le chanoine Maere appelle l'attention sur la nécessité d'étudier avec une rigueur critique les données relatives à la cathédrale et de ne plus reprendre celles reconnues erronées une fois des arguments probants produits. Le bon grain est mêlé à beaucoup d'ivraie, ce qui occasionne des erreurs.

La cathédrale n'a pas un antécédent *Schemate Langobardino*. Le texte de Rolduc ne peut lui être appliqué. Elle n'est pas davantage rhénane. Le coïncidence pour l'abside des deux plans très flés n'est pas opérante. L'influence de l'architecture française du Nord s'ap-

plique mieux aux données de l'œuvre tournaisienne. Le plan trèflé existe à l'église du Capitole à Cologne. Mais cela n'implique pas une origine rhénane pour la cathédrale de Tournai (1).

Le chanoine étudie ensuite les rapports des plans de Saint-Yves de Braisnes (1180) et de St Quentin à Tournai (fin du XII^e siècle). Le chœur de la cathédrale a été commencé en 1242, et il a des rapports avec celui de Soissons (1212). Dehio et von Bezold l'ont contesté, s'appuyant sur des relations maritimes. Le plan serait passé de Bayonne à Bruges et de là à Tournai et Utrecht.

MM. Lefebvre-Pontalis et Enlart établissent ensuite que les relations ont existé entre le nord de l'Italie, la France et Tournai. Les linteaux sur colonnettes sont lombardes, mais la chose peut-être fortuite et il ne faut pas être absolu.

M. le chanoine Warichez dit que la nef était en construction en en 1143. 1198 serait la date d'érection du transept qui aurait été achevé ainsi à la fin du XII^e siècle. Trente ans plus tard, le chœur fut rebâti (1242).

M. Boinet attire l'attention sur le thème iconographique des deux portails. La lutte des vertus, leur combat contre les vices, l'avarice, la luxure, l'orgueil, etc. C'est un thème du sud-ouest de la France.

M. Lefebvre-Pontalis signale dans ce sens les bas-reliefs d'Angoulême.

M. Lacoste s'est occupé du dégagement de la cathédrale dont l'abside vers la rue des Chevaliers resterait cependant engagée en partie vers le Beffroi de la ville. Après observation de M. Saintenoy, qui appuie la solution préconisée par la Commission royale des monuments et des sites, M. Enlart s'occupe de l'église de Henin-Liétard, dont le portail a des colonnes tournaisiennes et dont il a retrouvé le devis.

(1) La thèse était : On a *exagéré* l'influence rhénane et l'influence lombarde sur la cathédrale de Tournai. L'influence lombarde *directe* n'est pas prouvée : le texte *schemate largobardino* ne vaut pas ; on l'applique au plan trèflé. Or d'après le texte de la chronique il doit s'appliquer plus tôt au plan du *monastère* de Rolduc et non à l'église.

Le plan trèflé n'est pas davantage *rhénan*. On le retrouve dans le nord de la France presqu'à la même époque qu'à Cologne.

La cathédrale est une œuvre du pays, elle appartient à l'école du Nord de la France. (Note de M. le chanoine Maere.)

La question de l'âge de la basilique tournaisienne a ainsi dominé tout le Congrès.

Réunissant des archéologues puissamment pénétré d'érudition et d'une critique approfondie comme M. C. Enlart et M. Eug. Lefebvre-Pontalis, qui possèdent comme les chanoines Maere et M. Warichez, tous les éléments du problème, le Congrès ne pouvait manquer d'être fort intéressant. Ces éléments menèrent celui-ci à une conception bien nette des différentes campagnes de sa construction. Des premières constructions datant des environs de l'an 299 du sanctuaire de Saint-Piat, il ne reste naturellement pas de traces. Il en est de même de l'édifice qui lui succéda au Ve siècle, et dont Saint-Eleuthère fut doublement l'édificateur. *Duplici aedificatione sacerdos Eleutherius nostram erexit ecclesiam.* Si le saint rendit la vue à Mantilius, la *porte mantile* qui rappelle cet évènement, lui est de beaucoup postérieure. Rien de ses constructions n'est apparent. Mais n'en existe-il plus des fondations, la crypte! Le seul texte qui pourrait, à la rigueur, nous renseigner sur ce qu'a pu être cet édifice, est celui des environs de l'an 640 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, à propos de l'église que celui-ci bâtit à Saint-Momelin et qui était soutenue par des colonnes. C'était une nef basilicale, dont la *concha* était décorée de mosaïques à lamelles d'or, et les pavements multicolores (1). On juge par ces détails de l'intérêt qu'il y aurait à retrouver des fragments de l'édifice tournaisien, dans lequel Saint-Eloi, *Noviomensis ac Tornacensis episcopus* (2), célèbra le culte! Il y a lieu d'augurer qu'il a dû être du type des basiliques italiennes. Celle-ci se continua puisque tout naturellement Rome était le centre de diffusion de celui-ci. Plus tard, en 1013, *Johannes nomine, natione et lingua Italus, episcopus officio* (3), auprès de Balderic, évêque de Liège, décora les églises de cette ville et d'Aix-la-Chapelle. Mais on ne peut rien affirmer sans un fait précis, comme seraient les restes de la crypte de l'église éleuthérienne sur ces influences italiques et possibles.

(1) Guérard, cartulaire de Saint-Bertin, Paris, 1841, p. 17, cité par Chan. Deshaine. Doc. sur l'histoire de l'art. Lille, 1886, I, p. 2.

(2) Officium S. Chrysolii, Insulis, typis. J. B. de Moitemont, 1696, p. 15, cité par le même, I, p. 2.

(3) Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, Hanover 1841, IV, p. 729.

Le Congrès a donc sagement décidé de préconiser des fouilles dans le but de les retrouver. Les détails connus sur l'art architectural mérovingien sont si peu nombreux que le moindre document ou fait de ce genre serait d'un intérêt capital, puisqu'il s'agit d'un édifice qui a vu Clovis, que Childéric enrichit par la donation du domaine de Tournai à l'évêque Chrasmer, qui formait le centre de l'enceinte capitulaire et du palais épiscopal sous les Carolovingiens. Le diplôme de 817 constate l'existence du cloître capitulaire, devenu insuffisant et son agrandissement aux dépens du domaine royal. Wendelmar, vingt-deuxième évêque de Tournai avait exposé à Louis le Débonnaire l'exiguité des locaux pour le logement de tant de chanoines. Plus tard, Charles le chauve, en 855, fixa leur nombre à 30, sauf à l'augmenter si les revenus permettaient la chose. En 881, commence pour la cathédrale bâtie par Saint-Eleuthère, la période critique. Fuyant l'invasion Northmane, l'évêque Hidelon émigra avec les habitants vers Noyon, son autre siége épiscopal, emportant les reliques de Saint-Eleuthère, de Saint-Eloi et son trésor capitulaire. Les Normands ruinèrent la ville et la cathédrale et ce n'est que trente ans après, vers 912, que l'évêque revint auprès des ruines de la basilique défunte. Un siècle après, Guéric-le-Sor (1020) et Henri III d'Allemagne (1053) ravagèrent la ville, et la cathédrale en souffrit de nouveau. Elle fut restaurée puisque c'est dix ans après ce dernier évènement, qu'eut lieu la dédicace du 9 mai 1066, que le chanoine Voisin nous a fait connaître d'après le *Ritus officii divini ecclesia Tornacensis* de 1656. Mais évidemment après de pareilles destructions, il ne peut s'agir des constructions actuelles. Ce ne sont que des ruines reconstituées de la cathédrale mérovingienne qui furent alors consacrées, puisque seulement dix ans s'étaient écoulés depuis le désastre de 1056.

Le siége épiscopal de Tournai conserva un titulaire commun avec celui de Noyon jusqu'en 1146. Les chanoines qui abandonnèrent la règle de Saint-Augustin en 1090, continuèrent cependant la vie monastique jusqu'en 1190. C'est pendant cette période que fut bâtie la nef actuelle, dont on ignore en quelle année se place le début de sa construction ; mais un fait positif a été établi. Le chanoine Warichez a démontré au Congrès qu'elle était en construction en 1143. Cela est très important, car nous pouvons par ce fait,

affirmer que sa fondation trouve sa place vers 1130. Cependant, M. le chanoine Maere a dit qu'il partageait l'avis de MM. Enlart et Lefebvre-Pontalis en ce que la nef ne serait pas antérieure à l'extrême fin du onzième siècle. Dans ce cas, les travaux auraient commencé vers 1100. Tournai appartient encore à l'évêque de Noyon et de Tournai en ce moment. Celui-ci réside à Noyon. Le diocèse tournaisien en souffre. Ne peut-on pas inférer de cette circonstance que cette nef fut construite pour satisfaire aux vœux des fidèles. Ceux-ci continuèrent à se plaindre puisqu'en 1146, le pape Eugène III prononça la séparation tant désirée et nomma évêque de Tournai Anselme, abbé de Saint-Vincent. à Laon, sacré en présence du roi Louis VII et du comte de Flandre, Thierry d'Alsace. Tournai connut une période de calme et de paix jusqu'au siège de 1197. par Baudoin de Flandre et de Hainaut. Pendant cette période, ce sont donc des prélats français qui présidèrent à la construction de cette nef; alors sous la primauté de l'archevêque de Reims, ce sont des chanoines augustins qui en dirigèrent l'œuvre et nous savons par le texte de Rolduc qu'ils la voulurent *Schemate langobardico* ; c'est à-dire, conçue d'après le style alors en honneur dans le nord de l'Italie, dans le royaume Lombard. répandu par les *Magisti Comacinro*, par ces maçons habiles dont on suit la trace depuis la Lombardie par les vallées du Rhin, du Rhône et du Danube, et qui se répandirent d'autre part jusque Rome et le sud de la péninsule italique.

Mais reprenons l'analyse des travaux de la cathédrale au moment où l'on reconstruit le transept au milieu du XII^e^ siècle.

En 1198, Etienne de Tournai, alors évêque de ce siége, donna des ressources pour les travaux de ses voûtes et de ses sculptures. M. le chanoine Maere a dit à Congres que le transept fut achevé avec ses voûtes actuelles à la fin du XII^e^ siècle. La date étant ainsi fixée, une question se pose ! Les terminaisons des transepts furent-elles conçues dans le plan primilifs et, dans la négative, constituent elles des remaniements ? L'habile architecte de la cathédrale, mon ami, M. Sonneville, ne le croit pas. On en a rapproché le plan trêflé de l'église de Sainte-Marie du Capitole, à Cologne, mais celui-ci est très différent. bien qu'ayant été conçu d'ensemble. On ne peut en dire autant des absides transeptales

de Tournai. Pour tout œil d'architecte, leur raccord ne se fait pas normalement avec les quatre tours. Il y a là un maladroit rattachement des plans. Certes, on ne peut pas, par une simple vision, affirmer s'il est le fruit d'un raccord obligé. Une étude très attentive des piédroits des grands doubleaux amènerait peut-être de la lumière sur ce point capital. S'il était résolu affirmativement, c'est à-dire si ces absides étaient postérieures à la construction principale, on s'expliquerait les différences des conceptions des arcs doubleaux à l'alignement externe des tours dans ce transept avec ceux du côté interne.

Sinon l'explication en est difficile, sinon impossible.

Parlons maintenant de l'abside.

Nous l'avons dit, rien ne subsiste de celle qui fut remplacée en 1242 sous l'épiscopat de Walter de Marvis, mais de l'étude du monument, il résulte qu'une carolle l'entourait, laissant vers le transept place pour deux absidioles entre elles et les clochers, Saint-Jean et Sainte-Marie. Y avait il des chapelles absidiales? Existait il dès cette époque, une chapelle de Notre-Dame — flamande ? C'est pourquoi le Congrès a eu raison de demander que les fouilles préconisées par M. Lefebvre-Pontalis viennent nous en dévoiler la forme et les constructions adventives. Nous signalons ce vœu à l'attention de Sa Grandeur Monseigneur Croy, évêque de Tournai, (dont nous connaissons l'érudition archéologique), et du Collège canonical qui auront à cœur de résoudre ce problème si intéressant pour l'histoire architecturale de notre pays.

Certes, la Commission royale des monuments et des sites autorisera ces recherches en se souvenant que c'est par celles-ci que furent retrouvées les cryptes de Maestricht, de Huy en Belgique et de Bayeux en France. Quant à l'abside de 1242, nous la rattachons à l'école de Picardie; tous les caractères en dénotent la filiation avec les belles nefs d'Amiens, de Soissons, de Braisnes. D'époque plus récente, on n'y trouve ni hésitations, ni recherche d'effets nouveaux. Le système nervé et contrebuté y produit le *summum* de ses conséquences de légèreté et d'élasticité. C'est merveille de voir les déformations de ces masses émaciées, économisées au suprême degré, le but à atteindre étant de créer un vaste vaisseau translucide dans

lequel la lumière solaire vienne magnifier le prodigieux spectacle des vitraux. Et c'est de l'art bien français de Picardie.

Somme toute, de cette analyse, il résulte que c'est à tort que l'on a fait de la cathédrale de Tournai, une église rhénane. Nous-même nous avions cru y trouver l'extrême droite de l'influence germanique mêlée aux réminiscences de l'art français. Mieux éclairés maintenant, les archéologues du Congrès de Tournai, sans nier les influences rivales qui s'y montrent, ont, à juste titre, trouvé que la part française est prépondérante tant dans la nef que dans les transepts, sans parler de l'abside qui est purement picarde.

Pour les transepts avec leurs cinq clochers, on aurait pu hésiter mais à l'analyse des détails, cette hésitation disparaît. Déjà Louis Cloquet avait observé qu'on n'y retrouve pas les caractères rhénans. Les clochers ne présentent pas des pignons à la base des flèches. Les arcatures si caractéristiques des corniches rhénanes ne s'y retrouvent pas. Les chapiteaux cubiques y sont inexistants et tout, au contraire, le décor sculptural de leurs corbeilles les rattachent à l'influence latine, à de lointaines réminiscences gallo-romaines.

Il avait raison et c'est ce que le Congrès a démontré par de belles séances sur cet admirable monument.

Nous ne pouvons mieux terminer ce rapport qu'en rendant hommage à la Société archéologique de Tournai qui, depuis tant d'années, a rendu à la science, de si signalés services. Toutes les illustrations de l'érudition historique, dont les noms viennent sans peine à la mémoire de tous les fervents de ces études, les Lemaistre d'Anstaing, les Dumortier, les Voisin, les Huguet, les Cloquet et enfin parmi les vivants, les Soil de Moriamé, les Desmons, les Houtart, les Hocquet, tant d'autres ont bien mérité, par leurs nombreux et érudits travaux, l'hommage que les congressistes de 1921 leur ont rendu en venant en grand nombre à ces assises de la science, si bien présidées par notre érudit collègue M. Soil de Moriamé, les premières après les dures épreuves d'une guerre barbare.

PAUL SAINTENOY.

# TABLE DES MATIERES


PAGES

Procès-Verbaux
Séance du 3 avril 1921 . . . . . .
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921 . . . . . .
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921, par M. FERNAND DONNET . . . . . .
Rapport sur le travail de M. Gessler, par M. G. MACOIR . . . 1
*La Confrèrie des Arbalétriers de Hasselt*, par M. JEAN GESSLER. . . 2
Procès-Verbal.
Séance du 5 juin 1921 . . . . . 41
Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1921 . . . . . 45
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1921, par M. FERNAND DONNET . . . . . 51
*Rapport sur le Congrès archéologique de France*, par M. PAUL SAINTENOY. 60
*Le Congrès archéologique et la cathédrale de Tournai*, par M. PAUL SAINTENOY. . . . . 70


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1921

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1921

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

# TARIF DES TIRÉS A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |
| Couverture non imprimée | 10 » |
| » imprimée | 20 » |

*Titre et faux-titre:*

| | |
|---|---|
| Papier des Annales | 20 centimes |
| » velin | 30 » |

| | |
|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

—

1921

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1921

# PROCES-VERBAUX.

## SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1921.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Fris, Dr Van Doorslaer, Casier, Van Heurck, Kintsschots, Geudens, Destrée, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Laurent, Gessler, De Bruyn, Bautier, abbé Philippen, Bernard, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Stroobant, baron de Pauw, Bergmans, Tahon, Comhaire, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. Vander Borren, Macoir, membres correspondants regnicoles.

M. Sir Fordham, membre correspondant étranger.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 août 1921 ; celui-ci est approuvé.

Il est donné connaissance d'une invitation de l'Université de Padoue pour assister en 1922 aux solennités qui seront organisées pour célébrer le 7me centenaire de sa fondation et d'une circulaire de la Société pour favoriser à l'étranger l'obtention d'ouvrages scientifiques néerlandais.

Un don de 1000 fr. a été fait à l'Académie en échange de publications, par M. José Lazaro, amateur d'art à Madrid.

Sur la proposition du bureau, M. Lazaro est nommé membre correspondant étranger.

M. Destrée donne connaissance d'une notice qu'il consacre à un retable sculpté anversois. Il rappelle la grande prospérité, prospérité

justifiée par leur valeur artistique, dont jouirent jusque vers le milieu du XVI^e^ siècle, les ateliers anversois et bruxellois, dans lesquels s'exécutaient ces admirables retables en bois dont tant de specimens remarquables ont été conservés jusqu'aujourd'hui. Autrefois, ils furent exportés surtout vers les pays scandinaves. On en connait encore bon nombre. Jusqu'ici il n'a pas encore été composé de travail d'ensemble sur l'histoire de ces ateliers C'est une lacune qui serait à combler. M Destrée étudie ensuite spécialement un de ces retables qui a été offert récemment aux enchères dans une vente parisienne et qui aujourd'hui est détenu par un marchand d'antiquités. Il en décrit les particularités et fait observer que le travail de beaucoup de retables de ce genre, manque de fini. parce que les sculpteurs les exécutaient en vue d'être complétés par le polychromage.

M. Marcel Laurent étudie l'histoire de la faïence italienne aux Pays-Bas. Il prouve combien grande fut l'influence des artistes italiens et de leurs œuvres. Ce furent d'abord des pièces importées au XV^e^ siècle, qui servirent pendant longtemps de modèles ; puis ce furent au siècle suivant les artistes eux-mêmes qui s'établirent dans nos provinces. On peut établir aujourd'hui que, dans les ateliers de Delft, il fut fabriqué de la faïence du type italien. Pour Anvers il y a probabilité, mais on ne peut, toutefois, pas affirmer positivement qu'il y a existé un centre de fabrication de ce genre. Au cours de sa causerie, M. Laurent soumet à l'examen un bon nombre de pièces de ces faïences trouvées à Anvers ou ailleurs, ainsi que des photographies d'autres exemplaires plus importants appartenant à diverses collections.

Le travail de M. Laurent sera imprimé dans les Annales.

La séance est levée à 1 heure.

*Le Secrétaire.* — FERNAND DONNET.

*Le Président.* — E. SOIL DE MORIAMÉ.

# Le miror des Hystoires du monde

## Manuscrit du XV^e siècle à la Bibliothèque communale de Tournai.

---

Le Manuscrit N° CXXVII de la bibliothèque de Tournai, est ainsi repris au catalogue :

« *Légende dorée* ou *le miror des Hystoires du monde*, parfait » et accompli et translaté de latin en françois à la requeste de » très puissante et noble Dame, Madame Jehanne de Bourgongne, » Royne de Franche, par la grasce de Dieu. Très gros volume in- » folio, beau velin, 346 feuillets, belle écriture gothique à deux » colonnes. Vignettes et miniatures enluminées et rehaussées d'or, » reliure veau. XIV^e Siècle. »

Cette désignation est incomplète et sur certains points exacte.

Le manuscrit est, en effet un très gros volume, de 346 feuillets de parchemin, non compris la table, qui se trouve ad limina ; ces feuillets mesurent 34 centimètres de hauteur sur 25 de largeur, ils sont à deux colonnes comprenant le plus souvent 36 et parfois 34 lignes, la largeur des colonnes étant de 8 centimètres.

L'écriture est très régulière et très soignée, les erreurs ou négligences du copiste, sont rares.

Les premières lignes du manuscrit sont conçues en ces termes :

« Monseigneur saint iherosme dist ceste auctorité : Fay tôjours » aulcune chose de bien que le dyable ne troeuvece huiseux Et » mô seigneur saint augustin dist ou livre des religieux que nul » hôme poissant de labourer, ne doibt estre excusé pour laquelle » chose. Quant je euch parfait et acompli *le miror des hystoires*

» *du monde* et translaté de latin en frânchois à la requeste de tres
» poissant et noble dame madame Jehannes de Bourgongne royne
» de Franche par la grasce de Dieu.

.....

Deux indications résultent de ce texte : la première donne le titre du manuscrit ; la seconde nous apprend pourquoi le livre a été traduit du latin en français. Le vrai titre du manuscrit est : *le miroir des histoires du monde*. Les autres mots : *légende dorée*, n'y sont pas repris. mais ils ont été imprimés au dos de la reliure qui est du 18e siècle. Quant à la date : 14e siècle, indiquée par le rédacteur du Catalogue nous verrons plus loin qu'il faut la reporter au 15e siècle.

Notre manuscrit qui est donc un *recueil de vies de saints*, s'intitule lui-même *le miroir des histoires du monde*, qui est l'un des vocables donnés le plus fréquemment à la *légende dorée*, appelée aussi parfois *Chronique martyrienne*, *Fleur des Histoires*, *Trésor des Histoires*, etc.

Cet ouvrage, dont l'original, écrit en latin par Jacques de Voragine, religieux dominicain, mort en 1298. eut un énorme succès, fut vite répandu partout. La Bibliothèque nationale de Paris en possède 9 exemplaires manuscrits, tous remarquables ; et notre Bibliothèque royale, à Bruxelles. à peu près autant.

Traduit en français, il devint presqu'aussitôt un livre populaire.

Nous avons rencontré plusieurs exemplaires de ce livre dans nos comptes d'exécution testamentaire des 14e et 15e siècles, aux archives de Tournai ; et Amaury de la Grange le trouve mentionné sept fois dans des testaments tournaisiens de la même époque.

Ce livre se trouvait souvent dans les églises paroissiales et conventuelles, où il était mis à la disposition des fidèles

« Je donne à l'église St-Brice, dit en 1426, André Locquet, prêtre de cette paroisse, dans son testament, « me *légende d'or* et voel » que ledite légende soit atakié d'une kayne de fier, au lutrin où on » met les livres, si que nul ne le puist porter hors de l'église. »

Semblable don est encore fait en 1476 à la même église.

Déjà en 1327 on faisait un legs du même genre à l'église de la Madeleine ; un autre encore en 1372, en faveur des Augustins et, en 1442, en faveur des sœurs grises.

Nous ne parlerons pas ici de l'œuvre de Jacques de Voragine, ni des traductions et des reproductions qui en ont été faites. Cette matière a été traitée par plusieurs écrivains. et elle est aujourd'hui bien connue des lettrés; (1) nous nous bornerons donc à la description de notre manuscrit, et à l'énoncé des particularités qu'il présente.

En tête du volume. une table mentionne les 178 notices ou vies de saints que renferme le manuscrit. Chaque vie forme un chapitre spécial qui commence par l'explication du nom du saint, ou plutôt par sa signification. généralement tirée du grec ; puis une notice donne ses origines, sa vie, avec plus ou moins de détails, son supplice et l'époque de sa mort.

Certaines fêtes donnent lieu à de longues considérations théologiques.

Chacune d'elles est précédée d'une miniature représentant ce saint avec son attribut. parfois un épisode de sa vie, plus souvent son martyre. Ces miniatures sont au nombre de 170.

L'ordre suivi pour les notices est à peu près. mais non exactement, celui du calendrier, l'année ecclésiastique commençant avec l'avent. (ici le 30 novembre).

Nous ne nous arrêterons pas au texte même de ces vies de saints, car il n'offre aujourd'hui qu'un intérêt secondaire, tout ayant été dit à son sujet, par la critique historique.

La seconde indication qui résulte des premières lignes du manuscrit est qu'il a été traduit du latin en français par ordre de Madame Jehanne de Bourgogne, reine de France.

Cette reine de France fut Jeanne, fille de Guillaume, comte d'Auvergne et de Boulogne, née vers 1326 et décédée en 1360.

Elle épousa d'abord Philippe de Bourgogne, et veuve de ce prince, en 1346, épousa en secondes noces (1349) le Dauphin de France, qui devint roi en 1350, sous le nom de Jean II dit le Bon et qui

(1) Voir : Van den Gheyn. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale. Tome V. nos 3420, 3422, 3423.

Aucun des manuscrits de la Bibliothèque royale ne répond, comme dimensions, format, écriture, genre d'illustration, à notre manuscrit, qui leur paraît très supérieur.

mourut en 1364. C'est elle que notre scribe désigne tout à la fois sous le nom de son premier mari, en l'appelant Jeanne de Bourgogne, et sous celui de son second mari, en la qualifiant reine de France, par la grâce de Dieu.

Mais il ne s'ensuit pas que notre manuscrit a été exécuté entre 1350 et 1360, c'est à dire pendant le temps où cette princesse occupa le trône de France. Cette date est celle du premier exemplaire de la traduction française par Jean de Vignay du livre de Jacques de Voragine. Depuis lors, il en a été fait de nombreuses copies qui, semblables par leur texte, diffèrent par les dimensions du volume, les caractères de l'écriture et les miniatures qui l'accompagnent.

Le rédacteur du Catalogue de la Bibliothèque de Tournai considère ce manuscrit comme étant du 14e siècle.

Nos savants confrères, MM Hulin de Loo et Fris, estiment, sur l'examen de l'écriture et des miniatures, qu'il appartient au 15e siècle et même à la 2e moitié de ce siècle ; peut-être même l'écriture et l'illustration pourraient n'être pas contemporaines, l'écriture étant certainement postérieure à 1390, et les miniatures à 1410.

Nous ne pouvons que nous ranger à l'avis de ces érudits, en ce qui concerne la date de la confection du manuscrit.

Nous estimons, toutefois, que l'œuvre du scribe et celle de l'enlumineur sont contemporaines et ne sommes pas éloignés de croire que le scribe et l'enlumineur de la plus grande partie des illustrations, pourraient bien n'être qu'un seul et même artiste.

* * *

Rien ne renseigne sur le nom et la nationalité de l'écrivain, et des miniaturistes.

Un élément qui sert généralement à fixer le lieu de la confection d'un manuscrit, est le calendrier qu'il renferme, où les noms des saints varient, suivant les diocèses et les localités.

Le calendrier de notre manuscrit ne fournit aucun indice à cet égard, puisqu'il est la traduction du manuscrit original, qui a été exécuté en Italie. Peut-être pourrons-nous présumer leur nationa-

lité, ou mieux la région à laquelle ils appartiennent, par une mention en écriture cursive du 15e siècle, qui se trouve sur le feuillet de garde à la fin du volume :

« Ses livres apertient à Loys D'audregnyes. ce livre qui trouvera, » il ara douze patars pourfist et ses boyres ». (1)

Ce nom de propriétaire est celui d'un Tournaisien ou du moins d'une famille ayant des accointances avec le Tournaisis.

Audregnies est une commune du canton de Dours, près de Mons.

Le comte du Chastel, dans ses notices généalogiques tournaisiennes (tome III p. 200) parle de Jehan de Strepy de Harchies, de Ville, seigneur d'Audregnies, qui précisément eut pour fils Louis — le propriétaire du manuscrit ? Jehan d'Audregnies vivait après 1370. Sa famille (Du Quesnoy-de Braffe) a contracté plusieurs alliances avec des familles tournaisiennes.

D'autre part, un détail, minime peut-être, mais qui n'est cependant pas dépourvu de signification, montre St-Etienne (fo 28) lapidé avec des pierres de forme irrégulière, blanches, à cassures noires, bien nettement indiquées.

Ces pierres sont, sans contestation, des éclats de silex à surface blanche, et cassure noire, ou silex pyromaque de *Spiennes* qui, comme Dours, est dans le voisinage de Mons.

Nous pouvons donc conclure des éléments qui précèdent, que l'auteur ou les auteurs du manuscrit appartiennent à la région de Tournai ou à celle de Mons.

* * *

Les miniatures sont, certainement, la partie la plus intéressante du manuscrit.

Il y en a 170, ainsi que nous l'avons dit, qui correspondent à 178 fêtes et vies de saints, reprises à la table.

Elles sont dues à deux peintres différents, les 162 premières, toutes de la même main, et les 8 dernières, d'une autre.

Toutes ces miniatures, peinture à la gouache, sont de même

(1) Il fut ensuite la propriété de la Bibliothèque du chapitre de Tournai, d'où il passa à la Bibliothèque communale de cette ville.

dimension, à peu près, et de même forme carrée, mesurant entre 7 et 8 1/2 centimètres de hauteur et ayant, en largeur, celle des colonnes du texte.

En ce qui concerne le premier groupe, les personnages qui y figurent sont réduits au nombre strictement nécessaire pour exprimer le sujet représenté. Souvent le saint est seul, son costume et ses attributs le faisant assez connaître ; quand il s'agit d'une scène de martyre, quatre personnages suffisent généralement : le saint, deux bourreaux, le juge ; les groupes plus nombreux forment l'exception.

L'artiste ne s'est pas mis en grands frais d'imagination ; ses personnages sont présentés à peu près de même façon dans tous les tableaux : mêmes costumes, mêmes attitudes mêmes gestes ; on peut ajouter : même groupement.

Il s'inspire naturellement des textes des légendes et c'est là l'intérêt de son illustration, mais il est plus conventionnel que réel ; ses figures ne vivent pas : les martyrs sont impassibles et comme indifrents malgré les tortures qu'ils endurent ; les rois, les juges, les bourreaux, les spectateurs font le geste indispensable pour indiquer leur action mais ne témoignent d'aucune émotion.

De même les monuments, les paysages sont plutôt indiqués que représentés, et seulement dans la mesure nécessaire pour faire comprendre les scènes décrites.

Une porte de ville ou de monastère, un porche d'église, signalent que la scène est en rapport avec une ville. un monastère. une église ; quelques arbres, sommairement traités, signalent la campagne.

Les fonds sont généralement dorés ou diaprés et ce travail est fait avec beaucoup de soin.

Parfois, mais rarement, les ciels sont bleu outremer avec nuages conventionnellement indiqués, par des ondulations en blanc.

Le dessin des figures est rudimentrire ; les animaux sont très mal représentés.

Auprès de chaque miniature des arabesques légères occupent toute la marge de la colonne de texte ; ces arabesques aux traits légers en noir, sont relevées de fleurettes et de feuillages ornemanisés et rehaussées d'or.

De belles lettrines marquent le commencement de chaque notice,

qui est encore annoncée par une ligne écrite à l'encre rouge. Il y a des lettrines de deux grandeurs, les unes de 30, les autres de 12 ou 15 millimètres environ de côté.

Le foliotage des feuillets est de couleur rouge; le texte est à l'encre noire, très régulier, très lisible.

Le tout est dans un excellent état de conservation, sauf un feuillet en partie effacé, qui porte des traces d'humidité.

L'intérêt des miniatures, au point de vue spécial de la matière traitée dans le volume, est qu'elles donnent les attributs avec lesquels les saints doivent être représentés. l'évènement caractéristique de leur existence, ou la scène de leur martyre; elles compléteront ainsi les données acquises sur l'iconographie chrétienne.

Donner le détail des 170 peintures, nous entraînerait trop loin et ne dispenserait d'ailleurs pas ceux que la chose intéresse, de recourir au manuscrit lui-même.

Nous nous bornerons donc à quelques remarques sur les scènes intéressantes par quelque particularité.

Beaucoup de saints sont représentés, debout, avec les attributs qui leur sont propres. et sans personnages secondaires, tels St-Nicaise, St-Jean l'évangéliste, St-Pierre, St-Augustin et un grand nombre d'autres.

Dans le fond de quelques tableaux (f° 50, 53) on voit la silhouette d'une ville, où les monuments gothiques, à tourelles abondent, mais il serait impossible d'en reconnaître l'un ou l'autre.

Au f° **73** v° la miniature relative à *Saint-Julien*, montre le saint et sa femme transportant en barque un pèlerin lépreux, portant sur sa face les stigmates de cette maladie et tenant en main une cliquette, mais qu'a son nimbe crucifère, on reconnait pour N. S. Le saint est au gouvernail; sa femme, à l'avant de la barque, éclaire l'horizon avec sa lanterne.

Ce même type de barque se retrouvera au f° 300, dans la nef qui amène les onze mille vierges.

Au folio **79** commence la vie de *St-Ignace*, évêque d'Antioche. La miniature le représente en aube et en chape, coiffé de la mitre, amené par deux chevaliers à un personnage qu'à sa couronne on reconnait pour un empereur. Tous trois sont vêtus d'un harnais de fer

complet, qui nous paraît de la première moitié du 15 siècle, époque des plus belles *armures plates* connues (1)

Les rondelles qui protègent les épaules (et qui remplacent les ailettes, usitées au 14e siècle), et les coudes, sont caractéristiques de la première moitié du 15e siècle; la défense des jambes comporte des genouillères.

L'un des trois chevaliers porte le tabard; on voit sous sa cuirasse, le bas de la cotte de mailles, et chez les deux autres, le gorgerin, également de mailles, qui complètent l'armure. (2)

Les casques indiquent la même époque, l'un est un chapeau d'armes, l'autre un bacinet.

Les miniatures **264** (exaltation de la Sainte-Croix), et **273** (St-Maurice et la légion thébaine) donnent encore deux beaux types de ces accoutrements de guerre.

F° **92**. *Sainte Juliane.* Un des beaux folios du volume où l'on trouve réunis tous les éléments décoratifs : la miniature, la belle lettrine, les diaprages dans la marge.

La sainte suspendue par les cheveux à une potence, entièrement nue, sauf une linge à la ceinture, est flagellée par deux bourreaux.

F° **121**. *Sainte-Marie l Egyptienne.* La miniature représente la sainte, étendue morte, sous un bosquet. L'abbé Zozime, qui la visitait dans le désert, va l'inhumer. Mais, dit le texte, « comme il

(1) On trouve dans les monuments funèbres du 14e siècle, les premières armures complètes, où l'on voit ces plaques de métal (les plates) se substituer aux cottes de mailles en usage jusqu'alors. Dès 1332 on rencontre les *mammelières*, ou plastron rigide, qui protège la poitrine, et les *dossières* du corselet d'acier, en d'autres termes, la cuirasse complète. — DE PRELLE DE LA NIEPPE. Catalogue du Musée de la Porte de Hal. p. 28.

(2) Au 14e siècle, dit A. DALLY, (la France militaire illustrée, page 72) des perfectionnements nouveaux sont introduits dans l'armure de l'homme d'armes : le *haume* est remplacé par le *bacinet* à visière mobile ; la cotte de mailles par la *cuirasse* bombée à laquelle on ajoute un *faucre* au-dessus du sein droit, pour appuyer la lance qui est très lourde et longue de 3 mètres ; cette lance est appelée *glaive*. La cuirasse est prolongée par une *braconnière* qui protège les hanches ; des *spallières* garantissent les épaules ; des plates à charnières couvrent les bras et les jambes ; des *cubitières* aux coudes, des *genouillères* aux genoux des *gantelets* aux mains; des *solerets* pointus *dits à la poulaine*, empêchent le pied de sortir de l'étrier....

n'avait pas de coi fouir », c'est à dire comme il n'avait pas les outils voulus pour travailler la terre. il requit l'assistance d'un lion, « qui venait à lui moult débonnairement » et celui-ci lui obéissant aussitôt, se mit à creuser la fosse. On voit en effet le lion commençant cette besogne, près du corps de la sainte.

Ce lion, comme tous les animaux, dans ce manuscrit, est très mal dessiné.

Au folio **139** se trouve la vie de *St-Eleuthère*, mais ce n'est pas celui que vénère le diocèse de Tournai.

F° **152** v°. Dans la scène de *la Descente du St-Esprit* sur les apôtres, le miniaturiste esquive assez naïvement la difficulté de représenter le groupe complet des apôtres. Il en dessine 5 ou 6 et complète leur nombre par autant de nimbes qui, par un effet de perspective, semblent continuer le groupe.

F° **190**. *Sainte-Chrestienne*. La sainte, dévêtue jusqu'à la ceinture, est criblée de flèches, par deux archers. Ce qui explique que, comme St-Sébastien, elle a été prise, pour patronne, par des corporations d'archers.

F° **200** (bis) v°. *SS. Abdon et Sennes*. Les martyrs, dit la légende, furent jetés dans une fosse avec 2 lions et 4 ours qui ne leur firent aucun mal. Le peintre a pris une légère liberté avec le texte et fait figurer les deux saints entre 3 lions et 3 ours qui, sans doute, lui paraissent mieux remplir son cadre.

F° **216**. *St-Sixte*. Le saint est amené devant les idoles et invité à leur offrir un sacrifice.

La façon de représenter ces idoles (qu'on rencontre dans plusieurs miniatures et notamment dans celle du f° **331**) est assez particulière. Ils ont l'aspect d'un petit homme juché sur une colonne, tenant d'une main un bouclier ; il est nu et semble être de bronze.

C'est ainsi que les idoles sont représentées, dans les tapisseries d'Arras, 1402, à la cathédrale de Tournai.

F° **218**, *La décollation de St-Jean*. Il est à genoux devant la porte de sa prison, et le glaive du bourreau va s'abattre sur lui. En face Herodiade, en robe mauve, impassible, tient le plat, tout petit, où elle doit recevoir la tête du saint, qui paraît trop grande pour pouvoir y trouver place.

F° **270**. *Ste Euphémie*. Elle est étendue, nue, sur un gril, en forme

de roue supporté par un pied unique, et sous lequel brûle un feu ardent.

Folio **273**. *St-Maurice,* chef de la légion thébaine Le saint et ses soldats, portant des pièces d'armure et un tabard ; l'un d'eux a été décapité le second va l'être, les autres, à genoux, attendent leur tour.

F° **300**. *Les onze mille vierges.* Dans la partie supérieure du tableau on voit un vaisseau rempli de femmes (elles sont onze), qui toutes sont nimbées. Au premier plan, trois d'entr'elles entre deux bourreaux ; la première est déjà décapitée, la seconde, agenouillée, va recevoir le coup fatal ; la troisième est encore debout, mais elle est appréhendée par le bourreau.

Cette miniature est une des plus travaillées de tout le volume et celle qui renferme le plus de personnages.

F° **303** v°. *St-Quentin.* Ce saint est nu, assis dans une haute chaire à dossier, qui est le siége, rougi au feu, instrument de son supplice. Ses bras sont passés dans les panneaux latéraux de la chaire. qui tiennent lieu de cangue.

Il porte de grands clous plantés dans chaque épaule.

Deux bourreaux, armés de marteaux, frappent pour les enfoncer plus fort.

F° **322** v°. *Ste Cécile.* Le martyre de la sainte nous transporte bien loin de la manière ordinaire de la représenter, c'est à dire en musicienne, On la voit ici, complètement nue, agenouillée dans un grand baquet, semblable à celui où figurent d'ordinaire les enfants ressuscités par St-Nicolas ; le bourreau lève son glaive pour lui trancher la tête.

Cette représentation fait allusion au supplice de la sainte qui fut d'abord retenue un jour et une nuit dans une baignoire remplie d'eau bouillante, où elle n'éprouva aucun mal. C'était, dit la légende, comme si elle s'était baignée.

Elle fut alors remise au bourreau qui la frappa trois fois à la tête, sans pouvoir la décapiter, et elle demeura trois journées entières, frappée à mort, mais ne pouvant mourir.

* * *

F° **328** v°. *St-Grisogone.* Avec cette peinture commence le second groupe de miniatures qui en comprend huit.

Elles sont d'une main plus habile que celle qui a peint la première série et indiquent un progrès réel sur celle-ci.

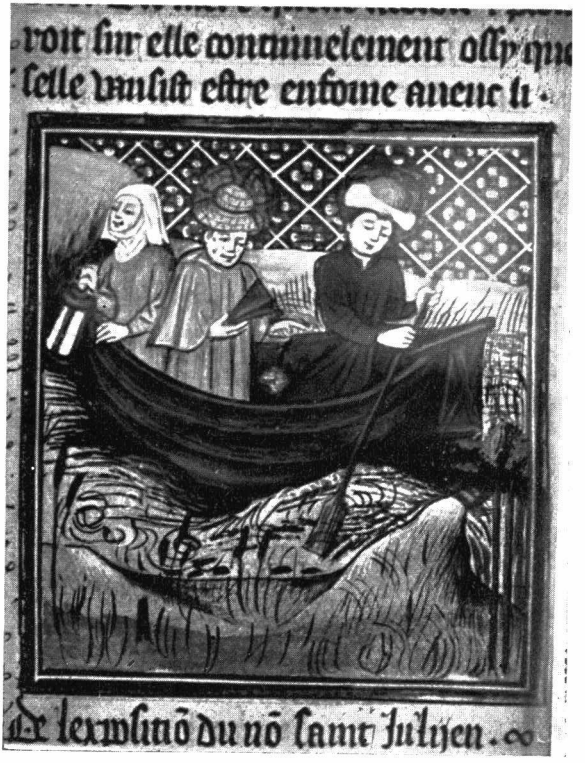

La vie de S[t] Julien — f° 73 V°.

Vie de S' Ignace d'Antioche — f° 79.

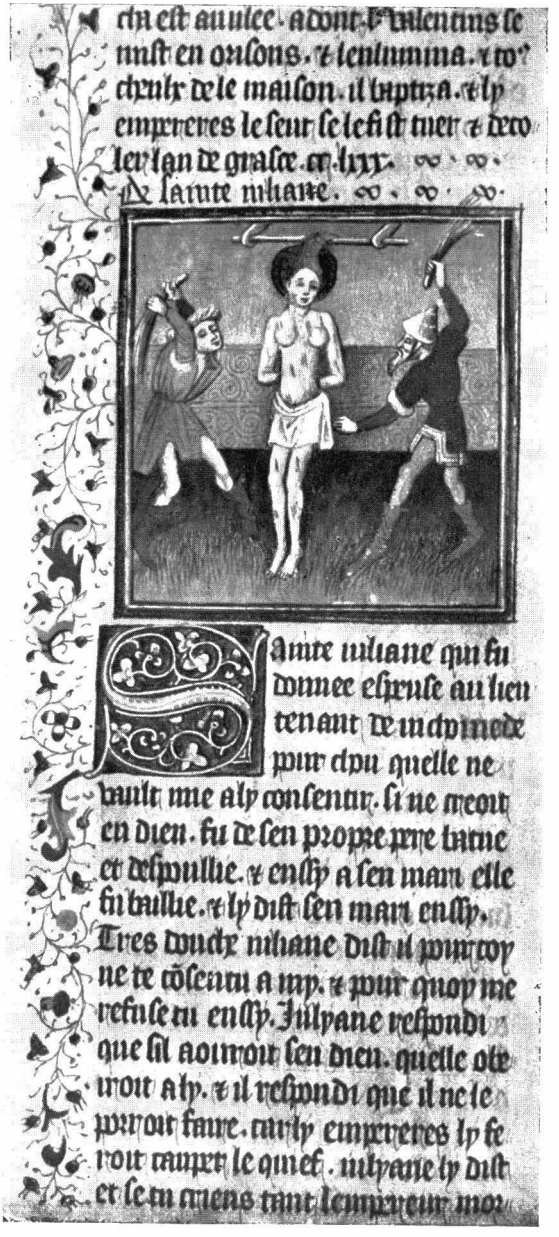

Vie de Ste Julienne — fo 92.

Vie de S[t] Saturne — f[o] 331.

Le dessin est plus correct; les sujets sont moins conventionnels; les fonds, sauf un, s'inspirent de la nature, le paysage vise à une expression plus vraie.

Les couleurs employées sont d'une gamme plus chaude que celle des premiers dessins; il y a plus de détails dans les costumes et il ne semble pas téméraire de supposer que l'artiste s'est inspiré de l'art italien.

Aucune signature, aucun monogramme ne figure sur les miniatures de tout le manuscrit.

L'écriture elle-même des huit derniers chapitres semble différer un peu de celle de la première partie du manuscrit. Elle est un peu plus fine, plus élancée, comme le sont les miniatures qui illustrent ces chapitres. On en pourrait peut-être déduire que les dessins seraient l'œuvre des calligraphes et le fait mériterait d'être noté.

F° **331.** *St-Saturnin.* Le saint qui s'éloigne d'une idole, est frappé à coup de bâtons par deux bourreaux. Nous avons déjà signalé la forme particulière de cette idole et sa ressemblance avec celles qui figurent dans les tapisseries d'Arras, de 1402.

* * *

Nos miniatures présentent un intérêt particulier au point de vue du costume.

Les ouvrages sur la matière nous apprennent que la mode a peu varié du milieu du 14e au milieu du 15e siècle.

Notre manuscrit apporte une belle contribution à la connaissance de ces costumes.

Le Christ et les apôtres sont vêtus de la robe et du manteau qui, dans l'esprit des peintres de ces temps, indiquent les personnages juifs de l'époque du Sauveur; ils ont les pieds nus.

Les autres contemporains du Sauveur, portent aussi ce même costume traditionnel, mais ils sont chaussés.

Les papes, les évêques, sont vêtus d'une longue robe blanche (l'aube) parfois avec un tunique de couleur, toujours avec une vaste chape bleue, attaché par une bille ou agraffe d'orfèvrerie, quadrilobée, ornée de pierreries ou d'émaux. Ils portent la tiare rouge aux trois couronnes, ou la mitre blanche, et tiennent en main la croix à

longue hampe ou la crosse. Les religieux ont le costume de leur ordre, les prêtres en longue aube blanche, portant la tunique de couleur, souvent rouge, et la chasuble ample et souple, bleue.

Dans beaucoup de scènes de martyre, figurent l'empereur payen ou le juge qui semble surveiller l'exécution de sa sentence. Le premier se reconnait à la couronne qu'il porte. Tous deux sont vêtus d'une longue robe, serrée à la taille et garnie de fourrures dans le bas. Cette robe est bleue, rouge ou violette, ou plutôt mauve. Parfois le costume se complète par une sorte de camail, ou, quand il s'agit d'un magistrat, par un chaperon sur l'épaule.

Les gentilshommes sont représentés de plusieurs façons ; les uns en longue robe, avec manteau et camail de fourrure · les autres en robe longue collante et serrée à la taille ; les autres encore en pourpoint à godets, serré à la taille, fourrure au cou et au bas du vêtement, longues chausses collantes, bonnet pointu avec turban de fourrure.

Les hommes du peuple, les soldats, les bourreaux, ont des pourpoints de formes variées, larges et ouverts ; manches parfois étroites, parfois larges et bouffantes et terminées en lambrequins ; jambes nues, bas de chausses très larges, tombant sur les pieds; coiffures et bonnets de formes diverses. Très souvent leur pourpoint est de deux couleurs. Dans une scène où figurent trois bourreaux, le premier a un pourpoint mi-partie rouge et jaune, le second rouge et mauve, le troisième rouge et bleue ; d'autres sont jaune et bleu.

Les guerriers portent l'armure complète de plates, avec longs solerets, le casque de formes variées, le chapeau d'armes.

Parfois ils ont le tabard au-dessus de la cuirasse. Nous en avons parlé déjà, au sujet du miniature du f° 79. Les armes dont usent les bourreaux sont l'épée chevalière (il y en a de très belles) le sabre, à lame large et courbe, la lance à courte pointe, l'arc et les flèches.

Les femmes ont, ou bien le costume du type antique, comme les personnages de l'Evangile, ou bien la robe longue, collante, serrée à la taille, ouverte en pointe sur le devant et parfois une bande de fourrure au bord de la jupe Souvent la tête est sans coiffure, ou bien c'est le voile blanc, ou une sorte de turban. Rien n'annonce encore le hennin qu'elles devaient porter plus tard.

Quelques grandes dames, telle Sainte-Hélène, revêtent un long

manteau, et sont coiffées d'une sorte de turban, en étoffe blanche.

Dans les scènes de martyre, autres que la décollation, les corps sont nus, avec un voile à la ceinture, en forme de perizonium pour les femmes et une sorte de petit caleçon blanc, pour les hommes. Parfois la robe des femmes martyres est descendue jusqu'à la taille, découvrant la partie supérieure du corps.

Tous les saints sont nimbés en or ; le Christ porte le nimbe crucifère.

* * *

Nous ne pouvons nous dispenser de donner ici la table des matières traitées dans le manuscrit, puisque c'est elle qui fera connaître l'intérêt qu'il peut présenter pour les érudits, historiens ou peintres, qui voudront la consulter. Les fêtes religieuses et vies de saints y sont reprises à peu près suivant l'ordre du calendrier ecclésiastique, c'est à dire que l'année commence avec l'avent.

Cette table renferme quelques inexactitudes et quelques omissions, que nous avons réparées pour la rendre *un Miroir*, plus fidèle, *des histoires* que contient le manuscrit.

En l'advent de Jhesucrist (1)
De saint Andrieu apostele
De saint Nicolay evesque
la conception nostre Dame
De sainte Lusce vierge
De Saint Thumas l apostele
De saint Nychaise
De la nativité Jhesucrist
De saint Esthevene
De sainte Anastase
De saint Jhehan leuvang
De Inocens
De saint Thumas de Cathorbie
De saint Silvestre
De le circoncisio n/re Seig^r
De lepyphanie n/re Seig.
De sainte Gudelle
De saint pol apostele
De saint remis
De saint hylaire
De saint Makaire
De saint felix
De saint Marciaus
De saint mor des fossés
De saint Lyon pape
**De saint Marin et de sainte Marthe se femme**
De Saint Anthoine
De saint Fabien ppe
De saint Sebastien
De sainte Agnès
De saint Vincent mart
De saint Basille
De saint Jehan l'amonier
De le coversion saint pol

(1) Nous supprimons les renvois aux folios du volume, parce qu'ils ne seraient pas utiles ici, et aussi parce qu'ils sont parfois inexacts.

De sainte paulle
De saint Julyen
De le septuagesime
De le sexagesime
De le quinquagésime
De le quadragesime
Des quatre tamps
De saint ignasse
De sainte Bride
De le purification
De saint Blaze
De sainte Agathe
De saint Vaast
De saint Amant
De saint Valentin
De sainte Juliane
De le Kayere S. Piere
De saint mathias
De saint grigoire pape
De saint longin
De saint benoit
De saint Patrische
De l'anontiation Nostre Dame
De le passion nostre seigneur
De le resurrexion de jhesucrist
De saint second
De le vie marie egiptiane
De saint ambrose
De saint jorge
De saint marc
De saint marcellin
De saint Vital
De une vierge d'antioche
De saint piere le martyr
De saint Eleuthere
De saint philippe ap^le
De saint Jaque ap^le
De linventio de le sainte crois
De saint Jehan porte latin
Des pourcessions des rounisons ?
De lascention de Dieu
De le penthecouste
De saint gordien et de neree
De saint pancras
De saint Urbain
De sainte ptronnelle
De sainte piere l apostele
De sainte prime et felicyen
De sainte Barnabe
De saint Viti et Modesti
De saint quiriques
De saint marin
De saint Servais
De le nativite s. Jehan bapt
De saint Jeha et s Paul hmite
De saint Lyon pape
De saint piere l'apostele
De le vie saint Pol apost
Des VII frères
De sainte Theodoire
De sainte Maguerite
De saint Alexis
De sainte praxedis
De saint Apolin
De sainte crestiene
De saint Jaq q fu appelles zebedees
De saint cristofle
Des VII Dormans
De saint Nazaire
De saint felix pape
De saint fauste et supplician
De sainte Marthe
De s. Abdon et Sennen
De saint germain

De saint ensete
Des Machabeus
Des loyens s. piere
De l'invention s. estevene
De saint Dominique
De saint sixte
De saint Donas
De saint Kyriaque
De saint Leurent
De saint ypolite
De lasumptio nre Dame
Un sermon de l'assuptio
De saint bernard
De saint thymothee
De saint symplycien
De saint Betremieu
De saint augustin
De le decolatio saint Jeha bapt
De saint Savins
De saint leu
De saint maumert
De saint gille
De le nativité nostre Dame
De saint adrien
De saint gorgone et Dorotée
De saint prothays et jacint (?)
De l'exaltation sainte crois
De saint jehan crisostome
De saint Cornille
De sainte Eufemie
De saint Lambert
De saint Mahieu
De saint meurisse
De sainte justine (1)
De st Cosme et Damyen

De saint Foursy (?) evesque
De saint Mikiel
De saint jherosme
De saint remi
De saint Legier
De saint Franchois
De sainte pelaige
De sainte marguerite
Thays (2)
De saint Denys
De saint Lienart
De saint Luc
De saint grisant
De le passio des XI[m] vierges
De saint Simon et saint Jude
De saint quintin
De saint extasse (Eustache)
De le feste de le toussains
Le comemoratio des mors
De saint théodoire
De saint Martin
De saint Brice
De sainte Elysabeth
De sainte cécile
De saint clément
De sainte grisogone
De sainte Katherine vg
De sainte Saturne
De saint Jaque le Martyr
De saint paistre.
De l'abbe saint Jehan
De l'abbe Moyse
De saint Jehan Damascene
De saint pellaige
De le dédicasse

(1) La table omet ici sainte Justine (f° 275 v°).
(2) N'est pas reprise à la table.

E. J. Soil de Moriamé.

# Une œuvre de Joseph Cyfflé

Toute une série de notices biographiques ont conservé la mémoire et célébré le talent du sculpteur Paul Louis Cyfflé; presque toutes ont emprunté leurs éléments à un travail assez étendu, publié par M. Alexandre Joly dans les Mémoires de la Société archéologique lorraine et reproduit dans les Annales de la Société d'Emulation en 1865.

On sait que Paul Louis Cyfflé était le fils d'un orfèvre et qu'il naquit à Bruges le 6 janvier 1724. Après avoir fréquenté l'Académie de sa ville natale, il se rendit à Paris en 1741, afin d'y développer de brillantes aptitudes artistiques. Après quelques années d'études, il se mit au service du roi Stanislas Leckzinski, devint le collaborateur, parfois jalousé, de Barthélémi Guibal, et se distingua par nombre de productions à la Cour de Lorraine.

Après la mort de Stanislas, Cyfflé obtint de Louis XV, le 3 mai 1768, un octroi lui permettant d'exploiter, à Lunéville, une manufacture, «où il pourrait cuire et faire cuire de la vaisselle supérieure à celle de terre de pipe, sans être porcelaine, et qui serait nommée terre de Lorraine». De cette fabrique sont sorties de charmantes figurines, représentant des sujets galants, familiers ou pittoresques ; Cyfflé y fit aussi, sous la forme de bustes ou de statuettes, les portraits de personnages de son époque.

Si la production artistique de l'établissement fut brillante, ses résultats financiers furent médiocres. En 1777, Cyfflé dut renoncer à son entreprise ; depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1806, il végéta avec les siens dans une existence besogneuse et misérable.

M. E. J. Dardenne a étudié dans les Mémoires du Congrès archéologique de Gand, en 1913, la dernière période de la vie de notre artiste. Cyfflé cherche d'abord à revenir à Bruges, sa ville natale ; il

obtient du gouvernement l'autorisation d'y ouvrir une manufacture — non de porcelaine, comme on l'a dit — mais de terre «de Lorraine». Le magistrat de Bruges met à sa disposition une verrerie en non activité établie en 1741 par Messire Arnold de Colnet, gentilhomme verrier, sur l'emplacement d'un couvent de Capucines. Mais ce local est délabré et exige des frais d'aménagement considérables ; l'artiste n'ôse les entreprendre ; c'est alors qu'il prend le parti d'établir sa fabrique à Hastières. De nouvelles déceptions l'y attendent; les documents mis au jour par M E. J. Dardenne nous montrent Paul Louis Cyfflé toujours à court d'argent : à peine peut-il se procurer les matières premières nécessaires pour son industrie et payer ses ouvriers. La Révolution lui porta le dernier coup ; sa manufacture et sa maison furent pillées ; «les caramangnolles sont venus en force et... ont fait un horrible ravage», écrit-il en 1794. Cyfflé prend la fuite ; un de ses fils trouve, comme dessinateur, une existence assurée au service du marquis de Chasteler.

Le vieil artiste semble avoir erré pendant quelques temps en divers lieux, espérant voir luire des jours meilleurs; c'est dans un état voisin de la misère qu'il mourut à Ixelles le 24 avril 1806.

M. Joly et M. Dardenne affirment que Joseph Cyfflé, second fils de Paul-Louis Cyfflé, né en 1752, était sculpteur et qu'il était associé aux travaux de son père à Lunéville

Cependant on ne connaissait de lui, jusqu'à présent, qu'un médaillon en terre cuite, maquillé de bronze noir, orné du buste d'un jeune garçon. C'est, sans nul doute, un portrait ; il est plein de vie et finement observé ; les chairs sont modelées avec une extrême délicatesse, et les moindres détails de la coiffure et du costume sont rendus comme ils le seraient sur une miniature. Ce médaillon a été reproduit dans le Bulletin des Musées Royaux (11me année, p. 37).

Nous avons eu récemment l'heureuse fortune d'acquérir une seconde œuvre de Joseph Cyfflé, signée au revers et datée de 1784. Elle est donc de l'époque où la fabrique d'Hastières venait de s'ouvrir.

Notre trouvaille est un médaillon ovale de 133 millimètres sur 118, en terre d'un beau rose clair et d'un grain très fin ; il est orné d'un buste d'homme, obtenu par estampage et retouché avant la cuisson.

Le personnage inconnu dont Cyfflé nous a conservé les traits, regarde à gauche ; il est coiffé d'une perruque à bandeaux ; le cou est entouré d'une ample cravate, dont le nœud s'étale sur l'ouverture de l'habit ; une écharpe drape la partie inférieure du buste ; celui-ci a 94 millimètres de hauteur.

L'artiste a tiré le meilleur parti d'une figure qui ne manque pas de distinction et dont les traits sont bien caractérisés. Tout dans l'exécution témoigne d'une habileté consommée ; les chairs, les cheveux, les étoffes sont traités avec une égale maîtrise.

Mais cette œuvre si parfaite, dont le revers porte en toutes lettres «*J. Cyfflé fecit*», est-elle toute entière de celui qui l'a signée ? Et si elle est de lui, comment cet artiste, qui aurait pu rivaliser avec Théodore Van Berckel, est-il demeuré presque inconnu jusqu'à présent?

Joseph Cyfflé n'a-t-il pas levé un moule sur une médaille due à un autre artiste, moule dans lequel il a ensuite estampé des répliques en terre plastique ? Le fait que la signature est tracée à la pointe, dans la terre fraîche, *au revers seulement* du médaillon, permet cette hypothèse. Si Joseph Cyfflé avait pu revendiquer la paternité du buste lui-même n'aurait-il pas mis son nom au droit, comme le faisait son contemporain, Jean-Baptiste Nini ? Des recherches futures donneront peut-être le mot de l'énigme.

Paul-Louis Cyfflé, dans une lettre datée de 1794, parle de médailles qu'il a faites «de notre malheureux et bon Roy» ; veut-il désigner Stanislas ou Louis XVI, on ne sait. L'inventaire dressé après le pillage de la fabrique d'Hastières, mentionne aussi six médailles détruites M. Dardenne pense que dans ces deux textes, il s'agit de médaillons en terre cuite.

Celui que nous faisons connaître aujourd'hui appartient probablement à une série de productions analogues, modelées ou simplement estampées par Paul-Louis et par Joseph Cyfflé.

Notre but, en le publiant est d'attirer l'attention de nos collègues sur cette œuvre intéressante, d'identifier peut-être le personnage représenté, et surtout de provoquer la mise en lumière de pièces encore inconnues, qui permettraient de rendre à Joseph Cyfflé la place qui lui appartient dans le Panthéon des artistes belges.

ALBERT VISART DE BOCARMÉ.

1784

# Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.

Je n'ai pas la prétention de décrire la fontaine du Sablon à Bruxelles ni de rappeler dans quelles circonstances elle fut érigée. Les auteurs qui se sont occupés de l'histoire locale bruxelloise ont fourni à ce sujet d'amples détails. On en trouvera une bonne reproduction dans Marchal (1). et récemment encore M. l'archiviste Des Marez l'a décrite dans son remarquable guide illustré de Bruxelles. (2)

On sait que Thomas Bruce, comte d'Ailesbury, par dispositions testamentaires datant de 1740, en fit don à la ville de Bruxelles en reconnaissance de l'hospitalité qu'il y avait reçue. Il confia ce travail au sculpteur Jacques Bergé. Toutefois il ne put assister à l'inauguration de ce mémorial; il était mort quand il fut placé en 1751. L'abbé Mann nous l'apprend dans son histoire de Bruxelles (3) Le comte d'Ailesbury, pair de la Grande Bretagne, écrit-il, s'était retiré à Bruxelles vers le commencement de ce siècle, y mourut le 16 décembre 1741 et ordonna par son testament de construire une belle fontaine au milieu du grand Sablon, comme un monument de reconnaissance du long et agréable séjour qu'il avait fait dans l'hôtel qui borne cette place du côté de l'eglise. Cet ouvrage ayant été achevé, on posa le 4 novembre de cette année (1751) les statues et

(1) Le chevalier Edm. Marchal. La sculpture et les chefs d'œuvres de l'orfèvrerie belges.

(2) G. Des Marez. Guide illustrè de Bruxelles Les monuments civils et religieux, p. 181

(3) Abbé Mann. Abrégé de l'histoire ecclésiastique. civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, vol. I, p. 241.

autres ornements qui le décorent et qui avaient été faits par Jacques Bergé, célèbre sculpteur et statuaire de Bruxelles, mort le 16 novembre 1756.

Mais ce que l'on ne savait pas c'est que cette œuvre ne fut pas conçue d'un seul jet et qu'après l'achèvement du groupe qui surmonte le piédestal il y fut apporté des modifications. Ces détails qui nous l'avouons, sont de minime importance, méritent cependant, nous semble-t-il, d'être connus, attendu qu'ils se rapportent à un des rares monuments qui au XVIII^e^ siècle ornaient les rues de Bruxelles et qui ont pu jusqu'aujourd'hui être conservés dans leur intégrité.

Le 18 août 1741 lord Ailesbury avait conclu un contrat avec le sculpteur Jacques Bergé en vertu duquel celui-ci s'engageait à sculpter, d'après un modèle adopté, un groupe en marbre devant servir à orner la fontaine qui serait erigée au Sablon. Le 12 octobre de la même année, par un codicile ajouté à son testament, le donateur ordonnait d'orner le piédestal de médaillons portant des armoiries ainsi qu'une inscription commémorative. Quelques mois plus tard il décèdait. L'artiste fidèle à son contrat se mettait au travail et sans trop de hâte achevait son œuvre. Celle-ci était terminée en 1750. Restaient à exécuter les médaillons destinés à orner le piédestal, mais si le comte d'Aylesbury avait commandé ce travail complémentaire, il avait toutefois négligé de prévoir le payement de ces annexes. D'autre part, les amateurs d'art auxquels avait été soumis le groupe exécuté par Bergé, émettaient certaines critiques ; ils étaient d'avis que le groupe formé par la statue assise de Minerve et des deux petits génies manquait quelque peu d'équilibre et qu'il y avait lieu de le compléter au moyen d'un troisième génie placé debout derrière la déesse et portant sa lance et son bouclier.

Des négociations s'engagèrent avec lord Bruce, héritier du comte d'Ailesbury, afin d'obtenir l'exécution de ces désidérata. Celui-ci avait un correspondant dans nos provinces ; c'était James Dormer, fils de lord Charles Dormer qui s'était établi à Anvers, y avait conclu de brillantes alliances, et y avait fondé une florissante maison de commerce.

Dormer resolut de faire une enquête au sujet des intentions du

sculpteur et chargea de ce soin un avocat bruxellois Jacques Dillon. Celui-ci se hâta de lui faire connaître le résultat de sa mission.

Pour ce qui est des additions que M. Bergé propose, écrivait-il le 17 août 1750, voici en quoi elles consistent :

« Un génie soutenant les marques symboliques de Minerve. Cette figure qui sera de marbre blanc de Gènes, aura 5 pieds de haut et il est vrai que les connaisseurs la jugent nécessaire pour remplir le groupe et lui donner plus de corps. Quatre grands panneaux de marbre blanc de Gènes pour les faces du piédestal. De ces panneaux les deux grands auront 7 pieds 2 pouces sur 3 pieds 4 pouces et les deux petits 4 pieds sur 3 pieds 1 pouces. Les deux grands panneaux seront chargés des armes de mylord Ailesbury, aussi en marbre blanc et de la même grandeur à peu près que les panneaux. »

» Je vous prie d'observer, Monsieur, ajoute Dillon, que mylord a ordonné par son codicille que ses armes fussent mises au-dessus de la statue quoi qu'il n'ait point arrêté aucun prix avec le sieur Bergé pour cette addition. J'ai parlé à Bergé avec M. le pensionnaire, la somme qu'il faudrait pour toutes ces additions et il demande 2630 florins.

» Il est certain que cet ouvrage doit faire un honneur considérable à mylord Ailesbury. Vous savez, Monsieur, que rien ne peut surpasser la beauté de l'ouvrage et l'excellence de la sculpture, vous en avez jugé ainsi vous même et vos pensées sont conformes en cela à celles de tous connaisseurs qui estiment ce morceau comme le plus beau qu'on puisse voir dans ce genre et pour lui donner ce degré de perfection ou mylord Ailesbury l'aurait sans doute porté lui-même s'il eut vécu plus longtemps. On se flatte que mylord Bruce y voudra bien sacrifier une somme aussi peu considérable que celle dont il s'agit. C'est au moins ce que se promettent de sa générosité messieurs du magistrat et je crois dans mon particulier qu'il serait indécent que des étrangers achevassent un ouvrage commencé pour un seigneur de sa maison et dont mylord Bruce est héritier. C'est aussi ce qui a empêché ces messieurs d'achever l'ouvrage dans la persuasion où ils étaient que la délicatesse de mylord s'en trouverait blessée »

L'avocat Dillon terminait cette chaleureuse plaidoirie en enga-

geant vivement James Dormer à user de son influence pour décider lord Bruce à l'achèvement de la fontaine.

James Dormer se rendit encore une fois à Bruxelles pour examiner la situation, se mit en rapport avec l'artiste et communiqua ses impressions à lord Bruce en l'engageant à accepter les propositions de Bergé et à contribuer ainsi à donner à l'œuvre de l'artiste tout son développement. L'accord se fit bientôt sur ce point ; le 30 octobre 1750 un contrat confirmatif fut dressé à Bruxelles par le notaire Catoir et signé par le sculpteur Bergé et par le représentant de James Dormer, l'avocat Jacques Dillon.

Ce document résume les conditions intervenues entre l'artiste et les héritiers du donateur. Il ne manque pas d'intérêt et mérite d'être conservé. En voici la teneur :

« Comme dans l'accord fait entre feu son Excellence mylord comte D'Ailesbury et le sieur Jacques Berger, sculpteur en cette ville de Bruxelles, du dix-huit août mil sept cent quarante un au sujet d'une statue de marbre avec les ajoutes y spécifiées plus amplement, il n'a point été convenu du pied d'estal devant servir de base à la ditte statue, que de plus ledit lord comte a ordonné par son codicil du douzième octobre de la même année que ses armes seraient placées au pied d'estal avec une inscription et qu'il a été trouvé par des connaisseurs que pour la plus grande beauté de l'ouvrage il conviendrait d'y ajouter un génie soutenant les marques simboliques de Minerve, dans ces circonstances, attendu que Milord Bruce comte d'Ailesbury héritier de feu sa dite excellence a bien voulu consentir à faire la dépence des dites ajoutes, à quel effet il a chargé Monsieur le chevalier Dormer de ses pleins pouvoirs, si est il que pour parvenir à la perfection dudit ouvrage pardevant moy soussigné notaire admis au Souverain conseil de Brabant résident à Bruxelles et en presence de temoins embas denommez sont comparu le sieur Jacques Dillon avocat au dit souverain conseil de Brabant à ce qui s'ensuit spécialement authorisé dela part dudit chevalier Dormer d'une et le sieur Jacques Berger d'autre part lesquels comparants ont déclaré d'etre convenu au sujet que dessus dela manière suivante, savoir : que le dit second comparant livrera à ses frais et à ses risques le pied d'estal ci-dessus repris, taillé de pierre bleue sur les proportions craionnées dans le modèle en etant

et dont un double a été délivré à feu son excellence le comte D'Ailesbury. »

» Que le second comparant revetira de plus le pied d'estal de quatre panneaux de marbre blanc de Genes deux grands et deux petits sur trois. trois et demi pieds le hauteur et sur la largeur de sept pieds deux pouces et de trois pieds huit pouces respectivement le tout salvo justo ».

« Que le second comparant sera obligé de plus de taillier en marbre blanc de Genes et de placer sur chacun des deux grands panneaux les armes de feu son excellence le lord comte d'Aylesbury de la largeur et sur la hauteur des mêmes panneaux. »

« Qu'il sera aussi tenu de graver sur les petits panneaux deux inscriptions qui luy seront délivrées. »

« Qu'au surplus le même second comparant ajoutera au groupe un troisième génie soutenant la lance et l'égide de Minerve. »

« S'obligeant ledit second comparant d'employer son art de sculpture pour porter les susdites pièces à toute la perfection dont il sera capable. »

« En récompense de tout quoy le sieur premier comparant en sa prédite qualité et au nom que dessus promet de payer au dit sieur second comparant la somme de mille florins argent courant pour le pied d'estal et deux mille six cent dix florins pareille monnoie, pour les ouvrages en marbre blanc, outre les quatre cent cincquante trois florins courant qui luy restent dus s'ensuite de la première convention, lequel payement sera fait successivement au sieur second comparant à mesure de ses déboursés pour la pièce et le marbre et à proportion du progrès de l'ouvrage.

Promettant les comparans de se régler et conformer en tout comme dessus, sous obligation de leur personne et biens.

Fait et passé à Bruxelles, le trente octobre mil sept cent cincquante en présence de Ignace-Joseph Rops et Antoine Joseph-Robert Catoir témoins à ce requis étant la minute de cette munie d'un scel convenable. Signées des dits comparants et témoins « conjointement de moi notaire».

« Quod attestor »
« J. N. Catoir nts. »

Le magistrat de Bruxelles s'était vivement intéressé à cette question et dès qu'elle fut résolue au gré de ses désirs, il chargea l'avocat Dillon de transmettre à James Dormer l'expression de sa reconnaissance

D'autre part celui-ci faisait parvenir à lord Bruce une copie du contrat et le mettait au courant de tous les détails des négociations.

Dans l'entretemps et sans plus tarder, Bergé s'était mis à l'œuvre. Bientôt il réclama des fonds faisant valoir les avances qu'il avait dû faire aux entrepreneurs du piédestal et pour l'achat du marbre. Il réclama un versement de 1000 florins. Dormer laissa le magistrat juge du bien fondé de cette revendication. L'avis ayant été favorable, Dormer fit au sculpteur un premier versement de 1500 fl. courant. Voici copie du mandat scabinal et de la quittance de l'artiste :

« Je soussigné come authorisé dela part du magistrat dela ville de Bruxelles prie Monsieur Badier en suite des ordres qu'il a reçu de Monsieur le chr. Dormer de payer au sieur Bergé la somme de quinze cent florins argent courant, compte dela grouppe pour la fontaine du Sablon que ledit Bergé a entrepris d'achever. Fait à Bruxelles le 8 may 1751 ». » J B. VAN DER DILFT

» DE BORCHVLIET.

« Ensuite de l'assignation cy dessus je reconnais avoir reçu de Monsieur Baudier payant pour Monsieur James Dormer la somme de quinze cent florins argent courant à compte dela fontaine du Sablon dont j'ay signé deux quittance dela même teneur l'une accompli l'autre sera de nulle valeur.

» Fait à Bruxelles le 8 may 1751

» JACQUES BERGÉ. »

A la fin de la même année, Bergé qui avait fait diligence put terminer son travail, et la fontaine, nous l'avons vu, fut inaugurée le 4 novembre 1751. Le sculpteur réclama alors le solde du prix consenti pour son œuvre. Il lui fut donné satisfaction, et le 31 décembre de la même année, le fondé de pouvoirs de Dormer, lui versait pour solde de compte la somme de 2563 florins courant. Ce payement fut ordonné et confirmé dans les mêmes conditions que le précédent au moyen des deux pièces dont voici copie :

« Le soussigné authorisé comme dessus prie Monsieur Baudier de payer au sieur Jacques Berger la somme de deux mil cinq cents

soixante trois florins courant pour ce qu'il luy compèt encore pour la fontain du Sablon à Brux[l] 15 Xbr 1751

» J. B VANDER DILFT.

» DE BORCHVLIET. »

« Je reconnai avoir receu de monsieur Gaspar Baudier payant pour Monsieur James Dormer d'Anvers ensuite de l'ordre cy derrière la somme de deux mil cinq cent soixante et troi florin courant étant ce qui me compete. pour la fontaine du Sablon à Brux[l] le 15 Xbre 1751. »

» JACQUES BERGÉ. »

Désormais l'œuvre du sculpteur Bergé devait échapper aux avanies du temps et des hommes et parvenir intacte jusqu'à nous. Il est vrai, que sous le régime républicain, à la fin du XVIII[e] siècle, les statues furent momentanément enlevées et les cartouches du piédestal dissimulés, mais dès que les circonstances le permirent, le monument fut reconstitué dans son intégrité première.

Il restait à James Dormer à régler avec lord Bruce la partie financière de cette entreprise artistique. Il s'y employa sans retard. Mais une seconde question vint quelque peu compliquer ce règlement de compte. Par son testament le comte d'Ailesbury avait légué à tous ses employés et domestiques une demi année d'appointements ou de gages. Pour garantir la liquidation de ce legs, il avait affecté à cet objet une rente constituée par les Etats de Brabant en faveur de l'abbé Douglas. Celui-ci était mort depuis quelques années et le comte d'Ailesbery avait acquis cette rente. Le personnel bénéficiaire de cette largesse estimant que le règlement de ce legs tardait trop, fit mettre arrêt sur le montant de cette rente et des intérêts dus par les Etats depuis le 1[r] janvier 1749 Il fallut encore une fois que Dormer intervint et paya les sommes réclamées donnant ainsi satisfaction à tous les membres du personnel. Ceux-ci qui étaient nombreux lui donnèrent quittance générale. Cette pièce est signée par : Jean West, secrétaire de feu le comte, Nicolas Letten, maître d'hôtel, Jean Waghemans, valet de chambre, Pierre François Pieret, Michel Mineur, François Gervis, boutelier, François Matra, maître chef de cuisine, un aide de cuisine, Joseph Durant, premier cocher, un deuxième cocher, un «desservant à l'écurie», Baptiste Sonnet, portier, Philippe, Baptiste, Joseph, Beaumont, tous quatre laquais,

Van den Bosch, jardinier, Michel Bruno, Marguerite Henry, Marguerite Sonnet, lingère, Thérèse Cornet, seconde lingère, Marie Henry, servante de cuisine, Jean Nicolas Reins, Jean Baptiste Danché, François Michel Brunien, Caroline Mendose, tous domestique à titres divers.

Cette énumération permet de se rendre compte quel train de maison menait à Bruxelles le comte d'Ailesbury et prouve que sa position de fortune devait être opulente.

Peu après, James Dormer remettait son compte de frais à lord Bruce et lui rendait compte de la manière dont il avait liquidé la succession du comte d'Ailesbury. Dans cette pièce le sculpteur Bergé figurait pour une somme de 4063 florins.

James Dormer qui servit d'intermédiaire dans ces négociations, était une personnalité intéressante. Comme nous l'avons dit plus haut, il était fils de lord Charles Dormer, cinquième baron de ce nom et de sa seconde femme Elisabeth Beddielph, il naquit le 6 décembre 1708 à Chalton, dans le comté de Southampton. A cette époque le droit d'ainesse règnait encore dans toute sa rigueur en Angleterre. Tandis qu'en vertu de cet usage, le fils ainé de lord Dormer, Charles Dormer, hérita de la fortune et des titres de son père, son frère, les sept fils et cinq filles du second mariage de son père, dotés d'une modeste allocation pécuniaire, durent chercher eux-mêmes à se créer une situation dans le monde.

Quelques-uns entrèrent dans les ordres religieux, car la famille Dormer appartenait à la religion catholique; la plupart des fils cherchèrent fortune dans le commerce.

James Dormer, jeune encore, s'engagea sur un navire de la Compagnie des Indes et fit un voyage en Chine. A son retour en Europe, il alla loger à Bruges chez un compatriote et s'y livra à des opérations commerciales plus que modestes. Dans l'entretemps il négociait avec M. de Pret, directeur de la Compagnie d'Ostende, en vue d'obtenir une place dans l'administration d'outre mer de cette société.

Toutefois sa bonne étoile lui fit à cette époque faire la connaissance d'une jeune anversoise, Madeleine Emptinck, fille de l'avocat Edouard Emptinck et de Madeleine de Coninck. Ce fut une réelle bonne fortune, car celle-ci était fort riche. James Dormer,

malgré la médiocreté de sa situation, réussit à obtenir sa main ; il l'épousa en 1735. Grâce à la grande fortune de sa femme, il s'établit à Anvers et y fonda une maison de commerce et de banque. Outre les affairesd'argent dont quelques-unes fort importantes, il entreprit un commerce de marchandises, important et exportant surtout, presque toujours en détail, les objets les plus divers : diamants, dentelles, tissus, vins, thés, cuirs, épices, etc. Il fut plus tard le fondateur de la Compagnie Impériale et Royale d'assurances, dont il devint un des trois directeurs.

James Dormer eut le malheur de perdre sa jeune femme en 1737. Elle mourut en donnant le jour à une fille qui ne lui survécut guère. Toutefois, elle avait eu l'année précédente un fils, ce qui permit à Dormer de continuer à jouir de la fortune délaissée par sa femme.

Il se consola assez vite de cette perte et l'année suivante il épousait Jeanne-Thérèse Goubau, fille de Maximilien Goubau, seigneur de Beveren et de Charlotte Bouwens. (1)

Quant au comte d'Ailesbury il appartenait à une fort ancienne famille normande qui passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Après la conquête, le nouveau roi accorda à son compagnon d'armes, Robert de Brus, en récompense de l'aide qu'il en avait reçue, quatre-vingt quatorze seigneuries situées dans le comté d'York. Celui-ci établit sa principale résidence à Skelton. Ses descendants qui jouèrent un rôle important dans l'histoire d'Angleterre, prirent le nom de Bruce. Ils obtinrent successivement les titres de comte d'Elgin, Kincardin et Ailesbury, vicomte Bruce de Ampthill, baron Bruce de Whorlton, Skelton et Kinloft, baron Bruce de Tottenham.

Thomas Bruce, le donateur de la fontaine du Sablon était le fils de Robert Bruce, lord lieutenant du comté de Bedfordt, membre du Conseil privé et de Diana Grey, fille du comte de Stamford. Il eut sept frères et neuf sœurs.

Il hérita de tous les titres de son père. Il épousa Elisabeth Seymour, fille de lord Beauchamps qui lui donna quatre fils et deux filles. Devenu veuf il se maria en secondes noces avec Charlotte,

(1) Les documents que nous avons utilisés dans cette note, reposent aux Archives communales d'Anvers. Desolate boedels. Handelspapieren.

comtesse d'Argenteau, baronne de Melsbroeck, dont il eut un seul enfant, une fille appelée Marie-Charlotte, qui s'allia avec Maximilien-Emmanuel prince de Hornes et mourut le 30 novembre 1736.

Au mois de juillet 1690, la reine d'Angleterre fit arrêter divers seigneurs, parmi lesquels le comte d'Ailesbury, sous prétexte de complot contre le gouvernement. Relâché peu après, Ailesbury passa en France chargé d'une mission secrète ayant pour but de provoquer un débarquement en Angleterre Il eut à ce sujet une entrevue avec le roi. Arrêté lors de son retour, il fut enfermé à la tour de Londres. L'année suivante il fut relâché sous caution, mais s'empressa de passer le détroit. C'est alors qu'il arriva à Bruxelles où il se fixa, dans un vaste hôtel situé près de l'église du Sablon. se remaria, et finit ses jours en 1741, à l'âge de 86 ans (1).

Son fils, Charles Bruce, hérita des titres et de la fortune paternels. C'est grâce à lui que la fontaine du Sablon put obtenir son complément artistique.

La famille Bruce porte pour armoiries : d'or au sautoir de gueules au chef du même chargé d'un franc canton d'argent au lion rampant d'azur. Tenants : deux sauvages de carnation. Couronne de comte surmontée d'un casque orné d'un bourrelet et de lambrequins d'or et de gueules, Cimier, un lion passant d'azur. Devise : *Fuimus.*

FERNAND DONNET.

(1) The Scots Compendium p. 295.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'Octobre et de Novembre 1921.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| G. WILLEMSEN. | La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI[e] siècle. |
| FERNAND DONNET. | Encore quelques mots au sujet de l'image lorraine de Notre-Dame de Montaigu. |
| ID. | Académie royale des Beaux-Arts. Rapport annuel 1920 1921. |
| ID. | Une tentative de vente de la seigneurie de Turnhout en 1743. |
| ID. | Le «Papen moer» à Berchem. |
| ID. | Compte-rendu analytique des publications. Avril-Mai 1921. |
| ID. | Compte-rendu analytique des publications Juin-Juillet 1921. |
| J. PH. VOGEL. | Tile mosaics of the Lahore fort. |
| K. DE FLOU. | Woordenboek der toponymen van Westelijk Vlaanderen II. |
| IS. TEIRLINCK. | Zuid-Oostvlaandersch Idioticon II. |
| T. WELTER. | Les mares, habitations souterraines en Lorraine. |
| ID. | Le briquetage de la Seille. |
| CH. VANDEN BORREN. | Alessandro Scarlatti et l'esthétique de l'opéra napolitain. |

PAUL SAINTENOY. Rapport sur le Congrès archéologique de Limoges.

ID. Le Congrès archéologique et la Cathédrale de Tournai.

ED. GEUDENS. Het St-Huibrechtsgild en zijne genooten in de Onze Lieve Vrouwenkerk.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in 8° tome XXI. 8e fasc.
Bulletin 1e série tome I nos 7, 8, 9.

ID. Commission des archives de la guerre.
Bulletin. Tome I fasc. 1.

ID Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel 23e année, nos 9, 10. 11, 12.

ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin LXIIe année 1920 et LXIIIe année 1921 (janvier-juin).

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Bulletin 1921 nos 7-8, 9-10.

ID. Mémoires in 8° 2e série, tome XVI fasc. 2 et 3. 2e série tome XIV (Ie partie).

ID. Mémoires in 4° 2e série tome VII fasc. 4.
Classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1921 nos 6-8.

ID. Mémoires in 8° tome I fasc. 4

ANVERS. Archives d'Anvers.
Bulletin. Tome XXX 4e livr.

ID. Bibliothèque principale de la ville.
Liste systématique des accroissements 1917-1918 1e partie A-D.; E-K.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Ver-Verslagen en mededeelingen 1921 April, Mei, Juni, Juli.
Jaarboek 1921.

ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome LI année 1920.

ISEGHEM. Franciscana.
IV n° 4.

LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liège 12e année nos 4 et 5.

PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin 1920 et 1921 (Ir trim.)
Polybiblion.

ID. Partie technique tome CLIII 7e 8e, 9e et 10e livr.
Partie littéraire tome CLII 1e, 2e, 3e et 4e livr.

ID. La revue de l'art ancien et moderne. Tome XXXIX n° 222 à 226, tome XL n° 227.

ID. Académie des inscriptions et belles lettres.
Comptes-rendus des séances de l'année 1920 janvier-février et mars-juin.

ID. La renaissance de l'art français et des industries de luxe.
4e année n's 6, 7, 8, 9, 10, 11.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
Bulletin mensuel XVIe année nos 7-9.

| | |
|---|---|
| PÉRIGUEUX. | Société historiqne et archéologique du Périgord. |
| | Bulletin tome XLVIII 3e, 4e et 5e livr. |
| POITIERS. | Société des antiquaires de l'Ouest. |
| | Bulletin 1e trim. 1921, 2e fasc. |
| MACON. | Académie de Macon. |
| | Annales 3e série tome XX. |
| ROUEN. | Académie des sciences, belles-lettres et arts. |
| | Précis analytique 1916, 1917, 1918, 1920. |
| LILLE. | Société d'études de la province de Cambrai. |
| | Bulletin mensuel tomes XIX et XX. |
| TOURS. | Société archéologique de Touraine. |
| | Bulletin trimestriel tome XXI n°2. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. |
| | Bulletin année 1921 211e livr. |
| TOULON. | Académie du Var. |
| | Bulletin XXXIIIe année 1920. |
| SAINTES. | Société des archives historiques. |
| | Revue de Saintonge et d'Aunis XXXIXe vol. 7e livr. |
| SAINT-OMER. | Société des antiquaires de la Morinie. |
| | Bulletin historique tome XIII. 256e livr. |
| COMPIÈGNE. | Société historique. |
| | Procès-verbaux XXIII 1914, |
| | Bulletin tome XVI. |
| CAMBRAI. | Société d'émulation. |
| | Mémoires tome LXVIII. |
| ANGERS. | Sociéténationale d'agriculture, sciences et arts. |
| | Mémoires 5e série tome XXIII. |

| | |
|---|---|
| ROUBAIX | Société d'émulation. |
| | Mémoires Ve série tome III. |
| LEIDEN. | Rijksmuseum van oudheden. |
| | Oudheidkundige mededeelingen. |
| | Nieuwe reeks II 1. |
| | Maatschappij van nederlandsche letterkunde. Levensberichten 1919-1920. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch genootschap «de Nederlandsche leeuw». |
| | XXXIXe jaarg. nos 7, 8, 9, 10, 11. |
| GRONINGEN. | Tijdschrift voor geschiedenis. |
| | 36e jaargang. Aflevering 1, 2, 3, 4. |
| AMSTERDAM. | Historisch genootschap. |
| | Bijdragen en mededeelingen 41e deel. |
| | Verslag van de algemeene vergadering 1920. |
| MIDDELBOURG. | Zeeuwsch genootschap der wetenschappen. |
| | Archief 1920-1921. |
| DUBLIN. | Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal vol. LI part. 1. |
| TURIN. | Societa piemontese di archeologie e belle arti. |
| | Bollettino anno V no 1-2. |
| PALMA. | Societat arqueologica Juliana. |
| | Bolleti Juliol-Agost de 1921. |
| TARRAGONE. | Reial societat arqueologica Tarraconense. |
| | Butlleti arqueologic. |
| | Epoca tercera nos 1 et 2. |
| BUCAREST. | Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale. |
| | Bulletin VIIIIe année nos 1-2. |
| WASHINGTON. | Smithsonian institution. Bureau of american ethnology. |
| | Bulletin nos 59, 61, 63, 66, 72. |

| | |
|---|---|
| PHILADELPHIE. | American philosophical society. |
| | Proceedings vol. LIII n° 216. Vol. LIV 217, 218. Vol. LV. nos 1, 3, 7. |
| CAMBRIDGE | Peabody museum of American archeology and ethnology. Harvard University. |
| | Papers vol. VIII n° 2 et vol. IX. |
| CINCINNATI. | Museum association. |
| | 14th annual report 1920. |
| BOSTON. | American Academy of arts and sciences. |
| | Proceedings Vol. 56 nos 5-10. |
| BATAVIA. | Bataviaansch genootschap van kunsten en wetenschappen. |
| | Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LX afl. 1 et 2. |
| | Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië. |
| | Oudheidkundig verslag 1921 1e en 2e kwartaal. |
| ALLAHABAD. | Archaeological survey of India. |
| | Northern Circle. |
| | Progres report of the superintendent 1917-1919. |
| | Annual progress report till 31 march 1920. |
| RANGOON. | Archaeological survey of Burma. |
| | Epigraphia Birmanica. Vol. II, part II. |
| | Report of the superintendent till march 1921. |
| CALCUTTA. | Archaeological survey of India. |
| | Memoirs n° 12. |
| MANDALAY. | Archaeological survey of Burma. |
| | Inscriptions found in Burma. Part. I. |
| LAHORE. | Archaeological survey. |
| | Hindu and Buddhiet monument. |

| | |
|---|---|
| LAHORE. | Annual progress report till 31 march 1920. |
| DAMAS. | Académie arabe. Revue 1921. nos 5, 6, 7, 8, 9, 10. |
| RIO-DE-JANEIRO. | O musea nacional. Relatorio durante o anno de 1920. Archivos. Vol. XXIII. |

### 3° REVUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| LONDRES. | Macmillan & Co. Catalogue. |
| LEIPZIG. | Karl. W. Hiersemann. Katalog 495. Kunstgewerbe. Katalog 498. Orientalische kunst. |

# BIBLIOTHÈQUE.

## COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Août à Novembre 1921.

MESSIEURS,

La belle activité qui renait dans presque toutes les sociétés scientifiques, fait de nouveau affluer les publications qui nous sont envoyées, peut on dire, de tous les pays du monde. Parmi celles-ci, il en est un grand nombre qui mériteraient une analyse spéciale et développée. Le temps et l'espace me faisant défaut pour me livrer à cette tâche, vous me permettrez de vous signaler simplement ici quelques travaux qui ont particulièrement attiré mon attention.

M. Timothée Welter a bien voulu nous faire parvenir deux brochures consacrées à la préhistoire en Lorraine. En certaines parties de cette belle province heureusement rendue à la France, dans les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins surtout, se rencontrent en très grand nombre de petites excavations. des cuvettes artificielles généralement remplies d'eau; on les appelle des *Mares*. Ce sont les restes d'anciennes habitations qui furent menagées dans ces parages par les populations primitives depuis l'époque de la Tène jusqu'à l'époque Carolingienne. Celles-ci creusaient dans l'argile de profondes excavations habituellement rondes, disposées intérieurement en cercle au moyen d'une paroi composée d'arbres dont on rejoignait les branches supérieures seules conservées en forme de cône. Cette toiture qui dépassait le terrain, était assujettie au moyen de gaules et de brins flexibles, que recouvrait une couche

épaisse de feuilles. Sur le haut s'appliquait en guise de couverture l'argile pétrie extraite de la cavité. Des fouilles nombreuses ont permis de retrouver dans ces mares des vestiges intéressants, grâce auxquels on a pu reconstituer le mode de vie des habitants de ces huttes. On trouve des scènes empruntées à cette époque reproduites entre autres sur la colonne de Marc-Aurèle.

Dans la même province on retrouve en certains endroits des amas très importants de cylindres irrégulièrs en terre cuite. Les préhistoriens les ont nommés les briquetis, ou *briquetage de la Seille*. Des suppositions nombreuses et de tous genres ont été faites au sujet de leur origine et de leur destination. M. Welter est d'avis qu'ils servaient à la production du sel Le saunier qui exploitait les eaux salées si nombreuses en ces endroits, plantait debout et à distance et profondeurs voulues,dans ces bassins des cylindres poreux préalablement chauffés. La capillarité produisait son effet. L'eau s'évaporait à la surface et le sel restait adhérent à l'ustensile.

Une des légendes égyptiennes la mieux connue est celle qui se rapporte au combat fameux que se livrèrent les deux rivaux fabuleux Norus et Seth, et qui se termina, après plusieurs reprises violentes, par l'arbitrage des dieux. Ce conte est sans contredit la première source de nombreux récits populaires que le folklore relève dans divers pays. Voici que M. Jean Capart croit en rencontrer une nouvelle version dans le roman du Renard. Le combat d'Isengrin et de Renard offre sous ce rapport des analogies curieuses. Il est à noter du reste que les Egyptiens connaissaient des variantes du conte primitif dans lequel les dieux combattaient sous forme d'animaux. Cette constatation rend encore plus plausible la supposition qu'expose M. Capart dans la note qu'il consacre à *un Mythe egyptien dans le roman de Renart*, que publie dans le compte-rendu de ses séances l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris (1921, p. 113).

L'histoire monétaire est généralement ardue et les spécialistes seuls peuvent avec facilité se retrouver dans l'étude des questions spéciales que celle-ci soulève. Et cependant nombre de problèmes financiers sont d'un intérêt capital pour l'histoire des peuples et leur développement économique. Il faut savoir gré à M. Georges Bigwood d'avoir publié dans les mémoires de l'Académie royale

de Belgique classe des lettres et des sciences morales et politiques (2e série. tome XIV, 1e partie nº 8) son volumineux travail sur le *régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge.* Cet ouvrage fournit d'amples renseignements au sujet de l'histoire de l'argent à travers les siècles, explique le mécanisme des emprunts et en décrit tous les modes, fait connaître sur toutes leurs faces les modalités du prêt à intérêt et la lutte des autorités ecclésiastiques contre l'usure; il fournit aussi d'amples détails sur le numéraire et ses variations successives. D'intéressantes indications historiques complètent ces études, notamment au sujet des lombards, de leurs privilèges et de leurs agissements financiers, ainsi que des divers personnages qui, au cours des siècles, jouèrent dans le commerce de l'argent un rôle prépondérant.

Ce fut à notre détriment et en grande partie sur notre territoire que se déroula à la fin du XVIIe siècle la lutte entre la France et les Provinces Unies avec leurs alliés. L'un des épisodes les plus saillants de cette lutte fut le siège de Charleroi. Les Espagnols avaient fortifié cette place en 1666, ce qui ne l'empêcha pas de tomber l'année suivante aux mains des troupes de Louis XIV. La paix de Nimègue forca les Français a abandonner leur conquête. Toutefois cette retraite leur coûtait, et ils profitèrent de la première occasion pour tâcher de s'emparer de cette importante position. Au début du mois de septembre 1693 le duc de Luxembourg à la tête des troupes françaises, parut sous les murs de la ville. La siège fut entamé sans délai et poursuivi avec vigueur. La garnison, sous les ordres du marquis de Villa d'Arias, se défendit courageusement. Mais l'assiégeant disposait d'une supériorité trop forte ; le 12 octobre la place dût capituler. Tous les détails de ce siège ont été consignés avec précision dans un journal que rédigea Conrad van Dedem, commandant de l'un des régiments hollandais qui défendait la ville. Les particularités de cette relation sont reproduites aujourd'hui dans une communication que sous le titre de *de belegering van Charleroi in 1693*, M. Jr. de Witt Huberts a fait imprimer dans la revue qui parait à Groningen sous le titre le « Tijdschrift voor geschiedenis » (36e jaargang, aflevering 3-4.)

M. Eugène Hubert développe le cycle de ses travaux historiques relatifs au XVIIIe siècle en publiant dans la collection des mémoi-

res in 4° de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres et des sciences morales et politiques, 2e série, tome VII, fascicule 4) la *correspondance de Maximilien de Chestret, agent diplomatique du prince-évêque de Liège, à Paris et à La Haye* Une première série de lettres est adressée au prince-évêque de 1785 à 1788 pendant les années que de Chestret séjourna à la cour de Louis XVI ; elles fournissent des détails sur la vie des souverains français et entre autres faits notoires, sur l'affaire du collier. Une seconde série de lettres est adressée en 1789-1792 par le même diplomate à son frère Nicolas, secrétaire d'État de la principauté de Liège. Il y consigne foule de détails au sujet des événements tragiques qui se déroulèrent sous ses yeux pendant cette période troublée. Enfin une vingtaine de lettres sont datées de La Haye en 1793 et 1794 ; celles-ci au point de vue des mœurs et de la manière de vivre des Hollandais offrent d'intéressants aperçus. Sans présenter un intérêt politique considérable, ces lettres complètent sur beaucoup de points l'histoire intime de la période révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle.

M. Joseph Lefèvre a publié une *étude sur le commerce de la Belgique avec l'Espagne au XVIIIe siècle* (Académie royale de Belgique, classe des lettres, et des sciences morales et politiques. Mémoires, collection in-8°, 2e série, tome XVI, fasc. III.) Le sujet n'est pas neuf ; bon nombre d'écrivains l'avaient déjà plus ou moins longuement traité. M. Lefèvre a eu le mérite de condenser et de présenter judicieusement analysés ces nombreux matériaux. Il y a joint quantité d'indications complémentaires puisées à certaines sources d'archives et dans un grand nombre de mémoires contemporains. Quelques chapitres préliminaires permettent de se rendre compte de la situation générale du commerce et de l'état de la navigation entre les Pays-Bas et l'Espagne à cette époque. Cet intéressant mémoire aurait peut-être pu être complété si l'auteur avait consulté les archives communales anversoises. Celles-ci possèdent en effet un fond considérable de documents commerciaux : livres de comptes et de correspondances, documents financiers, lettres et papiers de tous genres provenant d'anciennes maisons de commerce, de banques, etc. La consultation de ce fouillis, est ardue, je l'admets, mais la récolte serait abondante. Ces documents

fourmillent de détails qui, sur ce sujet, fourniraient de nombreuses indications inédites qu'on chercherait vainement ailleurs.

Depuis longtemps une vive polémique avait surgi au sujet de l'origine du grand musicien Philippe de Monte. Les uns le voulaient Montois, les autres l'affirmaient Malinois. Notre confrère M. le Dr Van Doorslaer vient d'élucider définitivement cette question dans l'ouvrage qu'il consacre à *la vie et les œuvres de Philippe de Monte* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique — classe des Beaux Arts — collection in-8°, tome I, fascicule IV) ouvrage dans lequel il publie une lettre écrite en 1555 par le Dr Seld, vice-chancelier de la Cour de Vienne qui recommande au duc Albert V de Bavière la nomination à la direction de sa chapelle de Philippus de Monte, natif de Malines. Dans la suite de son travail M. Van Doorslaer expose nombre de détails relatifs à la vie de l'artiste, décrit ses portraits, reproduit les opinions élogieuses que tant d'auteurs ont émises sur son caractère et son talent, et enfin analyse minutieusement toutes les œuvres musicales dont il fut l'auteur. Ses contemporains le considerèrent comme un prince de la science musicale. Il fit école, ce qui constitue son plus grand titre de gloire et la preuve la plus réelle des succès qu'il remporta.

Dans « la Revue de l'art ancien et moderne » parmi bon nombre de travaux importants il s'en trouve quelques uns que nous croyons spécialement devoir signaler. Tel est le cas notamment pour ceux que contient la livraison spéciale (25e année, tome XL, n° 228) éditée en l'honneur du *bi-centinaire de la mort d'Antoine Watteau*. Le grand artiste vit le jour à l'automne de 1684 à Valenciennes, ville wallonne, devenue français par les « conquestes du roy ». A ce titre il nous intéresse d'autant plus et son origine nous engagera à prendre connaissance des diverses études abondamment illustrées que des écrivains de talent ont consacrées à sa vie et à ses œuvres.

Dans un autre fascicule de cette revue (tome XXXIX, n° 225) M. Paul Ganz étudie *les portraits-miniatures de Hans Holbein le jeune*. Il est d'avis que cet artiste après avoir appris la miniature chez les Horrebaut, leur a enseigné en échange l'application de cet art aux portraits. Il eût l'idée d'isoler les portraits peints des manuscrits enluminés, et au lieu de les peindre sur émail, de les exécuter sur papier et de les monter en boîte. Il existe encore plusieurs œuvres

que l'artiste exécuta dans ces conditions, notamment dans les collections du château de Ripaille, dans les anciennes collections impériales à Vienne, ailleurs encore. Certaines de ces œuvres sont particulièrement intéressantes, parce qu'on les suppose représenter les traits de Luc et Suzanne, les deux enfants de Gérard Horebout.

Certaines constatations faites par M. de Mély au sujet de *vitraux de Beauce du XIII^e siècle en Amérique* sont vraiment déconcertantes. Le Metropolitan Museum de New-York a en effet réussi à acquérir quatre vitraux anciens d'une grande valeur artistique qui provenaient d'une église française.

Grâce à des indications prises autre fois, avant de récentes restaurations, M. de Mély crut pouvoir identifier ces œuvres d'art. Malgré certaines modifications qu'on leur avait fait subir, il affirma avoir reconnu des médaillons provenant de la cathédrale de Chartres. Dans les fenêtres qu'elles occupaient, les verrières ont subi un remaniement, elles ont été complétées par des parties neuves. On constate tout un ensemble d'indices et de circonstances mystérieuses. M. de Mély en profite pour former le vœu que l'administration des Beaux-arts de France veille à ce que d'anciens vitraux français n'aient plus la déplorable idée de s'en aller passer en vente en Amérique.

Toutefois ces conclusions n'ont pas été unanimement admises. M. Paul Boelwillwald, inspecteur-général des monuments historiques, dans un récent rapport, relève les différences qui existeraient entre les vitraux vendus en Amérique et ceux de la cathédrale de Chartres ; il conclut « qu'après avoir bien examiné les éléments qui constituent les vitraux dont il s'agit, aucun détail semblable n'autorise à prétendre que le vitrail dont la photographie a été produite a appartenu à aucune fenêtre de la cathédrale de Chartres ». On trouvera les détails de son argumentation dans l'article qu'il consacre dans « la Revue de l'art ancien et moderne » *à propos des vitraux de Beauce* (tome XL, n° 230).

Poursuivant ses recherches qui ont pour but le déchiffrement de certains mots, de certaines inscriptions qui peuvent se lire sur des tableaux anciens, M. de Mély fournit encore quelques indications intéressantes qu'il a communiquées à la Société nationale des Antiquaires de France (Bulletin 1920, p. 204). Cette fois se sont deux

mots qui ont été déchiffrés sur un retable du musée de l'Ermitage à Petrograde que d'aucuns attribuent aux frères Van Eyck. Ces mots sont *Adonai* et *Agla*. Le premier se retrouve depuis les temps les plus reculés sur les pierres gnostiques ; il signifie *dominus* ; c'est le pluriel de majesté, vocatif employé pour s'adresser à Dieu. Le second a été utilisé comme amulette ; son emploi est moins fréquent ; il a toutefois depuis les âges les plus reculés de l'humanité été employé rituellement comme préservatif, comme remède ; c'est un acrostiche mais ne pourrait être considéré comme la marque personnelle d'un artiste.

Dans une seconde communication faite à la même société (p. 71) M. de Mély s'attache à demontrer l'influence des *Albums* d'atelier dans l'art primitif et surtout dans les manuscrits. En comparant les miniatures de certains manuscrits fort connus tels les *très riches heures de Chantilly*, le *Breviaire Grimmani*, ainsi que certaines gravures avec les illustrations d'albums de la même époque, on retrouve les mêmes sujets reproduits quasi servilement par les artistes pendant près de 300 ans.

Les mœurs, le langage des populations de certaines provinces hollandaises décèlent des traces nombreuses et anciennes de l'influence qu'exerca autrefois en ces milieux l'affluence d'émigrés originaires des Pays-Bas méridionaux. Ces traces persistent encore aujourd'hui et s'expliquent si on considère qu'à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle, dans les parages limitrophes de la frontière, en Zélande et ailleurs, beaucoup de refugiés belges se fixèrent dans l'espoir que des temps meilleurs leur permettraient de réintegrer prochainement leurs foyers. Dans certaines localités, à Middelbourg surtout, à cette époque, l'enseignement subissait une crise. Les instituteurs faisaient défaut. On fut heureux d'accepter l'aide des maitres d'école étrangers. Et cette aide fut considérable. C'est ainsi qu'en la seule année 1591, vingt et un instituteurs et institutrices furent reçus bourgeois de Middelbourg, et parmi ceux-ci dix huit étaient originaires des provinces espagnoles entre autres cinq venant d'Anvers et quatre de Gand. La situation de Middelbourg n'était pas unique ; elle se présentait de manière identique dans d'autres localités. On comprend combien l'influence de ces instituteurs dut être grande sur la jeune génération de cette époque et dès

lors la persistance des traces qu'elle a laissées, s'explique aisement. M. le Dr Van Schelven dénonce ces particularités dans un article qu'il consacre aux *Zuid-Nederlandsche schoolmeesters en schoolvrouwen in Noord-Nederland*, qui a été imprimé dans la « Tijdschrift voor geschiedenis » de Groningen (36e jaargang, aflevering 1-2, blz. 80).

Le fondateur de la branche des Nassau qui s'établit aux Pays-Bas fut Englebert I qui naquit probablement à Dillenburg vers 1380. C'était au point de vue de la fortune un mince seigneur. A la mort de son père et de ses frères, il hérita, il est vrai, de quelques biens ; mais ceux-ci n'avaient guère d'importance. Ce fut son mariage qui lui apporta la fortune. Le 1 août 1404, il épousa Jeanne de Polanen ou de la Leck, dont la dot était considérable. D'importantes seigneuries lui constituaient un riche apanage. La seule seigneurie de Breda qui en faisait partie donnait un revenu estimé au moins à 50000 livres. Ces biens étaient en grande partie échus aux Polanen par les Duivenvoorde. Quoiqu'il en soit, cette grosse fortune permit à Englebert de Nassau de jouer dans les Pays-Bas un rôle que ses descendants devaient encore grandement développer et accroitre. Ce sont les détails de cette intéressante ascension historique et économique que s'applique à exposer M. Jules Cuvelier, dans le travail qu'il a consacré aux *origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau. Contribution à l'histoire du capitalisme au moyen âge.* (Académie royale de Belgique. Classes des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires, Collection in-8°, 2e série. tome XVI, fascicule II.)

Le fort de Lahore aux Indes Britanniques enferme en son enceinte les bâtiments des palais qui furent construits au XVIIe siècle par les grands Mogols Johangir et Shah Jahan. Parmi les motifs décoratifs qu'on relève dans l'ornementation des bâtiments, on remarque des carreaux ou tuiles historiées en faïence. On a exhumé entre autres en ces parages cent soixante spécimens de petits panneaux de ce genre qui sont remarquables par leur caractère artistique et par l'harmonie de leur coloration. L'influence persane est indéniable dans les principes qui ont influencé les artistes auteurs de ces pièces artistiques. Ce sont en général des sujets de chasse ou de guerre qui sont représentés sur ces carreaux. On y trouve cependant aussi des

personnages, des fleurs, ou des motifs décoratifs. Les couleurs jaunes et vertes prédominent, mais elles sont d'un ton délicieusement atténué et s'harmonisent parfaitement avec la coloration générale. Quand au dessin il est plein de vie et de naturel ; son style est remarquable. Tous ces carreaux sont représentés avec une fidélité complète dans le bel ouvrage qu'a consacré à leur description M. J. R. Vogel et qu'il intitule *Tile mosaïcs of the Lahore Fort*. Ce beau volume fait partie des importantes publications que nous a fait parvenir le service archéologique officiel de l'empire Indien.

Je m'arrête ici, Messieurs, il vous sera aisé de compléter ma tâche, s'il vous plait, de consulter et de parcourir les ouvrages dont vous trouverez la nomenclature dans la liste qui renseigne les envois parvenus à notre bibliothèque depuis la dernière séance.

Anvers, le 4 décembre 1921. FERNAND DONNET.

# PROCES-VERBAUX

## SÉANCE DU 7 AOUT 1921

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Paris, Visart de Bocarmé, Stroobant, membres titulaires.

MM. Buschmann, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Soil de Moriamé, président ; Saintenoy, vice-président ; Coninckx, De Ceuleneer, Tahon, de Behault de Dornon, Geudens, Destrée, Comhaire, membres titulaires.

MM. Bautier, abbé Philippen, vander Borren, membres correspondants regnicoles.

MM. le Baron G. van de Werve et de Schilde, Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 1921 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de la réponse de M. le Ministre des finances à la lettre que l'Académie lui avait adressée pour demander d'exempter de l'impôt les bibliothèques, celles-ci devant être considérées comme instruments de travail des professeurs et des intellectuels. La loi étant votée, il sera demandé au Ministre que dans l'application il soit tenu compte des désiderata exprimés par l'Académie.

Au congrès de Tournai, il a été décidé que la prochaine session aurait lieu dans deux ans à Tongres. Cette session constituera la 25e réunion de la confédération. Celle-ci ayant été fondée à Anvers par l'Académie, il serait juste que cet anniversaire soit fêté. On propose donc que la dernière journée de la 25e session du congrès se

passe à Anvers où l'Académie organiserait une journée jubilaire dans laquelle serait commémorée la fondation de la fédération. Une décision définitive sera prise à ce sujet dans la séance de décembre, à moins que les délégués de la fédération ne se réunissent avant cette date.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au bulletin.

Il est donné connaissance du rapport dans lequel M. Saintenoy, délégué de l'Académie, fournit des détails sur les excursions qui ont été organisées par la Société française d'archéologie lors du récent congrès tenu à Limoges. Il analyse les communications qui y ont été faites et décrit les principaux monuments visités.

Ce rapport paraîtra au bulletin. Il sera toutefois demandé à l'auteur d'y joindre quelques illustrations

M. Joseph Casier complète par quelques notes l'important travail relatif aux œuvres d'art de l'abbaye St-Bernard, dont il a donné connaissance dans la précédente séance. Parmi les tableaux qui en proviennent se trouvent deux importantes toiles de Verhaegen dont l'une existe encore au musée de Bruxelles et dont la seconde se retrouve dans une collection particulière. Un calvaire sculpté que possède aujourd'hui l'abbaye de Bornhem était attribué à Pompe ; il faudrait plutôt y voir l'œuvre d'un des Kerricx. Deux statues de la Vierge dans la même abbaye, sont de grande valeur. Elles sont convoitées par des antiquaires. Il est à espérer que leurs manœuvres ne réussiront pas.

Le Dr Van Doorslaer étudie la vie d'un musicien du XVIe siècle, Renoldus del Mel. Des documents d'archives permettent d'établir son origine malinoise. Il reconstitue toute son existence, rappelle ses séjours au Portugal, en Italie, et dans diverses villes de nos provinces et fournit des détails circonstanciés sur les nombreuses œuvres musicales dont il est l'auteur.

M. Dilis, en scrutant les archives de l'église St-Georges, est parvenu à établir que l'auteur du beau calice que possède cette église, l'orfèvre qui avait adopté pour poinçon une grappe de raisins, était un anversois, appelé Guillaume van der Mont. Ses œuvres sont

remarquables et se retrouvent encore dans diverses églises du pays. Il fut père du peintre Deodat Delmonte, élève de Rubens.

Ces trois travaux seront imprimés dans les Annales.

M. Holterhoff de Harven soumet à l'Académie une étude sur la furie française basée sur des indications fournies par les Mémoires de Marguerite de Valois. Le secrétaire est chargé de prendre connaissance de ce travail et de juger s'il est digne d'être imprimé dans nos publications

Il est décidé d'organiser suivant l'usage une séance publique en Octobre. Le local sera désigné ultérieurement.

La séance est levée à 6 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Procès-Verbaux.
Séance du 16 novembre 1921 . . . . . 5
*Le miror des Hystoires du monde*, par M. E. Soil de Moriamé . . 7
*Une œuvre de Joseph Cyfflé*, par M. Albert Visart de Bocarmé . . 22
*Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles*, par M. Fernand Donnet . . . . . 25
Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'octobre et de novembre 1921 . . . . . 35
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'août à septembre 1921, par M. Fernand Donnet . . . . . 42
Procès-Verbaux.
Séance du 7 août 1921 . . . . . 51


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1922

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1922

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

### POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |
| Couverture non imprimée | 10 | » |
| » imprimée | 20 | » |

*Titre et faux-titre:*

| | | |
|---|---|---|
| Papier du Bulletin | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 | centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# BULLETIN
# DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
# DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1922

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1922

# PROCÈS-VERBAUX.

## SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1921.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures, à Bruxelles, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire.

MM. le colonel de Witte, Fris, Visart de Bocarmé, baron Holvoet, Van Heurck, Coninckx, Paris, Hulin de Loo, Casier, Dr Van Doorslaer, Stroobant, Tahon Destrée, Errera, membres titulaires.

MM. Vander Borren, comte d'Aerschot, Capart, Bautier, Terlinden, Fierens-Gevaert, Sibenaler, Poupeye, Macoir, Brunin, De Bruyn, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Dilis, de Behault de Dornon, Bergmans, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. Buschmann, abbé Philippen, Gessler, Hasse, membres correspondants regnicoles.

M. Dr Smits, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 1921 est lu et approuvé sans observations.

Il est donné connaissance d'une lettre de la Commission royale des monuments et des sites qui annonce avoir appuyé auprès du ministre des sciences et des arts, la requête de l'Académie réclamant l'achat par l'Etat des bâtiments de l'abbaye d'Herkenrode.

Le président annonce le décès, à Stockholm, de M. Oscar Montelius, membre honoraire étranger.

Il félicite ensuite, au nom de l'Académie, M. Bautier, qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold et M. Van Heurck, chevalier de l'Ordre de la Couronne. Il présente aussi des félicitations à M. Fris, promu professeur ordinaire à l'Université de Gand.

M. Soil de Moriamé donne lecture de son travail relatif à la dîme des roses à Tournai. Cette redevance était fort ancienne. Une charte de 1363 stipulait que le magistrat devait chaque année offrir au Chapitre, sept couronnes de roses. Dans la suite, toutefois, cette obligation fut contestée et le magistrat finit par s'en affranchir.

M. Fierens-Gevaert présente une intéressante série de dessins du XVII[e] siècle consacrés à des sites urbains ou champêtres choisis dans nos provinces. Il est parvenu à établir que ces documents ont appartenu à Alexandre de Bournonville et qu'ils ont été exécutés par un artiste florentin, Remigio Cantagallina, qui a séjourné à Spa en 1612 et a voyagé ensuite pendant un an dans le pays.

M. Saintenoy fait remarquer que cet artiste qui était aussi ingénieur, a probablement été appelé dans les Pays-Bas par l'archiduc Albert qui, en vue de travaux militaires ou d'installations industrielles, avait eu recours à de nombreux spécialistes étrangers.

M. Fris émet l'avis qu'on pourrait trouver probablement des renseignements sur Cantagallina dans les tables de la Chambre des comptes à Lille.

M. Fris retrace la physionomie de l'ancienne seigneurie de St-Bavon située aux portes de Gand. C'est sur son territoire qu'en 1540 Charles-Quint fit bâtir une citadelle formidable destinée à mater les Gantois. Quelques années plus tard, pendant l'occupation par les troupes des Etats, les fronts intérieurs furent démantelés. Toutefois le duc de Parme, devenu maître de la place, fit restaurer les fortifications, mais sans reconstruire les parties détruites ; il rattacha les fronts extérieurs de la citadelle à l'enceinte de la ville. Dès lors la citadelle modifiée devint le château des Espagnols et malgré de nombreux avatars subsista jusqu'en 1855, quand celui-ci fut démoli.

Le sculpteur brugeois Paul-Louis Cyfflé, qui fut à la tête d'une industrie artistique, et qui produisit des œuvres intéressantes formées en «terre de Lorraine», eut un fils Joseph Cyfflé, qui naquit en 1752. On ne connaissait de lui qu'un médaillon en terre cuite.

M. Visart de Bocarmé a pu acquérir une nouvelle œuvre de cet artiste, un intéressant médaillon estampé ou modelé en 1794. Il en montre des photographies.

M. Bautier exquisse la biographie de deux peintres anversois, les Verdussen. Du premier, Pierre Verdussen, on possède encore quelques œuvres intéressantes. Son fils, Jean-Pierre Verdussen, est beaucoup plus connu. Il s'établit d'abord en Provence, puis il suivit dans ses campagues le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel. On lui doit de nombreuses toiles représentant des scènes de batailles ou de pillage, des combats de cavalerie ou même des paysages et des compositions rustiques.

M. Fernand Donnet a découvert une série de documents relatifs à la fontaine que le comte d'Ailesbury fit élever en 1740 à Bruxelles, à la place du Sablon, par le sculpteur Bergé. Ces documents prouvent que cette œuvre d'art a été modifiée au cours de son exécution et que les frais supplémentaires ont été acquittés par les héritiers du donateur grâce à l'intervention d'un marchand anversois.

Avant de lever la séance le président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier l'Académie royale de Belgique de l'hospitalité qu'elle a accordée dans ses locaux.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
SOIL DE MORIAMÉ.

# Rapport sur l'exercice 1920-21.

MESSIEURS,

Depuis l'année dernière la mort nous fut propice ; aucun vide ne s'est produit dans les rangs de nos membres titulaires ou correspondants.

Par contre, trois décès sont survenus parmi nos membres honoraires.

Ce fut d'abord celui de M. Théophile Smekens, mort à Anvers le 4 décembre 1921. Il était né dans la même ville le 9 mars 1823. C'était le doyen d'âge de nos membres ; depuis 1874 il faisait partie de notre Compagnie. Toute sa carrière avait été consacrée au droit ; pendant de nombreuses années il avait occupé la présidence de notre tribunal de 1e instance. Jurisconsulte de grand mérite, il remplit ses hautes fonctions avec une autorité et une conscience qui ne furent jamais mises en doute. Il rendit aussi de grands services dans les domaines artistiques et archéologiques se laissant surtout guider par l'amour exclusif qu'il professait pour sa ville natale. Si ces connaissances étaient variées, il ne se souciait toutefois guère de les propager par l'impression. A part deux petites brochures juridiques, et un article paru dans les mémoires de la Société littéraire de l'Université de Louvain sous le titre de : *Étude sur les causes du progrès ou de la décadence des Beaux-Arts en Belgique*, nous ne connaissons de lui que la biographie qu'il consacra dans nos publications à l'architecte Louis Baeckelmans et les trois brochures qu'il publia lors de la polémique que ses critiques soulevèrent au sujet des vitraux de Didron dans la chapelle du St-Sacrement de l'église

Notre-Dame d'Anvers. Il collabora incidentellement, sous le voile de l'anonyme, à plusieurs revues artistiques et à quelques journaux quotidiens. M. Smekens portait la rosette de commandeur de l'Ordre de Léopold et la plaque de grand-officier de l'Ordre de la Couronne.

Le 18 décembre 1921 décédait à Anvers le baron Auguste Delbeke ; il avait vu le jour à Courtrai le 12 août 1853. Il se fixa de bonne heure à Anvers où il s'inscrivit au barreau. Bientôt il se lança dans la politique ; après avoir rempli les fonctions de conseiller provincial, il entra plus tard à la Chambre des représentants. En 1897 il devint ministre des travaux publics Dans l'exercice de ces hautes fonctions il se préoccupa surtout des questions qui intéressaient le port et la ville d'Anvers et, jusqu'à la fin de ses jours, comme président de la commission pour l'aménagement de l'agglomération anversoise, il travailla toujours avec la même énergie aux problèmes importants qui se posaient dans ce domaine. Amateur d'art éclairé, il avait constitué dans son bel hôtel familial, un ensemble remarquable d'œuvres de mérite. Sa bibliothèque était riche en ouvrages de valeur; son médailler surtout était connu par ses précieuses séries de monnaies grecques. Il publia quelques brochures, notamment dans le domaine archéologique : *les monnaies grecques* et *les monnaies et médailles*. Il devint en 1914 membre honoraire de notre Compagnie. Le baron Delbeke était officier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'aigle blanc de Serbie et commandeur de Daneborg.

M. Oscar Montelius était depuis 1908 membre honoraire étranger de l'Académie Né à Stockholm le 9 septembre 1843, il est mort au début du mois de novembre 1921. Docteur en philosophie, il avait été attaché comme professeur à l'Université d'Upsala. Il remplissait aussi les fonctions de directeur des antiquités et des fouilles du royaume de Suède. Ses études le portèrent surtout à reconstituer l'histoire des premiers temps de sa patrie. Sur cette matière il publia de nombreux ouvrages en français, en suédois, en italien et en allemand, parmi lesquels il faut surtout citer *La Suède préhistorique*. Il était commandeur de l'étoile polaire (Suède), commandeur de St-Olaf (Norwège), grand-officier de la couronne d'Italie, etc.

Lors des élections réglementaires qui ont eu lieu au cours de l'année, M. Paul Saintenoy a été nommé vice-président ; il remplira en 1922 les fonctions présidentielles pour succéder à M. Soil de Moriamé qui, au cours de l'exercice 1921, a occupé le fauteuil présidentiel avec une autorité et une courtoisie auxquelles certes tous vous rendrez justice.

M. Dilis a été réélu trésorier.

Deux places de membre titulaire étaient vacantes par suite du décès de MM. Willemsen et Bilmeyer. Votre choix s'est porté pour les remplacer sur MM. Tahon et baron Holvoet, déjà membres correspondants regnicoles. Pour succéder à ces derniers, vous avez élu comme membres correspondants, M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain et M Gessler, professeur à l'Athénée d'Hasselt.

C'est avec une vive satisfaction que nous pouvons, à la clôture de cette année académique, constater que la régularité et l'activité de nos travaux ne laissent plus rien à désirer, et que toute trace de la crise cruelle que nous avons traversée, actuellement a disparu. Pas de meilleure preuve de ce renouveau que les ordres du jour de nos réunions qui régulièrement ont été tenues, soit à Anvers, soit à Bruxelles et au cours desquelles tant de travaux d'une indéniable importance ont été présentés.

Nos publications elles-mêmes ont repris en 1921 leur apparence d'avant guerre et vous aurez reçu, pendant cet exercice, outre les derniers fascicules de 1920, quatre livraisons en trois fascicules des Annales et trois livraisons des Bulletins. Des illustrations assez nombreuses ont pu de nouveau compléter le texte des communications.

Dans les fascicules des Annales vous avez pu trouver la dernière partie de l'important travail de notre regretté confrère M. Willemsen sur *la Technique et l'organisation de la draperie à Bruges, Gand, etc.*, ainsi que le commencement de l'étude que M. de Behault de Dornon consacre au *Château de Vilvorde*. Viennent ensuite les études de M. Tahon, sur *la chapelle Ste-Anne à Auderghem*, de M. le chanoine Van den Gheyn, sur *le retour de l'Agneau mystique en 1815*, de M. Stroobant, sur *la Nécropole à incinération de Ryckevorsel* et de M. Saintenoy, sur *la gouvernance générale de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche*. Dans d'autres

fascicules ont été imprimés les *notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye de St-Bernard*, par M. Casier, le travail de M Donnet, sur le *Papen Moer à Berchem*, la biographie de *Renoldus Del Mel*, par M. le Dr Van Doorslaer et les communications de M. Bautier, sur *les peintres Verdussen* et de M. Dilis, sur *l'orfèvre Guillaume Vandermont*.

D'autre part, dans les Bulletins, outre les communications d'ordre général, tels les procès-verbaux et les rapports, ont été publiées quelques courtes études parmi lesquelles je citerai : *La vente d'Adam et Eve en 1861*, par le chanoine Van den Gheyn, *Un ancien aqueduc dans le polder de Oorderen*, par M. Hasse, *la Charité romaine*, par M. De Ceuleneer, *la Confrérie des arbalétriers de Hasselt*, par M Gessler, et enfin le discours que, lors de son installation, a prononcé notre président M. Soil de Moriamé, et par lequel il a fait connaître un manuscrit de la bibliothèque communale de Tournai, *le Miroir des hystoires du monde*. Ce rapide coup d'œil vous prouvera que, non sans raison, je pouvais constater en commençant, que l'activité scientifique de l'Académie s'est réveillée aussi vivace qu'elle était avant la guerre, et que pendant l'exercice que nous clôturons aujourd'hui elle a été particulièrement remarquable.

Même situation pour la bibliothèque. Les sociétés correspondantes à l'envi ont repris le cours de leurs envois réguliers. Celles qui avaient eu la bonne fortune de pouvoir travailler pendant la guerre, nous ont envoyé leurs publications parues au cours de cette période. Les autres ont renoué les relations antérieures. Quelques-unes, toutefois, subissent encore le contre-coup des événements et n'ont pas encore pu, faute de ressources suffisantes, donner à leurs publications toute l'ampleur dont elles jouissaient autrefois.

Toutefois, j'ai ici à vous faire part d'un accident déplorable. Au cours d'une des nuits de la semaine dernière, les conduites d'eau ont sauté dans les locaux situés au-dessus de la bibliothèque. L'eau se répandant à profusion a fini par percer les plafonds et s'est accumulée sur les planchers des salles où sont conservés nos livres. Il en est résulté pour la plupart de ceux-ci des dommages graves, qui seront difficilement réparables en entier. J'ai pris des mesures pour parer autant que possible à cette mésaventure inattendue.

Tels sont, Messieurs, succintement résumés, les événements qui ont jalonné l'exercice 1920-1921. S'ils n'offrent pas d'intérêt transcendant, s'ils ne sont pas plus nombreux, ils témoignent toutefois d'un renouveau que nous n'aurions pas osé souhaiter aussi prompt, et d'espérances qui, j'en suis certain, se réaliseront.

Anvers, le 5 février 1921.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

# BIBLIOTHÈQUE.

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1921 et Janvier 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

PAUL SAINTENOY. La gouvernance générale de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche.

JOS. CASIER. Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de St-Bernard.

DE RINKHOUT. Pages d'histoire sur les comtes de Looz et leurs descendants.

CHAN. JANSEN O.P. Bijdrage tot de geschiedenis der lakengilde van Turnhout.

EM. VAN HEURCK. Les drapelets de pélérinage en Belgique et dans les pays voisins.

E. MATTHIEU. Comité du Hainaut de la Commission royale des monuments. Rapport annuel. 1921.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Fondation universitaire.
Premier rapport annuel 1920-1921.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Académie royale de Belgique.<br>Classe des lettres et des sciences morales et politiques.<br>Bulletin 1921. N° 11.<br>Mémoires in 8°, 2e série, tome XV. fasc. 2.<br>Mémoires in 4°, 2e série, tome VIII, fasc. 1. |
| ID. | Académie royale de médecine de Belgique.<br>Bulletin Ve série, tome I, nos 10-11. |
| ID. | Société royale belge de géographie.<br>Bulletin. 45e année, fasc. 1. |
| ID. | Société royale de numismatique.<br>Revue belge de numismatique et de sigillographie. 73e année, 3e et 4e livr. |
| LIÉGE. | Institut archéologique liégeois.<br>Chronique archéologique, 12e année, n° 6. |
| GAND. | Koninklijke vlaamsche Academie.<br>Verslagen en mededeelingen Augustus, September, October, November.<br>Bekroonde werken, n° 17. |
| TURNHOUT. | Geschied- en oudheidkundigen Kring der Kempen. Taxandria 1921, n° 2, 3 & 4. |
| MALINES. | Mechlinia.<br>Chronique mensuelle, 1e année, nos 5-6-7. |
| ISEGHEM. | Franciscana.<br>V. N° 1. |
| PARIS. | La Renaissance de l'art français et des industries de luxe. 3e année nos 1 à 12. 5e année n° 1. |
| ID. | Le revue de l'art ancien et moderne, tome XXXIX nos 224 et 225. |
| ID. | Société francaise d'archéologie.<br>Bulletin monumental 80e volume. |
| ID. | Polybiblion.<br>Partie littéraire CLIIe vol. livr. 5 et 6.<br>Partie technique CLIIIe vol. livr. 11 et 12. |
| BAR-LE-DUC. | Société des lettres, sciences et arts.<br>Bulletin 1921, nos 1/3. |

| | |
|---|---|
| ORLEANS. | Société archéologique et historique del'Orleanais. Bulletin tome XIX n° 218. |
| AMIENS. | Société des antiquaires de Picardie. Bulletin trimestriel année 1920 nos 3 et 4. Memoires. Tome XIX. |
| LYON. | Bulletin historique du diocèse de Lyon. Nouvelle série n° 1. |
| TARRAGONE. | Reial societat arqueologica Tarraconense. Bulleti arqueologie 1921, n° 3. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano XXV. Abril a Junio de 1921. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana. Bolleti. Setembre-Octubre, November-Desembre de 1921. |
| LUND. | Acta Universitatis Lundensis. Medicin samt metenatiske och naturvetenskaplege amnen XVI 1920. Theologi, juridik och humanisteske Amnen XVI 1920. |
| GRONINGEN. | Tijdschrift voor geschiedenis 36ste jaargang. Afl. 5-6. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch Genootschap De Nederlandsche Leeuw. Maandblad XXXIXe jaarg. n° 12. |
| PESHAWAR. | Archaeological survey of India. Frontier circle. Annual report 1920-21. |
| CALCUTTA. | Archaeological survey of India. Memoirs nos 7 & 9. |
| CORDOBA. | Academia Nacional de ciencias. Miscelanea n° 4. |
| NEW-HAVEN. | The Connecticut Academy of arts and sciences. Transactions. Vol 25. Dec. 1921. |
| DAMAS. | Academie arabe. La Revue 1921 nos 11-12. |

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

| | |
|---|---|
| LA HAYE. | Martinus Nyhoff.<br>Antiquities. Archaeology. |
| BERLIN. | Mayer & Muller.<br>Weichnachts versandkatalog. |
| HALLE. | Max Niemeyer.<br>Malerie und archâologie. |
| LEIPZIG. | Rudolph Hönisch.<br>Antiquariats katalog XIX. |

# Note sur des antiquités conservées à Deynze.

Dernièrement j'ai vu à Deynze deux bronzes assez intéressants pour que j'en fasse l'objet d'une notice.

Monsieur Van der Cruyssen en faisant en 1913 des excavations pour les fondations d'une maison à construire à côté de l'hôtel de ville, découvrit à un mètre de profondeur un beau vase de bronze fort bien conservé et ne présentant qu'une petite ébrèchure au col. Il a 0.25 m. de hauteur, 0.27 m. de largeur et pèse cinq kilos.

Il a deux anses et repose sur trois pieds de 0,18 m. d'élévation. Cette pièce fort belle est une marmite tripode du 15e siècle et chose curieuse, au Musée du Cinquantenaire on en possède une identique, mais moins bien conservée et dont l'origine est inconnue.

Au même endroit, mais à 2 m. 70 de profondeur, M. Van der Cruyssen découvrit aussi une magnifique hâche en silex de la dernière période de la pierre polie. Cette pièce néolithique est magnifique de conservation. Elle a comme dimensions 0,25 m. de longueur sur 0,09 m. de largeur au milieu et 0,06 m. à l'extrémité. C'est une véritable pièce de musée.

L'autre bronze est conservé chez M. R. Priem-Gevaert qui possède aussi plusieurs poteries rouges, dont quelques unes avec des sigles figulins, si mal conservés qu'on ne saurait les déchiffrer et une urne cinéraire remplie de cendres, trouvées tout comme le bronze, sur le territoire de Meurchin-lez-Lens (Pas-de-Calais) Le

bronze a été trouvé en 1912 dans le calcaire à 1 m. 25 de profondeur. C'est une espèce de douille de 0,20 m. de hauteur sur 0,185 m. de largeur et son poids est de 1 k. 380. L'intérieur est creux, on y constate, tout au fond, l'existence d'une pointe soudée dans la tête du buste.

La base est sexagonale. Il s'en détache de chaque côté une anse fermée couronnée, à la partie supérieure, d'une rosace. A la partie supérieure du sexagone se trouve une rangée de feuilles de vigne d'où sort un buste d'un homme jeune avec des feuilles de vigne sur la tête et portant une écharpe qui retombe à droite sur la poitrine. C'est un Bacchus; et l'exécution de la pièce doit remonter au second siècle après Jésus Christ. Tel est le bronze. Il est de bonne exécution et la tête du jeune Bacchus est d'une expression fort agréable. La pièce dans son ensemble est bien conservée.

Dès que j'eus examiné ce bronze, je me rappelai la douille découverte en 1906 à Denderwindeke, que posséde actuellement le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, et que M. Franz Cumont a savamment commentée dans les Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles (1). Celle-ci a à peu près la même hauteur 0.22 m. Elle est large de 0,17 m. et pèse 1 kil. 850. Les crochets en sont ouverts. M. Cumont signale huit pièces analogues, la nôtre est donc la neuvième. Parmi celles signalées par M. Cumont, une fut découverte à Nimy et fait partie de la collection Warocqué au château de Mariemont, actuellement propriété de l'Etat. Les autres furent trouvées en France, en Italie, en Espagne, en Macédoine et même à Cherchell en Afrique. Ces douilles, malgré des représentations différentes, indiquent toutes par leur forme qu'elles avaient la même destination. Quelle était-elle ? M. Cumont a longuement parlé des diverses hypothèses émises et a fort bien réfuté celle faite par Peirese et récemment par M. Babelon qui croyaient y voir une clef du fontaine. En fait toutes ces pièces ont deux anses fermées ou ouvertes et doivent avoir été attachées verticalement. Celle de Meurchin a au bout de la partie creuse les restes d'une pointe ; ce qui indique qu'une broche y a été introduite pour la fixer. D'un

(1) XXI, 1907 : Pièce de bronze ornée d'un buste de Minerve, découverte en Flandre.

autre côté ces douilles n'ont pu que faire partie d'un harnachement. Mais à quelle partie du harnais ont-elles été placées ?

A Blariacum (Blerick) près de Venloo, on découvrit en 1872 diverses pièces de harnachement, en même temps qu'un superbe bouclier orné d'une tête de Méduse (1). Parmi celles-ci se trouvent les restes d'un collier garni sur chaque côté oblique d'un anneau de bronze destiné à retenir les rènes. Ces anneaux sont légers et je ne crois pas que notre bronze aurait pu être placé sur un collier, la pièce étant trop lourde et les crochets trop rapprochés. Elle n'a pas non plus pu être fixée au devant du siège du cocher ; elle serait trop lourde et de plus ce n'est pas là qu'on aurait pu faire passer les brides que le cocher, à cette place, doit pouvoir tenir tout à fait libres.

Je crois préférable de supposer que notre douille a été fixée verticalement au milieu plutôt qu'à l'extrémité du timon au moyen d'une broche, dont la pointe est conservée à l'extrémité de la partie creuse, pour retenir les traits d'un char à deux chevaux Le poids de 1 kil. 380 ne me paraît pas trop lourd pour un timon en chêne.

ADOLF DE CEULENEER.

(1) GAEDECHENS. *Das Medusenhaupt von Blariacum* Bonn, 1874. Winckelmann Progr. p. 12.

* * *

# Les épreuves de Job.

## Triptyque d'un peintre flamand de la fin du 15e ou du commencement du 16e siècle, conservé à Turin, dans la famille Pensa.

Bien des artistes, peintres, sculpteurs, peintres verriers ont pris les épreuves du Saint homme Job pour sujet de leurs œuvres ; mais le plus grand nombre se contente de le représenter atteint d'une maladie affreuse et couché sur son fumier. Ainsi on le voit déjà sur le sarcophage de Junius Bassus, sur une sculpture du 13e siècle de Notre-Dame à Paris, sur un vitrail de l'église St. Romain à Rouen. En peinture quantité de tableaux le représentent de la même façon. Contentons-nous de citer, parmi les plus beaux, le Job de Bonnat et surtout celui du peintre mexicain Gonzalo Carasco, qui possède des qualités artistiques remarquables. Je l'ai admiré jadis à Mexico, où je crois qu'il se trouve encore.

Quelques artistes le représentent autrement. Ainsi sur une planche de la Chronique de Nurnberg de 1493, il est tourmenté par Satan. Martin van Heemskerk et Martin De Vos le représentent battu par la démon et grondé par sa femme. D'autres peintres nous montrent Job visité par ses amis. Le peintre wurtembourgeois Eberhard Wächter (1764-1852), un élève de David et de Carstens, le représente ainsi sur un beau tableau du musée de Stuttgart (1) ; et, au Städelskunst Institut à Frankfort (2), on possède un tableau de Jules

(1) N° 609 ; Kuhn. *Gesch. der Malerei.* II. p. 1093.
(2) N° 433 ; Kuhn, p. 1152.

Hübner, l'élève de Schadow, qui représente le même sujet ; mais auquel l'artiste a su donner une plus vivante expression. Fra Bartolomeo lui, dans son tableau des Uffizi, l'a peint comme un prophète et cela à la manière de Michel Ange.

Bien rarement les artistes ont cherché à représenter sur un seul tableau l'ensemble des épreuves dont Job eut à souffrir. Vasari et Rosini (1) ont soutenu que c'était Giotto qui peignit l'histoire de Job sur les murs du Campo Santo de Pise. Une minime partie de ce splendide travail est conservée, et Rosini l'a fort bien décrit ; seulement ces fresques ne sont pas l'œuvre de Giotto. mais furent peintes de 1370 à 1372 par Francesco da Volterra (2). Bien curieux est un retable sculpté et peint qu'on voit dans l'église de St Job à Schoonbroeck près de Rethy. restauré en 1863 par Peeters et Dievoort. Notre savant confrère. M. Donnet, l'a mentionné dans son Inventaire de la Province d'Anvers et en a même publié une photographie (3). Tous les malheurs de Job y sont reproduits. C'est un travail fort intéressant d'un sculpteur inconnu et qui mériterait d'être soumis à une étude spéciale. D'une grande valeur artistique est le triptyque représentant toute l'histoire de Job que commanda en 1521 Marguérite d'Autriche à Van Orley pour l'offrir au comte de Lalaing qui en orna son Château d'Hoogstraeten. C'est un des tableaux du maître Bruxellois où l'influence italienne se montre la plus sensible et la plus prononcée. Il fait maintenant partie du musée de Bruxelles (4). Le triptyque que nous allons décrire est de peu d'années antérieur au retable de Schoonbroeck et au tableau de Van Orley.

Resumons d'abord en peu de mots l'histoire de Job laquelle ne nous est connue que par le livre qui porte son nom, écrit probablement du temps de Salomon et dont l'auteur reste inconnu.

Job, arabe de race, était du pays de Hus. A deux reprises Satan obtint du Seigneur la permission de l'éprouver. Il lui fait perdre ses troupeaux, un ouragan détruit sa maison et tue ses enfants (7 fils et

(1) Rosini. *Descrizione delle pitture del Campo Santo de Pisa*. Pisa 1829, p. 110-119.

(2). Kuhn, I, 397.

(3). Anvers, 1909, p. 12.

(4). No 335. Il a été reproduit dans le Belfried. I. p. 130, pl. 23.

3 filles) pendant qu'ils sont occupés à festoyer. Lui-même est atteint d'une maladie terrible, — lèpre ou éléphantiasis, — sa femme, une arabe, le gronde et l'engage à blasphémer le Seigneur. Trois de ses amis, Elephaz, Baldad et Sophar, viennent le visiter pour le plaindre et le consoler. Malgré ces calamités nombreuses, Job est résigné et reste fidèle à Dieu qui finit par le récompenser de sa constance et de son courage. Ce dont le saint homme Lui témoigne sa reconnaissance.

Toute cette histoire est reproduite sur un triptyque conservé à Turin et dont mon savant ami, M. Lorenzo Rovere, membre correspondant de notre Académie, a eu la gracieuseté de m'adresser une photographie.

Dans la partie supérieure du tableau central apparait à droite, assis au milieu de nuages, Dieu, auquel Satan sous la forme d'un animal demande l'autorisation d'éprouver le saint homme Job, et à gauche des démons descendent sur la terre pour le mettre à l'épreuve. Au dessous d'eux les Sabéens viennent enlever ses bœufs et ses anesses ; les Chaldéens les chameaux et les moutons dont les gardiens sont foudroyés et le diable frappe Job d'une affreuse maladie. Au centre l'artiste représente les terribles effets de l'ouragan. La maison est détruite et les enfants sont écrasés sous les débris pendant qu'ils sont réunis à un festin. Au devant du tableau on voit les trois messagers qui viennent avertir Job des calamités qui lui sont infligées. Le saint homme y est depeint agenouillé, indiquant par l'expression de la physionomie, par le mouvement des mains, qu'il se soumet à la volonté de Dieu. A droite Job se soulève de son fumier devant sa femme, qui lui reproche sa soumission au Seigneur et l'engage à le blasphémer.

Sur le volet de gauche apparait Dieu dans les nuages alors que Job, au temps de sa prospérité, l'adore à genoux au haut d'un rocher. Un peu plus bas on aperçoit toute sa famille adorant le Seigneur.

La scène inférieure nous montre les amis du serviteur de Dieu qui viennent le consoler et s'entretenir avec lui qui se tient sur son fumier.

Le volet de droite est consacré au retour à la prospérité. Dieu y apparait de nouveau dans les nuages. Il bénit Job et écarte Satan

furieux et déconcerté. La prospérité renait. Les bœufs labourent les champs, les moutons paissent dans la prairie, et tout au bas une grande scène nous fait voir Job à genoux devant un autel sur lequel il a, par reconnaissance, offert un sacrifice au Seigneur, suivi de sa femme et des enfants, qu'il eut depuis que Dieu l'avait récompensé de ses vertus. Job est toujours figuré avec le nimbe, à l'exception de la scène première dans laquelle il adore Dieu au haut du rocher. Telle est la manière fort bien étudiée, dont l'artiste a interprété l'histoire racontée dans le livre de Job. Sur le revers des volets il y a des grisailles fort mal conservées.

Le triptyque appartient à la famille Pensa des marquis de Cambiano, originaire de Mondovi, petite ville du Piémont. Son écusson est peint dans l'angle inférieur de chaque volet, ce qui prouve que le tableau a été peint pour elle. D'après les indications fournies par M. Rovere, la famille Pensa entretenait à la fin du 15e et au commencement du 16e siècle, des relations commerciales avec les Flandres et le Brabant et plus d'un de ses membres résida dans nos provinces. Diverses familles du Piémont et de la Toscane faisaient de même. C'est une des causes du grand nombre d'œuvres d'art flamandes qu'on rencontre dans les musées de cette partie de l'Italie et dans quantités de familles. En faisant des recherches dans les archives publiques et familiales, on peut être certain de faire de nombreuses découvertes qui éclaireraient d'un jour nouveau l'histoire de notre peinture flamande. La famile Pensa était propriétaire du retable sculpté et peint de l'histoire de la Sainte Vierge et de St Joseph qui passa en 1891 au duc di Dino et fait partie maintenant des collections de la ville à Bruxelles. Il date du commencement du 16e siècle et porte, comme notre triptyque, sur l'extérieur des volets peints l'écusson des Pensa (1).

M. Jos. Destrée la fort bien décrit tout comme le retablie en bois sculpté et peint de la Passion, actuellement au musée de Cinquantenaire. Celui-ci peut être daté d'entre les années 1460 et 1470 et fut exécuté pour la famile Claudio Villa (2) Chose curieuse les blasons

(1) Jos. Destrée. *Tapisseries et sculptures* Bruxelles. 1906. p. 66, pl. 41.

(2) Jos. Destrée, p. 57, pl. 35 ; et du même auteur : *Etude sur la sculpture brabançonne au moyen-âge.* Bruxelles, 1894, p. 169 et suiv.

des deux familles ne diffèrent que par la forme des trois étoiles. Ces deux retables appartiennent à l'école Bruxelloise de sculpture et de peinture, laquelle relève de Van der Weyden. Les draperies se distinguent par la souplesse et l'élégance.

J'ai communiqué à M. Jos. Destrée la photographie de notre triptyque. Il croit pouvoir le rattacher à cette école Bruxelloise et je partage sa manière de voir. Je crois même pouvoir préciser davantage. Sur le retable de la Passion, les deux scènes de chaque compartiment ne sont pas du tout isolés. Jésus chez Simon le lépreux et résurrection de Lazare a gauche, une Pieta et les Saintes Femmes au tombeau du Christ à droite. Ceci produit une certaine confusion et un manque de clarté dans la représentation, de plus plusieurs personnages sont bien petits, alors que dans d'autres scènes ils sont plus grands. Les volets peints du retable de l'histoire de la Vierge présentent aussi un manque de clarté. De plus sur l'arbre de Jessé les personnages d'au-dessus sont si petits qu'on ne les identifie qu'après un sérieux examen, tandis que Jessé est largement peint. Or sur notre triptyque le même défaut se remarque. Il y a un confusion complète, pas d'isolement, pas de clarté. Tous les personnages de la partie supérieure et ceux de derrière sont fort petits. Il faut chercher longtemps avant de reconnaître le pauvre Job frappé de maladie par le démon. Les trois représentations de Dieu dans la partie supérieure sont si petites qu'on doit deviner ce que l'artiste a voulu représenter.

Aussi, comme les mêmes défauts se rencontrent dans le rétable de l'histoire de la Vierge et dans le triptyque de Job, que de plus les deux œuvres ont été exécutées pour une même famille, je suis disposé à croire que les volets peints du retable et le triptyque ont été produits par le même artiste. Quant à proposer un nom, je n'ose le faire car ce ne serait qu'une hypothèse toute gratuite.

Les personnages sont plus grands dans la scène centrale de l'écroulement de la maison de Job et de l'écrasement de ses enfants. Que là une certaine confusion se produise, le sujet s'y prêtait naturellement.

Sont traitées à une plus grande dimension les scènes de devant : elles sont aussi les mieux réussies et plus finement achevées. Job et les amis, Job et les messagers, Job et sa femme, Job offrant

avec sa famille un sacrifice au Seigneur. Les types sont très expressifs, les draperies excellentes. Job et sa femme forme un groupe d'une réelle beauté. Les mouvements opposés de l'un et de l'autre sont des mieux réussis. seulement le dessin des mains de Job laisse à désirer. Mais la scène la plus belle est certes celle du sacrifice. J'en admire surtout les poses et les draperies. La scène est vraiment impressionante et pleine de vie. Du coloris je ne puis rien dire n'ayant eu que la photographie à ma disposition. Je me résume : le triptyque a été peint vers la fin du 15e siècle où au commencement du 16e siècle entre le temps de Jérome Bosch (1460-1516) et de Pierre Breughel (1530-1569). Il appartient à l'école bruxelloise, et probablement c'est le même artiste qui a peint notre triptyque et les volets du retable de l'histoire de la Sainte-Vierge. Cet artiste n'est pas un grand maître, mais un bon peintre de second ordre. Il n'a pas produit un chef d'œuvre, mais certainement un travail d'un réel mérite artistique, bien étudié, plein de vie sans être mouvementé et qui produit une excellente impression. Dans tout musée il serait remarqué, tant à cause du sujet traité, que par la manière artistique dont l'artiste a su le représenter.

ADOLF DE CEULENEER.

# PROCÈS-VERBAUX.

—

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 AVRIL 1921.

—

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Saintenoy, vice-président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier. MM. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Stroobant, Kintsschots, lieutenant-colonel de Witte, Destrée, Geefs, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février 1921, qui est adopté.

Il est procédé au vote pour la nomination de deux membres titulaires.

MM. Tahon et Holvoet sont élus.

Le scrutin est ouvert ensuite pour la nomination de deux membres correspondants regnicoles en remplacement de MM. Tahon et Holvoet.

MM. Gessler et Terlinden sont élus.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire.*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
SOIL DE MORIAMÉ.

## SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1922.

—

La séance s'ouvre au local habituel à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Coninckx, Van Heurck, Stroobant, Dr Van Doorslaer, De Ceuleneer, membres titulaires.

MM. Van der Borren, comte Le Grelle, Buschmann, Sibenaler, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Geudens, Comhaire, Destrée, chanoine Van den Gheyn, Tahon, Casier, Matthieu, Bergmans, Visart de Bocarmé, Fris, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. Bautier, Brunin, abbé Philippen, Hocquet, Macoir, comte d'Arschot, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. van de Werve et de Schilde et Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 décembre 1921 ; il est approuvé sans observations.

L'Académie royale de Belgique prie notre Compagnie de se faire représenter par son président aux solennités qui auront lieu le 24 mai 1922, à l'occasion de son cent-cinquantième anniversaire. M. Paul Saintenoy, président annuel, remplira cette mission.

Le Cercle archéologique de Mons fait part du décès de son président, M. Le Tellier. M. Donnet, secrétaire a assisté à ses funérailles. Une lettre de condoléances sera envoyée au Cercle.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance.

M. Donnet donne lecture en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire du rapport sur les opérations de l'Académie pendant l'exercice 1921. Il constate son activité et démontre que, grâce au concours dévoué de ses membres, il ne restera bientôt plus trace de la crise survenue pendant la période de la guerre mondiale de 1914-1918.

M. Dilis expose l'état des finances de l'Académie pendant les

exercices 1920 et 1921. Le déficit est lourd, mais les subsides promis et encore à percevoir, permettront en partie de faire face aux dépenses résultant surtout de la cherté persistante des frais d'impression.

Ces deux rapports sont adoptés et seront insérés dans le bulletin.

M. le président se fait l'écho de l'Académie pour féliciter M. Donnet auquel le gouvernement français vient de décerner la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. Le secrétaire remercie vivement ses confrères pour la preuve de sympathie qu'ils viennent de lui donner.

Avant de quitter le fauteuil présidentiel M. Soil de Moriamé exprime sa gratitude aux membres pour l'appui qu'ils lui ont accordé pendant son année de présidence. Il se félicite d'avoir pour successeur M. Saintenoy dont la compétence et le zèle lui ont valu le suffrage de tous ses confrères.

M. Saintenoy remercie les membres et se déclare flatté de la manière dont ils ont accueilli son entrée en fonctions. Il tient à se faire l'interprète de tous pour remercier M. Soil de Mariamé de la manière brillante dont il s'est acquitté de son mandat présidentiel.

M. Saintenoy donne ensuite connaissance de son travail consacré aux historiens et à la vie de Charles-Quint au palais de Bruxelles. Les historiens se sont surtout occupés du monarque, du grand capitaine, mais il ont négligé la vie intime de l'empereur surtout pendant sa jeunesse. Des documents d'archives permettent à M. Saintenoy de remédier à cette lacune et de reconstituer les détails de l'existence que Charles-Quint mena dans nos provinces pendant les premières années de sa vie.

Le président se fait ensuite l'interprète de l'Académie pour féliciter M. De Ceuleneer qui depuis 50 ans est membre de notre Compagnie ; il retrace à grands traits les mérites de sa vie de travail et d'étude et forme des vœux pour qu'il puisse continuer à jouir d'une excellente santé et de la même facilité de travail. Il lui remet ensuite un diplôme commémoratif imprimé expressément en son honneur. C'est en ces termes qu'il s'adresse au digne jubilaire :

Messieurs,

Nous fêtons aujourd'hui le jubilé, le cinquantenaire académique

de notre éminent confrère M. Adolphe de Ceuleneer et nul anniversaire ne peut être plus cher à notre cœur.

Après d'excellentes études à l'Université de Louvain (1867-74) au Collège de France, aux facultés de Berlin, de Strasbourg et de Leipzig, jeune docteur en philosophie et lettres, M. de Ceuleneer vit couronner (1880) par l'Académie royale de Belgique, son *Essai sur Septime Sevère*. C'était la direction de sa vie d'érudit qui s'affirmait et s'indiquait impérieusement par une vocation fondée sur une haute culture universitaire.

Aussi notre éminent confrère fut-il d'emblée nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Liège (1875) chargé du cours d'antiquités romaines à l'Université de Gand (1882), envoyé en missions scientifiques par le Gouvernement en Italie, en Espagne, en France, pour l'étude des Musées et des monuments. L'antiquité romaine fut ainsi explorée, étudiée, les monuments furent scrutés par le zèle toujours en éveil de cet érudit infatigable, et sesbeaux travaux sur Marcia, la favorite de Commode (1876) le temple de Vesta (1886) les antiquités de Pergame (1885) la porte de l'église de Ste Sabine à Rome (1903) vinrent prouver toute l'étendue de sa connaissance du passé grec et romain, sa perfaite compréhension des problèmes abordés et surtout une méthode scientifique solide éclairée par une analyse sûre.

Aussi les grades universitaires vinrent-ils nombreux à notre éminent confrère. Il reçut successivement dans l'Alma Mater gantoise les cours d'antiquités romaines, d'histoire politique de Rome, d'épigraphie latine, d'histoire des Beaux-Arts et le cours pratique d'histoire ancienne, enfin de 1891 à 1899, le cours de Géographie et d'histoire de la Géographie.

Professeur extraordinaire en 1883, il reçut l'ordinat en 1886, poussé à cette haute et méritée situation scientifique par les suffrages de tous ceux qui connaissaient ses rares mérites.

Et tant de labeur n'a pas suffi à M. de Ceuleneer : le moyen-âge l'a attiré tout naturellement, car pour nous tous c'est le passé ancestral et patrial, c'est l'histoire d'un sol cher et adoré par nos cœurs que l'étude de ses antiquités nous dévoile.

Tout jeune il nous a donné ses *Recherches sur l'origine des communes belges*, des études sur le bel *Hôtel de ville de Gand*, sur les

*Quatre saints couronnés* (1906) sur le peintre *Juste de Gand* (1911), et dans toutes ces œuvres d'érudition on s'aperçoit très bien que pour lui le savoir n'est pas toujours la science, car la science n'est pas un assemblage confus de notions rapprochées au hasard mais un ensemble de notions liées entr'elles d'après la raison et la nature même des choses, d'après la juste définition du *dictionnaire des sciences.*

Mais on revient toujours
à ses premières amours.

M. de Ceuleneer nous donna son beau mémoire sur *la charité romaine* (1913) et il publia ses études biographiques sur *Pieter Willems, sa vie et ses œuvres* (1909) sur *Paul de Middelbourg et sa réforme du Calendrier* (1911) et enfin son *Introduction à l'étude de la géographie* (1895).

De pareils travaux devaient le signaler à l'attention de notre Compagnie savante pour laquelle, suivant la définition d'Ozanam, la science est une connaissance acquise par des principes clairs et évidents, en un mot, une connaissance raisonnée de la vérité !

Aussi dès (1871), notre cher et éminent confrère devint-il correspondant régnicole, et en 1876, membre titulaire de notre Compagnie. Ayant voyagé par les Amériques, aux Etats-Unis, au Mexique, en Portugal, M. de Ceuleneer nous parla en connaissance de cause des antiquités de la province de Minho (Portugal) des antiquités préhistoriques de Ghagipur aux Indes, de l'archéologie portugaise, de l'âge du bronze et du fer.

Ma charge de président, mes chers confrères, me confère la douce mission de le féliciter en votre nom, de lui apporter l'hommage de nos congratulations, de notre haute sympathie pour une vie de savant uniquement inspirée par cette pensée de Bossuet, que le fruit de la démonstration est la science.

A ce point de vue élevé la carrière de M. de Ceuleneer est un exemple, un guide pour nous et nos successeurs.

Et maintenant, mon cher M. de Ceuleneer, laissez-moi vous souhaiter encore de longues et nombreuses années de vie scientifique. Vous voyez par la manifestation que nous vous faisons à quel point nous admirons votre labeur en souhaitant le voir se con-

tinuer longtemps pour l'honneur des Compagnies savantes que vous avez présidées avec tant d'autorité et surtout pour la gloire de notre patrie dont vous êtes un des enfants les plus honorés.

C'est en mémoire de ce jour de fête que je vous remets au nom de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, ce diplôme qui vous dira notre admiration et notre amitié.»

M. De Ceuleneer remercie vivement ses collègues de leur sympathie et de leurs souhaits. Il rappelle les principaux événements auxquels il fut mêlé à l'Académie depuis le jour où il en est devenu membre. Il donne ensuite lecture de deux notes

Dans la première il décrit un vase de bronze du XV^e^ siècle récemment découvert dans des fouilles à Deynze, ainsi qu'une hache datant de l'époque de la pierre polie et enfin un bronze de l'époque romaine exhumé à Meurchin dont l'usage n'est pas encore exactement déterminé.

Dans sa seconde note il s'occupe d'un tableau flamand conservé à Turin et représentant des scènes de l'histoire de Job. M. De Ceuleneer suppose que cette œuvre fut exécutée à la fin du XV^e^ ou au début du XVI^e^ siècle par le même peintre bruxellois qui fut l'auteur du retable de Villa, conservé au Musée du Parc du Cinquantenaire.

M. Sibenaler dans une de ses propriétés à Arlon a eu la bonne fortune de découvrir un vase à boire datant du 1^r^ siècle de notre ère et de provenance romaine. Il est décoré de sujets macabres et d'autres objets mythiques que M. Sibenaler interprète facilement au moyen d'écrits d'auteurs contemporains.

Enfin M. Van der Borren fait connaître des compositions musicales inédites de deux musiciens belges du XV^e^ siècle, Guillaume Dufay et Gilles Binchois. Ce sont des chansons qui offrent un réel intérêt et font comprendre par leur valeur l'influence que les maîtres qui les ont composées, ont exercée sur leurs contemporains.

L'impression de ces diverses communications, soit dans les Annales, soit dans les Bulletins, est décidée.

La séance est levée à 5 3/4 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Fevrier et de Mars 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| PAUL BERGMANS. | Notice sur Adolphe Siret. |
| CHANOINE VAN DEN GHEYN. | L'iconographie de Dieu le père |
| J. E. JANSEN. | In memoriam Franciscus Verschueren. |
| FERNAND DONNET. | Compte-rendu analytique des publications. Août-novembre 1921. |
| ID. | Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles. |
| DR VAN DOORSLAER. | René del Mel. |
| SOIL DE MORIAMÉ. | La dime des roses à Tournai au XIVe siècle. |
| ID. | Le miroir des histoires du monde. |
| P. BAUTIER. | Les peintres bataillistes Pierre et Jean-Pierre Verdussen. |
| A. DE VISART DE BOCARMÉ. | Une œuvre de Joseph Cyfflé. |
| EM. DILIS. | L'orfèvre ciseleur anversois Guillaume van der Mont. |
| H. CONINCKX. | « In den grooten Zalm » maison des poissonniers à Malines. |
| MARCHAL ET MIESTCHANINOFF. | Sculptures Kkmères. |
| — | L'académie de Belgique depuis sa fondation. |

## 2° ÉCHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Académie royale de Belgique.<br>Classe des lettres et des sciencee morales et politiques.<br>Mémoires in-8°, 2e série. Tome XIII, fasc IV.<br>Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts. 1922. 88e année.<br>Bulletin 1921. n° 12. — 1922, nos 1 et 2.<br>Commission royale d'histoire.<br>Bulletin. Tome LXXXV, n° 11. |
| ID. | Académie royale de médecine de Belgique.<br>Bulletin Ve série. Tome II, nos 1 et 2.<br>Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in 8°. Tome XXII. 1r fasc. |
| ID. | Société pour le progrès des études philologiques et historiques.<br>Revue belge de philologie et d'histoire.<br>Bulletin trimestriel. Tome I, n° 1. |
| ID. | Académie royale de Belgique.<br>Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1921 9/12— 1922 1/2. |
| ID. | Société royale belge de géographie.<br>Bulletin. 45e année, fasc. 2.<br>Renseignements commerciaux 1922. N° 1. |
| MALINES. | Mechlinia.<br>Chronique mensuelle 1e année n° 8. |
| LIÈGE. | Institut archéologique du pays de Liège 13e année n° 1. |
| GAND. | Koninklijke Vlaamsche Academie.<br>Verslagen en mededeelingen December 1921. |
| ST-NICOLAS. | Cercle archéologique du pays de Waes.<br>Annales. Tome XXXIV. |
| ENGHIEN. | Cercle archéologique.<br>Tome VIII, 1e & 2e livr. |

| | |
|---|---|
| VISÉ. | Société archéo-historique de Visé et de sa région. |
| | Bulletin officiel. 1e année nº 1. |
| PARIS. | La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année. Nos 2 & 3. |
| ID. | Polybiblion. |
| | Partie littéraire. Tome CLIV. 1e, 2e & 3e livr. |
| | Partie technique. Tome CLVI. 1e, 2e & 3e livr. |
| ID. | Société nationale des antiquaires de France. |
| | Bulletin. 2e trimestre. 1921. |
| ID. | Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts |
| | Comité des travaux historiques et scientifiques. |
| | Bulletin philologique et historique. Année 1919. |
| ID. | Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. |
| | Journal des Savants. 19e année. Nos 1 à 12. |
| | Comptes-rendus des séances de l'année 1921. Juillet-Octobre et Novembre-Décembre. |
| ID. | L'Amour de l'Art. |
| | 2e année Nº 12. 3e année nos 1 & 2. |
| ID. | Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris. |
| | Repertoire d'art et d'archéologie. Fasc. 24. |
| ID. | Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques. |
| | Archives. 29e année, nº 3. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique du Perigord. |
| AMIENS. | Société des antiquaires de Picardie. |
| | Dictionnaire historique et archéologique de Picardie III. |

| | |
|---|---|
| TOURS. | Société archéologique de Touraine.<br>Bulletin trimestriel, 2e série, tome V, supplément. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.<br>Bulletin, année 1921, 212e livraison. |
| GRENOBLE. | Académie Delphinale.<br>Bulletin, 5e serie, tome XI. |
| POITIERS. | Société des antiquaires de l'Ouest.<br>Bulletin 2e & 3e trim. 1921. |
| DIJON. | Académie des sciences, arts et belles-lettres.<br>Mémoires, année 1922 Janvier. |
| MONTPELIER. | Académie des sciences et lettres.<br>Bulletin avril-décembre 1921. |
| AIX-EN-PROVENCE. | Académie des sciences, agriculture et belles-lettres. Séance publique 1921.<br>Rapport sur le musée Arbaud 1920-1921. |
| MONTAUBAN. | Société archéologiqne de Tarn-et-Garonne.<br>Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLVIII. |
| SAINTES. | Société des archives historiques.<br>Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol., 1e livr. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliothecas y museos. Ano XXV, julio a septembrie, octobre a Diciembre de 1921. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana.<br>Bolleti Gener et Febrer de 1922. |
| TARRAGONE. | Reial societat arqueologica Tarraconense. Butlleti arqueologic. Setembre-Desembre 1921. |
| LONDRES. | Royal historical Society.<br>Transactions 4th séries. Volume IV. |
| DUBLIN. | Royal Society of antiquaries of Ireland<br>The Journal. Vol. LI. part, 2. |
| CAMBRIDGE. | Antiquarian Society.<br>Proceedings 1921. |

COPENHAGEN. Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab. Aarboger for Nordisk oldkyddighed og historie III raekke 10 bind.

STOCKHOLM. Kungl. biblioteket.
Accessions Katalog. N° 35. 1920.

TURIN. Societa piémontese di archéologia e belle arti.
Bolletino Anno V. N^s 3-4.
Atti, vol X, fasc. 1.

LA HAYE. Genealogisch héraldisch Genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XL^e Jaargang. N^s 1, 2 & 3.

GRONINGUE. Tijdschrift voor geschiedenis.
37^ste jaarg. Afl. 1.

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LX, n° 1.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings Vol 56 n° 11.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Bureau of american ethnology. 35th annual report. part I.
Bureau of american ethnology. Bulletin n° 74.

BERKELEY. University of California.
American archaeology and ethnology publications.
Vol. 13, n° 5. vol. 15 n^os 3, 4, vol. 16, n^os 4, 5, 6, 7, 8, vol. 17 n^os 1, 2.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions vol. 22, p. 211-248, vol. 25 p. 211-279.
Memoirs vol. IV et vol. V.

MADISON. The State historical Society of Wisconsin.
Collections. Volumes XXVII et XXXIII.

MADRAS. Archaeological department. Southern circle.
Annual report 1920-1921.

ID. Assistant archaeological superintendent for epigraphy.
Annuel report 1920-1921.

CALCUTTA. Director general of archaeology of India.
Annual report 1918-1919, part. I.

ID. Archaeological survey of India.
Memoirs n° 11.

DAMAS. Académie Arabe.
Revue 1922. N^os 1 & 2.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LX Afl. 5 & 6. — Deel LXI. Afl. 1.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LONDRES. Longmans Green & C°.
Notes on books. Vol. 12. N° 240.

BRUXELLES. M. H. Smith & son.
Catalogue.

PARIS. Berger Levrault.
Publications archéologiques.

LEIPZIG. H. F. Koehler.
Neuerwerbungen 1922. Heft 41, 42, 43.

ID. Mayer & Muller.
Antiquariats Katalog. N^r 314.

MUNICH. H. Hugendubel.
Bibliophile publikationen. Katalog VI.

# COMPTE-RENDU ANALITIQUE

## de quelques publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de février et mars 1922.

—

MESSIEURS,

Aujourd'hui le service des échanges, l'envoi d'hommages d'auteurs, ont en grande partie repris leur activité d'avant-guerre. Et si certaines publications n'ont pas encore pu paraître avec toute l'ampleur donc elles jouissaient antérieurement, elles méritent cependant, par l'intérêt des travaux qu'elles publient, que pendant quelques instants je vous signale brièvement celles qui me semblent mériter le plus d'attirer votre attention.

Personne n'a étudié avec un souci plus persistant le polyptique de l'«Agneau» des frères Van Eyck que notre confrère M. le chanoine Vanden Gheyn. Voici qu'il nous envoie,une nouvelle brochure relative à ce chef-d'œuvre. Il s'agit cette fois de l'*Iconographie de Dieu le père*. M. le chanoine Van den Gheyn avait reconnu dans la figure principale du panneau central celle de Dieu le père. Cette identification n'avait pas plu à M. l'abbé Aerts qui se basant surtout sur la jeunesse du personnage avait affirmé qu'il représentait Dieu le fils ajoutant qu'au temps des Van Eyck, on ne trouvait pas d'exemple d'une figuration de la première personne de la Ste Trinité sous les trait d'un homme jeune. Cette opinion avait été émise dans les publications de l'Académie royale flamande et

comme celle-ci refusait d'accueillir la réponse de M. le chanoine Vanden Gheyn, notre confrère a été forcé de recourir à l'entremise de la nouvelle revue « Gand artistique » (1922, nos 1 et 2) pour refuter les affirmations de son contradicteur. Il prouve, que lors de la représentation solennelle donnée à Gand en 1458 par les rhétoriciens de Ste Agnès, ceux-ci représentèrent avec fidélité le polyptyque. Or dans le programme de cette festivité ils affirment que le personnage en question est Dieu le père. De plus, dans de nombreuses œuvres : tableaux, manuscrits, datant de cette époque, la même apparence de jeunesse est donnée aux traits du Père éternel. Une miniature notamment qui orne le registre de la corporation des fendeurs de bois gantois, atteste que pour reproduire dans la Sainte-Trinité la figure de Dieu le père, l'artiste a peint un personnage ayant des traits de jeunesse. Bien plus,pour exécuter ce travail il s'est manifestement inspiré du personnage principal du tableau des Van Eyck.

Malgré les dégâts importants que la guerre lui a fait subir, la ville de Malines a conservé encore bon nombre de monuments et de maisons remarquables. Parmi ces dernières il faut citer en premier lieu la maison de la corporation des poissonniers que l'on retrouve intacte sur les quais de la Dyle portant fièrement son antique enseigne *In den Grooten Zalm*. C'est une des constructions les plus remarquables qui furent élevées dans nos provinces à l'époque où l'influence de la renaissance s'imposait victorieusement dans tous les domaines. Notre confrère M. H. Coninckx dans un travail récemment paru nous en donne une description fidèle et nous fait connaître les circonstances les plus intéressantes de son existence Devenue propriété en 1519 de la corporation des poissonniers, elle fut entièrement reconstruite de 1530 à 1531, puis achevée en 1535. Le pignon fut élevé en 1610 et malheureusement remanié en 1715. Depuis longtemps on s'était préoccupé d'identifier l'artiste qui avait conçu les plans de cette remarquable façade. Diverses suppositions avaient été émises. Compulsant le registre des comptes de la corporation des poissonniers, M. Coninckx a découvert qu'en réalité la paternité de cette œuvre artistique devait être attribuée à Guillaume van Werchter. Celui-ci appartenait à une famille malinoise d'architectes-maçons de la fin du XVe siècle ; les actes officiels le qualifient

de « maçon de la ville » et ailleurs de *opper werckmeester der metsers van deser stadt*. Il est probable qu'il occupa ces fonctions jusqu'en 1520-21 et qu'il mourut vers 1536 C'est un nom qui mérite d'être inscrit désormais dans les fastes artistiques de notre pays.

Il est un coin de nos Flandres dont l'histoire n'est guère fort connue, c'est celui de la généralité des huit paroisses. Ce petit territoire, aujourd'hui lambeau sanglant de la Flandre heroïque, est situé entre Ypres et Poperinghe à la lisière orientale de la châtellenie de Furnes. Autrefois chacune de ces huit paroisses formait une ou plusieurs seigneuries dites vassallitées, tandis que d'autres seigneuries qui en dépendaient formaient deux groupes détachés. Ce territoire était administré par un collège composé des baillis et greffiers des huit paroisses, ainsi qui d'un greffier et d'un receveur général La compétence de ce collège était simplement administrative et financière. Pour le surplus les huit paroisses dépendaient entièrement de la châtellenie de Furnes. Ce régime que l'on croit dater du XII^e^ siècle persista avec de multiples péripéties jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. A cette dernière époque les huit paroisses firent frapper quelques jetons dont il existe des variétés ; d'autres n'eurent pas d'existence officielle. C'est à la description de ces pièces intéressantes que notre confrère M. A. Visart de Bocarmé consacre une substantielle notice dans la « Revue belge de numismatique » (1921, p. 145). De nombreuses indications historiques complètent cette étude et permettent de s'initier à l'histoire du territoire, aux évènements qui s'y déroulèrent, et à la description exacte des *Jetons de la généralité des huit paroisses*.

Dans le même fascicule de l'organe de la Société royale de numismatique (p. 137) M. Victor Tourneur décrit *la médaille de Philibert Guigonard*. Avec une perspicacité remarquable M. Tourneur a déjà réussi à identifier maints personages énigmatiques auxquels certaines médailles étaient consacrées, ou à spécifier, le nom des artistes qui en avaient gravé d'autres. Cette fois il s'occupe d'une médaille du XVI^e^ siècle récemment décrite qui représenterait un personnage appelé Philibert Paniceri et qui serait l'œuvre du médailleur malinois Jean Second. La date de 1527 que porte la pièce en rend l'attribution à cet artiste impossible. Le mot « Paniceri »

qui suit le prénom Philibert dans l'inscription de la médaille n'est pas un nom propre, mais l'indication d'une profession, *paniceri*, étant le génitif de *panicerus*, panetier. A la suite de déductions ingénieuses, M. Tourneur établit que ce personnage n'est autre que Philibert Guigonard qui de 1521 à 1528 exerça à Malines à la Cour de Marguerite d'Autriche les fonctions d'écuyer panetier. Le texte sacré de la consécration du pain : *hoc est enim corpus meum* introduit dans la légende métallique, renforce encore la certitude des fonctions attribuées à Guigonard. Au sujet du nom de l'artiste qui grava cette médaille, M. Tourneur est d'avis qu'il faut le chercher parmi les orfèvres qui à cette époque habitaient Malines et travaillaient pour la Cour. Il serait tenté d'après l'apparence et l'ordonnance de la pièce qui trahissent une origine allemande, de l'attribuer à un orfèvre d'Augsbourg, nommé Léonard Charttel qui à cette époque vivait à Malines et qui livra d'autres œuvres précieuses à Marguerite d'Autriche.

Dans « la Chronique archéologique du pays de Liège » organe de l'Institut archéologique liégeois (13e année, nº 1). M. Jacques Breuer traite une curieuse question, celle des *sépultures antiques dans l'art du blason*. On ne se serait pas douté que la préhistoire, ou les temps de la prime histoire aient eu une influence quelconque en héraldique. Et cependant celle-ci est indéniable. L'existence des tumuli et leur destination sépulcrale avaient été connues dès le début de leur emploi et cette connaissance s'était perpétuée en se muant en tradition plus ou moins vague. Toutefois les lieux-dits bien souvent en perpétuaient le souvenir ; d'autre part certaines familles adoptèrent des noms qui tiraient leur origine du voisinage de ces lieux d'inhumation. Et c'est ainsi qu'on rencontre les noms de vander Tommen, del Tombor, des Tombes, Graeberg, et maints autres. Mais ces souvenirs devaient aussi se perpétuer dans l'héraldique. Et c'est ainsi que sans parler de certains historiens du XVIIIe siècle qui dans le vairé des armes de Tongres voulaient reconnaître neuf tombes, je citerai les armoiries de la famille Tombal dans l'église de Lautin qui porte, entre autres meubles, une motte ou tombe. Plus caractéristique est le cas de la famille d'Omalius. Le premier ascendant connu de cette lignée est «Arnold le Maréschal, Faber ou Fabri, demeurant à Omal, près de cinq tom-

bes.» Les deux branches de cette famille, les Omalius d'Anthisnes et les Omalius d'Halloy portent d'argent à cinq tombes de sinople posées 2 & 3 en forme de tertre. A rappeler encore que le bisaïeul de Jacques de Hemricourt ou Remicourt avait nom Adam Tombeur dit de Hemricourt ou Remicourt et que dans cette localité existe un lieu dit «tombeux».

La capitale de la Bretagne, la ville de Rennes, n'a guère conservé de traces bien apparentes de son passé ; elle a déplorablement été modernisée. Elle possède toutefois un musée dont on comprendra l'intérêt au point de vue de notre art national quand on saura qu'il fut alimenté en grande partie en l'an VIII par des tableaux que les républicains avaient enlevés dans nos provinces. On sait qu'en 1815 ceux qui étaient au Louvre nous furent restitués, mais que les musées de province réussirent à garder ceux qui leur avaient été attribués. Ce fut le cas pour Rennes. Et c'est ainsi que dans cette galerie artistique on retrouve un lot important de toiles appartenant à l'école flamande. Parmi celles-ci il faut citer «Saint-Luc peignant la Vierge» œuvre capitale de Martin Van Heemskerke, deux de Craeyer, dont une «Elèvation en Croix», «une chasse au tigre» à laquelle collaborèrent Rubens et Sneyders, un «Saint-Ambroise» de Gérard Zeghers, un excellent morceau de David Teniers, «Joueurs de cartes», mais surtout le «Calvaire» de Jordaens que Clément de Ris juge être non seulement le plus beau tableau du musée de Rennes, mais encore une des œuvres les plus saillantes de cet émule de Rubens, s'il n'est pas son chef-d'œuvre. Une très belle reproduction hors texte de cette toile accompagne l'article que M. Charles Saunier, consacre au *Musée de Rennes* dans le 2e fascicule de la 5e année de la belle revue parisienne «la Renaissance de l'art français et des industries de luxe».

Les «comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres» de Paris, nous apprennent que pendant le second semestre 1921, à diverses reprises, il a été produit des communications qui sont d'un grand intérêt pour notre histoire artistique.

C'est d'abord M. Salomon Reinach qui fit observer (Bulletin de juillet-octobre p. 260) «que *les miniaturistes flamands* n'ont pas copié les peintres de leur temps ; aucun chef-d'œuvre de l'art flamand du XVe siècle n'a été reproduit en miniature. Une exception

apparente est fournie par la comparaison d'une miniature de la collection Trivulce à Milan avec un tableau identique connu depuis peu, de la collection Franchetti, à Vénise (Christ en croix) ; mais M. Reinach affirme qu'il n'y a pas eu copie ; ce sont deux chefs d'œuvre du même artiste, Hubert van Eyck, l'un sur velin, l'autre sur panneau. Il étudia au même point de vue une miniature des « Heures de Turin » qui paraît dériver d'un grand tableau perdu, connu par une ancienne copie à Liverpool, et estime que ces deux peintures ont seulement une source commune. Enfin, il constata que les figures entièrement vues de dos, sans indication des traits du visage, exceptionnelles dans l'art après 1450, sont, au contraire, une particularité fréquente dans les ateliers des frères de Limbourg et des frères Van Eyck, entre lesquels elles constituent un lien nouveau.

Un peu plus tard, (id. p. 296 et 320), M. Babelon donna lecture d'un travail sur *le tombeau de Childeric*, père de Clovis, à Tournai ; il fit l'historique de la découverte et montra que le sceau du roi qui y a été recueilli, aujourd'hui perdu à la suite du vol commis au cabinet des médailles en 1831, est parfaitement authentique, quoiqu'en disent certains savants. Il rappela aussi qu'une autre tête que celle du prince a été recueillie dans la fouille ; il ne pense pas que ce soit celle de sa femme, mais la tête de quelque personnage enterré antérieurement au même endroit et replacée, par respect de la mort, dans la tombe du souverain. Tous les bijoux provenant de la sépulture appartenaient donc à Childeric. Ceux-ci ne lui paraissent nullement sassanides comme on l'a avancé récemment, mais byzantins, soit, qu'ils proviennent directement de Byzance, soit qu'ils aient été exécutés par des artistes byzantins travaillant à Tournai ou par des artistes barbares imitateurs des Byzantins. »

Dans les Annales du Cercle archéologique d'Enghien (tome VIII, 1e et 2e livr.) M. Ed. Lalou a réuni une série de *documents concernant l'histoire de la seigneurie d'Enghien*. Ils complètent heureusement les études autre fois publiées sur l'histoire de cette ville, notamment par notre confrère M. E. Matthieu. La plupart des renseignements ont été extraits des archives de la maison d'Arenberg. Parmi ceux-ci il faut citer une histoire manuscrite d'Enghien,

dont la partie la plus récente a été rédigée du XVIII^e siècle sous formes d'annotations journalières par le duc d'Arenberg et par divers membres de sa famille et de son entourage direct. Une série de documents se rapportent au parc du château. Son merveilleux arrangement fut l'œuvre du R. Père Charles d'Arenberg qui le décrivit lui-même en 1665, fournissant les plus minutieux et plus intéressants détails au sujet des plantations, du tracé des diverses sections du parc et des œuvres d'art nombreuses qui l'animaient. Une série de planches reproduisant d'anciennes gravures permet de se rendre compte de l'aspect somptueux et pittoresque de ce parc merveilleux. Quelques courtes notices additionnelles, consacrées notamment à la fabrication de soieries à Enghien, au peintre Frédéric Dumenil, à d'autres sujets encore, complètent heureusement le fascicule du cercle d'Enghien.

La découverte relativement récente des ruines d'Angkor fut pour la civilisation et l'art des Khmers une véritable révélation. La plupart des monuments qui furent alors dégagés du lacis des lianes et des racines qui les cachaient, datent de la période de la plus grande prospérité du Cambodge, c'est-à-dire du X^e au XIII^e siècle. Ils se distinguent par le caractère de grandeur de leur achitecture et surtout par l'abondance et la varieté de leurs sculptures. Ce sont d'innombrables bas-reliefs, représentant les légendes épiques des livres sacrés de l'Inde, immortalisant les guerres du peuple cambodgien, retracant les scènes de sa vie familière ou interprêtant ses idées religieuses. « L'art cambodgien, comme le dit M. Henri Gourdon dans la préface qu'il a écrite pour le receuil de reproductions inédites réunies par MM. Marchal et Miestchaninoff, apportant à la représentation du Parfait la grandeur de conception qu'on retrouve dans les plus purs chefs-œuvres de l'époque brahmanique, a su atteindre à une majesté et à une puissance que n'ont jamais depassées les autres peuples boudhistes » On pourra se convaincre de la justesse de cette appréciation enthousiaste en parcourant le recueil illustré de *Sculptures Khmeres* qu'a bien voulu nous faire parvenir le Service d'études du ministère des Beaux-Arts de France.

Dans le « Journal des Savants » (Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 19^e année n^os 7-8 p. 157), M. J. Mathonez, analysant trois ouvrages récemment parus, publie une intéressante

étude concernant les *rapports intellectuels de la France et de la Hollande du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle.* Il établit que les relations intellectuelles entre la France et les Provinces-Unies ont été fort intimes depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours et que, sous les rapports littéraires, artistiques et moraux, les deux pays ont vécu en contact permanent et se sont mutuellement influencés. Dès le XIII^e^ siècle, Florent Vest l'allié de Philippe-le-Bel, et en Hollande, à cette époque, la majeure partie des actes officiels ou même particuliers est rédigée en langue française. Des étudiants hollandais fréquentent les Universités de Paris et d'Orléans. D'autre part, au XIV^e^ siècle ce sont des artistes originaires des Provinces-Unies : peintres, sculpteurs qui s'établissent en France et travaillent pour compte de la Cour de Bourgogne. Les Hollandais visitent régulièrement tous les ports français et s'y adonnent à un commerce florissant. Au XVI^e^ siècle des maitres de français sont attirés en Hollande et y enseignent avec succès. Plus tard ce furent les alliances politiques conclues entre les deux pays qui resserèrent davantage encore les liens qui les unissaient; ils combattirent côte à côte. Puis ce furent les réfugiés protestants qui recherchèrent en grand nombre asile dans les provinces hollandaises. Enfin, tout récemment les Hollandais, poussés par une pieuse pensée, dépouillèrent leurs musées de leurs plus belles pièces pour donner aux artistes français des leçons que leurs ancêtres leur procuraient déjà. Cette conclusion de M. Mathonez nous semble quelque peu osée et je suis d'avis que si l'on approfondissait quelque peu la pieuse pensée qu'il souligne, on y trouverait peut-être quelques soucis politiques qui y furent très adroitement dissimulés et auxquels nous eûmes peut-être le tort de ne pas répondre par une manifestation de même valeur.

La création de l'empire d'Orient au début du XIII^e^ siècle fut le résultat inattendu d'une croisade qui fut prêchée en vue d'arracher aux infidèles les lieux saints qu'ils avaient reconquis et de rétablir la souveraineté des princes chrétiens qui avait presqu'entièrement été détruite par les musulmans. Il se fit que les croisés réunis à Venise se laissèrent entrainer à faire le siège de Zara, en Dalmatie, puis à rétablir Isaac et son fils sur le trône de Constantinople, enfin à s'emparer définitivement de cette ville et à en faire la capitale d'un

empire chrétien dont la couronne fût placée sur la tête du comte Baudouin de Flandre. Mais à la suite de quelles circonstances les croisés furent-ils amenés à entreprendre ces diverses entreprises et à méconnaître complètement le but pour lequel ils avaient pris les armes ? Tel est le problème que M. H. Vriens examine dans son étude « *de Kwestie van den Vierden Kruistocht* », que publie la « Tijdschrift voor geschiedenis » (37ejaargang. aflevering 1, bl. 50). Les uns attribuèrent la faute de ces événements aux Vénitiens, d'autres y virent la fatalité de circonstances imprévues, ou bien encore, soit la suite d'influences étrangères, soit la conséquence d'anciennes animosités contre la puissance byzantine. Après avoir analysé les événements eux-mêmes, M. Vriens est d'avis que le manque de ressourees financières a été le point de départ des modifications apportées à la marche de l'expédition sur lequel s'est greffée une suite d'évènements tout a fait inattendus qui ont entrainé l'armée chrétienne dans des entreprises non prévues et fait oublier aux guerriers chrétiens le motif religieux pour lequel ils s'étaient croisés.

Le folklore a tant de points de contact avec l'archéologie que je m'en voudrais si je ne signalais pas un article que j'ai trouvé dans «the Journal of the Royal Society of antiquaries of Ireland» (vol. LI. part II. p. 147) et qui est intitulé *the cock and pot*. Il s'agit d'une légende qui remonte aux débuts du christianisme et qui s'est répandue dans de nombreux pays. S'il faut en croire une relation grecque manuscrite des actes apocryphes de Pilate, Juda en rentrant au logis après avoir livré son divin Maître aux bourreaux juifs, trouva sa femme occupée à cuire un coq dans une marmite Il lui demanda une corde pour se pendre parce qu'il était persuadé que le Christ devait réssusciter dans trois jours. Ce à quoi la femme du traître répondit que cette éventualité n'était pas plus possible que de voir le coq qui cuisait dans son bouillon s'en voler sain et sauf. Elle avait à peine enoncé cette imprudente affirmation que le coq bien vivant sortit de la marmite en battant des iles. Il existe différentes versions de cette légende et on en trouvet race dans la littérature de nombreux pays orientaux et européens. En Irlande elle était très populaire et les vieilles ballades en font souvent mention Mais fait plus curieux à constater, cet épisode

prit place dans l'iconographie. On le retrouve sculpté dans les vieilles cathédrales irlandaises et surtout sur de nombreuses pierres tombales depuis le XV^e^ siècle jusqu'au début même du XIX^e^ siècle. On y voit un coq battant des ailes surmontant un de ces chaudrons si communs à cette époques montés sur trois pieds et accostés de deux anses. L'épisode folklorique jouait sur les pierres tombales le rôle d'emblême de la résurrection.

J'aurais encore à vous signaler de nombreuses indications relatives à l'histoire de la tapisserie. Revues, journaux, s'en occupent à l'envi. Ce serait encombrer outre mesure mon compte-rendu si je devais ici analyser ou simplement fournir de brèves indications sur tous ces travaux. Il y a quelque temps, j'ai redigé une note bibliographique spéciale au sujet des tapisseries. Si vous le permettez j'en rédigerai une seconde qui sera annexée à mon compte-rendu.

2 avril 1922. FERNAND DONNET.

# Hommage à la mémoire de M. le chanoine Alfred Cauchie.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique ne pouvait pas ne pas s'associer aux revues et aux institutions scientifiques qui ont exprimé les vifs regrets que leur cause la disparition du chanoine Alfred Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, directeur de l'Institut historique belge à Rome, enlevé à la science le 10 février par un banal accident de voirie.

Le défunt ne faisait point partie de notre Académie. D'allure très indépendante, ne recherchant guère les honneurs, il avait très aimablement décliné l'offre que lui fut faite de devenir membre de cette association scientifique. Mais il s'intéressait vivement à nos travaux, il suivait de près notre activité, et il avait, à différentes reprises, collaboré à la formation des cadres en proposant la candidature de ceux de ses anciens élèves qui lui paraissaient dignes d'entrer dans ce corps savant. C'est à ce titre que nous devons un hommage à sa mémoire.

* * *

Alfred Cauchie fut un professeur qui avait une très haute idée de sa mission, un savant aux connaissances étendues et variées, un organisateur incomparable, un homme bon et généreux, un saint prêtre.

L'on ne comprendrait guère l'influence qu'il a exercée à l'Université de Louvain, si l'on ne connaît la conception qu'Alfred Cauchie s'était formée du rôle que doit jouer l'Université. Pour lui, l'Université est avant tout « un centre de production scientifique, une réunion d'hommes occupant les avant-postes de la science. C'est aussi une école de science où l'on forme des savants. Puis, enfin, mais en troisième lieu seulement, c'est une école de carrières, où l'on instruit les jeunes gens qui se destinent aux professions dites libérales ». (1)

Aussi le chanoine Cauchie dédaigna de suivre les pas de ceux qui, se contentant de donner, pendant trente ans et plus, le même cours, parcimonieusement tenu à jour, « retombent platement dans l'enseignement moyen ». Conscient du devoir qu'il avait à remplir, il choisit, pour ses nombreux cours théoriques et pratiques, chaque année une matière nouvelle. La robuste constitution dont il était gratifié et ses connaissances très variées lui permettaient d'accomplir ce tour de force. Il fut, en effet, chargé d'un très lourd enseignement : histoire ecclésiatique, introduction à l'histoire ecclésiastique, exercices critiques sur l'histoire ecclésiastique et conférences historiques à la Faculté de théologie; encyclopédie de l'histoire, critique historique et application à une période d'histoire, travaux pratiques sur le moyen âge, heuristique, institutions du moyen âge, à la Faculté de Philosophie et Lettres, tels sont les cours qui figurent sous son nom au programme des cours de l'Université de Louvain. Pendant les trente ans de sa carrière professorale, le chanoine Cauchie consacra un temps précieux et une somme énorme de travail à la préparation de ses cours théoriques, toujours basés directement sur les sources, avec des excursus nombreux. De la sorte, il

(1) Voir la lettre adressée par A. Cauchie au directeur du journal lyonnais *Demain*, sur l'enseignement supérieur libre, n° du vendredi 12 octobre 1906.

reculait toujours la possibilité de consacrer son temps à des travaux personnels qui lui auraient valu des louanges et des honneurs ; il se sacrifiait pour la formation de ses élèves et la préparation scientifique de leurs travaux à eux.

Mais, visant au rôle de créateur et de novateur que devait être, d'après lui, le professeur d'Université, il se donna surtout cœur et âme à ses cours pratiques. Fondant en un organisme unique et puissant les cours pratiques qui existaient avant lui et ceux qu'il avait créés lui-même, il mit sur pied, en 1896, le *Séminaire Historique*, ce laboratoire de recherches historiques d'où sont sortis tant de bons travaux et où se sont formés tous ceux qui constituent aujourd'hui ce que l'on appelle l'« Ecole historique de Louvain ».

Il ne m'appartient pas de décrire ici en détail le mécanisme du *Séminaire* : la plaquette « Le Séminaire Historique de Louvain », que le chanoine Cauchie publia lui même en 1905, renseignera pleinement ceux qui désirent des informations à ce sujet. Laissez-moi plutôt insister sur les résultats obtenus : c'est aux fruits que l'on juge l'arbre. Il existe trois genres de publications où l'on peut se rendre compte de l'activité déployée par le « Séminaire » du chanoine Cauchie et de l'excellence de sa méthode. C'est d'abord le « Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie » de l Université de Louvain, qui compte aujourd'hui 47 fascicules, et dont les volumes — souvent gros de 300 à 400 pages — ont, à 5 ou 6 exceptions près, été preparés sous le contrôle et la direction du regretté défunt Les sujets les plus variés de l'histoire générale et de l'histoire spéciale y sont traités et l'histoire d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne,d'Italie,de France y est abordée aussi bien que l'histoire nationale.

C'est ensuite la *Bibliographie* des anciens membres du Séminaire Historique, publiée en 1911, et qui compte 115 pages de titres d'ouvrages et d'articles de revues, dûs à des élèves d'Alfred Cauchie.

C'est enfin « Les Mélanges Charles Moeller », dont les deux gros volumes, publiés en 1914, à la veille de la guerre, comptent un total de 152 articles ou mémoires. De ces contributions, la très grande majorité est due aux élèves du Séminaire Historique.

Ce sont là des preuves éclatantes, comme peu d'instituts scientifiques de notre pays et même de l'étranger seraient en état d'en

produire. Aussi, peu de temps avant la mort du chanoine Cauchie, le Général des Jésuites à Rome disait au R. P. d'Herbigny, à l'occasion de l'ouverture des cours d'histoire de la théologie : « Tachez de faire avec vos élèves ce que le professeur Cauchie a fait avec les siens, à Louvain ».

Dans la création et le développement de ce « Séminaire » le chanoine Cauchie révéla de grandes qualités d'organisateur : il en montra peut-être encore plus dans la fondation d'une œuvre qui est d'ailleurs en relation étroite avec le « Séminaire » : la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

Qui d'entre nous ne connaît cet organe scientifique de première valeur, avec ses articles toujours intéressants, ses comptes rendus étendus, profonds et objectifs, sa chronique bien informée, sa bibliographie si riche et si utile? Cette *Revue* était destinée à recueillir les meilleurs articles et les meilleures monographies préparées au Séminaire historique, à créer un lien entre les « anciens », à leur fournir le moyen de maintenir le contact avec Louvain. Elle avait aussi pour but de créer et d'entretenir dans les rangs du clergé belge l'esprit scientifique, l'amour des recherches et le culte de la vérité. Elle devait enfin fournir aux érudits et aux historiens de tous pays un organe central d'information concernant l'histoire de la vie interne et externe de l'Eglise.

Ce but a été atteint : je n'en veux pour preuve que les appréciations flatteuses, anciennes et récentes, qui sont venues de la part des revues les plus autorisées de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Pour alimenter continuellement ces deux œuvres et les faire progresser, il fallait, outre les nombreux dévouements qu'Alfred Cauchie sut susciter et surtout organiser, un fonds de connaissances approfondies et variées. Le chanoine Cauchie était, en matière d'histoire, une véritable encyclopédie. Il avait étudié et connaissait à merveille la méthodologie : la base philosophique de la science historique, le caractère scientifique de l'histoire, le programme des différentes écoles, matérialiste, spiritualiste, narrative, explicative, la conception et la synthèse en histoire, toutes ces grandes questions, le professeur Cauchie s'en était occupé et dans l'*Introduction à l'histoire ecclésiastique* et l'*Introduction à l'étude des institutions du moyen âge* qu'il avait fait autographier à l'usage de ses élèves, il

en parlait longuement et avec compétence. De même, les livres comme ceux de l'historien roumain Xenopol et de M. H. Berr retenaient son attention et il y consacrait de petites notices dans la chronique de la *Revue*. Dans son « Introduction » à l'histoire ecclésiastique et dans celle consacrée aux institutions médiévales, Alfred Cauchie touchait aussi à toutes les sciences auxiliaires, sans exclure des disciplines aussi neuves que la sociologie, la métrologie, la démographie et la géographie humaine. Il abordait, dans ses cours théoriques et au Séminaire historique, toutes les divisions de l'histoire spéciale : histoire du dogme, du droit et des institutions, du culte, de la liturgie, des sciences et des lettres, l'histoire économique, l'histoire sociale, l'hagiographie. Le « Recueil » des travaux sortis du « Séminaire » est un miroir exact de cette variété d'études et d'enseignement.

Toutefois, je ne voudrais point créer ici l'impression que le chanoine Cauchie fut un de ces touche-à-tout superficiels, traitant avec la même inconscience les sujets les plus divers, qui sont le fléau du monde intellectuel, surtout historique, de nos jours. Dans toutes ses études, Alfred Cauchie appliquait également sa méthode rigoureuse, impitoyable, et il forçait ses élèves à l'appliquer. Sa technique fut parfaite, sans présenter le caractère essentiellement mécanique des productions allemandes ou des travaux sortis de « Seminäre » allemands.

L'activité personnelle du professeur Cauchie se concentra sur quatre sujets d'étude, en ordre principal : la querelle des Investitures en Belgique, l'histoire religieuse de la France, le Jansénisme, l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Toutes ses publications peuvent se ramener à ces quatre sujets. Lorsqu'il abordait une étude nouvelle ou lorsqu'il avait découvert une filon particulièrement riche, le chanoine Cauchie avait l'habitude d'en indiquer les grandes lignes ou l'importance dans une courte note destinée à exciter la curiosité des historiens ou à tracer la voie dans un domaine encore inexploré. Après cette entrée en matière, il consacrait au sujet l'une ou l'autre étude approfondie pour montrer de quelle façon le filon était à exploiter ou quelle était la méthode à suivre, et il finissait toujours par abandonner à ses élèves les matériaux qu'il avait amassés pour qu'ils en fissent le sujet d'un dissertation doctorale ou

d'un mémoire destiné à être présenté aux concours organisés par le Gouvernement.

Ce qui est inconnu, c'est le plan conçu par le chanoine Cauchie d'écrire une histoire de « l'Eglise et les gouvernements d'ancien régime » : l'on me permettra de m'y arrêter un instant. C'était, il faut le dire, une entreprise de grande envergure pour la réalisation de laquelle une vie d'homme n'aurait pas suffi. Dans la pensée du chanoine Cauchie, le livre sur l'*Eglise et les gouvernements d'ancien régime* aurait compris tous les pays de l'Europe sous l'ancien régime. Le regretté défunt commença par l'étude de la France et consacra à cette matière son cours d'histoire ecclésiastique, pendant de nombreuses années Au moment où la guerre éclata, le chanoine Cauchie allait aborder l'histoire de la Paix de Clément IX en 1669. Il avait donc couvert le champ très étendu qui allait de 1517 à 1668. Il reste des traces de ce travail énorme dans l'article publié sur *Les assemblées du clergé de France* et dans les Rapports du Séminaire historique de Louvain, où l'on trouve des études sur la question protestante, le Concile de Trente, la réception du Concile de Trente, la restauration religieuse en France, les assemblées du clergé, les théories politiques sur le pouvoir royal et le tyrannicide, Port-Royal, l'*Augustinus* de Jansenius et toutes les questions qui se rattachent au jansénisme, les luttes des jésuites et de l'Université de Paris, etc. En 1914, l'intention d'Alfred Cauchie était de pousser l'étude de la question janséniste jusqu'en 1669, de revoir alors l'ensemble de la matière — tout en continuant l'étude des autres questions pour arriver à la Révolution française —, de la mettre au point pour l'impression et de commencer la publication, dans la «Bibliothèque de l'Enseignement de l'histoire ecclésiastique» éditée par Lecoffre, à Paris, d'une série en plusieurs volumes, sous le titre *L'Église et les gouvernements d'ancien régime en France*. Le défunt était aussi en pourparlers avec Lecoffre pour donner, en guise d'introduction, son *Introduction à l'histoire ecclésiastique*, qui n'existe qu'à l'état de cours autographié à l'usage des élèves.

J'ai donné cet exemple pour montrer la hardiesse de conception, l'ardeur au travail, les vastes connaissances du défunt.

Ce qui distingue aussi l'activité scientifique d'Alfred Cauchie, c'est que la plupart de ses études et de ses travaux étaient basés sur

des sources inédites, qu'il avait trouvées, copiées, ou analysées lui-même au cours de ses missions et de ses voyages à l'étranger.

En effet, Alfred Cauchie fut un infatigable explorateur d'archives. Depuis 1888, année où son évêque, Mgr Du Rousseaux, l'envoya faire des recherches dans les Archives et la Bibliothèque vaticanes, il ne cessa, lorsque ses rares loisirs dont il disposait le lui permettaient, d'examiner les dépôts publics et les archives privées d'Italie pour y retrouver les sources diplomatiques de notre histoire nationale. Il en rapporta une abondante moisson de documents, qu'il fit connaître ou qu'il publia dans diverses revues, comme les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* et les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

Il en rapporta aussi la conviction que la Belgique devait, à l'instar des autres nations, établir dans la métropole des études historiques qu'était devenue Rome depuis que Léon XIII ouvrit les Archives du Vatican, une « Ecole », où « l'on trouverait matière à des travaux considérables », un « milieu scientifique éminemment salutaire au jeune historien, qui tout en s'adonnant au travail personnel, désire se préparer soit aux fonctions d'archiviste, soit à la carrière professorale dans l'enseignement supérieur ». Dès 1889, Alfred Cauchie ne cessa de défendre cette idée et d'appeler sur ce projet l'attention des pouvoirs publics. La publication de la brochure *De la création d'une école belge à Rome* (Tournai, 1896) contribua beaucoup à vaincre l'inertie du gouvernement. En 1902 Jules de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, créa enfin l'« Institut historique belge de Rome ».

L'expérience que le chanoine Cauchie avait accumulée au cours de ses voyages le poussa aussi à réclamer, sous les auspices de la Commission royale d'histoire, des missions scientifiques destinées à répertoriser les documents diplomatiques concernant notre histoire, qui se trouvent dans les dépôts de Vienne, Paris, Lille, Simancas, Parme, Naples et Rome. Ici encore, Alfred Cauchie obtint gain de cause : ces missions furent organisées en 1905 et donnèrent lieu à de remarquables rapports et eurent des résultats très fructueux.

Le défunt avait examiné lui-même les riches Archives farnésiennes de Naples, le fonds des Nonciatures aux Archives du Vatican et les papiers de Botta Adorno et de Belgiojoso à Milan. Il en

tira la matière de publications importantes et lança sur cette piste plusieurs de ses élèves, qui s'aidèrent de ces sources particulièrement riches pour publier de remarquables dissertations sur l'époque d'Alexandre Farnèse, celle des Archiducs, celle de Marie-Thérèse et Joseph II.

* * *

Il me reste à dire quelques mots de l'homme. Alfred Cauchie était d'une bonté et d'une délicatesse exquises : tous ceux qui l'ont connu intimement vantent son « cœur d'or ». Mais l'homme était tout en contrastes. Il se montra quelquefois bourru, colérique, violent : c'est que son cœur s'était serré à la vue d'une injustice, qu'on avait osé mettre en doute la sincérité de ses convictions sacerdotales, ou qu'il fallait décourager le « raseur » qui, sous prétexte de science, venait voler au professeur des minutes précieuses ou compromettre le résultat d'un travail en cours. Alfred Cauchie apparut aussi à quelques âmes simples sous le traits d'un iconoclaste, grand destructeur de légendes et homme « dangereux pour la foi » : en réalité, il n'y avait pas de croyant plus sincère et de plus saint prêtre que lui. Mais au culte du Christ crucifié et de la Vierge Marie, au culte « quelque peu clandestin » pour Sainte Thérèse, le chanoine Cauchie ajoutait le culte de la vérité : bien plus, ces deux cultes pour lui ne faisaient qu'un. La vérité, belle en elle-même et belle comme reflet de la Divinité, était son unique préoccupation : la loyauté scientifique de cette homme fut toujours sans aucune tâche.

Le professeur Cauchie était gai et jovial de nature : c'est ce qui faisait le succès de ses cours. Au Séminaire Historique, il amusait les élèves en traitant des questions les plus arides. Lors de la manifestation qui fut organisée en son honneur en 1906, à l'occasion du 10e anniversaire du Séminaire Historique, Godefroid Kurth, qui le connaissait bien, attribua le succès de son enseignement à son humeur naturellement gaie et à son esprit caustique : « Le soleil de Binche, dit-il, a lui sur votre tête ! »

Alfred Cauchie était à la fois cosmopolite et obstinément attaché à son coin de terre natale. Lui qui avait voyagé en Italie, en

Espagne, en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre et qui avait visité les Etats-Unis, se révélait toujours enfant du terroir dans les réunions intimes où il pouvait se laisser aller aux inspirations de son cœur. Ce sont ces contrastes qui ont rendu sa figure si intéressante, si pittoresque, et c'est en partie le secret du charme qu'il exerçait sur tous ceux qui furent ses amis.

Ce grand savant était aussi un amis des enfants. A Louvain et à Rome, il avait toujours, dans ses poches profondes, une série d'images qu'il distribuait aux mioches qu'il rencontrait en rue ou aux enfants des collègues et des amis qu'il visitait. A Rome, dans les ruelles des quartiers populaires, la marmaille le poursuivait en clamant en chœur « Un Santo ! » (Une image !) et il n'était pas toujours facile pour le bon chanoine de contenter les exigences de ces petits tyrans.

C'est à Rome, la ville de ses rêves, qu'il est mort ; c'est là aussi qu'il reposera au *Campo santo dei Tedesci e Fiamminghi*, à quelques pas de l'Institut historique, à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre. N'est-ce pas une belle place de repos pour celui dont l'amour se partagea entre deux causes : la science et l'Église ?

Qu'il y dorme en paix ! Lorsqu'ils seront de passage dans la Ville Éternelle, les Belges s'inclineront bien bas sur la tombe de celui qui fut une de nos gloires nationales et dont l'Université de Louvain, l'Église et la patrie conserveront toujours l'impérissable souvenir.

Louvain. LÉON VAN DER ESSEN.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Procès-verbaux.

Séance du 4 décembre 1921 . . . . . 5

Rapport sur l'exercice 1920-21, par M. FERNAND DONNET . . . 8

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de décembre 1921 et janvier 1922 . . . . . 13

*Note sur des antiquités conservées à Deynze*, par M. ADOLF DE CEULENEER . . . . . 17

*Les épreuves de Job. Triptyque d'un peintre flamand de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle, conservé à Turin, dans la famille Pensa*, par M. ADOLF DE CEULENEER . . . . . 20

Procès-verbaux.

Séance des membres titulaires du 3 avril 1921. . . . . 26

Séance du 5 février 1922 . . . . . 27

Bibliothèque.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de février et de mars 1922 . . . . . 32

Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de février et mars 1922, par M. FERNAND DONNET. . . . . 38

*Hommage à la mémoire de M. le chanoine Alfred Cauchie*, par M. LÉON VAN DER ESSEN . . . . . 48


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1922

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1922

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

### POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |
| Couverture non imprimée | 10 | » |
| » imprimée | 20 | » |

*Titre et faux-titre:*

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 | centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# PROCÈS-VERBAUX.

—

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 9 AVRIL 1922.

—

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures à Bruxelles, au palais des Académies sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier, MM. baron Holvoet, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Tahon, baron de Loë, vicomte de Jonghe, Visart de Bocarmé, Fris, Casier, Destrée, lieutenant-colonel de Witte, de Behault de Dornon, membres.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril 1921 qui est approuvé sans observations.

Il est procédé aux élections statutaires annuelles :

M. le lieutenant-colonel de Witte est nommé à l'unanimité vice-président pour l'année 1922.

Le mandat de M. Fernand Donnet, comme secrétaire et bibliothécaire, est renouvelé pour un nouveau terme de deux ans.

Les six conseillers sortant en 1922, MM. De Ceuleneer, Dilis, Goovaerts, Hulin de Loo, Bergmans et lieutenant-colonel de Witte sont réélus.

Il est ensuite procédé aux nominations suivantes :

Membres honoraires étrangers : S. Exc. M. de Margerie ambassadeur de France et S. Exc. M. le marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne, tous deux à Bruxelles.

Membres correspondants étrangers :

MM. Christian Pfister, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

Samuel Rocheblave, professeur d'histoire de l'art à la même Université.

Charles Matthis, correspondant du Ministère de l'instruction publique à Niederbronn (Alsace).

Affonso de Dornellas, de l'Association des archéologues portugais à Lisbonne.

Par suite du décès de M. J. Vanden Branden une place de membre correspondant regnicole est devenue vacante ; diverses candidatures sont présentées.

La séance est levée à 11 heures.

*Le Secrétaire,*
FERNAND DONNET.

*Le Président,*
PAUL SAINTENOY.

## SÉANCE DU 9 AVRIL 1922.

La séance s'ouvre à 11 heures à Bruxelles, au palais des Académies, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents: MM. le lt colonel de Witte, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. baron Holvoet, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Tahon, baron de Loë, vicomte de Jonghe, Visart de Bocarmé, Fris, Casier, Destrée, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. Van der Borren, Terlinden, Bautier, Fierens-Gevaert, Hasse, Macoir, Van der Essen, Siebenaler, Poupeye.

M. Rocheblave, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Kintsschots, Geudens, chanoine Van den Gheyn, chanoine Maere, Comhaire, dom Ursmère Berlière, O. S. B., Coninckx, Van Heurck, membres titulaires.

Mgr Lamy, M. Gessler, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 1922 ; il est approuvé sans observations.

L'Université royale de Padoue invite l'Académie à désigner des délégués pour la représenter lors de la célébration au mois de Mai prochain, du septième centenaire de sa fondation. MM. Vander Essen et Fierens-Gevaert qui acceptent cette mission, sont désignés à l'unanimité.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces documents seront insérés dans le Bulletin.

M. le président annonce le décès de M. Jos Vanden Branden, membre correspondant regnicole, survenu à Anvers le 22 mars 1922.

Il adresse les félécitations de l'Académie à M. Buschmann, qui a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Il fait connaître le résultat des élections qui ont eu lieu en la séance préalable des membres titulaires.

S'adressant ensuite à M. Rocheblave qui, sur son invitation, a pris place au bureau, il lui souhaite la bien-venue :

« Nous avons le bonheur, dit-il, de posséder parmi nous, à titre d'invité et, depuis quelques instants, à titre de membre correspondant regnicole, un représentant de l'Université française qui a, en outre, pour nous un titre tout aussi cher, c'est d'appartenir à l'Alsace et à la Lorraine, d'être une des illustrations de la science de nos amis et alliés. Tant d'amour nous rattache à la France, tant d'affinités et de sympathie nous rapprochent de ces terres si françaises, que vous acclamerez avec moi la présence parmi nous de M. Samuel Rocheblave, professeur à l'Université de Strasbourg, archéologue savant et renommé et un des chercheurs les plus avertis des trésors d'art de la Vieille France. »

M. Rocheblave se déclare très ému de la réception qui lui est faite, et fort reconnaissant pour le titre qui vient de lui être conféré. Il est heureux de se trouver en Belgique et de pouvoir témoigner de toute la sympathie et de toute l'admiration que ses compatriotes et lui ressentent pour ce pays ami et allié. Il assure que c'est pour le corps universitaire Alsacien un honneur de pouvoir nouer des relations intimes avec les savants de Belgique.

Il donne ensuite connaissance de notes sur les élèves flamands inscrits à l'école académique de Paris entre les années 1765 et 1812. Il a pu relever dans les registres conservés à l'École des Beaux-Arts, de nombreuses et intéressantes mentions qui se rapportent aux jeunes peintres et sculpteurs originaires des principales cités belges, qui vinrent achever leurs études artistiques à Paris. Leur intervention fut même si importante que l'on peut dire que, vers le milieu du XVIII[e] siècle, l'art français a plus reçu que donné à l'art flamand.

M. Fierens-Gevaert souligne l'importance de ces renseignements qui permettront de rectifier des erreurs dans le genre de celle qui récemment était imprimée dans une revue saxone. Celle-ci revendiquait pour le sculpteur Godecharle, la nationalité allemande parce qu'il avait fait un court séjour à Anvers. Il rappele aussi le rôle qu'a joué Suvée en contribuant à la restitution des œuvres artistiques, enlevées à la Belgique par les republicains français, et insiste sur la part importante prise par Van Brée dans le renouveau de l'art national.

M. Van der Essen rend un hommage ému à la mémoire de

M. le chanoine Cauchie, décédé récemment à Rome d'une manière si malheureuse. C'était un professeur qui avait une très haute idée de sa mission, un savant aux connaissances étendues et variées, un organisateur incomparable, un homme bon et généreux, un saint prêtre. Ses publications furent nombreuses et partout font autorité.

M. Ch. Terlinden fournit d'amples détails sur les collections artistiques réunies par les souverains et les gouverneurs généraux de nos provinces, notamment au château de Tervueren. La plupart n'existent plus. Des collections réunies par l'archiduc Albert, bon nombre de toiles sont encore conservées dans des collections publiques ou privées. Grâce à des inventaires inédits que M. Terlinden analyse, il parvient à en identifier une importante série.

M. Fris fait connaître un fonctionnaire important de l'administration gantoise sous l'ancien régime : le clerc du sang. C'était le greffier criminel dont les fonctions depuis le haut moyen-âge jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle gagnèrent peu à peu une grande importance et finirent par être héréditaires dans la famille des Bette, marquis de Lede. M Fris étudie leurs fonctions et les privilèges dont ils jouissaient. Il a réussi à établir la liste complète de tous les personnages qui remplirent cet office.

Ces divers travaux trouveront leur place dans les publications de l'Académie.

L'heure étant trop avancée, la communication de M. Destrée est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 1 heure.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et de Mai 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| CH. TERLINDEN. | La Belgique aux conférences interalliées. |
| ID. | La politique économique de Guillaume I, roi des Pays-Bas. |
| ID. | Le chanoine Cauchie. |
| ID. | Le régime politique et économique de l'Escaut à travers les âges. |
| ID. | L'archiduc Albert et la guerre contre les Provinces-Unies. |
| GEORGES HASSE. | Un problème géologique et historique dans le polder d'Ettenhoven. |
| ID. | Les barques primitives de Hoevenen. |
| EMILE DILIS. | L'orfèvre ciseleur anversois Guillaume vander Mont. |
| ID. | Eene reeks gechiedkundige oorkonden in betrek met het land van Waes. |
| PAUL BERGMANS. | L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (Musique, Sciences & Lettres.) |
| F. A. GARCEZ TEXEIRA. | A lenda do pintar Dralia. |
| CH. VANDEN BORREN. | The genius of Dunstable. |
| ID. | Compositions inédites de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois. |

| | |
|---|---|
| F. LEURIDANT. | Le Journal de Franquet. |
| FERNAND DONNET. | Compte-rendu analytique des publications. (Février-Mars 1922) |
| VICTOR FRIS. | La citadelle de Charles-Quint et le château des Espagnols à Gand. |
| S. ROCHEBLAVE. | Notes sur les élèves flamands inscrits à l'Ecole académique de Paris entre les années 1765 et 1812. |
| AD. DE CEULENEER. | Les épreuves de Job. Triptyque d'un peintre flamand de la fin du XV^e^ siècle conservé à Turin. |
| ID. | Note sur les antiquités conservées à Deynze. |
| L. VANDER ESSEN. | Hommage à la mémoire de M. le chanoine Cauchie. |
| J. B. SIBENALER. | Vase aretin à sujets macabres. |
| L. STROOBANT. | Portrait gothique malinois identifié |

## 2° ÉCHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Académie royale de médecine de Belgique.<br>Bulletin V^e^ Série, tome II, n^os^ 3 et 4. |
| ID. | Société royale belge de géographie.<br>Section de géographie commerciale.<br>Renseignements commerciaux 1922, n° 2. |
| ID. | Académie royale de Belgique.<br>Classe des lettres et des sciences morales et politiques.<br>Bulletin 5^e^ série, tome VIII, n^os^ 3 et 4.<br>Mémoires. Collection in 4°, 2^e^ série, Tome VIII, fasc. 2. |
| ID. | Mémoires. Classe des Beaux-Arts.<br>Bulletin. Tome IV. N^os^ 3-4. |
| ISEGHEM. | Franciscana.<br>Vol. V. N^os^ 2-3. |

| | |
|---|---|
| GAND. | Koninklijke Vlaamsche Academie.<br>Verslagen en Mededeelingen. Januari en Februari 1922. |
| GAND. | Gand artistique.<br>1e année. N° 2. |
| MALINES. | Mechlinia.<br>Nos 1 à 4 et 8 à 12. |
| LIÉGE. | Institut archéologique liégeois.<br>Chronique archéologique du pays de Liége.<br>13e année n° 2. |
| PARIS. | L'amour de l'art.<br>3e année nos 3 et 4. |
| ID. | La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année nos 4 et 5. |
| ID. | Polybiblion.<br>Partie littéraire. CLIVe vol. 4e livr.<br>Partie technique. CLVIe vol. 4e livr. |
| ID. | Académie des inscriptions et belles-lettres.<br>Comptes-rendus des séances de l'année 1922.<br>Bulletin Janv.-Févr. |
| ID. | Société nationale des Antiquaires de France.<br>Bulletin. 3e et 4e trim. 1921. |
| SAINT-OMER. | Société des Antiquaires de la Morinie. Bultin historique, 257e et 258e livraisons. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.<br>Bulletin ; année 1922, 213e, 213e livr. |
| AMIENS. | Société des antiquaires de Picardie.<br>Bulletin trimestriel. Année 1921 nos 1 et 2. |
| SAINTES. | Société des archives historiques.<br>Revue de Saintonge et d'Aunis, XXXIXe vol. 8e livr. |
| BEZIERS. | Société archéologique, scientifique et littéraire.<br>Bulletin, 3e série, tome XI, 2e livr. |
| ORLEANS. | Société archéologique et historique de l'Orleanais. Bulletin tome XIX n° 219. |

| | |
|---|---|
| AIX EN PROVENCE. | Université d'Aix.<br>Facultédes lettres.Annales,tomeXInos 1-4.<br>Faculté de droit, Annales, nouvelle série, nos 7 et 8. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin tome XLIX. 2e livr. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana.<br>Bolleti Marc-Abril-Maig de 1922. |
| MILAN. | Reale institute lombardo di scienze e lettre.<br>Rendiconti, vol. LII et LIII. |
| PISE. | R. Universita di Pisa.<br>Annali delle Universita toscane. Nuova serie. vol. IV et V. |
| LA HAYE. | Geneologisch-heraldisch genootschap «De Nederlandsche leeuw».<br>Maandblad. XLe jaargang. Nos 4 et 5. |
| LEYDEN. | Rijksmuseum van oudheden te Leiden.<br>Oudheidskundige mededeelingen. Nieuwe reeks II². |
| GRONINGEN. | Tijdschrift voor geschiedenis.<br>37ste jaarg. Afl. 2. |
| ROTTERDAM. | Museum van Oudheden.<br>Verslag 1921. |
| HELSINGSFORS. | Suomen Muinaismuistoghdiotys, Finska fornminnesföreningen.<br>Suomen Museo. Finskt Museum XXVII-XXVIII-XXXII. |
| GOTENBOURG. | Goteborgs och bohusläus fornminnesförenings. Tidskrift 1920 & 1921. |
| STOCKHOLM. | K. Vitterhets historie och antikuiteh Akadémien. Fornvännen 1918 & 1919. |
| WASHINGTON. | Smitsonian Institution.<br>Bureau of ethnology. 35 & 36 th. Annual reports.<br>National Museum. Report on the progres 1921.<br>Publications nos 2601-2609-2612-2614. |

| | |
|---|---|
| PHILADELPHIE. | American philosophical Society.<br>Proceedings. Vol. LX, n° 2. |
| BOSTON. | American Academy of arts and sciences.<br>Proceedings. Vol. 57, nos 1 & 2. |
| CAMBRIDGE | Havard University.<br>Peabody Museum of American archaeology and ethnology. 55th report. |
| DAMAS. | Académie Arabe.<br>Revue mensuelle. 1922. Nos 3 & 4. |
| BONE. | Académie d'Hippône.<br>Bulletin. N° 34. |
| CALCUTTA. | Archaeological survey of India.<br>Memoirs n° 6. |
| BATAVIA. | Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.<br>Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LXI, afl. 2.<br>Oudheidkundig verslag 1921. 3e kwartaal. |
| MEXICO. | Museo nacional de arqueologia, historia y etnographia.<br>Plano de l'as ruinas de Cempvala. |

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Peut-on dire ? Oui !<br>1e année. N° 1. |
| ID. | La Griffe.<br>N° 2. 3e édition. |

# COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

## de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1922.

—

MESSIEURS,

Qu'il me soit permis, une fois encore, en une poignée de notes rapidement résumées, de vous fournir quelques indications succintes au sujet de certaines publications récemment parvenues à notre bibliothèque et que j'estime à plusieurs points de vue mériter votre attention.

Notre confrère M. Ch. Terlinden nous a offert une série de ses plus récentes brochures. Il me serait difficile de toutes les analyser ici, je me bornerai à en signaler sommairement quelques unes. Dans celle qu'il consacre à l'*archiduc Albert et la guerre contre les Provinces-Unies*, il rappelle que l'Espagne avait espéré provoquer la paix avec les Provinces-Unies en cédant la souveraineté des Pays-Bas aux archiducs. Mais ces illusions furent de courte durée. Les Provinces-Unies tenaient absolument d'une part à faire définitivement reconnaître l'indépendance dont elles jouissaient depuis 1579, et d'autre part il leur fallait obtenir que le port d'Anvers ne pût plus à l'avenir faire la moindre concurrence à leurs cités commerciales. Malgré les efforts de l'archiduc Albert, Maurice de Nassau prit l'offensive au mois de juin 1600. La prise d'Ostende compensa le résultat malheureux de la bataille de Nieuport. Mais le manque de ressources força l'archiduc en 1607 à signer un armistice qui aboutit en 1609 à une trève de douze ans. Les Provinces-

Unies obtenaient la reconnaissance entière de leur liberté et de leur souveraineté. Mais peu satisfaites de ce résultat. elles rouvrirent les hostilités après la mort de l'archiduc Albert et finirent par obtenir en 1648 le fatal traité de Munster qui devait consacrer la ruine d'Anvers.

En corrélation avec cet événement désastreux on trouvera des précisions intéressantes dans le travail que M. Terlinden consacre au *régime politique et économique de l'Escaut à travers les âges*. Il résume l'histoire du fleuve pendant les premiers temps de l'existence d'Anvers, rappelle les progrès commerciaux dont il fut l'instrument et qui devaient aboutir à la splendide prospérité du milieu du XVI^e^ siècle. Le traité de Munster mit fin à cette situation brillante et malgré de timides efforts tentés à diverses reprises, ce ne fut qu'à fin du XVIII^e^ siècle que la liberté de la navigation fut proclamée par les Français. Celle-ci, toutefois, ne produisit des résultats tangibles que quelques années plus tard, lors de la réunion sous un même sceptre de la Belgique et de la Hollande Malgré les difficultés que nos voisins nous suscitèrent à la suite de la proclamation de l'indépendance de nos provinces en 1830, la liberté de l Escaut resta acquise et fut consacrée d'une manière définitive en 1863 par le traité qui proclamait l'affranchissement du fleuve. Il a fallu les événements de la grande guerre pour faire naître de nouvelles difficultés qui, espérons-le, seront rapidement aplanies.

Je signalerai enfin la brochure dans laquelle M Terlinden étudie *la politique économique de Guillaume I, roi des Pays-Bas en Belgique*. La situation financière, les circonstances difficiles forcèrent le monarque à décréter souvent des mesures vexatoires et malheureuses ; la dette publique s'accrut, les abus du fonctionnarisme se multiplièrent, des impôts de consommation furent décretés. La force des choses le contraignit à créer ainsi une situation malheureuse, mais ses intentions étaient bonnes. Et c'est ainsi qu'il faut reconnaître qu'en compensation il multiplia les efforts dans le but de raviver l'activité de toutes les branches de la vie économique du pays. L'industrie, l'agriculture, le commerce, la navigation connurent une ère de prospérité indéniable, et il faut avouer que si, au point de vue politique, le peuple belge n'avait pas eu à produire des griefs

nombreux et importants, il n'aurait pu, au point de vue économique, justifier la révolution de 1830.

Avec une inlassable persévérance, notre confrère Mr Hasse s'efforce d'arracher au sol anversois le secret des premières heures de son histoire.

Les travaux entrepris en vue de la dérivation des eaux des Schijns, au nord d'Anvers, lui permettent d'étudier *un problème géologique et historique dans le polder d'Ettenhoven*. Il a pu constater en ces parages, à divers endroits, des vestiges protohistoriques, dont l'âge archéologique peut difficilement être établi ; ce sont des épaulements et des rectangles isolés en tourbe ainsi que des traces de travaux considérables ayant amené un remaniement complet des couches géologiques. A Hoevenen il a pu reconstituer une nouvelle partie de l'ancien tracé des rivières primitives et dans le lit de l'une d'elles découvrir deux pirogues en chêne datant de l'époque néolitique ; l'une d'elles était encore en voie d'exécution. A Anvers, au marché St-Jacques, il mit au jour des restes de foyer primitif ; au bord d'une rivière qui, à la période préhistorique, coulait en cet endroit, il dégagea une plate-forme en branchages ayant servi de refuge. Enfin, au bassin de la Campine, il a retrouvé les traces d'une nouvelle station lacustre au milieu des nombreux bras des anciens Schijns. Ainsi peu à peu se complètent les découvertes qui permettront un jour de retracer avec sûreté la physionomie du site primitif où s'éleva plus tard la ville d'Anvers et l'histoire des premiers habitants qui s'y fixèrent.

Notre confrère M. Van Heurck possède, on le sait, une splendide collection de drapelets de pèlerinage. Il était donc particulièrement désigné pour écrire l'histoire de ces souvenirs pieux. Il s'est acquitté de cette tâche dans un important volume d'une exécution typographique irréprochable, se distinguant surtout par une illustration abondante et artistique. Il est probable qu'à la suite de l'invention de l'imprimerie, on remplaça les souvenirs de pèlerinage en métal qui, jusqu'alors, avaient été en usage, par des images imprimées et souvent coloriées. D'anciens comptes, des œuvres de peinture permettent d'affirmer que les drapelets étaient déjà en usage dans nos provinces aux XVe et XVIe siècles. Des images du même genre furent aussi employées au sein de confréries ou furent

mêmes imprimées en certaines circonstances sans but religieux. La fragilité de ces images pieuses en a rendu la conservation malaisée; on a pu heureusement recueillir nombre de cuivres ou de bois, qui avaient servi à les imprimer et en obtenir ainsi des empreintes nouvelles. Presque toutes les localités belges possédaient des drapelets ; tous les lieux de pèlerinage, tous les sanctuaires religieux en distribuaient. Dans son ouvrage, M. Van Heurck s'applique à les décrire et parvient ainsi à former un répertoire général dans lequel on peut puiser de nombreux détails non seulement sur les drapelets eux-mêmes, mais aussi sur les dévotions qui les firent naître ou les lieux de pélérinage qui les distribuèrent.

On connait les péripéties diverses du séjour si mouvementé que fit dans nos provinces en 1681, le religieux capucin, le P. Marc d'Aviano. Sa prédication souleva partout un enthousiasme religieux incomparable ; des foules immenses de fidèles et d'auditeurs se pressaient sur ses pas ; des événements extraordinaires survenaient à la suite de son intervention. Lors de son voyage d'Anvers à Bruxelles, il s'arrêta à Malines le 23 et le 24 juin. Les habitants l'attendaient le soir aux portes de la ville pour solliciter sa bénédiction. Le lendemain il dut répéter ce geste trois fois en la même journée : au pied du maître autel de l'église St-Rombaut, à la porte de l'église, et finalement à une fenêtre de l'hôtel de ville. A la suite de cette intervention, un grand nombre de faits surprenants et de guérisons se produisirent. Divers documents les relatent. L'autorité religieuse fit une enquête soigneuse et interrogea nombre de témoins afin de s'assurer de la véracité des événements qui s'étaient produits. Ce sont les diverses péripéties du séjour du père d'Aviano à Malines et les éléments principaux de l'enquête qui s'en suivit que le P. Hildebrand expose dans la notice qu'il consacre à *Marcus van Aviano te Mechelen (1681),* dans le fascicule 2-3 du volume V de *Franciscana* (page 194).

Haupt, Carl Justi, M^elle^ Errera, Schwarz, Benezet, von Wurzbach, d'autres auteurs encore, dans leurs ouvrages artistiques, font une courte mention, identique en ses détails, de Jean Dralier de Bruges, peintre, mort en 1504 à Tomar, en Portugal, où existerait encore sa pierre tombale. M. Garcez Texeira a voulu connaître, avec plus de précision, la vie de cet artiste flamand, émigré en Lusi

tanie. Il a réuni le résultat de son enquête en une brochure intitulée : *A lenda do pintor Dralia.* Il résulte de ses recherches que toutes les mentions relatives à Dralia ou Dralier ont une source commune, une notice parue en 1877 dans la « Revista critica de bellas artes » et qui a pour auteur le vicomte de Juromenha. Celui-ci fournit quelques indications au sujet du peintre Dralia et reproduit l'épitaphe qui se lisait sur son tombeau et qui était conçue comme suit :

*Ossa. venerabilis. pictoris.*
*flandiensis. y. Brugts.*
*oriundi. Joannis. Dralia.*
*hic. requiescunt. qui. viam.*
*diu. versam. carnis. egrediens.*
*obüt. anno. Domini. mill. 6°.*
*IIII. 3ª Januarii.*

Joaquim Mareira dans sa « Coleccao de epitaphias inscripeões et lettreiros, » reproduit cette inscription avec quelques variantes. On y lit : *metorii* au lieu de *pictoris*, *Drabe* au lieu de *Dralia*, *V°* au lieu de *6°*. Il ajoute que la pierre tombale était ornée à ses angles des symboles des évangélistes.

Aujourd'hui la pierre sépulcrale a disparu. M. Garcez Texeira l'a vainement recherchée dans les diverses églises de Tomar. Toutefois, les deux copies qui ont été faites de l'inscription attestent évidemment qu'elle existait il y a quelques années. M. Texeira propose quelques corrections qui sont évidentes, telles *Brugis* au lieu de *Brugts*, *Flandriensis* au lieu de *Flandiensis*. Il est clair qu'une mauvaise lecture a fait prendre le 5 gothique pour un 6 et qu'il faut lire dans la date *V°*.

Par contre, il propose de remplacer *pictoris* par *rectoris* au lieu de *metorii*, qui est sans signification. Se basant sur le qualificatif *venerabilis* et sur la présence des symboles évangéliques, qui, d'après lui, décèlent la qualité ecclésiastique du défunt, il propose d'en faire au lieu d'un artiste, le recteur d'un établissement réligieux. J'avoue que la qualification de *venerabilis* me déroute quelque peu, à moins que l'on se trouve en présence d'un ecclésiastique qui se soit adonné à la peinture. Ce ne serait pas un cas unique. Mais l'existence des symboles évangéliques ne constitue pas une preuve ;

dans nos provinces on les retrouve très fréquemment employés et occupant les quatre angles de pierres tombales qui recouvrent les restes de personnages n'ayant aucun caractère réligieux.

Reste le nom du défunt ; le vicomte de Juromenha l'a lu Dralia ; M. Moreira, Drabe ; M. Texeira propose Draba. Or, si l'on veut parcourir les listes des membres de « la Corporation des peintres de Bruges » qu'a publiées M. Charles Vanden Haute, on retrouvera un peintre Jean Drabbe, fils de Jean, reçu dans la corporation le 13 Décembre 1485, dont le nom se retrouve plus tard sur une liste de membres décédés, liste probablement dressée en 1490. Les mêmes listes, en 1474-75 renseignent l'inscription d'un apprenti Haernekin Drabbe, fils de Jean, peut-être le même que le précédent.

Il en résulte qu'il existait à Bruges un peintre du nom de Jean Drabbe, et qu'il ne serait donc pas impossible qu'un de ses parents ait émigré au Portugal. Sans vouloir pousser cette étude plus loin, je suis d'avis qu'on doit conserver la qualité de peintre au personnage enterré à Tomar et voir dans le nom Draba une équivalence du nom brugeois de Drabbe. Des indications d'archives permettront peut-être d'identifier ce personnage d'une façon certaine. Espérons que M. Texeira aboutira dans cette tâche. En attendant je crois prématuré de se rallier à la conclusion de son travail par laquelle il propose de rayer le nom de Dralia ou Dralier de la liste des peintres flamands.

Depuis de nombreuses années, M. le comte Durrieu a pérégriné à travers toutes les bibliothèques d'Europe à la recherche de manuscrits illustrés d'origine française. Ses recherches n'ont pas été vaines et les découvertes qu'il a faites ont, en maints cas, été au point de vue artistique, d'une importance capitale. C'est ainsi qu'il a pu étudier à Vienne, un manuscrit du XV^e^ siècle, qui fut peint originairement pour Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et pour sa femme Marguerite de Valois, la seconde des filles naturelles que le roi Charles VI eut d'Agnès Sorel. Les blasons qui parsèment le volume, permettent d'établir qu'il fut exécuté entre les années 1458 et 1473. Les miniatures qui ornent ce précieux livre d'heures sont de différentes mains. Un des artistes qui l'illustra est sans contredit le même qui peignit les miniatures du manuscrit de « l'histoire universelle jusqu'à la mort de Jules César », de la Bibliothèque

nationale à Paris, et d'un second qui vient d'entrer dans la Bibliothèque de la Chambre des députés de Paris et contient une « traduction française de Tite Live » par Berceure. D'autres manuscrits encore sont illustrés de miniatures sorties de la main du maître des Heures du Coëtivy ou tout au moins exécutées dans son atelier et d'après ses principes. Une récente découverte permit à M. le comte Durrieu de ranger un nouveau manuscrit dans la même catégorie. Il s'agit d'un exemplaire du texte italien de la « Divine Comédie » de Dante, de la Bibliothèque nationale. Celui-ci a été enluminé à l'intention du fils cadet du roi de France, Charles VII, Charles de France, frère de Louis XI, successivement titré de duc de Berry, de 1461 à 1465, duc de Normandie de 1465 à 1469, et duc de Guyenne, de 1469 à 1472. Chaque fois qu'il échangeait un titre contre un autre, il modifiait la disposition héraldique de son blason. Or les armoiries peintes sur le Dante sont celles que le prince porta en tant que duc de Berry de 1461 à 1465. Il fallait donc rechercher pour identifier l'artiste qui avait exécuté les miniatures des Heures de Coëtivy et des manuscrits analogues un peintre dont le nom figurait pendant ces quatre années, dans des documents d'archives. Dans son livre consacré à Charles de France, M. Stein prouve que ce prince a, comme peintre enlumineur, attaché à sa personne depuis 1464 jusqu'à 1468, un certain Jean de Laval. D'autre part, les comptes d'octobre 1463 à septembre 1464 prouvent que le prince payait une pension à un autre artiste, Henri de Vulcop, précédemment enlumineur en titre de la mère du prince, la reine Marie d'Anjou. Mais certaines miniatures d'autres manuscrits qui peuvent être attribuées à Jean de Laval, ne correspondent pas du tout par leur facture à celles des Heures de Coëtivy. Par suite de ces déductions, M. le comte Durrieu en arrive à cette conclusion que l'auteur des miniatures de Coëtivy est Henri de Vulcop. Cette affirmation est encore confirmée par d'autres indications d'ordre historique. Quel était cet artiste ? Rien de précis n'est connu a cet égard. On sait qu'il avait un frère appelé Conrart et qui fut également peintre. Les comptes permettent d'établir que d'autres travaux leur furent confiés ; M. le comte Durrieu suppose que les frères Vulcop étaient d'origine étrangère, probablement flamande. Le prénom de Conrart me ferait plutôt pencher vers une origine

allemande. L'intéressante étude que je viens de résumer a été présentée par notre confrère M. le comte Durrieu à la « Société nationale des antiquaires de France » ; on pourra en prendre connaissance dans le Bulletin de cette société » (3e et 4e trimestres 1921. p. 301.)

« La renaissance de l'art français et des industries de luxe » (5e année n° 4) consacre un numéro spécial aux *richesses de la France coloniale*. Dans une série de courtes et substantielles notices signées de noms autorisés, sont décrits les trésors artistiques et archéologiques, heureusement conservés ou précieusement réconstitués dans les diverses colonies où flotte, à travers tous les continents, le drapeau français. Ce sont les vestiges si importants de l'antique civilisation romaine qui parsèment de toutes parts le sol brûlé des contrées de l'Afrique septentrionale ; ce sont les monuments somptueux et si caractéristiques qui peuplent encore si nombreux les plaines boisées de la Chine,ou bien encore les temples mahométans ou les ruines antiques que conservent la Syrie et le Liban. D'autre part la note moderne ne fait pas défaut et l'art particulier de peuples divers : des indigènes de la Tunisie, des noirs de la région équatoriale, des habitants des îles africaines et de ceux des Antilles, des insulaires du Pacifique,est analysé en ses manifestations les plus typiques. Une illustration abondante souligne et éclaire ces diverses descriptions et de belles planches sont encore consacrées hors texte aux monuments ou aux paysages les plus importants.

Une nouvelle exposition retrospective a été organisée récemment à Paris, au Petit Palais ; c'est celle de l'œuvre de P. P. Prudhon. La même revue de « La Renaissance de l'art français et des industries de luxe » consacre à cet événement artistique un numéro spécial (5e année n° 5). Tour à tour, Arsène Alexandre analyse l'âme de Prudhon, Pol Dirion détaille sa carrière, Charles Saunier analyse ses dessins, Clément Janin fait connaître ses gravures. Une très abondante illustration permet de se rendre compte de l'importance de cette exposition où voisinaient les tableaux, pastels, dessins ou gravures appartenant aux grands musées ou aux principales collections particulières. Né en 1758 à Cluny, Pierre Prudhon étudia à Dijon, puis à Paris, il visita Rome et vint se fixer à Paris où bientôt le succès couronna ses efforts. Sa carrière qui fut brillante ne se

termina qu'en 1823. Dans l'exposition ouverte en ce moment de l'œuvre de l'artiste, M. Alexandre voit plus qu'une circonstance accidentelle, il y croit découvrir un besoin secret des esprits et des cœurs. Peintre raffiné de toutes les grâces mythologiques, l'œuvre de Prudhon est, en effet, en opposition complète avec les théories artistiques extrêmes qu'on préconise aujourd'hui ; il s'en exhale un parfum de poésie suprême et de beauté antique qui caractérise une époque. Cette vision ne correspond peut-être plus aux tendances actuelles, mais témoigne cependant du talent du grand artiste qui l'interprêtait.

Le culte de St-Augustin a de tous temps été très populaire dans beaucoup de localités belges et notamment à Anvers, où le collège, autrefois si réputé que dirigeaient les religieux, appartenant à la congrégation érigée d'après la règle arrêtée par le grand docteur africain, contribua grandement à sa diffusion. Les reliques du saint étaient en grand honneur. Celles-ci coururent, toutefois, à maintes reprises, de sérieux dangers. Leur histoire constitue une page d'iconographie pleine d'intérêt, que M. le chanoine Leroy développe dans le «Bulletin de l'Académie d'Hippone» (1914-1921, p. 17.). St-Augustin mourut à Hippone le 28 août 430 au cours du siège de l'antique cité par les Vandales. Son corps fut enseveli dans la Basilique de la paix. En 497 les évêques de Carthage et de Numidie l'emportèrent en exil à Cagliari ; il y resta jusqu'en 722, quand le roi des Lombards Luitprand voulant le soustraire aux profanations des Sarrasins, leur acheta l'autorisation de l'enlever ; il le fit transporter à Pavie où il le plaça dans la Basilique de St-Pierre. Pendant l'attaque de cette ville par Charlemagne, les reliques furent cachées dans un oratoire voisin où elles reposèrent jusqu'en 814 ; elles furent alors réintégrées dans leur premier asile ; elles y reposèrent pendant plusieurs siècles sous la garde alternative des Bénédictins et des chanoines réguliers de St-Augustin. En 1397 fut édifié le superbe tombeau en marbre, dessiné par Giovanni de Balduccio ; les reliques n'y furent, toutefois, placées qu'au début du XVIII[e] siècle. A la révolution elles furent cachées et le restèrent jusqu'en 1833, quand elles furent transportées dans la cathédrale. Enfin, en 1900 elles reprirent leur place dans la Basilique de St-Pierre, récemment restaurée. Le pape Léon XIII composa, pour la circonstance,

une magnifique poésie latine. L'église d'Hippone, siége de l'évêché qu'illustra le grand docteur africain, obtint, toutefois, en 1842, une notable partie des reliques, le bras droit du saint ; celui-ci est aujourd'hui conservé avec grand honneur dans la basilique insigne qui s'élève sur les ruines de l'antique capitale carthaginoise. En relatant *l'histoire des reliques de St-Augustin*, M. le chanoine Leroy a réussi à dissiper pas mal de légendes et à fixer définitivement les circonstances qui signalèrent, au cours des siècles, les pérégrinations qu'elles eurent à subir.

Ce sont encore des reliques qui m'ont permis, dans une toute autre direction et à une autre époque, de recueillir certaines indications qui ne manquent pas d'intérêt. En feuilletant le fascicule de 1919 des « Fornvännen », de la « K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien de Stockholm », mon attention a été attirée par une planche qui illustre une notice de M. Isak Collyn, intitulée *Stockholm Storkyrkas återfunna reliker jamte nagra arkivaliska bedrag till St-Göranstatyns datering*. Cette planche reproduit un fragment d'un très intéressant reliquaire. C'est le buste couvert d'une armure très typique, surchargée d'ornementation, d'une statuette de St-Georges. La tête découverte ornée d'une chevelure abondante est pleine de caractère et de mérite artistique. Le geste du bras droit et la position du corps font supposer qu'il s'agit ici d'une statuette équestre et que le saint y est représenté transperçant de sa lance le dragon qu'il vient de vaincre. L'aspect de cette figure remarquable du XV^e^ siècle l'apparente évidemment aux nombreuses œuvres du même genre qui sont encore conservées dans nos provinces. Sur la poitrine de la statuette est ménagée une cavité vitrée qui renfermait des reliques. Celles-ci ont été enlevées et sont encore conservées ; elles étaient renfermées dans des sachets qui portaient des étiquettes d'identification : *DeSancto Georgio — DeSancto Blasio et Sancto Germano epō et martiribus. De Sancto Giorgio et Sancto Blasio et scto Germano.* Un petit parchemin accompagnait les reliques. L'écriture était frappante de ressemblance avec celle que l'on retrouve dans nos archives dans des documents de cette époque. Voici le texte de cet écrit :

*A° dm̄ millen^o^ LXXXX die vro sci Silvestri p̄pe ego Anto^us^ Mast ap̄lice sedis ptho noris et in h^e^ regno swetie nutis sive legatus cū anno jubilei missus ac destinatus īclusi has venēbiles reliq̄as in*

*istœ immagīe Sti Georgi q̄ eti eodem die erectū fuit in pn̄to loco strenus autē miles et dn̄s steno sture icliti regno swetie gubnātor ac eius cōtoral nobilis et gnosa dn̄a dn̄a Inghelborchg salute posuerunt feliciter.*

*(Anno domini millesimo quadringentesimo) LXXXX die vero sancti Silvestri pape ego Antonius Mast apostolice sedis protho notarius et in hoc regno Swetie nuntius sive legatus cum anno jubilei missus et destinatus inclusi has venerabiles reliquias in ista imagine sancti Georgi qui etiam eodem die erectus fuit in presento loco. Strenuus autem miles et dominus dominus Steno Sture incliti regni Swetie gubernator ac eius contoralis nobilis et generosa domina domina Inghelborgh pro eorum salute posuerunt feliciter).*

De ce document il résulte que le jour de la S[t] Silvestre de l'année 1490, Antoine Mast, protonotaire apostolique, nonce et légat apostolique, chargé en cette année jubilaire d'une mission en Suède, a placé les reliques adjointes dans ce reliquaire dont venaient de faire don à l'église de Stockholm le gouverneur royal et sa femme.

Divers historiens suédois se sont occupés de la personnalité de l'envoyé pontifical, Antoine Mast, qu'ils s'entêtent à appeler Masth. Des renseignements qu'ils fournissent il résulte que le légat remplit sa mission dans le Nord, au Danemark et en Suède, de 1488 à 1491, peut-être même jusqu'en 1493. qu'il fut chargé, d'accord avec un autre légat, le cardinal Raymond Peraudi, de placer des indulgences jubilaires et de prêcher une croisade contre les Turcs. Ce fut en 1489 qu'il arriva en Suède; on le trouve en cette année installant l'abbesse Marguerite dans le cloître d'Askaby, officiant dans l'église St-Olaf à Norrköping, prêchant à Stockholm et proclamant le jubilé ordonné par le pape Innocent VIII. Détail intéressant, il commanda en 1462 une cloche à Malines, chez le fondeur Simon Waghevens, pour compte de l'archevêque Jakob Ulfssons, pour l'église decanale d'Upsala. Lors de la signature du contrat relatif à cet achat, Mast prend le titre de *canonicus ecclesiae collegiatae B. Mariae Virginis Antverpiensis.*

Cet important personnage ecclésiastique, honoré d'une mission de confiance par le pape, aurait donc été originaire de nos provinces. Les indications puisées dans les archives de la cathédrale

d'Anvers, m'ont permis de confirmer cette origine et de fournir à son sujet des indications qui ne manquent pas d'intérêt.

Je ne possède malheureusement pas de détails au sujet des parents et du lieu d'origine d'Antoine Mast. Les documents sont muets sous ce rapport.

Mais d'autre part j'ai pu apprendre que ce fut le 29 janvier 1479 qu'il fut nommé chanoine de l'église de Notre-Dame. Je ne sais pas quand il obtint le titre de protonotaire apostolique. Mais, par contre, je sais que le pape Alexandre VI le nomma le 8 juillet 1497, titulaire de l'une des deux plébanies de l'église Ste-Walburge à Anvers, plébanie devenue vacante par suite de la démission de Michel de Beringen. Le 24 novembre de la même année, le duc de Bourgogne, Philippe-le-Beau, confirmait cette nomination. Il stipulait, toutefois, que le cumul de cette plebanie avec d'autres bénéfices n'était plus toléré que pour le seul Mast et cesserait après lui. Une note nous apprend qu'à cette époque cette plébanie rapportait à son bénéficiaire un revenu de 60 ducats d'or de Cambrai; le canonicat de l'église Notre-Dame ne valait que 24 ducats.

Mais Mast cumulait encore d'autres et importants bénéfices. C'est ainsi qu'il appert qu'il possédait aussi le rectorat de l'église de Ranst (près d'Anvers), la chapellenie des Cinq plaies de Notre-Seigneur dans l'église de St-Gommaire à Lierre et une chapellenie dans l'église de Welle, plus un canonicat dans l'église de Hoegaerden.

J'ai encore pu relever l'intervention d'Antoine Mast dans divers actes importants. C'est ainsi que le 29 janvier 1497 il reçut la procuration de Louis Brunus, chanoine de Liège, conseiller du duc de Bourgogne et de l'empereur, décoré du titre de *poeta laureatus*, qui le chargea de revendiquer en son nom un canonicat vacant dans l'église St-Servais à Utrecht, à la suite de la mort de Christophe Martens, ainsi qu'un second canonicat dans l'église de Notre-Dame d'Anvers. La même année, le 30 mai, il figura parmi les témoins qui représentèrent Philibert Naturelli prévôt de l'église St-Anatole de Salins, lors de la prise de possession d'un canonicat qu'il avait obtenu dans l'église de Notre-Dame à Anvers, à la suite de la démission du chanoine De Venray.

Antoine Mast dut mourir à la fin de l'année 1498 ou au début de

l'année 1499, car, par un décret de 5 des Kalendes dejuin 1499, le pape Alexandre VI accordait à Lievin Nilis, doyen de l'église de St-Géry, du diocèse de Besançon, le canonicat et les autres bénéfices devenus vacants par suite du décès de Mast. Le 17 juin le duc Philippe-le-Beau confirmait cette nomination.

La reconstitution d'une figure intéressante de l'histoire ecclésiastique de la fin du XV^e^ siècle. me fera pardonner, je l'espère, les développements un peu plus considérables que j'ai cru devoir donner à la notice de M. Collyn, dans les Annales de l'Académie suédoise.

11 juin 1922. FERNAND DONNET.

# Le Baptême du Christ et la sainte ampoule.

## (Note iconographique).

Il est à l'abbaye de Maredsous, près de Dinant, trois bas-reliefs bien curieux, retrouvés en 1883 dans une ferme, à Florennes, et dont les sujets qu'ils représentent : le *Baptême du Christ, saint Michel archange* et un *saint abbé* ne laissent guère douter qu'ils ne proviennent de l'ancienne abbaye du dit lieu, maintenant détruite. Les Bénédictins de Maredsous les recueillirent et l'un d'eux, dom Van Caloen, les publia (1).

J'ai eu moi-même l'occasion d'en parler au Congrès archéologique de Tournai, en 1921. Ce sont trois panneaux sculptés en calcaire bleu du pays, aux dimensions sensiblement égales : 1,06 × 0,490 ; 1,07 × 0,485 ; 1,07 × 0,490. Comme les panneaux analogues de Moissac, ils décoraient probablement des piliers du cloître. On ne peut les considérer sans avoir l'impression d'ivoires agrandis et, de fait, pour deux au moins d'entre eux, le Baptême et Saint Michel, il est certain que des ivoires syro-égyptiens ont servi de modèles, soit qu'ils aient été mis réellement sous les yeux du sculpteur, soit que des ivoires caroligiens aient servi d'intermédiaires. Leur date, qui résulte de divers indices, sa place vers 1140-1150. Par certaines particularités, ils appellent la comparaison avec des figures repoussées en haut-relief de Godefroid de Claire. Il est donc

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XVI, p. 86.

permis d'affirmer qu'ils furent exécutés, là où ils furent retrouvés, dans la vallée de la Meuse.

Mais tout cela sera exposé ailleurs (1). Je ne veux m'occuper ici que de l'un d'eux, le Baptême du Christ, et au seul point de vue iconographique.

Jésus est debout dans l'eau du Jourdain, Jean lui impose les mains : c'est la première partie du rite sacramentel. La seconde, selon la liturgie, était l'onction par le saint chrême et ce saint chrême, le voici précisément contenu dans une ampoule qu'apporte en son bec la colombe céleste : détail intéressant, en vérité, et qu'on ne rencontre pas, semble-t-il, dans l'art chrétien primitif.

Sans doute l'iconographie a brodé, dès les premiers siècles du moyen-âge, sur la simplicité du récit évangélique : il y a, par exemple, des monuments où la colombe tient une couronne suspendue au-dessus de la tête de Jésus pour signifier sa royauté messianique ; on la voit encore, cette colombe, émettre de la pointe du bec des auréoles, des ruisseaux ou faisceaux de rayons qui enveloppent le Christ de lumière et symbolisent l'effusion divine ; mais apporter l'ampoule nécessaire au Baptême, participer à l'action d'une façon si directe et si restreinte à la fois, jamais. (2).

Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, l'ampoule n'apparaît dans les représentations du Baptême de Jésus qu'au cours du IX^e^ siècle. Qu'on feuillette le grand recueil de Goldschmidt contenant tous les ivoires — ou peu s'en faut — des périodes carolingienne et othonienne : on l'y rencontrera deux fois, la première dans un ivoire (IX^e^ siècle) dérivant du groupe de Liuthard et faisant partie de la collection Mayer Van den Berg, à Anvers (anc. collection Micheli), la seconde dans un ivoire de Metz (IX^e^-X^e^ siècle), au musée de Brunswick. (3).

(1) Dans les *Mémoires* à paraître de la Fédération archéologique de Belgique. Congrès de Tournai, 1921.

(2) Exemples et reproductions nombreuses dans dom Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, article *Baptême du Christ*. Westwood, *Fictile ivories*, n° 126, pl. VI ; Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen*, tome I, fig. 6.

(3) Goldschmidt, *idid.*, tome I, pl. XXVII, n° 66, pl. XLIV, n° 96a, cf. pp. 35, 53.

Or, le IXe siècle est l'époque où se répandit la légende de la sainte ampoule de Reims, l'époque où Hincmar, archevêque de la cité du sacre, la recueillit avec allégresse pour en orner la vie qu'il écrivait de saint Remi (1). Ceci n'explique-t-il pas cela ? Je veux dire que si l'ampoule ne se rencontre pas dans le Baptême du Christ avant la IXe siècle, il y a bien des chances pour qu'elle s'y soit introduite à la faveur des merveilles qui avaient eu lieu, disait-on, lors du baptême de Clovis.

Hincmar racontait, selon la tradition populaire, comment le prêtre qui devait apporter l'huile des onctions ayant été empêché d'arriver à temps, saint Remy vit soudain une colombe descendre du ciel tenant au bec la sainte ampoule.

Que la légende de Reims se rattache assez étroitement au Baptême dans le Jourdain, qu'elle en soit une sorte de provignement lointain, voilà qui est assuré, car des deux côtés, une colombe vient indiquer celui que le Seigneur a distingué, l'élu sur lequel il abaisse son regard avec une affection particulière. Clovis, comme Jésus, attire sur sa tête, au jour de son baptême, le signe de l'oiseau divin, révélateur de sa grandeur et de sa destinée. Des images familières suggéraient à l'imagination populaire ce rapprochement audacieux. Le détail de l'ampoule, d'autre part, provenait du réel emploi qu'on faisait d'un vase de cette sorte, lors de l'onction baptismale. Ainsi se trouva composé le tableau qui devait solliciter à la fois les imagiers et les chroniqueurs. Des uns ou des autres qui furent les premiers à traduire la légende ? Il serait difficile de le dire. La *vita* d'Hincmar fut composée vers 878. Un ivoire du haut moyen-âge ne peut guère se dater avec précision.

Le miracle de Reims est figuré sur une feuille de diptyque du musée d'Amiens (2). On n'en connait pas d'autre représentation, ce qui n'étonnera pas, car il était dans la nature d'un tel sujet de ne pas être souvent reproduit. L'effet le plus intéressant de la légende

(1) *Vita Remigii*. Voir *Acta sanctorum*, octobre tome I ; S. R. M., t. III (ed. Krusch).

(2) Reproduit par dom Leclercq, *op. cit.*, article *Clovis (Baptême et sépulture de)*.

(3) Demay, *Le costume d'après les sceaux*, Paris, 1880, p. 326.

sur l'iconographie serait donc — sous réserve de contraires indications — d'avoir ajouté aux figurations traditionnelles du Baptême du Christ un détail proprement français, rémois : l'ampoule contenant le saint chrême.

Il ne faut pas s'y tromper d'ailleurs : cette ampoule restait, comme la liturgie le demande, un accessoire rituel propre au sacrement de baptême. Ainsi, dans un des hauts-reliefs repoussés de la châsse de Notre-Dame, à la cathédrale de Tournai, œuvre exécutée par Nicolas de Verdun en 1205, saint Jean-Baptiste verse au moyen de l'ampoule l'huile baptismale sur la tête du Christ. Plus tard, sur un sceau de l'abbaye de Chocques (1305), le Précurseur tend la main pour recevoir l'ampoule que la colombe lui apporte du ciel. Les images restèrent donc fidèles, pour le fond, au récit évangélique.

Il est curieux de constater qu'au lieu même où la légende avait pris naissance, là où l'on se flattait de conserver la sainte ampoule, la vieille légende fut bientôt dénaturée, ou, tout au moins, détournée de sa signification primitive.

On oublia, ou se plut peut-être à oublier, que l'huile de l'onction avait été envoyée des cieux non pour le sacre, mais pour le baptême de Clovis. Le présent, comme il arrive tant de fois, rejaillit sur le passé et le transforma ; si bien qu'on finit par croire, ainsi que Kurth en a fait l'observation (1), qu'en se servant de la sainte ampoule à l'occasion du sacre des rois, on répétait exactement ce que saint Remy avait fait à l'égard du fondateur de la monarchie française. Le prestige de Reims et surtout le prestige de la royauté s'en trouvèrent accrus sensiblement.

MARCEL LAURENT.

(1) G. Kurth, *Clovis*. t. I, p. 332.

# Archéologie préhistorique de l'Alsace.

## Mégalithiques et Folklore de la région de Niederbronn, dépt. du Bas-Rhin

par CH. MATTHIS
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

---

### PRÉFACE.

J'ai l'honneur de présenter à votre attention un travail sur les Mégalithiques et le Folklore de la partie montagneuse de l'Alsace septentrionale, avoisinant le Rhin et le Palatinat, une région qui fut par ce fait exposée aux invasions.

La plaine fut ravagée, mais la montagne sut conserver ses monuments et le peuple ses traditions ; j'ai découvert les uns et approndi les autres.

Ces Mégalithiques sont des pierres aux formes bizarres, aux noms mystérieux et qui se trouvent autour de Niederbronn, sur la crête de nos montagnes, aux endroits les plus inaccessibles ; ces objets, je les fuyais dans mon jeune âge à cause des légendes parfois horribles, qu'on m'en racontait ; je les recherchais plus tard, pour en faire le sujet de mon travail d'aujourd'hui.

Une récente découverte que je fis en Espagne (1), de pierres pré-

(1) Basses-Vosges et Sierras Ibériques, Monuments similaires par Ch. MATTHIS 1921-22. Revues et journaux d'Alsace.

sentant les mêmes formes, sur lesquelles se conservaient des légendes semblables aux nôtres, en réveillant mon attention, rehaussèrent la valeur de mes découvertes d'ici.

La ressemblance frappante existant entre des objets et des usages dans deux pays, si différents (Espagne-Alsace) et si éloignés l'un de l'autre, m'ont suggéré l'idée d'une origine commune et devant être du plus haut intérêt à être examinés et étudiés; à cet effet, et pour en faciliter la visite, j'ai établi un plan dessiné d'après la carte de l'état-major au 1/25000e (1), sur lequel j'ai indiqué l'endroit où ces monuments se trouvent en désignant leur genre par les signes admis par la S. P. F. (2)

Dans tous ces lieux se sont conservées des inscriptions préhistoriques, on y voit des signes symboliques affectés à un culte remontant à l'âge de la pierre ; il s'en est conservé des noms, qui sont autant de précieux documents sur les idées des hommes de l'époque, sur les traditions locales, les usages, les croyances et les divinités qu'adoraient nos ancêtres.

De tous ces vestiges des temps les plus primitifs, vestiges que je rassemble et étudie depuis des années, j'ai essayé de tirer le sens qu'on s'en racontait mystérieusement.

## LE WASGAU (3)

De tous temps la région montagneuse située entre les rivières de la Zinzel à l'Ouest et de la Schwarzbach à l'Est (1) a porté le nom de Wasgau, du mot Wasen, synonyme de herbages, dont on a également tiré les noms de Wasenbourg, Wasenkopf et Wasenberg.

Au sommet du Riesberg (Mont des Géants) se trouvent encore de nos jours deux prairies qui seules subsistent des immenses pâturages où, durant la belle saison, les paysans de la vallée menaient paître leurs troupeaux.

(1) Voir la carte au 1/25000 des Mégalithiques de la région de Niederbronn du même auteur 1922 en préparation à l'imprimerie strasbourgeoise.

(2) Manuel des recherches préhistoriques, Paris, Schleicher frères, 1900.

(3) Dr. Helisaeus Rösslin, description de Nieder-Burne et du Wasgau Strasbourg 1593 Jobin.

Dans cette région de la Wasgau on trouve sur presque chaque hauteur et plus souvent en groupes. des autels à cupules et à rigoles entourés de Menhirs et d'autres Mégalithiques.

## LIEUX OU SE TROUVENT LES MÉGALITHIQUES.

Les massifs montagneux, dont il s'agit, sont situés à proximité de Niederbronn et rendus accessibles par des chemins et des sentiers bien indiqués. Les forêts que l'on trouve sont en partie domaniales ou sont la propriété des villes voisines de Niederbronn et de Reichshoffen.

La ville de Niederbronn est adossée aux Vosges ; à l'angle formé à cet endroit par la ligne des montagnes, s'ouvre la vallée de Bitche dans laquelle passe l'ancienne voie gallo-romaine, reliant l'Alsace à la Lorraine. A gauche de l'entrée de ce défilé, s'élève le massif du Wasenkoepfel (I) (1) de 521 m. d'altitude, et sur les hauteurs du Burgberg, (II) du Riesberg, (III) du Sonnenberg (IV) et du Pfaffenberg (V), on voit une variété de pierres d'un travail très fruste, mais d'une grande richesse de formes, ce sont là des monuments Mégalithiques.

Sur la droite du passage s'élève à 580 m. d'altitude, le Wintersberg, (VI) où l'on rencontre des monuments semblables, à la Liese, (VII) à la Zickeburi (VIII) (Camp celtique), au Rockenberg (IX), au Bildstoeckel (X), au Lichteneck (XI), au Heidenkopf (XII). C'est aussi sur ce massif que se trouve l'autel du Burneberg (XIII) avec son bassin, ses galeries, ses graffiti et son menhir.

En suivant la crête dans la direction du Sud-Est on voit sur le Weyerkopf (XIV) un autel, des piscines, des tombes, des menhirs, des fonds d'habitations néolitiques et sur le sommet de l'Ochsenkopf (XV), un cimetière sémite figurant sous ce nom sur une carte du XVI[e]. (2) A l'ouest de cette montagne se groupent les trois collines de la Hochscheid, (XVI) du Taegelsbusch (XVII) et du Hagelsbusih, (XVIII) qui sont couvertes des ruines d'une acropole,

(1) Ces chiffres se rapportent à ceux indiqués sur la carte.

(2) Archives de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Palais Rohan.

derniers vestiges d'une immense cité fortifiée que j'ai découverte en 1914 (1).

## NIEDER-BURNE, SES SOURCES ET LEURS LÉGENDES.

Au pied de ces montagnes, dans une vallée étroite et profonde qui s'ouvre sur la plaine d'Alsace, se trouve la plus ancienne station balnéaire de la région, l'antique Burne (fontaine), encore nommée Engelstadt (Cité des Anges), probablement en raison de la légende qui se rattache à sa source, laquelle portait le nom de Kindelsbrunne. D'après cette légende on racontait aux enfants que leurs parents les trouvaient là sous forme de petits anges. 2

L'eau de cette source était recommandée aux femmes désireuses d'êtres mères, (3) et l'on racontait qu'après la Saint-Jean, ces dernières allaient puiser de l'eau de la source miraculeuse, et, à la dérobée, la portaient sur les hauteurs pour en arroser les autels et déposer une offrande dans les cupules destinées à cet effet. 3

La source était dédiée à St-Jean-Baptiste, et à partir du 24 juin, fête du Solstice d'Eté, les habitant des villages environnants venaient à Burne pour se baigner dans l'eau de la source, persuadés que son eau bienfaisante les préservait de toute maladie pendant le courant de l'année. 4

A l'extrémité Sud de la ville, en venant de la plaine, se trouvent deux collines qui portent encore les noms des divinités auxquelles elles étaient consacrées. A droite est le Beels-Boden 5 ou terre de Bel (Apollon) ? et à gauche le Froo-Vald (4). Fouvra-Frau. Au pied du Bels-Boden coule le ruisseau de la Busenbach 7 (expiation) et au Froo-Wald coule le Himmelsbach 8 (Ruisseau de la rédemption).

(1) Ch. Matthis. Découverte d'une grande enceinte fortifiée près de Niederbronn. Bulletin de la S.P.F. 20-11-1918 Paris, du même Etablissement Gallo-romain près de Niederbronn. Bulletin de la Société des Monuments historiques. Strasbourg 1921.

(2) Dr. Helisaeis Rösslin. Description de Nieder-Burne et du Wasgau Strasbourg 1593 Jabin.

(3) Voir le même auteur, pages 90 et suivantes.

(4) Dont le nom rappelle peut-être celui de Freia, la Vénus germanique.

Les chiffres correspondent aux du petit plan.

Gardons-nous de vouloir tirer de conclusion de l'éthymologie de ces noms, mais il est indéniable que leur conservation jusqu'à nos jours est une curieuse coïncidence et vient à l'appui d'autres déductions que l'on a pu tirer des légendes, des habitudes de la région et des découvertes diverses qui y ont été faites.

La vallée de Burne était à l'époque préhistorique beaucoup plus resserrée que de nos jours. Des rochers s'avançant de chaque côté formaient de profondes cavités qui servirent d'habitations aux premiers habitants de la vallée. Plusieurs sources jaillissaient des flancs de la montagne et chacune d'elles avait son nom, son histoire et sa légende.

Les noms, conservés jusqu'à nos jours, rappellent les propriétés attribuées à chacune d'elles. Nous nous bornerons à citer : le Dierbrunnel 9 ou fontaine aride (la disparition de son eau annonce une année de grande sécheresse) ; le Matzebrunnel 10 à l'eau froide et lourde qui donne la fièvre aux imprudents qui se laissent tenter par sa fraîcheur ; enfin, la troisième, encore vénérée, s'appelle « s'gut Brünnel » 11 ou « La bienfaisante ». Elle prend naissance sous un rocher placé sur le versant méridional de la montagne et sur lequel on voit 2 empreintes de sabot de cheval, ainsi qu'un cadran solaire. C'est le Kellermannsfels.

## OBER-BRUNN ET SES LEGENDES.

En venant de la plaine d'Alsace, si l'on quitte la vallée pour prendre sur la gauche l'un des nombreux chemins qui conduisent vers les hauteurs, on arrive à Oberbrunn (source du haut), petit bourg situé sur le versant Sud du Sonnenberg ou Mont Soleil. Ce village était autrefois célèbre par sa source : le Heilbrunnel, 12 dont les eaux opéraient des miracles. De très loin, on avait recours à ses propriétés curatives pour les maladies des yeux.

Après la Révolution, la source perdit ses propriétés et on ne lui attribua plus de nouveaux miracles.

Toute une série de légendes se rattachent à ce petit coin de nos montagnes si riches en vestiges de l'époque préhistorique. Il n'est pas un rocher, une source un coin de la forêt sur lesquels les vieux

# --Archéologie préhistorique de l'alsace.-

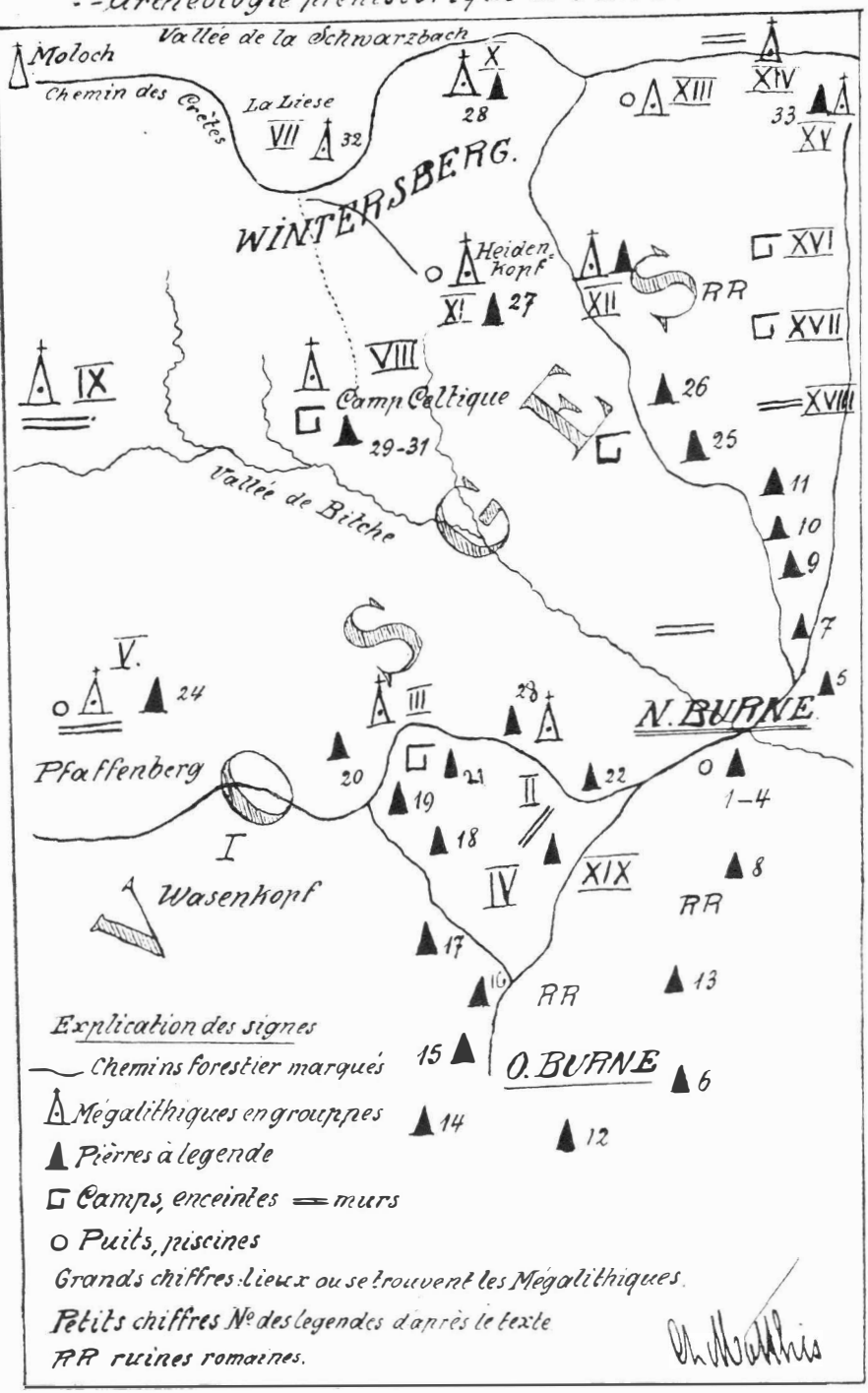

habitants du pays ne puissent vous raconter à voix basse quelque mystérieuse histoire.

A proximité d'Oberbronn, dans la forêt de Froo-Wald, non loin de l'endroit où furent trouvés les restes d'un bain romain, on voit au printemps apparaître la dame blanche qui chaque jour, accompagnée de ses nymphes, descend de la montagne pour venir se baigner au Lauter-baechel (ruisseau à l'onde pure). 13

## LE SONNENBERG ET SES LEGENDES.

Sur le versant occidental du Mont Soleil on voyait, il y a 30 ans encore un mur de construction cyclopéenne bordant un espace appelé « Der Steinere Garte 14 » (le jardin des pierres) où se trouvaient une quantité de pierres en forme de prisme triangulaire que le peuple appelait « Grabsteine », en raison de leur ressemblance avec les tombes gallo-romaines du Wasserwald de Saverne. Toutefois, les pierres du Steinere Garte ne possèdent aucune ouverture et ne sont pas ornées de dessins et signes gravés.

Le Steinere Garte était dominé par la Johanniskanzel 15 (rocher de St-Jean) sur laquelle un grand feu était allumé au Solstice d'Eté, fête d'Apollon. On dansait autour du foyer, après quoi la tradition voulait que les retardataires fussent chassés par l'apparition d'une femme, aux yeux hagards, au visage livide, habillée de noir et portant un suaire à la main. Elle descendait vers le lavoir situé dans la vallée, puis, après avoir lavé son linge, remontait vers la montagne. Son apparition était un signe de mort pour ceux qui la rencontraient.

A l'Est de la Johanniskanzel se trouve le Pickelstein, 16 rocher d'où l'on domine toute la plaine d'Alsace jusqu'au Rhin. A l'époque de la floraison de la vigne, on y entend parfois au milieu du silence de la nuit les strophes d'un vieux lied d'Alsace, tandis que dans une nuée éblouissante on voit une jeune fille assise sur un rocher, occupée à peigner sa longue chevelure. Au moindre bruit, le chant cesse et la vision s'évanouit.

## LE HEXENPLAETZEL.

Cette place, encore dénommée de nos jours « Place des Sorcières », 17 possède de nombreuses pierres disposées en forme de cercle, au centre duquel se trouve un monolithe portant une cupule et une rigole qui s'écoule vers l'Ouest. Du côté Nord sont une siège, des profondeurs et 2 Menhirs renversés.

On disait de cette place que, deux fois par an, des hommes, les traits cachés viennent s'assoier en rond autour de l'autel près duquel se tient un vieillard à barbe blanche, tandis qu'en dehors du cercle un captif est lié à l'arbre le plus proche. Le vieillard rendait un jugement, puis les hommes emmenaient le captif vers le sommet du Risberg pour y être exécuté.

## DIE GRAEBER. — LES TOMBES.

On racontait encore que le Hexenplaetzel était le rendez-vous des sorcières du pays et qu'il existait en cet endroit des caveaux dont on ne pouvait découvrir l'entrée. En fait c'est que l'on y rencontre encore de nombreuses excavations appelées tombes, ainsi que des rochers à cupules et des Menhirs. On y a également découvert une image du dieu soleil gravée sur une dalle (1), une fort belle hache nordique, des objets en pierre taillée et polie, du bronze et des ossements (2). 18

La légende dit « Do han se d'lyt gekoepft », ce qui signifie que sur les autels du Risberg on immolait des êtres humains.

## LE RIESBERG (MONT DES GÉANTS) ET SES LÉGENDES. LES CARRIÈRES ROMAINES, L'OPIDUM (3), LE GRASSBERG.

Ces lieux possèdent de nombreuses et très antiques légendes dont malheureusement la plupart tendent à disparaître. Il m'a cependant

(1) Conservée au Musée de Mulhouse et décrite par Beaulieu « Antiquités d'Alsace ». Paris 1851.

(2) Collection Eber, Oberbronn.

(3) Ch Matthis. Bulletin du C.V. N° 30 du même Camp et Enceinte, Bulletin de la S. P. F. 1919.

été possible dans mon enfance de recueillir les plus intéressantes dont quelques vieux bergers et paysans de la montagne détenaient encore le secret.

Bien que ces légendes soient une forme très dénaturée et obscure des évènements qui ont dû se passer dans le pays, elles possèdent un certain fonds de vérité qui s'adapte merveilleusement, comme nous le faisions remarquer à propos de l'éthymologie des noms, aux conclusions qui ont pu être tirées d'autre part. 19

Parmi ces légendes, les plus connues sont celles relatives aux festins gaulois, à Gudrun l'esclave germaine, aux rondes des femmes blanches, aux danseuses folles et à la lutte à la Bergsperre du Grassberg XIX. (1)

## LE WACHFELSEN DANS LA LEGENDE. (2)

Au sommet du Wachfelsen on allumait des feux pour inviter les fidèles à célébrer le culte et pour prévenir les habitant de la plaine du danger immédiat venant du côté du Rhin.

Au pied du rocher, à l'emplacement même où fut construit plus tard le temple de Mercure, était cachée et abritée par des arbres une pierre grossièrement sculptée. C'était l'autel du dieu Soleil. 23

Sur le côté Nord-Ouest du rocher, taillé dans le roc, à une hauteur de 2 m. au-dessus du sol, se trouve l'autel du Grand-Prêtre. Des empreintes en permettent l'accès et des cupules destinées à recevoir des offrandes sont placées de chaque côté.

Un pont suspendu faisait communiquer cet endroit à l'autre côté de la vallée où était construit le camp celtique. Sur cette passerelle circulaient des femmes blanches portant les ordres des prêtres d'un lieu à l'autre.

## LA GROTTE DE LA SORCIÈRE.

A mi-hauteur de la Wasenbourg se trouve la Grotte de la 22 Sorcière, ainsi appelée parce qu'elle servait de refuge à une femme borgne que l'on avait chassée de la vallée à cause de sa langue

(1) Sagen der Wargenwaldes, par Ch. Matthis ; en dépôt Littérature populaire Strasbourg-Mulhouse. 46 pages, nombreuses gravures et 1 carte.

(2) Le Wachfelsen est un énorme monolithe situé à l'Est du Château de la Wasenburg et dominant la vallée de Bitsche.

fourchue et de ses relations avec les esprits malfaisants. Sur la montagne elle était prêtresse du dieu Soleil. Elle périt un jour en adjurant le démon.

## L'ESPRIT DU RIESBERG.

Avant l'aurore, dans les ténèbres de la nuit, le voyageur passant près du Riesberg percevait, venant du caveau situé sous le rocher du château, 21 des plaintes, des appels et des gémissements. C'était la voix d'un damné, qui, dans les profondeurs de la montagne, est condamné à entretenir le feu qui réchauffe l'eau et brasser la boisson salutaire de la source miraculeuse qui jaillit dans la vallée. Le glouglou de l'eau était attribué aux pleurs de la fée protectrice de la source. Elle gémissait, elle implorait l'Esprit du Risberg de venir la rejoindre et de descendre avec elle dans son palais de cristal.

## LE PFAFFENBERG OU MONT DES PRÊTRES.

On y trouve encore des ornières creusées dans le rocher par le passage des chars antiques, un cadran solaire, des restes confus de de substructions en pierres sèches, un puits, un autel avec cupule entouré de plusieurs allées et une tombe. 24

Les habitants de l'endroit disent : « Do homme han d'Pfaffe q'hust ». (Les prêtres en ces lieux dominaient et les jeunes filles, désireuses de se marier, venaient encore porter des offrandes au début du siècle dernier). Plus tard elles firent leur pélerinage à la petite chapelle du Wasenberg, située au pied de la montagne.

## LE MASSIF DU WINTERSBERG.

Tout aussi riche en Mégalithiques que son voisin le Wasenkopf le Wintersberg l'est moins dans le Folk-lore. Il est plus sombre, plus froid. Apollon, le Dieu Soleil, lui manque. Il forme une sorte de crête placée en travers des vallées venant du Palatinat. Cette crête est barrée en de nombreux endroits par des murs de 50 à 100 m. de longueur, de 2 à 4 m. d'épaisseur, bordés de terrasses, comme au Weyerkopf.

On y trouve, le plus souvent en groupes, de nombreux Mégalithiques.

## VORDERNBERG — HEIDENKOPF (Monuments et légendes). LE ROCHER DE KELLERMANN.

Sur le versant méridional du Vordernberg, en suivant l'antique chemin qui conduit de Burne dans la vallée de la Schwarzbach où se trouvent les demeures des Troglodytes(1), les gens de la montagne s'arrêtaient à trois reprises différentes pour faire leur prière (vieux chemin de Dambach). 26

La première étape était le rocher de Kellermann. Sur ce rocher, on relève deux empreintes de sabot, ainsi qu'une série de cupulettes disposées en demi-cercle. Tout le bloc est légèrement incliné de façon à être exposé au soleil, du matin au soir. A proximité, se voit un second rocher orné d'une croix et de signes gravés. Au pied de ce rocher vénéré, jaillissait une source qui elle-même était l'objet d'un culte particulier.

En gravant sur le Kellermannsfels 25 ces empreintes de sabot, les hommes de l'époque néolithique voulurent marquer les pas laissés par les coursiers d'Apollon à son passage sur la montagne, ce qui était très certainement une grande faveur du dieu Soleil. La croix est le signe par lequel l'église chassa l'idée du démon. 27

La deuxième étape était au sommet du Heidenkopf, auprès des Menhirs et des autels à cupules.

Enfin, les fidèles s'arrêtaient une troisième et dernière fois au Bildstoeckel. 28

De génération en génération, jusqu'au milieu du siècle dernier ces lieux furent l'objet d'une horreur superstitieuse. La forêt était sombre à cette époque et les grands arbres la rendaient plus mystérieuse encore. Sur ces hauteurs des hommes immolaient leurs semblables, racontait la légende. Ils furent chassés et leurs autels renversés. Ils se cachèrent dans les bois, mais de temps à autre, ils revenaient rôder autour de ces lieux maudits.

(1) V. Signes rupestres et grottes-abris des Vosges septentrionales, par Ch. Matthis, Paris & Strasbourg 1921.

Du même auteur : Vorzeitliche Scheifwerkstätten aus den Niederbronner Bergen Anzeiger fur elsacnische Altertumskunde, Strassburg 1915.

Alors, la nuit, sur les sentiers et principalement aux carrefours où se trouvent les Mégalithiques, de mystérieuses mains redressaient les autels renversés, tandis que d'intermittentes lueurs laissaient apercevoir une foule pieusement recueillie implorant le dieu des ancêtres.

Avant l'aube, les ombres disparaissent et la forêt rentrait dans le silence.

Du Heidenkopf on se dirige vers le Burneberg (Mont du puits) dont le beau Menhir en forme de hache emmanchée se trouve à côté de la source qui a donné son nom à la montagne. Vers le Weyerkopf, le long du chemin de la crête, on voit des Menhirs, des puits, des bassins, des profondeurs, des autels que je n'ai découverts que dans ces dernières années.

La légende est muette sur ces lieux. La montagne, d'accès difficile, est peu fréquentée par les chercheurs d'herbes et de bois mort, gens qui détiennent les vieilles légendes. Il y a là un vaste champ de recherches pour essayer de trouver le but dans lequel furent creusés ces fossés immenses formant des lignes de circonvolution englobant tout une montagne pour s'aboucher aux ruines de la Cité gallo-romaine que j'ai découverte en 1914 et qui n'est pas encore datée.

## LE CAMP CELTIQUE DE LA ZICKEBURI. (1)

En suivant à l'Ouest la crête du grand Wintersberg on arrive au camp celtique construit sur un mamelon rocheux. C'est une enceinte de murs cyclopéens. Dans la partie Sud-Est ces murs ont plusieurs mètres dépaisseur et sont formés de blocs irréguliers simplement juxtaposés, mais dont les angles s'emboîtent parfaitement les uns dans les autres.

Au Nord-Ouest, adossé au mur extérieur, j'ai découvert un dolmen à l'intérieur duquel j'ai retrouvé des fragments de poterie peinte, du fer, du bronze, des os, du charbon, une épaisse couche de cendres et des morceaux d'une meule en grès. Sur la table du dolmen, on voit encore les débris vermoulus d'un vieux

(1) V. Beaulieu « Antiquités » Paris 1851, page 173 et Bulletin de la Sté des Monuments historiques d'Alsace.

chêne : « d'verbrent Eich » ou chêne enchanteur. Au début du siècle dernier on brûlait encore des objets ensorcelés au pied de cet chêne. Pendant l'opération, on dansait autour de l'arbre, tandis qu'un sorcier prononçait des paroles magiques.

Il avait été décidé par les autorités que ce chêne devait disparaître, mais la superstition était tellement ancrée parmi le peuple, que personne ne voulut se charger de l'abattre ; la foudre le brisa et y mit le feu.

A l'angle Sud-Est une entrée se rétrécissant à l'intérieur en forme de souricière permet de pénétrer dans l'enceinte. Par cette entrée on arrive dans les galeries taillées à même le roc et découpant de large blocs à angles droits. Des empreintes de pieds facilitent l'accès de ces blocs sur lesquels on trouve en grand nombre des graffiti et des pétroglyphes.

Le vieux Schweri de Niederbronn que l'on consultait en cas de maladie et que l'on accusait d'avoir des relations avec les esprits, disait qu'au camp celtique il y avait sur une pierre des signes permettant de suivre la marche des astres et qu'il était à même, grâce au concours de ces signes, de prédire le temps et les évènements.

Personne n'ajoutait foi à ses prédictions. Toutefois, le siècle suivant devait lui donner raison, sur ce qu'il avait prédit.

De tous temps le camp celtique fut considéré comme un sanctuaire religieux et l'on disait aux personnes inutiles : « Geh nuff uff d'Zickeburi, d'Heide bäte lehre. » (1) « montez à la Zickeburi confessez les paiens ».

## LA LIESE. (2)

Au Nord-Ouest du Wintersberg se trouve le Monolithe sculpté de la Liese orienté vers l'Ouest. Il représente une femme nue, assise, dont les genoux rapprochés et repliés forment une cavité servant de cupule ou de pierre à offrandes. La tête, fortement endommagée, porte encore des traces d'une couronne, les seins sont très dévelop-

(1) « Niederbronn aus alten Zeiten » Ch. Matthis, Strasbourg 1901.

(2) V. Beaulieu « Antiquités » Paris 1851, Page 173 et Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

pés, la poitrine est couverte de signes gravés, les bras bien dessinés reposent sur les genoux.

Sur toute la surface du monolithe on relève des croix, des étriers, des empreintes diverses, des cupulettes disposées en forme de signes célestes. Du côté Sud, se trouve une profonde glissière s'étendant du haut en bas du rocher. Des étriers, un signe phallique accompagné des lettres I Z I y sont gravés.

D'après la légende, les jeunes filles montaient sur le bloc et se laissaient glisser sur le sol. Des deux côtés de la vallée, jeunes gens et jeunes filles avaient choisi cet endroit comme lieu de rendez-vous. Pour consoler les amoureux évincés on leur disait : « Va faire la cour à la grosse Liese. »

## OCHSENHOPF. (1)

Sur l'Ochsenkopf, qui termine au Sud-Est le massif du Wintersberg, la légende est muette, mais jusque vers le milieu du siècle dernier encore, on évitait de passer en ces lieux. On y voyait alors les débris d'une construction écroulée de plusieurs mètres de hauteur. A cet amas aboutissait une avenue formée de deux lignes parallèles de pierres et, tout autour, des auges de 2 m. de profondeur et des cavités circulaires pouvant se couvrir de branchages ou de dalles. En temps de guerre, au XVIII[e] siècle encore, ce lieu servait de rassemblement aux israélites pour y prier.

CH. MATTHIS.
26 avril 1922.

(1) Cimetière sémite voir la carte du 16[e] siècle aux archives de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Séance des membres titulaires du 9 avril 1922. Procès-verbal . . 57

Séance du 9 avril 1922. Procès-verbal . . . . . 59

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et de mai 1922 . . . . . 62

Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1922, par M. FERNAND DONNET . . . . . 67

*Le Baptême du Christ et la sainte ampoule*, par M. MARCEL LAURENT 80

*Archéologie préhistorique de l'Alsace*, par M. CH. MATTHIS . . 84


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**

L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

# BULLETIN

1922

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1922

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

# TARIF DES TIRÉS A PART

## POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

*Texte: La feuille de 16 pages:* (1)

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |
| Couverture non imprimée | 10 | » |
| » imprimée | 20 | » |

*Titre et faux-titre:*

| | | |
|---|---|---|
| Papier des Annales | 20 | centimes |
| » vélin | 30 | » |

| | | |
|---|---|---|
| *Brochage:* par feuille | 10 | centimes |
| » Encartage des planches: par planche (sans engagement) | 10 | » |

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

# PROCÈS-VERBAUX.

—

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 11 JUIN 1922.

—

La séance s'ouvre à 2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, sous la présidence de M. Jos. Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Pâris, Destrée, chanoine van den Gheyn, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 1922 est lu et approuvé.

Diverses candidatures sont présentées pour la place de membre titulaire, vacante par suite du décès du baron de Pauw. Sont, après discussion, adoptées deux candidatures de membres correspondants regnicoles.

Pour remplacer le membre correspondant, qui sera élu en remplacement de M. de Pauw et pour pourvoir à la succession de M. Van den Branden, décédé, de nombreuses candidatures ont été proposées. Les titres des candidats ayant été discutés, cinq de ceux-ci sont maintenus définitivement sur la liste.

M. Balanos, inspecteur des travaux publics et directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques de Grèce, à Athènes, est proclamé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
P. SAINTENOY.

## SÉANCE DU 11 JUIN 1922.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, à l'Académie royale de Beaux-Arts d'Anvers, sous la présidence de M. Jos. Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine van den Gheyn, Pâris, Destrée, membres titulaires, MM. Buschmann, abbé Philippen, De Bruyn, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Saintenoy, président, et le colonel de Witte, vice-président, Tahon, De Ceuleneer, Bergmans, bn Holvoet, Dr Van Doorslaer, Kintsschots, Fris, Van Heurck, Coninckx, membres titulaires.

MM. Brunin, comte d'Arschot, van der Borren, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 1922 est lu et approuvé sans observations.

M. le président annonce le décès à Tynemouth, de M. Robert Clephan, membre correspondant étranger.

Il est donné lecture de lettres par lesquelles M. de Margerie et marquis de Villalobar remercient l'Académie pour leur nomination de membres honoraires étrangers. MM. Ch. Matthis, Christian Pfister et José Lazaro, récemment élus membres correspondants étrangers, expriment également par lettre, leur reconnaissance.

Il est communiqué une lettre du Comité international de secours à la Russie, datée de Genève, et sollicitant des secours en faveur des intellectuels russes.

La commission historique du département du Nord, à Lille, dont la bibliothèque a été incendiée en 1915, sollicite l'envoi des publications de l'Académie, afin de contribuer à la reconstitution des collections perdues. Il sera, autant que possible, donné satisfaction à cette demande.

M. Destrée étudie la question de l'enluminure des manuscrits. Il est d'avis qu'il serait prématuré de vouloir, dès maintenant, tenter une histoire générale de cet art. On possède, il est vrai, de nombreux documents, on a décrit bon nombre de manuscrits, mais il reste encore énormément de recherches à faire. Tous les renseigne-

ments, recueillis jusqu'ici n'ont abouti, en général, qu'à des conjectures, à l'indication de vagues écoles d'enluminure. Il faudrait poursuivre les recherches, accumuler les documents, rédiger des biographies, procéder par comparaison, grouper les vraisemblances, multiplier les reproductions de miniatures. C'est le seul moyen de parvenir un jour à jeter les bases solides d'une histoire définitive de la miniature.

M. Dilis s'élève contre l'opinion qui a prévalu jusqu'ici et qui soutenait que les romanistes constituaient une société artistique composée d'artistes ayant fait le voyage d'Italie. Tout au contraire, cette association avait un but simplement religieux. Des nobles, des bourgeois, des ecclésiastiques, ayant visité Rome, se réunissaient pour échanger leurs souvenirs de voyage et pour accomplir œuvre pieuse. Des artistes furent acceuillis parmi eux, mais leur nombre fut très restreint. Fondée en 1572, sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul, l'association fut reconstituée en 1716 et subsista jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

M. Laurent décrit trois bas-reliefs appartenant à l'abbaye de Maredsous ; ils semblent avoir été exécutés au XI[e] siècle, dans la vallée de la Meuse, par des artistes qui prirent pour modèles d'anciens ivoires carologiens. Sur l'un d'eux est figuré le baptême du Christ dans le Jourdain ; on y voit le S[t]-Esprit, sous forme de colombe portant en son bec une ampoule contenant le Saint-Chrême consacré à l'onction. Cette donnée a été plus tard appropriée à la légende relative au baptême de Clovis. M. Laurent étudie la relation de la correspondance iconographique existant entre ces deux faits religieux.

M. Jos. Casier exhibe un dessin ancien représentant des stalles d'église. Une indication manuscrite les attribue au sculpteur Jean Claude de Cock. Ces stalles paraissent avoir été exécutées pour l'église primaire de Turnhout, mais d'autre part les dessins semblent avoir subi des modifications en vue d'une destination norbertine.

M. Ch. Matthis envoie un travail dans lequel il étudie l'archéologie préhistorique de l'Alsace et particulièrement du département du Bas-Rhin. Il énumère tous les monuments néolithiques qui existent encore nombreux en ces parages ; il en décrit les particularités et fait connaître les traces qu'ils ont laissées dans le folklore. Il fait

part aussi du résultat de fouilles d'un camp celtique et décrit les trouvailles qui y ont été faites.

L'impression de ces divers travaux dans les publications de l'Académie, est votée.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| SIR HERBERT G. FORDHAM. | Une piraterie littéraire au XVIII[e] siècle. |
| ALPH. VERKOOREN. | Inventaire des cartes et cartulaires du Luxembourg V. |
| FERNAND DONNET. | Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. 8[e] Fasc. |
| ID. | Académie royale des Beaux-Arts. Rapport annuel 1922. |
| ROBERT FORRER. | Un char de culte à quatre roues et trône, découvert à Ohnenheim. |
| ID. | Elsässische meilen und lengensteine. |
| ID. | Archäologisches vom Odilenberg. |
| ID. | Eine gotische replik der mutter Anne zeugdrucks. |
| ID. | Un foyer de chasseurs de Mamouths, à Achenheim. |
| ID. | Zur bedachung der spätrönischen festungsturma in den Rheinländern. |
| ID. | Das neolithische gräbenfeld, bei Lingolsheim. |
| ID. | Glockenbecher und band keramick von Achenheim. |

## 2° ÉCHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Académie royale de médecine de Belgique.<br>Bulletin, V^e^ série, tome II, n^os^ 5 & 6. |
| ID. | Société royale belge de géographie.<br>Bulletin, 45^e^ annee, fasc. 3.<br>Renseignements commerciaux, 1922, n° 3. |
| TURNHOUT. | Taxandria. Cercle historique et archéologique de la Campine. Annales 1922, n° 1. |
| GAND. | Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal en letterkunde.<br>Verslagen en mededeelingen Maart en April.<br>Jaarboek 1922. |
| LIÈGE. | Institut archéologique liégeois.<br>Chronique archéologique du pays de Liège, 13^e^ année, n^os^ 3 & 4. |
| NAMUR. | Société archéologique.<br>Annales Tome XXXIV. Livre 1 & 2. Tome XXXV, livre 1. |
| MALINES. | Mechlinia, 2^e^ année n° 2. |
| PARIS. | La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 5^e^ année, n° 6. |
| ID. | L'amour de l'art.<br>3^e^ année, n° 5. |
| ID. | Polybiblion.<br>Partie littéraire, tome CLIV, 5^e^ & 6^e^ livr.<br>Partie technique tome CLVI, 5^e^ & 6^e^ livr. |
| ID. | Académie des inscriptions et belles lettres.<br>Comptes-rendus des séances, 1922, Mars-Avril |
| LYON. | Bulletin historique du diocèse de Lyon.<br>Nouvelle série, n° 3. |
| EVREUX. | Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure.<br>Receuil des travaux, tomes VII & VIII. |
| AMIENS. | Société des Antiquaires de Picardie.<br>Bulletin trimestriel. Année 1921, n^os^ 3 & 4. |

| | |
|---|---|
| BESANÇON. | Société d'émulation du Doubs.<br>Mémoires, 10e vol. |
| DIJON. | Académie des sciences, arts et belles lettres<br>Mémoires, tome III.<br>Receuil mensuel, année 1922. Février et Mars. |
| MONTAUBAN. | Société archéologique de Tarn-et-Garonne.<br>Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLIX. |
| LILLE. | Société d'études de la province de Cambrai.<br>Bulletin mensuel, tome XXI. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.<br>Bulletin, année 1921, 214e livr. |
| ANGERS. | Société nationale d'agriculture, sciences et arts.<br>Mémoires, tome XXIV. |
| BORDEAUX. | Société archéologique.<br>Bulletin et mémoires, tomes XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII.<br>Bulletin trimestriel XXXV. |
| BAR-LE-DUC. | Société des lettres, sciences et arts.<br>Bulletin, 1921, nos 4 6. |
| DUBLIN. | Royal Irish Academy.<br>Proceedings, vol. XXXV, title et table.<br>Vol. XXXVI, 1, 2. 3. 4, 5. |
| CAMBRIDGE. | Cambridge antiquarian Society.<br>Proceedings, no LXXI. |
| ROME. | R. Accademia nazionale dei Lincei. Atti.<br>Volume XVIII, fasc. 1 à 12. |
| LEIDEN. | Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.<br>Tijdschrift voor nederlandsche taal en letterkunde 40e deel, 1-2-3-4 afl.<br>Handelingen, levensberichten, 1920-1921. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw », XLe jaarg. no 6/7. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana.<br>Bolleti, Juny & Juliol de 1922. |

DAMAS. Académie arabe.
La Revue, 2e année, nos 5-6.
PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings, vol. LX, nos 3-4.
BERKELEY. University of California.
American archaeology and ethnology.
Vol. XIV, index.
BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings, vol. 57 no 3-10.
CALCUTTA. Archaeological survey of India.
Memoirs no 10
MADRAS Archaeological department. Southern circle.
Annual report 1919-1920.
BATAVIA. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LXI, afl. 3.

### 3e CATALOGUES & JOURNAUX.

PARIS. I. Gamber.
Archéologie classique. Catalogue 106.
ID. Marcel Rivière.
Catalogue des ouvrages de fonds et en nombres.
NEW YORK. Bar Ferree.
Summary of the war collection.
HANNOVRE. Heinz Lafaire.
Kunst. Juni 1922.

# Le Congrès archéologique français en Rhénanie.

## 1922.

---

### LA PART ROMAINE DANS LA GENÈSE DE L'ARCHITECTURE RHÉNANE DU Ve AU IXe SIÈCLE ET LE JUBÉ DE L'ÉGLISE DU CAPITOLE A COLOGNE ACHEVÉ EN 1520.

---

*Rapport à M. Hubert, Ministre des Sciences et des Arts de Belgique.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Congrès de la Société française d'archéologie, qui se réunit tous les ans depuis près d'un siècle (1834), a été consacré cette fois à l'étude des monuments rhénans.

Vous avez très justement jugé que notre pays et son gouvernement devaient y être représentés afin d'y apporter l'amical hommage de la science belge pour l'admirable critique historique des savants historiens français et vous m'avez fait l'honneur de m'y déléguer en me priant de vous en faire rapport.

Voilà pourquoi en présence de M. Tirard, président du Conseil interallié et haut commissaire de la République Française, et de M. le baron Rolin Jacquemyns, haut commissaire royal de Belgique dans les régions occupées, votre délégué a présenté les

hommages de la Belgique à l'assemblée inaugurale du Congrès tenue à Coblentz.

Il a pu ajouter, aux applaudissements de l'assemblée, que la Belgique y était aux côtés de la grande nation amie et alliée, sous la conduite de tant de savants distingués M. Babelon, de l'Institut, et de l'érudit président de la Société française, M. Eugène Lefevre-Pontalis, assistés de M. Marcel Aubert et de toute une brillante élite d'archéologues et d'archivistes paléographes.

Le Congrès a surtout consisté en conférences dans les monuments.

Deux questions ont spécialement intéressé votre délégué, l'une, qui a trait à la genèse de l'architecture rhénane du V^e^ au IX^e^ siècle, et l'autre, à un monument malinois très important conservé dans une église de Cologne.

C'est de ces deux sujets qu'il va avoir l'honneur de vous entretenir.

## I.

### La part romaine dans la genèse de l'architecture rhénane du V^e^ au IX^e^ siècle.

Le Congrès rhénan a permis à ses délégués de vérifier combien profonde a été la civilisation romaine des régions du Rhin, combien elle fut persistante après les invasions et quelle importance capitale la pensée latine ainsi préservée, eut dans la genèse de l'art qui devait plus tard produire l'architecture carlovingienne d'Aix-la-Chapelle.

Les conquérants venus de Germanie furent conduits à accepter la pensée latine qui se développa, pendant que leur art co-existait, la fusion ne s'étant faite que postérieurement. On verra que cette idée, si évidente qu'elle apparaisse au premier abord, demande cependant à être appuyée par les faits que les récentes trouvailles archéologiques mettent, dès ce jour, à notre disposition.

La Société française d'archéologie a recherché ces preuves jusqu'au centre même des terres mérovingiennes, dans les villes de Cologne, de Trèves, pour aboutir à Aix, la ville de Charlemagne, et son Congrès si intéressant a montré comment les envahisseurs

furent tout d'abord conquis par la puissance de la civilisation romaine.

Rome avait sur le Rhin apporté ses trésors inestimables : la philosophie et le Droit, la science de gouverner, le sens de l'ordre, de l'unité, de l'universalité. (1) La pensée romaine était faite d'un juste équilibre entre la liberté et l'abus. Grâce à sa loi, les contrées du Rhin connurent la *pax romana* et une admirable prospérité qui, malgré les invasions, s'est prolongée pendant huit siècles, depuis les monuments de Trèves jusqu'à ceux d'Aquis Granus. Rappelons-nous que la préfecture des Gaules romaines était gouvernée par un préfet du prétoire, résidant à Trèves, qui était la capitale. Tibère en détacha les deux provinces de la *Germania superior* et de la *Germania inferior* avec Cologne *(Colonia Agrippinensis)* et Mayence *(Magontiacum)* comme chefs-lieux.

Voilà pourquoi le Congrès a débuté dans Trèves, l'ancienne capitale des Trévires, Trèves, l'antique *Augusta Treverorum*.

La basilique, la *Porta nigra*, (2) les majestueuses ruines des monuments romaines, étaient désignées pour lui servir de prologue. Le musée de Trèves et ceux de Mayence, de Wiesbaden et de Bonn, nous ont montré l'amplitude de la civilisation apportée le long du Rhin par les légions de Rome et la conclusion que l'on tire de leur étude, c'est que l'art rhénan médiéval dérive beaucoup plus de cette source latine que des antiquités barbares, vestiges des populations envahissantes. On en rapporte la conviction que c'est une erreur de faire remonter la culture artistique rhénane jusqu'aux fibules de Witislingen et d'Eslingen, aux antiquités de Dalmatie et d'Aquileja, aux objets trouvés dans la tombe du roi Childerich, à Tournai. (3) L'art rhénan est né pour la grande part des principes d'art amenés le long du *limes imperii romani* et du *vallum rhetiae* par les légions et qui se développèrent grâce à elles. (4)

(1) Imbart de la Tour. Hist. pol. de la France, Paris, 1920, p. 98.

(2) Rud Schultze. Die röm. stadttore. Bonn, 1910, p. 334; idem, Röm. stadttore in Kirchliche baukunst, Bonn, 1917.

(3) Georges Dehio. Geschichte des Deutschen Kunst, Berlin, 1921, vol. I, pl. I et II.

(4) Voir par ex. les fouiles de Vetera, Ausgrabungsberichte, Bonn, 1918.

Nous avons voulu refaire l'évocatif pèlerinage du Saalburg avant l'ouverture du Congrès. Nous avions le devoir (1) de retourner dans cet éloquent ensemble reconstitué de la vie de Rome en face de la Germanie. Les routes passant par Zugmantel, Heftrich-Alteburg, Feldberg (2) nous ont amené le long du *limes germaniæ* jusqu'à Saalburg. Toutes ces forteresses étaient distantes de 12 à 15 kil. les unes des autres.

Sur la route, des poteaux indicateurs portant : *Limite de la zône occupée*, nous ont montré que l'importance stratégique du Taunus n'a pas changé et que l'urgence d'y faire bonne garde, de nos jours comme au temps des aigles romaines, s'impose.

Il est bien intéressant, dans le Saalburg, ce musée du *limes* et de ses cent et quelques forteresses ! On y trouve tous les éléments pour juger de l'étendue et de la profondeur de la civilisation romaine en ces pays frontières. (3) On comprend les échanges commerciaux qui se faisaient devant le *limes* et combien ils ont dû contribuer à étendre au loin et profondément la culture de Rome. De plus, l'œuvre des légions s'est étendue par le commerce, avec un autre idéal évidemment, mais avec des résultats (4) qu'on ne peut négliger dans l'histoire de l'art, et l'assimilation des tribus germaniques continua à se faire par les effets d'une politique constante d'absorption.

Cela ne doit pas nous étonner.

Malgré l'absence de preuves absolues, on peut croire que la doctrine du Christ a été introduite dans les régions du *limes Germanie*, par les légions et les cohortes orientales qui y séjournaient.

(1) Paul Saintenoy. Saalburg. Bull. de l'Acad. R. d'Archéol. de Belg. W. Schoof, voir aussi Saalburg, Altkönig und Hohe Mark. 1921.

(2) Jacobi. Das Kastell Feldberg, Heidelberg 1905.

(3) Voir, par exemple, Franz Oelmann Villa bei Blankenheim in der Eifel. Bonn. 1916 ; Hermann Mylius. Legaten palastes in romischen lager Vetera, Bonn. 1921 ; idem Das pretorium von Vetera, Bonn. 1921.

(4) On observe sur de plusieurs objets de Saalburg, de nombreux trisocèles et swastika. Dans le musée de Mayence, il y a cinq boutons provenant des fouilles de Sprendlingen, ornés de swastikas et datant de l'époque franque. On trouve aussi à Saalburg, un magnifique bas-relief mithraique qui fait pendant au Mithraion du Musée de Wiesbaden.

On sait que dès le IIe siècle, les premiers évêchés y furent fondés et qu'au IIIe siècle, il en existait un à Trèves, la capitale de la Gaule romaine et peut-être à Cologne. Au début du IVe siècle, le siége épiscopal de Trèves, joue déjà un rôle dans le monde chrétien, puisqu'il figure au Concile d'Arles, réuni par Constantin, en août 314. A la même époque, il y avait aussi des évêchés qui ont leur histoire à Magontiacum et à Colonia Agrippina. Nombreuses sont les sépultures de cette première époque portant le Chrisme, l'Alpha et l'Omega, nombreux sont les autres restes de ces temps sur le Rhin.

On comprend que la romanisation s'était étendue au-delà du *limes Germaniae*, parmi les *freien Germanen*. C'est ce que démontrent les cartes du Musée de Wiesbaden, établies par le savant directeur de cet établissement, M. le professeur Ritterling. (1) Il a eu l'idée de montrer, tout d'abord sous Auguste, le commerce romain, prouvé par les trouvailles monétaires, à Augsbourg, à Strasbourg, à Worms, à Mayence, à Urmetz, Cologne, Xanthen et Vechten ; puis au 1er siècle, en 73 après J. Ch., les établissements romanisés, soit par le commerce, soit par la conquête, à Gonheim, Bingen, Wiesbaden, Bonn, Gellep, Nymègue.

Une troisième carte montre, en 120, sous Claude, le *limes* construit et les populations échangeant des produits avec les romains à Regensburg, Weissenburg, Gnotzheim, Walheim, Wimpfen. Cette latinisation se prolonge jusqu'au 3e siècle, lors de l'invasion des *Allemannen*. Cependant celle-ci n'arrêta pas la romanisation, à preuve que ce n'est qu'au IIIe siècle, qu'après ces premières incursions, les villes s'entourèrent d'un *vallum* et que furent multipliées les voies stratégiques convergeant vers la frontière.

La rive droite du Rhin fut enlevée à Rome ; en 260, la rupture de la frontière romaine était un fait accompli et les Allemannen, établis alors sur le Rhin, à l'embouchure du Mein. Presqu'en même temps, les Francs envahissaient le Nord de l'Empire et s'établissaient en Batavie (286) et au nord de la Campine, (2) où ils furent auto-

(1) Le prof[r] Emile Ritterling a publié un bel ouvrage, Das Kastell Wiesbaden. Heidelberg, 1909, qui montre bien l'extrême importance d'*Aquis Matiacis*, à l'époque romaine et quel luxe de constructions, elle y avait amené.

(2) Pirenne. Hist. de Belg. I, p. 9.

risés à séjourner comme auxiliaires et alliés, ou comme fédérés par Maximin.

Vers 360, ils furent installés par Julien dans la Batavie et les plaines basses de l'Escaut. (1)

Bientôt on trouve des Francs dans l'administration romaine en Gaule, en Espagne, à Rome, à Constantinople, en Egypte, en Thébaïde, en Mésopotamie. Certains s'élevèrent aux honneurs de l'Empire, tels ce Mellobaud, ou Merobald, devenu *Comes domesticorum* de l'empereur Gratien, ce Richomer, qui fut maître de la milice et consul, ce Bauto, qui fut consul en 385, sans oublier le Franc Arbogast, qui gouverna sous Valentinien II. (2)

Il faut bien observer qu'en 395, dans le grand empire, les nationalités étaient confondues comme les individus. (3) L'Eglise continua et amplifia cette politique d'assimilation de ces nouveaux venus et cet impérialisme niveleur des nationalités, tant en politique qu'en art.

En 406, les légions quittent le Rhin et les Allemannen, les Vandalen, les Sueben, les Hunnen, les Goten, les Burgunder, successivement émigrent sur ce qui restait de l'empire romain dans les deux *Germania*, la *Belgica prima* et la Gaule lugdunaise ; enfin en 486, la défaite de Syagrius, à Soissons, marque la disparition totale de la souveraineté romaine en ces pays.

On juge par ces dates de quel intérêt puissant sont les vestiges, qui peuvent être rapportés entre 360 et 486.

Ceux que l'Allemagne possède, prouvent que la culture romaine persista, malgré les invasions barbares. Les musées rhénans sont, à ce point de vue, très intéressants et celui de Worms *a fortiori*. Les cimetières du IV^e^ au VIII^e^ siècles qui y figurent, les trouvailles de Loehnberg, d'Erbenheim de Kaltenberg, servent tout naturellement de transition entre les très nombreux vestiges de l'occupation romaine que l'on voit dans les musées de Saalburg, de Mayence, de Wiesbaden, de Trèves, de Bonn et de Cologne.

Le cimetière de Wiesbaden, (*Civitas Mattiacorum* ou encore

(1) Imbart dela Tour. Hist. pol. de la nation française. Paris, 1920, p. 121.
(2) Lavisse. Hist. gén. I, p. 117. — Imbart dela Tour, op. cit, p. 126.
(3) Idem, p. 387.

*Aquis Matiacis*) présente des pierres tombales dont les inscriptions relatent l'inhumation de Germains aux noms latinisés :

HIC QUIES
CET IN PACE
INGILDO
(trouvée en 1874, à Wiesbaden).
HIC JACET
IN PACE VOT
RILLO AN I
(trouvée dans la même ville).

La forme des chrismes a permis de les dâter et les a fait attribuer au VI[e] siècle. Ils sont accompagnés des deux colombes et de l'A et W. (1)

Le caractère des lettres, des ornements sont purement romains.

C'est aussi la tombe toute latine de Meteriola, qui ne peut être

(1) M. le professeur RITTERLING, directeur du Landes-Museum Nassauischer Altertümer, de Wiesbaden, nous a écrit à leur sujet :

« Wiesbaden, den 31 Mai 1922.

» Sehr geherter Herr !

» Die frühchristlichen Grabsteine aus Wiesbaden, in unserem Museum, die Ihr Interesse erregten, sind zusammengestellt in

« Annalen d Nass. Altert. Vereins

» XIII 1874 von Prof l. Berker

wo auch auf die alteren Veröffentlichungen (zum Teil mit Abbildungen) verwiesen wird. Ein erst 1880 gefundener weiterer Stein mit Skizze veröffentlicht Annalen XVII S. 143 f.

» Eine wohl erst dem späteren VII Jahrh. angehörende Platte aus Tischbach, deren Abgüss sich ebenfalls im Museum befindet, ist veröffentlicht Annalen XIII S. 192 ff.

. Die noch aus römischer Zeit stammenden zwei Gräber von Wiesbaden (a, mit 9 Münxen des Magnentius b, mit gläsernem Fisch) werden Sie in Museum bemerkt haben.

» Zü weiteren Auskünfien gerubereit.

» Mit vorzüglicher Hochachtung.

» RITTERLING, »

plus jeune que le Ve siècle, (1) provient de Remagen et est déposée au musée de Bonn, celle de Desideratus, (2) provenant de Gondorf sur la Moselle et de même date, dont l'ornementation est toute latine, et enfin celle du germain Rainwald, enterré au VIe siècle, à Leutesdorf, sous un monument romain déformé et avec une inscription latine :

HIC REQUIESCIT IN PACE RAINOVALDUS PUER AMATUS INTER PARENTES PLUERAM NUBELEM PRODUXIT IN GENTEM INVEDA MORS ABSTRAHIT DI SECOLUM, VIXIT QUOQUE ANNORUM XXXV OBIIT SUB DIE QUOD FACIT OCTUBER DIES UN DECEM.AMEN. (3)

Nous avons aussi relevé les caractères très latins de la tombe du franc Regintraut, *Rignedrudis*, (4) trouvée dans le district de Cologne, à Vochem, et qui prouve *a fortiori* la persistance de la culture romaine parmi les barbares romanisés.

Citons encore les tombes franques chrétiennes d'Andernach, de Moselkern, de Cobern, de Gondorf (5) conservées au Musée de Bonn et comparons-les à l'épitaphe du VIe ou VIIe siècle du cimetière de Langeais (Indre et Loire) (6) qui montre, elle aussi, l'art barbare implanté dans le domaine de l'art romain

Certes, à côté de ces monuments, les tombes de Nieder Dollendorf, d'Andernach (7) et de Leutesdorf, (8) présentent un caractère tout différent, qui prouve que les envahisseurs ne furent pas tous romanisés, mais l'exception ne confirme-t-elle pas la règle d'autant que d'autres tombes au musée de Bonn (nos 7693 et 2606) ont un caractère romain très prononcé bien qu'appartenant à l'époque franque ?

Le contraire serait seul étonnant.

(1) Bonner Jahrbücher, 93. Corpus inscriptionem latinarum. XIII. 7813
(2) Corpus cit. XIII, 7642.
(3) Idem. XIII, 7748.
(4) Non publiée. Voir Führer durch Antike 1915, p. 222.
(5) Toutes ces tombes sont figurées dans Prov. Museum in Bonn. Römischen und frankischen skulpturen, Bonn 1917, pl. XXXIV, fig 3 à 7.
(6) IMBART DE LA TOUR, op cit., p. 171.
(7) Prov. Mus. Bonn. op. cit., pl. XXXV-VI.
(8) Idem, pl. XXXVII.

Au musée de Cologne, nous avons observé une admirable coupe eucharistique en verre bleu gravé et montrant dans cinq médaillons des scènes chrétiennes. Ce monument, qui doit remonter au Ve ou au VIe siècle, est tout romain et son ornementation est une véritable révélation, car il explique toute la genèse de l'Art Rhénan dans sa transformation médiévale. Un dicton populaire dit que tous les chemins conduisent à Rome. En histoire de l'art, l'inverse est aussi vrai. Le vase eucharistique du musée de Cologne, marque un des échelons de ces productions artistiques qui mènent depuis la cité des papes jusque sur les bords du fleuve en suivant une des grandes voies du monde antique.

Dès l'âge de fer, notamment à l'époque d'Hallstatt, la route de l'Ambre, partant du Nord de l'Adriatique, croisait celle du Danube et du Rhin. (1) La Gaule du Nord Est, la Bourgogne, la Franche Comté, étaient en relation constante avec celle ci. (2)

La pénétration romaine ne fut donc que la continuation de cette antériorité préhistorique. (3)

Si nous remontons le Rhin jusqu'à sa source, nous retrouverons d'autres échelons dans les monuments du haut Rhin, de l'antique Rhétie, dans le diocèse de Coire (Chur). Dès le IIe siècle, St-Lucien y prêchait l'Evangile et dès le début du IVe siècle, un évêché y était fondé. (4)

La crypte de San Luzi, à Coire, qui date vraisemblablement du VIe siècle, bien que modifiée au XIIIe, l'église basilicale de St-Jean à Mustair, les trois églises de Disentis montrent le type basilical au VIIe siècle et servent de transition avec les églises de l'Oberalp. Notamment avec ce clocher de St-Colomban, à Andermatt, qu'on fait remonter au VIIe siècle et qui mène à la descente vers l'Italie par une toute naturelle transition.

Le Col du St-Gothard franchi, la descente vers Airolo le long de

(1) Déchelette. Manuel d'Archéol. préhist. Paris 1913, II, p. 548.

(2) Idem.

(3) Voir les cartes dressées par le Dr Karl Schumacher dans Siedelungs und Kulturgeschichte der Rheinlande. — Mayence 1921, pl. 6-8.

(4) Adolf Gaudy, Die Kirch. baudenkmäler des Kantons Graubunden (les Grisons) Berlin 1922, p. 11.

la Ticino, mène vers les parapets sculptés de l'église San Abondio (IXe s.) à Come et tout naturellement au clocher de l'église San Satiro (anº 879) à Milan, qui fait se souvenir de celui d'Andermatt et à l'abside de San Vincento in Prato, à Milan (IXe s.) (1) qui rappelle toutes les données des églises du Rhin : Galeries absidales sous le chenau, arcatures le long des murs goutterots, pignon sur l'arc du chalcidique, pilastres le long des façades renforçant celles ci à l'endroit des formerets, etc.

Mentionnons seulement en passant les nervures des voûtes de San Ambrogio à Milan rencontrées dans l'Art rhénan

Tout cela montre l'échange de thèmes qui se fit sur cette grande route historique qui, par la Via Cassia conduisait de Rome sur le Rhin.

Après avoir vu tous ces monuments de la période précarolingienne, on comprend la latinité des monuments rhénans du VIIIe siècle et l'on voit avec des yeux tout différents les arcatures de Lorsch (fin du VIIIe siècle, et la coupole du grand empereur à Aix-la chapelle. Alors on comprend quelle erreur est celle de cette prétendue « renaissance carolingienne » suivant l'expression de M. Lavisse et de quantité d'historiens. Renaissance de quoi ? Du latin ? Il n'a cessé d'être en honneur. Culture plus intensifiée des lettres et des arts serait plus rationnel et plus juste, mais renaissance que non pas !

On bâtissait avant Charlemagne *more romano*, on en fit de même sous son règne, d'après les principes de l'art latin, qui ne devait se modifier que plus tard dans les régions rhénanes.

A Aix-la-chapelle, la rotonde de Charlemagne est romaine et c'est bien à tort qu'on en a fait une œuvre byzantine. Nous avons entendu avec quelle autorité, M. Marcel Aubert, dont nous ne saurions assez vanter la critique éclairée, a proclamé cette vérité. Certes il ne faut pas être exclusif et oublier Ravenne en visitant Aix. Mais ici la technique constructive est bien plus latine qu'orientale. La structure des voûtes de l'*emporkirche* et l'épaulement de la coupole au-dessus des arcs doubleaux y sont démonstratives. C'est évidemment du contrebutement par masse compacte qu'a voulu faire le

(1) Raph. Cattaneo, Archit. en Italie, Venise, 1890, p. 53.

constructeur et c'est là un procédé romain. Admirons la façon dont il obtient cette buttée par seize arcs faisant passer l'octogone à un polygone extérieur de seize côtés.

Le texte du *Codex* de la Bibliothèque de Vienne nous dit que cet architecte était Maître Odo, dont Metz, l'antique *Divodunum* réclame la paternité, *infra capella scriptum : Insignem hanc dignitatis aulam Karolus Cæsar magnus instituit. Egregius Odo magister explevit. Metensi fotus in urbe quiescit.* (1)

Il est vrai que des colonnes vinrent de Byzance et de Rome — *fuit quoque nobis sermo de columnis quæ in opere pulcherrimo et mirabili ecclesiae quam vestra dictavit sapientia statutae sunt*, dit un texte. (2) Einhard, dans sa *Vita Karoli*, ajoute : *plurimae pulchritudinis basilicam Aquisgrani extruxit..... ad cuius structuram cum columnas et marmora aliunde habere non posset Roma atque Ravenna devehenda curavit* (3)

Une intéressante question fut soulevée dans la rotonde par les critiques qui se firent entendre sur les revêtements de marbre et de mosaïques appliqués depuis 1909 sur les murailles et sur les voûtes. Commencée par les figures de la coupole, dues à notre compatriote Jean Bethune qui, soit dit en passant, ont été admirées à juste titre, cette décoration est maintenant complétée par H. Scaper, de Hanovre. Elle fut approuvée par les uns, regrettée par les autres. MM. Babelon, le savant membre de l'Institut et Lefebvre Pontalis, l'érudit directeur de la Société française d'Archéologie, se firent les tenants de ces deux idées, également défendables. Disons en passant que l'opinion se montra plutôt favorable à ce décor de marbre qui donne la sensation de ce qu'a pu être ce revêtement du temps du grand empereur franc. Somme toute on n'a pas trop regretté les anciens platras que l'on y voyait, il y a 15 ans et l'œuvre carolingienne a prouvé au Congrès, la persistance de la pensée latine.

Cela se conçoit si nous songeons qu'en l'an 800, un chef unique commandait à ce grand empire carolingien où les nationalités grou-

(1) Mss. IX^e s. Cod. 969, p. 55, Bibl. de Vienne.

(2) Jaffe, *Mon. Alcuiniana*, Berlin 1873, p. 425.

(3) Einhard, *Vita Karoli*, cap. 26, p. 457. Mon. Germ. S. S. II, Kunst Denkmäler der Rheinprovinz, Aachen, 1916, p. 59.

pées dans les cadres géographiques renouvelés par l'invasion, commencaient à se connaitre. D'autre part l'empire d'occident renouvelé, s'appuyait sur l'autorité universelle de l'Eglise de Rome qui tendait à conserver l'unité de la pensée. Le tout était bâti sur une hiérarchie bien surveillée (1) L'éveil du génie germanique n'eut lieu qu'après le traité de Verdun, en 843.

Il y avait alors, en Occident, trois puissances, la France où le latinisme a assimilé l'envahisseur franc, l'Allemagne où la pensée latine, plus germanisée, ne se conserva pas avec la même force et enfin il y avait la Lotharingie, terre aux races diverses qui ne trouvera son unité, ni en politique, ni en art, mais qui participera aux tendances voisines. La Lotharingie n'aura pas une longue existence politique, le mot ne sera bientôt plus qu'une expression géographique, mais la haute Lotharingie, tout comme la basse Lotharingie ou Lothier conserveront leur caractère de pays des marches, ce qui est bien visible à Toul, comme à Metz, à Liége comme à Tournai.

Si l'on étudie des églises comme celles d'Olley, de Mont St-Martin, de Ste Marie aux bois, de Mont devant Lassey (2), on aperçoit bien vite cette conjonction des deux cultures en haute Lotharingie. Le Congrès a pu voir à Maestricht, combien d fférent de l'architecture rhénane est l'art des églises St-Servais (3) et Notre-Dame.

C'est qu'entre le royaume de France et les régions du Rhin, la Lotharingie, si elle ne connut pas l'existence politique unifiée, vit s'épanouir un mouvement artistique parallèle. Partagée en haute Lotharingie, entre les centres de Strasbourg et de Metz, elle le fut en Lothier entre Liége et Tournai pendant les XIe et XIIe siècles.

D'autre part les établissements monastiques de saint Benoit se répandirent par tout le pays, à St-Pierre de Gand et à St-Bavon (631), à Soignies (640), à Nivelles (645), à Stavelot, filiale de l'abbaye de

(1) Lavisse. Hist Gén. I, p. 387.

(2) Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel par Heribert Reiners et Wilhelm Ewald, Munich, 1921.

(3) Rappelons ici l'érudite conférence qui fut faite au Congrès sur cet édifice par notre confrère M. l'architecte de la Collégiale de Maestricht.

Solignac (655), à Saint-Trond comme vassale du siège de Metz (657), à Andenne (692), à Saint-Ghislain (695), à Saint-Hubert et à Lobbes (698), etc. qui devinrent autant de centres d'art. C'est à cette culture que les Lotharingies devront les œuvres de Godefroid de Claire et de Nicolas de Verdun qui brilleront dans l'art en Rhénanie, le Lothier, celles de Renier, le fondeur des fonts de St-Barthélemy à Liége et du frère Hugo d'Oignies, l'admirable orfèvre du trésor de Namur.

Nos contrées cherchèrent ainsi une formule artistique différente de celle du Rhin. Là, au contraire, la latinisation de la région rhénane se continua même après 887 et malgré la création du *Regnum teutonicum*. Tout au contraire la crypte de l'abbatiale de Corvey sur le Weser, si romaine encore l'avère au XII^e^ siècle. La chapelle palatine de Nimègue, sur le Rhin, (1) celle de l'abbatiale de Mettlach sur le Moselle (987 à 1000) prouvent son influence immédiate, la Nonnenstiftskirche d'Ottmarstheim (1^re^ moitié du XI^e^ siècle) sa descendance et son atténuation sans oublier la rotonde de Saint-Jean à Liége, malheureusement disparue, et celle de Saint-Donat, à Bruges, si réellement ce fut une rotonde. Nous sommes arrivés au moment où la germination latino germanique va faire éclore l'architecture rhénane du XI^e^ siècle La période othonienne lui servira de prélude et verra l'expansion venue de l'ouest vers la Rhénanie.

L'effort que le monde allemand a fait sur le Rhin, est parallèle de celui qu'il a fait sur l'Elbe, vis à-vis des Slaves. Des deux côtés la germanisation perdura. Le résultat est visible dans les constructions et les sculptures du XI^e^ siècle. L'art germanique s'y allie à la donnée latine et prédomine ensuite. Le bas-relief de Geysenheim (IX^e^ siecle) et les entailles de Bierstadt au musée de Wiesbaden, en sont des exemples. Le temple à trois nefs et absidiole rectangulaire antique de Pesch, (2) a eu comme successeurs la première église St-Corneille, à Aix (anno 814), la première église du Sauveur, à Francfort-am Mein (anno 852), sans oublier la basilique de Michelstadt (anno 821). (3)

(1) Oltmans. Descr. de la chap. de Nimègue. Amsterdam, 1817.

(2) Hans Lehner, Der Tempelbezirk der matronae Vacallinehae bei Pesch-Bonn 1919, pl XXXII

(3) Dehio op. cit pl. 26-27.

Ne serait-ce pas le moment de nous arrêter au seuil du X^e^ siècle et de nous demander si la terminologie créée par de Gerville et de Caumont par leur appelation d'*art roman* répond encore aux faits que l'archéologie a dévoilé depuis leur temps. Des archéologues, comme Albert Lenoir, voulaient appliquer le terme depuis l'époque barbare qu'ils appelaient mérovingienne par un exclusivisme trop étroit. La co-existence des deux arts au même temps se vérifie par les trouvailles rhénanes ; Louis Courajod (1) a eu raison de rechercher la part de l'apport barbare, mais la conjonction des deux arts, qui n'est pas encore visible à Aix la-Chapelle et d'où sortira l'art roman, ne se produira qu'au X^e^ siècle. Il y a donc lieu de tenir compte d'une période intermédiaire entre l'art des deux Germanies romaines et l'art roman qu'il faudrait limiter au millénaire et qui se produisit sur le Rhin par la conjonction de l'art romain et de l'art barbare avec un courant continu d'apports byzantins.

En effet, la tradition des arts barbares, Rome et l'Orient continuèrent à exercer sur le Rhin, leurs influences (2) pendant que s'y faisait la fructification des principes artistiques romans. La basilique s'y développa.

A Gernrode (après 961) la forme cruciale se manifeste, tandis que la disposition à double transept se produit à Cologne dans l'église S^t^-Pantaleon (vers 970). Nous avons vu l'épanouissement de cet art dans l'abbatiale de S^t^-Maria Laach (3) (1^e^ moitié du XII^e^ siècle) avec son parti architectural si franc et sa rare perfection constructive et dans la belle église de Sainte-Marie du Capitole à Cologne avec ses transepts et son abside sur plan treflé d'un parti si remarquable dans sa vigueur. On n'y retrouve pas les hésitations qui saillent dans le transept de la cathédrale de Tournai. A Cologne, on sent que, l'architecte de l'église du Capitole, n'hésite pas et se voit

(1) Leçon au Louvre du 7 décembre 1892.

(2) S'il en fallait une preuve qu'on regarde *das sechstagewerk*, ces dessins exécutés à la plume dans l'abbaye de Regensburg, qui datent du XII^e^ siècle et qui sont d'un caractère oriental si prononcé. Munchen, F. Smidt, éd. 1921.

(3) Ad. Schippers O. S. B. Das erste Jahrzehnt der bantactigkeit in Maria Laach, Berlin, 1917.

maître de sa formule monumentale. Il en est de même à l'abside du Dom de Mayence, à l'église abbatiale de St-Martin (fin du XII[e] s.) et à l'église des SS. Apôtres, à Cologne commencées toutes deux vers l'an 1200.

Le parti trèflé est dans tous ces exemples très nettement accusé en plan sans qu'on puisse douter un instant d'un autre parti initial comme on le fait à Tournai.

Ce qui frappe l'esprit d'un architecte dans ces édifices, c'est la sûreté du procédé des voûtes d'arêtes. Evidemment, l'emploi des pierres volcaniques de l'Eiffel, a permis les hardiesses qu'on y remarque et les voûtes des hautes nefs sur travées bigéminées, doit avoir eu comme cause l'emploi de ce matériau exceptionnellement léger et résistant.

Cologne est alors la métropole religieuse de l'Allemagne du Rhin, ce fleuve qui a mérité le surnom de *Pfaffen gasse,* la rue des prêtres qui va de Bâle en passant par Spire, Worms, Mayence et Bonn pour aboutir à la ville des rois mages. Dans celle-ci est le grand centre de civilisation de l'Europe occidentale, suivant la juste expression de M. Louis Réau, (1) c'est aussi le point terminus de la navigation fluvio-maritime, donc une métropole considérable du commerce mondial, à tel point qu'on pouvait dire *Qui non vidit Coloniam, non vidit Germaniam.* Ce vaste centre devait abriter une puissante école de constructeurs. Celle-ci le fut au point de maintenir ses principes longtemps après que la France créa la voûte d'arêtes et tout le système de contrebutée par arc boutant.

Ce n'est que vers 1220 qu'on les observe à l'église St André de Cologne et un peu plus tôt à la belle église d'Andernach, à la partie occidentale de la cathédrale de Mayence (2) (1220 à 1239), enfin à la belle église de St-Géréon à Cologne, achevée en 1227 et à l'admirable église de St-Georges à Limburg sur la Lahn commencée en 1220, achevée en 1235; (3) M. Dehio, l'érudit letton a justement et il faut le mentioner affirmé la parenté de cette dernière avec la cathédrale de Laon. De même, il a rapproché l'église Notre Dame de Trêves (1240-1250) de Saint Yved de Braisnes.

(1) Louis Réau, Cologne (villes d'Art). Paris 1908, p. 25.
(2) Rudolf Kautzsch et Ernst Neeb. Der Dom zu Mainz, Darmstadt, 1919.
(3) Leo Sternberg, Limburg als kunststätte, Dusseldorf, 1911.

Que prouvent ces emprunts ? Ils vérifient un fait historique, c'est qu'à la fin du XII[e] siècle, l'école de l'Ile de France et Paris rayonnent sur l'Europe continentale. La France a alors fait sa centralisation et son importance politique est telle qu'elle prédomine aussi par la puissance de sa pensée. Les Othoniens n'avaient pas réussi à unifier l'Allemagne. Leur dynastie n'avait été qu'une succession de règnes, chacun d'eux s'était montré impuissant à centraliser cette contrée, morcelée par la féodalité et à lui donner l'unité politique par une constitution. L'an 1056 marque l'apogée de l'Allemagne othonienne ; le règne de Louis VII, le milieu du XII[e] siècle, coïncident avec l'unification de la France et préludent au grand siècle de St-Louis et de Philippe-Auguste.

Presqu'en même temps Citeaux, sous l'énergique impulsion de St-Bernard, essaime à travers toute l'Europe, ses 350 maisons filles (1152), qui devaient devenir 530 à la fin du XII[e] siècle et chacune d'elles un centre d'expansion de l'art français.

C'est désormais, en France, que les constructeurs rhénans vont chercher l'inspiration. Ils avaient d'ailleurs raison de le faire. La vue de leurs constructions romanes dévoile l'unité, le manque de variété, la conformité de leur pensée. La traditionalisme est souvent un obstacle au progrès.

Au contraire, dans la Gaule, pendant tout le moyen-âge, on sent la gestation de l'idée nouvelle, l'effervescence d'une pensée toujours en éveil, la recherche incessante du parti meilleur, de la méthode en perfectionnement, bref une volonté de créer une œuvre nouvelle personnelle et supérieure.

On n'a pas de sentiment de lassitude en parcourant une contrée comme l'Ile de France, la Bourgogne ou la Guyenne. Là, l'idée bouillonne et la pensée frémit ; la vie se montre et chante l'effort de la race.

Aussi lorsque le Dom de Cologne eut été la proie des flammes, le 30 avril 1248, c'est vers l'art français d'Amiens qu'allèrent les artistes chargés de le réédifier, et à leur tête Maitre Gerhard, *Magister, rector et lapicida fabricæ Ecclesiæ Coloniensis,* qui a la gloire d'avoir commencé l'œuvre.

Le génie créateur des régions rhénanes ne se reveilla plus après sa magnifique efflorescence romane.

Vienne le XIV^e^ siècle, celui de la grandeur communale de nos cités et le centre artistique passera dans nos provinces pendant que nos deux grands voisins sentiront leur sève artistique décroître et diminuer. Le XV^e^ siècle verra l'efflorescence de notre art sous la puissante impulsion des Valois de Bourgogne. Plus tard également la Renaissance s'épanouira chez nous avec plus de magnificence que sur le Rhin. Ni Dürer, ni Holbein n'étaient de ses bords et son peuple ne fit que suivre le mouvement. Son heure de diriger la pensée allemande n'était plus. (1)

Alors ce sera dans les provinces de notre pays que se trouvera le centre artistique où les artistes rhénans trouveront l'inspiration. L'Ecole brabançonne en architecture imprimera sa prédominance et son influence s'étendra jusqu'au Rhin ; en peinture, la Flandre y prendra la place de l'influence latine (2) et en sculpture, les maîtres de Mayence et de Cologne s'inspireront de ceux de l'école brabançonne. Ce sera alors la grande heure de l'ancien Lothier.

Vienne le XVIII^e^ siècle, (3) et c'est dans le rayonnement de Versailles que l'architecture du Rhin verra s'élever (1725-1770) le château de Brühl par Robert de Cotte et nombre d'autres constructions comme le palais de Bonn (par le même Robert de Cotte), le palais de Coblentz, (par Michel Leveillé et Dupuis) et *tutti quanti*.

Le congrès français avait donc les meilleures raisons de visiter Brühl, exemple d'un art français très provincial, exécuté par une sous-œuvre rhénane à laquelle on ne peut qu'appliquer le dicton italien

*Traduttore traditore.*

(1) L. Réau. op. cit.

(2) Signalons dans la cathédrale de Francfort, le tombeau de Louis-Charles, comte de Lameth, mort le 12 mai 1761, âgé de 39 ans, maréchal des camps et armées du roi de France, chevalier de St-Louis. Si sa naissance fut illustre, son courage et ses talents distingué comme le dit son épitaphe, celle-ci ajoute qu'il fut bon citoyen, bon fils, bon époux et tendre père, que ses mœurs furent douces et aimables. Sa veuve, née de Broglie y ajouta que ceux qui prétendent que les vertus chrétiennes sont incompatibles avec les talents militaires, regardent se taisent et imitent.

Il laissa cinq fils.

(3) C'est ce qu'a constaté M. Louis Reau, dans une érudite causerie sur la peinture rhénane au moyen-âge, donnée au Congrès, à Coblentz.

Aussi, sans autrement en parler, abordons une œuvre des Pays-bas qui doit trouver sa place d'honneur parmi ses ouvrages dispersés par toute l'Europe et que dans notre richesse ou notre indifférence, nous avons trop peu étudié.

## II

### Le Jubé de l'Eglise de Ste-Marie du Capitole, à Cologne.

Charles-Quint eut à son service Nicaise et Georges Hacqueney, ses maîtres d'hôtel.

Tous deux habitaient Cologne et on montre encore de nos jours, dans le Neumarkt, la tourelle seigneuriale de leur hôtel.

En 1515, lors de l'émancipation du jeune prince, Nicaise y employa ses bons offices, en même temps que Frédéric de Bavière et Félix de Wurtemberg. A cette occasion, une somme de 10.000 florins leur fut attribuée par ordonnance du 29 septembre 1515. (1)

L'an suivant, devenu maître d'hôtel du roi de Castille, il reçut le 28 mars 1516, sa part dans la Rose d'or, envoyée par le Pape et pesant 2 marcs 7 onces et 2 esterlins. (2)

Quant à Georges Hackeney, il reçut le 1er juin 1521, 48 sols du chef de son emploi de maître d'hôtel de l'empereur Charles. (3)

Les membres de la famille Hacqueney ont enrichi plusieurs églises de Cologne de leurs dons, notamment l'église du Capitole, d'un tableau de Joos Van Cleef, alias VanderBeke, une réplique originale de la Mort de Marie. Ils répandirent ainsi le renom de l'école des Pays-Bas (4) et c'est aussi à un artiste flamand, qu'ils s'adressèrent pour sculpter le jubé de l'église du Capitole. Fonctionnaires de la Cour de Bruxelles et familiers de Marguerite d'Autriche à Malines, ils n'ont pu avoir à faire qu'à Jehan Monet ou à Conrad Meyt, tous deux employés par la Cour à Malines, à cette époque.

(1) Arch. de Lille. Carton, 375.
(2) d° d° 3497.
(3) d° d° 3473.
(4) Louis Réau, Cologne, ville d'Art, Paris, 1909, p. 87.

L'ouvrage fut achevé en 1520. De qui est-il ? Si l'origine est bien malinoise, ainsi que le signale le Docteur Heribert Reiners (1), c'est une œuvre qui est, peut être, des frères Conrad et Thomas Meyt.

Conrad fut à Malines depuis 1514.

Risquer de lui restituer pareil chef d'œuvre, mérite qu'on s'arrête à cette hypothèse et qu'on examine la biographie de l'artiste, quitte à résoudre plus tard le problème par un document probant.

Des recherches nous permettent de mieux préciser la vie du grand artiste.

Les graphies de son nom sont multiples : Conrat Meijt, Conrad ou Coenraert Myt, Meyt ou Meetz, Conrad Maistrée ou Maistres, Conrault Meit.

On en a fait ainsi que de son frère Thomas, des Suisses, des Allemands. Pinchart croyait Thomas tout au moins originaire de Worms, et Albert Dürer appelle Conrad, le prince des sculpteurs flamands.

Donc, dans l'état de nos connaissances, rien ne peut être affirmé quant à sa nationalité.

On croit que Conrad est né vers 1490. Il s'est marié le 7 mai 1514. Dès cette année, nous le trouvons travaillant pour la Cour de Marguerite d'Autriche, la gouvernante générale. Le jour de son mariage, il reçoit cinquante livres de 40 gros de Flandre à titre de tailleur d'images de la Cour, et tant en récompense de ses services « que en avancement de son mariage ». (2)

Ce serait alors qu'il aurait commencé à tailler le *lettner* de l'église de Ste-Marie du Capitole, de Cologne, puisque ce jubé fut achevé en 1520.

En 1518, d'autres travaux lui furent payés 40 philippus d'or, (4) sans que nous sachions de quoi il s'agit. Heureusement, un autre

(1) Kölner Kirche. Köln. 1921, p. 180.

(2) 23 mai 1513 à 17 8bre 1515.

à Conrard Maistres (Conrad Meyt) nostre tailleur d'imaiges, la somme de cinquante livres de XL gros monnaye de Flandres la livre tant en faveur et recompense des services qu'il nous a fais que en avancement de son mariage, le VII[e] jour de may, l'an de grâce 1514.

Arch. de Lille. Reg. 2230. Inv. som. IV p. 333.

compte nous renseigne davantage. (1) Il s'agit de deux hercules de cuivre, un de bois et de deux « visaiges de bois à nostre semblance », qui furent payés, le 5 janvier 1518, quarante, vingt et douze philippus d'or. (2) Il est probable qu'il s'agit des figures du duc de Savoie et de Marguerite qui, taillées en marbre, figurent dans l'inventaire des joyaux, etc., de la « gentil demoiselle ». (3)

Le 7 mai 1519, il lui est payé 50 philippus d'or pour une figure de Notre-Dame de pitié, destinée au « couvent de Bruges », (4) et le 4 août de la même année, vingt-cinq livres de 40 gros de Flandre pour des figures d'Adam et d'Eve. (5)

Lorsqu'en 1520, Albert Dürer vint à Malines, il fit visite à Coenraert Myt, qu'il appelle « le prince des sculpteurs flamands ». L'année suivante, après la fête du *Corpus domini*, il repassa par

(1) 14 nov. 1516 — 19 juillet 1518.

Mandement par lequel madame octroie à Courault Meit, son tailleur d'ymaiges la somme de 40 philippus d'or pour aucunes pièces qu'il a livré à madicte dame, donné le V^e^ jour de janvier 1518, stil de Romme.

Arch. de Lille, Reg. 2252, f° 39. Inv. som. IV, p. 345.

(2) 5 janvier 1518.

à Conrad Meit, nostre tailleur d'imaiges, la somme de quarante philippus de cinquante gros de Flandres, laquelle somme lui avons ordonné de prendre..... pour deux Hercules de cuyvre.... vingt philippus pour ung autre Hercules de bois, douze philippus et pour deux visages debois à nostre semblance, huit philippus, le V^e^ jour de janvier l'an de grâce 1518 stil de Romme.

Arch. de Lille, Reg. 2278, Inv. som. IV, p. 354.

(3) Premiers, la représentation de feu Monge^r^ le Duc de Savoye que Dieu pardonne mary de feue Madame Marguerite, Archiduchesse d'Autrice, faict dès le milieu de l'estomach en hault de marbre blancq, de la main de M^re^ Coenraert Meetz.

La representation de feue Madame Marguerite, faicte de la mesme main et oussy de marbre comme la précédente.

Michelant, Inventaire des joyaux etc. de Charles V, dressé à Bruxelles au mois de Mai 1536 et 6 Novembre 1560, p. 366, Bull. C. R. d'hist, XIII, 3^e^ serie.

Id. Invent. des joyaux de Marguerite d'Autriche, idem 1870, p. 58.

(4) 50 philippes d'or à Conrad Meyt, tailleur d'images pour Madame pour une image de bois à la ressemblance de N. D. de pitié... pour le couvent de Bruges. Archives de Lille, MARQUET DE VASSELOT, histoire des sculpteurs franç., Paris 1888, p. 301.

(5) MARQUET DE VASSELOT, op. cit.

Malines et invita deux fois Conrad à dîner, la seconde fois avec sa femme, ce qui lui coûta 29 sous.

A cette occasion, il fit le portrait de Conrad, qui était arrivé au sommet des honneurs.

Sauf les figures, les tombes de Philibert de Savoie et de sa mère Marguerite de Bourbon, à Brou, étaient achevées. Le 18 juillet 1517. Pierre de Backer, orfèvre à Bruxelles, avait été payé pour la dorure de la sépulture de Marguerite de Bourbon. (1)

Le 14 avril 1526, Conrad Meyt passe contrat pour la sculpture des figures des trois tombes.

« Il fera lui même de sa main, les visages, mains et les *vifz*, quant » au surplus pourra se faire aider par son frère Thomas ou autres » bons et experts ouvriers que Loys Van Buedeghem lui baillera.

» premièrement du duc Philibert reposant avec le lion couchant » aux pieds et six enfants donc quatre porteront les armes et épi- » taphes, l'un ses gantelets et l'autre son timbre.

» ensuite la figure de la duchese avec le lionne couchant aux pieds » et quatre enfants tenant les armoiries.

» en dessous la représentation de la mort; enfin la figure de Madame » Marguerite de Bourbon et quatre enfants tenant les armoiries. »

Le travail devait être terminé le 15 mai 1530, pour la somme de 1100 livres de 40 gros. (2)

Il paraîtrait qu'en 1531, Conrad conclut un traité pour l'exécution d'un tombeau dans l'église des Minimes de Lons le Saunier ; (3) cela n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable, cette ville restant terre de l'héritage bourguignon.

L'achèvement de cette œuvre coincide avec la mort de l'Archiduchesse, sa bienfaitrice. Faut-il croire qu'après cet évènement, il ne trouva plus, à Malines, le milieu favorable? Toujours est-il qu'il s'en alla habiter Anvers. Neefs note une dernière fois sa présence à Malines, le 27 Juillet 1534. (4) Puis c'est le départ. Chose à noter,

(1) Papiers d'Etat et de l'audience n° 1235.

(2) L'acte est aux arch. de Lille.

(3) F. Bourquelot, cité par Marquet de Vasselot, hist. des sculp. franç. Paris, 1888, p. 300.

(4) Op. cit. p. 79.

cet événement coincide avec les grandes commandes passées à Jean Money. Meyt en aurait-il pris ombrage ? Son art plus traditionnel, plus gothique avait-il cessé de plaire à la Cour ? C'est probable.

Toujours est-il que Meyt se fait inscrire dans la corporation de St-Luc, à Anvers, en 1536, à titre de *meester-beeltsnyder*. Coenraeds Meyt y habite et il y continue ses importants travaux. Il fait de 1536 à 1538, sur les plans de Philippe Lammekens, d'Anvers, le tabernacle de Tongerloo. Pour 200 florins du Rhin, il fit les agneaux couchés au pied du tabernacle et les trois sibylles. (1) Il possède une maison à Malines, qu'il vend en 1543-44 et pour laquelle il paye un droit de 38 sculden (2)

La date de sa mort reste inconnue.

Quant à Thomas Meyt, son frère, il ne nous est connu que par les angelots de marbre, aux pieds de la statue gisante de Marguerite d'Autriche, à la Chartreuse de Brou. Son rôle semble avoir été secondaire auprès du grand artiste que fut Conrad.

Tels sont les artistes auxquels on peut attribuer l'admirable jubé de l'église du Capitole. Le Dr Reiner dit que c'est une maîtresse œuvre de la première renaissance flamande avec de notables souvenances gothiques. Typique, dit-il, en est l'illogisme technique et la complication voulue des formes, dans une exhubérante expression de couleur. L'artiste s'est attaché à obtenir celle-ci par l'opposition de pierres noires et blanches, par le contraste des niches sombres avec l'albe couleur de ses figures, et surtout par la complication des formes et de la modénature, excluant la ligne tranquille et reposante. Les colonnettes sont fuselées, moulurées, balustrées comme celles du palais des princes-évêques à Liége et nous aurions pensé à une œuvre liègeoise n'était l'affirmation de Mr Reiner.

(1) Malines. Compte communal 1543-1544 f° 6 vsus.

Ontf. van yssuen van Mr Coenraerdt Meyt wonende te Antwerpen van eenen vercochte huyze XXXVIII sc.

Note communiquée par M. le Dr van Doorslaer, que nous remerçions vivement de son érudite obligeance.

(2) Marchal. Hist. de la sc. p. 236. — Adrien Heylen. Historische verhanling over de Kempen, 1790. (Nouv éd. Turnhout 1837).

L'œuvre est inconnue, en Belgique ; elle ne figure dans aucun de nos traités d'art.

Nous émettons le vœu que le service des Moulages du Musée du Cinquantenaire (Musée des échanges), profite des circonstances actuelles pour en prendre un moulage,qui viendra prouver *a fortiori* la grandeur de notre école sculpturale du XVI[e] siècle et peut-être quelqu'un d'ici là aura-t-il trouvé le document qui déterminera le nom de l'auteur, Meyt ou un autre, de cet important monument.

D'autres œuvres colonaises se rattachent à l'école des Flandres, notamment Sta-Maria in der Schnurgasse. Des Carmélites venues de Belgique vers 1640, la fondèrent en 1643.

L'an 1649 en vit l'achèvement. Son architecte a dû passer par l'école de Jacques Francquart, car on y retrouve son style et sa manière.

C'est encore l'église des Jésuites de Cologne (1618-1629) où les emprunts à la Flandre et au Brabant sont visibles et enfin le joli monument du prince-évêque de Croy (1517.) conservé dans le Dom et qui est universellement connu.

Et n'oublions pas la loggia de l'hôtel de Ville de Cologne, dont maitre Wilhelm Vernuycken fit la sculpture de 1569 à 1573, qui se rattache par tant de liens à l'art des Pays-bas, et qui est exécutée en pierre bleue de Namur.

Elle est attachée au *rathaus* colonais (1) dont on méconnait trop l'intérêt et le caractère depuis qu'une restauration intégrale est venue lui enlever le charme et la poësie.

Telles sont mes impressions recueillies à ce Congrès.

Je vous les remets, Monsieur le Ministre, en vous exprimant mes respects et mes remerciements de m'y avoir délégué.

15 juillet 1922. PAUL SAINTENOY.

(1) Voir au sujet des Hotels de Ville, en Allemagne, l'ouvrage de O. STIEHL, *Das deutsche rathause*, Leipzig, 1905.

# Van Eyck et Dalmau

## Etude sur l'influence du polyptyque gantois

Au Musée des Beaux-Arts de Barcelone, au fond d'une enfilade de salles, on voit de loin le chef-d'œuvre de l'école catalane : *El Retablo de los Concelleres,* ou le rétable des conseillers de Barcelone. L'auteur est Luis Dalmau : « un nombre hoy europeo (dit *Sanpere y Miquel)* «un pintor, un grand pintor, un revolucionario en la pintura, un modernista, un hombre que rompia con las tradiciones y empujaba à la escuela catalana por carminos abiertos à la pintura en Flandres.»

Dalmau est le créateur et le maitre incontesté de la *escuela flamenca catalana*. Grâce à lui, le *flaminquismo* domina l'art catalan du 15e s. et atteignit son apogée dans le chef-d'œuvre précité : *La Vierge avec les conseillers Barcelonais.*

Cette œuvre est inspirée par l'art des Van Eyck et plus spécialement par le rétable de l'Agneau Mystique.

Point n'est besoin d'une étude comparative approfondie : la ressemblance saute aux yeux les moins avertis ; en particulier, les DEUX GROUPES D'ANGES du rétable catalan sont directement empruntés au polyptique gantois ; c'est le côté le plus saillant et le plus typique de la ressemblance entre les deux œuvres, mais celle-ci ne s'arrête pas là.. .. comme nous verrons plus loin, et comme d'autres l'ont fait remarquer avant nous.

*Citons*, e. a. CROWE et CAVALCASELLE. Les Anciens peintres flamands II p. 107, Bruxelles, 1863.

H. HYMANS, dans sa monographie sur les Van Eyck, p. 76. Paris, s. d.

MARCEL DIEULAFOY, dans son histoire de la peinture espagnole, parue dans la collection : Ars una, species mille, p. 187.

SANPERÈ Y MIQUEL, dans son magnifique ouvrage : *Los Quatrocentistas Catalanes*, I p. 236, Barcelone, 1906.

Voyons ce que dit à ce sujet l'historien français de l'art espagnol :

Le 6 juin 1443, le Conseil des *Cent* (1) de Barcelone décida de placer un rétable sur l'autel de sa chapelle et d'en confier l'exécution à Luis Dalmau «comme au meilleur et plus habile peintre qui se puisse trouver.» L'œuvre fut terminée en 1445 : *Sub anno MCCCCXLV per Ludovicum Dalmau fui depictum*, lit-on sur la chaire de la Vierge. Telle est l'origine du célèbre rétable des Conseillers (de los Concelleres). Le souci de rendre la nature sans convention, le modelé et les qualités supérieures de la technique rappellent les œuvres des grands maîtres flamands. La Vierge serait flamande aussi par son attitude solennelle, si elle n'avait la grâce plastique et le type des jeunes Catalanes. Il en est de même des chanteurs angéliques dont Dalmau emprunta l'idée au polyptique de Gand, mais dont la chaude coloration rappelle le teint doré des filles de Barcelone».

A première vue, on constate chez l'écrivain français le parti-pris de diminuer l'influence des van Eyck.

« La Vierge serait flamande — dit-il — si elle n'avait pas la grâce catalane », ce qui revient à prétendre que la vierge n'est pas flamande. Pour les anges, l'idée est des Van Eyck — Mr Dieufaloy le reconnaît — mais la chaude coloration rappelle l'Andalouse au « teint » bruni que Musset devait rencontrer plus tard à Barcelone. Donc rien que *l'idée*, retenons-le : une inspiration, mais pas un modèle.

A l'encontre de M. Dieulafoy, j'ose affirmer que les chantres célestes de Dalmau sont des copies fidèles — je dirai même des SOSIES — des anges de van Eyck.

D'après Crowe et Cavalcaselle, Dalmau *paraît* avoir travaillé

(1) *Sic* (p. 187) pour : le Conseil des *Cinq*.

dans l'atelier de van Eyck. A l'appui de leur supposition, ils ajoutent : « Le type flamand de la Madone et de l'Enfant en offre la preuve, ainsi que les portraits des magistrats qui ressemblent à la même classe de personnes que l'on voit sur les panneaux belges de la même époque. » Ils ajoutent, mais à tort, que cette peinture est à l'huile, et KARL JUSTI l'a répété après eux. Cependant Mr. DE-VRIENDT a constaté que le panneau est peint à la détrempe, comme l'a fait remarquer JOSEPH NÈVE dans la notice parue en 1899 dans le Bulletin de notre Académie. (1)

Feu Henri Hymans, dans sa monographie, constate les *emprunts directs* faits par Dalmau à *l'Adoration de l'Agneau*, mais sans les énumérer. Nous allons le faire à sa place, aussi exactement et aussi complètement que possible.

Le personnage principal du rétable catalan est la Vierge. Or, que dit l'historien espagnol : « *conocidas las virgines de van Eyck, conocida la Virgen de los Concelleres*, c à d. si vous connaissez les vierges de van Eyck, vous connaissez aussi la vierge de Dalmau.

De fait, la Madone catalane présente le type de la vierge flamande du rétable, avec sa figure idéalement belle, ses magnifiques cheveux bouclés répandus sur les épaules, son ample manteau aux plis majestueux. Plus grande me paraît encore la ressemblance avec la vierge du triptyque de Dresde et cette similitude frappe davantage quand on compare les deux enfants divins : même aspect général, même figure, même sourire. Quant à la pose des jambes, elle est absolument identique dans les deux tableaux. Faut-il conclure de là que l'enfant du triptyque eyckien a servi de modèle à Dalmau et que celui-ci a étudié sur place les *Vierges-mères* de van Eyck, comme il est venu le faire pour la madone du polyptique gantois ?

Pas nécessairement ; il me semble en effet que, dans ce cas, le maître catalan eût peint avec plus de facilité la main tenant l'enfant, au lieu des vilains doigts crochus dont il a doté la mère de Dieu.

Les historiens catalans le reconnaissent, quand l'un d'eux écrit : « Las manos no tienen la exactitud y perfeccion flamencas ».

Quoi qu'il en soit, la vierge de Dalmau procède de celle de van

(1) Cfr *Bulletin* 1899, IV p. 145 ss., où l'on trouvera également une reproduction, malheureusement très imparfaite, du célèbre rétable catalan

Eyck : elle est — d'après l'historien de la peinture catalane — la sœur cadette de celle de Gand, que Dalmau a copiée et reproduite.

« La Virgen de Dalmau procede del altar de Gand, *es la misma*. » (Sanpere y Miquel I p. 242.)

Après cet aveu significatif, nous ne chicanerons pas l'auteur sur les restrictions qu'il y apporte, et qui me semblent dictées par l'orgueil national. A titre de curiosité, je transcris un passage typique que je traduirai littéralement, sans souci d'élégance :

« ... pero la *Virgen de los Concelleros* es algo como una creación de Dalmau, pues por todo lo que ésta deja ver de su cuerpo, por llevar ceñida la cintura, cobra la *Virgen*, en el *retablo de los Concelleres*, un continente más plástico, un mayor donaire del que presentan las virgines flamencas ; es más joven ; pero... él no se emancipa del tipo flamenco » (Ibid. p. 242).

« ... Cependant la *Virgen de los Concelleres* est quelque chose comme une création de Dalmau, puisque, par tout ce qu'elle laisse voir de son corps, par le fait d'avoir mis une ceinture, la vierge catalane acquiert une contenance plus plastique, une grâce plus grande que celle des vierges flamandes ; elle est plus jeune ; cependant Dalmau ne s'émancipe pas du type flamand. »

Ces trois remarques, faites pour différencier la copie du modèle, ne résistent pas à un examen attentif. La Vierge catalane est aussi abondamment vêtue que celle de van Eyck ; elle ne montre pas plus de son corps et n'en laisse pas deviner davantage ; la ceinture se retrouve chez la Vierge de l'Annonciation, à Gand et à St.-Pétersbourg ; elle rappelle exactement la vierge de Berlin ou la Ste-Barbe d'Anvers ; quant à la figure, prétendûment plus jeune, je remarque qu'elle est plus allongée que celle des vierges eyckiennes ; or, cet allongement, résultat fréquent de la maternité, n'est certainement pas un signe de jeunesse.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain, incontestable et incontesté : la vierge de Dalmau est copiée sur celle de van Eyck.

* * *

Si nous poursuivons notre étude comparative, nous pouvons supposer encore que les donateurs — qui figurent pour la première

fois sur un rétable catalan et pour lesquels Dalmau manquait de modèle — ont emprunté à Josse Vyt et à sa femme leur pose rigide.

En tout cas, la présentation est absolument eyckienne ; sans vouloir affirmer avec C. Justi que sainte Eulalie rappelle la vierge du rétable plutôt que la figure correspondante dans la Vierge du Chartreux, nous insisterons avant tout sur l'étroite ressemblance entre le St André de Dalmau et le St-Jean de l'intérieur du polyptyque : même face hirsute et barbue, même manteau en mêmes détails, comme le cabochon qui boucle le manteau ; mais surtout, l'expression des deux figures est absolument identique, bien que le saint catalan paraisse un peu plus âgé que son « frère » ou *hermano* flamand.

Pour peindre son St André, Dalmau est venu à Gand *copier* — le mot n'est pas trop fort — le St Jean Baptiste de l'intérieur du polyptique, alors qu'il avait dans le St Jean de Borassa (Sanpere I p. 130 et 170) un magnifique modèle. C'est que — la constatation banale a toujours été vraie — personne n'est prophète dans son pays, et que l'art flamand rayonnait avec un éclat extraordinaire et exerçait une irrésistible attraction sur les étrangers.

Enfin, l'influence absorbante du chef-d'œuvre gantois sur le rétable catalan est démontrée victorieusement par la présence, dans le fond de celui-ci, de deux groupes d'anges chanteurs *qui ne devaient pourtant pas y figurer* — j'insiste sur ce point — d'après la conception primitive de l'œuvre.

L'idée du double groupe et la composition des deux ensembles est empruntée au rétable de Gand ; la disposition des éléments qui le composent et l'exécution de ceux-ci est copiée sur les Anges Chanteurs de Jean Van Eyck ; même le fond rappelle la cité merveilleuse de l'Adoration de l'Agneau.

En résumé, le rétable de Dalmau, tant par la composition que par l'exécution, s'inspire du chef d'œuvre eyckien ; c'est le spécimen le plus admirable du *flaminquismo* intégral ; c'est de l'art flamand, pourrions-nous dire avec l'historien des quatrocentistes catalans : « En los *Concelleres*, no hay más técnica que la flamenca. » Dans le rétable de Dalmau, la technique est purement flamande (I p. 255.)

* * *

Après cet aveu, on ne peut que s'étonner d'une assertion du

même auteur, concernant *l'originalité* du rétable catalan, là où il établit une distinction subtile, assez vaine d'ailleurs, entre la composition et l'invention. Ecoutez plutôt :

« La entera composición también la creemos propia de Dalmau... sin embargo, la invención tampoco es flamenca.» (I 242) Donc, la composition serait propre à Dalmau, et la conception nullement flamande. Voyez pourtant ce qu'il dit à la fin de son ouvrage fondamental (II 265) : «Dalmau, en la *tabla de los Concelleres*, podrá merecer con razón el calificativo de compilador. En ella están compilados la Virgen y las doncellas cantoras del retablo de Gand. » (On voit qu'il ne dit pas tout.)

Pour prouver l'influence du chef-d'œuvre gantois sur la composition catalane, il suffira de rappeler l'introduction des deux groupes d'anges chanteurs, dont la présence, comme nous l'avons déjà dit, n'était pas prévue dans le projet primitif de la composition, mais qui y furent introduits par Dalmau après le voyage qu'il entreprit en 1444 pour venir étudier sur place le célèbre polyptyque et modeler sur lui le tableau dont l'exécution venait de lui être confiée par le Conseil de Barcelone.

Voilà comment s'explique, d'après nous, l'influence extraordinaire des Van Eyck et de leur chef-d'œuvre sur le rétable de Dalmau. Il nous reste à prouver ce que nous venons d'avancer. Voyons d'abord comment d'autres ont expliqué cette influence.

D'après Mr V. Fris, *De Altaartafel*... p. 39, Anvers, 1921 (Lectura-reeks VII), Dalmau aurait entrepris en 1432 le voyage de Flandre, pour venir y admirer et étudier le nouveau chef-d'œuvre.

Mr Marcel Dieulafoy pense que l'artiste catalan a passé quelques années en Flandre après la date précitée, et Henri Hymans affirme « la présence de ce peintre dans l'atelier même de van Eyck, à Bruges. » (p. 79).

Avant lui, Carl Justi avait soutenu « dass Dalmau den persönlichen Unterricht des Meisters genossen haben muss », et Max Dvorak trouvait « dass Justi gewiss recht hat mit der Ansicht ». (1)

(1) Justi, C., *Miscellaneen aus drei Jahrhunderten Spanischen Kunstlebens*, I p. 308 ss. Berlin, 1908. — Dvorak, M., *Das Rätsel der Kunst der Brüder van Eyck*, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses XXIV* (1903) p. 161 ss. Vienne et Leipzig.

Nous n'en croyons rien : si Dalmau avait été l'élève des van Eyck, il leur aurait emprunté le procédé de la peinture à l'huile, qu'Hubert pratiquait dès les environs de 1400. Or, comme nous l'avons déjà dit après Nève, le rétable catalan est encore peint à la détrempe.

Notons en passant — pour qui ce détail présente de l'intérêt — que Henri Hymans commet une autre erreur : pour corser l'influence de van Eyck sur Dalmau, il attribue à l'artiste catalan le célèbre *Fons Vitae* du Prado à Madrid, sur la foi de Sanperé y Miquel, ajoute-t-il. Or, l'historien catalan repousse cette attribution et refuse de voir, dans *la Fontaine de la Vie*, une œuvre de Dalmau.

Les données chronologiques de Dieulafoy sont intentionnellement vagues : Dalmau aurait passé quelques années en Flandre après 1432.

On comprend aisément la raison de cette date qui est celle de l'achèvement et de l'exposition du rétable à Gand : « Versu sexta... » Nous allons préciser ces indications trop générales, en prouvant que les années se réduisent à quelques semaines et qu'il faut placer celles-ci dans le courant de l'année 1444.

* * *

Le 6 juin 1443, *le Conseil de Barcelone* décida de placer un rétable sur l'autel de sa chapelle. Le tableau devait reproduire les traits des 5 donateurs, présentés à la Mère de Dieu par Ste Eulalie et St André, patrons de la cité.

Les maîtres de la cité résolurent de s'adresser à Louis Dalmau, comme étant *el pintor más apto del pais*, et l'invitèrent à leur soumettre un projet.

Dalmau s'empressa de répondre à cet appel. Il dessina un croquis de rétable avec nombreuses indications manuscrites. Ce document intéressant se trouve aux Archives de Barcelone — le plus ancien dépôt du monde — et a été publié à plusieurs reprises, e. a. en 1870 avec traduction en espagnol. La photographie du croquis et la

transcription des notes sont exposées au Musée de Barcelone, à côté du rétable ; une reproduction au trait figure dans l'excellent ouvrage de Sanpere y Miquel, qui a servi de base à cette étude.

Le projet fut adopté sans changement, comme il ressort du contrat conclu, le 29 octobre de la même année, entre le peintre et les cinq conseillers, et confirmé, à deux reprises, le mois suivant. Pour les deux coins de la prédelle, dont la décoration était laissée au choix des conseillers, ceux-ci indiquèrent « la imatge de sanct Johan Evangelista » et celle de Ste-Marie-Madeleine.

Une indication beaucoup plus importante est celle concernant le fond du tableau, qui, des deux côtés du trône de la vierge, sera doré comme dans tous les rétables catalans antérieurs. L'artiste avait un an pour terminer son œuvre. Celle ci ne fut pas prête à la date fixée, mais seulement l'année suivante, en 1445, à cause des changements introduits dans le projet primitif et du déplacement que le peintre s'était imposé.

*En effet, au lieu du double fond doré, nous voyons deux groupes d'anges Chanteurs se détachant sur un double paysage.*

Voilà l'effet principal de l'influence de Van Eyck, et c'est cette influence qui a poussé le peintre à changer son projet et à remanier de sa propre autorité le contrat passé avec la ville. C'est de cette constation que je conclus que Dalmau a subi l'influence des Van Eyck entre la conception de son œuvre et l'achèvement de celle-ci ; en d'autres mots, que la renommée du polyptyque Gantois s'étant répandue en Espagne, l'artiste, chargé de l'exécution du rétable, s'est décidé à aller étudier à Gand le chef-d'œuvre des chefs d'œuvre.

Ainsi se justifie le retard dans l'achèvement du rétable.

Comment expliquer ce voyage ?

C. Justi, dans son article très documenté, suppose une mission aux frais de la ville.

L'historien de l'école catalane n'admet pas cette hypothèse, que ne justifie aucun document d'archives, alors que tous les comptes de la ville sont conservés. Il rappelle que le premier des conseillers, *messer* JUAN LLULL, marchand important, est allé plusieurs fois avec ses navires en Angleterre et en Flandre et suppose qu'il a

emmené Dalmau dans un de ses voyages pour lui montrer le rétable de Gand qui devait lui servir de modèle. (1)

* * *

L'art est immortel et les vrais artistes ne meurent pas : depuis des années, Hubert dormait sous la dalle noire, en face du polytyque ; Jean venait de s'éteindre à Bruges, mais leur impérissable chef-d'œuvre continuait à attirer de toutes parts les peintres et les amants de la beauté et, au loin, à des centaines de lieues, leur art fécond faisait éclore cet autre chef-d'œuvre, qui fait l'orgueil de tout un peuple : *la Virgen de los Concelleres*, de Luis Dalmau, ce génial imitateur des VAN EYCK.

JEAN GESSLER.

BARCELONE-MAESEYCK-HASSELT, 1920-1922.

(1) S. SANPERE Y MIQUEL, *Los Cuatrocentistas Catalanes* I p. 234. — Sur les voyages des artistes, voyez MICHEL, E., *De l'importance des voyages au Moyen Age*, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles* V (1891) p. 38 ss.

# PROCÈS-VERBAUX.

—

## SÉANCE DU 6 AOUT 1922.

—

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier ; MM. Geudens, Stroobant, Van Heurck, Kintsschots, Dr Van Doorslaer, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. l'abbé Philippen et Gessler, membres correspondants regnicoles.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. le Lt-colonel de Witte, vice-président, baron Holvoet, Coninckx, Casier, Soil de Moriamé, Tahon, de Behault de Dornon, Destrée, membres titulaires.

MM. le comte d'Arschot, Buschmann, Hocquet, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 1922 est lu et approuvé.

M. le président annonce que, depuis la dernière séance, l'Académie a perdu deux de ses membres : MM. Paul Errera, membre titulaire, décédé le 12 juillet 1922, et Ed. Gaillard, membre correspondant regnicole, mort le 30 juillet 1922. Il paye un juste tribut de regrets à leur mémoire et rappelle les services qu'ils ont rendus à notre Compagnie. Il félicite ensuite M. Van Heurck qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Il est donné lecture de lettres reçues de MM. de Margerie, marquis de Villalobar, Pfister et Matthis, qui accusent réception du diplôme de membre qu'ils ont reçu.

L'Académie royale de Belgique remercie l'Académie de s'être fait représenter par une délégation à la célébration de son 150e anniversaire.

La Societa reale di Napoli communique le programme d'un concours pour un ouvrage descriptif de la Basilique de St-Félix.

Le comité organisateur du Congrès international de géographie et d'ethnologie, qui aura lieu au Caire en 1925, sollicite la participation de l'Académie.

Le comité organisateur du Congrès archéologique de la Campine demande à l'Académie de nommer des délégués pour la représenter au cours de ses travaux. Mgr Lamy et M. Stroobant sont désignés à cet effet.

Le Congrès international des américanistes tiendra ses assises au mois d'août prochain à Rio-de-Janeiro. Il invite notre Compagnie à y participer. Il est trop tard pour répondre à ce désir.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque, liste qui sera insérée dans le prochain bulletin.

M. Gessler fait don à l'Académie, au nom de son oncle, M. Vaerewyck, de divers documents manuscrits concernant le peintre Van Brée.

M. le président le remercie vivement de ce geste généreux.

M. Gessler s'occupe du beau tableau de Dalmau que possède le msuée de Barcelone. Cette œuvre est évidemment inspirée par l'art flamand du XVe siècle. Il démontre que l'artiste en exécutant ce tableau, a connu et s'est inspiré dans diverses parties du polyptyque de l'Agneau de Van Eyck. Les dates permettent de confirmer cette supposition. L'œuvre fut commandée en 1442 ; elle aurait dû être exécutée, d'après un contrat très précis, une année plus tard. Elle ne le fut qu'en 1445. Dans l'entretemps Dalmau avait été à Gand, avait admiré le chef-d'œuvre de Van Eyck, et c'est ainsi que les parties de son œuvre qui ne répondent pas au contrat stipulé, sont justement celles qui sont inspirées par le polyptyque de l'Agneau.

M. Stroobant communique la première partie d'un recueil consacré au Brabant protohistorique et légendaire. Dans ce travail, conçu en forme de dictionnaire, il a réuni tous les renseignements

qu'il a pu recueillir concernant la préhistoire, le folklore, les fouilles, les trouvailles dans toutes les localités de l'ancien Brabant.

M. Saintenoy donne connaissance du rapport qu'il a dressé à la suite du Congrès, tenu en Rhénanie par la Société française d'archéologie. Les constatations faites en étudiant les monuments anciens et en visitant les musées, permettent de se rendre compte combien a été prépondérante, en ces contrées, l'influence latine. Malgré las invasions des Francs, celle-ci s'est maintenue, et Charlemagne n'est pas l'auteur d'une renaissance, mais s'est borné à achever et à compléter des tendances qui, malgré tout, avaient victorieusement persisté.

M. Fernand Donnet fait connaître les circonstances d'un vol de tableaux de Rubens, commis en 1794, à Anvers, chez la douairière Peeters d'Aertselaer. On en accusa le général Noël, qui y avait logé ; celui-ei rejeta la faute sur une marchande de vin de Lille. Or, les magnifiques Rubens, qui faisaient partie de la riche collection de Peeters d'Aertselaer, avaient été mis à l'abri en Amérique. Les tableaux volés n'étaient probablement que des œuvres d'une valeur relative.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire*,
FERNAND DONNET.

*Le Président*,
PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juillet et Août 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

COMMANDANT LALANCE. Trois questions d'histoire messine.
CH. MATTHIS. Monuments préhistoriques dans le département de la Moselle.
LUIS LEDON. Mascara con mosaico de turquesas.
FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Famille Bode.
ERNEST MATTHIEU. Châteaux wallons. Sars-la-Bruyère.
D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Namur, V.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Compte-rendu de la célébration du 150^e^ anniversaire.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin, tome IV, n^os^ 5-7.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Mémoires in 4°, tome IX fasc. 1.
Bulletin, tome VIII, n^os^ 5 et 6-7.
Mémoires in-8°, tome XVII. fasc. 1.
ID. Académie royale de médecine.
Bulletin V^e^ série, tome II n° 7.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Renseignements commerciaux 1922, nos 4, 5. 6.
Bulletin, 46e année, fasc. 1.

ID. Société royale de numismatique et de sigillographie. LXXIVe année, 1e et 2e livr.

ID. Commission royale des monuments et des sites.
Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, LXIIIe année.

MALINES. Mechlinia.
2e année, nos 2, 3.

ID. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
Bulletin, tome XXVII.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Mei en juni 1922.

ATH. Cercle archéologique.
Annales, tome VIII, 1922.

LIÈGE. Institut archéologique liègeois.
Chronique archéologique, 13e année, no 5.

HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales, tome XIX, 2e livr.

MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications, 66e volume.

PARIS. L'amour de l'art.
3e année, nos 6 et 7.

ID. La renaissance de l'art français et des industries de luxe.
5e année, nos 7 et 8.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin, 1er trimestre 1922.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental, vol. 81.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire, vol. CLV, 1e livr.
Partie technique, vol. CLVI, 7e livr.

PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin, tome XLIV, 3e livr.

| | |
|---|---|
| POITIERS. | Société des antiquaires de l'Ouest. |
| | Bulletin, 4e trim. de 1921 et 1r trimestre de 1922. |
| MONTPELLIER. | Académie des sciences et lettres. |
| | Bulletin, juillet 1921-mai 1922. |
| MADRID. | Revista de archivos, bibliothecas y museos. |
| | Ano XXVI. Enero a Marzo de 1922. |
| PALMA. | Societat arqueologica Luliana. |
| | Bolleti Agost-Septembre 1922. |
| DUBLIN. | Royal Society of antiquaries of Ireland. |
| | Journal. Vol. LII, part. I. |
| ROME. | R. Accademia Nazionale dei Lincei. |
| | Notizie degli scavi di antichita. Vol. XIX, fasc. 1, 2, 3. |
| STOCKHOLM. | Kungl. Vitterhets historie och antikvitets akademien. |
| | Handlingar. XXXIV Delen 1, 2. |
| SOLEURE. | Schweiz gesellschaft für urgeschichte. |
| | XIIIer jahresbericht. |
| LA HAYE. | Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw ». |
| | Maandblad XLe jaarg. n° 8/9. |
| GRONINGEN. | Tijdschrift voor geschiedenis. |
| | 37e jaargang, aflevering 3. |
| ZAGREB. | Narodna Starina. |
| | N° 1. |

# COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

## de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'août et de septembre 1922.

—

MESSIEURS,

La tâche de votre bibliothécaire n'est guère aisée. Les publications affluent à notre bibliothèque. Toutes les sociétés scientifiques ont regagné leur activité d'avant guerre, et il est en vérité malaisé de faire un choix parmi tant d'ouvrages intéressants, et de résumer en quelques pages ceux qui paraissent devoir particulièrement attirer votre attention.

Récemment nous avons eu le regret de perdre un de nos membres honoraires étrangers des plus méritants, M. Oscar Montelius. Dans mon rapport annuel, j'ai très brièvement résumé ses mérites scientifiques Pour ceux qui devraient avoir de plus amples détails sur sa carrière et ses travaux, je signalerais le *Handlingar*, de la *Kungl. Vitterhets historie och antikvitets akademiens* (34 Delen 1. 2.), qui fournit une biographie complète, illustrée d'un portrait de ce savant. Né à Stockholm le 6 septembre 1843, Oscar Montelius est mort le 4 novembre 1921. Il s'adonna surtout à la préhistoire, sans négliger l'histoire de sa patrie et les fastes des peuples anciens. Ses écrits, dans ces divers domaines, sont excessivement nombreux. Sa bibliographie, qui débute en 1866 pour se clôturer à la veille de son décès, ne compte pas moins de 397 publications, dont on trouvera les titres dans la revue suédoise que je viens de citer. Depuis son décès, onze nouvelles études, récemment imprimées, sont venues s'ajouter à ce total. Montelius collaborait aussi à de nombreuses revues suédoises,

allemandes, françaises, italiennes et autres, parmi lesquelles je citerai les Annales de nos Congrès d'histoire et d'archéologie et la Revue d'anthropologie de Bruxelles.

Le conservateur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, M. Robert Forrer, a bien voulu nous faire hommage d'une série de publications qui, pour la plus grande partie, ont trait à la préhistoire alsacienne et aux fouilles effectuées dans divers parages des provinces redimées. Il me serait difficile de les résumer toutes ; je me bornerai à en citer quelques-unes.

Sur les territoires des villages de Ohnenheim, Heidolsheim et Mussig, sur une espace de 500 mètres de largeur et sur une longueur de huit kilomètres et demi, sont accumulés en quantités extraordinaires, d'antiques tumuli. L'une de ces tombes, entourée d'un cercle en gravier, rapporté à la suite de travaux militaires, fut ouverte en 1917. On mit au jour un squelette et bon nombre d'objets en bronze et en fer. Ce ne fut, malheureusement, que cinq mois plus tard que ces objets furent recueillis et les fouilles complétées. Le résultat de ces trouvailles est consigné dans l'ouvrage que M. Forrer leur consacre, sous le titre de *Un char de culte à quatre roues et trône découvert dans un tumulus gaulois à Ohnenheim en Alsace*. Dans cette tombe furent découverts les restes de deux squelettes dont l'un était sans tête. Mais, au milieu d'autres débris furent ramenés au jour des fragments d'un char à quatre roues, à caisse carrée avec siège, en même temps que des vestiges de son ornementation et du harnachement des chevaux. Ces éléments divers permettent de reconstituer l'aspect de ce char. Pour s'aider dans ce travail, l'auteur utilise fort judicieusement les trouvailles qui, antérieurement, ont été faites ailleurs de chars de cette époque. Des indices permettent de présumer et même d'affirmer que celui qui occupait le char, était un personnage de rang fort élevé et qui, probablement, appartenait à la caste religieuse.

Restait à fixer l'âge approximatif du tumulus et de son mobilier. M. Forrer se croit autorisé à attribuer le char d'Ohnenheim à l'époque de transition entre le Hallstatt II et la Tène I, datant entre 500 et 400 avant J.-C. Il croit encore, en étudiant la caractérisque de l'ornementation du char, pouvoir en attribuer la construction à l'industrie gauloise, dont il faudrait chercher le centre dans la Gaule

septentrionale ou dans les provinces belges. Il conclut son intéressant travail, en constatant qu'on serait donc « en présence d'un grand tumulus, érigé en l'honneur d'un prêtre druide de rang élevé, prêtre de l'Apollon gaulois, enterré à côté de son char, riche char de parade et de procession, sorte de trône roulant, et accompagné de son esclave conducteur, immolé pour servir son seigneur dans l'autre monde. »

Citons encore, du même auteur, sa notice consacrée aux bornes millénaires : *Elsässiche mielen und lengensteine*, travail dans lequel il décrit les nombreux monuments de ce genre, qu'on retrouve encore en Alsace. Quelques-uns sont anciens ; de beaucoup, il ne subsiste plus que des fragments plus ou moins importants. Mais la plupart d'entre eux portent encore des indications chiffrées ou de fragments d'inscriptions. Malgré l'état rudimentaire dans lequel se trouvent souvent ces dernières, M. Forrer parvient généralement à en reconstituer le texte primitif Sous ce rapport, les résultats acquis sont réellement dignes d'attention.

Notre confrère M. le docteur Van Doorslaer, dans le Bulletin du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (tome XXVII p. 117) publie un nouveau chapitre de son important travail relatif à *l'ancienne industrie du cuivre à Malines*. Il le consacre entièrement à la fonderie du laiton et du bronze. Déjà au XIII[e] siècle, l'industrie du cuivre était exercée à Malines ; elle fut plus tard perfectionnée par des artisans venus du dehors. Dinant, qui constituait le centre le plus ancien et le plus important de cette industrie, y contribua et c'est ainsi que la première mention d'une œuvre artistique, dont le nom de l'auteur soit connu, permet d'établir qu'en 1375, Lambert de Dinant, fondeur, établi à Malines, coula pour le perron de la maison échevinale de cette ville, deux lions et une rampe de cuivre. Mais déjà avant l'arrivée de cet artisan, il existait à Malines, une corporation de fondeurs de pots et au moins un fondeur de cloches.

Dès lors cette industrie se développe grandement et rapidement Elle englobe bon nombre de branches spéciales, dont M. le D[r] Van Doorslaer fait connaître les caractères lui permettant d'en identifier les produits, la technique qui a présidé à leur fabrication, les marques et les poinçons qui en spécifient l'origine.

La perfection des œuvres, qui furent créées à Malines, est indéniable et leur caractère artistique s'affirme. Ce sont des fonts baptismaux, parmi lesquels il faut citer des pièces tout à fait remarquables, tels les fonts de Zutphen et de Bréda, de nombreux bénitiers, destinés non-seulement à être placés dans les églises à demeure fixe, mais en d'autres modèles, de proportions plus modestes, employés pour les services religieux ou utilisés dans les ménages. Viennent ensuite les lutrins ; il en est qui existent encore aujourd'hui, tels celui de l'église réformée de Haarlem et celui de l'église St-Rombaut, à Malines, qui date de la fin du XVI[e] siècle.

D'autres productions artistiques furent encore exécutées par les fondeurs malinois. Ce furent de véritables œuvres d'artistes, des figures, des statues. On peut ranger, dans cette catégorie, de nombreux crucifix, des figures de saints, des groupes religieux, des statuettes, des motifs divers d'ornementation A signaler encore des plaquettes, des tableaux historiés, qui ornaient les intérieurs bourgeois, servaient de prix dans les tombolas et qui étaient même adaptés à des porte-paix.

Cette nouvelle contribution du D[r] Van Doorslaer, au remarquable travail qu'il a entrepris, confirme davantage encore l'importance qu'occupait à Malines l'industrie du cuivre et du bronze, non-seulement au point de vue commercial, mais surtout au point de vue artistique.

Dans une publication qu'imprime l'abbaye de Tongerloo, l'*Algemeen Nederlandsch Eucharistisch Tijdschrift*, notre confrère M. De Ceuleneer, a publié sous le titre de *Het laatste Avondmaal in de Schilderkunst*, une étude très documentée sur la représentation picturale à travers les siècles de la dernière cêne.

Après un coup d'œil sur les sources auxquelles les artistes puisèrent pour se documenter au sujet du premier repas eucharistique, l'auteur divise son étude en trois parties, se basant sur le moment précis que les peintres s'efforcèrent de traduire sur la toile. Les uns se bornèrent à reproduire le moment tragique au cours duquel le Sauveur annonça que l'un de ses apôtres le trahirait et qu'il laissa à entendre à Judas que ses intentions homicides lui étaient connues. Les autres préférèrent s'arrêter à l'institution elle-même du sacrement et reproduire le geste consécrateur du Christ. Enfin,

dans une troisième catégorie, sont rangés les artistes dont les compositions s'attachent à la communion des apôtres.

Dans toutes les écoles artistiques, des peintres ont abordé ce sujet sur l'une ou l'autre de ses faces. Des œuvres nombreuses témoignent de leurs efforts. Parmi celles-ci il s'en trouve de remarquables. Les peintres flamands, sous ce rapport, se distinguèrent particulièrement. Nos églises, nos musées renferment encore un grand nombre de toiles qui témoignent de l'engouement extraordinaire dont ce sujet sacré jouit pendant tant de siècles. M. De Ceuleneer analyse les principales de ces œuvres et les énumère dans les trois chapitres qui divisent son travail.

La mystérieuse hérétique, Heylwige Blommardine, dont Jean de Ruysbroeck combattit dans ses écrits, les idées subversives, et la poëtesse médiévale Hadewyck, étaient-elles une seule et même personne ? Plusieurs auteurs le prétendent. Ils font remarquer la similitude de prénom. Toutes d'eux d'origine élevée, sont à la tête d'un mouvement intellectuel, ont des partisans, propageant leurs idées par des lettres et des écrits. Le R. P. Van Mierlo, jun. S. J. ne partage pas cette opinion Il fait remarquer que l'une d'elle est hérétique et que l'autre ne pêche en rien contre l'ortodoxie. Il est vrai que, pour répondre à cette objection, des adversaires prétendent que l'orthodoxie de la dernière est quelque peu osée et que la tendance hérétique de la première aurait été exagérée, ce qui permettait aux deux tendances de se confondre et de pouvoir être attribuées à la même personne. Dans son étude intitulée : *Hadewijck en de Ketterin Blommardine*, que publie le *Tijdschrift voor Nederlandsche taal en Letterkunde*, de la *Maatschappij der Nederlandsche letterkunde* de Leyden (40e deel, 1ste aflevering, bl. 45) le R. P. Van Mierlo maintient son opinion ; il fait observer que les objections ou les assertions de ses adversaires ne reposent que sur des suppositions et qu'aucune de celles-ci ne peut s'appuyer sur un fait positif ou sur un document historique. Bien au contraire, les auteurs auxquels il se réfère, tel Pomerius, a puisé les détails de sa biographie de Ruysbroeck parmi les religieux de Rouge Cloitre et a utilisé les souvenirs des chanoines Van Schoonhoven et Van Hoylaert qui avaient parfaitement connu le mystyque brabançon.

Hadewijck, qui ne fut jamais connue que sous ce prénom, est

toujours nommée avec respect et ses écrits édifiants ont de la vogue jusqu'au XVI[e] siècle. Par contre, Blommardine, dont on ne cite jamais le prénom, malgré la polémique à laquelle ses doctrines ont donné lieu, dans les écrits qui la combattent, est toujours traitée d'hérétique. Cette divergence qui, d'après le R. P. Van Mierlo, indique clairement que les deux personnalités sont bien distingues, ne lui permet pas de se rallier à la thèse de ceux qui voudraient les confondre. Pour changer d'avis, il lui faudrait des documents positifs et jusqu'ici ceux-ci font défaut.

Le petit séminaire de Floreffe occupe actuellement les bâtiments de l'ancienne abbaye norbertine. La voûte d'une des salles, qu'on nomme « Salle des comtes de Namur », a conservé les restes d'une fort intéressante décoration héraldique. Celle-ci se compose d'une série de blasons. Beaucoup de ceux-ci sont plus ou moins détruits. M. Albert Huart a pu en reconstituer vingt-six, qu'il décrit dans une notice, insérée dans les « Annales de la Société archéologique de Namur » (vol. XXXIV, p. 169). Ces blasons datent du XIII[e] siècle et sont destinés à perpétuer la mémoire du souverain et de ses compagnons d'armes, parmi lesquels devaient figurer les bienfaiteurs du monastère. M. Huart s'efforce d'identifier les armoiries que portent ces écus ; elles appartiennent presque toutes à des familles locales. Parmi celles-ci, on en remarque une qui porte d'argent (?) à un alérion de gueules ; il aurait appartenu à Gautier de Fontaine. Une planche reproduit ce blason et permet d'apprécier toute l'originalité de sa facture. L'alérion est stylisé d'une façon très typique. Cet échantillon de peinture héraldique du XIII[e] siècle pourrait, avec bonheur, aujourd'hui servir de modèle.

Dans le même volume des Annales de la Société de Namur, nous trouvons encore une notice pleine d'intérêt, qui a pour auteur M. Ferd. Courtoy et qui porte pour titre : « *Les arts industriels à Dinant au début du XVII[e] siècle.* (p. 217.) »

Au XVI[e] siècle, Dinant avait perdu presqu'entièrement le prestige artistique que lui avaient obtenu au moyen-âge ses batteurs de cuivre, ses tombiers, et plus tard, ses peintres et ses orfèvres. Toutefois, certaines industries artistiques devaient encore avoir un regain de prospérité au début du XVII[e] siècle, pour s'éteindre complète-

ment à la fin de ce siècle, à la suite, principalement, de l'émigration de bon nombre d'artistes. Les archives locales fournissent d'intéressantes indications au sujet de ces dernières heures de prospérité ; elles sont résumées dans le travail de M. Courtoy. Nous apprenons ainsi à connaitre Guillaume Tabaguet, qui fut frère des deux sculpteurs, dont les œuvres se retrouvent en divers endroits en Italie. Mort en 1643, il est simplement qualifié de marchand de marbre et maitre de carrière. Toutefois, son rôle fut plus considérable que le feraient présager ces titres modestes. Il était, il est vrai, propriétaire de carrières et importateur de marbres, mais il entreprenait aussi les travaux artistiques les plus importants : des tombeaux aux figures sculptées, des motifs décoratifs pour architectes, et surtout le jubé en marbre, enrichi de riches sculptures, pour l'abbaye de St-Bertin, à St-Omer. Il est difficile de dire en quelles mesures Tabaguet contribuait à l'exécution des ces œuvres d'art. Il est à présumer, toutefois, que sa tâche ne devait pas être purement commerciale et qu'il devait être guidé par des connaissances sérieuses.

D'autres tailleurs de pierre dinantais, tels Gilles du Maisnil et les du Tilleux, s'étaient fait une spécialité de la fabrication et de l'exportation des pierres tumulaires et des monuments funéraires. Par contre, Jean Muselle et les Thonon étaient sculpteurs et de véritables artistes ; ces derniers étaient deux, le père et le fils. Jusqu'ici on avait, par erreur, attribué leurs œuvres à un seul artiste En 1615, Jean Thonon s'engage à exécuter des figures sculptées à Bois-le-Duc. Peut-être travailla-t-il au jubé de l'église St-Jean, qui fut exécuté vers cette époque et que possède aujourd'hui le musée de South Kensington, à Londres.

Des fondeurs, Jean de Franchimont et Nicolas Bello exécutaient des chandeliers, des colonnes, des panneaux de métal. Enfin un saintier Roch Grongnart, qui appartenait à la famille bien connue des fondeurs de cloches de ce nom, fondit pour maintes églises de ces parages, de nombreuses cloches, datées des dernières années du XVI[e] siècle et jusqu'en 1618.

Enfin, un peintre Lambert Garins, exécuta, en 1602, un retable pour l'église de Honnay et divers travaux pour l'hôtel de ville de Dinant. On connait deux de ses élèves : André Ravelot, de Dinant et Nicolas Richard de Salins, en Bourgogne.

Le dimanche 5 juin 1921, la ville de Dijon inaugurait la statue d'un de ses plus célèbres enfants, l'illustre Bossuet. Des fêtes brillantes soulignèrent cette solennité. La gloire du grand orateur chrétien n'est pas locale, elle déborde éclatante loin au-delà des confins de de sa ville natale, et même des frontières de sa patrie. Sa personnalité supérieure s'impose, les manifestations de son immense talent ont laissé des traces inoubliables dans nos souvenirs classiques, dans nos études religieuses et littéraires. Toutes les particularités de son existence, de son caractère doivent nous intéresser. A ce titre, je dois vous signaler deux études, que M. le chanoine Jules Thomas publie dans les « Mémoires de l'Académie des sciences, lettres, arts et belles-lettres, de Dijon » (5e série, tome III, pp. 409 et 415). L'une a trait à *l'ascendance paternelle de Bossuet*, l'autre se rapporte à *l'âme des anciens Bossuet.*

Les premiers Bossuet connus, dont le nom s'ortographiait alors Boussuet, étaient fixés au village de Seurre, les uns étaient fabricants de roues, d'autres exerçaient la profession de drapiers. Au début du XVe siècle, leur situation sociale était déjà enviable; ils font des fondations; leur blason qui orne des œuvres d'art placées dans des églises, porte des meubles parlants : une ou plusieurs roues. Bientôt ils sont placés à la tête de la magistrature locale, d'autres embrassent la carrière médicale ou reçoivent l'onction sacerdotale. A la fin du XVIe siècle. ils émigrent à Dijon. Dès lors ils occupent des charges importantes ; on les trouve membres de la Chambre des Comptes et du Parlement de Bourgogne, ce qui leur procure la noblesse ; ils contractent de belles alliances.

Dans sa seconde étude, M. le chanoine Thomas s'applique à analyser l'âme de la famille Bossuet, d'en montrer la formation et les manifestations diverses, avant qu'elle « n'ait rayonné avec le plus illustre de ses enfants, dans toute sa splendeur, grâce à son génie et à ses œuvres immortelles. »

Par la dignité de leur vie, par leur foi religieuse, par leur culture intellectuelle et littéraire, les ascendants du grand orateur ont constitué des tendances, des influences qui devaient puissamment aider à sa formation. Au milieu du XVIe siècle déjà, François Bossuet, qui est médecin, publie un ouvrage scientifique et s'occupe non sans succès de poésie. Ses descendants encouragent les arts, contribuent

à l'érection de monuments divers. Quant ils s'établirent à Dijon, leurs études les portèrent principalement vers la jurisprudence, sans pour cela abandonner les lettres. Et c'est ainsi que le grand Bossuet, héritant d'une situation longuement préparée, a pu, sans difficulté, pénétrer et briller dans les sphères de la religion, de l'intelligence et de l'art de bien dire.

Dans l'ancienne bibliothèque du duc d'Aumale, au Musée Condé, à Chantilly, est conservé un manuscrit du XV^e^ siècle, qui n'est autre qu'un de ces livres comme en tenait dans la main «le meneur de jeu» ou metteur en scène des mystères médiévaux. M. le professeur Gustave Cohen désireux de l'identifier plus particulièrement, avait relevé dans le texte, une indication de couvent et deux noms de religieuses. Grâce aux renseignements qui lui furent fournis par l'archiviste de la ville de Liège, il a pu établir que le monastère dont il était ici question, était le couvent St-Michel des Carmélites chaussées, à Huy, qu'une religieuse de cette maison pieuse, Catherine Bourlet, aurait copié le manuscrit vers 1480, et qu'une autre religieuse, Eliis de Pothiers, y aurait apposé à la fin du siècle suivant, sa devise et sa signature. M. Cohen est d'avis que des pièces inscrites dans ce manuscrit, le mystère de la Nativité ainsi que trois moralités, peuvent être antérieures d'un ou de plusieurs siècles à l'époque où elles furent copiées. Elle n'appartiennent pas nécessairement au dialecte de Huy, mais ont pu passer de couvent en couvent dans le Nord de la principauté de Liège et subir ainsi une sorte d'adaptation dans la bouche des acteurs ou actrices d'occasion. Quoiqu'il en soit, le manuscrit que M. Cohen a identifié, est précieux non seulement pour *l'histoire du théâtre à Huy au XV^e^ siècle*, mais encore pour les renseignements historiques et philologiques, que son étude fournit abondamment. Le travail que je viens de signaler, a été publié dans les Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts (tome XIX, 2^e^ livraison, p. III).

On connait ces clochettes antiques que les premiers missionnaires, qui évangélisèrent la verte Erin, portaient au cours de leurs courses apostoliques et dont ils se servaient pour appeler les fidèles aux cérémonies saintes. Ces clochettes étaient enfermées dans des écrins; ceux-ci étaient richement ornés et décorés. C'est à trois de ces vénérables reliques, qui servirent aux clochettes de St-Cuilean, de St-Mura et

de St-Conall, que M. Henry S. Crawford consacre une notice dans le Journal de la Royal Society of antiquaries of Ireland. (Vol. LII part. I p. 1). La décoration de ces instruments liturgiques est des plus caractéristiques ; des incrustations émaillées, des pierres de colorations variées, des plaques de bronze ornées de motifs linéaires ou de scènes religieuses, permettent d'attribuer ces caractéristiques d'œuvres d'art au haut moyen-âge. Des légendes se sont attachées à ces reliques ; le peuple les croyait tombées du ciel, et quand il voulait assurer la véracité d'une affirmation, il prêtait serment sur la clochette. De fidèles reproductions illustrent ces notes *on the irish Bell shrines in the British museum and the Wallace collection*.

Pour l'inventaire descriptif d'un monument ou des richesses archéologiques d'une localité, rien ne vaut une abondante documentation photographique. Sous ce rapport, je dois vous signaler, dans les « Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, (66e volume 1920) l'étude contributive à l'architecture à Mons, que publie Mlle Bourlard, sur *les portes des maisons privées et des édifices publics de 1400 à 1830 environ*. La ville de Mons, dans ses divers quartiers, possède encore bon nombre de portes intéressantes. Parfois elles font partie de l'ordonnance générale de l'une ou l'autre bâtisse à caractère artistique, le plus souvent elles subsistent seules, maintes fois inaperçues, s'ouvrant dans quelque façade défigurée ou entièrement transformée. Mlle Bourlard a recherché ces modestes monuments, les a fait photographier. Mais elle ne se borne pas à en présenter une sèche nomenclature illustrée, elle fournit en même temps le résultat de l'étude comparée à laquelle elle s'est livrée. Comme elle l'annonce, elle a adopté deux méthodes de classement. L'une tient compte en première ligne des intentions décoratives et de la succession chronologique des « styles », l'autre des procédés reconstructifs et de la survivance des traditions locales. Cette méthode, judicieusement suivie, aboutit à un résultat qui, au point de vue archéologique et architechtonique, présente un indéniable intérêt.

L'Académie royale des « Lincei » de Rome, a repris ses travaux ou du moins a recommencé la publication des importants bulletins périodiques, dans lesquels elle renseigne régulièrement les résultats

des fouilles et des découvertes d'antiquités opérées dans les diverses provinces de la monarchie italienne. Dans cet ordre d'idées, nous trouvons dans le dernier fascicule de ses « Atti » (volume XVIII. fas. 10-11-12 p. 415) le compte-rendu des dernières fouilles exécutées à Pompei. Elles furent de la plus grande importance et permettent d'ajouter une page nouvelle et des plus intéressantes, à l'histoire de la vie intime de la cité détruite. Dans diverses maisons et villas, on a retrouvé des fresques et des mosaïques témoignant d'un art délicat. La récolte d'objets de toute nature, extraits de la lave, a été abondante ; meubles, ustensiles divers, statuettes en bronze, bustes de marbre etc., fournissent de précieuses indications sur le genre de vie et les habitudes des habitants de la ville morte.

A signaler encore la découverte importante faite dans les ruines d'une villa romaine, sur le territoire d'Ariccia. On y a exhumé du sol une statue colossale en marbre, relativement en bon état, d'Artémis. Cette belle œuvre peut être comparée aux meilleures productions de l'art ancien.

Parmi les nombreuses notices architectoniques que contient le 81e volume du Bulletin monumental, publié par la Société française d'archéologie, nous remarquons (page 28) un nouveau chapitre de l'importante étude que consacre M. René Fage, aux *clochers murs de la France*. Ce genre de construction, qui n'est pas usité dans nos provinces, nous paraît bizarre. Quoiqu'il ne nous présente peut-être pas l'attrait de nos tours et de nos flèches, il ne manque, toutefois, pas d'intérêt. Le clocher mur consiste, comme son nom l'indique, en un mur isolé, plus ou moins élevé, surmontant la façade de l'église et percé d'une ou plusieurs ouvertures dans lesquelles sont suspendues les cloches. Des variétés diverses s'observent dans ce genre. Il y a d'abord les clochers murs rectangulaires, d'apparence solide et peu élégante. Cette fois M. Forge s'occupe des clochers murs à pignons, parmi lesquels on distingue des types très variés. De nombreuses illustrations permettent mieux que n'importe quelle description, de se rendre compte de l'aspect des bâtiments religieux pourvus d'ajoutes de ce genre, de l'originalité de certaines de ces constructions, et de la diversité de conception que les architectes mirent en œuvre dans leur emploi et dans leur ornementation.

Je m'arrête ici, messieurs, une visite à notre bibliothèque vous permettra de vous documenter mieux que je ne pourrais le faire, en étudiant les divers ouvrages que je viens de vous signaler ou ceux, plus nombreux encore, qui, faute de place, j'ai dû passer sous silence.

1 Octobre 1922. FERNAND DONNET.

# Seconde note bibliographique sur les tapisseries.

—

Depuis le dernier article dans lequel j'avais résumé un certain nombre d'indications et de renseignements relatifs à l'histoire de la tapisserie et au sort de diverses tentures intéressantes (Bulletin de l'Académie royale d'archéologie, 1920 I p. 22) un des événements peut-être le plus important qui soit survenu et qui mérite d'être relaté, est sans conteste, l'exposition de tapisseries et de sculptures, qui eut lieu au mois de mai 1920, à Chicago. Nous en trouvons un bref compte-rendu dans le « Bulletin of the art Institute of Chicago ». (Vol. XIV, nº 5, p. 74). Les œuvres exposées appartenaient toutes à la période ogivale de l'art flamand et français et provenaient de diverses collections particulières.

C'étaient toutes pièces de choix et de grande valeur. C'est ainsi que, parmi les tapisseries, figuraient les tentures d'origine flamande, appartenant à la collection de J. P. Morgan, et représentant le « Credo », « le Vœu du Chevalier », « l'Ecce Homo ». Toutes dataient du début du XVIe siècle. On assure que cette dernière pièce aurait été tissée par le même hautelisseur qui exécuta les tentures représentant les scènes de la vie de la Vierge, appartenant à la cathédrale de Saragosse. Une autre pièce, provenant d'un atelier du XVe siècle, avait pour sujet : « Salomon et la reine de Saba ». On y trouvait aussi deux tentures de la série des triomphes de Pétrarque : « le Triomphe de la Renommée » et « le Triomphe du Temps », dans le genre de celles dont les musées impériaux de Vienne possédaient une suite complète; puis deux pièces, ayant longtemps été conservées dans un château anglais du Yorkshire, le Skipton Castle.

La Revue, à laquelle nous empruntons ces renseignements, fournit la photographie d'une des œuvres les plus remarquables, ayant figuré à cette exposition. Elle représente le « Crucifiement », et appartient à toute évidence à l'art du XV^e^ siècle. Voici en quels termes concis cette pièce est décrite : *The subject is the crucifixion. Below the cross are Mary Magdalen and Joseph of Arimathia, the Virgin and St-John, and three kneeling figures, evidently representing the donors. The figures in this piece stand out against a mille-fleurs — « thousand flower design » — background which is often seen in those early figured hangings.*

Cette description manque d'exactitude.

Au centre de la composition est figurée la Croix à laquelle est suspendu le Sauveur du monde. A droite, se tient la Vierge, à gauche St-Jean. Quant à Joseph d'Arimathie et à Marie Madeleine, ils n'existent que dans l'imagination de l'auteur de la description. (1)

Les deux extrémités de la composition sont formées par deux groupes. Ce peuvent fort bien être des donateurs, comme le dit l'article de la revue américaine. A droite, se voit une femme agenouillée, les mains jointes et tenant un chapelet. Elle est vêtue d'une ample robe, recouverte d'une tunique plus courte et de couleur plus foncée. La tête est coiffée d'un voile blanc. Ce peut être une religieuse ; ce peut aussi être une veuve. Le costume m'inciterait même à accepter cette dernière supposition. Derrière elle, se tient debout sa patronne, Ste-Elisabeth.

Le second groupe est formé de deux religieuses. Cette fois, le doute n'est pas possible. Ce sont bien des moniales. Toutes deux sont agenouillées et joignent les mains; toutefois, leur costume n'est pas identique. La première est revêtue d'une robe blanche et coiffée d'un voile noir, la seconde, d'un vêtement noir ou de couleur foncée et d'une coiffe blanche.

(1) Le même article signale une des sculptures faisant partie de la même exposition. C'est une œuvre remarquable. Le même écrivain la présente comme étant le portrait du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, accompagné de St-Jean-Baptiste. Le groupe est composé d'un chevalier agenouillé, derrière lequel se tient le précurseur. Le geste est traditionnel. C'est bien le patron céleste qui présente celui qui, au baptême, a été placé sous sa protection. Or, s'il est prouvé que le personnage agenouillé est un duc de Bourgogne, ce que nous ignorons, ce ne peut être, en tenant compte de ces circonstances, que Jean-sans-peur.

La sainte qui, debout, les accompagne, est Ste-Marguerite. D'un geste collectif, elle présente ensemble les deux religieuses. Faut-il voir dans ces derniers personnages, deux religieuses, filles de la personne agenouillée en face d'elles ou des membres d'une même congrégation religieuse ayant Ste-Marguerite comme patronne : l'une sœur converse, l'autre novice ? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître l'origine de la tapisserie. Malheureusement, sur ce point l'article de la revue ne nous fournit aucune indication. Il se borne à faire remarquer la valeur de la tenture, qui appartient à une époque où florissait, dans les Flandres et en France, l'art de la tapisserie. Il en donne comme preuve que, en 1382, dans la seule ville de Louvain, travaillaient quinze mille hautelisseurs. Or, l'atelier de Louvain n'existe que dans l'imagination de l'écrivain américain et les 15,000 tapissiers n'étaient probablement que des tisserands.

Quoiqu'il en soit, l'œuvre est remarquable et, pour autant qu'on puisse en juger par une photographie plus ou moins réussie, semble provenir d'un atelier français du XV^e^ siècle, probablement d'Arras.

* * *

On sait quels trésors artistiques possédait la maison impériale d'Autriche, trésors en grande partie composés d'œuvres originaires de nos provinces et qui, lors de la prise de possession des Pays-Bas, par les républicains français, furent précieusement emportés à Vienne. Parmi ces œuvres on compte surtout un grand nombre de tapisseries, chefs d'œuvres tissés, autrefois, dans les ateliers des Flandres.

Ces tentures, qui étaient conservées dans les magasins de Schönbrunn, sont au nombre de plus de neuf cents au moins, et sont toutes dans un état de conservation parfaite.

Récemment, une centaine de pièces ont été extraites de ces réserves et ont été exposées au palais du Belvedère, ancienne résidence du prince Eugène de Savoie.

La « Chronique des arts et de la curiosité » (1920, page 94) fournit quelques détails au sujet de cette exposition sensationnelle.

Elle comprenait surtout des tapisseries tissées aux XVI^e^ et XVII^e^

siècles, notamment la série consacrée à l'illustration des « Triomphes de Pétrarque », conçue encore d'après les principes de l'art gothique, puis des tentures en style Renaissance, produits d'une somptuosité remarquable, tissés dans les ateliers de Bruxelles et représentant surtout des scènes empruntées à l'ancien Testament et à la mythologie. D'autres tapisseries sont conçues d'après des cartons, dessinés par Rubens et Jordaens. A ces chefs d'œuvres de l'art flamand, sont mêlées quelques tentures d'origine française, telles surtout celles qui furent fabriquées à Fontainebleau, d'après les cartons du Primatice et qui étaient destinées à Diane de Poitiers.

On conçoit combien un trésor d'une valeur pareille, doit aujourd'hui exciter de convoitises chez un peuple dont la ruine est si lamentable.

La propriété même de ces œuvres d'art fut contestée aux Autrichiens. Les Hongrois prétendent que ces tapisseries étaient une propriété de la maison de Habsbourg et, qu'à ce titre, elles appartenaient en commun aux peuples divers qui formaient, avant la débâcle de 1918, la monarchie austro-hongroise. Ils réclamèrent, de ce chef, une indéniable co-propriété. L'Autriche oppose à ces réclamations une fin de non-recevoir absolue et refuse de faire abandon de la moindre parcelle des trésors artistiques qu'elle détient. En présence de ce refus catégorique, les Hongrois ont déposé une protestation auprès de la Conférence des ambassadeurs ainsi que de la Commission des réparations, donnant, en même temps, connaissance aux divers gouvernements européens de leur opposition contre toute mise en gage ou toute vente éventuelle des tapisseries de Vienne.

Sous certains rapports, ces précautions s'expliquent car, au mois de décembre 1920, des journaux viennois annonçaient que des négociations étaient entamées avec le gouvernement hollandais, pour la livraison de 80 000 tonnes de céréales, pour le paiement desquelles le gouvernement autrichien donnerait en gage une partie des tapisseries. Les milieux artistiques de Vienne protestèrent eux-mêmes contre cette éventualité, faisant observer qu'étant donnée la situation financière du gouvernement autrichien, une mise en gage équivaudrait fatalement à une aliénation définitive.

D'autre part, en 1920 encore, un syndicat offrit à l'Autriche une

somme de cent millions de francs en échange de l'abandon de tous les objets d'art appartenant à l'Etat L'assemblée nationale, par un vote récent, avait approuvé cette opération. Heureusement, les alliés avaient eu connaissance de ces négociations et firent insérer, dans le traité de St-Germain, une stipulation défendant l'aliénation de ces trésors artistiques.

A la suite de ces événements, une Commission interalliée fut chargée de procéder officiellement à l'inventaire des objets d'art, conservés à Vienne, et spécialement de la collection Albertine. A la tête de cette Commission fut placé, un amateur d'art fort avisé, M. Raymond Koeclin, président de la Société des amis du Louvre.

Il résulte, heureusement, de l'enquête que fit cette Commission, que toutes les collections conservées dans les musées de Vienne, sont intactes et bien entretenues. Au château de Schönbrunn, on trouva une très nombreuse série de tapisseries, qui n'ont été utilisées que dans de rares occasions et sont fort peu connues. C'étaient des tentures provenant des ateliers de Bruxelles et exécutées d'après des cartons du Primatice, les mêmes sans doute dont nous parlons plus haut, car elles portaient les initiales du roi François Ier, accompagnées de la Salamandre, et sur un des panneaux figurait ce monarque entouré des seigneurs de sa Cour.

Dans cette collection étaient aussi conservées quelques tentures des Gobelins, notamment une splendide série de pièces, représentant diverses scènes de l'éducation hippique de Louis XIII, et exécutées d'après des cartons de Jordaens.

On y trouvait aussi des tapisseries, provenant d'un atelier lorrain peu connu, celui de Malgrange, près de Nancy. Ce fut François de Lorraine qui, lors son mariage avec Marie-Thérèse, les transporta à Vienne ; elles représentent les campagnes des ducs de Lorraine.

Mais l'Autriche appauvrie pourra-t-elle conserver ces trésors ? On avait crû que les alliés auraient empêché leur dispersion ou leur aliénation. Il avait même semblé que l'inventaire, dressé par la Commission interalliée que présidait M. Koeclin, avait pour but de les sauvegarder.

S'il faut en croire des rumeurs récentes, rien ne semblerait moins certain. Une dépêche de Vienne, en date du 18 février 1922, annonçait en effet que la France, l'Angleterre et l'Italie auraient chacune

consenti à mettre un important crédit à la disposition de l'Autriche, mais que ces crédits n'étaient accordés que moyennant la mise en gage des tapisseries. Ce serait, dans ce cas, dans un avenir prochain, la dispersion de ces admirables chefs d'œuvre.

Une correspondance de Vienne, datée du 18 février 1922 et insérée dans un journal quotidien de Bruxelles (*La Libre Belgique* du 23 février 1922) confirmait cette opération et spécifiait que l'Autriche, pour obtenir les crédits des puissances alliées, avait dû consentir à subir le contrôle financier du secrétaire du ministère des finances anglais et à donner en gage pour une valeur correspondant aux sommes allouées, les tapisseries de la Hofburg, parmi lesquelles surtout les splendides tentures du XVIe siècle, qui provenaient des Pays-Bas. La collection de ce qu'improprement le correspondant appelle « les Gobelins », est peut-être, ajoutait-t-il, « la plus belle du monde. On y admire surtout la fraîcheur conservée des couleurs. Ces tapisseries magnifiques sont intimement liées à l'histoire des Habsbourg. Elles ont vu la gloire de cette maison, elles ont assisté ici à des couronnements, à des mariages et à des fêtes sans nombre. Les voilà dans un fourgon qui les transporte à l'étranger ! »

Formons des vœux pour que, dans ce nouvel avatar, les précieuses tentures trouvent un asile où elles puissent être mises en valeur. L'œuvre de nos anciens hautelisseurs mérite d'être traitée avec tout le respect qu'à tant de titres elles méritent.

Heureusement, des renseignements pris à d'autres sources, nous tranquillisent quelque peu sous ce rapport. La Commission des réparations des alliés aurait, en effet, consenti, vu l'état critique des finances autrichiennes, à laisser le gouvernement tirer parti « des neuf cents tapisseries des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, conservées au château de Schönbrunn, en les mettant en gage, mais sans permettre que ces tapisseries quittent l'Autriche. » (*L'Illustration française*, 4 février 1922.)

* * *

La noble figure de Jeanne d'Arc fut, en France, au cours des siècles, l'objet d'une vénération unanime et tous les arts à l'envi : la peinture, la sculpture, la gravure, se plurent à la magnifier. La

tapisserie devait avoir également une part dans ces manifestations artistiques. C'est à la manufacture d'Aubusson surtout que les hautelisseurs exécutèrent des tentures ayant pour sujet des scènes de la vie de la sainte héroïne. Ces œuvres datent du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle surtout. Il en existe à la cathédrale de Rouen, chez le curé de l'église St-Ouen de la même ville, au château d'Espanel, ailleurs encore. Quolques-unes, toutefois, n'avaient pas, jusqu'ici, été suffisamment signalées. C'est à cette tâche que M. Banchereau s'emploie dans une *Note sur seize tapisseries d'Aubusson, représentant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc*, que publia le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orélanais (Tome XIX n° 218, p. 106). Ce sont, d'abord, au Musée Jeanne d'Arc, six pièces copiées, avec une certaine liberté, sur les dessins de Claude Vignon. Trois autres pièces sont encore exposées dans un autre local du même Musée, et une dernière, qui fit probablement partie de la dernière série, est exposée au Musée de peinture. Toutes ces tentures représentent des scènes guerrières ou des épisodes de la carrière militaire de la Pucelle. Elles ne semblent pas, d'après la description, être d'une valeur exceptionnelle. Un amateur orléanais possède également six pièces qui, en majorité, sont plutôt consacrées aux débuts de la vie de la sainte, à sa mission et au sacre de Reims. Cette dernière série n'est plus exécutée d'après les dessins de Vignon, mais d'après des modèles empruntés à des sources diverses : des tapisseries de date antérieure ou des gravures connues.

* * *

Récemment, l' « Intermédiaire des chercheurs et curieux de Paris » insérait dans ses colonnes une question d'un abonné désireux de savoir si les détails fournis par une revue anglaise, au sujet de l'origine de la plus ancienne tapisserie flamande du South Kensington Museum, étaient bien exacts. Cette œuvre d'art représente un des épisode de la guerre de Troie : « Penthesilie à genoux devant le roi Priam. »

Un de nos confrères, M. le dr Raeymaekers, se basant sur les diverses publications spéciales et principalement sur le catalogue du

Musée, répondit à la question en confirmant et en précisant les détails de son histoire.

Il en résulte que cette tapisserie ornait primitivement le château où Bayard vit le jour, près de Grenoble. Plus heureux que d'autres œuvres du même genre, elle échappa aux déprédations des révolutionnaires de la fin du XVIII[e] siècle. Elle fut acquise ensuite par un collectionneur, M. Jubinal qui, à sa mort la légua à la Bibliothèque nationale, à Paris, à condition de la placer dans le grand escalier de cet établissement. Cet escalier ayant plus tard été démoli, la tapisserie fut restituée aux héritiers de M. Jubinal. Le Musée anglais l'acheta en 1887.

* * *

En 1912, le duc d'Arenberg, voulant donner au palier du premier étage de son palais, une ornementation en rapport avec la décoration de l'escalier et des colonnades qui l'encadraient, fit tisser à Bruxelles, dans l'atelier de M[lle] Verdonck, quatre panneaux de tapisseries. Ceux-ci mesurent 4[m]40 de haut sur 2[m]20 de large. Chacun d'eux représente un balcon garni d'une balustrade et limité par deux colonnes ioniques qui soutiennent un riche entablement. Dans la baie simulée est représentée la vue d'un des châteaux appartenant au duc. A l'avant-plan des amours exhibent des emblèmes documentaires, tandis que dans la partie supérieure, d'autres amours soutiennent des blasons. La première tenture représente le château d'Heverlé et a été exécutée d'après le carton du peintre Edouard Thiebaud ; la seconde est consacrée au parc d'Enghien ; la troisième au château de Nordkirchen, la quatrième à celui de Clemenswerth. Ces trois dernières ont eu pour modèles des cartons peints par le peintre Georges Brasseur. Par leur riche ordonnance, par leur composition artistique, ces tapisseries rappellent évidemment les œuvres des ateliers bruxellois du XVIII[e] siècle, et M. Ed. Laloire, qui les a vues et qui les décrit dans les *Documents concernant l'histoire de la seigneurie d'Enghien* (Annales du Cercle archéologique d'Enghien, tome VIII, 1[e] et 2[e] livr. p. 179), n'a pas hésité à les qualifier d'œuvre artistique de premier ordre.

* * *

Parmi les œuvres artistiques que l'Italie victorieuse put récupérer, à la suite de la dernière guerre, se trouvent les belles tapisseries connues sous le nom de « tapisseries des Gonzague. » A l'occasion de cet évènement heureux, une description, abondamment illustrée, a été consacrée à ces tentures. Elle a paru à Bergame, en 1919, sous le titre *Gli arazzi dei Gonzaga restituiti dall' Austria*, et a pour auteur M. Alessandro Luzio.

On ignore comment exactement ces tapisseries, qui sont connues depuis le XVIe siècle et renseignées comme représentant « les Actes des Apôtres », sont arrivées en Italie. Certains historiens prétendaient qu'elles auraient été tissées à la fabrique établie à San Georgio, à Mantoue, sous la direction d'un bruxellois, Niccolo Carcher.

Or on sait, qu'à la suite du décès de Fréderic, duc de Mantoue en 1540, cette fabrique avait été fermée, pour cause d'économies, et que Carcher était parti pour Florence, où il séjourna de 1546 à 1552. Il revint mourir à San Georgio, le 31 août 1562, à l'âge de 64 ans. Les dates rendaient donc cette supposition impossible.

D'autres historiens prétendaient que les tapisseries avaient été acquises par le cardinal Sigismond de Gonzague et étaient arrivées à Mantoue en 1525. Rien ne prouve l'exactitude de ce renseignement.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette suite a été fabriquée à Bruxelles et que, suivant certains renseignements, elle aurait été achetée à Anvers qui était, à cette époque, le grand entrepôt où se concentrait la vente des tapisseries. Il semble même qu'arrivées en Italie, elles n'auraient pas été agréées et que, le 14 mars 1559, elles auraient été renvoyées pour être corrigées.

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine, c'est que le cardinal Hercule de Gonzague, qui mourut en 1563, léguait par testament à son neveu Guglielmo Gonzaga, la *tapizaria nummate delli atti delli apostoli*, pour être placée dans l'église Sainte-Barbe, qu'il avait fait ériger. Elles y restèrent jusqu'en 1776, quand l'administration royale proposa au chapitre de les échanger contre le damas nécessaire à l'ornementation de l'église. Les chanoines acceptèrent la proposition. Les tapisseries furent alors placées dans les salles appelées « Appartamento verde, » du palais ducal de Mantoue. Elles y restèrent jusqu'en 1866. A cette époque, les Autrichiens, forcés

d'abandonner les possessions qu'ils détenaient en Italie, les emportèrent dans leur retraite et les transportèrent à Vienne, où on les exposa au Musée d'art industriel. Malgré les protestations du gouvernement italien, elles y restèrent. Il fallut la guerre mondiale pour les faire restituer à l'Italie.

Ces tapisseries représentent ce qu'on a appelé improprement les Actes des Apôtres et qui pourrait plus judicieusement s'intituler les actes, ou mieux encore, l'Apostolat des Apôtres SS Pierre et Paul. Ce sujet eut, au cours des siècles, un grand succès ; il fut tantôt servilement copié, tantôt quelque peu modifié et reproduit à de multiples exemplaires. Bon nombre de ces pièces subsistent encore. Elles furent tissées dans nos provinces, en Angleterre, ailleurs encore, mais surtout à Bruxelles. (1)

Quoi qu'il en soit, les tapisseries de Mantoue furent fabriquées à Bruxelles ; le doute n'est pas possible ; elles portent la marque de cet atelier : l'écusson entre deux B. On y retrouve de plus une série de signatures de hautelisseurs dont malheureusement, le plus grand nombre n'ont pû être identifiées. Ce sont, suivant l'usage, des monogrammes composés de lettres et de signes entremêlés, dont la lecture est fort difficile.

Les tentures sont au nombre de neuf ; les quatre premières se rapportent à l'apostolat de St-Pierre. Ce sont 1° (6m10) la Pêche miraculeuse ; 2° (7m40) la mission : Pasce oves meas ; 3° (7m65) la Guérison du paralytique ; 4° (7m45) la Mort d'Anania. Les tentures suivantes sont consacrées à la vie de St-Paul, à savoir : 5° (5m81) la lapidation de St-Etienne ; 6° (7m45) la Conversion de St-Paul ; 7° (7m77) le Magicien Elimas combat l'apôtre ; 8° (7.72) St-Paul et St-Barnabé à Listra ; 9° (6m45) la Prédication de St-Paul.

Tous ces sujets sont représentés en scènes de grand module, admirablement composées ; les figures sont très caractéristiques, tout l'ensemble a grande allure et provoque une émotion artistique entièrement justifiée. Les bordures, qui n'encadrent les tentures que de trois côtés, latéralement et dans la partie inférieure, sont très fournies de nombreuses figures ; des emblèmes, des motifs décora-

(1) Alph. Wouters, dans son ouvrage sur *les Tapisseries bruxelloises*, en décrit les principales.

tifs les illustrent; toutes diffèrent. Dans la première on voit, outre le blason aux quatre alérions des Gonzague, des figures de déesses antiques ; dans la seconde, des scènes païennes, aux détails minutieusement traités, voisinant avec des armures; les compositions tissées dans la troisième, sont assez libres ; les médaillons de la quatrième, sont consacrés aux muses, aux travaux d'Hercule, aux saisons ; des motifs, rappelant les divers arts, parsèment celle qui représente le martyre de St-Etienne, tandis que des attributs caractérisant les sciences, illustrent l'encadrement de la conversion de l'apôtre des gentils Dans la bordure de la septième, ont été tissées des figures symboliques de femmes. Dans la suivante, on retrouve Hercule, Atlas et d'autres personnages mythologiques Enfin, la dernière est destinée à magnifier les vertus. Ces bordures furent tissées par Van Aelst.

Quant aux cartons, qui ont servi à l'exécution de cette admirable suite, on est généralement d'avis, qu'à la demande du pape Léon X, ils ont été peints par Raphaël. La plus grande partie de ceux-ci qui, originairement, étaient au nombre de dix, depuis 1623, se trouvent en Angleterre et appartiennent au Victoria et Albert Museum. Quelques-uns sont perdus Mais ces tapisseries nous l'avons dit, ont souvent été copiées. Van Dyck dessina d'autres bordures pour la fabrique anglaise de Mortlake pour remplacer celles qui avaient disparu ; on y voit les armes d'Angleterre, des petits amours nus, d'auires motifs décoratifs encore. Les hautelisseurs bruxellois, dans leurs répliques, ont tissé d'autres bordures dans lesquelles, à cause de la difficulté de reproduction, ils ont évité les grotesques qui illustrent les tentures du Vatican. Les armes des Gonzague ont été reproduites, après coup, dans la composition. Les tentures du Vatican, répétition de celles de Mantoue, étaient destinées à la chapelle Sixtine. (1)

* * *

Cosme III de Medicis, fils de Ferdinand II, grand-duc de Toscane et de Vittoria della Rovere, naquit le 14 août 1642. En 1661,

(1) The Connaisseur, 1920, f° 198.

il épousa Marguerite Louise d'Orleans, fille aînée de Gaston d'Orleans, petite fille d'Henri IV et de Marie de Médicis. Cette princesse était d'un caractère très exalté ; méconnaissant son mari, elle lui faisait une vie impossible. Celui-ci, pour se mettre à l'abri de ces tracasseries, entreprit de longs voyages à travers l'Europe. Une première fois il quitta Florence le 22 octobre 1667; par la Bavière et le Rhin, il gagna les Pays-Bas. Quoiqu'il voyageât incognito, accompagné seulement d'une petite suite, il y fut splendidement reçu. Il visita ensuite le Brabant, s'arrêtant à Anvers et Malines, pour rentrer par la Saxe et l'Autriche, le 12 mai 1668, dans sa ville natale. Une seconde fois, il se remit en route, en 1669, parcourut l'Espagne et le Portugal, passa tout le printemps en Angleterre, à la Cour de Charles II, prit, au mois de juin, la route des Pays-Bas et s'arrêta pour prendre les eaux à Spa, avant de réintégrer ses pénates.

En 1670, à la mort de son père, il monta sur le trône de Toscane, qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue en 1723. De son séjour dans nos provinces, il est resté diverses relations, rédigées par son maître d'hôtel et par d'autres encore. M. le dr G. J. Hoogewerff les analyse dans une notice qu'il intitule : *De twee reizen van Cosmo de Medicis, prins van Toscane door de Nederlanden (1667-2669). Journalen en documenten.* (Werken uitgegeven door het historisch genootschap. Utrecht 3e série, no 4, 1919).

Cosme de Medicis s'intéressait grandement aux œuvres d'art ; il visita les galeries de tableaux et se rendit acquéreur de diverses œuvres picturales. Mais ce n'est pas le moment de s'occuper ici de cette particularité de son voyage. Je ne veux retenir des détails des visites qu'il fit à Anvers et à Bruxelles que les faits qui se rapportent aux tapisseries.

Le vendredi 27 janvier 1668, étant à Bruxelles, Cosme consacra presque toute sa journée à visiter les ateliers de tapisseries. Il était conduit et conseillé par un peintre anversois, Henri-François Schilders. On lui soumit de nombreuses tentures ; elles représentaient des bocages, des chasses. Il acheta quelques pièces.

Deux jours plus tard, il est à Anvers. Cette fois, il est accompagné, encore une fois, par Schilders et par Jean-Etienne Spinola, qui lui soumettent, dans les ateliers et les magasins, bon nombre de tapisseries. Il ne semble pas avoir pris de décision, ce jour-là; il se borna à

entamer des négociations, qui se poursuivirent après son départ. C'est ainsi que le 29 juin 1668, Spinola lui écrivit, qu'après avoir fait de nombreuses démarches, il croyait avoir trouvé à Bruxelles, une tenture qui pût lui convenir. Le dessin en était noble et bien achevé; la bordure était agrémentée de personnages et de scènes mythologiques. Elle devait être prête en décembre et il aurait probablement pu l'obtenir à 12 florins, peut-être même 11 florins l'aune. Spinola ajoutait que si, toutefois, le prince voulait se contenter d'une tenture, tissée simplement en laïne et représentant des bocages, on pourrait acquérir celle qui a été présentée à Anvers et dont les bordures étaient ornées de trophées militaires. Elles se composait de huit pièces, dont on demandait également 12 florins.

Le 17 juillet, Cosme répond qu'il préfère une tapisserie de Bruxelles, tissée d'or, représentant une composition avec de grandes figures. Toutefois, le prix global ne pourrait pas dépasser le prix de 3000 « pezze. »

A la suite de ces négociations, un contrat intervint le 20 août 1668, entre Spinola qui, dans cet acte, est nommé « Giovanni Steffano Spinola cavalliere dell' ordino di santo Giacomo signore di Rethye gentil' huomo inviato della serenissima republica di Genova fallo stati generali di Olanda etc. » et les hautelisseurs bruxellois Albert Auwercx et Guillaume van Leefdael. Ceux-ci s'engagent à fabriquer pour le prince de Toscane, quinze pièces de tapisseries, représentant diverses épisodes des chasses de Diane, d'après un modèle qui a été accepté. Ces pièces seront tissées d'or et d'argent et mesureront en hauteur, les unes 4 et les autres 6 1/2 aunes. Leur largeur sera respectivement de 10 2/3, 5 1/2, 5, 3 1/2, 6 3/4, 12, 6 3/4, 3 1/8, 6, 2 1/4, 6 3/4, 3 1/4 et 2 1/2 aunes. Les bordures seront uniformes. Le prix d'achat fut fixé à 11 florins par aune et les tapissiers s'engageaient à terminer leur travail avant le 16 avril 1669.

Dans l'entretemps, Spinola était mort à Anvers, le 18 janvier 1669, mais à la date fixée, le 16 avril 1669. sa veuve, Jeanne de Cotrel, écrivait au grand-duc pour lui annoncer que la commande était exécutée, que les tapisseries lui avaient été livrées et qu'elle attendait les ordres d'expédition. Ceux-ci furent donnés peu après, car le 7 juin Nicolas Spinola, fils de Jean-Etienne, prévenait Cosme de

Médicis que les tapisseries avaient été expédiées le 4 de ce mois pour Amsterdam, pour de là être dirigées vers l'Italie.

Albert Auswerex et Guillaume van Leefdael, à diverses reprises, avaient travaillé ensemble, notamment pour exécuter la tenture de l'Histoire de St-Paul, qui existerait encore en Italie. (1) Mais on n'avait pas renseigné, jusqu'ici, les tapisseries qu'ils tissèrent pour compte de Cosme de Medicis.

* * *

En Angleterre, les tapisseries flamandes jouissent d'une vogue non moins grande que celle que nous avons constatée sur le continent.

Si l'on parcourt seulement les dernières livraisons de l'importante revue « Burlington Magazine », on y relèvera mention de quelques enchères intéressantes. Nous citerons une tenture provenant de Ruthbrook Hall et représentant un martyr comparaissant devant ses juges; une série de quatre pièces, adjugées à 3 400 guinées et consacrées à la représentation de scènes des guerres de Darius et d'Alexandre; puis une suite de six pièces, ayant antérieurement meublé une des salles de Alnwick Castle, appartenant au duc de Northumberland, sur lesquelles sont tissées des scènes de l'histoire d'Esther et d'Assuerus; enfin, dans une vente plus récente, quatre pièces, datant du XVII[e] siècle, représentant des scènes de chasses et des vues de jardins, ainsi qu'une autre pièce du XVI[e] siècle, furent respectivement adjugées à 4,500 et 1,000 guinées. Toutes ces diverses tapisseries provenaient d'ateliers bruxellois; les sujets qu'elles représentaient appartenaient, du reste, à ceux qui, à maintes reprises et en de nombreuses répliques, furent exécutés dans ces ateliers.

A signaler encore lors d'une récente vente, tenue le 12 juin 1922, à Londres, la présentation aux enchères de deux œuvres que le catalogue désignait comme « deux peintures de Rubens. » C'étaient deux cartons qui avaient servi à l'exécution de tapisseries. Ils représentaient deux scènes de l'histoire d'Achille; la première montrait le

(1) Alph. Wauters, Les tapisseries bruxelloises, p. 334 et 340.

héros parmi les filles de Lycomedes, la seconde le retour de Briseis chez Achille. Ce sont d'importantes compositions, comprenant un grand nombre de personnages qui remplissent presqu'entièrement le champ de la tenture. Les encadrements sont fort riches ; de chaque côté, une femme qui soutient sur la tête une corbeille de fruits ; au-dessus, des guirlandes, dans lesquelles se jouent de petits amours, se rattachant à un médaillon central, tandis que dans la partie inférieure sont esquissés des motifs décoratifs.

D'après Alph. Wouters, Rubens aurait peint les cartons de l'Histoire d'Achille pour compte du roi d'Angleterre Charles I ; ils auraient été dispersés à la suite de la vente des collections de ce monarque. Cette série était composée de huit pièces. Mais le grand artiste aurait plusieurs fois traité ce même sujet, se bornant à en modifier plus ou moins la composition ou le nombre de pièces.

* * *

*Les tapisseries de la Cour de Bruxelles sous Charles V* étaient nombreuses ; leur valeur artistique était considérable ; beaucoup d'entre elles sont connues ; quelques-unes existent encore ; d'autres ont, malheureusement, disparu. Des recherches d'archives permettent à M. Paul Saintenoy de fournir sur toutes des renseignements inédits et pleins d'intérêt. Il les a résumés dans une notice qu'il a confiée aux « Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles » (tome XXX, pages 5-31).

Déjà, sous Marguerite d'Autriche, plusieurs de ces tentures, dont les sujets sont indiqués, ont dû être restaurées. On s'adressa, pour cette délicate besogne, à Pierre Van Aelst, « valet de chambre et tapissier. » Celui-ci était au service de la Cour depuis les dernières années du XV^e^ siècle ; il vend à Philippe-le-Beau de riches tentures ; il en expédie d'autres en Espagne ; il est chargé de fabriquer pour compte du pape Léon X, d'après les cartons de Raphaël, la célèbre tenture des « Actes des Apôtres » dont, plus tard, de nombreuses répliques furent exécutées, surtout à Bruxelles ; il est également l'auteur des suites que lui commanda Charles-Quint, telles « l'his-

(1) Les tapisseries bruxelloises, p. 236.

toire de Troie », « l'histoire de Noë », « l'histoire Indienne », et d'autres encore.

Un autre tapissier bruxellois, Pierre de Pannemaeker, fournit aussi à l'empereur de riches tapisseries tissées d'or et d'argent ; il livra la suite de « la Passion », que possède encore le Musée de Madrid ; il restaura, avec succès, d'autres pièces non moins remarquables.

Un inventaire de 1544, fournit des détails d une grande importance qui permettent, entre autres, de constater l'existence d'œuvres, dont on ne retrouve plus trace dans les documents postérieurs.

Nous avons déjà fait connaître les indications qu'antérieurement M. Saintenoy a découvertes dans les archives et qui lui ont permis de dater, approximativement, avec certitude, la célèbre suite des « Chasses de l'empereur Maximilien ». Dans sa note il donne des détails complémentaires forts intéressants au sujet de ces belles tentures et émet l'hypothèse que ces tapisseries, datant de 1527 à 1531, peuvent fort bien être celles dont parlent les comptes de 1527, dans lesquels on lit qu'il fut payé à « Jehan Herstienne, marchant de tapisseries, résidant à Anvers, la somme de deux cens quatre vingt douze livres, dix sols... pour les parties de tapisseries — lesquelles Madame (Marguerite d'Autriche) a fait prendre et acheté de luy... laquelle est à personnages et figures de chasses et voleries et toute de la profondeur de Vaunes ». Quant aux cartons, M. Saintenoy émet l'hypothèse, qu'attribués à Van Orley, ils auraient été, en réalité, exécutés par Jean Vermeyen, auteur de ceux de la suite bien connue de « la Conquête de Tunis ».

Cetre dernière tenture, qu'exécuta également Guillaume de Pannemaeker, est aujourd'hui encore conservée au palais royal de Madrid et a figuré, en partie, on s'en souviendra, à l'exposition de la Toison d'Or, en 1907, à Bruges.

* * *

Dans le dernier fascicule de la Revue d'art (19e année p. 112) notre confrère, M. Jos. Destrée, vient de publier une Notice au sujet de la *Tenture de la passion aux armes de Pietro Soderini*. Cette tenture, qui appartient à un parisien, est composée de quatre

pièces et remonte à la meilleure époque de la fabrication dela tapisserie. Elle témoigne, d'après M. Destrée, des très belles traditions de l'école brabançonne et telles têtes ne le cèdent à celles dues à Goswin van der Weyden, fils de Roger de la Pasture ; telles autres ne seraient pas indignes de Quinten Metsys ; d'autres font songer à d'excellents cartonniers : Jean van Room et maître Philippe. Ces tentures sont tissées en soie, sans emploi de fils d'or. Elles sont consacrées à la représentation de la trahison du Jardin des Oliviers, du couronnement d'épines, du portement de croix et du crucifiement. Les scènes subdivisées en représentations de divers épisodes, se distinguent par la multitude des personnages qui y prennent part et par les mérites indéniables de la composition. Ces tapisseries sont intactes et n'ont pas subi de retouches; elles constituent des œuvres d'art absolument remarquables.

L'une d'elle est ornée d'un blason qui porte de gueules à trois massacres d'or, au chef du même chargé de deux clefs posées en sautoir. Ces armoiries appartiennent à Soderini, qui fut gonfalonier de Florence et joua un rôle politique important à la fin du XV^e^ siècle et au début du siècle suivant. Ce détail héraldique permet de dater approximativement la tenture.

* * *

En 1543, le cardinal de Givry faisait don à la cathédrale de Langres, de huit pièces de tapisseries de haute lisse, représentant les actes du « Martyre de Saint-Mammès ». Deux de ces pièces, palies et restaurées, existent encore dans l'église ; une troisième est conservée dans une collection particulière. On avait, jusqu'ici, attribué les cartons de cette œuvre remarquable, à un élève de Raphaël. Quant à l'exécution, on n'était guère d'accord et on crut, tour à tour, y retrouver un travail provenant des ateliers d'Arras, de Bruxelles ou de Fontainebleau Les découvertes que M. Maurice Roy a faites dans les minutes d'un notaire, au Châtelet, enlèvent tout doute à cet égard. En effet, le 14 juillet 1543, le cardinal de Givry commandait à Jehan Cousin « maistre paintre », demeurant à Paris, les cartons pour huit pièces de haute lisse, avec bordures à « compartiments » représentant le « Martyre de St-Mammès ». Et

par contrat du 29 janvier 1544, Pierre Blau et Jacques Langlois, maitres tapissiers, à Paris, s'engageaient à exécuter ce travail en déans seize mois, au prix global d'environ 36,000 livres. L'origine entièrement parisienne de cette importante œuvre d'art, est donc établie à l'évidence.

(Compte-rendu des travaux de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome XVII, 1r fascicule, page XLIII).

* * *

L'église Notre-Dame-de-Pamele, à Audenarde, possède trois panneaux en tapisserie, provenant d'un atelier local. Le premier représente un paysage avec coqs de bruyère, le second, également un paysage agrémenté, à l'avant-plan, d'un groupe de femmes, portant des fleurs et, à l'arrière-plan, d'un château; enfin, le troisième montre un groupe de personnages champêtres avec animaux, illustrant un site agreste, au milieu duquel s'élève une ferme-château. Les délégués de la Commission royale des monuments, chargés d'examiner ces tentures, ont été d'avis qu'elles étaient remarquables par leur magnifique coloris et constituaient de très beaux specimens de l'industrie audenardaise. Le comité provincial de cette commission s'est rallié à cette manière de voir et a réclamé leur restauration. Le procès-verbal, renseignant cette décision, a été imprimé dans le Bulletin du Comité provincial de la Flandre Orientale de la Commission royale des monuments et des sites (tome X, 1921, page 12).

Si l'église de Pamele témoigne d'un respect judicieux pour les anciennes tapisseries qu'elle possède, on ne peut, malheureusement, pas rendre le même témoignage à certains particuliers, qui habitent la même ville d'Audenarde.

S'il faut en croire la nouvelle, transmise récemment par un journal de la capitale, l'un de ceux-ci viendrait de vendre, pour une grosse somme, une tenture composée de cinq pièces de paysages, probablement des verdures, agrémentées de motifs architectoniques et de groupes champêtres.

Aux reproches discrets et aux regrets qui furent adressés au vendeur, celui-ci ne trouva mieux que de répondre : que voulez-vous, quand je songe que je puis troquer ces quelques mètres carrés, pré-

cieux sans doute, mais si périssables, contre de beaux biens au soleil, des hectares boisés dont le décor, autrement prestigieux, variera avec les saisons, je ne résiste pas et c'est de gaieté de cœur que je consens à l'échange.

Que peut-on répondre à pareil aveu ? Simplement s'incliner avec tristesse devant cette déplorable caractéristique des temps nouveaux.

* * *

L'administration communale de Bruxelles a parfaitement compris combien les tapisseries offrent, au point de vue décoratif, de précieuses ressources. Aussi ne peut-on qu'applaudir à la décision intelligente que, récemment, elle a prise d'acquérir diverses tentures, provenant des anciens ateliers de la capitale Ce furent, d'abord, dans une récente vente, deux pièces du XVIII^e^ siècle, mesurant respectivement 2^m^30 et 2^m^48 sur 1^m^90. Elles représentent «l'Enlèvement de nymphes par des satyres » et « Pan poursuivant Syrinx ».

A la vente des collections Cardon, nouvelle acquisition. Il s'agissait, cette fois, d'une œuvre plus ancienne, datant du XVI^e^ siècle et représentant « la Décollation de St-Paul ». Le carton, qui avait servi au hautelisseur, était attribué à Bernard Van Orley. D'autres voudraient, toutefois, y reconnaître la main de Pierre Coeck, dit Van Aelst. Cette tenture orne, actuellement, un des panneaux du grand vestibule du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-ville.

A propos de cette dernière tenture, notre collègue M. Jos. Destrée, dans une séance du Comité du Vieux-Bruxelles tenue le 6 juin 1922, à l'Hôtel-de-ville de Bruxelles, a rappelé qu'antérieurement déjà, il a pu établir que le carton, qui avait servi de modèle, avait bien été peint par Pierre Coeck et non pas par Bernard Van Orley.

Ce carton date du XVI^e^ siècle, tandis que la tapisserie n'a été exécutée qu'un siècle plus tard. Elle était, autrefois, entourée d'une bordure, qui a été enlevée et sur laquelle on pouvait lire la signature du tapissier qui l'avait exécutée : Albert Auwercx.

Alph. Wauters assure que la « Décollation de St-Paul », appartenait à une série qui, en quatre pièces, représentait l'histoire de

St-Paul. Les unes portaient la signature de Auwercx, d'autres celle de G. Van Leefdael.

* * *

Dans une récente notice, Mme Roblat-Delondre a étudié *les sujets antiques dans la tapisserie de la renaissance*. Elle catalogue plus de 2200 pièces, antérieures à la fin du XVIe siècle. Une étude comparative des sujets, reproduits dans ces œuvres d'art, permet d'établir que les hautelisseurs, au début, cherchèrent leurs inspirations dans les manuscrits du moyen-âge. Ils y puisèrent des épisodes de la guerre de Troie, de l'histoire d'Alexandre, de l'évanouissement d'Esther. A la fin du XVIe siècle, ils empruntent aux ouvrages italiens des scènes allégoriques relatives aux triomphes, aux vertus et vices, aux moralités. Les ateliers bruxellois sont influencés, à partir de 1520, par les peintres de Rome ou de Fontainebleau ; ceux de Florence et de Ferrare, leur donnent pour modèles des épisodes de l'histoire de Psyché et des métamorphoses d'Ovide.

L'auteur ne parle pas des nombreuses tentures religieuses ni des verdures qui furent tissées dans les ateliers de nos provinces. Du moins, nous n'en trouvons pas trace dans le résumé de son ouvrage, que présente la « Chronique » clôturant le 81e volume du Bulletin monumental, publié par la Société française d'archéologie. (p. 238).

* * *

Les dernières livraisons du « Burlington magazine » nous fournissent quelques indications intéressantes relatives aux tapisseries.

M. Francis Birrell y décrit (vol. XXXVIII, number CCXIV, p. 31) *a new Teniers tapestry at the Victoria and Albert Museum*. Cette tenture, que le musée anglais vient d'acquérir, est tissée de laine et de soie : elle porte la marque de Bruxelles et la signature D. L., c'est à dire Daniel Leyniers Cette œuvre rentre dans la catégorie de celles qui, à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, jouirent d'une vogue générale et qui furent désignées sous le nom de Tenières, parce que beaucoup d'entre elles étaient exécutées d'après les cartons de Teniers. La tenture du Victoria and Albert Museum,

se distingue par l'harmonie de sa coloration et surtout par le pittoresque de sa composition. Au milieu d'un paysage accidenté, planté d'arbres verdoyants, aux abords d'une ferme, se presse un groupe nombreux de campagnards. Ceux-ci s'adonnent aux opérations variées du ménage et vaquent à leurs occupations champêtres. Des troupeaux, des groupes de cavaliers animent les lointains de la scène. Cette œuvre est presque entièrement identique à l'une des trois pièces, que M. de Clercx de Waroux exposa, il y a quelques années, à l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège et qui avaient été tissées, en 1725, par Urbain Leyniers, père de Daniel, pour le château d'Aigremont. Le carton en avait été exécuté par Van Orley, d'après Teniers Cette dernière attribution est indéniable. La meilleure preuve en est que le jardin, représenté sur ces tapisseries, n'est autre que celui du maître et se retrouve dans une de ses toiles de la « National Gallery ». De même les bâtiments de la ferme et la figure si caractéristique de la paysanne qui nettoye ses ustensiles de ménage, se retrouvent identiques dans d'autres œuvres de Teniers.

Il est à remarquer qu'on connait maintes autres tentures qui rentrent dans la même catégorie. Parmi celles-ci, il faut en citer quatre qui ornent les salons de l'ambassade anglaise,à Paris, et qui proviennent également de l'atelier de Daniel Leyniers.

Le même auteur, dans un autre fascicule de la revue anglaise (vol. XXVII. numb. CCXVII p. 166) rend compte d'une exposition franco-anglaise de broderies, qui a eu lieu récemment dans les salles du Victoria and Albert Museum. On y remarquait surtout les tapisseries et quelques-uns d'entre elles présentaient un intérêt capital. Parmi celles-ci il faut citer deux tentures précieuses du XVI^e^ siècle. « la Fauconnerie », prêtée par le Musée des arts décoratifs et « la Chasse à l'ours », appartenant à un collectionneur parisien. Sur les planches qui illustrent le texte, ces œuvres d'art sont indiquées comme étant de provenance franco-flamande. Malheureusement, aucune précision n'est donnée à l'appui de cette qualification. Quoiqu'il en soit, ce sont des œuvres précieuses, tant au point de vue de la composition que de la richesse d'exécution. Une provenance identique est attribuée à deux autres pièces tissées un siècle plus tard et qui, en des scènes symboliques, représentent

l'amour charnel et l'amour spirituel Le premier, qui est entouré de figures symbolisant la cupidité, la sensualité et la corruption, écrase la pudicité sous les roues de son char, tandis que, d'autre part, le vice est écrasé par l'amour décent qui, à sa suite, entraîne le zèle du bien, l'espoir déçu, la nature et la bonne affection. Ces pièces appartiennent au major Astor. Les grands ateliers français étaient richement représentés à cette exposition, tandis que les pièces de fabrication anglaise, présentaient un intérêt moindre. A citer encore quelques tapisseries dans le genre de celles qu'on surnomme Tenières, et une curieuse tapisserie flamande de la fin du XVI^e^ siècle, qui appartenait au Roi, mais qui n'est pas autrement décrite. Les quelques indications fournies par M. Birrell, prouvent toute l'importance de la *textile exhibition at South Kensington*.

En Angleterre encore pendant ces derniers mois, ont été tenues quelques importantes ventes d'œuvres d'art. Dans l'une d'elles qui eut lieu au mois d'avril, à Londres, par les soins de M. Sotheby, Wilkinson et Hudge, fut présentée aux encheres, une série de six pièces de tapisseries flamandes du XVII^e^ siècle, provenant du château de Cobham Hall (Kent) et appartenant à Lady Leveson. Elles représentaient l'histoire de Cléopatre. Les diverses scènes dans lesquelles figurent un grand nombre de personnages sont d'une somptuosité rare. Dans la bordure, surchargée de trophées de fleurs et de fruits, se remarquaient des niches et des médaillons abritant des amours ou des bustes à l'antique.

Les mêmes vendeurs, au début de l'année, avaient été chargés par lord Willoughby de Broke, de présenter aux enchères, une précieuse tapisserie flamande du XV^e^ siècle, représentant, entremêlées, diverses scènes de la passion du Christ : la déposition de la croix, l'ensevelissement et la résurrection.

* * *

En 1921, lors de l'exposition rétrospective franco-britannique de textiles, nous l'avons dit, plusieurs salles furent réservées aux tapisseries. La France avait libéralement répondu à l'invitation des organisateurs et avait envoyé de remarquables et nombreuses tentures.

M. Ernest Dumouthier, à ce sujet, consacre dans la revue « La Renaissance de l'art français » (4e année nº 5, page 104) une notice descriptive de *la tapisserie française à l'Exposition rétrospective franco-britannique.*

A noter dans cette rapide revue, de précieuses tentures du XVe siècle, puis de nombreuses pièces du XVIIIe siècle, provenant de l'atelier de Beauvais et exécutées d'après les cartons de François Boucher ou de Casanova ; on y voyait ensuite de riches suites, tissées aux XVIIe et XVIIIe siècles, aux Gobelins, d'après Coypel, Mignard, Jules Romain et d'autres. L'époque ogivale était représentée par des tentures de la cathédrale de Reims. Des tapis de la Savonnerie, des meubles garnis de tapisseries de Beauvais et d'Aubusson complétaient cet ensemble, au milieu duquel figuraient, j'ignore à quel titre, des tentures de l'histoire de Scipion, fabriquées au XVIe siècle, à Bruxelles.

* * *

M. Louis Lacrocq publie dans le Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin (tome LXVIII, p. 135) la troisième chronique qu'il consacre aux *tapisseries anciennes d'Aubusson et de Felletin*. Il y réunit une série de renseignements qui se rapportent directement à cet important centre de production artistique ou aux tentures qui y furent tissées. On y trouve, notamment, la description de tentures que possède le garde-meuble national, d'une suite qui est conservée au château de Comblat et dont les sujets sont tirés de l'histoire de Jeanne d'Arc, de détails biographiques au sujet du peintre Pierre Ranson, qui appartenait à une famille de tapissiers et qui fournit, au XVIIIe siècle, quelques cartons à la manufacture d'Aubusson. La seconde partie de la chronique contient la nomenclature de toutes les tapisseries, tapis et tentures d'ameublement, provenant d'Aubusson qui, pendant les années 1914 à 1918, furent offertes en vente, principalement à Paris, à l'hôtel Drouot. Enfin, quelques notes complètent cette revue ; elles fournissent des indications au sujet des tentures de l'Hôtel-de-ville et du cloître de Moulins, d'un panneau des arts décoratifs à Paris et de quelques

autres pièces qui probablement peuvent être attribuées aux ateliers d'Aubusson.

* * *

Les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (4e série, tome XII, p. 1) contiennent une très intéressante étude, que M. Picard consacre à *la Dévotion de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre.* Nous l'avons analysée dans le compte-rendu que nous avons communiqué en séance de l'Académie, le 3 avril 1921 ; qu'il nous soit permis d'y revenir un instant, pour signaler quelques postes des comptes ducaux, qui se rapportent aux tapisseries.

Et d'abord, une note nous apprend que lors de la naissance du premier né d'Antoine de Bourgogne, fils du duc et de Mademoiselle de Saint-Pol, la chambre de gésine était ornée de tentures « de brodeure de quatre Evangélistes ».

Mais voici quelques détails plus précis. En 1394, le duc acheta trois tapis de haute lisse. « ouvrés à or de Chypre, l'un du crucifiement de Notre Seigneur, l'autre à un mont de Calvaire et l'autre du Trespassement de Nostre Dame, de neuf vingt quinze aulnes quarrées, aulnes d'Arras, pour les envoyer au roy d'Angleterre et lui coustèrent 900 francs d'or. »

La même année, au mois d'avril, de passage à Boulogne, le duc achète encore trois tentures. Il en offre une au duc de Lancastre ; elle représentait l'histoire de Clovis. Il fait don de la seconde, dont le sujet était l'histoire de Notre-Dame, au duc de Gloucester. Quant à la troisième, il la garde ; on y voyait tissée l'histoire de Guy de Roumenie.

Désirant faire un don à son fils, le comte de Nevers, Philippe-le-Hardi, en avril 1394, achète à Jacques Dourdin, tapissier de Paris, une chambre de tapisserie « toute dyaprée semée de Prophètes, ouvrée d'or de Chipre ». Il paie cette œuvre d'art 640 francs d'or.

En 1397, le duc étant à Avignon, fait envoyer au roi de France, « deux tentes de tapisseries ouvrées en or, des miracles de Saint-Antoine. »

Les inventaires qui furent dressés, après le décès de Philippe-le-

Hardi et de Marguerite de Flandre, fournissent également quelques données au sujet des tapisseries qui avaient appartenu aux défunts. C'est ainsi que, dans ces documents, on trouve mention sous le titre de : « cy sensuivent les chambres, tapisseries et aultres choses : »

» Item un ciel dossier et deux hellés pour tendre en la chapelle aux grants festes de velaul rouge semé danges de brodeure aux armes des paix de feu monditseigneur avec deux pièces dont on feroit bien quatre carreaulx et une goutiere de mesmes, lesquels ciel et choses dessus dites ont esté faites d'un grant daix qui avait esté fait d'une chambre garnie de ciel dossier et courtepointe pour les nopces de Monseigneur de Rethel, garni de treize tappis de haultelice de la dite devise ».

Après ce luxueux ensemble décoratif, l'inventaire renseigne plus succintement une série d'autres tapisseries.

« Cy sensuivent les tappis

» Premierement ung tappis de chapelle ouvré d'or du couronnement Notre Dame.

» Item ung aultre tappis de haultelice ouvré d'or de Chippre de la vie Sainte Marguerite.

» Item ung autre tappis de haultelice ouvré d'or du Credo et des prophètes.

» Idem deux autres tappis de la vie Saint Anthonine ouvrez a or.

» Item ung autre tappis de la vie Saint George ouvré a or.

» Item trois autres tappis de lhistoire de Judas Macabeus ouvrez sans or.

» Item le tappis de lhistoire de Saint Denis a or.

» Item ung tappis de lhistoire de Jacop et Eseu.

» Item le beau tappis du couronnement Notre Dame ouvré a or.

» Item le bon tappis de Sainte Anne a or.

» Item le tappis de trepassement de Notre Dame ouvré a or et de soie et cousta — XI$^{c}$ escus.

» Item ung tappis de la resurrection de Nostre Seigneur ouvré a or ».

L'auteur du travail où nous puisons ces renseignements, M. Picard, fait suivre cet inventaire de quelques notes, qui permettent de se rendre compte de l'importance des transactions qui furent faites par la Cour bourguignonne avec les hautelisseurs fran-

çais. Ce sont des extraits de comptes qui nous renseignent des achats conclus à diverses époques ; nous les résumons en quelques lignes :

1386. Il est payé 200 francs à Pierre de Beaulmez « tapissier sarrasinois et vallet de chambre de Mr » pour un « tappis contenant X aulnes quarrées. auquel est signée une histoire de Nostre Dame. Avec certifficacion de Jehan le Gambier.

1387. Le même recoit 500 francs. à valoir «sur plus grant somme que ledit Pierre doit avoir d'icelli Mgr pour cause d'un tapis que le dit Mgr lui a fait faire à l'histoire des XI apostres et XI profectes, contenant comment ils firent le Credo et doit ouvrer ycellui Pierre led. tapis de file d'Arras et de fin or de Chippre et doit contenir IIII$^{xx}$ aulnes quarrées ou environ a l'aulne de Paris.

1385. Le même Pierre de Beaulmez recoit encore 90 francs pour « un drap d'aulteliche du fais de Judas Makabeus que Mgr a fait acheter de lui par Jehan de Gembier son valet de chambre ».

On remarquera que de Beaulmez est ici qualifié de tapissier ; il aurait donc été marchand et en même temps fabricant.

1385. 700 francs sont payés à Jehan Gosset d'Arras. « varlet de chambre » pour « un drap d'auteliche ouvré a or de l'histoire Saint George. contenant trente aulnes de lonc ou environ à l'aulne d Arras. Cette tenture fut remise à Jehan le Gamber garde de la tapisserie ».

1386. A Pierre Leconte bourghois d'Arras pour 1 drap de hauteliche que Mr avoit fait a lui achater de l'ystoire de Saint anthoine» — 1000 francs.

Ces renseignements sont intéressants ; ils témoignent de l'activité de l'atelier d'Arras et d'autres centres de fabrication français, prédécesseurs des ateliers qui, bientôt, devaient florir dans nos provinces.

* * *

Pendant la guerre la majeure partie des trésors artistiques nationaux de France, furent transportés dans le Midi et concentrés à Toulouse. Parmi ceux-ci se trouvait une grande quantité de tapisseries précieuses. C'était. pour les habitants de la région, une occasion unique de contempler des trésors inappréciables. Deux expositions furent organisées au Musée des Beaux-Arts de Toulouse, en 1916 et en 1917. Dans chacune d'elle on réunit un ensemble de

tentures heureusement constitué, grâce à un choix judicieux Si nous ne trouvons pas de description détaillée de ces œuvres d'art, la liste que nous fournit le Bulletin archéologique du Midi de la France (nouvelle série n° 45, p. 428), suffit pour donner une idée de de la valeur des *tapisseries du trésor national, exposées au Musée des Augustins à Toulouse.* (Note de M. Paul Neveux) La première série comprenait 27 tentures ou suite de tentures, la plupart provenant des ateliers de Beauvais et des Gobelins, parmi lesquelles il faut citer les 66 pièces de l'histoire d'Arthémise, signée par de la Planche, les 12 pièces des Belles chasses de Guise, tissées d'après les cartons de Bernard Van Orley, et d'autres encore. C'étaient, encore une fois, des mêmes ateliers des Gobelins et de Beauvais que provenaient les principales tentures de la seconde exposition. Parmi celles-ci, nous citerons : de nouvelles pièces de l'histoire d'Arthémise, notamment la prise de Carthage, puis la pièce, tissée d'après Van Orley, représentant le Départ de la chasse du palais de Bruxelles, et 10 pièces, représentant l'histoire de St-Pierre, de la série des Actes des apôtres, tissée en Angleterre dans l'atelier de Mortlake, dont les bordures furent exécutées d'après les dessins de Rubens ou de Van Dyck.

* * *

Parmi les vols nombreux d'œuvres d'art qu'au cours de la guerre les Allemands commirent dans le nord de la France, il faut signaler une précieuse tenture de tapisserie qui appartenait au Musée de Lille. Elle provenait des ateliers de Tournai et portait la marque de fabrication de 1549 ; elle représentait le Déluge. Malgré les nombreuses réclamations, malheureusement trop peu soutenues par les autorités alliées, on n'a pas trouvé, jusqu'ici, trace de cette œuvre d'art. (La Renaissance de l'art français, 4e année, n° 4).

* * *

La cathédrale de Beauvais possède une suite d'admirables tapisseries. Elles représentent l'histoire des Saints Pierre et Paul et furent tissées pour cette église de 1686 à 1695, par Phllippe Behagle,

directeur de la manufacture royale ; celui-ci était, suivant l'expression du chroniqueur du « Bulletin de la vie artistique » (Paris, 2e année. n° 14. p. 382) quelque peu flamard et établi marchand tapissier, à Tournai. Cette tenture avait été mise à l'abri pendant la guerre ; elle vient d'être nettoyée par les ateliers nationaux et exposée à Beauvais. à l'occasion de la troisième saison d'art beauvaisine. organisée récemment dans cette ville. L'activité de Behagle fut très grande et, en seize ans, de 1684 à 1700. soixante-dix tapisseries sortaient des ateliers qu'il dirigeait.

* * *

Dans le magnifique ouvrage que nos confrères, MM. Joseph Casier et Paul Bergmans ont consacré à *l'art ancien dans les Flandres* et qui constitue un fidèle et érudit mémorial de l'Exposition rétrospective, organisée à Gand, en 1913, ont été insérées dans le deuxième volume de nombreuses planches, représentant d'une manière parfaite, les plus importantes tentures de tapisseries qui y figurèrent. A chacune de ces planches correspond une notice explicative donnant la description fidèle de l'œuvre. Quelques unes de ces notices sont plus amplement développées et résument les particularités les plus intéressantes de certaines tentures avec indication de tous les ouvrages qui peuvent être consultés par ceux qui voudront les étudier d'une manière plus complète. Pareil travail constituera une source sûre de renseignements en même temps qu'un souvenir précieux d'une manifestation artistique dont le succès, à juste titre, a été incontestable.

* * *

En 1920. furent exposées à Paris, au Musée du Louvre, dans la galerie La Caze, douze merveilleuses pièces de tapisseries bruxelloises, connues sous le nom de : « les Chasses de Maximilien », ou jadis. « les Belles chasses de Guyse ». Voici comment un journal français rend compte de cette exhibition :

Nul spectacle plus serein que ces douze compositions, exécutées au début du seizième siècle par l'équipe d'un tapissier émérite,

François Geubels, d'après les cartons de Bernard Van Orley, le disciple flamand de Raphaël. Il est certain que si on les confronte par la pensée aux « Chasses de Louis XV », d'Oudry (à côté desquelles elles furent jadis montrées au Palais de Fontainebleau), l'avantage, au point de vue de la virtuosité, appartient au dix-huitième siècle ; Oudry ne commet point les erreurs de perspective, les accentuations qui vont parfois jusqu'à la difformité (chevaux démesurés au second plan, chiens monstrueux, etc.) Mais, par contre, que de mérites en ces nobles panneaux de lainage et de soie tramée de brocatelle ! Quel emploi savant de tons chauds et froids, quelle modulation exquise dans les fonds et les lointains bleutés, dans la distribution des plans de lumière et de pénombre ! Quelle soumission respectueuse aux principes essentiels de la tapisserie ! Ces haut-lissiers de la Renaissance n'essayaient pas de rivaliser avec les modèles picturaux, et ne s'essayaient jamais à d'inutiles transpositions qui n'aboutissent qu'au trompe-l'œil ; ils n'étaient pas plus royalistes que le roi, je veux dire pas plus coloristes que les peintres, et savaient proscrire de leurs broches les couleurs superflues ; ils obéissaient aux lois de la matière, ainsi que les verriers d'antan aux lois de l'art du vitrail. Quelques tons ont suffi, en effet, pour obtenir cette richesse et cette souple variété d'harmonies, dans les feuillages, les costumes et les harnachements...

L'artiste, Bernard Van Orley (on a longtemps, par erreur, attribué cette suite des « Chasses de Maximilien » à Albert Dürer) a nettement abandonné l'attrait allégorico-mythologique cher à ses devanciers ; ses « Chasses » sont des documents historiques, d'un étonnant réalisme savoureux. Et la netteté vigoureuse du dessin buriné jusque dans les moindres détails ! Cette robustesse du dessin sert d'assise au rayonnement des laines colorées. Tout est ici concerté pour la joie de l'œil et de l'esprit : le jeu des colorations, la force et la sobriété du trait, l'abondance heureuse et claire de la construction, la finesse du tissu, sa résistance et sa durée. (1)

En vérité, ces tentures méritaient bien l'éloge qui en était fait. Dans les paysages d'une vérité historique précieuse : vues du palais ducal à

(1) « Excelsior » Paris, 25 février 1920.

Bruxelles, de la forêt de Soignes, de Boitsfort, de Rouge Cloître, de Groenendael, de Tervueren, se déroulent des scènes de chasse à l'oiseau, au cerf ou au sanglier. Les compositions sont d'une grande valeur artistique, pleines de vie et d'animation. Chaque panneau est consacré à un des douze mois de l'année qu'identifie le signe correspondant du Zodiaque, inscrit en un médaillon placé dans le haut de la pièce, des guirlandes accostent celui-ci et correspondent à l'abondante décoration qui persème les pièces Dans les bordures se remarquent dans le bas de petites compositions imitant les bas reliefs en bronze et representant des dieux marins; de chaque côté des vases ou corbeilles laissent avec prodigalité déborder fleurs et fruits. (1)

Ces tapisseries sont bruxelloises. Le doute n'est pas possible ; elles portent la marque des ateliers de cette ville M. Wauters, interprétant la signature de l'artiste qui les à tissées, croit pouvoir les attribuer à Willem Geubels. Mais, parmi les membres de cette famille, il ne s'en rencontre aucun qui porte le prénom de Guillaume. Puis, comme le fait remarquer M. Alfassa, la signature a été mal lue. A côté du G, se distingue un I, le signe qui surmonte le trait qui s'élève au-dessus du G n'est pas un W, mais trois angles dont la signification échappe. Il propose d'attribuer le monogramme à Jean Ghieteels qui était, en 1554, doyen de la gilde bruxelloise. Pure hypothèse.

Quant à l'auteur des cartons, Van Mander et Felibien les attribuent à Van Orley ; il aurait été aidé dans sa tâche par Tons et Pierre Koeck.

On avait cru, d'après certains détails, reconnaitre parmi les personnages représentés, l'empereur Maximilien. Mais ce prince mourut en 1519 et beaucoup de détails relevés dans les parties architectoniques des tentures, sont postérieures à ce prince. D'autres auteurs ont supposé qu'elles avaient été commandées par Charles-Quint ou Marie de Hongrie. Rien ne le prouve.

(1) P. Alfassa. Les tapisseries des Chasses de Maximilien (« Gazette des Beaux-Arts ») 1920, 127, 231) Paul Alfassa. L'achat par Louis XIV des tapisseries des chasses de l'empereur Maximilien. (Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français (1918-19, 121).

Une chose est certaine, puisqu'elles portent la marque de Bruxelles, elles furent exécutées apres 1528. Une curieuse remarque faite par notre confrère, M. Paul Saintenoy, permet, sous ce rapport, de fixer une date approximative avec plus de certitude. (1)

Sur l'une des tentures se voit la représentation du palais ducal de Bruxelles ; on peut observer que la chapelle de SS. Philippe et Jean n'est terminée que jusqu'à hauteur des bas-côtés et recouverte de chaume.

Or, dans les comptes de cette époque, conservés aux archives bruxelloises, il est fait mention le 22 Décembre 1527, de divers achats de paille pour couvrir le bâtiment de la chapelle... Les comptes de 1529 et 1530 renseignent les frais d'entretien de cette toiture, qui ne fut remplacée qu'en 1538 par des voûtes en pierres.

Les cartons furent donc dessinés après 1527, mais avant 1533, car à cette date, Marie de Hongrie fit élever des annexes, qui ne sont pas représentées dans la composition. Il en résulte que la tenture dut être exécutée entre la fin de l'année 1527 et le printemps de 1533.

Si on ne sait pas par qui les tentures furent commandées, des documents permettent, toutefois, d'établir qu'au début du XVII[e] siècle, elles appartenaient à Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, fils du Balafré. Quand, en 1631, à la suite de ses attaches avec le parti de Marie de Médicis, il dut quitter Florence, il les emporta avec lui. Son fils Henri en hérita. Pressé par des besoins d'argent, il dut, en 1655, recourir à un emprunt. Il s'adressa dans ce but, à Mazarin, qui vint à son aide.

Le 28 Septembre 1655, le duc reconnaissait avoir reçu de Pierre Girardin, conseiller secret du roi en ses finances, la somme de 83.400 livres, en échange de laquelle il donnait en nantissement, un lit en velours brodé et deux tentures de tapisseries : les douze pièces des Belles chasses et une autre suite bruxelloise des Douze mois avec grotesques et arabesques. C'était, en réalité, une vente détournée.

(1) E. M. A propos de la tenture « les Chasses de Maximilien (Chronique des arts 1920 176).

Le 24 Juillet 1656. un procès-verbal constata la livraison des tapisseries.

Henri de Guise mourut en 1661. Louis XIV reprit la créance pour son compte et, après avoir encore ajouté au prix d'achat un gros diamant, il donna ordre à Colbert, de faire payer une somme complémentaire de 341.600 livres pour solde de cette affaire, aux héritiers du prince défunt, Anne-Marie-Louise d'Orléans et le jeune duc de Guise.

Le duc de Lorraine possédait encore une autre tenture de tapisseries bruxelloises, rehaussées d'or et d'argent, comprenant sept pièces et représentant des « bestions », de grands animaux, plus une autre suite de scènes de chasses, composées de personnages de grand module. Ces dernières étaient simplement tissées en laine.

Les « belles chasses de Maximilien » étaient, par suite de leur achat par le souverain, entrées dans le mobilier de la Couronne. Elles furent plus tard, à une date que l'on ignore, transférées au Louvre.

Ces tentures furent maintes fois copiées. Les Gobelins en restaurèrent au XVI^e^ siècle et en exécutèrent à diverses reprises, des repliques sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. D'autres copies en ont été faites au XVII^e^ siècle, dans les ateliers bruxellois et probablement aussi en Angleterre.

En terminant, je ne puis que répéter, au sujet de cette précieuse œuvre d'art, l'opinion de M. Alfassa, qui est d'avis qu'en ce qui concerne l'art de la tapisserie proprement dite, les chasses de Maximilien, ont peu de rivales. Leur exécution est d'une précision, d'une perfection admirables. Avec des couleurs assez peu nombreuses, le coloris est d'une diversité et d'une richesse à laquelle les tapissiers d'époque plus récente, atteignent rarement en dépit du plus grand nombre de leurs laines.... Le maître qui a peint ces paysages, était un grand artiste.

* * *

L'exposition des remarquables tentures des « Chasses de Maximilien », était à peine close que les salles du pavillon de Marsan,

à Paris, offrirent, dès le début du mois de Décembre 1920, asile à d'autres œuvres d'un intérêt non moins grand. Ce furent, cette fois, des tapisseries françaises du XVII[e] siècle, qui y furent exhibées et, encore une fois, l'art flamand devait prouver la part influente qu'il avait exercée, autrefois, sur la fabrication parisienne des tapis de haute lisse.

En effet, Henri IV, désireux de lutter contre le privilège presqu'exclusif dont jouissaient les ateliers des Pays-Bas, attira à Paris toute une colonie de tapissiers flamands. A leur tête se distinguaient surtout Jérôme de Mare Comans et François Van der Planken qui, en France, prit le nom de de la Planche. Les nouveaux venus s'installèrent au faubourg St-Marcel, dans le voisinage de la teinturerie qu'exploitait dans ces parages, depuis un siècle et demi, la famille Gobelin.

Après la mort de François de la Planche, en 1627, son fils Raphaël transféra son atelier au faubourg St-Germain, tandis que les Comans maintenaient leur première installation. Un troisième atelier avait été ouvert, en 1604, dans les galeries du Louvre.

Ces trois ateliers produisirent des travaux remarquables jusqu'en 1662 quand Colbert, les réunissant tous trois, créa la manufacture royale des Gobelins.

De nombreuses tentures tissées dans ces trois ateliers existent encore au Mobilier national, aux Gobelins, ailleurs encore. Ce furent quelques-unes de celles-ci qui constituèrent l'exposition dont nous nous occupons ici Parmi cet tentures, il faut citer plus particulièrement certaines suites, notamment : l'Histoire de Coriolan et d'Artémise, d'après des cartons du XVI[e] siècle offerts à Catherine de Médecis; l'Histoire de Diane, d'après Toussaint Dubreuil, celle de Gombaut et Marès, œuvre de François de la Planche ; de Renaud et d'Armide, provenant de l'atelier de Raphaël de la Planche ; de Constantin (d'après Rubens) tissée par Comans ; la Vie de St-Gervais et St-Protais, d'après les cartons de Le Sueur et Ph. de Champagne, et l'Histoire de l'Ancien Testament, d'après Vouët, les deux dernières provenant de l'atelier du Louvre.

Comme le fait remarquer l'auteur du compte-rendu de cette exposition dans « La Chronique des Arts et de la Curiosité » (n° 2 30 Janvier 192 p. 11), ces œuvres remarquables, si d'un côté, par

leur technique se rapprochent de celle qui fit la fortune des ateliers flamands dont étaient originaires les hautelisseurs qui les exécutèrent, d'autre part, elles se ressentent déjà de l'influence des artistes français et italiens qui fournirent les cartons. Les bordures, surtout, dénotent un art original, imprégné d'un caractère beaucoup plus architectural que celui qui fut en usage pour les encadrements des tentures exécutées dans les ateliers des Pays-Bas. Plusieurs des pièces exposées étaient de toute beauté et empreintes d'un charme frais et poétique : leur intérêt était indéniable.

La « Renaissance de l'art français et des industries de luxe », dans son numéro de Janvier 1920 (3e année nº 1) donne également un fort intéressant compte-rendu illustré de cette exposition des *tapisseries des ateliers de Paris avant les Gobelins* (1560-1667). L'auteur de cette notice, M. Gaston Miglon, fournit encore quelques indications qui complètent celles que nous venons de résumer. Il rappelle, entre autres, qu'Henri IV, tout en continuant à protéger l'atelier de Fontainebleau, résolut de s'affranchir du privilège de fait dont jouissaient les hautelisseurs flamands, et c'est ainsi que dès 1550 il subventionnait les ouvriers parisiens, tout en respectant leur libre initiative. Toutefois, ces derniers ne purent pas soutenir la concurrence des ouvriers flamands qui, en grand nombre, au début du XVIIe siècle, s'établirent à Paris et constituèrent le primitif atelier des Gobelins, dont la concurrence eut bientôt fait d'éclipser les ateliers établis au Louvre et ailleurs. Ce sont les tentures datant de cette époque, dont les cartons furent exécutés par Leramberg, Guyot, Le Sueur, Poussin, Philippe de Champagne et d'autres, que l'on a pu admirer à l'exposition du musée des arts décoratifs.

A propos de ces hautelisseurs flamands émigrés en France, un vieil auteur parlant des vues de Paris écrit : « Au dela sur le Prés aux Clercs sont bâties plusieurs rangées de maisons qui composent quatre ou cinq rues neuves au milieu desquelles est une boucherie et une petite place de marché pour la commodité du quartier..... Près de l'hôpital, des petites maisons en la rue de main droite, est la maison où se font les *manfactures et tapisseries du Roy*. Elle était auparavant au bout des faux-bourgs Saint Marcel, mais depuis quatre ans les ouvriers ont été amenés en celle-ci, ils sont au

nombre de plus de 300, tous flamands qui travaillent journellement aux tapisseries d'or, d'argent et de soie et sont payés par chacune semaine par les mains du sieur Gabriel de la Planche, directeur des manufactures et tapisseries du Roy. »

Nous trouvons ces renseignements dans une note extraite des « œuvres de Henri Hymans » (volume III, page 837).

Du reste, la perfection de travail de ces ouvriers flamands s'affirme encore aujourd'hui et c'est ainsi que lors de la vente d'une collection qui passa sous le marteau du commissaire priseur, au mois dernier, à Paris, il fut adjugé pour le prix de 169.100 francs, une série de quatre tapisseries représentant des épisodes de l'histoire d'Ulysse. Ces pièces avaient été tissées à Paris, dans l'atelier que dirigeait de Comans avant la fondation de la Manufacture royale des Gobelins. (Chronique des Arts et de la Curiosité, 1920, page 98).

* * *

Parmi les dernières acquisitions qu'a faites à Paris, le département des objets d'art du musée du Louvre, il faut citer deux tentures de tapisserie représentant les funérailles et les miracles de St-Anatole. Ces pièces ont été achetées à la ville de Salins (Jura) et les comptes de celle-ci permettent d'établir qu'elles ont été faites à Bruges, en 1501, et livrées en 1506.

Les autres tentures acquises pendant ces dernières années, proviennent presque toutes d'ateliers français. (Gazette des Beaux-Arts 1922 p. 129).

* * *

Au mois de janvier 1922, M. Fierens-Gevaert a donné à Lille une conférence dans laquelle il a parfaitement résumé l'histoire de la *tapisserie flamande*. Le texte de cette conférence, qui fut illustré de bon nombre de reproductions, a paru récemment dans « La Revue française » (17e année, nº 10). La tapisserie dans les Pays-Bas, remplit par son importance, un rôle identique à celui que joua, en Italie, la peinture monumentale: elle s'attache à reproduire tous les sujets : allégories, légendes, fables, thèmes religieux. Si les ateliers de Paris et d'Arras, au XVe siècle, eurent en quelque sorte les pré-

mices de cet art si florissant. ils furent cependant bientôt dépassés par ceux qui s'ouvrirent dans nombre de villes de nos provinces. Parmi ces derniers ce furent Audenarde et surtout Bruxelles qui jouirent de la plus grande vogue. La corporation des hautelisseurs y était puissamment organisée et tous les éléments du travail sérieusement contrôlés. Au début du XVI^e^ siècle, le commerce des tapisseries était considérable et s'était concentré surtout à Anvers; tous les pays étrangers s'y approvissionnaient. Ce fut l'époque où furent tissés de véritables chefs d'œuvres,tels le Baptême du Christ, de Vander Weyden, la Communion d'Herkenbald, de maître Philippe, la légende de Notre-Dame du Sablon et les chasses de Maximilien,dont la récente exposition a constitué un si réel succès. Tous les grands artistes : Van Orley, Pierre Coeck,Vermeyen,composent les cartons qui servent de modèles aux tapissiers. Après une période d'arrêt, l'art de la tapisserie se reveilla plus vivace que jamais au XVII^e^ siècle. Rubens, Jordaens et Teniers, tous les grands artistes de cette époque, lui fournissent des modèles. Les tentures de Bruxelles, avec leurs scènes historiées de grand module et leurs bordures chargées d'emblèmes et de motifs decoratifs, atteignent un degré de perfection admirable et ornent les palais et les églises du monde entier. Toutefois, les fabriques françaises créées grâce à l'intervention d'ouvriers flamands : les Gobelins, Beauvais, Aubusson,devaient leur porter un coup mortel. Ce furent celles-ci qui, peu à peu, prirent la place de nos ateliers nationaux. Le dernier atelier bruxellois, celui de Van der Borght, ferma ses portes au XVIII^e^ siècle. Tel est, dans ses grandes lignes, le résumé de la conférence de M. Fierens-Gevaert, conférence qu'il termine en signalant la récente tentative de M^lle^ Dubois, à l'énergie et au talent de laquelle il rend un juste hommage.

* * *

Le directeur des Gobelins a voulu montrer dans quelles conditions il avait réussi à introduire dans la fabrication de la tapisserie, des éléments d'art nouveau. Dans ce but, il a organisé en septembre 1922, dans les locaux de la manufacture, une exposition des dernières tentures qui y furent exécutées. Ce sont des compositions champêtres, des scènes légendaires, tissées d'après les cartons de

Raffaëlli, de Cheret, de Bracquemond, d'autres encore. M Georges Lecomte qui décrit *l'exposition de la manufacture des Gobelins*, dans la livraison de septembre de la « Renaissence de l'art français » (5e année N° 9, page 518), loue grandement M. Gustave Giffroy, directeur des Gobelins, du succès de son initiative et constate, que grâce à lui, ce centre de fabrication de tapisserie « n'est plus à l'écart du mouvement moderne. Ce qui se passe au dehors, y a désormais son retentissement ».

* * *

Enfin, dans ce même ordre d'idées, je ne puis m'abstenir de signaler les récents travaux de la manufacture des Gobelins qui, s'inspirant des tendances modernes, a exécuté de nombreuses tentures d'une grande valeur artistique. *Les cartons modernes aux Gobelins d'aujourd'hui* sont décrits par M. Eugène Planès. (La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 3e année, n° 3, p. 114). Les premiers cartons de ce genre furent peints il y a une douzaine d'années, par Willette, Redon, Monet, Cheret, Raffaëlli. Depuis lors la direction des Gobelins a persévéré dans cette voie et de nouvelles et nombreuses tentures ont completé ces essais Les sujets sont puisés dans la légende, dans l'histoire contemporaine, dans la fantaisie pittoresque. C'est le conte de la Belle au bois dormant, de l'ogre et du petit Poucet, par Veber, la Fontaine de Jouvence, par Tapisseir, le défilé des troupes américaines à Philadelphie, par Jaulmes, des paysages, des scènes champêtres, qui s'harmonisent parfaitement avec les conceptions mobilières qu'elles sont appelées à compléter dans les intérieurs artistiques.

* * *

Les nombreuses ventes de tapisseries qui, dans ces derniers temps, se sont succédées ; la faveur si grande dont ces œuvres d'art jouissent ; les hauts prix qui leurs sont alloués, ont provoqué dans d'autres sens encore, un mouvement ayant pour but de ressusciter cette ancienne industrie artistique. Des efforts dans ce but, ont été tentés et déjà certains résultats ont été acquis, qui semblent constituer des promesses d'avenir.

C'est ainsi que, peu avant sa mort, le pape Benoit XV avait fait connaître son intention de provoquer la renaissance d'un art qui, autrefois, jouit au Vatican d'une vogue considérable. On sait la part que prirent les hautelisseurs flamands à la création de ces anciens ateliers Sa Sainteté songeait à décréter l'ouverture d'un nouvel atelier.

A Bruxelles, récemment, une artiste de valeur, Mlle Fernande Dubois, dont M. Fierens-Gevaert nous avait, l'autre jour, signalé les travaux, a exécuté d'après les cartons du peintre Montald, une tenture représentant la renaissance de l'art et intitulée « Vers l'Idéal ». Cette œuvre exposée à Bruxelles et même en Amérique, a remporté le plus légitime succès.

D'autre part, les journaux annonçaient qu'un groupe d'hommes d'œuvres qui seraient secondés par la ville d'Audenarde, songeraient à réveiller dans cette cité, une industrie qui, autrefois, y fut si prospère. On ne peut que souhaiter que le succès réponde à leurs efforts.

On m'excusera si j'ai donné à cette nouvelle note relative aux tapisseries, une ampleur quelque peu imprévue. Mais les renseignements abondaient, et malgré le choix que j'ai dû faire, leur importance était telle qu'il m'était difficile de les restreindre davantage

Je suis amené à croire que cette revue bibliographique n'est pas dépourvue d'intérêt, puisque j'ai vu le secrétaire général de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, M. Ch. Urseau, reproduire dans les mémoires de cette Société (5e série, tome XXIV, p. 13), ce dont je le remercie bien sincèrement, sous le titre de *Pages angevines de la bibliographie des tapisseries*, les renseignements que j'avais consignés dans ma première notice, au sujet des tapisseries du Musée d'Angers.

Il me resterait à dire encore quelques mots des tapisseries flamandes qui, en si grand nombre, furent présentées aux enchères dans ces derniers temps. Je préfère, pour ne pas allonger outre mesure ma notice, en renseigner succintement la liste plus ou moins complète en annexe. On la trouvera ci-après.

1r Octobre 1922. FERNAND DONNET.

# ANNEXE.

*Liste de quelques ventes de tapisseries flamandes.*

## A. — A Bruxelles (1)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1920. | Collection Marlier : Bruxelles XVIII[e] s. Élie enlevé dans son char | fr. | 54 000 |
| Début | 1922. | Galerie Le Roy : Bruxelles 1[e] moitié XVII[e] s. 3 pièces. Les Saisons. | » | 41.000 |

## B. — A Anvers.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 10 Juillet | 1922. | Succession Javocat Giesen : Audenarde XVIII[e] s. 6 pièces. Verdures avec groupes d'enfants. | » | 55.000 |

## B. — A Paris.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 21 Novembre | 1599. | Succession Paul Leprieur : | | |
| | | 1° flamande XVI[e] siècle. Berger, bergère et troupeau. | » | 75.000 |
| | | 2° Ecole Quinten Massys. La Vierge et l'enfant. | » | 15.000 |
| 15 Décembre | 1919. | Galerie Manzi : | | |
| | | 1[re] flamande XVI[e] s. Jardin avec fontaine, oiseaux. | » | 5.000 |

(1) A la suite de la date et de l'indication du vendeur, nous renseignons par un mot (Bruxelles, etc.) l'atelier de fabrication, par un millésime l'époque de fabrication, puis l'indication du sujet, enfin un second chiffre fera connaître le prix de vente.

2° flamande XVII^e s. Paysage, animaux, oiseaux. fr. 7.700

18 Mars 1920. Collection Jane Harding :

1° flamande XVII^e s. Naissance d'Hercule. » 19.000

2° flamande XVII^e s. Hercule et Antée » 20 600

13 Avril 1920. Hôtel Drouot :

flamande XVII^e s. Verdure, cerf et cygne. » 4.300

23 Avril 1920. Hôtel Drouot.

flamande XVII^e s. Villageois et villageoises jouant des instruments champêtres. » 21.000

6 Mai 1920. Hôtel Drouot. Vente A. Beurdeley :

Suite 2 tapisseries Bruxelles XVII^e s. Souverain oriental — guerrier enchaîné, délivré par 3 femmes. — Bordure : trophées, figures allégoriques, etc. chaque pièce » 53 500

14 Mai 1920. Galerie Petit, vente M^me^ Cahen d'Anvers :

1° Bruxelles XVII^e^ s. composition mythologique, bordure médaillons, guirlandes, fleurs. » 36.100

2° flamande XVII^e^ s. Sous bois, étang, oiseaux aquatiques. — Bordure : mascarons, fleurs, fruits. » 12.800

3° flamande XVII^e s. Paysage boisé. — — Bordure : cartouches, bustes, médaillons avec paysages. » 30 100

4° ateliers de Flandre. 6 pièces tissées or, argent, soie. » 1.540

Enfants nus jouant sous berceaux feuillage, personnages, animaux, chars, etc. — la Barque de Vénus — le Jeu de boules — la Ronde — la Pêche.

Atelier Jean Karcher, pour compte du cardinal Hercule Gonzague de Mantoue fr. 971.000

17 Mai 1920. Galerie Petit.

Atelier Paris (antérieur aux Gobelins.) De Comans XVII^e^ s. Histoire d'Ulysse » 169.000

31 Mai 1920. Comte de Franqueville, château de la Muette :

1° flamande 2 pièces. XVI^e s.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | sujets chasse. — Bordure personnages, fleurs. | fr. | 26 300 |
| | | 2° flamande XVI[e] s. Retour d'Ulysse. — Bordure : personnages. | » | 39.000 |
| | | 3° flamande XVI[e] s. composition militaire, style antique, triomphe, empereur d'Allemagne. | » | 24.100 |
| | | 4° flamande 2 pièces, XVI[e] s. Sujets militaires, fond paysages. | » | 53.300 |
| | | 5° flamande (fragments) XVI[e] s. 2 arcades, Tobie et l'ange. | » | 10.900 |
| | | 6° flamande (2 bandes) XVII[e] s. dressage d'un cheval d'après Pluvinel | » | 19 300 |
| | | 7° flamande XVII[e] s. Mariage vierge, fond architecture. | » | 13.500 |
| | | 8° flamande (2 pièces) XVII[e] s. Histoire de Psyché. | » | 18.800 |
| | | 9° flamande XVIII[e] s. Verdure, habitation, oiseaux aquatiques. | » | 16.500 |
| | | 10° flamande XVIII[e] s. Habitation, oiseaux. | » | 15.700 |
| | | 11° flamande XVIII[e] s. | » | 14.000 |
| 14 Juin | 1920. | Galerie Petit : | | |
| | | 1° flamande XVI[e] s. Adoration bergers. | » | 16.500 |
| | | 2° flamande XVI[e] s. Sujets guerriers. — Bordure : personnages. | » | 15.000 |
| | | 3° flamande XVII[e] s. Paysage. — Bordures : cartouches, amours. | » | 15.700 |
| | | 4° flamande XVII[e] s. Cléopâtre avec suivantes. — Bordures : Cariatides. | » | 25.000 |
| | | 5° flamande (2 pièces) XVII[e] s. 2 femmes brisent les arcs d'amours endormis. — Bordures : coquilles. | » | 155.100 |
| 22 Novembre | 1921. | Galerie Petit : | | |
| | | 1° flamande XVI[e] s. Persécution sous Néron. — Bordure : fleurs, fruits. | » | 32.000 |
| | | 2° Bruxelles XVII[e] s. | | |

Triomphe d'Alexandre. fr. 49.100
3° flamande XVIII^e s.
paysage, personnages, travaux variés. — Bordure : cadre. » 24.200

30 mai 1921. Vente Engel Gros :
1° Suisse ou flamande XV^e s. — Forme bande.
5 compositions galantes dans jardin. » 455 000
2° franco-flamande XV^e ou XVI^e s.
3 personnages fleurettes polychromes » 68.000
3° flamande (tissée or, soie) XV^e ou XVI^e s.
Glorification du Christ. » 290.000
4° Bruxelles XVI^e s. (blason prince de la Mirandola.)
Atlas porte-monde, fortune nue debout sur globe. » 35.000

22 Juin 1921. Vente Raoul Heilbronner :
1° flamande, en partie XV^e s. (inscription gothique).
Bergere, personnage soufflant dans trompe. » 95.500
2° flamande XV^e s.
Histoire d'un saint. » 69.000
3° flamande XVI^e s.
Achille au siège de Troie. » 170.000
4° flamande XVI^e s
Jules César. » 101.000
5° flamande XVI^e s.
Siège de Jérusalem. » 101.000
6° flamande XVI^e s.
Histoire de l'ersée. » 151.000
7° flamande XVI^e s.
Même sujet. » 100.100

25 Avril 1921. Galerie Petit. Château de W. :
1° flamande (5 panneaux) XVII^e s.
Siège de la Rochelle par Richelieu. » 28.000
2° flamande (5 panneaux) XVII^e s.
Chasses. — Bordure : cariatides, guirlandes, etc. fr. 12.600, 16.500, 13.800, 12.600, 12.800

1921. Vente Gaston Le Breton :
1° Flandres XVI^e s. (or, soie, laine).
Vierge assise dans stalle avec enfant Jésus. fr. 41.000

2° Flandres (3 pièces) XVI^e s., cartons Bernard Van Orley.
Mariage de Marguerite d'Autriche avec Philibert-le-Beau. fr. 307.000
3° 4 pièces XVI^e s.
Histoire Moïse fr. 18 600, 18 500 30 000 18.600
4° Flandres XVIII^e s.
Paysages, paysans et paysannes fr. 47.000
5° Beauvais d'après Boucher
Fêtes italiennes. » 281 000

19 Décembre 1921. Galerie Lair Dubreuil :
1° Flandres (fragments) XVI^e s.
Chasseur avec faucon. » 38 000
2° Flandres XVI^e s.
Combat de Jacob et de l'ange » 7.800

23 Janvier 1922. Séquestre Raoul Heilbronner :
1° Flandres fin XVI^e s.
Cerf, lapin, oiseaux divers. » 40.000
2° Même genre. » 18.500
3° Flandres XV^e s.
Christ tenant bannière crucifère. » 27.200
4° Flandres (fragments) XVI^e s.
Chef guerrier avec suite. » 61.000
5° Flandres (2 pièces) XVI^e s.
Verdures avec animaux. » 12 000

Février 1922. Comte de Reiset. Château de Breuil Benoit :
Flamande début XVI^e s.
Nombreux personnages. » 130.000

20 Février 1922. Vente Lair Dubreuil :
1° Flandres XVI^e.
Personnages divers dans paysage. » 7 500
2° flamande XVI^e s.
Personnage offrant un anneau à un roi. » 4.900
3° Flandres (2 pièces) XVI^e s.
Verdure avec animaux. » 6 900
4° Flandres XVII^e s.
Paysage avec paysans. » 9 000
5° Même genre. » 8 500

20 Février 1922. Vente Couturier :
Bruxelles XVIII^e s.
Histoire de David et d'Abigdalis » 16 000

28 Fevrier 1922 Vente Lair Dubreuil :

1° flamande XVII^e s.
Histoire de Philippe de Macedoine. fr. 9 300
2° flamande XVI^e s.
Hercule capturant la biche aux pieds d'airain. » 7.700
3° flamande XVI^e s.
Paysage aux animaux. » 5.750
4° flamande XVIII^e s.
Personnages romains. » 3.420

16 Mars 1922. Vente M^r ●. :
Bruxelles (2 pièces) XVIII^e s., d'après Teniers.
Les joueurs de boules, Les joueurs de quilles. » 73.000

19 mars 1922. Divers amateurs :
1° Bruxelles, Régence, marque Pauwels :
Spirino prédisant l'amour de César. » 11.000
2° Même série.
Musicien, jeune fille sur terrasse. » 9.300

24 Mars 1922. Vente Petit :
1° flamande XVI^e s.
Personnages entourant un souverain » 29.000
2° flamande XVI^e s.
Femme à sa toilette, suivantes. » 19.500

8 Mai 1922. Mis X. :
Flandres XVI^e s.
Deux dames avec servantes dans paysage. » 10.000

18 Mai 1922. Collection Alfr. Sussmann :
Bruxelles, Régence.
Cour d'auberge, joueur de cornemuse, d'après Teniers, couple de paysans. » 59.500

26 Mai 1922. Vente M^me J.':
1° Flandres XVI^e s.
Composition champêtre. » 15.050
2° Même genre. » 22.000
3° Flandres (6 pièces) XVI^e s.
Jugement de Salomon. » 18.450

## C. — 1918-1919.

L'Annuaire de la Curiosité et des Beaux-Arts, paru à Paris en 1920, fournit des renseignements sur toutes les ventes artistiques qui ont eu lieu dans cette ville, depuis le début de 1918 jusqu'au 30 Septembre 1919. En me bornant à extraire de ces comptes-rendus des indications succintes concernant les seules tapisseries flamandes, je pourrais facilement prouver que, malgré les misères de la guerre, jamais ces œuvres d'art n'ont joui d'une vogue aussi accentuée et aussi méritée.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 1918 | | | |
| 14 | Janvier. | Ancienne tapisserie des Flandres, XVIII^e s Combat de coqs. | fr. | 12 000 |
| 29 | » | tapisserie Verdure des Flandres XVII^e s. | » | 16 300 |
| 1 | Février | » flamande ancienne. | » | 8 000 |
| 15 | » | » » XVII^e s. | » | 30.000 |
| | » | Personnages et guirlandes de fleurs. tapisserie flamande XVI^e s., 2 pièces, encadrement. | » | 13.000 |
| | » | tapisseries des Flandres XVII^e s. | » | 6 700 |
| 16 | » | flamande XVII^e s. Histoire de Didon et Enée | » | 5.700 |
| 23 | » | tapisserie flamande XVI^e s. Histoire de Diane. — Bordure : fleurs et fruits | » | 16.500 |
| 23 | » | tapisserie de Bruxelles XVI^e s Samson enlevant les portes de Gaza | » | 7.505 |
| 23 | » | id. id. Hercule et le lion. | » | 6.000 |
| 23 | » | id. id. l'enlèvement d'Hélène. | » | 9 500 |
| 23 | » | id. XVII^e s. Fleurs et fruits. | » | 10.800 |
| 27 | » | id. de Bruxelles XVI^e s. Le mois de Novembre, de la suite des Chasses, d'après Bernard Van Orley. | » | 76.000 |
| 27 | » | 3 id. flamandes XVI^e s. Sujets champêtres. | » | 36.500 |
| | | 3 id. » id. Scène de chasse. | » | 16.000 |
| 27 | » | id. id. id. Scène de bataille. | » | 9.500 |
| 27 | » | id. id. XVII^e s. Chasse au faucon. | » | 16.000 |
| 4 | Mars. | Ventes Louis Sarlin : | | |
| | | id. id. fin XVI^e s. Personnages dans un jardin | » | 7.000 |
| 4 | » | 2 id. id. XVI^e s. Sujets avec les noms. | » | 9.100 |
| 4 | » | 5 id. id. XVII^e s. Sujets histoire ancienne | » | 37.200 |
| 4 | » | 3 id. id. id. Paysages avec personnages. | » | 41.500 |
| 4 | » | 3 id. id. XVIII^e s. Verdure. | » | 10.100 |
| | | Collection P. L. : | | |
| 5 | » | flamande XVIII^e s. ..... | » | 5 150 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Collection H. D. : | | |
| 12 | Mars. | flamande XVI^e s. Personnages. — Bordure : fleurs, fruits. | fr. | 6.400 |
| | | Collection G. V. : | | |
| 14 | » | flamande fin XV^e s. Personnages. | » | 53.000 |
| | | id. id. Portrait équestre de Guy de Lusignan | » | 42.000 |
| 29 | Octobre | Flandres | » | 14.200 |
| 29 | » | Bruxelles | » | 23.000 |
| | | Collection M^e T. M. : | | |
| 14 | Novembre | flamande (2 pièces) XVIII^e s. paysages. — Bordure : arabesques. | » | 43.250 |
| | | Collection Charles Roux : | | |
| 5 | Décembre | flamande fin XV^e s. Descente de croix. | » | 23.000 |
| 5 | » | » XVII^e s. Repos à l'auberge. Cortège de paysans. | » | 39.000 |
| 5 | » | id. id. Le mois de Juin. | » | 21 000 |
| 3 | » | id. id. Paysans jouant à la balançoire. | » | 28.500 |
| 5 | » | id. id Alphée et Aréthune. | » | 30.000 |
| 5 | » | id. id. Enfants près d'une fontaine. | » | 25.500 |
| | | Collection H. D. : | | |
| 27 | » | Flandres XVII^e s. Arcades avec statue. | » | 13.700 |
| | 1919 | | | |
| 21 | Janvier | flamande XVIII s Verdure | » | 7.400 |
| 25 | » | » XVII^e s. Diane et Actéon. | » | 5.500 |
| 25 | » | » » Verdures. | » | 17.000 |
| | | Collection M. L : | | |
| 26 | Février. | flamande XVI^e s. (2 p^s) Hercule et Omphale. | » | 33.620 |
| 26 | » | Bruxelles XVII^e s. Mercure et Argus. | » | 29.100 |
| 26 | » | » XVII^e s. Titus et Vespasien. | » | 14 800 |
| 26 | » | Flamande fin du XVIII^e s. Histoire de don Quichotte. | » | 40.100 |
| 26 | » | flamande fin du XVIII^e s. Même sujet. | » | 41 300 |
| 10 | Mars. | » XVIII^e s. Histoire de Diane. | » | 25.300 |
| 10 | » | XVII^e s. Scène de bataille. | » | 5 150 |
| | | Collection Marczell de Nemes : | | |
| 19 | » | flamande 4 bordures et 2 bandes. | » | 14,300 |
| | | Collection Hoentschell : | | |
| 2 | Avril. | flamande XVI^e s. Vie du Christ. | » | 50.300 |
| 2 | » | » » Personnages. | » | 45 100 |
| 2 | » | » » Histoire de Scipion. | » | 33.000 |
| 29 | » | » » Paysage avec chasse | » | 11.100 |
| | | Collection comte Caravadossi : | | |
| 29 | » | Bruxelles XVII^e s. ..... | » | 13.200 |
| 7 | Mai. | » » (3 fragments). | » | 10.100 |

Château de Vigny :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | flamande XVII[e] s. | fr. 5.300 |
| 15 | Mai. | Bruxelles début XVIII[e] s. (2 pièces) Diane à la chasse. | » 44 200 |
| 15 | » | flamande XVI[e] s. La victoire. | » 28.000 |
| 15 | » | » » personnages dans paysage. | » 16.750 |
| 19 | » | » ép. Louis XII (4 pièc.) Personnages. | » 171.900 |
| 19 | » | » ..... Combat. | » 14.800 |
| 19 | » | Bruxelles ..... don Quichotte. | » 12.200 |

Collection Fr. Flameng :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 26 | » | flamandes XVI[e] s (4 pièc.) Travaux d'Hercule | » 131.000 |
| 28 | » | » XVIII[e] s. Verdure | » 11.400 |
| 30 | » | » XVII[e] s. (6 p[s]) Histoire de Mercure | » 195.000 |
| 30 | » | Bruxelles .... (5 pièc.) Histoire de Scipion | » 81.000 |
| 30 | » | » XVII[e] s. (2 p[s]) Triomphe de la Foi et de l'Eglise | » 62.000 |
| 30 | » | Bruxelles XVII[e] s. Le temps enchaîné par l'amour | » 21.000 |
| 30 | » | Bruxelles XVIII[e] s. Neptune et Amphitrite. | » 20.000 |
| 30 | » | » XVI[e] s. Junon sur son char. | » 11.900 |
| 30 | » | flamande XVI[e] s. Personnages. | » 18.000 |
| 30 | » | Bruxelles XVI[e] s. Mois de Mai (Leyniers). | » 24 000 |
| 30 | » | flamandeXVI[e] s. Entrée d'un château. | » 13.100 |
| 30 | » | » » Verdure. | » 5 700 |

Château de Vigny :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 | Juin. | flamande XVIII[e] s. (4 pièces) Histoire de Venus et Adonis. | » 90 100 |
| 5 | » | Bruxelles XVIII[e] s.(3 pièces) Travaux de l'été, de l'hiver, marché aux poissons. | » 76.500 |
| 5 | » | Bruxelles XVI[e] s. (5 pièc.) Guerres d'Annibal. | » 78.300 |
| 5 | » | flamande ..... Personnages. | » 21.800 |

Collection M. Cottreau :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 12 | » | Bruxelles XVII[e] s. Une chasse au sanglier. | » 12.000 |
| 12 | » | » XVII[e] s. Chasse au lion. | » 14.000 |

Collection M[lle] Denouille :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 18 | » | flamandes XVIII[e] s. (6 p[s]) Histoire de Joseph. | » 39.020 |

Collection D[r] Pozzi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 23 | » | flamandes fin du XVI[e] s. Combat antique. | » 15 100 |

Collection Boselli :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 26 | » | flamandes com[t] XVII[e] s. (2 pièces) Paysage avec volailles. | » 35.000 |
| 26 | » | flamandes ..... Diane chassant au cerf. | » 31.000 |

Collection Me Cibiel :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 30 Juin. | | flamandes XVIIIe s. (4 pièces) Enfants jouant dans des paysages. | fr. | 82.000 |
| 30 | » | flamande XVIIIe s. (3 pièces d'après Teniers, Kermesse, Hiver, Moisson. | » | 67.800 |
| 7 Juill. | (H.D.) | flamande XVIe s. Cortège dans la campagne. | » | 15 000 |
| 7 | » | » XVIIIe s. Antoine et Cléopatre. | » | 10.000 |

# Les archives des abbayes de Tongerloo et de Saint-Michel d'Anvers.

La valeur du dépôt d'archives de l'abbaye de Tongerloo consiste principalement dans le grand nombre de *chartes originales* qui s'échelonnent dans l'espace de plus de six siècles, c'est à dire, depuis la fondation de l'abbaye (vers 1130) jusqu'à la révolution française. Ces précieux parchemins sont, à quelques rares exceptions près, dans un excellent état de conservation et la science de la sigillographie, à elle seule, y trouverait un vaste champ de recherches fructueuses.

Ces actes émanent de nombreuses chancelleries ecclésiastiques et séculières : bulles et brefs pontificaux, actes épiscopaux venant notamment des chancelleries de Cambrai, de Laon, de Liège, de Bois-le-Duc, d'Anvers ; lettres d'abbés et de monastères de différents ordres religieux ; actes notariaux très nombreux et très intéressants ; une longue série d'actes scabinaux de tous les endroits où Tongerloo possédait des propriétés ou exerçait des droits seigneuriaux — et ils étaient nombreux — ; chartes émanant de rois, de princes, de seigneurs temporels, parmi lesquels se rencontrent fréquemment des actes des ducs de Brabant, avoués de l'abbaye, des seigneurs de Breda, des sires de Diest, des Berthout, seigneurs de Grimberghen, de Malines et de Gheel, des chevaliers de Wesemaal et d'autres.

Il y a aussi, évidemment, des actes transcrits à la *chancellerie de*

*l'abbaye de Tongerloo*, et, à ce sujet, il y a lieu de faire quelques remarques d'ordre paléographique, qui ne sont pas sans intérêt.

Les actes émanés de l'abbaye de Tongerloo au XII^e^ et au XIII^e^ siècles ont ceci de particulier que les scribes qui les ont transcrits emploient de préférence l'écriture des livres ; ce qui nous fait connaître que la transcription des manuscrits était en grande faveur au monastère. La charge des *scriptores* était en honneur dans l'ordre de Prémontré. On n'y partageait pas la manière de voir des cisterciens qui, au dire de d'Arbois de Jubainville, interdisaient à leurs *scriptores* d'orner les manuscrits de plusieurs couleurs et de miniatures (1). Aussi, plusieurs abbayes norbertines, en France notamment, (p. ex. les abbayes de Cuissy et de Vauclair) acquirent-elles un grand renom par leurs écoles de calligraphes et de miniaturistes. L'abbaye de Tongerloo posséda, dès les premières années de son existence, une école de calligraphie et une chancellerie bien organisée. La transcription des manuscrits procura bientôt au monastère une des bibliothèques les plus remarquables, par le nombre et la qualité de ses volumes ; au point qu'on la regardait, au XVII^e^ siècle, comme la plus riche des bibliothèques monastiques, comparable seulement à celle du Vatican (2).

Disons, en passant, que l'on possède, aux archives générales du royaume, à Bruxelles, un *calamus* provenant du *scriptorium* de Tongerloo (3).

Or, cette application à la transcription des manuscrits se retrouve dans les premières chartes de Tongerloo. L'on peut s'en rendre compte en comparant à d'autres chartes de cette époque les deux actes dont je vous communique la photographie. Celle qui est indiquée par le n° I est de l'abbé Hubert (sans date, entre 1157 et 1167). La seconde (II) est la réduction d'un acte de 1163, délivré soi-disant par l'évêque de Liège, Raoul de Zaehringen, mais en réalité transcrit à Tongerloo, comme je l'ai montré ailleurs (4).

(1) D'Arbois de Jubainville, *Etudes sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, p. 621. Paris 1858.

(2) Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 382 (La Haye, 1726), et les auteurs cités par lui.

(3) On en trouve la description dans E. Reusens, *Eléments de paléographie*, p. 444. Louvain. 1899.

(4) H. Lamy, *L'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1265*. Introduction, pp. XX-XXII. Louvain, 1914.

A partir de l'abbatiat de Wénemar (vers 1210-1212), l'écriture devient plus cursive se rapprochant davantage de celle des documents diplomatiques de cette époque en Belgique. On peut s'en rendre compte par l'inspection d'un acte, non daté délivré par l'abbé Wénemar (nº III). Dans la suite, les chartes émanées de la chancellerie de l'abbaye n'offrent plus aucune particularité, comme on peut le constater dans l'acte de 1230, transcrit *apud Dist in curia dni abbatis de Tongerlo*. (IV). Je n'ajoute la reproduction d'un acte de 1233 (V), que parce qu'il porte les sceaux les mieux conservés que nous possédions, de l'abbé et du couvent de Tongerloo.

Tous les actes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle sont *en latin*, sauf deux en flamand et un en français.

La première charte *en langue flamande* date de 1271 (in den jare ons Heren doe men screef dusentech twehondert LXX). L'auteur en est le maïeur des sires de Malines. Gilles de Stoevere (Gilys de Stoevere, meier was sheren van Mechijhelne herne). La rédaction est assez compliquée et d'une lecture difficile. L'acte a trait à des recherches pour déterminer les droits respectifs des Berthout et des Van Sotteghem à Ter Elst, dans le territoire de Duffel. L'original est conservé en bon état. (1)

Le second acte en flamand est de 1292 et a pour auteur Jean Berthout, seigneur de Gramines (Wi Jan Berthout, here van Gramines ende wi Jan sün outste sone). (Die waren ghemaect int jaer ons heren m cc ende twe endenegentech smanendaghes na sente Denys dach). Cette charte fait connaître la vente faite à l'abbaye de Tongerloo de différents cens à Oevel. On y donne les noms des tenanciers et la quantité de cens à percevoir sur chacun d'eux. L'original est bien conservé. Mais des deux sceaux qui pendaient, sur queues doubles, un seul est resté. (2)

C'est en 1294 seulement qu'apparait dans le dépôt de Tongerloo la première charte *en langue française*. Le prévôt, la doyenne et le chapitre de Sainte Waudru, de Mons (Li prevos. la doiienne et

(1) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, nº 173bis. Cartulaire fol. 134.

(2) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, nº 219. Cartulaire, fol. 78 vso.

li kapitles del église de me dame Sainde Wadrut de Mons) délèguent leur maieur, Henri Roost, pour mettre l'abbé et le couvent de Tongerloo en possession d'une maison à Hérenthals, moyennant paiement de 15 livres tournois, un cens annuel de 10 sols et la charge d'héberger les collecteurs du cens lorsqu'ils se rendront à Herenthals à la Saint Remi. (Doneit lan de grasse m. cc. IXXX et XIIIj la nuit Saint Biertemin lapostle, (c-à-d. la veille de la St Barthélemy, donc le 24 août) 1294).

L'acte original conservé aux archives (1) portait, pendant sur queue simple, un sceau qui a disparu.

A ces actes sur parchemin, dont le nombre dépasse 4,000, il faut ajouter des *liasses de documents* sur les sujets les plus divers, dans lesquels nous voyons les abbés de Tongerloo dans leurs relations avec les personnages les plus en vue de nos provinces, et mêlés à tous les grands évènements politiques et sociaux qui distinguèrent ou bouleversèrent le pays à différentes époques. Je citerai comme exemple des dossiers excessivement intéressants sur la révolution brabançonne et le rôle de l'abbé Godefroid Hermans, propriétaire d'un régiment de patriotes. A signaler également quelques dossiers ayant trait aux Conseils généraux, dont les abbés de Tongerloo étaient membres ou assesseurs.

Il nous faut ensuite signaler une série imposante de *registres* de tout format et d'importance variée :

*Livres censiers* (le plus ancien commence à l'année 1300), qui ne nous renseignent pas seulement sur la somme et la nature des redevances perçues par l'abbaye de Tongerloo, mais aussi sur les tenanciers et les lieux-dits, et qui fournissent ainsi des indications utiles aux toponymistes et aux chercheurs de généalogies.

Il en est de même des *livres terriers*, *livres de baux* (libri conventionum — culturæ — fines culturarum), *cartes* des propriétés de l'abbaye dans des nombreuses localités de la Campine, du Brabant, et des Pays-Bas méridionaux, qui nous font constater les améliorations apportées par les travaux de défrichement, et tout particulièrement, l'industrie de l'extraction de la tourbe.

(1) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, n° 227. Je n'ai pas trouvé mention de cet acte au cartulaire.

*Régistres benéfíciers* (præsentationes ad Beneficia) intéressant surtout l'histoire religieuse, la jurisprudence canonique, l'histoire des paroisses.

Plusieurs *nécrologes*, dont le plus important est de la fin du XIV^e^ siècle, pour la couche la plus ancienne (1).

Enfin, et surtout, des *livres de comptes*, très précieux non seulement au point de vue de l'histoire économique et sociale de la corporation religieuse qu'ils intéressent directement, mais aussi au point de vue de l'histoire de l'art. En effet, les abbés de Tongerloo de l'ancien régime, puissants seigneurs temporels et disposant de ressources considérables, se firent les Mécènes des artistes, peintres, sculpteurs et architectes. Or, nous retrouvons dans les livres de comptes les traces des travaux effectués pour le monastère, et les sommes allouées aux artisans de ses constructions et de ses œuvres d'art.

Nous y rencontrons notamment les noms d'architectes, tels que Van Eel (ou Van Elen), Rombaut Keldermans, Philippe Lammekens, Willem Kerriex, (qui exécute à la fois des plans, des sculptures et des peintures pour l'église abbatiale).

Pour la construction de l'église, au début du XVI^e^ siècle, nous apprenons, dans les livres de comptes, les noms des maçons qui y travaillent (Gielis Crabbe, de Malines ; Gommaire Criekaert, de Lierre, et Henri Lambert, de Diest). Les marbres, les pierres, les briques, les ardoises furent apportées de différents coins du pays. (On trouve les comptes de Wouter de Ruijter, de Turnhout ; François de Bouge, de Namur ; Michel Ysewijns et Klaas de Vleesschouwere, qui procurent des pierres de Saventhem et de Berthem ; Hector Coenen, de Meldert ; Jean Van de Gheere, de Bruxelles ; Arnold Claes, de Nederockerzeel, et d'autres encore, fournissent différents matériaux). Pour les sculptures, on recourt à Michel van Gheel (de Breda), Joost Van Zantvoort, Peter de Cortte, Philippe Lammekens, Conrad Meyt, Claude Floris, Wilhem Van den Borght, Rombaut de Drijvere, Tielman Van Beringen, Mathieu

(1) Ce manuscrit a été décrit par W. Van Spilbeeck, dans l'édition qu'il en a donnée, sous le titre : *Necrologium Ecclesiae B. M. V. de Tongerloo*. Tongerloo, 1902.

de Waeyer, Kersten Swaluwen, Nicolas Coopmans, Jean Van Dijck (d'Utrecht). Les peintres Gosuin Van der Weyden, Jean Gossart de Maubeuge, Gillen Van den Bossche, Quenten Metsys, Floris, Rubens, Quellin, Van Orley sont tour à tour appelés à exercer leur talent. Les orgues sont l'œuvre de Henri Nieuhof, de Bois-le-Duc; puis reconstruites par Hans Golfus. — Henri d'Arendonck, de Louvain, Médard Wagenens, de Malines, Barthélemy Cauthels, Pierre Hémony, Corneille van Bouchout, Joseph Plumere, de Liège, Willem Witlockx, d'Anvers, Van den Gheyn, de Louvain, Henri Joltrain, d'autres encore, collaborèrent successivement à la fonte de cloches ou à l'agencement du carillon.

Mais, parmi les régistres, une place spéciale doit être réservée au *cartulaire* (*Liber Privilegiorum*), qui forme un important volume (0 m. 38 sur 0.27), écrit entièrement sur parchemin avec couverture en bois de chêne garni de cuir. Après le feuillet de garde, on trouve 4 feuillets non numérotés : au verso du 1er et au recto et au verso du 2e se trouve l'index des différentes localités auxquelles se rapportent les actes, précédé du titre : *Incipit Tabula privilegiorum subsequentium*. Les autres sont laissés en blanc. Viennent ensuite 391 feuillets numérotés en chiffres arabes, à l'encre noire. L'ensemble est divisé en 62 cahiers d'inégal volume, numérotés en chiffres romains, à l'encre rouge : le chiffre est reproduit, également en rouge, au recto de chaque feuillet. A la fin du volume, 8 feuillets non numérotés, sont restés en blanc.

Le cartulaire contient la copie de 1053 actes. Les deux plus anciens sont datés de 1133 (fol. 14 vso et fol. 23 vso). Le plus récent est du 20 juin 1510 (fol. 148 et vso). Il sont classés par ordre géographique, chacun des cahiers renfermant les pièces qui concernent une localité donnée, ou un groupe de localités. Mais l'ordre chronologique n'est pas suivi. Le copiste aura transcrit les actes au fur et à mesure qu'ils lui tombaient sous la main.

Il y eut plusieurs transcriptions, à des époques différentes. La première date de la fin du XIVe siècle : les documents les plus récents transcrits par cette première main, sont deux actes du 29 septembre 1381 (fol. 313 et vso). C'est au feuillet 9 que commence cette première transcription. Outre que la différence d'écriture l'atteste suffisamment, le début de ce feuillet est agrémenté de très

belles enluminures, la première lettre est en or, avec décoration de différentes couleurs, et toute la page est entourée d'arabesques et de fleurs où se jouent des oiseaux et des chimères. C'est la seule page qui soit ornée de la sorte.

Cette première couche est en *lettre de forme*, très soignée. Les actes sont écrits à l'encre noire ; le titre de chaque cahier (*Incipiunt privilegia de...*), de même que la première lettre de chaque document, sont en rouge. Des traits à l'encre rouge viennent également relever la première lettre de chaque phrase. Les premiers copistes du siècle suivant ont imité le même procédé de transcription, mais ceux qui leur succédèrent n'y mirent plus le même soin, et les actes écrits à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^ sont en écriture cursive, exclusivement à l'encre noire.

A certaines feuilles, l'on trouve, par-ci par-là, des déchirures, très soigneusement recousues, et quelques petits trous. Ces défauts du parchemin ne font rien perdre du texte. Car ils existaient avant la transcription, et le copiste, lorsqu'il les rencontrait, laissait un petit espace en blanc, et même en plusieurs endroits il a eu la coquetterie d'entourer de fleurs les petits trous devant lesquels sa plume avait dû s'arrêter au passage.

* * *

Un mot sur les *archives de St-Michel d'Anvers*. Après la destruction de ce célèbre monastère (dont il ne reste pas pierre sur pierre) les archives ont été dispersées. Il en existe dans des dépôts publics. La plus grande partie des chartes ont été acquises par des particuliers (on en trouve, entre autres, à l'abbaye d'Averbode). Outre quelques pièces de moindre importance, l'abbaye de Tongerloo a eu la chance d'acquérir un *cartulaire* du XVII^e^ siècle. Il se compose de 4 gros volumes in-folio sur parchemin, dans lesquels on trouvera des renseignements précieux et précis sur l'histoire de cette abbaye.

HUGUES LAMY,
*Prélat de Tongerloo.*

# PROCÈS-VERBAL.

—

## SÉANCE DU 1 OCTOBRE 1922.

—

La séance s'ouvre à 11 heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : M. Fernand Donnet, secrétaire.

MM. baron Holvoet, vicomte de Jonghe, Dr Van Doorslaer, de Behault de Dornon, Coninckx, Pâris, baron de Loë, Destrée, Casier, Matthieu, Tahon, Soil de Moriamé, membres titulaires.

Mgr. Lamy, MM. Sander Pierron, Fierens-Gevaert, Bautier, Alvin, Poupeye Leuridant, Sibenaler, Rolland, Brunin, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

M. le lt-colonel de Witte, vice-président ; Dilis, trésorier ; Bergmans, De Ceuleneer, Comhaire, Fris, Hasse, membres titulaires ; Hocquet, Gessler, comte d'Arschot, abbé Philippen, Buschmann, Tourneur, membres correspondants regnicoles ; sir Fordham, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 août 1922 ; celui-ci est adopté sans observations.

Il donne connaissance de lettres de remerciements reçues de M. Hasse, nommé nombre titulaire, Sander Pierron, Tourneur, Rolland, Leuridant, élus membres correspondants regnicoles, Forrer et Balanos, nommés membres correspondants étrangers.

La direction du Museum of the American Indian de New-York invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration de ses locaux le 15 novembre prochain.

M. le président souhaite la bienvenue à MM. Pierron, Rolland, Leuridant qui, récemment élus, siègent pour la première fois; il félicite ensuite M. Leuridant, qui vient de se voir décerner par l'Académie française, le prix pour l'ensemble de ses travaux relatifs au prince de Ligne.

M. Hasse fait connaître par lettre qu'à Anvers, des fouilles ont été opérées dans l'église St-Augustin en vue de voir s'il n'existait pas d'anciennes caves. Ces travaux ont mis au jour des caveaux dans lesquels on a trouvé des corps de religieux et de personnages civils. M. Hasse signale que ces fouilles ont été exécutées à l'insu de la Commission royale des monuments. Il est décidé d'en donner connaissance à celle-ci.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces documents seront insérés au Bulletin.

M. Destrée critique les restaurations qui ont été faites à l'église de Dinant. Les architectes qui les ont dirigées auraient dû connaître l'histoire du temple, ce qui les aurait empêchés de commettre des anachronismes et de doter le monument de contreforts, de pinacles, d'autres ornements encore qui n'ont jamais existé. Il proteste contre le projet de remplacer la tour unique avec flèche bulbeuse, telle qu'elle existait antérieurement, par deux tours surmontées de flèches, ce qui aurait pour résultat de modifier d'une façon malheureuse, l'aspect séculaire de la physionomie de Dinant.

A la suite de ces critiques se produit un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Lagasse de Locht, Saintenoy, Fierens-Gevaert.

Comme conclusion l'ordre du jour suivant est présenté par le président :

« L'Académie émet le vœu de voir restaurer l'église de Dinant avec un respect absolu du passé. Elle espère que les adjonctions nouvelles ne viendront pas priver l'avenir de certaines parties de l'édifice et notamment du bulbe dont la disparition serait une véritable erreur historique et archéologique. »

Cet ordre du jour est voté par 20 voix.

Se sont abstenus : MM. Lagasse de Locht, baron Holvoet, Fierens-Gevaert, Casier et Sibenaler.

Mgr Lamy analyse en détail les archives de l'abbaye de Tongerloo. Il décrit les divers documents qui les composent : chartes, actes scabinaux, bulles, lettres diverses, et fournit des renseignements au sujet de la caractéristique de ces diverses pièces. Il appelle aussi l'attention sur les livres terriers dans lesquels on peut recueillir tant de renseignements concernant les propriétés du monastère et les divers artistes qui ont travaillé pour son compte.

Quant aux archives de l'abbaye St-Michel, à Anvers, elles ont été dispersées à la fin du XVII^e^ siècle et se retrouvent aujourd'hui en diverses mains. L'abbaye d'Averbode en possède, notamment, le riche cartulaire si précieux pour l'histoire de l'antique fondation Norbertine.

M. le Dr Van Doorslaer fournit d'amples renseignemeuts sur le congrès et l'exposition du carillon qui récemment ont été organisés à Malines. Il étudie l'origine du carillon qu'une tradition légendaire non fondée attribuait à la ville d'Alost ; il en a démontré la première application constituée par la cloche de l'heure et les trois clochettes du *voorslag* et ses développements au cours des siècles jusqu'aux perfectionnements qui en ont fait l'instrument d'une harmonie si parfaite dont on admire aujourd'hui les manifestations brillantes. Il ajoute encore maints détails sur les documents variés et si intéressants qui furent réunis et exposés à Malines.

La séance est levée à 1 heure, après que le président eût remercié l'Académie royale de Belgique pour l'hospitalité si aimablement accordée dans ses locaux.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

# BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Septembre et Octobre 1922.

## 1° HOMMAGES D'AUTEURS.

| | |
|---|---|
| CH. MATTHIS. | Archéologie préhistorique de l'Alsace. |
| CH. TERLINDEN. | Notes et documents relatifs à la galerie de tableaux conservés au château de Tervueren. |
| MARCEL LAURENT. | Le baptême du Christ et la sainte Ampoule |
| VICTOR FRIS. | Le Clerc du sang à Gand. |
| FERNAND DONNET. | Compte-rendu analytique des publications Avril-Mai 1922. |
| FELICIEN LEURIDANT. | La bibliothèque du château de Belœil. |
| CHAN J.E.JANSEN,O.P. | Kronyk der stad Turnhout en der Kempen. |
| ID. | Bijdragen tot de geschiedenis der lakengilde van Turnhout. |
| SOCIÉTÉ DES NATIONS. | Exposé documentaire de la vie intellectuelle en Autriche. |
| IS. TEIRLINCK. | Zuid-Oostvlaandersch idioticon II. |

## 2° ECHANGES.

| | |
|---|---|
| BRUXELLES. | Annales Prince de Ligne. Tome III, nos 10-11. |

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Ve série, tome II, nos 8-9.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Mémoires. Coll. in 8°, 2e série, tome XIV, 2e partie.
Bulletin, 5e série, tome VIII, 1922, n° 8.

ID. Société royale belge de géographie.
Section de géographie commerciale. Renseignements 1922, n° 7.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.
Verslagen en mededeelingen Juli-Augustus 1922.
Uitgaven VIe Reeks n° 37, 2e afl.

CHARLEROI. Société royale paléontologique et archéologique.
Documents et rapports, tome XXXXI.

MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tome XLVI.

ID. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications, 65e volume.

MALINES. Mechlinia.
Chronique mensuelle d'archéologie, histoire, art. 2e année n° 4.

LIÈGE. Institut archéologique liègeois.
Chronique archéologique du pays de Liège, 13e année n° 6.

ISEGHEM. Franciscana.
V 1922 n° 4.

PARIS. La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année Nos 9 & 10.

ID. L'Amour de l'Art.
3e année nos 8 & 9.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. CLVe volume, 2e, 3e et 4e livr.
Partie technique. CLVIe volume, 8e, 9e et 10e livr.

| | |
|---|---|
| PARIS. | Académie des inscriptions et belles-lettres. |
| | Comptes-rendus des séances de l'année 1922. Mai-Juin |
| ID. | Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. |
| | Comité des travaux historiques et scientifiques. |
| | Bulletin archéologique. Année 1920, 1e et 2e livr. |
| ID. | Société nationale des antiquaires de France. |
| | Bulletin, 2e trimestre 1922. |
| PERIGUEUX. | Société historique et archéologique de Perigueux. |
| | Bulletin tome XLIX. 4e livr. |
| LYON. | Bulletin historique du diocèse. |
| | Nouvelle série. N° 4. |
| CAMBRAI. | Société d'émulation. |
| | Mémoires tome LXIX. |
| METZ. | Académie des lettres, sciences, arts et agriculture. |
| | Mémoires 3e série XLIIe et XLIIIe années. — 4e série, Ie et IIe années. |
| | Historique des fêtes du centenaire. |
| NANCY. | Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain. |
| | Mémoires tome LXV. |
| ID. | Académie de Stanislas. |
| | Mémoires 6e série, tome XVIII. |
| MONTPELLIER. | Société archéologique. |
| | Mémoires, 2e série, tome VIII. 2e fasc. |
| VALENCE. | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. |
| | Bulletin Année 1922. 215e livraison. |
| AMIENS. | Société des Antiquaires de Picardie. |
| | Bulletin trimestriel. Année 1922. N° 1. |
| SAINT-OMER. | Société des Antiquaires de Morinie. |
| | Bulletin historique, tome XIII. 259e livr. |
| SAINTES. | Société des archives historiques. |
| | Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol. 2e et 3e livr. |
| DIJON. | Académie des sciences, arts et belles-lettres. |

Mémoires, 5e série, tome I, II. Nouvelle série, Avril-Mai-Juin.

DIJON. Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'or. Tomes IV, VII, VIII, IX, X, XI, XII.

BAR-LE DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Bulletin 1922. Nos 1-3.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletin 2e trimestre 1922.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap « de Nederlandsche leeuw », maandblad, XLe jaarg. 10.

LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden.
Oudheidkundige mededeelingen Nieuwe reeks III1.

ATHÈNES. Arcaiologikès etaireias.
Archaiologikè efèmeris 1919.
Praktika 1916-'19.

ROME. Institut historique belge de Rome.
Bulletin 2e fascicule.

ID. R. Accademia nazionale dei Lincei.
Atti. Notizie degli scavi di antichita. Vol XIX, fasc. 4, 5, 6.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti Octubre-Novembre de 1922.

LUND. Acta Universitatis Lundensis.
Andra Avdelningen. Bd. XVI.
Första Avdelningen Bd. XVII.

STOCKHOLM. Kungl. Biblioteket.
Accessions Katalog. 36.

ID. K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien.
Fornvännen 1920.

HELSINGSFORS. Suomem muinaismuistoyhdistys.
Finska fornminne förennigens, tidschrift XXIX et XXXIII.

AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuburg Zeitschrift 45 Band.

BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Oudheidkundige Dienst. Oudheidkundig verslag 1921, 4e kw.

RANGOON. Superintendent. Archaeological Survey. Burma. Report till. 31th March 1922.

POONA. Arcaeological Survey Western Circle. Archaeology. Progress Report. till 31de March.

DAMAS. Académie Arabe. La Revue. 2e année nos 9, 10.

CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology. Papers. Vol. VIII, no 3.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

CAMBRIDGE. Bowes and Bowes. Historical Works-Catalogue N° 415.

LONDRES. John Tiranti & C°. Books on the fine and applied arts N° 14.

LEIPZIG. K. F. Koehler. Neuerwerbungen 1922 Heft 64, 68, 70.

FLORENCE. R. Bemporad & f°. Estratto catalogo generale 1923.

# COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

## de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de septembre et octobre 1922.

**N° III.**

—

MESSIEURS,

Dans mon dernier compte-rendu je vous ai fait part d'un travail que M. le comte Durrieu a consacré à un manuscrit du XV^e^ siècle conservé à Vienne et exécuté pour Olivier de Coëtivy et sa femme Marguerite de Valois, fille naturelle de Charles VI et d'Agnès Sorel. Voici maintenant que notre confrère, dans les comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris, (Bulletin Mai-Juin 1922 p. 150) publie un travail relatif aux filles d'Agnès Sorel. Celles-ci furent au nombre de quatre ; la plus jeune mourut au berceau. Les trois autres furent traitées presque en vraies princesses du sang et conclurent de brillants mariages avec de très grands seigneurs.

L'aînée, que nous connaissons par la précédente étude, ne se serait pas nommée Marguerite, mais Marie. Ce fut la femme d'Olivier de Coëtivy. Celui-ci était un éminent bibliophile. Il possédait, outre le livre d'heures dont nous avons parlé dans notre précédent compte-rendu, d'autres manuscrits encore, parmi lesquels il faut citer surtout le «Trésor des histoires», aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal, illustré de délicieuses miniatures exécutées par un maître brugeois qui pourrait être Jacques Coene, lequel s'établit à Paris. Du fils de Marie de Valois, Charles de Coëtivy, on possède « Un discours d'entendement et de raison », volume enrichi de fines miniatures et une « Histoire universelle » qui se trouvait il y a quelque temps dans la bibliothèque de Sir Thomas Phillips.

Une des filles de la princesse, Gillette de Coëtivy, fut femme de Jacques d'Estouteville, puis d'Antoine de Luxembourg. Elle avait hérité du «livre d'heures» de sa mère et le fit compléter par l'adjonction de feuilles enrichies de blasons. Sa sœur Marguerite, femme du comte de Montfort, fit exécuter pour son usage personnel un autre livre d'heures illustré, que conserve aujourd'hui la Bibliothèque du musée Condé, à Chantilly.

La troisième fille d'Olivier de Coëtivy, appelée Catherine, avait épousé Antoine de Chourses. Les initiales et les armoiries de ces deux époux se rencontrent sur une série de très beaux livres qui formèrent le noyau de la bibliothèque des Chourses-Malicorne dont, par les La Trémouille et les Condé, hérita le duc d'Aumale.

La seconde fille d'Agnès Sorel, Charlotte de Valois, épousa Jacques de Brezé, comte de Maulevrier ; elle perit tragiquement en 1477. L'un de ses fils, Louis de Brezé, sénéchal de Normandie, épousa Diane de Poitiers. Or celle-ci compte parmi les grands bibliophiles du XVI^e^ siècle.

Enfin Jeanne de Valois, la dernière des filles d'Agnès Sorel, se maria avec le comte de Sancerre, fils de Jean de Bueil, amiral de France qui composa un livre fort attachant « Le Jouvencel », dont la vogue fut très grande. La fille de Jeanne de Valois, Renée de Bueil, épousa en 1480 Jean de Bruges, fils de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, qui avait réuni dans son hôtel à Bruges une admirable collection de manuscrits à miniatures. A la suite de cette union, cette bibliothèque passa en France et appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

Il est curieux de voir se perpétuer d'une manière si éclatante des goûts artistiques remarquables parmi les membres d'une famille qui, malgré l'irrégularité de son origine, s'est alliée avec les plus puissantes maisons de la noblesse de France.

* * *

Dans divers pays, dans nos provinces notamment, pendant l'octave de la Pentecôte ou aux environs de cette fête, les paroissiens de certaines églises filiales se rendaient processionnellement à l'église mère pour y apporter leur offrande. C'étaient *les processions des*

*croix banales*. Dom. Ursmer Berlière en recherche l'origine et la signification dans une notice publiée dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique (5e série, tom. VIII, 1922, n° 8, p. 4 9). L'examen de nombreux documents, datant du Xe au XIVe siècle, permet d'émettre l'hypothèse, qu'au début les processions banales coïncidaient avec la tenue d'un synode. C'était l'occasion pour le prêtre gérant une paroisse de se rapprocher de son évêque, et pour les paroissiens de visiter annuellement l'église cathédrale, confirmant ainsi le principe de l'unité diocésaine et liturgique. Le prêtre offrait à l'évêque un don volontaire qui, plus tard, revêtit un caractère obligatoire. Ce présent, à l'origine consistait principalement en cire ; plus tard il devint le *cathedraticum* ou *synodicum* qui s'acquittait pécuniairement. La redevance des églises paroissiales à l'église cathédrale étaient transmises par la même occasion. Et ce fut ainsi, que profitant généralement de la tenue des synodes, se généralisa au moyen-âge, à l'époque de la Pentecôte, l'usage des processions paroissiales appelées *croix*.

Toutefois, à cause de l'éloignement parfois considérable de la cathédrale, les évêques en certains cas autorisèrent les processions banales à se rendre à des monastères ou à des collégiales plus voisins. D'autre part, l'obligation personnelle pour le chef de ménage de prendre part à ces processions fut parfois remplacée par la cotisation commune ou par une redevance annuelle. A signaler encore des processions ou croix-banales organisées par des églises filiales pour reconnaître la primauté et la dignité de l'église dont elles avaient été démembrées. En ces occasions, un cens était payé.

Les détails que fournit sur ces manifestations religieuses D. Ursmer Berlière jettent un jour nouveau sur la coûtume, des croix banales et sur diverses manifestations religieuses du moyen-âge, qui jusqu'ici n'avaient été qu'insuffisamment étudiées.

* * *

Lors du sinistre incendie qui, le 14 décembre 1900, ravagea le château de Belœil, l'aile gauche, contenant les archives et la bibliothèque, pût heureusement être preservée. Cette bibliothèque

est importante et renferme des richesses bibliographiques peu communes. M. Leuridant nous les fait connaître dans une plaquette que récemment il a publiée sous le titre de *la bibliothèque du château de Belœil*, complétant ainsi les renseignements que déjà en 1839 Auguste Voisin avait fournis. Les accroissements de cette collection sont specialement dûs au zèle de plusieurs de ses propriétaires, notamment du prince Albert-Henri de Ligne, qui acquit particulièrement des manuscrits, parmi lesquels le fameux « Liber passionis », du prince Charles-Joseph qui réunit un grand nombre d'ouvrages militaires. On retrouve dans cette bibliothèque la série complète des impressions faites sur les presses de Belœil, et datant de l'époque contemporaine, tous les travaux importants d'histoire, et tous les mémoires parus depuis un demi siècle. Des annexes de la plaquette fournissent la liste des principaux manuscrits de la bibliothèque, et celle des ouvrages dédiés à des princes de la maison de Ligne.

* * *

Notre confrère M. le chanoine Jansen a eu l'heureuse idée de tenir note exactement de tous les événements principaux qui se sont déroulés au cours de la guerre à Turnhout et dans les localités voisines. Sa *Kronijk der stad Turnhout en der Kempen* est intéressante au point de vue local. Ainsi resteront fixés certains épisodes d'importance peut-être relative, mais qui méritent d'être retenus. Ils seront bienvenus auprès de ceux qui ont vécu les journées angoissantes de l'occupation et qui en rechercheraient vainement trace dans des publications plus importantes.

* * *

L'Académie de Dijon a bien voulu, en vue de compléter nos collections, nous faire parvenir une série de volumes des « Mémoires de la commission des Antiquités du département de la Côte d'or ». Ces publications sont d'une importance fort grande et d'un indéniable intérêt. On y rencontre des travaux archéologiques dignes à tous les points de vue d'attirer l'attention : description de manuscrits archéologiques remarquables, études relatives à des œuvres d'art

prècieuses, pages d'histoire d'une documentation sûre. On n'attendra pas de moi que j'analyse d'une façon plus précise des publications que plus d'un d'entre vous aura peut ètre déjà consultées au fur et à mesure de leur apparition, car elles datent déjà de quelques années Je me bornerai à signaler quelques notices qui intéressent plus spécialement notre histoire nationale. C'est ainsi que dans le tome IX, MM. Dufour et Rabut, ont publié une *Description inédite des fêtes célébrées à Bruges en 1468 à l'occasion du mariage du duc Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York.* Cette description redigée par Olivier de la Marche est extraite d'un manuscrit que possède la Bibliothèque de l'Université de Turin. C'est un des récits qui furent dressés à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne et qui furent envoyés aux Cours féodales alliées à la Cour de Bourgogne.

M. Lory, dans le tome XII, insère un travail sur les *obsèques de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mort à Bruges en 1467.* C'est la reproduction d'un rapport contemporain conservé dans un manuscrit des archives de Dijon, et œuvre probable d'un des secrétaires de la maison ducale. L'auteur, témoin oculaire des cérémonies funéraires, est parfaitement renseigné, et la description qu'il en fait est des plus précises.

Enfin, dans le tome VIII, M. Beaune s'occupe des *dépouilles de Charles-le-Téméraire à Berne.* Les sanglantes journées de Morat et de Granson furent funestes au duc de Bourgogne. Son armée vaincue perdit toutes les richesses qu'elle trainait à sa suite Le butin des vainqueurs fut considérable et d'une valeur inestimable : orfèvreries et joyaux, reliquaires, armures, tapisseries, etc. Tous ces trésors sont minutieusement énumérés et décrits par M. Beaune.

* * *

Jean van Eyck fut délegué, en 1428, au Portugal pour y exécuter le portrait d'Isabelle, fille du roi Jean II, qui devait épouser Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Ce portrait fut envoyé aux Pays-Bas ; depuis lors il disparut ; on ne pouvait émettre que des suppositions au sujet de sa composition. Il est vrai que certains historiens d'art croyaient en avoir trouvé une copie dans une œuvre que possède la bibliothèque de Bruxelles Il s'agit d'un dessin d'Antoine de Succa.

M. Louis Dimier s'élève contre cette identification (La Renaissance de l'art français, 5me année, nº 9, p. 541). Par contre, il produit un autre dessin, tracé à la plume à l'encre de Chine, qui date du XVIIe siècle. Il représente l'infante portugaise et donne en même temps la reproduction du cadre sur les bords duquel se lit l'inscription suivante : « Cest la pourtraiture qui fu envoiie à Philippe duc de Bourgoingne et de Brabant, de dame Ysabel fille du roi Jehan de Portugal et d'Algarbe, seigneur de Septe par luy conquise, qui fu depuis feme et espouse du desus dit duc Philippe ». S'il faut aujourd'hui encore regretter le *portrait perdu de Jean van Eyck*, on sait, toutefois, maintenant en quelle forme et dans quelles conditions l'artiste l'avait exécuté.

* * *

A la suite des relations nouvelles qui se sont nouées entre notre Compagnie et la Société archéologique d'Athènes, nous venons de recevoir les premiers envois d'annales et de bulletins que publie cette société. Les fouilles, qui de toutes parts sont exécutées sur le territoire de l'ancienne Hellade, la description des vestiges exhumés, et des ruines des monuments qui subsistent encore si nombreux, occupent naturellement une place majeure dans ces intéressantes publications. L'étude des antiquités grecques avait été dans ces derniers temps quelque peu négligée parmi nous. Il serait à souhaiter que, grâce aux documents mis maintenant à notre disposition, il soit remédié à cet état de choses. L'architecture, la sculpture ne sauraient jamais assez étudier les chefs d'œuvre de la Grèce ancienne ; les fastes historiques des peuples qui la colonisèrent et l'habitèrent fourniront des ressources inépuisables à ceux qui voudront les scruter. Un instrument de travail important est mis à la disposition de nos membres ; je suis persuadé qu'ils pourront fructueusement l'utiliser.

* * *

Il me faut attirer l'attention sur le 2me fascicule du Bulletin de l'Institut historique belge à Rome qui nous apporte divers travaux dont les éléments ont été puisés dans les archives pontificales et qui

intéressent directemeut l'histoire ecclésiastique de nos provinces. C'est ainsi que dans une notice fort documentée, le regretté Godefroid Kurth étudia la réorganisation, à partir du XIII[e] siècle par les papes d'Avignon du système économique du gouvernement de l'Eglise. Le résultat en fut la concentration entre ses mains de tous les bénéfices ecclésiastiques et le développement du système de dispenses destiné à lui fournir d'abondantes ressources. Ces modifications ne furent pas acceptées partout de bon cœur, et *Liège et la Cour de Rome* eurent à ce sujet des demélés et des discussions dont on peut même percevoir l'écho dans le domaine politique. L'application du système fiscal nouveau finit par provoquer des protestations ardentes justifiées par les abus qui n'avaient pas tardé à naitre. Certaines historiens modernes sont même d'avis que c'est dans ces pratiques contestables qu'il faut chercher les origines du mouvement protestant.

Parmi les autres travaux édités dans le bulletin, je me bornerai seulement à citer, l'étude de M. Em. Dony sur *François Duquesnoy*. Les œuvres que les Duquesnoy exécutèrent en Italie sont nombreuses et les historiens d'art sont unanimes à constater la grande reputation dont, à juste titre, ils jouirent. Ils étaient trois : le père, Jérome, et ses fils François et Jérome. Toutefois jusqu'ici une réelle confusion a regné dans l'attribution des œuvres produites à chacun de ces artistes. M Dony est d'avis que la part du père a été induement grandie au détriment de celle de son fils François. Cette conclution découle de la description et de l'étude des travaux qui peuvent avec certitude leur être attribués. L'auteur espère ainsi contribuer à « faire restituer à un probe artiste qui est des nôtres toute la part qui lui revient dans la période de l'art belge qui retentit des noms eclatants des Rubens et des Van Dyck ».

* * *

Au XIV[e] siècle, deux souverains pontifes, Benoit XII et Clèment VI firent exécuter de grands travaux à Avignon et durent faire appel dans ce but à de nombreux artistes. Ceux-ci travaillèrent non seulement dans la cité papale, mais leur activité s'etendit encore dans les villes voisines, notamment à Montpellier. Pour l'exercice

de leur art, ils trouvèrent bon de former des groupes d'associés, qui s'unirent par des contrats réguliers. MM. Bonnet et Falgairolle, dans une série de *documents pour servir à l'histoire de l'art en Bas-Languedoc*, que publie dans ses mémoires la Société archéologique de Montpellier (2e série, tome VIII, 2e fascicule, p. 365) fournissent quelques exemples de ces curieux contrats. Ce fut d'abord en 1347, deux peintres résidant à Avignon, Nicolas Chelondi, de Lucques, et Jean Michii, de Sienne, qui s'associèrent avec Michel Minhani, de Sienne, et Raimond Pelegrin, établis à Montpellier, pour exécuter des travaux artistiques pendant une période de deux années. Tous les bénéfices, mis en commun, devaient être partagés intégralement. La même année encore, d'autres artistes : Donato di Giovanni et son frère Dante, originaires de Florence, formèrent avec François Bernard une association d'une durée de trois années pour exécuter dans des conditions identiques des travaux de peinture. Ces contrats stipulent entre autres des conditions qui, au point de vue de la solidarité et des prévisions en cas de maladie de l'un ou l'autre des associés, sont des plus intéressantes.

* * *

Les historiens à l'envi se sont complus à retracer sous tous ses aspects la vie de Napoléon, à scruter les moindres actions de son existence complexe, à décrire les étonnantes manifestations de son génie militaire. Dans un domaine tout spécial, dans celui de la science et de la médecine, domaine dans lequel on n'aurait guère soupçonné son ingérence, il fit cependant preuve de dispositions réelles et de préoccupations pratiques. C'est à exposer cette phase inattendue de l'existence du grand guerrier, que le Dr Cabanès consacre une étude intéressante. L'Académie royale de médecine de Belgique publie dans ses Bulletins (Ve série, tome II, n° 7) ce travail sur *Napoléon et l'hygiène*. Napoléon, sous son règne, s'appliqua toujours à favoriser les savants et à propager leurs découvertes. Nul titre ne lui fut plus agréable que celui de membre de l'Institut. La médecine, spécialement, l'attirait. A ses débuts, il avait étudié l'anatomie dont il préférait les constatations précises aux pratiques souvent hésitantes de la médecine proprement dite. Partisan fervent

de l'hygiène, il en préconisa toujours, autant que possible, l'application aux armées au cours de ses nombreuses campagnes. Les préceptes qui, sous ce rapport, lui servirent de guide, constitueraient un véritable code. Pendant les expéditions les plus lointaines, il tenait à se rendre compte lui-même de l'exécution des mesures qu'il avait ordonnées, visitant les hôpitaux, les campements, toutes les installations des troupes réunies sous son commandement. En encourageant pour une large part, la diffusion de la vaccine, il a incontestablement contribué à sauver des milliers d'existences. Ces préoccupations humanitaires méritaient d'être signalées.

Anvers, 3 Décembre 1922.

FERNAND DONNET.

# L'identification du retable d'Averbode conservé au musée du Steen à Anvers.

Parmi les pièces les plus remarquables du musée du Steen à Anvers, figure un retable de la première moitié du XVI[e] siècle, représentant des scènes de la passion du Sauveur. (1)

Il se compose d'une seule case sculptée et polychromée, munie de volets couverts de peintures.

La scène principale est l'ensevelissement du Christ. Le corps du divin crucifié, couché dans un suaire, que soutient l'apôtre Saint-Jean, est étendu par terre, devant la Vierge. Celle-ci le contemple dans une douleur intense mais résignée. A ses côtés, de pieuses femmes et, parmi elles, la pécheresse Madeleine soulève une des mains du Rédempteur. A gauche, Joseph d'Arimathie et le centurion Nicodème, levant des deux mains la couronne d'épines ensanglantée. Dans le tympan de la caisse, on voit, sculpté en relief, le Christ aux limbes avec Adam et Eve.

Les volets, comme nous l'avons dit, sont peints et représentent, à l'intérieur, la crucifixion et la résurrection ; à l'extérieur, la rencontre de Jésus et de Véronique sur la voie douloureuse et l'Ecce Homo. Sur une proedella figurent trois bustes allégoriques : la Foi, l'Espérance et la Charité. Dans la partie inférieure les armes de

(1) Le retable porte le numéro 45 au *Catalogue du Musée d'Antiquités d'Anvers*, 1894.

l'abbé d'Averbode, Gérard Van der Scaeft, avec sa devise : *Ne quid nimis*. De l'autre côté un convers norbertin agenouillé près d'une ruche avec l'inscription : *Frater Nicolaus de Poppel, conversus et portarius Averbodiensis, per apes me quesivit.*

Dans une étude sur la sculpture anversoise aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, M. Jean de Bosschere (1) n'hésite pas à regarder cette pièce comme un des modèles les plus purs et les plus anciens sortis des ateliers d'Anvers. Les physionomies, remarque-t-il, se caractérisent par une expression et une élégance peu communes. Le fini du drapé est exceptionnel dans les œuvres du même genre.

Examinant le problème de sa provenance, M. de Bosschere nous assure que le retable sortit d'un atelier anversois, dont il porte la marque bien connue. « Au premier examen, dit-il, on songe évidem-
» ment à Metsys, à Veltert, à Lucas de Leyde et le souvenir de
» l'*Ensevelissement* de Metsys subsiste longtemps dans l'esprit.
» Pourtant le superbe retable semble un peu plus âgé que le tryp-
» tique. La composition remarquable, du reste, n'aurait-elle pas
» inspiré Metsys et amené celui à changer légèrement les formes
» traditionnelles établies par ses ancêtres hollandais ? »

Qu'il y ait des ressemblances frappantes entre le retable anversois et le tryptique de Metsys, cela s'impose. Le groupement des personnages et leurs attitudes sont identiques. Dans l'un et l'autre, le Christ est couché par terre, devant sa mère éplorée qui abaisse sur lui ses yeux pleins de compassion. A gauche, les disciples qui ont descendu le corps de la croix; à droite les saintes femmes et, parmi elles, au premier plan, Madeleine soulevant un des bras de l'homme des douleurs.

Y a-t-il eu réellement des influences du sculpteur sur le peintre, ou du peintre sur le sculpteur ? Nous ne possédons pas de données pour nous en assurer. En tout état de cause, il faudrait, pour le supposer, que les artistes se fussent connus et aient travaillé ensemble, puisque les deux œuvres sont contemporaines. En effet, alors que le tableau de Metsys fut commandé par la corporation

(1) Jean de Bosschere. *La sculpture anversoise aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.* Collection des Grands artistes des Pays-Bas, pp. 91-94. Bruxelles, G. Van Oest et C^ie^, 1909.

des menuisiers en 1508(1), le retable fut mis en vente à Anvers en 1511.

Comme le suggèrent la scène symbolique, peinte sur les volets ainsi que l'inscription et les armoiries y apposées, le retable fut exécuté pour l'abbaye norbertine d'Averbode. Dans un registre de comptes du XVIe siècle, conservé au archives de ce monastère, nous avons trouvé la note suivante :

*Tabula pro Summo altari.*

*Anno XIo (1511), XIXa julii Antwerpie, in novo ambitu, emi erga Laurencium Kelderman, civem Antwerpiensem, unam tabulam, stoffatam et deauratam, cum figuris passionis Christi, latitudinis decem pedum et altitudinis duodecim pedum, suis expensis, in monasterio nostro deliberandam, pro 45 1/2 libris flandricis, facientes pariter 279 florenos rhenenses. Super quibus dedimus Sibi in promptis 9 florenos rhenenses. Et Loranii, in reditu, quando tabulam deliberavit et Averbodii super altare posuit, 120 florenos rhenenses. Item Adriane, uxori sue, fuit per mediatores, tempore emptionis, bibale pro peplo addictum, pro quo solvimus unum scutum philippicum de 21 stuferis. Item Wilhelmo de Grueningen, servitori suo, pro bibalibus 4 stuferos et pro denario Dei 2 stuferos. Summa totalis facit 120 florenos rhenenses, 7 stuferos. Et sic solutus.* (2).

Ce texte est très clair : le retable fut acheté en 1511 à Laurent Keldermans (3) d'Anvers par l'abbé Gérard Van der Scaeft pour

(1) Max Rooses, *Les chefs d'œuvre de la peinture de 1400 à 1800*, p. 62. Paris, E. Flammarion, s-d.

(2) *Expense Gérardi Abbatis ad ecclesiam.* Archives d'Averbode, I. reg. 4, fol. 110.

(3) Laurent Keldermans, alias Van Mansdale, neveu de Rombaut Keldermans, était probablement fils d'Antoine Van Mansdale et de Barbe Van Hamme. Il avait épousé Antonine Aertsen. Il devint franc-maître sculpteur (beldesnydere) à Anvers en 1499 et y travailla avec des élèves de 1502 à 1522. C'est lui qui fournit les modèles en bois des voûtes de la maison du Roi à Bruxelles et concourrut avec son oncle Rombaut à l'achèvement de l'hôtel de ville de Gand. En 1521-1522, il travaillait à Anvers à l'agrandissement de la cathédrale. En 1527 il vint à Malines pour y sculpter les décorations du palais du Parlement. En 1531 on le trouve à Diest, aidant son oncle à l'achèvement de la tour de l'église de Saint Sulpice. E. Neefs, *Histoire de la peinture et de sculpture à Malines*, t. II, p. 52-53. Gand, 1876. — A remarquer que le texte,

une somme de 280 florins de Rhin, 7 sols. Il devait être placé sur le maître autel de l'église abbatiale d'Averbode.

Au témoignage de la scène symbolique et de l'inscription dont nous avons parlé plus haut, le prix du retable fut payé à l'abbé par un frère convers de l'abbaye du nom de Nicolas de Poppel. Ce personnage s'appelait, à proprement parler, Nicolas Huybs, et était né à Poppel de Martin Huybs et d'Hildegonde Weyns en 1470. Après un bref séjour au couvent des bogards à Aerschot, il sollicita l'habit de convers norbertin à Averbode et en fut revêtu le 1 novembre 1510. Depuis cette date jusqu'au 11 novembre 1527 il exerça la charge de portier. Il mourrut dans la matinée du 21 août 1528. (1) Outre ses fonctions de portier du couvent, il s'occupait beaucoup d'agriculture et réalisait de ce chef des bénéfices très appréciables. Les comptes de cette exploitation nous ont été conservés. Nous les donnons en annexe.

Au moment où l'abbé d'Averbode faisait l'acquisition de cet autel, on venait d'entreprendre une restauration complète de l'église abbatiale, incendiée avec la majeure partie de son mobilier en 1499. L'abbé Van der Scaeft fut le promoteur zélé ce cette œuvre. L'église fut reconstruite sur ses anciennes assises et meublée avec un goût exquis. L'autel de Laurent Keldermans fut placé dans le chœur. On y aménagea en 1514 des tringles de cuivre avec tentures de soie, d'après les coutumes liturgiques du temps. A côté de l'autel, s'élevait une tourelle eucharistique, dont l'exécution avait été confié à un parent de Laurent, Mathieu Keldermans, en 1504. L'entrée du chœur était fermée par un jubé en pierres blanches exécuté, vers la même époque, par maître Conrard de Nuerenborg. (2)

relatif à notre retable, donne à son épouse le nom d'Adrienne au lieu d'Antonine.

(1) Le catalogue des religieux d'Averbode, auquel nous empruntons ces particularités, le qualifie de *frater Deo devotus et hominibus gratus Magnus erat apiarius.* Arch. d'Averbode. I. reg. 105, fol. 97.

(2) Au sujet de l'incendie de l'église abbatiale, allumé par la foudre durant la nuit du 24 octobre 1499 on pent voir notre article intitulé: *Les relations d'un fondeur Bruxellois avec l'abbaye d'Averbode au XVe siècle.* Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique 1913, p. 239. — Pour les différents travaux de restauration, voyez *Expensa Gerardi abbatis ad ecclesiam* cité plus haut.

D'autres retables furent commandés par le même abbé pour les chapelles latérales. Sans vouloir nous en occuper pour le moment, signalons l'un d'entre eux qui fut acheté également à Laurent Keldermans au courant du mois d'octobre 1524. Voici un texte qui s'y rapporte :

*Tabula pro altari Sancte Marie et Omnium Virginum. Anno XXIIII°, octobris die V^a heeft heere Gerart abt van Everbode tegen Laureys Keldermans, alias de tafelmakere, gecocht een outaer tafel, van 8 voeten die tot Antwerpen in onser Vrouwen pandt stont ende die nu in de Kerck van Everbode, op onser Liever Vrouwen ende alder meechden outaer gesedt is, voir 14 1/2 ponden vleems, makende 87 rynsgulden met voirwairden dat Laureys de voirscreve tafel zal packen ende leveren int scep ende als die tot Everbode is, zal hy die stellen op zynen cost, mer hy zal den mondcost ende logys hebben als hy tot Everbode werct. Item hy sal leveren de looveren, de pyleernen, capiteelen overgult ende een beelt daer op van 2 1/2 vote, vergult na den eysch vanden anderen werck Item de lyc•pe die daer inden Regenboge verteert is loopt op 45 stuvers, die Felix Tax verleet heeft, daer aff Laureys de hellicht couten zal.*

*Geschiet tot Antwerpen, daar by waren metten voirscreven Laureys, Felix Tax, Willem Cruypers scilder van Eersel, Willem Vogels, Hugo Cruypers etc.*

*Item de abt heeft gegeven Janne de Beer, scepman, die de voirscreve tafel van Antwerpen tot Testelt, XXV octobris, bracht heeft, 36 stuvers.*

*Item, XXVII octobris, heeft Laureys van mynen heere in gereden penningen ontfaen 80 rynsgulden, elcken te 20 stuvers, Brabant gerekent. Ende noch aen meester Goesen Van der Wyen tafelmakerjweest van mynen heeren van Tongerloe, tot Antwerpen gesonden in e nen brief 5 rynsgulden 17 1/2 stuvers, omme die Laureys over te tellen soe verre hy tbeelt dat noch ontbrect geloeft te leveren. ende daer voer goet genoech is.* (1)

Les frais d'achat de plusieurs de ces autels furent couverts, eux-aussi, par les bénéfices réalisés par le frère-convers, apiculteur.

(1) *Cartarius abbatis tertius*, Arch. d'Averb, I, reg. 14, fol. 28 v.

Ce qui nous porte à le croire, c'est le note suivante, relative aux travaux de peinture exécutés en 1527 par Hugues Cruypers d'Eynthout pour Averbode :

*Item adhuc ad altare apud ostium chori, in tabula de venerabili Sacramento, picturam fratris Nicolaï, portarii, cum apibus.* (1)

Que sont devenus toutes ces précieuses sculptures ? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre que par des hypothèses.

En 1578, l'église abbatiale d'Averbode fut pillée par les gueux casimiriens qui, après la bataille de Rymenan, firent une descente dans les environs du monastère. Aux dires des chroniqueurs, ils brisèrent les images et profanèrent les sacrements. Peut-être faut-il mettre à leur actif la destruction de quelques-unes des œuvres d'art dont nous avons parlé. (2)

Celles qui survécurent à cette tempête furent sans-doute remisées ou vendues lorsque, au XVII^e^ siècle, les formes classiques se substituèrent aux dessins gothiques du moyen-âge.

En 1664 l'ancienne église gothique fut abattue pour faire place à un temple plus vaste et plus riche, dont on admire encore aujourd'hui la majestueuse silhouette.

L'autel de Laurent Keldermans, — le seul dont on peut suivre la trace — fut transféré à Diest, dans la chapelle du refuge de l'abbaye et y resta jusqu'à la fin de l'ancien régime. (3)

Après la révolution française, lorsque ce bâtiment eut été vendu et affecté à d'autres usages, l'autel reprit le chemin d'Averbode.

Vers 1873, celle-ci en céda la propriété au musée du Steen à Anvers.

Pl. LEFÈVRE, O. Prem.
Licencié en sciences morales et historiques.

(1) *Cartarius abbatis secundus*, Arch. d'Averb. I, reg. 13, fol. 46 v. — L'autel dont il est question ici n'est pas un de ceux achetés à Laurent Keldermans. Toutefois on peut se demander si le peintre Cruypers qui en exécuta les motifs symboliques n'est pas, lui aussi, l'auteur des scènes figurées sur les volets de retable de l'ensevelissement.

(2) Voyez à ce sujet notre article cité plus haut, p. 242.

(3) L'abbaye d'Averbode posséda une maison à Diest dès la fin du XIII^e^ siècle, mais celle-ci ne fut aménagée comme refuge que vers la fin du siècle suivant. L'abbé Van der Scaeft y construisit en 1506 une chapelle en gothique flamboyant, dont il reste encore des vestiges. RAYMAEKERS. *Het kerkelijcke en liefdadige Diest*, p. 502 et sv. Leuven, K. Peeters. 1870.

# ANNEXE.

*Comptes de l'exploitation d'apiculture, dirigée par Nicolas Huybs, frère convers de l'abbaye d'Averbode. (1513-1529).*

APES INTER FRATREM NICOLAUM PORTARIUM NOSTRUM ET QUONDAM GERARDUM ROTARIUM NOSTRUM AD EQUALEM PROFECTUM TENTI.

[1513]

Anno XIII°, II[a] novembris, mortuo dicto Gerardo de Hex, rotario, retulit nobis fr. Nicolaus portarius, que stabant in Averbodio 51 alvearia apum, quolibet valente 18 stuferos ad equalem profectum stantia, unde medietatem solvimus Elizabet vanden Boenhove, relicte quondam dicti Gerardi, et in solidum spectant apes ad nos.

Item Egidius vanden Houte, in den Hake, sub Zichenis, habet ad medium profectum a dictis fr. Nicolao et Gerardo 12 alvearia apum, que dictus Egidius tenetur custodire ad sex annos, in Majo hujus anni XIII° ultimo preterito inchoata. Cui Egidio 6 alvaria, fr. Nicolao tria et Gerardo tria alvearia competunt, quolibet ad 18 stuferos estimato. Nota ista tria solvimus dicte Elizabeth pretacte et sic medietas, id est 6 vasa spectant ad nos.

Item Lovanii jacent 50 libre cere, fr. Nicolao et Gerardo mediatim et equaliter spectantes, qualibet ad 3 1/2 stuferos taxata, facientes 8 renenses, 15 stuferos. Unde solvimus relicte Elizabeth pretacte medietatem.

Item Averbodii stat tonna mellis ad aqualem profectum, taxata ad 8 florenos, unde solvimus dicte Elizabeth relicte mediatem. Et sic soluta. Elizabeth relicte competens facit 24 renenses 3 stuferos, 3 summa ut supra specificato.

Item sunt adhuc 13 vel 14 vasa vacua, dicta Korve, unde nihil.

Anno XIIII°, XXII[a] aprilis, computatione facta cum dicta relicta com-

petebant sibi de apibus de cera et de melle etc. in toto 24 floreni renenses, super quibus solvimus dicte Elizabeth in prompta pecunia 10 florenos renenses et defalcavimus ei actionem nostram quam habuimus ad 2 modios siliginis, per Gerardum maritum suum nobis in testamento suo legatos, 14 florenos renenses. Et sic totaliter soluta et apes in solidum spectant ad nos, sub custodia fr. Nicolai portarii nostri existentes.

[1514]

Item anno XIIII°, VIIa Junii, recipimus a fr. Nicolao de emolumentis apum 6 florenos renenses, 17 stuferos.

Item anno XIIII° ultima augusti, per computationem expositorum per D Arnoldum Boest, presbiterum, nobis factam, recepimus 50 libras cere, per fr. Nicolaum portarium, Lovanium ad vendendum missis, de qualibet libra 3 stuferos, 21 grossos, facientes pariter 10 florenos renenses, minus 6 stuferos 1 grossum.

Item, anno XIIII°, ultima octobris, recepimus per fr. Nicolaum portarium de una tonna mellis deposita, vendita pro 16 griffones, recepimus 15 griffones et sic tenetur Hubertus de Platea, emptor, adhuc 10 stuferos, quos recepimus per Johannem Vysdrager et Hubertus solvit. Nota septennio elapso, tenetur Egidius vanden Houte nobis solvere 3 petros de 3 alveariis apum tempore expositionis erga portarium et rotarium emptis.

Item Cruck, piscator de Verle, habet unum alveare ad profectum equalem.

[1516]

Item, anno XVI°, XVIIIa augusti, recepimus a fr. Nicolao portario de cera 10 florenos renenses, minus 9 grossos

Item, XXVIIIa augusti concessimus ego fr. Nicolao, portario, ad solvendos apes quosémit erga Henricum Wellens de Varendonc ad mactandum 6 renenses, quos Amandus, filius Henrici, recepit quos quidem 6 renenses restituit nobis prefatus fr. Nicolaus, anno XVIII°, quinta die maji.

(*Archives d'Averbode*, I. reg. 12, fol. 47.)

[1520]

Item de questu apum vendidit f. Nicolaus Huybs de Poppel, portarius, ceram in Machlinia, unde dedit nobis, XV novembris, 20 florenos renenses communes.

[1521]

Item anno XXI°, XIIa decembris, recepimus per fr. Nicolaum portarium, de melle ex questu apum vendito, 20 florenos renenses communes.

(Ibidem, I, reg. 13, fol. 20v.)

Mel venditum post mortem fratis Nicolai de Poppel conversi.

[1528]

Anno XXIII°, XII[a] novembris, emit erga Johannem de Heelen, quidam Ghisbertus Oebrechs de Sancto Trudone, braxator ibidem commorans, tria vasa mellis, post obitum fr. Nicolai de Poppel conversi, de apibus suis confecti, quodlibet vas pro decem florenos Karoli imperatoris libere facientes pariter 30 karolinos, in promptis, dum mel attulerit, realiter exsolvendos, unde dedit pro denario Dei 2 placcas Eodem die solvit Ghisbertus ad computum unum angelotum pro 57 stuferos, quos Johannes sibi remisit, ex quo voluit eum dare pro 60 stuferis. Item anno XXVIII°, tercia decembris. Averbodii recepimus per Johannem de Heelen 30 florenos Karoli. Et sic solutum.

Johannes Bruesseleer, in Thurnout commorans, tenetur fr. Nicolao de Poppel, olim portario nostro, de melle erga eundem empto, prouhinc inde confessi sunt, simul 20 karolos floreni. Super quibus solvit Johannes pretactus, partim per procuratorem domus de Kerssendonck semel 11 karolos. Item XXII[a] junii, computavit Petrus Truyens, reddituarius domus de Kerssendonck, solvisse pro nobis in Turnout 1600 lapides pavimentales, erga Johannem Pauwels emptas, centenarium ad 4 stuferos, facit 64 stuferos. Et solvit prenominatus Petrus Truyens eodem die adhuc quinque karolos cum 12 stuferis, mediantibus quibus forent 20 karoli suprascripti soluti. Et sic est deletum.

Anno XXVIII°, XXVI[a] novembris, presentibus Averbodii fr. Paulo cellerario, Johanne van Byel, Matthia de Meerbeek, Sebastiano Roes, Johanne Voet cum pluribus aliis testibus fide dignis, emit erga Johannem van Zeelen, quidam Henricus van Cappendael, in oppido Arschotensi commorans, apes nostros Averbodii, apud ventimolam nostram stantes, post obitum fr Nicolai ibidem repertos, scilicet 41 alvearia, continentes unum duo alvearia, parum valebant in cumulo supra additum, unde solvet tantum 38 alvearia, pro quibus solvet de quolibet 18 stuferos Brabantie, libere ante festum dedicationis Lovaniensis, anno XXIX° solvendos, facientes pariter 38 peters. Item anno tricesimo, die XXIX decembris, post natale, recepimus a dicto Henrico, per Johannem van Heelen 14 florenos karoli. Et anno XXXI°, VII° octobris, recepimus per Johannem de Heelen 6 carolos. Item anno XXXII[a] sexta januarii, stilo Leodiensi, Averbodii solvit nobis dictus Henricus per Sebastianum Roes de Testelt 4 1/2 florenos karoli. Et tenetur adhuc 9 carolos, 14 stuferos.

[1529]

Petrus van Hout, inter Averbodium et Zichenis, inden Haeck commorans, emit erga fr. Paulum, cellerarium nostrum 20 alvearia apum quos dictus Petrus a fr. Nicolas converso, olim portario nostro, ad

medium profectum tenuit, simul pro 15 1/2 florenos karoli Et dabit pretactus emptor adhuc 10 stuferos, in trunco Sancti Johannis ponendos, tempore tonsionis lane hujus anni XX^i noni, solvendos. Actum Averbodii, anno XXIX^o, XXVII^a decembris, presente Johanne van Heelen, clerico et notario. Pretactos 15 1/2 karolos, una cum decem stuferos pro capella Sancti Johannis, anno XXIX^o, XVII^a julii, supratactus solvit Et sic deletum. (Ibidem, I, reg. 14, fol. 131^v-132).

# TABLE DES MATIERES


PAGES.

Procès-verbaux.

Séance des membres titulaires du 11 juin 1922 . . . . . 97

Séance du 11 juin 1922. . . . . 98

Bibliothèque.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1922 . . . . . 101

*Le Congrès archéologique français en Rhénanie 1922*, par M. PAUL SAINTENOY . . . . . 105

*Van Eyck et Dalmau*, par M. JEAN GESSLER . . . . . 129

Procès-verbaux.

Séance du 6 août 1922 . . . . . 137

Bibliothèque.

Listes des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de juillet et août . . . . . 140

Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'août et septembre 1922, par M. FERNAND DONNET . . . . . 143

*Seconde note bibliographique sur les tapisseries*, par M. FERNAND DONNET. . . . . 155

*Les archives des abbayes de Tongerloo et de Saint-Michel d'Anvers*, par Mgr. HUGUES LAMY. . . . . 203

Procès-verbaux.

Séance du 1er octobre 1922 . . . . . 210

Bibliotbèque.

Listes des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de septembre et octobre. 1922. . . . . 213

Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de septembre et octobre 1922, par M. FERNAND DONNET . . . . . 218

*L'identification du retable d'Averbode conservé au Musée du Steen à Anvers*, par M. le chanoine FL. LEFÈVRE . . . . . 227


**La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.**
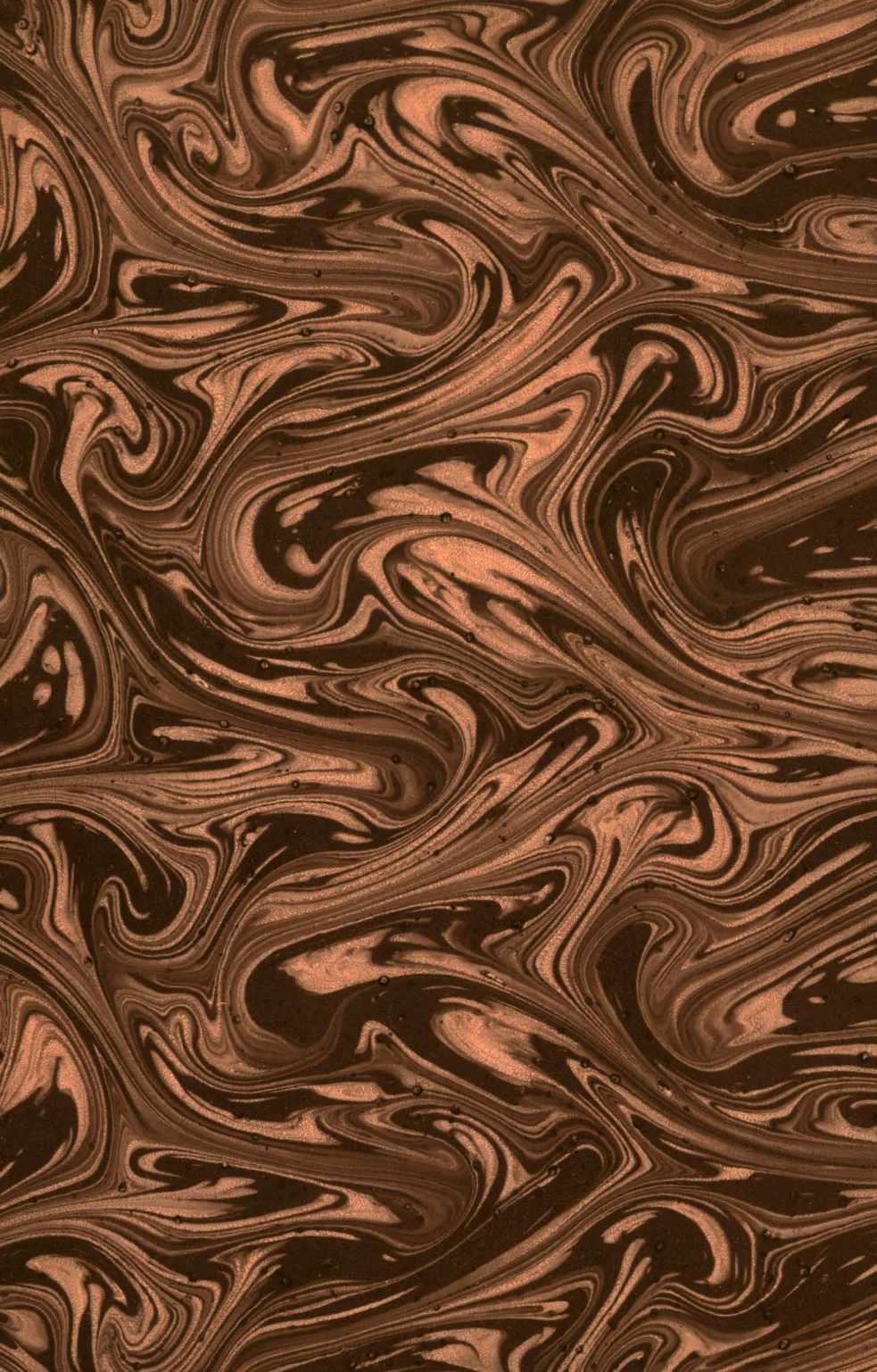
L'abonnement aux **Annales** est de **20 frs. par an** — au **Bulletin** de **10 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.